

ARCHIVES DU PAS-DE-CALAIS

INVENTAIRE  
DE LA SOUS-SERIE

1 G

EVECHE, CHAPITRE ET OFFICIALITE  
DE BOULOGNE

1891 - 1958

Tome I

1 G 1 - 30.

par

Daniel Haigneré

1891



Cv

COLLECTION  
DES  
INVENTAIRES SOMMAIRES

DES  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION  
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. L'ABBÉ DANIEL HAIGNERÉ

---

PAS-DE-CALAIS

---

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. — SÉRIE G.

---

TOME PREMIER

Évêché de Boulogne, N° 1 à 30

---

ARRAS

IMPRIMERIE P.-M. LAROCHE, 41-43, RUE D'AMIENS

1891

Département du Pas-de-Calais

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G.

Clergé séculier. — Archevêchés et Évêchés. — Officialités. — Chapitres métropolitains et épiscopaux. — Collégiales. — Séminaires. — Cures, Bénéfices, Chapelles. — Fabriques, etc.

ÉVÊCHÉ DE BOULOGNE

PREMIÈRE PARTIE

REGISTRES DU SECRÉTARIAT

G. 1. (Registre). — In-folio, papier, 215 feuillets.

**1576-1587.** — Actes du secrétariat. ÉPISCOPAT DE CL. DORMY : « Registrum collationum et aliorum actuum reverendi in Christo patris domini, domini Claudii Andree Dormy, Dei et sancte Sedis Apostolice gratia Boloniensis episcopi, expediturum per me Franciscum Gigault, clericum diocesis Ambianensis, ejusdem reverendi patris secretarium, ab anno Domini millesimo quingentesimoseptagesimo sexto » (n° 1). — Chapelle de St-Jean d'Ausque, donnée (18 février 1576) à Pierre du Wicquet, sur résignation en cour de Rome de Simon Desbestes, par Pierre Pennier, chanoine, vicaire général (n° 2). — Cure de Delettes, avec son secours de Nielles-lez-Théronanne, à Martin Le Maigre (18 février), sur résignation simple de Robert Boucher, avec permutation pour une chapellenie, *dextra lateris chori*, de St-Pierre d'Aire (n° 2 v°). — Cure de St-Vaast de Rebreuviette, avec son secours de Brouilly, à François Le Drux (4 mars), par décès de Philippe Pillot, sur la présentation de l'abbé de St-Barthélemy de Noyon (n° 3). — Cure de Menneville, avec son secours de St-Martin et son annexe de Vieux-Moutier, à Germain Des Coustures (15 mars), sur résignation en cour de Rome de Martin Le Noir (n° 4). — Canonat et prébende de la cathédrale, à Pierre Gellée (18 mars), sur résignation simple de Pierre Chémérault,

successeur de Claude Goutart (n° 4 v°). — Démission d'une prébende de la cathédrale, par Jean du Ponchel, au nom de Pierre Gellée (12 avril), en faveur de Pierre Chémérault; provisions de ce dernier (n° 5). — Prieuré de N.-D. d'Ardres, *B. M. de Ardea*, O. S. B., à Sébastien Lymen, religieux de l'ancienne abbaye de N.-D. de Boulogne (14 avril), par décès de François de Gouy, religieux de la même église (n° 6). — Cure d'Offethon, à Guillaume Le Vasseur (26 mai), par résignation d'Antoine, sur la présentation de l'abbé de St-Bertin; démission de ladite cure par Antoine Le Vasseur (n° 7). — Démission de la cure d'Herbelles par Charles Du Crocq (27 mai), avec permutation pour une chapelle de Notre-Dame dans l'église de St-Aldegonde de St-Omer; provisions de Jean Darbois, pour Herbelles (n° 8). — Cure de St-Martin de Beaurainville, avec son secours de *Beaurains-Chastel*, à Jean Caulier (22 juin), par résignation de Jean Du Pont, avec permutation pour la cure de *Vascelle* (sic), *alias de Hachicourt*, diocèse d'Arras; le doyen de Fauquembergues, *Falcobergensis*, est chargé de le mettre en possession; Jacques Butel, curé de *Beussen* (Beussent), et honorable homme Pierre Le Muistre, d'*Hachicourt*, sont témoins de l'acte (n° 8 v°). — Démission de la cure de St-Pierre-lez-Calais, *S. Petri prope Calatum*, par Jean Gigault (3 juillet), en faveur de

Vincent Collinet; provisions pour ce dernier, prêtre d'Aurillac, diocèse de St-Flour (° 9). — Cure de N.-D. de Ghemy (Guémy), avec son secours de Zouafques, à Jean Bridelle (7 juillet), ejure devoluto, per incapacitatem et irregularitatem Johannis Cottin (° 9 v°). — Chapelle de St-Étienne, dans la cathédrale, à Martin Le Noir (14 juillet), par suite de l'incapacité et non-résidence de Marc Hems (° 10). — Démission de la cure de Ghemy et de son secours de Zouaveque, par Jean Cottin (17 juillet), avec permutation pour ladite chapelle de St-Étienne; provisions de Guémy pour Martin Le Noir; provisions de la chapelle de St-Étienne pour Jean Cottin (° 10 v°). — Cure de St-Omer de Louches, à Pierre Scullin (29 juillet), sur la présentation du chanoine Jean Falluel, docteur en théologie, « ratione suorum canonicatus et prebende, » et par décès de Georges du Vivier; mandement au doyen d'Ardes, de le mettre en possession; témoin Charles Le Febvre, curé de Brémès (° 12). — Démission de la cure de St-Fiacre de Bouvelinghen et de son secours de Zumbecoul (Westbécourt), par Pierre de Fasque (30 juillet), avec permutation pour la chapelle de St-Laurent, de la cathédrale de St-Omer; provisions de ladite cure, pour Jean De Croix (° 12 v°). — Démission de la cure de St-Martin de Samer, de Sameraco, par Jean Vasseur (8 août), en faveur de Pierre Pecqueloque; provisions, pour ce dernier, avec reconnaissance du droit de présentation, qui appartenait à Jean de Cantonet, alias de la Veissière, abbé commendataire du lieu (° 13). — Chapelle de N.-D., dans l'église de Moncheaux, à Jean Thomas (28 août), par résignation de Jean Hanot (° 13 v°). — Cure de Nielles-lez-Bléquin, S. Martini de Nielles cum suo succursu de Wadrighen (Vaudringhen), à Jean Dalongeville (24 octobre), par décès de Jean de Villers, alias Dalongeville (° 14). — Prjéuré d'Ardes, B. M. de Ardeis, à Sébastien Limen (3 novembre), sur provisions de cour de Rome (° 14 v°). — Cure de Nielles et Vaudringhen, à Jean Sagot (6 novembre), sur la présentation de l'abbé de St-Remi de Reims; témoin Jean Le Febvre, doyen de chrétienté de Bléquin (° 15 v°). — Cure de St-Léger de Bécourt, à Christophe Fillet (27 novembre), par résignation de Thomas Cordier, avec permutation pour la cure d'Oresmaux, diocèse d'Amiens; mandement au doyen de Fauquembergues, de le mettre en possession (° 16).

1577. — Démission de la cure de St-Omer d'Estreelles, par Jean de Fontaines (30 janvier), en présence de Guillaume Wasselin, chapelain de la cathédrale; provisions de la même cure, pour Georges Langlois, prêtre du diocèse de Rouen (° 16 v°). — Cure de

Willeman, à Gui Remy (7 février), par incapacité du précédent titulaire (° 17 v°). — Cure de St-Martin de Maninghen, avec son secours de Pittefau (Pittefaux), à Florent Olyve (18 février), par décès de Nicolas Flahault; témoins Jacques de Crondalle, seigneur du Hert, Antoine Loquet et Baudouin de Lattre, paroissiens du lieu (° 18). — Chapelle de St-Maur, dans l'église de St-Michel de Roquetteiré, à Guillaume Van Broeke, clerc du diocèse de Malines (3 mars), par résignation de Nicolas de Mont-Regnault, avec permutation pour une chapelle, sinistri lateris chori, de l'église de St-Pierre d'Airo (° 18 v°). — Cure de N.-D. d'Alquines, à Alopho, Alopho, Le Tourneur (14 avril), par décès de Lambert Dauvergne (° 19). — Démission de la cure de Willeman par Louis Sauvagé (m. d.); provisions S. Sulpicii de Willeman, cum suo succursu de Fresnoy (m. d.), pour Martin Crondalle (° 19 v°). — Démission de la cure de Boursin et de son secours de St-Michel du Wast, par Guillaume de Sommerard (22 avril), en présence de Mathurin Ricouart, greffier de l'Officialité; même cure, à Jean Pellet (° 20). — Chapelle du St-Sépulchre, fondée et desservie dans le cimetière de St-Pol, à François Du Bout (17 mai), par décès de Charles De Hon (° 21 v°). — Personnat d'Enquin, à Henri des Mères, alias Van des Broucke (27 mai), par résignation « magistri Buchonis a Montzima, presbyteri, sacre pagine doctoris, » avec permutation pour la chapelle du St-Esprit dans l'église de St-Nicolas de Bruxelles; témoin, Jean Bridelle, écclâtre de la cathédrale (° 22). — Cure de St-Menne de Nédonchel, à Jean L'Heureux (1<sup>er</sup> juillet), par décès de Balthazar Thorillon; mandement au doyen de chrétienté d'Auchy-au-Bois, de le mettre en possession (ibid.). — Cure de St-Nicolas d'Ambleteuse, loci seu oppidi Dambleteuse, à Claude Le Maître (2 juillet), par décès de Pierre Lhoste, sur la présentation de Pierre Le Marchant, abbé commendataire d'Ardes (° 22 v°). — Démission de la cure de St-Pierre de Bonrthes, par Jean Beausart (17 juillet), avec permutation pour une prébende de St-Wulfra d'Abbeville; même cure, à Christophe Gérard (° 23). — Cure de Tréthun, à François Aux-Enfants (19 juillet), par décès de Robert Warnier; mandement au doyen de Guines, Ghuisenst, seu de Ardea, de le mettre en possession (° 23 v°). — Cure de Bourthes, à Pierre Gruel (2 août), par suite du décès de Jean de Beausart, mort dans le mois de juillet, réservé aux gradués (° 24). — Démission de la cure de Journy (10 août), par Nicolas de Simencourt; même cure de St-Omer de Journy, avec son secours de St-Rolquin de Rubergues (Rebergues), à Antoine de Vergies (ibid.). — Cure de St-Aubin de Marenla,

avec son secours de Saint-Deneux, Saindeneuf, à Adrien Le Vacquer (17 août), par décès de Jean Maisnel et sur la présentation de l'abbé de St-Austreberthe de Montreuil (° 24 v°). — Démission de la cure de Tréthun (8 septembre), par François Aux-Enfants, chanoine de Boulogne; même cure, à Matthieu Casier (° 25). — Cure de Pernes et Conteville, à Antoine de Vauchelles (13 septembre), par décès de Nicolas Cochon (° 26). — Démission de la cure de Seninghen (3 octobre), par Laurent Cadel; même cure, avec son secours de Bainghen (Bayenghen-lez-Seninghen), à Jean Cailieu (° 26 v°). — Cure de St-Nicolas in urbe Calenst, à Germain Coppin (13 octobre), par décès de Jacques Bauduin (° 27 v°). — Cure de St-Wandrille de Reques, avec son secours de St-Léger de Polincove, à Philippe Olliette (15 octobre), par incapacité, irrégularité, etc. de Jean de Graves; témoins, Jean Le Gay, curé de Nordausques, et Paul Le Gay, curé de Canlers (° 28). — Canoniat de N.-D. de Fauquembergues, à Renaud Macault (m. d.), par incapacité de Pierre Cuvelier (° 28 v°). — Démission de la cure de St-Tricat, S. Tricarii, seu Nicasi, par Jean Caille (23 octobre), avec permutation pour la cure de Wierre-Effroy (ibid.). — Cure de Wierre-Effroy, avec son secours de Hesdres, Hesdene, à Jean Caille (m. d.); de Saint-Tricat (m. d.), à Nicolas Lavernot (° 29). — Cure de Quesques, à Martin Le Noir (6 novembre), par résignation en cour de Rome d'Antoine du Vergies (° 29 v°). — Cure de St-Martin d'Herlin, avec son secours d'Herlincourt, Hellencourt, à Antoine Pinchoin (13 novembre), par décès de Claude; témoin, Jean Gigault, curé de Calais (° 30). — Cure de Surques, à Jean Caron (5 décembre), par résignation en cour de Rome de Gilles Bochot (° 30 v°). — Chapelle de St-Maurice de Leulinghen, secours d'Esquerdes, à Jean de Brune, prêtre du diocèse d'Arras (11 décembre), par décès de Jean de Mons et sur la présentation de l'abbé de St-Jean-au-Mont-lez-Bailleur (° 31).

1578. — Canoniat de Fauquembergues, à Philippe Du Taillly (18 février), par décès de Jean Vincent (° 31 v°). — Cure de Tréthun, à Louis Havart, clerc du diocèse de Paris (19 février), sur la présentation de Pierre Le Barbier, chanoine châtre de la cathédrale, par décès de Robert Warnier, mort dans le mois de juillet, affecté aux gradués (° 32). — Canoniat de Fauquembergues, à Jacques Tompere (20 février), par décès de Martin Ansel (° 32 v°). — Cure Sancti Petri de Nuyelles et ejus succursu d'Autengues, à Jean Masse (15 mars), par résignation de Jean Baudeloque, sur la présentation du Florent Brunel, chanoine

doyen de la cathédrale (ibid.). — Cure de St-Maclou de Rebecq, S. Macuti loci de Rebecq, au fr. Antoine Vigon, religieux de St-Augustin-lez-Throuanne (19 mars), sur la présentation de son abbé et par révocation du fr. Adrien Trencquant (° 33 v°). — Cure de Wail et Galametz, loci du Wel cum suo succursu de Gailametz, à Pierre Silvestre (16 avril), par décès de Jean de Hénault, sur la présentation de l'abbé de St-Silvin d'Auchy (° 34). — Cure de Mareula et Saint-Deneux, Saindeneuf, à Antoine de la Croix (1<sup>er</sup> mai), par résignation d'Adrien Vacquer (ibid.). — Cure de Ferques et Élinghen, à Daniel Obert (25 mai), par résignation de Jean de Haussy (° 34 v°). — Chapelle d'Ocoche, desservie à l'auel de St-Gilles, dans l'église de St-Pol, à Jean Le Boucq (27 mai), sur la présentation de noble homme Antoine de Bailléul, seigneur dudit lieu de Bailléul, St-Martin, Gauchin-le-Gal, Pierremont, Ocoche, etc., et par décès de Jean Le Josne (° 35). — Cure de Croiselle, à Philippe Éverard (27 mai), sur la présentation de l'abbé de Messines, diocèse d'Ypres, et par décès du précédent titulaire (° 35 v°). — Cure d'Offekerque, Haufkerque, à Jean Normant (28 juillet), par décès d'Antoine Pécol (° 36). — Chapelle, dite de Wavrans, dans l'église de Febyin, à Pierre Penel (30 juillet), sur la présentation de Michel Penel, abbé de St-Berthe de Blangy, et par décès de Marc de Beaurains (ibid.). — Démission de la cure de Pernes et Conteville (2 août), par Antoine de Vauchelles; provisions de la même, pour Jean Gribauval (° 36 v°). — Démission d'un canoniat de Fauquembergues (4 août), par Renaud Macault; provisions du même, pour Lambert Carle (° 37 v°). — Cure de Beaurainville, à Aléaume, Alearmo, Dercourt (6 août), par résignation de Jean Caulier, avec permutation pour la cure de St-Martin de Colline-Beaumont, diocèse d'Amiens (° 38). — Cure de Gouy in Ternesio, au fr. Victor A-le-Rente, religieux du Mont-St-Éloi (24 août), par décès du fr. François Daire et sur la présentation de son abbé (° 38 v°). — Chapelle de St-Nicolas, « in ecclesia antiquitus Morinensi fundatam, nunc vero Bolonie deserviri solitam, sinistri lateris, » à Charles Roze (20 septembre), par décès de François de La Rue, sur la présentation du Chapitre (° 39). — Chapelle, dite de Fasquelles, dans l'église de N.-D. de Fauquembergues, à Jean Fourcroy (7 octobre), par résignation de Louis Chevalier (° 39 v°). — Chapelle, « ad altare sancti Dionisii, » dans l'église d'Houvineul, à Antoine Le Boucq (10 octobre), sur la présentation de l'abbé de St-Crépin in Cauq, diocèse de Soissons, et par résignation de Jean Le Boucq, avec permutation pour la chapellenie de St-



Robert, dans l'église des Trinitaires d'Arras (° 40). — Cure de Reques et Polincove, au fr. Guillaume Piefers, sone, récollet du couvent de Dixmude, diocèse d'Ypres (2 décembre), sur la présentation de Josse Desgardins, prévôt de Watten, et par suite du départ, *discessum*, de Jean de Grave (° 40 v°). — Démission de la cure de Joury (3 décembre) par Antoine de Vergès; provisions de la même, pour Simon Guérin (° 41). — Chapelle de S<sup>te</sup> Marie-Madeleine, « sitam et deserviri solitam in suburbiis oppidi a Sancto Paulo, non procul a porta quam vulgo vocant de Poterye, » à Étienne Mouquet (19 décembre), par résignation d'Antoine Oghuier, avec reconnaissance du patronage qui appartenait « ad jurisperitum virum dominum ac magistrum Carolum Quiquionum, juris utriusque doctorem, parem invictissime ac studiosissime principis Marie à Borboñio, comitis a Sancto Paulo, diocesis Bolloniensis, ac dominum temporalem Prunayensis (sic) et advocatum Attrebatensem » (° 42). — Chapelle de S<sup>te</sup> Quentin, de la cathédrale, à Philippe Guillot (20 décembre), par décès de Jean Rahutel (° 42 v°).

1579. — Démission de la chapelle de S<sup>te</sup> André, *dextri lateris*, de la cathédrale (4 février), par Pierre Le Sergent; provisions de la même, pour Josse Guérard (° 43 v°). — Cure de Tilques, diocèse de S<sup>te</sup>-Omer, dans le patronage de l'évêque de Boulogne; à Guillaume Le Vasseur (19 février), par décès de Jean Belin (° 44). — Cure de Cormont et Hubersent, à Claude Vinot, clerc du diocèse de Langres (19 mars), par décès de Nicolas Cousin (° 44 v°). — Curé de N.-D. d'Inxent, *Ynquesten*, avec son secours de Bernieulles, au fr. Robert Oilette, dominicain de Lille (28 mars), avec dispense, par décès de Pierre Toussaint, sur la présentation de Jean de Maillefeu, chanoine régulier de N.-D. de Boulogne et prieur de Beussent (° 45). — Cure de S<sup>te</sup>-Brice de Brexent, *Brecquessen*, avec son secours d'Énocq, à Jean de Flocques (2 avril), par l'incapacité de Nicolas de Gournoise et sur la présentation de Philippe de Joigny, seigneur du lieu (° 45 v°). — Cure d'Esquerdas, à Henri Boullart (3 avril), par démission de Florent Poche, sur la présentation de l'abbé de S<sup>te</sup>-Jean-au-Mont (*ibid.*). — Cure de Pierremont, à François de Viennes, *junior* (m. d.); par résignation de François de Viennes, *senior*, avec permutation pour la chapellenie de S<sup>te</sup>-Élisabeth, dans l'église des Trinitaires d'Arras (° 46). — Cure de S<sup>te</sup>-Brice de Bernieulles, à Étienne Masse (22 avril), par décès de Pierre Toussaint (° 46 v°). — Chapelle de S<sup>te</sup>-Michel, dans l'église collégiale de S<sup>te</sup>-Sauveur de S<sup>te</sup>-Pol, à Jacques Desmaretz (11 juin), sur la présentation des

chanoines et par décès de Pierre Floren (° 47). — Démission de la cure de Condette (17 juin), par Pierre Pennier, chanoine et archidiacre de Boulogne, avec permutation pour la cure de Tubersent; cure de Tubersent, *loci de Turbessen*, au même, par résignation de Damien Du Quesnoy; provisions de Condette, pour ce dernier, par permutation (° 47 v°). — Canoniat de S<sup>te</sup>-Sauveur de S<sup>te</sup>-Pol, à Michel de Lengaigne (20 juin), par décès de Pierre Floren (° 48 v°). — Démission de la chapelle du S<sup>te</sup>-Esprit, de la cathédrale, *S. Spiritus in campanili*, par Pierre Gruel (23 juin), avec permutation pour la cure de Brimeux; provisions de cette chapelle pour Firmin Caffier (° 49). — Démission d'un canoniat de la cathédrale par Jean Domini, et de la chapellenie dite *du Boys*, de la cathédrale, par Pierre Gruel (m. d.), avec permutation; provisions dudit canoniat, pour Pierre Gruel (° 49 v°). — Cure de Fillières, à Nicolas Le Dueq (27 juin), par incapacité de François de La Haye (° 50). — Démission d'un canoniat de S<sup>te</sup>-Pol (3 juillet), par Michel de Lengaigne; provisions dudit pour Jacques de Lengaigne (° 50 v°). — Cure de Quesques, à Eustache Le Roy (11 juillet), par résignation en cour de Rome de Martin Le Noir (° 51). — Démission de la cure d'Offrebun, par Guillaume Le Vasseur (16 juillet), en faveur d'Antoine Le Vasseur; provisions, pour ce dernier (*ibid.*). — Canoniat de la cathédrale, à Jacques Le Conte, clerc du diocèse de Châlons, par suppression et union d'une prébende de l'ancienne abbaye de N.-D.; acte incomplet, sans date (° 51 v°). — Démission de la cure de S<sup>te</sup>-Pierre de Wymille, par Pierre Gruel (28 juillet), avec permutation pour la cure *Sti Remigii de Domibus, alias de Maisons, juxta Seguanam, in Bria*; provisions de Wymille (m. d.), pour Guillaume du Sommerard (° 53 v°). — Cure de Dannges et Widenen, à Pierre Évrυν (28 juillet), par décès de Barthélemy Quinquet, sur la présentation des maire et échevins de Boulogne, comme administrateurs de la Loproserie de cette ville (° 54 v°). — Cure de Bourthes, à Pierre Gruel (4 août), par décès de Christophe Gérard (*ibid.*). — Cure d'Alinethun et Billebrune, à Philippe Guillot (7 août), par résignation de Pierre Évrυν; démission de ladite cure par Pierre Évrυν (° 56). — Cure de Bourthes, à Jean Brocquevielle, maître ès-arts (10 août), sur la présentation de Pierre Gollé, chanoine de Boulogne, par décès de Christophe Gérard (° 56 v°). — Démission de la cure de Crémarest (12 août), par Louis de Bernapré; provisions de ladite cure, *Beate Marie Virginis de Cremaretz cum suo succursu de Requetingen*, à Jean Le Page, prêtre du diocèse de Namur (° 57). — Chapelle de N.-D.

de Frametzelles, territoire de Tardighen, à Martin Ballin (20 août), par décès de Louis Chevalier, sur la présentation de l'abbé de Beaulieu (° 57 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Vaast de Mametz, *Maumes*, à Jean du-Bur (17 septembre), sur la présentation de l'abbé de S<sup>te</sup>-Jean-au-Mont, par résignation de Laurent Le Gouch, avec permutation pour la cure de S<sup>te</sup>-Hilaire-Cottes, *sancti Hilarii cum suo succursu de Cottines*, diocèse de Saint-Omer (° 58). — Cure de S<sup>te</sup>-Léger de Hautecloque, avec son secours de Buaveille, à Antoine de Hollande (6 octobre), sur la présentation de l'abbé de Ham-en-Artois, par résignation de Thomas de Hollande (° 58 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Solpice d'Amettes, à Pierre Cottel (16 octobre), sur la présentation de Pierre Le Marchant, pénitencier de la cathédrale, par résignation de Jacques Desmaretz, avec permutation pour une chapelle, *dextri lateris chori*, de S<sup>te</sup>-Pierre d'Aire (° 59). — Cure de Fies, à Jean Bauchero (4 novembre), par décès de Matthieu de Canlers, sur la présentation du chantre de la cathédrale d'Ypres (° 59 v°). — Chapelle de S<sup>te</sup>-Croix, ou de Wavrans, dans l'église de Febvin, à Michel Lœurin (11 novembre), par décès de Pierre Penel, sur la présentation de Pierre Lœurin, abbé de S<sup>te</sup>-Berthe de Blangy (° 60). — Cure de S<sup>te</sup>-Omer de Loison, avec son secours de S<sup>te</sup>-Silvin, à Ypsasien Brasseur (12 novembre), par résignation d'André de Mautort, avec permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup>-Marie-Madeline, dans l'église paroissiale de N.-D. de Castro Abbatistville (*ibid.*). — Chapelle de Wavrans, de Febvin, à Jean Framery (18 novembre), par décès de Pierre Penel et incapacité de Michel Lœurin (° 60 v°). — Même chapelle, à Pierre Danet (20 novembre), sur la présentation de l'abbé de Blangy, par décès de Pierre Penel (° 61). — Cure de Boyaval, à Charles Lombart (8 décembre), par décès de Nicolas Du Hamel; témoins, Jean Bridelle, prêtre, « juvenutis Boleniensis scolasticus et institutore, » et Gillebert Monot, avocat en la sénéchaussée de Boulogne (° 61 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Martin de Camiers, avec son secours de S<sup>te</sup>-Jean-Baptiste de Le Faux, à Honoré de Cayeu (17 décembre), par résignation en cour de Rome de Josse de Frametzelles; mandement au doyen de Frenoy, de le mettre en possession (° 62). — Démission du personnel d'Énocq, par Charles de La Planche, et simultanément de la chapelle de S<sup>te</sup>-Barthe dans l'église de S<sup>te</sup>-Martin-lez-Desvres, secours de Menneville, par Amadis de La Planche (29 décembre), avec permutation; provisions du personnel d'Énocq, pour Amadis de La Planche (° 63).

1580. — Démission d'un canoniat de Fauquembergues, par Philippe Du Tailliz (1<sup>er</sup> janvier), avec

permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup>-Élisabeth, dans l'église des Trinitaires d'Arras; provisions du canoniat, pour Martin Du Quesnoy (° 64). — Cure de Fruges, à Jean-De Croix (20 janvier), par décès de Renaud Macquait, sur la présentation de l'abbesse d'Étrun, *de Strumnis*, diocèse d'Arras; mandement au doyen d'Hesdin, de le mettre en possession (° 64 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Germain d'Hesmond, *Hémond*, avec son secours de Boubers, à Antoine Du Crocq (1<sup>er</sup> février), par décès de Guillaume Regnauld (° 65). — Démission de la cure de Tubersent, par Pierre Pennier (4 février), en faveur de Nicomède Bouteleu; provisions pour ce dernier (° 65 v°). — Cure des S<sup>te</sup>-Crépin et Crépinien de Surques, avec son secours de N.-D. d'Escauilles, à Antoine de Vergès (6 février), par incapacité de Jean Le Caron (° 66). — Cure d'Hesmond, à Martin Grendalle (26 février), par incapacité d'Antoine Du Crocq (° 66 v°). — Canoniat de Fauquembergues, à Jean Thibault (10 mars); par décès d'Antoine Du Crocq (° 67). — Chapelle de S<sup>te</sup>-Croix de Wavrans, de Febvin, à Jean de Franche (22 mars), par décès de Pierre Penel et incapacité de Michel Lœurin (° 67 v°). — Démission de la cure d'Hesdin-Labbé, *Sti Vulmarii de Hesdinio abbatii*, par Jean Disque (22 avril), en présence de Jean de Maillefeu, chanoine régulier de Notre-Dame, et de Jean Bridelle, curé de S<sup>te</sup>-Martin de Doullens, *de Dullentio*; provisions d'Hesdin-Labbé, pour Toussaint Jullien (° 68). — Cure de S<sup>te</sup>-Martin de Cavron, *cum suo succursu d'Aubercourt (sic)* (Wambecourt), à Antoine Bauchant (26 avril), par décès de Toussaint Wallet, sur la présentation de noble homme, Robert de Moachy, seigneur de Cavron (° 68 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Martin de Louches à Nicolas Martel (m. d.); par décès de Pierre Seulin, sur la présentation du chanoine Jean Falluel (° 69). — Cure de S<sup>te</sup>-Martin d'Échinghen, à Jacques Le Roy, maître ès-arts (5 mai); par décès de Pierre Évrυν, mort dans le mois d'avril, affecté aux gradués (° 69 v°). — Cure de Dannges et Widenen, à Adrien Le Vasseur (7 mai), par décès du même (° 70). — Chapelle de S<sup>te</sup>-Étienne de la cathédrale, à Jean Le Maire (28 mai), par décès de Marc Hempt (° 70 v°). — Cure de Landrethun et Caffiers, à Richard de Lobbel (6 juin), par décès d'Antoine de Lattre (° 71). — Canoniat de la cathédrale, à Jacques Le Roy (10 mai), en remplacement de deux anciens religieux de N.-D., Charles Roussel et Pierre Évrυν, dont les prébendes sont réunies en une seule, en vertu des dispositions édictées dans la bulle du pape S<sup>te</sup> Pie V, portant oration de l'évêché de Boulogne (° 71 v°). — Cure de S<sup>te</sup>-Pierre de Ligny-lez-Rely, à François Le Roy (7 juillet),

par résignation de Malthieu Crépin (° 72). — Cure de Hécourt, à Olivier Carpentier (27 juillet), par résignation en cour de Rome, de Christophe Fillet (° 72 v°). — Chapelle de S<sup>te</sup> Catherine, dans la collégiale de S<sup>te</sup> Pol, à Pierre De Croix (25 septembre), par décès de François de Viennes (° 73). — Démission de la cure de Beussent, *Sti Audomari de Burgo sancto*, par Jean Cottin, doyen de Boulogne (28 septembre), ayant procuration de Jacques Butel; même cure, à Jean Hagneré (° 73 v°). — Démission de la chapelle de S<sup>te</sup> Etienne de la cathédrale, par Jean Le Maire (29 septembre), en présence d'Antoine Du Pin, chapelain de la même église; provisions de ladite chapelle, pour Hubert de Fontaines (° 74 v°). — Démission de la Pénitencière de la cathédrale (10 octobre), par Pierre Le Marchant (° 75 v°). — Archidiaconat du côté gauche au même (m. d.), par décès de Louis Havart (° 76 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Georges d'Anchy-lez-Besdin, *Archiacensis*, avec son secours de Wamie, à Firmin Bonno-main (19 novembre), par décès de Malthieu de Le Verdure, sur la présentation de l'abbé du lieu (° 77). — Cure de Wail et Galamet, à André de Paris (m. d.), par décès de Pierre Silvestre, sur la présentation du même abbé (° 77 v°). — Canoniat de S<sup>te</sup> Pol, à Philippe Caniers (23 novembre), par décès de Pierre Floren; sur provisions de cour de Rome (*ibid.*). — Chapelle de S<sup>te</sup> Pierre, *dextri lateris*, dans la cathédrale, à Denis Olyve (2 décembre), par décès de François Vitault (° 78). — Cure de S<sup>te</sup> Martin-lez-Thérouanne, « *parochialem ecclesiam Sti Martini prope Moriaum, nom ex Allibus parochialibus ecclesiis venerabilium virorum nostrorum decani, canonicorum et capituli insignis ecclesie Beate Marie antiquitus Morinensis, nunc et ad presens Boloniensis*, » à Raoul Soullart (5 décembre), par résignation de Pierre Gruel (° 78 v°). — Cure d'Hesdin-Labbé, à Jean Aubry (23 décembre), par résignation en cour de Rome de Toussaint Jullien (° 79).

**1581.** — Cure de Ferques, à Jean Fournel (12 janvier), par résignation en cour de Rome de Robert Olette (° 80). — Chapelle de S<sup>te</sup> Croix de Wavrans, de Febvin; à Jean de France (17 janvier), par décès de Pierre Penel, sur provisions de cour de Rome (*ibid.*). — Cure de Gouy-en-Ternois, à Maximilien Mazenghuyen, religieux du monastère de S<sup>te</sup> Vindicien du M<sup>st</sup>-St-Eloi (10 février), par décès de Victor Allereute, sur la présentation de Dom Georges Belot, son abbé (° 80 v°). — Démission de la cure de Samer (11 février), par Robert Pecqueologue; provisions de la même cure, pour François De Le Pouve, sur la présentation de l'abbé du lieu, faite par Jean Du Crocq, chanoine régulier de

N.-D. de Boulogne, son vicaire général; mandement au doyen de Boulogne de le mettre en possession (° 81). — Canoniat de la cathédrale, à Jean Bridelle (12 mars), par résignation de Claude Guillemyn, prêtre du diocèse de Chartres (° 81 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Omer d'Ardes, à Antoine Tenor (14 mars), par décès de N... Delattre; mandement au doyen de Wissant, de le mettre en possession (° 82 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Pierre d'Audinghen, à Gilles Bochot (20 mars), par résignation en cour de Rome de Guillaume Warnier (° 83). — Cure d'Ardes, à Antoine Guilloys (21 mars), sur la présentation du fr. Michel Le Vasseur, religieux de S<sup>te</sup> Denis-en-France, prieur de N.-D. de La Capelle (° 83 v°). — Cure de Bailloul-lez-Pernes, à Jean Fromentin (m. d.), sur la présentation du chanoine Pierre du Wicquet, par irrégularité et l'absence de Jean Cuvelier (° 84). — Chapelle de S<sup>te</sup> Jean-Baptiste du château de Preures, à Philippe Glachon (31 mars), par décès de Jacques Le Mol, sur la présentation de noble homme Nicolas Rouault, chevalier de la Toison-d'Or, *equitem oratum*, seigneur du lieu (° 84 v°). — Démission simultanée des cures, de Pernes, par Jean de Grébaulval, et de Longfossé, par Antoine du Molin (11 avril), avec permutation; provisions *Beate Marie Virginis loci de Pernes cum suo succursu de Conteville*, pour Du Molin, et de S<sup>te</sup> Pierre de Longfossé, pour Grébaulval (° 85). — Chapelle de S<sup>te</sup> Godeleine, dans l'église d'Altin, à Philippe Poullain (24 avril), par décès de Pierre Magnier (° 86). — Cure de S<sup>te</sup> Omer de Vieille-Eglise, *Veteris Ecclesie*, à Martin Brasseur (28 avril), par résignation en cour de Rome de Jean du Hamel; témoin, Sulpice Charlemigne, avocat de la sénéchaussée (° 86 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Leu d'Huby avec son secours de Guisy, à Olivier Vitrem (16 juin), par résignation de Jacques Bricet, avec permutation pour la chapelle de l'hôpital de Campagne-lez-Hesdir (° 87). — Personnat de Maizières, *Mazieres*, à Louis Polbois (20 juin), par résignation de Robert, avec permutation pour une chapelle de S<sup>te</sup> Jean l'Évangéliste dans l'église de S<sup>te</sup> Denis, à S<sup>te</sup> Omer (° 87 v°). — Démission de Pernes et Conteville (1<sup>er</sup> juillet), par Antoine Du Molin; provisions de ladite cure, pour Elie Batzias (° 88). — Archidiaconat du côté gauche, à André de Willocoog, licencé en décret (9 juillet), sur signature de cour de Rome, par décès de Louis Havart (° 89 v°). — Démission d'un canoniat de S<sup>te</sup> Pol (16 juillet), par Guillaume Campdavaine, avec permutation pour une chapelle de S<sup>te</sup> Jean l'Évangéliste de l'église de S<sup>te</sup> Denis, à S<sup>te</sup> Omer; provisions de ce canoniat, pour Jacques de Walles (° 90). — Cure de Loison, à Antoine Du Crocq (18 juillet), par résignation en cour de

Rome de Vespasien Brasseur (° 90 v°). — Démission de la chapelle de S<sup>te</sup> Marie-Madeleine d'Éps, *in limitibus parochialis ecclesie d'Aliz juxta Hetrus*, par Matthieu de Loore (21 juillet), avec permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup> Robert, dans l'église des Trinitaires d'Arras; provisions de la chapelle d'Éps pour François de La Diennée (° 91). — Canoniat et prébende préceptorale de Boulogne, à Guillaume du Sommerard (28 juillet), par décès de Charles Pecquet et démission de Jean Bridelle, avec cette clause : « *Tibi tanquam bene merito, et in nostro examine et congregatione debite facta, secundum edicta Regis Aurelii et Bloysi celebrata, capaci et idoneo reperto, etc.* » (° 91 v°). — Démission de la cure de Mamez, *Mammes* (13 août), par Jean du Bur; provisions de cette cure pour Jean Cornaille (° 92). — Cure de Campagne-lez-Boulonnais, *Sancti Audomari pagi de Campagne-vulgo dicti, juxta comitatum Boloniensem sili*, à Martin Du Quesnoy (21 août), par décès de Josse Mailard, sur la présentation d'Adrien Herlin, abbé de Ruisseauville (° 92 v°). — Chapelle de S<sup>te</sup> Maur de la cathédrale, à Philippe Verloing (9 septembre), par résignation d'Oudard Martel, avec permutation pour la chapelle chorale de S<sup>te</sup> Catherine dans l'église de S<sup>te</sup> Amé de Douai (° 93). — Canoniat de S<sup>te</sup> Pol, à Claude Vinot (25 septembre), par décès de François de Viennes (° 93 v°). — Cure de Pierremont, à Jean Penel (29 septembre), par décès du même, sur la présentation de l'évêque d'Ypres (° 94 v°). — Cure de Bourthes, à Pierre Le Roy, bachelier-ès-décrets (8 octobre), par décès de Jean Broquevielle, mort dans le mois d'octobre, affecté aux gradués (° 95). — Cure d'Ardes, à Antoine Tenor (13 octobre), par décès de Nicolas Delattre, sur la présentation de Godefroi Le Hardy, abbé de S<sup>te</sup> Jean au Mont-lez-Thérouanne, à cause de l'abbaye de La Capelle, unie à son monastère (° 96). — Prieuré de Beaurains, *de Belloramo*, au fr. Jean Argenteau, religieux de S<sup>te</sup> Bertin (18 octobre), par résignation en cour de Rome de François Cruquet (° 96 v°). — Démission de la cure de Cavron par Antoine-Bauchant, présentée (13 décembre) par Antoine Dedolot, doyen de chrétienté de Francq; provisions de cette cure pour Walleraud Dourlen, avec permutation de la chapelle de S<sup>te</sup> Nicaise dans la collégiale de S<sup>te</sup> Martin d'Hesdin (° 97 v°).

**1582.** — Démission de la cure de Wismes, *cum suo succursu Scti Petri à sanctes* (8 janvier), par Baudouin Boutoille; provisions de la même cure, pour Pierre Belin (° 99). — Cure de S<sup>te</sup> Martin de Marck, *Marcy*, à Benoît Le Prestre (9 janvier), par décès de Jean Caron (° 99 v°). — Même cure, à Jean

Le Febvre (25 janvier), sur la présentation de Godefroi Le Hardy, comme abbé de La Capelle (° 100). — Cure de Beutin, avec son secours d'Altin, à François Aux-Enflans (14 février), par décès de Jean Papin (° 100 v°). — Cure de Marck, à Hubert Fontaines (19 février), sur la présentation de l'abbé de Selincourt, diocèse d'Amiens (° 101). — Cure de Sempy, à Jean de La Hagne (26 février), par incapacité de Gilles Maisne (° 101 v°). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Jean Du Prey (6 mars), par résignation de Jacques, avec permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup> Maur de l'église de S<sup>te</sup> Aldegonde, à S<sup>te</sup> Omer (° 102). — Démission de la chapelle de S<sup>te</sup> Catherine de Fauquembergues (8 mars), par Jean Vincent; provisions de ladite chapelle pour Charles Destrées (° 102). — Cure de S<sup>te</sup> Pierre de Monchy-Cayeux, à François Lolieur (m. d.), par décès du précédent titulaire; témoin, Nicolas Lavernot, oré de S<sup>te</sup> Tricat, doyen de chrétienté d'Ardes (° 103). — Démission de la cure de Bergueneuse, *sancti Leodegarii de Bergueneuse, cum suo succursu d'Esquire*, présentée par Pierre Paillet (9 mars), au nom de Thomas Thiemhault; provisions de ladite cure, pour Nicolas Porquer (° 103 v°). — Cure de Monchy-Cayeux, à Antoine Poeler (13 mars), par décès de Pierre De Croix, sur la présentation de Blaise Surelle, personnel du lieu (° 104 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Jean l'Évangéliste du Maisnil, à Pierre Truffier (30 mars), par résignation de Jean Hannot; démission de ce dernier (° 104 v°). — Canoniat de Boulogne, de nouvelle institution, à Sébastien Lymen, Antoine Moizier, Jean de Maillefeu et Jean Du Crocq, anciens religieux de Notre-Dame de Boulogne (1<sup>er</sup> avril), par actes distincts et séparés (° 105-106). — Démission de la cure de S<sup>te</sup> Sauveur d'Aubio (17 avril), par Jacques de Walles; provisions de la même cure pour Jean Marquant (° 106 v°). — Cure de Dosvres, *de Diuernia*, à Firmin Caffier (24 avril), par décès d'Adrien Loquety (° 107). — Chapelle de la cathédrale, *ad altare de la Blanche Mère Dieu*, à Simon Payen (25 avril), par résignation en cour de Rome de François Couvrechef (° 107 v°). — Cure de Reclinghem, *cum suo succursu de Dennebraucq*, au fr. Louis Cadart, religieux de S<sup>te</sup> Jean-Baptiste-lez-Bailleul (2 mai), par décès de Jean Guffroy, sur la présentation de Jean Vander Heyden, abbé de ce monastère (° 108 v°). — Cure de N.-D. de Clenleu, avec son secours de Bimont, à Jean Belin (m. d.), par décès de Pierre Le Sergent, sur la présentation de Pierre Cauwel, écuyer d'Ypres (*ibid.*). — Cure de Fiefs, à Robert de Croix (m. d.), par décès de Jean Bauchere, sur la présentation des chanoines en dignité du chapitre d'Ypres (° 109). — Démission de la

euve de Desvres (8 mai), par Firmin Caffier, avec permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup> Marguerite, dans la collégiale du château de Lucbeux, diocèse d'Arras; provisions de Desvres pour Martin Le Noir (m. d.); témoins, Thomas du Wicquet, maître du lieu, *maître ejusdem loci de Diervilla*, et Jean du Wicquet (° 109 v°). — Cure de Belle avec son secours d'Houllefort, à Adrien Parmentier (8 mai), par décès de Nicolas Hoier (° 110 v°). — Démission (10 mai) de la cure de Beutin, *Butthin*, par François-Aux-Enfants; provisions de ladite cure pour Jean de Floqués (*ibid.*). — Personnat de Fléchin, à Toussaint, *Tussano*, Toulrau, prêtre du diocèse de Mâcon (11 mai), par décès de Jacques de Lannoy (° 112). — Cure de Brexent, à Charles Berthe (28 mai), par résignation de Jean de Floqués; démission (m. d.) de ce dernier (° 112 v°). — Cure de Crémarest, à François de Lormel (29 mai), par incapacité et non-résidence de Jean Le Page (° 113). — Cure de Guines, à François Gigault (7 juin), par décès de Wulfran de La Haye (° 113 v°). — Cure de Bergueneuse, *Berguineuze*, à Augustin Braban (9 juin), par incapacité de Nicolas Porquier, dominicain du couvent de S<sup>t</sup>-Omer (*ibid.*). — Écolâtrie de la collégiale de S<sup>t</sup>-Pol, à Jean de Moronval (23 juin), par résignation de Pierre-Martin, avec permutation pour la couterie, *custodiam*, de l'église de Poucreux (*sic*), diocèse de Tournay (° 114). — Cure d'Echinghen, à Sébastien Lymen (27 juin), par décès de Pierre Évrain, sur provisions de cour de Rome (° 114 v°). — Cure de Marck, à Benoît Le Prebtre (15 juillet), par décès de Jean Caron, sur provisions de cour de Rome (*ibid.*). — Même cure, à Jean Courcault (23 juillet), sur semblables provisions (° 115). — Démission de la cure de Bourthes (1<sup>er</sup> août), par Pierre Le Roy; provisions de cette cure pour Claude Vinot (° 115 v°). — Cure de S<sup>t</sup>-Michel de Cormont, à Pierre Gellée (m. d.), par résignation du précédent (° 116 v°). — Démission de la cure de Menneville, par Germain Des Coustures (18 août), en présence de Jean Cottin, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas au bourg de Boulogne; provisions de Menneville, *cum suis succursibus*, pour Robert Le Vasseur, acolyte du diocèse (° 116 v°). — Cure d'Hesmond, à André de Willocot (8 octobre), par décès de Martin Crendalle (° 117 v°). — Cure d'Acquin, à Jean de Labroie (m. d.), par résignation de Guillaume Martin et sur la présentation de Vast de Grenet, abbé de S<sup>t</sup>-Bertin (° 118). — Cure de S<sup>t</sup>-Omer de Louches, à Jean Suet (11 octobre), par résignation de Nicolas Martel (° 118 v°). — Démission de la cure de Marck (29 novembre), par Benoît Le Prebtre; provisions de la même cure pour Émile Jacomet (° 119). — Cure d'Éper-

lecques, à Jean de Grèves (1<sup>er</sup> décembre), par décès de Guillaume Rolland (° 119 v°). — Cure de S<sup>t</sup>-Pierre de Thiembroune, à Philippe Glachon (3 décembre), par décès de Robert Herme (° 120). — Cure de Burbure, à Jacques Gardier (20 décembre), par décès du précédent titulaire (° 120 v°).

**1583.** — Vicariat perpétuel de S<sup>t</sup>-Nicolas *in Burgo Bolognensi*, à Nicolas Dardenne (17 janvier), par décès de Jean Gollin, avec cette clause : « ad onus tamen quod dictus Dardenne tenebitur nobis solvere, singulis annis, in festo Nativitatis Domini nostri Jesu Christi, summam quinquaginta librarum thronensium, pro recognitione juris patronatus » (° 121). — Démission de la chapelle de S<sup>te</sup> Catherine de Fauquembergues (19 janvier), par Jean Bienaymé; provisions pour Vast Germaio (° 121 v°). — Cure de Samer, *Sancti Martini de Samer au Bois*, à Bertin Mielbœ (26 janvier), par décès de François De De Pouve (° 122). — Cure de Nielles-lez-Bléquin, à Jean Dalongeville (27 janvier), par décès de Jean Sagot (° 122 bis). — Cure d'Herly, à Adrien Raoul (28 janvier), par décès de Mathieu Leulie, sur la présentation d'Oudard du Biés, prieur de S<sup>t</sup>-Walbert dudit lieu (° 122 bis). — Canonique de Fauquembergues, à Pierre Tris (29 janvier), par décès de Jean Devin (° 122 bis v°). — Chapelle du Petit-Crucifix, « *alias Tabari* », de la cathédrale, à Claude Vinot (8 janvier), par décès de Nicolas Du Hamel (° 123). — Cure d'Isque, à Toussaint Blandurol (17 février), par décès du même (° 123 v°). — Chapelle du Lucquet, de la cathédrale, à Philippe Guillot (18 février), par décès de Nicolas de Haffrengues (*ibid.*). — Portion de la cure d'Étaples, *unam portionem ecclesie parochialis loci d'Étaples*, à Jean Trachart (24 février), par décès de Guillaume Suin (° 124). — Cure de Croissette, à Antoine Rolland (5 mars), par décès de Philippe Éverard (*ibid.*). — Cure de Rinxent, *Sti Martini loci de Ringuessent*, avec son secours d'Hydrequent; à André de Willocot (m. d.), par décès de Nicolas de Haffrengues (° 124 v°). — Prieuré de S<sup>t</sup>-Pierre de Rumilly, de *Remillaco Comitis*, à Simon du Wicquet (9 mars), par résignation en cour de Rome de Louis de Marguerie (° 125). — Démission de la cure de Condette et de son secours d'Hesdingneul, *Hesdingneul*, par Damien Du Quesnoy (15 mars), en faveur de Jean Huault; provisions pour ce dernier (° 125 v°). — Cure de Nielles-lez-Bléquin, à Damien Du Quesnoy (22 mars), par résignation de Jean Dalongeville (° 126). — Cure de Nordausques, *Sti Martini de Nort Ausque*, à François Soullart (26 mars), par décès de Jean Le Gay (° 126 v°). — Démission de la cure d'Hesmond (m. d.), par André de Willocot; provisions

pour Jean Hibon (° 126 v°). — Démission d'un canonicat de S<sup>t</sup>-Pol (4 avril), par Claude Vinot, en faveur de Louis de Cocquemot; provisions de ce dernier, acte incomplet (° 127 v°). — Chapelle de N.-D., dans l'église de Rebreuves-sur-Cauchie, à Antoine-Platel (8 avril), par incapacité du possesseur, ou carence de titulaire (° 128 v°). — Cure de Maxak, à Augustin Bayard, chanoine de l'église *Sci Quiriaci de Prunino*, diocèse de Sens (3 juin), par décès de Jean Courcault, sur provisions de cour de Rome (*ibid.*). — Cure de Journy, à Jean Cocu (10 juin), par décès de Simon Garin; témoin, Robert Houbronne, bailli de Brunembert (° 129). — Démission de la chapelle de S<sup>t</sup>-Matthieu, de la cathédrale, par Germain Coppin, représenté (14 juin) par Jean Lambert, sergent-massier du Chapitre, *capituli Bolognensis satelles et accensus*; provisions de la même chapelle, pour Antoine Moictier (° 129 v°). — Cure d'Étaples, *portionem dextri lateris*, à Nicaise Marchier (28 juin), par décès de Robert Laisné (° 130). — Cure de Montcavrel, *Sti Quintini loci d'Emy, cum suo succursu de Recque*, à Nicolas Morin (27 juin), par décès de Jean Guillebert; témoins, Jacques Carré, lieutenant à Montcavrel, et Nicolas Bonet, lieutenant à Sempy (° 130 v°). — Cure de Vieille-Eglise, à Benoît Le Prebtre (2 juillet), par décès de Martin Brasseur (*ibid.*). — Cure de S<sup>t</sup>-Léger de Bonningues-lez-Andres, *Bonninghes*, à Innocent Bado (5 juillet), par résignation en cour de Rome de Jean (° 131). — Prieuré de S<sup>te</sup> Christine de Labeuvière, *de Beveria*, au fr. Gérard Gaultier, religieux de S<sup>t</sup>-Sauveur d'Anchin (3 août), sur provisions de cour de Rome (° 131 v°). — Démission de la cure de Journy (9 août), par Jean Cocqu; provisions de ladite cure pour Antoine Machne (° 132 v°). — Cure de Courset, à François-Aux-Enfants (1<sup>er</sup> septembre), par décès de Laurent Mareschal (° 133). — Cure de S<sup>t</sup>-Pierre-lez-Calais, à Jean Thyboul (6 septembre), par décès de Vincent Collinet (° 133 v°). — Cure de Rebreuvette, à Jean Monchiet (13 septembre), par décès de François Le Dru, sur la présentation de Gaspard Grunget, abbé commendataire de S<sup>t</sup>-Barthélemy de Noyon (*ibid.*). — Démission de la chapelle de S<sup>t</sup>-Maur, *dextri lateris*, de la cathédrale (27 septembre), par Philippe Verloing, avec permutation pour une Écoterie de S<sup>t</sup>-Omer, « *unius scoterie perpetue domus in clauistro ecclesie cathedralis divi Audomari fundata* »; provisions de S<sup>t</sup>-Maur, pour Martin Ballin (° 134). — Démission de ladite chapelle par le même (28 septembre), en faveur d'Adrien Le Vasseur; provisions en conséquence pour ce dernier (° 134 v°). — Prieuré d'Herly, à Claude Vinot (29 septembre), par décès d'Oudard du

Biés (° 135 v°). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Éloi, de la cathédrale, à Hector Monet (2 octobre), par décès du précédent titulaire (° 136). — Démission de la chapelle de Frametzelles (3 octobre), par Martin Ballin; provisions de ladite chapelle, pour Hector Monet, avec permutation de la chapelle de S<sup>t</sup>-Éloi (° 136 v°). — Cure de Ruiseauvill, au fr. Nicolas Le Clercq, religieux de cette abbaye (6 octobre), par révocation du fr. Hector Le Ratte, sur la présentation d'Adrien de Herlin, abbé *Beate Marie in nemore* (° 137 v°). — Cure de S<sup>t</sup>-Laurent de Quiestde, à Nicolas Le Grain (11 octobre), par décès de Pierre Yéron (*ibid.*). — Démission de la cure de Menneville (m. d.), par Robert Le Vasseur; provisions de cette cure pour Jean Lavoyne (° 138). — Démission du vicariat perpétuel de S<sup>t</sup>-Nicolas, *in Burgo Bolognensi* (m. d.), par Jean Dardennes, *signé Dardane*; provisions dudit, pour Robert Le Vasseur (° 139). — Cure de Vieille-Eglise, à Jean Lombart (14 octobre), par décès de Benoît Le Prebtre (° 139 v°). — Cure de Suais-les-Pernes, à Adrien Pesel (20 octobre), par résignation de Thomas, sur la présentation de Pierre Lœurin, abbé de Blangy (° 140). — Cure de Lozinghem, *Sti Richarii loci de Losenguen*, à Michel Thorillon (27 octobre), par résignation de Jacques Carpentier, avec permutation pour une chapelle de S<sup>t</sup>-Nicolas, *loci Auchie* (° 140 v°). — Cure de Campagne-lez-Boulonnais, à Jean Du Puis (14 novembre), par résignation de Martin Du Quesnoy (*ibid.*). — Cure de S<sup>t</sup>-Léger de Beutin, avec son secours d'Atin, à Jean de Fontaines (18 novembre), par résignation en cour de Rome de Gilles Bochoit (° 141). — Résignation d'un canonicat de la cathédrale (22 novembre), par Jean Bridelle; provisions dudit, pour Simon du Wicquet (° 141 v°). — Résignation d'un autre canonicat (1<sup>er</sup> décembre), par Guillaume de Willeron; provisions dudit, pour Claude de la Planche, expédiées par Jean de Maillefeu, vicaire général (° 142 v°). — Cure d'Ambletause, *Ambletewe*, à Jean Du Bois (2 décembre), par décès du précédent titulaire, sur la présentation de l'abbé de Samer (° 144).

**1584.** — Cure de S<sup>t</sup>-Silvin de Wicquinghen, à Jean de Selincourt (5 janvier), par décès de Toussaint de Widenen et sur la présentation de l'archiprêtre de la cathédrale d'Ypres (° 144 v°). — Cure de S<sup>t</sup>-Thomas de Coupelle-Vieille, au fr. Louis Cadart, religieux de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont-lez-Bailleur (m. d.), par décès de Jean de Crépy (*ibid.*). — Cure de Reclinghen, à Mailloin, ou Mailloin (Maclovio?) Crespin (m. d.), par résignation de Louis Cadart et sur la présentation de l'abbé du même monastère (° 145). — Démission de la cure de N.-D. de



Rumilly, *loci de Remilly*, par Jean de Selincourt (14 janvier); témoin, Jean Le Bacre, prêtre, organiste de la cathédrale; provisions de ladite cure, pour Nicolas Macquerel, « alias de la Bouilloie » (1443 v°). — Cure de Selles, avec son secours de Brunembert, à François Le Gay (19 janvier), par décès de N. Honbilar (ibid.). — Cure de Marenla, à Marand de Baillou (27 janvier), par résignation d'Antoine de Lacroix, avec permutation pour l'église de St-Wulfran, *lieux St-Wulfric*, de Rue, diocèse d'Amiens (1446 v°). — Cure de Jouray, à André Grumel (7 février), par résignation d'Antoine Machin (1447). — Personnat d'Enquin, à Folcard Van Achelen, clerc du diocèse de Namur (18 février), par résignation d'Henri Van Broucke, avec permutation pour la chapelle des St-Hubert et Sébastien de Furciau (sic), c.-à-d. de Furnaux, même diocèse (1447 v°). — Canoniat de St-Pol, à Jean Léneglez (1448-mars), par résignation de Jacques de Lengaigne, avec permutation pour la chapelle de St-Maur de l'église de St-Aldegonde, à St-Omer (ibid.). — Chapelle de Notre-Dame d'Aix-en-Issart, *Aix-en-Issart*, à Jean Chéron (13 mars), par décès d'Oudard du Bies, sur la présentation de l'abbesse de St-Austreberthe de Montreuil (1448). — Cure de Bonningues-lez-Calais, *Bonninghes*, à Jean Ricquer (15 mars), par décès de Gui Toupille, sur la présentation de Jean du Bois, abbé de Sameraco in bosco (1448 v°). — Démission de la chapelle de St-Antoine, de la cathédrale (15 juin), par Jean Bade, en faveur d'Innocent; provisions de ladite chapelle pour ce dernier (1450). — Cure de Grôches, à Jean Becquet (19 juin), par résignation en cour de Rome de Guillaume de Vismes (1451). — Pénitencerie de la cathédrale, à Jean Falluel (9 septembre), par résignation en cour de Rome de François Aux-Enfants (1451 v°). — Démission d'un canoniat de Fauquembergues (28 septembre), par Jean Thiébault; provisions dudit, pour Antoine Cadel (1452 v°). — Prébende subdiaconale de la même église, à Jean Thiébault (29 septembre); par décès d'Adam Le Caron (1453). — Démission de la chapelle de St-Barbe de Menneville et du personnat d'Énoq (23 octobre), par Amadis de la Planche, avec permutation pour la chapelle de St-Nicolas, dans l'église collégiale d'Hesdin; provisions de la chapelle et du personnat de Menneville pour Pierre Le Barbier (1453 v°). — Démission d'un canoniat de St-Pol, par Jacques de Walles (2 novembre), avec permutation pour la cure de Monchy-Cayeux; provisions dudit canoniat, pour Antoine Poeler, de Monchy-Cayeux, pour De Walles (1456). — Démission de la cure de St-Maurice de Courset (13 novembre), par Fran-

çois Aux-Enfants, avec permutation pour la cure de Brexent; provisions de Courset, pour Charles Berthe (1457). — Cure d'Oye, à un titulaire dont le nom est resté en blanc (15 novembre), par décès de Jean Jacques, même cure, à Simon du Wicquet (16 novembre); sur la présentation de Godefroi Le Hardy, abbé de St-Jean-au-Mont de La Capelle (1458). — Démission de la cure de St-Wandrille d'Outreau (19 novembre), par Jean Boucher; provisions en conséquence, pour Jean Fraudebos, religieux profès de l'abbaye de St-Vulmer de Boulogne (1459 v°). — Démission de la cure de Mametz (21 novembre), par Jean du Bur; provisions de la même cure, pour Philippe Surèle (1460). — Démission de la cure de Fiefs (24 novembre), par Robert De Croix, avec permutation pour une chapellenie du grand autel, *dextri lateris chori*, de St-Pierre d'Aire; provisions de Fiefs pour Jean Robin (1460 v°). — Cure de St-Pierre de Pernes, avec son secours de Floggingham, à Josse Bosquillon (26 novembre), par décès de Jacques Chop, sur la présentation de Jean Des Planques, prieur de St-Pry-lez-Béthune (1461). — Démission de la cure de Brexent (28 novembre), par François Aux-Enfants; provisions de ladite cure, pour Augustin de Brabant, aote incomplet (1461 v°). — Cure de St-Médard d'Oye, à Émile Jacomet, clerc du diocèse de Turin (29 novembre), par décès de Jean Jacques, sur la présentation de Michel Le Vasseur, religieux de St-Denis et abbé français de La Capelle (1462 v°). — Démission de la cure de Ligny-lez-Aire (19 décembre), par François Le Roy, avec permutation pour la cinquième chapelle de St-Maur dans l'église de St-Aldegonde, à St-Omer; provisions de ladite cure, pour Pierre de Fontaines (1462 v°).

**1465.** — Cure de N.-D. de Lières, à Jacques Preudhomme (3 janvier), par décès de Jean Foubert (1463 v°). — Écolâtrerie de St-Pol, à Jean Pillot (m. d.), par résignation de Jean de Moronval (ibid.). — Démission de la cure d'Alincourt, *Sti Richarii*, par Philippe-Guillot (10 janvier), en faveur de Michel L'Éveillé; provisions en conséquence, pour ce dernier (1464). — Cure de St-Martin d'Heuchin, à Jacques de Walles (17 janvier), par résignation de Maxime Cotterel, avec permutation pour Monchy-Cayeux; provisions de cette dernière cure, pour Maxime Cotterel (1464 v°). — Cure de Wicquinghen, à Marand Rogier (18 janvier), par incapacité de Jean de Selincourt (1465 v°). — Cure de... à Sébastien Lyman (s. d.), aote incomplet (ibid.). — Cure de St-Étienne, avec son secours de St-Léonard, à Jean Fraudebos (4 février), par décès de Matthieu Cardon (1466 v°). — Cure de

Nordausques, *Nort Ausque*, à Pierre Broutin (5 février), par décès de François Soullart (ibid.). — Démission de la cure de St-Martin de Grouches (18 février), par Jean Hecquet; provisions de la même cure, pour Guillaume de Vismes, sur la présentation de Jacqueline de Hyermont, abbesse de St-Michel de Doullens (1467). — Démission de la cure de St-Pierre-lez-Calais (15 mars), par Jean Thibault; provisions en conséquence, pour Nicolas Vollet (1468). — Cure d'Oye, en cour de Rome (m. d.), pour Émile Jacomet (1468 v°). — Cure de Marenla, avec son secours de St-Austreberthe de St-Deneux, *Saintenauve*, à Pierre Maloult (21 mars), par résignation de Marand de Balceul; démission de Marenla (m. d.), par ce dernier (1469 v°). — Cure d'Oye, à Maceo *seu Macato Rolin*, prêtre du diocèse du Mans (29 mars), par décès de Jean Jacques, sur provisions de cour de Rome (1470). — Même cure, à Jean Ricquer (9 mars), par incapacité de Jean Biais, sur provisions semblables (1470 v°). — Personnat de Maizières, à Pierre Bouquêt (6 avril), par résignation de Louis de Polhoy, avec permutation pour la chapelle de St-Maur de la paroisse de St-Sauveur, secours de Chocques, diocèse de St-Omer (1471 v°). — Démission de la cure de St-Pierre de Westeque (18 avril), par Martin Guy; provisions de ladite cure, pour Jean Pruvost (1471 v°). — Démission de la cure de Marck (24 avril), par Jean Ricquer; provisions en conséquence, pour Émile Jacomet (1472 v°). — Démission de la chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale (3 mai), par Charles Roze; provisions de la même chapelle, pour Denis de La Tour (1473). — Démission de la cure d'Outreau (8 mai), par Jean Fraudebos; provisions de la même cure, pour Antoine Frameri, religieux de St-Vulmer de Boulogne, présenté par René de Joigny, son abbé (1474). — Cure de Marck, à Émile Jacomet (m. d.), par résignation en cour de Rome de Benoît Le Prestre (1474 v°). — Cure de Linzeux, à Adrien Corne (31 mai), par résignation d'Antoine Cauwet, avec permutation pour une chapelle du grand autel, *dextri lateris chori*, de St-Pierre d'Aire (1478). — Démission simple de la cure de Rinxent (5 juin), par André de Willcoot; et provisions de la même cure, pour Robert Rault (1475 v°). — Démission d'une portion de la cure d'Étaples (15 juillet), par Jean Trachart; provisions de la même, pour Jean Le Maire (1478). — Cure de St-Marguerite d'Hardinghen, à Jean Hentin (26 juillet), par résignation en cour de Rome de Jacques Des Érables (1479). — Cure de Recques et Polincove, à Florent Davary (6 août), par décès de Philippe Olliette, sur la présentation de Jean Six, évêque de St-Omer et prévôt de N.-D. de

Watten (1479 v°). — Chapelle de St-Maurice de Leulinghen, secours d'Esquerdes, à Jean Lohier (13 août), par résignation de Jean Le Brune, avec permutation pour la chapellenie de St-Robert, dans l'église des Trinitaires d'Arras (1480). — Cure d'Herlin, *Herlin le Sroc*, à Jacques Martin (m. d.), par résignation d'Antoine Pichon, avec permutation pour un autre bénéfice non désigné (ibid.). — Cure d'Oye, à Pierre Garnier (21 août), par décès de Jean Jacques, sur provisions de cour de Rome (1480 v°). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à Denis Olyve (13 septembre), par décès de Nicolas Le Barbier (1481 v°). — Cure de Recques et Polincove, à Nicolas de Roncq (5 octobre), par résignation de Florent Davary (1482 v°). — Cure de Balinghen, *Bavelinghen*, à Jean Hentin (9 novembre), par décès de Jean Le Vacquer, sur la présentation de l'abbé d'Andrés *in Ardea* (1483). — Prieuré d'Herly, *Sti Walberti, alias Goberti*, à Nicolas Maugis (12 novembre), par l'incapacité de Louis Piquet (1483 v°). — Cure de Wille, à Jean Des Essars (21 novembre), par décès de Guillaume du Sommerard (ibid.). — Cure de St-Pierre de Guines, à Jean Darras (m. d.), par décès de Matthieu Rembault (1484). — Cure de Coulogne, à Philippe Martin (23 novembre), par décès de Charles Blondel (1484 v°).

**1486.** — Chapelle de St-Maurice de Leulinghen, à Pierre Le Maire (2 janvier), par résignation de Jean Lohier, avec permutation pour la chapelle de N.-D. de l'hôpital du Soleil, *prope et extra muros Sti Audomari* (1488). — Cure de Marck, à Antoine Bertoul (22 décembre 1488), par décès d'Augustin Bayart, sur la présentation de Le Vasseur, abbé de la Capelle (1485 v°). — Cure de St-Martin de Cavron, à Nicolas Robillart (8 janvier 1486), par résignation d'Antoine Baubon (1486). — Chapelle de N.-D. de *Lyencourt*, à Simon Bourgeois (8 février), par résignation d'Adrien Billau, sur la présentation de Georges Belot, abbé du Mont-St-Éloi, et avec permutation pour la chapelle de St-Agnès, paroisse de St-Nicolas-en-Atre, rue de Baudimont, à Arras (1486 v°). — Vicariat perpétuel de St-Nicolas *in burgo Boloniensi*, à Maxime Cotterel (4 mars), par résignation de Robert Le Vasseur (ibid.). — Démission de la cure de St-Martin de Sangatte (15 mars), par Firmin Boitte, en présence de Gilles de Williers, vice-curé de Sombres; provisions de cette cure pour Quentin de Hersin (1487). — Prieuré de *Saint-Bertou de Renty*, à Jean de Léon, religieux de St-Sauve de Montreuil (19 mars), par incapacité *ex iustis* Bienaymé, sur provisions de cour de Rome (1487 v°). — Nouvelle démis-



sion de la cure de Sangatte par Firmin Bouette (21 mars), en présence d'Oudard Hénocq, vice-curé d'Échinghen; provisions de Sangatte, pour Robert Roussel (n° 189). — Cure de Luchy, à François De Zurie (14 avril), par décès de Guillaume De Croix, sur la présentation d'Adrien Poullain, abbé de St-Silvin d'Auchy (n° 190). — Cure de Sangatte, à Robert Roussel (15 avril), par décès de Firmin Boitla (ibid.). — Cure d'Oye, à Jean Du Flos (19 avril), sur provisions de cour de Rome; témoins de l'acte, Jean Le Vasseur, chapelain de l'église paroissiale de Lacres, et Mathurin Ricourt, rédacteur greffier de l'Officialité, *actuarius et scriba curie nostre spiritualis* (n° 190 v°). — Chapelle de l'hôpital de Liétras, à Jean Crespin (5 mai), par décès de Pierre Cunquet, sur la présentation de demoiselle Jacqueline de Girault, veuve de noble homme Jean de Zombergues, écuyer, seigneur dudit lieu (n° 191). — Chapelle, dite de *Pons*, dans l'église de Coyeques, à Jean Le Febvre (30 mai), par décès de Gaspar Philipps, sur la présentation de l'abbé de St-Bertin; témoins, Jérôme Caron, curé de Lambres (ibid.). — Cure de Monchy-Cayeux, à Guillaume Thellier (10 juin), par décès d'Antoine Pelet, sur la présentation de Blaise Sorelle, curé de Moule, personnel du lieu (n° 191 v°). — Cure de St-Firmin de Marles, à Renaud Lyonard (12 juin), par décès de Guillaume Bailla (n° 192). — Chapelle in domo leproserie de Cocquempot, *juxta limites parochie de Beaurainville*, à Jean de Zembourg (s. d.), par résignation en cour de Rome de Sulpice Du Pont (n° 192 v°). — Démission de la cure d'Alinethun (28 juin), par Michel L'Éveillé; provisions de la même cure (m. d.), pour Jean Maufet (n° 193). — Démission de la cure de St-Laurent de Bournonville (1<sup>er</sup> juillet), par Laurent Pocque; provisions de la même cure (m. d.), pour Jacques Dierré (n° 193 v°). — Cure d'Oye, à Antoine Bertoul (11 juin), par résignation en cour de Rome d'Émile Jacomelli, « alias Jacomel » (ibid.). — Cure de Marck (m. d.), à ce dernier, sur provisions de cour de Rome (n° 194 v°). — Prieuré d'Andres, à Jacques Dieu (23 juillet), par incapacité de Louis Picquet, sur provisions de cour de Rome (ibid.). — Cure d'Érin, à Firmin Hannot (18 août), par décès de Jean de Vys, sur la présentation de Warrier de Davra, abbé d'Anchin (n° 195 v°). — Cure de Beutin, *Ruthin*, à Pierre Cappot (20 août), par décès de Jean de Fontaines (ibid.). — Démission de la cure de St-Omer d'Estrées (29 août), par Pierre Langlois; provisions de ladite cure (m. d.), pour Matthieu Colin (n° 196). — Cure de Brexent, au fr. Jean Le Fort, religieux de Longvillers (2 septembre), sur la présentation de l'abbesse de St-Austreberthe de Montreuil, par résigna-

tion d'Augustin de Brabant (n° 197). — Cure de St-Vaast d'Herniecourt, à Vincent de Le Warrenne (14 septembre), par décès de Charles de Libessart (ibid.). — Prieuré de Renty, de *Rentiac*, à Dom Arnaud de Courteville, religieux de St-Bertin (30 octobre), sur provisions de cour de Rome (n° 198). — Démission du même prieuré par le même (3 novembre), en faveur du fr. Jean de Nonneben, religieux de St-André-au-Bois, diocèse d'Amiens; provisions (m. d.), pour ce dernier (n° 198 v°). — Démission de la cure de Rinxent (m. d.), par Robert Raoul, avec permutation pour la cure de Marquise; démission de Marquise (m. d.), par Jean Raoul; provisions de ladite cure, pour Robert Raoul; et de Rinxent (m. d.), pour Jean Raoul (n° 199 v°). — Autres provisions de la cure de Marquise, pour Hubert de Fontaines (6 novembre); par décès de Jean Raoul, sur la présentation de Jean de Maillefeu, prieur de Beussent (n° 200 v°). — Cure de Bernicelles, au fr. Sébastien d'Aire, carme de Montreuil (12 novembre), par décès d'Étienne Masse (n° 201 v°). — Démission de la cure de Brexent (13 novembre), par Jean Le Fort; provisions en conséquence (m. d.), pour Jean Parmentier (n° 202). — Cure d'Hardinghen, à Jean Desmaretz (24 novembre), par résignation du précédent titulaire (n° 202 v°). — Chapelle de St-Croix de Wavrans, de Felvin, à Jean Thérêt (29 novembre), par décès de Pierre Penel (n° 203). — Même chapelle, à Jean de France (30 novembre), sur provisions de cour de Rome (n° 204). — Cure d'Alette, à Jean Le Chéron (29 décembre), sur la présentation de l'abbesse de St-Augustin de Montreuil (n° 204 v°). — Canonical, de la cathédrale, à François Chénat (m. d.), par décès de Sébastien Lymen (ibid.). — Cure de Fréthun, *Fretum*, à Augustin Aclouque (31 décembre), par décès de Matthieu Casier (n° 205).

**1587.** — Démission de la cure de Verchin (3 janvier 1587), par le fr. Jean Le Jeune, religieux de St-Josse-au-Bois, *alias de Dampmartin*, avec permutation pour la cure de Tigny, diocèse d'Amiens; provisions de Verchin (m. d.), pour le fr. Louis d'Ostrel, religieux du même monastère (n° 206). — Cure d'Échinghen, à Laurent de Pocque (5 janvier), par décès de Sébastien Lymen (n° 206 v°). — Cure de Rodelinghen, à Nicolas Garet (13 janvier), par résignation en cour de Rome de Florent Brunel (n° 207). — Chapelle de St-Michel du château de Montcavrel, à Jacques Le Roy (20 janvier), par décès de Wallerand Boutellier, sur la présentation de Jean de Monchy, seigneur du lieu; témoins, Guillaume Passeleu, curé d'Andrehem (n° 207 v°). — Cure de St-Léger du Haillécloque, à Paul Crépin (22 janvier), par résignation d'Antoine de Hollande, sur la présenta-

tion de Robert d'Andrehem, abbé de St-Sauveur de Ham (n° 208). — Cure d'Alette, à Grégoire Boucher (28 janvier), par incapacité de Jean Seron (n° 208 v°). — Chapelle de Cocquempot, de Beaurainville, à Guillaume Broffort (3 février), par résignation de Sulpice Du Pont et sur la présentation d'Eustache de Croy, écuyer, seigneur du lieu (ibid.). — Démission de la cure de Maninghen-au-Mont et de son secours de Pillefaux (13 février), par Florent Olive; provisions de ladite cure (m. d.) pour Denis de La Tour (n° 209). — Démission de la cure de Samer (19 février), par Bertin Mielliet; provisions en conséquence pour Jean Chrétien (m. d.), sur la présentation de Nicolas Chevalier, abbé du lieu (n° 209 v°). — Démission de la cure de St-Omer de Bléquin, et de son secours de St-Folquin de Ledinghen (10 mars), par Jean Le Febvre; provisions en conséquence (m. d.), pour Nicolas Le Berquier (n° 210 v°). — Démission de la cure de Rinxent (16 mars), par Robert Raoul, avec permutation pour la cure de Marquise; provisions de Rinxent, pour Hubert de Fontaines; de Marquise, pour Robert Raoul (n° 211). — Table alphabétique et chronologique du registre (n° 212-215).

G. 2. [Registre]. — In-folio et partie in-quarto, papier, 818 feuillets.

**1673-1685.** — Actes du Secrétariat. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS PERROCHEL. — Cure de St-Martin de Hames, à Louis Baudelique (2 janvier 1673), par résignation en cour de Rome d'Alexandre Hannichart, sous réserve d'une pension annuelle et viagère de 400 livres tournois, en faveur de Noël Clarentin, ancien curé (n° 1). — Cure de Samer, à Antoine Légrand, curé d'Offekerque (m. d.), par résignation de Claude Flahault (ibid.). — Cure de St-Pierre d'Aix-en-Issart, avec son secours de Maran, à Pierre Paporot (23 janvier), par résignation de Charles Radenne (n° 1 v°). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, à Jean-Baptiste Clément (25 janvier), par résignation d'André Boedens, avec permutation pour la chapelle du château de Blesel, à Blesy, transférée au monastère de St-André-lez-Aire, et sous réserve d'une pension annuelle et viagère de 100 florins (ibid.). — Cure de Burbure, à Jacques Cadart (m. d.), par décès de Julien de Lassus, et par incapacité de Robert Cappe, sujet présenté par l'abbé de St-Remi de Reims (n° 2). — Cure de Rôty, à Antoine Pasquelle (22 février), par résignation d'Antoine Julien (ibid.). — Démission de la cure de Pernes et Conteville (m. d.), par Antoine Pasquelle (n° 2 v°). — Commission de desservant à Adrien de Nielles (25 février), pour Pernes (ibid.). — Commission de doyen de chrétien du district de Filièvres (14 mars), pour Philippe Wiprey, curé d'Humières (ibid.). — Cure de Pernes (m. d.), à Adrien de Nielles (ibid.). — Cure de Samer, à Étienne Paumard (28 mars), par décès de Firmin Pollet (n° 3). — Permutation des cures d'Andresselles et de Bazinghen, par Pierre Hamin et Jean Hamerel, ce dernier représenté (m. d.) par Jean-Gabriel Guillaum, maître de musique, *symphoniarca*, de la cathédrale (ibid.). — Provisions d'Andresselles (m. d.), pour Jean Hamerel; de Bazinghen (m. d.), pour Pierre Hamin (n° 3 v°). — Chapelle de St-Antoine de Fléopin (4), à Eustache Baudelle (21 avril), par résignation d'Antoine Payelle, sur la présentation du comte de Marles, seigneur du lieu, et avec permutation pour une chapelle du grand autel de St-Pierre d'Aire (n° 4). — Cure de Rinxent et Hédrequant, *Hiderquen*, à Claude Barbée (12 mai), par décès de Jean Boulongne (ibid.). — Cure d'Ostreville et St-Michel, à Bertulphé Lymosin (24 mai), par décès de... (n° 4 v°). — Cure de Nunçq, à Claude Pruvost (m. d.), par décès de Jean Boistel (ibid.). — Portion de la cure de St-Pol, à Philippe Des Lions (30 juin), par décès de Jean Trossel (n° 5). — Cure de Cânters et Tramecourt, à Hugues Tily (m. d.), par décès de Melchior Machet (ibid.). — Cure de Coquelles, à Jean Caron (30 juin), par décès de Gaspard Molien (n° 5 v°). — Cure de Rinxent, à Chrétien Brûbien (11 juillet), par démission de Claude Barbée (ibid.). — Chapelle de St-Madelaine, de la cathédrale, à Valentin Petit, curé de Cormont et doyen du district de Freneg (13 juillet), par résignation en cour de Rome de François Caenet, avec permutation pour la cure de Tardighen (n° 6). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à Jean-Gabriel Guillaum (4 août), par décès de Jean Olive (ibid.). — Commission de doyen du district de Frévent, *Ferven* (8 août), pour Nicolas Bugniet, curé de Berleencourt (n° 6 v°). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, à André Mareschal (14 août), par décès de Claude Ulart (ibid.). — Démission de la cure d'Andresselles (26 août), par Antoine Mareschal, curé d'Étaples; provisions d'Andresselles (27 août), pour Thomas Mareschal (n° 7). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à Claude Flahault (31 août), par décès de Jean Olive et en vertu de ses grades; l'acte est daté du château de Brûbenbert (n° 7 v°). — Cure de Sempy, à François Faucher (12 septembre), par résignation en cour de Rome d'Honoré Bellar (ibid.). — Cure d'OEuf, à Augustin Becquart (30 septembre), par rési-

(1) Une annotation marginale renvoie, pour les charges de cette chapelle, à une ordonnance du 2 novembre 1690, qui se trouvait dans un registre antérieur, aujourd'hui perdu.

gation d'Eustache Samier, avec permutation pour la cure de St-Vaast de Frévent, *Fereng*, diocèse d'Amiens (° 8). — Cure d'Herbelles, avec ses deux secours d'Upén, *Upén*, d'amont et d'aval, à Philippe Le Rond (26 octobre), par décès de Téléphore Marquant (*ibid.*). — Refus d'accueillir (9 novembre) la présentation faite par l'abbé de Selincourt, diocèse d'Amiens, d'un sujet pour la cure de St-Tricat, par démission du fr. Philippe Mauborgue (° 8 v°). — Chapelle d'Ausque, paroisse de Tardinghen, à François Abot (23 décembre), par résignation en cour de Rome de François Pringot (*ibid.*). — Cure d'Alembon et Sanghen, à Gabriel de Lengaigne (27 décembre), par décès de N... Holbecq (° 9).

**1674.** — Cure de Longvillers et Maresville, à Pierre Vassal (16 janvier 1674), par résignation en cour de Rome de François du Riez (*ibid.*). — Chapelle vicariale de St-Antoine, de la cathédrale, à François Halart (20 janvier), par décès d'Antoine Le Roy (° 9 v°). — Cure de Belle et Houlefort, à Louis Capron, curé de Wicquinghen (14 février), par décès de N... de Manneville (*ibid.*). — Démission de la cure de Pernes (2 avril), par Adrien de Nielles; provisions de la cure d'Alinethun pour la même, par décès de Jacques Pleu-veret, de celle de Pernes, pour Jean Le Febvre (° 10). — Cure de Ligny-St-Flochel et Marquis, à Pascale Murau (4 avril), par résignation de Jean Viroult (° 10 v°). — Chapelle de St-Léger de Contes, à Pierre Nayet (17 mai), par résignation en cour de Rome d'Antoine Disqué (° 14). — Canonici de la cathédrale, à François Monet, diacre, licencié en théologie, associé de Sorbonne (18 mai), par décès de Jacques Morel (*ibid.*). — Chapelle ou personnat de Fléohin, à Claude-Louis-François Hesdin (25 mai), par résignation en cour de Rome de Nicolas Liault (° 14 v°). — Cure de N.-D. de Calais, à Mathias Dumats, prêtre du diocèse de Clermont (15 juin), sur provisions de cour de Rome, par suite de l'entrée en religion de Charles Doublart de La Bouverie (*ibid.*). — Cure de St-Michel de Fréthun, à André Ponthon, bachelier en théologie (18 juin), par décès de Jean Blondel (° 12). — Chapelle de St-Jean-Baptiste de Tardinghen, à Dominique Révérend (20 juin), par résignation en cour de Rome de Michel du Moncel (*ibid.*). — Cure d'Esquerdes, avec son secours de Leulinghen, *Lullinghen*, à Jean de Latre (m. d.), par décès de Jean Zunequin (° 12 v°). — Cure d'Hesdin-Labbé, à Jean Caron (22 juin), par décès de Jacques de La Rue (° 13). — Cure de Fréthun, à André Musnier (28 juin), par démission d'André Ponthon (*ibid.*). — Cure de St-Pierre d'Herly, à Antoine Candillier (30 juin), par résignation en cour de Rome de Jacques de

La Ruelle (° 13 v°). — Cure de Lières, à Jean Blondel (27 juillet), par décès d'Adrien Evrard (*ibid.*). — Cure de St-Léger, d'Hesdin-Labbé, à Pierre du Hamel, curé de Journy (2 août), par résignation de Jean Caron (° 14). — Cure de Journy, à Jean Queval (4 août), par résignation de Pierre du Hamel (*ibid.*). — Cure de Rumilly et Avesnes, à Sébastien Rembert (17 août), par décès de Pierre Mallet (° 14 v°). — Provisions de greffier de l'Officialité, pour Fursy Semeur (20 août), par décès de François (*ibid.*). — Cure de Samer, à Claude Flahaut, gradué (28 août), sur provisions de cour de Rome, par décès de Firmin Pellet (° 15). — Cure de N.-D. de Calais, à Nicolas Chesneau, du diocèse d'Angers (10 septembre), sur provisions de cour de Rome, par résignation de Charles Doublart de La Bouverie, avec permutation pour un canoniciat de St-Jean-Baptiste d'Angers, la Chanterrie de cette église, la chapelle de St-Jean-Baptiste « sur les pavez », paroisse de St-André de Châteaufort, et la chapelle de la Boucheffière de ladite paroisse (*ibid.*). — Chapelle de St-Maur, de la cathédrale, à André Macquet (15 septembre), par résignation de Barthélemy (° 15 v°). — Cure de St-Pierre de Brimeux, avec son secours de St-Maurice de Lépinoy, à Pierre Petit (5 octobre), par résignation en cour de Rome de Philippe de Lengaigne, à charge d'une pension annuelle et viagère de 300 livres (*ibid.*). — Cure de Wandonne, avec son secours d'Alinethun, à Emmanuel-Joseph Artique (17 octobre), par décès de Jean du Maygny (° 16). — Démission de la cure de Bouvelinghen et Westbécourt (31 octobre), par Charles Rouillart (*ibid.*). — Cure de Nouvelle-Eglise, à Philippe Le Conte (m. d.), par démission de Fursy du Fourmenoir (° 16 v°). — Cure d'Erny-St-Julien, *Ergny*, à Philippe Barbaud (5 novembre), par décès de Gilles Aumont (*ibid.*). — Cure de St-Quentin d'Hervelinghen, à Jacques Lantonne (9 novembre), par résignation en cour de Rome de Louis Du Camp, avec permutation; provisions de Menneville (m. d.), pour ce dernier (° 17). — Cure de Bouvelinghen, à Jacques Cavillier (14 novembre), par résignation de Charles Rouillart (° 17 v°). — Portion de la cure de St-Pol, avec ses annexes de Verloingt et Ramecourt, à Nicolas Beugnot, curé de Berlencourt (19 novembre), par résignation de Philippe Des Lyons (*ibid.*). — Cure de Wicquinghen, à Robert de La Barre (20 novembre), par résignation en cour de Rome de Louis Capron (° 18). — Chapelle de N.-D. de la Tillemande, *Tillemande*, à Pierre Crespy (24 novembre), par résignation de Jacques Cadart (*ibid.*). — Requête présentée par Victor du Wicquet, baron d'Ordre, exposant qu'il a fait bâtir une cha-

pelle dans le hameau de Maquinghen, paroisse de Beinethun; que la dame du Quesnoy, son aïeule, l'a dotée de quarante-deux livres de rente constituée, afin de pouvoir fournir « un rétribution honnête » au prêtre qui la desservira; qu'il serait bon de réunir au domaine de cette chapelle « quelques portions de pastures et de bois qui étoient autrefois annexées à la petite hermitage de Desvrenne, entièrement démolie », etc.; il prie en conséquence l'Evêque de vouloir bien ordonner que la chapelle de Maquinghen soit ouverte au culte public, pour la commodité des habitants. (° 18 v°).

**1675.** — Ordonnance de François Perrochel, prononçant (8 janvier) l'ouverture de cette chapelle, à certaines conditions (° 19). — Chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale, à Louis Guillaud (12 janvier), par résignation en cour de Rome de Gabriel (*ibid.*). — Cure de Rumilly et Avesnes, à Jean Aubert (15 février), par décès de St-Basile Reinbert (° 19 v°). — Cure d'Escalles, à Charles César Gantois (18 février), par décès de N... Du Pont; démission de ladite cure (27 février), par Gantois; et provisions pour Paul Vitar (*ibid.*). — Démission de la cure de Condette (5 mars) par ce dernier, et provisions pour Jean Lefebvre (6 mars), à charge d'une pension annuelle et viagère de cent florins, en faveur de Jean Minette, ancien curé (° 20 v°). — Curé de Ruminghen, à Nicolas Vollemaer (m. d.), par décès de Bertin Carpentier (° 21). — Cure de Frency, avec son secours d'Halinghen, à Pierre Wiat (12 mars), par décès de Léonard Lalaylan (*ibid.*). — Démission de la cure de Pernes (30 mars), par Jean Lefebvre; et provisions (1<sup>er</sup> avril) pour Jean Bigorne (° 21 v°). — Cure de Frency, à Dominique Postel (2 avril), par décès de Léonard Lalagnan (° 22). — Chapelle de Wavrans, de Febvin, à Louis Flour (5 avril), par démission de Jean-François Gappé (*ibid.*). — Cure de Preures, avec son secours d'Hucquelliers, à Jacques Gorré (10 mai), par décès de Robert Dannel (° 22 v°). — Priauré de St-Omer de Bousseant, à Claude Le Tonnellier de Breteuil, diacre du diocèse de Paris, licencié en théologie (1<sup>er</sup> juin), par résignation en cour de Rome de Dom Claude Gernay (*ibid.*). — Cure de Bourthes, à Claude Barbée (5 juin), par résignation en cour de Rome d'André Musnier (° 23). — Chapelle d'Engou-desant, à Nicolas Le Tellier (14 juin), par décès d'Antoine Pollet, sur la présentation du baron dudit lieu (*ibid.*). — Chapelle du château de Montcayrel, à Augustin Belart (m. d.), par décès d'Antoine Barbure (° 23 v°). — Eco-lâtrerie de la collégiale de St-Pol, à Nicolas Beugnot (19 juin), par démission de François Lenglet, avec permutation pour la cure de Berlencourt; provisions de

Berlencourt (m. d.); pour ce dernier (° 23 v°). — Cure de Sibiville et Canettement, à François Roussel (m. d.), par démission de François Lenglet (*ibid.*). — Chapelle, dite « des Petits Bois d'Héuchin », à François Du Pont (m. d.), par décès de Pierre Carle (° 24 v°). — Démission de la cure d'Hesmond et Boubers (21 juin), par Jacques Gorré; provisions de cette cure (m. d.), pour Guillaume Bailly (*ibid.*). — Chapelle de St-Adrien, de la cathédrale, à Gabriel Du Val (23 juin), par résignation en cour de Rome de Gilles Le Conte (° 25). — Démission de la cure de Coupelle-Vieille, par Michel Robitaille (26 juin), et d'un canoniciat de Fauquembergues, par Antoine-François de La Barre (m. d.), avec permutation de ces bénéfices, et réserve d'une pension de 80 livres au profit du premier sur les revenus de la cure; provisions de ce canoniciat (m. d.), pour Robitaille; de la cure (m. d.), pour de La Barre (*ibid.*). — Vicariat perpétuel de St-Martin-lez-Boulogne, à Louis Du Camp (27 juin), par résignation en cour de Rome de Gilles Le Conte, avec permutation pour la cure de Menneville (° 26). — Cure de Menneville, à Robert Sarrasin (19 juillet), par démission de Gilles Le Conte, avec permutation pour la cure de Léalvillers et son secours de Varennes, diocèse d'Amiens (*ibid.*). — Cure de Wierre-au-Bois, avec son secours de St-Gertrude, à Jacques Sauvage (12 septembre), par décès de Jacques Caron (° 26 v°). — Cure de Nielles-lez-Ardres, avec son secours d'Autingues, à Toussaint Wyart (15 septembre), par décès d'Antoine Beauflis; même cure, à Dominique Postel (18 octobre), par démission de Toussaint Wyart (° 26 v°). — Chapelle castrale de Bléquin, à Gérard-François Le Clerc, curé de Seninghen (23 octobre), par résignation de Liévin de Lespine, avec permutation pour la chapelle de N.-D. de l'église de St-Sépulchre de St-Omer; et réserve d'une pension annuelle de 30 florins (° 27). — Acte de création (m. d.) de cette pension (° 27 v°). — Cure d'Isques à Claude Germain, curé de Marquise (1<sup>er</sup> novembre), par résignation de François Le Bon, avec permutation; provisions de Marquise (m. d.), pour Le Bon (° 27 v°). — Chapelle de St-Antoine, dite du « Pot-au-Beurre », paroisse de Rogueloie, à Louis Flamen (13 novembre), par résignation de Jean Desquennes, avec permutation pour la chapelle de N.-D. de l'église de St-Sépulchre de St-Omer, le consentement du baron de Claryes, seigneur de Robecq, et réserve d'une pension de 50 florins (° 28). — Création (m. d.) de ladite pension (° 28 v°). — Refus d'accueillir des présentations faites par l'abbé de Samer (15 novembre), pour la cure de Wierre-au-Bois (*ibid.*). — Cure d'Isques, à Gabriel Scotté (23 novembre), par décès de

Claude Germain (° 29). — Cure de St-Omer de Bouquehaut, au fr. Norbert Frouart, religieux de Licques (12 décembre), par décès du fr. Joseph Dauvergne (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. d'*Espinham*, paroisse de Roellicourt, à René Hourdequin (14 décembre), par décès d'André de Mailly, sur la présentation de l'abbé du Mont-St-Eloi (° 29 v°). — Chapelle de N.-D. de Liencourt, paroisse de Berlenecourt, au même (m. d.), par décès du même (*ibid.*). — Cure de Montque-Northécourt, au fr. Frédéric Framery, religieux prémontré (18 décembre), par démission du fr. Norbert Frouart (° 30). — Commission de desservant, à Nicolas Lefebvre (19 décembre), pour Romilly-Wirquin (*ibid.*). — Canonat de St-Pol, à Jacques Morlet (20 décembre), par désertion de Nicolas (*ibid.*). — Cure de Radinghen, à Antoine Lorette (23 décembre), par désignation de Charles Baudet, sur la présentation de l'abbé du monastère de St-Jean-au-Mont-lez-Théroutanne, transféré à Ypres (° 30 v°). — Création d'une pension de 60 florins (m. d.), en faveur du titulaire déposé (*ibid.*). — Cure d'Ambleteuse, à Pierre de La Beausse (24 décembre), par décès de J. Le Roy (° 31). — Cure de Remilly, *Rumilly*, avec ses secours de Wirquin et Ouve, à Nicolas Le Febvre (28 décembre), par désignation de Nicaise Schette, avec permutation pour les chapelains de N.-D. de *Urgellis*, dans la cathédrale de St-Omer (*ibid.*). — Cure de Cormont et Hubersent, à André Ponthon, curé de St-Etienne-lez-Boulogne (29 décembre), par désignation de Valentin Petit, avec permutation pour la cure de Gravelines, *oppidi Gravelingham*, diocèse de St-Omer (° 31 v°).

**1676.** — Démission de la même cure de Cormont (3 janvier), par André Ponthon; provisions en conséquence (m. d.), pour Michel Le Maire (*ibid.*). — Cure de Boisdighien, au fr. Charles des Fossés, religieux prémontré de Licques (4 janvier), par décès du fr. Claude Du Chemin, sur la présentation de l'abbé de ce monastère (° 32). — Refus d'accueillir la présentation faite de Jacques Le Dru (11 janvier) pour la cure de Marquis, par le prieur de Beussent (° 32 v°). — Cure de Tubersent, *Turbensen*, à Pierre de Poilly (15 janvier), par désignation en cour de Rome d'Antoine Campenard, sous réserve d'une pension annuelle de cent livres tournois; création de ladite pension (*ibid.*). — Cure de Remilly-Wirquin, à Nicolas Le Febvre (25 janvier), par décès de Nicaise Schette (° 33). — Cure de Sains-lez-Pernes, à Jacques Triboulet (31 janvier), par décès de Nicolas Louis (° 33 v°). — Cure de Quernes, à Louis Nicolai, curé de Pernes et Floringhen (3 février), par désignation de Jean Le Febvre, avec permutation;

provisions de Pernes (m. d.), pour ce dernier; création d'une pension de 80 florins (m. d.) sur la cure de Pernes, en faveur de Nicolai (*ibid.*). — Chapelle de la Tillemande, à François Flamen (29 février), par désignation de Pierre Crespy (° 34 v°). — Cure de Pernes, à Jean Le Febvre (9 mars), par décès de Louis Nicolay (*ibid.*). — Chapelle de St-Catharine, dans l'église paroissiale de St-Pol, à Nicolas Pigouche (11 mars), par désignation de Mathieu Moran, avec permutation pour la chapelle, dite de Pasque, dans la collégiale de St-Pierre d'Aire (° 35). — Démission de la cure de Coyecques (12 mars), par Charles Cadart; provisions de la même cure (13 mars), pour François Flamen (*ibid.*). — Commission de doyen du district de Bléquin (14 mars), pour Hubert Chrestien, curé de Delettes (° 35 v°). — Chapelle de St-Marie-Madeleine, dans l'église de Fredocq, à François de Raveny (17 mars), par décès d'Etienne Debonnaire, sur la présentation d'Augustin Gouffier, seigneur du lieu (° 36). — Cure de Quernes, à François-Jacques Le Cygne (19 mars), par décès de Louis Nicolai (*ibid.*). — Démission de la chapelle de St-Croix de Wavrans, de Febvin (26 mars), par Jean-François Cappe, curé d'Humèreuil, avec permutation pour la chapelle dite du Pélican, dans l'église de Lillers; provisions de la chapelle de St-Croix, en conséquence, pour Antoine de Héru (° 36 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Freaucq (24 mars), pour François Chocheval, curé de Marela; du district d'Alquines (m. d.), pour Bertrand Vassal, curé de Colombert (° 36 v°). — Cure de Quesques, à Philippe Walart, chanoine de St-Pol (28 mars), par décès de Jacques Gilon, sur la présentation du chapitre de la collégiale (° 37). — Chapelle de St-Marie-Madeleine, dite de Cocquemont, de Beaurainville, à Jean Enlart, curé du lieu (10 avril), par décès d'Adrien Doucet (° 37 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district d'Auchy-au-Bois (17 avril), pour Antoine Du Taillay, curé de Rely (*ibid.*). Les folios 38, 39, 40 sont restés en blanc. Le registre continue sous le titre : « *Registrum secretariatus, etc., sub illius Perrochel : habentur in hac parte approbationes titularum, littere dimissoriales, nomina ordinandorum, etc.* »

**ORDINATIONS.** — **1673.** — Approbation d'un titre clérical de 120 lb. tournois de rente (2 janvier), à Wicquinghen, pour Pierre Le Quien (° 41); de 100 florins (28 janvier), à Matringheo, pour Omer Testart (*ibid.*); de 100 lb. (18 février), à Ligny, pour Jacques Vetus (*ibid.*). — Mention de lettres dimissoriales accordées (28 janvier) au fr. Placide Lagache, religieux de Blangy, pour la prêtrise; à Michel Hurtvent (m. d.), pour les ordres mineurs; à Louis Beaulis (26 janvier), pour le diaconat; à Jacques

Sauvage (m. d.), pour la prêtrise; à Jean Blondel (9 mars), pour la prêtrise; à Jacques Monet, fils de Bertrand, écuyer, sieur de Watres, et de Claudine de Poilly, de la paroisse de Courset (22 février), pour la tonsure et les quatre ordres mineurs (*ibid.*). — Ordres mineurs, donnés (8 mars) dans la chapelle de N.-D. de la cathédrale, au fr. Claude Framery, de Boulogne, religieux de la Chartreuse d'Abbeville; au fr. Jérôme, *alias* Nicolas Marchand, du même ordre, même maison; au fr. Georges d'Abbeville, *alias* François Manessier, religieux capucin du couvent de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoires (17 mars) à Léonard-François du Candas, d'Auchel, pour la tonsure; à Pierre Vitus, pour les ordres mineurs (° 41 v°). — Approbation d'un titre de 100 lb. de rente, à Marquis (m. d.), pour René Ringot (*ibid.*). — Ordination du Carême (8 mars), dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure, au fr. Charles Richard, cordelier de Boulogne, à Nicolas Dalque, de Reelinghen, Jean Couvreur, de Seninghen, Nicolas Magor, de Maisnil, Philippe Ousselin, de Boursin, Jean Boullongne, de Crémarest, Michel Waro, du West, Charles-Marie Lardé, d'Audinghen; ordres mineurs, à Augustin Vaillant, Nicolas Merlen, Augustin de la Helle, Antoine Cöchon, Nicolas Dalque, Jean Couvreur, Nicolas Mager, et au fr. Charles Richard; sous-diaconat, à Philippe Robart, Jacques Veltus, René Ringot, aux fr. Georges d'Abbeville, capucin, François Refart et Bonaventure Le Moyné, cordeliers, Claude Framery et Jérôme Marchand, chartreux d'Abbeville; diaconat, à Jean Obert, à Louis Bigot, chanoine de St-Pol, et à Jean-Baptiste Des Carrières; prêtrise, à Jacques Triboulet, à François Brunel et au fr. Placide Lagache, religieux de Blangy (*ibid.*). — Approbation (25 mars) du titre de Guislain Desmarquois, consistant dans la possession de la cure d'Érin (*ibid.*). — Simples mentions de lettres dimissoriales, accordées pour la tonsure (15 avril) à Joseph Herman, de St-Pol; pour la prêtrise (26 avril) à Louis Beaulis, et (8 mai) à Louis Du Val; pour les quatre mineurs (m. d.), à Marc Maignan, chapelain de la collégiale de St-Georges de Vendôme; et (16 mai) à Louis Blavinghen, Jacques Du Pois, Jacques de Wimille et Antoine Du Bois; pour la tonsure et les quatre mineurs (17 mai), à Pierre Behel, de Réolinghen, et à Philippe du Terque, de Pernes; pour les mineurs seuls, à Pierre Crespy (° 42). — Approbation du titre de Pierre Wiart (26 avril), 150 lb. de rente, à Étaples (*ibid.*). — Ordination, à St-Pol, en cours de visites (24 juin) : tonsure, à François-Joseph de Brûin, de Monchy, Liévin-Jacques de Wimille, de Teneur, Adrien-François Bigot, François Dubautpas, Jean Gosse, Nicolas-Fran-

çois de Hesse, François Hualbin et Pierre-François Veltus, de St-Pol (*ibid.*). — Dimissoire, pour la tonsure (m. d.), à Hugues-François-Robert de Remon, du Maisnil (*ibid.*). — Dimissoire, daté d'Heuchin (26 juin), « in cursu visitationis », à Adrien Galot, pour les mineurs; à Charles de Lis, de St-Pol, pour la tonsure; autre (21 juillet) à Michel Carpentier, de Le Biez, pour la tonsure (° 42 v°). — Approbation de titres : de 100 florins (19 août), à Enguinégatte, pour Nicolas Merlen; de la même somme (m. d.), à Laires, pour Jacques de Wimille; de 130 florins (10 septembre), à Boulogne, pour Pierre de La Beausse; de 120 florins (18 septembre), au Maisnil, pour Nicolas Mager; de 130 lb. (m. d.), à Seninghen, pour Jean Couvreur; de cent lb. (20 septembre), à Ligny-lez-Aire, pour Michel Hurtvent (*ibid.*). — Tonsure (27 août) à Hercule de Rouville, fils de très noble homme Louis, marquis de Rouville, gouverneur d'Ardes; ordres mineurs (17 septembre) au fr. Guilbot, chartreux (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (20 septembre) à Jean Cardon, de Marles (*ibid.*). — Ordination du 23 septembre, dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure, à Guillaume Boulenger, de Rinxent, Pierre Le Maire, de Samer, Bertin Carpentier, d'Embry, Louis Pasquier, de Merck-St-Liévin, Jacques Quendalle, de Seninghen, Claude Mareschal, de Boulogne (Basse-Ville), Jacques Sanier, de Calais, Martin Thybaull, d'Heuchin, Louis-Joseph Taverne, de Canlers, et au fr. Jacques de Montreuil, *alias* Jacques Martel, capucin de Calais; ordres mineurs, à Philippe Breauf, Jacques Henry, Antoine Boningues, Jean Varon, François Loquin et autres déjà nommés; sous-diaconat, à Pierre de La Beausse, Philippe Le Conte, Jean Couvreur, Omer Testart, Michel Hurtevent; Nicolas Mager, Jacques de Wimille, au fr. Gaspard de Calais, *alias* Gaspard Grézy, capucin de Calais, et au fr. Pierre, *alias* Dominique Guilbert, chartreux de Neuville; diaconat, à Claude Lessellane, chanoine de la cathédrale, René Ringot, Jacques Veltus, et au fr. François Hochart, cistercien de Longvillers; prêtrise, à Jean-Baptiste des Carrières (° 43). — Dimissoire (12 octobre) à Dominique Grézy, de Calais (° 43 v°). — Approbation de titres : 100 lb. (m. d.), à Boulogne, pour François Du Chaussoy (*ibid.*). — Tonsure (9 novembre) à Antoine Ponthon, de Calais (*ibid.*). — Dimissoires, pour la prêtrise (23 novembre) à Louis Bigot, chanoine de St-Pol; pour le sous-diaconat (1<sup>er</sup> décembre) à Robert Noël, confrère de l'Oratoire; pour la prêtrise (8 décembre) à Antoine-Dominique Bequart; pour la tonsure (m. d.) à Antoine Mantel, de Quiestède, et à Ouidard-Joseph d'Aix, de Matringhen (*ibid.*). — Diaconat (23 décembre) au fr. Pierre Guilbert, chartreux (*ibid.*).



1674. — Dimissoires pour la tonsure (7 janvier) à François Semeur, de Boulogne (Haute-Ville); pour le diaconat, (22 janvier) à Philippe Le Conte, sous-diacre de Calais, et (25 janvier) à Omer Testar; pour les ordres mineurs (m. d.) à Antoine Mantel; pour la tonsure (m. d.) à Étienne Boile, de Quetède (*ibid.*). — Approbation d'un titre de 100 florins, à Ligny-lez-Aire (m. d.); pour Pierre de Crespy (*ibid.*). — Désignation des prédicateurs pour l'Avent de 1674, le Carême et l'Octave de 1675 : à Boulogne et Calais (le nom en blanc), à Ardres, le P. Jean-Marie d'Abbeville, capucin, à Étaples, le P. Chailoux, minime, à Desvres, le P. gardien des Cordeliers, à Samer, le R. lecteur des mêmes, à Marquise et Wissant (en blanc), à Preures et Hucqueliers, le P. vicaire des Cordeliers, à Liéques. — (16 44). — Dimissoires, pour la tonsure et les ordres mineurs (3 février) à Guillaume Triboulet, d'Humières; pour le diaconat (m. d.) à Pierre de La Beausse, et (27 février) à Pierre Wyart; pour la tonsure (m. d.) à Hugues Le Port, de Boulogne (Haute-Ville). — Approbation de titres : de... à Senninghen (3 février), pour Jacques Quendal; de 180 lb. (13 février), à St-Hilaire de Prévint, pour Léopold Bacon; de 100 florins (17 février), à Merck-S-Liévin, pour Louis Pasquier (*ibid.*). — Dimissoire, pour la tonsure (28 février) à Philippe Desmons, de Senlis (P. 44 v). — Approbation des titres : de 100 florins (m. d.), à Boulogne, pour Augustin Vaillant; de... (m. d.), à Reclinghen, pour Pierre Behelle; de... (9 mars), à Calais et à Boulogne, pour Nicolas Le Moyno (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.) à Nicolas-Joseph Boyrette, de Fruges (*ibid.*). — Ordination du Carême (10 mars) : tonsure, à Balthazar Berlauld; de Boulogne (Basse-Ville), à Nicolas Taclet, de Laires, à Gabriel des Vaquez, religieux de Liéques, originaire de la paroisse de N.-D. de Montreuil; à Antoine Curmier, de Boulogne (Basse-Ville), à Pierre Sauvage, de la même paroisse, à Simon Le Roy, d'Ardres, à Antoine de Lengaigne, de Quesques; ordres mineurs, à six tonsurés, parmi lesquels le fr. Pierre Repse, religieux de Liéques; sous-diaconat, à six acolytes, parmi lesquels : Jean-Baptiste Tenan, du diocèse de Lyon, Charles du Bos, prétendu de Noyelles, diocèse d'Amiens, et le fr. Jacques Pasté, capucin; diaconat, à neuf sous-diacres, déjà nommés; prétrise, à Claude de Lesselline, Jean Obert, René Ringot, au fr. François Hochart, cistercien, au fr. Pierre Guillebert, châteaux, et à Antoine Le Roy, diacre du diocèse d'Amiens (*ibid.*). — Approbation (11 mars) des titres de François Loquin, à Montreuil, et de Jacques Menry, à Boullogne, avec dimissoires pour recevoir le sous-diaconat à Paris (P. 45). —

Dimissoires, pour la tonsure (14 mars) à Antoine Voisin, de Boulogne (Basse-Ville); pour les ordres mineurs (16 mars) à Bertulphé Crespy; pour le diaconat (19 mars) à Jean Couvreur (P. 45 v). — Tonsure (24 mars) à Philippe Symon, de Desvres, et (27 mars) à François Potarier, de Samer (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure et les ordres mineurs (19 avril) à Joseph Légier, de Polincoye; pour la tonsure (20 avril) à Pierre Bonvarlet, de Febvin; pour le sous-diaconat (m. d.) au fr. François Strink, religieux de Blangy; pour la prétrise (1<sup>er</sup> mai) à Jacques Wimille; pour les ordres mineurs (m. d.) à François Hannicot, Guillaume Dupont, Louis de Fléchy (*ibid.*). — Approbation du titre de François Allart (4 mai), à Linzeux (*ibid.*). — Dimissoires, pour les ordres mineurs (m. d.) à Philippe Symon; pour la prétrise à Pierre de La Beausse; pour les ordres mineurs (8 mai), à Jacques Antoine Du Phys; pour la prétrise (10 mai) à Philippe Robar; pour la tonsure (11 mai) à Jean George, d'Anvin; pour le diaconat (12 mai) au fr. Philippe George, religieux de Ruiseauville; pour la tonsure (18 mai) à François Vercoustre, d'Éperlecques, et à Nicolas Pouchin, d'Huby-St-Leu (*ibid.*). — Ordination de la Trinité (19 mai) à sous-diaconat, au fr. Pascal d'Amiens, capucin, aux fr. Pierre Ben et Gabriel des Vaquez, prémontrés de Liéques; diaconat, à Jean-Baptiste Tenand (P. 46). — Dimissoires, pour le sous-diaconat (20 juin) à Jean Segoli, moyennant un titre patrimonial approuvé depuis 1668; pour la tonsure et les ordres mineurs (14 juillet) à Jean Racaux, de Noyon (*ibid.*). — Approbation sommaire des titres de Nicolas Taclet (4 juillet); de Louis de Fléchy (10 juillet), au hameau de Honninghen, paroisse de Febvin; de Louis Hatté (m. d.), à Valhuon (*ibid.*). — Analyse du titre clérical de Guillaume Dupont (7 août), consistant en un titre de rente de 100 florins, dressé par devant le bailli de St-Yenant et publié au prône de la paroisse de Lières (P. 46 v). — Dimissoires pour la tonsure (21 août), à Jean Didier, de Boulogne (Haute-Ville); pour le sous-diaconat (11 septembre) à Cornille-Joseph Légier; pour la tonsure et les ordres mineurs (12 septembre) à Thomas de Lobel, d'Acquin; pour la prétrise (17 septembre) au fr. Philippe George (*ibid.*). — Tonsure (30 août) à André Macquet de la haute-ville de Boulogne (*ibid.*). — Approbation des titres : de Bertulphé Crespy (21 août), renté de 120 florins, ayant cours dans les états du Roi Catholique, par contrat passé à Fruges, devant le bailli et les hommes de fief de la vicomté du lieu et de la seigneurie de Millefont en Wandonne; de Cornille-Joseph Légier (14 septembre), par contrat passé à Polincoye, devant les échevins du pays de Brédénarde; de Jean Paquault

(14 septembre), renté de 120 lb. tournois, par contrat devant les notaires de Prévint et les hommes de fief de la seigneurie de Monchel; de Guillaume Triboulet (17 septembre), renté de 110 lb., par contrat devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie d'Humières; de Philippe Brouart (18 septembre); 100 lb., par contrat notarié, à Hesdin (*ibid.*). — Ordination générale du 22 septembre : tonsure, à Jean Dessau, d'Alincun, Jean Le Grand, de St-Pol, Étienne et Pierre Grézy, de Calais, Jacques Michel, d'Anvin, Jacques Desprez, du diocèse d'Amiens, Henri des Essars, fils de noble homme Hercule des Essars, chevalier seigneur de Brimeux et de Meigneux, et de dame Marie de Tiercelin, de la paroisse d'Oulchi, diocèse de Soissons; ordres mineurs, à quinze tonsurés; sous-diaconat, à cinq acolytes; diaconat, à sept sous-diacres; prétrise, à Jean-Baptiste Bourguin, Nicolas Le Moine, Jean-Baptiste Tenand (P. 47). — Tonsure (21 octobre) à Pierre Quienot, de Calais (*ibid.*). — Approbation du titre d'Antoine de Lengaigne (3 novembre), 100 lb. tournois de rente, par contrat passé à Quesques, devant le notaire de Desvres, Monsigny (*ibid.*). — Dimissoires, pour les ordres mineurs (19 novembre) à Jean Le Caron, pour la tonsure (22 novembre) à Claude Sebert, de Linzeux; pour la prétrise (24 novembre) à Omer Testar, Pierre Crespy, et (29 novembre) à Jean Couvreur; pour le sous-diaconat (6 décembre) à Antoine Cauchon; pour la prétrise (10 décembre) à Philippe Le Conte, et (12 décembre) à Léopold Bacon; pour les ordres mineurs (m. d.) à François Lheureux, et (18 décembre) à Daniel Chevalier (*ibid.*). — Approbation des titres : d'Antoine Cauchon (6 décembre), 100 lb. de rente, à Marquise; de Jean Vairon (12 décembre), 100 florins, à Hucliers, *Hucqueliers-lès-Brias*; (P. 47 v).

1675. — Approbation des titres de Nicolas Warnier (12 janvier), 100 lb., à Marquise; de Philippe Desmons (15 janvier), 100 florins, par contrat passé devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Senlis; de Jean Dessau (16 janvier), 180 livres, devant notaire à Hucqueliers, *Wiqueliet*; de Philippe du Tert (lièze du Terque), 100 florins (26 janvier), par contrat à Pernes, devant mineur et échevins; de Thomas de Lobel (3 février), d'Acquin, devant le bailli et les échevins du lieu (*ibid.*). — Dimissoires : pour le diaconat (13 février) à Jean Sagot; pour la prétrise (m. d.) à Pierre Wyart; pour la tonsure (14 février) à Félix Damien, d'Houvineuil; pour les ordres mineurs (28 février) à Alexandre Vigneaux; pour le diaconat (m. d.) à Pierre Gosselin, confrère de l'Oratoire; pour la tonsure et les ordres mineurs à Jean

Le Hecq, de Calais; pour les ordres mineurs (1<sup>er</sup> mars), à François Vercoustre; pour la tonsure (2 mars) à Claude Berrion; pour le diaconat (7 mars) à Antoine Cauchon (P. 48). — Approbation des titres : de Charles Gorré (m. d.), 100 lb., à Boulogne, devant le notaire Maréchal; de Jean Le Caron (m. d.), aussi à Boulogne; d'Antoine de Boninque (8 mars), 100 lb., à Marquise, devant le notaire Selingue; de François Hannicot (10 mars), consistant en un canoniciat de Fauquembergues; de Nicolas Houbronne (m. d.), consistant dans la possession de la chapelle de St-Barbe de Menneville; de Daniel Chevalier (19 mars), 100 lb., à Desvres, par devant Monsigny (P. 48 v). — Dimissoires : aux mêmes (m. d.) et à d'autres déjà nommés; pour la tonsure, etc. (19 mars) à Liévin-Joseph Casier, de Fruges; pour les ordres mineurs (m. d.) à Martin Thibault; pour le diaconat (m. d.) à Bertulphé Crespy; pour la tonsure (m. d.), à Pierre Martel, de Fauquembergues; pour les ordres mineurs (20 mars) à Antoine Holtrique et autres; pour la prétrise (m. d.) à Michel Hurtey et Nicolas Mager; pour le diaconat (m. d.) à Jean Paquaut, François du Loquin, et (21 mars) à Balbasar de Flahaut; pour la tonsure et les ordres mineurs (m. d.) à Jacques Petit, de Cavron, etc. (P. 49). — Approbation (21 mars) du titre de Jacques-François du Puy, par contrat devant Formanoir, notaire à Boulogne (*ibid.*). — Ordres mineurs conférés *in sacello interiori Beate Mariæ* de la cathédrale (24 mars); au fr. André, alias Louis Philippe, chartreux de Neuville (P. 49 v). — Dimissoires : pour la tonsure (25 mars) à Philippe-François Flamen, de Remilly-Wirquin; et (28 mars), à François de Le Rue, de Senlis; pour la tonsure et les ordres mineurs (m. d.) à Louis Lefebvre, d'Ambricourt; pour divers degrés, à d'autres déjà nommés (*ibid.*). — Tonsure (9 avril) dans la cathédrale, à Jean Davion, de Ligny, à Gabriel de Fresnoy, fils en légitime mariage de Daniel, seigneur de Moyecque, et de dame Marie des Tailleur, paroissiens de Landrethun-le-Nord; à Michel Le Quien, fils en légitime mariage de Mathieu et de Jeanne Hesse, paroissiens de la haute-ville de Boulogne; à Pierre Semeur et à François Gresier, de la même paroisse (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure (m. d.) à François Reux, de Bailleul, à François Davroult (11 avril) de Bomy, à Wallerand-François de Le Vaquerie (19 avril), de Tilly-Teneur (*ibid.*). — Ordres mineurs conférés dans la chapelle de N.-D., de la cathédrale (5 mai) à Louis Guilain et Jean Copin (P. 50). — Approbation du titre de Liévin-Joseph Casier (7 mai), 130 lb., à Frévent, *Ferveu* (*ibid.*). — Dimissoires à divers, entre autres : pour la tonsure (8 mai) à François Bour-



don, de Frévent; à Charles Verdure (10 mai), d'Embry; à Eustache Coquempot (14 mai), d'Elne, *Heine*, etc. (*ibid.*). — Approbation des titres: de Claude Sebirt (15 mai), 106 lb., à St-Pol; devant les notaires De la Forge et Petit; de Jean Occre (16 mai), à Anvi; de François du Flos (m. d.), 150 lb., à Hesdin (*ibid.*). — Dimissoires: pour la prêtrise (20 mai) à Jean Sagot; pour la tonsure (25 mai) à Georges Labitte, d'Eu; pour la tonsure et les ordres mineurs (4 juin) à François Ramécour, aussi d'Eu; pour la tonsure (19 juin) à Simon De la Rue, d'Ames; pour la tonsure et les ordres mineurs (13 juillet) à Charles Wilquin, d'Addrehe (n° 50 v°). — Tonsure donnée (8 juillet) à Henri Chevalier, fils de François et de Marie de Gournay, de Maninghen (*ibid.*). — Stations désignées pour les prédicateurs à des Advents 1675 et du Carême de 1676: Boulogne, en la cathédrale, un P. de l'Oratoire, et, en cas de refus, un P. minime; Calais, le P. de Villers, minime; Arras, un P. carme de la ville; Étaples, le P. gardien des Cordeliers; Desvres, *Devre* (sic), le P. Paulin, capucin; Samer, un P. minime; Hucqueliers, *Wiquetier*, Bourthes, etc., un P. cordelier; Wissant, Marquise, etc., sans désignation (n° 51). — Tonsure donnée (5 août) à Marc et Louis-Marie Dupont, de la basse-ville de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (août) à Antoine Semeur, de la Haute-Ville; pour les ordres mineurs (11 août) à Hugues Le Porc, etc. (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jean Le Clerc (m. d.), 100 florins, à Ruisseauville, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie du lieu; de François Ramécour (22 août), 102 lb., à Beauvois; de Pierre Nayet (24 août); de Charles Routier (m. d.), 100 lb. tournois, à Andresselles, pardevant Haché, notaire à Boulogne; d'Antoine Voisin (2 septembre), 100 lb. tournois; de Guillaume Boulongne (3 septembre), 100 lb. tournois, à Marquise, devant Selingue, notaire (*ibid.*). — Dimissoires: pour la tonsure (5 septembre) à Jacques du Rieux, de Bourthes, et (14 septembre) à François Dournel, de Delettes; pour divers degrés, à d'autres déjà nommés (n° 51 v°). — Approbation du titre de Philippe Simon (16 septembre), 100 lb., dans la ville de Bergues (n° 52). — Dimissoires, pour la tonsure (18 septembre) à Jacques Bally, de Sains-lez-Pernes, et François de Lattre, du Biéz (*ibid.*). — Ordination générale du 21 septembre: tonsure, à François Noël, Antoine Hermel et François Le Roy, de Boulogne (Haute-Ville), Claude de Crezadal, de Pernes, et François Du Croc, de Desvres; ordres mineurs, à quatre tonsurés, parmi lesquels Antoine-François Du Croc; sous-diaconat, au fr. André Philippe, chartreux; prêtrise, à Augustin Vaillant

(*ibid.*). — Approbation des titres: de Jean Coppin (27 septembre), 100 lb., à Boulogne; de Jacques Miché (8 octobre), 126 florins, à Fréssin, devant notaires; de François Cordonnier (9 octobre), 130 florins, devant les hommes de fief de *Petite-Fontaine* (n° 52 v°). — Tonsure donnée (18 octobre) à Henri-Alexandre de Créquy, fils légitime de Jean de Créquy, chevalier, marquis d'Hesmond, et de dame Madeleine Le Febvre de Caumartin, né au château de Souverain-Moulin, oncé par Robert Warrier, doyen du district de Boulogne, curé de Wimille, et baptisé solennellement à Hesmond le 14 mai 1665; à Jean de Crendal (28 octobre), fils de Jacques et de Marie d'Isque, de Wimille; et à Charles Bara, de la haute-ville de Boulogne (*ibid.*). — Mention de lettres dimissoriales accordées, pour la tonsure (30 octobre) à Antoine Hamerel, d'Audinghen, à la condition de suivre préalablement des exercices spirituels dans une maison de l'Oratoire; pour le diaconat (13 novembre) à Yves Flabaut; pour la tonsure et les ordres mineurs (16 novembre) à Louis Lefebvre, d'Erguy; pour d'autres degrés, à divers, déjà nommés (*ibid.*). — Approbation (7 décembre) du titre de Philippe Ouesselin, passé à Boulogne, devant Fourmanoir. (n° 53). — Révocation (15 décembre) d'un dimissoire accordé à Pierre Nayet pour le sous-diaconat (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jacques Petit (14 décembre), 100 lb., à Hesdin; de Claude Brebion (m. d.), 100 florins, par contrat devant les hommes de fief de la seigneurie d'Embry (*ibid.*). — Dimissoire (16 décembre) pour les ordres mineurs; au fr. Jean l'Évangéliste Morin, chartreux de Neuville (n° 53 v°). — Tonsure dans la cathédrale (20 décembre, sept heures et demie du matin, *hora seiguisseptima matutina*), à Jacques Morlé, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne (*ibid.*). — Approbation du titre de Philippe-François Flamen (28 décembre), renté de 110 florins, au cours d'Artois, par contrat devant le bailli et les hommes féodaux des seigneuries d'Elne, Eulle, de Remilly-Wirquin et d'Esquelbrœucq (*ibid.*).

1676. — Approbation des titres: de François Daverout (3 janvier), 100 florins, devant les baillis et hommes de fief des seigneuries de Bomby, Beaumetz, Esquerdes, Obercourt et Vinacourt; de Louis Le Febvre (11 janvier), 120 lb., à Ambricourt; de Charles Carault (15 janvier), 120 florins, devant les hommes de fief d'Ames; de Jean-François Dourriel (m. d.), 100 florins; devant les baillis et hommes de fief des seigneuries de Delettes; de Pierre Davion (m. d.), 120 florins, devant le bailli et les hommes de fief d'Ames; d'Eustache de Coquempot (20 janvier), 110 florins, pardevant le bailli et les hommes de fief de la baronnie d'Elne, Eulle (*ibid.*). — Ordre

mineurs, conférés (19 janvier) au fr. Bernard de Montdidier, *alias* Claude du Four, et au fr. Juste d'Amiens, *alias* Claude Berquer, capucins (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (23 janvier) à Claude Flahaut, de la haute-ville de Boulogne; autres, pour divers ordres, à plusieurs déjà nommés (n° 54). — Approbation des titres: d'Étienne Baillet (29 janvier), 100 florins, à Roqueloire; de Pierre Martel (m. d.), 100 florins, à Fauquembergues; de François Rœux (4 fév.), 100 florins, devant le bailli et les hommes de fief du comté de Bailleul (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (31 janvier) à Jacques Neufglise, de Canlers (*ibid.*). — Approbation des titres: de Claude Marchand (27 février), 100 florins, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Nédonchel, et de la seigneurie du chapitre d'Ypres, à Fontaine-les-Hermans; de Jacques Le Clerc (29 février), 100 lb., devant notaires, à Boulogne; de Barthélemy Mas, 125 florins, par devant les hommes de fief de la seigneurie de Lières; de Pierre Vitus (5 mars), 120 florins, à Frévent, devant notaires, royaux, et devant les hommes de fief du prieuré de Luchaux et de l'abbaye de Cercamp (n° 54 v°).

— Dimissoires à divers, entre autres: pour les quatre mineurs (29 février) à Omer de Rebrève et Jean Cadart; pour la tonsure, etc. (3 mars) à Louis Bouchel, fils de Louis et de Jeanne Hobacq, de Calais, et (8 mars) à Antoine Batel, de Boulogne (Basse-Ville); pour les quatre mineurs (10 mars) à Guillaume Maelin; pour la tonsure (m. d.) à Jean Wyart, fils de Jean et de Suzanne Hochart, de la paroisse de St-Michel d'Étaples (n° 54 v°). — Dimissoires à des religieux de l'abbaye d'Auchy (19 mars): pour le sous-diaconat, au fr. Amand Payen; pour les quatre mineurs, au fr. Folquin Blangy; pour la tonsure, etc., au fr. Placide Dupré (n° 55). — Ordination dans la sacristie de la chapelle de N.-D. de Boulogne (18 mars): tonsure, à Jean Hobacq et Louis Béguin, de Calais, à Antoine Vasseur, de Boulogne (Haute-Ville), à François et Antoine Heuzé, de Beussent; quatre mineurs, au fr. Bernard Dauvergne, prémontré de Licques (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure et les ordres mineurs (16 mars) à Adrien Lambert, de Sachin, et (17 mars) à Antoine Gensso, fils de Louis et de Jeanne Crement, de N.-D. de Calais (*ibid.*). — Approbation du titre de Bernard Magnier (19 mars), 100 florins, à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Dimissoires: pour les ordres mineurs (20 mars) à Jean Lonquety; pour la tonsure (21 mars) à Pierre d'Aix, de Bourthes, et (26 mars) à Jean-Ignace Ramont, de Qualmes; pour les ordres mineurs (26 mars) à Guillaume Labitte, à Liévin Plaioul, et (20 avril) à Oudard Ohier,

etc. (n° 55 v°). — Stations, pour l'Avent de 1676, le Carême et l'Octave de 1677: Boulogne, un P. minime; Calais, Mgr Framery, théologal; Arras, le P. Morlet, minime; Desvres, le P. Bruno, carme; Samer, un P. capucin; Étaples, Hucqueliers et Marquise, sans désignation (n° 56). Le folio 57 est en blanc.

COLLATION DE BÉNÉFICES. 1676. — Chapelle, dite d'Olivet, paroisse d'Embry; à Charles Verdure, acolyte (27 avril), par décès de Sébastien Dessaulx, sur la présentation du comte de Bruay, seigneur du lieu (n° 58). — Démission d'un canonicat de St-Pol (18 mai) par Philippe Wallart (*ibid.*); — provisions dudit (19 mai) pour Liévin-Jacques Wimille, clerc du diocèse (n° 58 v°). — Chapelle des Sts Jacques le Majeur et le Mineur, du château de Bédouaire, *Bedoastre*, à Jean Coppin, diacre (30 juillet), premier titulaire, sur la présentation de demoiselle Marie-Jacqueline de Roussel de Bedoastre (*ibid.*). — Cure d'Auohel, avec sa succursale de Cauchy-à-la-Tour, à Antoine Bœuvry (18 août), par décès de Jean de Moronval, sur la présentation de l'abbé de St-Jean-à-Mont (n° 59). — Acte de présentation pour la cure d'Esnières, avec sa succursale de Deniécourt, adressé à l'évêque de Noyon par l'évêque de Boulogne, en qualité d'abbé de St-Crépin le Grand (4 septembre), avec les noms en blanc (*ibid.*). — Cure de Rodelinghen, avec son secours de Landrethun, à Philippe Le Conte (18 septembre), par décès de Pierre Wyart (n° 59 v°). — Démission de la cure du Nouvel-Église (m. d.) par le précédent (*ibid.*). — Démission de la cure d'Inxent (30 septembre) par Pierre de La Bèusse; provisions en conséquence (1<sup>er</sup> octobre) pour René Ringot (n° 60). — Cure de Nouvelle-Église, à Antoine de Guy (5 octobre), par résignation de Philippe Le Conte (n° 60 v°). — Cure de Fleury, *Flôry*, à Pierre Dumetz (4 novembre), par décès de Pierre Cosgnet (*ibid.*). — Approbation et confirmation (5 novembre) de l'élection du fr. Grégoire Champion à la charge de prieur de l'abbaye de Ruisseauville, *B. M. d. d. au Ruisseauville* (n° 61). — Chapelle ou personnel dit du Fosse en Guisy, à Jacques Bailly, clerc du diocèse (10 novembre), par démission d'Albin Solry (*ibid.*). — Cure d'Estrée-Blanche, avec son secours de Fléchin, à Louis Hatté (10 décembre), par décès du précédent titulaire non désigné (n° 61 v°).

1677. — Chapelle de St-Croix de Febvin, à Jacques Lambert, prêtre du diocèse d'Arras (2 janvier), par démission d'Antoine de Hétru, avec permutation pour la cure de Camblin-Châtelain, dudit diocèse (*ibid.*). — Canonicat de St-Pol, à Guillaume Moloy (10 janvier), par démission d'Esprit Cabassot (n° 62). — Cure de Lozin,

ghen, à Philippe Le Roy (10 février), par démission de Louis Vicard, avec réserve de pension, sur la présentation du cardinal de Bouillon, abbé de St-Vaast (*ibid.*). — Création d'une pension évaluée au tiers des revenus de la dite cure (m. d.), en faveur du dernier titulaire, à raison de ses infirmités et des vingt-sept années durant lesquelles il a gouverné et administré louablement cette paroisse (12 62 v°). — Cure de Tubersent, à Antoine Campanar (19 février), par décès de Pierre Pouilly, conférée *plenajure* par l'Évêque, à cause de la vacance de l'abbaye de St-Bertin (*ibid.*). — Cure de Beuvrequen et Wacquinghen, à Jean Le Caron (20 février), par résignation en cour de Rome d'Alexandre Mansse : dernière signature de François Perrochel : « Franciscus E. Boloniensis » (*ibid.*).

ÉPISCOPAT DE NICOLAS LADYOCAT-BILLAD. COLLATION DE BÉNÉFICES. — 1677. — Cure de Pihen, donnée par les vicaires généraux Morlet et Delaplanche, à François Lenglet (18 juin), par décès de Robert de Longueville (12 63 v°). — Cure de Sachin et Pressy, à Liévin Dannel (7 juillet), par décès de Jean Sade (*ibid.*). — Cure de Tilly et Teneur, à Jean Le Caron, curé de Beuvrequen (14 août), par décès de Jean Hochart (*ibid.*). — Cure de Capelle-sur-la-Lys, à Aliane Brebion (6 août), par démission d'Antoine Desprez, sur la présentation du seigneur du lieu (12 63 v°). — Chapelle de St-Denis, autrement de St-Jean, d'Houvin-Hopvigneul, à Jean Hubert, curé de Villetannense, diocèse de Paris (30 août), par résignation en cour de Rome de Jean Guironnet, à la condition que ledit Hubert renoncera aux droits qu'il prétend avoir sur la paroisse de St-Vaast, diocèse de Beauvais ; première signature, « N. Eps. Boloniensis » (12 63 v°). — Personnat d'Enquin, à François Desgardiens, chapelain de St-Etienne, dans la cathédrale de St-Omer (11 septembre), par résignation de Charles de Gargan, avec permutation dudit personnat et de la chapelle de St-Catherine d'Haveskerque, diocèse de St-Omer, pour ladite chapelle de St-Etienne, et réserve, en faveur dudit Gargan, d'une pension annuelle de 80 florins, monnaie d'Espagne (12 65 v°). — Canoniat de St-Pol, à François Quéneot (16 octobre), par décès de Martin Nouet (12 66 v°). — Canoniat de Fauquembergues, à Mauront Picotin, du diocèse de St-Omer (18 octobre), par démission de François Hanicot, avec permutation pour la chapelle de St-Maur de l'église de St-Sauveur, secours de Choques, même diocèse (12 67). — Confirmation de l'élection de dom Augustin de Neuville à la dignité d'abbé régulier de Ruisseauville (28 octobre), par décès de dom Augustin Desmuns (12 67 v°). — Procès-verbal de la bénédiction

dudit abbé, dans la chapelle du palais épiscopal (m. d.), en présence d'Ambroise Théry et de Grégoire Campion, religieux dudit monastère, de MM. de Chastillon et de La Planche, archidiacres et chanoines de la cathédrale (12 68). — Chapelle de la Tillemande, à Jean Cadart (5 novembre), par résignation de François Flamen (*ibid.*). — Cure de Baincthun, avec son secours de Questinghen, à Louis Beaufils, comme gradué (8 novembre), par décès de Jean de Campmajor, ayant eu lieu dans le mois d'octobre (12 68 v°). — Procès-verbal de la bénédiction de dom Anselme Lammien, abbé de St-Winoc de Bergues, élu après le décès de dom Maur Fautrel, abbé de Ham-en-Artois, et par dom Georges Petteham (*sic*), abbé de Clairmarais. La cérémonie a lieu dans le chœur de la cathédrale (14 novembre), en présence desdits abbés, du Chapitre en corps, de dom Benoît de Béthune des Planques, abbé de St-Bertin, de messire Florent de Guernonval, baron d'Esquelheq, Ledringhem, etc., au milieu d'une assistance nombreuse de nobles personnes des deux sexes (12 69). — Canoniat de Fauquembergues, à Jacques Robitaille (13 novembre), par démission de Michel (12 69 v°). — Cure de Lisbourg, au fr. Grégoire Campion (29 décembre), par démission du R. P. Augustin de Neuville, abbé de Ruisseauville, et sur sa présentation (12 70). — Confirmation de l'élection de dom Placide de Brandt à la dignité d'abbé de St-Silvin d'Auchy (5 décembre), après le décès d'Antoine Gonzales (12 70 v°). — Procès-verbal de la bénédiction dudit abbé, présenté par les abbés de Ham et de Clairmarais, dans l'église des religieuses Ursulines de Boulogne (m. d.), avec office pontifical (12 71).

1678. — Cure de Journy, à André Marquant (6 février), par démission de Jean Queval (12 71 v°). — Cure de Beuvrequen, à Oudard Ohier, sous-diacre (m. d.), par résignation en cour de Rome de Jean Le Caron (*ibid.*). — Cure de Nuncq, à Claude Sebert (16 février), par décès de Claude Provost (12 72). — Cure d'Échinghen, à Nicolas Houbronne (6 mars), par résignation en cour de Rome de François Guilbert (12 72 v°). — Cure de St-Léger de Menthue et Northécourt, au fr. Gabriel Deswaquet, religieux de Liéques, par démission du fr. Frédéric Framery (12 73). — Cure de Hauteclouque, à Robert Guillebert (m. d.), par décès de Charles Bocquet (*ibid.*). — Cure de Quernes, donnée par le vicaire général Samson de La Planche, docteur de Paris, associé de Navarre, chanoine de Boulogne, à André Hermant, curé de Norrent, diocèse de St-Omer (29 avril), par démission de François-Jacques Le Cygne, avec permutation (12 73 v°).

— Cure de Vincly, à Anselme L'Alouette, du diocèse de St-Omer (4 mai), par décès de Jacques de Croix, et sur la présentation du marquis d'Alloyne (12 74). — Cure de St-Omer de Quernes, à Georges Le Cygne, du diocèse de St-Omer (10 mai), par démission d'André Hermant (12 74 v°). — Chapelle de St-Marie-Madeleine, de St-Pol, à Noël Vanoye (15 juin), par démission de Matthieu de Lattre (12 75). — Cure de Bécourt, à Jean Occe (25 juin), par décès de Nicolas Vasseur (12 75 v°). — Chapelle de Notre-Dame, dite de l'Alloine (*sic*), parpisse d'Heuchin, à Prosper Lamberty, prêtre du diocèse de Tournay (10 juillet), par résignation de très noble homme Joseph de Jonglet, chevalier de Moienneville, etc., et sur la présentation de la baronne d'Heuchin (*ibid.*). — Cure de Bécourt, à Thomas De Lohel (18 juillet), par résignation de Jean Occe, et sur la présentation de l'abbé de Ruisseauville, *abbatiem Rubovillanum* (12 76). — Canoniat de la cathédrale, à François Cannel (21 juillet), par résignation en cour de Rome de Charles (12 76 v°). — Canoniat de St-Pol, à Adrien Galot (19 août), par résignation de François Quéneot (12 77). — Cure d'Embry, à Claude Brebion (15 septembre), par résignation en cour de Rome de Henri Plebaut (*ibid.*). — Cure de Maizières, à Charles Le Mercier (31 octobre), par décès de François Ivain (12 77 v°). — Canoniat de la cathédrale, à Jean-Baptiste Michel, clerc de Paris, licencié en droit canon (25 novembre), par décès de Gabriel Rogeau (12 79). — Cure de Tardighen et Inghen, à François Carmier (1<sup>er</sup> décembre), par résignation en cour de Rome de François Cannel (*ibid.*). — Chapelle de St-Léger de Contes, à François Nayer (14 décembre), par résignation de Pierre (12 79 v°). — Chapelle de St-Barbe, *in-pago de Bernes*, à Christophe du Formanoir (19 décembre), par désertion (12 80).

1679. — Cure de St-Marie-Madeleine, du Vieil-Hesdin, à Joseph Javier, du diocèse de St-Omer (6 janvier), sur provisions de cour de Rome, ladite cure étant inducement occupée par François Hennebert (*ibid.*). — Chapelle de Maquinghen, de Baincthun, sous le vocable de Jésus crucifié, à François du Wicquet, clerc (8 janvier), premier titulaire (12 80 v°). — Chapelle de St-Croix de Wavrans, de Febvin, à Hugues Théry, curé de Cahlers (21 janvier), par résignation d'Antoine de Hétru, avec permutation ; provisions de Cahlers (m. d.) pour ce dernier (12 81). — Cure de Pihen-lez-Calais, à Jean Caron (6 février), par décès de maître N. Boubert (12 81 v°). — Décenat de la cathédrale, confirmé à Louis Chastillon, prêtre de Paris, chanoine, archidiacre et bachelier en théologie (m. d.), promu à

cette dignité par le suffrage de ses confrères (12 82). — Mandement au Chantre en dignité, de le mettre en possession (*ibid.*). — Démission de la cure de Coquelles (7 février) par Jean Caron ; provisions de cette cure (9 mars), pour Louis Lhosé (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues à Jacques Falé, curé de St-Honoré de Crecques (10 mars), par résignation de Mauront Picotin, avec permutation ; provisions de Crecques (m. d.) pour ce dernier (12 82 v°). — Canoniat de Fauquembergues, à Jean-Laurent de Le-Lô (21 mars), par décès de Jacques Falé (12 83 v°). — Chapelle de St-Etienne, de la cathédrale, à Christophe du Formanoir (22 mars), par décès de Jacques Warnier, bachelier en théologie (*ibid.*). — Canoniat de la cathédrale (m. d.), à Antoine de La Planche, oratorien, par résignation de Jacques, archidiacre du diocèse (12 84). — Archidiaconat *sinistri lateris*, à Samson de La Planche, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale (23 mars), par résignation de Jacques (*ibid.*).

ORDINATIONS (1). ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS PERROCHEL. — 1679. — Dimissoires : pour la prêtrise (1<sup>er</sup> mai), aux deux frères Yves et Gaspar Elahaut, pour la tonsure (2 mai), à Pierre de Rheims, de Calais ; pour divers ordres, à d'autres déjà nommés (12 85). — Approbation d'un titre de 100 florins de rente, à Reclinghen (4 mai), pour Antoine Hotricque (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure (16 mai), à Simon Le Moine, de Calais, et (18 mai) à François-Joseph Bacon, de St-Pol ; pour les sous-diaconat (m. d.) à onze acolytes, etc. (*ibid.*). — Approbation d'un titre de 100 lb. pardevant notaires, à Samer (20 mai), pour Bertrand Grenu (12 85 v°). — Dimissoire, pour la tonsure (23 mai), à Antoine Cousture, de Marenla (*ibid.*). — Diaconat conféré (30 mai) au fr. Pierre Morin, chartreux (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (8 juin), à Jégu-Baptiste Hache, de Calais (*ibid.*). — Approbation des titres : d'Antoine Cousture (25 juin), 100 lb., par contrat passé devant les hommes de fief de la seigneurie de Marenla ; de Jean Grau (27 juin), 100 florins, par devant le lieutenant et les échevins de St-Martin-lez-Fauquembergues ; d'Antoine Fort (9 juillet), 100 florins, à Marquise ; de François Bourdon (28 juillet), 110 lb., à Febvin, devant notaires ; d'Antoine du Bois (m. d.), 130 lb., à St-Pol, devant notaires ; de Charles Asselin, (m. d.), 100 florins, à Frévent, devant notaires ; de Pierre de Rheims (8 août), 120 lb. tournois, à Calais, devant notaires (*ibid.*). — Tonsure donnée dans la cathédrale

(1) Pour l'année Ordinations il faut retourner le registre où le 86 renversé regarde le 100.

(3 août), à Jean Osmont, de Berniellules (fr 86). — Dimissoire, pour la tonsure (7 septembre), à Jean Dufos, de Calais, et (12 septembre), à Oudard Carmier, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne (fr 86 v°). — Approbation des titres : de Charles Verdure (10 septembre), 140 florins, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie d'Embry; d'Antoine Panchon (13 septembre), 100 lb., à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Ordination dans la chapelle épiscopale (19 septembre) : tonsure, à Nicolas Renaud et à Jean Gransiré, de Boulogne (Basse-Ville), à Adam Pipy, de Boulogne (Haute-Ville), à Bertrand du Bois, de St-Étienne, à Jean Broussel et à Jean Hureur, de Desvres; ordres mineurs, à Louis Lhote et à Hubert de Lattre (*ibid.*). — Approbation des titres : de Pierre-Frédéric Maire (23 septembre), 100 lb., à Boulogne, devant notaires; de François Campmajor (30 octobre), 150 lb., à Calais, devant notaires; de Jacques Du Rieux (4 novembre), 100 lb.; de Guillaume Labille (5 novembre), 100 florins, à Laires (fr 87). — Tonsure donnée (27 septembre), à Charles de Montelezun, fils de noble homme Barthélémy et d'Antoinette de Longueval, d'Outreau (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (4 novembre), à Louis Canuet, d'Éclimeux (*ibid.*). — Approbation du titre de Jean Longueté (6 novembre), 100 lb., à Boulogne, devant notaires (fr 87 v°). — Stations désignées pour l'Avent de 1676, le Carême et l'Octave, de 1677 : Boulogne, le P. Antoine Philippe, minime; Calais, le P. Cyrien de Beauvais, capucin; Arrdes, le P. Morlet, minime; Desvres, le P. Bruno, carme d'Arrdes; Samer, le P. Félix de Grandvilliers, capucin; Étaples, le P. Bonaventure Durand, cordelier; Hucqueliers, Bourthes, etc., le P. Pierre Barat, cordelier; Marquise, Wissant, sans nom (*ibid.*). — Ordres mineurs donnés (8 novembre), à Trophime Vincent, clerc du diocèse d'Arles (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (13 novembre), à Dominique François Pruvost, de Calais (*ibid.*). — Approbation des titres : de Marc de Lattre (26 novembre), 100 lb. tournois, par devant notaires à Boulogne, enregistré au bailliage de Wissant; d'Oudard Ohier (m. d.), 180 lb. tournois, aussi à Boulogne, enregistré à la Sénéchaussée; de Jacques Bailly (4<sup>e</sup> décembre), 100 florins; partie sur le personnel de Guisy et partie par contrat devant le bailli de Sains-lez-Fressin; de Jacques Blaringhém, du 19 mai 1688, transféré (8 décembre) sur la cure de Ricametz (fr 88). — Dimissoires, pour la tonsure (30 novembre) à Louis-Marie Le Clero, de Wimille, et (12 décembre), à Antoine Handouche, de St-Deneux; à plusieurs, pour divers ordres (*ibid.*). — Approbation des titres : de Gabriel Du Val (20 décembre), 100 florins, à Boulogne; de

Louis-Hercule de St-Just, *St-Just* (m. d.), 100 lb., à Arrdes; de Louis Guillaïn, sans détails (fr 88 v°).

**1677.** — Approbation des titres : de Louis Lotte (18 janvier), 100 lb., à Calais, devant notaires; de Martin Thiébault (23 janvier), 120 florins, à Heuchin; de François L'Heureux (m. d.), 120 florins, à Brias; de François de Lattre (9 février), 120 florins, à Royon (fr 89). — Dimissoire, pour la tonsure (30 janvier), à Léandre Bacon, de St-Hilaire de Frévent (*ibid.*). — Tonsure donnée (4 février) à Antoine Bachelier de la haute-ville de Boulogne et (15 février) à noble jeune homme Jacques de Chinot, fils légitime de noble homme Louis, et de dame Françoise de Brunelle, paroissiens de Carly, et à Jacques du Frénoy, de la haute-ville de Boulogne (*ibid.*).

ORDINATIONS. ÉPISCOPAT DE NICOLAS LADVOCAT-BITLIAD. — Suite de 1677. — Dimissoires par les Vicaires Généraux (8 juin), à plusieurs clercs déjà nommés; sous-diaconat, conféré à Louis Guillaïn, par Mgr Perrochel (12 juin), à leur prêtre, dans la chapelle de son séminaire (fr 90). — Approbation par les Vicaires Généraux, des titres : d'Antoine Hannedouche (17 juillet), 100 lb., à Offin, devant le lieutenant et les hommes de fief; de Philippe Roche (19 juillet), 100 lb., devant Gillon, notaire; de Louis-Joseph Taverne (6 août) 100 lb., devant notaire, à Oëuf (fr 90 v°). — Tonsure donnée, à la prière des Vicaires Généraux, par Mgr Perrochel, dans la chapelle de son séminaire, à Daniel-Louis de Fresnoy (8 août). — Approbation par l'évêque Nicolas Ladvocat, du titre de Jean Thomas (28 août), 100 lb., devant François Dacquain, échevin de la ville d'Hesdin (*ibid.*). — Dimissoire, pour le sous-diaconat (4 septembre), à Louis Bouchel, moyennant un titre de 106 lb. de rente, passés à Paris, devant notaires; pour la tonsure (10 septembre), à Jacques-Théodore de Fienens, d'Hestrus, etc. (fr 91). — Tonsure donnée (11 septembre) dans la chapelle du palais épiscopal, au fr. Jean-Baptiste de Chauny, alias Nicolas Bouchel, capucin de Boulogne, originaire du diocèse de Laon, et au fr. Henri de Calais, alias Gaspar Guilmain, capucin du même couvent, originaire de Calais (*ibid.*). — Dimissoires donnés à divers (12 septembre); pour les ordres majeurs « à quocumque episcopo recipiendos » (*ibid.*). — Autres dimissoires, pour la tonsure (16 septembre), à Pierre Pruvost, de Linzoux, et à Antoine Loison, d'Amettes (fr 91 v°). — Tonsure donnée dans la chapelle des Dominicaines hospitalières de Calais (18 septembre), à Jean-Baptiste Hache, Jacques de Tosse, Charles Ponthon, de la même ville (*ibid.*). — Tonsure (2 octobre), dans la chapelle épiscopale, à Nicolas Cam-

paigne, de Loison; diaconat (3 octobre), à Jacques Bailly (*ibid.*). — Approbation du titre de Charles De Lis (11 octobre), 100 lb., devant les notaires royaux Dewarlineourt et Joly, à Arras (fr 92). — Tonsure (20 octobre), à Alexandre-Jean de Haluyn, fils d'Alexandre et d'Antoinette Monet (*ibid.*). — Approbation du titre de Jean Le Grand (10 novembre), 100 lb., devant notaires, à Hesdin (*ibid.*). — Tonsure (18 novembre), à Jacques Robitail, de Wandonne (*ibid.*). — Nombreux dimissoires (3 décembre), pour les ordres majeurs et mineurs, « à quocumque » (*ibid.*). — Approbation des titres : d'Antoine Semeur (9 décembre), 100 lb., devant notaires, à Boulogne; et de Jean-François Framécourt (11 décembre), 120 lb., devant notaires, à Frévent, *Fervenc* (fr 92 v°). — Ordination du 18 décembre, dans la chapelle épiscopale : prétrise, au fr. André Philippe, chartreux, et au fr. Bernard Dauvergno, prémontré; sous-diaconat, à Pierre Desforges, de l'Oratoire; ordres mineurs, à Louis Desvres; mineurs et tonsure, à Jean Sacieu, Wallerand Clabaut, François Mametz; tonsure seulement, à Dominique Gresy (*ibid.*).

**1678.** — Approbation des titres : de Wallerand Clabaut (25 janvier), 160 florins; de Jean Sacieu (m. d.), 164 florins; de Pierre de Crespy (10 février), 120 florins (fr 93). — Tonsure (m. d.) à ce dernier, avec dimissoire pour les ordres mineurs (*ibid.*). — Approbation des titres : de Jean de Boulogne (13 février), 100 florins, devant notaires à Boulogne, avec certificat du curé de Crémarest; de Louis-Hercule de St-Just (25 février), 100 florins, à Arrdes, devant Thomin, notaire (fr 93 v°). — Dimissoires, pour la tonsure (28 février), à Jean Demouy, fils légitime de François et de Jacqueline Hégneré, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne; pour la prétrise (18 février), à Pierre Davion, « ab episcopo Audomarensi, seu Tharbensis » (*ibid.*). — Tonsure (2 mars), à François du Wioquet, fils légitime de Victor et de Jeanne Du Blaisel, de la paroisse de St-Joseph de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoires à divers (4 mars), pour les ordres majeurs et mineurs (fr 94). — Approbation du titre de Louis Le Febvre (m. d.), 140 lb., devant notaires, à Hucqueliers (*ibid.*). — Dimissoire pour le diaconat (m. d.), à Charles Rontier, prêtre de la Mission (*ibid.*). — Tonsure donnée (3 mars), à Robert Guilbert (*ibid.*). — Dimissoire : pour la tonsure (10 mars), à Antoine Ben (fr 94 v°). — Approbation des titres : de Pierre Prévost (18 mars), 120 lb., devant notaires, à Hesdin; de François Dubois (22 mars), 108 lb., devant hommes de fief (*ibid.*). — Dimissoires : à Antoine Lensieux et à Robert Vespette (15 mars), d'Acquin, à François Dupuy

(22 mars), de Gouy-en-Ternois, à Jean Du Bois (31 mars), de Galmetz (*ibid.*). — Tonsure donnée (3 avril), à Pierre Courtois, de Wierre-Effroy (fr 95). — Approbation du titre de Louis Guilbert (6 avril), 100 florins par devant Adrien Bailly, notaire, et les hommes de fief (*ibid.*). — Ordination du 9 avril, dans la chapelle épiscopale : prétrise, à Philippe Simon, aux fr. Jean Harel et Michel Bequet, récollets; sous-diaconat, à Louis-Hercule de St-Just; ordres mineurs, au fr. Jean-Baptiste de Chauny, capucin; tonsure, à Pierre Cotté, de Calais, Christophe Wasselin et François Moretti, de St-Nicolas de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoire (20 avril), à Antoine Fret, pour recevoir de l'archevêque de Paris la prétrise (*ibid.*). — Approbation (14 mai) du titre de Philippe Manessier, 200 florins, par devant Souillart, notaire royal à Fressin (fr 95 v°). — Dimissoires (22 mai) à vingt ordinands (*ibid.*). — Approbation (2 mai) du titre de Pierre Courtois, 120 lb. de rente, par donation de son père (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle de Notre-Dame (30 mai), à Jean Coulon; ordres mineurs, au même, et à Adrien Galot (fr 96). — Approbation (m. d.) du titre d'Hubert Delattre, 100 lb. sur quelques arpents de terre à Thiembronne (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (4 juin), à Thomas Du Crocq, de Boulogne (Haute-Ville), et à Jean Queval, de Journy (*ibid.*). — Approbation des titres : de Balthazar Hertault (7 juin), 109 lb., par contrat notarié; de François Maigny et d'Adrien Petit (5 juillet), 120 lb. à chacun d'eux, sur terres, à Créquy (*ibid.*). — Tonsure (m. d.), à ce dernier (fr 96 v°). — Dimissoires, à Guillaïn Aubron, de Berlencourt (10 juillet), et à Pierre Du Puis, de Cléty (20 juillet), pour la tonsure (*ibid.*). — Approbation des titres : de Robert Vospette (29 juillet), 108 florins de rente, sur terres, à Acquin, par contrat devant les écclésiastiques du lieu; de Jean Leulieux (m. d.), 107 florins, au même lieu; de François Le Febvre (31 juillet), 100 lb., sur terres, à Ligny; de Michel Waro (3 août), 120 lb., sur terres, au West; de Robert Guilbert (20 août), 112 florins, sur terres, à Atrigues, *in pago loci d'Hafringues*, par contrat devant les hommes de fief dudit lieu (*ibid.*). — Tonsure (6 août), à Antoine Pruvost, de Menneville (fr 97). — Approbation des titres : de Julien Pruvost (20 août), 110 florins, à Frévent, *Fervenc*; de Nicolas Pigouche (28 août), 140 florins, à St-Pol; de Louis-Marie Le Clero (m. d.), 100 lb., à Boulogne; d'Antoine Loison (3 septembre), 160 florins, à Amettes; de François Mamez (m. d.), 100 florins, à Herbelles (fr 97 v°). — Dimissoires (m. d.), à François Desmaigny, de Créquy, et à Jean Wantier, de Biangy, pour la ton-



sure; à vingt et un ordinands, pour les ordres majeurs et mineurs (*ibid.*). — Approbation (23 septembre) du titre de Louis Mareschal, 100 lb., à Calais (° 98). — Ordination du 24 septembre: tonsure, à Bertrand Ricourt, fils légitime de Gilles et de Marie Sanson, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne, et à Joseph Miroir, originaire de Montreuil, paroisse de Notre-Dame; ordres mineurs aux fr. Ignace d'Avesnes, capucin, et Thomas d'Aubenton, obartreux; sous-diaconat, à Louis Mareschal, aux fr. Joseph Malcastel et Bernard Fagotin, prémontrés, aux fr. Paulin d'Ardres, Jean-Baptiste de Chauny, et Simon l'Irlandais, *Hiberno*, capucins; diaconat, à Hercule-Louis de St-Just, aux fr. Claude du Quesne, mineur, François de Doullens, capucin; prêtrise, aux fr. Jacques Le Brun, Pierre de Rosnel, Jacques Hestru, minimes (*ibid.*). — Approbation du titre de François Joseph Bacon (3 novembre), 100 lb., à St-Pol (*ibid.*). — Dimissoire (26 novembre), pour la tonsure, à Charles Fournin, de Calais (° 98 v°). — Tonsure (6 décembre), à François Nayer, de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoires (7 décembre), pour les ordres majeurs et mineurs, à treize ordinands, « ab episcopo Ambianensi seu à quocumque » (*ibid.*). — Autres (10 décembre) pour la tonsure, à Antoine Mey, de Bourecq, *Bouwaich*, Nicolas Hocbart, de Fressin, François Le Cointe, d'Huby-St-Leu, Huby à St-Lupo, Philippe Godard, de Wavrans, Jean Wintrebert, d'Esquerdes, Jacques Mille, de Leulinghen; et (12 décembre) à Philippe Duval, de la paroisse de St-Pétronille, d'Acquin (*ibid.*). — Ordination du 17 décembre: ordres mineurs, à Antoine Morel, chanoine de Boulogne, etc.; sous-diaconat, à René Richard, acolyte d'Angers (*ibid.*).

**1679.** — Mention que « mon susdit seigneur créa, (12 janvier) N... du Fruit, baillif de Théroutanne » (° 99). — Dimissoire, pour la tonsure (13 janvier), à Pierre Penel, d'Ames, à trois ordinands pour les ordres majeurs (18 février), à Arras (*ibid.*). — Note portant reconnaissance (20 janvier) de quatre reliques des ossements des SS. martyrs Doat, Sévère, Boniface et Colombe, envoyées de Rome dans une caisse en bois, couverte de papier marbré, sous le sceau de l'évêque de Porphyre, et permission aux religieux de Blangy de les offrir à la vénération publique dans leur église (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jacques Bucaille (4 février), 120 florjns, à Desvres, in *opido Diurnensi*; de Nicolas Pouchin (m. d.), 54 lb., à Huby-St-Leu; de François Carmier (20 février), consistant dans la possession de la cure de Tardinghen et Inghen (*ibid.*).

**COLLATION DE BÉNÉFICES (1).** — **1679.** — Cure de Capelle-sur-la-Lys, à Jean-François Dournel (23 mars), par décès d'*Ailianus* Brebion (° 100). — Chapelle de Fléchinell, à Guillaume Maellon (4 avril), par résignation de Jean Taelle, sur la présentation de dame Madeleine-Françoise « de Trabezze et de Flechynel » (*ibid.*). — Cure de St-Vaast de Neuville-lez-Montreuil, à Pierre de la Beausse (27 avril), par résignation en cour de Rome de Louis Stevensault (° 100 v°). — Cure de Matringhen et Mencas, à Charles Verdure (4 août), par démission de Sébastien de Zurly, permutant pour la chapelle d'Olivet, d'Embry. L'acte est passé à Heuchin, en présence de Jacques Habourdin, curé du lieu, et de Jean Le Caron, curé de Tilly (*ibid.*). — Chapelle d'Olivet, paroisse d'Embry, à Sébastien de Zurly (m. d.), en vertu de ladite permutation, avec réserve d'une pension de 75 lb. tournois sur la cure de Matringhen (° 101). — Cure de Rollancourt, à François Brunel (20 août), par décès d'Étienne-François Wantier (° 101 v°). — Même cure, à Jacques Neuféglise (4 septembre), sur le refus du précédent. L'acte, signé à Crémarest, est passé en présence de Louis de Patrás, curé de cette église, et de Nicolas Le Caron, curé de Selles (*ibid.*). — Cure de Bléquin et Ledinghen, à Claude François de Blooq (23 septembre), par décès d'Antoine Faine (° 102). — Cure de Wavrans et Elmes, à Jean de La Fontaine (25 septembre), par démission de Nicolas Le Roy, avec permutation pour la cure de Neufchâtel; provisions de ladite cure (m. d.) pour ce dernier (° 102 v°). — Cure de Longfossé, à Pierre du Buisson (28 septembre), par résignation en cour de Rome de Marc Hestru (° 103). — Cure de Vieille-Église, à Jacques-Antoine Du Puy (4 octobre), par résignation en cour de Rome de Claude Le Cuéque, avec réserve d'une pension annuelle de 400 livres tournois (° 103 v°). — Cure de Fauquembergues, *Sti Martini, à Michel Robitaille*, chanoine du lieu (11 octobre), par démission de Pierre Hanicot, aussi chanoine, doyen de la collégiale et du district, sous réserve d'une pension annuelle de 130 lb. tournois, récompense due à ses quarante années de services, « annos duriores et maxime hellis exagittatos », à son vieil âge et à ses infirmités d'octogénaire, « cum ætatis sit longævæ et incommodæ » (*ibid.*). — Chapelle de Notre-Dame, dite de Malgrace, paroisse d'Enf, à Louis Mareschal, bachelier en théologie (2 novembre), par décès de Jean Wlart (° 104). —

(1) Le registre reprend ici son cours ordinaire, ° 100, en face du 85 retourné.

Cure de Rollancourt, à Jacques Neuféglise (3 novembre), par décès de Jean Wantier, sur la présentation de François Châliveau, abbé de St-Jean-au-Mont (*ibid.*). — Dignité de trésorier de la cathédrale, à Samson de La Planché, docteur en théologie, chanoine et archidiacre (14 novembre), par résignation d'Oudard Hache, avec permutation pour la dignité d'archidiacre *sinistri lateris*; provisions de l'archidiaconat en conséquence (m. d.) pour ce dernier (° 104 v°). — Cure de St-Martin de Hames, *Hammes*, à Jean Dessaux (21 novembre), par décès de Louis Baudelique (° 103). — Cure de Sombres et Wissant, *loci de Sombres et oppidi de Wissant*, à Daniel Harelle (6 décembre), par décès d'Antoine Bourlizien, sur la présentation faite par le chanoine Antoine Le Roy, vicaire général de dom Jacques Baragnes de Moissy, abbé de St-Vulmer de Boulogne (° 103 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Wissant (6 novembre), à François Le Bon, curé de Marquise (*ibid.*).

**1680.** — Cure de St-Léger d'Arvin, avec son secours de St-Vaast de Masinghen, à Jean Ocro (9 janvier), par décès de Jean Warnier (° 106). — Canonieat de St-Pol, à Godefroi Morieul (10 janvier), par décès de Louis Martin (*ibid.*). — Cure de Senlecques, à Jean de Boulogne (24 janvier), par résignation de Charles Roussel, sur la présentation de l'abbé de Ham (° 106 v°). — Cure de St-Liévin (Merck-St-Liévin), à Liévin de Le Pouve (2 février), par décès d'Antoine Marseille (*ibid.*). — Archidiaconat *dextri lateris* à Antoine Le Roy, bachelier en théologie, chanoine de Boulogne et prieur de St-Urbain, diocèse de Châlons (4 février), par résignation de Louis de Chastillon, avec permutation pour ledit prieuré (° 107). — Cure de St-Bertulphie de Fruges, à Nicolas Le Quioux (14 mars), par résignation de Nicolas Samier, avec permutation pour la cure de Sains-lez-Fressin (° 107 v°). — Cure de St-Nicolas de Longvillers, avec son secours de St-Maur de Maresville, à Félix Fanien, prêtre du diocèse de Beauvais (13 mars), sur provisions de cour de Rome, par l'incapacité du précédent titulaire (° 108). — Cure de Meunville, avec ses secours de Vieil-Moutier et de St-Martin-lez-Desvres, donnée par le vicaire général Samson de La Planché, à Louis Duval, chapelain d'Estree-Cauchy (19 mars), par résignation du précédent curé, Robert Sarrazin, avec permutation (° 108 v°). — Cure de Wavrans et Conteville, confiée à l'administration de Jean Dausque (m. d.), par décision de cour de Rome, sur sentence de l'Officiel (*ibid.*). — Cure d'Herly et Quilen, à Jean Couvreur (22 mars), sur provisions de cour de Rome, par décès d'Antoine Can-

delier (° 109). — Archidiaconat *dextri lateris*, à Antoine Le Roy (27 mars), sur provisions de cour de Rome, avec permutation (° 109 v°). — Cure de Sains et Avondance, *Abondance*, à Nicolas Samier (7 avril), par résignation de Nicolas Le Quioux (*ibid.*). — Chapelle d'Olivet à Baudouin de Laïres, clerc du diocèse de St-Omer (18 avril), par décès de Sébastien de Zurly, sur la présentation de la comtesse de Monseron (° 110). — Déclaration faite et signée par le P. Antoine Masson, correcteur des Minimes de Calais (25 avril), portant qu'il a eu tort de censurer en chaire la doctrine du P. de La Planché, de l'Oratoire, qui prêchait dans la même ville, et présentant à ce sujet ses très humbles excuses à l'évêque de Boulogne (° 110 v°). — Cure de St-Michel d'Ambleuse, à Pierre de La Beausse (27 avril), par résignation en cour de Rome de Jean Dessaux (*ibid.*). — Ordonnance, portant suppression du prieuré de Renty (26 mai), par décès d'Alexandre De Lettre, dernier titulaire, et prononçant l'union des biens et des revenus à la messe du nouveau séminaire, commencé par François Perrochel et non encore achevé (° 111). — Cure d'Humbert et St-Michel, à Philippe du Muret (28 mai), par résignation en cour de Rome d'Antoine du Fumier (° 111 v°). — Chapelle de St-Catherine, dite de Contes, *Contiez*, dans l'église de Brias, à François Lheureux (6 juin), par vacance et désertion (*ibid.*). — Canonieat de St-Pol, à Mathias-François Fontaine (11 juin), par résignation de Jacques Morlet (° 112). — Canonieat de Boulogne, à Antoine Bachelier, clerc du diocèse (17 juin), par résignation d'Antoine Disque en cour de Rome (*ibid.*). — Cure de St-Firmin de Sempy, à Josse de Rousset, du diocèse d'Amiens (5 juillet), par résignation en cour de Rome de Charles Bayart (° 112 v°). — Cure de St-Pierre de Thiembroune, à Louis Hurtel (19 juillet), par permutation avec Pierre Ronssel, contre la cure d'Hardinghen (*ibid.*). — Cure de St-Martin de Ruminghen, à Adrien-Augustin Hanneron (27 juillet), par permutation avec Nicolas Wollemaere, contre les obapelles unies de St-Anne et de la Visitation-St-Élisabeth, de la cathédrale de St-Omer (° 113). — Cure de Linghem et Romby, à Léopold Bacon (30 juillet), par décès d'André de Compigny, sur la présentation du cardinal de Bouillon, abbé de St-Vaast (*ibid.*). — Cure de Sals-lez-Fressin, à Pierre Behelle (29 août), par résignation de Nicolas Samier, avec permutation pour la chapelle de St-Élisabeth, des Trinitaires d'Arras (° 113 v°). — Cure de Wavrans et Conteville, à Jean Dausque (3 septembre), par destitution de Jacques de Lannoy, prononcée par sentence de l'Officiel, « in forma juris » (*ibid.*). — Cure, ou

vicariat perpétuel de St-Martin-lez-Boulogne, à Jean de Pruvost, prêtre du diocèse d'Arras (12 septembre), par décès de Louis du Camp (° 114). — Cure de Troisvaux et Bailleval, à Louis de Blavinghen (19 septembre), par décès de Philippe Pepin (° 114 v°). — Chapelle de Coquempot de Beaurainville, sous l'invocation de St-Marie-Madeleine, à François Van Lathen, chapelain de la cathédrale d'Arras (20 septembre), par décès d'Adrien Douchet (*ibid.*). — Cure de Coulomb, *Colombi*, avec son secours d'Affringues, à Nicolas Fertel, du diocèse de St-Omer (21 septembre), par résignation d'Adrien Caron, avec permutation pour la chapelle St-Jean-Baptiste de l'hôpital d'Aire et sous réserve d'une pension annuelle de 80 florins. (° 115). — Récépissé de la présentation faite par François Le Porcq de la Cassaigne, au nom de l'abbé de St-Vulmer de Boulogne, pour la cure de Wissant, et renvoi du sujet à l'examen de Martin Grandin, docteur et professeur de Sorbonne, « ut de ejus capacitate, moribus, etate, legitimis natalibus et sana doctrina informemur, antequam ei dictam curam conferamus » (*ibid.*). — Cure de Tournehem, à Charles-François Constant (27 septembre), par décès d'André Des Riez (° 115 v°). — Cure de N.-D. de Calais, à Guillaume Des Boys, prêtre de Paris, docteur *in utroque* (8 septembre), par résignation en cour de Rome de Nicolas Chesneau, avec permutation pour une prébende de l'église d'Orléans (*ibid.*).

**1679.** — Cure de Wissant, à Nicolas Sandron, diacre de Paris (8 octobre), par décès de Daniel Harelle, sur la présentation ci-dessus (° 116). — Cure de Quiestède, conférée par les vicaires généraux de Nicolas Ladvocat, à Antoine Mantel (1<sup>er</sup> juillet), par décès de Jean du Fresnoie; signé Delaplanche et A. Le Roy (° 117). — Approbation du titre de Guillaume Blanduin (m. d.), 150 florins, devant hommes de fief, à Créquy (*ibid.*). — Cure de St-Martin de Condette, avec son secours de St-Eloi d'Hesdigneul, à Nicolas Godquin (7 juillet), par résignation de Jean Le Febvre, avec permutation pour la cure de St-Gilles, « pro prima portione », du diocèse de Coutances, *Constantiensis, provincie Rotomagensis* (° 117 v°). — Cure d'Ambleteuse, à Jean Dessaux (m. d.), sur provisions de cour de Rome, « per obitum aut alio quovis modo vacantem » (*ibid.*). — Chapelle de St-Eloi, de la cathédrale, à François Nayet (9 juillet), par résignation de Pierre (° 118). — Visa donné à une dispense de Rome *super defectu corporis*, en vue d'ordination (18 juillet), pour noble homme Charles Calonne de Courtebourne, « quod quamdam debilitatem in crure dextro, sinistro breviori, palitur, absque tamen ea defor-

mitate quæ scandalum generare posset » (° 118 v°). — Cure de Wavrans et Elnes, à Nicolas Le Roy (m. d.), par décès d'Etienne Benyet (° 119). — Cure d'Étaples, *alteram portionem*, à Gratien Bachelés (19 juillet), par résignation d'Antoine Bayard, avec permutation pour la cure de Sorrus, *Soru*, diocèse d'Amiens (° 119 v°). — Cure d'Inxent, au même (21 juillet), par résignation de René Ringot, avec permutation pour la cure d'Étaples, même portion; provisions de cette portion d'Étaples (m. d.), pour René Ringot (° 120). — Cure de Beuvrequen, au même René Ringot (22 juillet), par résignation d'Oudard Obier, avec permutation en faveur de ce dernier pour ladite portion de la cure d'Étaples (° 120 v°). — Cure d'Étaples, même portion, à Oudard Obier (29 juillet), par permutation (*ibid.*). — Dimissoires par les Vicaires Généraux (3 septembre), à quatre ordinands, pour les ordres majeurs (° 121). — Approbation des titres de Nicolas Dalque et de Charles de Calonne (*ibid.*).

ORDINATIONS. — **1679** (1). — Approbation du titre de Jean Wantier (16 mars), 120 florins, à Blangy, devant notaires (° 132). — Dimissoires, par l'Évêque (17 mars), à Pierre Bodescot, de Valhuon, Antoine Ridde, de Nédon, Maximilien Billot, de Laire, Jacques Bucailles, de Thiombhonne, pour la tonsure; à neuf clercs, pour les ordres mineurs; à onze acolytes, pour le sous-diaconat; à un sous-diacon, pour le diaconat; à quatre diacres pour la prêtrise (*ibid.*). — Ordination du samedi de la Passion (18 mars); tonsure, à Philippe Pruvost, fils de Nicolas et d'Usabelle Robart, de Lottinghen; ordres mineurs, à Jean Broussel; sous-diaconat, aux fr. Antoine Burette et Pierre de Wlf, chanoines réguliers d'Éversham, diocèse d'Ypres; diaconat, à René Richard, oratorien, et au fr. Paul d'Ardres, capucin du couvent de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoire, pour la tonsure (31 mars), à Jean du Taillay, de Liguy (*ibid.*). — Approbation des titres: d'Antoine May (31 mars), 125 lb., devant le bailli et les hommes de fief de Bourecq, *Bourais*; de Pierre Bonvallet (7 avril), 120 lb., devant notaires, à Frévent, *Fervend*; de Jean Wintrebart (18 avril), 110 florins, à Eogues, devant Laurent Perdu, bailli, et les maître et échevins du lieu; d'Antoine-François de La Barre (19 juillet), consistant dans la possession de la cure de Coupelle-Vieille; de François de Loere (m. d.), 200 lb., à St-Pol, avec dimissoire et dispense apostolique « super defectu oculi canonicus »; d'Antoine

(1) Les folios 122 à 131 sont en blanc.

Les ordinations suivent, à rebours, au fr. 132 faisant face au 130.

Ben (9 mai), 100 lb., à Sanghen; devant bailli et hommes de fief (*ibid.*). — Tonsure (11 mai), à Marc Vigneaux, de la paroisse de St-Joseph de Boulogne (° 132 v°). — Approbation des titres: de Nicolas Hochart (m. d.), 120 lb., à Hesdin, devant notaires; de Philippe Du Val (14 mai), 100 lb., à Esquerdes, devant Jean de Beauvois, bailli, et les échevins du lieu, et à Escœuilles, devant Antoine Le Maire et les hommes de fief; de Jean Coulon (20 mai), 100 lb., à Hesdin, devant notaires, y compris un don fait par David de Fromont, bourgeois et marchand d'Arras, en exécution d'un legs fait (14 août 1520), par M<sup>r</sup> David de Fromont, chanoine d'Arras (*ibid.*). — Dimissoires (20 mai) à dix-huit ordinands; autre (23 mai) à Jean Dufour, de Reclinghem, pour la tonsure (*ibid.*). — Ordination du samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte (27 mai); tonsure, à Paul-Robert de Beaufort, fils légitime de Robert et d'Adrienne de La Symone, qui, bien qu'il ait été ondoyé dans le Piémont, à Pignerol, dans l'église de St-Donat, diocèse de Verceil, et baptisé solennellement dans l'église de St-Sauveur de Péronne, *Petronensis*, diocèse de Noyon, a été regardé comme diocésain de Boulogne, parce que ses parents ont fixé leur domicile dans la paroisse de St-Joseph de cette ville; à Pierre du Quesne, de la basse-ville; à Jean de Bonnier, de Paquebergues; tonsure et mineurs, au fr. Jacques Mennequin, de la paroisse de St-Séverin de Paris, profès de la chartreuse de N.-D. des Prés, de Neuville; sous-diaconat, au fr. Thomas d'Aubenton, de la même chartreuse; diaconat, à Jacques Caes, à Adolphe Baeroult, à Antoine Buret et à Pierre De Wlf, chanoines réguliers, du diocèse d'Ypres; prêtrise, à René Richard, oratorien (° 133). — Approbation du titre de Jean Cardon (14 juin), 100 florins, à Béthune, devant notaires (*ibid.*). — Transfert (20 juin), du titre d'Antoine Poitevin sur la cure d'Azincourt (*ibid.*). — Dimissoire (21 juin) à Pierre Bolart, de Calais, pour la tonsure (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jean Cououd (m. d.), 125 florins, à Lières, devant Antoine Baillif, bailli, Jacques Malet, Pierre Foulon et Charles Nicart, hommes de fief; de François Le Coïnte, à Linzeux, *Lenzeul*, en cours de visites pastorales (16 juillet), 140 lb., par contrat devant notaires, à Hesdin (*ibid.*). — Dimissoires, en cours de visites, à Humières (19 juillet), pour la tonsure, à Jean Guillemin, de Rollanpourt; à Arras, en cours de visites (28 juillet), à ..... pour la tonsure (*ibid.*). — Tonsure, en cours de visites, à St-Pol, dans la collégiale (31 juillet), à Jacques de La Haye, de la même ville, Jean-Pierre Wimille, de Teneur, François Walle, Louis-Antoine Caron, de St-Pol, Nicolas Attaignant,

de Roellecourt, Noël-François Godart, Pierre Gôfin, Jacques-Ignace de Laitre, Lamoral-Joseph Moncheaux, Albert-François Doby, de St-Pol, Martin Moïel, de Hauteclouque, Nicolas de Nuncq, de Brias, Jean Le Beau, de Hauteclouque, Thomas-Nicolas-François Herman, de St-Pol, Jean Boidin, de Rebreuve, Maximilien-Joseph Herman, Matthieu Cardon, Jean-François du Riez, de St-Pol, Jean-Paul Petaïn, de Brias, Philippe-Albert Lombart, Pierre-François de Laitre, Nicolas de Laitre, de St-Pol, Philippe Tournelle, de Valhuon, Maximilien du Rond, François Hanon, Georges Segard, de St-Pol (*ibid.*). — Dimissoire; en cours de visites, Wavrans-Conteville (1<sup>er</sup> août), pour la tonsure, à Paul de Coubronne, de St-Pol (° 133 v°). — Tonsure, dans l'église dudit lieu (m. d.), à Jacques Darthus, François-Joseph Scarpin, Alexis Lefebvre, François-Julien Moncheaux, Hugues Carbonel, Charles Fernagu, Jean-François-Ignace Denault, de St-Pol, François Bouchez, de Fillières, Philippe-Ignace Thellé, de Ligny-St-Flochel, St-Flochez, Antoine Belvid, de Berguigneuse; ordres mineurs, à Jacques de Wimille et François du Haupais; tonsure, à Maximilien-Louis de Ranlin, de Troisvaux (*ibid.*). — Approbation du titre d'André Warnier (28 août), 100 florins, à Boulogne, devant notaires (° 134). — Dimissoires (28 août), à vingt-deux ordinands, pour les ordres majeurs et mineurs; parmi ces derniers, François Du Crocq (*ibid.*). — Approbation du titre de Maximilien Billot (6 septembre), en cours de visites, au château de Brunembert, 100 florins, à Laire, devant Jean de Vaux et Robert Grebault, baillis et échevins (*ibid.*). — Ordination du 23 septembre: tonsure, à Nicolas Le Maire et Jean Le Prince, de Calais; sous-diaconat, aux fr. Norbert Goeman et Michel Merlier, profès de l'ordre de Prémontré, Jacques de Genevier, Paul de Filion, Anselme du Choquel, de l'ordre de St-Benoît; Jacques Mennequin, chartreux; diaconat, au fr. Augustin Spaldin, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, etc.; prêtrise, au fr. Jacques Monyn, prémontré (*ibid.*). — Approbation du titre de Pierre Riffart (11 octobre), 100 florins, à Laire, devant Jean de Vaux, bailli de Ham et de St-Augustin, Jean Du Prey, bailli du marquis de Lisbourg, audit lieu de Laire, et Robert Grebault, bailli de ..... en Beaumetz et devant les échevins du lieu (° 134 v°). — Stations pour « les Advents », le Carême et l'Octave du St-Sacrement: Boulogne, à un P. capucin; Calais, au P. chanoine de La Planche; St-Pol, au P. Rupert Baudouin, récollet, gardien du Valentin; Ardres, au P. supérieur des Carmes; Desvres, au P. François Perrin, minime; Étaples, au P. Bailleul, cor-

delier; Samer, au P. Richard, cordelier; Huoquelliers, *Huquillier*, au P. de Zelleux, lecteur de philosophie, cordelier (*ibid.*). — Dimissoire (13 octobre), pour la tonsure, à Nicolas Mareschal, de la Haute-Ville (*ibid.*). — Tonsure, dans la cathédrale (28 octobre), à Pierre Le Cras, de Brias; dans la chapelle épiscopale (3 novembre), à Antoine Wyart, d'Étaples (*ibid.*). — Dimissoire (31 octobre), à Pierre Wyant, de la Basse-Ville, et (24 novembre) à Pierre Éverard, de Wissant, pour la tonsure (*ibid.*). — Approbation du titre d'Antoine Battel (6 novembre), 130 lb., à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Dimissoires, envoyés au supérieur des PP. de la Mission du séminaire d'Amiens (12 décembre), pour l'ordination de dix-huit sujets appartenant au diocèse de Boulogne, parmi lesquels Pierre Riffart, de Laires, pour la tonsure (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jean Dufour (16 décembre), 120 florins, à Reclingen, devant Charles Thellier, bailli de St-André, François Dubuisson, bailli de Samer, pour ledit lieu, etc.; de Jean Wyart (19 décembre), 100 lb. tournois, à Étaples, devant notaires; de Charles du Terq (20 décembre), 100 florins, à Pernes devant Pierre Daubin et Jean Caron, «legato judice et majore allisque viris leudi et scabinis Pernensibus» (° 135). — Ordination du 23 décembre: tonsure, à Jacques Reiane, d'Huquelliers; ordres mineurs, au fr. Jacques de Royan, *Rojano*, capucin de Boulogne; diaconat, aux fr. Pierre de Waele, prémontré, et Évard de Yre, religieux de St-Nicolas de Furnes; prêtrise, au fr. Augustin Spaldyn, religieux augustin de St-Pierre de Loo, *Loensis*, diocèse d'Ypres (*ibid.*). — Approbation du titre de François Du Crocq (28 décembre), 120 lb. tournois, à Desvres, devant Monsigny, notaire, assisté de François Jennequin, greffier du bailliage, et d'Ambroise Bernard, *scriba* (*ibid.*).

**1680.** — Tonsure (6 janvier), à Louis Le Peré, de Bournonville (*ibid.*). — Approbation des titres: de François Playoul (20 février), 140 florins, devant Jacques de Febvin, Jacques Boudry et Pierre Bailloul, bailli et hommes de fief du marquisat de Lisbourg; de François Rimbault (m. d.), 150 lb., à St-Venant, devant Jean Buequin, Robert Le Mort et Jean Piben, bailli et hommes de fief du lieu, et devant Charles Froment, Martin Broigniat et Jean Vilain, «legato judice et scabinis de Brouay, » diocèse d'Arras; de Dominique Gresy (m. d.), 100 lb., à Calais, devant notaires; de Louis Cardon (2 mars), à St-Pol, devant notaires (*ibid.*). — Dimissoires, pour divers ordres, majeurs et mineurs (26 mars), à vingt-sept ordinands du diocèse, parmi lesquels, pour la tonsure, Antoine Flamen, de Wan-

donne, Pierre Obin, d'Estrée-Blanche, Nicolas Prévost, de Canlers, Pierre Le Cointe, de Coyecques, Charles du Terq, de Pernes (° 135 v°). — Approbation des titres: de Jean Pohier (30 mars), 100 florins, à Nédonchel, devant notaires; de François Petit (4 avril), 100 lb., à Calais, devant notaires; de Pierre Bodescot (6 avril), 150 florins, à Hestrus, devant notaires; de Pierre Obin (12 avril), 100 florins, à Estrée-Blanche, devant Philippe de Hebreuve, J. Lhoir et Robert Guilbert, bailli et hommes de fief du lieu (*ibid.*). — Ordination du samedi de la Passion (6 avril), dans la chapelle épiscopale: sous diaconat, aux fr. Jacques de Ligneux, bénédictin de Blangy, Maur de Fontaines, bénédictin d'Auchy, Joachim Clays, prémontré de St-Nicolas de Furnes, Nicolas Cresson, ermite, du diocèse d'Amiens; diaconat, à Adrien Caudron, du même diocèse, aux fr. Jacques Geneviers et Paul de Fillion, bénédictins de Blangy, Anselme du Choquel, bénédictin d'Auchy, Milon Abordyn et Michel Mortier, prémontrés de Furnes (*ibid.*). — Tonsure (13 avril), au fr. Arnoul Le Febvre, religieux prémontré de Licques, originaire d'Andréhem; ordres mineurs (14 avril), au même; sous-diaconat (20 avril), au même, et à Joseph de Royan, capucin; diaconat et prêtrise, à d'autres c-dessus nommés (° 136). — Approbation des titres: de Jean Bonnière (7 mai), 130 lb., devant les maiors et échevins de Fauquembergues; de Pierre Le Cointe (26 mai), 125 lb. tournois, à Coyecques, devant Guislain Briolel, prévôt, Matthieu De Lepouve, Jean de Bonnières et Jean Bley, échevins de la seigneurie du lieu; de Nicolas Prévost (2 juin), 100 florins, à Fressin, devant Michel Bacqueville, *legato judice*, Adrien Macquet et Guillaume Alexandre, hommes de fief des seigneuries du lieu (*ibid.*). — Tonsure (16 mai), à Mathias-François Fontaine, de la Basse-Ville; dimissoires, à Jean Fourdrin, de Calais, pour la tonsure (17 mai) et à Charles-Marie Lardé (m. d.), pour les ordres mineurs (*ibid.*). — Dimissoires (2 juin), à trois sujets, pour les ordres majeurs; à vingt ordinands (3 juin), parmi lesquels, pour la tonsure, Philippe Meller, de Hauteclouque, Julien Tilloy, de St-Pol, Jean Pôhier, d'Amettes, *Amettensi*, Pierre de le Brayel, de Mons-en-Ternois; François-Jacques de Latre, de Willeman (° 136 v°). — Approbation des titres: de Pierre Évard, de l'Oratoire (3 juin), 100 lb. tournois, devant notaires, à Boulogne; de Pierre Grévy (m. d.), 100 lb., à Calais, devant notaires; de Jean de Grandale (4 juin), 100 lb. tournois, à Boulogne, devant notaires; d'Oudart Rozeau (m. d.), 125 florins, à Lillers, devant les hommes de fief du lieu (*ibid.*). — Dimissoire pour la

tonsure (m. d.), à Antoine Lart, de Licques (*ibid.*). — Approbation du titre: de Georges Labitte (29 juillet), 100 lb., à Frévent, devant notaires (° 137). — Stations «prochaines, » données: Boulogne, au P. Dauvergne, religieux minime; Calais, au P. Duflos, minime; Desvres, au P. Eugène de St-Gilles, carme d'Andres (*ibid.*). — Approbation des titres: de Jean Prevost (1<sup>er</sup> août), 100 florins, à Laires, devant Jean de Vaux, bailli de la seigneurie du lieu, Jean Du Pré, bailli du marquis de Lisbourg, Jacques de Zuris, Jean Bouquet, Sébastien Hane, Pierre Carnel et François Wallart, «feudalibus et scabinis; » de Pierre Le Cras (7 août), 120 florins, au château d'Hestrus, devant notaires; de Pierre de Le Bruyelle (m. d.), 100 lb. tournois, à Hesdin, devant notaires; de Philippe Mellier (m. d.), 120 lb., à Flers, devant les hommes de fief d'Avondanees; de Jean Osmont (1<sup>er</sup> septembre), 100 lb., à Frenoy, devant Henri Lartizien, notaire royal, assisté par Martin Barré, curé de Berniuelles, et par Antoine de St-Maresville, son paroissien (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure (3 septembre), à Jean Prevost, de Laires, Jacques Lartizien, de Rebecq, Antoine Harduyn, d'Auchy-lez-Hesdin; pour les ordres majeurs et mineurs, à dix-neuf sujets déjà nommés; pour la prêtrise (12 septembre), à Jérôme Cououd (*ibid.*). — Ordination du 21 septembre: tonsure, à Claude Gosse, de la Basse-Ville de Boulogne, à Bertrand Le Cat, de Wimille, Nicolas Hué, du diocèse de Paris, Jean Waquet, d'Humbert, Jean Martin, de Licques, Louis Godquin, de Guines, aux fr. Pierre Massiet, prémontré du diocèse de St-Omer, Louis Anquetil, de l'ordre des Frères Mineurs; ordres mineurs à huit clercs, parmi lesquels François Morelle, séculier, et le fr. Jacques Geslin, chartroux; diaconat, à trois religieux déjà nommés; prêtrise, aux fr. Charles Gugelot, prémontré, du diocèse de St-Omer, Augustin Moens, prémontré du diocèse d'Ypres, et à trois autres religieux déjà nommés (° 137 v°). — Dimissoire, pour la tonsure (23 septembre), à Guillaume Caricueil, de Fiefs (° 138). — Approbation du titre de Jean-Jacques Lartizien (30 septembre), 100 florins, à Rebecq, devant Charles Serniclay, bailli, Liévin Lartizien, prévôt, Jean Bertin, Martin Wavrans et Laurent Serniclay, hommes de fief du lieu (*ibid.*).

**COLLATION DE BÉNÉFICES. — 1680.** — Canoniat de la cathédrale, à Louis Mareschal, bachelier en théologie, gradué, signifié (16 octobre), par décès de Mathias Morlet (° 139) (1). — Chapelle de St-Maur, dans l'église paroissiale d'Andréhem, à Christophe du Formanoir, maître

ès-arts, gradué signifié (17 octobre), par décès du même (° 139 v°). — Cure d'Hesdin-Labbé, à Antoine-François Du Crocq, acolyte (1<sup>er</sup> novembre), par décès de Pierre Duhamel, sur la présentation du R. P. Julien Bourgonnière, prieur conventuel de l'abbaye de Samer (° 140). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Christophe du Formanoir (3 novembre), par décès de François Nicolson (° 140 v°). — Démission de la chapelle de St-Étienne (m. d.), par le précédent; provisions de cette chapelle (m. d.), pour Antoine Scotté (° 141). — Cure de Bécourt, à Pierre de Crépi (18 novembre), par décès de Thomas de Lobel (° 142 v°). — Cure de Nielles-lez-Calais, à Louis Lhoste (23 novembre), par permutation avec Corneille Fontaine, pour la cure de Coquelles; provisions de cette cure (9 décembre), pour ce dernier (° 143). — Cure de Bécourt, à Bertulphe Crespy (12 décembre), par résignation de Pierre (° 144). — Cure de St-Léger d'Allouagne, *Aloine*, à François Becqman (16 décembre), par permutation avec Philippe Le Borgne, moyennant pour ce dernier la chapelle du Pélican dans l'église de Lillers (° 144 v°). — Chapelle de St-Jean-Baptiste, du château de Preures, transférée dans l'église paroissiale, à Christophe du Formanoir (24 décembre), par décès de Louis de Calogne, prêtre du diocèse d'Amiens (° 145 v°). — Cure de N.-D. de Calais, à André Ponthon, bachelier en théologie et curé de St-Étienne-lez-Boulogne (28 décembre), par décès de M<sup>re</sup> Desboys (° 146).

**1681.** — Cure d'Enquin et Serny, à Jean Cadart (3 janvier), par résignation de Maro de Guarbecq, avec permutation pour la chapelle de la Tillemande et sous réserve d'une pension annuelle de 80 florins, monnaie royale (° 146 v°). — Cure de Coquelles, *Cauquelle*, à Pierre de Rheims (7 janvier), par décès de Corneille Fontaine (° 147). — Cure de St-Pierre de Wierre-Effroy, avec son secours de St-Martin d'Hesdres, à Balthazar Hertault (22 janvier), par décès de Jacques du Formanoir (° 147 v°). — Cure de Leulinghen, à Christophe Bracquebien, curé de Rinxent (m. d.), par permutation avec Jean Damiens; provisions de Rinxent, *Rinquesen* (m. d.), pour ce dernier (*ibid.*). — Cure d'Aubrometz, *Sti Thomas Cantuariensis loci de Obrometz, cum ejus succursu de Hauemesnil*, à Gratien Camus, du diocèse d'Arras (29 janvier), par résignation en cour de Rome de Martin Brocquevielle (° 148 v°). — Création sur ladite cure d'une pension annuelle de 80 écus (m. d.), en faveur de ce dernier (° 149). — Chapelle de St-Madeleine de Francq, à Étienne Debonnaire, du diocèse d'Amiens (1<sup>er</sup> février), par démission de François de

(1) Les feuillets 130 à 31 sont de format in-4°.



Ravigni, bachelier en théologie, curé *Sti Martini in oppido* (sic) *urbis Ambianensis* (° 149 v°). — Chapelle de N.-D. de Tillemande, dans l'église de Ligny, à Marc de Guarbecq (9 février), par permutation avec Jean Cadart (° 180). — Cure de Marles, à François Du Crocq (10 février), par décès de Charles Doré (° 150 v°). — Cure ou vicariat perpétuel de S<sup>te</sup> Marie-Madeleine de Vieil-Hesdin, de *Veteri Hesdinio*, à Louis de Fleschy (20 février), par résignation de François Honnebert, sur la présentation du chantre et du chapitre de la collégiale de S<sup>te</sup> Martin d'Hesdin (° 151 v°). — Cure de Desvres, *Desvrennes*, à Louis Du Val, curé de Menneville (22 février), par résignation de Simon Duhamel, avec permutation (° 152). — Cure de Bécourt, à Jacques du Rieu (24 février), par résignation de Bertulpe Crépy (° 152 v°). — Cure de Quernes, à Jacques Pigouche (7 mars), par résignation de Georges Le Cygne, avec permutation pour une chapellenie du S<sup>te</sup> Sépulchre, à S<sup>te</sup> Omer (° 153). — Pénitencerie de la cathédrale, à André Pontbon, curé de Calais, bachelier en théologie (20 mars), sur provisions en cour de Rome, par décès du dernier titulaire (° 153 v°). — Antoine de Louen, licencié en droit canonique, chanoine et préchantre de la cathédrale, chapelain de la léproserie de Fauquembergues, personnel de Setques et de Monchy-Cayeux, réside entre les mains de l'Évêque de Boulogne (21 mars) sa chapellenie et ses deux personats, avec prière de les réunir désormais au Séminaire, sous la réserve d'une pension annuelle et viagère de 100 livres en sa faveur; ordonnance conforme (m. d.), dernière signature : « N. Eps Boloniensis » (° 154). — Cure de Menneville, par Samson de La Planchette, vicaire général, à Jean Le Caron (24 mars), par décès de Simon Duhamel (° 155). — Cure ou vicariat perpétuel de S<sup>te</sup> Joseph, de la cathédrale, à Michel Guillot, du diocèse d'Angers, maître ès-arts de l'Université de Paris (29 mars), par résignation en cour de Rome de Pierre Framery, chanoine théologal, à charge de continuer à un ancien titulaire, Nicolas Briet, la pension annuelle de 150 lb. tournois qui lui avait été réservée par autorité apostolique (° 155 v°). — Cure de S<sup>te</sup> Martin de Leubringhen, à Bernard Dauvergne, religieux de Licques (3 avril), par résignation en cour de Rome de François de Neuville (° 156). — Cure de N.-D. de Perques et de S<sup>te</sup> Pierre d'Élinghen, à Antoine Boningue (9 avril), par décès de Jean Caruel (° 156 v°). — Cure d'Hardinghen et Hermelinghen, à Antoine Ben (10 avril), par résignation en cour de Rome de Pierre Roussel (° 157). — Cure de S<sup>te</sup> Pierre de Bonningues-lez-Calais, à Simon Barbou de la Piglaize, prêtre du diocèse de S<sup>te</sup>

Mulo (11 avril), par décès de Vincent Du Flos, sur la présentation de l'abbé de Samer (° 157 v°).

ORDINATIONS. — 1680 (1). — Approbation des titres : de Jacques Robbe (20 octobre), 100 florins, à Laires, devant Jean Devaulx, bailli, et autres; de Charles-Maximilien Samain (8 novembre), sur la chapelle foraine de N.-D. de Prato, d'Anvin; de François Messart (4 décembre), transféré, sur la cure de Verchocq (° 158). — Dimissoire pour la tonsure (2 décembre), à Charles Vandale, de Bailloul (*ibid.*).

1681. — Approbation des titres : d'Antoine Vaillant (30 janvier), 100 lb., à Boulogne, devant notaires; de Jacques-Antoine Morel (4 janvier), sur un canoniat de la cathédrale (° 158 v°). — Dimissoire, pour la prêtrise à François Du Crocq (*ibid.*). — Dimissoires, pour les ordres majeurs (13 février), à seize ordinands (° 159). — Approbation des titres : de Jacques Robitail (m. d.), 180 lb., à Audinethun, devant hommes de fief; de Tousseint Houbronne (15 février), 100 lb., à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Dimissoire (22 février), à François Cuviller, de Calais, pour la tonsure (° 159 v°). — Approbation des titres : de François-Jacques de Lattre (23 février), 120 lb., à Hesdin, devant notaires; de Hugues Le Porcq (4 mars), 130 lb., à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Dimissoire (11 mars), à François de Rocquigny, fils de noble homme, Antoine, seigneur de Palcheux, et de dame Marie-Catherine de Montelezun, paroissiens de Le Paux; tonsure, au même, par François Perrochel, en vertu du précédent dimissoire (° 160). — Dimissoires, pour la tonsure (14 mars), à André Le Maître, de Sempy, Matthieu de Lattre, de Beaurainville, Guillaume Pavy, de Roquetaire (*ibid.*). — Approbation du titre du même (15 mars), 100 florins (° 160 v°). — Dimissoire, pour la tonsure (17 mars), à Jean-Baptiste Blondel, de Samer, à Antoine du Saultoir, d'Acquin (*ibid.*). — Dimissoires, pour les ordres majeurs (19 mars), à vingt-deux ordinands (*ibid.*). — Dimissoire, pour la tonsure (21 mars), à Nicolas du Tertre, fils de noble homme Louis et de demoiselle Marie de Monchy (° 161). Approbation des titres : de Pierre Du Hautpas (22 mars), 130 florins; de Julien Tilloy (m. d.), 104 lb. (*ibid.*). — Dimissoires, pour le sous-diaconat (26 mars), aux fr. Hubert Le Riche, Joachim des Quatoires, Cyprien Fort, Athanase Didiez et Didace Lenglé, récollets du diocèse; pour la tonsure (27 mars), à Adrien Flahaut et Jean Isaac, et (5 avril) à Jacques Robbe, de Laires,

(1) Il faut ici retourner le registre, pour trouver le ° 158, en regard du 168.

Adrien de Viennes, de Hauteclouque, François Tiquet, d'œuf (*ibid.*). — Tonsure, par François Perrochel (7 avril), à Nicolas du Tertre, déjà nommé (° 161 v°). — Dimissoires, pour la tonsure (m. d.), à Bernard Floard, de la Basse-Ville, à Pierre Battut (9 avril), de la Haute-Ville, à Michel Herbau de Quesques; pour la prêtrise (m. d.), à Louis Cardon, Pierre Le Cras, Guislain Moloy (*ibid.*). — Signature du formulaire d'Alexandre VII (s. d.), par François de Rocquigny, clerc (° 162).

ORDINATIONS. ÉPISCOPAT DE CLAUDE LE TONNELIER DE BRETEUIL. — 1682. — Dimissoires, par les Vicaires Généraux (9 mars), pour la tonsure, à Christophe Pintelle, de Matringhen, à Philippe Colart, de Rely, à Gilles Foubert, d'Hestrus (° 164). — Tonsure par l'Évêque (31 mars), à André Magnion, Christophe La Barre, Antoine Clément, Marc-Alexandre de Widhans, Sébastien Fournier; et (1<sup>er</sup> avril) à Louis Flaoz (*sic*), Flahaut (° 163 v°). — Approbation des titres : de Jean Du Taillay (5 avril), 100 lb. tournois; de Nicolas Fropos (14 avril), 100 lb. tournois; d'Étienne Grasy (21 avril), 100 lb. tournois (° 166). — Lettres d'approbation du titre d'Antoine-François Le Jeune (30 avril), 100 lb. de revenu, par donation de sa mère, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Nédonchel (° 166 v°). — Tonsure (7 mai), à Calais, *Calais*, en cours de visites, à Jean Lobet, Antoine Guode; et dimissoire pour les mineurs à Jean Isaac (*ibid.*). — Lettres d'approbation du titre d'Antoine-François-Nicolas Pecquet (s. d.), 100 lb., devant notaires, à Hesdin (*ibid.*). — Dimissoire pour la confirmation et la tonsure (17 mai), à Antoine Baillardeau, de Calais (*ibid.*). — Approbation des titres : de Joseph-Désiré de Crépi (s. d.), 100 lb., devant les notaires royaux d'Aire; d'Antoine Le Clerc (17 mai), 100 lb.; de Charles Barras (m. d.), 100 lb.; de Jean Guillemet (20 mai), 10 lb.; de Jacques Reine (24 mai), 100 lb. par donation de son père (° 167).

COLLATION DE BÉNÉFICES, DIMISSOIRES, ETC., pendant la vacance du siège. — 1681 (1). — Cure de Wierre-Effroy, à Pierre Bailly, bachelier en théologie et curé d'Hesmond, gradué signifié (26 avril), par décès de Jacques du Formanoir, ayant eu lieu pendant le mois de janvier, réservé aux gradués; acte signé : « Chastillon, vic. generalis; O. Hache, vic. generalis; Delaplanche, vic. generalis » (° 168). — Chapelle de S<sup>te</sup> Antoine de Fléchin, à Jacques de Gurdebecq (6 mai), par résignation d'Eustache Baudelle (° 168 v°). — Cure de Delettes, avec son secours de Niellès *juxta Morinum*, à François Dournal

(1) Ici, le registre reprend son cours ordinaire.

(28 mai), par résignation d'Hubert Chrestien, avec permutation pour la cure de Capelle-sur-la-Lys, *B. M. V. loci de Capelle ad Lysam*; provisions (m. d.) de la cure de Capelle, pour ce dernier (° 169 v°). — Même cure, à Wallerand Clabaut (5 juin), par suite de la promotion d'Hubert Chrestien à la cure de S<sup>te</sup> Jean, de la ville de S<sup>te</sup> Omer (° 170). — Approbation du titre d'Adrien Bolart (20 juin), 130 lb., devant le bailli et les hommes de fief d'Audinethun (*ibid.*). — Cure de S<sup>te</sup> Étienne d'Offethun, à Pierre Courtois (2 juillet), par résignation en cour de Rome de Nicolas de Gonray (° 170 v°). — Cure de Rinxent, à Christophe Bracqchien (8 juillet), par permutation avec Jean d'Amiens, pour la cure de Leulinghen; provisions de cette dernière cure (7 juillet) pour le précédent (° 171). — Chapelle castrale, *in castro dominations*, de Fressin, à Jean de Dompierre, bachelier en théologie, curé de l'église de Tours en Picardie, diocèse d'Amiens (22 juillet), par décès d'Antoine du Meynis et sur la présentation de Charles, duc de Créquy, pair de France et prince de Poix (° 172). — Cure de Tubersent, à Albert d'Enguinegatte, prêtre du diocèse de S<sup>te</sup> Omer (23 juillet), sur provisions de cour de Rome, par décès d'Antoine Campenart (° 172 v°). — Cure de Marenla et Saint-Deneux, *Saindeneuf*, à François Du Crocq (28 juillet), par décès de François Cuheval, sur la présentation d'Angélique Gouffier, abbesse de S<sup>te</sup> Austreberthe de Montreuil (° 173). — Cure de Capelle-sur-la-Lys, à Wallerand Clabaut (30 juillet), comme ci-devant (° 173 v°). — Cure de Grouches, à Pierre Topplet (9 août), par résignation en cour de Rome de Jacques Le Roy (° 174). — Approbation des titres : de Martin Monel (m. d.), 100 lb., à Frévent, devant notaires; de Charles de France (m. d.), 100 lb., devant le bailli et les hommes de fief d'*Honninguehen*; de Georges Hanoc (10 août), 100 lb., par donation de sa mère, devant le bailli et les hommes de fief de la baronnie de Cavron (° 174 v°). — Cure de Beussent, à Antoine Didier (3 septembre), par décès d'Antoine Marlart, sur la présentation de Claude Le Tonnelier de Breteuil, évêque nommé de Boulogne et prieur du lieu (° 175). — Dimissoires : à Antoine-François Du Crocq, curé d'Hesdin-Labbé (5 septembre), pour les ordres majeurs; à Antoine Didier, curé de Beussent (10 septembre), pour les mineurs et le sous-diaconat; à Nicolas Fropos, d'Elmes (19 septembre), pour la tonsure (° 175 v°). — Approbation des titres : de Jean Davion (17 septembre), 100 lb., devant le bailli et les hommes de fief de Ligny-lez-Rely; d'Antoine Didier (m. d.), sur la cure de Beussent (*ibid.*). — Cure de Nédon et Fontaine-les-Hermans, à Guillaume

Labitte (23 septembre), par résignation de Robert de Le Roe, avec permutation pour la chapelle de St-Maur, de l'église de St-Sauveur-lez-Chocques (° 176). — Approbation du titre de Philippe Collart (11 octobre), 100 lb., ou florins, à Hestrus, devant notaire royal, bailli et hommes de fief de la seigneurie (° 176 v°). — Démission de la cure d'Homond (m. d.); par Guillaume Bailly; provisions (m. d.), pour Jacques Petit (° 177). — Chapelle de St-Barbe de Bernes, *in pago de Leulinghen*, à François Campmaior (12 octobre), par démission de Christophe du Formanoir, sur la présentation de noble homme Dominique de Bernes, écuyer, «*equitis scutarii*,» seigneur de Bernes de la Couté (° 177 v°). — Cure de Leulinghen, à Jacques Bueille (13 octobre), par résignation en cour de Rome de Jean Damiens (° 178). — Approbation des titres : de Gilles-François Foubert (24 octobre), 136 lb., ou florins, devant notaire, baillis et hommes de fief, à Hestrus; de Jean de Bieque (5 décembre), 120 lb., devant le bailli et les échevins de la seigneurie de *Batnquem*, Bayenghem-lez-Seninghem (*ibid.*). — Cure de Wavrans et Conteville, confirmée à Jean Dausque (8 novembre), sur provisions de cour de Rome, en exécution d'une sentence de l'Official (° 178 v°). — Approbation des titres : de Charles Cœure (3 décembre), 100 lb., ou florins, devant les échevins, lieutenants et hommes de fief de la seigneurie de Coyeques; de Jean Le Prince (5 décembre), 100 lb., devant notaire et tabellion, *in comitatu Augiano* (*ibid.*). — Chapelle de St-Martin, dite des Petits-Bois, *parvarum silvarum*, d'Esquincourt, paroisse d'Heuchin, à François du Hautot; curé de Bergueneuse (4 décembre), par résignation de François Dupont, prêtre résident à Lille, avec permutation pour la chapelle de Ponches, et réserve, en faveur dudit Dupont, d'une pension annuelle de 40 lb., monnaie ayant cours en France (° 179). — Approbation du titre de Charles-Marie Lardé (5 décembre), 100 lb., à Boulogne, devant notaires (*ibid.*). — Cure de Verchocq et Assonval, à Jean Obert, (8 décembre), par résignation en cour de Rome de François Ménart (° 179 v°). — Approbation des titres : de Louis Béguin (17 décembre), 100 lb., à Calais, devant notaires; de Adrien de Vienne (décembre), 123 lb., ou florins, «*com ram ballivo, legato et hominibus feudi toparchie d'Hautecloque* » (*ibid.*). — Cure de St-Firmin de Reelinghem, avec son secours de St-Léger de Dennebroucq, d'Embrucq, à Antoine Holriug (9 décembre), par résignation de Pierre Le Borgne, avec permutation pour la chapelle de St-Onuphre, dans l'église des Trinitaires d'Arras, et réserve d'une pension de 100 livres sur les revenus de la

cure (° 180). — Cure de St-Étienne, *Sti Stephani aumont*, à Louis Mareschal, bachelier en théologie (13 décembre), par résignation en cour de Rome d'André Ponthon (° 180 v°).

**1682.** — Cure de Nordausques, donnée directement par le Chapitre, à cause de son droit de patronage, à Jean Copin (22 janvier), par décès de Nicolas De Grosilliers (° 181). — Cure de St-Omer d'Hooquinghen, avec son secours de St-Denis d'Herbinghen, au fr. Arnoul Lefèvre, religieux de Lioques (27 janvier), par décès du fr. Norbert Frouart, sur la présentation de François de Bruc, abbé commendataire du lieu (° 181 v°). — Approbation du titre de Pierre Pacquier (28 janvier), 100 lb., devant le lieutenant et les hommes de fief de la seigneurie de la Motte-Warneques (*ibid.*). — Cure de St-Georges d'Auchy, *in Alciaco*, à Emmanuel de Bussy (22 février), par décès de Médard Monart, sur la présentation de dom Placide de Brandt, abbé du lieu (° 182). — Approbation des titres : de Christophe Pintelle (23 février), 100 lb., ou florins, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Montguillain et de Gourmay; d'Antoine Verdoie (m. d.), 150 lb., ou florins, devant le bailli et les échevins du marquisat de Vincly; d'Antoine Lart (26 février), 100 lb., ou florins, devant le bailli et les hommes de fief de Radingben; d'Adrien Bricbet (m. d.), 100 lb., ou florins, devant notaires, à Éclimeux (*ibid.*).

ORDINATIONS ET COLLATIONS. ÉPISCOPAT DE CLAUDE LE TONNELIER DE BRETEUIL. — **1682.** — Approbation des titres : de Pierre Sénéca, par Oudard Hache, vicaire général (4 mars), 100 lb. tournois, à Boulogne, devant notaires; de Jean Burtier, ou Heurtier (9 mars), 100 lb., au même lieu; de Pierre Dupuis (10 mars), 100 lb.; de Pierre Poinard (13 mars), 100 lb.; de Jacques de Marles (14 mars), 100 lb. (° 182 v°). — Cure de Rumilly-le-Comte, par l'Évêque lui-même, à Jean-François Macaire, prêtre du diocèse de St-Omer (18 mars), par résignation en cour de Rome de Jean Obert (° 183 v°). — Cure de Nordausques, à Charles Boubert (m. d.), par résignation de Jean-Augustin Coppin, avec permutation pour la chapelle du St-Sépulchre de St-Omer (° 184). — Approbation du titre de Louis Cannet (14 mars), 100 lb. tournois (° 185). — Cure de Guémy, à Jean Roze (19 mars), par décès d'Étienne Bultel (° 185 v°). — Commission d'Official (20 mars), pour Claude Le Charpentier, docteur en théologie, chanoine régulier de St-Victor (° 186 v°). — Cure de Maisnil, à Nicolas Mager (26 mars), par résignation de Nicolas Verdure, avec permutation pour la chapelle de St-Onuphre, des Trinitaires d'Arras, et ré-

serve d'une pension de 80 livres tournois; acte de création (m. d.) de ladite pension (° 187). — Lettres de Vicaire Général (31 mars), pour Claude Le Charpentier (° 188). — Approbation du titre de Pierre Darsy (11 avril), 100 lb. tournois (° 189). — Cure de Bailleul-lez-Pernes, reconnue (17 avril) comme servant de titre à Antoine Heuze, qui en avait été pourvu directement par le Chapitre, le 7 janvier précédent (*ibid.*). — Cure de Bezinghen et Enquin, à Jean Wyard (3 mai), par décès de Nicolas Le Seigneur (° 189 v°). — Commission de promoteur de l'Officialité (5 mai), pour Louis Le Roy du Quesnel, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale (° 190). — Approbation du titre de Jacques Millé (m. d.), donation de 100 lb., par son père, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Leulinne (° 190 v°). — Cure de Marenla, à François Du Crocq (m. d.), par permutation avec Charles Paperot; provisions de la cure de St-Firmin de Marles (m. d.), pour ce dernier; actes signés à Calais, *Caletis*, en cours de visites pastorales (° 191). — Cure d'Auchy, à dom Amand Payen, religieux du monastère (20 mai), par décès de Médard Monard, sur la présentation de l'abbé (° 192). — Commission de greffier de l'Officialité (26 mai), pour Parsy Semeur, notaire apostolique (° 192 v°). — Canonici de Fanquemburgues, à Jacques Robitaille (m. d.), par décès de Pierre Hanriot (° 193). — Cure d'Aix-en-Issart, à Guillaume Fasquel (m. d.), par résignation en cour de Rome de Pierre Paperot (° 193 v°). — Canonici de Fanquemburgues, à Jean de Bonnières (6 juin), par résignation de Jacques Robitaille (° 194). — Cure de Louches, à Jean Lonquety (7 juin), par décès de Louis Maquet; premier acte signé : «*Claudius Episcopus Bolognensis* » (° 195). — Même cure, à Jean Preuvost, «*pastori seu vicario perpetuo*, » de Saint-Martin-lez-Boulogne (8 juin), par permutation; provisions de St-Martin pour Jean Lonquety (° 195 v°). — Commission de *vices gerens* de l'Officialité (1<sup>re</sup> juin), pour Louis Le Roy du Quesnel (° 196 v°); de secrétaire, «*nostrum et nostræ domus, dictæque nostræ ecclesiæ, civitatis et diocesis Bolognensis verum et legitimum in spiritualibus et temporalibus secretarium* » (2 février), pour Jean Girard, prêtre, licencié «*in iuribus* » (° 197). — Ordination du 22 mai, dans la chapelle du palais épiscopal; tonsure, à Matthieu de Corbehem, de St-Pol, Adrien Brisset, d'Éclimeux, Charles de France, de Febvin-Palfart, Antoine du Sautoir, d'Aquin, Nicolas Picquetz, de Rollancourt, Adrien Bollard, d'Andinethun, Pierre Pacquier, de Morck-St-Liévin, Jean du Bieque, de Bayenghem-lez-Seninghem, Jacques de Marle, de Laires, Antoine Le Clercq, d'Ao-

quin, Adrien Boubert, d'Hesdin, Adrien Flahault, de Wierre-Effroy, Laurent Gneudré, des Frères Mineurs, André Boucher, de Boulogne (B.-V.), Jacques Du Crocq, de Boulogne (H.-V.), Jean-Robert Catin, du diocèse de St-Omer, Jean Sommerard et Nicolas Clément, de Boulogne (B.-V.), Antoine Caverio, de la paroisse de St-Firmin-le-Martyr, diocèse d'Amiens, Antoine Houbronne, de Collembert, *Colemburgensi*, François Cannet, de Boulogne (B.-V.), Pierre Imbertios, d'Aix-en-Issart, aux fr. Matthieu Moran, chartroux, Georges Roguet récollet, à Jacques Boutoille, de Desvres, *Desuene vulgo Desure*, Nicolas Peucelle, de La Gorgue, *Gorganus*, diocèse de St-Omer, François Jaquemont, du même diocèse; Philippe-Eustache de Marle, de St-Denis, diocèse de St-Omer, Jean-François Rouelly, même diocèse, au fr. Charles d'Ostende, *Ostendanus*, capucin, à Henri-Louis Muret, Pierre Cuvelier, d'Embry, Heroule-François du Blézel, de St-Vaels, *e parocchia Winvalcoi*, diocèse d'Amiens; ordres mineurs, à la plupart des mêmes, à David Theroude, du diocèse de Rouen, au fr. André d'Amiens, capucin; etc. (° 199). — Ordination du 23 mai : sous-diaconat, à quarante-huit acolytes, parmi lesquels quelques-uns des précédents, et les fr. Guillaume Hamon, dominicain, Georges de Bruxelles, capucin, Philippe Brusseau et Matthieu Moran, chartreux, Ephrem Le Riche, Liévin Wangergelot et Thomas Plomion, récollets, *Gondesculus* Mariage, dominicain, Patrice Personne, chanoine régulier, du diocèse de St-Omer, Auguste Quevillard, capucin, Jean-Baptiste, récollet, et Jérôme Rufault, prémontré, du diocèse de St-Omer; diaconat, à Daniel Le Vasseur, du diocèse de Rouen, Charles-François de Robecq, Jean Delafre, Jean-Baptiste Waulde, André Goidon, Corneille Joris, Jean Mortaigne, Antoine Danelle, Philippe Poitevin, séculiers, du diocèse de St-Omer, aux fr. François Geuldré et Jean-François Le Chat, de l'ordre des Fr. Mineurs, Cyrille Taurier et Nicaise Guarin, récollets, Albert Raimond, dominicain, Milon Égrard, Pierre-Michel Sauvage et Jean-Baptiste Queval, prémontrés; prétrise, à Pierre-François du Verbois, François Bourdon, Robert Mucheray, Jean Gervois, Jean-Philippe Le Poin, Robert de Lhoitel, séculiers, du diocèse de St-Omer, aux fr. Corneille Van Hache, dominicain, Jean Robart, chanoine régulier, du diocèse de St-Omer, François du Crocq, chartreux, du même diocèse, Pierre Massiet, prémontré, Jacques-Maurice De Linereux, bénédictin (° 200). — Dimissoire, pour la tonsure (17 mai), à Gabriel Calongne de Courtebourne (° 201 v°). — Approbation du titre de Jean Legrand (7 juillet),

100 lb. tournois; d'Alexandre Bauheret (m. d.), 100 lb., devant le bailli et les hommes de fief de Pipemont; de Jean Broussel (14 juillet), 100 lb., à Boulogne, devant notaires, par donation de Jean Lamiabie, seigneur de Grand-Moulin, avec le consentement de ses héritiers; d'Antoine Bailly (m. d.), 100 lb. tournois, devant les hommes de fief de la seigneurie de Lières; de Matthieu de Corbehem (m. d.), 100 lb., devant notaires à Arras (*ibid.*). — Tonsure, en cours de visites, Ligny (23 juillet), à Claude-François Dupire, du diocèse d'Amiens; à Jean Legrand et à Claude-Alexandre Bausseret, de Fevvin; mineurs, aux deux derniers (1<sup>er</sup> 202 v<sup>o</sup>). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (9 août), à Pierre Battut; diaconat, à Maximilien de Cans, chanoine de St-Omer, moyennant un « extra tempora, » avec dimissoire (1<sup>er</sup> 203). — Approbation du titre de Pierre Imbertos (20 juillet), 100 lb., par donation d'Antoine Piquet, son cousin (*ibid.*). — Tonsure (26 août), à Gilles Quandalle, de Samer, et (1<sup>er</sup> septembre) à Vincent Duflos, fils de Louis et d'Elisabeth Bridault, à Paul Daquerbert, fils de Nicolas et de Liévine Normand, à François Ducatel et à Joseph Haumanuel, tous de Calais (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure (10 septembre), à Gabriel de Menneville, de Boulogne (H. V.), et (11 septembre), à Noël Riquebourg, de Roellecourt; pour les ordres mineurs et le sous-diaconat (12 septembre), au fr. Jean-Joseph Hobacq, prémontré de Lieques; pour les mineurs seulement (13 septembre), à Jean Grandcœur (1<sup>er</sup> 203 v<sup>o</sup>). — Approbation des titres: de Marc-Alexandre Wydenhem (16 septembre), 100 lb. tournois; de Pierre Cuvillier (m. d.), 100 lb. (1<sup>er</sup> 204 v<sup>o</sup>). — Ordination du 19 septembre: tonsure, à Nicolas Le Febvre, de Boulogne (H. V.), André Soyier, de....., Matthieu Anloque, de la paroisse de St-Willibrord, *Sti Willibordi*, diocèse de St-Omer, Jean-Baptiste Grou, d'Ardes, *Arderens*, au fr. Siméon de Penderanda, de la paroisse de St-Jean de St-Omer, récollet, à Antoine Derlique, de Hames, Guillaume Pavy, de Roquetteiro, François Pétaïn, de Verchin, Charles Boullanger, d'Hesdin-Labbé, Jean Boutoille, de Lacres, François Tasar, de Zoteux, Louis Du Rier, de Montcavrel, François Du Mont, d'Hesdin; ordres mineurs, à Michel Le Quien, au fr. Athanasie d'Aire, capucin, à Pierre Carré, du diocèse de Paris, et autres; sous-diaconat, à dix-sept acolytes, parmi lesquels Jean Liot, du diocèse de St-Omer, le fr. Idesbalde Hautefeuille, cistercien, du diocèse d'Ypres; diaconat, à quarante-huit sous-diacres, notamment aux fr. Anselme d'Aire, capucin, du diocèse de St-Omer, Guillaume Ricouart, Dominique La Tombe, Louis Platenout, cisterciens du

diocèse d'Ypres, à Baudouin Castelin, du diocèse de Tournay, Nicolas-Ignace Bourable, du diocèse de St-Omer, etc.; prêtrise, à Jean Osmont, Antoine Lart et Nicolas Prevost, du diocèse de Boulogne, à Daniel Le Vasseur, du diocèse de Rouen, à Laurent-François Veuglar, Antoine-Laurent d'Affrengue, Charles Capelle, Gabriel Grave, Jean Quentois, Benoît Coprier, du diocèse de St-Omer, aux fr. Joachim de Lormoy, cordelier de Boulogne, Nicaise Guarin, récollet, Michel Sauvage et J.-B. Queval, prémontrés, Maur De Fontaine, bénédictin d'Auchy (1<sup>er</sup> 205). — Lettres de Vicaire Général (30 octobre), pour François Abot, docteur en théologie, Pénitencier de la cathédrale (1<sup>er</sup> 208). — Chapelle de N.-D. de Rebreuve, dans l'église de Rebreuve-sur-Canche, à Jean Girard (31 octobre), par désertion de M<sup>re</sup> Du Molin, dernier titulaire (1<sup>er</sup> 209 v<sup>o</sup>). — Cure de Marles, à Jacques Carpentier (m. d.), par désignation de Pierre Paperot (1<sup>er</sup> 210). — Approbation du titre d'Alexis Aubert (s. d.), 100 lb., devant notaires, à Ardes, par donation d'Étienne, son père (1<sup>er</sup> 210 v<sup>o</sup>). — Cure de Fiennes, à Charles Gorré (10 novembre), par décès de Michel Legier (1<sup>er</sup> 211). — Prieuré de Renty, de *Rentiaco*, à François-Timoléon de Choisy, clerc du diocèse de Paris (15 octobre), par désignation de Jérôme Gourreau de La Proustière, sur la présentation de l'abbé de Marmoutiers (1<sup>er</sup> 212). — Mandement, ou ordonnance, en français (3 novembre), annonçant, pour huit jours après la St-Martin, l'ouverture du Séminaire, sous la direction de « Messieurs de la Mission de St-Lazare » (1<sup>er</sup> 212 v<sup>o</sup>). — Approbation des titres: de Jean Le Blanc (19 novembre), 100 lb. tournois, à St-Pol, devant notaires; d'André Soyier (23 novembre), 100 lb. tournois, au même lieu; de Philippe de Frévent (26 novembre), 100 lb. tournois, au même lieu, par Louis Bigot, chanoine de la collégiale (1<sup>er</sup> 213). — Tonsure (20 novembre), à Michel Herbaut, de Brunembert (1<sup>er</sup> 214). — Cure de Marck, à Jean Girard, prêtre du diocèse du Mans, secrétaire de l'Évêché (8 décembre), par décès de Louis Bouchel (1<sup>er</sup> 214 v<sup>o</sup>). — Ordination de décembre, ou dimissoires (s. d.), à treize diacres du diocèse, pour la prêtrise (1<sup>er</sup> 215).

1653. — Chapelle de N.-D. d'Espinham, paroisse de Roellecourt, à Louis Houselin, clerc du diocèse d'Arras (11 février), par décès de Jean Hourdequin (1<sup>er</sup> 215 v<sup>o</sup>). — Chapelle de N.-D. de Liencourt, à Louis Hourdequin, clerc du diocèse d'Arras (12 février), par décès de Jean-René, sur la présentation de l'abbé du Mont-St-Éloi (1<sup>er</sup> 216).

1652, suite. — Cure de St-Martin de Bresmes, avec

son secours de Ferlinghem, *Frélinghen*, à Nicolas Houbrone, gradué signifié (12 décembre), par décès de Nicolas Sauvage, mort en octobre, et sur la présentation de l'abbé de La Capelle (1<sup>er</sup> 216 v<sup>o</sup>). — Cure d'Echinghen, à Balthazar Hertault (15 décembre), par désignation de Nicolas Houbrone (1<sup>er</sup> 217). — Cure de Wimille, à Pierre Le Cat (20 décembre), par désignation en tour de Rome de Robert Warnier (1<sup>er</sup> 218). — Tonsure (27 décembre), à Jean Herduin, de Ricametz, Jean Caron, d'Allouagne, *Alloine*, Antoine Bailly, de Lières, Jean-Louis Bachelier, de Boulogne, St-Joseph (1<sup>er</sup> 218 v<sup>o</sup>).

1653, suite. — Abjuration de « l'hérésie de Calvin » par Jacob Clarberguen, Hollandais, natif de Leyde, ayant demeuré à *Trigo*, et depuis à dans cette ville de Boulogne; cérémonie accomplie dans la chapelle de N.-D. (3 janvier), en présence de plusieurs membres du clergé (1<sup>er</sup> 219). — Canoniat de Boulogne, à François de Roquigny, clerc du diocèse (9 janvier), par décès de François Le Roy du Quesnel, acolyte, et en vertu du droit acquis par l'impétrant, à raison du serment de fidélité, prêté au Roi très chrétien par l'Évêque, lors de sa promotion au siège de Boulogne (1<sup>er</sup> 219 v<sup>o</sup>). — Cure de St-Omer de Baillieu-lez-Pernes, à Jean-François Rose (11 janvier), par désignation d'Antoine Heuse, permittant pour la cure de Guémy; provisions de cette cure, en conséquence, pour ce dernier (1<sup>er</sup> 220 v<sup>o</sup>). — Canoniat de Fauquembergues, à André Magnion (16 janvier), par désignation de Bernard Robbe (1<sup>er</sup> 222). — Cure de St-Marie-Madeleine d'Offekerque, à Philippe Houselin (29 janvier), par désignation en tour de Rome d'Antoine Legrand (1<sup>er</sup> 222 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Montcavrel (23 janvier) par Pierre Le Cat (1<sup>er</sup> 223 v<sup>o</sup>). — Approbation du titre d'Isambert Carron (24 janvier), 100 lb. tournois (1<sup>er</sup> 224). — Commission de doyen de chrétienté du district de Marck (29 janvier), pour André Ponthon, curé de Calais (1<sup>er</sup> 224 v<sup>o</sup>). — Cure de St-Omer de Valhuon, *Valis Hugonis*, à Louis de Blavinghen (6 février), par désignation de François de Maupetit, permittant pour la chapelle de St-Anne, des Trinitaires d'Arras, avec réserve d'une pension annuelle de 80 lb. tournois (1<sup>er</sup> 225). — Cure de Bléquin et Ledinghen, à Nicolas Le Clercq (22 février), par désignation de Claude-François de Bloecq, permittant pour la chapelle de l'Ascension, de la cathédrale de St-Omer, sous réserve d'une pension annuelle de 125 florins, monnaie de France (1<sup>er</sup> 226). — Cure de Lespesse, à Charles de Canlers, prêtre du diocèse de St-Omer (24 février), par décès de François Wivroit, sur la présentation des chanoines de

St-Omer (1<sup>er</sup> 226 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Journy (25 février), par André Marquant (1<sup>er</sup> 227 v<sup>o</sup>).

1652, suite. — Commission de doyen de chrétienté du district de Frénoy (8 juillet), pour Jean Bayard, curé d'Atin; du district de Renty (1), de *Rentiaco* (10 juillet), pour Jean Baudelle, curé de Renty; du district de Bléquin (m. d.), pour Pierre Capelle, curé de Dohem; du district de Vieil-Hesdin (m. d.), pour Jean Lemoine, curé d'Haby; du district de Tournehem, *Tournehensi* (m. d.), pour Jean de France, curé de Cormettes (1<sup>er</sup> 227 bis.). — Curé de Sangatte, à Jean Tiffine (30 juillet), par désignation en tour de Rome de Robert Lefebvre (1<sup>er</sup> 229 v<sup>o</sup>). — Permission au curé de Cormont, Lemaire, de sortir du diocèse pendant un mois (m. d.), pour vâquer à ses affaires (*ibid.*). — Cure de Bresmes, à Balthazar Hertault (12 octobre), par décès de Nicolas Sauvage, en octobre, mois réservé aux gradués; l'acte est daté du château de Pandé (1<sup>er</sup> 230).

1653, suite. — Cure d'Andrehe, avec son secours de Clerques, *Clarque*, à André Marquant, prêtre du diocèse de Cambrai (26 février), par décès de Robert Duhamel (1<sup>er</sup> 231). — Cure de Jonrny, à Jacques-François Du Crocquet (m. d.), par démission d'André Marquant (1<sup>er</sup> 231 v<sup>o</sup>). — Approbation du titre de Jean Isaac (23 février), 100 lb., à Calais, devant notaires (1<sup>er</sup> 232). — Dimissoire (1<sup>er</sup> mars) pour la tonsure, à François Regnier, de Camiers (*ibid.*). — Création sur la cure de Bléquin, d'une pension de 125 lb. (3 mars), par Claude-François de Bloecq, curé résignant, « utpote gravibus infirmitatibus ad ejusmodi resignationem faciendam compulso, prout nobis constituit testimonio doctorum medicorum et chirurgi, qui ipsum curare conati sunt, quamvis frustra » (1<sup>er</sup> 232 v<sup>o</sup>). — Cure d'Hocquinghen, au fr. Pierre Ben, chanoine régulier de Lieques (5 mars), par désignation du fr. Arnoul Lefebvre, l'abbaye vacante (1<sup>er</sup> 233). — Permission à Pierre Rogean, prêtre, de sortir du diocèse (7 avril), pour l'espace de deux ans (1<sup>er</sup> 233 v<sup>o</sup>). Cure de Fressin, avec son secours de Planques, à Tonsaint, *Tussano seu Panagio*, de Bomy (17 mars), par désignation de Jean Desplanques, permittant pour la chapelle de St-Elisabeth, des Trinitaires d'Arras; ordination d'une pension de 100 lb., en faveur de ce dernier (24 mars), à raison de ses infirmités; sur l'attestation de l'archidiacre, Antoine Le Roy (1<sup>er</sup> 234). — Cure de Leulinghen, à Louis Hartrel, curé de Thiembroune (m. d.), par désignation de

(1) C'est-à-dire de Fauquembergues: il n'y a jamais eu de district de Renty.



Jacques Bucaille, avec permutation; provisions de Thiembonne (m. d.), pour ce dernier (° 238 v°). — Approbation des titres : de Nicolas Campagne (27 mars), 100 lb., à Hesdin, devient notaires; de Claude Gosse (26 mars), 100 lb. tournois, par donation de son père, Léonard, bourgeois de la basse-ville de Boulogne; de Gérard Delépouve (m. d.), 100 lb. tournois, devant le bailli et les hommes de fief de la seigneurie de Dohem (° 236 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Boulogne (29 mars), par Louis Capron, curé de Belle (° 237 v°). — Ordination générale du 3 avril : tonsure, à Pierre Petit, de Créquy, Gérard Delpouve, de Dohom, André Thiban et Jean de Launoy, d'Herbelles, Charles de le Helle, d'Olinghen (sic), Louis Grimbart, de Pihen, Jean Foncrocy, de Menneville, au fr. Barthélemy Maillot, à François-Henri Vandevette, de Cassel, diocèse d'Ypres, Jean-Jacques Libert, de Boulogne (B. V.), Nicolas Petit, de Cavron, au fr. Pierre d'Arras, fils de Jean Le Clercq et de Marguerite Penviron, religieux capucin, à Antoine L'Escot, de Boulogne (B. V.), Charles Hœude, d'Alette; ordres mineurs, à vingt clercs, parmi lesquels, François Cayero, du diocèse d'Amiens; sous-diaconat, à quinze acolytes, dont le fr. Barthélemy Maillot, chartreux, Joachim de Baest, François Garesmbl, Louis Waesscappel, François-Ignace d'Assonval, Chrétien du Saultoir et François Cerniolay, du diocèse de St-Omer; diaconat, à dix-huit sous-diacres, dont douze du diocèse de Boulogne, deux du diocèse de Paris, trois du diocèse de St-Omer, et un chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin; prêtrise, à Désiré-Joseph de Crespy, Matthieu de Corbehem, François Triquet, Charles de France, Philippe Colart, diacres du diocèse, à Charles-François de Labre, Philippe Coopman, Pierre Chavast, Jean Mortagne, Étienne Thellier, diacres du diocèse de St-Omer, aux fr. Philippe Brulot, chartreux du diocèse, Éphrem Le Riche, récollet du Biez, *Bieuensis*, François du Quesne, cordelier de Boulogne, et Philippe de St-Thérèse, carme de St-Pol (° 238). — Cure de Montcavrel, à Pierre Le Coindre (8 avril), par démission de Pierre Le Cat (° 240 v°). — Permission à Pierre Darsy (m. d.), de sortir du diocèse, « usque ad revocationem » (° 241). — Tonsure (16 avril) à Charles de Maubisson, fils légitime de Michel et de Marie-Anne Le Royer, de la paroisse d'Orsemont (?), diocèse de Chartres (*ibid.*). — Abjuration de Matthieu Gueulle, a jeune homme à « marier, âgé de 22 à 23 ans, natif de Nesle, paroisse de « Neufchastel, élevé en la religion prétendue réformée » ; cérémonie accomplie dans la chapelle de St-Pierre, de la cathédrale (27 avril), sous la présidence de l'archi-

diacre Antoine Le Roy (° 241 v°). — Tonsure (12 mai), à Pierre Brisbar, de Bourecq, et (16 mai) à Daniel Magnier, de Menneville (° 242). — Approbation des titres : de François Heuse (20 mai), 100 lb. tournois, à Boulogne, par donation de Jean, son frère, devant notaires; d'Antoine Derlique (m. d.), 100 lb. tournois, par donation de Marc de La Haye, seigneur de Werpe, devant le bailli et les hommes de fief d'Ames; de Pierre Lombard (m. d.), 100 lb. tournois, par donation de Catherine Viert, sa mère; à St-Pol, devant notaires; d'Adrien Flahault (22 mai), 100 lb. tournois, par Daniel, son père, à Boulogne, devant notaires (° 242 v°). — Permission à Jacques de Neuféglise (29 mai) de demeurer dans un autre diocèse, *ad triennium* (° 243). — Abjuration de Madeleine Descamp, fille de Simon et de Madeleine Lhermitte, âgée de 26 à 27 ans, de la paroisse de Guines, faite dans la chapelle de St-Pierre, de la cathédrale (30 mai), devant le vicaire général François Abot (*ibid.*). — Approbation des titres : de François Cayero, du diocèse d'Amiens (1<sup>er</sup> mai), 100 lb. tournois, par donation de son père; de Nicolas de Nuneg (2 mai), 100 lb. tournois, par donation d'Antoine, son frère (° 243 v°). — Permission (12 juin), à Jean du Taillay et à Joseph-Désiré de Crespy, de sortir du diocèse, pour trois ans (*ibid.*). — Dimissoire (m. d.) à Pierre Riquart, de Fruges, pour la tonsure (° 244). — Ordination générale de la veille de la Trinité (12 juin) : tonsure, à Charles Petit, de la paroisse de St-Martin de Brailly, diocèse d'Amiens, à Charles Bourdon, de Frévent, Simon Bailly, d'Auchel, Louis Mutinot, de Boulogne (B. V.), Pierre Magnier, d'Hubersent, Nicolas de Lespau; mineurs, à six clercs, parmi lesquels Jean Levein, du diocèse de St-Omer; sous-diaconat, à douze acolytes, parmi lesquels Joseph Malbranque, religieux *Sti Joannis Baptistæ in Pratis*, c'est-à-dire de Choques, diocèse de St-Omer, et Gilles Cronssel, prémontré du monastère de St-Augustin, même diocèse; diaconat, à quatre sous-diacres du diocèse, à huit de St-Omer, aux fr. Angé de St-Pierre, Laurent de St-Adrien et Basile de St-Marie, carmes de St-Pol; prêtrise, à Jean Broussel, Jean le Prince, Nicolas Péquet, Pierre Imbertos, Jacques Reine, Georges Hanoeg, du diocèse, à Philippe Poitevin, Gilles Desmarest, Antoine-Albert Walart, Jean-Baptiste Bailly, du diocèse de St-Omer, aux fr. Jean-Joseph Hobacq, prémontré de Liques, Jérôme Raffau, prémontré de St-Augustin (° 244). — Cure d'Isques, à Antoine Scotté, chapelain de St-Etienne (14 juin), par résignation de Gabriel, avec permutation; provisions de la chapelle de St-Etienne pour ce dernier (° 246). —

Même chapelle, à Dominique Gresy (27 juin), par décès de Gabriel Scotté (° 247 v°). — Cure de Maries, à Antoine Bayard, curé de Sorrus (8 juillet), par résignation de Jacques Carpentier, avec permutation (° 248 v°). — Approbation du titre de Jean-Nicolas de Launoy (15 juillet), 100 lb. tournois, par donation, à Herbelles (° 249). — Cure de St-Vaast du Biez, avec son secours de St-Germain de Royon, à Omer Testard (29 juillet), par résignation de Pierre Crépéol, permettant pour la chapelle de St-Onuphre, des Trinitaires d'Arras (° 249 v°). — Permission à François Abot, vicaire général, de célébrer dans la chapelle épiscopale (m. d.), avec dispense de bans et dispense du quatrième degré de consanguinité, le mariage d'Adrien Louis, de la paroisse de Bourthes, condamné par sentence de la Sénéchaussée à épouser Marguerite Delehaye, de Wicquinghen, « pour oster le scandale causé par ledit Louis », avec réhabilitation de légitimité pour la fille issue des contractants; acte du mariage célébré en conséquence, « en présence de Jean Olivier, sergent royal », et de deux autres témoins (° 250). — Commissions de secrétaire de l'Évêché (1<sup>er</sup> août), pour Thomas Courtin, ancien religieux de l'ordre de St-Benoît, et pour Jacques-François de Baurcourt (° 251). — Abjuration de la religion protestante, par Samuel de Remy, natif de Calais, âgé de quinze ans, dans la chapelle de la Vierge (m. d.), par devant le grand vicaire François Abot (° 252). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Antoine Scotté, curé d'Isques (2 août), par permutation avec Christophe du Formanoir (° 252 v°). — Chapelle de St-Maur, de l'église d'Audrehen (m. d.), au même, par permutation avec le même (° 253 v°). — Cure d'Isques, à Christophe du Formanoir (m. d.); on vertu des deux permutations qui précèdent (° 254). — Cure, ou vicariat perpétuel de St-Joseph, de la cathédrale, à Claude Fattus des Fourneaux, maître des arts, chapelain du chœur (4 août), par résignation en cour de Rome de Michel Guillot (° 255). — Approbation des titres : de Charles Delehaye (23 août), 100 lb. tournois, par donation de la Dlle Marthe du Chastel, devant notaires, à Béthune; de Jean de Morcy, (m. d.), 100 lb. tournois, à Boulogne, devant notaires, par Jean de Quehen, son oncle (° 255 v°). — Chapelle de St-Jean d'Ausque, dans l'église d'Inghen, secours de Tardinghen, à Charles Nau, prêtre du diocèse de Paris, curé de St-Pierre Du Corps, diocèse du Mans (m. d.), par résignation en cour de Rome de Nicolas Le Juge, avec permutation (° 256). — Approbation du titre d'Antoine Petit (2 septembre), 100 lb. tournois, par sa mère, devant le bailli et échevins de Créquy (° 257). — Cha-

pelle de St-Léger de Contes, à François de Campmajor (10 septembre), par résignation en cour de Rome de François Noyet (*sic*, alias Nayuet (*ibid.*)). — Dimissoires pour l'ordination d'automne (11 septembre), par François Abot, vicaire général, l'Évêque absent (° 257 v°). — Acceptation de la cure de Maizières (14 octobre), pour servir de titre clérical à Charles Le Mercier, qui en était pourvu depuis cinq ans (° 258 v°). — Autorisation de résider dans le diocèse de Paris, « usque ad revocationem » (25 octobre), pour Antoine Bachelier, chanoine clerc de la cathédrale (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (26 octobre), pour Robert Hotrique et Catherine Bonge, de Heclinghen (° 259). — Tonsure (8 novembre), à Eustache De Croix, de Frévent (*ibid.*). — Nomination de Jérôme Wantelier (s. d.), comme prieur de Ruisseauville, Ruisseauville, après la mort d'Augustin de Neuville, abbé du monastère, « jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté de nommer un abbé à l'abbaye » (*ibid.*). — Permission au curé d'Ergny, doyen d'Alette (20 novembre), de réhabiliter le mariage de Jean Le Caron, écuyer, seigneur de la Maçonnerie, et de Jacqueline de St-Martin, contracté en 1685 avec un empêchement de parenté au quatrième degré, dont ils n'avaient pas eu connaissance (° 259 v°). — Permission au curé de Selles (m. d.), de marier Antoine de L'Attre avec Catherine Delsaux, malgré quelque doute mal éclairci touchant leur parenté au quatrième degré (° 260). — Cure de Ctenleu, à Honoré Hoyer, diacre du diocèse d'Amiens (23 novembre), par résignation en cour de Rome de Louis Fournier (° 260 v°). — Permission pour une chapelle domestique (2 décembre), en faveur de Joseph de Bernimicourt de Salsue, et de Charlotte de Bernimicourt, vicomtesse de Tulloy, au Valentin, dans la paroisse de Wail, Ouaille (° 261). — Chapelle de N.-D. de Reheuve, à François Abot (11 décembre), par résignation de Jean Girard (° 262). — Permission à Pascaso Mercan, du diocèse d'Arras, curé de Ligny et Marquis (m. d.), de sortir du diocèse pour résider ailleurs (° 262 v°). — Cure de Tilly et Teneur, à Daniel Chevalier (16 décembre), par résignation de Jean Le Caron (*ibid.*). — Ordination générale du 18 décembre : tonsure, à André-François Marçotte, Philippe Ossemond, François-Joseph Wariquet, Jean Friquet, Pierre Lefebvre, Louis Manier, Gabriel de Caugy de Colandi, Louis Gonneau, etc.; mineurs, à cinq clercs du diocèse, à René Belanger, du diocèse du Mans, à François Cousin, cistercien de Longvillers, à Gratien Lelièvre et à Nicolas Courier, cordeliers de la Basse-Ville; sous-diaconat, à trois acolytes du diocèse, à Louis-Marie Dupont, bénédictin de Blangy,

etc.; diaconat, à huit sous-diacres du diocèse, et à deux religieux, dont Charles Oudaille, cordelier; prêtre, à Antoine Le Clerque, Jean Guillemets, Gilles-François Foubert, Jean Caron, Jean Le Blancq, du diocèse, à Jacques Lesne, Claude Petit, Nicolas de Gricourt, François Barbier, Gilles Dupuy, du diocèse d'Amiens, à Augustin Loie, récollet du Biez, *Biezensis*, Jacques Gellin, chartreux de Neuville, Mathieu Maran, chartreux, *lies* cistercien, de Longvillers (P 263 v°). — Cure de Ligny-S-Flochel, à Guillaume Noint, curé d'Hébuterne, de Buterne, diocèse d'Arras (21 décembre), par permutation avec Pascaze Moreau (P 265 v°). — Visa d'un bref d'indulgences pour les défunts (28 décembre), accordées à l'église d'Amettes par le pape Innocent XI, le 5 novembre précédent (P 265 bis). — Protestation de l'Evêque (29 décembre), contre un acte capitulaire, où il est accusé d'avoir parlé aux chanoines avec trop de « véhémence et de chaleur, » en présence de séculiers (P 265 bis v°).

1694. — Attestation du vicaire général François Abot (9 janvier), portant qu'Ambroise Théry, religieux profès de Ruisseauville, a signé le formulaire dans lequel sont réprochées les cinq propositions de Jansénius (P 266 v°). — Prieuré d'Herly, à Pierre Le Blancq, clerc du diocèse d'Autun (m. d.), sur provisions de cour de Rome, par suite de l'incapacité du précédent titulaire (P 267 v°). — Canonique de S-Pol, à Noël Vanoye, chapelain de la Madeleine, de la même ville (3 février), par résignation de Pierre de Lare, ou de Laires, avec permutation; provisions de la chapelle de la Madeleine pour ce dernier (P 268). — Commission à Jean Clipet, curé de Clénou (m. d.), pour recevoir l'abjuration de M<sup>e</sup> Landé, dit Fourage, calviniste, son paroissien (P 269 v°). — Dispense du quatrième degré de consanguinité pour Antoine Vasseur et Marie de Levré, de Laires (12 février), avec légitimation de leurs enfants, nés ou à naître (P 270). — Cure de Westecque, à Jean Winterber (18 février), par décès de Martin Hochart (P 270 v°). — Canonique de S-Pol, à Jacques de Baucourt (7 février), par décès de Pierre de Lair; l'acte est daté de Lille, *Insultis* (P 271). — Approbation des titres: de Jean Le Grand (22 février), 100 lb. tournois, par donation d'Adrien-Louis-François Berton; de Simon Bally (m. d.), 100 lb. tournois, par donation de Jacques, son père; de Jean-François Beausar (m. d.), 100 lb. tournois, par donation de Jean, son père (P 271 v°). — Permission à François Le Blancq (25 février) de demeurer hors du diocèse pendant un an (P 272). — Cure de Balinghem, à Hercule-Louis de St-Just, de *Saintus* (3 mars), par décès de

Philippe Rau, sur la présentation d'Hercule-Louis de Ruisseauville, abbé commendataire d'Andres (*ibid.*). — Personnat d'Enquin, à Jacques Meriel, clerc du diocèse de Bayeux (3 mars), par résignation de Jean-François d'Esgardin, permutant pour la chapelle de St-Etienne, de la cathédrale de St-Omer (P 273). — Canonique de S-Pol, à François Du Bois (9 mars), par résignation d'Adrien Galot, permutant pour la chapelle de St-Mathurin, des Trinitaires d'Arras (P 274). — Cure de St-Nicaise de Ruisseauville, *Ruisseauville*, au fr. Joseph d'Haffringue, chanoine régulier de l'abbaye (10 mars), par démission du fr. Jérôme Wantelier, sur la présentation de son abbé (P 274 v°). — Ordination générale du 18 mars: tonsure, à Amable Moleson, Charles-Philippe Belvalet, d'Humeauville, Eustache Poulain, d'Houvineu, Ferdinand-Léandre Bacon, de St-Hilaire de Frévent, Antoine de la Bausse, de Boulogne (Basse-Ville), aux fr. Pierre Rougel, d'Houvin, Pierre Anin, de St-Sauveur de Beauvais, à Nicolas Bonvalet, Guillaume Lanoy, Antoine Le Roy, de Longueville, Philippe Bocquet, de Calais, Jean Formanoir, Jean Crépin; mineurs, à dix clercs, parmi lesquels les fr. François de St-Pol et Angélique de Beauvais, capucins; sous-diaconat, à onze acolytes, dont les fr. Antoine Enlart, bénédictin de Blangy et Nicolas Pruvost, bénédictin d'Auchy; diaconat, à neuf sous-diacres; prêtrise, à Antoine Bally, Jean Davion, Claude Gosse, Nicolas Campagne, Jean Le Grand, Pierre Pamart, François Heuzé, Adrien Flabault, Jean Boutoille, Christophe Wasselin, Jacques de Marie, du diocèse, les fr. Damien Plomion, récollet du Biez, à David-François Theroude, du diocèse de Rouen (P 275 v°). — Permission à François-Jacques Noël (m. d.) de demeurer hors du diocèse pendant un an (P 277 v°). — Cure de Nielles, *in partibus Arthesim*, à Robert Guilbert (m. d.), par décès d'André Attagnant, sur la présentation de Thérèse-Eléonore de Nielles, dame du lieu (*ibid.*). — Tonsure (9 avril), à Jean-Eustache De Croix et à Pierre De La Haye, de St-Hilaire de Frévent (P 278). — Bénédiction, dans la chapelle épiscopale (m. d.), de dom Ambroise Théry, abbé élu et confirmé *Beatæ Mariæ in Nemore, alias Ruisseauville*, présenté par dom Joseph d'Affringues et dom Antoine Caron, religieux de son monastère (P 278 v°). — Trésorerie de la cathédrale, à François Abot, chanoine, pénitencier et vicaire général (15 avril), par décès de Samson de La Planchette (P 279). — Chapelle de la *Vimande, sub titulo augustissimi Nominis Jesu*, fondée à Ligny par D<sup>ni</sup> Anne Lefebvre, à Jean Legrand (17 avril), comme premier titulaire (P 279 v°). — Chapelle de St-Catherine, dite de *Monceau*, dans

## SÉRIE G. — EVÊCHÉ DE BOULOGNE.

41

l'église paroissiale de St-Pol, à François-Rault de Sombres (m. d.); par démission de Louis de Chastillon, doyen du Chapitre (P 280). — Permission à François de Patras, chevalier de Campagno, seigneur de Neufbâtel, et à dame Marie Trudaine, son épouse, de réédifier une chapelle domestique (19 avril), « sous le titre du bienheureux St-François, au Neufbâtel, dans le cours de notre visite » (P 281). — Chapelle de N<sup>re</sup> D. *in pago de Pippemont*, à Charles Retard, clerc du diocèse d'Amiens, bachelier en théologie (23 avril), sur la présentation de l'abbé de Blangy (*ibid.*). — Canonique de la cathédrale, à Antoine Delarre, chanoine de St-Pol, gradué nommé, insinué et dûment qualifié (27 avril), par décès de Samson de La Planchette (P 282). — Chapelle du St-Sépulchre, *prope muros oppidi Raulopolensis*, à Antoine Delarre, prêtre du diocèse de Tournay (26 avril), par démission de Jacques-François de Baucourt, prêtre du diocèse de St-Omer, permutant pour un canonicat de Boulogne; canonicat de la cathédrale; en conséquence (28 avril) pour ce dernier (P 282 v°); les quatre actes qui précèdent sont datés, en cours de visites, « in adibus abbatialibus de Blangio ». — Tonsure (30 avril), *in urbe Paupolensi* (sic), à Charles et Louis Mploy, Guillaume Bodelot, François Bouguiniet, Alexandre Scarpin, Nicolas André Dupuis, Adrien du Bois, Jean-Antoine Desmonchaux, Jean-Baptiste Pourcel, Guillaum de Lattre, Louis et Jean-Baptiste-Ignace Godart, de St-Pol, Jacques-Léger Obry et Philippe de Bertoul, de Hauteclouque (P 284). — Chapelle de St-Marie-Madeleine de St-Pol, à M<sup>e</sup> de Baufort, clerc du diocèse (2 mai, à St-Pol), par décès de Pierre de Larre; témoins de l'acte, les deux curés, François Gillon et Bœugnot, « pastoribus sancti Pauli, nec non decanis » (P 285). — Cure de Coyecques, à Jean-Jacques Thomas (6 mai), par décès de François Flamen; donné à Radinghen, en cours de visites (P 285 v°). — Tonsure (7 mai), « in ecclesia parochiali de Bomy », à Ferdinand-Octave-Joseph de Traseignie, de cette paroisse, fils légitime d'Octave-Joseph Visec, comte d'Admuiden, et de dame Marie-Anne-Françoise de Wisoc, à Joseph Tricot, de St-Pol, Liévin-Marg Auhart et Jean du Sasoy, de Bomy, et à Jacques Vasseur, de Crépy (P 286). — Cure de St-Wandille d'Outreau, à Hugues Le Porcq (12 mai), par décès de Gabriel de Neufville, sur la présentation de l'abbé de St-Vulmer de Boulogne; acte daté de Pihen, en cours de visites, contre-signé: « P. Capelle pbr curatus de Dolhem (et decanus Blechenensis, à de Bléquin, et « Nançois curatus de Rebecque » (P 287). — Chapelle ou personnat d'Enoch, à Pascal Le Tonnelier, clerc du diocèse de Paris (13 mai),

par décès du même Gabriel de Neufville, daté de Pihen (P 287 v°). — Approbation (24 mai) des titres: de Pierre du Quene, 100 lb. tournois, à Boulogne; devant notaires, par donation d'Antoinette Dupont, sa mère; de Philippe Osmond, Jean-François Bausart, Jean Friguet, Joseph Warquet, 100 lb. tournois à chacun, par donation de leurs parents (P 288). — Ordination générale du 27 mai: tonsure à Philibert Martel, de Doudeauville, Jean-Baptiste-Joseph Le Camus, de Boulogne (B.-V.), Victor Frez, de Calais, Pierre-Maximilien Billand, de Sains-lez-Pernes, Gabriel Brisset, de Boulogne (H.-V.), Antoine Rouselle, de St-Martin, Isaac Santo, de Boulogne (B.-V.); mineurs, à onze clercs, dont Charles-Philippe Bellevalée, André de Lompre, Jean Braure; sous-diaconat, à cinq acolytes, déjà nommés; diaconat, à treize sous-diacres, parmi lesquels Mathurin Courcelle, du diocèse du Mans, et Jean Servollé, du diocèse de Clermont; prêtrise, à Nicolas: Propot, François Cavrot, Gerard Delpouze, André Soyer, Charles Delhelo, Louis Grimber, Nicolas de Nuncq, Pierre Petit, diacres du diocèse, aux fr. Léonard des Essars, bénédictin de Blangy, Jean-Baptiste Chastelin, cistercien de Longvillers; et à Marin Lonel (P 288 v°). — Approbation (28 mars) du titre de Jean Boidin, 100 lb. tournois, devant notaires, à Frévent, par donation de dame Jeanne de Berghem, comtesse de Cavoze (?) (P 289 v°). — Chapelle de St-Barthe, dans l'église de St-Martin, secours de Menneville, à Jacques-François de Baucourt (26 mai), par résignation de François Abot; permutant pour une prébende de la cathédrale (P 290). — Chapelle de St-Louis, *oppidi d'Ardrès, infra muros*, au même de Baucourt (m. d.), par permutation de son canonicat avec le même (P 290 v°). — Cure de Coquelles, à Jean-Baptiste Bourguin (juin), par résignation en cour de Rome de Pierre de Reims (P 291 v°). — Chapelle d'Aix-en-Issat, à Jean Du Crocq (9 juin), par décès de N... Rogeau (P 292). — Dispense de consanguinité (22 juin), pour Laurent Maillard et Michelle de Laplace, de Thiembronne (P 293). — Ordonnance épiscopale (14 mai), réglant que la fabrique de l'église de Quelmes fournira au curé le pain et le vin pour la célébration de la messe, « les jours de feste et de dimanche, et aux messes dont l'église retire quelque rétribution; et que de plus elle « fournira les hosties pour la communion des fidèles, « conformément à l'usage de notre diocèse; ordre de travailler, en outre, à la réparation de la tour, qui menace ruine (*ibid.*). — Cure de St-Nicolas d'Alquines, avec son secours de St-Pierre du Lœquin, à Trophime Mansoy, prêtre du diocèse d'Arras (6 juillet), par résignation d

Jacques Gény, curé depuis quarante-neuf ans, avec recours à Rome pour obtenir, en faveur de ce dernier, une pension annuelle de 200 lb. tournois (° 293 v°). — Abandon aux habitants de Montcavrel (11 juillet) d'une année du revenu de la dime épiscopale, pour servir à la réparation de la voûte de leur église (° 294 v°). — Cure de Gouy-en-Ternois, à Adrien Dambrinne, chanoine régulier du Mont-St-Eloi (13 juillet), par démission de Paul Prevost, et sur la présentation de son abbé (*ibid.*). — Titre de Daniel Chevalier (14 juillet), sur une prébende de St-Firmin de Montreuil (° 295). — Dispense de trois bans (20 juillet) à Gabriel de La Foly, écuyer, sieur du Pire, « pour se marier avec Marie du Pire, avec laquelle il vivoit, passé dix ou douze ans, en concubinage » (° 295 v°). — Cure de Sempy, à Nicolas Breban, curé de Tingry (24 juillet), par permutation avec Josse de Roussen; provisions de Tingry, pour ce dernier (° 296). — Permission à Eustache Poubet (26 juillet) d'entrer dans le diocèse d'Arras et d'y demeurer pendant un an, à Tincques, *in parochia de Teng* (° 297). — Cure de Sempy, à Antoine Vaillant (20 août), par décès de Nicolas Breban (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (26 juillet), pour François Hanne et Marie-Françoise Fournier, de Laïres (° 298). — Chapelle castrale, dite *B. Marie ultra aquam*, d'Heuchin, à Philippe Vincent, curé d'Halleennes-lez-Haubourdin; *Alenes*, diocèse de Tournay (1<sup>er</sup> septembre), par décès d'Alexandre De Croix, sur la présentation du marquis d'Heuchin (° 298 v°). — Dimissoires pour la tonsure (9 septembre), à Pierre de Liguy, et (s. d.) à Louis-Hercule Hénicé; pour les ordres majeurs et mineurs (15 septembre), à divers (° 299). — Cure de Berniennes, à Joan Osmont (22 septembre), par résignation en cour de Rome de Bertin Barré (° 299 v°). — Absolution de l'hérésie, donnée dans la cathédrale (30 septembre), à Philippe et à Pierre Ivain, laboureurs de Floringhem, à Marguerite d'Auchel et à François Gillot, son fils, de la paroisse de Pernes-en-Artois, condamnés (4 juillet) par le Conseil de cette province, comme « suspects d'hérésie », à faire réparation d'honneur à Dieu et à la justice dans l'auditoire dudit conseil et devant le grand portail de l'église de Pernes; injonction à eux faite « d'aumôner la somme de neuf livres, applicables aux besoins des pauvres » esglises de ce diocèse, et de réciter, tous les jours de « festes et dimanche, devant le St-Sacrement de l'autel, « cinq fois l'oraison dominicale, la salutation angélique » et le symbole des Apôtres pendant leur vie, ce qu'ils « ont promis d'accomplir » (° 300 v°). — Cure de Frencoq, à Pierre Sénéca, gradué de l'Université de

Paris (1684), par décès de Pierre Wiat (° 301 v°). — Dimissoires, pour la tonsure et les mineurs (22 novembre), à Jean Dartois, fils d'Adrien et d'Anne-Françoise Régnier, de la paroisse de Campagne (° 302). — Cure de Bournonville, à François Cavero (décembre), par décès de Claude Poulain (° 302 v°). — Dimissoires, pour la prêtrise (10 décembre), à Marc-Alexandre de Widehen, et (14 décembre) au fr. Claude Aubry, religieux de Longvillers; pour les ordres majeurs (17 décembre), à douze ordinands; pour la tonsure (10 décembre), à Antoine Martel, d'Aix-en-Ergny (° 303).

1685. — Chapelle de St-Louis, *prope et extra muros oppidi d'Ardrès*, à Pascal Le Tonnelier (8 janvier), par résignation en cour de Rome de Jacques-François de Baucourt (° 303 v°). — Chapelle de St-Barbe de Menneville, au même (m. d.), par résignation en cour de Rome du précédent (° 304). — Chapelle de N.-D., dans l'église de Rebreuve-sur-Canche, à Ignace Séjourné, prêtre du diocèse d'Amiens, chapelain de la chapelle foraine de St-Benoît, fondée à perpétuité dans l'église du monastère de St-Vaast (20 mars), par résignation de François Séjourné, prêtre, chanoine et archidiacre de la cathédrale d'Arras, procureur de Jean du Moulins, prêtre du diocèse d'Agén, demeurant à Mirebeau, diocèse de Poitiers, dernier titulaire (° 304 v°). — Tonsure donnée, dans l'église de St-Ursule (2 avril), à Antoine Bachelier, chanoine clerc (° 305 v°). — Dimissoire (5 avril) pour la tonsure et les mineurs, à François Duvoy, fils de Claude et de Catherine Goddin, de Calais (*ibid.*). — Ordination générale du 21 avril : tonsure, à Antoine Clabant, de Paréty, François Le Maire, de Ham, Ames (?), Victor du Wicquet et Louis-François de Bernes, de Boulogne (H.-V.), Antoine Gransire, de Boulogne (B.-V.), Pierre Caron et Nicolas Frat, de Calais, Gabriel Desplanques, de Cavern, Liévin Martel, de Bourthes, au fr. Nicolas Valliant, capucin, originaire de la ville d'Arras, à Bruno Oocré, Gaspard Dumillon, du Biez, Jacques Le Porq, de Marquise, Antoine Chevalier, de Maninghen, Louis de Latre, Gilles Frutier, de Boulogne (H.-V.), Antoine Le Blanc, de Boulogne (B.-V.), Gilles Riquetbourg, de Fauquembergues, Isaac du Rosel, de Boulogne (H.-V.); Nicolas Guerlin, d'Hubersent, Godefroi de Roussel, de St-Martin-lez-Boulogne, Fursy Formannoir, de Boulogne (B.-V.); mineurs à dix clercs, parmi lesquels le fr. Antoine Hermel, prémontré de Liéques, René Avrillon, et autres; sous-diaconat, à quatorze acolytes; diaconat, à quatre sous-diacres; prêtrise, à André-François Marcotte, Charles Bellavée, Eustache Poullain, Jean Friquet, Jean Boidin, Pierre

## SÉRIE G. — EVÊCHÉ DE BOULOGNE.

Briabar, Louis-Marie Dupont, bénédictin de Blangy, François-Joseph Warquet (° 306). — Cure de Westecque, à Gérard-François Le Clercq (28 mai), par résignation de Jean Wintrebret, avec permutation pour la cure de Seninghep et réserve d'une pension annuelle de 40 florins, monnaie royale, en sa faveur; provisions de Seninghep, en conséquence (m. d.), pour Wintrebret (° 307 v°). — Cure de Boyaval, à Jean de Bonnières (juin), par décès d'Alexis Lefebvre (° 308 v°). — Cure de Pernes et Conteville, à Louis de Gricourt, curé du Ponchel, diocèse d'Amiens (24 juillet), par résignation de Jean Bigorne, avec permutation (° 309 v°). — Chapelle de St-Croix, dite de Wavrans, *in pago de Felvin*, à Cyprien de Lannet, chevalier des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem, chanoine, du nombre des quatorze, de l'église collégiale de St-Pierre d'Aire (26 juillet), par résignation de Jehn-Hugues Théry, permurant pour ledit canonicat (° 310). — Dispenses du quatrième degré de parenté : à François Flourens et Marie Duproy (27 mai), d'Auchel; à Louis Seron et Catherine-Françoise Crépion (30 juin), de Baileul-lez-Pernes; à Josse Gavelle, de Liéques (29 juillet), et Marie de Le Helle, d'Andrehen (° 310 v°). — Pénitencerie de la cathédrale, avec un canonicat *ad effectum*, à Michel Guilloit (9 septembre), sur-provisions de cour de Rome, par démission de François Abot (° 311). — Cure de Liétres, *Lietres*, à Liévin Briquet (10 septembre), par décès d'Étienne Guilbert (° 311 v°). — Cure de Tilly et Teneur, à Charles-Philippe Mannessier (20 septembre), par résignation de Daniel Chevalier, permurant pour la chapelle de St-Anne, des Trinitaires d'Arras (° 312). — Ordination générale du 22 septembre : tonsure, à Antoine Facon, Louis-Barthélemy Quienot, Jacques de Le Rue, François Hannebique, François Lhomme, au fr. Pierre Munier, capucin, à Jean Queben, d'Hervelingben, François Rosier, Isaac-François Du Prat, Jean Roultier, de Boulogne (B.-V.), Marc-Joseph Corbeau, Jean-François de Hanon; mineurs, à sept clercs, parmi lesquels Louis Godequin; sous-diaconat, à treize acolytes; diaconat, à douze sous-diacres, parmi lesquels les fr. Charles Le Plat et Antoine La Houssoy, religieux de Clairmarais; prêtrise, à Maximilien Joseph Laurent, Alexis Lefebvre, Jacques Piorot, Nicolas Bonvalet, Charles Dondoin, Maximilien Billeaud, Jacques de Le Haye, Jacques-Louis Varlet, Maro-Antoine Vincent, Pierre Say, Pierre Limoisin, Jacques Anseau, les six derniers avec dimissoires, aux fr. Bernardin La Folie et Grégoire Couplet, récollets, à Mathieu Hannebique et Robert Willot, avec dimissoires (°

312 v°). — Abjuration de l'hérésie de Calvin, par Pierre Blancar, marchand de la ville de Guines, âgé de 61 ans (26 septembre), dans la chapelle de St-Pierre de la cathédrale, entre les mains du vicaire général François Abot, en présence de Christophe Wasselin, vicaire de Guines, de Jean Lescuyer, sacristain de ladite cathédrale, et de Pierre Rigal, procureur en la Sénéchaussée: *Signé*: « F. Abot, vicaire général, Pierre Blanquant et C. Wasselin, prêtre » (° 315). — « Table alphabétique des principaux actes contenus en ce registre » (° 316).

G. 3. (Registre). — In-folio, papier, 260 feuillets.

1694-1708. — ACTES DU SÉCRÉTARIAT. COLLATION DE BÉNÉFICES, ORDINATIONS, DISPENSES. ÉPISCOPAT DE CLAUDE LE TONNELIER DE BRETEUIL.

1694. — Cure de Montcavrel et Recques, donnée par Henri de Monchy de Visme, docteur en théologie, chanoine et pénitencier de la cathédrale, official et vicaire général de l'évêque, à Antoine Lattaignan (24 novembre), par résignation de Bertrand Le Cat (° 1). — Dimissoire (26 novembre) pour la tonsure, à Michel Queval, de Surques (° 1 v°). — Dispense du quatrième degré de consanguinité, par l'évêque, à Paris (27 novembre), en faveur de Joseph Wilquin et de Marie-Marguerite de La Haye, de Fauquembergues, à défaut des moyens nécessaires pour recourir à la cour de Rome (*ibid.*). — Cure de Boisdin-ghen, au fr. Bonaventure-Augustin Cauvin, religieux de Liéques (3 décembre), par décès du fr. Charles de Fosse, sur la présentation de son abbé (*ibid.*). — Dispense de temps clos (6 décembre), pour Jean Euvrard et Marie Petit, de Wambercourt (° 2). — Cure de Quelmes, à Philippe Le Roux, du diocèse de St-Omer (4 décembre), par décès de Jérôme Desbœuf, sur la présentation de l'abbé de St-Bertin (*ibid.*). — Dimissoires : pour la prêtrise (6 décembre) à Gaspard Gobron, à Paris; pour le sous-diaconat (m. d.) à Pierre Marquant; pour la prêtrise (9 décembre) à Antoine Leblanc, à François Le Febvre, et (11 décembre), à François Herbaux (° 2 v°). — Chapelle de Pippemont, *in pago de Felvin*, à André Le Roy, clerc (décembre), par résignation de Charles Retart, docteur de Sorbonne, et sur la présentation de l'abbé de Blangy (° 3).

1695. — Ordonnance des Vicaires Généraux, prononçant la translation de la Confrérie de St-Pierre de Boulogne dans l'église de l'hôpital, au lieu de l'église de St-Nicolas (18 janvier), sans préjudice pour la juridiction du curé de cette paroisse; *en français* (° 3 v°). — Cure



d'Andres, à Guillaume de Lannoy (19 janvier), par décès du précédent titulaire, pendant la vacance du siège abbatial du lieu (P<sup>re</sup> 4 v<sup>o</sup>). — Cure de Ruiseauville, au P. François Riquart, chanoine régulier de l'abbaye (27 janvier), par décès du P. Joseph d'Hafringues, et sur la présentation de l'abbé du lieu (P<sup>re</sup> 5 v<sup>o</sup>). — Cure de Willemann, à Jean Foliez, du diocèse de Paris, maître des arts (31 janvier), par décès de Jacques Passeleurs, et sur la présentation du cardinal César d'Estrées, abbé d'Anchin (P<sup>re</sup> 6 v<sup>o</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (12 février), à François de Fay de Wale, fils de Charles et de Marie des Groseliers, de Samer (P<sup>re</sup> 6 v<sup>o</sup>). — Cure de Beauraiuville et Beaurainchâteau, à Pierre Paperot, du diocèse d'Amiens (15 février), par résignation de Philippe Enlart, permutant pour la chapelle de St-Léger de Contes; provisions de cette chapelle pour ce dernier (*ibid.*). — Cure de Peuplingues, à Paul Daquebert, licencié en théologie (m. d.), par décès de Pierre Molien (P<sup>re</sup> 7 v<sup>o</sup>). — Dimissoires : pour la tonsure (4 mars), à François Ivar, de Neufchâtel; et pour les mineurs (11 mars), à Pierre Paillet (P<sup>re</sup> 8 v<sup>o</sup>). — Cure de Frency et Hallinghen, à Gilles Quandalle (15 mars), par décès de Pierre Séneca, et sur la présentation du prieur conventuel de Samer (*ibid.*). — Cure d'Herly, avec son secours de Quilen, *Kilen*, à François Rault (18 mars), par décès de Pierre Masnier, sur la présentation du prieur commendataire du lieu (P<sup>re</sup> 9 v<sup>o</sup>). — Cure d'Estréelles, à Thomas Baudrelle (27 mars), par démission de Gilles Quandalle (P<sup>re</sup> 10 v<sup>o</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (28 mars) à François Palempin, de Boulogne, Basse-Ville (P<sup>re</sup> 10 v<sup>o</sup>). — Cure de St-Léger de Bonningues-lez-Ardres, à Jean de Mouy (14 avril), par résignation en cour de Rome de François de Fauttembergues (*ibid.*). — Cure d'Hézeques et Senlis, à Wallerand Clabau (22 avril), par résignation de Pierre Dohen, permutant pour la chapelle de St-Mathurin des Trinitaires d'Arras (P<sup>re</sup> 11 v<sup>o</sup>). — Même cure, à Jean Dufour (26 avril), par décès de Pierre Dohen et sur la présentation du doyen du chapitre de Boulogne (P<sup>re</sup> 12 v<sup>o</sup>). — Cure de Condette et Hesdigneul, à Michel Herbault (30 avril), par résignation en cour de Rome de Louis Godequin (P<sup>re</sup> 13 v<sup>o</sup>). — Cure de Capelle-sur-la-Lys, à Wallerand Clabault (30 mai), par résignation de Jean Dufour et sur la présentation de Jeanne-Thérèse d'Auchel, dame du lieu (P<sup>re</sup> 13 v<sup>o</sup>). — Ordination du 27 mai, dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure, à Jean-Baptiste Martin, d'Esquerdes, Jean Noël, de Boulogne (B.-Y.), Hubert Gotran, de Gouy, Robert Thomas, d'Enquin, Étienne Blondel, d'Estrée-Blanche, Hugues Lagache, de Fléchin, Jean-Baptiste-François Yvain, de

Bailleul-lez-Pernes, Philippe Pillain, d'Huocquelliers, Jean-Philippe Poyer, d'Amiettes, Gilles Samier, de Fillevres, Charles Renard, de Troisvaux, Antoine Morel, de Fionnnes, Jean-Jacques-Marette, de Neufchâtel, aux fr. Alexandre Lambert, de La Couture, prémontré de Bieques, et Antoine de Lestaille, de Calais, capucin de ladite ville; mineurs, à plusieurs des mêmes, à Philippe Merger, François-Philippe Le Maire, Jean Tintet, Jean Talieu, Augustin Du Pont, Jean Sacré, Jean Meignot, Jean Brocant, Jacques Viellart, Antoine Héam, Marc-Antoine Magnier, Louis Manchuelle La Forest, Pierre Podelvin, clercs du diocèse, à Pierre Le Ber, de l'Oratoire, diocèse de Rouen, au fr. François Cabochart, prémontré de Lieques (P<sup>re</sup> 14 v<sup>o</sup>). — Ordination de la veille de la Trinité (28 mai) : sous-diaconat, à Antoine Blarel, Jacques Delbourg, Barthélemy Battut, Gaspard Gresy, Louis Maillard, Antoine Beaufils, Alexandre Le Grand, Roland Hippe, du diocèse de Chartres et de l'Oratoire, Guislain de Lannoy; diaconat, à Louis Hochart, Louis-François Roussel, Nicolas Chevalier et Jean-François Flamen; prêtrise, à Nicolas Senneville, Firmin Duret, Philippe Davion, Claude Le Due, Antoine Douvigneul, François Herbault, Pierre Gressier, Antoine Le Blanc, Antoine Gomel, Jacques Nigault, du diocèse de Rouen et de l'Oratoire (P<sup>re</sup> 15 v<sup>o</sup>). — Canoniat de St-Pol, à Louis Cardon, par décès de François Gillon, doyen rural; acte dressé à Louches, dans le château de St-Martin (21 juin), et signé du curé de cette paroisse, Jean Pruvost, et de son vicaire, Jean Boidin, *cachet en cire rouge aux armes* (P<sup>re</sup> 16 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (28 mai) pour François Nonus et Marguerite Membo, du Biez; et (31 mai), pour Claude Hochart et Marie-Françoise Findenier, de Cleden (P<sup>re</sup> 18 v<sup>o</sup>). — Dimissoires : pour la tonsure (20 juin), à François Guilaia, de Calais, et (27 juin) à Étienne Tallement, de la même ville (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> juillet), pour François et Marie-Josèphe Danel, d'Heuchin (P<sup>re</sup> 18 v<sup>o</sup>). — Commission de doyen de chrétienté du district de St-Pol (6 juillet), pour Charles Le Mercier, curé de Maizières (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (11 juillet), pour Pierre de Lespine, de Fiefs; et Isabelle de Rebreuve, de Ligny; et (14 juillet), pour Jean Delemotte et Marie-Françoise Raspe, d'Andreheul (P<sup>re</sup> 19 v<sup>o</sup>). — Chapelle de N.-D., *ultra aquam, in pago de Heuchin*, à François de Ramécourt (15 juillet), par décès de François Gillon et sur la présentation d'Alexandre-François de Croix, marquis d'Heuchin (*ibid.*). — Cure de Réty, à Jean-Louis Bachelier, curé de St-Léonard (5 août), par résignation de Claude Gosse, avec permutation; provisions de St-Léonard, pour ce dernier (P<sup>re</sup> 19

v<sup>o</sup>). — Approbation de titres (1), simples mentions (P<sup>re</sup> 20 v<sup>o</sup>). — Dispense de trois bans (18 septembre), par exception à la règle générale, pour Antoine-François Bouffetier, chevalier, seigneur de La Ferrière, et demoiselle Marie Bailly, paroissiens de Montcavrel (P<sup>re</sup> 21 v<sup>o</sup>). — Cure de Renty, à Jean Du Saissoy (16 septembre), par démission de Paul Hertaut de Beaufort (P<sup>re</sup> 21 v<sup>o</sup>). — Confirmation de l'élection de dom Louis Charpentier, prieur de St-Guobert, à la dignité d'abbé de St-Berthe de Blangy, par suite de la démission de François Wolaps de Berville (30 août); acte daté de Blangy, en présence de Charles de Calonne de Courtebourne, abbé de la Couronne, et de Ferdinand de Brias, chevalier, baron des Granges (P<sup>re</sup> 22 v<sup>o</sup>). — Bénédiction solennelle dudit abbé (18 septembre) dans la chapelle du palais épiscopal, sur la présentation de dom Placide de Brandt, abbé d'Auchy, et de dom François Petit, docteur de Sorbonne, abbé de Pontfroy, ordre de Cîteaux (P<sup>re</sup> 22 v<sup>o</sup>). — Station de l'Avent, du Carême et de l'Octave, pour St-Pol; donnée (19 septembre) au P. Louis de St-Angé, sous-prieur des Carmes de ladite ville (P<sup>re</sup> 23 v<sup>o</sup>). — Ordination du vendredi, 23 septembre : tonsure, à Antoine Seghin, de Bléquin, Michel Marcotte, de Ruminghem, Charles Marquant, d'Huocquelliers, Joseph Sacré, de Matringhen, Liévin Cadot, de Campagne, François de Fay, de Loison, Laurent Maréchal, d'Alette, Ignace Le So, et Nicolas Prevost, de Haut-Maisnil; mineurs, à onze clercs, parmi lesquels, Nicolas Hersant, du diocèse du Mans et de l'Oratoire, Hubert Gottrant, Pierre Bourlizien et autres (P<sup>re</sup> 23 v<sup>o</sup>). — Ordination du samedi des Quatre-Temps (24 septembre) : sous-diaconat, à dix-neuf acolytes, parmi lesquels Jean-Baptiste Champion, du diocèse du Mans et de l'Oratoire; diaconat, à sept sous-diacres; prêtrise, à Jean Celers, Louis Hochart, Adrien Guobert, Louis Musart, Nicolas Chevalier (P<sup>re</sup> 24 v<sup>o</sup>). — Cure de Condette, à Jean Waquet, curé de Bonningues-lez-Calais (2 octobre), par permutation avec Michel Herbault; provisions de Bonningues pour ce dernier (P<sup>re</sup> 25 v<sup>o</sup>). — Cure de Robecq, diocèse de St-Omer; à Jean Hannotte (6 octobre), par décès du précédent titulaire et avec cette considération que ledit Hannotte avait exercé avec satisfaction, pendant deux ans, les fonctions de vicaire ou de chapelain, dans la paroisse d'Herbellez (P<sup>re</sup> 25 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (13 octobre) pour Nicolas-Louis et Charlotte Lagenette, d'Estréelles; et (16 octobre) pour Jean Chaus-

soy et Marie Léger, de Wirwignes (P<sup>re</sup> 26 v<sup>o</sup>). — Cure d'Anchy-au-Bois, à Jean Defontaine (1695), par suite de désertion (*ibid.*). — Ordonnance, portant que la chapelle, sous le vocable de St-Jean-l'Évangéliste, fondée au château d'Isques, en vertu du testament du seigneur de Cauchy, vicomte du lieu (4 janvier 1681), érigée par décret épiscopal du 20 février 1688, à la charge de cinq messes par semaine, sera désormais transférée au château du Manoir (17 octobre), où se trouve un lieu très commode pour y bâtir une chapelle castrale; provisions de cette chapelle, pour Louis Magnier (19 novembre), par démission de Jean-Louis Bachelier (P<sup>re</sup> 27 v<sup>o</sup>). — Cure d'Atin et Beutin, à Claude Gosse, curé de St-Léonard (m. d.), par permutation avec Jean du Crocq; provisions de St-Léonard, pour ce dernier (P<sup>re</sup> 28 v<sup>o</sup>). — Chapelle castrale de Bléquin, à Maximilien Denis, du diocèse de St-Omer (27 novembre), par décès de Gérard-François Le Clercq, curé de Westecque (P<sup>re</sup> 30 v<sup>o</sup>). — Cure de Willemann et Fresnoy, à Jean Thomas (7 décembre), par résignation de Jean Foliez (P<sup>re</sup> 30 v<sup>o</sup>). — Chapelle castrale de Bléquin, à Jean-Jacques Drincqier, du diocèse de St-Omer (12 décembre), par décès de Gérard-François Le Clercq (P<sup>re</sup> 31 v<sup>o</sup>). — Cure d'Alquines et Locquin, à Jacques Couvreur, curé de Boucres (15 décembre), par permutation avec Charles Rontier; provisions de Boucres pour ce dernier (P<sup>re</sup> 31 v<sup>o</sup>).

**1696.** — Cure de Robecq, à Chrétien Du Sauttoir, curé de St-Maurice de Molinghen et de son secours de Mazinghen, diocèse de St-Omer (4 janvier), par permutation avec Jean Hannotte (P<sup>re</sup> 32 v<sup>o</sup>). — Cure de St-Hilaire de Frévent, *Fervent*, à Bon-François Attagnant, curé de Talmas, *Talmat*, au diocèse d'Amiens (11 janvier), par décès de François Lamori et sur la présentation du prieur de Ligny-sur-Canche (P<sup>re</sup> 33 v<sup>o</sup>). — Dimissoires pour la prêtrise (20 janvier) à Pierre Marquant, et (25 janvier) à Antoine Le Roy, pour Paris (P<sup>re</sup> 33 v<sup>o</sup>). — Cure de Bailleul-lez-Pernes, à Antoine Chevalier (22 février), par décès de Jean-François Rose (P<sup>re</sup> 34 v<sup>o</sup>). — Cure de St-Nicolas de la Basse-Ville, *urbis inferioris*, de Boulogne, à Paul Daquebert, curé de Peuplingues (10 avril), par décès d'Oudard Obier (P<sup>re</sup> 35 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (17 avril), pour Antoine Luchot et Marie Caille, de Crépy; et (24 avril) pour Jacques Sauvage et Noëlle Cosette, d'Outrean, à cause de leur pauvreté (P<sup>re</sup> 35 v<sup>o</sup>). — Station de Calais, pour l'année prochaine, au P. Anlard, religieux Feuillant (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de Boulogne, à Pierre Obier, curé de Maninghen-lez-Wimille (26 avril), par démission de Pierre Cappron, curé de Belle (P<sup>re</sup> 36 v<sup>o</sup>).

(1) Comme la plupart des titres en question sont transcrites dans les registres aux insinuations dont on trouvera plus loin l'analyse, il paraît superflu d'en noter désormais l'approbation.

Cure de Peuplingues, à Louis de Constant (27 avril), par démission de Paul Daquerbert (° 36 v°). — Cure d'Audembert, à Nicolas Houbronne (3 mai), par démission de Louis de Constant (° 37). — Dispense d'affinité (8 mai), en faveur de Gabriel Bridenne et de Geneviève Pruitier, de la basse-ville de Boulogne (° 37 v°). — Chapelle de St-Jean-Baptiste de Preures, à Claude Fauvet, du diocèse de Soons (7 mai), par résignation en cour de Rome de Paul Hertaut de Beaufort (*ibid.*). — Cure d'Audembert, à Charles de Roussel (17 mai), par démission de Nicolas Houbronne (° 38 v°). — Cure de Moringhen et Diques, au fr. Bonaventure-Augustin Cauvin, prémontré de Lièques (26 mai), par décès du fr. Jean-Baptiste Queval (° 39). — Cure de Boisdighen, au fr. Philippe-Ignace Gugelot, prémontré de Lièques (7 juin), par démission du fr. B.-A. Cauvin (° 39 v°). — Ordination du 15 juin : tonsure, à Antoine Thuillier, de Merck-St-Liévin, Matthieu Dupuits, de Rollancourt, Thomas Viguereux, de Lumbres, Pierre Thibaut, d'Humières, Hilaire Le Maire, de Frévent, Jean Euvrard, de Colymbert, Jean Ponthon, de Calais, Michel Saison, de Mametz, Antoine Behelle, de Reclingen, Jean Lhomme, de Frévent, Philippe de Rond, d'Herbelles, Adrien De Seustre, de Renty, Pierre-Paul Darrest, de St-Gilles d'Abbeville; mineurs, à quinze clercs, parmi lesquels, Adrien Pinceday, Claude Ricault, les fr. Ambroise Le Quien et Augustin de Vrau, de Ruisseauville (° 40 v°). — Ordination des Quatre-Temps, veille de la Trinité (16 juin) : sous-diaconat, à vingt acolytes, parmi lesquels les deux religieux ci-dessus nommés, avec les fr. Celse Franquelin, *alias* Jean-Baptiste, cordelier de Boulogne, Théodore Monsorel, *alias* Marc-Antoine, récollet du Biez, Antoine-de-Padoue Selingne, du même couvent, et Bernardin de Bedos, récollet du Valentin; diaconat, à quinze sous-diacres du diocèse, et au fr. François Delafosse, bénédictin de Blangy; prétrise, à Jacques-Philippe Huchette, Antoine Ohier, Antoine Beaulis, Louis Maillard, Barthélemy Battut, Gabriel Briasset, Gaspard Gresy, François Flamen, Antoine Blarel, Jean-Baptiste Champion (° 41). — Chapelle de N.-D., dite de l'Alone, *alias* *ultra aquam*, d'Heuchin, à Gilles Cordonnier, clerc du diocèse de Tournay (26 juillet), par décès de Jean-Prosper Lambert et sur la présentation du marquis d'Heuchin; dernière signature : « Claudius Eppus holoniensis » (° 42). — Tonsure (16 août), à Balderic-Aldebert de Marnicq, fils légitime de Claude-François Dominique, très noble vicomte d'Ogimont, baron de Rollancourt, et de très noble dame Anne-Antoinette-Agnès de Haudion de Dibrechies, pa-

roisiens dudit Rollancourt (° 42 v°). — Permission à Barthélemy Battut, de demeurer hors du diocèse, « ad triennium, studiorum causa » (° 43). — Dimissoire, à Jacques Lataignan (2 septembre), pour la prétrise (*ibid.*). — Cure de Belle, à Nicolas Clément (3 septembre), par résignation en cour de Rome de Louis Capron (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.), à Jean-François Losier, de Reclingen (° 43 v°). — Chapelle de St-Jean-Baptiste, autrefois dans le château, maintenant dans l'église de Preures, à noble homme Anne-Jacques de Bullion, clerc du diocèse de Paris (12 septembre), sur la présentation de très noble homme Charles-Denis de Bullion, chevalier, marquis de Gallardon, seigneur de Thiembonne et de Preures, conseiller du Roi et prévôt de Paris (° 44 v°). — Dimissoires, par les Vicaires Généraux, « post examen rigorosum » (15 septembre) : pour le diaconat, à treize sous-diacres; pour le sous-diaconat, à huit acolytes; pour les mineurs, à dix clercs; pour la tonsure, à Jean-François Stop, de Querues; pour divers ordres, à des récollets du Biez (° 45). — Pouvoirs de confession, avec faculté d'absoudre des cas réservés (28 octobre), aux PP. de la Mission, du diocèse (° 46). — Dispense de consanguinité (19 novembre), pour Jean-François Dupuis et Marie-Anne Thibault, de Dohem (° 46 v°). — Chapelle de St-Lambert, *in pago Sacricarii, intra limites parochia de Courset*, à Antoine Grenu (11 décembre), par désertion (*ibid.*). — Dimissoires (17 décembre), pour la prétrise : à Marc-Antoine Magnier, et à Gilles Samier; pour le diaconat, à François Cazin (° 47).

1697. — Personnat de Fléchin, à Bertrand Grenu, bachelier en théologie, chanoine de Boulogne (19 janvier), par désertion (*ibid.*). — Dispense du troisième degré de consanguinité (2 février), à N... et N... De La Rue, de Preures, par « Monseigneur, étant à Paris, pour ses affaires » (° 47 v°). — Mariage de Nicolas-Benjamin du Pliés et de Marie-Jeanne Dauphin, de Dunkerque, célébré, avec la permission du curé de ladite ville, par le chanoine Des Fourneaux, dans la chapelle du palais épiscopal (28 février), en présence de témoins, parmi lesquels Joachin Melines et Matthieu Le Blond (° 48). — Canonici de St-Pol, à Jacques Lane, clerc (4 mars), par résignation de Louis Bigot, permutant pour la chapelle de St-Benoît, du monastère de St-Vaast d'Arras (° 48 v°). — Autre canoniciat de la même église, à Grégoire Theillier, clerc (6 mars), par décès d'Adrien De Laitre (° 49). — Permission à Antoine Vidor, prêtre du diocèse, de s'absenter pour cinq ans (14 mars), « studiorum causa » (*ibid.*). — Approbation du titre patrimonial

nal de Claude de Ricault (28 mars), et autres (*ibid.*). — Dimissoires pour la prétrise (m. d.), à Jacques Delbourg, Alexandre Le Grand, Antoine Héam, Charles Marquant, Pierre Poitevin, Jacques Chevalier, Louis Manchuelle La Forest, Hugues Lagache, Jacques Viellard, Étienne Blondel, Jacques Forestier, Jean Meignot, Antoine Seguin, Jean Tintet, Charles Renard, Robert Thomas, Nicolas Denis, François-Louis Roussel, Jean Talieu, Antoine Morel, Michel Marcotte, François Cazin, Philippe Poyer; pour le diaconat, à treize sous-diacres; pour le sous-diaconat, à seize acolytes, parmi lesquels Claude de Ricault, Nicolas Hesnin; les fr. Alexandre-Lambert Lambert et François Cabochart, de Lièques; pour les mineurs, à quatre clercs; pour la tonsure, à Jean-François Hardouin, d'Oeuf, Nicolas Bayard, de Maizières, Claude Le Maire et Jean Magnier, de Boulogne (B.-V.), Nicaise Macquinghen, de St-Martin d'Hardinghen, Charles Flamen et Jean de Rond (° 50). — Station de l'Avent, du Carême et de l'Octave, pour St-Pol, au R. P. Christian Le Clercq, récollet d'Arras, demandé par les maitre et échevins (° 51 v°). — Cure de Grégu, à dom Jérôme Wantelier, chanoine régulier de Ruisseauville (24 avril), par décès de Jean Fréman et sur la présentation de son abbé (° 52). — Permission à Jean De Laitre, chapelain de l'abbaye de Beaulieu (8 mai), de s'absenter du diocèse pour un an (° 52 v°). — Cure de Wail et Galametz, à François-Firmin Duret (14 mai), par décès de François Potier (° 52 v°). — Chapelle d'Ocoche, maintenant desservie dans l'église de St-Pol, et jadis *in domo castrali loci de St-Martin vulgo appellati*, à Philippe Des Autheux, clerc (14 juin), par décès d'Adrien Delattre et sur la présentation du seigneur de St-Martin (° 53 v°). — Abjuration de la religion protestante réformée (18 juin), par Abraham Houcque, âgé de 26 ans, marchand brasseur, de St-Pierre en la basse-ville de Calais, entre les mains d'Antoine de La Planché, docteur en théologie, dans la chapelle de Notre-Dame de Boulogne (° 54). — Nouvelles provisions de la chapelle d'Ocoche, pour le même Philippe Dezoteux, acolyte (28 juin), par décès de Matthieu Delattre (° 54 v°). — Chapelle, dite de *Cultura*, *vulgo* de la Couture, dans l'église de Liétres, à Jean-Bertrand Le Camus de Guiermont, clerc (29 juin), sur la présentation du seigneur de Rely (° 55). — Permission à Pierre L'Huillier, seigneur de St-Pierre, et à Marie-Françoise Rose, son épouse (16 juillet), d'ouvrir, dans la paroisse de Nunog, une chapelle domestique, sous l'invocation de N.-D. des Anges, avec autorisation d'y faire célébrer la messe une fois la semaine, moyennant une dotation passée par de-

vant notaires, à Frévent, décision rendue sur le rapport de Nicolas Corroyer, curé d'Honvin, doyen du district (° 55 v°). — Dimissoire pour la tonsure (23 juillet) à François Cazin (° 56). — Érection canonique d'une chapellenie sous l'invocation de N.-D., dans l'église collégiale de St-Pol, à la charge de trois messes par quinzaine (29 juillet), en exécution du testament du chanoine Mathieu De Laitre, avec dotation (° 56 v°). — Permission à M. Le Roy (du Quesnel), doyen du Chapitre (12 septembre), de bénir « le crucifix qu'on doit élever au-dessus du jubé de la cathédrale » (° 57 v°). — Chapelle de N.-D., érigée à l'autel du St-Rosaire, dans la collégiale de St-Pol, à François Le Roy, diacre (27 août), comme premier titulaire, présenté par les héritiers du chanoine Mathieu De Laitre (° 58). — Dimissoires, par les Vicaires Généraux, « post examen rigorosum » (10 septembre) : pour la prétrise, à treize diacres; pour le diaconat, à quinze sous-diacres; pour le sous-diaconat, à six acolytes; pour les mineurs, à neuf clercs; pour la tonsure, à Louis-Édouard de La Corbière, de Calais, Claude de St-Martin, d'Aix-en-Ergny, Pierre Boguillon, d'Humières, Jean Du Blaisel, de Preures, François Pingrenon, d'Enguinegate, Antoine Mansse, de Boulogne (B.-V.), Pierre Boullart, de Vaudrioghen, Philippe Du Val, de Desvres, Robert de Le Pouve, de Cléty (° 59). — Chapelle de St-Antoine de Belle, à Laurent-François Weuglart, curé de St-Folquin de Wizernes, diocèse de St-Omer (24 septembre), par désertion (° 60 v°). — Cure d'Amettes, à Hippolyte Girault (7 novembre), par décès de Marand Picotin et sur la présentation d'Henri de Monchy de Visme, pénitencier de la cathédrale (° 61 v°). — Permission au doyen de Vicil-Hesdin (16 novembre), de bénir une chapelle castrale, à Willeman, pour M. de Fresnoy (° 62). — Dimissoires par les Vicaires Généraux (17 novembre), pour divers ordres, notamment pour la prétrise, à Isaac du Rozel, Adrien de Vignaeour, Augustin Dupont, Jean-Baptiste Ivain, François Crespin, Martin Du Puis, Jean Lhomme (*ibid.*). — Chapelle de Merck-St-Liévin, à Étienne Blondel, clerc (m. d.), par désertion (° 62 v°). — Autres dimissoires (m. d.); pour la prétrise, à Pierre Thibault, Antoine Behelle, Adrien Des Eusfres, Michel Queval, Claude De Linère, François Gelue; pour le diaconat, à deux sous-diacres; pour le sous-diaconat, à deux acolytes; pour les mineurs, à six clercs; pour la tonsure, à Jean-Charles Halocherie, de Sachin, Jacques Thomas, Jean-Baptiste Benoist, de Fanquembergues, Jacques Deloy, de St-Pol, Jean de Quehen, de St-Joseph de Boulogne (*ibid.*). — Chapelle de St-Godelaine, dans l'église d'Attin, à Claude-Char-

magno Tutel de Guémy, clerc (7 décembre), par désertion (° 63 v°). — Dimissoires, pour la tonsure (9 décembre), à Jacques Prenel, de Boulogne (B.-V.); pour la prêtrise (18 décembre), à Guillaume de Lannoy et à Nicolas Hennin (° 64);

**1698.** — Chapelle castrale de St-Georges d'Elne, Enlle, à Jean Du Saultoir (9 janvier), par désertion (° 64 v°). — Note, en forme d'épithaphe, à la suite de cet acte : « Die et anno quibus supra, Illustrissimus ac Reverendissimus Dominus D. Claudius Le Tonnelier de Breteuil, Boloniensis Episcopus, morbo diuturno consumptus, Parisiis obiit, relicto apud omnes sui desiderio » (° 70).

VACANCE DU SIÈGE. **1698.** (1) — Signature (2 avril) du formulaire d'Alexandre VII, par un sieur Gallot (° 68). — Cure de Longvillers, à Simon Dumetz (20 avril), par désertion de Pierre Vassal, permutant pour la chapelle de St-Madeleine, dans l'église du St-Sépulchre d'Abbeville; acte signé des Vicaires Généraux capitulaires, O. Hache, P. Framery, F. Abot (ibid.). — Prieuré des SS. Pierre et Paul de Beussent, à Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, clerc du diocèse de Paris (28 avril), par décès de Claude, évêque de Boulogne, conseiller du Roi en ses conseils, sur la présentation du cardinal de Bouillon, abbé commendataire de Cluny (° 66). — Nomination de Laurent de Braquigny à la charge de prieur de Ruisseauville (24 juin), après le décès de l'abbé Ambroise Théry (° 66 v°). — Chapelle de N.-D., *vulgo de la Leau*, d'Heuchin, à Louis-Ferdinand Errembault, sous-diacre du diocèse de Tournay (1<sup>er</sup> septembre), par désertion de Gilles Cordonnier, permutant pour un canonicien de la collégiale de Seclin, même diocèse (° 67). — Prieuré de St-Omer de Beussent, au fr. Bernard Gregson, bénédictin anglais, maître es-arts de l'Université de Paris, requérant collation, à titre de gradué (9 septembre), par suite du décès de Claude Le Tonnelier, mort en janvier, (° 68). — Cure de Landrethun et Caffiers, à Antoine Godde (13 septembre), par désertion en cour de Rome d'Hubert (° 68 v°).

ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGLE. **1698.** — Confirmation provisoire des Vicaires Généraux, adressée collectivement à Oudard Hache, chanoine archidiacre, à François Abot, chanoine trésorier, et à Pierre Framery, chanoine théologal, par l'évêque Pierre de Langlé, à Paris (31 octobre), par devant les notaires du Châtelet (° 71). — Cure de Maninghen et Pittefaux, à Jean Rou-

tier, par décès de Pierre Ohier; acte daté de Paris (9 novembre), « in ædibus nostris » (° 71 v°). — Prieuré de Rumilly-le-Comte, par les Vicaires Généraux, à Louis de Créquy, clerc du diocèse (28 décembre), par désertion en cour de Rome d'Henri-Alexandre (° 72).

**1699.** — Signature du formulaire d'Alexandre VII (12 janvier) par Charles Blocquel, demeurant à Wambercourt, nommé par le Roi au canonat de Fauquembergues, vacant par la mort de Jean Bonnier (sic) (° 72 v°). — Chapelle de N.-D. *dell' Eau*, d'Heuchin, à Nicolas-François Cordonnier, clerc du diocèse de Tournay (10 janvier), sur désertion de Louis-François Errembault, par l'évêque, à Paris (° 73). — Cure de Fauquembergues, à Gaspard Gobron, bachelier en théologie (26 février), par décès de Jean Bonnières, sur nomination royale, « ad Regem nostrum Christianissimum, prout jura tenentem Hispaniarum Regis » (° 73 v°). — Confirmation de l'élection de dom Grégoire Campion à la dignité d'abbé de Ruisseauville (8 mars), par décès de dom Ambroise Théry, premier acte signé : « Petrus Epus Boloniensis » (° 74). — Cure de Lisbourg, à dom François Riquart, chanoine régulier de Ruisseauville (7 mars), par démission de Vicaire Général (23 mars) : pour l'archidiacre Oudard Hache et pour le chanoine Pierre Framery (° 75 v°). — Commission de secrétaire de l'Évêché (m. d.), pour Jacques Blondet, prêtre du diocèse de Sens (° 77 v°). — Procès-verbal de la bénédiction de dom Grégoire Campion, abbé de Ruisseauville, cérémonie accomplie dans la cathédrale (29 mars), sur la présentation faite du nouveau dignitaire par dom Laurent de Braquignies et dom François Riquart, religieux du monastère (° 78). — Commission de greffier de l'Officialité, « ouris nostræ Episcopalis notarium generalem et scribam » (3 avril), pour Fursy Semeur (° 78 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Boulogne (m. d.), pour Paul Daquebert, curé de St-Nicolas (ibid.). — Démission d'un canonicien de Fauquembergues (6 avril), par Antoine-Augustin Vaillant de Bernacourt; provisions dudit, pour Gaspard Gobron (° 79). — Dimissoires pour la tonsure : à Gaston Le Porcq, de Boulogne (22 mars), à Antoine-Michel et Jean-Antoine Danviu (23 mars), de St-Pol, à François Biéry (m. d.), de la même ville, à Jean-Renois (3 avril), de Calais (° 80). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Jean Doinet et Antoinette Neveu, de St-Pierre-lez-Calais (ibid.). — Dimissoire pour la tonsure (7 avril) à Hugues Meignot, de St-Nicolas de Boulogne (° 80 v°). — Cure de Ruisseauville, au fr. Pierre Routart, religieux (16 avril), par démission du fr.

François Riquart (° 81). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Julien Pétain et Marie Vigniacourt, de Maizières; et refus d'accorder une dispense (17 avril) à Pierre Boulenger et Marguerite Mégnaire, de Lumbres, malgré « la fréquentation et le scandale très grand » (° 81 v°). — Ordination générale du 18 avril, dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure, à Pierre Charlet, de Boulogne (B.-V.), François Devin, de Fauquembergues, Jean de Flory, de Fleury, André du Châtel, de Liétres, Philippe Briche, de Delettes, Philippe Le Maistre, d'Heuchin; mineurs à treize clercs, déjà nommés; sous-diaconat, à six acolytes; diaconat, à quatre sous-diacres; prêtrise, à Étienne Blondet, du diocèse de Sens, à Pierre Turpin, Philippe Derond, Jean Cacré, Jean-François Berthe, Michel Saison, Philippe-Claude Dezottieux (° 82). — Cure de Beaurainville, à Louis-Hercule Hénicle (25 avril), par décès de Pierre Paparot (° 83). — Dimissoire pour la tonsure (2 mai), à Jean Dannel, de Bourthes (° 83 v°). — Chapelle de St-Nicolas d'Anvin, à André Le-Maistre, curé de Wierre-au-Bois et St-Gertrude (5 mai), par permutation; provisions de Wierre, pour Pierre-Paul Herman, chapelain d'Anvin (ibid.). — Dispense de consanguinité (14 avril), pour Martin Boucher et Anne-Françoise Du Pont, de St-Pol; pour Philippe Cayelier et Marie-Madeleine Mercher, de Maizières; pour Marc Dessaux et Madeleine Volant, d'Hubersent (° 85). — Signature du formulaire, par Jean Sacleu, vicaire d'Audinchun (29 mai), en vue d'obtenir du Roi les provisions d'une prébende de Fauquembergues, vacante en régle (ibid.). — Cure de Gouy-en-Ternois, à dom Gély Le Senne, chanoine régulier du Mont-St-Éloi (m. d.), par désertion d'Adrien D'Ambrinnes, sur la présentation du cardinal d'Estrées, abbé commendataire (° 85 v°). — Ordination générale du 13 juin, dans la chapelle du Séminaire : tonsure à François Campmaior, Antoine Morel, Nicolas Evrard, de Calais; mineurs à trois clercs du diocèse, et à François Chardon, oratorien, du diocèse de Clermont; sous-diaconat, à trois acolytes; prêtrise, à Jean-Baptiste Berthelot et Noël Vauguet, tous deux du diocèse d'Amiens (° 86 v°). — Dispense de consanguinité (17 juin), pour Guislain Labbe et Marie-Barbe Boucry, d'Houvin-Houviigneul (° 87). — Cure de Rodellinghen, à Jean-Louis Bachelier, curé de Réty (m. d.), par décès de Philippe Le Conte (ibid.). — Démission de la cure de Wierre in Nemore, *vulgo Wierre-aux-Bois* (23 août), par Pierre-Paul Herman (° 87 v°). — Cure d'Estrée-Wamin, *Estrée supra Canchiam cum succursali de Wamin*, à Pierre-Paul Herman (13 août), par décès de N... Crépy,

sur la présentation d'Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal évêque d'Albano, abbé de St-Yaast; acte signé à Desvres, *Diversis*, en cours de visites, avec le témoignage de Charles de Lanion et de Jean Vuart, prêtres de la Mission (° 88). — Commissions de doyens de chrétienté (31 août) : du district d'Alette, pour Claude Barbée, curé de Bourthes; du district de Samer, pour Pierre Magnier, curé de Camiers (° 88 v°). — Dispense de consanguinité (14 octobre), pour Matthieu de La Vacquerie et Marie-Suzanne Le Roy, de Berguense (° 90). — Cure d'Embry et Rimboval, à N... Mallet, bachelier en théologie, gradué nommé, signifié, insinué et réitéré (16 octobre), par décès de Claude Brebion (ibid.). — Cure de Wierre-au-Bois, à Pierre Wacogne, curé d'Hervelinghen (23 octobre), par démission de Pierre-Paul Herman (° 90 v°). — Cure d'Embry, à Pierre Obin (18 octobre), par décès de Claude Brebion, sur la déchéance du présentateur ordinaire, à cause de la présentation d'une personne incapable (° 91). — Cure de Guemps, à Jacques Lattaingant, licencié de Serbonne (m. d.), par décès de Jean Du Flos (° 91 v°). — Dispense de consanguinité (6 novembre), pour Nicolas Souliart et Antoinette Bert, de Mencias (° 92). — Cure de Fiefs, à Louis Hatté, curé d'Estrée-Blanche (20 novembre), par démission de Jean Blondel, avec permutation; provisions d'Estrée-Blanche (m. d.) pour ce dernier (° 92 v°). — Desservance de l'hôpital de Calais (28 novembre), à Jean Fourdin, par décès d'Antoine Le Holdey (° 93 v°). — Tonsure (30 novembre), dans la chapelle de Notre-Dame de Boulogne, à Pierre Friocourt, fils de Jean et de Jeanne Magolé, d'Étaples (ibid.). — Cure de St-Martin de Hames, à Jacques Couvreur (4 décembre), par décès de Jean Dessaux (° 94). — Tonsure (6 décembre), dans la chapelle épiscopale, à Jacques Alizart, de Dohem, Albert Le Maire, de Febvin, Pierre-François Cardart, d'Esquedecques, Nicolas Le Moine, de St-Pol, Jean Heuël, de Bomy, Jean-Baptiste Renois, de Calais, Pierre-Adrien Marteau, fils de Noël et d'Adrienne Paul, paroissiens de N.-D. de La Chaussée, ville et diocèse de Valence, *urbis et diocesis Valentiniensis, seu Valentianensis* (° 94 v°). — Démission de la cure d'Alquines (12 décembre) par Jacques Couvreur; de celle d'Hervelinghen (17 décembre) par Pierre Wacogne (ibid.). — Notification faite au Chapitre par l'évêque (m. d.), de la vacance de la cure d'Hervelinghen, en vue d'obtenir la présentation (° 95 v°). — Démission de la cure de Beaurainville (m. d.) par Louis-Hercule Hénicle, et provisions d'Hervelinghen pour celui-ci (m. d.), sur la présentation des chanoines (ibid.). — Cure de Réty, à Nicolas



Houbroune (18 décembre), par translation de Louis Bachelier à la cure de Rodelinghen (° 96 v°). — Cure de Joury, à Jean Boidin (m. d.), « per incapacitatem, irregularitatem, fugam et desertionem magistri Jacobi Dueroquez, propter homicidium ab ipso perpetratum » (ibid.). — Démission de la cure de Parenty (21 décembre), par Antoine Clabault; provisions de celle d'Alquines, pour le même, en remplacement de Jacques Couvreur (° 97).

**1700.** — Cure de Beaurainville, à Jean-François Dubuisson (5 janvier), par démission de Louis-Hercule Hénicle (° 98). — Tonsure, dans la chapelle de Notre-Dame (1<sup>er</sup> janvier), à Jean Féron, de Bourthes (° 98 v°). — Démission de la cure de Vercocq (12 janvier) par Nicolas Houbroune (ibid.). — Cure de Parenty, à Thomas Bändrel (m. d.), par démission d'Antoine Clabault; et démission d'Estréelles par le premier (° 99). — Cure de Vercocq, à Louis Manchuelle (14 janvier), par démission de Nicolas Houbroune et sur la présentation du prieur commendataire de Rumilly-le-Comte (° 100). — Cure de Lambres, à Valentin Quetre, prêtre du diocèse de St-Omer (19 janvier), par collation de Jean-François Taffin, chanoine, archidiacre et vicaire général de St-Omer, après décès de Nicaise Beauchamps; réservé à l'évêque de Boulogne le droit de conférer le *regimen animarum* (° 100 v°). — Permission à Nicolas Le Febvre de remplir les fonctions de vicaire, pendant un an, dans l'église de St-Louis-en-l'Isle, à Paris (° 101 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de Carême (6 mars), dans la chapelle de Notre-Dame : tonsure aux fr. Nicolas Hardy, de la paroisse de St-Denis de St-Omer, et Jean-Albert Varlet, de Lambres, même diocèse, profès de Ruisseauville; mineurs, aux fr. Herman-Joseph Lamoury, Augustin Caverio et Martin-Thomas Decques, profès de Licques, et à six clercs séculiers; sous-diaconat, à huit acolytes; diaconat, à dix sous-diacres; prêtrise, à Thomas Vigreux, Jean-François Stoppe, Nicaise Maquinghen, Antoine Tuillier (ibid.). — Cure de St-Léger de Leulinghen, à Antoine Le Blanc (9 mars), par résignation d'Antoine Fasseulle, permutant pour la chapellenie de N.-D. du château de Bessel, transférée au monastère de St-André-lez-Aire (° 102 v°). — Cure d'Estréelles, à Léonard Fournin (23 mars), par démission de Thomas Baudrel (° 103). — Cure de Menque-Nortbécourt, au fr. Philippe-Ignace Gugelot, prémontré de Licques et curé de Boisdighen (22 mars), par permutation avec le fr. Gabriel Des Waquets; provisions de Boisdighen, pour ce dernier (° 103 v°). — Ordination du Samedi-Saint (10 avril), dans la chapelle de Notre-Dame :

tonsure, à Antoine Flamen, de Vercocq; Robert-Matthieu Carpel, d'Heuchin, Charles Le Hacque, de Calais; sous-diaconat, à cinq acolytes (° 104 v°). — Cure d'Alette, à François Anseume, gradué, du diocèse d'Amiens (28 avril), par décès de Pierre Petit, mort en avril, mois affecté aux gradués simples (° 105). — Dimissoire pour la tonsure (14 mai) à Jean Lefebvre, fils de Jacques et de Marie Moyson, de Desvres, *oppidi Diverniensis* (° 105 v°). — Chapelle de St-Denis, dans la cathédrale, à Pierre Caron, bachelier en théologie (17 mai), par décès de Jean Bauchon (° 106). — Canonici de St-Pol, à Antoine Héam (19 mai), par démission de Jacques-François Dubois (° 106 v°). — Dispense d'affinité (25 mai), pour Nicolas Tellier et Louise Hacot, d'Alette, « propter maximum illorum paupertatem et miserabilitatem » (° 107). — Curé d'Enguinegatte, à François d'Arvout (28 mai), par décès de Nicolas Merlin, « sur la présentation de l'évêque de St-Omer; à cause de la prévalence de Watten, réunie à son siège (ibid.). » — Cure de Febvin, à Jean Le Grand (29 mai), par décès de Pierre Théry (° 107 v°). — Dispense d'affinité, ou de parenté (m. d.), pour Jean Baillet, d'Étapes, et Marie Baillet, de Berck, Berck (° 108). — Abjuration de la religion prétendue réformée, faite entre les mains de l'évêque, dans la chapelle épiscopale, par Samuel Hunziker, officier suisse, natif de la ville d'Arax, canton de Berne, âgé de 34 ans (ibid.). — Dimissoire pour la tonsure (3 juin), à Philippe-Alexandre Dannel, de Labeuvrière (° 108 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (5 juin), dans la chapelle de N.-D. : tonsure, à Florent Barbaut, d'Aquin, Jean-François Lozier, de Rodelinghen; mineurs, à Jacques Yvart, olerio du diocèse de Rouen; sous-diaconat, à Louis Le Vasseur, lazariste, du diocèse d'Amiens, et à Antoine Quignon, acolyte du même diocèse, au titre d'une prébende de la collégiale de Vignacourt, *Vinacurtis*; diaconat, à quatre sous-diacres; prêtrise, à Charles Du Candas et Pierre Guilbert, du diocèse d'Amiens, à Jean Derond, Louis-Édouard de La Corbilière, Nicolas Denquin et Charles Flamen, du diocèse de Boulogne (ibid.). — Cure de Samer, à Armand Dacquembert (13 juin), par incapacité de Jean-Baptiste Blondel, et déchéance du présentateur ordinaire (° 109 v°). — Chapelle de St-Lambert de Courset, à Nicolas Baubry, prêtre de Paris, curé de St-Germain de Bregy, de *Dregiaco*, diocèse de Meaux (10 juillet), par résignation d'Antoine Grénu, avec permutation (° 110). — Chapelle de St-Nicolas *in Fasquet*, de l'église de Fauquembergues, à Jean Duquesne (4 août), par décès de Georges Petit, ou par désertion (° 110 v°). — Dimissoire pour la tonsure (26 août) à

Joseph Baudrel, de Samer (° 111 v°). — Dispense de consanguinité (30 août), pour Adrien Petit et Nicole-Françoise Waquet, d'Amettes (ibid.). — Cure d'Outreau, à Pierre Duquesne (10 septembre), par décès d'Hugues Le Porcq (° 112). — Dimissoires (14 septembre), pour les ordres majeurs, notamment, pour la prêtrise, à Louis-Guillaume Braur, Pierre Bocquillon, Jean-Baptiste Benoist, Jean-Baptiste Caruel, Pierre Boullart, Jean du Huy et Robert-Délepuve (° 112 v°). — Cure de St-Éloi de Bazinghen, à Jean Duquesne (18 septembre), par démission de Pierre, permutant pour la chapelle de Fasquel; provisions de cette dernière, en conséquence, pour Pierre Duquesne (° 113). — Cure d'Herbelles, avec ses secours d'Upes d'aval et d'amont, à Jean-François Dubuisson (19 septembre), par l'incapacité et l'irrégularité de Jacques Du Grœcq, frappé (26 mai) par une sentence de l'Officiel (° 114). — Chapelle de N.-D. de Quercamp, à Charles-Bertin de Surgeon, du diocèse de St-Omer (23 septembre), par décès du dernier titulaire (° 115). — Cure d'Humbert et St-Michel, à François Anseume, chanoine de St-Firmin de Montreuil (3 novembre), par résignation de Jean Thorel, avec permutation (° 115 v°). — Commission aux religieux de Blangy (8 novembre), d'élire pour leur abbé François Du Crest de Montigny, sur congé royal; et désignation de Grégoire Campion, abbé de Ruisseauville, pour présider cette élection (° 116). — Canonici de St-Pol, à Jean Tintet (10 novembre), par suite de la profession religieuse de dom Poullet, dernier titulaire, entré dans l'abbaye de St-André-au-Bois (° 116 v°). — Commission donnée à l'Officiel, Henri de Monchy de Vismes, de présider de nouveau l'élection à faire d'un abbé de Blangy (23 novembre), par suite de l'invalidité de ce qu'avait fait dom Grégoire Campion (° 117). — Confirmation de l'élection de dom Jean-François Du Crest de Montigny, à la dignité d'abbé de Blangy (m. d.), par suite de la démission de dom Louis Charpentier (° 117 v°). — Cure d'Aix-en-Issart, à Pierre de La Beussie, curé d'Ambleteuse (1<sup>er</sup> décembre), par décès de Guillaume Eorin et sous la condition imposée depuis peu de temps aux nouveaux pourvus, de faire une retraite de quelques jours dans le Séminaire : « *Modo tamen post emissam in manibus nostris fœci professionem, in seminarium nostrum per aliquod tempus, pie recollectionis causa, te recipias* » (° 118 v°). — Ordination des Quatre-Temps de Noël (18 décembre) : sous-diaconat, à Claude Brasseur, du diocèse de Paris; diaconat, à Jean Blondel, oratorien, du diocèse de Rouen (° 119). — Cure de St-Pol, *alteram portionem*, à N... Pruvost (20 décembre), par décès de Liévin Wimille (° 119 v°).

**1701.** — Dispense d'affinité (10 janvier), pour Louis Piers et Elisabeth Buteel, de Ruminghen, et (25 janvier), pour Jean Pilot et Marguerite Gayant, de Rebreuve (° 120). — Cure de St-Pol, *alteram portionem*, à Bruno Occre, curé de Crémarest (1<sup>er</sup> février), par résignation de N... Pruvost (ibid.). — Cure de Créquy et Torcy, Torcy, au fr. Charles Routart, curé de Ruisseauville (11 février), par décès du fr. Jérôme Wantelier (° 120 v°). — Dimissoire pour les ordres mineurs (m. d.) à Louis Mareschal, lazariste (° 121). — Tonsure, dans la chapelle de Notre-Dame (20 février), à Philippe Riquier, de Thiembroune, Alexandre Vincent, de Burbure, Jean Danvin et Jacques Harduin, d'Éuf (ibid.). — Cure de Rumilly et Avesnes, à Léonard Fournin (22 février), par décès de N... Macaire (° 121 v°). — Démission de la cure d'Estréelles (23 février) par Léonard Fournin; et provisions de la même cure (2 mars), pour Florent Desplanques (° 122). — Permission à Charles-Marie Lardé (3 mars), de demeurer, pour un an, dans le diocèse de Lisieux (° 122 v°). — Dimissoire pour la tonsure (12 mars) à Jean Queneulle, de St-Joseph de Boulogne (° 123). — Ordination de la veille de la Passion (m. d.) : tonsure, à Jean Duquesnoy, de Brunembert, Louis Miellot, de Samier, Antoine Renault, de Boulogne (H.-V.), et Robert Dorest, de Bouquehault; mineurs, à douze clercs, parmi lesquels, le fr. Hippolyte Desfossés, prémontré de Licques; sous-diaconat, à Louis Frechon, du diocèse de Rouen et à trois autres acolytes; diaconat, à onze sous-diacres; prêtrise, à Jacques Thomas, François Guillemin, François Pingrenoo, Jean Mangnier, Pierre Bourlizien, Jean-Charles Halobery, Philippe Quillet (ibid.). — Cure de Ruisseauville, au fr. Augustin Devrau, religieux du monastère (17 mars), par démission du fr. Pierre Routart (° 124 v°). — Dimissoire pour la tonsure (20 mars) à Maximilien-François Bocquillon, de St-Pol (° 125). — Cure d'Ecque-en-Puigny, (Lapugnoy), à Nicolas de La Rachie (22 mars), par décès de Clément Bourgeois et sur la présentation du cardinal de La Tour d'Auvergne, abbé de St-Vaast (ibid.). — Cure de Linghem, Linghem, et Romilly, à Jacques de Marles (19 avril), par décès de Léopold Bacon, sur la présentation du même abbé (° 125 v°). — Cure de Hauteclouque, à Michel Dubois (22 avril), par décès de Robert Guilbert, sur la présentation de l'abbé de Ham, après examen passé devant le vicaire général Hache, et à la condition de faire un mois de retraite préalable, au Séminaire (° 126). — Refus de faire droit à une permutation pour la cure d'Humbert, passée entre le curé François Anseume et Jacques-Benoît Senal, du diocèse d'Amiens, titulaire

de la chapelle d'Heuven, dans l'église de St-Pierre de Montreuil (26 avril), « propter causas nobis cognitās, quas tempore et loco deducimus » (° 126 v°). — Cure de Fréthun, à Antoine Le Roy (3 mai), par décès de Pierre Darsy, « examine prævio coram nobis habito » (° 127). — Chapelle de la Madeleine, de St-Pol, *extramuros*, à Louis Cardon, chanoine du lieu (4 mai), par suite de la profession religieuse du frère Poullier, de St-André-au-Bois (° 127 v°). — Canonici de Boulogne, à Pierre Caron, bachelier en théologie et chapelain (6 mai), par décès de Bertrand Grenu (*ibid.*). — Cure de St-André de Moringhem et de St-Maxime de Diques, au fr. Pierre-Michel Sauvage, curé de Bouquehault (9 mai), par résignation du fr. Augustin-Bonaventure Carvin, avec permutation; provisions de Bouquehault, pour ce dernier (° 128). — Création d'une pension de 60 lb. tournois sur la cure d'Humbert (14 mai), en faveur de Jean Thorel, ancien ouré, devenu chanoine de St-Firmin de Montreuil (° 129). — Cure d'Humbert, à Jacques-Benoît Senal (m. d.), par résignation de François Anseume, avec permutation, comme ci-dessus (° 130). — Chapelle de St-Piat, de Fruges, à Laurent-François Weugliart (18 mai), par désertion, sur la présentation de la demoiselle Philippine de Fiennes, vicomtesse dudit lieu (° 130 v°). — Cure de Crémarest, à Jacques Du Crocq, curé de Sibiville (23 mai), par démission de Bruno Ocre (° 131). — Démission de la cure de Sibiville (24 mai) par le précédent; et provisions en conséquence (14 juin), pour Philippe Collart (° 131 v°). — Tonsure, dans la chapelle castrale de Montcavrel, *Montis Caprini* (16 juin), en cours de visites, à Louis Gressier, d'Étaples (° 132). — Cure de Marès, à Jean-Philippe Gressier (3 juillet), par décès de Jacques Carpentier (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (20 juillet), pour Nicolas Dannel, d'Hes-trus, et Marguerite Cousture, de Saint-Martin-Église, *Martinglise* (° 133). — Tonsure, dans l'église de Cerpamp, *in ecclesia abbatiāli Sacercampi*, en cours de visites (26 juillet), à François Ricmaisnil, de St-Hilaire de Frévent (*ibid.*). — Cure de Robecq, diocèse de St-Omer, à Jean-Louis Goudalier, curé de Raquinghem (31 juillet), à Ligny-lez-Aire, *in pago de Ligny prope Ariam*, en cours de visites, par démission de Maximilien-Joseph Du Rietz, en présence de Jean Germain, lazariste, supérieur du Séminaire, et de François Pipelart, curé jubilaire et doyen du lieu (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> août), pour Charles Robbe et Marie-Claire Froment, de Fiefs (° 133 v°). — Prieuré d'Ardes, à Émilien Charbonneau, prêtre du diocèse d'Autun, curé de Boissy, diocèse de Chartres (17 août), par résignation en cour

de Rome d'Alexandre Le Geste (*ibid.*). — Cure de Crecques, à Louis Hatté, curé de Fiefs (1<sup>er</sup> août), par décès d'Antoine Vincent; acte passé à Ligny, comme ci-dessus (° 134). — Cure d'Ambleteuse, à Antoine de La Beausse (26 septembre), par résignation en cour de Rome de Pierre (° 134 v°). — Chapelle de St-André, dans l'église de Thiembronne, à Jacques Bucaille, curé du lieu, doyen du district de Fauquembergues (1<sup>er</sup> octobre), par décès d'Antoine de Louen (° 138). — Pension de 150 lb. tournois sur un canoniciat de la cathédrale (4 octobre), en faveur de Jean-François de Monchy, résignant à Isaac-Joachim Renault; provisions de ce dernier (m. d.), sur signature de cour de Rome (° 135 v°). — Dispense de consanguinité (23 octobre), pour François Royer et Marie-Anne Martin, d'Azincourt (° 135 v°). — Chapelle de St-Nicolas de Fasquelles, dans l'église de Fauquembergues, à Gilles Samier (m. d.), par désertion (° 137). — Même chapelle, à Louis Hatté, ancien curé de Fiefs, maintenant curé de Crecques (3 novembre), par permutation; provisions de Fiefs, pour Samier (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (14 novembre) à Claude-Joseph Le Conte, d'Esquerdes (° 138 v°). — Chapelle de St-Jean d'Ausque, paroisse de Tardinghen, à Antoine de Herte de Haille (22 novembre), par résignation en cour de Rome de Nicolas de Herte (*ibid.*). — Cure de Vincly, à Jacques Delbour (26 novembre), sur la présentation du marquis du lieu, par décès d'Anselme Lallouette (° 139). — Canoniciat de St-Pol, à Jean Crespin (14 décembre), par décès de N... Turpin (° 139 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de Noël (17 décembre), dans la chapelle de N.-D., de la cathédrale; ordres mineurs, à Robert-Jacques de Berne de Baudrethun et à huit autres clercs du diocèse; sous-diaconat, à neuf acolytes; diaconat, à un prémontré de Lieques; prêtrise, à Jean du Blaisel, Claude de St-Martin, Jacques Alizart, Jean Heuël, Albert Le Maire, Philippe Briche, Jean Florcy, aux fr. Nicolas Hardy et Albert Varlet, chanoines réguliers de Ruiseuville, Simon-Joseph Lamoury, prémontré de Lieques, et à Noël Le Febvre, du diocèse d'Amiens (° 140).

**1702.** — Absolution de l'irrégularité encourue par violation des censures ecclésiastiques, à l'occasion d'une servante, âgée de moins de quarante-cinq ans (7 février), sur signature de cour de Rome, en faveur d'Inglebert Griffon, curé d'Erny-St-Julien, *loci d'Erny, San Juliani* (° 141). — Démission d'un canoniciat de St-Pol (9 février) par Bertrand-Daniel Willecot, clerc du diocèse (° 141 v°). — Cure de St-Omer de Verchin, au fr. Charles Ricouart, chanoine régulier de Dommartin (14

février), par suite de l'élection de dom Philippe de Celers à la dignité abbatiale de ce monastère (° 142). — Dispenses de consanguinité : pour Jacques Cordier et Marie Crochet, des paroisses d'Outreau et de Frencq (18 février); et (23 février) pour Nicolas Huleu et Catherine Vasseur, de Laires (° 142 v°). — Refus de faire droit (27 février) à la présentation d'Adrien Bolard, chapelain de Dobem, faite pour la cure d'Amès, de *Hames in Artesia*, par le prieur, *lisez* : le personnel du lieu, après la mort de Laurent Gilles (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de Fauquembergues (13 mars), pour Gaspard Gobron, chanoine-doyen et curé du lieu (° 143). — Dimissoires : pour la tonsure (4 mars), à Henri de Salspervioq, fils de François, chevalier, seigneur de Fresnoy, et de dame Charlotte d'Archieux, paroissiens de Vieil-Hesdin; et (7 mars), à Guillaume de Croy, fils de très noble homme le marquis de Montembais, d'Erin, pour le diocèse de Tournay (*ibid.*). — Permission à Charles de Roussel, curé d'Audembert (17 mars), de sortir du diocèse, et démission de ladite cure par le même; provisions en conséquence (18 mars) pour Jean-Alexandre de Halluin (° 143 v°). — Commission de prieur de l'abbaye d'Auchy, en faveur de dom Folquin, et de sous-prieur, en faveur de dom Maur (20 mars), par suite de la mort de l'abbé dom Placide de Brandt (° 144). — Cure d'Amès, à Adrien Bollard (28 mars), par décès de Laurent Gilles et sur la présentation du personnel (° 144 v°). — Cure de Longfossé, à Barthélemy Baffut, chanoine de Fauquembergues (m. d.), par démission de Jean-Alexandre d'Halluin, permutant pour ce canoniciat, dont provisions à son nom (° 145). — Absolution de l'irrégularité (6 avril), sur signature de cour de Rome, en faveur de Nicolas Forestier, ouré de Brimeux, à l'occasion d'une servante âgée de moins de 45 ans (° 146). — Cure d'Audembert, à Pierre de La Beausse, curé d'Aix-en-Issart (20 avril), par permutation avec Jean-Alexandre d'Halluin; provisions d'Aix-en-Issart, par suite (avril), pour ce dernier (° 146 v°). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à Antoine Regnaud, clerc (20 avril), par démission de Pierre Caron (° 147 v°). — Cure de Sangatte, à Armand Dacquebert (27 avril), par décès de Jean Tiffaine, mort dans ledit mois affecté aux gradués simples (° 148). — Cure de Nielles-lez-Ardes, à François Herbault, gradué nommé et dûment qualifié (28 avril), par décès de Dominique Postel, même raison (° 148 v°). — Cure de St-Pol, *portionem alteram*, à Gaspard Gobron, ouré de Fauquembergues (m. d.), par décès de Bruno Ocre (° 149). — Cure de Rebreviette et Brouilly, à Jean Crespin,

chanoine de St-Pol (7 mai), par décès de Charles du Neufgermain et sur la présentation de Paul-Philippe de Lusignan, évêque-comte de Rodez, abbé commendataire de St-Barthélemy de Noyon (*ibid.*). — Canoniciat de Boulogne, à André Le Roy, clerc (20 juin), par résignation en cour de Rome d'Antoine, chanoine et archidiaque; création d'une pension annuelle de 400 lb. tournois en faveur du résignant (° 150). — Cure de N.-D. de Calais, à André Ponthou, diacre (21 juin), par résignation en cour de Rome de maître André, prêtre, dernier titulaire; création d'une pension de 600 lb. tournois, en faveur du résignant, « loco alimentorum, quoad vixerit » (° 151 v°). — Dispense de consanguinité (10 juillet), pour Jean-Baptiste Torsel et Marie-Françoise Le Gloine, de St-Deneux (° 152 v°). — Cure de St-Pol, *portionem alteram*, à Bernard Morlet, prêtre du diocèse de Cambrai (2 août), par résignation de Gaspard Gobron « possessione non adepti » (*ibid.*). — Dimissoires, par Framery, vicaire général (16 septembre) : pour la prêtrise, à François Cazin et Pierre Cadart; pour le diaconat, à huit sous-diacres; pour le sous-diaconat, à six acolytes; pour les ordres mineurs, à deux clercs, parmi lesquels le fr. François Roussel, bénédictin de Blangy; pour la tonsure et les mineurs, aux fr. Placide Marcadet, de Lens, et Philippe de Ligny, d'Erny-St-Julien, bénédictins de la même abbaye, et à Jean-Baptiste Walois, de Bourthes; pour la tonsure seulement, aux fr. Albert-Joseph Huon, de la paroisse de St-Nicaise de Tournay, et Robert de Le Porte, de Boubiers-sur-Canche, bénédictins d'Auchy (° 153 v°). — Canoniciat de Boulogne, à Antoine Aubriot, prêtre du diocèse de Toul (19 octobre), par décès de François Cannet, et en vertu du droit acquis au Roi à cause du serment de fidélité prêté par le nouvel évêque (° 154 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Marck (9 novembre), pour Jacques Lattaigaant, licencié en théologie et curé de Guempes, par décès d'André Ponthou (° 155). — Création d'une pension de 100 lb. tournois sur la cure de Dannes (m. d.), en faveur de Guillaume de Saily, démissionnaire, comme étant « pro infirma sanitate sua ad onus pastoralis impotentem », et n'ayant rien d'ailleurs « unde commode vivere possit »; provisions de ladite cure, dans ces conditions, pour Jacques Sénéca (° 155 v°). — Cure de N.-D. de Calais, à Pierre Caron, chanoine de la cathédrale (11 décembre), par décès du diacre André Ponthou (° 156). — Dispense de consanguinité (17 décembre), pour Pierre L'Épine et Marie Mariette, de Doudeauville (° 157). — Ordination générale des Quatre-Temps de Noël (23 décembre) : tonsure,

à Antoine et Jean Dieuset, de Boulogne (H.-V.), Victor-François Lévoux, de Boulogne (H.-V.), Joseph Fatus des Fourneaux, fils de Robert et de Charlotte Du Cesne, de Falaise, diocèse de Séez, Guillaume Dieuset, de Boulogne (B.-V.), Gabriel Sommerard, de Boulogne (H.-V.), Jean-Étienne De Hürtevent, de Fohvin, Antoine Bouilly, d'Échinghen, Jean Bonvalét, d'Hucqueliens, Antoine Osmont, de Berniuelles, Jean-François Mille, de Quelmes, Pierre Caron, de Rely, François Danel, de Cléty; mineurs, à six clercs, dont Claude Laborier, oratorien, du diocèse de Mâcon; sous-diaconat, à cinq acolytes; diaconat, à huit sous-diacres; prêtrise, à Philippe Duval, Philippe Ricquier, Nicolas Le Moïsne, séculiers du diocèse, à dom Antoine De Lage, chateaux d'Anbeville, et à dom Gilles-François-Martel, *ab s Bruno*, chartreux du Val-S<sup>ts</sup>-Aldegonde (P 137). — Cure de Rodelinghen, à Barthélemy Battut, curé de Longfosse (30 décembre), par désertion de Jean-Louis Bachelier (P 138 v°).

**1703.** — Confirmation de l'élection de dom Bertin Portebois, religieux de S<sup>t</sup>-Bertin, à la dignité d'abbé d'Auchy (2 janvier), par décès de dom Placide de Brandt (P 139). — Dispenses : de copaternité (8 janvier), pour Jérôme Lucas, de S<sup>t</sup>-Martin-Boulogne, et Jeanne Masson, de Boulogne (B.-V.); de consanguinité (10 janvier), pour Jacques Le Febvre et Marie Gouart, de Recques et Polincové; et (25 janvier), pour Michel de Remetz et Micheline Le Cat, de Dennebreucq (P 139 v°). — Canoncat de la cathédrale, à Pierre Mallet, bachelier en théologie (29 janvier), par décès d'André Scotté, mort en janvier, mois affecté aux gradués nommés (P 140). — Permission à Jean de Quehen (6 février) de demeurer hors du diocèse pendant un an, pour ses études (P 140 v°). — Chapelle, dite *Hospitalis Moritensis*, desservie dans la cathédrale, à Antoine Semeur (8 février), par résignation en cour de Rome du chanoine Antoine de La Planche (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Louis Sagnier et Cécile Cressent, de Neufchâtel (P 141). — Cure de Contes, avec son secours de S<sup>t</sup>-Vaast, à Antoine Héam, chanoine de S<sup>t</sup>-Pol (23 février), par décès de Jacques Trophard (P 141). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Maximilien Berlingue et Marie-Jeanne Lombart, de Roellecourt (*ibid.*). — Absolution donnée de cour de Rome, avec dispense sur l'irrégularité encourue par la promotion aux ordres mineurs, en faveur de dom Jacques Réant, novice bénédictin de l'abbaye d'Auchy (28 février), à cause de l'homicide accidentel commis par lui sur la personne d'Adrien Dupont, son ennemi, « *vim vi repellendo* », à la condition de réciter les sept psaumes de la pénitence, à genoux, tous les

vendredis du prochain carême, et de ne jamais célébrer la messe, quand il sera prêtre, dans l'endroit où le délit a été commis (P 141 v°). — Commission de doyen de chrétienté de Vieil-Hesdin (7 mars), en faveur d'Antoine Héam, curé de Contes, par décès de Jacques Trophard (P 142). — Ordination du samedi de la Passion (24 mars) : tonsure, à Jean-Baptiste Du Mesnil, de Wavrans, Pierre-Roboaum Miellet, d'Hucqueliens, Louis Butor, d'Hermelinghen, Simon Duheuil, de Boulogne (H.-V.), Antoine-François de La Haye de Bournonville, fils de noble homme Jean, et de Madeleine Dauvergne, paroissiens de Conteville, secours de Pernes, Jacques Montewis, fils de Claude et de Gabrielle-Boquet, de Desvres, Pierre-Joseph Mamez, d'Herbelles, Charles-Adrien Roels, de Tournehem, François Gorré, de Desvres, Adrien-Joseph de Tutél de Guémy, fils de noble homme Adrien, et de dame-Marguerite de La Haye, de Samer, Antoine-Augustin Travaillon, de Boulogne (H.-V.), Jean-Jacques de Guiselin de S<sup>t</sup>-Maur, fils de noble homme César-François et de D<sup>lle</sup> Anne de Poilly, d'Étales, Dominique François Jacomet, fils de Gilles et de Catherine Monet, de Calais; mineurs, à six clercs, parmi lesquels Pierre Artigolles, oratorien, du diocèse de Condom; sous-diaconat, à quatre acolytes, dont Claude Farge, oratorien, du diocèse de Lyon; diaconat, à trois sous-diacres du diocèse; prêtrise, à Victor-Joseph Odent, Joseph Baudrel, Antoine Flamen, Jean Féron, Jacques Harduin, Pierre Dubois (P 142 v°). — Chapelle d'Heuchin, « ad altare Beatæ Mariæ », dans l'église paroissiale, à François Pétain (29 mars), par décès de Joachim Théry (P 143 v°). — Cure d'Audembert, à François Cazin, bachelier en théologie (30 mars), par décès de Pierre de La Beausse (P 144). — Cure d'Incourt et Blingel, à Nicolas Pecquetz (3 avril), par résignation de Jean de France, permutant pour une chapellenie du grand autel, de l'église de S<sup>t</sup>-Pierre d'Aire (*ibid.*). — Cure de Tilques, diocèse de S<sup>t</sup>-Omer, à Fiacre-Joseph L'hoir, prêtre dudit (19 avril), par décès de Paul D'Artois, et à la condition de se pourvoir auprès de l'évêque diocésain, « *ad curam animarum regimenque et administrationem ejusdem ecclesiæ in spiritualibus* », donné à Calais, *Caletti*, en cours de visites (P 145). — Dispense de consanguinité (24 avril), pour Nicolas Le Grand et Jeanne Devin, d'Elne, *Bulne* (*ibid.*). — Cure d'Éclimeux, à Pierre Thibault (26 avril), par résignation de Robert de La Salle, permutant pour la chapelle de S<sup>t</sup>-Nicolas d'Anvin; daté de Calais (*ibid.*). — Cure de Rebecq, au fr. Augustin Willeron, chanoine régulier de S<sup>t</sup>-Augustin-lez-Thérouanne (7 mai), par résignation du fr. Pierre Comin

(P 145 v°). — Cure d'Éclimeux, à Adrien Gobert (8 mai), par décès de Robert de La Salle, sur la présentation de l'abbé de Blangy (P 146). — Cure de Courset, à Louis-Hercule Hénicle; curé d'Hervelinghen (9 mai), par décès de Jean Hurtleur (*ibid.*). — Cure de Berleucourt et Sars, à Nicolas Asselin, du diocèse d'Amiens (11 mai), par décès de Jean-Baptiste Lenglet, sur la présentation du cardinal César d'Estrées, évêque d'Albano, abbé commendataire du Mont-S<sup>t</sup>-Éloi (P 146 v°). — Dispense de consanguinité (12 mai), pour Antoine Bocquillon et Marie-Jeanne Behin, de Labeuvrière (*ibid.*). — Cure d'Éclimeux, à Jean Clippet (18 mai), par décès de Robert de La Salle, mort en avril, mois affecté aux gradués simples (P 147). — Dispenses de consanguinité (23 mai) : pour Pierre Fenet et Marie-Jeanne (Boulet, de Fruges; et (24 mai) pour François Sarrazin et Anne Petaux, de Ligny-S<sup>t</sup>-Flochel (*ibid.*). — Cure de Nielles-lez-Calais, à Jacques-Michel (29 mai), par décès de Pierre Duval (P 147 v°). — Sous-diaconat, dans la chapelle épiscopale, à Pierre Artigolles, oratorien (*ibid.*). — Canoncat de la cathédrale, à Paul Daquebert, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas (3 juin), par démission de Pierre Caron (*ibid.*). — Démission d'Hervelinghen (15 juin) par Louis-Hercule Hénicle (P 148). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Maur d'Andrehen, à Joseph Fatus des Fourneaux, clerc du diocèse de Séez (m. d.), par résignation de Claude (P 148 v°). — Lettres de Vicairé Général (m. d.), pour Paul Daquebert (*ibid.*). — Canoncat de la cathédrale, à François Du Voy, docteur en théologie (23 juin), par désertion d'Antoine Bachelier, « *in exteris regionibus Christianissimo Regni nostro inimicas a septemdecim mensibus e regno profugi* », et rebelle à toutes les sommations qui lui ont été faites de *residendo* (P 149 v°). — Cure d'Hervelinghen; à Pierre Poidevin (25 juin), par résignation de Louis-Hercule Hénicle; acte signé à Calais, comme le précédent, en cours de visites, sous le témoignage de Guillaume Boullanger et de Denis de Greay, prêtres de cette ville (P 149 v°). — Chapelle castrale de Fléchinelle, *Flechinel*, à Guislain Delannoy (28 juin), par décès de Louis De La Haye (P 149). — Dispense du quatrième degré de consanguinité (19 juillet), pour Martin de Croix et Marguerite Billiet, de Tiefs (*ibid.*). — Création d'une pension de 60 lb. tournois, franche de toute charge, sur la cure de Linzeux (m. d.), en faveur de Philippe Heus, curé démissionnaire, « *pro statu sua longeva et infirmitate ad onus pastoralis minus aptum* »; provisions de ladite cure, *loci de Lanzeu cum succursali de Blangermont*, pour François-Jacques Noël, par résignation du ci-devant nommé (P 149 v°). — Cure de Landrethun-le-

Nord et Caffers, à Nicolas Le Febvre, docteur en théologie et chapelain à Paris (17 août), par décès d'Antoine Godde (P 171). — Présentation au prieur-cure de S<sup>t</sup>-Alhin de Précorbin, vacant par la démission du fr. François Néel, chanoine régulier génovésain, adressée à l'évêque de Bayeux (24 août) par Pierre de Langle, en sa qualité d'abbé commendataire de S<sup>t</sup>-Lo, *Urbs San-Lodensis*, avec le nom en blanc (*ibid.*). — Dimissoires : pour la prêtrise (28 août), à Guillaume Dericqson, et (18 septembre), à Jacques-Robert de Bernes de Baudrethun, Marc Ricquier, Thomas Grebau, François Devin, Jean Duquesnoy, et au fr. Thomas Decque; pour le diaconat, à sept sous-diacres; pour le sous-diaconat, à dix-huit acolytes, dont onze séculiers et sept réguliers; de Liques, de Blangy et d'Auchy. (P 171 v°). — Commission de vicairé général pour l'abbaye de S<sup>t</sup>-Lo (24 septembre), à Pierre de Blanger, docteur de Sorbonne, prêchantre et vicairé général de Coutances (P 173). — Commission de doyen du district de Marck (26 septembre), pour Pierre Caron, curé de Calais, en remplacement de Jacques Lattaigant (P 173 v°). — Cure de Pihen, district de Guines, à François Cannet, curé de Sempy (8 octobre), par décès de Jean Caron, mort dans ledit mois, affecté aux gradués simples (P 174). — Tonsure (2 octobre), dans la chapelle épiscopale, à Nicolas Hannoté, de Laires (*ibid.*). — Cure d'Hesdin-l'Abbaye, à Victor-Joseph Odent, maître ès-arts, gradué nommé, d'ailleurs qualifié et insinué sur l'abbaye de Samer (24 octobre), par décès de Jacques de Crendal, mort dans le mois (P 174 v°). — Cure de S<sup>t</sup>-Nicolas de la basse-ville de Boulogne, à Jacques Lattaigant; docteur en théologie, curé de Guermps (1<sup>re</sup> novembre), par résignation de Paul Daquebert (P 175). — Tonsure (31 octobre), à Henri-Jacques de Créquy, fils de très noble homme, le chevalier et marquis de Créquy, et d'illustre dame Marie-Marthe de Manneville, paroissiens de Wimille, à Gabriel-Louis Maquet de Lompré, de Boulogne (H.-V.), à Claude-Antoine Le Tueur, fils de Pierre et de Suzanne Barbée, de Bourthes, et à Inglebert Bachelet, de Wavrans (P 175 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Boulogne (1<sup>re</sup> novembre), pour Jacques Lattaigant, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas (*ibid.*). — Cure de Vieil-Hesdin, à Jean Petit (8 novembre), par décès de François Hennebicq (P 176). — Dispense de consanguinité (10 novembre), pour Claude Bauventre, de Linghem, et Marie-Jeanne Bailleul, de Lisbourg; et (14 novembre), pour André Massemien et Marie-Jeanne Vercooutre, d'Éperlecques (P 176 v°). — Cure de Guamps, à Dominique Greay, curé de Roquette (m. d.), par démission de



Jacques Lattaingant (° 177) : — Dimissoire pour le sous-diaconat (16 novembre) à Gaston Le Porcq, confrère de l'Oratoire (*ibid.*) : — Dispense d'affinité (28 novembre), pour Jacques Louger et Marie Samier (?) d'Alembon; et de consanguinité (1<sup>re</sup> décembre), pour Antoine Le Grand et Marguerite Watel, de Nialles-lez-Bléquin (° 177 v°). — Curé d'Hesdin-Labbé, à Joseph Baudrel (17 novembre), par décès de Jacques de Crendale, sur la présentation du prieur et des religieux de Samer (*ibid.*). — Sous-diaconat conféré (22 décembre) à Pierre Corriveau, acolyte du diocèse de Chartres, confrère de l'Oratoire (° 178).

**1704.** — Cure d'Audembert, à Jean Routtier, curé de Meninchen (3 janvier), par décès de François Cazin (*ibid.*). — Même cure, à André Macquet de Lompré, curé de Quernes (30 janvier), par démission de Jean Routtier, « possessione non adeptus » (° 178 v°). — Dimissoire, pour la prêtrise (3 février) à Charles Godde (° 179). — Prieur de Rumilly-le-Comte, à Henri-Charles de Créquy (1<sup>er</sup> février), par résignation en cour de Rome de Louis-François (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de Carême (16 février) : tonsure, à Claude-François du Meniel, de Brunembert, Pierre-François Haneron, de St-Pol, Guislain Danvin, d'Enf, Jacques Bouly, d'Isques; mineurs, à seize clercs, parmi lesquels Jean Ponthon, chanoine de la cathédrale de Saintes, François-Charles Pierromet de Lamberval, oratorien, du diocèse de Soissons, etc.; sous-diaconat, à Nicolas Eyraud; diaconat, à trois religieux; dont le fr. Hyacinthe Vancampen, des Fr. Mineurs d'Amiens; prêtrise, à Florent Saloppe, Nicolas Gillot, Ignace Le So, Augustin Caverio, prémontré de Liéques, Jacques-Nicolas Petit, minime d'Amiens, Damien de Visse, récollet du Valentin (° 179 v°). — Démission de la cure de Sempy (19 février) par François Cagnet (° 180 v°). — Canoniat de la cathédrale, à Antoine Semeur (m. d.), par résignation en cour de Rome de Jacques Du Crocq (*ibid.*). — Cure de Longfossé, à Jean De Lattre (8 mars), par résignation en cour de Rome d'André Macquet de Lompré (° 181). — Cure de Sempy, à Honoré Ohier (18 mars), par démission de François Cagnet (° 181 v°). — Érection en paroisse, de l'église de Maninchen-au-Mont (m. d.), sous le vocable de N.-D. de la Visitation, à la demande des habitants, sur l'information faite par l'Official, et avec le consentement de l'abbé et des religieux de Clairmarais, dont cette église dépendait, « ut nullius in parochia »; elle était desservie depuis 1379 par le curé de Clénleu, en vertu d'une transaction approuvée par Claude-André Dormy; provisions en conséquence (20 mars), pour Jean Boutaille, comme premier titulaire

(° 182). — Ordination du Samedi-Saint (22 mars) : tonsure, à Jean-Jacques Candillier, de Preures, Louis Dubôt, de Desvres, Antoine Forestier, de Wimille, Jacques Bourgois, de Filièvres, et au fr. Jean-Louis d'Amiens, alias Nicolas-Honoré, capucin de Boulogne; sous-diaconat, à l'oratorien Pierromet de Lamberval; prêtrise, à Albert-Philippe Caty et à Alexandre Vincent (° 183 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (17 mai), dans la chapelle du Séminaire : tonsure, à Nicolas Rioouart, de Fruges; ordres mineurs, à Ingelbert Bachelet; diaconat, à huit séculiers et à quatre réguliers déjà nommés; prêtrise, à Antoine Ponthon, André Du Chatel, au fr. Hippolyte Desfossez, prémontré de Liéques, à Philippe-Antoine Chaffard, Pierre de Coisy, Adrien De La Rue, Louis Balin, diacones du diocèse d'Amiens (° 184 v°). — Cure de Merck-St-Liévin, de *Merquès, vulgo St-Livini*, à Hugues Lagache (21 mai), par décès de Liévin De Le Pouve (° 185 v°). — Cure de Clénleu, à Antoine Vidor (23 mai), par résignation en cour de Rome d'Honoré Ohier, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. tournois en faveur de Louis Fournier, son prédécesseur dans la dite cure (° 186). — Cure de Nédon et Fontaine, à Jacques-Gilles Grébault (m. d.), par décès de Guillaume Labitte (° 186 v°). — Cure d'Offekerque, à Hippolyte Girault, curé d'Amettes (24 mai), par décès de Philippe Ousselin (° 187). — Cure d'Amettes, à Étienne Blondel (31 mai), par résignation d'Hippolyte Girault (° 187 v°). — Cure de St-Joseph, de la cathédrale, à Guillaume Dericqson, docteur en théologie (2 juin), par résignation de Charles Retart, préchantre de la même église (° 188). — Démission de la cure d'Escalles (12 juin) par Paul Vitar (° 188 v°). — Chapelle de la cathédrale, sous le titre de la Blanche Mère Dieu, *Alba Matris Dei*, à Charles Retart, du diocèse d'Amiens, docteur en théologie, préchantre de la cathédrale, attaché à cette église depuis douze ans, gradué nommé et dûment qualifié (m. d.), par décès d'Antoine Scotté, mort en avril (° 189). — Cure de Quernes, à Paul Vitar (13 juin), par démission d'André Macquet de Lompré (*ibid.*). — Cure d'Escalles, à Guillaume Boullanger (m. d.), par démission de Paul Vitar (° 190). — Commission de *vices gerens* de l'Officialité (m. d.), en faveur de Paul Dacquebert (° 190 v°). — Cure de Roquette, à Antoine Héam, curé de Contes et doyen de Vieil-Hesdin (15 juin), par démission de Dominique Grey; démission de Contes (19 juin) par Héam (° 191). — Chapelle, dite du *Petit-Crucifix*, de la cathédrale, à Jean-Baptiste Waquet, curé de Condette (21 juin), par résignation en cour de Rome d'Alphonse-René Du Blaisel

(° 191 v°). — Chapelle de N.-D. de Framézelles, *infra limites parochias d'Audinghen et de Tardinghen*, desservie dans l'église de Tardinghen, à Jean Abot de Bourgneuf, clerc (22 juin), par résignation en cour de Rome de Jean-Armand Mufhof (° 192). — Cure de Contes, à Antoine Ben, curé d'Hardinghen (23 juin), par démission d'Antoine Héam (° 192 v°). — Cure d'Hocquinghen et Herbinghen, au fr. François Le Febvre, chanoine régulier de Liéques (m. d.), par décès du fr. Pierre Ben (*ibid.*). — Cure d'Hardinghen et Hermelinghen, à Laurent-François Caron (24 juin), par démission d'Antoine Ben et sur la présentation de Charles Retart, préchantre de la cathédrale (° 193). — Chapelle, dite *Hospitalis Morvinsis*, dans la cathédrale, à Jacques Du Crocq, ancien chanoine (25 juin), par résignation en cour de Rome d'Antoine Semeur, permutant pour le canoniat du résignataire (° 193 v°). — Dispense de consanguinité (10 juillet), pour Louis Pourré et Marguerite Malfoy, d'Andresselles (° 194). — Cure de Maisnil, à Adrien Gobert, curé d'Écliméux (11 juillet), par démission d'Adrien Hadez; création d'une pension de 70 lb., monnaie de France, sur ladite cure, en faveur de ce dernier, devenu chapelain de La Madeleine dans l'église de St-Maurice de Lille, diocèse de Tournay (° 194 v°). — Cure de Liéques, au fr. Norbert Frouart, prieur de l'abbaye (16 juillet), par décès du fr. Jean-Hugues (° 195). — Dispense de consanguinité (21 juillet), pour Antoine Morel et Marguerite Fauquet, d'Embry (° 195 v°). — Cure d'Escalles, à Isaac Santo (m. d.), par démission de Guillaume Boullanger (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (29 juillet), pour Adrien-Dourdon et Marie Grisel, de Campagne-lez-Boulonnais, *provincia, seu territorii Bolognensis*; et (31 juillet), pour Robert Le Gleinne et Anne Pruvost, de Marenla (° 196). — Chapelle de N.-D., *vulgo ultra aquam*, d'Heuchin, à Jean-Baptiste De Le Fosse, du diocèse de Tournay (1<sup>er</sup> août), par décès de Philippe Vincent, curé d'Avelin, même diocèse, sur la présentation du marquis d'Heuchin (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de Vieil-Hesdin (7 août), pour François De Lattre, curé de Cuvron-et-Wambercourt, par suite de la translation d'Antoine Héam à la cure de Roquette (° 196 v°). — Chapelle de St-Pierre et St-Jean, de la cathédrale, à François Rousseau, du diocèse d'Angers, ancien chanoine des quatorze de St-Pierre d'Aire (13 août), par résignation en cour de Rome de Jean Davion, permutant pour le canoniat du résignataire (° 197). — Tonsure (19 août), à Charles-Joseph de Bryas, fils de très noble homme Charles-Sylvestre, chevalier, seigneur de Valtancheux, et de dame

Marie-Jeanne de Lasre, paroissiens de Renty, à Pierre du Liqueur et Charles-Adrien Guilbert, de Calais (° 197 v°). — Chanterie de la cathédrale, à Henri de Monchy de Visme, docteur en théologie, chanoine, pénitencier, Official et juge ordinaire de la cour épiscopale (23 août), par résignation de Charles Retart, chapelain de la Blanche Mère Dieu, permutant la Chanterie pour le personnel de Maizières (° 198). — Chapelle du St-Sépulchre, *prope et extra muros*, de St-Pol, au même Henri de Monchy de Visme (m. d.), par résignation du même Charles Retart, permutant pour le personnel des-nommés; provisions de ce personnel, pour ledit Charles Retart (° 198 v°). — Démission de la cure d'Estréelles (10 septembre) par Florent Desplanques; et provisions de la cure de Brexent (m. d.), pour le même, par décès de Jacques Renne (° 199 v°). — Cure d'Acquin, à Jean-Baptiste Martin (15 septembre), par décès d'Antoine Le Clercq (° 200). — Démission de la dignité de Pénitencier (16 septembre), par Henri de Monchy de Visme; et provisions (18 septembre), pour Paul Dacquebert (° 200 v°). — Création d'une pension de 80 lb. tournois sur la cure de Bainghen-le-Comte (16 octobre), en faveur de Jean Lyonard; provisions de cette cure (17 octobre), pour François Thubeauville, par résignation en cour de Rome du précédent (° 201 v°). — Création d'une pension de 200 lb. tournois, sur la cure d'Erigny et Aix (21 octobre), en faveur d'Alexandre de Wiggen; et provisions de cette cure pour Louis-Guillaume Braure (° 202 v°). — Cure d'Humbert, à François De La Porte (24 octobre), par décès de Jacques-Benoît Senal, à la condition de continuer à servir à Jean Thorel, ancien curé, sa pension annuelle de 60 lb. tournois (° 203 v°). — Cure d'Estréelles, à Claude Le Duc (3 novembre), par démission de Florent Desplanques (*ibid.*). — Cure de Loison et Oifin, à Pierre Thibault (m. d.), par décès de Philippe Enlart (° 204). — Chapelle de St-Léger de Contes, à Jean Germain, du diocèse de Chartres, supérieur de la maison des Lazaristes d'Amiens (m. d.), par décès du même (° 204 v°). — Cure d'Humbert, à Pierre Paillet, diacre, licencié *in utroque*, gradué nommé, dûment qualifié et insinué sur l'abbaye de St-Austreberthe de Montreuil (12 décembre), par décès de Jacques-Benoît Senal, mort en octobre (° 205 v°). — Dimissoires pour la prêtrise (15 décembre) à François Boutolle, Jean Daivin, Robert Dorest, Jean-Baptiste Valois (° 206). — Chapelle de la Blanche Mère Dieu, de la cathédrale, à Jean Davion, chanoine d'Aire (18 décembre), par résignation en cour de Rome de Charles Retart; acte, qui n'est pas signé, et dont le sommaire marginal a été bâtonné (*ibid.*).

**1705.** — Cure de Selles et Brunembert, à Victor-Joseph Odent, maître des arts, gradué nommé (2 mars), par décès de Nicolas Le Caron, mort en janvier (° 206 v°). — Cure de Hames, à Charles Marquant (16 mars); par résignation en cour de Rome de Jacques Gouverneur (° 207 v°). — Dispense de consanguinité (17 mars), pour Claude Vincent et Catherine Caudron, de Pernes-en-Artois (*ibid.*). — Cure de Crecques, à Charles-François Lamoury (m. d.), par décès de Louis Hatté (° 208). — Ordination du samedi de la Passion (28 mars), dans la chapelle épiscopale : tonsure, à Louis Dieuset, de Boulogne (B.-V.), Nicolas Damiens, d'Houvineul, Robert Tétard, de Campagne, Ambroise Devin, de Merck-Si-Liévin, Jacques-Ignace Obin, d'Erny-St-Julien, François de Quehen, de Bouquenhaut, Michel-Joseph Lefebvre, de Ligny-lez-Aire; diaconat, à Charles Auzon, oratorien, du diocèse de Rouen, et à Robert De La Porte, bénédictin d'Anchy; prétrise, à Pierre Corrigoist, François-Charles Perromet de Lamberval et Pierre d'Artigolle, oratoriens, au fr. Bernard, alias Albert-Joseph Huon, et au fr. Benoît, alias Jacques Réant, bénédictins d'Auchy (° 208 v°). — Dimissoire pour la tonsure (2 avril) à Claude-Pascal Bloquet, de Calais (° 209). — Ordination du Samedi-Saint (11 avril) : tonsure, à Jean Baudelique, d'Étaples; mineurs, à neuf clercs, parmi lesquels, Arnoul Le Vasseur, oratorien, du diocèse du Mans, et le fr. Norbert, alias Jacques Fournin, prémontré de Lièges; sous-diaconat, à dix acolytes; diaconat, à trois sous-diacres; prétrise, à Charles Auzon, de l'Oratoire; à Antoine Osmont, Jean-François Mille, Jean-Étienne De Hurtevent et Pierre Paillet, séculiers du diocèse (° 209 v°). — Chapelle de St-Nicolas, jadis au château de Renty, maintenant dans l'église de Campagne, à Jean Talieu (28 avril), par décès de Jean Denis, du diocèse de Tournay (° 210 v°). — Cure d'Incourt et Blingel, à Eustache Poullain (2 mai), par décès de Nicolas Pecquetz (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (22 avril), pour François Ringart et Marie-Françoise Lanvin, de Calonne-Ricouart; et (13 mai), pour Nicolas Bertou et Anne Dufos, de Frenoy (° 211). — Chapelle de St-Nicolas d'Anvin, à Abraham-Fursy Huet, clerc du diocèse de Noyon (23 mai), par cession en cour de Rome du droit que François Petit avait en jouir (° 211 v°). — Cure de Wavrans et Elmes, à Jean-Alexandre de Hallwin (26 mai), par décès de Jacques La Fontaine (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (9 juin), pour Jean Le Fel, de Wamin, et Catherine De Croix, d'Houvineul; et (18 juin), pour Jean Malfoy et Jeanne Pourre d'Audresselles, ainsi que pour Daniel Baccon et Antoinette Le Febvre, d'Escœuvres.

(° 212). — Cure de Wavrans, à Jacques-François Thiébault (20 juin), par résignation de Jean-Alexandre de Hallwin (° 212 v°). — Dispense de consanguinité (28 juin), pour Jacques-François Le Febvre et Anne Pruvost, de Recques; secours de Polincove (° 213). — Cure de Fresin et Planques, à Jacques-Eustache Bonningue, du diocèse de St-Omer (2 juillet), par décès de Toussaint Bomy (*ibid.*). — Cure de Bouquenhaut, au fr. François Le Febvre, chanoine régulier de Lièges (m. d.), par décès du fr. Augustin-Bonaventure Cauvin (*ibid.*). — Cure de Longueville, au fr. Thomas Decque, du même ordre (8 juillet), par décès du fr. Augustin Odent (° 213 v°). — Cure d'Hocquinghen et Herbinghen, au fr. Pierre Fournier, du même ordre (m. d.), par résignation du fr. François Le Febvre (° 214). — Dispenses de consanguinité (17 juillet), pour Georges et Adrienne Gouart, de Nordausques; et (8 août), pour Pierre Bonnel et Marie Grefel, de Rebreuves (° 214 v°). — Dimissoires pour la tonsure (16 août), à François Fruitier, de Boulogne (H.-V.), à Daniel de Guiselin, fils d'Isaac, seigneur des Barreaux, et de Dlle Marguerite de Mansel, paroissiens de Réty; pour la prétrise (m. d.), à François Lenglet (° 215). — Dispense de consanguinité *ad cautelam* (17 août), pour Marand Fontaine, de Réty, et Marguerite de Zombres, de Boursin (*ibid.*). — Prêchende théologale de la cathédrale, à François Du Voy, docteur en théologie (m. d.), par décès de Pierre Framery (*ibid.*). — Cure de Brexent-Énocq, à Claude de St-Martin (23 août), par décès de Florent Desplanchés (° 215 v°). — Dimissoires pour la tonsure (8 septembre), à Antoine Cornuel, d'Amiens, et à François Hochart, de Boulogne, haute-ville (° 216). — Cure de Boisdighen, au fr. Hippolyte Desfossez, chanoine régulier de Lièges (16 septembre), par résignation du fr. Gabriel des Vaquet (*ibid.*). — Chapelle de St-Jean l'Évangéliste de Preures, à Auguste-Léon de Bullion, clerc du diocèse de Paris (17 septembre), par résignation d'Anne-Jacques de Bullion, chevalier non profès de St-Jean de Jérusalem, sur la présentation de très noble homme le marquis de Bullion, seigneur du lieu (° 217). — Chapelle de N.-D. *ultra aquam*, *vulgo delà l'Eau*, d'Heuchin, à Jacques-Hippolyte Cordonnier, du diocèse de Tournay (21 septembre), par décès de Nicolas-François (*ibid.*). — Cure d'Attin, à Beutin, à Michel L'Évêque (14 octobre), par résignation de Claude Gosse, avec autorisation de se pourvoir en cour de Rome pour obtenir une pension de 80 lb. tournois, sur ladite cure (° 217 v°). — Cure de Nédonchel, à Pierre-François Cadart (20 octobre), par résignation d'Adrien D'Auchel, permutant pour la cha-

pelle de St-Gendulphe, *Gandulphi*, de la collégiale de Lillers, et sous réserve d'une pension de 100 lb. tournois, sollicitée en cour de Rome (° 218). — Cure de Contes, à Adrien Dezeustré (3 décembre), par décès d'Antoine Ben (° 218 v°). — Cure de Réty, à Robert-Jacques de Bernes de Baudrethun, chapelain de la cathédrale (m. d.), par décès de Nicolas Houbrone (° 219). — Chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale, à François Morette, chapelain de St-André de la même église (18 décembre), par décès de Louis Guillaud (° 219 v°). — Dimissoire pour les ordres mineurs (10 décembre) à Jean-Bertrand La Camus, de l'Oratoire (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de Noël (19 décembre), dans la chapelle de Notre-Dame : tonsure, à Jacques-Albert Doby, de St-Pol; Charles-Alexandre Wagon, de Séricourt, François-Bernard Quendal, de Samer; Gilbert Réant, de Bomy, Jacques Bellevre, de St-Pol, Nicolas Ringrenon, d'Enguinegatte, Jacques Le Dain, de Wamin, Jean-Baptiste-Antoine Lengrand, de la paroisse de St-Sulpice de Paris, François Crespin, de Linzeux, Nicolas Dezoteux, de Boulogne (H.-V.), aux fr. Adrien Corriette, d'Allouagne, et Philippe Herbecq, d'Éclimeux, bénédictins de Blangy; onze sous-diacres; huit diacres; huit prêtres; Antoine Morel, François Dannel, Louis-Marie Gressier, Nicolas Évrard, Pierre Friaucourt, Pierre Caron, les fr. Robert Delepote, bénédictin d'Auchy, et Nicolas Dacheu, oratorien, du diocèse d'Amiens (° 220). — Dispenses de consanguinité (23 décembre) : pour Guislain Flipo, d'Étrée-Wamin, et Marie-Françoise Bernard, de Rebreuviette; pour Pierre Bachelet et Anne Galibant, de Wavrans; pour Grégoire Thellier et Marie-Élisabeth Hoguez, de St-Pol (° 221).

**1706.** — Démission d'une portion, *alterius portionis*, de la cure d'Étaples (6 janvier) par Antoine Mareschal; et provisions (11 janvier), pour Philippe Osmont (° 221 v°). — Dispenses de consanguinité (18 janvier), pour François Roussel et Antoinette Barré, d'Auchy; et (23 janvier), pour Denis Dallongeville et Pétronille Senzret, d'Affringues; dispense d'affinité (12 février), pour réhabilitation du mariage d'Antoine Sansné et Jacqueline Marseille, de Contes (° 222). — Cure de Vieille-Église, à Armand Daquebert, curé de Saugatte, gradué maître des arts (12 février), par décès de N... Bouchel, mort en janvier (° 222 v°). — Dispense du troisième au quatrième degré de consanguinité (20 février), pour Nicolas Candas et Marie Bourdon, de St-Pol (° 223). — Cure de Burbure, à Alexandre Vincent (24 février), par résignation de Jacques Cadart, permutant pour la chapelle de St-Alard de Lillers (*ibid.*). — Dimissoire pour les ordres

mineurs (3 mars) à Antoine Dericqson, confrère de l'Oratoire (° 223 v°). — Ordination du samedi de la Passion (20 mars), dans la chapelle du palais épiscopal : six tonsurés, Claude-Honoré de Lattre, fils de Jean, seigneur de Beaupré, et de Marie Le Febvre, de la paroisse de Bonningues-lez-Ardres, François-Marie Miellat, de Samer, Jacques Boulogne, de Desvres, Philippe Delpouve, de Wavrans, fr. Pierre Lointhier, de Calais, les et Jacques Cannet, de Lièges, tous deux profès de l'abbaye de ce nom; dix-huit minorés, la plupart déjà nommés, et parmi eux six religieux, dont les fr. Joseph-Antoine de Felvin, Étienne-Marie Loisel, Paul Pégibet, Jacques Mille, chanoines réguliers de Ruisseauville, et François-Marie de Béthune, capucin de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoire (30 mars), pour le sous-diaconat, au fr. Antoine Bouvart, bénédictin d'Auchy (° 224 v°). — Dispense de consanguinité (2 avril), pour Martin Thomas et Marie-Jeanne-Josèphe Godart, de Ligny-St-Flochel (*ibid.*). — Chapelle de St-André, de la cathédrale, à Paul Le Grain, organiste, « *ecclesiæ nostræ organico cantoris* » (5 avril), par résignation en cour de Rome de François Morette (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (11 avril), pour François Delereux et Marie Guilly, de Fruges; et (13 avril), pour Antoine Delepouve et Marie-Marguerite Hausolier, d'Upen-d'Aval (° 225). — Dimissoire (4 mai) à Hugues Le Porcq, de Boulogne (H.-V.), pour recevoir la tonsure à Paris (° 225 v°). — Cure de Mentque, au fr. Thomas Decque, chanoine régulier de Lièges et curé de Longueville (mai), par démission du fr. Philippe-Ignace Gugelot (*ibid.*). — Cure de St-Bertulphe de Doudeneville, à Léonard Fournin, curé de Rumilly (10 mai), par décès d'Honoré Grishoidart (° 226 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (29 mai), dans la cathédrale : quatre tonsurés, Fursy Delabarre, de Wicquinghen, Louis-Daniel Salamier, d'Ambleteuse, Jacques Lorgnier, de Réty, Jean-Nicolas de Fay, fils de Jean, seigneur de Louvigny, et de Dlle Nicole-Lazare de Frohart, paroissiens d'Airon-St-Vaast, diocèse d'Amiens; dix minorés, dont huit du diocèse de St-Omer, quatre séculiers, Nicolas Du Vivier, François Brisbout, Antoine Lay, Jean-Baptiste Portois, et quatre réguliers, les fr. Fleury de Lariss et Guillaume Brogniat, chanoines réguliers de Choques, le fr. Silvain Delpouve, chanoine régulier de St-André-lez-Aire, et le fr. Jean-François Tellier, chartreux du Val-S<sup>te</sup>-Aldégonde; vingt-deux sous-diacres, dont six du diocèse de St-Omer, savoir : Louis de Meester, Jean-Baptiste Faingniez, Joseph Ramet, les fr. Nicolas-François Quercotte, bénédictin de Ham, Charles-Claude-Joseph Blaize,

chanoine régulier de Chocques, et René Vidal, récollet; quinze diacres, parmi lesquels, les fr. Jean-Dominique Bruneau, chartreux du Val-S<sup>t</sup>-Aldegonde, et Jean-Baptiste Barelle, récollet, du diocèse de St-Omer; cinq prêtres, Adrien-Louis Miellet, Claude-François du Mesniel, Guislain Danvin, Pierre-Roboam Miellet, du diocèse de Boulogne, et Pierre Salliy, chanoine régulier de Chocques (° 227). — Dispense de consanguinité (3 juin), pour Nicolas Lense et Catherine Legrand, d'Aix-en-Issart (° 229). — Cure d'Ardes, à Charles Godde, docteur en théologie (18 juin), par décès de Guillaume Montpignon (*ibid.*). — Cure de Longueville, au fr. Hippolyte Desfossez, chanoine régulier de Liègues (23 juin), par résignation du fr. Thomas Decque (° 229 v°). — Cure d'Audinghen, à Charles Routtier, curé de Boucres (4 juillet), par décès de Philippe Le Clercq (° 230). — Cure de Quesitède, à Jean-Baptiste Hannon (17 juillet), par décès d'Antoine Mantel (° 230 v°). — Dispenses de consanguinité (24 juillet), à Desvres, en cours de visites, pour Nicolas Vasseur, de Framécourt, et Marie Damiens, d'Houvigneul; pour Marie-Jeanne Picavet, de Burbure, et Barthélémy de Lierres, de Querbecq (Guarbecques) (?), diocèse de St-Omer; dispense d'affinité (26 juillet), pour Jean Le Clercq et Marie-Nicole, Nicolea, Lœuleux, de Northécourt; de consanguinité (8 août), pour François Bocquillon et Elisabeth Descamps, de Labeuvrière (° 231). — Cure de Bayenghem *in Morinis*, ou Bayenghem-lez-Eperlecques, avec son secours de Leulinghem, au fr. Adrien de La Barre, chanoine régulier de l'abbaye de St-Augustin (7 août), par révocation du fr. Hubert Merlen (° 231 v°). — Dispense de consanguinité (8 août), pour Jean-François Hausolier et Antoinette Delpouve, d'Upen d'Aval (° 232). — Cure de Boisdighen, au fr. Joseph-Hermann Lamoury, chanoine régulier de Liègues (10 août), par démission du fr. Hippolyte Desfossez (*ibid.*). — Cure de Guisy et Huby, à Liévin Mahieu (26 août), par décès de N... Roche, sur la présentation du cardinal César d'Estrées, abbé d'Anchin (° 232 v°). — Dispense de consanguinité (31 août), pour Charles Évrard et Marie Rady, de Marck (° 233). — Création d'une pension de 100 lb., monnaie courante, en faveur de Jean Delattre, curé d'Esquerdes (12 octobre), qui permuait sa cure avec Jean-François Mille, pour les chapelles réunies de S<sup>t</sup>-Anne et de la Visitation, dans la cathédrale de St-Omer; provisions d'Esquerdes, en conséquence, pour ce dernier (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (18 octobre), pour Philippe Dannel et Anne-Jeanne d'Embrinne, d'Azincourt (° 234). — Cure de Nielles-lez-Biéquin, à Thomas

Vigreux (7 novembre), par décès de Robert Guillebert (*ibid.*). — Cure de Delettes, à Robert Thomas (24 novembre), par décès de Jean-François Dournel (° 234 v°). — Ordination des Quatre-Temps de Noël (18 décembre), dans la cathédrale: quinze tonsurés, Adrien-Hubert Braure, de Campagne-lez-Boulonnais, Noël Le Blond, de Boulogne (H.-V.), Charles-François Le Febvre, de Ligny, François Coulon, d'Humières, Jacques Dupuis, d'Herly, Jean-François Léger, de Bomy, Liévin-Gilles Boulanger, de Teneur, Louis-François de Nunce, de Pernes, Louis-François Lambert, de Blangy, Philippe Danvin, d'OEuf, Pierre-Laurent Thomas, de Ricametz, Pierre Lespine, de Brimeux, Pierre Rose, d'Ardes, Gabriel Vischery et Jean-Henri Boucher, de S-Pol; cinq sous-diacres, parmi lesquels François-Martin Bernard; dix-sept diacres, la plupart déjà nommés; onze prêtres, Guillaume Dusest, Antoine Bouilly, Antoine-François de Bourmonville, Charles Dumetz, Florent Barbault, Jacques Bourgois, Jean-Baptiste Du Ménéil, Jean-Jacques Marette, Louis Butort, Michel-Joseph Asselin, le fr. Alexandre de Rencourt, bénédictin de Blangy (° 235 v°). — Cure de Coquelles, à Antoine Osmont (23 décembre), par décès de Louis Bourguinne (° 237).

**1707.** — Dispenses de consanguinité (5 janvier), pour Liévin de Neuville et Marie-Françoise Duval, d'Acquin; pour (9 janvier) Adrien Sangnier et Michelle Le Grand, d'Hesmond; pour (14 janvier) Charles Hautefeuille et Anne Delemotte, du Loquin; et (19 janvier), pour Jean Condette, de Nesles, et Jacqueline Hainaut, de Camiers (° 237 v°). — Cure de Nielles-lez-Théroutanne, « Sti Martini ultra Albam (sic), vulgo de Nielles juxta Morinum nuncupatam, que ab antiquo veram parochialem ecclesiam fuisse dignoscitur, quæque a pluribus annis, per desertionem seu obitum magistri Gialeni de Mametz, presbyteri, vacasse, et a parochis loci de Delettes, sine legitimo titulo et ex commissione duntaxat deserviri solitam vicisse reperitur » (19 janvier), à Jean Heuël (*ibid.*). — Cure d'Ambletouse, à Pierre Évrard (27 janvier), par résignation en cour de Rome d'Antoine de La Beausse; provisions de Boucres (28 février), pour ce dernier, par résignation en cour de Rome de Charles Routtier (° 238 v°). — Dispenses de consanguinité (2 mars), pour Ambroise Fay et Marie-Madeleine Dayin, de Merck-S<sup>t</sup>-Liévin; et (4 mars), pour Antoine Fasquel et Catherine Badaguis, de ..... (° 230). — Canonat de Fauquembergues, à Philippe-François Flamen (15 mars), par décès de Pierre de Le Loe (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (28 mars) à Bertrand Le Camus, oratorien (° 239 v°). — Ordination du samedi de la Passion (4

avril), dans la cathédrale: un tonsuré, Claude Pecqueur, d'Hucqueliers; dix-sept mineurs; trois sous-diacres, tous religieux de Ruisseauville, déjà nommés; un diacre, le fr. Robert Herbecq, de Blangy; un prêtre, le fr. Placide Marcadet, de la même abbaye (*ibid.*). — Cure de Fiennes, à Antoine Blarel (13 avril), par décès d'Antoine Le Vailant (° 240 v°). — Prieuré d'Ardes, *Beate Mariæ juxta muros urbis Ardrensis*, à Nicolas Bénard, lazariste, supérieur du séminaire épiscopal de Boulogne (18 avril), par décès d'Annibal-Alexandre Le Geste (° 241). — Dispense de consanguinité (29 avril), pour Pierre Coppin et Élisabeth Cazin, d'Outreau (° 241 v°). — Cure de Fleury, *Floury*, à Jean de Flory (m. d.), par résignation de Pierre Dumetz, permutant pour la chapelle de S<sup>t</sup>-Élisabeth, des Trinitaires d'Arras (*ibid.*). — Cure de Ricametz, avec son secours de Ternas, à Pierre-Joseph Gallet (11 mai), par décès de Jacques Blavinghen, sur la présentation du cardinal d'Estrées, abbé du Mont-S<sup>t</sup>-Éloi (° 242). — Dispense de consanguinité (16 mai), pour François Germe et Françoise Bourguin, d'Outreau (° 242 v°). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Martin, dans l'église d'Humières, à Jacques Blondet, du diocèse de Sens, chanoine, secrétaire de l'Évêché (20 mai), par décès d'Antoine-Augustin Vaillant de Bernancourt, avec débânce du présentateur, qui était le seigneur de *Queux*, de ladite paroisse (*ibid.*). — Extrait du registre de la Chambre des pauvres de la ville de Calais, portant élection de Philippe Ricquier, prêtre habitué de l'église de N.-D. (16 mai), aux fonctions de chapelain, en la place du s<sup>r</sup> Caruel, avec assignation de 300 lb. de gages, et 80 lb. pour tenir l'école et enseigner à lire et écrire aux enfans de la Chambre, etc.; commission en conséquence (21 mai), par ordonnance épiscopale (° 243). — Dispense de consanguinité (23 mai), pour François Goinon et Jacqueline Monart, d'Outreau (° 243 v°). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Godelaine d'Altin, à Michel Queval (m. d.), par désertion de Claude-Charlemagne de Tutel (° 244). — Ordonnance épiscopale, en français, portant réunion de la chapelle du S<sup>t</sup>-Sépulcre de S<sup>t</sup>-Pol à la messe du séminaire de Boulogne (1<sup>re</sup> juin), par démission du titulaire, Henri de Monchy de Visme (° 244 v°). — Dimissoire pour la prêtrise (7 juin) à Joseph Dericqson, oratorien (° 245 v°). — Chapelle castrale de N.-D. de Bléquin, à Joseph-Antoine de Fiennes, abbé commendataire de N.-D. de Champagne, de Camps, diocèse du Mans (m. d.), par décès de Jean-Jacques Drincqhier, sur la présentation du seigneur du lieu (*ibid.*). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Nicolas d'Anvin, à Abraham-François Huet, du diocèse de Noyon (25 juin), par résignation en cour de Rome du fr. Abra-

ham Fôrsy, clerc non profès de l'ordre de S<sup>t</sup>-Jean de Dieu (° 246 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (18 juin), dans la cathédrale: un tonsuré, Charles de Bernes, fils de noble homme Jacques, seigneur de Baudrefeu, et de dame Marie-Antoinette de Bernes, paroissiens de S<sup>t</sup>-Joseph de Boulogne; trois mineurs, dont deux oratoriens, Jean-Baptiste Robert, du diocèse de Bourges, et Claude Rojot, du diocèse de Paris; douze sous-diacres, dont deux religieux de Ruisseauville, les fr. Jacques Mille et Étienne-Marie Loysel; cinq diacres; neuf prêtres, Antoine Regnault, Antoine Wimille, Charles Roëls, Guilbert Réant, Jacques Ignaçe Obin, Lambert-Hyacinthe Bruxault, Nicolas Damiens, Nicolas Pingrenon, et le fr. Philippe de Ligny, bénédictin de Blangy (° 247). — Dispense de consanguinité (16 juillet), pour Marie-Anne Berger, de Frévent, et Robert Le Moine, de Rollepote, diocèse d'Amiens; dispense d'affinité (m. d.), pour Nicolas Du Châtel et Marie-Jacqueline Du Hamel, de Burbure; dispense de consanguinité (m. d.), pour Jean De Bray et Antoinette du Fay, de Thiembronne; et (18 juillet), pour Jean-Butet et Catherine Goze, d'Audinghen (° 248). — Cure de Piefs, à Pierre Caron (27 juillet), par décès de Gilles Samier; acte dressé à Ligny, en cours de visites, avec la signature testimoniale de Jean Hurtevent, vicaire du lieu (*ibid.*). — Dispense d'affinité (8 août), pour Robert Wilmille, d'Auchy-les-Moines, et Marie-Jeanne de Mallé, du Parcq, diocèse de S<sup>t</sup>-Omer (*ibid.*). — Cure de Bergueuse, *Berguinheuse; cum suo succursu d'Esquire*, à Jean Derond (m. d.), par démission de François Du Haultoy, permutant pour la chapelle de S<sup>t</sup>-Anne, des Trinitaires d'Arras, avec réserve d'une pension de 100 florins (° 248 v°). — Personnat de Monchy-Cayeux, à Christophe de La Barre (11 septembre), par démission de Claude-Augustin Morot, du diocèse de Paris (° 249). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Madeleine, de la léproserie de Fauquembergues, à Gaspard Gobron, doyen de la collégiale et curé de la paroisse du lieu (m. d.), par décès du même (° 249 v°). — Cure de Preures et Hucqueliers, à Mathieu Dupuis (8 octobre), par décès de Jacques Gorré (° 250). — Cure de Wismes, avec son secours de S<sup>t</sup>-Pierre, à Antoine Ponthon (4 novembre), par décès de Pierre Pasquier, mort en octobre, mois affecté aux gradués (° 250 v°). — Chapelle, dite *Hospitalis Moriniensis*, à Paul Le Grain, organisateur de la cathédrale (14 novembre), par décès de Jacques Du Crocq, chanoine vétéran de ladite église (° 251). — Dispense de consanguinité (18 novembre), pour François Robin et Marie-Catherine Alloy, de Cléty (° 251 v°). — Cure de Tubersent, à



François Dubuisson (24 novembre), par décès de Michel Colpier (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de Noël (17 décembre), dans la cathédrale : onze tonsurés, Jean-Timoléon Viger, confrère de l'Oratoire, fils de Jacques et de Marie Gosselin, de la paroisse de St-Pierre de Caen, diocèse de Bayeux, Antoine Bazin, de Ligny-lez-Aire, Charles Dezoteux, de Boulogne (H.-V.), François Queval, de Royon, Jacques Henguier, de Bourthes, Jean-Philippe Dupont, d'Auchel, Liévin Tanchon, de Lisbourg, Antoine Le Lièvre, de Wimille, François-Marie Le Maire, de Boulogne (B.-V.), Pierre-Antoine Desloy, de St-Pol, Thomas Le Felle, d'œuf; cinq sous-diacres; treize diacres; neuf prêtres, François-Martin Bernard, Albert Doby, Charles Le Hacque de Marand, François-Bertrand Quandalle, François Crespin, François Ricqmaison, Jacques Bellevre, Inglebert Bachelot, et le fr. Marc-Antoine Le Sauvage, cordelier de Boulogne (P 252).

**1708.** — Chapelle de St-André de Pasque, *alias* de Cornélie, paroisse de Verchocq, à Jacques Forestier (2 janvier), par décès de Jacques La Paix, clerc du diocèse de Noyon, et sur la présentation du prieur de Rumilly (P 253). — Cure de Nelles-lez-Thérouanne, à Antoine Seguin (4 janvier), par résignation de Jean Heuël (P 253 v°). — Cure de Colomberg, avec son secours de Nabringhen, à Jean Noël (9 janvier), par résignation en cour de Romé de Bertrand Vassal, avec réserve d'une pension annuelle de 170 lb. tournois, « loco alimentorum » (P 254). — Cure d'Humières et Noyelles, à Jean Fournier (20 janvier), par décès de Philippe Wiprey, et sur la présentation de l'abbé du Mont-St-Éloi (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (24 janvier), pour Pierre Bezolle et Françoise Taupin, de Calais; et (25 janvier), pour Antoine Vasseur et Elisabeth Boulogne, de Beussent (P 254 v°). — Cure de Rumilly-le-Comte, à Antoine Fodier (24 janvier), par résignation en cour de Romé de Léonard Fournier (P 255). — Dispenses de consanguinité (3 février), pour Noël Fortin et Antoinette Macquinghen, de Questinghen, secours de Balinchn; et (5 février), pour Antoine Bedague et Firmine Le Febvre, de Bayenghem-lez-Eperlecques (*ibid.*). — Chapelle de St-André, de la cathédrale, à Jean Coppin, sacristain de la chapelle N.-D. (5 février), par résignation en cour de Romé de Paul Le Grain (P 255 v°). — Dispenses de consanguinité pour (14 février) Antoine Pérard, de Boulogne (H.-V.), et Jeanne Troussel, de St-Étienne, et (27 février), pour Pierre Le Cocq et Adrienne Mercier, d'Allouagne, *Allotie* (*ibid.*). — Table alphabétique des provisions contenues dans le registre (P 257).

G. 4. (Registre). — In-folio, papier, 174 feuillets.

**1708-1721.** — ACTES DU SÉCRÉTARIAT; COLLATION DES BÉNÉFICES, ORDINATIONS, DISPENSES. ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGELE. **1708.** — Cure de Guémy et Zouafques, à Robert Delpouve (21 février), par décès de Jacques Heuzé (P 1). — Canonique de la cathédrale, à Pierre-Jean-Alexis Petit de Captot, clerc du diocèse de Rouen (24 février), par décès de Pierre Le Maistre (P 1 v°). — Dispenses de consanguinité (7 mars), pour Louis-Claude Delattre et Marie-Marguerite Guerlin, de Wimille, et d'affinité spirituelle (16 mars), pour François Louchet et Hélène Paliart, de Maisnil (*ibid.*). — Ordination dans la chapelle du palais épiscopal (24 mars) : trois tonsurés, Antoine-Joseph Caresmal, de Laire, Larves, Jacques-Philippe Alexandre, de Coyecques, Noël Picquet, de Fressin (P 2). — Ordination du samedi de la Passion (24 mars) : dix-sept minorés; un sous-diacre, Pierre Regnard, oratorien, du diocèse de Sens (*ibid.*). — Chapelle du St-Nom de Jésus, de la Tillemande, à Louis de Nunce, acolyte (2 avril), par décès de Jean Le Grand et sur la présentation de Philippe de Moiry, héritier, de la Dlle Anne Le Febvre (P 2 v°). — Cure de Campagne-lez-Boulonnais, *seu in finibus comitatus Doloniensis*, à Jean Crespin, curé de Rebreuvette (m. d.), par décès de Louis Renne (P 3). — Dispense d'affinité spirituelle (26 avril), pour Jean Roger et Jeanne Petit, de Gouy (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (18 mai) à Nicolas-François-Liévin de Marnicq, de Rollancourt (*ibid.*). — Ordination du samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte (2 juin), dans la cathédrale : dix sous-diacres, dont Joseph Patu des Fourneaux, au titre de sa chapelle de St-Maur d'Andrehem, et Louis-François de Nunce, au titre de sa chapelle de la Tillemande; sept diacres; sept prêtres, Charles-Alexandre Wagon, Claude-Pascal Blocquet, Simon Dubrœuil, Gabriel Sommerard, Jacques Candelier, François Quehen, Jean Robert, oratorien (*ibid.*). — Cure d'Aubrometz, à Augustin Dupont (9 juin), par décès de Gratien Camus (P 3 v°). — Commission de doyen de chrétien du district de Fillières (20 juin), pour Antoine TOLLIER, curé de la paroisse du même nom, par suite du décès d'Antoine Wiprey (P 4). — Cure de Westecque, à Nicaise Masquinghen (27 juin), par décès de Jean Bieque (P 4 v°). — Cure de Verchin, au fr. Jean-François Le François, chanoine régulier de St-Josse-au-Bois (28 juin), par suite de l'élection du dernier titulaire, le R. P. Charles Ricouart, à la dignité abba-

tiale; acte dressé dans l'abbaye de St-Silvin d'Auchy, en cours de visites, présents Martin-François Bernard, faisant fonctions de secrétaire, Antoine Tellier, curé de Fillières, et Charles Castelain, curé d'œuf, témoins (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. *ultra aquam*, d'Heuchin, à Louis-Anne Aubery, du diocèse de Paris, docteur de Sorbonne, anicien archidiacre de Tournay (17 juillet), par résignation en cour de Rome de Jean-Baptiste De le Fosse, chanoine de ladite église, permutant pour l'archidiaconat, avec réserve en faveur d'Aubery d'une pension annuelle de trente-huit ducats d'or et demi de Camera, sur les fruits de ce dernier bénéfice (P 5). — Dispenses de consanguinité pour (24 juillet) Jacques-Charles Preuvost, de Nunce, et Marie-Adrienne Sellier, de Framécourt, et (28 juillet), pour Guislain Drouvin, de St-Martin-Église, et Marie-Catherine Liénart, de Wavrans (*ibid.*). — Cure de Pernes et Conteville, à Jean-Baptiste Caruel, maître ès-arts, gradué nommé, etc. (1<sup>er</sup> août), par décès de Robert Warnier; mort en juillet, mois réservé aux gradués (P 5 v°). — Cure de Roellecourt, à Pierre Bocquillon, (8 août), par décès de Julien Tilloy (*ibid.*). — Cure d'Auchel, à Antoine Wimille (13 août), par résignation d'Antoine de Beuvry, permutant pour la chapelle de St-Luglien, de la collégiale de Lillers (P 6). — Cure de Rebreuve-sur-Canche, à Michel-Joseph Asselin (18 août), par résignation de Pierre de La Haye, permutant pour la chapelle de St-Anne, des Trinitaires d'Arras, avec réserve de pension (P 6 v°). — Chapelle castrale de St-Michel de Montcavrel, à Pierre Douet, prêtre du diocèse de St-Flour (20 août), par décès d'Augustin Belart et sur la présentation de la marquise de Mailly-Montcavrel (*ibid.*). — Cure d'Alembon et Sanghen, à Hugues-François Meignot (2 octobre), par décès de François-Heuzé (P 7). — Canonique de la cathédrale, à Nicolas Le Febvre, docteur en théologie et curé de Landrethun-le-Nord (29 novembre), par décès de Louis-Marie Le Roy du Quesnel, doyen et chanoine de ladite église, sur la présentation faite à l'évêque, résidant à Paris pour les affaires de son diocèse, par René-François Testu de Balincourt, conseiller au Parlement de Paris, « Supremi Senatus Parisiensis consiliarii », agissant en vertu de l'indult concédé au Roi très chrétien par le pape Paul III, en faveur de ses chanceliers, présidents et conseillers dudit Parlement (P 7 v°). — Personnat de Maizières, à Pierre-Jean-Alexis Petit de Captot (19 décembre), par décès de Louis-Marie Le Roy du Quesnel (P 8). — Déganat de la cathédrale, à Oudard Hache, chanoine et archidiacre (m. d.), élu par le Chapitre, en remplacement du même Le Roy du Quesnel (*ibid.*). —

Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (22 décembre), dans la cathédrale : quinze tonsurés, Adrien Planchon, de Prévint, Antoine Hotricq, de Reclinghen, Bernard-Théodore De La Porie, de St-Deneux, Jean-François Hochart, de Gouy-en-Ternois, Joseph Violette, de Fressin, Liévin Caron, de Liettres, Louis Boulogne, de Ledinghen, Louis de Bove, de Parenty, Michel Bourgeois, de Bomy, Philippe Le Febvre, d'Humières, Philippe-Marc de Laitre, de Wavrans, Robert-François Duval, de Esquerdes, Pierre Baudrel, d'Huquelliers, Antoine Caron, de Boulogne (H.-V.), Louis-Joseph Werhier, fils d'honorable homme Georges-Louis et de Dlle Marie-Anne-Josèphe de Languesing, paroissiens de Renty; neuf sous-diacres; sept diacres; douze prêtres, François Coulon, Jacques Lorgnier, François Gorré, Liévin-Gilles Boulanger, François Lambert, Pierre-Joseph Mamez, Pierre Lespine, François Falempein; Jacques Le Dain, séculiers du diocèse, François Anchoel, séculier du diocèse d'Ypres, les fr. Robert Herbecq, bénédictin de Blangy, et René Vidal, récollet du Biez (P 8 v°). — Cure de Marck, à Étienne Blondet, curé de St-Hilaire, au diocèse de Sens (29 décembre), par décès de Michel Le Febvre (P 9).

**1709.** — Dispenses de consanguinité (3 janvier), pour Hippolyte Le Blond et Jeanne Baude, de Journy, et d'affinité (m. d.), pour Liévin Turlette et Jacqueline Hébert, de Reclinghen (P 9 v°). — Cure d'Estrées-Blanche, à Wallerand Clabault (10 janvier), par décès de Jean Blondel (*ibid.*). — Dispenses (1<sup>er</sup> février) de consanguinité, pour François Hénon et Antoinette Forestier, de Balinchn, et pour Antoine Molin et Madeleine Ivaît, de Neufchâtel (P 10). — Cure de Wavrans et Conteville, à Gérard Bonnières (20 février), par décès d'Antoine Bailly (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Rebreuve, à Christophe De La Barre (1<sup>er</sup> mars), par décès d'Ignace Séjourné, chanoine d'Arras (P 10 v°). — Dispense de consanguinité (7 mars), pour Ignace Viscart et Marguerite-Agnès Duval, de Lières (P 11). — Cure de Pihem-en-Artois, à Nicolas-Michel Dannel, du diocèse de St-Omer (12 mars), par décès de François Lenglet (*ibid.*). — Ordination du Samedi-Saint, dans la chapelle du palais épiscopal (30 mars) : ordres mineurs, à seize clercs, déjà nommés (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. d'Esphéchin, paroisse de Roellecourt, à Jean Beyt, prêtre du diocèse de Lombes, *Lombariensis*, docteur en théologie (avril), par démission de N... Gillibert et sur la présentation faite par le cardinal d'Estrées, abbé commendataire du Mont-St-Éloi (P 11 v°). — Cure de Tournehem, à Jean-Baptiste Benoist (mai), par décès

de Philippe Duval (12). — Cure de Sempy, à Jacques Chevalier (13 mai), par décès d'Honoré Ohier, mort en janvier, et par refus de Jean-Baptiste Carvel, qui y avait droit comme gradué (*ibid.*). — Cure de Clenleu, à François Danel (25 mai), par décès de N... Vidor (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps (m. d.), dans la chapelle du Séminaire : neuf sous-diacres ; dix diacres, parmi lesquels Nicolas-Benoît Gaignard, oratorien, du diocèse d'Arras ; six prêtres, Adrien-Hubert Braur, Claude Pecqueur, Jean-François Léger, Pierre-Laurent Thomas, Pierre Rose, Pierre Regnard (12 v). — Dispenses de consanguinité (13 juin), pour Nicolas-Gérard De Mollien et Claudine Bettefort, de Calais ; et (28 juin) pour Nicolas Fontaine de Noyelle et Marie-Suzanne Le Porcq, de Calais (13). — Démission de la cure de Capelle-sur-la-Lys (5 juillet), par Wallerand Clabault ; et provisions en conséquence (15 juillet), pour Nicolas Chevalier, sur la présentation de M. Le Josne-Contay (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (20 juillet), pour Gislein Framory, d'Embray, et Marie-Élisabeth Matissart, de Roquetaire (13 v). — Chapelle, *vulgo du Pot-au-beurre*, dans l'église de Roquetaire, à Jean Talieu (2 août), par décès de N... Flamen (*ibid.*). — Dispenses : de compelermité (5 août), pour Pierre du Brœuil et Marie Le Doux, de St-Pierre-lez-Calais ; de consanguinité (11 août), pour Jean Dezecques et Marguerite De Le Pierre ; de Sorques, pour (16 août) Jacques Septier et Marie-Françoise De Lattre, de Maronla, et (4 septembre) pour Jacques Beyer et Marie Bettefort, de Calais (*ibid.*). — Chapelle de St-Eloi, de la cathédrale, à Guillaume Dieuget (11 septembre), par décès de François Nayef (14 v). — Dispense de consanguinité (26 septembre), pour Adrien Du Garin et Marie-Anne Poullain, de Rebreuve (*ibid.*). — Cure de Rollancourt et Berlencourt, à Philippe Briche (23 octobre), par décès de N... Brunel (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. *ultra aquam, vulgo delà l'Eau*, d'Heuchin, à Pierre-Bernard Mangez, sous-diacre de Tournay (17 novembre), par décès de Jacques-Bippolyte Cordonnier (15). — Dispense de consanguinité (28 novembre), pour Jean Buté et Marie Le-Feuvre, de Pihen (15 v). — Cure de St-Tricat, *St Tricasti, seu Nicasti*, à Antoine Gomel, vicaire d'Ardres (1<sup>er</sup> décembre), par décès de Farsy du Fourmanoir (*ibid.*). — Cure de Reclinghen, avec son secours d'Ennebreucq, à N... Lhomme (13 décembre), par décès d'Antoine-Hotricq (16).

1710. — Cure de St-Pierre de la basse-ville de Calais, *urbis inferioris Calatensis*, à Gilles Quandalle, curé de Frencq, maître ès-arts, gradué nommé, duement

qualifié, insinué et réitéré (28 janvier), par décès de Louis Lhoté, mort dans le mois (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (26 janvier), pour Julien Dournet et Jacqueline Lamoury, d'Aubrometz (16 v). — Cure de Zoleux, à François Crespin, vicaire de Bourthos, maître ès-arts, gradué (1<sup>er</sup> février), par décès de Marc Le Queutre, mort en janvier (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (2 février), pour François de Guisnes et Marguerite Volant, d'Outreau, et (8 février) pour Jean Le Febvre et Madeleine Playe, de Selles (17). — Cure d'Herbelles, à Jean-François Dubuisson (21 février), par décès de Jacques Du Crocq (*ibid.*). — Dispenses (25 février) de consanguinité, pour Jacques Couvois et Jeanne De Le Motte, du Loquin (Haut-Loquin), et pour Jean Boningue et Jacqueline Le Grand, d'Alguines (17 v). — Chapelle de St-Jean l'Évangéliste, du château de Preures, à Joseph Rognaud, prêtre du diocèse d'Embray, *Ebrédunensis*, bachelier en théologie (12 mars), par résignation d'Auguste-Léon de Bullion, chevalier de St-Jean de Jérusalem (*ibid.*). — Ordination du samedi des Quatre-Temps de Carême (15 mars) : dix-neuf tonsurés, Antoine Fardel, d'Incourt, Antoine-Joseph De Le Croix, de Delettes, Charles-Albert-Ferdinand Flament, de Troisvaux, Charles Framory, d'Aix-en-Issart, Charles De France, de Febvin, Claude-André Mielliet, d'Hucqueliers, Claude-François Boutoille, de Bourthès, Gabriel Wavrans, de Licques, Gaspard Montewis, de Desvres, Hubert Grebau et Jacques-François Dumetz, de Laires, Jacques Le Maire, de Quesques, Jacques Noël, d'Hucqueliers, Jean Le Beuf-Dézaquins, de Lacress, Léonard Fournin, de Licques, Louis-Joseph Lescuyer, de Tramecourt, Louis Camus, d'Aubrometz, Norbert Violette, d'Écliméux, Pierre-Philippe Fiquet, de Bomy ; trois minorés, François Baron, Jacques-Boniface Dubois, Pierre Queval (18). — Commission de doyen de chrétienté du district de Guînes (18 mars), pour Philippe Destailleur, curé de Bresmes, en remplacement de Louis Raoul (18 v). — Dispense de consanguinité (3 mai), pour André Gosséu et Élisabeth Du Crocq, d'Éperlecques (19). — Cure de Rebreuviette et Brouilly, à Pierre Thibault (8 mai), par désertion de Jean Crespin, transféré à la cure de Campagne (*ibid.*). — Cure de Bomy ; à Robert Delpouve, curé de Guémy (10 mai), par décès de Charles De Poix (19 v). — Chapelle de St-Pierre et St-Jean, de la cathédrale, à Guillaume Dieuget (26 mai), par décès de François Rousseau (*ibid.*). — Cure de Wismes, *Wimes*, à Jean Du Choquel (31 mai), par résignation d'Antoine Ponthon

(20). — Cure de Sangatte, à Philippe Dezotéux (2 juin), par résignation d'Armand Daquobert (20 v). —

Dispense de consanguinité (4 juin), pour Antoine Treunot et Élisabeth Monart, d'Outreau (21). — Cure de Guémy, à Antoine Segnin (5 juin), par démission de Robert Delpouve (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (6 juin), pour Jean Lévêque et Marie-Anne Bailly, de Wismes (21 v). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte, le vendredi (13 juin) dans la chapelle du Séminaire : treize tonsurés, Jacques-Théodore de Bryas, de Renty, Pierre Ballenot, de Boulogne (H.-V.), Jean-Baptiste Baillet, religieux de Blangy, originaire de Builly-en-Gohelle, diocèse d'Arras, et huit séculiers du diocèse de St-Omer, dont l'origine paroissiale n'est pas indiquée, savoir : Antoine Le Clecq, Laurent Robin, Joseph Mutez, Charles-Jacques Hidde, Patrice-Joseph Martin, Joseph Le Febvre, Louis-Hippolyte Daubert, Denis-François Margat, et enfin deux chanoines réguliers de St-André-lez-Aire, le fr. Louis Delaleau, de Ham, et le fr. François Lanvin, d'Aire ; le samedi (14 juin) dans la chapelle épiscopale : vingt-deux minorés, dont huit du diocèse de St-Omer, savoir : François Le Clecq, Jacques-Bernard Jourdain, Antoine-François Folet, Louis Machart, Eustache Piemont, Charles Van Kempen, Jean Quienot, Jacques-François Gottrand ; dix-neuf sous-diacres, dont dix du diocèse de St-Omer, savoir : Pierre-François Du Rieux, Denis-Berthiaud, Christophe-Joseph Machart, Louis-François Empis, Pierre-François Du Crocq, Chrétien-Joseph Jaccœur, Alexandre-Joseph Vanderwostine, Norbert Lavechz, François Hébert, le fr. Emmanuel-Joseph-Marie de Riopier, alias Jean-Philippe, chartreux du Val-S<sup>t</sup>-Aldegonde ; dix-huit diacres, dont un oratorien, Claude Richer, du diocèse d'Angers, trois séculiers audomarois, Philippe-François Taffin, Jacques-André Fayolle, Pierre-Alexis Cousin, et un bénédictin de Ham, le fr. Charles Quercoffe ; vingt et un prêtres, Ambroise Devin, Antoine Bazin, Antoine Dieuget, François Queval, Jacques Delloy, Jean Baudelicque, Jean-Philippe Dupont, Joseph Fatus Desfourneaux, Louis-François De Nuncq, Noël Le Blond, Philippe Lanvin, Noël Picquet, du diocèse de Boulogne, Nicolas-Benoît Cagniat, oratorien, du diocèse d'Arras, Nicolas-François Thibaut, Jacques-Joseph Grand, Philippe-Joseph Maes, François-Joseph Liévin, Charles Van Raquinghem, Gérard-François Danel, séculiers du diocèse de Saint-Omer, le fr. Joseph Marohe, de St-André-lez-Aire, et le fr. Jean-François Tellier, chartreux du Val-S<sup>t</sup>-Aldegonde, réguliers, du même diocèse (*ibid.*). — Tonsure (22 juin), à Denis de Carondas, fils d'Edouard, écuyer, seigneur de Canly, « armaturæ militiæ ordinarii inspectoris, » et de dame Élisabeth Boré, paroissiens de N.-D. de Calais (23). —

Dispense de consanguinité (30 juin), pour Jacques et Marie-Thérèse Macquinghen, de Laires (*ibid.*). — Cure de Tubersent, à Pierre-Joseph de Mamez (3 juillet), par démission de Jean-François Dubuisson (*ibid.*). — Cure de Valhuon, à Nicolas De Nuncq (9 juillet), par décès de François Baqueman (23 v). — Absolution de l'irrégularité, par rescrit de cour de Rome, en faveur de Simon Dumetz, curé de Longvillers (m. d.), pour désobéissance, « ex eo quod, contra mandatum nostrum de Sacro faciendo in ecclesia succursali de Maresville, celebrare requisit, et insuper quod, contra nostrum mandatum domini vices gerentis Officialis nostri, sub pœna suspensionis ipsi facio incurrendæ nisi priori mandato nostro obtemperares, semper obedire roqueris, et ita in suspensionem incurreris, et post talem suspensionem celebrare in tua parochiali ecclesia de Longvillers presumpseris » (24). — Chapelle de St-Gilles, dite d'Ocoche, paroisse de St-Pol, à Philippe Dezotéux (14 juillet), par suite du refus d'accueillir la présentation faite par le patron ordinaire (*ibid.*). — Cure de Zoleux, à Jean-Jacques Marelle, gradué maître ès-arts (21 juillet), par décès de Marc Le Queutre, mort en janvier (25). — Personnal de Matziers, à Louis-Claude Petit, clerc du diocèse de Rouen (22 juillet), par résignation de Pierre-Jean-Alexis Petit de Caplot (*ibid.*). — Personnal de Monchy-Cayeux, à Jean Magnier (2 août), par décès de Christophe De la Barre (25 v). — Chapelle de N.-D. de Rebreuve, à Louis-Claude Petit (m. d.), par décès du même (*ibid.*). — Cure de Troisvaux, à Jean-François Stoppe (12 août), par démission de Joseph Favier, permittant pour la chapelle dite du *Salve* dans l'église de St-Pierre d'Aire, avec réserve d'une pension de 100 li. tournois (26). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, *St Petri juxta Calatium*, à Pierre Boullart (14 août), par décès de Louis Lhoté (26 v). — Cure de St-Étienne-lez-Boulogne, à François-Martin Bernard, bachelier en théologie, « familiari nostro » (17 août), par décès de François Campmàjor (27). — Curé de Campagne-lez-Boulonnais, *Campagnes in Artois*, à Jean-François Berthe (27 août), par décès de Jean Crespin (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.), à noble jeune homme Albert-François de Carnin, fils de très noble homme Maximilien-François, chevalier, marquis de Lillers, et de très noble dame Marie-Charlotte-Alexandrine de Bèthune, paroissiens de Nédonchel (27 v). — Cure de St-Étienne-lez-Boulogne, itérativement à François-Martin Bernard (28 août), sur la présentation de Claude-Charles Genest, abbé commendataire de St-Vulmer de Boulogne (*ibid.*). — Cure de Wimille, à François De Lattre, curé

de Beuvrequen (2 septembre), par résignation en cour de Rome de Pierre Le Cat, avec réserve d'une pension annuelle de 600 lb. tournois (n° 28). — Cure de Maisnil, à Pierre Lave, curé d'Humerouil (9 septembre), par permutation avec Adrien Gobert; provisions d'Humerouil (m. d.), pour ce dernier (n° 28 v°). — Cure de Canliers, à Jacques Darez (24 septembre), par décès de Jacques Vestu (n° 29). — Cure de Bailleul-lez-Pernes, *Bailleul in Artesia*, avec son secours d'Aumerval, *Omerival*, à Jacques Thomas (26 septembre), par décès d'Antoine Chevalier (*ibid.*). — Cure de Matringhen et Menas, à Jean-Baptiste Yvain (m. d.), par décès de Pierre Martel (n° 29 v°). — Cure d'Incourt et Biingel, à Pierre Thibault (28 septembre), par décès d'Eustache Poullain (n° 30). — Chapelle de N.-D. de Moncheaux, à Louis-Claude Petit de Captot (m. d.), par décès de Robert de Libotel (*ibid.*). — Cure de Landrethun et Caffiers, à Philippe Duval (29 septembre), par démission de Louis Butor (n° 30 v°). — Cure de Febyin, à Jean-Bienne Hupreyent (5 octobre), par démission de Jean Le Grand, permittant pour la chapelle de St-Gendulphe, de la collégiale de Lillers, avec réserve d'une pension annuelle de 400 lb. tournois (*ibid.*). — Curé d'Ostreville, *Autreville*, avec son secours de St-Michel, à Pierre Le Mercier (12 octobre), par décès de Simon Bailly (n° 31). — Cure de Verchig, au fr. Jérôme Prevost, chanoine régulier, prieur de St-Josse-au-Bois (16 octobre), par révocation du fr. François Le François (n° 31 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de St-Pol (m. d.), en faveur de Bernard Morlet, curé de ladite ville (*ibid.*). — Cure de Maizières et Magnicourt, à Sébastien De Latre (23 octobre), par décès de Charles Le Mercier, sur la présentation de Louis-Claude Petit de Captot, personnel du lieu (n° 32). — Commission de doyen de chrétienté du district de Frévent (m. d.), en faveur de Jean Ocre, curé d'Anvin, par décès de Nicolas Corroyer (n° 32 v°). — Cure d'Ames, *Ames in Artesia*, à Jean-Baptiste du Mesnyl (31 octobre), par décès de N... Boulart, sur la présentation faite par Antoine Charlet, chanoine de St-Omer, personnel du lieu (*ibid.*). — Chapelle de St-Nicolas de Fasselques, dans l'église de Faquembergues, à François Hanon (2 novembre), par décès de Louis Batté (n° 33). — Cure de Monchy-Cayeux, à Pierre Le Cras (6 novembre), par décès d'Antoine Du Méz (*ibid.*). — Cure d'Houvin et Bouvigneul, à Nicolas Damians (8 novembre), par décès de Nicolas Corroyer (n° 33 v°). — Cure de Fiefs, à François Hanon (13 novembre), par résignation de Pierre Caron, permittant pour la chapellenie de St-Georges dans la collégiale de

Lillers (n° 34). — Cure de Lières, à Pierre Caron, ancien curé de Fiefs (m. d.), par décès de Jean Blondel (*ibid.*). — Cure de Wavrans et Conteville, à Jean Talléu (23 novembre), par décès de Gérard Bonnières (n° 34 v°). — Cure de Bourthes, à Pierre Boullart, vicaire de N.-D. de Calais (26 novembre), par décès de Claude Barbée (n° 35). — Cure d'Heuchin, à Hubert Gotfran (27 novembre), par résignation de Jacques Habourdin, permittant pour la chapellenie de St-Gendulphe, de la collégiale de Lillers, avec réserve d'une pension annuelle de 400 lb. tournois (n° 35 v°). — Cure de Fléchin, avec son secours de Cullen, à Louis Carnel (5 décembre), par décès de Jacques Wallart (n° 36). — Dimissoires, par le vicaire général, Paul Dutquebert (13 décembre), pour les ordres majeurs, à recevoir de l'évêque de St-Omer; pour la prêtrise, à Adrien Planchon, Antoine-Augustin Travaillon, Balhasar Torsel, Charles Le Fèvre, Hugues Le Porc, Jacques Lanne, Jacques-Philippe Alexandre, Jacques Henguier, Jean-François Guillot, Liévin Tanchon; Louis Morel, Michel-Noël Bourgois, Thomas Le Pel; pour le diaconat, à sept sous-diacres; pour le sous-diaconat, à quatorze acolytes, parmi lesquels le fr. Jean Baillet, bénédictin de Blangy; ce dernier pour le diocèse de Namur, où il s'est réfugié, « *op belli calamitatis* » (n° 36 v°). — Cure d'Herlin et Herlincourt, *Hellencourt*, à Jacques Herduin (15 décembre), par décès de François Oresson (n° 37). — Chapelle de St-Antoine, de la cathédrale, à Guillaume Derloquin, docteur en théologie, curé, ou vicaire perpétuel de St-Joseph de la même église (17 décembre), par décès de Nicolas Wambier (*ibid.*). — Cure de Bomy, à Antoine-François Bouffonville (19 décembre), par décès de Robert Delepouve (n° 37 v°). — Cure de Sains-lez-Pernes, à Pierre Limozin (26 décembre), par décès de N... Triboulet (n° 38). — Chapelle de St-Madeleine d'Eps, à Jacques-Ignace Obin (29 décembre), par décès de N... Dumetz (*ibid.*).

1711. — Commission de doyen de chrétienté du district d'Alette (3 janvier), pour Bertrand Le Cat, curé de Desvres, par décès de Claude Barbée (n° 38 v°). — Chapelle de St-Barbe de Bernes, fondée au manoir de ce nom; *in dominio de Bernes sitam*, et desservie dans l'église de Leulinghen, à Charles de Bernes de Baudetun, clerc du diocèse (5 janvier), par décès de François Campmajor, sur la présentation du seigneur du lieu (n° 39). — Cure de Rebecq, au fr. Norbert Violette, chanoine régulier de l'abbaye de St-Augustin *juxta Morinum* (8 janvier), par décès du fr. Augustin Willeron; du même ordre (*ibid.*). — Cure de Dohem et Cléty, à Jacques Alizart (19 janvier), par décès d'Antoine Mannesier

(n° 39 v°). — Cure d'Éperlecques, à Élie-François Vander Beeche, du diocèse d'Ypres (21 janvier), par démission de Jean-Baptiste Clément, permittant pour la chapelle de St-Éloi de Langemarck, *Langhemarck*, même diocèse (n° 40). — Dispense de consanguinité (30 janvier), pour Antoine Mioner et Jeanne Sergeant, de Parenty (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de l'Eau, d'Heuchin, à Jacques Blondet, chanoine de la cathédrale (2 février), par décès de Louis-Anne Aubery (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (7 février), pour Antoine Boulanger, de Waquinghen, et Marie Vasseur, de St-Inglevert; *Sti Ingleberti* (n° 40 v°). — Chapelle de N.-D. d'Épinchain, paroisse de Roellecourt, à Philippe-François Hardy, clerc du diocèse d'Arras (10 février), par démission de Jean Beyt (*ibid.*). — Curé de Pernes, *Pernes in Artesia*, à Augustin Dupont, curé d'Ambriometz (12 février), par décès de Charles Du Terque (n° 41). — Cure de Beuvrequen et Waquinghen, à Louis Butor (2 mars), par résignation en cour de Rome de François De Latre (n° 41 v°). — Cure de Nordausques, à Michel Du Crocq (3 mars), par décès de Robert Voipette (*ibid.*). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, à Adrien Petit, curé de Coulogne, *Cologne* (27 février), par démission de Gilles Quedalle, demeuré curé de Francq (n° 42). — Canonieat de la cathédrale, à Jacques-Robert de Bernes, curé de Réty (n° 42 v°), par décès du doyen, Oudard Hache; démission de la dite cure (11 mars), par le même (*ibid.*). — Cure de Ribent et Hydrequent, à Jacques Ricart (m. d.), par décès de Christophé Bracqhen (n° 42 v°). — Cure de Réty, à Jean de Quehen (14 mars), par démission du chanoine de Bernes (n° 43). — Canonieat de la cathédrale, à Balhasar Hertault, curé d'Échinghen (20 mars), par résignation en cour de Rome de Nicolas Le Febvre, permittant pour la chapelle du St-Esprit, de la même église, avec réserve d'une pension annuelle de 400 lb. sur les fruits du canonieat (n° 43 v°). — Cure d'Herly, à Antoine Morel (24 mars), par décès de N... sur la présentation de l'abbé de Thou, prieur commendataire du lieu (n° 44). — Cure de Linghem et Romby, à Nicolas de Francs (m. d.), par démission de Jacques de Marie, permittant pour la chapellenie de St-Jean-Baptiste, dans la collégiale de Lillers (*ibid.*). — Chapelle du St-Esprit, de la cathédrale, à Nicolas Le Febvre (21 mars), par suite de la permutation faite la veille avec Balhasar Hertault (n° 44 v°). — Cure d'Alinethun et Bellebrune, à Jean-François Guillot, licencié en théologie (20 avril), par décès d'Adrien de Nielle, mort dans le mois (*ibid.*). — Cure de Guines, *oppid. Guisnensis*, à Charles-Adrien Roels (22 avril), par décès de Louis

Baout, sur la présentation de l'abbesse de N.-D. de Bouchourg (n° 45). — Chapelle de Ponches, paroisse de Coyoques, à Jean-François Dubuisson, curé d'Herbelles (m. d.), par décès de N... Ceulre, sur la présentation de l'abbé de St-Bertin (n° 45 v°). — Décanat du chapitre de la cathédrale, à très noble homme et discret; « *pernobilis ac discretus viro* » Henri de Mouchy de Visme, chanoine, Prêchantre et Officiel (30 mars), élu par ses confrères, en remplacement d'Oudard Hache, décédé (n° 46). — Cure de Guines, à Barthélemy Battut, curé de Rodelinghen (22 avril), par décès de Louis Raout; collation faite par l'évêque, « *in perpetuum jure devoluta* » (*ibid.*). — Même cure, au même (27 avril), sur la présentation de la prieure des Bénédictines, d'Ardres, à cause de l'abbaye de St-Léopard de Guines, unie à leur maison (n° 46 v°). — Démission de la cure d'Estréelles (8 mai), par Claude Le Duc, avec provisions de la cure de Berniennes pour le même (m. d.), par décès de Jean Osmont, et de la cure d'Estréelles, en conséquence (9 mai), pour Jean Meignot (n° 47). — Cure de Desvres, *oppid. Divernensis, vulgo de Desvrenne*, ou *Desvrenne*, à Jacques Delloy (m. d.), par décès de Bertrand Le Cat (n° 47 v°). — Dispenses de consanguinité (16 mai), pour Nicolas Le Brun et Marie-Françoise Hochart, d'Acquin, et (23 mai), pour Michel Morel, d'Hubersent, et Antoinette Le Maire, de Senlecques (n° 48). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.) à Claude Griboval, paroissien de St-Joseph de Boulogne (*ibid.*). — Ordination (25 mai), dans la chapelle du Séminaire: treize tonsurés, Antoine Le Duc, de Marquise, Antoine Pincédé, de Queninghen, Jacques-Desmons, de Fruges, Jacques-Joseph Dusaussay, de Burbure, Jean Potiez, d'Herbelles, Joseph Carnel, d'Heuchin, Pierre Riquier, de Brimenx, Claude-Antoine de Roussel, fils de noble homme Ambroise, écuyer, seigneur du Germont, et de dame Marie-Jacqueline de Lastre, de Boulogne (H.-V.), Louis-Marie Le Porc, de Boulogne (H.-V.), Antoine Bonnet et Georges La Barre, de Boulogne (B.-V.), Louis-Marie Guerlin, de Samer, et le fr. Célestin, alias Charles Distinguin, d'Achicourt, profès du couvent des Capucins de Boulogne; et (26 mai), dans la chapelle du palais épiscopal: dix-sept minorés, parmi lesquels Victor-François Le Veux (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district d'Alette (28 mai), en faveur de François Anseume, bachelier en théologie, curé de la paroisse de ce nom, en remplacement de Bertrand Le Cat, décédé (n° 49). — Ordination des Quatre-Temps de la Penlecôte (30 mai), dans la chapelle épiscopale: onze sous-diacres, dont trois oratoriens,



Douai-Masse, du diocèse de Noyon, Gilbert Mayet, du diocèse de Clermont, Nicolas Oostil, du diocèse de Rouen; deux diacres, déjà nommés; neuf prêtres, Antoine-Joseph Caresmel, Charles De Zoteux, Claude-Honoré De Latre, Louis Boulogne, Philippe De la Pouffe, Pierre Oueval, les fr. Jean-Baptiste Corriette, bénédictin de Blangy, fr. Antoine Bouvart, bénédictin d'Auchy (1<sup>er</sup> 40 v<sup>o</sup>). — Tonsure, dans la même chapelle (1<sup>er</sup> juin), à Jacques-François Coufret, de Conchy, diocèse d'Amiens, à Nicolas-Philippe Bouchez, de S<sup>t</sup>-Poi, à Ignace Petit, de Ricametz (1<sup>er</sup> 30). — Dispense de consanguinité (13 juin), pour Jean-François Duprey et Marie-Anne Froment, de Laires (ibid.). — Chaufferie, *Cantoria seu Precentoris dignitas*, du chapitre de la cathédrale, à Paul Daeguébert, chanoine-pénitencier (m. d.); par résignation en cour de Rome d'Henri de Moenchy de Visne (1<sup>er</sup> 30 v<sup>o</sup>). — Cure de S<sup>t</sup>-Vaast de Neuville, avec son secours d'Étrée, à Jean-Alexandre de Hallwin, curé d'Aix-en-Issart (15 juin), par résignation en cour de Rome de François Petit, avec réserve d'une pension annuelle de 180 lb. tournois (ibid.). — Cure de Lespesse, *Lespesse*, à Jean-Joseph Norel (27 juin), par décès de Charles Caniers (1<sup>er</sup> 34). — Cure d'Ambrometz et Haut-Maisnil, *Hautmenil*, à Louis Rochart (22 juillet), par démission d'Augustin Dupont (1<sup>er</sup> 34 v<sup>o</sup>). — Cure de Wail, à Jacques-Philippe Hichette (23 juillet), par décès de Firmin Duret (ibid.). — Dispenses : d'affinité (m. d.), pour Adrien Wicart et Marguerite Desbamps, de Montcavrel, de consanguinité (28 juillet), pour Pierre Le Prêtre et Péronne Seurette, de Nelles-lez-Bléquin, de compaternité ou affinité spirituelle (m. d.), pour Guislain Tullier et Marie Paillart, d'Humières (1<sup>er</sup> 32). — Cure de Nuneq et Soricourt, à Nicolas Le Moinsé (31 juillet), par décès de Claude Sébert (ibid.). — Cure de Coulogne, à Pierre Hoguef (3 août), par résignation d'Adrien Petit, permittant pour une chapellenie du grand-aînel, de l'église-collégiale de S<sup>t</sup>-Pierre d'Aire (1<sup>er</sup> 32 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité (3 août), pour Robert Maroq, de Laires, et Marie-Françoise Vilain, de Cœhen, pour Antoine-Florent Thibaut, d'Inghem, diocèse de S<sup>t</sup>-Omer, et Jeanne-Louise Grimbert, dont le cas se complique d'un empêchement criminel, ratione incestus (ibid.). — Dimissoire pour le sous-diaconat (10 août), à Jean Pontillon, chanoine de Saintes (ibid.). — Dispense de consanguinité (13 août), pour François Péuvrel et Marie-Claire Cardon, de Frévent (ibid.). — Cure d'Aix-en-Issart, à Jean du Blaisel (21 août), par démission de Jean-Alexandre d'Halwin (1<sup>er</sup> 33). — Cure de Rodellidghen et Landrethun-lez-Ardres, à Antoine Morel (29 août), par démission de

Barthélemy-Batuf (ibid.). — Dispense de consanguinité (3 septembre), pour Antoine Corbuniet et Catherine Truitte, de Radinghen (1<sup>er</sup> 33 v<sup>o</sup>). — Cure de Campagne, lez-Boulonnais, *Campagnes lez Boulonnais*, à Jean-Joseph Norel, curé de Lespesse (10 septembre), par permutation, avec Jean-François Berthe (1<sup>er</sup> 34). — Cure de Mametz, à Jean-Philippe Dupont (17 septembre), par résignation d'Antoine de Lannoy, permittant pour la chapelle de S<sup>t</sup>-Gengoul, *Gangulphit*, de la collégiale de Lillers (ibid.). — Dispense d'affinité (5 octobre), pour Charles Blaupin, de Sélis, et Marie-Françoise Carré, de Vincly (1<sup>er</sup> 34 v<sup>o</sup>). — Démission de la pénitencerie de la cathédrale (11 octobre), par Paul Daeguébert; et provisions de la même dignité (12 octobre), pour François Du-Voy (ibid.). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Jean-l'Évangéliste, dite du Luquet, de Luquet, dans la cathédrale, à Pierre Goubard, clerc du diocèse de Tours, maître de musique, *moderatori cantus*, de ladite église (14 octobre), par décès de Jean-Gabriel Guillaud (1<sup>er</sup> 33). — Dispenses de compaternité (m. d.), pour François Carpentier et Blanche-Rose Hannon, d'Houvin; de consanguinité (17 septembre), pour Antoine Gautier et Michelle Marquant, de Fiefs, et (21 octobre) pour Jacques Seillier, d'Elmes, et Marguerite-Thérèse Bourgeois, de Setques, *Seques* (1<sup>er</sup> 33 v<sup>o</sup>). — Cure de Coquelles, à Roboam Mielliet (13 janvier 1712), par décès d'Antoine Osmont (1<sup>er</sup> 39). — Cure de Sempy, à Marc-Antoine Manguiet (18 novembre 1711), par décès de Jacques Chevalier (ibid.). — Attestation donnée par l'évêque (m. d.), au sujet de la tonsure qu'il a conférée, avec la permission du cardinal de Noailles, à Albert-François de Campin (25 mars), dans la chapelle du séminaire des Bons-Enfants, *Donorum Puerorum*, de Paris (1<sup>er</sup> 36 v<sup>o</sup>). — Cure de Marquise, à Claude Monicaud, du diocèse d'Autun; docteur en théologie (21 novembre), par décès de Nicolas Sandron, doyen de chrétienté du district de Wiessant, et sur la présentation du prieur commendataire de S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-Paul de Boussent (ibid.). — Dispense de consanguinité (23 novembre), pour Pierre Gremant et Marie-Joséph Chastelot, de Gouy-en-Ternois (1<sup>er</sup> 37). — Dimissoire pour la tonsure (27 novembre), à Jacques Le Porcq, fils de Jean, avocat à Boulogne (ibid.). — Ordination dans la chapelle épiscopale (10 décembre) : six tonsurés, Albert-François Roussel, de S<sup>t</sup>-Poi, Jean Charles de Villers, de S<sup>t</sup>-Hilaire de Prévant, Pierre-François De Seille, fils de François et de Jacqueline Coze, de Wimille; Jean Sautty et Michel Sénéca, de Boulogne (H. v.), Jacques-Melchior Desgardins, de Lumbres; sept mineurs; six sous-diacres, dont le fr.

Jacques Loosse, chanoine régulier de S<sup>t</sup>-Augustin-lez-Thérone; trois diacres, dont trois oratoriens, Gilbert Mayet, du diocèse de Clermont, Étienne Renou, du diocèse de Bourges, Louis Caron de Blangy, du diocèse d'Amiens, et un chartreux du diocèse de S<sup>t</sup>-Omer, le fr. Joseph, alias Antoine Lheureux; dix prêtres, Antoine-Joseph De la Groix, François Buron, Gabriel Wavran, Jean-François Rochart, Louis De la Roche, Pierre Baudrel, Robert-François Du Val, Joseph Clerissy, oratorien, du diocèse de Riez, Louis Le-Houx, oratorien, du diocèse de Rouen, et le fr. Emmanuel, alias Joseph-Marie-Jean-Philippe de Pisopar, chartreux, du diocèse de S<sup>t</sup>-Omer (1<sup>er</sup> 37 v<sup>o</sup>). — Démission de la chapelle de la Trinité, de la cathédrale (28 décembre), par Robert-Jacques de Bernes de Baudreton (1<sup>er</sup> 38 v<sup>o</sup>).

1712. — Dispenses de consanguinité (2 janvier), pour Étienne Trutenart, de Tournem, et Catherine Danjou, de Zouaves, et d'affinité (3 janvier), pour Antoine-François Le-Febvre et Françoise Pruvost, de Bléquin (1<sup>er</sup> 39). — Cure de Rebreuviette, à François Crespin (6 janvier), par démission d'abord, et ensuite, par décès de Jean Crespin (ibid.). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Charles de Bernes, acolyte (14 janvier), par démission de Robert-Jacques (1<sup>er</sup> 39 v<sup>o</sup>). — Cure de Bames, *loci de Hammes-juxta Calatum*, à Adrien Pincodé (17 janvier), par décès de N... Marquant (ibid.). — Dimissoire pour la tonsure (22 janvier) à Pierre-François Corbeben, de S<sup>t</sup>-Poi (1<sup>er</sup> 40). — Dispense de l'affinité spirituelle (m. d.), pour François Dufour et Marie Hornoy, de Preures; dispenses de consanguinité (27 janvier), pour François De Saily, de Tubersent, et Marie Du-Croq, de Doudeauville, pour (29 janvier) Jean Cocquet et Marguerite Du Val, d'Humbert, pour (30 janvier) Pierre Labbe et Marguerite Boory, d'Houvin, et (31 janvier), pour Pierre Risbraeg et Suzanne Tronquoy, d'Offekerque (ibid.). — Cure d'Echinghen, à Joseph Fatus Desfourneaux, du diocèse de Séez (6 février), par résignation en cour de Rome de Balhazar Hertault (1<sup>er</sup> 40 v<sup>o</sup>). — Dispense d'affinité (25 février), pour Liévin Seurette et Marie-Françoise de Guisnes, de Coulomb (ibid.). — Cure de Belle et Houlefort, à Jean Du Huy (6 mars), par décès de Nicolas Clément (1<sup>er</sup> 41). — Cure de Thiembroune, à Antoine Clabault, curé d'Alquines (13 mars), par décès de Jacques Buaillé (ibid.). — Chapelle, dite de la Blanche Mère Dieu, de la cathédrale, à Victor-François Le Vaux, sous-diacon, sacelier en théologie, attaché au service de ladite église depuis neuf ans (22 mars), par résignation en cour de Rome de Charles Rejart (1<sup>er</sup> 41 v<sup>o</sup>). — Ordination dans la chapelle

du palais épiscopal (28 mars) : cinq tonsurés, Charles Prevost, de Sibiville, les fr. Ange, alias Pierre Desanglois, capucin du couvent de Boulogne, originaire de N.-D. d'Hesdin, Joseph, alias Julien Mazier, originaire de N.-D. de Vire, diocèse de Bayeux, Joachim, alias Jean-Joachim Caillet, originaire de Briquelbecq, Briclebecq, diocèse de Coulanges, Bonaventures, alias Pierre Le Pin, de N.-D. d'Alençon, diocèse de Séez, cordeliers de Boulogne; trois mineurs; cinq diacres, Jean-François Reudder, Louis-Hippolyte Dauchet, Joseph Le Febvre, Joseph Melet, Jacques-Joseph Azembert, tous du diocèse de S<sup>t</sup>-Omer; onze prêtres, François Le Clerc, Alexandre-Joseph Vostine, François-Clément Brulle, Charles Van Kempen, Charles-Jacques Hyde, Laurent Robin, François Gotran, tous du diocèse de S<sup>t</sup>-Omer, le chartreux Antoine Lheureux et les oratoriens Gilbert Mayet, Louis Caron de Blangy et Étienne Renou, déjà nommés (1<sup>er</sup> 42). — Commission de doyen de chrétienté du district d'Alquines (28 mars), en faveur de Daniel Moison, curé de Surques, en remplacement de Bertrand Vassal (1<sup>er</sup> 42 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Pierre Pauquet et Marie-Marguerite Merlier, d'Humbert (1<sup>er</sup> 43). — Démission de la cure d'Alquines (8 avril), par Antoine Clabault (ibid.). — Chapelle de S<sup>t</sup>-André, dans l'église de Thiembroune, au même Antoine Clabault (9 avril), par décès de Jacques Buaillé (ibid.). — Cure de Bainghen-le-Comté, à Claude-François Du Mesnil (22 avril), par décès de François Thiembroune (1<sup>er</sup> 43 v<sup>o</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (12 mai) à Jean-Baptiste Fournier, fils de Nicolas et de Renée Wiat, de Frencq (1<sup>er</sup> 44). — Dispenses de consanguinité (18 mai), pour Louis Delobel et Marie-Jeanne Matton, de Bouvelinghen, et (19 mai), pour Gaspard Salmon, de Marest, Marest, aujourd'hui Bours-Marest, du diocèse d'Arras, et Françoise Dumont, de Pernes (ibid.). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (24 mai) : un mineur; dix sous-diacres; dix diacres, parmi lesquels Nicolas-Hyacinthe Bailly, du diocèse de Besançon, confrère de l'Oratoire; neuf prêtres, Bernard Théodore De la Porte, Charles-Albert-Ferdinand Flament, Hubert Grebau, Jacques Dupuis, Léonard Fournier, Louis-Joseph Lescuyer, Pierre-Philippe Fiquet, Philippe Le Febvre, Philippe-Marie De Latre, du diocèse de Boulogne (ibid.). — Cure d'Alquines et Loquin, à Nicolas Pruvost (26 mai), par résignation d'Antoine Clabault (1<sup>er</sup> 44 v<sup>o</sup>). — Cure d'Andresselles, à Marc-Antoine Manguiet, curé de Sempy (9 juin), par décès de Thomas Mareschal; démission de la cure de Sempy (10 juin), par le même; puis d'Andresselles (m. d.), par le même,

« Marcus Antonius Mangnier, sacerdos indignus, » qui signe les deux actes (n° 65). — Cure de Bazinghen, à Bertrand Le Camus (15 juin), par démission de Jean Du Quesne; devenu curé d'Ardres (n° 65 v°). — Dispense de consanguinité (30 juillet), pour Michel Aigneré et Marie Seurette, d'Affringues, *Haffringues* (n° 66). — Lettres de Vicaire Général (5 août), pour François Du Voy, chanoine pénitencier (*ibid.*). — Cure de Marquise, à Jean-François Guillot, curé d'Alinethun (11 septembre), sur provisions de cour de Rome, par décès de Nicolas Sandron; acte signé à Vieille-Eglise, *in pago Veteris Ecclesiae*, par le vicaire général Paul Dacquebert, en présence de Pierre Dubois, vicaire du lieu, et d'Antoine de Grez, curé de Nouvelle-Eglise (n° 67). — Dispenses de consanguinité : pour Guislain-François De la Forge, d'Heuchin, et Marie-Catherine Delrue, de Lishourg (25 août); pour Jean Ansel et Marguerite Cobrice, de Quiestède (6 septembre); pour Pierre Goppin et Jeanne Wiant, d'Outreau (10 septembre); et (m. d.), pour Philippe Pigeon et Marie Fichoux, d'Humbert (*ibid.*). — Absolution de l'irrégularité, donnée (18 septembre), sur rescrit de cour de Rome; à Jean Fourrier, curé d'Humières, pour avoir gardé chez lui une servante, âgée de moins de 45 ans (n° 67 v°). — Cure d'Audresselles, à Jean De Laitre, curé de Longfossé (19 septembre), par décès de Thomas Mareschal (n° 68 v°). — Cure de Bazinghen, à Jean-Bertrand Le Camus (24 octobre), par résignation en cour de Rome de Jean Du Quesne (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (28 octobre), pour Pierre Bodin et Marie-Anne Dubois, de Laires, et (7 novembre), pour Jérôme Hannon et Marie-François Bocry, d'Houvin (n° 69). — Cure d'Hesmond et Bousers, à N.-V. Valois (22 novembre), par décès de Jacques Petit (*ibid.*).

**1713.** — Cure de Camiers et Le Faux, à Louis-Marie Gressier (5 janvier), par décès de Bernard Magnier (n° 69 v°). — Dispense d'affinité (25 janvier), pour Robert Clabault et Louise Tassart, de Menneville (*ibid.*). — Cure d'Oye, à Pierre Paillet, licencié en droit canon, maître ès-arts (28 janvier), par décès de Nicolas Hausquerque, mort dans le mois (n° 70). — Cure de Liétres, à Philippe Quillet (29 janvier), par décès de Liévin Briquet (*ibid.*). — Cure d'Oye, à François-Augustin Denizart, du diocèse d'Arras, prêtre habitué de l'église de St-Eustache, à Paris (1<sup>er</sup> février), par décès de Nicolas Hausquerque, sur la présentation d'Alexandre-Louis de Gouy, de Cartigny, docteur de Sorbonne, vicaire général, de l'évêque d'Ypres et abbé de St-Jean-au-Mont-lez-Thérouanne, dont le siège était alors transféré dans ladite ville d'Ypres (n° 70 v°). — Dispenses de consan-

guinité (14 février), pour Jacques Macrel et Marie Sandtune, d'Alette, et (16 février), pour Philippe et Marie-Tellier, de Serny, *Sergny*, secours d'Enquin (*ibid.*). — Commissions de doyen de chrétienté : du district de Samer (19 février), pour Jean Broussel, curé de Neufchâtel, par décès de Bernard Magoir; du district de Wissant (m. d.), pour Jean Libert, curé de St-Inglevert, par décès de Nicolas Sandron (n° 71). — Cure de Selles et Brunemhart, à Jeha Broquant (1<sup>er</sup> mars), par décès de Victor-Joseph Odent (n° 71 v°). — Cure d'Oye, à Louis De la Roche (15 mars), par décès de Nicolas Hausquerque, et en vertu de grades signifiés sur l'abbaye de La Capelle (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure (16 mars), à Philippe-François Boubert, de Renty, et à Philippe de Bretz, de Caneltemont (n° 72). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (19 mars), à Pierre Daudroy, fils de Pierre, avocat au Parlement et en la sénéchaussée du Boulonnais; et de Marie-Haffrengue, de Boulogne (H.-V.), à Antoine Dubamel, de la même paroisse, à Nicolas Vincent, de St-Nicolas de Boulogne, à Charles Braure, de Robergues, à Charles-Louis Lhositillier, de la paroisse de St-Josse de Montreuil; ordres mineurs (1<sup>er</sup> avril) à trois clercs (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure (4 avril), à Jean Gérard, de Calais, et (5 avril), à Nicolas Duflot, fils de Pierre et de Gabrielle Pigault, de la même ville, pour le diocèse d'Orléans (n° 72 v°). — Ordres mineurs (18 avril), à Jacques-Melchior Desgardine, dans la chapelle épiscopale (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (24 avril), pour François Philpot et Marie-Catherine Roussel, d'Étrée-Wamin, pour Gaspard Berber, de Campagne, et Françoise Parenly, de Thiembronne, et pour François Thérêt et Marie-Elisabeth Ivain, de Pernes-en-Artois (*ibid.*). — Chapelle de St-Léger de Contes; à Jacques Cusson, du diocèse d'Angers, lazariste, supérieur du séminaire de Boulogne (m. d.), par décès de Jean Germain (*ibid.*). — Cure de Longfossé, à Jean Féron (3 mai); par résignation en cour de Rome de Jean De Laitre (n° 73). — Dispenses de consanguinité (5 mai), pour Charles Fournier et Madeleine Nille, de Thiembronne; et pour Jean-François Pichon et Jeanne-Michelle Grisel, d'Alinethun (*ibid.*). — Canonical de St-Pol, à Boniface Dubois, curé-doyen de St-Jacques de Valenciennes, diocèse d'Arras (13 mai), par résignation d'Antoine Héam, curé de Roqueloire, permutant son canonical contre ladite cure de Valenciennes (n° 73 v°). — Absolution de l'irrégularité, donnée sur rescrit de cour de Rome, à Antoine Loison, curé d'Hernicourt (28 mai), pour rétention d'une servante âgée de moins de 45 ans, fréquentation des cabarets et

location de terres, contre les statuts (*ibid.*). — Dispense d'affinité, avec réhabilitation de mariage (30 mai), pour Adrien Seurette et Françoise Fayolle, de Coulomb (n° 74). — Ordination des Quatre Temps de la Pentecôte (10 juin), dans la chapelle épiscopale : trois tonsurés, Maxime-Joseph Daudroy, de Boulogne (H. V.), Louis-Joseph Vasseur, de St-Pol, François Noël, d'Ambleteuse; un minoré, le fr. Barthélemy, *alias* François-Joseph François, chartreux de Gosnay, diocèse d'Arras; quatre sous-diacres; sept diacres; huit prêtres, Gaspard Montéwis, Jacques-Boniface Dubois, Jean-Louis Le Bœuf, Dézaquins, Jean Potier, Louis Camus, Louis Queval, Hyacinthe Bailly, de l'Oratoire, et Jean-Baptiste-Ferdinand Lamirault, de la même congrégation et du diocèse de Paris (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, pour (26 juin) Pierre-Alexis Grimbert et Chrétienne Honelle, de Ribem-en-Artois, pour (18 juillet) François Crépin et Elisabeth Boquillon, d'Orléans, pour (16 juillet) Jean Braure et Jeanne Desvignes, d'Alquines, et pour (28 juillet) Mathieu Leulieux et Marguerite Gligne, de St-Deneux (n° 74 v°). — Cure de Boisdunghen, au fr. Augustin Caverot, chanoine régulier de Lieques (27 juillet), par décès du fr. Joseph-Hermann Lamoury (n° 75). — Dispense de consanguinité (28 juillet), pour Marie Brouart et Antoinette Châtelain, de Thiembronne (*ibid.*). — Cure d'Alinethun et Bellebrune, à Adrien-Louis Miellet (17 août), par démission de Jean-François Guillot (*ibid.*). — Dimissoire, pour la tonsure, à Louis-François-Joseph de Bryas, fils de Guislain-Dominique, et de Marie-Robertine Le Caron, de Leulinghen, secours d'Esquerdes (n° 75 v°). — Cure de St-Tricat, à Jean Mangnier (13 septembre), par décès d'Antoine Gomet (*ibid.*). — Sous-diaconat conféré (23 septembre) au fr. Barthélemy, *alias* Barthélemy-François-Joseph François, chartreux de N.-D. des Prés de Neuville-lez-Montreuil (n° 76). — Dispense de consanguinité (5 novembre), pour Pierre Obry, d'Houvin, et Marie-Françoise Cyterne, d'Houvineul (*ibid.*). — Chapelle de St-Eloi, de la cathédrale, à Nicolas Vincent, clerc attaché au service de ladite église (21 novembre), par désertion (*ibid.*). — Cure de Brias et Hucliers, à Jean-Charles Halochery (28 décembre), par décès de Gilles-Louis-François Foubert (n° 76 v°).

**1714.** — Cure de Sachin et Pressy, à Michel Saison (8 février), par décès de Liévin Dannel (n° 77). — Dispenses de consanguinité (21 janvier), pour Antoine Gallet et Marie-Joséphine Decroix, de Moncheaux, pour (22 janvier) Adrien Lurette et Marie-Françoise Candron, de Bléquin, et pour (25 janvier) Jean-François Ivain et Antoinette Le Josne, de Pernes; dispense d'affinité (29

janvier), pour Jean Dausque et Jeanne Boulenger, de Rinxent; dispense de consanguinité (4 mars), pour Charles de Sarton, d'Étaples, et Marie-Madeleine Le Grand, de St-Joseph de Boulogne (*ibid.*). — Ordination du samedi de la Passion, dans la chapelle épiscopale (17 mars) : quatre tonsurés, Antoine Duflot, d'Hucqueliers, François Thomas, d'Humières, Louis-Augustin Le Blond, de Boulogne-St-Joseph, Noël Du Hamel, de Parenty; un minoré, Jean-Charles Rayer, oratorien, du diocèse de Bayeux; deux sous-diacres; trois diacres; huit prêtres, Claude Griboval, Albert-François Roussel, Jean-Henri Bouchez, Antoine Pincédé, Claude-François Boutoille, Jacques Desmons, Pierre Ricquier, Nicolas Costil, oratorien (n° 77 v°). — Abjuration de la religion prétendue réformée, par Jean Maze, natif d'un village nommé Octeville, situé proche Le Havre, « cérémonie faite dans l'église de l'Oratoire (8 avril), entre les mains du P. Champion, supérieur, et de deux témoins dont l'un signe : « P. Pappin, escuyer, sieur de Liancourt » (n° 78). — Dispenses de consanguinité (28 avril), pour Jacques Merlin et Marie-Jeanne Hembert, de Lottinghen, pour (29 avril) François Cantel et Marie-Anne Damiens, de Coupelle-Vieille, avec réhabilitation de mariage, pour (3 mai) Jean Pont et Marie Bourguin, d'Outreau (n° 78 v°). — Dimissoires, pour la tonsure (4 mai), à Charles Hibon, du Calais; pour la prêtrise (5 mai), à Gabriel-Louis Macquet de Lompré (*ibid.*). — Archidiaconat *dextri lateris*, à François Abot (9 mai), par résignation du chanoine Antoine Le Roy (*ibid.*). — Démission de la Trésorerie de la cathédrale, *thesaurarium dignitatis* (11 mai) par François Abot (n° 79). — Dimissoire pour la tonsure (12 mai), à Marc Diemset, de la basse-ville de Boulogne (*ibid.*). — Trésorerie de la cathédrale, à Jean Girard, chanoine, promoteur de l'Officialité (m. d.), par résignation de François Abot (n° 79 v°). — Dispense de consanguinité (23 mai), pour Joseph Le Moine et Anne Cardon, de Frévent (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (26 mai), dans la chapelle du palais épiscopal : onze tonsurés, Guillaume Brevet, de Rebergues, Jean Du Camp, de Quelmes, Pierre Dupré, fils de Jean et de Marie Haigneré, de Bourthes, Pierre Héault, de Verchin, Jacques Couvreur, de Senninghen, Jacques Leclercq, de Boulogne (B.-V.), Sébastien Olivier, de Boulogne (H.-V.), Pierre Carpentier, de St-Remi de Charleville, *Caropolensis*, diocèse de Reims, Charles-Antoine-François Le Breton de Trépigny, d'Hucqueliers, Nicolas Sevin, de Boulogne (H.-V.), Henri-Jacques de Bonnafant, fils de Nicolas, et de Geneviève de Cancer, de Guines; sept minorés; deux

diares; sept prêtres, Charles de Bernes de Baudreton, Antoine Bonnet, Antoine Fardel, Antoine Le Ducq, Jacques Joseph Caruel, Jean-Charles De Villers, et 16 fr. Barthélemy, charreux, ci-dessus mentionnés (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (21 juin), pour Adrien Férét et Marie-Anne Defosse, d'Alloingne (180 v). — Cure de Roquetaire, à Nicolas Pruvost, curé d'Alquines (24 juin), par résignation d'Antoine Béam (*ibid.*). — Chapelle des S<sup>rs</sup> Jacques le Majeur et le Mineur de Bédouastre, à Jean Longuety, curé de S<sup>t</sup> Martin-lez-Boulogne (28 juin), par décès de Jean Coppin, sur la présentation d'Alexandre-Denis de Roussel de Bédouastre, bénéficiaire de la fondatrice (180 v). — Dispense de consanguinité (10 juillet), pour Pierre Payen et Angélique Thérèse, d'Aubrometz (*ibid.*). — Chapelle de S<sup>t</sup> André, de la cathédrale d'Alquines, sacristain de la chapelle de Notre-Dame de Boulogne (27 juillet), par décès de Jean Coppin (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (6 août), pour François De Mol et Marie-Jeanne De Viennet, de Zudausques (180 v). — Cure de Cormettes et Zudausques, à Hugues Le Portq, gradué (13 août), par décès de Jean De France, mort en juillet (*ibid.*). — Cure d'Alquines et Loquin, à Claude-François Du Mesniel (18 septembre), par résignation de Nicolas Pruvost, transféré à Roquetaire (180 v). — Chapelle d'Olivet, dans la paroisse d'Embry, à Jacques Bourgois (28 septembre), par désertion depuis plusieurs années en suite du décès de Baudouin de Larres (180 v). — Dimissoire pour la tonsure (28 septembre), à Charles de Ghistelle, fils de Philippe-Alexandre, marquis de S<sup>t</sup> Floris, et de dame Marie-Elisabeth-Claire de Crégy, paroissiens d'Esclimieux (*ibid.*). — Démission de la cure de Bainghen-le-Comte (16 octobre), par Claude-François Du Mesniel (*ibid.*). — Chapelle castrale et foraine de Mortagne, paroisse de Hebreuviette, à François Ricmaissil (6 novembre), par désertion d'Henri Treuvent, clerc du diocèse d'Amiens (180 v). — Commissions de doyens de chrétienté (7 novembre) : du district de Tournehem, par décès de Jean De France, en faveur du fr. Adrien De la Barre, chanoine régulier de Prémontré, ancien professeur de théologie, curé de Bayenghem-lez-Eperlecques; du district de Bléquin, pour Jean-François Dubuisson, curé d'Hérbelles, en remplacement d'Antoine Lorette, à qui son vieil âge et ses infirmités ne permettent plus d'exercer les fonctions; du district d'Alquines, pour Jean Noël, curé de Collembert, en remplacement de Daniel Moison (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (12 novembre), pour Guislain Descamp et Marie-Claire Le Gay, de Lières (180 v). — Curé de Bainghen-le-Comte, à Louis-François

Crespin (20 novembre), par résignation de Claude-François Du Mesniel (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (28 novembre), pour Pierre Hibon et Anne-Françoise Le Febvre, de Campagne-lez-Boulonnais, *juxta Dolonestum* (180 v). — Commission de doyen de chrétienté du district de Francq (12 décembre), pour Philippe Osmont, curé d'Étaples, en remplacement de Michel Le Maire (*ibid.*). — Cure de Radinghen, à François-Augustin Dénizart (18 décembre), par décès d'Antoine Lorette (180 v). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (22 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : quatre consurs, Jacques-Théodore Édouard, d'Hestrus, Joseph-François Lescuyer, de Tramecourt, Pierre-Philippo Cadart, de Rely, Jean-André-Marie Raguenet, de Boulogne (B.-V.), quatre sous-diacres; deux diacres; deux prêtres, Jacques Boulogne et Joseph Hamerel (180 v). — Personnel de Soques, à Marc-Antoine Mangnier, curé de Sempy (20 décembre), par décès de Denis Savoye (*ibid.*). — Personnel de Monchy-Cayeux, au même (m. d.), par décès de Jean Mangnier (180 v). — Cure de S<sup>t</sup>-Tricat, à Louis Morel (m. d.), par décès du même (180 v).

1715. — Dispenses de consanguinité pour (7 janvier) Noël du Wiquet, d'Huquelliers, et Françoise Macquinghen, de Bourthies, pour Jean-Jacques Riquart et Marie-Marguerite De Wimille, de Laire (29 janvier); et (11 février) pour Jean-François Fouache et Marie-Marguerite Lhoir, d'Hérbelles (*ibid.*). — Cure d'Étaples, à deux portions, olim distinctas, nunc vero unitas parochialis ecclesie S<sup>t</sup>i Michaelis, urbis Stapulensis, à Jean-François Guillo, licencié en théologie (14 février), par décès de Philippe Osmont (180 v). — Cure de Surques, à Louis Queval (19 février), par résignation en cour de Rome de Daniel Moison (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (26 février), pour André Le Cointe et Marguerite Raquinghen, d'Esquerdes (180 v). — Commission de doyen de chrétienté du district de Francq (7 mars), pour Gilles Quandalle, curé de ladite paroisse, par décès de Philippe Osmont (*ibid.*). — Ordination du samedi de la Passion (6 avril), dans la chapelle du palais épiscopal : ordres mineurs, à treize acolytes (180 v). — Cure de Ligny-S<sup>t</sup>-Flochel, à Jacques Bellèvre (8 avril), par destitution de Liévin Playout, à charge d'une pension annuelle de 100 lb. tournois, pour ce dernier (180 v). — Dimissoire pour la tonsure (11 avril), à Achille Pain-Dubuisson, de Boulogne-S<sup>t</sup>-Joseph (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, à Pierre Queval, gradué (19 avril), par décès de Jean-François De Hanon de la Helle, mort dans le même mois (180 v). — Cure de Sur-

ques, au même (27 avril); par décès de Louis Queval, mort dans ledit mois (180 v). — Dispenses de consanguinité (17 mai), pour Jacques Alfazin et Elisabeth Lobel, de Boulogne (B.-V.), et (18 mai), pour Jacques-Philippe Hochart et Marie-Honorine Petaïn, de Gouy-en-Ternois (*ibid.*). — Démission d'un canoniat de Fauquembergues (25 mai) par Gaspard Gobron, curé de la paroisse et doyen de la collégiale; provisions du canoniat de Jean-François de Hanon (24 mai), pour le même (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (25 mai), pour Jean-François Oudart, d'Hézecques, et Martine Courtin, de Logy (180 v). — Cure de Surques, à Pierre Queval (m. d.), par décès de Louis, sans mention du titre de gradué et avec le devoir de servir une pension annuelle de 100 lb. tournois à Daniel Moison, ancien curé, (180 v). — Dispense de consanguinité (30 mai), pour Philippe-Albert Deleforge et Marie-Marguerite Dupuis, d'Amettes (*ibid.*). — Chapelle de N.-D., *vulgo de Prudfin*, dans l'église d'Heuchin, à Charles-Thomas Le Clercq, sous-diacre du diocèse de Tournay (1<sup>er</sup> juin), par décès de Pierre-Bernard Mangez, sur la présentation de la marquise d'Euclin, de la famille de Croix (180 v). — Dimissoires pour la tonsure (4 juin), à Antoine Butor, de Boulogne (B.-V.); et (7 juin), à Florent-Louis de Neuville, fils de Charles, chevalier; seigneur de Montador, et de dame Louise de Deffant, paroissiens d'Alquines (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (15 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : trois mineurs, confrères de l'Oratoire, Nicolas-Amédée de La Croix de Chavrières de Sayve, clerc du diocèse de Grenoble, Charles Lauret, clerc du diocèse d'Agde, Jean-Toussaint Vérou, clerc du diocèse de Troyes; douze sous-diacres; deux diacres; quatre prêtres, Michel Arnoult, Pierre Clabault, Charles Pruvost, et Louis Deboves (180 v). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> juillet), pour Pierre Hoguât et Antoinette Petit, de Gouy-en-Ternois (180 v). — Abjuration de l'hérésie de Calvin, par François Gaultier, de Pau-en-Béarn, cérémonie faite dans l'église de l'Oratoire (2 juillet), entre les mains du supérieur de cette maison (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (27 juin), pour Louis Bombé, d'Ardes, et Anne Desclémy, de Louches (*ibid.*). — Cure de Lapugny, *Ecque en Pugny*, à Nicolas Pingrenon (4 juillet), par résignation de Nicolas De la Raby, promu à la cure de S<sup>t</sup>-Croix, d'Arras (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (16 juillet), pour Guillaume De Vaux et Marie-Jeanne Vergriette, de Bayenghem-lez-Eperlecques, pour (17 juillet) Guillaume Longuet et Marie-Catherine Grimbert : ces deux dispenses données en

cours de visites; dispenses pour (31 juillet) Gabriel Lenglet et Marie-Marguerite Flament, d'Herbighen, et (7 août) pour Adrien Horru et Marie-Joséphine Samier, de Pierremont (180 v). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Maur de Roquetaire, à Jean-François Leger, vicaire du lieu (m. d.), par décès de N... Machart (180 v). — Cure de Crémarest, à Pierre-Antoine Jelloy (22 août), par décès de Jacques Du Crocq (*ibid.*). — Cure de Neufchâtel, à Louis-Daniel Salembier, vicaire d'Outreau (28 août), par décès de Jean Brussel, mort en juillet (180 v). — Dimissoires, pour la prétrise (3 septembre); à Antoine-Michel Martin; pour la tonsure (m. d.), à René Ternel, de S<sup>t</sup>-Deneux, lazariste (180 v). — Chapelle de N.-D. de Pipemont, paroisse de Febvin, à Charles de Bernes (5 décembre), par décès d'André Le Roy (180 v). — Cure d'Heuchin, à Pierre-Philippe Fiquet (12 décembre), par décès d'Hubert Gautran (*ibid.*). — Dimissoire, pour la prétrise, à recevoir de l'évêque de S<sup>t</sup>-Omer, « post examen rigorosum » (17 décembre), à Pierre-François De Seille; pour le diaconat, à sept sous-diacres (180 v). — Dispense de consanguinité (28 décembre), pour Jean Verlingue, de Leubringhen, et Adrienne Bracqbin, de Bazinghen (*ibid.*).

1716. — Cure de Wissant, avec son séconrs de Sombres, à Simon Dubreuil (18 janvier), par décès de Philippe Roche (180 v). — Cure de Boueres, à Hugues Le Portq, curé de Cormettes (2 février), par décès d'Antoine De la Barre; démission de la cure de Cormettes (3 février), par le même (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (4 février), pour Antoine Quenét et Marie-Jeanne Pouilly, de S<sup>t</sup>-Martin-lez-Boulogne (180 v). — Cure de Cormettes, à Pierre Dubois (8 février), par démission d'Hugues Le Portq (*ibid.*). — Cure de Quelmes, à Jean-François Leger (13 mars), par décès de Philippe Le Roux (180 v). — Dispenses de consanguinité, avec réhabilitation de mariage (14 mars), pour Jean-François Baucheret et Marie-Françoise Brunel, de Cuhem, pour (m. d.) Michel Tellier et Marie-Guislaine Jony, d'Azincourt, pour (22 février) Jean-François Boucay et Marie-Barbe Citerne, d'Houvin, et (15 avril) pour Vincent Carosmol et Marguerite-Angélique Cessart, de Laire, Larres (180 v). — Dimissoire pour la tonsure (8 avril), à Antoine-Dominique Boulton, de Roquetaire (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, à Antoine-François Rozée, curé de Remilly-Wirquin (16 avril), par décès de Philippe Flament; provisions de ladite cure (17 avril), pour Florent Barbaut, par permutation de la chapelle du S<sup>t</sup>-Sépulchre, dans l'église de ce nom, à S<sup>t</sup>-Omer, en faveur de Rozée, qui se réserve, en outre, une pension de 100 lb. tournois



sur la cure dont il se démet (*ibid.*). — Cure de Courset, à Charles de Bernés (23 avril), par résignation de Louis-Hercule Hénicle, permutant pour la chapelle de S<sup>te</sup> Barbe de Bernés, avec réserve d'une pension de 100 lb. tournois (° 98). — Dispense de consanguinité (23 avril), pour Jean Théry et Louise Du Corroy, de Nielles-lez-Ardres (° 98 v°). — Cure d'Auchy-lez-Hesdin, au fr. Robert De la Porte, bénédictin du monastère (25 avril), par décès du fr. Amand Payen (*ibid.*). — Cure d'Enguinegatte, à Nicolas-Joseph Alexandre (3 mai), par décès de François D'Avroult (° 99). — Chapelle de S<sup>te</sup> Barbe de Bernés, à Louis-Hercule Hénicle, ancien curé de Courset (10 mai), par permutation avec Charles de Bernés (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (13 mai), pour Cornille Lustré et Brigitte Denis, d'Eps (° 99 v°). — Démission d'un canonicat de la cathédrale (19 mai), par Claude-François Monnier, prêtre du diocèse de Besançon, docteur en théologie (*ibid.*). — Dispense de consanguinité, avec réhabilitation de mariage (20 mai), pour Charles de Moncornet, écuyer, et D<sup>me</sup> Jacqueline-Geneviève De la Folie, de Boursin (° 100). — Chapelle de S<sup>te</sup> Marie-Madelaine, de la cathédrale, à Nicolas Vincent, chantre de la même église (21 mai), par décès de Valentin Petit (*ibid.*). — Chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale, donnée par le vicaire général, Claude-François Monnier, à Claude Griboval, chapelain, ou aumônier de l'évêque (24 mai), par résignation de Nicolas Vianet (° 100 v°). — Dispenses de consanguinité (27 mai), pour Jean De Buir, de Fruges, et Marie-Anne Evrard, de Ruisseauville, et (29 mai) pour Jean Le Maire, d'Audrehen, et Antoinette Dusautoy, de Joury (° 101). — Cure de Tingry, à André Du Chatel (15 juin), par résignation de Josse De Roussen, permutant pour la chapelle de *Salve*, de la collégiale de Lillers (*ibid.*). — Cure de Coyecques, à Jean-François Du Buisson, doyen du district de Bléquin et curé d'Herbelles (18 juin), par décès de Jean-Jacques Thomas (° 101 v°). — Dispense de consanguinité (20 juin), pour Berlin Grebaut et Marie-Thérèse Savary, de Laire (° 102). — Cure d'Herbelles, à Florent Barbaut, curé de Remilly-Wirquin (23 juin), par résignation de Jean-François Du Buisson (*ibid.*). — Canonicat de St-Pol, à François De Ramécourt, (25 juin), par décès de N... Carbonel (° 102 v°). — Autre canonicat de la même église, à Pierre-François de Corbehen, diacre (m. d.), par décès de N... Quénot (° 103). — Cure de Remilly-Wirquin, à Philippe Delpouve (16 juillet), par démission de Florent Barbaut, à la charge de continuer de payer à Antoine-François Rozée la pension de 100 lb. tournois, stipulée jadis en faveur de ce

dernier (*ibid.*). — Canonicat de la cathédrale, à Claude Griboval (24 juillet), par décès du très noble et discret M. Henri de Monchy de Visme; et sur présentation royale, par droit de joyeux avènement (° 103 v°). — Dispense de consanguinité (27 juillet), pour Alexandre Baudet et Jacqueline Le Cucq, d'Hardinghen (° 104). — Chapelle de S<sup>te</sup> Sauveur, ou du S<sup>te</sup> Sépulchre, de St-Pol, à Jacques-François Cusson, supérieur du Séminaire (29 juillet), par décès d'Henri de Monchy de Visme (° 104 v°). — Dispense de consanguinité (18 août), pour Antoine Le Lièvre et Marguerite Nonus, du Biez (*ibid.*). — Dimissoire pour recevoir la prêtrise, de l'évêque duc de Laon (19 août), à Pierre Hochart; et pour recevoir les ordres mineurs, du cardinal de Noailles, archevêque de Paris (9 septembre), à Gabriel Vischery, élevé des Lazaristes (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps (19 septembre), dans la chapelle du Séminaire: dix-sept tonsurés, Marc Clément, de Boulogne (B.-V.), Victor du Vicquet, fils du noble homme, Claude, écuyer, seigneur d'Espres, et de dame Louise De Lustré, de Boulogne (H.-V.), Pierre Boulet d'Ardres, Guillaume Morel et François Morieux, de Calais, Jean-François Cordier, de Nédouchel, François-Luc Sarlin, de St-Pol, Philippe Laguais, de Desvres, Claude Dusaultoir, de Marquise, Marc Dieuset, de Boulogne (B.-V.), François Desombre, de Nabringhen, Antoine-Joseph Du Tailly, de Fruges, Jean-Jacques-Martin Bouverne, du Leulinghen, Jean-Joseph Le Prestre, de Ligny-lez-Aire, Jean Le Maître, de Laire, Charles-Armand Graillet, de Dunkerque, *urbis Dunkercae*, diocèse d'Ypres, le fr. Liévin Grare, de *Renty*, de l'ordre des FF. Mineurs; deux minorés; trois sous-diacres, dont un oratorien; Charles-Alexandre de Mairambert, du diocèse de Séz; sept diacres; trois prêtres, Pierre-François-Joseph De Corbehen, François Thomas et Louis-Joseph Vasseur (° 105). — Décanat de la cathédrale, à Paul Dacquabert (8 octobre), par décès d'Henri de Monchy de Visme, après élection par le Chapitre (° 106). — Dispense de consanguinité (17 octobre), pour Artus Martin, de Boubers, et Anne Troude, d'Hesmond (*ibid.*). — Officialat du diocèse (25 octobre), à Claude-François Monnier (° 106 v°). — Dispense de consanguinité (24 octobre), pour Charles Desjardins et Marie-Jacqueline Hayou, d'Allouagne (*ibid.*). — Démission de la cure de Rebreuviette (m. d.), par François Crispin (° 107). — Cure de Bouvellinghen, *cum suo succursu de Becourt* (Westbécourt), à Louis-François De Nunq (m. d.), par résignation de François Rose, sous réserve d'une pension de 100 lb. tournois (*ibid.*). — Ordres mineurs, conférés dans l'église du Séminaire (25 octobre)

à Jean-François Du Resnel, oratorien, du diocèse de Rouen, et à Pierre-Hénault, clerc du diocèse de Boulogne (° 107 v°). — Procès-verbal de la bénédiction de dom Augustin Bertin, abbé de Vicogne, diocèse d'Arras (m. d.), cérémonie célébrée dans l'église du Séminaire, sur la présentation de dom Ferdinand D'Auchy, abbé de S<sup>te</sup> Augustin-lez-Trouanne, et du vicaire général, Claude-François Monnier (*ibid.*). — Cure de Rebreuviette, à Marfin Crispin (28 octobre), par démission de François (° 108). — Cure de Campagne-lez-Boulonnais, à Adrien-Hubert Braure (30 octobre), par destitution de Jean-François Berthe (° 108 v°). — Dispenses de consanguinité (2 novembre), pour Claude Boutica et Claudine Henguiet, de Longvillers; et (21 novembre), pour François-Joseph Le Clercq, d'Upén d'Aval, et Marie-Anno Delpouve, de Dohém (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure (9 décembre), à Philippe-Albert Du Croix, de Cormettes; pour la prêtrise (14 décembre), à Georges La Barre, Antoine Duflos, Guillaume Brévet, François-Marie Le Maire et Louis-Augustin Le Blond (° 109). — Dispense de consanguinité (30 décembre), pour Jean Bouchel et Jacqueline Clippet, d'Alquines (*ibid.*).

1717. — Cure d'Audresselles, à Claude-Charles-Honoré De Latre (4 janvier), par décès de Jean (° 109 v°). — Dispense de consanguinité (18 janvier), pour Nicolas Tellier et Marie Hochedé, d'Alette (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Quédramp, à Louis-François De Nunq, curé de Bouvellinghen (m. d.), par décès de Charles Bert du Surgeon (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, pour (30 janvier) Jacques Pichon, de Bainethun, et Adrienne Le Bon, de Queslinghen, pour (m. d.) Quentin Senicourt, d'Ardres, et Marie De Saily, de Brèmes, pour (4 février) François Brebion et Elisabeth Martin, d'Embry, pour (m. d.) Antoine Ceulliette et Françoise de Guisnes, d'Outreau, et (8 février) pour Jacob de Charnassé, noble homme, d'Escauilles, sous-officier, *sub centurione*, au régiment de Périgord, et D<sup>me</sup> Marie de Neuville, de Surques (° 110). — Cure de Wierre-Effroy, à Charles de Bernés, curé de Courset (17 février), par décès de Guillaume Bailly; démission de Courset (18 février) par le même (° 110 v°). — Canonicat de St-Pol, à Gaspard Du Millon (26 février), par décès de Godefroi Morieul (° 111). — Cure de Cormont et Hubersent, à François-Bertrand Quandalle (1<sup>er</sup> avril), par décès de Michel Le Maire (° 111 v°). — Dispense de consanguinité (15 avril) pour Antoine Hamerel et Antoinette Dupont, d'Audinghen; dispense d'affinité (m. d.) pour Charles Violier, d'Hucquoliers, et Marguerite Dourdin, de Praures; dispense de consanguinité (24

avril) pour Joseph Darchambaut, chevalier, seigneur de Cemetière, *milite*, originaire de la ville de St-Quentin, diocèse de Noyon, mais diocésain de Boulogne par son domicile maternel dans la ville de Guines, où il a été élevé depuis son enfance, et où il demeure, et pour D<sup>me</sup> Marie-Anne Dary de La Saynesry, de Calais (*ibid.*). — Prieuré-cure de Gouy-en-Ternois, au fr. Aubert Worm, chanoine régulier du Mont-St-Eloi (26 avril), par décès du fr. Géry Le Senne (° 112). — Dispense de consanguinité (11 mai), pour Ferdinand Masson et Marie-Catherine Bien-Aimé, du Biez (° 112 v°). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (21 mai), au fr. Jean-Louis Gesmond, fils de Jean, avocat au Parlement de Paris, et de Dlle Marguerite de Montargis, paroissiens de S<sup>te</sup> Jean d'Angoulême, *Inculcements*, chanoine régulier, prêtre de l'ordre de S<sup>te</sup> Augustin, dans l'abbaye d'Eu, diocèse de Rouen (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (22 mai), dans l'église du Séminaire: neuf tonsurés, Jean-Paul Mariette, de Bécourt, Antoine Wallet, de Wirwignes, Philippe-François Le Cucque, de Senlis, Pierre-Antoine Rimbert, de Lietfres, Jean Henguiet, de Bourthes, Jacques Dupuis, de Cléty, Léonard De la Hodde, de Wimille; Jean-François Harot, d'Ardres, Antoine-François-Dominique De la Forge, de St-Pol; dix mineurs, dont six chanoines réguliers d'Eu, les fr. Pierre Prévost, François-Jean-Baptiste Midon, Jacques Chardon, Antoine-Joseph Valentin, Jacques Witte de Beau-lieu, Jean-Louis Gesmond; huit sous-diacres, dont un séculier du diocèse, un bénédictin d'Auchy, Alexis Fauconnier, et les six chanoines réguliers d'Eu, ci-dessus nommés; quatre diacres, dont un oratorien; cinq prêtres, Jacques-Ignace Heuel, Jacques-Théodore Edouart, Jean Du Camp, Joseph-François Lescuyer, Nicolas-Philippe-François Bouchez (° 113). — Canonicat de la cathédrale, à Jean-Jacques Libert, curé de St-Inglevert et doyen du district de Wissant (22 juin), par résignation en cour de Rome de Jean-Baptiste de Rooquigny, à charge d'une pension annuelle de 400 lb. tournois; ladite résignation, sur le refus de la Cour Romaine, validée par arrêt du Parlement (° 114). — Autre canonicat de la même église, à Joseph-Fatus Desfourneaux, curé d'Échinghen (m. d.), sur provisions de cour de Rome (° 114 v°). — Dispenses d'affinité pour (m. d.) Aimé Le Cocq et Jeanne Dusautoir, de Louches, et (28 juin) pour Alexandre Warnier et Louise Le Vel, d'Offrehun; de compaternité (8 juillet), pour François Tintillier et Jeanne Delaplace, de Nouvelle-Église; de consanguinité, pour (24 juillet), Gabriel Le Roy et Jeanne Dusautoir, de Bouvellinghen, et (26 juillet) pour Noël Sannier et Marie-

Françoise Sancier, d'Étaples (*ibid.*). — Cure d'Hervelinghen, à Charles Hamerel (30 juillet), par décès de Pierre Podevin (° 113). — Dcéanat de la cathédrale, à Jean Girard (7 août), par démission de Paul Dacquiebert, après élection par le Chapitre (° 113 v°). — Chapelle de N.-D. de Quercamp, à N... Raoul (8 août), par résignation de Louis-François De Nanoq (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district d'Alette (16 août), pour Léonard Fordin, curé de Doudeauville, par révocation de François Anseume, curé d'Alette (° 110). — Démission d'un canonicat de la cathédrale, « possessione non adeptus » (1<sup>er</sup> septembre), par Claude-François Monnier; provisions du même (2 septembre), pour Jean-Baptiste Gaultier, diacre du diocèse d'Évreux (° 116 v°). — Chapelle de S<sup>te</sup> Marie-Madeleine de Frency, à Pierre Daudray, clerc (m. d.), par décès d'Étienne De Bonnaire (° 117). — Cure de Pernes et Conteville, à Michel Qneval, vicaire de S<sup>te</sup> Nicolas de Boulogne (3 septembre), par résignation de Jean-Baptiste Caruel (° 117 v°). — Cure de Courset, à François Goré, vicaire de Thiembroune (6 septembre), par démission de Charles de Bernes, à la condition de servir à Louis-Hercule Hénocle la pension de 100 lb. tournois, stipulée ci-dessus (° 118). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Antoine-François Le Breton de Trépinny, clerc (m. d.), par décès de Charles de Bernes (*ibid.*). — Démission de la charge de promoteur de l'officialité (9 septembre) par Jean Girard; et provisions du même office (14 septembre), pour Jean-Baptiste Gaultier (° 118 v°). — Cure d'Éolimenx, à Jacques-Ignace Obin (17 septembre), par démission de Jean Clypet (° 119 v°). — Ordination dans la chapelle épiscopale (18 septembre): sous-diaconat, à Claude-Joseph Du Guet, du diocèse de Lyon, et à Jean-Toussaint Véron, oratorien, du diocèse de Troyes (° 120). — Dispense de compaternité (m. d.), pour Philippe Brisbart et Antoinette Warot, de Quessinghen (*ibid.*). — Tonsure (22 septembre), à Jean Dufois, de Calais (*ibid.*). — Commissions de doyen de chrétienté: du district de Samer (22 septembre), pour Jacques Séneca, curé de Dannes; et (24 septembre), du district de Wissant, pour Claude Monicaud, curé de Marquise, « pastori vigilantissimo, » en remplacement de Jean-Jacques Libert (*ibid.*). — Tonsure (m. d.), à Louis-Marie Reugemont, de S<sup>te</sup> Nicolas de Boulogne (° 120 v°). — Prieuré-cure de Gouy-en-Ternois, au fr. Étienne De Beils, chanoine régulier du Mont-S<sup>te</sup> Éloi (21 octobre), par décès d'Aubert Woorm (° 121). — Dispense de consanguinité (27 octobre), pour Jacques Cousin, de Bayenghem, et Anne-Thérèse Herman, de Ruminghen; dispense d'affinité

« in dubio » (14 novembre), pour François Gaudel et Marie-Joséphine Lombart, de Ricametz; dispense de consanguinité (18 novembre), pour Michel Wimet; de S<sup>te</sup> Nicolas de Boulogne, et Marie-Madeleine Du Crocq, de N.-D. de Montreuil (*ibid.*). — Cure de Maisnil, à Albert-François Roussel (m. d.), par décès de Pierre Laye (° 121 v°). — Cure de Wierre-Effroy, à Adrien-Louis Miellet, curé d'Alincourt (10 novembre), par décès de Charles de Bernes; démission de la cure d'Alincourt (20 novembre), par le même (*ibid.*). — Cure de Ferques et Élinghen, *Heltinghen*, à Pierre-Roboaum Miellet, curé de Coquelles (24 novembre), par décès d'Antoine Boningue, sur la présentation de Louis Tiberge, abbé commendataire de S<sup>te</sup> Sauveur d'Andres, de *Andrenis*; démission de Coquelles (25 novembre) par le même (° 122 v°). — Chapelle de N.-D. de Pippemont, à Procope-François de Boubert, diacre (29 novembre), par décès de Charles de Bernes de Baudrethun (° 123). — Cure d'Alincourt et Bellebrune, à Pierre Fricourt (2 décembre), par démission d'Adrien-Louis Miellet (° 123 v°). — Démission de la cure de S<sup>te</sup> Inglevert (10 décembre) par Jean-Jacques Libert (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (18 décembre), dans la chapelle épiscopale: quatre tonsurés, Pierre-Fursy Gallet, d'Huquelliers, Pierre Dannel, de Bourthes, Paul Le Gris, de Boulogne (B.-V.), Jean-Marie Sauvage, d'Ardes; trois minorés; sept sous-diacres, dont Athanase Prost, oratorien, du diocèse de Besançon, et deux bénédictins d'Auchy, les fr. Charles De La Chambre et François Desplanques; trois diacres; deux prêtres, François Carmior, séculier, du diocèse, et Claude-Barthélemy Le Seurre, oratorien, de de la maison de Dieppe, *Deppensis* (° 124). — Dispense de consanguinité (20 décembre), pour Antoine Lamory et Marie-Blanche Obry, d'Ilouvin-Houvigneul (° 125). — Démission de la cure d'Échinghen (22 décembre) par Joseph-Fatus Desfourneaux (*ibid.*). — Cure de Coquelles, à Jacques Boulogne (23 décembre), par démission de Pierre-Roboaum Miellet (*ibid.*). — Cure de S<sup>te</sup> Inglevert, à Noël Le Blond (24 décembre), par démission de Jean-Jacques Libert (° 125 v°).

1718. — Cure de S<sup>te</sup> Pierre-lez-Calais, à Claude-Pascal Bloquet, vicaire de N.-D. de Calais, bachelier, en théologie, gradué nommé et signifié (4 janvier), par décès d'Adrien Petit, mort dans ledit mois. (° 126). — Cure de Bourecq et Ecquedecques, à Charles-François Le Febvre (11 janvier), par décès de Jean Saloir (*ibid.*). — Démission de la cure d'Éclimieux (2 février) par Jacques-Ignace Obin (° 126 v°). — Dispenses de consanguinité (20 janvier), pour Balthazar Bourguin et Marie

Gournay, d'Outreau, pour (28 janvier)-Louis Minet et Liévine Dourdon, de Campagne-lez-Boulonnais, in *Bolonesio*, pour (8 février) Louis Le Duc et Angélique Dufois, de Preures, pour (13-février) Jacques-Philippe Vaillant et Marie-Barbe Godart, de Ligny-S<sup>te</sup> Flochel, et (21 février), pour Antoine Garapin et Gabrielle Mouchon, de Boursin (° 127). — Dimissoire pour la prêtrise (1<sup>er</sup> mars), à Gabriel Vischery, lazariste (*ibid.*). — Cure d'Ostreville, à Jean-Florent Salope (m. d.), par décès de Pierre Le Mercier (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de Bléquin (9 mars), pour Nicolas Prevost, curé de Roquette, par révocation de Jean-François Dubuisson, curé de Coyecques (° 127 v°). — Cure d'Échinghen, à Daniel Moison (m. d.), par démission de Joseph Fatus Desfourneaux; démission de la même cure (12 mars) par le même; et provisions (18 mars) pour Marc-Antoine Mangnier, curé de Sempy (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (27 mars), à François-Charles Hobacq de Belleterre, fils de Philippe Hobacq, ohevalier, seigneur d'Escabelar, et de dame Françoise de Romieux, paroissiens de N.-D. de Calais (° 128 v°). — Cure de Wierre-Effroy, à Jacques du Saul-toir, licencié en théologie, gradué nommé, etc. (30 avril), par décès d'Adrien-Louis Miellet, mort dans ledit mois (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (9 mai), pour Jacques-Eustache Tronquet et Marie-Anne-Françoise Doutrault, de Bouquehault (° 129). — Cure d'Amettes, à Adrien Planchon (28 mai), par décès d'Étienne Blondel (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (2 juin), à François-Nicolas Boulanger, de Calais (° 129 v°). — Cure d'Éclimieux, à Philippe Danvin (3 juin), par démission de Jacques-Ignace Obin, ayant le droit de Jean Clypet, passé « ad beneficium pinguis » (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (11 juin), dans la cathédrale: dix sous-diacres, parmi lesquels, Jean-François Teilman, du diocèse de Tournay, Jacques-Omer Vanden Driessse, Antoine-Louis Buschaert et Charles-Hubert-François Macquart, du diocèse de S<sup>te</sup> Omer; vingt diacres, parmi lesquels, Jean-Jacques Binche, François-Barthélemy Dallennes, Denis-François Marga, Jacques La Chèvre, Dominique-Joseph Cocle, Guillaume-Félix Bernamont, Mathias-Florent Ancot, Nicolas De Meester, Adrien-François Thelier, Jacques-Laurent Cuvelier, Robert De Rudder, du diocèse de S<sup>te</sup> Omer, Pierre Van Ruymbeke, du diocèse de Tournay, cinq chanoines réguliers d'Eu, déjà nommés, et le fr. Nicolas-François Melaingny de La Richardière, chanoine régulier de S<sup>te</sup>Lo, diocèse de Rouen; onze prêtres, François Noël, Jacques Bucaille, Procope-François Boubert, séculiers

du diocèse, le fr. Bertin Le Long, bénédictin d'Auchy; Simon-Joseph Le Comte, Jean-Baptiste Maes, Nicolas-Philippe De Ligny, Jean-Baptiste Sockiel, Jacques Florent, Jacques-Joseph-Augustin Bloquel, du diocèse de S<sup>te</sup> Omer, et Louis Laniez, du diocèse de Tournay (° 130). — Ordination du dimanche de la Trinité (12 juin), dans l'église du Séminaire: sept tonsurés, Jean-Henri Routier, de Boulogne (B.-V.), Laurent Isaac, de Calais, Pierre Caboche, de Wierre-Effroy, Antoine Vidor, de Bourthes, Antoine Coquerel, de Cormont, Marc-Antoine Ledent, d'Offekerque, et Pierre Pingreong, de Coyecques; neuf minorés, parmi lesquels le fr. Bertulphe de Ghistelle, *alias* Charles, bénédictin de Blaugy, Antoine-Robert Pagart, Jean-Baptiste-Dominique Nielen, Jacques-Joseph Piers, clercs du diocèse de S<sup>te</sup> Omer (° 131). — Chapelle de Rely, *alias* de la Couture, paroisse de Liétres, à Nicolas-Philippe De Bagny, clerc du diocèse d'Arras (16 juin), par décès d'Étienne Blondel, curé d'Amettes, sur la présentation de Nicolas Pigoastelli, duc de Bisache, chevalier de la Toison d'Or, « valleris aurei equitem torquatum, » comme père et tuteur de Procope-Marie d'Egmont-Pignatelli, comte d'Egmont, son fils (*ibid.*). — Trésorerie de la cathédrale, à Jean-Baptiste Gaultier (4 août), par démission de Jean Girard (° 131 v°). — Cure d'Offekerque, à Nicolas De Lattre (9 août), par résignation d'Hippolyte Girault, permutant pour la cure d'Iges, diocèse de Reims (° 132). — Dispense de consanguinité (19 août), pour Jean-Paul Le Blond et Marie Marguerite Blanquart, du Loquin, Haut-Loquin (*ibid.*). — Cure de Rinxent, *Ringuesent*, à Gabriel Sommerard (20 août), par décès de Jacques Ricart (° 132 v°). — Dispenses de consanguinité (7 septembre) pour Henri Barbier et Françoise Fouré, de Landrethun-lez-Ardes, et (28 septembre) pour Sébastien Guillois et Jeanne-Élisabeth Wallart, de Laires (*ibid.*). — Prieuré de Rumilly, à Maximé-Joseph Daudray, sous-diacre (14 septembre), par résignation en cour de Rome de noble homme Henri-Charles de Créquy (° 133). — Chapelle de S<sup>te</sup> Étienne, de la cathédrale, à Antoine Collart, prêtre du diocèse de Liège, oratorien de la congrégation de France (6 octobre), par décès de Dominique Grévy (*ibid.*). — Cure de Guemps, *Guemp*, à Nicolas-Marie Ruffin, prêtre du diocèse de Paris (10 octobre), par décès du même (° 133 v°). — Cure de Tilly, avec ses annexes de Teneur et Crépy, à Procope-François Boubert, chapelain de Pippemont (27 octobre), par résignation de Charles-Philippe Mannessier, permutant pour ladite chapelle, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. tournois; provisions de la chapelle de Pippemont, en conséquence

(9 novembre), pour ledit Mannessier (° 134). — Cure de Bresmes, à Pierre Rohart, prêtre du diocèse de Tournay, vicaire d'Ardes (m. d.), par décès de Philippe Destailleur, doyen du district de Gofaes (° 134 v°). — Chapelle de Wicquet, clerc (11 novembre), par décès de Philippe Destailleur, pour sa maison d'Hutheuse, paroisse d'Aix-en-Issart, dont il est seigneur en partie (10 novembre), avec permission d'y faire célébrer la messe tous les jours, à l'exception des quatre grandes fêtes de l'année (° 135). — Chapelle de St-Matthieu, de la cathédrale, à Victor Du Wicquet, clerc (11 novembre), par décès de Philippe Destailleur (° 135 v°). — Dispenses de consanguinité (m. d.), pour Jean Queval et Marie-Jeanne Le Febvre, de Surques; et (15 novembre), pour Bernard Du Prey et Marie-Thérèse Grobaut, de Laires (*ibid.*). — Chapelle domestique, concédée au comte de Mafnic, pour son château, paroisse de Rollancourt (30 novembre), après visite préalable, faite par dom Bertin Portebois, abbé d'Auchy (° 136). — Dispense de copaternité « cum copula » (23 décembre), pour Charles Le Sueur et Marie Guzelot, de Wierre-Effroy (° 136 v°).

**1719.** — Dispenses de consanguinité (2 janvier), pour Robert Le Michel et Marie-Anne Pomart, de Cantelemon, et (15 janvier) pour Charles Dallongeville et Marie-Jeanne Dérèthen, de Bermicourt (*ibid.*). — Cure de Nouvelle-Église, à François De Quehen, vicaire de N.-D. de Calais (16 janvier), par décès d'Antoine De Grez (*ibid.*). — Dispense de consanguinité « ad cautelam » (23 janvier), pour François Grisel et Antoinette Henguiet, de Campagne-lez-Boulonnais, pour (27 janvier) Antoine De Latre, de Selles, et Marie-Madeleine De Latre, de Bouffonville, et (28 janvier) pour Jacques Coppin et Madeleine Sauvage, d'Outreau (° 137). — Démission de la cure de Sempy (31 janvier) par Marc-Antoine Mangnier (*ibid.*). — Cure de Montcavrel, à François Gorré, curé de Courset (m. d.), par décès d'Antoine Lattaigaant (*ibid.*). — Cure de Sempy, à Antoine Bouilly, vicaire d'Étaples (1<sup>er</sup> février), par démission de Marc-Antoine Mangnier, devenu curé d'Échinghen (° 137 v°). — Cure de Marles, à Louis-Marie Gressier, curé de Camiers (9 février), par permutation avec Jean-Philippe; provisions de Camiers (m. d.), pour ce dernier (° 138). — Dispenses de consanguinité (m. d.), pour François Le Maire et Geneviève Pillain, de Quesques, et (11 février) pour Pierre-François-Joseph Fauquembergue, d'Anvin, et Françoise Capron, d'Hestrus (° 138 v°). — Chapelle de St-Martin, dite des *Petits Bois d'Esquencour*, paroisse d'Heuchin, à Jean-Philippe Du Pont, curé de Mametz (21 février), par décès de François

du Hautois, sur la présentation faite par Alexandre-Maximilien-François de Croix, marquis d'Heuchin, seigneur de Frelinghen et autres lieux (° 139). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour messire François du Blaisel et damo Marie-Marguerite Le Secq, d'Hesdin-Labbé (*ibid.*). — Abjuration de la religion prétendue réformée, par Isaac de Létang, natif de Sedan, diocèse de Reims, âgé d'environ trente ans, cérémonie faite dans l'église de l'Oratoire (4 mars), entre les mains du vicaire général Claude Monnier (° 139 v°). — Cure de Brosmes, à Georges De la Barre (18 mars), par décès de Philippe Destailleur, sur la présentation de Claude Boucher, abbé de La Capelle, agissant par le fr. Colom-ban Vandermeersch, religieux prêtre et prieur de l'abbaye royale de St-Jean-au-Mont, olim in Monte juxta Morinos, nunc autem Ipsas translatæ (*ibid.*). — Démission de la cure d'Éclimeux (20 mars), par Philippe Danvin (° 140). — Cure de Guamps, à Georges De la Barre, curé de Bresmes (23 mars), par permutation avec Nicolas-Marie Ruffin, qui n'avait pas encore pris possession; provisions de Bresmes (24 mars), pour ce dernier (° 140 v°). — Cure de Marles, à Louis-Marie Gressier (27 mars), par nouvelles provisions, à cause du décès de Jean-Philippe (° 141 v°). — Dimissoires (13 avril) par les Vicaires Généraux, pour l'ordination du Samedi-Saint à St-Omer, en vue de la prêtrise, à Antoine Butor De la Creuse, à Jean-Antoine Du Hamel, à Michel Sénéca, à Pierre Du Pré, à Pierre Cadart, à Pierre Hosnault, et au fr. Alexis Fauconnier, bénédictin d'Auchy; à d'autres sujets pour le diaconat, le sous-diaconat, etc.; à Pierre Vasseur, de Wimillé, pour la tonsure (*ibid.*). — Cure de Bourecq, à François Quéval (14 avril), par décès de Charles-François Le Febvre (° 142). — Cure de Tardinghen et Inghehen, à François Carmier (28 avril), par résignation en cour de Rome d'un autre François, sous réserve d'une pension annuelle de 300 lb. tournois, le tout approuvé par arrêt du Parlement, suivant les privilèges de l'Église gallicane, sur le refus de la Cour Romaine (° 142 v°). — Cure de Coulogne, à Robert Doretz (0 mai), par décès de Pierre Hoguet (° 143). — Dispenses de consanguinité pour (17 mai) Pierre-Dourier et Jeanne Merlin, de Courset, pour (m. d.) Jean-Marie-Catherine Guilbert, de Boisdillinghem, pour (22 mai) Julien Daudry et Marie-Jeanne Paques, d'Audinghen, pour (m. d.) Jean Malfoy et Marie-Antoinette Noël, d'Audresselles, et (30 mai) pour Pierre-Antoine Bellenguiet et Marie-Anne Barré, d'Hericourt (° 143 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Guines (8 juin), en faveur de Hugues-François Meignot, curé d'Alembon,

par décès de Philippe Destailleur (*ibid.*). — Canonique de St-Pol, à Michel Jollain, prêtre du diocèse d'Orléans (14 juin), par décès de Jean Tinfet (° 144). — Dispense de consanguinité (17 juin), pour Gabriel Banquart, du Loquin, Haut-Loquin, et Marie-Jeanne Baude, de Journy (*ibid.*). — Cure d'Humereuil et Bermicourt, à Jacques Asselin, prêtre du diocèse d'Amiens (22 juin), par décès d'Adrien Gobert (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (23 juin) pour Jacques Le Porcq et Antoinette-Ursole Gillon, de St-Joseph de Boulogne (° 144 v°). — Abjuration de la religion prétendue réformée, par Philippe Lespecquet, « laboureur propriétaire du village de Tingry, » âgé de trente-cinq ans, solidement instruit, etc.; cérémonie accomplie dans la chapelle du palais épiscopal (25 juin), entre les mains du vicaire général, Claude Monnier (*ibid.*). — Dispense d'affinité, avec réhabilitation de mariage (30 juillet), pour Louis Fayolle et Marie-Françoise Le Cocq, de Peuplingues (° 145). — Chapelle de N.-D. *vuigo de Malgrace*, paroisse d'Osuf, à Antoine Behelle, curé de Quœux, diocèse d'Amiens (26 août), par décès de Jean Ninet, sur la présentation du seigneur de Quœux (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (6 septembre), pour François Le Mor, de Longvillers, et Catherine Savary, de Tubersent (*ibid.*). — Cure de Ligny-lez-Aire, à Philippe Collart, curé de Sibiville (14 septembre), par résignation de François Pipelart, permutant pour la chapellenie de St-Élisabeth, des Trinitaires d'Arras (° 145 v°). — Démission de la cure d'Audresselles (3 octobre) par Claude-Charles-Honoré De Lastre; et provisions de la cure de Baintchen en sa faveur (m. d.), par décès de Louis Beaulis (° 146). — Dispense de consanguinité (6 octobre), pour Antoine Marc, de Laires, Larres, et Marie-Jeanne Vilain, de la paroisse de N.-D. d'Aire (° 146 v°). — Cure de Frenoy et Hallinghen, Hallinghen, à Claude Le Gay, prêtre du diocèse d'Amiens (3 novembre), par décès de Gilles Quandalle (*ibid.*). — Démission de la cure d'Hervelinghen (6 novembre) par Charles Hamerel; et provisions de la cure d'Audresselles en sa faveur (m. d.), par démission de Claude-Charles-Honoré De Lastre (° 147). — Démission de la cure de Montcavrel et Recques (m. d.) par François Gorré (° 147 v°). — Cure de Radinghen, à Jacques Bourgeois (m. d.), par désertion et incompatibilité de François-Augustin Denizart (*ibid.*). — Cure de Rely, à Nicolas-Philippe-François Bouchez (10 novembre), par décès d'Antoine Du Tally (° 148). — Dispense de copaternité (m. d.), pour Pierre Caue, d'Alquines, et Marie-Jeanne Visse, de Journy (° 148 v°). — Cure de Quernes, à Jacques-Boniface Dubois (11 novembre), par

décès de Paul Vitart (*ibid.*). — Chapelle de St-Éloi, de la cathédrale, à Pierre Charlet, clerc, musicien de la même église, « musico cantori » (15 novembre); par la promotion de Claude Griboval à une prébende canoniale (*ibid.*). — Cure d'Hervelinghen, à Léonard Fournin (m. d.), par démission de Charles Hamerel (° 149). — Chapelle de St-Étienne, de la cathédrale, à Marc Clément, diacre (23 novembre), par démission d'Antoine Collart, « possesseur non adepté » (° 149 v°). — Dispense de consanguinité, avec réhabilitation de mariage (28 novembre), pour Eustache Boverly et Marie Labbe, d'Houvin (° 150). — Dimissoires, par les Vicaires Généraux, pour recevoir les ordres à St-Omer (20 décembre), savoir : pour la prêtrise, à Achille Pain Du Buisson, à Jean-Joseph Le Prostre, et au fr. François Des Planques, bénédictin d'Auchy; pour le diaconat, à six sous-diacres; pour le sous-diaconat, à six acolytes; pour les ordres mineurs, à quatre clercs; pour la tonsure et les ordres mineurs, à Jacques Queval, de Surques, à Louis Courquin, de Brunembert, à Marc-Antoine Pruvost, d'Ames, et à Pierre Du Saulloir, de Loison; pour la tonsure seule, à Jean-Néel Botta et à Yves-Jean Strieg, de Boulogne (B.-V.), à Pierre Coppin, d'Outrean, à Jean-Jacques Wallart, de Laires, à Jacques Bonnières, de Fauquembergues, à Daniel-Henri Guilbert, d'Hocquinghen, à Pierre Ringot, de Beuvraquen, d'Heuchin, à Charles Senneville, de Lépinoy, à Grégoire-Joseph Doresemieux, de Beaurainville, et à Pierre Guerlain, de St-Martin-Boulogne (° 150). — Dispense de consanguinité (22 décembre), pour Jacques-François Vioent et Marie-Josèphe Pohier, d'Amettes (° 150 v°). — Cure de Bresmes et Ferlinghen, Frelinghen, à Philippe Boidot, prêtre du diocèse d'Autun, docteur en théologie (15 décembre), par résignation en cour de Rome de Nicolas-Marie Ruffin, d'après le certificat d'Étienne Le Mannier, avocat en Parlement, expéditionnaire de la cour de Rome, demeurant à Paris, rue de Bièvres, et l'arrêt dudit Parlement en conséquence; acte signé à Paris, « ubi præ infirmitate et propter diacesis nostræ negotia detinetur, » contresigné par Jean Louail, licencié in utroque, faisant fonction de secrétaire, par Claude-Joseph Du Guet, diacre, et Nicolas Baron, sous-diaque, demeurant respectivement rue des Amandiers et Montagne St-Génoviève, témoins requis (*ibid.*).

**1720.** — Dispenses de consanguinité (2 janvier), pour Pierre Boucroy, de Rabreuve, et Marie-Catherine De Croix, d'Houvin, et (13 janvier) pour Pierre Frameri, d'Offrethan, et Marie-Françoise Lattaigaant, de Wimillé (° 151). — Cure de Montcavrel, d'Émy, *vuigo de Mont-*



capuel, à Louis-Marie Gressier, curé de Camiers (26 janvier), par démission de François Gorré; démission de Camiers (27 janvier) par le précédent titulaire (*ibid.*). — Cure de Guemps, à Jacques Boullogne, curé de Coquelles (30 janvier), par décès de Georges De la Barre (° 181 v°). — Cure de Sibiville et Canollemont, à Jean Dénvin (14 février), par démission de Philippe Collart (° 182). — Cure de Belle, avec son secours d'Houllefort, à Michel Jollain, vicaire de N.-D. de Calais (m. d.), par décès de N... Duhuy (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (8 février), pour François Nayot et Marie-Françoise Isaac, de Fillières (° 182 v°). — Commission de doyen de chrétienté du district de Prévost (15 février), pour Michel Dubois, curé de Hauteclouque, par révocation de Jean Ocre, curé d'Arvin (*ibid.*). — Canonieat de Fauquembergues, à Jean Cadré (22 février), par décès de Jean Sacleu (° 183). — Dimissoires accordés (23 mars), aux fr. Jacques Hoochart et Jean De France, profès de la Chartreuse de Neuville, pour recevoir, à St-Omer, la tonsure et les ordres mineurs (° 183 v°). — Absolution, de l'irrégularité, donnée par le vicaire général, Claude-François Monnier, à Nicolas Gillot, ancien vicaire de Wimille, maintenant curé de Linxent (7 avril), pour avoir entendu les confessions pendant douze ans, à Wimille, sans en avoir eu la permission de l'Evêque par écrit, renouvelable chaque année; ladite absolution accordée, en vertu des privilèges de l'Eglise gallicane, après refus de la Cour Romaine de répondre à la supplique, « propter presentia Ecclesie negotia » (*ibid.*). — Démission de la cure de Belle (10 avril), par Michel Jollain, « possessione non adeptâ » et provisions de la cure de Renly en sa faveur (20 avril), par décès de Jean Du Saussay (° 184). — Cure de Bresmes, à Bernard Morlet, curé de St-Pol (m. d.), par permutation avec Philippe Boidot, suivant acte passé à Paris (27 mars), devant les notaires du Châtelet (° 184 v°). — Dispense de consanguinité (26 avril), pour Jean Marcolte, de Bourlihes, et Marie-Jeanne Louchet, de Bécourt (*ibid.*). — Cure d'Esperlecques, à François Tristram, prêtre du diocèse de St-Omer (2 mai), par résignation d'Elie-François Vander Eecke, permurant pour la chapelle de St-Suzanne, de la cathédrale de St-Omer, avec réserve d'une pension annuelle de 150 lb. tournois (*ibid.*). — Cure de St-Pol, portionem alteram, à Philippe Boidot, curé de Bresmes (10 mai), par permutation avec Bernard Morlet (° 185). — Canonieat de St-Pol, à Jacques-Boniface Dubois, curé de Quernes (m. d.), par décès de François De Ramecourt (° 185 v°). — Cure de Belle, et ejus annexam d'Houllefort, à Antoine Dieuset (15 mai),

par démission de Michel Jollain (° 185). — Canonieat de la cathédrale, à Jean-François Du Resnel, acolyte du diocèse de Rouen (2 juin), par décès de Joaëhm Renault (° 185 v°). — Dispense de consanguinité (3 juin), pour Pierre Soudan, de Merck-St-Liévin, et Marie-Françoise Laperone, de Dohem (*ibid.*). — Cure de Camiers, à Gabriel Du Sommerard (8 juin), par résignation en cour de Rome de Louis-Marie Gressier, validée (20 mai) par arrêt du Parlement (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de France (22 juin), en faveur de Jean-François Guillot, curé d'Étaples (° 187). — Dispense de consanguinité (28 juin), pour Jean Merlin et Jeanne Le Febvre, de Selles (° 187 v°). — Cure de Nunçq, à Jean-François Hoochart (10 juillet), par décès de Nicolas Le Moine (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (m. d.) pour Jean-Michel Bloquez et Jeanne-Marguerite Gosselin, d'Honnignoul (*ibid.*). — Cure de Guemps, à Antoine Le Blanc, curé de Leulinghen, gradué insinué et réitéré (22 juillet), par décès de Georges De la Barre, mort en janvier (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, pour Dominique Poullain (24 juillet) et Marie-Joséph Thibault, d'Houvin, pour Jean Morel et Marie-Barbe Boyaval, de Reques, secours de Montcarrel, avec réhabilitation du mariage (m. d.), et pour (3 août) Guislain Paillart et Augustine-Françoise Bultez, de Bernicourt (° 188). — Ordres mineurs donnés (4 août) dans l'église des prêtres de l'Oratoire, à Vincent-Damien Du Resnel, oratorien, du diocèse de Rouen, et à Claude-Denis Jourdain, aussi oratorien, du diocèse de Troyes (*ibid.*). — Dispense d'affinité (10 août), pour Philippe Cardon et Jeanne Martin, de Verchocq; dispense de consanguinité (19 août), pour Pierre Bédart et Marie-Anne Le Prestre, de Nielles-lez-Biéquin (° 188 v°). — Dimissoires pour la prêtrise (25 août), au lazariste René Ternel; pour la tonsure, à François-Philippe Bocquet, fils de François-Philippe, docteur en médecine, et de Marie-Madeleine-Joséph D'Athin, paroissiens de St-Pol (*ibid.*). — Cure de Wierre-au-Bois, in nemore, à Claude-André Niellet (30 août), par décès de Pierre Wacogne (*ibid.*). — Cure de Montcauvrel, d'Émy vulgo Montcarrel, à Michel L'Evêque, curé d'Atin (6 septembre), par décès de Louis-Marie Gressier (° 189). — Cure de St-Martin-Boullogne, à Marc Clément, diacre (8 septembre), par décès de Jean Lonquety (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (10 septembre), pour Léonard Robbe et Suzanne Masson, d'Hervelinghen, et (17 septembre) pour Marie-Françoise Dufour, de Bailleur-lez-Pernes, et Martin Ocre, de Camblin, diocèse d'Arras, à charge, pour ce dernier, de se pourvoir devant son évêque (° 189 v°).

Chapelle; vulgo d'Hardenhuth, paroisse d'Heuchin, à Louis Cardon, chanoine de St-Pol (18 septembre), par décès de François De Ramecourt (*ibid.*). — Cure d'Audinghen, à Joseph Hamerel, vicaire de St-Nicolas de Boullogne (10 septembre), par décès de Charles Routier (° 190). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (21 septembre), dans l'église du Séminaire : six tonsurés, Antoine Cordier, de Licques, Guillaume Teledraves, de Fiennes, Gabriel Dusart et Jean-Noël Botta, de Boullogne (B.-V.), Nicolas-François Delloy et Pierre-François De la Haye, de St-Pol; un minoré, Antoine Vidor; sept sous-diacres, parmi lesquels, le chanoine Jean-François Du Resnel, et le bénédictin Joseph De Carnin, d'Auchy; cinq diacres, dont quatre sujets du diocèse et le fr. Nicolas Hermant, feuillant d'Amiens, « ordinis Sti Bernardi Fulensium monasterii Ambianensis »; cinq prêtres, Jean-Baptiste Gaultier, chanoine, trésorier de la cathédrale, diacre du diocèse d'Évreux, sans dimissoires, à raison de son bénéfice « et triennalis habitatiois et compensatiois cum illustrissimo et reverendissimo Domino D. Episcopo Boloniensi, » Claude-Joseph Du Gât, diacre du diocèse de Luçon, avec dimissoires, Marc Clément, François Cordier et Jean Roux, du diocèse (° 190 v°). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup> octobre), pour Pierre Bourguin et Antoinette Sauvage, d'Outreau, et (2 octobre) pour Antoine Traversier et Marie-Antoinette Brunet, d'Audinghen; dispense de compaternité (7 octobre), pour Louis Gressier et Marie-Françoise Beaucorroy, de St-Pierre-lez-Calais, « in recusationem Curie Romanæ » (° 191). — Chapelle des Sts Jacques le Majeur et le Mineur, du château de Bedouastre, à Daniel Moisson, ancien doyen d'Alquines et curé de Sarques (11 octobre), par décès de Jean Lonquety, sur la présentation du seigneur du lieu (*ibid.*). — Chapelle de Rely, vulgo de La Cousture, paroisse de Liettres, à Pierre-François Tilloloy, clerc du diocèse d'Arras (14 octobre), par décès de Philippe De Bagny, sur la présentation du comte d'Egmont-Pignatelli (° 191 v°). — Dispense de compaternité (29 octobre), pour Philippe Bourbier et Marie-Jacqueline Maüssart, de Fauquembergues, « in recusationem Curie Romanæ, propter negotia difficilia presentis temporis »; dispenses de consanguinité (30 octobre) pour Jacques Le Febvre et Marie-Louise Marin, de Westbécourt, de compaternité (6 nov.) pour Antoine Doutreau et Marguerite Sinquet, d'Andres (° 192). — Lettres de Vicaire Général (7 novembre), pour Jean-Baptiste Gaultier (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (9 novembre) pour François Banquart, du Loguin, Haul-Lôguin, et Jeanne Charlotto

De Latire, de Journy, pour (10 novembre) Léonard Duhamel et Jacqueline Doquois, de St-Étienne-lez-Boullogne, pour (16 novembre) Antoine Louchet et Antoinette De Latire, de Samer, sur le refus de la cour de Rome, pour (27 novembre) André Desmarquois et Marie-Madeleine Le Borgne, de Coupelle-Vieille, et (28 novembre) pour Nicolas Merlin, de Menneville, et Marie Le Doux, de Bécourt (° 192 v°). — Dimissoires pour la tonsure (29 novembre), à deux élèves lazaristes, Jean-Pierre Berquier, de Boullogne (H.-V.), et Jean-Jacques Vincent, de Neuchâtel (° 193). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (31 décembre) dans l'église du Séminaire : deux sous-diacres, Pierre-Fursy Gallet, du diocèse; Jacques-Adrien Champion, oratorien, du diocèse de Lyon; quatre diacres, parmi lesquels Vincent-Damien Du Resnel de St-Serre, oratorien; sept prêtres, Maximé-Joseph Daudruy, Pierre Beauval, Jacques Dupuis, Jean Hengüier, Pierre-Antoine Rimbart, Louis Desportes, oratorien, du diocèse de Lyon, et Charles De la Chambre, bénédictin d'Auby (*ibid.*). — Ordination partielle (22 décembre), au même lieu : trois tonsurés, François-Antoine Sauvage, Charles-François Bouillet, de Boullogne (H.-V.), Oudard Vincent, d'Esperant, huit minorés, parmi lesquels, Nicolas Vincent, chapelain de la cathédrale (° 193 v°). — Cure d'Atin, à Antoine Bouilly, curé de Sempy (27 décembre), par démission de Michel Léveque; démission de la même cure de Sempy par Jedit Bouilly (° 194). — Commission de promoteur de l'Officialité (31 décembre), pour le chanoine Claude Gribouval (° 194 v°).

1721. — Cure d'Ames, à Joseph Mullet, prêtre du diocèse de St-Omer (10 janvier), par décès de Jean-Baptiste Du Mesnil (*ibid.*). — Cure de Nielles-lez-Calais, à Charles-Dezoteux (24 janvier), par décès de Jacques Michel (° 195). — Dispense de consanguinité (4 février), pour Jacques-Bernard Mantel, d'Alouagne, et Elisabeth Goubard, de Burbure (° 195 v°). — Cure de Sempy, à Nicolas-Philippe-François Boucher, curé de Rely (5 février), par démission d'Antoine Bouilly (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité pour (20 février) Jacques Blondel et Marie-Françoise Flamen, de Verchocq, et (23 février) pour Antoine Le Baere et Louise Lorge, de Baincthun (*ibid.*). — Démission de la cure de Coquelles (3 mars) par Jacques Boullogne (° 196). — Cure de Nielles-lez-Ardres, avec son secours d'Audinghen, à Antoine Le Blanc, curé de Leulinghen (5 mars), par décès de François Herbaull (*ibid.*). — Cure de Coquelles, à Antoine Pinedé (m. d.), par démission de Jacques Boullogne (° 196 v°). — Cure de

N.-D. de Calais, à Frédéric-Maurice Foinard, prêtre du diocèse d'Évreux, maître ès-arts (14 mars), par décès de Pierre Caron (*ibid.*). — Chapelle domestique, autorisée au château de Royon, pour messire Charles-François de Bryas, marquis de Royon, par ordonnance épiscopale (15 mars), avec commission au doyen de Fauquembergues de la bônir (° 167). — Cure de Rebecq, au fr. Alexis Marissal, chanoine régulier de S-Augustin-lez-Thérouanne (19 mars), par révocation du fr. Norbert Viollette (° 167 v°). — Dimissoire pour la tonsure (31 mars) à Gilles-Bertrand-Nicolas Quandalle, de la haute-ville de Boulogne (° 168). — Cure de S.-Pol, *portionem alteram*, à Jacques Bellevre, curé de Ligny-S.-Flochel (2 avril), par démission de Philippe Boidot; et commission de doyen de chrétienté du district de S.-Pol (m. d.), en faveur du nouveau curé (° 168). — Cure d'Estréelles, à Jacques Hengulier, vicaire de Frencq (4 avril), par décès de Jean Meignot (° 168 v°). — Chapelle de N.-D. de Frametzelles, à Joseph Madot, clerc du diocèse de Limoges (m. d.), par décès de Jean Abot de Bourgeuf, sur la présentation de l'abbé de Beaulieu (*ibid.*). — Cure de Ligny-S.-Flochel, avec son secours de Marquis, à Gislain Daavin (22 avril), par démission de Jacques Bellevre (° 169). — Cure de Rely, à Philippe Danvin (m. d.), par démission de Nicolas-Philippe-François Boucher (*ibid.*). — Chapelle de S.-Antoine de Belle, à André-Marie Ragnet, acolyte (1<sup>er</sup> mai), par décès de Laurent-François Veugliart, chanoine de S.-Omer. (° 169 v°). — Cure de Febyin, à François Coulon (2 mai), par décès d'Étienne Hartevont (*ibid.*). — Dimissoire pour le sous-diaconat (8 mai) à Victor du Wicquet d'Espres, confrère de l'Oratoire (° 170). — Cure de Verchocq et Assonval, à Pierre-Joseph Mametz, curé de Tubersent (m. d.), par décès de Louis Manchuelle-La-Forest (*ibid.*). — Dimissoire pour les mineurs (10 mai), à Florent-Louis de Neuville (° 170 v°). — Cure de S.-Pol, *portionem alteram*, à Pierre-François de Corbehen, maître ès-arts, chanoine de la collégiale (17 mai), par décès de Nicolas Fropot (*ibid.*). — Dispenses d'affinité (18 mai), pour Antoine Carpentier, de Torcy, et Catherine Bodescot, de Sains-lez-Fressin, et (23 mai) pour Antoine Duhamel et Marguerite Lecoigne, de Tardinghen (*ibid.*). — Table alphabétique des principaux actes contenus dans le registre (° 171).

G. 5. (Registre). — In-folio, papier, 154 feuillets.

1721-1729. — ACTES DU SECRETARIAT. ÉPISCOPAT

DE PIERRE DE LANGLE. Collation des bénéfices, ordinations, dispenses.

1721. — Dispense de consanguinité (29 mai), pour Jean-Martin Desmolin et Marie-Josèphe Carotte, de Maizières (° 1). — Cure de Peuplingues, à Jacques Le Porcq (3 juin), par décès de Louis De Constant (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (7 juin), dans la chapelle du palais épiscopal; sept sous-diacres; douze diacres, parmi lesquels Jean-Antoine de Geobrouse, oratorien, du diocèse de Castres; trois prêtres, Antoine Wallet, Jean Le-Maistre, Pierre Vasseur (° 1 v°). — Ordination du dimanche de la Trinité (8 juin), même chapelle; six tonsurés, Claude-Antoine Molmye, de Desvres, François Darras, de Bazinghen, François-Marie De Latre, de Wimille, Guilbert Maillot, de Bomy, Jacques Ben, de Colembert, Louis Tellier, de Preures; trois mineurs, parmi lesquels Jean-Luc Sarlain, du diocèse (*ibid.*). — Chapelle de S.-Denis, de la cathédrale, à Jean-André-Marie Reguenet, sous-diacre (m. d.), par décès d'Antoine Regnault (° 2). — Dispense de consanguinité (12 juin), pour Antoine Le Roy, de Bergueneuse, et Marie-Joséphine-Henriette de Chelers, de S.-Pol (° 2 v°). — Cure de Ruminghen, à Joseph Carré (14 juin), par décès de Jacques De Cocq (*ibid.*). — Cure d'Ambleteuse, à Achille-Pierre Pain Du Buisson (28 juin), par décès de Pierre Évrard (*ibid.*). — Canoniat de S.-Pol, à Philippe-Albert Lombard (10 juillet), par décès de Jean Tintet (° 3). — Commissions de doyens de chrétienté: du district d'Auchy-au-Bois (12 juillet), en faveur de Jean-Alexis De Fontaine, curé dudit lieu; du district de Bomy (m. d.), en faveur de Philippe Collart, curé de Ligny-lez-Aire, en remplacement de François Pipelart (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, à Jacques Bonnière, sous-diacre (16 juillet), par décès de Jacques Le Guay (° 3 v°). — Dispense d'affinité (16 juillet), pour Pierre-François Pohier, de Wiltrenesse, et Françoise Brehon, d'Ames (° 4). — Chapelle, dito de Lespaul, paroisse de Fressin, à Jean Courbet (28 juillet), par décès d'Adrien de Lair, sur la présentation d'Adrien-Frédéric de Meleun, chevalier, marquis de Cottes (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (18 juillet), pour Pierre Grehaut et Marie-Élisabeth Dupré, de Laires, et pour Jacques Nourrier, de Campagne, (Campagne-lez-Hesdin), diocèse d'Amiens, et Jeanne La Mothe, de Brimeux; dispense d'affinité (1<sup>er</sup> août), pour Louis Payoul et Marie-Jeanne Bouclet, de Wissant (*ibid.*). — Démission de la dignité de trésorier de la cathédrale (m. d.), par Jean-Baptiste Gaultier (° 4 v°). — Présentation du fr. Pierre Surgot, chanoine ré-

gulier génévois de S.-Lo, curé d'Agneaux, diocèse de Coutances, pour remplir les fonctions de prêtre-curé de N.-D. de Maistry, diocèse de Bayeux, adressée (8 août) à l'évêque de ce dernier diocèse par Pierre de Langle, évêque de Boulogne, en sa qualité d'abbé de S.-Lo (*ibid.*). — Cure de Nédonchel, à Jean-Charles de Villers (23 août), par décès de Pierre-François Cadart (° 5). — Démission de la chapelle de S.-Antoine de Belle (8 septembre); par Jean-André-Marie Reguenet; et provisions de la même chapelle (11 septembre), pour Guillaume Brévet (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps d'automne (20 septembre), dans la chapelle épiscopale: trois tonsurés, Pierre-François Pigault, fils d'honorable homme Guillaume Pigault et de D<sup>ne</sup> Pétronille Danjan, de N.-D. de Calais, Adrien-Louis Guérain, de Samer, Jean-François Castillon, de Surques; un sous-diacre, François-Élie Michélet, oratorien, du diocèse de Bordeaux; deux diacres, François De la Broue, du diocèse de Cahors, et Le fr. Joseph de Carnin, prêtres d'Auchy; un prêtre, Vincent-Damien Du Resnel de S.-Serre, oratorien (° 5 v°). — Dispenses de consanguinité pour (23 septembre) François Recqueux et Jeanne de S.-Omer, d'Alinethun, pour (29 septembre) François De Bret, de Rebreuviette, et Marie-Jeanne Courchelle, de Rebreuve; pour (12 octobre) Marc-Joseph Cadart et Marie-Jeanne Bernard, et pour (3 octobre) Pierre de Crenadalle, écuyer, seigneur de Chambréuil, de Wimille, et D<sup>ne</sup> Angélique de Crenadalle, de Manioghien (° 6). — Démission de la chapelle de S.-Antoine de Belle (21 octobre) par Guillaume Brévet (° 6 v°). — Dispense de consanguinité (6 novembre), pour Nicolas-François Carnel, d'Heuchin, et Marie-Barbe Brocquet, de Laires (*ibid.*). — Canoniat de S.-Pol, à François-Luc Sarlin, acolyte (17 novembre), par décès de Jean Tintet (*ibid.*). — Démission de la cure d'Alembon (20 novembre) par Hugues-François Meignot; provisions de la cure de Campagne-lez-Andres pour le même (21 novembre), par décès de Pierre Vignaux; et d'Alembon (22 novembre), pour Gabriel Wavran (° 7). — Chapelle de S.-Antoine de Belle, à Antoine Duflos (28 novembre), par démission de Guillaume Brévet (° 7 v°). — Cure de Laires, avec son secours de Boncourt, à Joseph Carré, curé de Ruminghen (1<sup>er</sup> décembre), par résignation de François Le Febvre, permutant pour la chapellenie de S.-Georges, de la collégiale de Lillers; démission de Ruminghen (2 décembre) par Carré (° 8). — Dispense de consanguinité (27 novembre), pour Nicolas Caudron et Marie-Jeanne Thilloit, de S.-Pol (*ibid.*). — Cure d'Auchy-les-Moines, au frère Antoine Bouvart, bénédictin du monastère (3 décembre),

par décès du fr. Robert De la Porte (° 8 v°). — Cure de Tubersent, à Antoine Du Flos, chapelain de Belle (17 décembre), par permutation avec Pierre-Joseph Mametz (*ibid.*). — Cure de Dannes et Widehen, à François-Marie Le Maire, vicaire de N.-D. de Calais (m. d.), par décès de Jacques Sénéca, sur la présentation faite par les administrateurs de l'Hôpital Général de Boulogne, à raison de la Léproserie dudit lieu, réunie audit hôpital (° 9). — Cure d'Éps, à Liévin-Gilles Bonlenger (18 décembre), par décès de François Reux (° 9 v°). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (20 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal: quatre sous-diacres; deux diacres; six prêtres, savoir: Jean-Paul Mariette, Louis Courquin; Philippe-François Le Cucque, Pierre-François Piogrenon, Pierre Caboché, Jacques-Adrien Champion, oratorien (*ibid.*). — Cure de Guémy, à Ingelbert Bachelet (m. d.), par décès d'Antoine Soguina (° 10).

1722. — Trésorerie de la cathédrale, à Guillaume Dericqson, docteur en théologie, curé de S.-Joseph, « pastori vigilantissimo » (3 février), par démission de Jean-Baptiste Gaultier (*ibid.*). — Commission de vices généraux de l'Officialité (m. d.), pour le même Dericqson (° 10 v°). — Dispense de copaternité (10 février), pour Louis Wautove et Antoinette Pruvost, de Neufchâtel (*ibid.*). — Cure de Loison et Offin, à Antoine De la Pottery, prêtre du diocèse d'Amiens (23 février), par décès de Marc-Antoine Hoyer, sur la présentation faite par le prêtre de Beaurain (*ibid.*). — Ordination (24 février), dans la chapelle épiscopale: trois tonsurés, Jacques Happiette, de Delettes, Mathieu-Victor Iverné, de Boulogne (H.-V.), Louis Martel, de Campagne-lez-Boulonnais, *juxta Boloneum*; sept mineurs (° 11). — Dispense de consanguinité pour (3 mars) Maximilien Mallet et Marie-Barbe Wachin, d'Allouagne (*ibid.*). — Commissions de doyens de chrétienté (1<sup>er</sup> avril): du district de Calais, c'est-à-dire de March, en faveur de Frédéric-Maurice Foinard, curé de N.-D. de Calais, « rectori vigilantissimo »; du district de Samer, en faveur de François-Marie Le Maire, curé de Dannes (° 11 v°). — Dimissoire pour la tonsure (24 avril); à Jacques-Joachim De Vienne, d'Alquines (° 12). — Cure de S.-Reni de Ponchon, diocèse de Beauvais, conférée par l'évêque de Boulogne, en qualité de plus ancien évêque de la province, le siège archiepiscopal vacant, à Gabriel Boicervoise, prêtre dudit diocèse, docteur en théologie et chanoine de la collégiale de S.-Laurent de Beauvais (m. d.), par résignation de Jean-François Dauchy, archiprêtre, à charge de payer une

pension de 150 lb. tournois à Augustin Driot, ancien curé de la même paroisse, ladite résignation présentée en cour de Rome, restée sans réponse, déclarée valide par arrêt du Parlement, l'évêque diocésain et ses vicaires généraux refusant d'y donner suite (*ibid.*). — Cure de Nelles-lez-Ardres, à Matthieu Cusson, du diocèse d'Angers, prêtre de l'Oratoire de Boulogne (2 mai), par démission d'Antoine Le Blanc, curé de Leulinghen (*ibid.*). — Cure de Rinxent et Hydrequen, à Jacques Boniface Du Bois, chanoine de St-Pol (3 mai), par décès de Nicolas Gillot (P 12 v°). — Dispense de consanguinité (16 mai), à Jacques Quelque et Antoinette Du Hamel, de Bouvelinghen (P 13). — Cure de Monneville, cum suis annexis *Sti Martini et Veteris Monasterii, vulgo Vieux-Moultiers*, à Léonard Foudrin, curé de Doudeauville et doyen du district d'Alette (19 mai), par décès de Jean Le Caron (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité pour (20 mai) André Galman et Marie-Jeanne Nayet, de Fillières, pour (m. d.) Augustin Joly et Marie-Jeanne Berrier, de Lozinghen, et pour (21 mai) Jean Caron, de Dohem, et Marie-Anne Soudan, de Merck-St-Liévin (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (22 mai), à Jacques Tellier, de Bonningues-lez-Calais (P 13 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (30 mai), dans la chapelle épiscopale : six sous-diacres; sept diacres; neuf prêtres, Charles Hibon, Antoine Baude, François-Nicolas Boulanger, François Dezombres, Jacques Quéval, Jean Sauty, Jean-Marie Sauvage, Pierre Dannel, Jean-Antoine de Genibrouse, oratorien (*ibid.*). — Canoniques de St-Pol, à François-Luc Sarlin, acolyte (2 juin), par démission de Pierre-François de Corbehen; et (m. d.) à Michel Bourgeois, par décès de Gaspard Du Milon (P 14). — Dispense de consanguinité pour (20 juin) Maximilien De Fontaine, de Ligny-St-Flochel, et Marie-Anno-Françoise Vischery, de Wail (P 14 v°). — Cure de Vieille-Eglise, à Pierre-François de Corbehen, curé de St-Pol (21 juin), par décès d'Armand Daquebert (*ibid.*). — Dispense de consanguinité pour (6 juillet) Jacques Cauchois et Marie Le Vieille, de Sangatte (*ibid.*). — Ordination dans la chapelle épiscopale (12 juillet) : cinq tonsurés, Jean-François-Marie Piéfort, de Teneur, Marc-Antoine Bléry, d'Elles, *Eulne*, Georges Hochart, d'Acquin, Guillaume Martel, de Fauquembergues, Pierre-Antoine Flabaut, de St-Nicolas de Boulogne (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (17 juillet), pour Pierre Le Blond, du Loguin, Haut-Loquin, et Marguerite Baude, de Joury (P 15). — Cure de Bazinghen, à Isaac du Rosel (28 juillet), par démission de Jean-Bertrand Le Camus; provisions de

la chapelle de St-Étienne, de la cathédrale (29 juillet) pour ce dernier, par démission de Marc Clément, curé de St-Martin-Boulogne (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (7 août), pour Charles-Simon Couvreur et Marie-Anne Le Coite, de Nelles-lez-Bléquin; puis (10 août), pour André Vittu, de Ligny-lez-Aire, et Marie-Catherine Lombart, d'Auohy-au-Bois; et (10 septembre), pour François Morel et Jeanne de St-Michel, de St-Deneux (P 15 v°). — Dimissoire pour le sous-diaconat (24 août), à Florent-Louis de Neuville de Montador, près l'évêque d'Auxerre; et pour la tonsure (m. d.), à Nicolas De Buire, de Créquy, près le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Pipemont, à Jean-Charles De May, clerc du diocèse d'Amiens (12 septembre), par décès de Charles de Bernes (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (16 septembre), pour Pierre Mouchon et Marie Choquel, d'Alembon (P 16). — Cure de Quernes, à Adrien-Hubert Brancé, ancien curé de Campagno (17 sept.), par démission de Jacques-Boniface Du Bois, devenu curé de Rinxent (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité pour (26 septembre) Louis Du Melz, de Febvin, et Marie-Catherine Grébaut, de Lairôs, pour (29 septembre) Jacques Coze et Geneviève Deschamps, d'Audinghen, pour (13 octobre) Louis-François-Tranquillin-Isidore de Dion, écuyer, seigneur de Wandonne, et Dlle Alexandrine du Bryas-Royon, du Biez, pour (18 octobre) Jacques Bougard, d'Hardinghen, et Geneviève Gariniaux, d'Alembon, pour (24 octobre) François Bouclet, d'Audembert, et Marie-Catherine Renault, de Tardinghen, pour (29 octobre) Pierre-François Mouret, d'Hesdin, et Marie-Angéline Carelle, du Wail, et pour (9 novembre) Sébastien Grard, de Condetle, et Madeleine Le Roy, de Tingry; dispense d'affinité (9 décembre), pour François Obry, de Wamin, et Marie-Barbe Brulin, d'Étrée (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (4 décembre), à Denis Carondas de Canly (P 16 v°). — Cure d'Offrethun, à Jacques-Ignace Obin (30 décembre), par décès de Pierre Courtois (*ibid.*).

1723. — Curé de Wandonne et Audinethun, à Philippe Briche, ancien curé de Bollancourt (8 janvier), par décès d'Antoine Flamen (P 17). — Dispense de consanguinité (11 janvier), pour Louis Deldrève, d'Hardinghen, et Marie-Anne Lorgnier, de Réty (P 17 v°). — Chapelle de Merck-St-Liévin, à Claude de Sully, prêtre du diocèse d'Amiens (m. d.), par décès d'Étienne Blondet (*ibid.*). — Dispense d'affinité (12 janvier), pour Charles Petit et Adrienne Quehen, d'Oye; dispenses de consanguinité pour (13 janvier) Robert Ivain et Julienne Pétain, de Biefs, pour (20 juin) Jacques Le Prestre et Jeanne-

Isbergue Dallongeville, de Nelles-lez-Bléquin; pour (24 janvier) Adrien Fluet et Marie-Jeanne De Lattre, de Wimille, pour (25 janvier) Philippe Bayart et Marie-Josèphe Bouery, de Valhoun, pour (30 janvier) Jean Coppin et Anne Sauvage, d'Outreau, pour (31 janvier) Nicolas Lobet et Marie-Louise Altazin, de Boulogne (B.-V.), et pour (7 février) Jean-Charles Baude, de Bécourt, et Marie Valois, de Bezinghen (*ibid.*). — Cure de Dohem, à Jacques Bucaille, vicaire de Thiembronne (11 février), par décès de Jacques Alizart (P 18). — Chapelle de St-Pierre et St-Jean, de la cathédrale, à Antoine Le Blanc, curé de Leulinghen (1<sup>er</sup> mars), par résignation en cour de Rome de Guillaume Dieuset (*ibid.*). — Dimissoire pour le sous-diaconat (3 mars), à Jean-Baptiste Foudrinier, chanoine de St-Fursy de Péronne (P 18 v°). — Ordination du samedi de la Passion (13-mars), dans la chapelle épiscopale : deux sous-diacres, trois diacres; trois prêtres, savoir : Jean-André-Marie Raguenet, Jean-Sébastien Olivier, Pierre-Fursy Gallet (*ibid.*). — Cure de Bonningues-lez-Ardres, à Philippe Chaligny, prêtre du diocèse de St-Omer (18 mars), par décès de Jean de Mouy (P 19). — Cure de Doudeauville, à Claude de Sully, prêtre du diocèse d'Amiens (19 mars), par démission de Léonard Foudrin, permettant pour la chapelle de Merck-St-Liévin; provisions de ladite chapelle (7 avril) en conséquence, pour ce dernier (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (10 avril), pour Pierre Mouchon et Marie-Anne Boutoille, de Sanghen (P 19 v°). — Ordres mineurs, dans la chapelle épiscopale (11 avril), à six clercs du diocèse; tonsure (18 avril), à Pierre Le Prestre, d'Étapes (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité pour (30 avril) Antoine Le Clercq, de Tournehem, et Marguerite Jumel, de Caffiers, pour (3 mai) Joseph Hurtel et Marie-Josèphe Hespel, d'Auchy, pour (11 mai) Pierre Bombié et Marie Boutoille, de Bourthes, et pour (14 mai) Jean-François Pruvost et Marie-Anne Lenria, de Lisbourg (P 20). — Canonique de St-Pol, à Jean Courbet (17 mai), par démission de Jacques-Boniface Dubois, devenu curé de Rinxent (*ibid.*). — Cure de Brimeux et Lépinoy, à Étienne Marcolle, bachelier *in utroque*, curé de St-Jacques de Montreuil (22 mai), par décès de Nicolas Forestier (P 20 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (m. d.), dans la chapelle épiscopale : cinq tonsurés, Louis-François de Rolet, fils de François et d'Anne Senlecque, d'Huqueliers, Bertrand Sénéca, de Boulogne (B.-V.), Jean Pron, de Wimille, Pierre-Dominique Pillier, de St-Pierre-lez-Calais, Eustache Lavoisier, de Wavrans-Elles; six sous-diacres; quatre diacres; trois prêtres, Charles-Antoine-

François Le Brelon de Trépinay, Pierre Guérlain et Pierre Ringot (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district d'Alette (23 mai), en faveur de Thomas Baudrelle, curé de Paresly (P 21). — Dispense de consanguinité (26 mai), pour Joseph Gournay et Marie-Adrienne Walke, d'Avvin (P 21 v°). — Cure de St-Pol, *alteram portionem*, à Jean-Pierre Gardel, vicaire de N.-D. de Calais (2<sup>e</sup> juin), par démission de Pierre-François de Corbehen (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (10 juin), pour Jacques-Charles Tilloy et Claire-Françoise Godart, de Ligny-St-Flochel; dispense de copulation (21 juin), pour Antoine Le Prince et Marguerite Braquchien, de Sangatte; dispenses de consanguinité, pour (7 juillet) François Salliy et Marie-Anne Du Crocq, et pour (m. d.) Marc Puchet et Marie-Jeanne Bridault, de St-Pierre-lez-Calais (*ibid.*). — Cure de Sanninghen et Bayenghen, à Jacques Quandalle, curé de Coulomby et Affringues (8 juillet), par décès de Jean Wintrebert (P 22). — Cure de St-Pierre de Beussent, à Adrien Formeville, prêtre du diocèse d'Amiens (22 juillet), par décès de François Fournival (*ibid.*). — Cure de Maisnil, à Louis-Joseph Vasseur, curé de Willeman (2 septembre), par décès d'Albert-François Roussel (P 22 v°). — Dispense d'affinité (4 septembre), pour Charles Lamiable, de Marquise, et Antoinette Menneville, de Maninghen (P 23). — Cure de Bourecq, à Christophe-Joseph Machart, prêtre du diocèse de St-Omer (8 septembre), par décès de François Quéval (*ibid.*). — Cure d'Amettes, à Gilbert Réant (23 septembre), par décès d'Adrien Planchon; sur la présentation de François Du Voy, chanoine Pénitencier (P 23 v°). — Cure de Nordausques, *Nordausque*, à Pierre Ricquier (1<sup>er</sup> octobre), par décès de Michel Du Crocq (*ibid.*). — Cure de Ligny-St-Flochel, à Ambroise Devin (11 octobre), par décès de Guislain Darvin (P 24). — Cure de Polincove, avec son secours de Recques, à Dominique Bultel (12 octobre), par décès de Julien Cavalart (P 24 v°). — Dimissoire pour les ordres mineurs et le sous-diaconat (17 octobre), à noble homme Nicolas-François-Liévin de Marinx, clerc du diocèse de Boulogne et chanoine prébendé de la cathédrale de Liège, « à quicumque antistite catholico rite promotio, quem ad maluerit, recipiendos » (*ibid.*). — Cure de St-Pol, *alteram portionem*, à Marc Clément, curé de St-Martin-lez-Boulogne (m. d.), par décès de Jacques Bellère (*ibid.*). — Canonique de St-Pol, à Jacques Dartus (20 octobre), par décès de François-Luc Sarlin, acolyte (P 25). — Cure de Sachin et Pressy, à Lambert-Joseph Guillebert, prêtre du diocèse de St-Omer (22 octobre), par décès de



Jean-François Berthe (*ibid.*) : — Cure de St-Hilaire de Frévent, à Jacques Thélou, curé de Ligny-sur-Câche, *supra-Canchiam* (23 octobre), par décès de François Attainant (1<sup>er</sup> 25 v<sup>o</sup>). — Trésorerie de la cathédrale, à Guillaume Dericqson, curé de St-Joseph de Boulogne (2 novembre), sur provisions de cour de Rome; « in forma dignum antiqua, cum creatione oanonicalus ad effectum hac vice duntaxat, » datées à St-Marie-Majeure, « pridie idus novembris anno pontificatus SS. D. N. Pape secundo » (1<sup>er</sup> 26). — Cure de Seninghen, à Pierre Dubois, curé de Cormettes (m. d.), par décès de N... Wintrebert (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (3 novembre); pour François Pecqueur, d'Hardinghen, et Godeleine Butel, de Réty (1<sup>er</sup> 26 v<sup>o</sup>). — Cure d'Erlin, à François Thomas (4 novembre), par résignation de Pierre Gorin, permittant pour la chapelle de St-Louis, de la collégiale de Lillers (*ibid.*). — Cure de Pugnoy, (Lapugnoy), avec son secours de *Beuvrière* (Labeuvrière), à Philippe Le Roux, prêtre du diocèse d'Arras (m. d.), par décès de Nicolas Pingrenon, sur la présentation du cardinal Armand-Gaston, prince de Rohan, abbé de St-Yaast (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (6 novembre), pour Louis Luiton et Madeleine Decloitre, de Thiembroune (1<sup>er</sup> 27). — Trésorerie de la cathédrale, à Guillaume Dericqson (8 novembre), par réitération de *visâ* (*ibid.*). — Dispense d'affinité spirituelle (19 novembre), pour Louis Titron et Marie-Madeleine Honvault, de Wissant; dispenses de consanguinité (20 novembre), pour Guillaume Desgardins et Jeanne Lisse, d'Audresselles, pour (21 novembre), Firmin Du Bois, de Sempy, et Marie-Catherine Poulet, de Verton, diocèse d'Amiens, et pour (23 novembre) Charles Paris, de Brimeux, et Marguerite Carliou, de Beaumery (Beaumerie), même diocèse (1<sup>er</sup> 27 v<sup>o</sup>). — Cure de Louches, à François De Quaben, curé de Nouvelle-Eglise (24 novembre), par décès de Jean Prevost (*ibid.*). — Dispenses d'affinité (5 décembre), pour Antoine De Hémont et Madeleine Dumont, de Parenty; dispense de consanguinité (m. d.), pour François Ticquet et Marie Del Rose, de Pierremont (1<sup>er</sup> 28). — Dimissoire pour la tonsure (9 décembre), à Philippe Evrard, d'Alquing (*ibid.*). — Cure de Willeman, à Philippe Carpentier, prêtre du diocèse d'Amiens (14 décembre), par démission de Louis-Joseph Le Vasseur et sur la présentation faite par le cardinal de Polignac, abbé commendataire d'Anchin (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (18 décembre), dans la chapelle épiscopale : quatre tonsurés, François Brunet, de Fressin, Jacques Peyvion, de Renty, Philippe Celers, de Blangy, Michel Le Grand, de Matringhen;

douze mineurs; trois diacres; deux prêtres, Claude-Marie Desmoly, lazariste, du diocèse de Besançon, et Oudard Vincent, du diocèse de Boulogne (1<sup>er</sup> 28 v<sup>o</sup>). — Canoncat de la cathédrale, à Guillaume Dericqson, Trésorier, curé de St-Joseph (28 décembre), par décès de Balthasar Hétauil (1<sup>er</sup> 29). — Cure de Sachia et Bressy, à Lambert-Joseph Guillebert (28 décembre), par réitération de provisions (*ibid.*).

1724. — Cure de Senlecques, à Philippe-Marco De Laitre (4 janvier), par décès de Jean Boulogne et sur la présentation faite par l'abbé de Ham (1<sup>er</sup> 29 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Jean-Baptiste Rault et Marguerite Hibon, de Campagne-lez-Boulonnais (*ibid.*). — Cure de N.-D. de Calais, à Christophe de Sangins, prêtre du diocèse de Paris, maître des-arts, vice-curé de l'église paroissiale de St-Benoît de la même ville (8 janvier), par démission de Frédéric-Maurice Foinard (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (19 janvier), pour François Desbèlles et Elisabeth Noël, de Samier (1<sup>er</sup> 30). — Présentation du P. Amable Borne, chanoine régulier, prieur de l'abbaye de St-Lo, pour la chapellenie de St-Pierre, dite des Cailloux, dans la paroisse de St-Jean de Besants, diocèse de Bayeux, par décès du P. Louis Davy; ladite présentation adressée à l'évêque diocésain (23 janvier), par l'évêque de Boulogne, qui signe : « Petrus Ep. Boloniensis, abbas Sti Lodovici (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> février), pour Adrien Martel et Marie Delporte, de St-Martin, secours de Menneville (*ibid.*). — Commission de doyen de chrétienté du district de Calais, *districtus Calensis* (15 février), pour Christophe de Sangins (*ibid.*). — Cure d'Audresselles, à Guillaume Brevet (21 février), par décès de Charles Hamerel; dernier acte signé par Pierre de Langle (1<sup>er</sup> 30 v<sup>o</sup>). — Cure d'Humereuil, *Humereuille*, à Charles Pruvost, curé de Monchel, diocèse d'Amiens (26 février), par décès de Jacques Asselin; l'acte, préparé au nom de l'évêque, est signé : « Pro Domino Episcopo, Gaultier, vic. gen. » (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (27 février), pour Guillaume-François De Vos et Marie-Françoise Allès, de Bayanghen (1<sup>er</sup> 31). — Dimissoires pour la tonsure (23 mars), à Jean-Baptiste Caron, de Samier; et (26 février), à Jean-François Cadet, de Thiembroune (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. et St-Croix de Coupelle-Vieille, à Maurice-Henri-Clayde Potier, clerc du diocèse de Soissons (1<sup>er</sup> avril), par décès de Guillaume de Watricourt, sur la présentation faite par le comte d'Esmond, baron dudit lieu (*ibid.*). — Dimissoires pour la prêtrise (10 avril), à Victor Du Wicquet d'Éprez, de l'Oratoire; « ad omnes sacros ordines »

(m. d.), à Pierre Le Prêtre; « ad quatuor minores et ad omnes sacros » (m. d.), à Jean-Baptiste-Pierre-Alexandre Perache, confrère de l'Oratoire; pour la tonsure « a quocumque » (m. d.), à Armand-François Le Febvre, fils légitime de Donis et de D<sup>lle</sup> Catherine Darras, de N.-D. de Calais (1<sup>er</sup> 31 v<sup>o</sup>). — Ensuite, cette annotation : « Die duodecima mensis aprilis, obiit illustrissimus Episcopus Boloniensis » (*ibid.*).

ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU : « In nomine Domini, Amen. Joannes Maria Henriaux, presbyter Parisiensis, doctor theologus in sacra facultate Parisiensis, olim per plures annos vicarius generalis diocesis Lexoviensis, de die sexta mensis Maji anni presentis a Rege christianissimo designatus et assumptus est in Episcopum Boloniensem; in Curia Romana de prefato Episcopatu, ipsi provimus fuit die (la date en blanc). Deinde vigesima octava octobris die, festo Sanctorum Apostolorum Simonis et Judæ, in ecclesia parochiali urbis vulgo de Fontainebleau, diocesis Senonensis, Pontifex inauguratus est ab Illustrissimo et Reverendissimo Domino Dno antiquo Forojulienis Episcopo Hercule de Fleury, assistentibus episcopis Nemausensibus et Carcassoniensibus. In possessionem inducitur et regimen Ecclesiæ Boloniensis suscipit die mensis novembris, (un mot omis), anno Domini millesimo septingentesimo vigesimo quarto » (1<sup>er</sup> 32). — Certificat de tonsure (3 décembre), pour Victor de Coste, de la Basse-Ville; première signature : « Joannes Maria epus Boloniensis » (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (8 décembre), à Denis de Charondas, pour Soissons (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Gabriel Jumel et Marie-Jacqueline Hénichart, de Guémy; puis (9 décembre), pour Jacques Petit et Marguerite Marquant, de Teneur; et (11 décembre), pour Jean-Creusse, de Cayron-St-Martin, et Marie-Anne Melin, de Wambercourt (1<sup>er</sup> 32 v<sup>o</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (13 décembre), au lazariste Jean-François Cossart, de Cauchy-à-la-Tour (1<sup>er</sup> 33 v<sup>o</sup>). — Tonsure, dans l'église des religieuses bénédictines de Calais (16 décembre), à Louis-Joseph Delloy, de St-Pol, et au fr. Charles-Adrien Villemand, oapucin, originaire de St-Hilaire de Frévent (*ibid.*). — Ordination dans la chapelle du Séminaire (22 décembre), « a horis pomeridianis »; vingt-neuf tonsurés, Étienne Bécourt, de Mons (Monts-en-Ternois), Jean-Baptiste Bodéot, de Fressin, Nicolas Capron, de Troisvaux, Pierre-François Castellain, de Fracourt (sic); Framécourt, Pierre-Audré Cossart, d'Auchel, Henri-Jacques de Manselle de Houdan, fils de César; et de D<sup>lle</sup> Marie-Catherine de Caboche, de Landrethun, Marc de Maulpionier, fils de Claude, et de Marie de Corry, de

Wierre-Eury, Joseph de Montcheux, de St-Pol, Antoine-François Devis, de Fillières, François Gouillard, de St-Pol, André-Joseph Haussolier, de Remilly-Wirquin, Jean-François Hénotte, de Ledinghen, Pierre Joly, de Meick-St-Lévin, Adrien-François Landry, de Rely, Robert-Joseph Lardeur, de Quernes (Quelmes, ou Quernes), Jacques-Octave Le Peubre d'Andréthun (Landrethun?), Christophé Le Prestre, de Fontaine-lez-Hérémans, Antoine Lescuyer, de St-Léonard en Framécourt, Louis Le Vasque, de Lépinoy, Jean-Baptiste Martin, de Leulinghen-lez-Esquerdes, Antoine-Philippe Sret, de Brimeux, Jean-Antoine Thérêt, de Fillières, Antoine Wallart, « de Saint-Martin vulgo en Laire », Jacques-François-Joseph Vieillard, d'Acquin, les fr. Albert de Douay, alias Jean-Baptiste, fils d'Albert-François de Douay de Baisnes, et de D<sup>lle</sup> Ernestine Cardon, de la paroisse de St-Géry d'Arras, Louis Flour; de N.-D. d'Aire, Adrien-François Barbaut, de Fruges, Hugues-François Jouanée, de St-Pol, et Charles Wallart, d'Auxille-Château, diocèse d'Amiens, tous chanoines réguliers O. S. A., de l'abbaye de Ruiseauville; vingt mineurs, parmi lesquels François-Julien Le Sage, chapelain de la cathédrale, « uni e secretariis familiaribusque nostris; » et le fr. Nicolas de Calais, capucin (1<sup>er</sup> 34). — Continuation d'ordination, le samedi des Quatre-Temps (23 décembre), dans la même chapelle : dix-huit sous-diacres, parmi lesquels François-Julien Le Sage, les fr. Philippe Brassart, d'Auchy, Bertolphe de Ghislé, Benoit Potel et Joseph Martin, de Blangy; huit diacres, parmi lesquels, les fr. André Millot et Noël Du Chemin, mineurs observants; douze prêtres, savoir : Jacques Bonnière, Jean-Noël Botte, Jean-François Castillon, Grégoire-Joseph Doremieux, Gabriel Du Sarre, Pierre Du Sautoir, Daniel-Henri Guilbert, Marc-Antoine Prevost, François Sauvage, Charles Senneville, Jean-Jacques Wallart, le fr. Louis La Couture, mineur observant (1<sup>er</sup> 35 v<sup>o</sup>). — Chapelle de St-Pierre et St-Jean, de la cathédrale, à Pierre Charlet, clerc diocésain (27 décembre), par décès d'Antoine Le Blanc (1<sup>er</sup> 36 v<sup>o</sup>). — Cure de Sibiville, à Philippe Danvin, curé de Rely (m. d.), par décès de Jean; démission de Rely (28 décembre) par le même (1<sup>er</sup> 37). — Commissions de doyens ruraux de chrétienté des districts : de Frévent (m. d.), pour Jacques Thélou, curé de St-Hilaire, en remplacement d'Occre, curé d'Anvin; d'Esdin, ou Vieil-Esdin (m. d.); pour Antoine de Seustre, curé de Coutes; de Guines (m. d.), pour Louis de La Roche, curé de Louches, en remplacement de Meignot, curé de Campagne; de Boulogne (m. d.), pour Lattaignant, curé de St-Nicolas

de la Basse-Ville (° 38). — Lettres d'Officiat (30 décembre), pour Julien Ferré (Ferré), prêtre du diocèse de St-Malo, chanoine de Blois, docteur en théologie; de vice-gérant de l'Officiat (m. d.), pour Jacques de Lattaignant, docteur en théologie, curé de St-Nicolas; de promoteur (m. d.), pour Guillaume Dieuset, chanoine de la cathédrale, bachelier « in utroque »; de vice-promoteur (m. d.), pour Jacques de Bernes de Baudrethun, aussi chanoine de la cathédrale; de greffier de la cour ecclésiastique (m. d.), pour Fursy Semeur, avocat en Parlement; ce dernier acte en français (° 39 v°).

1725. — Lettres « de comitatu », adressées au Chapitre (3 janvier), en faveur de Guillaume Dieuset, à raison de sa charge de promoteur de l'Officiat (° 42). — Commissions de doyens ruraux de chrétienté (3 janvier) des districts : de St-Pol, pour Pierre Bocuillon, curé de Roellecourt; de Fillières, pour N... Tellier, curé dudit lieu, confirmé dans ses fonctions; de Bomy, pour Collart, curé de Ligny-lez-Aire, aussi confirmé dans ses fonctions; de Bléquin, pour Prévost, curé de Rogueloire, le doyenné vacant (*ibid.*). — Cure de St-Joseph, de la haute-ville de Boulogne, à Louis de La Roche, maître es-arts, curé de Louches et doyen rural de Guines (10 janvier), par démission de Guillaume Dericqson (° 43 v°). — Cure de St-Pol (portion autre que celle conférée dernièrement à Claude-Nicolas Du Four, prêtre du diocèse de Paris, par les Vicaires Généraux, le siège vacant), à Julien-François Le Sage (m. d.), sans désignation du précédent titulaire (° 44). — Cure de Leulinghen, à Olivier Blondin, prêtre du diocèse d'Amiens, bachelier de l'Université de Paris (m. d.), par décès d'Antoine Le Blanc et sur la présentation de l'abbé d'Andres (*ibid.*). — Cure de Rely, à Adrien Du Pont, curé de Pernes (m. d.), par démission de Philippe Danvin (° 44 v°). — Lettres de Vicaire Général (12 janvier), pour Julien Ferré (° 45). — Dispense de consanguinité pour (14 janvier) Pierre Pons et Marguerite Germe, d'Outreau; dispense d'affinité (17 janvier), pour Michel Parmentier et Marie-Adrienne Du Quesne, respectivement paroissiens d'Oye et de Marquise; dispense de copulation (m. d.), pour François de Manne et Isabelle Gillion, de Bayenghen (° 46 v°). — Commission de doyen rural du district de Marck, par vacance (m. d.), pour François-Augustin Denisart, curé dudit lieu (° 47). — Dispenses de consanguinité (21 janvier), pour Antoine-Joseph Le Grand et Marie-Joséphine Fontaine, de Lapugnoy, et pour (27 janvier) Antoine Dixmud de Hame et Marie-Madeleine Widart de St-Claire, respectivement paroissiens de St-Joseph et de St-Nicolas de Boulogne

(*ibid.*). — Cure de Mons (Mons-en-Ternois) et Montcheux, à François Devin (28 janvier), par décès de Nicolas Hochart (° 47 v°). — Dispense de consanguinité (29 janvier), pour Pierre-Noël Courtin et Adrienne-Clélie Playoul, de Ligny (° 48). — Tonsure, dans l'église N.-D. de Calais (9 février), à Armand-François Le Pèvre, fils de Denis et de Catherine d'Arras, de ladite paroisse (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (11 février), pour Guillaume Quillot, de Camblain, diocèse d'Arras, et Marie-Marguerite Sinot, de Calonne-Ricourt, et (16 février) pour Pierre-Ignace Chevalier et Marie-Jeanne Dupuis, d'Ostreville et St-Michel (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure et les minores (19 février), à Barthélémy de Lattaignant, de Wimille, et (20 février) à Philippe Luto, fils de Philippe et de Jeanne Blancheourne, de la paroisse de St-Nicolas (B.-V.), pour les évêques de Senlis ou de Meaux (° 48 v°). — Cure de St-Pol, à Claude-Pascal Bloquet, bachelier en théologie, curé de St-Pierre de la basse-ville de Calais (23 février), par démission de Jean-Claude Du Four (° 49 v°). — Ordination du vendredi des Quatre-Temps de Carême (m. d.) dans la chapelle du Séminaire : sept tonsurés, Pierre-François Gallet, de St-Pol, Adrien Herbel, de Marquise, Jean-François La Mourette, de Zoteux, François-Marie Le Pèvre, de Marck, Eustache Waringhen, d'Elnes, le fr. Justin Puchelle, alias Charles-Ignace, originaire d'Hesdin, récollet, et le fr. Joseph d'Avesne-le-Compte (sic), alias François-Joseph Le Chon; capucin; vingt mineurs, parmi lesquels Antoine-François Delleforge, chanoine de Lillers; ordination du samedi (24 février), au même lieu : quatorze sous-diacres, parmi lesquels cinq religieux capucins, savoir : le fr. Joseph, ci-dessus nommé, les fr. Adrien de Bapume, Grégoire de Montreuil, Michel-Angé de Paris et Maria de Paris; vingt-huit diacres, parmi lesquels, Julien-François Le Sage, cinq religieux de Ruisseauville, un bénédictin d'Auchy, trois profès de Blangy, tous déjà nommés, sept récollets; les fr. Hugues de Bécourt, Pierre de Mory, Rupert de Mory, Jean-Christophe de Quigcourt, Sulpice Huquebart, Epiphane Maës, Roch Trannoy, et quatre capucins, les fr. Nicolas de Calais, Denis de Coulmiers, Collomeriens, Félix de Montreuil, Athanase de Paris; sept prêtres, Jacques Hapiette, Gilbert Mailliot, Louis Tellier, les fr. Rufin Aineré, Gilbert Deaudant, Théophile Caudron et Laurent Raux, récollets (° 50). — Dispense de consanguinité (2 mars), pour Jacques de Wimille et Marie-Alexine de Hurtvent, de Ligny-lez-Aire (° 52 v°). — Cure de N.-D. de Bouvelinghen, avec son annexe de Boucourt (Westhécourt), à Guillaume-François Nicollé

prêtre du diocèse de St-Omer, (4 mars), par démission de Louis-François De Nuncy, transféré à la cure de Seninghen (*ibid.*). — Chapelle de St-Pierre, dans l'église collégiale de Fauquembergues, « vacante a multis annis », à Louis Delloy, acolyte (m. d.), « ad onus fundationis » (° 53 v°). — Dimissoire pour la tonsure (10 mars), à Gui-Benoît de Belchade (sic) de Hochevine, fils de Pierre, écuyer, et de Marie-Marguerite Houchart, paroissiens de N.-D. de Calais (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale, le samedi de la Passion (17 mars), à Nicolas-François Thomas, de Beaurain, François-Joseph Rouquier, de Boussant, Adrien-François Carouille, de Wavrans, Pierre-François Lefelle, du même lieu, et Matthieu Le Maître, de Samer (° 54). — Dimissoires, pour la tonsure, datés de Calais « in decursu visitationum nostrarum » (23 mars), à Pierre-Nicolas Michel, de N.-D. de Calais, et à Fursy Cornuel, de Boulogne, bachelier (*ibid.*). — Tonsure donnée dans l'église N.-D. de Calais (27 mars), à Charles-Marc-Antoine Roumiantin, de la même ville (° 54 v°). — Dispense de consanguinité (29 mars), pour Antoine-Joseph Le Pèvre et Anne-Thérèse Pruvost, d'Auchel (° 55). — Ordination de la semaine-sainte, dans la chapelle du Séminaire, le Vendredi-Saint (30 mars), « horis pomeridianis » : vingt-trois tonsurés; Matthieu Bocuillon, de St-Pol, Jean-Baptiste Carnel, d'Éps, Florent Cornuel, de Fressin, Nicolas Delahaye, de St-Pol, Jean-François De Hayes, de Roellecourt, François-Bernard Du Fresne, d'Éps, Jacques Féron, de Rely, Jacques Flahaut, de Neuville-en-Boulonnais, Jean-Philippe Geoffroy, de St-Pol, Jean-Baptiste Fiolet, de Cuvron, Pierre-François Le Roy, de St-Pol, Robert-François Pétain, de Séricourt, Jean-Baptiste Rault, d'Herly, Louis-Claude Du Camps de Rosamel, fils de Louis Du Camps de Thardinghen, chevalier, et de Catherine-Antoinette Carpentier, paroissiens de St-Joseph (H.-V.), Liévin Verdure, de St-Pol, les fr. Antoine-Joseph, alias Jean-Joseph Cauwetz, de Echeux, diocèse d'Arras, Silvain, alias Philippe-Augustin Denise, de St-Martin du Câteau-Cambresis, diocèse de Cambrai, Fabien, alias Antoine-Félix-Joseph-Marchand, d'Hesdin, diocèse de St-Omer, Sabin, alias Jacques-Thumerelle, d'Hénin-Liétard, diocèse d'Arras, récollets, les fr. Bernard de Reims, alias Rami-Oudard Bernard, fils de Jacques-Isaac et de Françoise-Catherine Ravier, de la paroisse de St-Etienne de la ville de Reims, Jean-François d'Amiens, alias Jean-Baptiste Dorieux, de la paroisse de St-Firmin-le-Martyr, de la ville d'Amiens, capucins; douze mineurs; le Samedi-Saint (31 mars), au même lieu : quinze sous-diacres, la plupart

déjà nommés, parmi lesquels les fr. Laurent d'Amiens, alias Jean-Baptiste-Christophe Marchand, Joseph de Lens, alias Dominique-Alexandre Quiniart, Damase de Reims, alias Jean-Baptiste Le Fils, Jean-l'évangéliste Druident, alias Nicolas Gallon, capucins; dix diacres, parmi lesquels le fr. Junipère, alias Nicolas-François Fontaine, récollet, les fr. Joseph-François de Béthune, alias Antoine-Joseph Wantier, Michel-Angé de Paris, alias Pierre Delierre, Ange de Péronno, alias Fursy de Cain, capucins; vingt-deux prêtres, François Brunet, Nicolas-François Delloy, Louis-François Derolet, Jean Du Flos, Jean Le Catz, Louis-Adrien Gierlain, Julien-François Le Sage, chapelain royal de la cathédrale, Nicolas Vincent, aussi chapelain, les fr. Albert de Donnay, Louis Flour, Adrien Barbaut, François Joanne, Charles Wallart, chanoines réguliers de Ruisseauville, le fr. Bertulphe de Ghistelle, bénédictin de Blangy, les fr. Bonitius, alias Martin Poullaud, Agathe Curry, récollets, les fr. Denis de Coulmiers, ou de Coulommiers, Collomeriens, alias Nicolas-François Boullé, Guillaume d'Arras, alias Pierre-François Matre, Félix de Montreuil, alias Pierre-Louis Malet, Athanase de Paris, alias Charles-François de Frades, Claude d'Arras, alias Antoine-Joseph Braine, Nicolas de Calais, alias Nicolas-André Flahaut, capucins (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (10 avril), pour Jacques Langle, de Suina, et Marie-Anne Robillart, de Sachin (° 58). — Cure de Nielles-lez-Ardres, par le vicaire général Julien Ferré, à Achille Pain du Buisson, curé d'Ambleteuse (m. d.), par décès de Matthieu Cusson, mort en avril, mois affecté aux gradués (*ibid.*). — Cure de Ruminghen, à Louis Thélon, prêtre du diocèse de Paris (11 avril), par décès de N... Marcotte (° 58 v°). — Dispense de consanguinité (19 avril), pour Jean Descottes, de Doudeauville, et Marguerite-Gabrielle Soudonnet, de Preures (° 59). — Cure de Rely, à Adrien Du Pont, curé de Pernes, *opidi Pernensis* (20 avril), par démission de Philippe Danvin (*ibid.*). — Cure de Ruminghen, à Jacques Piers, du diocèse de St-Omer (23 avril), par décès de Michel Marcotte et sur la présentation de l'abbé de Ham (° 60). — Démission de la cure d'Ambleteuse (17 mai) par Achille Pain du Buisson, curé de Nielles-lez-Ardres; et provisions de ladite cure (20 mai), pour Jean-Louis Le Bœuf-Desaquis (° 60 v°). — Dimissoires pour les ordres sacrés, à recevoir de l'évêque de St-Omer ou de son coadjuteur (23 mai), pour le sous-diaconat, à treize acolytes; pour le diaconat, à cinq diacres; pour la prêtrise, à Jean-Jacques-Martin Bouverno, à Louis Martel et à Jacques Ben, tous sécu-

liers, du diocèse (n° 61 v°). — Dispenses de consanguinité (m. d.), pour Jean-Baptiste Le Fèvre, d'Aubin, diocèse d'Amiens, et Catherine Delrue, de St-Vaast, secours de Contes, et pour (23 mai) Jean-François Danvin, d'Escaf, et Marie-Anne Paillard, d'Humerceuil (n° 62). — Cure de Croisette, à Alexandre Soarpin (30 mai), par décès de Nicolas Pigouche, sur la présentation de Suzanne-Françoise de Ghistelle, abbesse de Messines, diocèse d'Ypres (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (14 juin), pour Jean-Jacques Bayart et Marie-Anne Sarasin, de Roellecourt; dispense de compaternité (m. d.), pour Henri Boidart et Michel Delart, de St-Pierre, basse-ville de Calais (n° 62 v°). — Cure de St-Martin-Boulogne, à Antoine Bonnet (16 juin), par dépossession de Marc Clément, en vertu d'une ordonnance datée de la veille, à la diligence du promoteur de l'Officialité (n° 63). — Démission simultanée (19 juin), des cures : d'Hesdin-Labbé par Joseph Baudrelle, et d'Escalles par Isaac Santo, avec permutation; ratification de ces démissions par l'Évêque; provisions, en conséquence, d'Hesdin-Labbé, pour Santo, d'Escalles, pour Baudrelle (n° 63 v°). — Dispense de consanguinité (22 juin), pour Adrien-François De Vienne et Anne-Thérèse Havet, de Bermicourt (n° 65). — Cure de Pernes, *oppidi Pernensis*, à Joseph Friand, prêtre du diocèse de Genève, premier vicaire de N.-D. de Calais (6 juillet), par démission d'Adrien Du Pont, devenu curé de Rely, et sur la présentation faite par dom Petit-Pas, abbé de St-Bertin (n° 63 v°). — Cure de Leulinghen, à Isaac Santo, curé d'Hesdin-Labbé (m. d.), par démission d'Olivier Blondin et sur la présentation faite par Louis Tiberge, abbé d'Andres (n° 66). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (14 juillet), à Pierre-Nicolas Michel, de Calais (n° 66 v°). — Dispenses de consanguinité (18 juillet), pour Jean-Baptiste La Forge et Marie-Josèphe Wavrans, de Quiestède, et pour (m. d.) Jean Le Roy, de Rincq, diocèse de St-Omer, et Marie-Josèphe de Lhedde, de Roquette; dispense d'affinité (22 juillet), pour Jacques Marcotte et Marie-Anne Guilleman, d'Aix-en-Ergny; dispense de consanguinité (10 août), pour Pierre Harduin et Barbe-Jeanne Boucher, de Magnicourt; acte daté de Verchocq, « in decursu visitationum » (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle du château de Verchocq (m. d.), à très noble Jacques-Palémon-Alexis de Salpernicq (*lisez* : Salperwick) de Grigny, chevalier de l'ordre de Malte, fils légitime de très nobles François de Salpernicq de Frenoy et Heurteval, et de D<sup>lle</sup> Marie-Charlotte d'Archieu, paroissiens de St-Marie-Madeleine de Vieil-Hesdin (n° 67). — Dispenses de consanguinité pour (16

août) Martin Flamend, d'Éperlecques, et Marie-Cécile Blanquart, de Houle, diocèse de St-Omer, et pour (19 août) Michel Jouvenin et Marie-Isabelle Dupuis, de Cléty (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle du palais épiscopal (m. d.), à Louis-Marie-Antoine-André L'Heureux, de Boulogne (B.-V.), à Pierre Germain, de la même paroisse, à Jacques Senleque, de Marquise, à Antoine Du Pont, de..., au fr. Nicolas Le Roux, de la paroisse de St-Pierre de Montreuil, capucin du couvent de Boulogne (n° 67 v°). — Cure de Ruminghen, à N... Piers (21 août), par réitération de provisions (n° 68). — Cure de Moringhen, et Diques, au fr. Louis Dezvart, chanoine régulier de Liéques (22 août), par démission du fr. Pierre Sauvage, prieur de l'abbaye (n° 68 v°). — Prieuré des St-Pierre et Paul de Beussant (Beussent), à dom Jacques Hervieux, moine bénédictin (26 août), par résignation en cour de Rome de dom Martin Laillier, moine du même ordre, pourmutant pour le prieuré de St-Jean-l'Évangéliste de Fontaines, diocèse de Luçon (n° 69). — Dimissoire pour la prêtrise (3 septembre), au diacre Fourdinier, chanoine de St-Fursy de Péronne, sur le témoignage rendu en sa faveur par M. Leuillier, docteur en théologie, curé de l'église paroissiale de St-Jean in collegio Cardinalis Partistens, chargé par l'Évêque de l'examen des jeunes clercs de son diocèse qui étudiaient à Paris (n° 70). — Dispense de consanguinité (4 septembre), pour Matthieu Gille et Gabrielle Basmaison, de N.-D. de Calais (*ibid.*). — Pouvoirs de Pénitencier, accordés jusqu'à la prochaine fête de la Toussaint, à Louis de La Roche, curé de St-Joseph (5 septembre), à raison des infirmités qui mettent le titulaire de cet office hors d'état d'en remplir les fonctions (n° 70 v°). — Tonsure, dans l'église de l'abbaye de Cercamp, diocèse d'Amiens (18 septembre), à Pierre De Croix, de St-Hilaire de Frévent; dans l'église collégiale de St-Rol (20 septembre), à dix-neuf sujets, savoir : Louis-Henri-François Gosse, Henri Lenvin et Ignace-Hippolyte Bodesco, de ladite ville, à Bertaud de Berthout d'Hautecloque, fils d'Adrien-Louis-François de Berthout; écuyer, seigneur d'Hautecloque, et de D<sup>lle</sup> Marie-Françoise-Antoinette-Léocade de Frenaux, paroissiens de Hautecloque, à Jean-Baptiste-Adrien-Alexandre Thomas, François Hanon, Louis-Albert Saclou, Jean-Baptiste-Laurent Viohyer et Pierre-François-René Massart, de St-Pol, à François-Joseph Mallez, de Bermicourt, à Laurent-Antoine Boitet et Jacques-François Raux, de St-Pol, à Bernard-Adrien-Joseph Pruvost, de Nunqy, à Adrien Seilliez, de Hautecloque, à Jean-François Regnier, Pierre-François Vasseur, Pierre

Beliard et Philippe Parrein, de St-Pol; dans l'église abbatiale de N.-D. de Rousseauville (Ruisseauville), « horis pomeridianis » (21 septembre), à onze sujets, savoir : Bernard-François de Catalas, de Nédonchel, Jean-Baptiste Barbaut, de Truges, Jacques-Joly, de Merck-St-Liévin, *St-Levini in Merques*, Pierre de Wamin, de Fressin, Jean-Pierre Wimez, de Desvres, Philippe Framery, d'Embry, François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, fils de noble homme François-Joseph de Partz, chevalier, seigneur d'Esquire, Précay, Herlin, Crespy, etc., et de D<sup>lle</sup> Jeanne-Isabelle de Beaufort, paroissiens d'Esquire (Esquire), le fr. Jérôme, alias Adrien-Joseph Vion, de St-Vaast de Violaines, diocèse d'Arras, récollet du couvent de Bapaume, le fr. Tiburce, alias Jean-Baptiste de Nielle, fils de Maximilien et de Marie-Cécile de Wisscher, de la paroisse de St-Marguerite de St-Omer, récollet du couvent de Cambrai, le fr. Jean-Baptiste Billon, alias Jean-Anselme-Eugène, de la paroisse de St-Marie-Madeleine d'Arras, récollet du même couvent, et le fr. Jean-l'Évangéliste de Montdidier, alias Vincent de Parvillé, de la paroisse du Quesnel, diocèse d'Amiens, capucin du couvent d'Arras (n° 70 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps d'automne (22 septembre), dans la même église abbatiale de Ruisseauville : cinq tonsurés, Constant-Fidèle-Amand Demont, de Biangy, Pierre-François-Gobert, de Fauquembergues, Jacques-Matthieu Attignant, de St-Pol, Jean-François Le Feubre, de la paroisse de N.-D. Enderternal (*lisez* en Darnetal) de Montreuil, diocèse d'Amiens, et le fr. Michel-Joseph Pater, de la paroisse de St-Jacques de Valenciennois, diocèse d'Arras, profès de la Chartreuse de Neuville-lez-Montreuil; onze mineurs, parmi lesquels Charles Durson, du diocèse de Clermont et Martin Ducastel, du diocèse d'Amiens; vingt-quatre sous-diacres, parmi lesquels Jean-Baptiste Hennequin, chapelain de la cathédrale, les fr. Norbert de Nel et Adrien Coffin, bénédictins d'Auchy, le fr. Jérôme Flémming, récollet du couvent anglais de Douai, les fr. Julien d'Estieux, alias Adrien-Florent, Milon Fontaino, alias Pierre-François, Juste Alisse, alias Jean-Baptiste, aussi récollets; vingt diacres, dont huit séculiers déjà nommés et douze réguliers, parmi lesquels, les fr. Joseph de St-Damien, alias Joseph-François de Beaussart, et Sulpice de St-Germain, alias Nicolas-Germain. Pécard, carmes du couvent d'Arras, les fr. Louis Mildemore et Charles Eryans, récollets du couvent anglais de Douai, les fr. Godefroi Martel, alias Claude-Godefroi, et Kilien Matthieu, alias Jadhues, récollets de Câteau-Cambrésis, quatre récollets du couvent de St-Omer, et deux capu-

cins, ci-dessus nommés; treize prêtres, Antoine Wallart, Noël Dubamel, François Delatre, Nicolas De Bayre, Pierre-André Cossart, séculiers, les fr. Benoît Potel et Philippe Brassart, bénédictins d'Auchy, les fr. Amand de St-Charles, alias Charles-Joseph Hainne, et Séraphin de St-Thérèse, alias Pierre-François Yerdure, carmes du couvent de Douai, les fr. Pierre De Mory, alias Jacques-Philippe, récollet du couvent de Bapaume, Épiphan Maës, alias Bonaventure-Augustin, récollet du couvent de Cambrai, Junipère Fontaine, alias Nicolas-François, récollet du couvent de Lens, et Jean-Baptiste de Péronne, *Peronno*, capucin (n° 72 v°). — Tonsure, dans la chapelle du palais épiscopal (24 septembre), à Louis-François Marie Hertaut d'Hove, fils de François-Louis-Marie et de D<sup>lle</sup> Yolande Bourgarelle, de Saint-Martin-Boulogne, et à Alexandre Batel, de St-Nicolas de Boulogne (n° 74 v°). — Cure de Quesques et Lottinghen, à François-Julien Le Sage (26 septembre), par décès de Philippe Walard; acte daté de Ruisseauville, « in domo abbatiati, presentibus ibidem magistro et domino Claudio Andrea Le Roy de Lozembrune, in curia regia Boloniensi preside et consiliario regio, etc. » (n° 73). — Cure de St-Pol, *oppidi Paulopolensis*, à Théodore-Jacques Edouard (m. d.), par démission de Claude-Pascal Bloquet, « possessione nondum adepta » (n° 75 v°). — Tonsure, dans l'église de Lières, « in decursu visitationum », à Jacques de Rogez de Fréville, fils de Michel et de D<sup>lle</sup> Françoise Robbe, paroissiens de N.-D. de Calais (n° 76). — Cure de Quesques, à François-Julien Le Sage (4 octobre), par réitération de provisions; acte daté de l'abbaye de St-Augustin-lez-Thérouanne (*ibid.*). — Cure de St-Pol, *alteram portionem*, à Michel-Joseph Toineau, prêtre du diocèse d'Amiens (m. d.), par démission de François-Julien Le Sage (n° 76 v°). — Tonsure, dans l'église de Nielles-lez-Biéquin (9 octobre), à Antoine de Hanon, fils d'Antoine, chevalier, seigneur de La Mothe, et de D<sup>lle</sup> Marie-Louise de Pepin, paroissiens dudit lieu (n° 77). — Dispense de compaternité (27 octobre), pour Pierre-Philippe Vasseur et Véronique Decœur, d'Herly (n° 77 v°). — Diaconat, conféré dans la chapelle épiscopale (28 octobre) à Jean-Baptiste Hennequin, chapelain de la cathédrale; prêtrise au même (4 novembre); le tout en vertu d'un indult *dextra tempora*, daté de Rome « pridie idus septembris, anno secundo » (n° 77 v°). — Dispense de consanguinité (6 novembre), pour Jean Rogue, de la paroisse de Nibas, diocèse d'Amiens, et Marie-Marguerite Venin, de Wall et Galametz; dispense de compaternité (9 novembre), pour Louis Avril, de Rumilly, et Françoise Martel, d'Herly (n° 78). — Cure



d'Étaples, *oppidū Stapulensis*, « ambabus portionibus jampriem unitis, » à N... Anseume, curé d'Alette (12 novembre), par décès de François Guillot; acte revêtu des signatures testimoniales de deux chanoines réguliers de Ruiseanville, les fr. Grégoire Fournier et Albert de Douay (° 78 v°). — Dispense d'affinité (19 novembre), pour Philippe Bailly et Jeanne de La Place, de Waudringhen, *Waudringhen*; dispenses de consanguinité (23 novembre), pour Antoine Jouenin, de Dohem, et Marie-Josèphe Delepouve, de la paroisse de St-Martin *extramuros, vulgo du Nard*, diocèse de St-Omer; pour (24 novembre) Jean-François Talva, de Filières, et Angélique Toupet, d'Aubrometz (° 79). — Tonsure, dans la chapelle du Séminaire (23 novembre), à Antoine de Liègeard, fils de Denis, écuyer, seigneur de Waron, et de Claude de Poilly, paroisses de Longvillers, à Marc Luto, fils de Marc et de Jeanne Sauvage, de Boulogne (B.-V.), à Pierre Godfroy, fils de Nicolas et de Marie Ilgace, de Desvres, à Louis-Armand Mouchet, fils de Jacques et de Françoise Delatre, de Boulogne (B.-V.), à Pierre Montheu, fils de Jean et de Marguerite du Moustier, de Questrecoques, *Questres* (° 79 v°). — Ordination en faveur des religieux de l'abbaye du Mont-St-Eloi, diocèse d'Arras, en vertu d'un indult d'*extra tempora*, daté de Rome, à St-Marc-Majeure (8 octobre); sous-diaconat, dans la chapelle du Séminaire (2 décembre), au fr. Paul, *alias* Adrien-François Tabary, au fr. Pierre, *alias* Ignace Villette; au fr. Quentin, *alias* Quentin-Robert Yest; diaconat (m. d.), au fr. Augustin, *alias* Guislain-François De Buire; prêtrise (m. d.), au fr. Joseph, *alias* Louis-François De Songnies; diaconat (9 décembre); aux trois sous-diacres précédemment ordonnés; prêtrise (18 décembre), aux fr. Paul et Quentin, ci-dessus nommés; tous avec dimissoires accordés par les vicaires généraux d'Arras, le siège vacant (° 80). — Démission de la cure de Louches (17 décembre) par Louis de La Roche, transféré à la cure de St-Joseph (° 81). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (22 décembre), dans la chapelle du Séminaire: dix-sept tonsurés, François Dubreuil, de Boulogne (B.-V.), Claude Bienaimé, de Condette, Augustin Fourdinier, d'Hubersent, Jean Lorgnier, fils de Christophe et d'Anne Buton, de Hély, Jean Meignot, de Boulogne (B.-V.), le fr. Jean-Marie, *alias* Robert-François Loquely, de la paroisse du St-Sépulcre de St-Omer, chanoine régulier de Ruiseanville, les fr. François de St-Nicolas, *alias* André de La Haye, de St-Jacques de Valenciennes, diocèse d'Arras, et Spiridon de St-Philippe, *alias* Jean-Nicolas Ridou, de Vendin, *Wendin*,

diocèse d'Arras, carmes du couvent de Douai, les fr. Stanislas Darras, *alias* Guillaume Albert, de la paroisse de St-Marie-Madeleine de Cambrai, Chrysanthé de Robespierre, *alias* Jacques-Hubert, fils de Martin et de Marie-Antoinette Martine, de Carvin-Epinoy, diocèse de Tournay, Marcel Hego, *alias* Jean-François; de la paroisse *vulgo de Categnier*, diocèse de... (le nom en blanc, on a effacé *Constantiensis*, Coutances), Barnabé Rogez, *alias* Antoine-Joseph, d'Écurie-Roclecourt, diocèse de... (laoune, ponctuée), tous quatre récollets du couvent de Béthune, diocèse d'Arras, le fr. Théotin Carpentier, *alias* Charles-Robert, de Hocquigny, même diocèse, récollet du couvent de St-Omer, les fr. Alexis d'Amiens, *alias* Antoine Crespian, de la paroisse de St-Remi d'Amiens, *Lothi Theopagensis, alias* Louis Foubert, de Saucheuruill, diocèse de Coutances, Charles de Sedan, *alias* Charles Le Cocq, de la paroisse de St-Charles de Sedan, diocèse de Reims, capucins, et Killen-Joseph Debréte, d'Houvin-Houvigneul; quatorze mineurs, parmi lesquels, Marc Maudinier de Varennes, le fr. Chrysanthé de Robespierre et la plupart des réguliers ci-dessus nommés; douze sous-diacres, parmi lesquels plusieurs des réguliers tonsurés le même jour, entre autres le fr. Chrysanthé de Robespierre; quatorze diacres, parmi lesquels les fr. François-Marie de St-Rose, *alias* Antoine-Marie-Joseph Le Hardy d'Aulnois, Agapit de St-Nicolas, *alias* Agapit-Joseph Derbaux, Félix de St-Ignace, *alias* Joseph Sarruzin, Baudouin de St-Guillaume, *alias* Philibert-Joseph Beaucourt, carmes du couvent de Douai, et le fr. Ange Ellis, récollet du couvent anglais de la même ville; dix prêtres, Antoine-François Deleforge, chanoine de Lillers, Jean-Baptiste Fourdinier de Remortier, chanoine de l'église royale et collégiale de St-Fursy de Péronne, Jean-Gabriel Renault, Philippe Scelers, les fr. Emmanuel de St-Brigitte, *alias* Charles-Louis-Joseph-Ignace Puchot, et Bernard de St-Félix, *alias* François-Alexandre de Linsel, carmes du couvent de Douai, les fr. Antoine-Joseph Cauvet, récollet du couvent de St-Omer, Charles Evans, récollet du couvent anglais de Douai, les fr. Saturnin de Brienne, *alias* Guillaume Laurent, et Augustin de Tilloy, *alias* Pierre Prince, capucins (° 81). — Dispenses de consanguinité (28 décembre), pour Jean-Bernard Bocquet, de Lisbourg, et Marie-Elisabeth Isbergue Le Maistre, d'Équaire, et pour (m. d.) Sulpice-François Tutoy et Marie-Madeleine Carthon, de Willemann (° 83 v°). — Cure de Louches, à François-Julien Le Sage (m. d.), par démission de Louis de La Roche (° 84). — Dispense de consanguinité (30 décembre), pour Nicolas Bourgain et Marie Lobet, d'Outreau (° 84 v°).

1726. — Dispense de consanguinité (4 janvier), pour Pierre-François Brehault, de Cresques (Crecques), et Marie-Jeanne Du Quesnoy, d'Enguinegatte; dispense d'affinité (10 janvier), pour Jean de Créquy, de Wandonne, et Marie-Madeleine Serboudin, de Matringhen; pour Jean-Baptiste Labetto, de Matringhen, et Marie-Anne Maillot, de Vinoly (*ibid.*). — Cure d'Étaples, à Antoine Bouly, curé d'Atlin (17 janvier), par démission de François Anseume; démission d'Atlin par Bouly (° 88). — Ordination dans la chapelle du palais épiscopal (20 janvier): ordres mineurs, au fr. Robert-François Loquety, ci-dessus nommé; prêtrise; en vertu d'un *extra tempora*, aux frères Augustin et Pierre, chanoines réguliers du Mont-St-Eloy, désignés plus haut (° 86). — Dispense d'affinité (23 janvier), pour Pierre Merchier et Marie-Isabelle Le Clercq, de Maizières; dispense de consanguinité (m. d.), pour Jean-François Évrard et Marie-Anne Évrard, de Wambercourt, *Aubercourt* (° 86 v°). — Cure d'Headin-Labbé, à André-Alexis Thomas, prêtre du diocèse de St-Omer (9 février), par démission d'Antoine Bouly (° 87). — Dispenses de consanguinité (16 février), pour Pierre Vintré, d'Éperlecques, et Jacqueline de Vercoûtre, de Bayenghen, et pour (19 février) Philippe-Sacleux et Jeanne Du Garin, de Rebrevue; dispense d'affinité (m. d.), pour Jean Jonquet, aussi de Rebrevue, et Marie-Françoise Martin, de Nuncq; dispense de consanguinité (28 février), pour Claude Le Prestre et Marie-Louise L'Écureux, d'Outreau; dispense d'affinité (7 mars), pour Jean-François Bomblé et Marie-Jenné Séricourt, d'Andres (° 87 v°). — Ordination des Quatre-Temps du Carême (16 mars), dans la chapelle du Séminaire: quatre prêtres, Louis-François Petit de Captot, du diocèse de Rouen, Charles Durson, du diocèse de Clermont, chanoine de St-Pol, le fr. Joseph Martin, bénédictin de Blangy, et le fr. Sébastien Vanbaelen, récollet du Biez (° 88). — Ordination générale du samedi de la Passion (8 avril), dans la chapelle du Séminaire: douze tonsurés, Jacques-François De le Pour, de Dohem, Jean Soudoret, Jean-Jacques Le Lièvre du Brœuil, de Beuvreguen, Antoine Carret, de Boulogne (B.-V.), Pierre-Joseph Hochart, d'Aquin, le fr. Pierre-François Bequet, de la paroisse de St-Jacques de Douai, trinitaire de la maison de cette ville, Bernard Beroin, de la paroisse de Fontaines, près de Dijon, diocèse de Langres, cistercien de l'abbaye de Fontainejean, Charles Dieulot, de la paroisse d'Hordain, diocèse de Cambrai, dominicain, Cyprien Bonjean, de la

paroisse de Membrecq, ou Membrecy, diocèse de (lacune); Romain-Joseph Flament, de la paroisse de St-Croix de Cambrai, Nicolas Potel, de la paroisse de la Trinité de la ville de Cherbourg, tous trois frères mineurs de l'Étroite Observance, ou cordeliers, de Boulogne, et le fr. Edmond Salomé, de St-Géry d'Arras, récollet; dix-huit mineurs, parmi lesquels les fr. Auge de Reimé, *alias* Jacques-Claude Roset, et Claude-Marie d'Arras, *alias* Charles de Valory, sapucins; treize sous-diacres, parmi lesquels, le fr. Jean-Baptiste Patou, dominicain, et le fr. Jean-Baptiste d'Arras, *alias* Benoît Deslaviers, capucin; quinze diacres, parmi lesquels, le fr. François Du Pont, chanoine régulier d'Hénin-Liétard, *abbatia Henniensis*, diocèse d'Arras, le fr. Grégoire Langage, de la même maison, les fr. Stanislas d'Arras, Chrysanthé de Robespierre, Marcel Hego, récollets, et Luc Montiferranensem, *alias* Daniel O'Dowd, capucin; dix-neuf prêtres, Étienne Bécourt, Guillaume Deldrève, Louis-Claude Du Camps de Rosamel, Barthélemy Lattignat, Eustache Lavoisier, Louis Le Vasque, Jacques Pevion, Antoine Serret, Antoine Bléry, Jean-Yves Stricq, les fr. Antoine Du Post, d'Hénin-Liétard, Adrien-François Coffin et Charles-Norbert Denel, d'Auchy, Pierre Delatre, brigittin, André Greshold, Joseph Hychins et Antoine Parkinson, récollets du couvent anglais de Douai, Godefroi Martel, aussi récollet, et Jean l'Évangéliste de Montdidier, capucin (° 88 v°). — Dispense de consanguinité (16 avril), pour Joseph Cardon et Marguerite Coupel, d'Incourt, « ob summam miseriam, paupertatem et impotentiam absolutam reconrendi ad curiam Romanam » (° 91). — Ordination du Samedi-Saint (20 avril), dans la chapelle du Séminaire: quatre tonsurés, Charles-François De le Croix, de Delettes, les fr. Jean La Rose, de la paroisse de St-Jacques de Douai, Michel-Louis-Joseph Pinguet, de la paroisse de Rost (sic), brigittins de Douai, Augustin Philippart, de la paroisse de St-Martin de Basècles, et Wadelincourt, *Bascelles* et *Wadelencourt*, brigittin d'Armentières; quatre mineurs, entre autres Joseph de Boncourt, clerc du diocèse d'Arras, chanoine d'Aire; cinq sous-diacres, parmi lesquels, le fr. Basile Matthews, récollet anglo-français de Douai; trois diacres, dont les fr. Fortuné Behagle et André Le Maire, brigittins d'Armentières; deux prêtres, Louis-Marie Le Porcq, séculier du diocèse, et le fr. Louis Miledemre, récollet anglo-français de Douai (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (22 avril), pour Bertrand Willy et Jeanne Petit, de Sangatte (° 92). — Cure de Bécourt, à Charles Durson (27 avril), par décès de Jacques Du Rieux (*ibid.*). — Cure de Robecq, diocèse de

St-Omer; à Niquettes-François Carémelle, prêtre du même diocèse (m. d.), par décès de N... Godalliez; acte signé, comme le précédent, par le président André Le Roy, et par le fr. Archange d'Écosse, « pater Archangelus Scotto », capucin du couvent de Boulogne (° 92 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Guines (7 mai), pour Hugues Le Porec, curé de Boucres (° 93). — Dispense de consanguinité (8 mai), pour Claude Sagot et Marie-Anno Venel, de Peuplingues (° 93 v°). — Lettres de Vicaire Général (40 mai), pour Charles Charuel, bachelier en théologie, licencié « in utroque », chanoine de l'antique église collégiale de St-Symphorien de Reims, secrétaire de l'Évêché (*ibid.*). — Cure de Robecq, à François Carémelle (41 mai), par réitération de provisions (° 94 v°). — Dispense de consanguinité (44 mai), pour Jean Lenglet, d'Aquin, et Marie-Jeanne-Thérèse Caron, de Ferques (° 95). — Ordination, dans la chapelle du palais épiscopal (30 mai): tonsure, à Antoine Le Varenne, de Solles; diaconat, en vertu d'un indult du 13 avril, au fr. Bernard Beroin, cistercien de Fontainejean (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure et les mineurs (31 mai), à Jean-François Cossart, d'Auchel, jazariste, pour le cardinal de Bissy, évêque de Meaux (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Coupelle-Vieille, à Louis-Claude Larzilliers, clerc du diocèse de Soissons (4<sup>er</sup> juin), par démission d'Henri-Claude Potier, sur la présentation faite par très noble et très illustre seigneur Procoppe-Marie-Antoin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin, prince d'Egmont-Pignatelli, duc de Guelldres et de Juliers, seigneur du lieu (° 95 v°). — Ordination dans la chapelle des Ursulines (2 juin): ordres mineurs, à Antoine de Liègeard, du Choqué; prêtrise, au cistercien Bernard Beroin, déjà nommé (° 96). — Cure de Quesques, à Jean Le Dieu, prêtre du diocèse d'Ypres (8 juin), par résignation en cour de Rome de François-Julien Le Sage (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (8 juin-4<sup>er</sup> juillet), pour Pierre Seillier, de Bonningues-lez-Calais, et Marie-Françoise Flament, de Marquise; pour Louis Desclémy, de Landrethun-lez-Andres, et Catherine Le Cogg, de Liéques; pour Jean Le Vieuil et Marie Cochois, de Sangatte; pour François Catouillart, d'Houvin, et Marie-Madeleine Lefelle, de Sibiville (° 96 v°). — Bénédiction de l'abbé de Ruiseauville, dom Étienne-Marie Loysele, nommé par le Roi et pourvu à Rome, par démission de dom Grégoire Campion, cérémonie accomplie solennellement dans la cathédrale (7 juillet), avec l'assistance de dom Ferdinand Dauchy, abbé de St-Augustin-lez-Théroutanne, et de dom Antoine Finet de Briandville, abbé de Clairmarais, après imposition de la

mitre audit Grégoire Campion, en vertu d'une bulle de Benoît XIII du dix des calendes de juin, « anno secundo » (23 mai 1726), « ad decus et honorem predicti monasterii de Ruiseauville, donantes ipsi et ejus successores in posterum, auctoritate Apostolica, mitra, annulo et baculo pastoralibus, sandalis, chirotoeis, alisque pontificalibus insignis et ornementis in suo monasterio uti et gaudere, solemniterque populo benedicere »; acte signé: « + Joannes Maria, Epus Boloniensis, f. Ferdinandus Dauchy, abbas Sti Augustini, f. Antonius, abbas de Clarmarisco, Debarheray, Charuel, v. gen., R. Plowden, soc. J., reoteur du Collège Anglois à St. Omer, Bachelier, canonicus, C. de Fortia, abbas Sti Martini de Spennaco, Richardus Hyde, proc<sup>us</sup> Collegii Anglorum Audomari, Dieuset, canonicus, f. Archangelus Scotus, capucinus, Le Sage, prior Sti Martini de Machecoul, sirus Gregorius Campion, abbas, Stephanus Maria Loisselle, abbas de Ruiseauville » (° 97 v°). — Cure de Wicquinghen, à Jean Fourcroy (15 juillet), par décès de Michel Arnoux; daté à Calais, en cours de visites (° 98 v°). — Tonsure, dans la chapelle du palais épiscopal (22 juillet), à Guislain-Joseph Cannel, de Lisbourg (*ibid.*). — Cure de Bécourt, à Jean Fourcroy (m. d.), par décès de N... Du Rieu (° 99). — Canonat de Fauquembergues, à Martin Du Castel, acolyte du diocèse d'Amiens (23 juillet), par décès du dernier titulaire (° 99 v°). — Abjuration de l'hérésie anglicane, dans la chapelle du palais épiscopal (29 juillet), par Marguerite Montgomery, anglaise, entre les mains du fr. Archange d'Écosse, capucin, en présence du P. Placide de Boulogne, du même ordre, de M. Ladislaus Oarde, colonel d'infanterie anglaise, et de M. Jean Morfé, médecin irlandais; acte signé des sus-nommés, avec ces variantes d'orthographe: « Ladislaus Ordoricus, John Murphy » (° 100). — Cure de Mametz, à Louis-François Empis, prêtre du diocèse de St-Omer (31 juillet), par décès de N... Du Pont (° 100 v°). — Tonsure, dans la cathédrale (4 août), à Antoine Du Maine, de St-Martin-Cavron, et à Jean-François Dupuis, d'Herbelles (° 101). — Dispenses de consanguinité (40-22 août), pour Pierre Goddin, de Marck, et Adrienne Bruxelles, de Calais; pour Marc Lau, de Merck-St-Liévin, et Marie-Anno Alloy, de St-Denis de St-Omer (*ibid.*). — Chapelle de St-Martin des Petits-Bois d'Esquincourt, paroisse d'Heuchin, à Antoine Lefèvre, du diocèse de Tournay (23 août), par décès d'Augustin Du-Pont (*ibid.*). — Cure de Fruges, à Louis-Braure, curé d'Ergny (31 août), par décès de Bertoldus Limosin (° 101 v°). — Cure de Desvres, oppidi *Diverdreyis*, à Pierre-Antoine Delloy (m. d.), par démission de Jacques (° 102).

Cure de Crémarest, à Nicolas-François Delloy (m. d.), par démission de Pierre-Antoine (° 102 v°). — Chapelle de St-Jacques, du château de Bedouastre, à Antoine Bonnet, curé de St-Martin-Boulogne (2 septembre), par décès de Daniel Moison (*ibid.*). — Abjuration de la religion réformée, dans l'église des Annonciades (7 septembre), entre les mains du vicaire général Charuel, par Marguerite Driscoll, anglaise, âgée de dix-sept ans, pensionnaire du monastère (° 103 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps (24 septembre), dans la chapelle du Séminaire: sept tonsurés, François Bougard, de Boulogne (H.-V.), Alexis de Tœuf, de Nuncq, Nicolas Senneville, de Beaurainville, les fr. Arnoul Francoville, prémontré de Liéques, Jean-François Caruel, dominicain, d'Arras, Antoine Charlet, brigittin de Douai, Jean-Baptiste Bruneau, dominicain d'Arras; huit minorés, parmi lesquels Pierre-Antoine de Groisellé, séculier du diocèse; quatorze sous-diacres, parmi lesquels le fr. Albin de St-Léger, récollet du couvent de St-Omer; quinze diacres, parmi lesquels Claude Caignet de Friaucourt, du diocèse de Beauvais, chanoine de St-Pol, les fr. Michel Duez, brigittin d'Armentières, Ambroise Grue et Charles-François-Bon Martel, dominicains du couvent de St-Thomas de Douai, Jean-Baptiste Billon, récollet du couvent de St-Omer; douze prêtres, Georges Hochart, Robert-Joseph Lardour, Jacques Couvreur, Jean-Baptiste Martin, séculiers, les fr. Alexis-Sévère de Lannoy, trinitaire du couvent d'Arras, Augustin Philippart, Sylvain Denyse, Juste Alisse, Stanislas Daras, déjà nommés, Thaddée Debeer et Roch Trannoy, récollets de Béthune, Luc Multifarcanensis, alias Daniel O'Doude, irlandais, capucin (*ibid.*). — Prêtrise, dans la chapelle du palais épiscopal (29 septembre), à Joseph Le Maçon de Boncourt, par indult (° 103 v°). — Démission de la cure de Louches (30 septembre), par Julien-François Le Sage; provisions pour Laurent-François Caron, curé d'Hardinghen (*ibid.*). — Démission de la cure d'Hardinghen (m. d.) par ce dernier; provisions pour Jean-Antoine Duhamel (° 106 v°). — Cure de St-Médard d'Andreham, avec son secours de St-Barthélemy de Clerques, à Guillaume Brevet, curé d'Andresselles (13 octobre), par décès d'André Marquant (° 107). — Chapelle de St-Marie-Madeleine de Frenoy, à Louis-Claude Du Camps (16 octobre), par démission de Pierre Daudry (° 107 v°). — Dispense de consanguinité (9 novembre), pour Patrice de Ligny et Péronne de Ligny (° 108). — Abjuration de la religion anglaise, dans la chapelle du palais épiscopal (19 novembre), entre les mains du fr. Archange d'Écosse, capucin, par Marie

Bourn, anglaise, native de Neuchâtel, présents « les sieurs Prompt, diacre de cette ville, Ladislaus Oarde, Jean Trotter et Guillaume Grème, docteur en médecine »; acte signé: « Mary Bourn, f. Archange d'Écosse; prêtre cap. ind., Ladislaus Ordoricus, Guillaume Grème, Jo. Trotter, Prompt, diacre, Charuel, v. gen. » (*ibid.*). — Cure de Louches, à Henri-Daniel Guilbert (8 décembre), par décès de Laurent-François Caron (° 108 v°). — Tonsure, dans l'église abbatiale de Liéques (18 décembre), « in decursu visitationum », à Jean-Antoine-Eugène Denis, de la paroisse de St-Sauveur de Lille, avec incorporation (° 109). — Bénédiction d'un oratoire, érigé en l'honneur de St-Joseph par M. de Longbois, dans son château d'Hardinghen, et permission d'y célébrer la messe (19 décembre); acte daté dudit lieu, en cours de visites (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (21 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal: huit tonsurés, Jacques Charon, fils de Jacques, seigneur d'Imberval, et d'Antoinette Du Crocq, d'Herly, Michel Cornille, de Gnisay, Louis-Charles-Fursy Delatre, fils de Philippe, seigneur du Rosel, et d'Anne-Marie de Fiennes de La Planchette, paroissiens de St-Firmin-le-Martyr de Montreuil, Guislain-Georges Pruvost, de Sibiville, les fr. Joseph Denis, de la paroisse de St-Pierre de Douai, Eugène de Gauquier, de la paroisse de Stranburge, diocèse de (le nom en blanc), Paul Robette, de la paroisse de Ville, diocèse de (le nom en blanc), brigittins de Douai, et François-Joseph Soullart, de la paroisse de St-Aldegonde de St-Omer, dominicain de Douai; neuf minorés, parmi lesquels le fr. Cyprien de Gamaches, alias Charles Desgardins, capucin du couvent de Boulogne; dix sous-diacres; six diacres, parmi lesquels les fr. Dominique de St-Angélique et Archange de St-Catherine, carmes de Douai; onze prêtres, Jean-Baptiste Bodécot, Claude Caignet de Friaucourt, Pierre-François de La Haye, Michel Le Grand, Christophe Le Prêtre, Jean-François-Marie Piedfort, Jean Prompt, Bertrand Sénéca, séculiers du diocèse, les fr. Claude-Joseph Géry, Bernard Migeon, dominicains de Douai, et Bernardin de St-Joseph, carme de la même ville (*ibid.*). — 1727. — Cure d'Hernicourt et St-Martin, à Jean Le Maistre, vicaire de Teneur (3 janvier), par décès d'Antoine Loison (° 110 v°). — Archidiaconat *dextra lateris*, à Guillaume Dieuset, bachelier en droit canon, chanoine de la cathédrale (12 janvier), par résignation de François Abot, sur provisions royales, « virtute regalie » (° 111). — Commission de prieur, pour l'abbaye d'Auchy, à dom Maur de Fontaines (17 janvier), après décès de l'abbé dom Berlin de Porlebois (° 111 v°). — Dispenses de

consanguinité (18 janvier-28 février), pour Jean-François Mallet et Marie-Anne Cardon, de Nédon; pour Adrien Chârtrel et Marie-Isabelle Le Roux, de Ruisseauville; pour André Gaillard et Louise-Joséphine Carpentier, de Sains; pour Liévin Delepouffe et Marie-Joséphine Delepouffe, de Dohem et d'Herbelles; pour François Du Bois et Marie Anne Clipet, de Liéques; pour Guillaume Thullier et Marie-Jeanne Hochedé, d'Heuchin (1<sup>er</sup> 112). — Cure d'Ostreville et St-Michel, à Jean Potier (1<sup>er</sup> mars), par décès de Jean-Florent Salope (1<sup>er</sup> 113). — Dispense de consanguinité (3 mars), pour Jacques Loyselle et Marie-Anne Flageullet, de Thiembroune (1<sup>er</sup> 113 v<sup>o</sup>). — Tonsure, dans la chapelle du palais épiscopal (16 mars), à Frédéric-Dominique Mageniz, fils de Hugues et de Jeanne-Catherine Caupin, de la paroisse de St-Marie-Madeleine de Lille, avec dimissoire (*ibid.*). — Ordination générale du samedi de la Passion (20 mars), dans la chapelle du Séminaire : quatorze tonsurés, Jean Faucon, d'Ardes, *oppidi de Ardræ*, les fr. Simplicien de St-Georges, *alias* Antoine-Dominique Béthencourt, de Tineques, diocèse d'Arras, Théophile de St-Barbe, *alias* François-Albert Du Fy, de la paroisse de *Septeme* (*Semeris*), diocèse de Cambrai, Cassiodore de St-Marguerite, *alias* Jean-François Waequel, de Condé, Barnabé de St-Apolline, *alias* Germain La Gache, de Beaumont, diocèse d'Arras, religieux du Mont-Carmel, les fr. Bonaventure Bedingfields et Paul Dixon, récollets anglais du couvent de Douai, les fr. Julien, *alias* Adrien-François Brisbar, de Lillers, Faustin, *alias* Thomas Dubois, de Gosocourt (Gouzeaucourt), diocèse d'Arras, Dédot, *alias* Philippe-François-Jean Le Clercq, de la paroisse de St-Croix de Béthune, Marc, *alias* Nicolas-François Lefebvre, de Barasse (Baralle), diocèse d'Arras, Pierre-Baptiste, *alias* Louis-François Malbrancq, de Mingoal, même diocèse, Raymond, *alias* Julien-Henri Messier, de la paroisse de St-Jean-en-Rouville (Ronville), dans la ville d'Arras, récollets, et le fr. Claude-Joseph d'Arras, *alias* André Sauvage, de Mercatel, capucin; dix-neuf mineurs; vingt-cinq sous-diacres, parmi lesquels, les fr. Pierre-François de Béthune, *alias* François-Etienne Vaillant, Yves de Paris, *alias* François Aubin, Remi-François de Senlis, *Silvanicius*, *alias* Jacques-Remi Huet d'Amoineville, capucins; quinze diacres, parmi lesquels le fr. Jean-François Fauconier, cistercien de Valloires; quatorze prêtres, Pierre-François Gallet, André Hausoulter, Jean-François Bénot, Mathias Le Maistre, Jacques-François Vieillard, séculiers du diocèse, les fr. Louis-Dominique Caron, trinitaire de Douai, Alexis Sheppard et Benoît Stearre, bénédictins anglais de la

même ville, François-Xavier de St-Rose, *alias* Jean-François Favier, carme de la même ville; André Le Maire, *alias* Denis, brigittin d'Armentières, les fr. Hugues, *alias* Jean-Philippe Bécourt, Julien, *alias* Adrien-Florent Dessieux, Marcel Hégo, Sulpice, *alias* Louis-Joseph Huquebast, récollets (1<sup>er</sup> 114). — Cure de Zotsaux, à Jean Boutoille, curé de Maninghen-au-Mont (1<sup>er</sup> avril), par résignation de Jean-Joques Marette; démission de Maninghen par le premier; et provisions pour Louis de Boves (1<sup>er</sup> 115 v<sup>o</sup>). — Cure d'Andrehen, à Guillaume Brevet, curé d'Andresselles (3 avril), par réitération de provisions; démission d'Andresselles par le même (1<sup>er</sup> 117). — Excorporation de Philippe-François Benazit, de Liéques (m. d.), pour le diocèse de Clermont (1<sup>er</sup> 117 v<sup>o</sup>). — Ordination du Samedi Saint (12 avril), dans la chapelle des Annonciades : un tonsuré, Antoine-Joseph Riequart, de St-Martin, annexe d'Hericourt; un minoré, Charles-François Delecroix, de Delettes; un sous-diacre, le fr. Dominique de Warenguin, domignon; deux diacres, les fr. Bonaventure Bedingfields et Paul Dixon, récollets anglais de Douai; six prêtres, les fr. Charles Dieulot, Raymond Herrier et Charles de la Vainguerie, dominicains, les fr. Roch de St-Hélène, *alias* Michel-Joseph de Maufres, Romuald de St-Charles, *alias* Michel-Louis Salmon, et Melchior de St-Joseph, *alias* Melchior-Joseph Cochon, carmes déchaussés du couvent de Douai (*ibid.*). — Cure d'Andresselles, à Guilbert Maillot, desservant de la cure d'Ardes (23 avril), par démission de Guillaume Brevet (1<sup>er</sup> 118). — Dispenses de compaternité et d'affinité spirituelle (m. d.), pour Antoine Poisse et Marie-Antoinette Mesureur, d'Horlin-le-Sec; et pour Jean Beaumont et Marie-Jeanne Trollet, de Marek (1<sup>er</sup> 118 v<sup>o</sup>). — Cure de Marles, à Antoine de La Mothe, prêtre du diocèse d'Amiens (25 avril), par décès de Jacques Le Roy, mort en avril, mois affecté aux gradués (1<sup>er</sup> 119). — Dispense de consanguinité (26 avril), pour Antoine Poyer, de Berguencous, *Berguineuse*, et Marie-Françoise Le Roy, de Wavrans (*ibid.*). — Chapelle, dite de *Relly-la-Couture*, paroisse de Liétrés, à Jean Varlet, prêtre du diocèse de Soissons (20 avril), par démission de Maurice-Henri-Claude Potier, sur la présentation du prince d'Egmont-Pignatelli (1<sup>er</sup> 119 v<sup>o</sup>). — Commission de promoteur de l'Officialité (m. d.), pour François-Julien Le Sage, prêtre de Paris, chapelain de la cathédrale et prieur commendataire de St-Martin de Machecoul (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (4 mai), pour Antoine et Jeanne Harduin, d'Andresselles; et pour Liévin Du Thil et Marie-Jacqueline Arelart, de Dohem (1<sup>er</sup> 120). — Tonsure, dans l'église des Bénédictines de

Calais (9 mai), à Noël Wimeux, d'Aux-le-Château, diocèse d'Amiens, avec dimissoire, et au fr. Alexandre Anseret (Anser), fils de Charles et de Catherine Matthieu, d'Aubigny, diocèse d'Arras, capucin du couvent de Calais (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (11 mai), pour Antoine Menneville et Elisabeth Guguélot, de St-Martin-Boulogne (1<sup>er</sup> 120 v<sup>o</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (18 mai), à Antoine de Caresse, fils de M. de Caresse, écuyer, et de Catherine Destailleurs, de Bazinghen (*ibid.*). — Procès-verbal de la bénédiction solennelle de dom Dominique Torsel, élu et nommé abbé du monastère du Mont-St-Éloi, diocèse d'Arras, après démission de dom Kilien de la Cœuillerie (Deleueuillerie), cérémonie célébrée dans l'église dudit monastère (25 mai), avec l'assistance de l'abbé démissionnaire et d'Étienne-Marie de Loisel, abbé de Ruisseauville (*ibid.*). — Dimissoires accordés (31 mai), entre autres, pour la tonsure, à Louis Rape, d'Andrehen, et à Martin Le Brun, de Campagne-lez-Boulonnais (1<sup>er</sup> 121). — Cure d'Inxent, à Claude-François de Rissier, prêtre du diocèse d'Amiens (4 juin), par décès de N... Hochedé (1<sup>er</sup> 121 v<sup>o</sup>). — Cure de Wicquinghen, à Robert-François Duval (6 juin), par résignation en cour de Rome de Jean Fourcroy, « non-dum possessione adeptus » (1<sup>er</sup> 122). — Cure d'Ergny et Aix, à Augustin De Vraux, chanoine régulier de Ruisseauville (m. d.), par démission de Louis Braure (1<sup>er</sup> 122 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Thadée-Hubert Vanaacq et Marie-Madeleine Guilbert, de Ruisseauville (1<sup>er</sup> 123). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.), à Louis Le Mercier, d'Estrée-Blanche, pour l'évêque de St-Omer, ou son coadjuteur, « sive in sua diocesi, aut in nostra » (*ibid.*). — Cure de St-Martin de Frencq, avec son secours de St-Silvestre d'Hallinghen, à Jean Fourcroy, curé de Bécourt (10 juin), par décès de Claude Le Gay; acte d'adès de l'abbaye de Longvillers, avec les signatures testimoniales d'Étienne de Conty de La Pierre, écuyer, commandant pour le Roi des ville et château de Boulogne, et d'Adrien Bocquillon du Plouy, échevin de ladite ville (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (11 juin), pour Joseph Bocquillon et Marie Tesson, de Fressin; de compaternité, pour Philippe Thomas et Marie Cailleux, d'Oye (1<sup>er</sup> 123 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Bécourt (21 juin) par Jean Fourcroy, entre les mains du vicaire général Charles Charuel (*ibid.*). — Cure de St-Pierre de Lury, à Adrien de Seustres, curé de Contes (m. d.), par décès de Jean Braure (1<sup>er</sup> 124). — Prieuré de Renty, à dom Frédéric Masson, religieux bénédictin, prieur de l'abbaye de St-Pierre de Chaume, diocèse de Sens (26 juin), par rési-

gnation en cour de Rome de Nicolas-Jean Masson, curé de la paroisse de St-Sauveur et St-Médard de Cliechy-la-Garenne, diocèse de Paris; la signature apostolique, datée de Bénévent, le 11 des calendes de mai, « anno tertio, » contenant cette clause : « dummodo devotus orator a constitutione felicis recordationis Clementis papæ XI, nostri prædecessoris, quæ incipit *Unigenitus*, non appellaverit, quinimo eandem pure et simpliciter acceptaverit, et non alias, aliter, nec alio modo, et committatur episcopo Boloniensi, sive ejus Officiali, in formâ dignum novissimâ » (1<sup>er</sup> 124 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup> juillet), pour Pierre Widhen et Marie-Madeleine Hubin, de Bourthes; et (3 juillet), pour François Piedfort, de Vincly, et Marie-Joséphine Lefebvre, d'Audincthun (1<sup>er</sup> 125). — Cure de Bécourt, à Charles Senneville (7 juillet), par démission de Jean Fourcroy (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (11 juillet), pour Jean Delattre et Marie-Jeanne de St-Omer, de Preures et (13 juillet), pour Robert Roberval et Marie-Jeanne Chevalier, d'Andresselles (1<sup>er</sup> 125 v<sup>o</sup>). — Cure de N.-D. de Pierremont, avec son annexe de *Libersart* (*Libersart*), à François de St-Georges, prêtre du diocèse d'Ypres (27 juillet), par décès de Nicolas Pruvost; acte expédié à Boulogne par le vicaire général, Julien Ferré, « absenté Episcopo extra suam diocesim, » sous les signatures du fr. Archange d'Écosse, capucin, et d'Alexis Du Hayon, chantré, *musico cantore*, de la cathédrale (1<sup>er</sup> 126). — Cure de Ruisseauville, à dom Jacques Mille, chanoine régulier de Ruisseauville (20 juillet), par translation de dom Augustin De Vrau à la cure d'Aix-en-Ergny (1<sup>er</sup> 126 v<sup>o</sup>). — Cure de Lury, à René-Jean De Pecques, prêtre du diocèse de Soissons, vicaire de Marles (26 août), par décès de Jean Braure et refus, à repudium, d'Adrien de Seustres (1<sup>er</sup> 127). — Dimissoires, datés de Paris et donnés par l'évêque (m. d.), pour les ordres mineurs, à Charles-Marc-Antoine Le Comte; et pour la tonsure, à Jacques Lœillot, de N.-D. de Calais (1<sup>er</sup> 127 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité, accordée par l'évêque (17 septembre), en vertu d'un indult apostolique, à François Macret et Marie-Antoinette Beaulis, de la basse-ville de Boulogne (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.), à François-Joseph Hochart, lazariste (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps (19 septembre), dans l'église du Séminaire : treize tonsurés, Paul-Gérard Bonnière, de Dohem, Odet Heloin, de Calais, Florent-François Lartizien, de Lacres, François-Marie Luto, fils de Philippe et de Marie Offray, de Boulogne (B.-Y.), Antoine Parmentier, de Wimille, Philippe-Michel Du Plouy, d'Herbelles, les fr. Jacques Mathieu, chartreux



de Neuville, originaire de la paroisse de *Molhain* (Molen-Beersel), diocèse de Liège, Laurent, *alias* Nicolas-Joseph Du Buisson, de la paroisse de Genlis-Notre-Dame, religieux brigittin, Maurille, *alias* Nicolas-Joseph De Croix, d'Hosmond, Jean-Baptiste Floury, *alias* Célestin, de Fleury, François-Marie, *alias* Jacques-André Gosselin, de la paroisse de St-Martin de Cambrai, Jacques-Bonaventure, *alias* Joseph-Bonaventure Marq, de la paroisse de St-Pierre d'Aire, récollets, Côte d'Arras, ou de Béthune, *alias* Pierre-Antoine Dissaux, du Locon, diocèse d'Arras, capucin; treize minorés, entre autres le fr. Charles d'Aubigny, *alias* Alexandre Ansart, capucin de Boulogne; quatorze sous-diacres, entre autres Jean Regnault, du diocèse de Langres, avec dimissoire; vingt et un diacres, déjà nommés; dix prêtres, Nicolas Capron, Jean-Baptiste Fiolet, Antoine L'Escuyer, Antoine Thérêt, Martin Ducalet, séculiers du diocèse, les fr. Jean-Marie Loquety, de Ruisseauville, Jean-François Fauconier de Valloires, Claude de St-Pierre, *alias* Pierre-Joseph Adenau, carme de St-Pol, Justin de St-Ignace, *alias* Ignace-Augustin Février, carme de Montreuil, Charles Martel, dominicain de St-Omer (*ibid.*). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (21 septembre), à Marie-Philippe Talle, de Rombly (° 129 v°). — Dispense de consanguinité et de consanguinité (3 octobre), pour Jean-Louis Nicolle et Marie-Marguerite Pecquet, de Rollancourt (*ibid.*). — Permission de dire la messe (8 octobre), dans l'oratoire privé du château du Petit-Anvin (*ibid.*). — Cure de Hobeacq, diocèse de St-Omer, à Olivier Blondin, prêtre du diocèse d'Amiens (m. d.), par décès de François-Joseph Carémelle (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (30 octobre), pour Jean-Baptiste-François Hanon de La Chapelle, de Remilly-Wirquin, et Agnès-Joséphine Lanvin, de *Mocquinghen* (sic), diocèse de St-Omer (° 130). — Cure de St-Pierre de Guines, à Jacques Boulogne, curé de Guemps (8 novembre), par décès de Barthélemy Baitui, « absent domino Episcopo extra suam diocesim » (° 130 v°). — Dispenses de consanguinité (11 novembre), pour Charles Boucary et Marie-Anne Poulain, d'Houvin-Houvigneul, et (15 novembre) pour Jacques Ivain, de Fontaines-les-Boullans, et Marie-Isabelle Du Prey, de Laïres (*ibid.*). — Réhabilitation de mariage, par dispense de consanguinité (18 novembre), entre Jean-Baptiste Théry, écuyer, seigneur baron de Liétres et Lambres, d'une part, et dame Madeleine-Martine de La Wostine, de la paroisse de *Besselart* (Becelaere), diocèse d'Ypres, après leur union célébrée de bonne foi (21 octobre) dans l'église de ce lieu (° 131). — Cure de St-Pierre de Calonne-Ricouart, au fr. Patrice

Soualle, chanoine régulier de Chocques, diocèse de St-Omer (29 novembre), par démission du fr. Joseph Malbrancq (° 131 v°). — Cure de St-Martin de Condette, avec son annexe de St-Éloi d'Hesdigneul, à François Desombres (4 décembre), par décès de Jean Wagniet (Wacquet); mandement au curé de Desvres, doyen du district de Samer, de le mettre en possession (° 132 v°). — Cure de Guines, à Pierre-Antoine Delloy, curé de Desvres (11 décembre), par démission de Jacques Boulogne; dernier pourvu, « quamvis nondum adeptus possessione » (° 133). — Canonat de Fauquembergues, à Muro-Antoine Prevost (13 décembre), par décès de Barthélemy Baht, curé de Guines (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (20 décembre), dans l'église du Séminaire: dix tonsurés, Jean Cornuel, de Boulogne (B.-V.), Hilaire Damiens, de Roellecourt, Jean-Antoine Saison, de Serny, François-Hubert de Soie, de N.-D. ad fontes, de Liège, avec dimissoire, les fr. Armand Le Breton, fils de Jean, écuyer, seigneur de Gaudemene, et d'Anne-Marguerite Taisne, de la paroisse de St-Jacques de Douai, trinitaire de la même ville, Venant, *alias* Charles-Romy Domino, de Vêlu, Ypres, *alias* Jacques-Antoine Hannicot, de N.-D. d'Aire, Modeste, *alias* Matthieu-Joseph-Olivier Lenglet, de Montay, près de Câteau-Cambrésis, Martin, *alias* Antoine Potel, de Gouzocourt (Gouzeaucourt), récollets du couvent de Cambrai, Claude de Bapaume, *alias* Jean-Baptiste Héroguel, de Croisilles, diocèse d'Arras, capucin; huit minorés; dix sous-diacres, parmi lesquels les fr. Fulgence de St-Jean, *alias* Jean-François Baudel, carme déchaussé du couvent de Namur, Charles de Laon, *alias* Charles-François Parent, Cyrille de Reims, *alias* Maximilien Bezançon, Germain de Troyes, *alias* Nicolas Jaillart, capucins; onze diacres, parmi lesquels les fr. Pierre-François Becquet et Martin Gillon, trinitaires de Douai, Antoine-Joseph Du Camps, dominicain de la même ville, Laurent d'Amiens, *alias* Jean-Christophe Disoudonné, Côte de Paris, *alias* Jean-Antoine Liryt, Zénon de Paris, *alias* Jacques-Nicolas De la Noix, Ange de Reims, *alias* Jacques-Claude Roset, capucins; vingt-trois prêtres, Jacques de L'Épine, Pierre Godefroy, Pierre Jolly, Laurent Isaac, séculiers du diocèse, les fr. Ferdinand Dauchy, et Joseph Lamstaes, chanoines réguliers de St-Augustin-lez-Théroutanne, Michel Pater, oblat de Neuville, Louis de St-Joseph, *alias* Louis-Joseph Chauvin, carme déchaussé de Douai, Romain de St-Placide, *alias* Romain de Layens, carme déchaussé de Namur, André-Corsini de St-Anne, *alias* Louis-Joseph Lebrun, Charles-Louis de St-Françoise, *alias* Charles-Louis Desmons,

carmes déchaussés de Douai, Simon-Joseph de St-Hélène, *alias* Bonaventure-Joseph Le Clercq, carme déchaussé de Namur, Jean-Baptiste Du Pont et Louis Martin, religieux minimes, Maximilien, *alias* Michel-Louis-Joseph Pinguet, brigittin de Douai, Eugène, *alias* Pierre de Gaucquier, et Louis, *alias* François Six, brigittins d'Armentières, Théotin Carpentier, récollet de St-Omer, Édouard Maden et Robert Painter, récollets anglais de Douai, Justin Puchelle et Hiérophée Vion, récollets de St-Omer, Charles de Paris, *alias* Charles De la Porte, capucin du couvent de Boulogne (° 133 v°). — Curé de Bazinghen, à Guilbert Maillot, curé d'Audresselles (22 décembre), par décès d'Isaac Du Rosel; démission d'Audresselles par le même; provisions pour Antoine Bazin, vicaire de Ligny-lez-Aire (° 135 v°). — 1729. — Dispenses de consanguinité (3-22 janvier), pour Joseph et Claudine Cornuelle, d'Humbert; pour François et Antoinette Robitail, de Wandonne; pour Jean Dubois, d'Audembert, et Marie-Madeleine Sarte, de Wissant; pour Jean-François Lalliau, de Moringhem, et Marie-Françoise D'Arques, de Menque-Northécourt, (° 136 v°). — Cure de Desvres, à Marc-Antoine Prevost, chanoine de Fauquembergues (21 janvier), par démission de Pierre Delloy, permittant pour le canonical précité; provisions audit, pour le résignant (° 137). — Cure de Guines, à Pierre Delloy (m. d.), par réitération de provisions, avec mention du droit de présentation prétendu par les Bénédictines d'Ardes, à raison de la réunion du monastère de St-Léonard à leur maison (° 138). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Charles du Crocq et Antoinette De Vos, d'Éperlecques (° 138 v°). — Cure de Pruges, à Jean Ehrard, prêtre du diocèse de St-Malo (24 janvier), par décès de Louis Braure (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (27 janvier-3 février), pour François Gomez et Marie-Françoise Meaufait, de Senlecques et de Bléquin; pour François Mionet et Louise Fournin, de Parenly; pour Philippe Wallet et Françoise Desmarquets, d'Herly; pour Noël et Marie-Madeleine Dugarin, de Rebeuve (° 139). — Cure d'Étrée-Wamin, à Nicolas Biart, prêtre du diocèse d'Amiens (4 février), par décès de Paul Hermand, sur la présentation du cardinal de Rohan, abbé de St-Vaast (*ibid.*). — Cure de Wissant, avec son annexe de Sombres, à Antoine Botor (8 février), par décès de Simon Du Breuil, mort en janvier, mois affecté aux gradués (° 139 v°). — Abjuration de l'hérésie anglicane par la D<sup>lle</sup> Dorothee Bambridge, dans la chapelle du palais épiscopal (13 février), entre les mains du P. Arolange d'Écosse, capucin, en présence des sieurs André Scott, colonel,

Pierre Robbesone, capitaine, Guillaume Grème, docteur en médecine, et Charuel, vicaire général (° 140). — Dispenses de consanguinité (20 février); pour Jean Fournier et Marie-Anne Le Maire, de Menneville, et (28 février) pour Gilles Aigneraie et Marguerite Bruxelles, de Marck (° 140 v°). — Commission d'Élie dom Marissal à la dignité d'abbé d'Auchy (4 mars), après désignation du même par le Roi; nomination de dom Étienne-Marie Loyselle, abbé de Ruisseauville, pour présider ladite élection (° 141). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Samer (9 mars); pour Pierre Boulart, curé de Bourthes (° 141 v°). — Cure d'Offekerque, à Jean-Baptiste Hennequin, prêtre du diocèse de Paris (m. d.), par décès de Nicolas Delatre (° 142). — Confirmation (13 mars) de l'élection de dom Georges Marissal, religieux de St-Bertin, à la dignité d'abbé d'Auchy, par décès de dom Bertin Portebois; ladite élection faite (10 mars) par les religieux du monastère; conformément aux lettres de nomination émanées (23 janvier) du pouvoir royal et signées du roi Louis XV, « regis Francorum christianissimi, semper augusti » (° 142 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps du Carême (13 mars), dans l'église du Séminaire: douze tonsurés, Jean-Pierre Baitui, fils de Jean et de Catherine Meurin, de Boulogne (H.-V.), Jean Brillard, de Dannes, Pierre Du Chemin, de Boulogne (B.-V.), François La Gache, de Fléchin, Jacques Jourart, d'Acquin; les fr. Simon-Stock du Saint-Esprit, *alias* Louis-Joseph Balleux, de la paroisse de *Lattignyes* (sic), René de St-François, *alias* Matthieu Boilleux, de la paroisse de *Loiry* (sic), diocèse d'Arras, Augustin de St-Marguerite, *alias* Jean-Baptiste-Noël de L'Estrée, de la paroisse de St-Croix d'Arras, Armand de St-Simon, *alias* Laurent-Joseph Déjardin, de la paroisse *Desfayts* (sic), Maurice de St-Jean-Baptiste, *alias* Antoine-Joseph Marchant, de la paroisse de Saulzator, diocèse de Cambrai, Séverin du Très-Saint-Sacrement; *alias* Philippe-Joseph Panien, de Cauroir, même diocèse, Gaëtan de St-Maxellandré, *alias* Pierre-Joseph Pourbet, de la paroisse de St-Martin in *Castello*, même diocèse, tous carmes déchaussés du couvent d'Arras; dix-huit minorés, parmi lesquels Noël Wimeux, du diocèse d'Amiens, les fr. Ignace de Lillers, *alias* Jean-Joseph Le Roy, et Pierre-Adrien de Montreuil, *alias* Laurent Rembert, capucins; seize sous-diacres, parmi lesquels le fr. Pierre Subrot, cistercien de l'abbaye de Pontigny; dix diacres, parmi lesquels les fr. Éloi-Marie-Alexandre de Caix, cistercien de Valloires, Nathanaël, *alias* Pierre-François Brissy, récollet de Béthune; Faustin, *alias* Thomas Dubois, et Marc, *alias* Nicolas-

François Lefebvre, récollets d'Hesdin, Edmond, *alias* Aubert Salomé, récollet de Bapaume; vingt-quatre prêtres, Jean-Baptiste Carnel, Philippe-Albert de Croix, Louis Delloy, Antoine-François Devis, Antoine de Liégaré du Choquel, Philippe Framery, Pierre Monthuis, Robert-François Petain, Jean-Pierre Wimets, séculiers du diocèse, les fr. Arnoul Francoville et Nicolas Guilbort, prémontrés de Liéques, Edmond Collet, cistercien de Quincy, diocèse de Langres, Nicolas Fissier et Jean-Baptiste Huet, cisterciens de Jouy, diocèse de Sens, Laurent, *alias* Nicolas-Joseph Du Buisson, Paul, *alias* François Robette, brigittins d'Armentières, Antoine La Rose, brigittin de Douai, Tiburce, *alias* Jean-Baptiste de Nielle, Milon, *alias* Pierre-François Fontaines, Barnabé Rogez, ou Royez, récollets de Béthune, Louis Malbrancq, récollet d'Hesdin, Philibert Cornet et Philippe Wilmet, récollets de Bavai, Charles d'Abigny, *alias* Alexandre Apsart, capucin (° 143). — Dispense de consanguinité (23 mars), pour Dominique de Ponebault et Marie-Michelle Formental, de Bailleul-lez-Pernes (° 144 v°). — Chapelle de Bléquin, à Charles d'Estampes, clerc du diocèse de Paris (m. d.), par décès de N... de Fienne, sur la présentation du seigneur du lieu (° 145). — Ordination générale du Samedi-Saint (28 mars), dans la chapelle du palais épiscopal: un tonsuré, Guislain-Joseph Danvin, de St-Pol; deux diacres, à Jean-Baptiste, Guislain-Joseph Cannelte, avec dispense d'âge, les fr. Jules-César De Man, *alias* Grégoire, et Jean-Baptiste Patou, dominicains du couvent de Bergues (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (4 avril), pour Jean-Oudet et Marie-Thérèse Blocquet, de Matringhen (° 145 v°). — Cure de Wismes et St-Pierre, à Jacques Lachèvre, du diocèse de St-Omer, vicair de Marek (13 avril), par décès de Jean du Choquel (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (m. d.), par indult apostolique, pour Venant Boitel et Bernardine Wast, de Croisette (° 146). — Procès-verbal de la bénédiction de l'abbé d'Auchy-lez-Hesdin, dom Georges Marissal, cérémonie accomplie dans l'église de ce monastère (16 avril), avec l'assistance de dom Antoine de Brianville, abbé de Clairmarais, et d'Étienne-Marie, Loysette, abbé de Ruiseauville, en présence du fr. Laguette, prieur de Cercamp, du comte de Marnix et d'autres personnages, qui ont signé sur la minute, au registre du secrétariat de l'abbaye (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (mai, sans quantième), pour Antoine Stop et Péronne Hallochery, de Quernes (° 146 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (22 mai), dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Guénes: quatre tonsurés, Augustin-Claude-Jean Copin, d'Ou-

treau, Jean-François De la Ballé, de Guénes, Nicolas-François-Pierre Gavet et Antoine-Joseph Porquet, de Calais; deux minorés, nobles personnes Charles de Fortia, clerc du diocèse de Paris, abbé commendataire de St-Martin d'Épernay, avec dimissoire, et Adrien-Philippe-Joseph de Carnin de Lillers, chanoine de la collégiale de ce nom; un sous-diacre, le fr. Claude de Bapaume, capucin de Calais; un diacre; deux prêtres, Pierre-Antoine De Groislier et le fr. Évangéliste d'Arras, capucin de Boulogne (° 147). — Dispense de consanguinité (28 mai), pour Antoine Buttel et Marie-Marguerite Friocourt, d'Étaples (° 147 v°). — Prêtrise, *extra tempora*, dans la chapelle du palais épiscopal (30 mai), à Pierre Subrot, cistercien (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (24 juin), pour Jacques Verminisse et Marie-Jeanne Zegrès, d'Éperlecques, donnée à Bayenghem, en cours de visites (° 148). — Chapelle de N.-D. *volgo du Grand Querant* (Querqamp), paroisse de Bouvelinghen, à Guislain Brebion (23 juin), par décès de François Raoul, sur la présentation du seigneur du lieu; « datum in domo nostra castrali *volgo* de Brunenberg » (° 148 v°). — Dispenses de consanguinité (° 149 let), pour Nicolas Évrard et Jeanne Wadon, d'Oye, pour Jean Du Grocq et Jeanne-Françoise Pruvost, de Bailleul-lez-Pernes (° 149). — Cure de St-Adrien de Mons (Monts) et Moncheaux, à Jean-Baptiste Thélou, du diocèse d'Amiens, chapelain du château du Carroy (m. d.), par décès de François Devia (*ibid.*). — Cure de Bécourt, à dom Jacques Mille, chanoine régulier de Ruiseauville (22 juillet), par translation de Charles Sonnevile à un autre bénéfice incompatible (° 149 v°). — Tonsure donnée, dans la chapelle épiscopale (25 juillet), à François Raude, fils de Bertrand et de Marie Kinard, de la paroisse de St-Hilaire de Givet, diocèse de Liège (° 150). — Chapelle de N.-D. de Pipemont, paroisse de Fehvin, à Bernardin-Joseph Boulenger, clerc du diocèse de Tournay (28 juillet), par résignation en cour de Rome de Charles De May (*ibid.*). — Cure de Maizières, à Philippe Louvet, du diocèse d'Amiens (1<sup>er</sup> août), par décès de Sébastien Delattre (° 150 v°). — Dispense de consanguinité (2 août), pour Thomas Couvois, d'Alquines, et Marguerite Dusaultoir, de Bouvelinghen (*ibid.*). — Cure d'Ergny et Aix, à dom Pierre Roulat, chanoine régulier de Ruiseauville (13 août), par décès de dom Augustin De Vrau (° 151). — Dispenses de consanguinité (18 août), pour Adrien-François Vasseur et Marie-Anne-Joséphine Du Puich, de Laire; et (25 août), pour Jean Gallet et Marie-Angélique de Wignacourt, de Frévent (*ibid.*). — Abjuration

de la religion anglicane, par Adam Fleming, gentilhomme irlandais, instruit dans la religion catholique, à Calais, par le P. Dominique Delany, de l'ordre des FF. Prêcheurs, confesseur approuvé pour les Anglais dans ladite ville; cérémonie accomplie (1<sup>er</sup> septembre) entre les mains de l'Évêque dans la chapelle épiscopale (° 151 v°). — Cure de Fienne, à Jean-François-Castillon (9 septembre), par destitution de Michel Jollain, « per sententiam privationis et destitutionis, a nobis latam decima octava mensis augusti anni ultimo præteriti » (° 152). — Dimissoire pour le sous-diaconat (m. d.), à François-Joseph Hochart, lazariste (° 152 v°). — « Table alphabétique des actes contenus en ce registre, les dispenses exceptées » (° 153).

G. G. (Registre). — In-folio, papier, 149 feuillets (1).

**1732-1737.** — ACTES DU SECRÉTARIAT. ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU. — **1732.** — Ordination générale des Quatre-Temps d'automne (20 septembre), dans l'église du Séminaire: dix-huit tonsurés, Charles Beauvoisin, de Fienne, Jacques Duffes, de Frenq, Jean-Baptiste Dufour, de Bomy, Jacques-Mathieu Herman, d'Équirre, Pierre-François Le Comte, de St-Pol, Antoine Playoult, de Wambercourt, Michel-Joseph Vitus, de Labevrière, les fr. Ange de St-Luc, *alias* Jean-Luc Le Poivre, d'Inchy, et Jean l'Évangéliste de St-Martin, *alias* Jean-Joseph Bruyelle, d'Avesnes, diocèse de Cambrai, carmes de Lille, Barthélemy François, *alias* Gabriel-Joseph, de la paroisse de St-Léger in oppido Lendiensi (Lens), et Vaast, *alias* Antoine Carpentier, de Rebreuve-sur-Canohes, récollets de Cambrai, Guislain, *alias* Jean-François Tuboise, de Reumont, diocèse de Cambrai, et Antoine Udry, *alias* Pierre-Joseph, de la paroisse de St-Marie-Madeleine de la cité de Cambrai, récollets de Câteau-Cambrésis, Joseph, *alias* Pierre Delforge, brigittin du couvent de N.-D. ad Valles d'Aux-le-Château, Daniel-Joseph Comart, de la paroisse de St-Vaast de la cité de Cambrai, Louis-Chrysantho Delalieu, de Merville, et Théodore-François Frouchart, d'Estaires, mineurs observantins d'Amiens, Louis-Joseph d'Amiens, *alias* Louis-Nicolas de Gove, de la paroisse de St-Germain d'Amiens, capucin d'Abbeville; vingt-trois minorés, parmi lesquels Jacques-Léonard Toussent de Brionval, clerc séculier du diocèse, et Julien de Béthune, *alias*

Jean-Baptiste Descamps, capucin de Beauvais; seize sous-diacres, parmi lesquels les fr. Bernard, *alias* Nicolas-François Danvin, bénédictin de Blangy, et Thaddée de Lille, *alias* Nicolas-Joseph Ennant, capucin de Maubeuge; vingt-trois diacres, parmi lesquels les fr. Jacques-Eustache Delpierre, chanoine régulier de Ruiseauville, et Jacques-Joseph Mouquet, bénédictin d'Auchy, Pierre-Adrien Massot, séculier, du diocèse d'Arras, les fr. Armand Le Breton, trinitaire de Douai, Augustin Flament, dominicain, Ildephonse de St-Nicolas, *alias* Arnould-Nicolas-François Potier, carme de Lille, Matthieu Collingridge et Léon Barkers, récollets anglais de Douai, Éloi, *alias* Louis-Éloi Vervricht, récollet de Bapaume, Jean-François d'Andres, *alias* Jean-François Mille, capucin de Boulogne, Fabien de Douai, *alias* Antoine-Joseph Bident, capucin de Valenciennes, Constant de Douai, *alias* Charles-Philippe Hecquet, capucin de Maubeuge, Josaphat de Maubeuge, *alias* Michel-Joseph Hoyois, capucin du même lieu; quatorze prêtres, Jean-Pierre Battut, François-Joseph Danvin, Augustin Fourdinier, chanoine de St-Fursy de Péronne, séculiers du diocèse, les fr. Antoine Delpouve, prémontré de Liéques, Charles-Joseph Mas, trinitaire de Douai, François-Joseph Barbers, cistercien de Pétigny, Charles-Gaspard Laillet, dominicain, Bernard Yathes, récollet anglais de Douai, Jean l'Évangéliste, *alias* Antoine-François La Motte, récollet d'Arras, Antoine de St-André, *alias* Lambert Mairesse, carme de la même ville, Firmin de St-Louis, *alias* Louis-Florimond Avesneux, carme déchaussé, Colombeau de Paris, *alias* Pierre-Georges Domenechin de Charannes, capucin de Beauvais, Albéric de Valenciennes, *alias* Jean-Jacques Du Pont, capucin de Cambrai, Louis de Bapaume, *alias* Charles-Augustin Delmotte, capucin de Beauvais (° 1). — Tonsure (21 septembre) à Jacques Philippe, de Maizières (° 3 v°). — Dispenses de consanguinité (22 septembre), pour Henri Tiesset, de Réty, et Marie-Louise Piequet, de Conteville; d'infinité, pour Robert Raux et Jeanne Flament, de Verchocq; de consanguinité (24 septembre), pour Jean Bourdon et Antoinette Wadoux, d'Étaples (° 4). — Tonsure, dans l'église des religieux franciscains de Pernes (10 octobre), à Pierre-Joseph Le Comte-Thomassin, fils de Claude-Joseph et de dame Marie-Catherine Weskine, d'Esquerdes, à François-Joseph Collart, de Quiestède, Antoine-François Pennel, de Cauchy-à-la-Tour, Louis-Joseph Opigez, de Labevrière, et Adrien-Joseph-François Bocquillon, du même lieu (*ibid.*). — Cure de Lisbourg, à dom Paul Pecqueur, chanoine régulier de Ruiseauville (18 octobre), par décès de dom François

(1) L'Évêché d'Arras possédait ce registre G. G. Sur la demande de M. Lorieux, Archiviste départemental, il a consenti, le 24 novembre 1885, à déposer aux Archives du département 4 registres de l'Évêché (G. G. 7, 10, 11 actuels) ainsi qu'un registre aux délibérations du Chapitre de Boulogne (de 1766-1780), pour ne pas scinder la collection.

Ricquart (° 4 v°). — Cure de St-Vaast de Neuville-lez-Montreuil, avec son secours d'Estrée, à Nicolas Sennoville (m. d.), par résignation en cour de Rome de Jean-Alexandre D'Halluin (° 5 v°). — Cure de Rebruviette et Brouilly, à François Buron (m. d.), par décès de Martin Crespin, sur la présentation de l'abbé de St-Barthélemy de Noyon (° 5 v°). — Cure d'Embry et Rimboval, à Jacques Joly (21 octobre), par résignation de Pierre Ôbin, permutant pour la chapelle de St-Gondulphé de la collégiale de Lillers, sous réserve d'une pension de cent livres tournois sur les revenus de sa cure qu'il avait desservie durant plus de trente ans (° 6). — Dispense de consanguinité (5 novembre), pour Jean Vasse et Barbe Auguard, de Calais (° 6 v°). — Chapelle de N.-D. de Pipemont, paroisse de Fêrvin, à Jean-Pierre Jacquin, docteur en théologie, curé de la paroisse de St-Sauvour de Paris (16 novembre), par résignation en cour de Rome de Bernardin-Joseph Boulenger (° 7). — Dispense de consanguinité « ex copula illicita » par iudult (24 novembre), pour Philibert Merlin et Marie-Jeanne Claubault, de Prêures; d'empêchement simple (m. d.), pour Jacques Bernard, de Colomberg, et Antoinette Lorgnier, de Rély; et (25 novembre), pour Pierre-Antoine Dauchel et Marguerite-Joséphine Brebion, de Fruges (° 7 v°). — Cure d'Estrée-sur-Canche (Estrée-Wamin), à Hilaire Damiens (28 novembre), par décès de Pierre Beilliard (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (29 novembre), pour Jean Warin et Marie-Jeanne Lavet, d'Azincourt (° 8). — Cure de Créquy et Torchy (Torcy), à dom Adrien Barbaull, chanoine régulier de Ruisseauville (30 novembre), par décès de dom Pierre Routart (° 8 v°). — Canonat de Fauquembergues, « unam e minoribus præbendis », à Pierre-François-Marie Du Chemin, acolyte (10 décembre), par démission de Nicolas Biart, dernier pourvu, « possessione nondum adeptâ », et après décès de Pierre Beilliard (° 9). — Commission (en français) de procureur fiscal de la terre et seigneurie d'Alquines (17 décembre), en faveur de Nicolas Muret, de Senninghem (° 9 v°). — Cure de Menique et Northécourt, au fr. Herman-Joseph de Billy, prémontré de Lièges (19 décembre), par démission du fr. Jacques Cannet (° 10). — Cure de Journy et Rebergues, à Jacques Du Puich (m. d.), par décès de Jean Boidin (° 10 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de Noël (30 décembre), dans l'église du Séminaire : deux tonsurés, Nicolas-François Bonnière, de Coyecques, Pierre Podevin, de Boulogne (B.-V.); deux mineurs, dont Louis-Léonor Le Maçon de Boncourt, clerc du diocèse d'Arras et chanoine de St-Pierre d'Aire; neuf sous-

diacres, parmi lesquels Jean-Antoine Vielle d'Orchamps, du diocèse de Besançon, professeur d'humanités au collège de l'Oratoire de Boulogne, ordonné partie au titre de son patrimoine, partie au titre de la chapellenie de N.-D. St-Claude et St-Sébastien, de la paroisse d'Orchamps, dont il était titulaire; huit diacres, parmi lesquels Pierre-Louis Prost-Dama, du diocèse de Besançon, professeur d'humanités au collège de l'Oratoire de Boulogne, les fr. Barthélemy Blaise et Bonaventure David, franciscains de l'Observance, du couvent de Rouen; huit prêtres, Pierre-Marc Courtois, Jean-Baptiste Des Prez, Pierre Dufosse, Jean-François Héamme, Maximilien-Joseph Le Maire, séculiers du diocèse, les fr. Maur Fontaine, bénédictin de Blangy, Joseph Le Lièvre du Breuil, prémontré de Lièges, et Philibert de St-Catherine, carmo chaussé de St-Pol (° 11).

**1732.** — Chapelle de St-Pierre, dans l'église d'Aix-en-Issart, à Charles-Nicolas-Reimi-Thomas Poulter, clerc du diocèse d'Amiens (3 janvier), par décès de Jean Du Crocq, sur la présentation de l'abbesse de St-Austreberte de Montreuil (° 12 v°). — Cure de St-Léonard, à Philippe Lennel, vicaire de la paroisse de St-Joseph de Boulogne (7 janvier), par décès de Jean Du Crocq (*ibid.*). — Cure de Bournonville et Henneveux, à Jean-Pierre Wimet (8 janvier), par résignation en cour de Rome d'Hubert Delattre, sous réserve d'une pension annuelle de 150 livres tournois (° 13). — Dispense de consanguinité (12 janvier), par Jean Tricquet et Marguerite-Anne Castellin, de Landrethun-le-Nord; et (26 janvier), pour Jacques-Philippe-Joseph Liot et Marie-Louise Merlin, de Moringhem (° 13 v°). — Tonsure, dans la chapelle épiscopale (26 janvier), à noble jeune homme Charles-Jacques-Louis-Marie de Guislin des Barreaux, fils de nobles personnes Louis-Marie et Marie-Catherine de Jacomel, paroissiens de Guines (° 14). — Brevet de l'abbaye de St-Jean-au-Mont, pour dom Charles de Gherbodde, religieux du St-Bertin, par décès de dom Alexandre de Gouy de Cartigny, donné par le Roi (3 octobre 1732) à Fontainebleau; institution canonique, en conséquence (31 janvier 1733) par l'Évêque (° 14). — Dispense de consanguinité (6-10 février), pour Jean Ternois et Marie-Jeanne de Lobe, de Contes; pour Maurice Marchier et Marguerite Queret, de Fillières; pour Antoine Attainant et Marguerite Darré, de St-Pol; de compaternité (9 février), pour Jacques Bertin, de Brimeux, et Marie-Joséphine Tyrmarche, de St-Deneux (° 15). — Dimissoires (14 février), pour la tonsure, à Charles-Joseph-Dominique Lambert, de St-Pol, Jean-Baptiste Cappe, de Roquette, Nicolas-Joseph Prevost, d'Aubrometz, et pour les

ordres mineurs, à Pierre-François Crépin, étudiants au collège de Boncourt, à Paris (° 15 v°). — Dispense de consanguinité (15 février), pour François Davenne, du Biez, et Anne Bachelelz, d'Hesmond (° 16). — Chantierio de la cathédrale, « cantoriam, sive præcentoris dignitatem », à Charles Godde, chanoine, licencié en théologie (20 février), par élection du Chapitre, sur la démission de Charles-Joseph Turodin (° 16 v°). — Chapelle de La Sagnette, « capellæ seu capellaniam extraneæ » nuncupatæ Anne Joanne Sagnette, aliter Anne Joanne de La l'Euve, erectæ... intra limites parochiarum « vulgo de Blangy et de Tilly-Teneur », à Charles-Marcellin Marcadet, diacre du diocèse d'Arras (22 février), par résignation en cour de Rome de Pierre-Joseph Bouton, clerc du même diocèse (° 17). — Cure de Sibiville et Canettefont, à Antoine-Joseph Caresmel (25 février), par décès de Philippe Danvin (° 17 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de Carême (28 février), dans l'église du Séminaire : huit tonsurés, Jean Basset, de Boulogne (B.-V.), Dominique-François Clippot, d'Offekerque, Robert Simonneau, de Boulogne (B.-V.); les fr. Charles-Antoine Prostaire, du Thell, diocèse de Goutans, profès de l'ordre des Mineurs, « minoritam », Bénigne d'Arleux-on-Gohelle, alias Antoine-François Frémy, Michel-Robert de Rho, alias Jean-Philippe-Joseph Pinguet, de Rho (Rœulx ou Roost-Warendin), diocèse d'Arras, Olivier de Valenciennes, alias Charles-Joseph-François Rossy, de la paroisse de St-Géry de Valenciennes, Venceslas de Maubeuge, alias François-Joseph Blanchart, de ladite ville, capucins du couvent de Lille; neuf mineurs, parmi lesquels plusieurs des sus-nommés; dix-huit sous-diacres; quatorze diacres, parmi lesquels les fr. Maximin de St-Jacques, alias Jacques Lanne, carmo chaussé de St-Pol, Dominique Chrétien, récollet de Béthune, André Cuyelier et François-Léandre Muls, récollets du couvent d'Avesnes, Antoine-Joseph Delevigne, dominicain d'Arras; dix-huit prêtres, Jean-François-Bernard de Servin d'Héricourt, Jacques-François Beilliard, Jean Davault, Jean-François Deshayes, François-Marie Luto, Jean-Philippe Prevost, Jean-François Renaux, séculiers du diocèse, Pierre-Louis Prost-Dama, oratorien, les fr. Bonaventure David et Barthélemy Blaise, de l'ordre des Mineurs, Matthias, alias Louis-Lambert Boquet, récollet de Béthune, Jean-Baptiste Delattre, récollet de Lille, Josaphat Flament, récollet d'Avesnes, Étienne, alias Nicolas-Joseph Nœunets, récollet de Lille, Mathieu Collindrigde, et Charles Tootel, récollets anglais de Douai, Hilaire d'Annezin, alias Jean-François Hué, et Jacques-Dominique de Douai, alias Jean-

François Franquenelle, capucins de Lille (° 18). — Cure de Senlecques, à Jean-François Rouguier (2 mars), par décès de Philippe-Marc Delattre (° 20). — Cure de Monchy-Cayeux, à Marc-Antoine Bléry (9 mars), par décès de Pierre Le Cras (° 21). — Commission de chapelain de *Tyremande*, paroisse de Ligny (15 mars), pour Jean-François Deshayes, « ad autum » (° 21 v°). — Ordination du Samedi-Saint (4 avril), dans la chapelle du palais épiscopal : sept prêtres, Jean Blondel, Jean Cornuel, Henri Lanvin, Louis-Albert Sacleux, séculiers du diocèse, les fr. Jacques-Joseph Mouquet, bénédictin d'Auchy, Pierre-Thomas de Jésus-Maria, alias Louis Salmat, Spirdon de St-Bonaventure, alias Jean-Joseph Favier, carmes déchaussés de Douai; un diacre, le fr. Philippe-Eugène Le Plus, chanoine régulier de Ruisseauville (*ibid.*). — Tonsure, le lundi de Pâques (6 avril), à Joseph Martel, de Fauquembergues, Antoine-Joseph Le Moine, de Rely, François-Marie Ricquart, de Monchy-Cayeux (° 22). — Dimissoire pour la prêtrise (8 avril), à Jean-François Robiquet (*ibid.*). — Cure d'Attin et Beutin, à Jean-Sébastien Olivier (13 avril), par décès de Nicolas Hénin (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (14 avril), pour André Bée et Marie-Catherine Duhamel, de Boisdighen (° 22 v°). — Cure de Polincove et Recques, à Philippe Évrard (m. d.), par décès de Dominique Bultel, sur la présentation de l'évêque de Saint-Omer (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (18 avril), pour Jacques Dassonval et Marie-Jeanne Dufour, de Sains-lez-Pernes (° 23 v°). — Tonsure donnée (3 mai) à François-Claude Le Roy, fils de Claude-André Le Roy de Lozembrune, président en la sénéchaussée de Boulogne, et de dame Anne Foubert (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (10 mai), pour Jean Delevoye et Marie-Madeleine Fayolle, de Senlecques; et (11 mai), pour Jean-Philippe Rogez et Anne-Jeanette Caron, de Gouy-en-Ternois (*ibid.*). — Dimissoire renouvelé (25 mai), à Armand-François Lefebvre (Lefebvre), acolyte, étudiant à Paris, au séminaire du Saint-Esprit, pour recevoir la tonsure cléricale (*lisez* : le sous-diaconat), acte signé « in domo nostra castrali de Brunomberg »; et pour la tonsure, des mains de l'évêque du Mans (28 mai); à Louis-Joseph de Saint-Germain, fils de noble homme Louis-Claude, chevalier, seigneur d'Athis, et de dame Marguerite de Boulay, paroissiens de N.-D. de Calais (° 24). — Cure d'Éperlecques, à Maximilien-Philippe Brussin, prêtre du diocèse de Liège (m. d.), par résignation de François Tristram, permutant pour une école de la cathédrale de St-Omer et pour la chapellenie de St-Jérôme de la même église. — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pente-



note (30 mai), dans la chapelle du Séminaire : dix tonsurés, Antoine Derolers, de Doudeauville, Louis Du Crocq, de Thiembroune, Augustin Martel, de Brexent, Jean-Pierre Delvallée, de Bomy, Jean-François Évrard, de Calais, Pierre-François de Yierre, de Boulogne (B.-V.), Gabriel Compiègne, de Boulogne (H.-V.), Gabriel-Augustin Du Puis, de Calais, le fr. Marcel, *alias* Jean-Joseph Mallé, de la paroisse de St-Jacques de Valenciennes, récollet du couvent d'Estaires, *Stegrensis*, diocèse de St-Omer, et le fr. Séraphin de Calais, *alias* Antoine Habard, de N.-D. de Calais, capucin d'Abbeville; cinq minorés, parmi lesquels Nicolas-François Fabouiller, du diocèse de Cambrai; cinq sous-diacres, parmi lesquels les fr. Ferdinand de Béthune, *alias* Ferdinand-François de Colutio, capucin de Beauvais, et Augustin de Béthune, *alias* Adrien-François Caboché, capucin de Montreuil; douze diacres, parmi lesquels Pierre-Guislain Morquet, du diocèse d'Arras, incorporé au diocèse de Sens, les fr. Adrien-Dominique De Mulet, cistercien de Valloires, Gaëtan, *alias* Antoine Pillard, récollet d'Estaires, Louis de Framicourt, *alias* Louis de Formée de Framicourt, capucin de Beauvais, onze prêtres, Pierre-Adrien Bigan, Denis Bois, Maximilien-François Bourgois, François Donleger avec dispense d'âge, Antoine Parmentier, Jean-François Robiquet, séculiers du diocèse, Jean-Antoine Vieille d'Orchamps, oratorien, Jean-François-Antoine Cressin, prémontré de Lièges, Adrien-Robert Boudet, mineur de l'Étroite Observance, Toussaint Mutinot, cordelier de Boulogne, Pierre-Baptiste de Dunkerque, *alias* Pierre Clabault, capucin de Beauvais (° 25). — Consentement donné par l'évêque de Boulogne (4<sup>e</sup> juin), à ce que Louis-Joseph de St-Germain soit incorporé au diocèse du Mans (° 26 v°). — Cure d'Érin, par les Vicaires Généraux, à Jean-François-Marie Piedfort (9 juin), par décès de François Thomas (*ibid.*). — Chapelle de Coupelle-Vieille, par le vicaire général Charles Charuel, à François Bletterie, bachelier en théologie, curé de N.-D. de Margency, diocèse de Paris (18 juin), par démission de Louis-Claude Larsillière, sur la présentation du comte d'Egmont-Pignatelli (° 27). — Dispenses de consanguinité (3 juillet-27 août), pour Jean Hautefeuille et Marie-Jeanne Gillot, d'Alquines; pour Paul Coze et Marie-Louise Bonnet, d'Audinghem; pour Pierre Poidevin et Marie Fret, de Marquise; pour Pierre et Marie Harduin (14 août), par décès d'Antoine Le Roy (° 28 v°). — Cure de Bléquin et Ledinghem, à Jean-Baptiste Fiolet, vicaire de Culais (20 août), par décès de Louis Boulogne (° 29). — Dispense de consanguinité par les Vicaires Généraux,

l'évêque absent (21 août), pour Toussaint Lo Sieux et Marie-Anne Duponchelle, d'Herlicourt (° 29 v°). — Ordonnance (en français), concernant l'observation des statuts diocésains : « pour prévenir les médisances, les calomnies, les mauvais raisonnements, et les goubçons « mêmes les plus injustes », le prélat déclare que les statuts synodaux de 1700 et de 1704 conservent leur pleine et entière vigueur. « Donné à Paris (18 juin 1733), en notre hôtel, où nous sommes pour les affaires de notre diocèse » (*ibid.*). — Canonicaat de St-Pol, à François-Joseph Bisiacq, prêtre du diocèse de Malines, incorporé (28 septembre), par décès de Louis-Joseph Loyse; acte portant les signatures testimoniales de Raymond Derupé, supérieur du Séminaire, et de Louis-André de Cerisay, prêtre de la Mission (° 30 v°). — Dispense de consanguinité par indulg (30 septembre), pour Pierre Marq et Marie-Anne Hautefeuille, du Haut-Loquin (° 31). — Copie des lettres de promoteur, adressées de Paris, « in vico vulgo nuncupato des Marets ac suburbio Sti Germani à Pratis », pardevant notaires du Châtelet (8 août), en faveur de Jacques Peuvion, curé de St-Étienne, *Sti Stephani in monte, juxta Bononiam* (° 34). — Dispense d'affinité par indulg apostolique (19 octobre), pour Gilles Robbe et Marie-Jeanne Masse, du Sangatte (° 32). — Copie de la bulle du pape Clément VI, donnée à Avignon le xvi des calendes d'avril, *anno secundo* (17 mars 1344), par laquelle est approuvée la transaction conclue entre l'évêque de Thérouanne, Raymond Saquet, et le chapitre de sa cathédrale, au sujet de leur juridiction respective (° 32 v°). — Copie d'un « Extrait (en français) des registres du Conseil d'État », portant ordonnance (22 juillet) aux chanoines de la cathédrale de s'entendre avec l'évêque, au sujet de la rédaction et de l'adoption d'un corps de statuts (° 39 v°). — Dispenses de consanguinité et de compaternité (22 octobre-14 novembre), pour Nicolas Lucas et Marie-Catherine Coquempot; de Wismes; pour Jacques Oavignier et Jeanne-Péronne Houllier, de Recques, secours de Polincove; pour Sébastien Laigle et Marie-Josèphe Vasseur, de Laire; pour Jean Du Mont, de Seninghem, et Marie-Jeanne Du Mont, de Lottinghen; pour Jean Collet et Marie-Anne Dufour, de Fillières; pour Charles Guibon et Marie-Louise Holluigue, de Longfossé; pour Eustache Caron et Marie-Jeanne Le Fé, de Gouy (° 41). — Cure de Preures et Huquelières, à Jean Le Maître, curé d'Herlicourt (14 novembre), par décès de Matthieu Du Puich (° 41 v°). — Signification (en français) de l'arrêt ci-dessus du Conseil d'État, faite aux chanoines (1<sup>er</sup> octobre), de la part de l'évêque, par Paul de La Chèvre,

huissier en la Sénéchaussée, demeurant en la haute-ville de Boulogne, rue Thomas-au-Pied (° 42). — Démission de la cure d'Herlicourt (11 novembre) par Jean Le Maître, devenu curé de Preures (° 43). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Louis Duyal et Marie-Madeleine Vaillant, d'Herlicourt (° 43 v°). — Chapelle de St-Christophe, du château de Fauquembergues, à Robert Simonneau, clero (12 novembre), par décès de Jacques Lanne, chanoine de St-Pol (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (13 novembre), pour Jean Banquart et Jacqueline Couvois, du Haut-Loquin (° 44). — Cure de Ligny-lez-Aire, à Marc-Antoine Bléry, curé de Monchy-Cayeux (novembre), par décès de Jean-François Cadet; démission de Monchy-Cayeux (m. d.) par ledit (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (22 novembre), pour Pierre-Joseph Du Puis, de Cléty, et Jeanne-Josèphe Sterin, d'Adduichin (° 45). — Dimissoires pour le sous-diaconat (8 décembre), à noble personne François-Joseph-Gaston de Pariz de Pressy, chanoine prébendé de St-Pierre d'Aire, étudiant à Paris, au séminaire de St-Sulpice, et à Pierre Framery, étudiant au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, le premier au titre de sa prébende, l'autre au titre de son prébende (*ibid.*). — Dispense de consanguinité avec réhabilitation de mariage (15 décembre), pour Philippe Salmon et Marie-Adrienne Dufour, de Renty (° 45 v°). — Révocation (en français) des pouvoirs de confesser, de prêcher et de diriger la confrérie de la Trinité érigée dans la cathédrale; prononcée (17 décembre) par l'évêque contre le chanoine Joseph Fatus Desfontaines; signification dudit acte par l'huissier Paul de La Chèvre (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (19 décembre), dans l'église du Séminaire : seize tonsurés; Augustin-Norbert Ansel, de Coyecques, Matthieu Carnel, d'Heubon, Jacques De Veau, de Croisette, Antoine Fauquart, de Foufflin-Ricametz, Jean-Ignace Foulon, d'Estrée-Blanche, Guislain-François La Rivière, de Saint-Georges, Henri-Vaast Scarpin, de St-Pol, François-Joseph Tiquet, de Wamin, Alexandre Thérier, d'Ostreville, Christophe Paris, de Rinxent, Louis-Marie Des Westines, de Boulogne (B.-V.), les fr. Claude-Antoine Gorjon, fils de Claude, seigneur Desfourneaux, et de Marie-Antoinette-Élisabeth Godard, de la paroisse de St-Nicolas, établie dans la collégiale de St-Wulfran d'Abbeville, religieux cistercien, Mathieu Le Cerf, de St-Jacques de Douai, dominicain de St-Quentin, Jean-Baptiste Nyps, de St-Martin de Cambrai, mineur de l'Étroite Observance, Alexis-Joseph Bellens, de St-Marie-Madeleine de Tournybrigitin de Douai, Polycarpe de Béthune, *alias*

Charles-François Guillemand, de la paroisse de Bruay (Bruay), diocèse d'Arras, capucin; quatorze minorés, parmi lesquels Louis-Josse Le Camus, séculier du diocèse, Emmanuel Fontemoing, du diocèse de Bordeaux, oratorien du collège de Boulogne, les fr. Antoine-François Cornu, trinitaire d'Arras, Louis Estanoellin, mineur de l'Étroite Observance, et Flaribert de Douai, *alias* Jacques-François-Joseph Beirard, capucin de St-Omer; douze sous-diacres, parmi lesquels les fr. Joseph de St-Alexandre, *alias* Jean-Baptiste Bodet, et Hugues de St-Robert, *alias* Robert Deswacquez, carmes d'Arras, Jean Goulhot, mineur de l'Étroite Observance; dix-huit diacres, parmi lesquels les fr. Raymond de St-Joseph, *alias* Joseph Bour, Simplicien de St-Joseph, *alias* Pierre Prevost, carmes d'Arras, Symphorien, *alias* Victor-Joseph Rikoonart, récollet d'Heudin, Sigismond de Mazarin, *Mazarinnum*, *alias* Claude Thomassin, capucin; vingt-six prêtres, Jean Le Blond, du diocèse de Soissons, écône du Séminaire, Jacques-Roger de Fréville, Jean-Claude-Augustin Copin, Augustin-Alexis Cornu, Noël Delahaye, Nicolas de L'Épine, Jean-François Lè Riche, Jacques Lœlilot, Louis-Marie Mareschal, Louis Rappe, Pierre-Nicolas Rigoulet, Jean Roiteleux, séculiers du diocèse, Louis-Léonor Le Maçon de Boncourt, du diocèse d'Arras, César-Simon-Joseph Caillé, du diocèse d'Amiens, chanoine de la collégiale de N.-D. de Longpré-les-Corps-Saints, les fr. Jean-Baptiste Bayart, de Ruiseauville, avec dispense d'âge, Pierre-François Becquet, trinitaire de Douai, Martin-Joseph Collet, trinitaire d'Arras, Ambroise de St-François, *alias* Ambroise-Joseph Duart, Anselme de St-Jérôme, *alias* Cornille Tondeiller, Emmanuel de St-Jean-Baptiste, *alias* Jean-Baptiste Montury, Maximin de St-Jacques, *alias* Jacques Lanne, Sylvestre de St-Antoine, *alias* Jacques-François Prevost, carmes d'Arras, Pierre-Joseph Deforge, brigittin de Douai, Louis Richepain, Pacifique, *alias* Pierre-Antoine Puche, de l'ordre des Mineurs, Joachim de Paris, *alias* Honoré-Claude David, capucin (° 46 v°). — Dispense de consanguinité par indulg (20 décembre), pour Charles Fontaine et Marie-Catherine Delattre, de St-Hilaire de Frévent (° 48 v°). — Cure d'Héricourt, avec son annexe d-St-Martin, à Jean Meignot, vicaire de Tournemhem (24 décembre), par démission de Jean Le Maître (° 49).

1734. — Dispenses de consanguinité, d'affinité, ou de compaternité (8-18 janvier), pour Jean Flahant et Angélique Ohier, de Neuville, pour Jean-Antoine Merchez et Marie-Marguerite Bornisien, de Fillières; pour Guillaume de Cinot, de Calonne-Ricourt, et Marie-Marguerite de Fief, de Camblin-Châtelain; pour Gilles

de Marthe et Marie-Josèphe Tallier, de Serny; pour Jacques Coppin et Jacqueline Soubié, d'Outreau (° 49 v°). — Chapelle d'Ausque, paroisse de Tardinghen, à Julien-François Le Sage, chanoine de la cathédrale (16 janvier), par décès d'Antoine de Herte, « sive aliter de Haille, » chanoine d'Amiens, dernier possesseur, acte expédié par le vicaire général Ferré, avec la signature testimoniale de Nicolas-François Thelliez, chapelain des Annonciades (° 50). — Dispenses de consanguinité par indult, l'Évêque à Paris (14 janvier), pour Guillaume L'Englet, de Bazinghen, et Marie-Jeanne du Rivet, d'Ambleteuse; pour Louis Westable et Marie-Françoise Lefebvre, de Itèques, secours de Polincove (° 50 v°). — Canoniat de Fauquembergues, à François-André Le Roy de Lozembrune (24 janvier), par décès de N... Bloquet (° 51). — Cure de Monchy-Cayeux, à Jacques Hapiette (29 janvier), par démission de Marc-Antoine Bléry (° 51 v°). — Commission du chapelain de *Tirremande* « ad nuntium » (30 janvier), pour Jacques L'Écuyer (° 52). — Dispenses de consanguinité, l'Évêque à Paris (1<sup>re</sup> 24 février), pour Jacques-Pruvot et Marie-Jeanne Pichonier, de Saint-Deneux; pour Antoine Tillier et Marie-Jeanne Quesu, d'Audembert; pour Antoine Pruvot et Françoise Joly, de Wicquinghem; pour Antoine Hénneveux, de Clerques, et Marie-Thérèse Potez, de Lièques (° 52 v°). — Cure d'Oye, par le vicaire général Julien Ferré, à René de Ternisien de Valenciennes, prêtre du diocèse d'Amiens (24 février), par décès de Pierre Paillet (° 53). — Commission « ad nuntium » de chapelain, de Livosart, paroisse de Febvin (13 mars), pour Pierre-Nicolas Rigoulet (° 53 v°). — Dispense de consanguinité (29 mars), pour Hubert Fontaine, de Réty, et Marie-Élisabeth Noël, de Colombert (° 54). — Cure d'Azincourt, Ambricourt et Maisoncelle, à Charles-Marcellin Marcadet, prêtre du diocèse d'Arras (m. d.), par décès de Jérôme Cocust (*ibid.*). — Prieuré simple de St-Pierre et St-Paul de Beussent, à dom Pierre Henry, bénédictin de la congrégation de St-Maur (7 avril), par résignation au cour de Rome de dom Jacques Hervieux, sous réserve d'une pension annuelle de 1500 lb. tournois, exempté de toutes charges (° 54 v°). — Cure de Lisbourg, à dom Louis Floure, chanoine régulier de Ruisseauville (13 avril), par résignation de dom Paul Pecqueur (° 55 v°). — État des dimissoires accordés par l'Évêque, à Paris (15 février), et dans la même ville (30 mars), à plusieurs clercs de son diocèse (° 56). — Ordination générale du Samedi-Saint (24 avril), dans l'église du Séminaire : sept tonsures, Jacques-Antoine Davault, d'Outreau, Jacques Pin, d'Offekerque, Guislain-Joseph Hivain, de Croisette, An-

toine-François Le Clercq, de Pernes-en-Artois, Pierre-François de Mizel, et Jean de Mizel, d'Abbeville, le fr. Lambert de Paris, alias Jean Lambert, fils de Robert et de Marie-Catherine Lequeville, de la paroisse de St-Roch de Paris, capucin; quinze minorés, dont le premier est Charles-Antoine du Wicquet de St-Martin, confrère de l'Oratoire; treize sous-diacres, parmi lesquels les fr. Justin de Bapaume, alias Pierre Noreus, Médéric de Paris, alias Jean-Baptiste Bailly, Fidèle de Paris, alias Pierre Nadre, Maurice d'Irlande, alias Thomas Eveos, capucins, les fr. Eugène-Augustin-François-Guillaume Toulet, chanoine régulier de Ruisseauville, Jacques-Dominique-Joseph Defontaines, bénédictin de Blangy, Joseph Midan, cistercien; cinq diacres, parmi lesquels les fr. Jean-Baptiste-Philippe-Adrien Aubry, et Claude-Antoine Gorjon, cisterciens, Casimir de Paris, alias Jacques Deschamps, capucin; neuf prêtres, Louis Hubin, Louis-Joseph Fontaine, Pierre Camus, François Brusset, Étienne-Marie, alias Pierre-François Vasseur, Philippe-Eugène Le Plus, tous deux chanoines réguliers de Ruisseauville, les fr. Adrien-Dominique-Augustin de Mullet, et Jean de Saligny, cisterciens, et Olivier de St-Jean, alias Olivier-Jacques Xhonneur, carme de St-Pol (° 55 v°). — Dispenses de consanguinité (29 avril), pour Henri-Charles Hamy et Anne du Hotoy, d'Herbininghen, et (1<sup>re</sup> mai), pour François-Joseph Scellier, de Rollancourt, et Marie-Josèphe Warnault, de Hauteclouque (° 58). — Cure de Beussent, à François Mille, du diocèse d'Amiens (6 mai); par décès d'Adrien de Formeville (° 58 v°). — Tonsure, dans la chapelle des sœurs de la Providence de Calais (13 mai), à Joseph Rhoode, Jacques Wallart, Étienne Broutin, de la même ville; et (19 mai), dans l'église conventuelle « de nos chères filles les religieuses de St-Dominique, » à Antoine de St-Just, fils d'Antoine et de Marie-Jeanne-Jacqueline Parent, d'Ardes (° 59). — Dispenses de consanguinité (22 mai), pour Antoine Lannoy et Marguerite Dessaint, de Guines; pour Robert Trouille et Antoinette Hénichart, de Marck; et (24 mai), pour Christophe Lorgnier, de Réty, et Marie-Anne Buttor, d'Hermelinghen (*ibid.*). — Permission aux Capucins de Calais (m. d.), d'exposer dans leur église, à certains jours, une parcelle de la Vraie-Croix, renfermée dans un reliquaire scellé par Basile Matranga, archevêque *Archidrenensis*, du rite grec, à Rome (° 59 v°). — Cure de Quernes, à Jean-Philippe Prevost (25 mai), par décès d'Adrien-Hubert Braure (° 60). — Dispenses de consanguinité (28 mai-12 juin), pour Jean-François Florent et Marie-Adrienne Caron d'Auchel, avec réhabilitation de leur mariage, contracté depuis sept ans; pour Adrien

Taupin et Gabrielle Hépin, de Bouffthes; pour Hilarion-François Picquet, de Bomy, et Suzanne Bruyant, d'Assonval; pour Philippe Seguin et Marie-Marguerite Merlier, d'Humbert (° 60 v°). — Abjuration de l'hérésie anglicane par Marie-Hickson, fille de Robert-Marie, pensionnaire du couvent des Annonciades, cérémonie accomplie (12 juin) dans la chapelle du palais épiscopal sous la présidence de Jean-Baptiste Pourdinier, abbé commendataire de Doudeauville, supérieur desdites religieuses; l'acte est signé, entre autre, par Margaret Power (° 61). — Cure de Nielles-lez-Calais, à Antoine Dupont (16 juin), par décès de Charles Dezoteux (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (18 juin-18 juillet), pour Marc La Croix et Marie-Silval, d'Audinghen; pour François Daguebert et Anne Des Jardins, d'Outreau; pour Léger Bouvart et Anne-Françoise-Josèphe Brouquet (° 61 v°), de Vaudringhen, acte signé au château de Brummbert; pour Jean-Valentin Walez et Marie-Jeanne Bouvart, de Nielles-lez-Bléquin; acte daté de l'abbaye de Céramp; pour Antoine-Joseph Capelle et Marie-Ange Du Saulois, de Zudausques (° 61 v°). — Commission de chapelain de Livosart (18 juillet) « ad nuntium, » pour François Brûsset; de chapelain de Pippemont (m. d.), pour Pierre Camus (° 62). — Tonsure dans l'église de St-Hilaire de Prévent, *St Hilarii in oppido Preventano* (11 juill.), à Ph.-J. de Cunchy de Fleury, fils de noble homme François de Tunchy, seigneur de Fleury, et de noble dame Marie-Philippine de La Porte; prétrise (m. d.), dans la même église, en vertu d'un indult d'*extra tempora*, au cistercien Antoine Gorjon des Fourneaux (° 62 v°). — Dispenses de consanguinité (11-31 juillet), pour Antoine Fontaine et Véronique Révillon, de Haut-Maisnil; pour Jean Legrand, de Colombert, et Louise Le Roy, de Réty; pour Jean Bacon et Marie-Angélique Grivart, d'Escheuilles; pour Bernard Crespin et Marie-Philippe Gottrand, de Valhuon; pour Pierre Ève, de Lisbourg, et Marie-Madeleine de Ligny, d'Erny-St-Julien; pour Pierre Crèveœur, de St-Pierre-lez-Calais, et Catherine Sagnier, de Notre-Dame de Calais (° 63). — Ordination de prétrise *extra tempora* (28 juillet), dans l'église de la Visitation-St-Marie de la rue St-Antoine, à Paris, pour le fr. Jacques-Eustache Delepierre, chanoine régulier de Ruisseauville (° 64). — Dispenses de consanguinité (4 août), pour Jacques-Hubert Bocquet et Marie-Barbe Vasseur, de Laîtres; et (10 août) pour Jean-Michel Le Febvre, de Quesques, et Marie-Anne Le Febvre, de Brunembert (*ibid.*). — Permission donnée par Julien Ferré, vicaire général, à Jacques Blondet, chanoine de la cathédrale (12 août), « de faire la bénédiction solennelle de la nou-

« velle cloche qui sera fondue dans la cour commune « de l'abbaye, pour l'usage de MM. du Chapitre » (° 64 v°). — Dimissoire pour la prétrise, près l'Évêque d'Ypres (18 septembre), pour Armand-François Le Febvre (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (21 septembre), pour Louis-Édouard de L'Épines, et Marie Le Fort, d'Azincourt; de bans (23 septembre), pour Pierre D'Audruy et Jeanne-Gabriel Du Val, avec injonction au curé de St-Nicolas de Boulogne de célébrer leur mariage en vertu d'un arrêt du Parlement, etc.; de consanguinité (12 octobre), pour Pierre Villers et Marie-Jérôme Caron, de Samer (° 65). — Chapelle de N.-D. de Caffardis, dans l'église de Bourecq, à Laurent-Hadulph Blondel, chapelain de la cathédrale d'Arras (27 octobre), sur provisions de cour de Rome, pour la portion dont la collation n'appartient pas à l'Évêque de St-Omer (° 65 v°). — Cure du Biez, à Michel Legrand (m. d.); par résignation d'Omer Testart, permutant pour la chapelle de St-Jean-Baptiste de la collégiale de Lillers, avec réserve d'une pension annuelle de 100 lb. tournois (° 66). — Chapelle de N.-D. *vulgo de la Peau d'Arden*, paroisse d'Heuchin, à Louis-François Empis, curé de Mametz (m. d.), par résignation de Pierre Resnoy (° 67). — Dispense de consanguinité (28 octobre), pour Pierre-François Benteleur et Marie Douchet, de Fressin (° 67 v°). — Cure de Marininghen-lez-Wimille, à Jean Davault (30 octobre), par résignation en cour de Rome de Jean Roulier (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, « unam e quatuor minoribus præbendis, » à Louis-Marie De Walthin (4 novembre), par résignation de François-André Le Roy de Lozembrune, permutant pour la chapellenie de Pasque, alias *Cornouthe*, que le vicaire général, Charles Charuel, venait de résigner lui-même au nouveau chanoine, « possessione nondum adepti » (° 68). — Dispenses de consanguinité (6 novembre), pour André du Fay et Louise-Marie du Fay, de Thiembroune; et (10 novembre) pour Pierre Cuchoval, d'Alquines, et Marie-Jeanne Taverne, de Coulombry (° 68 v°). — Tonsure, à Paris, dans la chapelle intérieure des PP. Augustins de la fondation de la reine Marguerite (29 septembre), à François-Pierre Le Roy de Royer, fils de Pierre et de Marie-Anne Huguet, paroissiens d'Ardes (° 69). — Commission de procureur fiscal de la seigneurie d'Alquines (11 novembre), pour Antoine d'Arcourt, ancien praticien, habitant dudit lieu, « à l'effet de promouvoir au ladite justice et juridiction le maintien de nos droits et intérêts, ensemble ceux de nos justiciables en notre dite seigneurie, veiller au bon ordre et à la tranquillité des habitants, etc. » (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (23-28 no-

vembre), pour Antoine Molmie et Marie-Claudine Parent, de Longfosse; pour Josse du Château et Madeleine Collier, de Guines; pour Jean Rozé, de Liéques; et Marie-Catherine Delhaye, de Clerques (° 69 v°). — Chapelle de N.-D. de la *leau de Preudephim*, paroisse d'Heuchin, à Pierre Resnoy, du diocèse de Tournay (28 novembre), par décès de N... Le Clercq, chapelain de Seclin (° 70). — Cure d'Oye, à Gui-Benoît de Bechade de Rochepine (1<sup>er</sup> décembre), par démission de René de Terpsien de Valencourt (° 70 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Tournem (2 décembre), en faveur de Pierre Dubois, curé de Zudausques (° 71). — Dimissoires pour la tonsure (m. d.), à Louis de Lastelle, de Preures, et à Augustin Le Blond, de Marenla (° 71 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (18 décembre), dans l'église du Séminaire : vingt-deux tonsurés, Pierre de Monts, de Matringhem, Armand-Isaac de St-Martin de Fréthun, fils d'Armand-Jean, écuyer, seigneur de Fréthun, et de Suzanne Sigard, paroissiens dudit lieu, Jean-Antoine Baiart, de N.-D. de Calais, Guislain Beuvry, de Wamin, François-Achille Du Crocq, de Boulogne (B.-V.), André-Joseph Saclex, de St-Pol, Nicolas Tholliez, d'Avondance, Charles Warnier, de N.-D. de Montreuil, les fr. Benoît de Caux, d'Henneveux, prêtre, de Liéques, Julien-Gabriel Le Monnier, de N.-D. de Vire, diocèse de Bayeux, mineur de l'Étroite Observance, Fiacre, alias Jean-Pierre Barbare, de Flesquières, diocèse de Cambrai, Nicaise Cresson, alias Louis-Joseph, d'Abblain-St-Nazaire, diocèse d'Arras, Zénon, alias Augustin-François Cuvillier, de Buissy, diocèse de Cambrai, Charles-Marie, alias Charles-Louis Darmois, fils de Charles, écuyer, seigneur de Rocqueberty, et de Marie-Marguerite Enlart, de la paroisse de St-Marie-Madeleine en la cité d'Arras, Germinien, alias Jean-Dominique Favery, de Dunkerque, Cassien, alias Claude-Joseph Gottrand, de la paroisse de St-Aubert de Cambrai, récollets du couvent de St-Omer, André d'Armentières, alias Gilles-Joseph Ménard, Zéphyrin de Cambrai, alias Alexandre-Joseph Gras, de la paroisse de St-Croix de ladite ville, Jean-François de Frévent, alias François de Willemann, de la paroisse de St-Hilaire dudit lieu, Théodose de Moncheaux, alias Antoine-François de Vienne, de Montcheaux, diocèse d'Arras, Jean-l'Évangéliste de Tournay, alias Maximilien-Florent de Douai, de la paroisse de St-Pierre de Tournay, Servais de Wasquehal, alias Jean Duthoit, de la même paroisse, capucins; vingt-cinq mineurs, parmi lesquels les fr. Jean-Baptiste Mozac, profès de l'abbaye de la Chapelle-aux-Planches, diocèse de Troyes, et René-André Du Laurent,

mineur de l'Étroite Observance; trente-deux sous-diacres, parmi lesquels Joseph Joubert, du diocèse de Nantes, professeur de philosophie au collège de l'Oratoire de Boulogne, Charles-Antoine-Victor du Wicquet, professeur d'humanités dans la même maison, les fr. Robert de St-Antoine, alias Antoine-François Nelle, carme de St-Pol; Louis-Claude-Anne Advenel et Étienne Gambu, cordeliers de Boulogne, Denis Vestu, récollet d'Hesdin; treize diacres, parmi lesquels les fr. Matthieu Seguret, cordelier de Rouen, Hilarion Grotard, récollet, Joseph de St-Alexandre, alias Jean-Baptiste Le Blanc, carme de St-Pol, Séraphin de Calais, alias Antoine Harbard, capucin de Calais, Thomas de Douai, alias Jacques-Joseph Capiau, et Sébastien d'Honin, alias Antoine-François de Bourse, capucins; neuf prêtres, Charles-Antoine Baudelicque, Jean-Charles Dubois, Pierre-François-Marie Duchemin, François Du Crocq, Étienne-Joachim Dufour, Pierre Fournier, Jean-Baptiste Hugé, Jacques Lorgnier, François Petitpont (° 72). — Cure de Longvillers et Maresville, à Antoine de Liégerd du Châquel (23 décembre), par décès de Simon Du Metz (° 75 v°).

1735. — Dispense de consanguinité par indult (4 janvier), pour Antoine Bonningue et Marguerite Titren, de Landrethun-lès-Nord (° 76). — Canonica, de Fauquembergues, « unum vel unam de majoribus », à François-Bernard de Servin d'Héricourt (m. d.), par décès d'Antoine-François Rozet (*ibid.*). — Commission de l'office de bailli de la seigneurie de Brunembert (8 janvier), en faveur de César Le Riche, procureur et notaire royal au bailliage de Desvrennes, par révocation du sieur Couvelart (2 76 v°). — Dispenses de consanguinité; etc. (12 janvier 26 février), pour Jacques Vidor et Marguerite Merlo, de Thiembroune; pour Barthélemy Ringot et Marie-Françoise Dubois, de Landrethun; pour Joseph Wacquel et Claire Dannel, d'Hestrus; pour André Serret et Marie de Villiers, de Brimeux; pour Antoine-Joseph Anselin, de Wambercourt, et Marie-Josèphe Évrard, de Wamin; pour Claude Morel, de Matringhem, et Marie-Anne Bette, de Bomy; pour Philippe-Albert Le Roy, de Rely, et Marie-Anne Hannotte, de Felvin; pour Pierre Février et Catherine Bailly, de Wavrans; pour Pierre-Joseph de Croix et Marie-Alexandrine Crespin, d'Amettes (° 77). — Révocation des lettres de Promoteur ci-devant accordées au chanoine Guillaume Dieuset, archidiacre de la cathédrale, et signification (7 février) de ladite révocation par ministère d'huissier; commission de Promoteur, en conséquence (8 février), pour Jacques Peuvion, curé de St-Étienne (° 77 v°). — Dispenses de consanguinité (14-18 février), pour Pierre

Fasquel et Adrienne Taufour, de Guémy; et pour Étienne-François Caron et Marie-Françoise Buttel, de Roquette (° 78 v°). — Tonsure donnée (25 février), à Gilles Fricourt, de Boulogne, basse-ville (*ibid.*). — Cure de Delettes, à Pierre-François Thomas (28 février), par résignation de Robert Thomas, permutant pour la chapellenie de Fasque, dans la collégiale de Lillers (*ibid.*). — Chapelle de St-Antoine, dans l'église de Belle, à François Gressier, acolyte (24 mars), par démission d'Antoine Duflos, qui l'avait résignée depuis quinze ans (° 80). — Cure de Lilloisvaux et Belleval, à Louis Lesouyer, vicaire d'Ambricourt (28 mars), par décès de François Stoop (° 80 v°). — Dimissoires accordés par l'Évêque, « insua nuperrima eommutatione Lutetia Parisiorum » (18-23 mars), entre autres pour la tonsure, à Pierre-Raymond Le Sage, de Louches, et à Jean-Baptiste-Louis Le Senne, d'Ambricourt (° 81). — Dispense de consanguinité (8 avril), pour Antoine Jonoguel, de Linzeux, et Marie-Josèphe Bouvet, de Rebreuve-sur-Canche (° 81 v°). — Ordination générale du Samedi-Saint (9 avril), dans l'église du Séminaire : neuf tonsurés, Louis-Marie Deldrève, de Fiennesses, Jean-Baptiste-Dominique Halleine, de Fauquembergues, Liévin de Neuville, d'Acquin, Joseph-Eustache Dubamel, de Beau-rainville, Louis-François Savary, de Boulogne (B.-V.), Nicolas Sombret, d'Auchy ad Monachos (Auchy-lez-Hesdin), Guislain-François Obeuf, de Teneur, les fr. Adrien de Montdidier, alias Adrien Beauvais, de la paroisse du Quesnel, diocèse d'Amiens, et Charles-François d'Oisemont, alias Charles Rethel, de la paroisse de Neuville-Bresle, même diocèse, capucins de Calais; deux mineurs; neuf sous-diacres, parmi lesquels François Gressier, au titre de la chapelle de St-Antoine de Belle, les fr. Jacques-Antoine Delpoure et Jean-François Dubroucq, chanoines réguliers de Ruisseauville, et Louis-Joseph d'Amiens, alias Louis-Nicolas de Gove, capucin d'Arras; neuf diacres; cinq prêtres, Louis-Dominique-François Prevost, Jacques Renault, du diocèse de Tours, confrère de l'Oratoire, les fr. Bernard Danvin et Dominique Fontaine, bénédictins de Blangy, Jérôme de St-Pierre, alias Jean-Baptiste Foreau, carme d'Ardes (*ibid.*). — Tonsure (12 avril) à Charles-Philippe-Albert Playoult, de St-Pol (° 83). — Dispense de consanguinité (13 avril), pour François Nocq et Anne-Charlotte Brazier, de Wamin, seconds d'Étrée (*ibid.*). — Sentence épiscopale (20 avril), sur requête présentée par François Poulet, natif de Châtelleraut en Poitou, qui s'était présenté (14 avril) à la table de communion dans l'église Notre-Dame de Calais, « en présence de plusieurs personnes, sans avoir l'extérieur bien composé, même après avoir

bu avec excès, dont et de quoy il auroit été sévèrement réprimendé et conduit en prison pour un tel attentat, qui luy cause tous les regrets imaginables; » l'Évêque le condamne à assister à la messe paroissiale, sous les orgues, à genoux, tenant un cierge à la main, etc., sans préjudice et sauf les droits de juridiction et de compétence de messieurs les magistrats séculiers en affaire et cas dont il s'agit » (° 83). — Dispense de consanguinité (28 avril), pour Antoine Molle et Anne-Josèphe Du Valle, de Zudausques; de trois bans (2 mai) pour le mariage, à Fiennesses, de Gabriel-Louis-François de Bernes, écuyer, avec Marie-Anne Le Marchand de Charmont (° 84). — Ordonnance épiscopale (2 mai) signifiée au Chapitre, lui enjoignant de congédier le chantre à gages, Bernard Piteux, pour inconduite (° 84 v°). — Dispense de consanguinité (11-19 mai), pour Jérôme Thellier et Marie-Barbe Beguin, de Roellecourt; pour Adrien Prevost, de Beauvois, et Marie-Anne Cierne, de Duisans; pour Jacques Prevost, de Colombert, et Jaqueline-Austreberthe Masson, de Samer; pour Marc Butel et Marie-Catherine Fammehon, d'Audinghen (*ibid.*). — Signification faite au Chapitre par l'huissier Lachèvre (9 mai), d'un arrêt du Conseil d'État obtenu (2 octobre 1734) par l'Évêque, à l'effet de contraindre cette compagnie à dresser un cérémonial, pour « la réception des chanoines, le règlement de leur conduite, le bon ordre dans les assemblées capitulaires, le gouvernement des biens des fabriques, le service divin et autres choses nécessaires » (° 85). — Nouvelle ordonnance épiscopale, au sujet du chantre Bernard Piteux (12 mai), rappelant qu'un autre employé de l'église, le sieur Caquelart, « après plusieurs scandales donnés par ses ivresses presque journalières et publiques, les a consommé par son engagement dans le régiment de Périgord, suivi d'une évasion subite » (° 86 v°). — Dispense de consanguinité (20 mai), pour Jacques Wignest et Marie-Louise Delbare, de Baincthun (° 88). — Cure d'Ardes, à Pierre Quéval, curé de Surques (27 mai), par décès de Jean Duquesne (*ibid.*). — Cure de Brimeux, à Antoine-Philippe Serret (m. d.), par résignation en cour de Rome de Jean-François Marcotte, avec réserve d'une pension de trois cents livres tournois (° 88 v°). — Cure de Bayenghem-lez-Eperlecques, au P. Martin Vigreux, chanoine régulier de St-Augustin-lez-Thérouanne (7 juin), par décès du P. Adrien de La Barre (° 89). — Dispenses de consanguinité (11 juin-23 juillet) par le vicaire général Ferré, l'Évêque à Paris, pour Alexis Vailant et Anne-Jeanne Berthe, de Ligny-St-Flohel; pour Gilles Petit, de Nédonchel, et Isabelle Bailleul, de Fon-



taine-les-Hermans ; pour Félix Melin, de Wambercourt, et Marie-Anne Creuse, de St-Martin-Carvon ; pour Pierre Preuvost et Marie-Françoise Le Conte, de Menneville ; pour François Baudrel, de Quilen, et Marie-Louise Prudhomme, d'Hucquelières ; pour Jean Roussel et François Obier, d'Hermelinghen ; pour Antoine et Hélène Logny, d'Audinghen ; pour Philippe Dubois, de Blingel, et Marie-Antoinette Mayeux, de Noyelle, secours d'Humières ; pour Pierre Lard et Marie Hamy, de Licques ; pour Pierre-Liévin et Marie-Michelle Mahieu, de Teñeur (° 89 v°). — Permission donnée à M. Godde, chantre en dignité et chanoine théologal (9 août), de faire la bénédiction solennelle de la grande croix qui doit être mise sur le clocher de la cathédrale (° 90 v°). — Dispense de consanguinité (12 août), par indult, l'Évêque à Paris, pour Jean-Martin Dubois et Marie-Madeleine Boiry, de Bomy (ibid.). — Cure de Beuvrequen, à Pierre-François Pingrenon, curé de Capelle-sur-la-Lys (26 août), par décès de N... Buiot (° 91). — Démission de la chapelle de St-Éloi, de la cathédrale (2 septembre), par Philippe Lennel, curé de St-Léonard (° 91 v°). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Pierre Fropot et Florence Ausouliér, de Wavrans, et pour François de La Broye et Thérèse Jovenet, de Valhuon (ibid.). — Provisions de la chapelle de St-Éloi (4 septembre), pour François Bourgard (ibid.). — Chapelle de Merck-St-Liévin, à Pierre-François de Wierre, clerc du diocèse (9 septembre), par résignation de Léonard Fournin, curé de Menneville (° 92). — Dispense de consanguinité (18 septembre), pour Gaspard Mollien, de Bonningues-lez-Calais, et Marie-Anne Sara de Cassel, de N.-D. de Calais (° 93). — Ordination générale des Quatre-Temps (22 septembre), dans l'église du Séminaire : vingt-deux tonsurés, Antoine-Dominique Bailly, de Calais, Pierre-Joseph Crescent, de Bouret, Martin De la Cour, de Calais, Pierre-François Des Mârets, d'Auchy-les-Moines, Pierre Grésy, de Calais, Pierre-Alexis-Joseph Grimbart, de Pihen-en-Artois, Bertin Goullebert, de Vieil-Hesdin, Alexis-Jean-Baptiste-Dominique Guillebert, de Calais, Jean-Guilbert Le Clercq, de Désvres, Étienne Le Lièvre, de Calais, Charles-Joseph Le Sol, d'Humereuil, Charles Maifringhen, de Quesques, Jacques Mouron, de Calais, Charles-François Peuvion, de Renty, Alexandre Vincent, de Burbure, les fr. Sixte, alias Pierre-Joseph Boucher, de Quiestède, récollet de St-Omer, Ambroise, alias Michel Caudaveille, d'Azincourt, récollet de Bapaume, Justinien, alias Laurent Grave, de Maulle (Moulle), diocèse de St-Omer, récollet de Béthune, Pierre-Paul Barié, d'Armentières, brigittin de Douai, Godefroi d'Amiens, alias Antoine-François

Godefroi, de la paroisse de St-Remi-d'Amiens, capucin de Boulogne, Maximilien-Joseph de Béthune, alias Jacques-Philippe Warin, de la paroisse de St-Croix de ladite ville, et Poncin d'Annoche, alias Jacques-Philippe Herbage, d'Aniche, capucins ; treize minorés ; seize sous-diacres, parmi lesquels les fr. Ambroise, alias Jacques-Joseph Riche, bénédictin de St-Vaast d'Arras, et Boniface de Cambrai, alias Jean-Baptiste Darin, capucin ; dix-huit diacres, parmi lesquels les fr. Barthélemy de l'Assomption, alias Nicolas Carbon, carme de St-Pol ; Jean-Louis, alias Pierre-Antoine-Louis Canclielier, récollet d'Hesdin, Bernard de Cambrai, alias Pierre-Noël Manseu, capucin ; quinze prêtres, Robert Simonneau, Henri-Jacques Mansel d'Houdan, Jean-Jacques Soudan, du diocèse de Boulogne, Jean-François Gallet, du diocèse d'Arras, les fr. Placide, alias Pierre-Antoine-Bianchart, Jérôme, alias Jean-Jacques Lefebvre, chanoines réguliers du Mont-St-Éloi, Norbert, alias Pierre-Dominique-Joseph Bertin, bénédictin de St-Vaast, Amaud, alias Dominique-Joseph L'Étochart, Maurice, alias Philippe Maurice Favier, bénédictins de l'abbaye d'Anchin, André-Nicolas Thomé, cistercien d'Élant, diocèse de Reims ; Alexis-Joseph Bellens, brigittin de Douai, Zozime, alias Liévin Groenne, récollet de Bapaume, Lucien, alias Jacques Lequieux, récollet d'Arras, Quentin Mouton, récollet de Cassel ; Téléphore des Riscès, alias Nicolas Trippier, capucin (ibid.). — Curé de Contes et St-Vaast, à André Cossart (27 septembre), par décès d'Adrien Deseustré (° 95 v°). — Cure de Filièvres, à Nicolas Coille (28 septembre), par décès d'Antoine Tellier (ibid.). — Cure de Capelle-sur-la-Lys, à Antoine de Hanon des Gallois, vicaire de Denheureucq (18 octobre), par résignation de Pierre-François Pingrenon (° 96). — Abjuration de l'hérésie anglicane par Sara Bishop, pensionnaire anglaise des Ursulines de Boulogne, cérémonie accomplie dans l'église de ce couvent (17 octobre), sous la présidence du P. Archange d'Écosse, capucin (° 97). — Cure de Wail et Galameiz, à Jean-Baptiste Carnel (28 octobre), par résignation de Jacques Huchelle, permittant pour une chapellenie dite de St-Jean, de la collégiale de Lillers (ibid.). — Cure de Nielles-lez-Béguin, à Robert-Joseph Lardeur (16 novembre), par décès de Thomas Vigreux (° 98). — Cure d'Estree-Blanche et Fléchiniet (Fléchiniet), à Augustin-François-Joseph Willot, du diocèse de St-Omer (m. d.), par décès de Wallerand Clabaut (° 98 v°). — Dispenses de consanguinité (17-22 novembre), pour Jean-François Perin et Marie-Joséphine Gervois, de Tilly ; pour Pierre Butteux et Marie-Françoise Masson, de Beaurainville (° 99). —

Commission de doyen rural de chrétienté du district de Vieil-Hesdin (22 novembre), en faveur de Jean Petit, curé de l'église de St-Marie-Madeleine du dit lieu, et du district de Filièvres (m. d.), en faveur de Charles Pruvost, curé d'Humereuil (ibid.). — Dimissoire pour le diaconat (28 novembre), à François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy (° 100). — Dispenses de consanguinité (m. d.), pour Louis Baude et Marie-Françoise Potavin, de Journy ; et (10 décembre) pour François Le Coutre et Marie-Marguerite Rose, de Bregmes (ibid.). — Dimissoires donnés par les Vicaires Généraux (m. d.), à Guislain-Lameral-Luc Gouillard, Christophe Paris, François-Joseph Ticquet, Jacques-Mathieu Herman, Pierre-François Crespin, Guislain-François La Rivière, pour la prêtrise à Arras, à quatre sous-diacres pour le diaconat, à un acolyte, pour le sous-diaconat ; et (12 décembre) à Joseph-François-Félix de Waringhien, chanoine prébendé de St-Pierre de Cassel, pour recevoir de l'évêque d'Ypres les ordres mineurs et le sous-diaconat (° 100 v°). — Cure de Boursin, à Lambert-Joseph Malline, du diocèse de Namur (15 décembre), par décès de Jean Lorgnier (° 101). — Cure de Canlers, à Mathieu Attaignant (30 décembre), par décès de Jacques Darré (° 101 v°).

**1736.** — Dispenses de consanguinité (2-14 janvier) par les Vicaires Généraux, l'Évêque à Paris, pour Jean Pont et Elisabeth Ferry, de Boulogne (B.-V.) ; pour Marc Prudhomme et Madeleine Carré, d'Hervelinghen ; pour Jean Savary et Jeanne Le Maire, d'Alembon (° 102). — Commission donnée au P. Léandre d'Arras, capucin de Boulogne (14 janvier), de remplacer le Théologal pour les sermons à faire dans la cathédrale, jusqu'à ce qu'il ait été procédé à la nomination d'un titulaire, en remplacement de Charles Godde, décédé la veille (° 102 v°). — Dispenses de consanguinité (17-30 janvier), pour Philippe de Lannoy, d'Herly, et Marie-Louis Le Cucq, de Rumilly ; pour Jean Delaitre et Marie-Anne Poly, de Brunembert ; pour Antoine Lardé et Françoise Sauty, de Neufchâtel ; pour Jean-Baptiste La Gache, du Quesnoy, diocèse d'Amiens, et Thérèse Loysel, de Vieil-Hesdin ; pour Louis-François Bellenger, chanoine de la collégiale de Sarcut (Sarcus), diocèse d'Amiens (31 janvier), par résignation de Jean-Jacques, son frère, avec permutation (° 103 v°). — Ordonnance épiscopale, datée de Paris (16 janvier), protestant contre la prétention manifestée par le Chapitre, de pourvoir à la vacance de la théolo-

gale sans en référer à l'Ordinaire ; signification par huissier de ladite ordonnance au sieur Vincent, secrétaire du Chapitre (31 janvier), au nom du promoteur Jacques Peuvion, coré de St-Étienne, à lequel a été domicilié au greffe de l'Officialité, en la maison de M. Louis-Marie Oden, greffier d'icelle, rue du Puits (° 104 v°). — Dispenses de consanguinité (3-6 février), pour Pierre Libert et Jeanne Wiyant, d'Outreau ; pour Nicolas Gottrand, de Fleury, et Marie-Françoise Le Moyne, de Valhuon (° 103). — Cure de Marles, à Antoine Parmentier (10 février), par décès d'Antoine Delamothe (° 103 v°). — Dimissoires accordés par l'Évêque, à Paris, pour les ordres majeurs et mineurs, aux étudiants ecclésiastiques de son diocèse (29 janvier), entre autres (2 mars) pour la tonsure, à François Quin, du collège de Boncourt (° 106). — Dignité de grand chantre de la cathédrale, confirmée (15 mars) à Louis-Claude Du Campe de Rosamel, docteur en théologie de la faculté de Bourges, élu par le Chapitre (° 106 v°). — Cure de Gouy, à dom Benoit Hémar, chanoine régulier du Mont-St-Éloi (19 mars), par décès de dom Étienne Bels (° 107). — Ordination du 19 mars : neuf tonsurés, Guislain Bréois, d'Éclimeux, Philippe-François Dubuisson, de Ligny-St-Flochel, Pierre de Canchy, d'Embry, François Betourné, de Croisette, Antoine-Philippe Bailleul, de Neullette, François Gliné, de St-Deneux, François-Joseph-Guillaume Voisin, de St-Pol, Antoine-Joseph Le Maire, d'Acquin, Jean-François Blocquel, du Biez ; sept minorés, parmi lesquels le fr. Maximilien-Joseph de Béthune, alias Jacques-Philippe Warin, capucin (° 107 v°). — Abjuration de l'hérésie anglicane par Simon Sword-Feger, natif de Lip, dans l'électorat de Brandebourg, âgé d'environ quarante-cinq ans (28 mars), cérémonie accomplie entre les mains de l'Évêque dans la chapelle épiscopale, en présence de l'abbé de Voisenon, l'un des signataires, du fr. Angélique de Paris, gardien des Capucins, et d'autres témoins (° 108). — Ordination du Samedi-Saint (31 mars), pour les ordres majeurs : six sous-diacres, Charles-André Abot de Bazinghen, chanoine de Boulogne, au titre de son bénéfice, Jacques-Martin de Fleury, Jacques Péron et autres ; douze diacres ; quatorze prêtres, Alexis Detouf, François Dubois, Jean-Baptiste Dufour, Jean-Ignace Foulon, Antoine Fouquart, Jean Blasset, Jean-Noël Le Clerc, Joseph Joubert, les fr. Louis-Georges-Antoine Manse et Jean Goulbot, cordeliers, les fr. Nicolas-François, alias Nicolas-Joseph de Verchin, récollet, Eugène-Augustin-François-Guislain Toulet, Jacques-Antoine Delpouve, et François Dubreucq, chanoines réguliers de Ruiseau-

ville, les deux premiers avec dispense d'âge; tonsure (m. d.), à Jacques Danger, d'Aix-en-Issart, au fr. Charles-François Le Miere, de la paroisse de St-Martin d'Omonville-la-Petite, et Bénigne Martin, *alias* Ferdinand François, de Roubaix, *Robacensis*, mineurs de la régulière Observance; deux minorés (° 108 v°). — Dispense de consanguinité (7 avril), pour Pierre Risbourg, de Nielles-lez-Ardres, et Marguerite Clippet, de Louches (° 140°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Bomy (12 avril), en faveur de Joseph De Le Croix, curé d'Hézeques (° 110 v°). — Abjuration de l'hérésie anglicane entre les mains de l'Evêque, dans l'église des Ursulines (8 avril), par la demoiselle Marie Fuller, de Londres, pensionnaire de cette maison depuis trois ans (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (18 avril), pour Jean Baheux et Marguerite Libert, d'Outreau (° 141 v°). — Cure de Marck, à Jean-Denis Lesselin, du diocèse d'Amiens, personnel d'Enocq, maître es-arts et bachelier en théologie (20 avril), par décès de François-Angustin Donsyart, mort en avril (*ibid.*). — Cure d'Hoequinghen, à dom Jacques Cannet, chanoine régulier de Liègues (29 avril), par décès de dom Augustin Caverio (° 142°). — Dispense de consanguinité (2 mai), pour Philippe Thérêt, de Bailleul, diocèse d'Arras, et Marie-Catherine Hollande, de Montcheux (° 142 v°). — Chapelle de St-Pierre, dans l'église paroissiale d'Aix-en-Issart, à Antoine Biaré, prêtre du diocèse d'Amiens (3 mai), par résignation de Charles-Nicolas-Remi-Thomas Poulter (° 143°). — Cure de Zudausques, à Jean-Charles Dubois (15 mai), par résignation de Pierre, permutant pour une chapellenie de St-Nicolas dans l'église cathédrale de St-Omer (*ibid.*). — Cure de Baincthun, à Nicolas Biaré (29 mai), par nouvelles provisions, en vertu du décès de Claude-Honoré Delattre, précédemment destitué; mesure prise de peur qu'à l'occasion de ce décès quelqu'un ne tente d'obtenir ce bénéfice par malice ou par surprise (° 144°). — Dispenses de consanguinité (16-30 juin), l'Evêque à Paris, pour Guillaume Hautefeuille et Catherine Clippet, du Loguin; pour Antoine Widen, d'Alette, et Marie-Jeanne Duquesne, de Bimont; pour Jacques Vaillant et Marie-Anne Guvillier, de Rebreuve (° 144 v°). — Cure de Liègues, à dom Herman-Joseph de Billy, chanoine régulier de l'abbaye du lieu (9 juillet), par décès de dom Michel Sauvage (° 145°). — Cure de Luy, à Charles-François De Le Croix (10 juillet), par résignation de René-Jean De Fecques, permutant pour une chapellenie de St-Georges dans la collégiale de Lillers (° 145 v°). — Dispenses de consanguinité (12 juillet-3 septembre), pour Marie-Joseph Monsigny et Marie-Françoise Berquier, de

Desvres; pour Nicolas Choquel et Madeleine Courtin, de Sanghen; pour Thomas Le Grand et Marie-Jeanne De Guisnes, d'Outreau; pour Jacques Podevin et Marie-Jeanne Fricourt, de Boulogne (B.-V.); pour Daniel Martel et Marie-Anne Martel, de Menneville; pour Dominique Desœur et Marie-Jeanne Maclet, d'Auchy-les-Moines; pour Léonard Lhomel et Marie-Jacqueline Le Vray, de Nielles-lez-Bléquin; pour Gabriel Petit et Marie-Elisabeth Dumont, de Zouafques (° 146°). — Cure de Lenzoux (Linzoux) et Blangermont, à Michel Cornille (4 septembre); par décès de Pierre Blanchart (° 147 v°). — Sous-diaconat conféré, dans la chapelle épiscopale (21 septembre), au fr. Jacques Lancaster, acolyte anglais, de la Compagnie de Jésus (° 148°). — Ordination générale des Quatre-Temps (22 septembre), dans l'église du Séminaire quatorze tonsurés, Antoine-Joseph Herbault, fils du Jean-Baptiste-Joseph et d'Anne Haefrengue, de Boulogne (B.-V.); Marc Longuetty, de Boulogne (B.-V.); Guislain-François Quidet, de Berguense, Pierre Dufles, fils de Jean et de Marie Haigheré; d'Ergny, Louis Courtois, de Calais, Jean Delattre, de la même ville, Jacques Bricchet, d'Erin, Louis-Paul Sieux, de Marck, François-Joseph Labre, fils de François et de Marie-Jeanne Descamps, d'Amettes, les fr. François Montbailard, de Boulogne (H.-V.), profès de... Jacques Ducré, de la paroisse de La Chaussee, diocèse de Cambrai, Charles Frémy, de Fresnoy-en-Gohelle, diocèse d'Arras, dominicains du couvent d'Arras, Jacques-François Gantiez, de la paroisse de St-Croix d'Arras, et Chérubin, *alias* Louis Caudron, de Bléquin, récollets de Saint-Omer; quatorze minorés, parmi lesquels Guillaume Luto, les fr. Jean-Robert-Nicolas Castet, cordelier, et Bonaventur, *alias* Pierre-Joseph de Rolencourt, récollet; quatorze sous-diacres, parmi lesquels les fr. Jean-Alexandre Dupont et Antoine-Joseph Bois, cisterciens de l'abbaye de Signy, Antoine Poitier, bénédictin de St-Vaast, Alexandre de St-Augustin, *alias* Alexandre-Augustin de Maude, Remi de la Purification, *alias* Jacques-François de La Vallé, Eustache de St-Barthélemy, *alias* Charles-François Barthélemy Le Doux, carmes chaussés de la province de France, du couvent d'Arras, Omer Doublart, *alias* Jacques-Philippe, récollet de St-Omer, Pierre Lagnier, *alias* François-Marie, capucin de Boulogne; douze diacres, parmi lesquels Germain-Augustin Wattlebled, récollet de Béthune; seize prêtres, Louis-Josse Le Camus, Pierre Guislain, Alexandre Thérizet, André-Joseph Sacleux, François-Michel Bougard, Antoine Playout, Antoine de Rolez, Jean-François Lavoisier, Louis Du Crocq, Nicolas-François Bonnière,

Nicolas Parent, Jacques Carpentier, récollets du diocèse, les fr. Benoit de Caux, prémontré de Liègues, Charles-Philibert Beau Cousin, prémontré de St-Jean d'Amiens, Théodore-Simon, dominicain de Douai, Zénon Cuvillier, récollet de St-Omer (° 148 v°). — Diaconat conféré (23 septembre) au jésuite anglais Jacques Lancaster (° 120 v°). — Cure de Mentque et Northécourt, à dom Arnoul de Francoville, prémontré de Liègues (26 septembre), par résignation d'Herman-Joseph de Billy (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (28 septembre), pour Robert Lagacho et Marie Coquerel, de Doudeauville (*ibid.*). — Cure d'Incourt et Blingel, à Julien Prevost (27 septembre), par démission de Pierre Thibault, avec permutation; provisions de la cure de Blangy (m. d.), pour ce dernier (° 121 v°). — Prêtrise conférée, dans la chapelle du palais épiscopal (29 septembre), à Jacques Lancaster, jésuite anglais (° 122 v°). — Excorporation de Louis-Ignace Le Comte-Thomassin (30 septembre), pour le diocèse de St-Omer (° 123°). — Chapelle de Jésus-Christ de Maquinghen, à Nicolas Biaré, curé de Baincthun (5 octobre); par décès d'Adrien Flahault (*ibid.*). — Cure de Thiembroune, à Jean-François Le Riche (14 octobre), par résignation en cour de Rome d'Antoine Flahault (° 123 v°). — Permission donnée à la damoiselle Marguerite du Sommerard d'Odelan (18 octobre), de faire bâtir une chapelle domestique pour son château de Rougefort, paroisse de Journy (° 124°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Tournehem (m. d.), en faveur de Jean-Baptiste Benoist, curé dudit lieu (° 124 v°). — Dispense de consanguinité (25 octobre), pour Jacques Blanquant, d'Amettes; et Marie-Anne Fournin, d'Amettes (*ibid.*). — Cure d'Andressellés, à Jacques L'Écillot (27 octobre), par décès de Jean-Noël Botte, mort dans ledit mois (° 125°). — Dispense de consanguinité (30 octobre), pour Adrien-Augustin Bouvart et Marie-Péronne Nielen, de Ruminghen (*ibid.*). — Cure de Boisdighen, à dom Antoine Delepouf, chanoine prémontré de Liègues (3 novembre), par démission de dom Arnoul de Francoville (° 125 v°). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour François d'Allongeville, de Coulombry, et Marie-Jeanne Pasquelle, de Lumbres; et (21 novembre), pour Jean Clippet et Marie-Marguerite Bouvalet, d'Alquines (*ibid.*). — Ordonnance épiscopale (22 novembre), portant réglementation en onze articles des rapports que les religieux Annonciades et Ursulines pourraient avoir avec leurs pensionnaires, ou avec les personnes du dehors, à l'occasion des jeunes filles reçues dans la maison, « afin de conserver et entretenir dans nos monastères la paix, l'union, la charité et la

régularité » (° 126°). — Réintégration de Michel Anselin, curé d'Éuf, dans ses fonctions curiales (27 novembre), en suite d'un arrêt du Parlement (22 novembre), déchargeant ledit curé des poursuites au criminel qui avaient été intentées contre lui par les officiers de la sénéchaussée de St-Pol (° 127°). — Dispense de consanguinité (5 décembre), pour Adrien-François-Joseph Baillencourt, d'Ambrines, et Marie-Jeanne D'Amiens, de Croisette (° 127 v°). — Cure de Rebecq, à dom Gilbert Loman, chanoine régulier de St-Augustin-lez-Théroutanne (13 décembre), par décès de dom Alexis Marissal (° 128°). — Permission de dire la messe (m. d.), dans la chapelle domestique du château de St-Philbert, paroisse de Rimboval, même les jours réservés, à cause du grand âge (quatre-vingt-dix ans) et des infirmités de M. Desannois, ancien capitaine-major de cavalerie (° 128 v°). — Résort de Rome, « quarto idus novembris anno septimo (10 novembre 1736) », portant absolution « a sœvis » en vue de la réception des ordres sacrés, en faveur de Jean Du Crocq, laïque de Boulogne, qui avait, en qualité d'avocat, pris une part active à certaines affaires de justice criminelle, impliquant le dernier supplice ou des peines afflictives; tonsure et ordres mineurs donnés au même, en conséquence (16 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal (° 129°). — Cure d'Incourt, à Pierre Framery (17 décembre), par décès de Julien Prevost, mort en octobre (° 129 v°). — Tonsure donnée (24 décembre) à Louis-Marie Guislain, de Longvillers (° 130°). — Ordination des Quatre-Temps (22 décembre): un sous-diacre, Jean Du Crocq; un diacre, le fr. Joseph Midan, cistercien (*ibid.*).

**1737.** — Dispenses de compaternité, de consanguinité et d'affinité (10-12 janvier), pour Antoine Du Tile et Agnès Bourdon, de St-Pol; pour Jean-Charles Bouclet, de Bonningues-lez-Calais, et Marie-Louise Lefebvre, de St-Inglevert; pour Louis-Marie d'Ausque, d'Audembert, et Geneviève Battel, de Wissant (° 130 v°). — Cure de St-Pierre, de la basse-ville de Calais, *in oppido inferiori Calatensi*, à Robert Simonneau, secrétaire de l'Evêché (13 janvier), par décès de Claude-Pascal Bloquet (° 131°). — Dispense de consanguinité (21 janvier), pour Pierre-François Bourgois, et Marie-Jeanne-Josèphe Fardel, de Pernes (° 131 v°). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, à Louis-Marie-Antoine-André L'Heureux (23 janvier), par décès de Claude-Pascal Bloquet, mort en janvier, mois affecté aux gradués (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, etc. (28 janvier-2 février), pour Philippe Dumont et Marie-Jeanne-Adrienne L'Honnelle, de Nielles-lez-Bléquin; pour Nico-

las Le Blanc et Marie-Jeanne de Vienne de Montcheux; pour Antoine Desmarests, d'Inxent, et Marie-Jeanne Péquet, de Longvillers; pour Pierre Le Riche, d'Herly, et Marie-Anne-Josèphe Le Roux, de N.-D. de Montreuil (n° 132). — Cure de St-Pierre-lez-Calais, par les Vicaires Généraux, l'Évêque absent « extra diocesim », à Louis-Marie-Antoine-André L'Heureux (4 février), par réitération de provisions (*ibid.*). — Dispense des trois bans, pour le mariage de nobles personnes Alexandre-Denis de Roussel, seigneur de Bédouaire, et Joseph-Austreberthe de Benast de Sept-Fontaines, paroissienne de Wandonne (23 février), avec permission au curé de célébrer le mariage dans le château de Milfeux, si les parties lui en font la demande (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité par les Vicaires Généraux, l'Évêque à Paris (9-27 février): pour Pierre Dupont, de Wissant, et Marie-Marguerite Regnaud, d'Inghen; pour Jacques Le Prestre et Marie-Elisabeth-Antoinette Coppin, d'Outreau; pour Jacques Coppel, de Bourecq, et Marie-Antoinette Thellier, de Rely; pour Marc La Croix et Marie-Antoinette Condette, d'Audinghen; pour Antoine L'Amour, de Marck, et Marie-Suzanne Everart, d'Oye; pour François Herman et Marie-Jeanne Lesne, d'Hesmond (n° 133 v°). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> mars), pour Philippe Duflos et Marie-Jeanne Coulon, d'Incourt (n° 134 v°). — Cure de Wavrans et Enne (Egnes), à Jacques Couvreur (4 mars), par résignation de Jacques-François Thibaut, permutant pour la chapellenie de St-Jean de la collégiale de Lillers (n° 135). — Dispense de consanguinité (3 avril), pour Remi-Simon Maressal, d'Halluin, diocèse de Tournay, et Marie-Alexie Le Turcq, de Calais (n° 135 v°). — Cure de Valhuon, à Florent Cornuel (4 avril), par résignation de Nicolas de Nunçq, permutant pour la chapelle de N.-D. du Molinet, de la collégiale d'Aire, avec réserve d'une pension annuelle de cent quinze livres tournois sur les fruits de son ancienne cure (*ibid.*). — Ordination générale du samedi de la Passion (6 avril), au Séminaire: douze tonsurés, Pierre Griboval, de Merck-S-Liévin, Louis-François-Joseph-Lambert, de St-Pol, Charles-François Crescent de Bourlet-sur-Canobe, Jean-Jacques Boningues, d'Audinghen, Jean Selingue, d'Ofrethun, Marc-Antoine D'Anjou, d'Aix-en-Issart, Louis-François Rivet, de Wimille, Antoine-François D'Estappe, de St-Pol, Gabriel-André Rossignol, de Calais, Guillaume Justin, de Lefaux, Jacques Salembier, de Calais, le fr. Étienne d'Arras, alias Charles-François Braine, de la paroisse de St-Nicolas d'Arras, sans désignation d'institut; vingt et un minorés; dix-huit sous-diacres, parmi lesquels les fr. Bonaventure de Bapaume, alias Nicolas-

François Desmulier, Barthélemy d'Albert, alias Scribe, François-Marie D'Arlet, alias François Bailly, Jean-Louis de Douai, alias Duchâteau, capucins d'Abbeville; onze diacres; quatorze prêtres, Jean Du Crocq, Norbert Ansel, Pierre Desmons, Pierre-Bertrand Le Riche, Jean-Baptiste Cappe, Jacques-Martin de Fleury, Henri-Vaast Scarpiu, Antoine-François Le Clercq, Antoine-François Bassecourt, Jacques-Antoine Davault, Jacques de Vesux, Pierre-François de Vierres, le fr. Séraphin de Calais, capucin d'Abbeville; et le fr. Louis-Claude-Anne Advenel, cordelier (n° 136 v°). — Cure de Blangy, à dom Grégoire Gilliot, bénédictin de l'abbaye du lieu (9 avril), par décès de Pierre Thibault (n° 138). — Ordonnance épiscopale (15 avril), portant commandement au Chapitre de payer des Honoraires aux religieux capucins, sur les fruits de la prébende théologale, pour avoir suppléé le titulaire depuis le commencement de l'année précédente (n° 138 v°). — Tonsure donnée (17 avril), à Nicolas-François Thellier, de St-Pol, et à Jacques-Louis Lefebvre, de Maisnil (n° 139). — Dispense de consanguinité (4 mai), pour Jean Fricourt et Marie-Françoise Bouchart, d'Étaples (n° 139 v°). — Cure d'Hervelinghen, à Henri-Jacques Manselle d'Hopdan (8 mai), par décès de Léonard Fournin (*ibid.*). — Tonsure donnée (18 mai), à Adrien-Guillaume-Joseph Brougnaust, d'Esquevaux (*ibid.*). — Cure d'Auchy-les-Moines, à dom Jacques Mouquet, bénédictin de l'abbaye du lieu (1<sup>er</sup> juin), par décès de dom Antoine Bouvart (n° 140). — Cure de Fleury, à Jacques-Martin Fleury (*in d.*), par résignation de Jean de Fleury, permutant pour la chapellenie de St-Jean, de la collégiale de Lillers (n° 140 v°). — Abjuration de la religion anglicane (13 avril), dans l'infirmerie des pensionnaires du couvent des Ursulines de Boulogne, par Elisabeth Harker, âgée de dix-sept ans, native de la ville d'Enneu Marché (New Market) en Angleterre, acte passé par-devant M. Du Campe de Rosamel, grand chantre de la cathédrale, la sœur Marie de l'Assomption, supérieure de la communauté, et plusieurs autres religieuses de la maison (n° 141). — Chapelle de N.-D. de Quercamp, paroisse de Bouvelinghen; à Antoine-Jacques Davault (12 juin), par résignation de Guislain Brebion (n° 141 v°). — Dispense de consanguinité (18 juin), pour André Blondel et Marie-Anne Lenne, d'Hesmond (n° 142). — Cure d'Ardrès, *oppidi Ardrænsis*, à Louis Fort, du diocèse de St-Omer, docteur en l'Université de Douai, « in facultate artium Duacena » (18 juin), par résignation de Pierre Queval (*ibid.*). — Cure de Dohem et Cléty, à Robert-François Du Val, curé de Wicquinghen (3 juillet), par décès de Jacques Aubin (n° 142 v°). —

Cure de St-Maclou d'Houvin, avec son secours de St-Kilien d'Houvineuil, à Pierre-François Gallet (m. d.), par résignation en cour de Rome de Robert Pelain, avec réserve d'une pension annuelle de deux cents livres tournois (n° 143). — Transcription (7 juillet) d'une lettre de M. de St-Florentin (13 novembre 1729), ordonnant aux prieurs des maisons de la congrégation de St-Maur, d'envoyer leurs ordinands aux archevêques, ou évêques de leur diocèse, avec recommandation à ces derniers, de ne donner « ni ordres, ni dimissoires, ni exeat, ni provisions qu'à ceux qui auront signé le formulaire et donné dans leurs études des preuves d'une doctrine non suspecte » (n° 143 v°). — Cure d'Erny-St-Julien, à Paul-Gérard Bonnier (8 juillet), par décès d'Inglebert Griffon, sur la présentation de l'évêque de St-Omer, à cause de la prévôté de Watten, unie à sa mense épiscopale (n° 144). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Antoine Blanpain et Marie Libert, de... (n° 144 v°). — Cure d'Erny-St-Julien, à Pierre-François Crépin (16 juillet), par décès d'Inglebert Griffon, mort dans le mois de janvier, affecté aux gradués (n° 145). — Dispense de consanguinité (24 juillet), pour Claude Fortin, de Bainthun, et Marie-Antoinette Flahaut, d'Échinghen (n° 145 v°). — Chapelle de St-Marie-Madeleine d'Éps, à noble jeune homme Charles-Louis-Joseph-Guillaume de France, clerc du diocèse de Cambrai (27 juillet), par décès de Jacques Obin (*ibid.*). — Cure de Renty, à Armand-François Lefebvre (12 août), par décès d'Antoine Blarel (n° 146). — Cure de Selles et Brunombert, à Jacques Noël (17 août), sur provisions de cour de Rome, par décès de Jean Broquant (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (17-28 août), pour Lambert Delhaye et Marie-Marguerite Florent, d'Auchel; pour Robert Desure et Gèneviève Gest, de Boulogne, basse-ville (n° 146 v°). — Excorporation de Jean-Baptiste-Balthazar Masselin (18 août), pour le diocèse de Rouen, l'Évêque à Paris (n° 147). — Ordinance rendue par le vicaire général Charles Charuel (20 août), portant abolition des censures que pouvait avoir encourues François-Marie Lefebvre, curé de Nouvelle-Église, à raison d'une rixe à laquelle il avait pris part dans la compagnie d'autres prêtres (16 juin 1736), sur le chemin de St-Omer à Ardrès, où l'un des assaillants, qui était chassé-marié, avait été tué d'un coup de pistolet; pétition de l'inculpé, rapport du Promoteur, curieux détails de l'affaire (*ibid.*). — « Table alphabétique des actes contenus en ce registre, les dispenses ordinaires exceptées » (n° 148). »

G. 7. (Registre). — In-folio, papier, 151 feuillets (1).

**1737-1742. — ACTES DU SECRÉTARIAT: ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU.** — Chapelle de N.-D., *vilgo de la Leu de Preudefin*, paroisse d'Heuchin, à Louis-François Empis, curé de Mametz (25 août), par décès de Pierre Resnoy (n° 1). — Chapelle de N.-D. de Pipemont, de Febvin, à François Desforges, acolyte de Paris (26 août), par résignation en cour de Rome de Jean-Pierre Jacquin, docteur en théologie, curé de St-Sauveur, de la ville de Paris (n° 1 v°). — Canonique de la cathédrale, à Henri Azire, du diocèse de Bayeux, docteur de Sorbonne (30 août), par décès de Julien Ferré (n° 2). — Personnat de Bezinghen et Baquin, à Étienne-Louis Millet, du diocèse de Soissons (m. d.), par décès de Julien Ferré (n° 2 v°). — Dignité de pénitencier de la cathédrale, à Henri Azire (1<sup>er</sup> septembre), par décès du même Julien Ferré (n° 3). — Chapelle de St-Godeleine de l'Église d'Altin, à Pierre-Guillaume Caron, acolyte (4 septembre), évacantem et quomodocumque vacet (n° 3 v°). — Chapelle de St-Nicolas, dite de Fesquel, paroisse de Fauquembergues, à Pierre-François Peuvion, acolyte (m. d.), par décès de Jean Duquesne, curé d'Ardrès (n° 4). — Dispense de consanguinité (14 septembre), pour Jacques-Eustache Hochart, de Coulomb, et Marie-Antoinette Le Brun, d'Acquin (n° 4 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps (21 septembre), au Séminaire: vingt et un tonsurés, Florent Ogiez, de Borny, Guislain-Joseph Hanotel, fils de Guislain-Jean-François-Honoré, seigneur de Cauchy-à-la-Tour, et d'Ernestine-Irénée de St-Wast, de ladite paroisse, Nicolas Le Brun, d'Acquin, Jean-Baptiste Genel, de Burbure, Jacques-Antoine du Busquoir, de Boulogne (H.-V.), Louis-Adrien Patté, de N.-D. de Montreuil, Michel-Joseph Binsse, de Bailleul-lez-Perues, Jean-Baptiste Le Cointe, d'Acquin, Marc-Antoine Le Duc, de Preures, les fr. Jacques Castillon, de Liques, et Nicolas Savary, d'Alembon, prémontrés de Liques, Guillaume de St-François, alias François de La Mothe, de St-Colombe-sur-Rille, diocèse d'Amiens (*lieux de Séz*), carme de Montreuil, Pierre-Thomas de St-Joseph, alias Louis-Eugène Noreuse, de la paroisse de St-Martin de Cambrai, Cyrille de St-Etton, a *Sto Ethone*, alias Charles-Marie Ertaux, d'Avesnes, diocèse de Cambrai, Michel de St-Romain, alias Charles-Romain Becquart, de Linselles, diocèse de Tournay, Jean-Baptiste de St-Françoise, alias,

(1) Le reg. G. 7, fait partie du dépôt de l'Évêché d'Arras.



Maximilien-Joseph Dalencourt, de Valenciennes, religieux, carmes, Ubald, *alias* Alexandre-Joseph Desorbait, *e parochia Bellomontana*, diocèse de Liège, récollet, Esprit de Péronne, *alias* Étienne Magnié, de Mesnil-en-Arrouaise, diocèse de Noyon, capucin de Boulogne, Jean-Joseph de St-Louis, *alias* Louis-Joseph Friguet, de Lisbourg, Berthold de St-Philippe, *alias* Antoine-Joseph Gauchez, de Binche, diocèse de Cambrai, Hubert de St-Marie, *alias* Antoine-Joseph Wibail, du Jolimay (Jolimetz), même diocèse, carmes de Montreuil; dix-neuf mineurs; dix-neuf sous-diacres, parmi lesquels les fr. Procope, *alias* Joseph Verité, brigittin de N.-D. *ad valles* (Aux-le-Château), Jean-François de La Belle, cistercien, et Étienne d'Arras, *alias* Charles-François Braine, capucin de Montreuil; quatorze diacres, parmi lesquels les fr. Eliade, *alias* Pierre-Albert Waquez, Donatien, *alias* Amant-Pierre Bonques, récollets de Douai; Grégoire de St-Léger, *alias* Léger-Grégoire Puchoy, carme; neuf prêtres, Nicolas Thelliez, Guislain Beauvry, Bertin-Guilbert, Mathieu Leroy, François Gressier, Jean Dourier, du diocèse, Jacques-Hyacinthe-Augustin Dupond et Ignace-François Cornet, du diocèse de St-Omer, le fr. Joseph Midan, cistercien (° 5). — Cure d'Ostreville, à Pierre-Joseph Frérez, du diocèse de St-Omer, gradué (28 septembre), par décès de Jean Potier (° 7 °). — Lettres de Grand Vicairé (m. d.), pour Étienne-Louis Millet, docteur de Sorbonne (° 8). — Dispenses de consanguinité et autres (5-9 octobre), pour Paul Thuillier et Antoinette Patin, de Dohem, pour Marie-Joseph Chevalier, de Verquigneul, et Michelle Clabaüt, d'Allouagré; pour Jean-François de Reudré, de Recques, et Marie-Louise Massemin, de Pöllincove (° 8 °). — Lettres de vice-gérant de l'Officialité (23 octobre), pour Charles Regnault, du diocèse d'Amiens, docteur de Paris et chanoine de la cathédrale, en remplacement de Jean-Baptiste Fourdrier de Rémortier, docteur en théologie, abbé commendataire de Doudeauville, qui reçoit (m. d.) des lettres d'Official (° 9). — Dispense de consanguinité (31 octobre), pour Jean-Baptiste Mayeux, d'Humières, et Marie-Redfroid de St-Bout, d'Incourt (° 10). — Lettres de Grand Vicairé (3 novembre), pour Henri Azire, *suivies* (m. d.); d'une lettre « de comitalu » (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (18-20 novembre), pour Antoine Minet et Marie-Jeanne Grisel, de Campagne; pour Louis Vaquey et Marie-Jeanne-Françoise Lard, d'Outreau (° 11 °). — Curé de St-Léger d'Anvin, avec son secours de St-Yaast de Masinghen, à Antoine-François-Joseph d'Anvin (20 novembre), par décès de Pierre-Antoine Dégroisillier (*ibid.*). — Cure de

Renty, à Charles-Antoine Baudelique (24 novembre), par démission (17 octobre) d'Armand-François Le Febvre; donnée par-devant notaires, à Paris (° 12 °). — Cure de Tubersent, à François Billiet, du diocèse de St-Omer (20 décembre); par décès d'Antoine Duflos (° 13).

**1738.** — Dispense de consanguinité (12 janvier), pour Pierre Féramus, d'Audembert, et Marie-Jeanne Du Rieux d'Hervelinghen (° 13 °). — Dimissoire pour la prêtrise (15 janvier), l'évêque malade, à Charles-Joseph Le Sot, Nicolas Sombret, Pierre-Joseph Crescent, Antoine-Joseph Grimbert, Pierre-Guillaume Lûto, Guislain-François Obœuf, Pierre de Canchy, François Retourné, Philippe-François Dubuisson, Jean-Baptiste Laurent Vichery, Pierre Poëwin, Mathieu Carnel, François-Marie Riquart, pour recevoir la prêtrise de l'évêque d'Amiens; à dix-huit sous-diacres, pour le diaconat (*ibid.*). — Dispense de trois bans et de domicile (m. d.), pour Guislain ou Guillaume Afnault; soldat de la compagnie d'Angoulême, à Calais, originaire de Bordeaux, et Elisabeth Ghaudeur, de (le nom en blanc), déjà mariés irrégulièrement à Strashourg, dans le fort de Kel; avec légitimation des enfants qui étaient issus de leur alliance (° 14). — Cure de Wicquinghen, à Jean Du Crocq (19 janvier), par résignation en l'honneur de Rome de Robert-François Duval (° 14 °). — Chapelle, dite de Lespault, de Fresin, à Louis Bonvarlet, du diocèse d'Amiens (20 janvier), par résignation de Jean Courbet (° 15 °). — Pouvoirs donnés par l'évêque malade à MM. Charuel et Azire, ses vicaires généraux (21 janvier), de signer des lettres dimissoriales pour l'ordination des clercs de son diocèse, présents Antoine Mariette, notaire, Jean-Baptiste Fourdrier de Rémortier, docteur de Sorbonne, et Guénolé Olivier de Villeneuve, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, demeurant à Boulogne (° 15 bis). — Dimissoires pour la prêtrise, réitérés (m. d.), aux diacres ci-dessus nommés (° 15 bis °). — Dispense de consanguinité (22 janvier), pour Pierre Dufresne et Marie-Catherine de La Rue, de Floringhen (° 16). — Cure d'Humbert, à François Le Roy, du diocèse d'Amiens (m. d.); par décès de François Delaporte (*ibid.*). — Dispense de consanguinité (23 janvier), pour Jean Baude et Marguerite Couvois, d'Alquines (° 16 °). — « Die vigesima quinta mensis januarii anni currentis 1738, hora « matutina septima, obiit febilis omnibus illustrissimis « ac Reverendissimis D. D. Joannes Maria Henriaux, epi- « scopus Boloniensis » (° 17).

ÉPISCOPAT D'AUGUSTIN-CÉSAR D'HERVILLE DE DEVISE. — « In nomine Domini, amen. Augustinus Cæsar, presbi- « ter Noviodunensis, in utroque jure licentiatu, olim

« per plures annos archidiaconus Cameracensis, nec non « Ecclesie collegiæ Sti Petri Insulensis præpositus, de « die quinta mensis martii presentis anni a Rege Chri- « stianissimo designatus et assumptus est in episcopum « Boloniensem; deinde decima quarta septembris die, in « festo Exaltationis Sæ Crucis, in ecclesia parochiali « vulgo de L'Échelle, diocesis Laudunensis, inaugura- « tus est ab Illustrissimo et Revd<sup>ss</sup> D. D. episcopo Am- « bianensi, assistentibus episcopis Laudunensi et No- « viodunensi; in possessionem inductus, et regimen « ecclesiæ Boloniensis suscepit die mensis novembris « vigesima tertia, anno Dni millesimo septingentesimo « trigesimo octavo » (° 17 °). — Inscription sur le registre (15 novembre) de dimissoires, datées de L'Échelle (15 septembre), en faveur de Martin-Joseph Caron; d'Auchel, et de Pierre-François Davelu, de Frévent, pour la tonsure, et de Juste Fache, pour la prêtrise; première signature : « Augustinus Cæsar Epopus Boloniensis » (*ibid.*). — Lettres de Grand Vicairé (28 novembre), pour Étienne-Louis Millet; et (29 novembre) pour Charles Regnault, ce dernier avec une lettre « de comitalu » (2 décembre), à cause de sa qualité de chanoine (° 18). — Commission d'Official (m. d.), pour Charles Charuel, de Promoteur (3 décembre), pour Bénéigne Raphard de Marolloy, du diocèse de Limoges; de greffier de l'Officialité (7-décembre) en français, pour Louis-Marie Odent, tous actes datés du Séminaire et contresignés par Bernard Brebion et Boniface Le Frapair, prêtres de la Mission (° 19 °). — Dispense de consanguinité (10 décembre), pour Hubert Delpour, d'Audincourt, et Anne-Joséphine Warin, de Campagne-Wardrecques (° 21). — Cure d'Ergny et Aix, à dom François Johanne, chanoine régulier de Ruissauville (11 décembre), par décès de dom Jacques Mille (° 21 °). — Tonsure, dans l'église du Séminaire, le vendredi des Quatre-Temps (19 décembre), à vingt-sept sujets, savoir : Jacques Wallet, de St-Martin-Cavron, Pierre-François Damiens, d'Ostreville, Liévin de Croix, d'œuf, Philippe-Antoine Bécart, d'Éclimeux, Alexis Massart, de Monchy-Cayeux, Jean-François Pollet, de Linzeux, Norbert Guilbaut, d'Alette, Philippe-François de Boffe, d'Éclimeux, Philippe-Albert Caron, de Valhuon, Marc Lonquétty, de Bazinghen, Antoine-Joseph Abot de Bazinghen, fils de François et de Marie-Gabrielle Le Roy, de Boulogne (H.-V.), Jérôme Thérêt, d'Ouvrin (Houvin), Mathieu-Pascal de Rond, de Croix, Alexandre-Robert de La Barre, d'Ergny, Louis-Marie de Disquemus, fils d'Antoine et de Marie-Jeanne Noël des Carrières, de Wimille, Pierre-Albert Dubois, de St-Pierre-lez-Calais, Jean-Jacques Dellebarre, de Crocques, Antoine-François Bro-

gnart, de Febyin, Jean-Joseph Creuse, de Quesques, Philibert Pruvost, de Sibiville, Jean-Honoré Du Val, de Bainghen-le-Comte, Jean-Louis Fournier, de Bourthes, Jean-Martin Heru, de Croix, Jean-François-Joseph Hochart, de St-Pol, François-Augustin Flament, de Wandonne, Liévin-Joseph Thubeauville, de Renty, le fr. Jean Delattre, de Selles, profès de Lécques (° 22). — Ordination générale du samedi des Quatre-Temps (20 décembre): dix-neuf mineurs, parmi lesquels le fr. Faustine de Clary, *alias* Noël-Milôt, capucin de St-Omer; dix-neuf sous-diacres, parmi lesquels les fr. Grégoire de Gœulzin, *alias* Pierre-Joseph Broque, capucin de St-Omer, et Louis de Poix, *alias* François Dubois, capucin de Calais; trois diacres, Charles Warnier, de N.-D. de Montreuil, avec dimissoire de l'évêque d'Amiens, les fr. Romain d'Aulricourt, *alias* Antoine-Joseph Lombard, et Symphorien de Marly, *alias* Pierre-André de Gege, capucins de St-Omer; dix-sept prêtres, Charles-Philippe Ployou, Pierre Poëwin, Pierre de Canchy, Charles du Sautoir, Pierre-Guillaume Caron, Louis-Marie Deldrèves, Gilles Fricourt, Liévin de Négville, Pierre-François Peuvion, Antoine-Joseph Lemaire, Antoine-Joseph Herbaut, Pierre Griboval, Guislain Briois, séculiers; les fr. Nicolas Savary, prémontré de Lécques, Théophile, *alias* Apollinaire Cochet, récollet de St-Omer, Jean Rollet, minime de Calais, Fabien de St-Omer, *alias* Philippe-Joseph Berode, capucin de St-Omer (° 23). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alquines (23 décembre), pour Louis-François de Nuncq, curé de Seninghen; du district d'Auchy-aux-Bois (m. d.), pour Pierre Caron, curé de Lières (° 25). — Lettres de Grand Vicairé (28 décembre), pour noble homme François-Joseph-Gaston de Parz de Pressy, docteur de Sorbonne et chanoine d'Aire (° 26). — Chapelle de Ferfay, paroisse d'Amettes (31 décembre), à François-Marie Riquart, « ad beneplacitum » (° 27).

**1739.** — Cure de Colombert et Nabrighen, à François Dubreuil, vice-curé de Samer (2 janvier), par décès de Jean Noël (° 27 °). — Lettres de vice-gérant de l'Officialité (3 janvier), pour l'abbé de Pressy (*ibid.*). — Chapelle de St-Antoine de Belle, à Noël Bobette, clerc du diocèse de Cambrai, maître de musique, « musico cantori, » de la cathédrale (m. d.), par décès de François Gressier (° 28 °). — Dispenses de consanguinité (15-30 janvier), pour François-Joseph de Fasque et Marie-Anne Doualle, d'Éps; pour Jean-François Henquet et Marie-Thérèse Mille, d'Esnerdes; pour Pierre-François Ramson et Marie-Françoise Poullain, d'Étrée; Wamin; pour Jacques Bléard et Geneviève Ringé; de

Marquise; pour Jean-Baptiste Boursier et Marie-Louise Camus, de Fienues; pour Jean-François Normant et Péronne-Françoise Capelle, d'Herbelles (° 29). — Tonsure donnée (18 janvier) à Pierre Perdreux, de Condé, diocèse de Cambrai; sous-diaconat (25 janvier), au fr. Jean Talbot, jésuite anglais; diaconat, au même (1<sup>er</sup> février), et (8 février) prêtrise (*ibid.*). — Canoniat de St-Pol, à Jean-François-Bernard de Servin d'Héricourt (25 janvier), par décès de N... Courbet (° 29 v°). — Dispenses de consanguinité (5-7 février), pour Jean-François Bally et Anne-Françoise Farré, de Beaurainville; pour Pierre-François Bourdel, de Rincq, et Marie-Claire Bourdel, de Crecques (° 31). — Cure de Samer, à Augustin Martel (7 avril), par décès de Jean-Baptiste Blondel (° 32). — Dispenses de consanguinité, avec réhabilitation de mariage (16-17 avril), pour Jean et Jeanne-Thérèse Delecroix, de Dohem; pour Denis-Florent de Liégarde, écuyer, seigneur de Tattville (Tattville), et Louise de Guiselin, de Longvillers (° 32 v°). — Cure de Danes et Widehen, à Antoine Carré (20 avril), par décès de François Le Maire (° 33). — Cure d'Herly et Quilen, à Jean-Baptiste Rault (23 avril), par résignation en cour de Rome d'Antoine Morel, sous réserve d'une pension annuelle de 225 lb, (° 33 v°). — Cure de Willeman, à François-Joseph de Laire, du diocèse d'Amiens (24 avril), par décès de Philippe Carpentier (° 34). — Dispense de consanguinité (3 mai), pour François Bouilly et Marie Olard, d'Hesdin-Labbé; de paternité (29 avril), pour Pierre Duquesne et Marie Hagueré d'Ardes, etc. (° 34 v°). — Cure de Rinxent et Hydroquent, à François-Marie Lefebvre, curé de Nouvelle-Eglise (6 mai), par décès de Jacques Dupuis (° 38). — Transcription de l'indult, accordé par le pape Clément XII (4 mars) à l'évêque de Boulogne, pour absoudre de l'hérésie, donner des dispenses de mariage, lire et retenir les livres prohibés, à l'exception de ceux de Charles Molineus, de Nicolas Machiavelli, et de ceux qui traitent de l'astrologie judiciaire, commuer les vœux simples, déléguer à de simples prêtres le pouvoir de bénir certains objets servant au culte, etc., le tout « ad triennium » (° 35 v°). — Dispense de consanguinité au second degré (18 mai), accordée par grâce spéciale et en suite de raisons particulières longuement exposées, à Pierre Le Brun et Marie-Jeanne d'Hesdin, pauvres gens de Saint-Martin-Cavron, qui avaient mendié pour recueillir la somme nécessaire à l'expédition d'une dispense de Rome et n'avaient pu y réussir (° 37). — Chapelle castrale de Malannoy, paroisse de Bourecq, à Pierre-Joseph L'Évêque, du diocèse de St-Omer (22 mai), par décès de Michel Le Maire

(° 38 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (23 mai): treize tonsurés, Nicolas Fasselles, de Lumbres, Antoine Le Clercq, de Wimille, Louis-François Delattre, du même lieu, Jean-Baptiste Houliet, de Créquy, Claude-Jean-Baptiste Cache, de Liéques, Joseph-Odet Vaillant, de Calais, Guislain Baillieu, d'Éclimieux, Nicolas-Sébastien Le Bon, de St-Pol, Liévin-François de Croix, de Fiefs, Jean-François Cris, d'Auchy, Charles-François Vittu, de Ligny-lez-Aire, François Le Ducq, de Boulogne (B. V.), et le fr. Proclope-François Lourdel, de Renty, oordelier de Boulogne; vingt-cinq mineurs; quinze sous-diacres, parmi lesquels, les fr. Ambroise, alias Jacques-François Delrue, et Grégoire, alias François-Charles Le Marchier, chanoines réguliers, de Ruisseville; dix-huit diacres, parmi lesquels François-Joseph Labre et le fr. Savinien, alias Joseph Le Moine, récollet de St-Omer; huit prêtres, Guislain-Joseph Yvain, Denis Monard, Claude-Charles-André Abot de Bazinghen, Charles-François Framery, Jean-Guilbert Le Clercq, Jean-François Bloquel, Charles Warnier, et le fr. Jacques-Philippe, alias Omer Doublart, récollet de St-Omer (° 39). — Dispenses de consanguinité (23 mai 3 juin), pour Antoine Viélard et Anne Cauchois, de Sangatte; pour Antoine Cadart, de Théroutanne, et Anne-Françoise Hiolet, de Crecques; pour Philippe Bialais et Jeanne-Françoise Courtis, de Coyeques (° 41 v°). — Cure de Rebecq, à dom Jean-Baptiste Hernout, prémontré de St-Augustin-lez-Théroutanne (5 juin), par décès de dom Gilbert Loman (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (5 juin-25 juillet), pour Antoine Cau, de Fauquembergues, et Marie-Catherine Bruyot, d'Andinethun; pour Jacques Vincent et Marie-Anne Cadet, de Bouquehault; pour Claude La Gache et Marie-Marguerite Mailard, de Verlinethun; pour Pierre Le Wintre, de Capelle, sur-la-Lys, et Marie-Jeanne-Firminie Fontaine, de Reclingen: pour Jean-François Dufour et Marie-Antoinette Rembert, de Preures; pour Martin Beugin et Marie-Jeanne-Antoinette Guilbert, de Ruisseville; pour Louis Marcotte et Madeleine Féron, de Bourthes; pour Antoine Hébert et Catherine-Thérèse Rogez, de Verchin; pour Jean Godefroy et Marie-Anne-Joséphine-Scholastique Vasseur, de Laire (° 42 v°). — Cure de Zoteux, à Pierre Godefroy (9 juin), par décès de Jean-Jacques Boutolle (*ibid.*). — Chapelle de la Tirremande, paroisse de Ligny-lez-Aire, à Pierre Rose, du diocèse de St-Omer (22 juin), « ad beneplacitum », sur la présentation de M. La Myre, comte de La Motte, seigneur du lieu (° 43 v°). — Cure de Montcavrel et Reques, à Pierre-François Billiet, du diocèse de St-Omer, curé de Tubersent (18 juillet), par

décès de N... L'Évêque (° 44). — Dispenses de consanguinité (27-31 juillet), pour Jacques Savary, d'Alembon, et Marguerite Hamy, de Colomberg; pour Jean-François Douchets et Adrienne-Delepière, de Coupelle-Vieille; pour André Nosquet, d'Hesmond, et Marie-Anne Regdant, d'Offin; pour Louis-Marie Hailgout et Marie-Marguerite Le Duc, d'Al Marquise (° 45). — Cure de Bourthes, par Charles Regnault, vicaire général, l'Évêque absent « extra diocesim », à Antoine Pincédé, curé de Coquelles (3 septembre), par décès de Pierre Boulard (° 45 v°). — Cure d'Hocquinghen, à dom Benoit Caux, prémontré de Liéques (5 septembre), par révocation de Jacques Cannet, prononcée par le général de l'ordre, et reconnue par lui (26 juillet), « in urbe Maderiacensi » (° 46). — Procès-verbal dressé (18 septembre) de la dédicace et consécration solennelle de l'église conventuelle de Ruisseville, sous le vocable de Notre-Dame, cérémonie accomplie par l'Évêque (23 août), avec insertion dans la table d'autel des reliques des SS. martyrs Maurice, Pascalius et Hilairé, en présence de Charles Charuel, archidiacre, de Jean-Louis Bachelier, chanoine, de François Delefosse et Georges Marissal, curés de Blangy et d'Auchy-les-Moines, de MM. Georges Dumbarton, noble anglais, Antoine Couardé et Bernard Brebion, prêtres de la Mission, du séminaire de Boulogne, et François-Ignace Vanois, curé d'Armentières, docteur de Sorbonne (° 46 v°). — Tonsure donnée (24 août), dans la chapelle de l'abbé de Ruisseville, à François Varlet, de Wamin; et (31 août), dans l'église paroissiale de St-Pol, en cours de visites, à Sébastien-Joseph Delattre, de St-Pol, Jean-François Campagne, de la même ville; Jean-Baptiste-Joseph Madou, de Troisvaux, Louis-Théodore Dusart, d'Humières, François-Marie-Albert Flament, d'Éps, Henri-Charles-François-Joseph-Bertin Thélér, de St-Pol, Jean-Marie Gosse et François-Marie-Joseph-Romain Billet, de la même ville (° 47). — Dispenses de consanguinité (31 octobre-13 novembre), pour Jean Parenty et Anne-Thérèse Fay, de Merck-St-Liévin; pour Jean Cuvillier et Marie-Madeleine Méquignon, de Neufchâtel; pour Marc Lugny, d'Audinghen, et Marie-Anne Condette, de Sangatte (° 47 v°). — Tonsure dans la cathédrale (3 novembre), à Nicolas Brocan, d'Azincourt (*ibid.*). — Requête présentée à l'évêque de Boulogne par Edme Mignard, de Bourbourg, personnel d'Ames, docteur en théologie (14 novembre), exposant que, en sa qualité de gradué, il a demandé à l'évêque de St-Omer de le pourvoir d'un canoniat de sa cathédrale, tombé en vacance au mois de janvier; que, sur le refus de ce prélat, il s'est adressé à l'archevêque de Cambrai,

métropolitain, sans plus de succès, ce qui l'a déterminé à recourir à Rome, où il a obtenu un bref de provisions dont l'exécution a été confiée à l'évêque de Boulogne; copie de ce bref, donné à Rome, à St-Marie-Majeure (12 août); provisions dudit canoniat, par l'évêque de Boulogne, en qualité de commissaire apostolique (16 novembre), en faveur du suppléant, par décès de Jean Clippet (° 48 v°). — Dispenses de consanguinité (18-27 novembre), pour Jean Beaugrand et Catherine Bonnel, d'Audinghen; pour Pierre-François Carpentier et Marie-Joséph Roger, de Fruges (° 48). — Cure de Nouvelle-Eglise, à Jean Faucon (27 novembre), par décès de François-Marie Lefebvre (*ibid.*). — Cure d'Alquines et Loquin (Haut-Loquin), à Philippe Évrard (m. d.); par décès de Claude-François Dumesnil (° 52 v°). — Cure d'Auchy-les-Moines, à Louis-Albert Sacleux (3 décembre), sur provisions de cour de Rome, par décès de dom Bouvart, et par incapacité de dom Jacques Mouquet, religieux de l'abbaye dudit lieu (° 53). — Cure d'Offekerque, à Claude Caron (3 décembre), par résignation de Jean-Baptiste Hennequin, permittant pour l'église paroissiale de St-Marc de Villabé, diocèse de Paris (° 53 v°). — Cure de Rinxent, à Jean Blodél (4 décembre), par décès de Louis-Marie Lefebvre. — Chapelle de St-Marie-Madeleine, de la cathédrale, à Antoine-Augustin Travaillon (7 décembre), par décès de Martin Du Catel (° 54 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (19 décembre), au Séminaire: douze tonsurés, Michel-Augustin Le Delz, de Boulogne (B.-V.), Philippe-Joseph Thibaut, de Bonningues-lez-Ardes, Florent-Philippe Delerue, de Willeman, Jacques-François Lucas, d'Éclimieux, François-Timothée Benoist, de Monts-et-Montcheaux; Adrien-François Vandalle, de Guisy, Pierre-François Gottran, d'Ostreville, Jean-Baptiste Caron, de Bournonville, Jean-Baptiste Dusauroy, de Remilly-Wirquin, Antoine-François Arnout, de Marck, Guillaume Manson, de Boulogne (B.-V.), Simon Garet, de Calais; trois mineurs; quinze sous-diacres; neuf diacres; quatorze prêtres, François de Caresse, Jean-Baptiste-François Clément, Jacques Wallet, Guislain-François Quidet, Charles-François Crescent, François-Joseph Labre, Nicolas-François Thomas, Bertrand-Oudard Dubois, Pierre-François Domiens, Jacques Mouron, Antoine-François-Joseph-Dominique Deverdoug, Liévin de Croix, les fr. Proclope-François Lourdel et Étienne d'Arras, déjà nommés (° 55 v°).

1740. — Dispenses de consanguinité (8-26 janvier), pour Jacques-Joseph Faine et Bernardine-Joséphine Paris, de Senningen; pour Antoine Balieu et Marguerite Che-

min, d'Alette; pour Pierre Brande, de Wiquinghen, et Marie Adam, d'Herly; pour Marc Bouchart et Marie-Anne-Joseph Masset, d'Herbelles (° 87). — Démission de la chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale (18 janvier), par Antoine-Augustin Travaillon (° 87 v°). — Curé de Tardinghen, à Pierre-François de Vierre (m. d.), par décès de François Carmier (° 88). — Chapelle de St-Nicolas, de la cathédrale, à Guillaume Deldrèves (30 janvier), par démission d'Antoine-Augustin Travaillon (° 88 v°). — Dispenses de consanguinité (3-24 février), pour Jacques Duhotoy et Marie-Jeanne de Fiez, de Liéques; pour Jean-Baptiste Bieg et Marie-Thérèse Dubois, de Seninghen; pour Marc Ridoux et Marie-Jeanne Berton, d'Audinghen; pour Charles Delmote et Jacqueline Couvois, d'Alquines; pour Étienne Reniez et Marie-Madeleine D'Arras, de Reclingen; pour Antoine Degré, de Nouvelle-Eglise, et Anne-Catherine Le Cocq, de Vieille-Eglise (° 89). — Permission de dire la messe, excepté certains jours de fêtes solennelles, dans la chapelle du château des Barreaux, paroisse de Réty (8 février), en faveur d'Hubert-Louis Misson (*ibid.*). — Canonicaat de St-Pol, à Jean-François-Bernard de Servin d'Héricourt (20 février), par décès de N... Courbet (° 60). — Cure d'Esquerdes et Leulinghen, à Jean-Antoine Saison (3 mars), par décès de Jean-François Mille (° 61). — Cure de Tubersent, à Hubert Wilmet, du diocèse d'Arras (10 mars), par résignation de Pierre Billiet (° 61 v°). — Cure de Polincove et Reques, à André-Alexis Thomas, curé d'Hesdin-Labbé (11 mars), par résignation en cour de Rome de Philippe Vervard (° 62). — Cure de Camiers, à Augustin-Claude-Jean Coppin (17 mars), par décès de Gabriel du Sommerard (° 62 v°). — Dimissoire pour la prêtrise (24 mars), à François Gline (° 63 v°). — Cure de Verchin, à dom Jean Hache, prémontré de Dommartin (2 avril), par décès de dom Lambert Bonnière (*ibid.*). — Cure de Wavrans et Contevilla, à Jean Boiteux (8 avril), par décès de Jean-Baptiste Tallen (° 64). — Tonsure donnée, dans l'église d'Audinghen (4 avril), à Charles-Hubert et à Philippe-Antoine-Alexandre de St-Just, fils d'Antoine et de Marie-Jeanne-Jacqueline Parent, d'Ardres, à Antoine-Gabriel Martin, de la basse-ville de Boulogne; et dans l'église du Séminaire (16 avril), à noble jeune homme Louis-François-Joseph de Cunchy de Fleury (° 64 v°). — Dispenses d'affinité et de consanguinité (15-18 avril), pour Pierre-Alexandre Bocquillon et Catherine-Josèphe Carpentier, de Coupelle-Vieille; pour Claude Dufossé et Marie-Madeleine Joan, de Guines (° 65). — Cure de Brimeux et Lépinoy, à Charles-Alexandre Thueux, du

diocèse d'Arras (21 avril), par décès de N... Serret; acte signé: « Pressy, vic. gen. » (° 65 v°). — Dispense de consanguinité (26 avril), pour Jean-Antoine Hermant, de Radinghen, et Marie-Adrienne Magoir, de Merck-St-Liévin (° 66 v°). — Cure d'Incourt et Blingel, à Barthélemy Carpentier, du diocèse d'Arras (2 mai), par décès de N... Framery (° 67). — Cure de Menneville, avec ses annexes de St-Martin et le Vieil Montier, à Antoine-Joseph Herbart (9 mai), par décès de Léonard Fourdin (° 67 v°). — Dispenses d'affinité et de consanguinité (10-22 mai), pour Pierre Troussel et Marie-Jeanne Hiance, de Marquise; pour Sulpice Tutoy et Marie-Josèphe Le Quien, de Willaman (° 68). — Chapelle de St-Nicolas de la cathédrale, à Guillaume Deldrèves (17 mai), par réitération de provisions (° 68 v°). — Excorporation de Maximilien-François-Herman-Drubon de Hennisidal de Feumal, chanoine de Lillers (1<sup>er</sup> juin), pour le diocèse de St-Omer (° 69). — Cure de Wierre-Effroy et Resdres, à Antoine Bonnet, curé de St-Martin-lez-Boulogne (7 juin), par décès de Jacques Dusautoir (° 70). — Ordination générale de la Trinité (11<sup>er</sup> juin), dans l'église du Séminaire: dix tonsurés, Antoine Fournier, de Boulogne (B.-V.), Pierre-François et Jacques-Antoine-François-Clément, de Boulogne (H.-V.), François Baillieu, de Montcavel, Louis-Marie Rioux, de Boulogne (B.-V.), Marc Marlo et Damien Wiscart, de Desvres, les fr. Paul-Bon Lesné, cordelier de Boulogne, Pierre-Chrysologue d'Estaires, alias Michel-Dominique Coele, et Simon de Reims, alias Pierre Bié, capucins; vingt mineurs, parmi lesquels le fr. Joseph-Marie de Paris, alias Jean Foucaut, capucin; quatorze sous-diacres, parmi lesquels les fr. Jacques Mouflete, châtreaux, Michel-Lambert Vranken, franciscain, Hilaire de Paris, alias Pierre Rouillon, François-Séraphin d'Amiens, alias Philippe Dinocourt, Joseph de Câteau-Cambrésis, alias Pierre-André de Colnet, capucins; vingt-deux diacres, parmi lesquels les fr. Augustin, alias Pierre-François Desmarettes, Jean-Baptiste, alias Jean-François Petain, brigittins, Hermann de Valenciennes, alias Jacques-Michel-Hermann de Merica, capucin du couvent de St-Omer, Théodore d'Amiens, alias Pierre-Théodore Surhomme, capucin; onze prêtres, Noël-Joseph Robette, de Mons, incorporé, Louis-François Chaton, Gabriel Compiègne, Alexis Massart, Philippe-Antoine Bécart, François-Achille Du Crocq, Jacques Brisset, Jean-Jacques Selingue, Alexandre Vincent, Nicolas-François Thélér, Joseph-François-Félix Waringhen, chanoine de Cassel (° 70 v°). — Dispense de consanguinité (18 juin), pour Jean-Balthazar Roussel et Marie-Josèphe Franco-

homme, d'Auchy-les-Moines (° 73). — Ordres mineurs (19 juin), à Pierre Perdtiseaux (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Wissant, à quinquante ruer oblinebat et summa cum laude gerebat magister Andreas de Lotgry presbiter rector parochia de vulgord Andembert (m. d.), en faveur de N... Ringot, curé d'Audinghen (° 73 v°). — Démission de la cure de Wierre-Effroy, pour cause d'incompatibilité de bénéfices (30 juin), par Antoine Bonnet, curé de St-Martin-lez-Boulogne; et provisions de ladite cure (m. d.); pour André-Marie Ragueneu, chapelain de la cathédrale et curé de Landrethun-le-Nord (° 74). — Requête présentée à l'Evêque (s. d.), par damé Marie-Jeanne-Péronne et Thousin, veuve de messire Charles-Michel de Sart de Prémont, chevalier, baron et seigneur de Nelles (lez-Ardres), l'hostelbaron du Vest et autres lieux, au nom et en qualité de tuteur de ses deux fils, pages du Roi, exposant que feu messire Michel de Sart, abbé de Prémontré, grand-oncle desdits mineurs, par testament passé devant notaires, à Paris (28 juillet 1731), a légué quatre cents livres de rente pour l'entretien d'un prêtre audit Nelles, à charge d'y célébrer la messe et d'y instruire les enfants, et demandant que cette fondation soit approuvée par l'autorité diocésaine; obdonnance épiscopale en conséquence (8 juillet), portant approbation des clauses et conditions énoncées dans la requête (° 75). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (11-30 juillet), pour Jean Gelet et Anne Vieliard, de Saogatte; pour Jean-Baptiste Candas et Jeanne-Josèphe Candas, de St-Hilaire de Trévent; pour Sébastien-François Vasseur et Anne-Josèphe Vasseur, de Laire; pour Pierre-Joseph Soudan et Jacqueline-Thérèse Cardon, de Merck-St-Liévin; pour Pierre-Hoger et Marie-Catherine Dourens, de Hémieux; pour Pierre Dupont, de Sombres, et Marguerite Boucllet, de Wissant; pour Jean-Baptiste Du Crocq et Marie-Jeanne Ricquer, de Thiembrouhne (° 76). — Chapelle de Nelles-lez-Ardres, à Louis-François Chaffon (1<sup>er</sup> août), « ad beneplacitum » (° 77). — Démission de la cure de Landrethun et Caffers (8 août), par Jean-André-Marie Ragueneu, devenu curé de Wierre-Effroy (° 77 v°). — Dispense de consanguinité (9 août), pour Robert Saoleux et Marie-Marguerite Robitaille, de Wandonné (° 78). — Cure de Landrethun et Caffers, à Pierre-François de Seille (13 août), par démission de Jean-André-Marie Ragueneu (° 78 v°). — Cure de Sains-Téz-Perne, à Hubert Vathlet, du diocèse de Liège (14 août), par décès de Pierre Limosin (° 79). — Dispenses de consanguinité (19 août), pour Jean Watré et Simonne Desclémy, de Louches; pour Pierre-Grégoire Souffrin

et Marie-Angélique Farré, de Beaurains (Beaurain-Château), annexe de Beaurainville (° 80). — Cure de Seninghen, à Jean-Baptiste Martin (27 août), par décès de Louis-François de Nuncq (*ibid.*). — Démission de la cure de Bourthes, pour cause d'incompatibilité de bénéfices (8 septembre), par Antoine Pincadé, curé de Cuquelles (° 81). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour Bertrand Batel, de Bazinghen, et Marie-Françoise, de Rinxent (° 81 v°). — Cure de Bourthes, à Pierre Monteus (9 septembre), par démission d'Antoine Pincadé, (*ibid.*). — Tonsure donnée (18 septembre) à Nicolas Jougleur, de St-Étienne-lez-Boulogne; et (26 septembre, après midi), à Michel-Joseph Rappe, d'Audrehen (° 82). — Canonicaat de la cathédrale, à François Blanchel, du diocèse de Chartres (29 septembre), par décès de Charles-André Abot de Bazinghen, et en vertu d'un indult royal du 21 mars 1738, signifié à l'Evêque le 31 décembre suivant (° 82 v°). — Cure de Wierre-au-Bois et St-Geztrude, à Jean-Noël Le Clerc, docteur de Sorbonne (20 octobre), par décès de Claude-André Miellet, mort dans ledit mois, affecté aux grades (° 83 v°). — Dispenses de consanguinité (20-30 octobre), pour Jean-Claude Routtier, de Tardinghen, et Marie-Françoise-Thérèse Hamerel, d'Audinghen; pour Guislain Duployé et Marie-Anne Hennequet, d'Éclimeux (° 83 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alquines, en remplacement de M. De Nuncq, curé de Seninghen (28 octobre), pour Guillaume-François Nicolle, curé de Bouvelinghen (° 84). — Dispenses de consanguinité (14-18 novembre), pour Nicolas Fossier et Marie-Anne Gleine, de Mareuil; pour Michel Bienaimé et Elisabeth Dambremant, de Verchocq; pour Antoine Minet et Marie-Josèphe Codron, de Campagne (° 84 v°). — Chapelle de Nelles-lez-Ardres, « ad beneplacitum » (17 novembre), pour Antoine-François-Dominique-Joseph Daveloing (° 85 v°). — Cure de Lières, à Louis-François De Rolez (22 novembre), par démission de Pierre Caron (° 85 v°). — Chapelle castrale de Tingry, sous le vocable de N.-D., à Étienne Liger, du diocèse d'Auxerre (25 novembre), par décès d'Augustin Nadal, clerc du diocèse de Poitiers; chapelle castrale d'Hucquelières, sous le vocable de St-André, au même (m. d.), par décès du même (° 86). — Chapelle de St-Anne de Tingry, dite de Maquinghen, à Bernard Le Porcé d'Imbrethun (1<sup>er</sup> décembre), par décès du même Augustin Nadal (° 87). — Cure de Bourthes, à Pierre Monteus (m. d.), par réitération de provisions, à cause du droit que Jean Cornuel avait acquis à la possession de ce bénéfice par la résignation en cour de Rome qu'Antoine Pincadé en avait faite en



sa. faveur, droit auquel ledit Cornuel venait de renoncer (23 novembre) par acte devant notaire (n° 87 v°). — Transcription (1<sup>re</sup> décembre), par ordonnance de l'Évêque, de quatre pièces relatives à un différend soulevé entre ses vicaires généraux et le chapitre de la cathédrale, concernant les formalités à suivre pour ordonner des prières publiques, savoir : 1<sup>re</sup> d'un mémoire (s. d.) relatant ce qui s'était passé au commencement du mois de mai, pendant que l'Évêque était à Reims, pour l'assemblée des évêques de la province; 2<sup>e</sup> la copie du mandement des Vicaires Généraux (5 mai), ordonnant des processions et des prières « pro serenitate temporis »; 3<sup>e</sup> la copie d'une lettre de l'abbé de Voisenon, doyen du Chapitre (8 mai), se plaignant de ce que les chanoines n'avaient pas été consultés en la forme ordinaire, au sujet de cette mesure; 4<sup>e</sup> l'extrait d'une délibération capitulaire (6 août), dans laquelle sont aplanies les difficultés qui avaient surgi à cette occasion (n° 88). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (17 décembre), dans l'église du Séminaire : onze tonsurés, Pierre-Joseph Beauvois, d'Enguinegatte, Jacques-Alexandre Pintel, de Boulogne (H.-V.), Paul-Simon Le Roy, d'Andres, Pierre-Albert Dubois, de St-Pierre-lez-Calais, Jean-Charles de Croix, d'Hesmond, Nicolas Petit, de Boulogne (B.-V.), Antoine-Charles Quéletart, de Guignes, Nicolas-Joseph Henquenet, de Zudausques, Jean-Baptiste Mahieu, de Bergueneuse, Antoine-Joseph Caressel, de Laïres, Jacques-Joseph de Boffe, de Tramecourt; un minoré, Georges-Joseph Pezior, de Bouchy (Douchy?), diocèse de Cambrai; douze sous-diacres; treize diacres, parmi lesquels le fr. Michel-Ange de Douai, *alias* Joseph Bérenger, capucin de St-Omer; quatre prêtres, François-Joseph-Guillaume Voisin, Pierre-Joseph Le Comte-Thomassin, Jacques-Louis Lefebvre et le fr. Richard de Douai, *alias* Antoine-Louis-Joseph Lombard, capucin de St-Omer (n° 93). — Chapelle, dite de l'Hôpital de Théroutanne, desservie dans la cathédrale, à Pierre Dieuset, curé de St-Joseph de Boulogne (30 décembre), sur provisions de cour de Rome, par décès de Paul Le Grain, avec dispense « ad tria sub eodem testo » (n° 94). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à François de Caresse (m. d.), par résignation en cour de Rome de Jean-André-Marie Ragueuet « in forma dignum novissima » (n° 95).

1741. — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Auchy-au-Bois (5 janvier), en faveur d'Augustin Dupont, curé de Rely, remplaçant Pierre Caron, devenu chanoine d'Aire (n° 95 v°). — Canonat de St-Pol, à Robert Simonneau (m. d.), sur provisions de cour de Rome, par décès de Jean Courbet (n° 96). —

Dispenses de consanguinité (15 janvier-12 février), pour Norbert Colpart et Marie-Jeanne Delafre, de Marenla; pour Guillaume Hochart et Marguerite de Neuville, d'Acquin; pour Jacques Dohel et Marie-Thérèse Brebion, de Coupelle-Neuve; pour Charles Guislingue et Marie-Jeanne Massemin, de Ruminghen; pour Claude Bremart et Marie-Françoise Le Sage, de Louohes; pour François Cadet et Marie Vincent, de Bouquehault; pour Jean-François Boudart et Marie-Marguerite Delpouve, de Cléty; pour Louis Le Vasseur et Marie Clippet, de Surques; pour Jean-François Hanon et Marie Catherine Poidevin, de Campagne-lez-Ardres; pour Florent-Gilles Pepin et Marie-Jeanne Bouteq, d'Ames; pour Antoine Bourgois et Marie-Catherine Fiévé, de la ville de Pernes; pour Michel Verlingues et Thérèse Compienne, de France; pour Michel Boutroy, d'Escalles, et Marie-Françoise Parenty, de Peuplingues; pour François Souriequet et Marie-Madeleine Carpentier, de Coupelle-Vieille (n° 96 v°). — Cure d'Hesdin-Labbé, à Antoine-François de Bournonville, curé de Bomy (9 février), par résignation en cour de Rome d'André-Alexis Thomas (n° 98). — Commission de chapelain (13 février), à Philippe-Antoine Bécart, présenté par le marquis de Créquy pour desservir la fondation faite, dans la paroisse de Wimille, par la dame Marie de Roussé, marquise de Wicquinghen, en vertu de ses dispositions testamentaires (15 décembre 1804); mention, dans l'acte, d'un décret de réduction daté du 14 août 1739 (n° 98 v°). — Démission de la cure de Tubersent (17 février) par Hubert Willemetz; provisions de la cure d'Enguinegatte, pour le même (m. d.), par résignation de Nicolas-Joseph Alexandre (n° 99). — Dispenses de consanguinité (21-25 février), pour Guislain-Louis Lefebvre et Marie-Josèphe Le Moinsne, de Berlencourt; pour Louis Cuman et Catherine Parmentier, de Frency (n° 99 v°). — Chapelle castrale de Fressin, à Florent Cornuel, curé de Valhuon (27 février), par décès de Jean de Dompierre (*ibid.*). — Cure de Tubersent, à Jacques Queval (4 mars), par démission d'Hubert Wilmet (n° 100). — Chantrerie de la cathédrale, confirmée à Bénigne Raffard de Marilly, du diocèse de Limoges, chanoine, licencié « in utroque » dans l'Université de Paris (10 mars), sur provisions de cour de Rome, par décès de Charles Godde, et en vertu d'un arrêt des commissaires généraux (27 janvier), signé Châteauneuf (*ibid.*). — Canonat de St-Pol, à Jean-François-Bernard de Servin d'Héricourt (10 mars), par réitération de provisions et décès de Jean Courbet (n° 100 v°). — Dispenses de consanguinité (7-24 avril), pour Robert Parenty, de Peuplingues, et Marie-Anne Boutroy, d'Escalles; pour

Jean-François Le Gris et Marie-Jeanne d'Enne, d'Incourt; pour Jean-François Cannel, de Boulogne (B.-V.), et Jeanné-Pierrette (Petra) Sommerard, d'Échinghen; pour Louis Dinde et Marie-Marguerite Reine, d'Huqueliers (n° 101). — Cure de St-Martin de Croix et de St-Germain de Siracourt, à Pierre Camus (21 avril), par décès de Charles Vasseur (n° 101 v°). — Cure de Bresmes, à François-Bernard de Servin d'Héricourt (3 mai), par décès de Bernard-Morlet (n° 102). — Dispenses de consanguinité (12-18 mai), pour Jacques De May et Marie Lobet, de Boulogne (B.-V.); pour François-Joseph de Neuville et Marie-Catherine Thyraut, de Sains-lez-Pernes; pour Jean-Baptiste Beauvois et Marie Malfoy, d'Andressalles (n° 102 v°). — Dimissoire pour la tonsure près l'archevêque de Cambrai (17 mai), à Philémon-Joseph Prevost, de Nançq (n° 103). — Cure de Sangatte, à François Sauvage, curé de Boucres (24 mai), par décès de Philippe De Zoteux (n° 103 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (27 mai), dans l'église du Séminaire : neuf tonsurés, Antoine-Ignace Bertou, de Frency, Jean-Pierre Jossot, de Boulogne (B.-V.), Charles-François Degrez, de Nouvelle-Église, Louis Démaure, de Calais, Pierre-Albert Carle, de Fruges, Benoit-Claude Vaillant du Chastellet, fils de Louis-Marie-Antoine, et d'Élisabeth de Rosnel, de Boulogne (H.-V.), les fr. Jacques-François Lo Vray, de la paroisse de St-Aldegonde de St-Omer, cordelier du couvent de Boulogne, Thaddée, *alias* Louis-Joseph Betre, de Lomme-lez-Lille (Lomme), récollet d'Estaires, et Léonard de Bapaume, *alias* Jean-Baptiste Creaux, de la paroisse de St-Nicolas de Bapaume, capucin du couvent de Boulogne; vingt et un minorés; cinq sous-diacres; treize diacres, parmi lesquels le fr. François-Antoine De Visme, capucin de Calais; vingt-trois prêtres, Claude-Honoré Wyant, Mathieu-Parcel De Rond, Gabriel-André Rossignol, Jean-Baptiste Genel, Marc-Antoine Le Duc, Nicolas-François-Pierre Gavet, Étienne Le Lièvre, Jacques Pain, Guillaume Justin, Joseph Martel, Pierre Duflon, Antoine Parenty, Alexandre-Robert de La Barre, Martin de La Cour, Jérôme Thérêt, Michel-Joseph Binsse, Louis-François-Joseph Lambert, Marc Longuétty, les fr. Jacques Castillon et Jean Delattre, prémontrés de Licques, Savinien, *alias* Joseph Le Moine, récollet de Valenciennes, Jacques de Comines, *alias* Dieudonné-Albin Gobert, capucin de St-Omer, Adolphe, *alias* Jacques-Joseph Pelin, capucin d'Aire (n° 104). — Cure de Coyecques, à Maximilien-Joseph Lemaire (2 juin), par résignation en cour de Rome de Jean-François Dubuisson, avec réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (n° 106 v°). — Dé-

mission de la cure de Lières (6 juin) par Louis-François de Rolez; et provisions (m. d.), pour Nicolas Capron (n° 107). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (8-26 juin), pour Albert Legrand et Marie-Madeleine Dupuis, de Buneville; pour Jean Lheureux et Marie-Anne Le Riche, de Rodelinghen; pour Nicolas-Joseph Thellier et Marie-Jeanne Caron, de Brias; pour François-Joseph Thiret et Marguerite Couvreur du Biez, avec dispense de deux bans (n° 108). — Cure de Bonningues-lez-Ardres, à Jean-François Hénot (12 juin), par décès de Jean-François Nicolle (n° 108 v°). — Chapelle castrale de St-Jean-l'Évangéliste de Preures, à Charles Bonhomme, du diocèse de Bayeux (m. d.), par décès d'Antoine-Valentin Pin (n° 109). — Chapelle dite d'Ocoche, dans l'église paroissiale de St-Pol, à Charles-Antoine-Jérôme de Loere, du diocèse d'Arras (18 juin), par décès de Philippe Dezoteux (n° 109 v°). — Démission de la cure de Boucres (30 juin), par François Sauvage, devenu curé de Sangatte (n° 110 v°). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (1<sup>re</sup>-15 juillet), pour François Blondel et Marie-Françoise Caudron, d'Étaples; pour Pierre Rézentele et Marie-Jeanne Lefebvre, de Bonningues-lez-Ardres; pour Jean-Marc Duflon, de Wimille, et Marie-Marguerite-Françoise Longuétty, de St-Martin-lez-Boulogne; pour Antoine Rousselle et Marie-Françoise Rappe, d'Andreham; pour Pierre-Adrien Boucay et Thérèse Soissons, d'Houvin (*ibid.*). — Cure de Reclinghen, à Pierre-François Pigouche (13 juillet), par décès de Jean Lhomme (n° 111 v°). — Cure de Boucres, à Philippe Luto (m. d.), par démission de François Sauvage (n° 112). — Cure de Bainghen, à Jean-Jacques Framery (17 juillet), par décès de François Crespin, sur la présentation du supérieur des prêtres de l'Oratoire de Boulogne, « ratione comitatus dicti loci de Bainghen » (n° 112 v°). — Cure de Rollencourt et Béalencourt, à Jean-Antoine Thérêt (24 juillet), par décès de Jean Duouamps (n° 113 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alette (26 juillet), en faveur de Jean Le Maistre, curé de Preures (n° 114). — Démission des deux canonicats de St-Pol et de Fauquembergues (28 juillet) par François-Bernard de Servin d'Héricourt, devenu curé de Bresmes (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (1<sup>re</sup>-30 août), pour Pierre-François Le Prêtre et Marie-Anne-Noëlle Levray, de Nilles-lez-Bilquin; pour Louis Battel et Jeanne Lignier, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne (n° 114 v°). — Tonsure (9 août) à Dominique Le Mahieu, de Calais (*ibid.*). — Cure de Desvres (Desvres), à Eustache-Joseph Cousin, du diocèse de St-Omer (12 août), par décès de Marc-

Antoine Provôt (*ibid.*). — Canonica de St-Pol, à Robert Simonneau (m. d.), par résignation de Jean-François Bernard de Servin d'Héricourt (P 118 v°). — Chapelle de N.-D. de Bon-Secours, paroisse de Bouret, « ad beneplacitum » (29 août), à Pierre-François d'Amiens, sur la présentation de M. Dehamel de Grand-Rullecourt, comme seigneur dudit Bouret (P 116). — Tonsure, dans la chapelle du palais épiscopal (24 septembre), à Amand-Joseph Curon, de St-Pol; et (27 septembre) à Jean Deslispines, de la paroisse « vulgo de St-Vaast » (P 116 v°). — Chapelle de St-Maur, de la cathédrale, à Louis-Gabriel Macquet de Lompré (4 octobre), par résignation en cour de Rome d'André (*ibid.*). — Cure de Boiny, à Philippe-Michel Duploury (16 octobre), par résignation en cour de Rome d'Antoine-François Bournouville, avec réserve d'une pension de 150 lb. tournois (P 117 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (18 octobre-30 novembre), pour Antoine Pruvot, d'Hesmond, et Marie-Joséph de Ligny, de Loison; pour Jean-Baptiste Godefroy et Marie-Antoinette Peugnast, de Laire; pour Antoine-François Desclémy et Marie-Jeanne Watré, de Louches; pour André Thullier et Anandino Noyelle, de St-Georges; pour Jean-Marie Hagnérel et Marie-Catherine Savary, de Boulogne (H. V.), avec réhabilitation de leur mariage antérieurement contracté; pour François Dubuisson et Marguerite Le Comte; pour Riquier Delplunq, d'Haillcourt, diocèse d'Arras, et Jeanne-Pélagie Le Clercq, de Pernes; pour Alexandre Hénichart, d'Hardinghen, et Marie-Catherine Deldrève, de Boursin; pour Pierre-Joseph Godet, de Teneur, et Marie-Françoise Louvel, de Blangy (P 118). — Abjuration de la religion protestante par Jean Hems, de la ville de Dublin, âgé de trente-cinq ans, cérémonie faite dans la chapelle épiscopale (19 octobre), entre les mains du P. Guillaume Blakistou, jésuite anglais de St-Omer, ayant pour témoins Pierre Dieuset, curé de St-Joseph, et François Balstrade, écuyer (*ibid.*). — Cure de Nédonchel, à Jean-Baptiste Cappe (30 octobre), par décès de Charles-Jean De Villeis (P 118 v°). — Transcription d'une lettre d'excoorporation (8 novembre), délivrée à Louis-François Dufosse de La Motte-Valleville par Jean-François de La Cropte de Bourzac, évêque-comte de Noyon, pair de France; et acceptation du sujet par l'évêque de Boulogne (15 novembre), pour son diocèse (P 119). — Cure de Lozinghen, à Pierre Gribouval (22 novembre), par décès de Martin Hanot (P 120). — Cure d'Audembert, à François de Carresse (12 décembre); par décès d'André Macquet de Longpré (P 121 v°). — Cure d'Incourt et Blingel, à François-Dominique-Joseph Daverdoing (20 décembre),

par décès de Barthélemy Carpentier (P 122 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (23 décembre), à sept tonsurés, André Carouille, d'Azincourt, Pierre-Joseph Mamet, d'Herbellos, François-Joseph Herman, de Fiefs, Jacques-Louis Flament, d'Hestrus, Jacques Lefebvre, d'Escouilles, Jean-Jacques Garache, de Boulogne (H. V.), le fr. Vincent de Lillors, alias Hubert-Joseph Vincent, de Burburo, capucin de Calais; quatre minorés, parmi lesquels le fr. Eustache-Joseph Duhamel, prémontré de Liéques; vingt-et-un sous-diacres, parmi lesquels messire, « dominus », Alexis-François de Blandres, de la paroisse de St-Pierre de Lille, diocèse de Tournay, les fr. Milon Lecointe, Pierre Hurache, Claude Aclouc, prémontrés de St-Augustin-lez-Théroutanne, et Laurent de Maubeuge, capucin de St-Omer; quatre diaires, parmi lesquels Antoine Boyeldien, du diocèse d'Amiens, et le fr. Macaire de St-Aubert, capucin de St-Omer; treize prêtres, Florent Ogioz, Philippe-François de Buflès, Antoine-François Détape, Jean-François Petit, Jean-Baptiste-Louis Desenne, Norbert Guilbaut, Jean-Jacques Belbarre, Louis-Adrien Paté, Adrien-François Vaindalle, Antoine-Dominique Bailly, Jean-Honoré Duval, Pierre-François-Maximilien Lavin, et le fr. Liévin Hollebecq, prémontré de St-Augustin (P 123). — Dispense de consanguinité (28 décembre), pour Robert Obry, du Cauroy, et Marie-Suzanne Coupée, d'Yvergovy, diocèse d'Arras (P 123).

**1742.** — Chapelle de Nielles-lez-Ardres, à Jean-François Lavoisier (10 janvier), « ad beneplacitum » (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (31 janvier), pour Marc Delsaux, de Réty, et Marie-Antoinette Denin, de Boursin; pour Jean Debarthe et Marie-Jeanne Isaac, de Vieille-Eglise; pour Claude-François Vasseur et Marie-Marguerite Bocquel, de Laire; pour Pierre Gournay et Marie Blanpain, d'Outreau; pour Guillaume Desrieux, de Liéques, et Marie-Jacqueline Clépét, de Louches; pour Claude-Joseph Flament et Marie-Anne-Françoise Pottier, d'Amettes; pour François-Jacques Bomart, de Ruminghen, et Jacqueline Devos, de Polincove; pour Pierre-François Pontenard, de Wismes, et Jeanne Pontenard, de Lumbres; pour Jean-Baptiste Montader et Marie-Madeleine-Antoinette Spahitel, de Boulogne (B.-V.); pour Claude Poullier, de Pernes, et Marie-Joanne Le Bègue, de Baisthan (*ibid.*). — Cure de Brias, à Jean-Baptiste de Créquy (13 janvier), par décès de N. Allouchery (P 125 v°). — Cure de Fressin et Planques, à Antoine Demmine (29 janvier), par décès de Jean-Eustache Bonnigues (P 126 v°). — Cure de Wierre-Effroy, à Louis

Rappe (30 janvier), par décès de Jean-Marie Raguenel, mort dans le mois (P 127 v°). — Cure d'Herbelles, à François-Joseph-Guillaume Voisin (2 février), par décès de Florent Barhault (P 128). — Dispenses d'affinité ou de consanguinité (1<sup>re</sup> 9 février), pour Antoine-Accarie et Marie-Marguerite Noël, d'Audresselles; pour Liévin Lisbour et Louise Le Blanc, de Nielles-lez-Ardres; pour Jacques Delattre et Alexandrine Lamstais, de Ruminghen, avec faculté de réhabiliter leur mariage antérieurement contracté (*ibid.*). — Canonica de St-Pol, à Antoine Morel, curé de Rodelinghen (13 février), par décès de Robert Simonneau (P 129). — Chapelle de la Trinité, de la cathédrale, à Claude Cassier, prêtre du diocèse de Méaux (m. d.); par décès du même (P 129 v°). — Transcription conclue entre Lheureux, curé de St-Pierre-lez-Calais, et De Vimeux, aumônier du fort Nieulay, à Calais, par laquelle il est arrêté (14 février) que ledit aumônier pourra continuer de baptiser, marier et enterrer les personnes domiciliées dans le fort Nieulay, à la condition d'aller faire l'office de diaire, à l'église de St-Pierre, le jour de la fête du patron, de recevoir du curé de St-Pierre, au pied de l'autel, les saintes huiles, à l'après avoir déposé sur ledit autel une offrande de 2 sols fidoniers; dont le marguillier de St-Pierre se chargera, en outre, et en dépense dans le compte de l'année, comme dédommagement pour le casuel des baptêmes et des mariages célébrés par l'aumônier, au détriment du curé titulaire; approbation (m. d.) de cette transaction par l'évêque (*ibid.*). — Cure d'Estrelles, à Marie-Claude de Maudinier de Varennes (22 février), par décès de Jean-François Cordier (P 132). — Chapelle de St-Maur, paroisse d'Audrehen, à Pierre Fleury, chanoine et doyen de l'église collégiale de St-Pierre de Léon (28 février), par décès de Pierre Grézi (P 132 v°). — Excoorporation de Jean-François Dupuis (2 mars) pour le diocèse de Sens (P 133). — Chapelle de N.-D. de la collégiale de St-Pol, à Sébastien-Joseph Delattre (3 mars), par décès de François Le Roy, sur la présentation des héritiers de Matthieu Delattre, fondateur (P 133 v°). — Chapelle de N.-D. de la Leau, dite d'Argentun, paroisse d'Heughin, à Jean-François Aubry (7 mars), par démission de Louis-François Empis, curé de Mametz (P 134). — Ordination du samedi de la Passion (10 mars), dans la chapelle du palais épiscopal: un diaire, messire Alexis-François de Flandres, du diocèse de Tournay, deux prêtres, Nicolas Le Brun, du diocèse; et le fr. Etienne Le Vent, bénédictin de la congrégation de St-Maur (P 134 v°). — Canonica de St-Pol, à messire Philippe-Joseph de Cunchy (m. d.), par décès de François

Le Roy (P 135). — Tonsure, à Matthieu Cornu, de Beaurainville (11 mars), dans la chapelle du palais épiscopal (P 135 v°). — Excoorporation de Pierre-François-Constant Le Cat (m. d.), pour le diocèse de Paris (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (18 mars-24 avril), pour Guillaume Collart et Marie Clépét, de Surques; pour François Bourgois et Marie-Anne Dholand, de Sachin; pour Antoine Loisel, de Vieil-Hesdin, et Marguerite La Gache, du diocèse d'Amiens; pour Joseph Teneur et Guislaine Augustine Peverelle, de Fruges (P 136). — Cure de Samer, oppid. *Sameracensis*, à Pierre Podévin (2 avril), par décès d'Augustin Martel (*ibid.*). — Cure de Mésinghen, au fr. Antoine Delpout, prémontré de Liéques (11 avril), par décès du fr. Dezart (P 137). — Cure d'Herbelles, à Charles Maltinghen (12 avril), par décès de Florent Barhault, mort en janvier, mois affecté aux gradués (P 137 v°). — Cure de Wandouin et Audincourt, à Jacques Bonnier (16 avril), par décès de Philippe Briche (P 138). — Excoorporation de Jean Champderé (20 avril), pour le diocèse de Poitiers (P 138 v°). — Approbation du titre clérical de Charles-François Bouffé, clerc tonsuré du diocèse, chanoine de St-Pierre de Lille (21 avril), consistant dans son canonica et la chapelle de St-Barbe (de Menneville) dont il est en possession (P 139). — Canonica de St-Pol, à François-Clotaire-Antoine Le Roy (26 avril), par résignation en cour de Rome de François Le Roy, avec réserve d'une pension annuelle, égale au tiers du revenu de la prébende (*ibid.*). — Cure de Cayron-St-Martin et Wambercourt, à Guilaïn Bevy (30 avril), par décès de François Brunet (P 140). — Dispense de consanguinité (10 mai), pour Nicolas-Joseph Bouchez et Marie-Catherine Bouciry, d'Hauby (P 140 v°). — Chapelle de N.-D. de Coupelle-Vieille, à messire Edouard-Louis Gouillard de La Feuillie, prévôt de la collégiale de St-Pierre de Douai, vicaire général de l'évêque d'Arras (10 mai), par décès de François Bleitier (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure, près l'évêque d'Arras (11 mai), à Sébastien Le Chintre, de Fauquembergues (P 141). — Cure de Bournouville et Heunecux, à Antoine-Joseph De Villers (17 mai), par décès de Jean-Pierre Wimet (P 141 v°). — Canonica de Fauquembergues, « unum vel unam de majoribus », à Pierre-Joseph Le Comte-Thomassin (18 mai), par démission de François-Bernard de Servin d'Héricourt (P 142). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (19 mai), au Séminaire: quatre tonsurés, Jean-Louis Vasseur, de Wicquinghen, Guillaume-François Le Clercq, de Vieille-Eglise, les fr. Augustin-François-Joseph Viscart, de la paroisse de St-Martin-lez-Arras, et

Jacques-Antoine Bavelaert, de Licques, prémontrés de l'abbaye de cénom; dix-neuf minorés, parmi lesquels Adrien-François Houvenaghe, Nicolas-Balthazar de Beggel, Philippe Augustin-Damien Deroo, François-Joseph Bouloille, Pierre-Winoc Palmaert, Guillaume-Philippe Clep, clercs du diocèse de St-Omer, et le fr. Apollinaire de Lestreem, capucin du couvent de St-Omer; sept sous-diacres, parmi lesquels Jean-Baptiste Sago, du diocèse de St-Omer, les fr. Augustin Le Gay et Benoît-Nicolas-Joseph Bouillier, chanoines réguliers de St-André-au-Bois, diocèse d'Amiens; dix-neuf diacres, parmi lesquels Georges-François Dassenoy, Nicolas-Joseph Facqueur, Jean-Baptiste Depotier, du diocèse de St-Omer; quinze prêtres, Pierre-François Gottran, Charles-François Vitu, Jean-François Cris, Charles-Nicolas Lebel, François-Timothée Benoist, Liévin-Joseph Thubeauville, Jacques-François Lucas, Michel-Augustin Le Deltz, Philippe-Joseph Thibaut, Pierre Perdriseau, Claude-Jean-Baptiste Cache, Louis Courtois, du diocèse de Boulogne; François Boomand, du diocèse de St-Omer; dom Ambroise, alias Jacques-François Delrue, dom Grégoire, alias Charles-François Le Merchier, chanoines réguliers de Ruiseauville, ce dernier avec dispense d'âge (° 142 v°). — Dispenses d'affinité ou de consanguinité (26-30 mai), pour Louis Sebin et Nicole Ducrocq, de Wicquinghen; pour Nicolas Fontaine et Marguerite Warnier, de Rodelinghen (° 144 v°). — Lettres « de comitatu » (20 mai), pour Charles Charuel (° 145). — Chapelle de N.-D. du Rosaire, dans la collégiale de St-Pol, à Matthieu Le Roy, vicaire d'Agnez-Grand-Camp, dit de St-Michel (14 juin), par décès de François Le Roy (° 145 v°). — Dispenses de consanguinité (7-9 juin), pour Antoine Goudalié, de Crecques, et Marie-Anne-Ursule Plancher, de Martre (Marthes), diocèse de St-Omer; pour Pierre Le Roy et Marguerite Laviéville, de Sangatte (*ibid.*). — Chapelle du St-Martin, dans l'église d'Humières, à François-Joseph Petit, chanoine de la collégiale d'Hesdin (19 juin), par décès de Jacques Blondel (° 146). — Cure de Rebreuve, à Louis-Joseph Fontaine (23 juin), sur la présentation de l'abbé d'Arrouaise, par décès de Michel Anselin (° 146 v°). — Cure de Marquise, à Jean-Baptiste Caron (24 juin), par décès de Claude Monicaut (° 147). — Chapelle de N.-D. de la leu, paroisse d'Houchin, à Louis Cailliez, curé de Frelinghen, diocèse de Tournay (28 juin), par décès de Jacques Blondel (° 147 v°). — Enregistrement (8 juillet) de dispenses accordées par l'Évêque, en cours de visites, savoir : de clandestinité, « ob defectum presentie proprii parochi, » à Coulogne (9 juin), pour Guillaume Rimond, d'Andres,

et Marie-Jeanne d'Agbert, de Pihen; de consanguinité à Licques (26 juin), pour Simon Triquet, et Marie-Jeanne Mantez, d'Audrehon, avec réhabilitation du mariage antérieurement contracté; et, à Boulogne (7 juillet), pour Pierre Habart et Marie-Anne Hamin, d'Audinghen (° 48 v°). — « Table alphabétique des actes contenus en ce registre, les dispenses ordinaires exceptées » (° 150).

G. 8. — (Registre). — In-folio; papier; 50 feuillets.

**1742-1743.** — VACANCE DU SIÈGE: COLLATION DE BÉNÉFICES. — Commission de deyen rural du district de Bomy, par les vicaires généraux, Bénigne Raffard de Marcilly et Charles Regnaud (23 octobre), en faveur d'Antoine Bléry, curé de Ligny-lez-Aire, par décès de N... Delcroix, curé d'Hézeques (° 4). — Chapelle dite de la Malgrace, dans l'église d'œuf, à Pierre-François Du Crocq, curé d'Alme (Hallines), diocèse de St-Omer (28 octobre), par décès de François-Joseph Petit, chanoine d'Hesdin (° 2). — Cure de Ruiseauville, à Étienne-Marie Vasseur, chanoine régulier du lieu (27 octobre), par translation de son confrère, Albert de Douay, à la cure de Créquy (° 3). — Cure d'Hézeques et Senlis, à Pierre Desmonts (2 novembre), par décès de N... Delcroix (° 4). — Cure de Boyaval, à Henri Lanvin (m. d.), par décès du dernier titulaire; acte portant la signature : « Fusée de Voisenon, vic. gén., » au lieu de celle de Raffard de Marcilly (° 4 v°). — Cure de Pernes et Floringhen, à Maximilien-François Bourgeois (22 novembre), par démission d'Antoine Demaine (° 5 v°). — Cure d'Erny-St-Julien, à Jacques-François Bruchet, du diocèse de St-Omer (24 novembre), par décès de Pierre-François Crépin (° 6 v°). — Cure de Boisdighen, à Louis Monbailard, prémontré de Licques (4 décembre), par démission du fr. Antoine Delpout (° 7 v°). — Cure d'Audembert, à François Chatton (22 décembre), par décès de François de Caresse (° 8 v°). — Cure de St-Médard de Tournhem, à Jean-François Lavoisier (29 décembre), sur provisions de cour de Rome, par décès de Jean-Baptiste Benoît (° 9).

**1743.** — Cure d'Humbert et St-Michel, à François Framery (15 janvier), par démission de Nicolas-François Le Roy (° 10). — Cure de Rodelinghen, à Jean-Noël Le Clercq, curé de Wierre-au-Bois (28 janvier), par résignation en cour de Rome d'Antoine Morel, sous réserve d'une pension annuelle de 500 lb. tournois (° 11). — Cure d'Hortin et Herlincourt, à Jean-Pierre Battut (29 janvier), par décès de N... Hardouin (° 12). — Cure de St-Pierre de Lury, à Guislain-Georges Pruvost (avril),

G. 9. — (Registre). — In-folio; papier; 151 feuillets.

**1751-1752.** — ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH GASTON DE PARTZ DE PRESSY. ACTES DU SÉCRÉTARIAT. COLLATION DE BÉNÉFICES, ORDINATIONS, DISPENSES. (1)

**1751.** — Cure de Blangy, à Philémon-Joseph Prevost (13 mars), par décès de Nicolas-François Thellier (° 4). — Cure de Brexent, avec son secours d'Énocq, à François Ducrocq (15 mars), par décès de Louis-Le Jéune (° 1 v°). — Règlement de diverses difficultés qui s'étaient élevées au sein du chapitre de St-Pol, dressé (20 mars) avec le concours des chanoines François-Joseph Briaucq et Jean Rotteloux, députés par leurs confrères (28 décembre 1750) : les chanoines stagiaires gagneront « leurs fruits, » à partir des premières vêpres de la fête de St-Jean-Baptiste, de l'année de leur prise de possession; « il sera assigné pour la distribution quotidienne « des malines, aux chanoines y présents, ou censés tels, « la somme de 28 sols, pour celle de la grande messe, « 14 sols, pour chacune des quatre petites heures, 7 sols, « pour Vêpres, 7 sols, et pour Complies, 7 sols; » les fondations seront acquittées, dans la semaine de leur échéance; chaque chanoine assistant aux obits aura 3 sols; on tiendra une réunion capitulaire tous les mardis, après les offices du matin, et l'on y distribuera 2 sols à chacun des assistants; le secrétaire du Chapitre aura toujours la clef de la salle capitulaire et le petit sceau du Chapitre; on notera dans le registre que le capital de la rente due par le sieur Playoult, et autres ci-devant remboursés, a été employé à la construction d'une sacristie, d'une salle capitulaire, etc.; approbation (23 mars) de ce règlement par l'Évêque (° 2). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (20 avril-28 mai), pour des paroissiens de Fruges, de Burbure, de Wicquinghen, de Lury et d'Hézerques, d'Adresselles, de Tramecourt, de Willeman, de Calais, de Sachin, de Sains-lez-Pernes, de Ligny-St-Flochel, de Montavrel, de Preures et d'Houvineuil (° 6). — Dimissoire pour la prêtrise, près l'évêque de Nantes (20 avril), à J.-Ph.-Ant. Regnault; et près l'archevêque de Paris (28 avril), à N. Capelle (*ibid.*). — Canoniciat de Fauquembergues, « unum o minoribus, » à Antoine-François-André-Olivier d'Orne, acolyte du diocèse de Bayeux (30 avril), par décès de P.-Fr.-M. Duchemain (° 6 v°). — Chapelle de

par décès de N. Delecroix (° 13). — Cure de Pihem (Artois), à Charles-François Gilloq, du diocèse de St-Omer (10 avril), par décès de Chrétien-Joseph Foubert (° 14). — Cure de Roellecourt, à Henri Lanvin (19 avril), par décès de Pierre Bocquillon (° 15). — Cure de St-Pierre de la basse-ville de Calais, à Charles Bonvoisin, gradué (25 avril), par décès de Pierre Lheureux (° 15 v°). — Cure de Bournonville et Henneveux, à Pierre-François De France, gradué (29 avril), par décès d'Antoine-Joseph De Villers (° 17). — Chapelle de St-Croix, dite de Wavrans, paroisse de Febvin, à Nicolas-Jacques Bellon, clerc du diocèse de Paris (1<sup>er</sup> mai), par résignation en cour de Rome de Pierre-Denis Perrotin de Barmont (° 18). — Cure de Westacque, à Pierre-François Dellebelle (4 mai), par décès de Nicaise Macquinghen (° 18 v°). — Chapelle de N.-D. de Grâce, in vicu de Liancourt (Liencourt), paroisse de Berlencourt, à Balthazar Tournel (20 mai), par permutation d'un bénéfice non désigné, avec Dominique Le Sieux, dernier titulaire (° 19 v°). — Cure de Joyaval, à François-Louis-Joseph Lambert (2 juin), par démission d'Henri Lanvin (° 20 v°). — Chapelle de Liencourt, à Louis-François Vasseur (18 juin), par décès de Balthazar Tournel (° 21 v°). — Cure d'Éclimeux et Noellotte (Neulle), à Philippe-François de Boffe (m. d.), par décès de Louis Lambert (° 22 v°). — Cure de Tilly, avec ses annexes de Teneur et Crépy, à Jean-François Deshayes (21 juin), par décès de Proclope-François Boubert (° 23 v°). — Cure de Ligny-St-Flochel, à Pierre-Antoine Rembert (11 juillet), par décès du dernier possesseur non désigné (° 24 v°). — Cure de N.-D. de Calais, à François-Martin Bernard, bachelier en théologie, curé-doyen de St-Nicolas, basse-ville de Boulogne (12 juillet), par décès de Jacques Delloy; mandement au sieur Hubin, vicaire desserviteur de ladite paroisse, de le mettre en possession (° 25 v°). — Prieuré de Rumilly-le-Comte, O. S. B., à dom Jean-Baptiste Duval, moine bénédictin de la congrégation de St-Maur (22 juillet), par résignation en cour de Rome de Renaud Darias Daraise, docteur en théologie, avec réserve d'une pension annuelle de 2,200 lb. (° 26 v°). — Cure de Belle-et-Houllefort, à Jacques Selingue (11 septembre), par décès d'Antoine Dieuset (° 27 v°). — Chapelle de N.-D. de Frumezelle, paroisse de Tardighen, à François de Madot, prêtre du diocèse de Limoges (28 septembre), sur provisions de cour de Rome, par décès de Joseph de Madot, prêtre, chanoine de la collégiale de Tailfer (° 29). — Le registre s'arrête au f° 30; il est suivi, au verso du feuillet liminaire, d'une courte « table alphabétique, »

(1) Pour ce registre et les suivants, les dispenses de consanguinité et d'affinité seront indiquées par paroisses seulement, pour ne pas augmenter sans profit des analyses déjà longues et détaillées. De même on remplacera par des initiales les prénoms des ecclésiastiques.



S<sup>t</sup>-Marie-Madeleine de Quocampot (Cocquempot), de Beaurainville, à Noël Devisse, diacre du diocèse d'Amiens (10 mai), par décès de Charles Dumez, sur brevet du Roi, à cause de la réunion de l'abbaye de Mar-moutiers à l'archevêché de Tours (p. 7). — Cure de S<sup>t</sup>-Pol, « alteram ejus portionem », à Antoine Demainne, docteur ès-arts de l'université de Douai, curé de Fressin et Planques (12 mai), par résignation de Pierre-Paul Saligot (p. 7 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure d'Étaples (3 juin), par Grégoire-Joseph Dorasmieux (p. 9). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (5 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure à Emm. Ign. Fr.-Jos. Dubail, de S<sup>t</sup>-Pol ; sous-diaconat, aux fr. Rob.-Jos. Hamerel et J.-B.-Aug. Pigault, prêtres de Liques ; prêtrise, à Louis Dumontier, du diocèse de Rouen, lazariste, à J.-Ch.-Aug. Môleux, Nic.-Ph. Durlin, Ant.-Ferd. Clipet, Cl.-Fr. Brunel, J.-Fr. Dubois, J.-B. Fay, Fr.-Ph.-Dom. Playoult, Jér.-Dom. Saligot, J.-L. Vasseur (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (8-30 juin), pour des paroissiens de Coupelle-Vieille, de Créquy, de Marck, de S<sup>t</sup>-Pierre-lez-Calais, de Laires ; pour François-Samson de Cormette, d'Offethun, et Marie-Antoinette Boidart de Buire, de Pihem ; pour des paroissiens de Desvres, de Quernes, de Boisdighen et de Quelmes (p. 9 v<sup>o</sup>). — Cure d'Étaples, « ambas portiones », à Louis-Marie Deledrève (7 juin), par démission de Gr.-J. Dorasmieux (*ibid.*). — Cure de Vincly, à J.-Fr. Bloquel (9 juin), par démission de P.-Ad. Bigan, sur la présentation de M. de France, chevalier, baron de Vaulx, à cause de dame Isabelle-Marguerite de La Haye, son épouse, fille unique du feu comte d'Hézecques (p. 10). — Démission de la chapelle de Maquinghen, de Baincthun (12 juin), par Nicolas Biart, et provision d'un canoniat de Saint-Pol (même date), pour le même, par démission d'Antoine Delloy (p. 10 v<sup>o</sup>). — Démission d'une des portions de la cure de S<sup>t</sup>-Pol et de ses annexes (14 juin) par Jacques-Théodore Édouard ; et provisions d'un canoniat de la même ville, pour le même (m. d.), par démission de Jean-François-Marie Piedfort (p. 11 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité et d'affinité (2-28 juillet), pour Jean-Baptiste-Joachim Delehelle et Françoise-Florence Pelet de Villerval, de S<sup>t</sup>-Pol, acte signé « in castello nostro de Brunembert » ; pour des paroissiens de Radinghen, de Sangatte, de Pihen-en-Artois, de Remilly-Wirquin, de Bohem, de S<sup>t</sup>-Len, secours de Guisy, de Nédonchel et de Nédon, de Sauts-lez-Fressin, d'Isques, d'Andinghen, d'Offekerque, de Wavrans et de Metck-S<sup>t</sup>-Lévin (p. 12). — Cure de Fressin et Planques, à André-Carouille (13 juillet), par

résignation en cour de Rome d'Antoine Demainé ; acte signé au château de Brunembert, présents comme témoins Henri Dutail, curé de N<sup>t</sup>-D. de Calais, et Jacques Noël, curé de Selles (p. 13 v<sup>o</sup>). — Dispense de consanguinité, avec réhabilitation du mariage déjà contracté, pour Jean Pecqueur et Geneviève Piébois, d'Alinethun ; et de consanguinité, pour Marc et Marie-Jeanne Leleu, de Bellebrune, par acte signé à Crémarest (25 juillet), « in decursu visitationum nostrarum episcopatum » (p. 14 v<sup>o</sup>). — Cure de Febvin, à J.-B. La Rivière, maître ès-arts de la faculté de Paris (26 juillet) par décès de Fr. Coulon (*ibid.*). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (2-25 août), pour des paroissiens de Northécourt, de Dannes, de Camiers, de Loison, d'Estréelles, acte daté dudit lieu, en cours de visites, et pour L. Gilliot et M<sup>r</sup>-Fr<sup>r</sup>-Ant. Gêneau, de Desvres (p. 15). — Canoniat et prébende de la cathédrale, à vénérable et discret Monsieur Maître Jean-Baptiste-Olivier-Placide de Méric de Montgazin, docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine théologal et vicaire général de Boulogne (8 août), par décès de Jacques-Robert de Bernes de Baudrétun ; et lettres « de comitatu » (16 août) pour le même (p. 15 v<sup>o</sup>). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Nicolas, de la cathédrale, à Guillaume Manson (17 août), par résignation en cour de Rome de Guillaume Deledrève (p. 16 v<sup>o</sup>). — Cure de Baincthun, à Noël Delahaye, curé de Nordausques (m. d.), par résignation en cour de Rome de Nicolas Biart, sous réserve d'une pension annuelle de 300 lb. tournois (*ibid.*). — Cure de Vulhuon, à Ant.-Jos. Lemaire (18 août), par résignation en cour de Rome de Léonard Vasseur (p. 17 v<sup>o</sup>). — Canoniat et prébende de la cathédrale, à Louis Bourse, docteur de Rouen, docteur en théologie, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de la Basse-Ville (22 août), par décès d'Henri Azire, avec provisions de la dignité de pénitencier de la même église (m. d.), par décès du même (p. 18). — Personnat de Setques, paroisse dudit, secours de Lumbres, à P<sup>r</sup>-A<sup>r</sup> Dubois (23 août), par décès d'Henri Azire (p. 18 v<sup>o</sup>). — Chapelle de S<sup>t</sup>-Croix, dite de Wavrans, paroisse de Felvin, à Pierre-François Clément, chapelain de la cathédrale, secrétaire ordinaire de l'évêque (24 août), par décès d'Henri Azire (p. 19). — Tonsure donnée (3 septembre), à Ét.-Jac. Wavran, de Liques ; et (8 septembre) à Gabriel-Fr. Dupont, fils de Pierre et de Marie-Anne Deloisse, de Marquise (p. 20 v<sup>o</sup>). — Démission de la prébende théologale (12 septembre), par le chanoine Montgazin (*ibid.*). — Chapelle de N<sup>t</sup>-D. et S<sup>t</sup>-Nicolas de Fléchinel, à Jean Richard, du diocèse de Clermont (m. d.), par décès de Guislain de Lannoy (p. 21). — Prébende théologale de la

cathédrale, à Jacques Dollonne, du diocèse de Toulon, docteur en théologie et en droit canonique (m. d.), par démission du chanoine Montgazin (p. 21 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de S<sup>t</sup>-Nicolas de Boulogne (13 septembre), par Louis Bourse ; et provisions de ladite cure (m. d.) pour François Midr, du diocèse de Lyon, bachelier en théologie (p. 22). — Déclaration de nécessité de l'établissement d'un vicaire à Northenlithinghen, secours de Bayenghen-lez-Eperlecques (m. d.), sur requête présentée (10 juin 1750) par « les seigneur, gens de loix et principaux habitants de la paroisse », offrant d'y bâtir une maison convenable pour le loger ; avis du curé de Bayenghen, des religieux de S<sup>t</sup>-Augustin-lez-Théroutanne, décurateurs ; information faite par Delahaye, curé de Nordausques, doyen du district, donnant la statistique de la population des hameaux de *Criposque, Pauvre-Strade, Montques-Nieuwlay, Larnoville*, l'état des voies de communication, la distance où chacune de ces localités se trouve de l'église, etc. (p. 22 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Baincthun (16 septembre) par N. Delahaye, « possessione nondum apprehensa » (p. 24). — Dispense de consanguinité (24 septembre), pour P. Grebaut et M<sup>r</sup>-A. Delbez, de Laires (p. 24 v<sup>o</sup>). — Requête (3. d.) de Louis Bourse, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de Boulogne, exposant que la population de sa paroisse s'est accrue de plus d'un quart depuis vingt ans, et que le nombre des ecclésiastiques qui y sont attachés est insuffisant pour subvenir aux exigences du ministère pastoral ; il propose en conséquence la création d'un troisième vicaire et indique au moyen de quelles ressources il serait possible d'assurer au titulaire un traitement de 550 lb. par an, ce qui, dit-il, « pourroit absolument suffire pour sa subsistance » ; ordonnance conforme (24 septembre) de l'évêque (p. 25). — Ordres mineurs (26 septembre) à Ch.-Nic. Desandrouins, du diocèse de Verdun (p. 26). — Cure de S<sup>t</sup>-Martin de Baincthun, avec son secours de S<sup>t</sup>-Omer de Quesinghen, à J.-Ls Fournier (28 septembre), par résignation de N. Delahaye, à charge de servir à N. Biart, ancien curé, une pension annuelle de 300 lb. tournois (*ibid.*). — Chapelle de Nielles-lez-Ardes, à Dominique-Joseph Carouille (m. d.), « ad beneplacitum » (p. 26 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité (5-8 octobre), pour des paroissiens de Boisdighen, de Beaurainville, de Maizières ; ce dernier acte daté d'Arras (*ibid.*). — Cure de Campagne-lez-Ardes, à Ch.-Fr. Desgrez, bachelier en théologie, curé de Nielles-lez-Calais (3 novembre), par décès d'Ant. Baude, mort en octobre, mois affecté aux gradués ; démission de Nielles-lez-Calais (m. d.), par le même (p. 27). — Décret de translation du

titre d'une des cures de S<sup>t</sup>-Pol, signé « Montgazin, vicaire général » (8 novembre) ; inconvénient d'avoir deux curés dans la même église, exerçant à tour de rôle, chacun sa semaine ; difficulté de desservir les deux annexes de Ramecourt et de Verloing, à cause de la distance où elles se trouvaient du chef-lieu paroissial ; demande des deux curés, à fin de séparation ; enquête de *commodo vel incommodo* ; dans laquelle sont entendus les chanoines de la collégiale, les maire et échevins de la ville, les curés des paroisses limitrophes, M. Joseph Thellier, lieutenant général des ville et comté de S<sup>t</sup>-Pol, M<sup>r</sup> Nicolas-Philibert Le Senne, avocat en Parlement et procureur général dudit comté, M<sup>r</sup> Jean-Alexis Hémaré, receveur des États d'Artois, demeurant à S<sup>t</sup>-Pol, M<sup>r</sup> Joseph Hermant, ancien échevin, notaire, greffier du gros et « baillif » de Verloing, Ferdinand Brassart, « baillif » et receveur de l'abbaye des Prés de Douai, fermier à Gauchin-Lanvois, Jérôme-Louis Somon, garde du bois de M. le prince d'Horne, à Ramecourt, Louis Cardonnier, garde du bois de Pronay, André-Joseph-Dominique Thellier, prévôt du comté de S<sup>t</sup>-Pol, et plusieurs autres personnes nommément désignées ; raisons de fixer à Ramecourt plutôt qu'à Verloing le chef-lieu de la nouvelle paroisse, comprenant les hameaux de Pronay, Lannoy et Gauchin ; réserve faite, en faveur du curé de S<sup>t</sup>-Pol proprement dit, des deux hameaux de Gante-raine et Rosemont ; partage de la portion congrue entre les deux curés, 200 lb. à celui de S<sup>t</sup>-Pol, 300 lb. à celui de Ramecourt, à cause de la différence du casuel (p. 28). — Dispenses de consanguinité (9-23 novembre) pour des paroissiens de Verchocq, de Lapugnoy, de Guînes, de Nuncq, d'Étrée-sur-Canche, de S<sup>t</sup>-Martin-lez-Menneville, de Northécourt et de Diques (p. 30). — Curé de Bomy, à Jean Desespines, maître ès-arts en l'Université de Paris, curé d'Herlin (12 novembre), par décès de Ph.-M. Duploye, mort en octobre (*ibid.*). — Tonsure (14 novembre) dans la chapelle du palais épiscopal, à Philippe-Albert de La Vacquerie, de S<sup>t</sup>-Pol, Charles-François Le Josne, d'Euif, Jean-François-Bertulphie Flament, de S<sup>t</sup>-Pol, Pierre-Joseph Bertin, d'Enguinegatte, Jean-Baptiste Delehelle, de Wavrans, Jacques-Joseph Vincent, d'Amettes, Charles Florent, d'Auchel ; Jacques-Marie Pruvot, de Blangy, Jean-François Poidvin, de S<sup>t</sup>-Georges-lez-Hesdin, Antoine-François Poyer, de Bergueneuse, Jacques-Antoine Desfrères, de S<sup>t</sup>-Étienne-au-Mont-lez-Boulogne, Louis-Marie Hagniez, fils de Blaise et de Marie-Marguerite Guilbert, d'Ardes (p. 30 v<sup>o</sup>). — Chapelle de Jésus-Christ crucifié de Maquinghen, paroisse de Baincthun, à L.-Fr. Delattre (19 novembre), par dé-

mission de N. Biart et sur la présentation de dame Marie-Rosalie Testa de Balincourt, ayant la garde noble des enfants mineurs de feu noble homme Victor du Wicquet d'Ordre, son mari (° 31 v°). — Cure de St-Nicolas de la basse-ville de Boulogne, à Bernard Arquier, du diocèse de Toulouse, bachelier en théologie de la faculté de Paris, poursuivant sa licence (24 novembre), par démission de François Midor; mandement au chanoine Bourse de le mettre en possession (° 32). — Cure de Lisbourg, à dom Joseph Darvin, chanoine régulier de Ruisseauville (27 novembre), par décès de dom Louis Fleure (° 32 v°). — Cure de Nielles-lez-Calais, à Ls-Arm. Mouchet de La Plante (29 novembre), par démission de Charles-François Desgrez (° 33). — Dimissoire, pour la prêtrise, près l'archevêque de Paris (9 décembre), à Charles-Hubert-Fr. Desgrez (° 33 v°). — Cure de St-Martin de Samer, à Sébastien Lagache (12 décembre), par décès de Jacques Ringot; mandement au curé de Neufchâtel de le mettre en possession (° 34). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (18 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal: trois tonsurés, savoir: les fr. Romain de Maubeuge, alias Fr.-Régis Evrard, capucin de St-Omer, Remi de Reims, alias R. Ouda, de la paroisse de St-Hilaire de Reims, capucin d'Arras, Bruno d'Esquerechin, alias P.-J. Duprez, récollet de Béthune; vingt-trois mineurs, parmi lesquels le fr. Adr.-Jos. Le Roy, dominicain de St-Omer, et le fr. Aug. de Reims, alias J.-O. Pignon, capucin d'Arras; treize sous-diacres, parmi lesquels Hubert-Fursy Mignot, séculier, du diocèse de Noyon, avec dimissoire, et les fr. Léon, alias J.-B. Lemaire, bénédictin de St-Vaast d'Arras, Eusèbe de Raimbaucourt, alias J.-Fr. Drumetz, capucin d'Aire, « Felicem Grandevellericum », alias J.-B. Beauvain, capucin d'Arras; dix-huit diacres, parmi lesquels les fr. R.-Jos. Hamerel et J.-B.-A. Pigault, prémontrés de Liéques, Remi, alias Const.-B.-Aug. Becue, et Ferdinand, alias N.-J. Cattolet, bénédictins de St-Vaast, Albéric de Raimbaucourt, alias A.-B.-L. Carlier, capucin d'Aire, Adrien, alias N.-Jos. Barbet, récollet de Béthune; quatorze prêtres, J.-B.-O. de St-Just, J.-Fr.-M. Barbier, J.-Jos. Caron, L.-A.-I. Caron, Adr. Coquelin, J.-B. Decroix, P. Hadicq, J.-P. Lambriquet, P.-Fr. Le Coigne, C.-J.-B. Le Josne, B.-C. Noël, séculiers du diocèse, les fr. Barthélemy, alias Fr.-Jos. Lenglet, bénédictin de St-Vaast, Al. Bougenier, dominicain de St-Omer, et J.-G. de Grand-reng, alias P.-Fr. Juste, capucin de la même ville (° 34 v°). — Lettres de vice-gérant de l'Officialité (23 décembre), pour le chanoine Montgazin (° 36).

1752. — Dispenses de consanguinité (12-31 janvier), pour des paroissiens de Teneur, d'Anvin, d'Aix-en-Ergny, de Fruges, de Nouvelle et de Vieille-Église, de Boulogne (B.-V.), de Ruisseauville, de Fressin et de Merck-St-Lévin (° 36 v°). — Cure d'Hesdin-l'Abbé, à Robert Desannois (18 janvier), par décès d'Antoine-François Delahaye de Bournonville (° 37). — Démission de la cure d'Hocquinghen (25 janvier), par le fr. Benoit Caux, chanoine régulier de Liéques (° 37 v°). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (3-11 février), pour des paroissiens de Coulomb, de Créquy, d'Andresselles, de Louches, de Réty et d'Alquines (° 38 v°). — Cure d'Erim (Erim), à Fr.-Jos. Labre (5 février), par décès de J.-Fr.-M. Piedfort (ibid.). — Cure d'Hocquinghen et Herbinghen, au fr. Aug.-Fr.-Jos. Wiscart, chanoine régulier de Liéques (9 février), par démission du fr. B. Caux (° 39). — Cure de Bernieulles, à François Mille, curé de Beussent (28 février), par décès de Claude Leduc (° 40). — Cure de Longvillers et Maresville, à Ph.-Jos. Thibault (1<sup>er</sup> mars), par décès d'Ant. Deligéard Duchoquel (° 40 v°). — Cure d'Hesmond et Boubers, à G. Briois (m. d.), par décès de J.-B. Wallois (° 41). — Commission du doyen rural de chrétienté du district de Boulogne (5 mars), pour B. Arquier, curé de St-Nicolas, remplaçant L. Bourse (° 41 v°). — Cure de St-Pierre et St-Paul de Beussent, à Norbert Guibaut (21 mars), par démission de Fr. Mille (ibid.). — Commission du doyen rural de chrétienté du district de Samer, en remplacement de Jacques Ringot (23 mars), pour Nicolas-François Delloy, curé de Crémarest (° 42). — Cure de Longueville, au fr. J.-A. Bavelaer, prémontré de Liéques (31 mars), par décès du fr. H. Desfossez (° 42 v°). — Ordination du Samedi-Saint (1<sup>er</sup> avril): trois prêtres, Nic.-Dam.-Jos. Demoronval, L.-M. Odent, Ph.-Fr. Brassart (° 43). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup>-22 avril), pour des paroissiens de Zoteux, de Bougnebault, d'Hesmond, de Bonningues-lez-Ardres, de Beaurainville et d'Oye (° 43 v°). — Déclaration de l'Évêque (3 avril), portant que M. Jos. Dollone, prêtre du diocèse de Toulon, trésorier de la collégiale de Brignon, diocèse de Sens, nommé par lui à la prébende théologale de sa cathédrale, n'ayant pu se rendre à son poste, il a confié aux PP. capucins de Boulogne le soin de le suppléer dans ses fonctions de prédicateur, protestant contre toute ingérence, de la part du Chapitre, dans le soin de ce remplacement; et commission officielle (m. d.), donnée pour cet effet au P. Grégoire de Montreuil, gardien des Capucins (ibid.). — Tonsure donnée (7 avril), à noble jeune homme Ant.-Ls.-Fr. Dutertre, fils d'Ambroise, chev., agr

de Laëres, et de dame M.-S.-Fr. Mitron de Tourteauville, paroissiens de Longvillers (° 44 v°). — Cure de St-Sulpice d'Amettes, à J.-Jos. Leprestre, curé de St-Omer d'Enquin et de St-Germain de Sery (13 avril), par décès de Guilbert Réan; démission de l'abbé d'Enquin (m. d.) par le même et provisions (19 avril) pour Matthieu-Pascal Derond (° 45). — Démission de la prébende théologale (22 avril) par Joseph-Dollonne (° 46 v°). — Canonique de St-Pol, à Nic.-Dam.-Jos. Demoronval, bachelier en théologie (25 avril), par décès de François-Clotaire-Antoine Le Roi, mort en avril (ibid.). — Démission d'une portion de la cure de St-Pol, avec ses annexes de Ramecourt et Verloing (4 mai), par J.-Th. Fédouart; et provisions de la cure nouvellement érigée de ces deux dernières localités (m. d.), pour J.-B. Mohieu; actes signés à Pernes, en cours de visites pastorales, sous le témoignage de Max.-Fr. Bourgois, curé de la dite ville, d'Ant. Derolet, curé de Sachin, et d'Al. Legrand, maître d'école de Pernes, « ejusdem oppidi ludimagistro », qui signe en latin: Alexander Legrand (° 47). — Canonique de la cathédrale, par le vicaire général Charles Regnault, à Nic.-Ph.-Jos. Chausteux, diacre du diocèse de Cambrai, bachelier en théologie (2 mai), par résignation en-cour de Rome de Ch. Charuel, avec réserve d'une pension annuelle de 370 lb. tournois; acte écrit sur double feuille intercalaire (° 47 bis). — Dispenses de consanguinité, à Pernes (6 mai), pour des paroissiens de Lisbourg, de Radinghen, de Bailleul, de Nédon; à Auchy-au-Bois (10 mai), pour des paroissiens de Montcheaux; à Equirre, « in castello de Esquires » (18 mai), pour J.-B. Lemoine, de Marquais; et M.-M. Monpetit, de Bailleul-aux-Cornailles, diocèse d'Arras; à Boulogne (17-18 mai), pour des paroissiens de Parenty (° 48). — Chapelle de St-Jean-Baptiste, du château du Manoir, paroisse d'Hesdin-l'Abbé, à Ph. Lennel, curé de St-Léonard-lez-Boulogne (18 mai), par décès de J.-L. Bachelier (° 48 v°). — Aote de présentation par l'évêque de Boulogne, en qualité d'abbé commendataire de N.-D. de Ham, de Hameto, congrégation de St-Geneviève, nommant à l'évêque de Noyon, pour le prieuré-cure de Flavy-le-Martel (22 mai), la personne du P. P.-Nic. Destordeur, génévefain, prieur-curé de St-Pierre de Ham, en remplacement du P. Cl.-Eust. Desprez, son confrère, transféré au prieuré-cure de St-Martin de Chauny (° 49). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.) à J.-Fr. Vasseur, de Prévent (ibid.). — Itérative démission de la prébende théologale (m. d.), par J. Dollonne (° 49 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Bomy, en faveur de P.-A. Bigan, curé de Fléchin (27 mai), par remplacement

de J.-Jos. Le Prêtre, nommé curé d'Amettes (ibid.). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (m. d.), dans la chapelle du palais épiscopal: un tonsuré, Jacques-Joseph Flament, d'Amettes; deux mineurs, les fr. Hector-Fr. Fayolle et J.-M.-J. Ghiné, chartreux du Val-S'-Aldegonde; un sous-diacre, Joseph Desgroisillez; quatre prêtres, Nic. Morieux, Fr. Théodal, Aug.-Jos. Prevost, Ch.-Fr. Waquet (° 50). — Cure de Rollancourt et Béalencourt, à P.-Jos. Beauvois (7 juin), par décès de J.-Ant. Thérif (° 50 v°). — Cure de Ruminghen, à P.-P. Honard, du diocèse de St-Omer (m. d.), par décès de J.-J. Piers (° 51). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (12-29 juin), pour des paroissiens de Clerques, de Landrethun-lez-Ardres, de Sangatte, de Dohem, de Marles, secours de Calonne-Ricourt (ibid.). — Archidiaconat de Flandre, dit du côté gauche, un chanoine Montgazin (15 juin), par résignation en-cour de Rome de Ch. Charuel, sous réserve d'une pension annuelle de 440 lb. tournois (° 51 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (1<sup>er</sup>-31 juillet), pour des paroissiens de Renty, de Nielles-lez-Béguin, de Campagne-lez-Boulonnais, d'Humbert, de Preures, d'Hubersent, de Nédon, de Bouret-sur-Canche et de Bonnières, diocèse d'Amiens, de Merck-St-Lévin, de Wismes, d'Audembert et de Leubringhen (° 52). — Présentation à l'évêque comte de Noyon (17 juillet), de la personne du R. P. Honoré Lagarde, génévefain, prieur-curé d'Ablaincourt, pour le prieuré-cure de St-Pierre de Ham, de Hameto, par démission du P. P.-Nic. Destordeur, transféré à la cure de Flavy-le-Martel (° 52 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (3-18 août), pour des paroissiens de Tilly, de Nédon, de Lisbourg et d'Incourt (° 53). — Cure de Glenleu et Bimout, à Nic. Le Brun (14 août), par décès de Fr. Daniel (° 53 v°). — Tonsure (15 août) à J.-F.-M. Ducroq, d'Alette; Ant. N. . . . de Louches, Guill.-Ant. Martre et J.-Fr. Dusommerard, de Boulogne, Saint-Joseph (° 54). — Prébende théologale, à Nic.-Fr. Wateblé, du diocèse d'Amiens, docteur en théologie (17 août), par démission de J. Dollonne (ibid.). — Jugement de nécessité de l'établissement d'un vicariat dans la paroisse de Ligny-lez-Aire (18 août), rendu sur la pétition des habitants du lieu, malgré l'avis contraire du curé; information faite par M. Le Cocque, curé-doyen de Fiefs, constatant qu'il y a dans la paroisse 876 communicants, « sans compter 58 enfants de 10 à 17 ans, qui n'ont point encore été admis à la communion », 187 foux, trois hameaux, Westrehan, La Tiremande et le Chemin-Rely; longs détails sur l'état des communications, rendues souvent difficiles, sinon impossibles, à cause des

« eaux sauvages » qui ont emporté, il y a plusieurs années, une maison « posée au moins quinze pieds plus haut que le fond de la rue ; » obligation de se servir d'échelles, ou de longues planches, pour traverser certains cours d'eaux, « au péril de sa vie, » lorsqu'il arrive de grandes pluies, etc. (° 54 v°). — Dimissoire pour la prêtrise (21 août), à Marc-Ant.-Aug. Dutertre (° 56). — Ordres mineurs donnés (27 août) à Louis-Marie-Joseph Chaput, chanoine de la cathédrale (*ibid.*). Excorporation de G.-H.-R. Fosse, de Calais (29 août), pour le diocèse de Sens (*ibid.*). — Cure de Dohem et Cléty, à J.-H. Duval (2 septembre), par décès de R.-Fr. Duval; acte daté de Brunembert, sous le témoignage d'Ant. Hornoy, de Desvres, et d'Ant. Ansel, habitant du village (° 56 v°). — Chapelle de Nelles-lez-Ardres, à Adr. Guilbert (13 septembre), « ad beneplacitum » (° 57). — Dispenses de consanguinité (17-21 septembre), à Brunembert, pour noble homme Louis-Marie de Guisselin, chevalier, seigneur de St-Maure, et demoiselle Marie-Suzanne-Denise de Liégeard de Taveville, de Longvillers; pour des paroissiens de Wismes et de Wavrans-lez-Elnes (° 57 v°). — Cure d'Azincourt, à Jac.-Eug.-Al. Delépine, du diocèse de St-Omer (29 septembre), par résignation en cour de Rome d'Ant. Morel (° 58). — Dispenses de consanguinité (3-27 octobre), pour des paroissiens de Croisette, d'Herlincourt, du *Locquin* (Haut-Loquin), de Licques, de Recques, secours de Polincove, de St-Martin-d'Hardinghen, de Camiers et de Coupelle-Vieille (*ibid.*). — Chapelle de St-Jean-l'Évangéliste, dite du Lucquet, de la cathédrale, à Charles-Hubert de St-Just, bachelier en théologie (23 octobre), par décès de Pierre Gouhard (° 58 v°). — Tonsure (25 octobre), à Robert Danel, de Lozinghen (° 59). — Démission de la cure d'Herlin et Herlincourt (26 octobre) par J. Delespines, pourvu de la cure de Bomy (*ibid.*). — Cure de Lumbres et Setques, à Fr. Bétouré (m. d.), par décès de Hub. Grebault (*ibid.*). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour le prieuré-cure de St-Martin de Ham, *civitas Hametensis*, du P. N... Giboust, génévafain (31 octobre), par démission du P. Al. de la Roue, transféré à la cure de St-Étienne de la Varenne in *agro Banjoviensi*, diocèse de Lyon (° 60). — Cure de Robecq, diocèse de St-Omer, à L.-M. Decroix, maître ès-arts de l'Université de Paris (m. d.), par décès d'Alb. Dénys, mort en octobre (*ibid.*). — Cure d'Allouagne, à J.-Fr. Petit (2 novembre), par décès de L.-Jos. Pecqueur (° 60 v°). — Dispenses de consanguinité (7-23 novembre), pour des paroissiens d'Enquin-en-Artois, de Lozinghen, d'Amettes, de Recques (Polincove), de Vincly, de Nelles-

lez-Bléquin, de Bléquin, de Verliacthun, d'Hesdin-Labbé, de Créquy, de St-Léger-lez-Aubie, diocèse d'Amiens, et de Grouches, d'Étapes et de Dannes (° 61). — Cure d'Herlin et Herlincourt, à G.-Fr. Obeuf (10 novembre), par démission de J. Delespines (*ibid.*). — Cure d'Allouagne, à Roch-Joseph Legrand, du diocèse de St-Omer, bachelier en théologie (19 novembre), par décès de L.-Jos. Pecqueur, mort en octobre (° 62). — Dimissoires, pour la tonsure (20 novembre) à J.-B. Bochu, de St-Hilaire de Frévent, J.-Al. Fontaine, du même lieu, et J.-Ch. Caron, d'Auchel, étudiants à Paris, au séminaire de St-Lazare; pour la prêtrise (21 novembre) à J.-M. Delhaye et à R.-G. Monteuis (° 62 v°). — Dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> décembre), pour Michel Preuvost et Michelle Matringhen, de Quèques (° 63). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alette (6 décembre), en faveur de Pierre Montheuuis, curé de Bourthes, par décès de François Dannel, curé de Glenleu (° 63 v°). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (23 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : treize tonsurés, Jac.-Jos. Bloquel, d'Heuchin, Ph.-Ant. Gastillon, de Licques, La-Fr. De Lannoy, de Fruges, Ch.-Ls-Jac. Lefebvre, d'Alembon, Ls-Jos. Preuvost, de Nunçq, J.-B.-M. Sombret, d'Auchy-lez-Moines, Jér. Théré, de Sars, secours de Berlencourt (Sars-le-Bois), P.-Fr.-M. Ducrocq, de Boulogne (B. V.), Fr. Ducrocq, fils de Ch.-Fr. et de Louise-Catherine Carmier, du même lieu, Adr.-Jos. Fiequet, d'Heubon, Marc-Jos. Obert, de Remilly-Wirquin, Ant.-Fr.-M. Cleuet, de Bomy, le fr. Pierre-Dominique Delpierre, fils de Joseph et de Marie-Jeanne Deramecourt, de la paroisse de St-Denis de St-Omer, prémontré de Licques : neuf mineurs; quatorze sous-diacres; douze diacres, parmi lesquels les fr. Ls-Fr. Loquety, et J.-B. Vansteenberghe, prémontrés de St-Augustin-lez-Thérouanne, J.-J. Lièvre, mineur franciscain; douze prêtres, Nic.-Ph.-Jos. Chausteux, du diocèse de Cambrai, chanoine de Boulogne, J.-M. Caillette, J.-Fr. Dainvin, Ch.-Fr.-Gab. Godde, J.-Fr.-Jos. Gressier, Aimé-Amand-Amable-Max.-Fr. Le Josne, Jos. Ringo, les fr. Rob.-Jos. Hamerel et J.-B.-Aug. Pigault, prémontrés de Licques, Fulbert de Cambrai (?) *Camertem*, alias Ch.-Jos. Bara, Isidore *Camertem*, alias Ph.-Mart. Payen; et Brice de Tournay, alias Ph.-Jos. Beauvent, capucins du couvent de St-Omer (° 64).

1753. — Approbation du titre clérical d'Ant.-Ph. Bailleul (2 janvier), consistant en une rente annuelle de 480 lb., constituée à son profit par Ant. de Rouvroi, « conseiller, secrétaire du Roi honoraire en la chancellerie près le parlement de Grenoble » (° 65). — Dispenses de

consanguinité (10-31 janvier), pour des paroissiens de Bléquin, de Marquise, de Leulinghen, de Clerques, de Vincly, de Bomy, de *Terrouane* (Thérouanne), diocèse de St-Omer, de Coulomb, de Seninghen, de Nédon, d'Andresselles, d'Alquines et d'Enquin (° 65 v°). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour le prieuré-cure de St-Sulpice, au faubourg de Ham, du P. Gér. Godart, génévafain, sous-prieur de l'abbaye dudit lieu (28 janvier); par démission du P. H. Cady, son confrère, devenu prieur-curé de St-Remi de Pithon (sic), diocèse de Macon (° 66). — Rescrit du St-Office (4 janvier), portant rénovation « ad triennium » des pouvoirs donnés à l'évêque de Boulogne pour dispenser des empêchements de mariage, au troisième degré (° 66 v°). — Dispenses de consanguinité (3-25 février): pour des paroissiens d'Outreau, de Coupelle-Vieille, de Fruges, de Beisdinghen, d'Acquin, de Brebeuve-sur-Canche, de Loison, de Burbure, de Saint-Denis, d'Escueillies, d'Audinghen, de Maisnil, de St-Pol, de Bécourt et de Thiembroune (*ibid.*). — Excorporation de noble jeune homme Henri-Louis-Joseph de Dion de Wandonne, chanoine de la collégiale de St-Amé de Douai (18 février), pour le diocèse d'Arras (° 67 v°). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour le prieuré-cure de St-Martin de Ham, du P. J.-B. Chazette, génévafain de l'abbaye dudit lieu (28 février), par décès du P. N... Giboust (° 68). — Dispense de consanguinité (3 mars), pour des paroissiens de Coupelle-Vieille (° 68 v°). — Chapelle de N.-D. *de laeuleu* dite d'Ardenun, paroisse d'Heuchin, à messire Édouard-Louis Gouliart de La Feuillie, docteur en théologie, prévôt de la collégiale de St-Amé de Douai, vicaire général de l'évêque d'Arras (7 mars), par décès de J.-Fr. Aubry (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Frévent (30 mars), en faveur de P.-Fr. Gallet, curé d'Houvin et Houvigneul; en remplacement de Jacques Thélou, curé de St-Hilaire (° 69). — Tonsure donnée (21 avril) à Ant.-Jos. Mahieux, de Monchy-Cayeux (° 70). — Dispense de consanguinité (27 avril), pour des paroissiens d'Hucqueliers (*ibid.*). — Cure de Troisvaux et Belleval, à Matthieu Le Roi (m. d.), par décès d'Ant. Lesculier (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (2-31 mai), pour des paroissiens de Mentques, d'Houvin-Houvigneul, de Valbuon, de N.-D. de Calais, de Lottinghen, de Bailleul-lez-Pernes, de Ferques et de Maizières (° 70 v°). — Cure de Tingry et Lacres, à Louis Courtois (15 mai), par décès d'André Duchatel (° 71). — Jugement de nécessité de l'établissement d'un vicaire (19 mai) pour les paroisses de Verchocq et Assonval, sur la pétition des habitants; avis

favorable du curé, significations faites aux divers décurateurs, information dressée à la diligence du curé de Renty, doyen du district, constatant qu'il y avait à Verchocq, compris le hameau de Fasse, 108 maisons et 345 communians, à Assonval, 21 feux et 62 communians, au Val-du-Fresne, 26 maisons et 76 communians, à *Rollet*, 28 maisons et 75 communians, à Gournay, 40 maisons et 180 communians, à Rimenx, 12 maisons et 38 communians; mauvais état des chemins, distance où chacun de ces hameaux se trouve de l'église, etc. (° 71 v°). — Commission de chapelain de Nelles-lez-Ardres (23 mai), « ad beneplacitum », pour J.-B.-O. de St-Just (° 73). — Dispenses de consanguinité, à Boulogne (1<sup>er</sup> juin), pour des paroissiens de Sibiville; à Le Biez, en cours de visites (3 juin), pour des paroissiens de Vaudringhen et de Nelles-lez-Bléquin; à Fauquembergues (4 juin), pour des paroissiens de Setques et de Boisdillinghen; à Boulogne (9-16 juin), pour des paroissiens de Buaveville et d'Outreau (° 73 v°). — Cure de Créquy et Torcy, à dom Grégoire Le Merchier, chanoine régulier de Ruissauville (3 juin), par démission de dom Albert de Douay; acte daté du lieu même de Créquy, en cours de visites, avec la signature de J.-Fr. Bourgois, vicaire de Torcy, et d'Inglebert-Dominique Broucq, bourgeois de St-Omer (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (16 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : un tonsuré, Marc-Henri Déclomi, de Louches; deux mineurs, ledit Déclomi et le fr. Cyrille Piedfort, chartreux du Val-St-Aldegonde; trois sous-diacres, quatre diacres, parmi lesquels P.-Ans. Vandoorne, du diocèse de St-Omer; quatre prêtres, J.-Fr. Dutertre, Ph.-Fr.-M. Voisin, J.-Ls-M. Hénon, diocésains de Boulogne, et J.-B. Joos, du diocèse de St-Omer (° 74 v°). — Dispenses de consanguinité (18-30 juin), pour des paroissiens de Preures, de Wimille et de Haut-Maisnil (° 75). — Cure de Rumilly et *Avennes* (Avesnes), à J.-B. Huel (2 juillet), par décès d'Ant. Fodier; acte dressé à Reclinghen, en cours de visites pastorales (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, à Enguinegatte (4 juillet), pour des paroissiens de Roquehoire et de Rebecq; à Boulogne (6 juillet), pour des paroissiens de Fruges; à Matringhen (10 juillet), pour des paroissiens de Brebeuveville et d'Houvin; à Boulogne (12-31 juillet), pour des paroissiens d'Audrehen, d'Œuf, de Camiers, de Samer, de Bouret-sur-Canche, d'Alquines, de Wimille et d'Escalles (° 75 v°). — Chapelle de St-Mathieu, de la cathédrale, à Louis-Marie Odent (30 juillet), par décès de Victor Du Wicquet-Després (° 76 v°). — Dispenses de consanguinité (13-23 août), pour des paroissiens de Burbure,



d'Alquines, de Yron, diocèse d'Amiens, et d'Alette (° 77). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Marck (18 août), en faveur d'Henri Duteil, bachelier en théologie, curé de N.-D. de Calais, en remplacement de Louis Delaroché, curé de la Vieille-Église (*ibid.*). — Cure d'Outreau, à P.-G. Caron, curé de Peuplingues (20 août), par décès de G. Dusart (*ibid.*). — Dimissoires (20 août), par décès de M. d. à J.-B. Petipré et G. Pruvost; pour la tonsure (21 août) à Ant.-Jos. Rose, de Wambercourt (° 77 v°). — Dispenses de consanguinité, à Boulogne (3-6 septembre), pour des paroissiens de St-Pol et de Matringhen; à Brunembert (13-20 septembre), pour des paroissiens d'Éperlecques et d'Allouagne (° 78). — Cure d'Outreau, à Pierre Berdriseaux, chapelain des Bénédictines d'Ardes (25 septembre), par décès de G. Dusart, sur la présentation de l'abbé de St-Wulmer de Boulogne (° 78 v°). — Dispenses de consanguinité (26 septembre), pour des paroissiens de Sains-lez-Fressin (° 79). — Dimissoire à J.-Fr. Decroix, de Rollancourt, pour la tonsure à Arras (*ibid.*). — Cure de la Vieille-Église, à Ant.-Fr. Arnoult (10 octobre), par résignation en cour de Rome de L. de la Roche, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (° 79 v°). — Dispense de consanguinité ou d'affinité (10-22 octobre) pour des paroissiens d'Alquines, de Tilly, d'Humières et de Mametz (*ibid.*). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour le prieuré-cure de Flavy-le-Martel, du P. Fr. Lamblin, génovésain de l'abbaye de Ham (20 octobre), par décès du P. Pierre-Nic. Lestordeur (° 80). — Cure de Quernes, à J.-B. La Rivière, curé de St-Berthe de Febvin, maître des arts (25 octobre), par décès d'Eust.-Jos. Cousin, mort dans le mois (° 80 v°). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (3-23 novembre) pour des paroissiens d'Alquines, de Buire-au-Bois, diocèse d'Amiens, de Galamez, de Merck-St-Lévin, de Laire, de Fruges et de Beaurain-Château (° 81). — Dimissoire à God.-Quantin Coquart, de Calais (20 novembre), pour la tonsure, à Paris (*ibid.*). — Cure de Balinghen, à J.-B. Nicolle, du diocèse de St-Omer (28 novembre), par décès de P.-Nic. Rigoulet (° 81 v°). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour la chapelle de N.-D. de Brule-lez-Cartigny, paroisse de Cartigny, de Victor Taut, docteur en théologie de l'Université de Reims, gradué nommé et insinué sur l'abbaye de Ham (9 décembre), par décès de Nic. de Mailly, mort en juillet, mois affecté aux gradués (° 82). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (22 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : seize tonsurés, J.-Fr. Chréton, de Beuneville (Buneville), Cl.-Ign. Déclémy, d'Antingues, Guisl.-Jos.

Crépin, de Lières, Ch.-Fr. Danel, de Bourthes, Ph.-Fr.-Jos. Delibessart, de St-Pol, Jac.-Adr. Dufour, d'Ames, P.-Jos. Hanicot, d'Heuchin, Ls-Marie Hubin, de Licques, J.-B. Joly, de Dohem, Ch.-Fr.-Jos. Petit, de St-Pol, Jac. Pochet, de N.-D. de Calais, Ern.-Fr. Telliez, d'Avondances, Jean Vasseur, de Rebreuve-sûr-Canche, J.-B.-Al. Wallart, de Fruges, J.-Fr.-M.-Ant. Wavran, de Licques, Fr.-Jos. Walart, de Vincly; vingt-trois mineurs, parmi lesquels la plupart des précédents, les fr. Candide de Vitry, alias Ch.-Ph. Petit, et Josse d'Hau-bourdin, alias P.-Fr.-Jos.-Ern. Cordonnier, capucins de St-Omer; dix sous-diacres, parmi lesquels le fr. P.-Dom. Delpierre, prémontré de Licques; quinze diacres; dix prêtres, Ant.-Fr. Blondel, Ant.-Ls-Marie Bouilly, Ph.-Alb. Caron, Jos. Desgrousseliers, P.-Al. Louguet, Ph.-Jos. Nepveux; Ant.-Fr. Réant, Cl.-Th. Routier, J.-B. Telliez, Jos.-Max. Thomas (° 83). — Dispense de consanguinité (23 décembre), pour Liévin et Marie-Barbo Duploux; de Pihem (° 84 v°).

**1754.** — Dispenses de consanguinité (9-31 janvier) : pour des paroissiens de Guines, de Fréthun, d'Andresselles, de Sars-le-Bois, de Linghem, de Journy, de Fontaine-les-Boullens, de Peuplingues et de Burbure (*ibid.*). — Cure de Boyaval; à Nic.-Mart. Lefebvre, du diocèse d'Arras (19 janvier), par décès de Ls-François Lambert (° 85). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-21 février) : pour des paroissiens de Ligny-lez-Aire, de Rumilly, d'Andresselles, d'Erigny, de Fruges, de Laire, de Fléchin, d'Élinghen, d'Hydréquent, d'Hallo, annexe d'Orville, de Grouches, de Bouvelinghen et de Bléquin (° 86). — Dimissoire pour la prêtrise (19 février), à J.-M.-Fr.-Jos. Roussel de Préville; pour le diaconat et la prêtrise (20 février), à J.-Bénéd. Noé; pour la tonsure (12 mars), à Jean-André Ternizien, de Conteville, secours de Pernes (° 86 v°). — Dispense d'affinité (12 mars) pour des paroissiens d'Allouagne (° 87). — Cure de Roquetteiro, à Pierre-André Cossart, curé de Contes et St-Waast, doyen du district de Viell-Hesdin (19 mars), par décès de Nic. Prevost; commission de doyen rural de chrétienté du district de Bléquin (m. d.), pour le même; et démission (m. d.) de la cure de Contes (° 87 v°). — Permission de célébrer la messe (9 avril) dans la chapelle du château d'Érin, en faveur de messire François-Guillaume de Croy, prince du St-Empire, marquis de Mollembais, baron d'Érim, pair de Blangy, du Grand-Anvin, seigneur de Tenens, Malnil, Beaulieu, de La Motte, Anseronnet, Mont-de-Trinité, Celles, Lagnies, Germignies, Grand-Frénoy, du Bucquet, etc., avec messes de fondation par testament de la comtesse d'Es-

trées, son aïeule; commission au sieur Colle, doyen de Filièvres, d'informer de l'état de lieux, et au sieur Labre, curé d'Érin, de bénir la chapelle, les linges et les ornements qui devaient y servir, ainsi que la statue de St-Hubert, sous le vocable de qui cette chapelle était érigée (° 88 v°). — Cure de Contes et St-Waast, à J.-B. Dufour (m. d.), par démission d'A. Cossart (° 89). — Tonsure donnée (13 avril) à Jac.-Jos. Le Roux, de Quelmes; et à Cl.-Fr. Théret, de Pernes-en-Artois (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (17-30 avril), pour des paroissiens de Calais et d'Éperlecques; et (6-24 mai), pour des paroissiens de Renty, de Sains-lez-Pernes, du Locquin, de Longueville et d'Hocquinghen (° 89 v°). — Prieuré de St-Pierre d'Herly, à dom Jean-Marie Loqueti, chanoine régulier de Ruisseauville (7 mai), par décès d'Ant. Quéry (° 90). — Dispenses de consanguinité, à Boulogne (4<sup>re</sup>-12 juin), pour des paroissiens de Bouvelinghen, de Wismes et de Croisette; à Ruisseauville (18 juin), pour des paroissiens de Torcy, de Canettefont et de Sains; à St-Martin-Cavron (19 juin), pour des paroissiens d'Aix-en-Issart; à Sains-lez-Fressin (m. d.), pour des paroissiens de Créquy; à Blangy-sur-Ternoise (21 juin), pour des paroissiens de Pihem; à Équirre (23 juin), pour des paroissiens de Fléchin et d'Enquin; à Humereuil (25 juin), pour Albert Henu et Anne-Marie Albert, de Pierremont, avec réhabilitation du mariage antérieurement contracté; à St-Pol (m. d.), pour des paroissiens de Burbure; à Contes (1<sup>re</sup> juillet), pour des paroissiens de Marant; à Auchy-lez-Hesdin (m. d.), pour des paroissiens de Nédonchel; à Willeman; (4 juillet), pour des paroissiens de Canettefont et de Bonnières, diocèse d'Amiens; à Filièvres (5 juillet), pour des paroissiens de Haut-Maisnil; à Boulogne (9 juillet), pour des paroissiens de Rebreuvette (° 90 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (8 juin) : six tonsurés, Jean-François-Martin Bilot, de Buneville, Jean-Bapt. Handouche, de Fressin, J.-Ch. Le Jeune; de Valhuon, Cl.-Jos. Ogiez, de Bomy; P.-J.-M. Debernes, fils de noble homme Gabriel-François et de dame Marie-Anne Le Marchant, de N.-D. de Calais, Fr.-H. Vincent, d'Amettes; un sous-diacre (*ibid.*). — Cure d'Ambloteuse, à Denis Bois (12 juin), par résignation en cour de Rome de J.-Ls. Le Bœuf des Acquins, sous réserve d'une pension annuelle de la somme qui excéderait 300 lb., revenu minimum du titulaire (° 91). — Commission de prieur, pour régir l'abbaye de Blangy, le siège abbatial vacant par le décès de dom François Delafosse, en faveur de dom Benoît Pétel, religieux du monastère (22 juin); acte signé à Blangy même, en cours de visites pasto-

rales (° 92). — Dispenses de consanguinité (19 juillet-28 août), pour des paroissiens de Calonne-Ricouart, de Sangatte, de Loison, de Créquy, de Frenay et d'Halinghen (° 93 v°). — Cure de Quernes, à Guisl.-Fr. de La Rivière, curé d'Ostreville (20 août), par résignation en cour de Rome de J.-B. de La Rivière, son frère germain (° 94). — Commission épiscopale (10 septembre), adressée aux religieux de Blangy, leur intimant de procéder, en présence de Jean-Marie Loqueti, abbé de Ruisseauville, à l'élection canonique de dom Bertulphe de Ghistelles, l'un d'eux, désigné par brevet royal (28 juillet), pour être leur futur abbé (° 95). — Dispense d'affinité (11 septembre), pour Louis Toursel et Marie-Madeleine Hequet, de St-Deneux (*ibid.*). — Cure de Bouvelinghen et Westbécourt (Westbécourt), à Jac.-Ant. Davault (14 septembre), par décès de G.-Fr. Nicolle (*ibid.*). — Confirmation de l'élection de dom Bertulphe de Ghistelles à la dignité d'abbé de Blangy (21 septembre); et procès-verbal de la bénédiction solennelle du nouvel élu (29 septembre), dans la chapelle du palais épiscopal, sur la présentation et avec l'assistance de dom Ls. Prevost, abbé de St-Silvin d'Auchy, et de dom Jean-Marie Loqueti, abbé de St-Marie-au-Bois, de Ruisseauville; acte signé de Jean Ducrocq, doyen de la cathédrale, de J.-B. Fourdinier de Remortier, abbé de Doudeauville, de dom Benoît Pétel, prieur, de dom Bernard Davin, religieux de Blangy, et de dom Mathieu Bonvarlet, religieux de St-Silvin d'Auchy (° 95 v°). — Démission d'un canonicat de Fauquembergues (4 octobre) par P.-Jos. Le Comte-Thomassin (° 97). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (5-28 octobre), pour des paroissiens d'Andresselles, de Marok, de St-Pierre-lez-Calais, d'Étrée-Wamin, d'Ivergny, diocèse d'Arras, et de Filièvres (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alquines (10 octobre), en faveur d'Ant.-Jos. Herbault, curé de Menneville, St-Martin et Viell-Moutier, en remplacement de feu M.-Fr. Nicolle, curé de Bouvelinghen (*ibid.*). — Cure d'Alincbun, et Bellebrun, à Jean Blasset, curé d'Embry et Rimboval (m. d.), par décès de Pierre Friocourt (° 97 v°). — Cure d'Ostreville et St-Michel, à Ch.-Fr. Vittu (15 octobre), par démission de Guisl.-Fr. La Rivière (° 98). — Commission de desserviteur de la fondation des seigneurs de Créquy, paroisse de Wimille, à J.-Fr. Van-nier, du diocèse de Bourges (20 octobre), « ad beneplacitum » (° 98 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Viell-Hesdin (28 octobre), en faveur de Phil.-Jos. Prevost, curé de St-Gilles de Blangy, en remplacement d'André Cossart (° 99). — Chapelle de

N.-D. de Quercamp, paroisse de Bouvelinghen, à J.-J. Soudan (3 novembre), par démission de J.-Aut. Davault (° 99 v°). — Prébende de Fauquembergues « unam à majoribus », à Alb.-Al. Caquant, du diocèse d'Arras (m. d.), par démission de P.-Jos. Le Comte-Thomassin (*ibid.*). — Cure d'Andres, à Fr.-Jos. Helleboid, du diocèse de St-Omer (6 novembre), par décès de J. Melin, sur la présentation faite par Louis-Eugène-Marie de Beauport, au nom de l'abbé commendataire du lieu (° 100). — Dispenses de consanguinité (8-24 novembre), pour des paroissiens d'Offekerque, de Guemps, de Beau-rain-Château, d'Harbington, d'Escoevilles, d'Hestrus, d'Éperlecques, de Laires et de Senlis (° 100 v°). — Cure d'Ambleuse, à Ant. Leclercq (12 novembre), par décès de Denis Bois (*ibid.*). — Tonsure donnée (18 novembre) à Jac.-Jos. Massenin, de Bayenghen-lez-Éperlecques, Hub. Grebault, de Lumbres, Raph. Manson, de Boulogne (B.-V.), Ant. Butor, d'Hermelinghen, Jos. Franckhonne, de Felvin-Palfart, Pierre-Omer Boudaliez, de Valhuon, Isid. Celers, de Blingel, P.-Fr. Massart, de Monchy-Cayeux, Fr.-Mart. Delozier, de Dennebrœucq, Pierre Lhomme, d'Humières, Pierre-Jos. Théry, de Felvin, Ant.-Fr. Pecquart, du Val-Restaut, paroisse de Thiémhronne (° 101). — Dispenses de consanguinité (17 décembre), pour des paroissiens de Polincove et de Reques, d'affinité (m. d.), pour Guillaume Wissoq et Marie-Jeanne-Joséphine Govart de Nordausques (° 102). — Cure de Sachin et Pressy, à Nic. Brocart (18 décembre), par décès d'Ant. Derolet (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (31 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : quatre tonsurés, Pierre-Ét. Friocourt, d'Étaples, J.-M. Grignon, de Wicquinghen, Ls.-M. Rivet, de Wimille, le fr. Fr.-Jos. Wiscar, d'Isbergues, chanoine régulier de St-Augustin-lez-Thérouanne; dix-neuf mineurs, parmi lesquels le fr. Hug. Vantiez de la même abbaye; dix-neuf sous-diacres, parmi lesquels les fr. Ant.-Jos. Pauchet et Nic.-Éloi Beugin, bénédictins d'Auchy; douze diacres, parmi lesquels les fr. Pierre-Dominique Delpierre, prêtre, et Onufre de Mœuvres, alias Aubert Bricourt, capucin de St-Omer; quinze prêtres, P.-Jos. Bertin, P.-Jos. Defasque, Jac.-Fr.-M. Delattre, Jac.-Ant. Desirées, J.-Fr.-Bertulpe Flament, Ch. Florent. Louis Gillioq, Jean-Guilbert Lavoisier, Adrien Merlin, J.-B. Quehent, Ant.-Fr. Poyer, J.-M. Pruvot, Eug. Remond, les fr. Cyrille Piedfort, chartreux du Val-S.-Aldegonde, et Benoît de Bouchard (?) *Bucciniensem*, capucin du couvent d'Aire, (° 102 v°).

1755. — Dispenses de consanguinité (8-31 janvier),

pour des paroissiens d'Outreau, de Colombert, d'Auchel, de St-Pol, de Rebecq, de Clarques, de Verchin, de Beaumetz-lez-Laires, de Cormont, d'Adresselles, de Balinghen, de Pernes-en-Artois, de Mentques, de Merck-St-Liévin et de St-Nicolas de Boulogne (° 103 v°). — Prorogation (9 janvier) de la permission de dire la messe dans la chapelle du Petit-Avin, en faveur de M. Briois, ancien avocat au Conseil d'Artois (° 104). — Curé de St-Tricat, à Fr. Alliaume, maître ès-arts (27 janvier), par décès de Louis Morel, mort dans le mois (° 104 v°). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (2-5 février), pour des paroissiens de Calais, de Verchin, de Canlers et de la Basse-Ville de Boulogne (° 105 v°). — Présentation à l'évêché d'Arras, par l'évêque de Boulogne, en qualité d'abbé commendataire de Ham, *Hamensis*, diocèse de Noyon, pour le prieuré-cure d'Hénin-sur-Cojeul (10 février), de la personne du P. Gôrdior, génévain de ladite abbaye, par décès du P. Chauthert, son confrère (° 106). — Cure de Sibiville et Ganettemont, à J.-Fr.-M. Barbier (28 février), par démission en cour de Rome d'Ant.-Jos. Caresmel, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (° 106 v°). — Jugement de nécessité de l'établissement d'un vicairé pour la paroisse de Wamin, secours d'Auchy-les-Moines (4 mars), sur la demande des habitants, l'avis conforme du curé, le rapport du doyen, commissaire enquêteur, constatant que le village d'Auchy, avec la ferme de La Quernois, contient 142 maisons habitées et 15 vacantes, avec 491 « tant communians qu'en âge de communier, » que Wamin, y compris les hameaux qui en dépendent, « tels que cinq maisons enclavées dans la paroisse de Laloge, la ferme dite du Bois-St-Jean et les trois fermes de Rumanville, renferme le nombre de 75 feux, » dont trois seulement ne sont point occupés, et 267 communians, sans y comprendre six personnes dont est « composée la maison de M. de Wamin, lequel occupe « son château tout l'été, ni 89 enfans en âge de communier; » supputation des distances, état des chemins (° 107). — Dimissoire pour la tonsure (5 mars), à H. Porquet, de Frencq (° 108). — Dispense de consanguinité (6 mars), pour des paroissiens de Tilly (*ibid.*). — Chapelle d'Anne-Jeanne Sage, *vulgo de la leau*, paroisse de Tilly, à Ph.-Jos. De la Roche, clerc du diocèse de St-Omer (12 mars), par démission en cour de Rome d'Antoine Morel (° 108 v°). — Tonsure, le Samedi-Saint (29 mars), à Ls. Mauffait, de Ledinghen, J.-M. Lagache, de Fléchin, Jac. Vainet d'Aix-en-Issart, J.-B. Dherlin, d'Heuchin (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (31 mars), à B.-Cl. Vaillant Duchatelet (° 109). — Dispenses

de consanguinité (2-10 avril) pour des paroissiens d'Annezin, diocèse d'Arras, d'Allouagne, de Loison, de Cavron et de Colombert (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (10 avril), à Hon.-Félix Dupont, de Marquise (° 109 v°). — Lettres de vice-gérant de l'Officialité (11 avril), pour le chanoine Ch. Regnault, vicairé général (*ibid.*). — Démission de la cure d'Embry (14 avril) par J. Basset, devenu curé d'Alinethun (*ibid.*). — Cure des Sts-Gervais et-Protais de Burbure, à Ch.-Fr. Dubois (18 avril), par démission de P. Saillier, permutant pour la chapelle castrale de St-André d'Hucqueliers; provisions de cette chapelle pour ledit Saillier (° 110). — Cure d'Embry et Rimboval, à J.-Fr. Cris (26 avril), par démission de J. Basset, acte expédié par le vicairé général Ch. Regnault, « ob absentiam prædicti D. D. Episcopi extra diocesim » (° 111). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité, l'évêque en cours de visites, à Rebreviette (2 mai), pour des paroissiens du lieu; à Houvin (3 mai), pour des paroissiens de Maizières; à St-Pol (4 mai), pour François Gallart et Marie-Anne Choquet, de Surques (° 111 v°). — Dimissoire pour la tonsure daté de Sibiville (8 mai), pour Ls.-Al. Delehelles, d'Allouagne (° 112). — Dispense d'affinité spirituelle, à Wavrans (13 mai), pour des paroissiens d'Huby-St-Leu (° 112 v°). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, pour la cure de Villers-St-Christophe (16 mai), de la personne de N... (le nom en blanc), par décès de N... Desquins (*ibid.*). — Tonsure donnée (19 mai) à J.-Fr. Réan, de Bomy, et à Fl.-Ben.-Jos. Capron, de St-Pol (° 113). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (3-24 juin) pour des paroissiens d'Enquin, de Burbure et de Calais (*ibid.*). — Personnat de Maizières, chapelle de N.-D. de Rebreuve, dans l'église d'Héricourt, et chapelle de N.-D. de Montcheaux, à Denis Le Rat, du diocèse de Rouen, bachelier en théologie (28 juin), par démission en cour de Rome de Mgr Jean-Baptiste Durand de Missy, évêque d'Avranches (° 113 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (2-31 juillet) : pour des paroissiens de Ternas, de Nunq, de Fiefs, de Blangermont, de Zouaques, de Bayenghen-lez-Éperlecques, de Seninghen, de Wavrans-Elmes, de Peuplingues, audit lieu, en cours de visites, de Marenla, de Labeuvrière, de Rumilly-Beaussart, de Dohem, de Nédonchel, de Con-dette et Hesdignoul, de Lépinois, de Campagne-lez-St-André, secours de Riquebourg, diocèse d'Amiens, du Loquin et de Journy (*ibid.*). — Canoncat de la cathédrale, à Pierre-François Clément, secrétaire de l'Évêché (8 juillet), par désertion de Nicolas Courtois; une note marginale dit que cette nomination « locum non habuit »

(° 114). — Cure de Hautecloque et Buneville, à Adrien Sellier (18 juillet), par décès de Nicolas Molon (° 114 v°). — Cure d'Hervelinghen, à Louis-Marie Des Watines (22 juillet), par démission en cour de Rome de H.-J. de Mansel d'Houdan, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. tournois, exempte de toutes taxes et décimes (° 115). — Cure de Fruges, à Fr.-M.-Alb. Flament (4 août), par démission en cour de Rome de J. Ebrard, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (° 116). — Dispenses de consanguinité (4-19 août), pour noble homme Charles-Louis de Lencquesaing, d'Aire, diocèse de St-Omer, et Marie-Louise-Joséphine de Lencquesaing, de Quistède; pour des paroissiens de Fréthon, de Wimille, de Verlinethun (° 116 v°). — Jugement de nécessité de vicairé (27 août), pour la paroisse de Lisbourg, à la requête des habitants, malgré l'avis contraire du curé; information faite par M. Bigan, curé-doyen de Fléchin, constatant qu'il y a dans la paroisse 207 feux, 700 communians et 320 enfans, dont 50 en âge de communier, que d'une extrémité à l'autre de la paroisse « il pourroit y avoir six quarts de lieue, ou environ; » que les hameaux du Val-du-Lieu et de Groisilier sont éloignés de trois quarts de lieue de l'église; que les chemins qui y communiquent sont mauvais et souvent impraticables, etc. (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (2-17 septembre), pour noble homme Denis Prendergrast, officier major du régiment d'infanterie de Lally, en garnison à Boulogne, et Jeanne French, de la paroisse *Sti Brendani de Longhica*, en Irlande, vu la dispense déjà accordée par M. Donelan, vicairé général du diocèse de Clonfert, curé de ladite paroisse; pour des paroissiens d'Incourt, donnée à Nordausques, en cours de visites; pour des paroissiens de Calais et de Rebergues, à Éperlecques, aussi en cours de visites (° 117 v°). — Cure de Bernieulles, à Nic.-Ch.-And. Dhoier, du diocèse d'Amiens (16 septembre), par décès de Fr. Mille (° 118). — Tonsure (21 septembre), dans la chapelle du château de Brunembert, à Ign. Lauront, de St-Hilaire de Frévent (° 119). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-30 octobre), pour des paroissiens de Bonningues-lez-Andres, de Clerques, de Cormont, de Frévent, de Planques, d'Hucliers, de Ligny-lez-Aire, de Coyecques (*ibid.*). — Cure d'Offrethun, à J.-B.-O. de St-Just, maître ès-arts (22 octobre), par décès de J. Bucaille, mort dans le mois (° 119 v°). — Commission de chapelain de Nielles-lez-Andres, « ad beneplacitum » (3 novembre), pour J.-G. Lavoisier (° 120). — Dispenses de consanguinité (7-20 novembre), pour des paroissiens de Campagne,

d'Hubersent, de Nielles-lez-Biéquin, de Wimille, de Neuville et d'Herly, d'Audincourt, de Dohem et de St-Nicolas de Boulogne (120 v°). — Dimissoire pour la prêtrise (25 novembre), à Ét.-Jac. Wavran, pour Orléans (121 v°). — Cure de Gneups, à H.-V. Scarpin (3 décembre), par décès de Ph. Everard (122). — Chapelle de St-Denis, de la cathédrale, à P.-Alb. Dubois, vicaire de la paroisse de St-Joseph de la même église (10 décembre), par décès de H. Le Porcq (122 v°). — Dispense de consanguinité (16 décembre), pour des paroissiens de Marenla et de Maran (123). — Canoniat de St-Pol, à Fr.-E. Hubert, du diocèse de Chartres (18 décembre), par résignation en cour de Rome de J.-J. Guéritte (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (20 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : sept tonsurés, Ph.-Fr. Bigan, de Flogginghem, P.-Jos. Marquant, de Fiefs, G.-Fr.-B. Le Sol, de Bermicourt, Ch.-Ant. Playoult, de Fruges, Fr.-B. Sauzet, de Boulogne (B.-V.), Ant.-Fr. Mareschal, de Calais, et Lé fr. P. Deldrève, d'Hardinghen, profès de Liques; huit minorés; vingt sous-diacres, parmi lesquels les fr. J.-B.-Jos. Bouchez et P.-Ant. Homo, chanoines réguliers de Dommartin, diocèse d'Amiens, le fr. Jac. Grisset, cordelier de Boulogne; vingt diacres, parmi lesquels les fr. Ant.-Jos. Pauchet et Nic.-E. Bengin, bénédictins d'Auchy, P.-Jos. Bonry, chanoine régulier de St-André-au-Bois, diocèse d'Amiens, et Ch.-Ph.-Fr. Poillion, prémontré de Dommartin, même diocèse; neuf prêtres, Séb.-M. Le Cointe, Ph.-Alb. Delavacquerie, J.-B. Delehelle, Ch.-L. Jac. Lefebvre, J.-B.-M. Sombret, Jér. Théret, Jac.-Jos. Vincent, les fr. P.-Dom. Delpiere, prémontré de Liques, et Fr.-Ant. Le Cointe, prémontré de St-André-au-Bois (123 v°). — Prieuré d'Herly, à Pierre Pourteiron, du diocèse de Périgueux, docteur en théologie, recteur de la St-Chapelle du Roi (27 décembre), par résignation en cour de Rome d'Ant. Quéry (125). — Rescrit du St-Office (11 décembre), portant prorogation « ad triennium » des pouvoirs accordés à l'évêque de Boulogne, pour les dépenses de mariage (125 v°).

1256. — Dispenses de consanguinité (8-31 janvier), pour des paroissiens de Verchecq, d'Hucquelières, de Rimboval, de Bayenghem-lez-Seninghen, d'Anvin, d'Éfin, d'Auchy-les-Moines, de Rollancourt, de Fresnoy, de Fehvin, d'Inghen, secours de Tardinghen, d'Outreau, de St-Nicolas-de-Boulogne; et (2-25 février), pour des paroissiens de Thiembrenne, de Dennebreucq, d'Outreau, d'Isques, de Carly, d'Aequin, d'Outreau, de Bailleul-lez-Pernes, de N.-D. de Calais, de Roquetteiro, de Bournonville, de Berniellules, de Ledinghen, de Vaudrin-

ghen, de Berguense, de Lisbourg, de Pierremont, d'Érin, de Tilly, de Bécourt (125 v°). — Cure de Cresques (Creeques), à J.-B. Mahieu, curé de Ramecourt et Verloing (10 février), par décès de Ph. Parrein; démission de Ramecourt (m. d.) par le même; et provisions (11 février), pour J.-B.-J. Madoux (127). — Cure de Wirwignes et Questreques, à G.-J. Lardour (23 février), par décès de J.-Fr. de Beaussart, sur la présentation de M. Proventier, chanoine gradué d'Ypres (129). — Chapelle de N.-D. de Verloing, à J.-Fr. Le Senne, clerc du diocèse d'Arras (26 février), par décès de Ph. Parrein, sur la présentation du prince de Soubise, comte de St-Pol (129 v°). — Dispenses de consanguinité (7-27 avril), pour Rob.-J.-M. Fournier, de la paroisse de St-Jacques de la Boucherie, de la ville de Paris, et Anne-Fr. Maréau, d'Étales; pour des paroissiens de Fehvin (130). — Chapelle de St-Etienne, de la cathédrale; à L.-J.-F. Le Camus de Moffait, curé de Boucres (26 avril), par résignation en cour de Rome de J.-B. Le Camus (130 v°). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (1<sup>re</sup>-30 mai), pour des paroissiens de Campagne-lez-Ardres, de Menques, d'Audresselles, de Blangy, de Teneur, d'Outreau, de Merck-St-Liévin et d'Herbelles (*ibid.*). — Cure de Belle et Houlefort, à Fr. Boquet, vicaire de N.-D. de Calais (4 juin), par décès de J. Selingue (132). — Jugement de nécessité de vicaire pour la paroisse de Grégy et Torcy (m. d.), sur la requête des habitants; avis de M. Baudelique, curé-doyen de Renty, commissaire informateur, constatant qu'il y a « dans le hameau de Mosoncelle 15 maisons et 84 communians, y compris 9 enfants en âge de communier, dans celui nommé Ruedefort, 40 maisons et 135 communians en y comprenant aussi 11 enfants, dans Créqui, 70 maisons et 240 communians, y compris 21 enfants, dans le hameau du Prehédrez, 51 maisons et 104 tant communians qu'en âge de communier, dans Torsy, avec son hameau nommé La Carnois, 80 maisons et 192 communians, y compris 21 enfants, ce qui fait un total de 220 maisons et 821 communians; » difficulté des communications, surtout pendant l'hiver; distance des hameaux aux églises, etc. (132 v°). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (5-27 juin), pour des paroissiens de Sibiville, de St-Pol, de Thiembrenne, d'Étrée-Wamin (133 v°). — Dimissoire pour la tonsure (5 juin), à Fr.-M. Duhautoit, d'Élaf (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (12 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : deux tonsurés, J.-Fr.-Jos. de Crépy, de Coyecques, Ant.-M. Deleharre, de Wicquinghen; trois minorés, deux sous-diacres, un diacre;

trois prêtres, J.-J. Blocquel, L.-Fr. Delannoye et J.-Fr. Poldvin (134). — Présentation à l'évêque d'Arras, pour le prieuré-cure d'Hénin-sur-Cojeul (24 juin), de la personne du P. Maurice Meuriche, profès de St-André-au-Bois, prieur de Vincelottes, diocèse d'Auxerre, par décès du P. Gorlier, génovésain (134 v°). — Cure de Brexent-Énoog, à P.-G. Luto (8 juillet), par décès de Fr. Ducroog (135). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité, à Boulogne (12 juillet), pour noble homme Fr. de Roussel, chevalier, seigneur de Bresme, paroissien de Wimille, et demoiselle Cath.-God. Vaillant du Chastelet, paroissienne de Boulogne (H. V.); au château d'Équirro (19 juillet), pour J.-B. Branly et M.-M. d'Allongeville, de Willemant; au château de Brunembert (23-24 juillet), pour Jac. Delemotte, de Divion, diocèse d'Arras, et M.-A. Logrand, de Calonne-Ricourt; pour P. Decloye et M.-J. Romy, d'Audresselles; à Boulogne (26 juillet), par le Vicaire Général, pour P.-Ant. Monchy, de Dennebreucq, et M.-J. Legrand, d'Audincourt; à Brunembert (1<sup>re</sup>-21 août), pour J. de Lengaigne et M.-J. de Bersaques, de Coulombier, pour des paroissiens de St-Deneux, d'Étales, de Mazerolles, diocèse d'Amiens, et de Frévent, de Wismes et de Questinghen (135 v°). — Dimissoires pour la tonsure (14 août), à Stn. Poillon, de Pierremont, et à J.-M. Dufour, de St-Pol (136 v°). — Jugement de nécessité de vicaire, pour la paroisse d'Hardinghen et Hermelinghen (24 août, à Brunembert), sur la requête des gentilshommes propriétaires de la paroisse « d'Hardinghen, joints à eux les propriétaires et habitants d'Hermelinghen, secours de ladite paroisse; avis favorable du curé; rapport du doyen de Bèsmes, Servin d'Héricourt, » par lequel il conste : 1<sup>o</sup> qu'il y a dans l'intérieur de la paroisse d'Hardinghen, y compris les « maisons de la commune, et sans y comprendre la maison presbytérale et vicariale, 144 maisons, 440 communians, 69 enfants de douze ans et plus qui n'ont pas encore communie; à La Piloterie, 2 maisons, 11 communians et deux enfants en âge de communier; à Cronval (lisez : Éronval, pour Héronval), 4 maisons, 12 communians et un enfant de trois ans; à Fouhen, 11 maisons, 37 communians et deux enfants de 12 et 13 ans; à Fourmanoir, une maison, 3 communians et un enfant de 15 ans qui n'a pas encore communie; à L'Eau-Courte, 8 maisons, 29 communians et deux enfants en âge de communier; au Bois-du-Bravil, 4 maisons, 19 communians et un enfant de 14 ans; à La Mothe, une maison, un communiant et un enfant de 13 ans; au Coulombier, 22 maisons, 58 communians, et 8 enfants de 12 à 16 ans; à La Routière, 2 maisons,

« 6 communians; au hameau Desfontaine (sic), une « maison, 3 communians, ce qui fait au total 200 maisons, 619 communians, et 87 enfants en âge de communier; » distance respective des hameaux à l'église paroissiale, ou aux églises voisines; difficulté des chemins où se trouvent « des bouillons impraticables » pendant l'hiver; autre rapport du même doyen, relativement à l'état statistique de la paroisse d'Hermelinghen, dans laquelle se trouvent « 84 maisons, dont trois « vacantes, 140 communians et 38 enfants, âgés de plus « de dix ans, qui n'ont pas encore communie; » détail de la population des hameaux de Hurtevent, La Fontaine, Le Put-du-Sacq; difficulté des communications, distance à parcourir pour se rendre à l'église, etc. (137). — Cure de Quernes, à Ph. Delpouvé, curé de Remilly-Wirquin (4 septembre), par décès de G.-Fr. La Rivière (140). — Dispense de consanguinité, à Marles, en cours de visites pastorales (9 septembre), pour des paroissiens d'Incourt et d'Humerœul (140 v°). — Dimissoire (m. d.), dans la Chartreuse de Neuville, à J.-B. Gouchon, dit Laffont, d'Étales (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité, à Boulogne (10-18 septembre), pour des paroissiens de Ligny-lez-Aire, d'Humerœul, de Teneur; au château de Brunembert (2 octobre), pour L. Pingrèon et J.-Fr. Devaux, de Luy (*ibid.*). — Cure de Wall et Galametz, à Liév.-Fr. Decroix (4 octobre), par décès de J.-B. Carnel (141). — Dispenses de consanguinité (8-29 octobre), pour des paroissiens d'Outreau, de Lapugnoy; pour L.-M.-Magl. Le Roi, seigneur Dambreville, de Samer, et M.-Mad.-Fr. Le Roi Decochois, demoiselle Duquesnel, de Doudeauville; pour J.-J. Lourdel, de Fauquembergues, et M.-Jos. Bairette, de Redinghen (141 v°). — Prieuré d'Herly, à J. Cornuel, curé de Nielles-lez-Ardres (15 octobre), sur provisions de cour de Rome, après le décès d'Ant. Quéry (*ibid.*). — Tonsure (25 octobre), à Herm.-Bern.-Jos. Brancquart, de St-Pol (142 v°). — Cure de Bazinghen, à N. Jougleur, maître es-arts, chapelain de la cathédrale et vicaire de St-Nicolas (31 octobre); par décès de G. Maillot, mort dans ledit mois (*ibid.*). — Cure de Ringuesent (Rinxent) et Hydrequet, à J.-B. Caron (2 novembre), par résignation en cour de Rome de J. Blondel, sous réserve d'une pension de 120 lb. tournois (143). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (5-23 novembre), pour des paroissiens de N.-D. de Calais, de Thiembrenne, de Calonne-Ricourt, de Samer, de Robreviette, de Bournonville, de Desvres, de Biéquin, d'Escaevilles, de Fruges, de Merck-St-Liévin, de Liques et d'Aequin (143 v°). — Dispense des trois bans, du



temps clos et de consanguinité (5 décembre), pour noble homme Guillaume Stuart et noble demoiselle *Jaminam* Stuart, paroissiens de St-Nicolas de Boulogne (145 v°). — Cure de Seninghen et Bayenghen, à P. de Canchi (14 décembre), par décès de J.-B. Martin (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (18 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : neuf tonsurés, Ferd.-Jos. Roussel, d'Anvin, J.-Jos. Guignier, dit Duvergier, de Calais, Adr. Delbé, d'Incourt, J.-Al. Chevaux, de Calais, Ch.-Fr. Beauval, de Boulogne (B. V.), M. Dohamel, de Marquise, Ant. Persuane, de Liéques, les fr. Sim.-Jos. Haoot, de la paroisse de St-Sépulchre de St-Omer, et Fiacre, *alias* Jac.-Phil. Wiat, de Sains-lez-Marquion, récollets d' Hesdin ; huit minorés ; quinze sous-diacres, parmi lesquels L.-D.-Cl. Codevelle, du diocèse de St-Omer ; dix-huit diacres ; vingt prêtres, Ls.-M.-Jos. Châpôt, chanoine de la cathédrale, J.-Fr. Châtélin, Ant.-Fr.-M. Cleuet, Ch.-Fr. Danel, Guisl.-Jos. Crépin, Cl.-Ign. Déclémy, P.-Fr.-M. Ducrocq, Jac.-Adr. Dufour, Adr.-Jos. Fiequet, Ls.-M. Hubin, P.-M.-H. Odoyer, Ch.-Fr.-Jos. Petit, Jac. Pochez, J. Vasseur, J.-B.-A. Wallart, J.-Fr.-Ant.-M. Wavran, Ls.-Jos. Prevost, le fr. Nic.-E. Beugin, bénédictin d'Auchy, les fr. Gâctan, *alias* Aug. Mouronval, et Médard, *alias* Jac.-G. Porret, récollets d' Hesdin (146). — Cure de Tubersent, à André Lefebvre (21 décembre), par résignation en cour de Rome de Jac. Queval (147 v°). — Règlement épiscopal (22 décembre), concernant le droit de porter, aux enterrements, la croix et le coussin, dans la paroisse de St-Nicolas de Boulogne, où les deux confréries du Sacrement et de St-Pierre étaient en contestation à ce sujet (148).

1757. — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (5-31 janvier), pour des paroissiens d'Alquines, de Bouvelinghen, de Burbure, de Lapugny, de Labeuvrière, d'Avesnes, secours de Rumilly, de Sangatte, de Samer, d'Acquin, de Boisdighen, d'Embry, de Lumbres, de Verchocq ; et (1<sup>er</sup> février) pour des paroissiens de Bezinghen et de Doudeauville (148 v°). — Tonsure (7 janvier), à Adr.-Fr. Sauvage, de Fressin (149). — Chapelle de N.-D. et St-Nicolas de Fléchin, à Aug.-Fr.-Jos. Williot, curé d'Estrée-Blanche et de Fléchin (10 janvier), par démission de J. Richard, du diocèse de Clermont (*ibid.*). — Démission de la cure de Camiers et Lefaux (25 janvier), par Aug.-Cl.-J. Coppin (149 v°). — « Table des cures et autres bénéfices, dont les provisions se trouvent dans ce registre » (151).

G. 10. (Registre). — In folio ; papier ; 301 feuillets.

1774-1780. — ACTES DU SÉCRÉTARIAT, EPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. COLLECTION DES BÉNÉFICES, ORDINATIONS, DISPENSES.

1774. — Cure de St-Hilaire de Frévent, à Ls.-M. Riquier (20 janvier), par décès de M. Cornu (1). — Dispenses de consanguinité (22-20 janvier), pour des paroissiens de Maninghen-lez-Wimille et d'Hesdres, d'Hesmond, de Bailloul-lez-Pernes, de Longvillers, de Preures (1 v°). — Démission de la cure de Troisvaux (23 janvier), par J.-H. Wathelet (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, « præbendam unam de minoribus », à H. Wathelet, curé de Sains-lez-Pernes, (m. d.), par démission de J.-H. Wathelet (*ibid.*). — Canoniat de Fauquembergues, « præbendam unam de minoribus », à H. Wathelet, curé de Sains-lez-Pernes, (m. d.), par permutation avec le précédent contre ledit canoniat (*ibid.*). — Autre canoniat de Fauquembergues, à Dam. Wiscart (26 janvier), par décès de Jacq. Desespines (1 3). — Cure de Sains-lez-Pernes, à J.-B. Poillon, maître es-arts en l'Université de Douai (31 janvier), par décès d'H. Wathelet (1 3 v°). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup>-10 février), pour des paroissiens de Bonnigues-lez-Calais, de Fiennes, d'Esquedecques, de Louches, de Pierremont, de Maizières, d'Audresselles, de Wamin (1 4). — Dimissoire pour la tonsure (4 mars), à J.-Ls. Flahault, de Wicquinghen, et à Ant.-Fr.-M.-R. Bavelaër, de Desvres (1 5). — Dispense de consanguinité (9-27 avril), pour des paroissiens de Marck, d'Houvin, de Brimeux, de Marles, secours de Calonne, de Ligny-lez-Aire (*ibid.*). — Cure de St-Maclou de Rebecq, au fr. Milon Le Coindre, prémontré de St-Augustin-lez-Théroutanne (13 avril), par décès du fr. Ét. d'Haffrengue (1 5 v°). — Dimissoire pour la tonsure (16 avril), à J.-J. Fr. Lance, de Parenty ; et (23 avril) à Fr. Languigne, de St-Pierre-lez-Calais (1 6). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Tournelhem (26 avril), en faveur de M.-A. Lefebvre, curé de Guémy, succédant à P.-P. Hornard, curé de Ruminghen (1 6 v°). — Dimissoire pour la tonsure (2 mai), à R.-J.-A. Corne, d'Heuchin ; et (22 mai), à Ch.-Eust. Delannoy, de Fruges (1 7). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (11-24 mai), pour des paroissiens de Bléquin, de Lépinoy, de Sempy (*ibid.*). — Démission d'un des petits canonicats de Fauquembergues (17 mai), par Ph.-Jos. Detœuf (1 7 v°). — Commission de prieur de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin (19 mai), en faveur de dom P. Laurette, pendant la vacance du siège abbatial, par décès de dom Louis Frevier (1 8). — Visa épiscopal (22 mai) sur un

bref apostolique du 8 mars 1774, portant dispense d'avis, en faveur de Ch.-Eust. Delannoy, « quia alias » militavit ac variis conflictibus interfuit, neminem « tamen, quod sciat, occidit » (1 8 v°). — Renouvellement de la permission de dire la messe dans la chapelle du château du Petit-Anvin (24 mai), en faveur de mademoiselle Briois, sœur du premier président du Conseil Supérieur d'Arras (1 9 v°). — Dispenses de consanguinité (4-20 juin), pour des paroissiens d'Hardinghen, de Rety, d'Enguinegatte, d'Erny-St-Julien, d'Embry, de Nabrighen, de Bayenghen-lez-Seninghen (*ibid.*). — Cure de Coyecques, à Art.-Jos. Bodéot (22 juin), par résignation en cour de Rome de Max.-Jos. Le Maire, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (1 10). — Tonsure, avant la messe, dans la chapelle de N.-D. de la cathédrale (19 juin), à J.-M. Cavellier, de Samer (1 10 v°). — Cure de Bailloul-lez-Pernes, à Ls.-M.-Rivet (2 juillet), par décès de J. Douriez, à sine « præjudicio appellationis a nobis factæ de trigesima » mensis maii proximi elapsi ad supremam Curiam « Parisiensem contra requisitionem juridicæ et factam » ad oblinendam a nobis institutionem canonicam dictæ « curæ », seu ecclesiæ parochialis de Bailloul-lez-Pernes : circa cujus appellationis validitatem ex « oris » sunt quedam difficultates, ob nubilâ post « quædam (sic) elucidationem, si hæc appellatio legitima prædictæ curiæ supremæ videatur, jus nostrum et cujuslibet reservamus » (1 11). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (4-31 juillet), pour des paroissiens de Nortkerque, diocèse de St-Omer, de Zouafques, de Croissette, de Liéques, de St-Nicolas de Boulogne, d'Étréelles, d'Heuchin, de Rumilly, d'Herly, de Thiembroune et de St-Martin d'Hardinghen, de Laires, de Rely, de Nédonchel, d'Aschy-au-Bois, d'Henneveux (1 11 v°). — Canoniat de la cathédrale, à J. Cornuel du Val-du-Fresne, curé de St-Mélan-la-Campagne, diocèse d'Évreux (6 juillet), par résignation en cour de Rome de Nic.-Ph.-Jos. Chaus-teux, avec permutation ; ladite résignation non admise par la curie romaine, mais déclarée valide par arrêt du Parlement de Paris (20 juin) en vertu des privilèges de l'Église Gallicane (*ibid.*). — Cure de Willeman, à J.-Ant. Deslavières, du diocèse d'Amiens (8 juillet), par décès de Fr.-Jos. Delaife, sur la présentation de l'abbé d'Anchin (1 12). — Cure de St-Bertulph de Fruges, à J.-Fr. Dutertre, curé de Matringhen et Mencas (18 juillet), par décès de Fr.-M.-Alb. Flament, sur la présentation de l'abbesse d'Étrun (1 12 v°). — Cure de Bailloul-lez-Pernes, à Ph.-Fr.-Tél. Goudemetz, curé de Bléquin (18 juillet), par résignation de Ls.-M.-Rivet, permulant

avec réserve en sa faveur d'une pension de 150 lb. tournois ; provisions de Bléquin (m. d.) pour ce dernier (1 13 v°). — Cure de Maizières, à J.-Jac. Framery (20 juillet), par suite de la translation de Ph.-Alb. Brulé à la cure de Rebreuviette, depuis plus d'un an ; acte signé du secrétaire et des témoins, mais resté nul par défaut de la signature épiscopale (1 14 v°). — Permission, valable pour 25 ans, de dire la messe dans la chapelle du château que M. Le Caron, seigneur de Cannettemont, venait de faire bâtir à Sains, dans la paroisse de Hauteocque (28 juillet), avec recommandation de ne pas négliger pour cela l'obligation d'assister, autant que possible, à la messe paroissiale dans l'église du lieu (1 15 v°). — Dispenses de consanguinité (3-20 août), pour des paroissiens de Berleucourt, d'Audresselles, de Ligny-lez-Aire, de Cléry, de Rimboval, d'Outreau (1 16). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Villières (22 août), en faveur de J.-Fr. Romont, curé de ladite paroisse, succédant à L.-Fr. Decroix, curé d'Orléans (1 16 v°). — Permission de dire la messe (23 août) dans la chapelle du château de Sempy, pendant 25 ans, en faveur de M. de Ghislé (1 17). — Dimissoires à divers (3 septembre), entre autres, pour la prêtrise, à J.-Ant.-Bon. Florent (1 17 v°). — Dispense de consanguinité (m. d.), pour J.-J. Battol et J.-M. Gin, d'Outreau ; et (10-31 octobre), pour des paroissiens de Sempy, de Montcavrel, de Pernes et de Floringhem, de Marck et de Nouvelle-Église, de Créquy, de Rimboval, d'Alloingne, de Valhuon, d'Affringues, de Rely (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Caffort, paroisse de Bouregh, « primæ ex duabus, sive unius primæ ex pluribus portionibus », à Ls.-Fr.-Pr. de Douay, prêtre du diocèse d'Arras (13 octobre), sur provisions de cour de Rome, obtenues par l'impétrant, en vue de déposséder Ls. Fouques des Marais, injuste détenteur (1 18). — Tonsure, dans la chapelle de N.-D. de la cathédrale (23 octobre) à Ant.-J.-M. Martre, de la paroisse de St-Joseph de Boulogne (1 19). — Excorporation d'Ant.-Jos. Bassecourt, de Labeuvrière (26 octobre), pour le diocèse d'Arras (*ibid.*). — Cure d'Acquin, à Fr.-M. Delozière, curé de Wisnes (8 novembre), par décès de M.-Jos. Vercoûstre, et ce en vertu des qualités constatées au concours, « uni post examinationem, tum quoad scientiam, tum quoad mores et conditionem peritiam cæterasque qualitates, dignioribus » magisque idoneis, in concursu per mandatum nostrum « debite inditico, reperto debiteque nobis nominato et « presentato » (1 19 v°). — Dispenses de consanguinité (6-22 novembre), pour des paroissiens de Liéques, de Rimboval, de Ruminghen, de Fresnoy, d'Hesluis (1 20).

— Cure de Ruminghen, à P.-Jos.-M. Deplantay, du diocèse de St-Omer, maître ès-arts (8 novembre), par décès de P.-P. Hornard, mort en octobre, mois affecté aux gradués (*ibid.*). — Cure d'œuf et Beauvois, à Bon.-Jos. Vincent, « uni e tribus a nobis, vi concorsu habiti die » quia mensis octobris proxima elapsi, presentatis « DD. administratoribus collegii Aquicinctensis (Dua-caensis), nobisque ab illis virtute patronatus quem lai-cum præstendunt, nos vero ecclesiasticum, nominato » et « presentato » (10 novembre), par décès de Liév.-Fr. Decroix (10 novembre). — Chapelle de St-Marie-Madeleine de Coquempot, de Beaurainville, à Ls.-Arn. André, chanoine de la collégiale d'Hesdin, diocèse de St-Omer (15 novembre), par décès de Fr. Rogeré (10 novembre). — Démission de la chapelle de St-Godeleine d'Attin (25 novembre), par Ph.-Jos. Lagache, curé de Belle (10 novembre). — Dimissoire pour la tonsure (27 novembre) à J.-M.-Ant. Hamy, de Liéques; pour la prêtrise (7 décembre), à Ph. Briche, novice de St-Lazare, à Toul; et (8 décembre) pour la tonsure et les ordres mineurs à Jos. Len, de Valhonn (*ibid.*). — Démission de la cure de Ruminghen (10 décembre) par J.-M.-Cl. Le Gressier, sacristain de la chapelle de N.-D., de la cathédrale, ayant procuré de P.-Jos.-M. Deplantay (10 novembre). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (17 décembre) dans la chapelle du palais épiscopal : neuf tonsurés, Marc-Ant.-Ls.-Emm. Avisse, de Boulogne (H.-V.), Jac.-Ant. Braultant, du même lieu, Ant.-Jos. Marche, d'Enquin-en-Artois, Fr.-Jos.-Max. Tillette, de Rollancourt, Jac.-J.-Ch. Duhautoy, de Liéques, P.-Ls.-J.-Ch. Grandel, d'Ardrès, les fr. Ch. et al., alias Dom.-Hyc. Legier, de la paroisse de St-Martin de Bergues, dominicain de St-Omer, Juv., alias P.-Fr. d'Engremont, de la paroisse de St-Berthe d'Auchy, diocèse de Tournai, Milfort, *Milforum*, alias Fr.-Jos. Podevin, de la paroisse d'Anzin-lez-Valenciennes, capucins; seize minorés; quatorze sous-diacres, parmi lesquels le fr. Jean, alias J.-B. Gruson, bénédictin de Blangy; dix-sept diacres, parmi lesquels les fr. Éd.-Fr.-Jos. Wiart, chanoine régulier de Ruiseauville, J.-B. Dodin et Ch. Puchois, bénédictins d'Auchy, les fr. Alb.-Fr. Cardon, P.-Jos. Noël, P.-Jos.-S. de St-Léger, B.-R.-F.-A.-J. Barré, chartreux, dont le premier est seul désigné comme appartenant à la maison de Neuville, les fr. Elise, alias Ls.-P.-J. Velen; et Bénigne, alias J.-Nic. Charre, capucins; neuf prêtres, Fr. Bézu, P.-Fr. de Bonningue, Ant.-Jos. Bonnière, Ph.-Fr.-Jos. Bonnière, P.-Jos. Carrel, J.-J. Dusautoir, H.-J. Goudemetz, Jac.-Jos. Labre, Toussaint (*Tussanum*) Pi-quendaire (10 novembre). — Dispenses de consanguinité (30 dé-

cembre) pour des paroissiens de Lillers, diocèse de St-Omer, de Boncourt, secours de Laires (10 novembre).

1775. — Dispenses de consanguinité (3-31 janvier), pour des paroissiens de Grouches, de Pressy, de Pernes, de Preures, d'œuf, de Blingel, de Hauteclouque, d'Embry, de Rimboval, de Labeuvière, de Lappugnoy, de Rodelinghen, d'Alquines (*ibid.*). — Canonieat de St-Pol, à Ant. Lorgnier, euré de Coquelles, maître ès-arts (24 janvier), par décès de N. Le Clercq, mort en janvier, mois affecté aux gradués (10 novembre). — Chapelle de St-Anne de Maquinghen, paroisse de Tingry, à Ch.-Nic. de St-Aignan, licencié en théologie, vicaire général du diocèse de Lombez (25 janvier), par décès de Math.-Jér. Delabiche, sur la présentation du très noble seigneur de la principauté de Tingry (10 novembre). — Exeat donné (30 janvier) à H.-J. Goudemetz, prêtre du diocèse, pour continuer ses études au séminaire de St-Sulpice, à Paris (10 novembre). — Dispenses de consanguinité (10-26 février), pour Ant.-Jos. Salliy et M.-A. Duprez, de Beaumetz-lez-Aire; pour Gabriël-Charles-André Abot de Bourgneuf et demoiselle Louise-Madeleine-Charlotte Campagne de La Varenne, de Boulogne (H.-V.), visant une dispense semblable du vicaire général de l'évêque de Strasbourg, où ledit Abot de Bourgneuf avait demeuré plusieurs années, dans la paroisse de St-Louis, de la citadelle; pour des paroissiens d'Alette et de Bimont, de Verchoeg, de Coyecques, de Dohem, de Bailleul-lez-Pernes, de Laires, de Coulomb, d'Outreau, de Pierremont (*ibid.*). — Cure d'Attin et Beutin, à P.-Fr. Flament, curé de Nilles-lez-Calais, maître ès-arts de la faculté de Douai (10 février), par décès de P.-Ant. Rimbart, mort en janvier (10 février). — Cure de St-Martin de Bello Ramo, *vulgo* de Beaurainville, à J.-B. Devienne, maître ès-arts de la faculté de Douai (16 février), par décès de Fr. Rogeré, mort dans le mois d'octobre précédent (10 novembre). — Excorperation de J.-Fr. Baude, d'Alquines (24 février), pour le diocèse de St-Omer (10 novembre). — Lettres de Grand-Vicaire (28 février) pour Pierre-Antoine Voulonne, licencié en théologie, chanoine préchantre de la cathédrale (10 novembre). — Dimissoires pour la tonsure (19 mars) à Alb.-Jos. Ghier, de St-Pierre-lez-Calais; et (24 mars) à Gasp.-Fr. Braure, fils de Gasp.-J.-Liév. et de M.-E. Dufois, d'Erigny, à J.-Fr. Paternelle, fils de Ph. et de M.-A. de Rebreuve, d'Enguinegatte, à Ant.-Jos. Bodescot, d'Hézoques, à Nic.-Jos. Dufois, de Renty, à Ch.-Ph.-Jos. Bulté, de Boyaval (10 novembre). — Cure de Ruminghen, à Const.-Fid.-Fr. Delattre, maître ès-arts de la faculté de Douai (27 mars), par décès de P.-P. Hornard, sur réquisition en vertu de grades (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (m. d.) à

Jac.-Ant. Lothe (10 novembre). — Permission donnée pour 25 ans (3 avril); en faveur de M. de Partz, chevalier, marquis de Pressy, de faire célébrer la messe dans la chapelle de son château de Willeman (*ibid.*). — Abjuration de la religion anglicane (8 avril) par Thomas Hatli, fils de Jean et de Dorothee Lewin, de Londres, âgé de 32 ans; cérémonie accomplie dans la chapelle du palais épiscopal, entre les mains du vicaire général Du Teil (10 novembre). — Dimissoire pour la tonsure (12 avril) à Guil. Gody, de Boulogne (B.-V.), pour Paris (10 novembre). — Dispenses de consanguinité (16-23 avril), pour J.-B. Pruvost et M.-A.-Jos. Bodet, de Croisette, avec réhabilitation de leur mariage antérieurement contracté; pour J.-B. Beugny et M.-Jos. Cazier, de Lisbourg; pour Silvain-Ét.-M.-J. Hornoy, de Preures (*ibid.*). — Chapelle castrale dite de Malannoy, paroisse de Bourecq, à P.-Jos. Dève, du diocèse de St-Omer (24 avril), par décès de L.-P. Sieux (10 novembre). — Commission de Promoteur, donnée à Ph.-Fr. Violette, vicaire de la paroisse de St-Nicolas (28 avril), à l'effet de poursuivre, comme partie publique, la suppression de certaines chapelles de la cathédrale et l'extinction de leurs titres, affaire dont le Promoteur ordinaire, qui était alors chanoine, ne pouvait être chargé; prestation de serment dudit Promoteur (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (4 mai), à Ls.-M. Dufossé, de Guines; et (16 mai) à Ls.-Hyc.-Pl. Durlin, de Fontaine-les-Boulaux (10 novembre). — Chapelle, « d'nam ex capellis, seu capellanis », de la paroisse d'Heuchin, à illustrissime et révérendissime mgr Alb.-Sim.-Fr. de Daigneville de Milencourt, évêque d'Amelyée, *Amicetensi*, suffragant, c.-à-d. coadjuteur de l'archevêché de Cambrai (9 mai), par démission, cession et résignation de Guislain-Omer Desroix, chanoine de l'église métropolitaine de ladite ville (10 novembre). — Dispenses de consanguinité (22 mai), pour des paroissiens de Beaumetz-lez-Aire, d'Erny-St-Julien, de Coyecques (10 novembre). — Cure de St-Martin de Bezinghen et de St-Silvestre d'Enquin, à J.-Jos. Guignier, dit Duverger (26 mai), par décès de J. Prompt (10 novembre). — Cure de St-Folquin de Cormettes et de St-Omer de Zudausques, à J.-Ls. Hornez, curé de Samer (30 mai), au concours, par décès de J.-Ch. Dubois (10 novembre). — Dispenses de consanguinité ou d'affinité (2 juin), pour des paroissiens de Moringhen, de Quelmes, de Laires, de Guines (10 novembre). — Cure d'Embry et Rimboval, à Jos. Ringot (9 juin), au concours, par décès de Jac. Flament (*ibid.*). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (10 juin) dans la chapelle du palais épiscopal : vingt-trois tonsurés, J.-P. Boutoil et Ch.-Fr.-Al. Bultel, de Boulogne (B.-V.), J.-B. Cauvet, d'Azincourt,

J.-P.-N. Ducarney, de Samer, [Adr.-M. Ferremont, de Desvres, Ph.-Ét.-Jos. Gobert, de Fauquembergues, Jac.-Ath. Flament, d'Eps, Jac.-Ant. Ivain, de Bailleul-lez-Pernes, Ant.-Fr. Labitte, de ..., Fr.-Jos. Mienlé, de Nédonchel, Jac.-Ls. Pichon, d'Ardrès, Alex.-Jos.-B. Quignon, de Boulogne (B.-V.), Ant.-Jos. Thibaut, de Bonningues-lez-Ardrès, Ch.-Alex. Torsel, de Belval, secours de Troisvieux, Adr.-Eust.-Joc. Bocquillon, de Boulogne (H.-V.), Ch.-P.-Ls.-M. Perceval, d'Ardrès, Ét.-Er.-M. Duval, d'Herly, les fr. Justin, alias Am.-And. Bonte, d'Auchy-lez-La Bassée, Antonin, alias L.-J.-H. Cuillier, de la paroisse de St-Croix, d'Arras, récollets d'Hesdin, Onésime, alias D.-H.-J. Loyeux, de la paroisse de St-Vaast, faubourg de Valenciennes, Savinien, alias J.-Fr.-Jos. de Houve, de Trelon, diocèse de Cambrai, Mathieu, alias F. Poullain, de Sessaulieu (sic), diocèse d'Amiens, Valentin, alias J.-L. Lambert, d'Iwy, diocèse de Cambrai, capucins; vingt-cinq minorés; vingt-quatre sous-diacres, parmi lesquels Laur.-Jos. Dubois, Fr.-L. Grave, J.-P. Vignon, du diocèse de St-Omer; et trois bénédictins de Blangy; vingt-trois diacres, parmi lesquels Ch.-Jos. Salliy; Fr.-Jos.-Benj. Joly, J.-B. Larfiezien, P.-J. Compagnon, Ls.-R.-Fr. Acloeg, G.-Fr. Bacot, R.-J. Louchart, Chr.-Fr. Vandenbroucke et Math.-Dom. Boulet, du diocèse de St-Omer; vingt-prêtres, J.-Fr. Bourgeois, Ch.-Eust. Delannoy, J.-B. François, P.-Jos. Labitte, J.-Fr. Lorgnier, Ch.-Nic. Morel, P.-Ét.-Fl. Planchon, J.-J.-Séb. Routier, J.-P. Framery, du diocèse de Boulogne, Éloi-Fr. Desprey, P.-N. Morel, A.-J. Le Roi, Aug.-Jos. Dannet, du diocèse de St-Omer, les fr. Éd. Wiart, de Ruiseauville, Ludolphe Poitart, Alex. Prudhomme, Georges Herins, prémontrés de St-Augustin-lez-Théroutanne, Félix de St-Léger et Bernard Barré, chartreux de Neuville, et le fr. Bénigne, capucin, déjà nommé (10 novembre). — Chapelle de St-Godeleine d'Attin, à Ant.-Fr. Féron (11 juin), par démission de Ph.-Jos. Lagache (10 novembre). — Dispenses de consanguinité (22-28 juin), pour des paroissiens de N.-D., diocèse de St-Omer, d'Ames, d'Houvin (10 novembre). — Cure de St-Firmin de Marles, à J.-B. Garet, chanoine de la collégiale de St-Firmin-le Martyr, de Montreuil (22 juin), par décès d'Ant. Parmentier (10 novembre). — Cure de Rebreuviette, à P.-Nic.-Fr. Laisné (23 juin), par démission de Ph.-Alb. Bruslé (10 novembre). — Dispenses de consanguinité, en cours de visites, à Fauquembergues (2-6 juillet), pour des paroissiens de Leulinghen, secours d'Esquordes; à Pernes-en-Artois (9 juillet), pour des paroissiens de Berleucourt; à Nédonchel (12 juillet), pour des paroissiens de St-Marguerite de St-Omer et de Pihem; à Verchin (17 juil-

let), pour P.-Fr. Monthuy et M.-G. Le Borne, de Coupelle-Vieille; à Boulogne (18 juillet), par M. Voullonne, vicaire général, pour des paroissiens d'Outreau et d'Echinghen; par l'Évêque lui-même (21 juillet), pour Ant.-L. Masson et M.-A. Desprez, de Bouvelinghen (° 41). — Canonique de S.-Pol à J.-A.-N.-B. Delabarre, chapelain de la cathédrale, maître ès-arts (20 juillet), par décès de N. Le Clercq, mort en janvier, mois affecté aux gradués (° 42). — Dispenses de consanguinité (22-28 juillet), pour des paroissiens de Coulogne, de Bouvelinghen, de Laires (° 42 v°). — Chapelle de S.-Nicolas, paroisse d'Heuchin, à Hector-Fr. Dailennes, curé de S.-Denis de S.-Omer (1<sup>er</sup> août), par décès de L.-B. Legier, sur la présentation de l'abbé de S.-Berlin (*ibid.*). — Chapelle de S<sup>te</sup>-Madeleine, de la cathédrale, à J.-P. Soyer, curé de Mortemer, diocèse de Beauvais (10 août), par résignation en cour de Rome de L.-M.-Jos. Chaput, avec permutation pour un canonicat de la collégiale de S.-Marcel, ville et diocèse de Paris (° 43). — Chapelle de S.-Croix, dite de Wavrans, de Fevlin, au même (même date), dans les mêmes conditions (° 43 v°). — Dispense de consanguinité (20 août), pour Ant.-A.-J. Carpentier et M.-C. Monel, de Rimbouval (° 44). — Cure de Matringhen et Mencas, à Jac. Vainet (5 septembre), par résignation en cour de Rome de J.-Fr. Dulertre, devenu curé de Fruges (° 44 v°). — Tonsure (8 septembre) à Fr.-Ét. Bernet, de Bouquehault (° 45). — Dimissoires (m. d.) pour la prêtrise à Adr.-Fr. Pruvost; pour la tonsure à Dom.-Fr. Hanon, à Fr.-Jos. Ricouart, à Emm.-A.-J. Goulliart, à Ant.-Jos.-Xav. Membœuf, tous de S.-Pol, et à Alb.-Bern. Léturgez, d'Houvincourt (*ibid.*). — Chapelle de Ponces (Ponches), dans l'église de Coyecques, à J.-Fr.-Ls. de Vyssery de Bonvoisin, chanoine de S.-Pierre d'Aire (17 septembre), par démission d'Aug.-Fr. de Vyssery (*ibid.*). — Dimissoires à Ls.-B. Parent, pour recevoir la prêtrise à Laon; acte signé à Humbert (14 septembre), en cours de visites (° 45 v°). — Dispenses de consanguinité (21-30 septembre), pour des paroissiens d'Alquines, de S.-Martin-lez-Boulogne, et (7-31 octobre), pour des paroissiens de Loison, de S.-Vaast, secours de Contes, d'Hestrus, de Nédonchel, de Perques (° 46). — Cure de Neufchâtel et Nesles, à Ph.-M. Waro, maître ès-arts (13 octobre), par décès d'Ant. Parenty, mort le même mois (*ibid.*). — Cure de S.-Michel de Zoteux, à Ph.-Fr. Viollette, maître ès-arts (m. d.), par décès de J.-Ls.-Fr. Vasseur, mort dans le mois; une note marginale dit: « nulla hæc provisio, » propter recusationem (° 47). — Chapelle, dite de Lépault, de Frossin, à J.-Ls.-M. Mathon, diacre (28 oc-

tobre), par décès de Fr. Rogeré, cûré de Beaurainville et sur la présentation du seigneur de Cottés (° 47 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (3-28 novembre), pour des paroissiens de S.-Martin-Cavron, de Bessent, de Ligny, de Dohem, d'Allouagne, de Fillières, de Rebreuviette, de Bouquehault, de Bimont, de Royon, de S.-Pol, de Belval, secours de Troisvaux (° 48). — Cure de Ramecourt et Verloing, à P.-Al. Louquet, premier du concours (3 novembre), par décès d'Al.-Arth. Boudry (*ibid.*). — Cure de Hauteclouque et Beuneville (Buneville), à L.-M. Vasseur, un des premiers du concours (7 novembre), par décès d'Adr. Scellier (° 49). — Cure de Zoteux, à J.-P. Dufay, maître ès-arts (11 novembre), par décès de J.-Ls.-Fr. Vasseur, mort en octobre (° 49 v°). — Dimissoires à divers (4-10 décembre), entre autres, pour la tonsure, à J.-B. Desvaux, d'Hestrus, et pour la prêtrise aux Fr. Ch. Puchois et J.-B. Dodin, bénédictins d'Auchy (° 51). — Dignité de Trésorier de la cathédrale, à Pierre Tribou, chanoine, bachelier en théologie (10 décembre), par décès de J.-B. Fourdinier de Remortier (° 51 v°). — Commission d'Officiel, « ad beneplacitum » (m. d.), pour M. de Montgazin (° 52). — Dimissoire pour la prêtrise (13 décembre) au fr. Érasme-Joseph Duchateau, minime du couvent de Calais (° 52 v°). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (23 décembre): un sous-diacon, quatre diacones; deux prêtres, J.-Fr.-Al. Le Maire et P. La Manière (° 53). — Dispense de consanguinité (27 décembre), pour Cl. Dufosse, de Guines, et M.-M. Parenty, de Peuplingues (*ibid.*).

**1776.** — Cure de S.-Omer de Beussent, à Ch.-Fr. Dubocquet (8 janvier), par décès de N. Guibaut (° 53 v°). — Dispenses de consanguinité (13-23 janvier), pour des paroissiens de Beussent, de Bimont, de Condette, de Wacquinghen (° 54). — Démission de la cure de Nielles-lez-Calais (1<sup>er</sup> février) par P.-Fr. Flament, transféré à la cure d'Attin (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (3-14 février), pour des paroissiens de Quelmes, de Leulinghen, d'Acquin, d'Érgoy, de Bourthes, d'Offin, d'Hesmond; pour très noble seigneur Ph.-Alp.-Max.-Jos. Guislain, comte de Hamal, de la paroisse de Yievers, diocèse de Liège, et très noble demoiselle Ls.-Marie-Reine-Th. de Croy, de la paroisse d'Érin (° 54 v°). — Cure de Neuville et Estrée, à Fr. Laude (8 février), par décès de P.-J. Flatiault (*ibid.*). — Cure de Nielles-lez-Calais, à J.-G. Lavoisier (9 février), par démission de P.-Fr. Flament (° 55). — Chapelle de S.-Nicolas d'Heuchin, à Hil. Legaigour, du diocèse de S.-Omer, maître ès-arts (12 février), par décès de Léo-

nard-Balth. Legier, mort en juillet, mois affecté aux gradués (° 56). — Dimissoires pour la prêtrise; près l'Évêque de Verdun (23 février), à Ch.-Jos. Darthé (° 56 v°). — Cure de S.-Michel d'Étaples, à J.-Nic. Hednequin (2 mars), par décès de L.-M. Deledrève (*ibid.*). — Excoption d'Adr.-Fr.-Ls. Dufour et d'Alb.-Fr.-Jos. Loquet, de S.-Pol (5 mars), pour le diocèse de Toul (° 57). — Dimissoires (8-8 mars), pour la tonsure à Alb.-Bern. Léturgez, d'Houvincourt, à Ls.-Jos. Le Prétre, de S.-Hilaire de Frévent, et à J.-Fr. Warainbourg, de Fillières; pour le sous-diaconat à Laurent-Jos. Cossart (° 57 v°). — Dispense de consanguinité, avec réhabilitation de mariage (10 mars), pour Al. Bossu et M.-A.-Cl. Hennel, de Loison (° 58). — Jugement de non-nécessité de vicaire pour la paroisse de Ruminghen (13 mars), malgré la requête des habitants du lieu qui en réclamaient un; la paroisse n'est composée que de 150 maisons, habitées par 403 communicants; les habitations, au nombre de 53, situées dans l'intérieur de la paroisse, sont peu éloignées de l'église; les six maisons du côté du nord sont nommées *Le Nordique* et les trois, sises à au petit endroit nommé *Le Kéuillé*, ont l'avantage d'avoir dans leur voisinage, les premières, l'église succursale de Wattin, les secondes, ainsi que « plusieurs autres habitations de l'extrémité de la grande rue nommée *Le Rulle*, l'église même de Wattin; les chemins ne sont pas impraticables, et l'on communique aisément avec Wattin, à au moyen de barques qui sont « en usage dans ces cantons » (*ibid.*). — Les PP. Chonault, supérieur, et Peucelle, procureur du séminaire de Boulogne, donnent reconnaissance du dépôt de quatre contrats de rente, au capital de 33,000 lb., provenant des deniers de l'Évêque (15 mars), et dont les arrérages doivent être employés suivant ses intentions, entre autres à augmenter les bourses gratuites des pauvres séminaristes, à former la dot des filles du diocèse, et dont « Sa Grandeur voudrait faciliter l'entrée dans la congrégation des Filles de la Charité, » etc. (° 59). — Dimissoires pour la prêtrise (18 mars) à Ch.-Fr.-J.-M. Michaud, près l'Évêque d'Ypres (° 60). — Dispense de consanguinité (22 mars), pour des paroissiens de Fressin et de Vacqueriette, secours de S.-Georges, diocèse d'Amiens (*ibid.*). — Décret épiscopal, prononçant l'extinction du titre du prieuré d'Herly et de l'union de ses revenus au séminaire (31 mars): requête du syndic des clergés diocésains (12 août 1778), exposant qu'il n'y a dans le pays aucune ressource qui permette de venir au secours des prêtres infirmes; que l'abbé Pourteyron, conseiller au Grand Conseil, abbé de Gastines et prieur commun-

dataire d'Herly, était disposé à céder à cet effet au séminaire de Boulogne son dit prieuré; information de commodité, ou incommodité sur ce projet par l'archidiacre Henri Duteil qui fait assigner les témoins par Anquier, archer, garde du point d'honneur des mûrcheaux de France, immatriculé à Boulogne; estimation de la valeur des biens et revenus du prieuré, en enclaves, prés, dîmes, terrage, bois, rentes, censives et droits seigneuriaux, s. à 8,216 lb. 13 sols. 9 deniers; supputation des charges qui lui incombent, pour les « fournitures et réfections » à faire aux chœurs et aux sacristies des églises d'Herly, Quilen et Rumilly, dont le prieur d'Herly est décimateur; avis et consentement de messire Jean-Louis Falmat de Clermont-Tonnerre, abbé de Luxeuil et de son chapitre, dont le prieuré était une dépendance; réserve faite d'une pension annuelle de 3000 lb. et de deux tines de beurre par l'abbé Pourteyron, sa vie durant; sentence d'extinction et de réunion au séminaire, pour servir à la subsistance et à l'entretien d'un nombre d'anciens cures ou vicaires du diocèse proportionné au revenu qui en proviendra; charge de payer par reconnaissance à l'abbaye de Luxeuil une redevance de huit livres de cire, estimée à la somme de 24 livres, payables le 24 novembre, jour de la fête de S. Colomban (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure (5 avril), à Ant.-M. Desprez, de Maresville (° 62). — Dispenses de consanguinité (10-19 avril), pour des paroissiens de Rebreuve, de Rebreuviette, de Bléquin, de Bailloul-lez-Pernes, de Fruges, de Fillières, de Francq, de Labevrière, de Fléchinol (*ibid.*). — Commission de chapelain de Nielles-lez-Andres (23 avril), pour Toussaint Piquendaire (° 64 v°). — Dimissoires à divers, entre autres, pour la tonsure (27 avril), à Ant.-M. Duflos, de Francq (° 65). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup>-20 mai), pour des paroissiens d'Elmes, d'Outreau, de Nielles-lez-Andres, de Nortkerque, de Bourdonville, de Crémarest, de Ledinghen, de Sedinghen, de Marquais, de Bailloul-aux-Cornailles, de Fresnoy, de Rebreuviette, de Nielles-lez-Bléquin, d'Houvincourt (*ibid.*). — Dimissoires à divers (6-20 mai), entre autres pour la tonsure à Eug.-Théod.-Br. Théroüanne, d'Auchy-lez-Moines, et à Eug.-Jos. François, de Fiefs (° 65 v°). — Ordonnance fixant à Ledinghen la résidence du vicaire de Bléquin (22 mai), sous la condition que les deux prêtres, ayant ainsi chacun leur église, ne jouiront plus de la permission de binger (° 66). — Cure de Samer, à J.-B. Roussel (23 mai), par résignation en cour de Rome de J.-L. Hornez, devenu curé de Cornette et Zudausques (° 67). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (1<sup>er</sup>



juin), dans la chapelle du palais épiscopal : quinze tonsurés, Maro Delattre, de Selles, Jac.-Fr.-Jos. Dufossé, de Epison, Ch.-Jos. Jumel, de Thiembroune, J.-M.-Ant. Tpeux, de Longfossé, Ant.-Jos. Tyran, d'Herbelles, Fr.-M. Cavellier, de Samer, Chr.-Max.-Léon. Fossé, de Neuville, Gilles-Jos. Hochart, de Quelmes, Ant.-Fr.-M. Mathon, de Boulogne (H.-V.), les fr. J. Caudron, de Bourthes, prémontré de Lièques, Joachim, alias A.-J. Laurent, de Bailloul-sir-Berthoult, chanoine régulier de Chocques, Omer, alias Const.-Fid. S'Wancpoul, de S<sup>te</sup>-Marie-Kerque, et Benoît, alias J.-Jos. Gornez, de Flesquidres, diocèse de Cambrai, bénédictins de Ham, Vincent, alias Fr.-Jos. Bonaard, d'Hesdin, et Célestin, alias R.-Jos.-El. Vichery, de St-Vaast de Frévent, récollets du couvent d'Hesdin; dix-huit minorés, parmi lesquels les fr. Dés. Labrosse, Philémon, alias J.-L. Marguet, Félicien, alias Cl. Fournier, Nathanaël, alias Amb. Borgne, capucins; trente-deux sous-diacres, parmi lesquels P.-Aug. Flamen, D.-M.-X. Deschod, L.-J. Defrance, Al.-Jos. Cochet, Al.-B.-Ch. Claerboudt, Aug.-Jos. Denissel, acolytes du diocèse de St-Omer, les fr.-Ang. Desgardin, chanoine régulier de St-André-lez-Aire, Eugène, alias Fr.-N. Allart, Tiburce, alias P.-A. Bassé, Éloi-Marie, alias Ph.-J. Cremon, récollets de St-Omer, Candide, alias D.-L. Bliche, capucin de Calais, Justin, alias A.-A. Bonte, et Antonio, alias L.-H. Cavillier; récollets d'Hesdin; vingt-quatre diacres, parmi lesquels Henri-François-Donatien-Messer, chanoine de St-Omer, J.-P. Vignien, Fr.-L. de Grave, L.-Jos.-Dubois, séculiers du même diocèse, les fr. B. Dumetz, Jos. Robitaille et C. Charles, bénédictins de Blangy, J.-B., alias P.-Jos. Lefebvre, cistercien de Clairmarais, Ben. Bogaert, guillelmitte du couvent de Nazareth, de Nordpeene, diocèse d'Ypres, Ambroise, alias Fr.-Jos. Fremineur, cistercien de Clairmarais, Savinien, alias Jac.-Fr.-Jos. Dehouve, capucin d'Arras; dix-sept prêtres, Fr. Boutbillier, Jac.-Jos.-Xav. Caron, P. Charles, J.-J. Dolain, Fr. Jos. Hache, P.-Fr. Julien, J.-L.-M. Mathon, Fr.-Jos. Milon, Ant.-D. Morieux, L.-Fr.-M. Nayet, Hipp. Penel, Jac.-Ph. Salomé, du diocèse, les fr. Amb. Moors, chanoine régulier de St-André-lez-Aire, Albert, alias Alb.-Fr. Cardon, chartreux de Neuville, Robert de Wismes, guillelmitte de Noordpeene, Valentin, alias L.-Jos. Lambert, Onésime, alias D.-H.-J. Loyeux, capucins du couvent de Boulogne (P. 68). — Dispenses de consanguinité (8-27 juin), pour des paroissiens de Quesques, de Sempy, de Marles, de Tournhem, de Coulombey, de St-Martin-lez-Boulogne, de Seninghen, d'Humbert, d'Escalles, de Peuplingues (P. 70). — Cure d'Étaples, à Cl.-Bas. Wa-

vran (13 juin); par décès de J.-N. Hennequin (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (3-29 juillet) : pour des paroissiens de Wierre-Effroy, de Réty, de Peuplingues, de St-Deneux, de Fruges, d'Hinges, de Hinges in Windin, de Lestrem, diocèse d'Arras, l'une des parties étant domiciliée de droit à Crecques, de Laire, d'Alette, de Sempy, de Surques, de Dihen-en-Artois, de Glomingham, diocèse de St-Omer, de Mametz, de Roquette (P. 71). — Cure d'Harvelinghen, à Ant.-Ferd. Clipot (29 juillet), par décès de L.-M.-A. Lavoine (P. 72 v°). — Dispenses de consanguinité (6-9 août), pour des paroissiens de Lisbourg, d'Outreau (P. 73). — Déclaration de non-nécessité de vicaire à Plangues, secours de Fressin (8 août) : requête des habitants par délibération du 23 octobre 1772; avis du curé; information du doyen, curé d'Auchy-les-Moines, constatant que la demande des habitants ne paraît pas fondée en raison (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (2-18 septembre), pour des paroissiens d'Outreau, de Baillen-lez-Pernes, de Marck; et (1<sup>re</sup>-31 octobre), pour des paroissiens d'Ivergny, Ivergny, diocèse d'Arras, et d'Estrée-sur-Canche (Estrée-Wamin), de Verchocq, de Wavrans, d'Auchy-les-Moines, de Widehem, d'Embry, de St-Pierre, secours de Wismes, d'Affringues, de Créquy, d'Oye (P. 74 v°). — Dimissoire pour la tonsure, à Ligny-lez-Aire (7 septembre) en cours de visites, pour Jér.-Ls. Lemaire, d'Honvigneul (*ibid.*). — Cure de St-Martin de Frenoy, avec son secours de St-Silvestre d'Halinghen, à Ph.-Jos. Thibaut, curé de Longvillers, doyen du district (3 octobre), par décès de P.-Fr. Reuvion, et après refus de Ph.-Ant. Regnault, antérieurement présenté (P. 78). — Jugement de non-nécessité de vicaire à Audinotun, secours de Wandonne (15 octobre), sur la requête des habitants qui en demandaient l'institution (P. 76). — Cure de Renty, à Aug.-Jos. Prevost, curé de Wismes, doyen du district de Bléquin, nommé au concours (23 octobre), par décès de J.-B. La Rivière; démission de la cure de Wismes par le même (P. 77 v°). — Cure de Contes et St-Vaast, à Ant.-Aug. Fropot, maître es-arts de la faculté de Douai, « alumnus facultatis Duacensis in artibus magistro » (28 octobre), par décès de J.-B. Dufour, mort dans le mois (P. 78). — Cure de Lespesse, à Ls.-M. Hubin (4 novembre), par décès de Jac.-Fr. Lissacq, sur la présentation de l'évêque de St-Omer, après concours (P. 79). — Cure de N.-D. de Linzeux et Blangermont, Blangermont, à Fr. Baillieu, curé de Parenty (5 novembre), par décès de Ph.-Fr. Dubuisson, au concours; démission de la cure de Parenty par le même (P. 79 v°). — Cure de St-Vaast de Mametz, au concours, à Pi.-J. Bertin (6 novembre), par décès

de J.-B. Ducroq (P. 80 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (7-23 novembre), pour des paroissiens d'Alquines, de Journy, de Balinghem, d'Herbinghen, du Loquin, de Thiembroune, de Wicquinghen, de Frenoy, d'Offin, d'Hesmond, de St-Nicolas, de Boulogne (P. 81). — Cure de Vieil-Hesdin, au concours, à J.-Fr. Poidvin (11 novembre), par décès de Nic. Delespine (P. 81 v°). — Cure de St-Vulmer de Parenty, à Ch.-Fr. Beauval (14 novembre), par démission de Fr. Baillieu (P. 82 v°). — Permission d'établir des fonts baptismaux dans la chapelle d'Écottes, paroisse de Lièques (16 novembre), et autorisation d'y bénir un cimelière pour l'inhumation des défunts de l'endroit, sous toute réserve des droits et honoraires du curé (P. 83). — Dimissoires (3 décembre), pour la tonsure à Jos. Dambrenne, de Moncheaux, à Fr.-Jos.-Aug. Briois, de Boufflin, à Alb.-M.-Jos.-Guisl. Hochart, d'Affringues (P. 84). — Chapelle de St-Nicolas de Pasquelle, paroisse de Fauquembergues, à Cl.-Fr. Brunel, curé de Fléchin et Cuhem, doyen de Bomy (14 décembre), par décès de P.-F. Peuvion (P. 88). — Cure de Berlencourt et Sars-le-Bois, à Jos.-Ls. Deslavières, du diocèse d'Amiens (17 décembre), par résignation en cour de Rome de J.-J. Belange, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (21 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : deux sous-diacres, Ant. Baudelique, au titre d'une pension annuelle de 100 lb., payable par l'Hôpital Général de Boulogne, sur les fonds légués par l'abbé Fournier de Remortier, J.-B. Cauwet, au titre de son patrimoine; deux diacres, cinq prêtres, Louis-Jos.-Tim. Crépy, Ant.-Norb. Crepelle, Dom.-Éloi-Jos. Riequart, les fr. J. Gruson et B. Dumetz, bénédictins de Blangy (P. 86). — Prorogation « ad triennium » des facultés accordées par le St-Siège à l'évêque de Boulogne pour les dispenses de mariage (21 novembre), « relatâ instantiâ a Sacra Congregatione de Propagandâ fide ad S. Officium remissâ » (P. 86 v°). — Dispenses de consanguinité (28-31 décembre), pour des paroissiens de Preures, d'Étaples, de St-Pol (*ibid.*). — 1777. — Dispenses de consanguinité (9-29 janvier), pour des paroissiens de Sains-lez-Pernes, de Sâchin, de Bouquehault, de Marquise, de Bainethun, de Conteville, secours de Wavrans, de Vieille-Église, de Nortkerque, d'Outreau, de Wavrans, de Remilly-Wirquin, de Dohem, de Sanghen, d'Éps (P. 87). — Cure de Reclinghem et Dennebreueq, à P.-Fr.-M. Delepouve (13 janvier), par résignation en cour de Rome de P.-Fr. Pigouche, sous réserve d'une pension annuelle de 180 lb. tournois (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du

district de Bléquin (20 janvier), en faveur de Ph.-Jos. Prevost, curé de Quiestède, en remplacement de son frère (P. 88). — Cure de Wismes et St-Pierre, à Ph.-Fr. Bigan, au concours (28 janvier); par démission d'Aug.-Jos. Prevost (P. 89). — Dimissoire pour la prêtrise (31 janvier), à Ét.-Nic. Tribou; pour la tonsure (6 février), à Ls.-Hyac.-Pl. Durlin; de Fontaines-Jes-Boulans, et à Ls.-M. Dupré, de Desvres (P. 89 v°). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-10 février); pour des paroissiens de Réty et d'Outreau (P. 90). — Jugement de nécessité de vicaire à Maizières, avec résidence à Magnicourt-sur-Canche (11 février); requête des habitants, « agissant par Pierre-Philippe Cavellier, lieutenant audit lieu (de Maizières) leur syndic » exposant que cette paroisse compte 106 chefs de famille, 700 personnes, 370 communicants; que dans le secours, éloigné d'une lieue du chef-lieu paroissial, il y a 42 chefs de famille, 400 habitants et 200 communicants; signification du projet aux décurions, c'est-à-dire aux chanoines d'Aire, aux religieux de St-Vaast d'Arras, à l'abbé d'Étrun, au prieur de Rebroue, au personnel et au curé de Maizières; état des distances, chemins impraticables, par suite « d'un coulant d'eau qui, dans les tems de grande pluie et de la fonte des neiges, empêche la communication de villages à autre; » fixation de la portion congrue du vicaire à la somme de 200 lb. tournois (*ibid.*). — Lettres d'Official (17 février), en faveur de Fr.-Max.-Al. Bucaille, licencié en théologie; de Promoteur (n. d.) en faveur d'And.-Al.-M. Dereuder, maître es-arts, à l'effet d'instrumenter dans l'affaire de la réunion des chapelles de la cathédrale à la messe capitulaire; prestation de serment par les officiers ci-dessus commissionnés (P. 92 v°). — Cure de St-Silvin de Wicquinghem, à P.-M.-J. Widehen (14 mars), par décès de J. Ducroq (P. 93 v°). — Incorporation (17 mars) de Ls.-Marc-Fr. Guyart, diocésain de Sées (P. 94). — Dispenses de consanguinité (24 mars-26 avril), pour des paroissiens de Coulogne, de Boulogne (H. et B.-V.), de Labeuvrière, de Louches, de Claryes (Claryes), secours d'Andrehen, de Campagne-lez-Boulonnais, d'Outreau; pour noble homme Jean-Louis-François Dublaisel, de Boulogne (H.-V.), et demoiselle Marie-Charlotte-Henriette Brist de St-Ellier, de la paroisse de St-Gilles d'Abbeville (P. 94 v°). — Tonsure donnée (29 mars) à Al.-Fr.-M.-Jos. Engramelle, de St-Hilaire de Frévent (*ibid.*). — Cure de St-Bertulphe de Doudeauville, à J.-M. Vasseur (14 avril), par décès de Liév. Verdure (P. 95). — Démission d'un canoniciat de la cathédrale (18 avril) par J.-Ph. Prevot (P. 95 v°). — Cure de St-Riquier de Lozinghen, à Aug.-Max.-Jos. Neuvé-

glise, maître ès-arts de Douai (22 avril), par décès d'Art. Barn. Delespine, mort dans le même mois (° 96). — Cure de Quesques, et Lottinghen, à Jac. Amb. Bayde, maître ès-arts, gradué nommé, insinué et qualifié (23 avril), par décès de J. Le Dieu, mort dans le mois (° 96 v°). — Canoniat de la cathédrale, à Henri-Jacques de L'Astre de Billauville, bachelier en théologie (28 avril), par résignation de Jean-Philippe Prévôt, et sur brevet royal pardon de joyeux avènement (° 97 v°). — Dimissoires à divers (2 mai), entre autres pour la tonsure, à Ls-M. Ivard, de Frency (° 98). — Dispenses de consanguinité (3-31 mai), pour des paroissiens de Merck-St-Liévin, de Quesques, de Monts-en-Ternois, de Buneville, d'Enguinegatte, d'Enquin, de Frency (*ibid.*). — Dimissoires à divers (6-7 mai), entre autres, pour la tonsure, à Fr.-Jos. Riart, de Calonne-Ricourt, Ls.-Jos. Crespin d'Allouagne, M.-A.-B. Le Clercq, de St-Nicolas, de Boulogne (° 98 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (24 mai) dans la chapelle du palais épiscopal : seize tonsurés, J.-Fr. Bouloy, de Quesques, J.-Fr. de St-Jean, de Renty, J.-Fr. Flament, d'Hestrus, Marc-Fr. Hache, d'Étaples, P.-Jos. Loire, de Fienmes, J.-J. Pelitpré, de Fanguemburgues, Cl. Tiennoy, de Questinghen, J.-Fr.-M. Ballin, d'Isques, Jac. Thiollier, de St-Bienne, Ls-Marc-Fr. Guyard, d'Alençon, J.-L. Neldrève, de Boursin, Ls.-Jos. Raulf, de Boulogne (B.-V.), Ls.-J.-B. Prevost, d'Étaples, J.-Laur. Beausse, de Quesques, Ls.-fr. Joseph, alias Ls. Decroix, de Nédonchel, chartreux de Nenville, et Henri de Calais, alias Fr.-Et.-Dam. Blanchandia, de Calais, capucin de Boulogne ; seize minorés, parmi lesquels Jos. Izabel, du diocèse de Troyes ; douze sous-diacres, parmi lesquels Ls. fr. Augustin, alias Ben.-Havet, dominicain de St-Omer, Alexandre, alias Al. Isart, Magloire, alias Mog. Coegniet, Noël, alias J.-B.-J. Denisse, Augustin, alias P.-J. Caron, récollets de la même ville ; vingt et un diacres, parmi lesquels Ls. fr. Bruno Desmons et Hug. Duez, chartreux du Val-St-Aldégonde, Pl.-Ben.-Jos. Annoque, dominicain de St-Omer, Antoine, alias Dom.-Jos.-Hon. Quvillier, récollet de la même ville ; vingt-trois prêtres, Marc-Ant.-Ls.-Emm. Ayisse, J.-Ch. Butor-Blamont, J.-M. Cuvellier, Jac.-Mad. Berton, Al.-Den. Duquesne, P.-H.-Jos. Capron, Fr.-Arm. Durieux, Ls.-And.-Max. Duval, Eug.-Él. Gérin, Jac.-Jos. Jourdain, P.-Jos. Lemaire, P.-Fr. Leleu, Ant.-Jos. Marche, J.-Fr.-Jos. Renault, J.-B.-M. Roche, Fr.-Jos.-M. Tillotte, Ls. fr. Jos. Robitaille et Cél. Charles, bénédictins de Blangy, Aug. Desgardin, chanoine régulier de St-André-lez-Aire, P.-Jos. Noël, chartreux de Neuville, etc.

(° 99). — Canoniat de la cathédrale, à J.-B.-Onés. Gihlot du Bréau, prêtre du diocèse de Paris, docteur en droit canonique et civil (31 mai), par décès de P.-J.-Él. Desmonts ; dignité de Pénitencier (m. d.) pour le même, par décès du même (° 101). — Dispenses de consanguinité (3-18 juin), pour des paroissiens d'Aumerval, de Nielles-lez-Biéquin, de Wismes, d'Erny-St-Julien (° 101 v°). — Chapelle de St-Martin, dans l'église d'Humières, à L.-C.-Jos.-D. Coffin, du diocèse de St-Omer (7 juin), par décès de Ph. Mabilie (° 103). — Cure de St-Nicolas de la basse-ville de Boulogne, à Michel-Joseph Rappe, curé d'Alembon, bachelier en théologie (9 juin), par décès de Charles-Antoine Baudelique ; démission de la cure d'Alembon, par le même ; commission de doyen rural de chrétienté du district de Boulogne (13 juin), pour le même, succédant au même (*ibid.*). — Commission de vice-gérant de l'Officialité (m. d.), pour Jean-Denis Lesselin, curé de la Haute-Ville, docteur en théologie (° 103 v°). — Cure de Frency-St-Halinghen, à Ant. Persuane (29 juin), par résignation en cour de Rome de Ph.-Jos. Thibault (° 104). — Dispenses de consanguinité (4-30 juillet), pour des paroissiens de Setques, de Cohem, diocèse de St-Omer, de Quiestède, de Marquis, d'Acquin, de Widehem, de Ruminghen, de Verchoeq, de Fléchin (° 104 v°). — Chapelle de St-Barbe, dans l'église de St-Martin, secours de Menneville, à Hub.-Ant. Morillon, acolyte de Paris (18 juillet), par décès de Fr.-Yinc. Bulté de Chéry (° 108). — Modification consentie par l'Évêque (20 juillet) au titre clérical du sieur Grillet, natif de Bailleul-lez-Pernes, lazariste, supérieur du séminaire de Beauvais (° 108 v°). — Dispenses de consanguinité (10 août), à Guény, en cours de visites, pour des paroissiens du Loquin et de Mentque (° 106). — Transfert du titre de Louis Gilloco (14 août) sur la cure de Delettes (° 106 v°). — Excorporation de J.-Fr. Wambourg (17 août) pour le diocèse de Chartres (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (20 août) à Ch.-Jos. Barret, fils de J.-Fr.-M. et de Cath. Fortin, de la basse-ville de Boulogne, pour Paris (*ibid.*). — Chapelle de N.-D. de Coupelle-Vieille, à J.-Chr. Clotz, clerc du diocèse de Paris (21 août), par décès de Ch.-Ant. Baudelique (° 107). — Cure de St-Pierre d'Audinghen, à J.-Fr.-Jos. Gressier, curé de Sangatte (27 août), par résignation en cour de Rome de P. Podelvin, sous réserve d'une pension de 350 lb. ternois ; démission de la cure de Sangatte (8 octobre) par le même (° 107 v°). — Dispenses de consanguinité (24 septembre), pour des paroissiens de Wamin, secours d'Étre, pour Louis-Marie-Bertrand Le Porcq d'Herlen, et Anselmine-Benoîte Daudry, de

Boulogne (B.-V.) ; et (15-31 octobre), pour des paroissiens de Roquetoire, d'Acquin, de Buneville, d'Herlincourt, avec réhabilitation d'un mariage contracté depuis environ trois ans, de Framécourt, de Dannes, de Pihen, de Rollancourt, de Sains, de Fressin, de Coulomb, d'Heuchin (° 108). — Cure de Wail et Galametz, à J.-Fr.-M. Billot, au concours (22 octobre), par décès d'Ant.-Fr. Blondel (° 109). — Cure d'Herlin et Herlincourt, à Ch.-Hub. Beugin, au concours (24 octobre), par décès de Jér. Thérêt (° 109 v°). — Cure d'Humercourt et Hermicourt, à Gilles-Fr.-Bern. Le Sot, au concours (27 octobre), par décès d'Adr. Boquet (° 110). — Cure de Sangatte, à Ant.-Fr.-Pecquart (28 octobre), par démission de J.-Fr.-Jos. Gressier (° 110 v°). — Cure de Lozinghem, à Fl.-Proc. Cressent, du diocèse de St-Omer, maître es-arts, vicaire de Tatinghem (30 octobre), par décès d'Art.-Barn. Delespine, mort en avril, nomination faite « vi graduum ; » malgré le refus de présentation de l'abbé de St-Vaast (° 111). — Dispenses de consanguinité (8-25 novembre), pour des paroissiens de Questinghen, de Sains-lez-Pernes, de Tangry, diocèse d'Arras, de St-Michel, secours d'Humbert, de St-Pol, de St-Pierre-lez-Calais, de Polincove, d'Ostreville (° 112). — Dimissoires à divers (20 novembre), entre autres, pour la prêtrise, à Laur.-Jos. Gossart ; pour la tonsure (1<sup>re</sup> décembre) à Fr. Brasseur, de Rebreuviette ; et pour la prêtrise (12 décembre) à Jac.-Fr. Dewailly et à Guisl.-Fr.-Jos. Gouillart (° 113).

1778. — Dispenses de consanguinité (3-23 janvier), pour des paroissiens de Bailleul-lez-Pernes, de Rebreuviette, de Fleury, d'Heuchin, de Dunkerque, de Boulogne (B.-V.) ; et (1<sup>re</sup>-26 février), pour des paroissiens d'Auchy-au-Bois, de Witternesse, diocèse de St-Omer, d'Aix-en-Issart, de Sempy, de Ligoy-lez-Aire, de Rebreuviette, de Moncheaux, d'Hestrus, d'Hesdignoul, secours de Condette, d'Escalles, de Bléquin, de Blangy-sur-Ternoise, de Widehem, de Wambecourt, d'Aubrometz, de Ruiseauville, de Rodelinghen (° 114). — Cure d'Alembon et Sangben, à Ant. Coquet (9 février), par démission de Mich.-Jos. Rappe (° 115). — Cure de Rinxent et Hydrequent, à Cl.-Ign. Déclemy (m. d.), par décès de Gab. Tabari (° 115 v°). — Cure de Bayenghem-lez-Eperlecques, avec son secours de Nortleulinghen, au fr. Louis Loquety, chanoine régulier de St-Augustin-lez-Théroutanne (27 février), par démission du fr. Emm. Dauchy, promu à la dignité d'abbé de son monastère (° 117). — Dispenses de consanguinité (2-3 mars), pour des paroissiens de Coupelle-Vieille et de Dohem (° 117 v°). — Dimissoires à divers (6 mars), entre autres, pour la

prêtrise, à Jac.-Ls. Cardon ; et (7 mars), pour la tonsure, à Ant.-Jos. Zunequin, de Wismes (*ibid.*). — Cure de St-Martin de Hames, à Louis-Yves-Gab. Delaire (18 mars), par décès de Ch. Maltringhem (*ibid.*). — Curé de St-Martin-lez-Boulogne, à Ch.-Fr. Beauval, curé de Varenty (30 mars), par décès d'Ant. Bonnet (° 118 v°). — Présentation faite à l'évêque-comte de Noyon de la personne de Ch.-Jos. Courtois, curé de Campagne-lez-Boulonnais (31 mars), pour la cure de Villers-St-Christophe, dépendante de l'abbaye de Ham en Picardie, de Hameto, et vacante par le décès du sieur Defossé ; démission de Campagne par ledit Courtois (° 119). — Prêtrise (4 avril) à J.-B. Vasseur (° 119 v°). — Cure de St-Nicolas de Collembert et de St-Marguerite de Nabringhen, à Andr.-Al.-M. de Reuder, en qualité de gradué (12 avril), par décès de Fr. Dubrœuil (*ibid.*). — Somme de 20,000 lb., portant 800 lb. de rente, mise par l'Évêque à la disposition du supérieur et du procureur du Séminaire, pour servir aux divers besoins des séminaristes, « un dîner des concurrens, le jour que se tiendra le concours, » etc. (° 120). — Dispenses de consanguinité (15-27 avril), pour des paroissiens d'Alquines, de Bainghen-le-Comte, de Surques, de Landrethun-lez-Ardes, de Longueville (*ibid.*). — Excorporation d'Ant.-Th. Bourvet de Brouville (28 avril), pour le diocèse de Chartres (° 121). — Dispenses de consanguinité (28 mai), pour des paroissiens de Boulogne (B.-V.), de Frency, de St-Aubert d'Arras, de Belle, de Westhecourt, d'Acquin, d'Escalles (° 121 v°). — Canoniat de la cathédrale, à Jean-Denis Lesselin, du diocèse d'Amiens, docteur en théologie, curé de St-Joseph de la haute-ville de Boulogne (5 mai), par décès de Pierre-François Clément ; démission de St-Joseph, par le même (*ibid.*). — Chapelle de St-Léger, paroisse de Contes, à Pierre-Antoine Voulonthe, licencié en théologie, chanoine chantre et vicaire général (m. d.), par décès de P.-Fr. Clément (° 122). — Lettres de Promoteur (5 mai) pour Jac.-Ant.-Fr. Clément, secrétaire ordinaire de l'Évêché (° 122 v°). — Dimissoires pour la tonsure (13 mai) à J.-H.-Jos. Déclemy, J.-M. Hochart et Cl. Déclemy, de Louches (° 123). — Dispenses des trois bans qui auraient dû être publiés à Calais, comme domicile légal (13 mai), pour le mariage de noble homme mylord Brown Mortyn et de Marie-Anno Tucker, qui devait être célébré à Paris, dans la paroisse de St-Nicolas du Chardonnet (° 123 v°). — Cure de Beuissent, à Michel Flahault, du diocèse d'Amiens (5 mai), par décès de Ch.-Fr. Dubocquet (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-27 juin), pour des paroissiens de Recques, secours de Polincove, de Créquy, de

Marquise, de St-Pierre, secours de Wismes (° 125). — Cure de Parenty, à Jac.-M. Prevost (12 juin), par résignation en cour de Rome de Ch.-Fr. Beauval (*ibid.*). — Démission d'un canonique de la cathédrale (m. d.) par J.-D. Lesselin; provisions d'un autre canonique, au même (m. d.), par décès de Claude Caffieri (° 125 v°). — Chapelle de St-Maur, paroisse d'Andrehem, à Pierre Perdriseaux (m. d.), par décès du chanoine Claude Caffieri; démission du personnel de Selques (m. d.), par le même (° 126). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (13 juin), dans la chapelle du palais épiscopal: dix-huit tonsurés, J.-M. Bavelaër, de Licques, J.-P. Butteau, fils de J.-L.-M. et de Cath. Sagnier, de Parenty, Jac.-Mich. Cache, d'Andrehem, Fr.-Léonard Cocatrix, d'Herly, J.-G.-F. Faudier, de Desvres, *opidi Diversiensis*, Fr.-Jos. Fiefvè, de Floringhem, Eug.-Jos. Flament, de Nédonchel, Marie-Louis Le Duc, de Preures, Ol.-P.-L.-Marie Poulain, de Desvres, Jac.-Liév. Pourchez, de Fruges, Jac.-Jos. Rappe, de Bonningues-lez-Ardes, And.-Jos. Ritaine, de Wismes, Al.-Jos. Vanvincq, d'Esquain, Cél.-Jos. Villain, de Teneur, Fr.-Jos. Henrui, de Tubersent, Fr.-Fél.-Rob. Boutilier, de Ques-treesques, Ls.-Fr.-Jos. Haignerez, d'Ardes, le fr. Charles, alias Ch.-Fr.-Jos. Delrose, d'Heuchin, dominicain de St-Omer; vingt et un minorés, parmi lesquels le fr. François, alias Jos.-Fr. Delsart, obataire de Neuville; douze sous-diacres; douze diacres, parmi lesquels le fr. Anthelme, alias Al.-Jos. Maulret, chartreux du Val-St-Aldegonde; vingt-quatre prêtres, Ant. Baudeloque, Ant.-Jos. Bodescot, Ph. Bouloy, Jac.-Ant. Brabant, Ch.-Fr.-Al. Buttel; J.-B. Cauwet, P.-Ant. Danel, Adr.-Jos. Dôlmain, Nic.-Jos. Duflos, Jac.-Ch.-Eust.-M.-Faudier, Jac.-Ath. Flament, P.-Emm. Frodoval, Ph.-Et.-Jos. Gobert, Guil. Gody, Jac.-Ant. Ivain, Ant.-Fr. Labitte, P.-Ph.-Jos. Noé, Ls.-Stan. Pagniez, Jac.-Ls. Pichon, Ch.-Al. Tournel, les fr. Jos. Grandgérard, cistercien de Longvillers, Noël Depiso, Aug. Caron, récollets de St-Omer, et Antonin Cuvillier, récollet d'Hesdin (° 127). — Personnel de Selques, à J.-L.-M. Mathon (m. d.), par désignation de P. Perdriseaux (° 128 v°). — Canonique de la cathédrale, à Michel-Joseph Flament (17 juin), par résignation en cour de Rome de Michel Sénéca; sous réserve d'une pension annuelle et viagère de 800 lb. tournois (° 129). — Commission de chapelain de Nelles-lez-Ardes (27 juin), pour Jac.-Ls. Pichon (° 129 v°). — Cure de St-Joseph de la haute-ville de Boulogne, à Pierre Dufay, maître es-arts, curé de Zoteux (30 juin), par résignation de J.-D. Lesselin; démission de Zoteux (3 juillet) par le même (° 130). — Dispenses de consan-

guinité (1<sup>re</sup>-27 juillet), pour des paroissiens d'Acoqui, de St-Denoux, de Sains-lez-Pernes, de Verlinthun, de Vaudringhen, de Réty, de Bresmes (° 130 v°); — Cure de St-Médard de Tournehem, à Maurice Everard, curé de Bainghen-le-Comte (3 juillet), par résignation de J.-Fr. Seghio, du diocèse de Beauvais, qui la possédait civilement; provisions de Bainghen, en conséquence (m. d.), pour ce dernier (° 131). — Décret de suppression des chapellenies de la cathédrale, et réunion de leurs biens en une masse qui devait servir à la rémunération d'un certain nombre de vicaires amovibles (10 juillet); détail de la longue procédure suivie pour en arriver là; énumération des chapelles supprimées, « la Blanche-Mère-Dieu, le St-Esprit, St-Jean l'Evangéliste du Luquet, St-André, le Petit-Crucifix, St-Denis, St-Nicolas, St-Antoine, St-Etienne, St-Pierre et St-Jean, St-Maur, la Trinité, la Magdeleine; » réserve des droits des titulaires, jusqu'à leur décès; création de cinq emplois de vicaires prêtres, « aux traitements de 800, 750, 700, 650, 600 lb.; attribution à ces cinq vicaires du droit de porter l'aumusse au chœur, comme la portent les deux cantuariens, » de jouir de six semaines de vacances, etc.; obligation pour eux de chanter à tout l'office canonial, d'officier à certains jours et à certaines heures, « sans que jamais ils puissent chanter la messe, ni remplir l'office de diacre ou sous-diacre au chœur, fonctions qui continueront d'être toujours, comme cy-a devant, remplies par les chanoines en tour, » etc. (° 132). — Chapelle de St-Jean-Baptiste d'Isques, transférée dans le château du Manoir, à And.-L.-M. Dereuder, curé de Colembert (15 juillet), par décès de Fr. Dubreuille (° 133). — Chapelle du château de *Bédonastre*, paroisse de St-Martin-lez-Boulogne, à P. Perdriseaux, chapelain de la cathédrale (m. d.), par décès d'Ant. Bonnet (*ibid.*). — Cure de St-Léger de Bécourt, à Jac.-Ph. Salomé (17 juillet), par décès d'Ant. Détapes (° 139). — Démission de la cure de Rumilly-le-Comte (20 juillet), par J.-B. Huel; et provisions de la cure de Zoteux pour le même, par démission de P. Dufay (° 139 v°). — Cure de Rumilly-le-Comte, avec son secours d'Avesnes, à P.-J. Defasque (24 juillet), par démission de J.-B. Huel (° 140 v°). — Chapelle de St-André de Pasquel, dite de Cornet, dans l'église de Verchocq, à Louis Fayet, du diocèse de Soissons; curé de la paroisse de Montreuil-au-Lions, du même diocèse (31 juillet), par décès de Cl. Caffieri, sur la présentation du prieur de St-Pierre de Rumilly (° 141). — Cure de Nouvelle-Eglise, à Bertrand Parenti, maître es-arts (3 août), par décès de Jac.-Fr.-M. Delattre, mort en juillet, mois affecté aux gradués

nommés (° 141 v°). — Cure de Grouches, à Ant.-Jos. Carlier (5 août), par désignation de Ls.-Jos. Le Clercq, permittant pour la chapellenie de N.-D. de Cercu, de la collégiale d'Aire (° 142). — Dimissoire pour la tonsure près l'archevêque de Paris (12 août) à Pierre-Claude-François Daunou, fils de Pierre et de Jeanne-Marie Sauzet, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne (° 142 v°). — Cure de Grouches, à Ant.-Fr. Batonnier, du diocèse d'Amiens (14 août), par décès de Ls.-Jos. Le Clercq, sur la présentation de l'abbesse de St-Michel de Doullens (*ibid.*). — Dimissoires à divers (17 août), entre autres, pour la tonsure, à Hyac.-Théod. Castillon, de Licques, pour St-Lazare (° 143). — Dispenses de consanguinité (20 août-15 septembre), pour des paroissiens de Campagne-lez-Boullonnais, de Ruisseauville, avec réhabilitation d'un mariage antérieurement contracté, de St-Pol, d'Herlingourt, de St-Marie-Kerque, diocèse de St-Omer, de Ruminghem, de Boulogne (B.-V.), de St-Firmin de Montreuil, d'Humbert (*ibid.*). — Chapelle de N.-D., dans l'église de Nédonchel, à Jean-Lambert Quarré, du diocèse de Cambrai (11 septembre), sur la présentation faite par le seigneur du lieu (° 144). — Dimissoire pour la prêtrise (m. d.) à Ph.-Et. Delorme, confrère de l'Oratoire (° 144 v°). — Canonique de la cathédrale, à Joseph-Marie Gros, du diocèse de Lyon, docteur de la faculté de Paris, professeur royal en théologie, « de regia societate Navarrica » (15 septembre), par démission de J.-D. Lesselin (*ibid.*). — Permission au sieur Brunel, curé de Riechain (1<sup>re</sup> octobre), de bénir la chapelle du château de Bomy, où la célébration de la messe est autorisée pour une période de 25 ans, en faveur du marquis de Traze-gnols, maréchal des camps et armées du Roi (° 145). — Dispenses de consanguinité (2-28 octobre), pour des paroissiens d'Alquines, de Bouvelinghen, de Tournehem, de Cafflers, de Fillières, de Bailleul-lez-Pernes, de Rely (° 145 v°). — Cure d'Amettes, au concours, à Fr.-Ph.-Dom. Playoult, curé de Lières (27 octobre), par décès de J.-Jos. Le Prêtre; démission de Lières, par le même (° 146). — Cure de Campagne-lez-Boullonnais, au concours, à Pierre Lhomme (29 octobre), par résignation de Gh.-Jos. Courtois (° 147). — Dispenses de consanguinité (2-20 novembre), pour des paroissiens de Laires, de Bléquin, d'Ostreville, d'Ambricourt, d'Hesmond, de Beaurainville, d'Outreau, de Peuplingues, d'Hestrus, d'Herly (° 147 v°). — Cure de Guisy et Huby-St-Leu, au concours, à Jean-Jac. Sacleux (3 novembre), par décès de J.-B. Crespin (*ibid.*). — Cure de Zoteux, à P.-Fr.-Jos.-Cés. Salmon, maître es-arts de Douai (m. d.), par décès de J.-B. Huel, mort en octobre (° 148). — Cure de St-Nicolas d'Azin-

court, avec ses secours d'Ambricourt et de Maisonnelle, au concours, à Ch.-Ant. Playoult (m. d.), par décès de Jac.-Eug.-Al. Delespine (° 148 v°). — Cure de Nédon et Fontaines, au concours, à Ch.-Fr. Danel (7 novembre), par décès de Ls.-Fr. Derollet, sur la présentation faite par M. Strabant, chanoine, gradué d'Ypres (° 149). — Cure de St-Adrien de Lières, au concours, à Fr.-Jos. Carpentier (9 novembre), par résignation de Fr.-Ph.-Dom. Playoult, devenu curé d'Amettes (° 149 v°). — Dimissoires à divers, entre autres, pour la tonsure (17 novembre), à Liév.-Ign. Mouton, de Bermicourt, et à Ant.-Fr.-Jos. Coulogne, de Galametz; pour la tonsure encore (26 novembre), à Ls.-M. Ivard, de Frency; et (28 novembre), à Cél.-Jos. Crespin, de Pernes-en-Artois, et à Am.-And.-Pruvots, d'Erny-St-Julien (° 151). — Cure de St-Éloi de Camiers, avec son secours de St-Jean-Baptiste de Lefaux, à P.-Fr. Vaillant, du diocèse d'Amiens (30 novembre), par démission de J.-B. Barbier (° 151 v°). — Dimissoire pour la tonsure (13 décembre) à Jos. Coulogne, de Linzeux (° 152 v°). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (19 décembre), sous-diaconat à un oratoire, diaconat à deux chartreux, prêtrise à Guisl.-Jos.-Alb. Debret, Raimond Le Sage et Fr.-Jos. Mienné (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (24-27 décembre), pour des paroissiens de Nœufbâtel et de Gouy, Ternas (° 153).

**1779.** — Dispenses de consanguinité (8-30 janvier), pour des paroissiens de Croisette, de Dobem, d'Auchy-les-Moines, du Parc, diocèse de St-Omer; de *Wainthé* (*sic*), diocèse d'Arras, de Sars-le-Bois, de Ligny-St-Flochel, de Fruges, de Bonquehault, d'Alembon, d'Hocquinghen, de Coulomb, de Monchy-Cayeux, d'Alquines, de St-Bilaire de Frévent, de St-Vaast de la même ville; et (2-15 février), de Bainethun, de Rodelinghen, secours de Contes, d'Aubin, diocèse d'Amiens, de Roquetaire, d'Audembert, d'Affringues (° 153). — Dimissoire pour la tonsure (30 février), à Fr.-Jos. Lefebvre, de Rollancourt (° 154 v°). — Copie certifiée (2 mars) d'un extrait de l'acte de suppression de l'abbaye de Messines, et par suite remise du patronage de la cure de Croisette aux mains de l'évêque de Boulogne; lettre écrite à ce sujet (24 février) par Félix-Joseph-Hubert de Wavrans, évêque d'Ypres, donnant des explications à ce sujet (*ibid.*). — Excoorperation de Bern.-And.-Br. Herman (8 mars) pour le diocèse d'Arras (° 156). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de St-Pol (13 mars), en faveur de J.-J. Le Roux, curé de Valhuon (*ibid.*). — Règlement portant répartition des diverses fonctions du ministère pastoral (22 mars) entre les trois



vicaires de la paroisse de St-Nicolas de la basse-ville de Boulogne; division de cette paroisse en trois quartiers, ou sections, le premier, nommé le quartier du port; le second, le quartier de haut, ou des Carreaux; le troisième, le quartier de bas, ou du Petit-Rivage (156 v°). — Chapelle de Fléchin, à P.-Jos. Baniot (26 mars), par décès d'Aug.-Fr.-Jos. Williot (189 v°). — Dispenses de consanguinité (14 23 avril), pour des paroissiens de St-Pol, de Nielles-lez-Bléquin, d'Azincourt, de Sangatte, de Fresnoy, de Mametz (160). — Transcription des lettres patentes de Louis XVI, de décembre 1778, portant approbation du décret de suppression des chapelles de la cathédrale; arrêté conforme du Parlement (14 février); visa de l'Évêque (26 avril), déclarant que l'exécution desdites lettres patentes doit produire un grand bien (160 v°). — Dispenses de consanguinité (3-26 mai), pour des paroissiens d'Érin, d'Incourt, de Nédonchel, de Bourthes, d'Audiouhen, de Valhuon (162 v°). — Dimissoire pour la tonsure (4 mai) à J.-B. Thuilliez, de Seninghem (ibid.). — Démission de la chapelle de St-Esprit, de la cathédrale (m. d.), par le chanoine J.-D. Lescellin (ibid.). — Excorporation de Jac.-Jos. Jourdain (8 mai), pour le diocèse d'Arras (163). — Acceptation par l'Évêque (25 mai), de la démission de la chapelle du St-Esprit, dont les revenus sont mis à la disposition du Chapitre (163 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (29 mai), dans la chapelle du palais épiscopal: huit tonsurés, Jac.-Fr. Adam, de St-Denève, P.-Fr.-M. Alloie, de Merck-St-Liévin, Max. Garesmel, de Beaumetz-lez-Aire, H.-Jos. Desmets, de Rebrève-sur-Canche, Jac.-Fr. Hamy, de Béhennes, Bonav.-Jos. Labre, d'Amettes, Dom.-Jos. Tirant, de Saius-lez-Pernes, Liév.-Jos. Brébion, de Conteville, secours de Pernes; onze acolytes, parmi lesquels Georges Midon et Fr. de Turcy, clercs de la Doctrine chrétienne, le premier du diocèse de Nancy et le second du diocèse de Châlons; vingt-deux sous-diacres, parmi lesquels les fr. J.-B. Damart, de Ruisseauville, et Añastase, alias Ant.-Jos. Legros, récollet de Béthune; dix-neuf diacres, parmi lesquels Ch.-Fr.-Jos. Cœugnet et J.-B. Scotey, du diocèse de St-Omer, les fr. Germain, alias Fr.-Jos. Le Roy, et Bonaventure, alias J.-B.-J.-B. Briois, du monastère de St-André-lez-Aire; vingt prêtres, Fr.-Jos. Aug. Briois, J.-B. Desvaux, G.-J. Hochart, Fr.-M. Lewintre, J.-Fr. Paternelle, Ant.-Jos. Tyrant, J.-M.-A. Thueux, du diocèse, P.-Al.-Jos. Desruelles, du diocèse de St-Omer, Nic.-Georges Guérillot, du diocèse de Nancy, membre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, les fr. Joseph, alias Ant.-Jos. Poot, Jacques,

alias P.-J. Delaighe, Nicolas, alias Nic.-Jos. Croy, bénédictins de l'abbaye de St-Bertin, Augustin, alias Les-Jos. Droulez, Jean-Baptiste, alias P.-J. Massiet, prêtres de St-Augustin-lez-Théroutte, Joseph alias Les-Decroix, François, alias Jos.-Fr. Delsart, chartreux de Neuville, Amand, alias Ch.-Ph.-Jos. Lenoir, Félicien, alias F.-Jos. Druene, Claude, alias Fr.-Jos. Thorillon, récollets de St-Omer, Philippe, alias G.-L. Ramette, du monastère de St-André-lez-Aire (164). — Dispenses de consanguinité (14-26 juin), pour des paroissiens de Nielles-lez-Bléquin, d'Amettes, de Marles (166 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Aletto (14 juin), pour Laurent Carouille, curé de Courset, en remplacement de Pierre Monteuis (ibid.). — Dispenses de consanguinité (4-26 juillet), pour Hon.-Bert. Quandalle, d'Étaples, et Mar.-Fr.-Cath. Rouhier, de Montcavrel, pour des paroissiens de Camiers, de Sény, de Fleury, d'Aix-en-Issart, de Dohem, de Cléty, d'Alquines, d'Outreau, de Bléquin, de Linzeux (167). — Transcription (juillet) d'actes de reconnaissance rédigés par diverses administrations, à l'occasion de libéralités faites par l'Évêque, en faveur de plusieurs bons œuvres: extrait du registre aux délibérations des maieur et échevins de Boulogne, du 11 septembre 1774, portant acceptation d'une somme de 4000 lb., pour la fondation d'une école dans le quartier dit de la Beurrière; et du 20 janvier 1775, relatif aux conditions imposées à la ville par le donateur, à propos de cette école (167 v°). — Copie d'un acte rédigé par les confrères de l'archiconfrérie du très-saint Sacrement, de la cathédrale, du 10 mai 1778, portant acceptation d'une somme de 1880 lb., offerte par l'Évêque, et destinée à la fondation de douze saluts et de douze messes basses, « pour le repos des âmes de ses parents, de ses bienfaiteurs, de ses amis et de ses ennemis, spécialement de celui qui a tenté à sa vie » (169). — Copie d'une libération du Bureau de l'Hôpital St-Louis, de Boulogne, du 13 mars 1778, relatif à un legs de 8000 lb. fait par l'abbé de Remortier et à un don de 4000 lb. fait par l'Évêque, ce dernier pour « fournir des secours à des filles indigentes qui marqueront de la vocation pour entrer dans la congrégation des Filles de la Charité, » particulièrement à celles qui seront originaires des paroisses où l'Hôpital et l'Évêché possèdent des biens (170). — Copie d'une reconnaissance du 23 juillet 1778, signée par sœur Marie de St-Agnès, « mère ancelle, » c'est-à-dire supérieure des religieuses Annonciades de Boulogne, portant acceptation d'une somme de 20,000 lb. destinée par l'Évêque à la fondation d'une

religieuse de chœur dans le monastère, à charge de servir la moitié de la rente aux Bénédictines d'Ardres, pour fondation analogue; semblable délibération du 15 novembre, signée par sœur Marg.-Fr. de St-Philippe, prieure desdites religieuses bénédictines (171). — Copie d'une reconnaissance signée par Gillos Chonnault, supérieur, et Fr. Châtelain, procureur du séminaire de Boulogne, le 15 octobre 1780, portant reconnaissance du don d'une somme de 23,000 lb., en deux contrats de rente sur le clergé, à la condition que les intérêts en seront employés aux frais des retraites annuelles du clergé, à la pension des séminaristes pauvres, à la distribution des aumônes qui se font dans le cours des missions prêchées dans le diocèse, etc. (172). — Copie d'une reconnaissance, signée par le supérieur du Séminaire, le 25 avril 1768, portant que l'Évêque veut bien se charger de la dépense nécessaire à la construction de l'aile qui manque au bâtiment dudit Séminaire, du côté de l'église de St-Nicolas, de deux murs de clôture et de deux pavillons près de la porte d'entrée sur la Grande-Rue, à la condition que ces constructions resteront la propriété du diocèse; ratification de cette convention par Jacquier, supérieur de la congrégation de St-Lazare (172 v°). — Copie d'une autre reconnaissance, du 28 août 1768, relative à un don de 5000 lb. fait par l'Évêque, en faveur de l'œuvre du Séminaire et des Missions diocésaines (173). — Chapelle castrale de Fresnoy, à Jean-Marie Berthelet de Barbot, prêtre du diocèse de Lyon (9 juillet), par décès d'Ant. Demainne (173 v°). — Réitération des provisions précédentes (15 juillet) en faveur du même, sans mention des droits de présentation appartenant au seigneur du lieu (174 v°). — Dispenses de consanguinité (3-16 août), pour H.-J.-M. Pigault et Suz.-J. Mollien, de Calais, et pour des paroissiens de St-Pol (175 v°). — Dimissoires pour la prêtrise (10 août) à Alb.-Bern. Léturgé et Emm.-Aimé-Jos. Goullart, lazaristes, originaires du diocèse (ibid.). — Canoniciat de la cathédrale, à Germain Rattier, du diocèse de Séez, bachelier en théologie, poursuivant sa licence (20 août), par démission simple de Jos.-Marie Gros, datée du 27 mai précédent (176). — Dispenses de consanguinité, à Westhécourt (4 septembre) en cours de visites pastorales, pour J.-Fr. Baroux, dudit lieu, et Fr.-Thér. Ansel, de Northécourt, à Boulogne (24 septembre), pour des paroissiens d'Humières, d'Humerœuil, d'Ambricourt, de Monchy-Cayeux, de Croix, de Ligny-St-Flochel (176 v°). — Cure de St-Croix de Boucres, à Fr.-Bern. Sauzet (20 septembre), par résignation en cour de Rome de Louis-Josse Le Camus de Moffet,

avec réserve d'une pension annuelle de 280 lb. tournois (177). — Cure de Nielles-lez-Bléquin et Vaudriaghen, à J.-Ph.-Jos. Lardeur (22 septembre), par décès de Fr.-Jos., sur la présentation du seigneur du lieu (177 v°). — Tonsure donnée, dans la cathédrale (28 septembre), à Bern.-Fr.-Jos. Thellier, de St-Pol (178 v°). — Dispenses de consanguinité (6-19 octobre), pour des paroissiens de Quiestède, de Fruges, d'Outreau, de Cormont, d'Hubersent, de Coulomb, de Ternas, de Neuville-au-Cornet, de Crépy (ibid.). — Prorogation (2 septembre) de l'indult accordé à l'Évêque par la Congrégation du Saint-Office, pour les dépenses de mariage (179). — Permission de célébrer la messe (14 octobre) dans la nouvelle chapelle du château de Rosamel, paroisse de Francq, « chapelle d'une architecture du meilleur goût, » dans laquelle avait été transférée la fondation d'Enguerrand Deudin (ibid.). — Cure de Bourthes, à Mic.-Jos. Rappe, curé de St-Nicolas de la Basse-Ville (18 octobre), par décès de P. Monteuis; provisions signées, mais restées nulles sans que le motif en soit indiqué (179 v°). — Cure de St-Vaast de Neuville et de St-Omer d'Estrées, à Jac.-Léon. Fasquel, maître ès-arts, gradué nommé, etc. (17 octobre), par décès de Fr. Laude, mort dans le mois (180). — Démission de la cure de Coquelles (21 octobre), par Ant. Lorgnier; provision de la cure de Bourthes, pour le même, gradué nommé, insinué, dûment qualifié, par décès de P. Monteuis, mort dans le mois (181). — Cure de St-Vaast d'Estrée-Blanche, au concours, à Al. Levrai (23 octobre), par décès d'Aug.-Fr.-Jos. Williet (182). — Cure de St-Pol, au concours, à Jac.-Jos. Le Roux, curé de Valhuon, doyen du district (m. d.), par décès d'Ant. Demainne (182 v°). — Dispenses de consanguinité (4-24 novembre), pour des paroissiens de Sabin, de Sains-lez-Pernes, de Floringhen, de Landrethun-lez-Ardres, de Clerques, de Bazinghen, d'Escalles, de St-Hilaire de Frévent, de St-Vaast de la même ville, de Lumbres, de Wavrans, de Bouvelinghen, de St-Tricat, d'Outreau, de Vieil-Headin, du Parcq, diocèse de St-Omer, de Ledinghen (183 v°). — Cure de Rollancourt, au concours, à Le-M. Riquier (7 novembre), par décès de P.-Jos. Beauvois (ibid.). — Cure d'Eclimeux, au concours, à Le-Vict. Ivart (8 novembre), par décès de Fr.-Jos. Labitte (184). — Cure du Biez et Royon, au concours, à Rob. Danel (11 novembre), par décès de M. Legrand (185). — Dimissoires à divers (19 novembre), entré autre, pour la prêtrise, à Gasp.-Fr. Braure (186). — Cure de Coquelles, à Mât. Divoix (23 novembre), par démission d'Ant. Lorgnier (186 v°).

Cure de Valhonn, à J.-H. Watbled, curé de Troisvaux (m. d.), par résignation de J.-J. Le Roux, permittant pour un canonicat « à minotibus » de Fauquembergues; admission de la cure de Troisvaux par Watbled; provisions du canonicat pour Le Roux (f° 187). — Règlement épiscopal (21 novembre) pour la fondation d'une « rosière » dans la paroisse de St-Nicolas de la Basse-Ville (f° 188 v°). — Curé d'Herbelles, au concours, à La-Cés. Desfauts (29 novembre), par décès de Liév. de Neuville (f° 193). — Dimissoire pour la prêtrise (m. d.) à Fr.-Jos.-M. Rieuart, lazariste (f° 193 v°). — Cure de Troisvaux, à Jac.-Jos. Florant (3 décembre), par démission de J.-H. Watbled (f° 194). — Dimissoire pour la prêtrise (6 décembre) à J.-M.-A. Hami (f° 194 v°). — Chapelle de N.-D. de Quercamp, à Fr.-Ph. Huguet (16 décembre) par décès de J.-J. Soudan (ibid.). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avant (18 décembre), dans la chapelle du palais épiscopal : tonsure, à J.-Cl.-Al. Mathon, de Boulogne (H.-V.); prêtrise, à Rom.-Jos.-Aug. Corne, Ant.-Fr.-M.-R. Bavelaer, Marc Delattre, Ant.-M. Duflot, J.-J.-C. Duhautoy, Ét.-Fr.-M. Duval, Ant.-J.-M. Maître (f° 195). — Dispenses de consanguinité (23-31 décembre), pour des paroissiens de Fréthun, d'Hervelinghen, d'Hucquelières, de Bezinghen (f° 195 v°). — Chapelle de St-Catherine, du village de Quercamp, à Jac.-Ant. Destré (28 décembre), par décès de J.-J. Soudan; collation faite sur la présentation de l'abbé de St-Bertin prétendant au droit de patronage (ibid.).

**1780.** — Dispenses de consanguinité (10-29 janvier), pour des paroissiens de Landrethun, d'Audrehem, de Willémans, d'Outreau, de Haut-Maison, d'Hauvillers, de Coupelle-Vieille, de Verchoeg, d'Alquines, de Coyecques, de Louches, d'Aulingues, de Bayenghem-lez-Eperlecques, de Wirwignes, de Créguy (f° 196 v°). — Chapelle de N.-D., de Viell-Hesdin, à P.-Jos. Laurent, curé d'Auchy (1780), par décès de N.-D. de St-Aubert; collation nulle, dit une note marginale, « quia beneficium non existit in diocesi » (f° 197). — Dispenses de consanguinité (1-4 février), pour des paroissiens de Quésques, de Louches, de Mennerville, de Delattres, de Nelles-lez-Théroutanne (f° 198). — Permission de conserver le Saint-Sacrement et d'administrer la communion aux fidèles dans la chapelle castrale de Ferfay (4 février), « sauf dans la quinzaine de Pâques, si ce n'est aux vieillilles personnes et infirmes » (ibid.). — Dimissoire pour la tonsure (5 février) à Ch.-Séb.-Magt. Lépine, de Samer (f° 198 v°). — « Table des principaux actes, contenues en ce registre » (f° 199).

G. 11. (Registre). — In-folio, papier, 81 feuillets (1).

**1780-1783.** — ACTES DU SECRETARIAT. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Règlement pour l'établissement et la dotation de « rosières » dans quatre paroisses, dont la désignation manque, note incomplète (3 juillet 1780); formule liturgique pour la bénédiction du « chapeau de rose »; modèle du procès-verbal à tenir; texte de « l'exhortation » qui doit être faite par le célébrant, au moment de la remise du chapeau sur la tête de la rosière (f° 1). — Dispenses de consanguinité (4-31 juillet), pour des paroissiens de Nelles-lez-Bloquin, de Ligny-lez-Airé, de Liettres, de Bouvelinghen, de Galamez, de Lisbourg, de Laîres, de Northécourt, de Moringhen, d'Aquin, de St-Michel, secours d'Humbert; et (2-28 août) d'Elmes, de Rimboval, de St-Nicolas de Boulogne (f° 4 v°). — Dimissoire pour la prêtrise (30 août) à Ch.-Sim. Crepelle (f° 5 v°). — Dispenses de consanguinité, à Brunembert (17 septembre), pour Ant. Martel et M.-M.-Th. Bahen, de Zoteux; à Boulogne (26 septembre), pour P. Coquerel et M.-M. Evrard, d'Alquines; et (8 octobre), pour J.-M. Desroix et Jeanne-Isabelle Bouin, de Zudausque (f° 6). — Cure de Vincly, à Fr.-Marie Collart (8 octobre), par décès de J.-Fr. Bloquel, sur la présentation du comte d'Hézeques, seigneur du lieu (f° 6 v°). — Curé d'Andresselles, à J.-D. Lesselin (12 octobre), par décès de La-Fr. Dubois (f° 7). — Démission des personnalités d'Enquin et de Bezinghen par Henri Duteil (14 octobre), « in continenti », ubi infirmitas detineat » (f° 7 v°). — Dispenses de consanguinité (16-27 octobre), pour des paroissiens de Filièvres, de Fruges, d'Équière, de Viell-Hesdin (f° 8). — Personnal de Bezinghen, à J.-Fr.-L.-B. Parent, maître es-arts, en vertu de ses grades (19 octobre), par décès d'H. Duteil (f° 8 v°). — Démission de la cure d'Andresselles, « possessione nōdum adepta », par J.-D. Lesselin (m. d.), provisions pour La-Marie Péard (f° 9). — Archidiaconat *deuxièr* à Germain Rattier, docteur en théologie, associé de Sorbonne, chanoine de la cathédrale (m. d.), par décès d'Henri Duteil (f° 9 v°). — Cure de Fréthun, *St Michaelis de Fretun*, à Fr.-Max.-Al. Baille, licencié en théologie (m. d.), par décès de P.-Germain, mort dans le mois (f° 10). — Prébende théologique de la cathédrale, à Et.-Nic. Tribot, bachelier « prout ordinis » de la faculté de Paris (26 octobre), par

<sup>1)</sup> Ce registre, qui se composait originellement d'un moins 100 feuillets, a été lacéré des 16 premiers et de tous ceux qui suivent le 81<sup>e</sup> actuel, ancien 97.

décès d'Henri Duteil, mort dans le mois (f° 10 v°). — Curé de St-Joseph, de la haute-ville de Boulogne, desservie dans la cathédrale, à Jean-François-Louis-Bernard Parent, maître es-arts (m. d.), par décès de Pierre Dufay (f° 11). — Cure de St-Martin de Pléchin et de St-Jacques de Cubem, au concours, à P.-J. Hanicot (21 octobre), par démission de Cl.-Fr. Brunel (f° 11 v°). — Cure de Rely, au concours, à J.-M.-J. Bocquillon (m. d.), par décès de J.-B. Deprez (f° 12). — Cure d'Audrehem, au concours, à J.-B.-Et. Cressent (m. d.), par décès de Guill. Breyet (f° 12 v°). — Personnal d'Enquin, à P. La Manière, maître es-arts (m. d.), par décès d'Henri Duteil (f° 13). — Cure de Fleury, à Adr.-Fr. Sauvage, au concours (3 novembre), par décès de J.-M. Fleury (f° 13 v°). — Dispenses de consanguinité (4-28 novembre), pour des paroissiens de Selles, d'Aix-en-Issart, de Bemicourt, de Reclingham, de Filièvres, de Coupelle-Vieille, de Wamin, secours d'Érce-sur-Canche, de Sus-St-Léger, Sup. diocèse d'Arras, de Mennerville, de Bléquin, de Prédessin, de Febyin, du Locquin (f° 14). — Dimissoires pour la prêtrise (22 novembre), à Jér.-Ls Le Maire; pour la tonsure (1<sup>er</sup> décembre), à J.-Fr. Bonnière, de Dobem, et à Eug.-Viol. Thoma, de Ramecourt (f° 15). — Canoniat de St-Pol, à J.-D. Desjolin (6 décembre), par décès de Grég.-Jos. Dorsenieux; démission dudit canoniat par le même (7 décembre) et provisions pour P.-Fr. Gallet (f° 15 v°). — Dimissoires pour la tonsure (8-13 décembre) à Pierre Tiquet, de Sombres-en-Wissant, et à Liév.-Jos. Pochat, de Wismes (f° 16 v°). — Cure de St-Inglevert, à Raphaël Manson, curé de Dannes (16 décembre), par décès de Maro Luto; démission de Dannes par le même (f° 17). — Ordination du 23 décembre : un tonsuré, Ch.-Ls-Guill. Alph. Honoré, de Calais; un diacre; quatre prêtres, J.-M. Bavelaer, J.-P. Butteau, P.-Ls-J.-Ch. Grandel, Ant.-Jos. Ritaine (f° 18). — Dispense d'affinité (27 décembre), pour Louis-Toussaint Amploment, d'Acheux, diocèse d'Amiens, et M.-A. Delplangue, de Wissant, et de consanguinité (m. d.), pour Arth. Nauville et M. Le Prêtre, de Longfossés (ibid.).

**1781.** — Dispenses de consanguinité (8-30 janvier), pour des paroissiens de Wambercourt, de St-Martin-Cayron, d'Aix-en-Issart, de Coupelle-Vieille, de Royon, de Sanghen, de Polincove, de St-Pierre-Broucq, diocèse de St-Omer, de Peuplingues, de Boulogne (H. et H.-V.), de St-Pierre-lez-Calais, avec réhabilitation de mariage, de Pléchin, de Febyin (f° 18 v°). — Cure de St-Martin de Foufflin-Ricamez, avec son secours de Ternas, à Guisl.-Jos.-Alb. Debret, maître es-arts de

Douai, gradué nommé (17 janvier), par décès de Nic.-M. Lefebvre, mort dans le mois (ibid.). — Cure de St-Omer d'Ardes, à Ant. Pasquel, bachelier en théologie, gradué nommé (21 janvier), par décès de Ch.-Ls Fort (f° 19 v°). — Dispenses de consanguinité (2-22 février) pour des paroissiens de Wierre-Effroy, de Maninghen-lez-Wimille, d'Amettes, de Capelle-sur-la-Lys, de Fauquembergues, de Bonningues-lez-Ardes, de Galamez, d'Esmond, de Fruges, de Caulers, de Wamin, secours d'Auchy-lez-Moines, de Marquis (f° 20 v°). — Cure de Lumbres, « jure nostr. ordinario », à J.-Fr.-Jos. Chartrel (4 février), par décès de Fr. Bétourné (ibid.). — Canoniat de la cathédrale, à Pierre Coquatrix, prêtre du diocèse de Rouen, licencié en théologie, associé de Sorbonne (12 février), par décès de Jean Cornuel (f° 21). — Cure de Lumbres, sur la présentation de l'évêque de St-Omer, à Al.-Jos. Deppe, prêtre dudit diocèse, maître es-arts, gradué nommé (25 février), par décès de Fr. Bétourné, mort en janvier (f° 22). — Commission de chapelain de Nelles-lez-Ardes (26 février), pour P.-L.-J.-C. Grandel (f° 23). — Cure de Dannes et Wichein, à Pierre Ogée (28 février), par démission de R. Manson (ibid.). — Dimissoires pour la tonsure (6 mars) à Jac.-Bas. Langquety, de Boulogne (B. V.), à J.-M.-Ant. Daudry et à Ls-Denis Hamerel, d'Audrehem, et (9 mars) à Jac.-M.-Ls-J.-B. Compiègne, de Lelaux; pour la prêtrise (13 mars) à Jos.-Xav. Mainbeuf, lazariste; pour le sous-diaconat (14 mars) à Ch.-Jos. Baret; et pour les quatre mineurs (m. d.) à Pierre-Claude-François Daunou, tous deux près l'évêque de Troyes (f° 23 v°). — Curé de Bouquebault, au fr.-J.-M.-A. Duhautoy, prémontré de Licques (16 mars), par décès du fr. N. Savary (f° 24). — Dispenses de consanguinité (2-20 avril) pour des paroissiens de St-Pierre-lez-Calais et de Berlicourt (f° 25). — Cure de St-Pierre de Wimille, à Laurent-Joseph Cossart, maître es-arts, gradué nommé (30 avril), par décès d'Ach. Pain Dubuisson, mort dans le mois (ibid.). — Dispenses de consanguinité (1-28 mai), pour des paroissiens d'Heuchin, de Coulomb, de Loison, de Preures, de Bouthes, d'Ergny, de Seninghen, d'Hestrus, d'Ouf (f° 25 v°). — Dimissoire pour la tonsure (26 mai) à Fr.-Jos. Turlette, de Ruminghen (f° 26 v°). — Cure de Lozinghen, à Aug.-Max.-Jos. Neuville (29 mai), par résignation de Fl.-Fr. Cressent, permittant pour la chapelle de N.-D. du Saré, paroisse de Warlencourt, près Bapaume, diocèse d'Arras, « tanquam de beneficio litigioso, sed pro honore pacis et ad dirimendam litem inter vos interam » (f° 27). — Dispenses de consanguinité (4-30 juin), pour des paroissiens de Northécourt, de Longvillers, de Ligny-S.

Flochel, de St-Martin-d'Hardinghen, de Merck-St-Lévin (1<sup>er</sup> 27<sup>vo</sup>). — Commission de supérieur des religieux de Ruiseauville, à dom Jean-Dom-Aug. Hurtevent, chanoine régulier du monastère (4 juin), par décès de dom Jean-Marie Loquety, abbé (*ibid.*). — Cure d'Humières et Noyelles, à Ph.-Fr. Gervois (6 juin), par résignation en cour de Rome de Ls-Alb. Sacleux, avec réserve d'une pension annuelle de 400 lb. tournois et d'un logement dans le presbytère (1<sup>er</sup> 28). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (9 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : treize tonsurés, Louis-Hilaire Patras de Campaigno, fils de noble homme Gabriel et de dame Blanche-Elisabeth-Juliette de Roussel, de Boulogne (H.-V.), Antoine-Bernard de la Follye, fils de noble homme Gabriel et de dame Marie-Thérèse Clipet, de Rebergues, Cl.-Fl.-Hub. Blin, de Frencq, Marc-Ant. Daudry, d'Audinghen, J.-B. Dufresne, de Floringhen, Ls-Fr.-Jos. Jore, de Samer, Ls-Ferd.-Amable Lambert, fils de J.-N. et de M.-J. Picquet, de Selles, Fr.-H. Serniclay, d'Ames, Ls-Jos. Francqueville, de Doudeauville, J.-Ch.-Marie-Const. Tellier, fils de Ch. et de M.-Ant. Delattre, de Courset, Ls-Fr.-Alex. Le Roy, de Boulogne (H.-V.), Ch.-Fr.-Jos. Theueur, de Bonningues-lez-Ardres, le fr. Jean-Baptiste, alias L.-J.-A. Cauwet, d'Azincourt, chartreux de Montreuil; dix mineurs; dix sous-diacres; onze diacres, parmi lesquels les fr. J.-B.-H. Marcant, prémontré de Lièques, Pl. Cavois, alias P.-O.-Al., et Augustin, alias Ang.-Fr. Deboffe, bénédictins de Blangy; seize prêtres, J.-Fr. Bouloy, Jac.-Mic. Cache, Cél.-Jos. Crespin, Ls-Jos. Crépin, Ant.-Marie Desprez, J.-G.-F. Faudier, Eug.-Jos. Flament, J.-J.-Fr. Lance, J.-Fr. Flament, M.-L. Leduc, P.-Jos. Loire, Am.-And. Pruvost, Jac. Teintillier, Cl. Tiennerly, Cél.-Jos. Villain, le fr. Jean-Baptiste, alias Ant.-Fr.-Guisl. Damart, chanoine régulier de Ruiseauville (1<sup>er</sup> 29). — Démission d'un canonicat de St-Pol (18 juin) par P.-Fr. Gallet (1<sup>er</sup> 30<sup>vo</sup>). — Dispenses de consanguinité (4-30 juillet), pour des paroissiens de Rebreuviette, de St-Pierre-lez-Calais, de Wissant, de Lumbres, d'Hardinghen, d'Andrehem, de Marles, secours de Calonne, de Fiefs, de Wisnes, avec réhabilitation de mariage, de Retlinghen, de Bainghem (Bayenghem-lez-Seninghem), de Burbure, de Fruges (*ibid.*). — Cure de St-Léger de Leulinghen, à Al.-Den. Duquesne, maître ès-arts, gradué nommé (23 juillet), par décès de J.-B. Caron, mort dans le mois (1<sup>er</sup> 31<sup>vo</sup>). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Wissant (24 juillet), pour Gabr.-Fr. Dupont, curé de Marquise, en remplacement de J.-B. Caron, décédé curé de Leulinghen (1<sup>er</sup> 32). — Dispense de consanguinité (7-20 août), pour

des paroissiens de Boulogne (H.-V.), de Grôuchos, de Doullens, diocèse d'Amiens, de St-Pol (1<sup>er</sup> 32<sup>vo</sup>). — Cure de Lozinghem, « iure ordinario », à J.-M. Attaignant (9 août), par décès d'Aug.-Max.-Jos. Neuveglise (*ibid.*). — Commission donnée à dom Drain, abbé de Blangy (18 août), pour présider l'élection canonique de dom Jean-Dominique-Augustin Hurtevent, nommé par bref royal à la dignité d'abbé de Ruiseauville (1<sup>er</sup> 33<sup>vo</sup>). — Dimissoire pour la tonsure (20 août) à P.-J. Lamiot, de Hautecloque (1<sup>er</sup> 34). — Démission de la cure de Canlers (24 août) par J.-M. Attaignant; provisions d'un canonicat de St-Pol pour le même, par décès de P.-Fr. Gottrant (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (1<sup>er</sup>-25 septembre), pour des paroissiens de Clergues, de Doudeauville, de Fiennes, d'Alembon, de Marck (1<sup>er</sup> 35). — Prébende de Fauquembergues, « unum de minoribus », à Ch.-Eust. Mesnard (6 septembre), par résignation de Ph. Jos. Detouf (*ibid.*). — Confirmation (20 septembre) de l'élection de dom Hurtevent à la dignité d'abbé de Ruiseauville, formalité qui avait eu lieu la veille, en chapitre, sous la présidence de l'abbé de Blangy (1<sup>er</sup> 35<sup>vo</sup>). — Cure de St-Léonard, à M.-J. Rappe, curé de St-Nicolas (23 septembre), par décès de P. Dusautoir; nomination, sans effet, où le droit de présentateur n'est pas mentionné (1<sup>er</sup> 36<sup>vo</sup>). — Cure de Piém-en-Artois, à J.-J. Decroix (25 septembre), par résignation en cour de Rome de J.-Fr., son frère, avec réserve d'une pension de 400 lb. tournois (1<sup>er</sup> 37<sup>vo</sup>). — Cure de Croisette et Héricourt, au concours, à Ch.-Eust. Mesnard (10 octobre), par décès de P.-Fr. Gottrant; démission d'un canonicat de Fauquembergues par ledit Mesnard (1<sup>er</sup> 38). — Dispenses de consanguinité (11-31 octobre), pour D.-E. de La Follye et J.-Th.-B. Clipet, de Rebergues; pour des paroissiens de Valhuon « datum Paulopoli in Artesiâ » de Coulomb, de Montcavrel, de Campagne « juxta agrum Boloniensem », d'Alquines (1<sup>er</sup> 39). — Copie d'une délibération prise par la fabrique de la paroisse du Loquin (Haut-Loquin), s'engageant (30 juillet 1788) à faire acquitter annuellement 24 messes à 13 sols, pour le repos de l'âme des parents de l'Évêque, en reconnaissance de la somme de 375 lb. que ce dernier leur avait octroyées, « pour la perfection des ouvrages nécessaires à leur église (*ibid.*) ». — Procès-verbal de la bénédiction solennelle de dom Jean-Dominique-Augustin Hurtevent, élu abbé de Ruiseauville, présenté à l'Évêque par dom Nicolas Chavatte, abbé de Choques, et Matthieu Allard, abbé de St-André-au-Bois, cérémonie accomplie (3 octobre) dans l'église des religieux Annociandés de Boulogne (1<sup>er</sup> 39<sup>vo</sup>). — Commission de prieur de l'abbaye

d'Auchy, pendant la vacance du siège, en faveur de dom Nicolas-Éloi Beugin (22 octobre), par démission de dom Pierre Lorette, dernier prieur claustral (1<sup>er</sup> 40). — Cure de Canlers, au concours, à P.-Fr. Isart (29 octobre); par démission de M. Attaignant (1<sup>er</sup> 41). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Tournehem, pour L.-L. Derrin, curé de Nordausques (2 novembre), en remplacement de Marc-Ant. Lefebvre, curé de Guémy (1<sup>er</sup> 42). — Cure de St-Léonard, St-Léonard vulgo de St-Leonard, à Ch.-Nic. Allant, « à parochia Sti Candidi senioris in civitate Rotbomagensi nunc territorio diocesis Lexoviensis oriundo » (6 novembre), par décès de P. Dusautoir, sur la présentation de l'abbé de St-Vulmer de Boulogne (1<sup>er</sup> 42<sup>vo</sup>). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (9-26 novembre), pour des paroissiens de Marant, d'Aix-en-Issart, de Nielles-lez-Ardres, de Bonningues-lez-Calais, d'Humbert, de Zoudausques, de Setques, de Créquy, de Fauquembergues, de Renty (1<sup>er</sup> 43). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Tournehem (13 novembre), en faveur de Const.-Fid.-Fr. Delattre, curé de Ruminghen, en remplacement de Marc-Ant. Lefebvre (*ibid.*). — Cure d'Échinghen, à Fr. Péron, chapelain de St-Godeleine d'Atlin (14 novembre), par décès de Fr. Boquet, sur la présentation du Chapitre, aux droits de l'Évêque, par échange (1<sup>er</sup> 43<sup>vo</sup>). — Cure de Guémy, à Raym. Le Sage, maître ès-arts, gradué nommé (16 novembre), par décès de M.-A. Lefebvre, sur la présentation faite par les chanoines gradués de St-Omer (1<sup>er</sup> 44). — Dimissoire pour la tonsure (19 novembre) à Ls-Fr.-G. Tétut, de N.-D. de Calais (1<sup>er</sup> 44<sup>vo</sup>). — Excorporation de L.-H. Le Sueur, de Boulogne (H.-V.), pour le diocèse d'Amiens (1<sup>er</sup> 45). — Cure de Lozinghen, à Eust.-Ferd. Prevost, du diocèse d'Arras, bachelier en théologie, gradué nommé sur l'abbaye de St-Vaast (28 novembre), par décès d'A.-M.-J. Neuveglise (1<sup>er</sup> 45<sup>vo</sup>). — Excorporation de M.-L.-A. de Bayolle, de Calais, résidant à Rome (2 décembre), « quatenus a quocumque... incorporari possit » (1<sup>er</sup> 46<sup>vo</sup>). — Commission de chapelain de Nielles-lez-Ardres (5 décembre), pour J.-J.-Fr. Lance (*ibid.*). — Dimissoires, pour la tonsure (10 décembre) à Eust. Pétain, de Séricourt; pour la prêtrise (14 décembre) à J.-Fr. de St-Jean (1<sup>er</sup> 47). — Cure d'Offekerque, à J.-B.-E. Cressent, curé d'Andrehem (10 décembre), par décès de J.-M. Caillette (1<sup>er</sup> 47<sup>vo</sup>). — Dispense de consanguinité (20 décembre), pour A. Sannier et M.-A. Herlin, de Fillières; d'affinité (31 décembre) pour Ch. Delattre et M.-J. Serry, de Calais (1<sup>er</sup> 48).

1782. — Dispenses de consanguinité (2-20 janvier), pour

des paroissiens de Laîres, de Rebreuviette, d'Embray, de Coyégués, de Loison; d'Esquerdes, de Piém, de Beaumetz-lès-Aire, de Luchel (Luchuel), diocèse d'Amiens, de Grôuchos, d'Étapes, de Vieil-Hesdin, d'Auchy-les-Moines; et (6-11 février), de St-Martin-Cavron, de St-Vaast, secours de Contes, d'Audinghen, de Leulinghen, d'Outreau, de Boulogne (H.-V.), avec réhabilitation de mariage, de Bléquin, de Ledinghen, de Verchocq (*ibid.*). — Dimissoires pour la prêtrise (5 février) à Ant.-Fr.-Jos. Coulogne et à Fr.-Jos. Lefebvre (1<sup>er</sup> 49). — Cure de St-Martin de Landrethun-le-Nord, avec son secours de Cafflars, à Ant. Calais (21 février), par décès de Ph.-Fr.-M. Voisin (1<sup>er</sup> 50). — Dimissoire pour la tonsure (4 mars) à J.-D. Bezu, de Haut-Maisnil (1<sup>er</sup> 50<sup>vo</sup>). — Cure de St-Quentin d'Hervelinghen, à Jac.-Ant. Destrée (11 mars), par décès d'Ant.-Ferd. Clipet (*ibid.*). — Même cure, à Ph.-Fr.-Jos. Bonnière (20 mars), par décès de Jac.-Ant. Destrée, mort sans avoir pris possession (1<sup>er</sup> 51). — Dispense de consanguinité (22 mars), pour Fél.-Aug.-Jos. Walle et Alex. Régnier, de St-Pol (1<sup>er</sup> 51<sup>vo</sup>). — Cure de St-Étienne-lez-Boulogne, St-Stephani vulgo St-Étienne, à Jac. Carpentier (26 mars), par décès de Jac. Pevion; démission de la cure d'Hardinghen par ledit Carpentier (1<sup>er</sup> 52). — Cure de St-Jean-Baptiste de Guemps, à P.-A. Guilbert (m. d.), par décès de H.-V. Scarpin (1<sup>er</sup> 52<sup>vo</sup>). — Ordination du Samedi-Saint (30 mars) : quatre prêtres, Eust.-Adr. Joac. Bocquillon, J.-L. Deldreuve, L.-J. Rault, J.-Fr.-M. Ballin (1<sup>er</sup> 53). — Dispenses de consanguinité (5-26 avril) pour des paroissiens de Lumbres, de Verchocq, de Serques, diocèse de St-Omer, d'Éperlecques, de Journy (1<sup>er</sup> 53<sup>vo</sup>). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Frévent (10 avril), en faveur de Ch.-Hub. Beugin, curé d'Herlin, en remplacement de J.-F. Gallet (*ibid.*). — Chapelle de St-Catherine de Campagne-lez-Boulonnais, à Ph. Le Gendre, du diocèse d'Amiens (18 avril), par résignation en cour de Rome de P. Vedé, « quidam Petrus Vedé, clericus Parisiensis, nunc canonicus Præmonstratensis » (1<sup>er</sup> 54). — Canonicat de St-Pol, à Ant.-Fr.-Jos. Coignon, maître ès-arts, gradué nommé (17 avril), par décès de J.-M. Attaignant, mort dans le mois (1<sup>er</sup> 54<sup>vo</sup>). — Dimissoires, pour la tonsure (22 avril) à Jean-Ignace Yvain, de Bailleul-lez-Pernes, et à Ch.-Bern. Leugaigne, de St-Pierre-lez-Calais; pour la prêtrise (27 avril), à Liév.-Ign. Mouton, lazariste (1<sup>er</sup> 55<sup>vo</sup>). — Dispenses de consanguinité (3-25 mai), pour des paroissiens de Northécourt, d'Escalles, de Roquetaire, de Cresques (Cresques), de Bomby, de Sains-lez-Pernes, de Longvillers (1<sup>er</sup> 56<sup>vo</sup>). — Cure d'Hardinghen



et Hermelipghen, à L.-M.-J.-B. Lefebvre (8 mai), par résignation de J. Carpentier (*ibid.*). — Excorporation de F.-E. Bernet (16 mai) pour le diocèse de Paris (° 87 v°). — Ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (25 mai) : vingt-trois tonsurés, Jean-Fr. Baude, d'Alquines, Marie-Jos.-Ét. Bavin, d'Escauilles, J.-B. Cache, de Thiembroune, Ant.-Jos. Denin, de Boursin, Grég.-Jos. Dié, de Fruges, Cl.-Fr. Eyraud, de Wavrans-lez-Conteville, Jac.-Jos. Gibaux, de Fruges, Ls.-Jos. Le Roi, de Bergueneuse, Jac. Bouverne, de Bainghen-le-Comte, J.-B.-J. Delattre, de Campagne-lez-Boulonnais, J.-Ch.-Parent, d'Andres, J.-M. Prudhomme, de Guines, Ant.-Jos.-Om. Lebrun, Ant.-Jos. Bouquillion, P.-O. Podevin, Aug.-Jos. Legaigreur, de St-Omer, Max.-Nic.-Jos. Witmeau, de Merville, « à parochia Morontivillanensi », diocèse de St-Omer, Nic. Salomé, de Morbecque, Xav.-Jos.-M. Sauvage, d'Aire, Ls.-Fr. Vanbavinchove, de Wattien, même diocèse, Ant.-Jos.-Nic. Le Senné, de Teneur, les fr. Emmanuel, alias A.-J. Nourrier, de Dennebreuq, et Adrien, alias J.-B.-J. Bailleul, de St-Yaast de Béthune, prémontrés, de St-Augustin-lez-Théroutanne; dix-neuf minorés, parmi lesquels M.-L.-Palmaert, Ch.-Fr. Huguet, L.-B. Dedecker, L.-F.-J. Dupond, P.-J. Le Riche, J.-B. Broignart, du diocèse de St-Omer; dix-neuf sous-diacres, parmi lesquels L.-J. Thulliez, J.-F. Rolin, P. Vandrebæge, F.-P. Segulier, E.-J.-H. St-Jean, P.-J. Delive, A.-L. Degrave, diocésains de St-Omer, les fr. Jean-Guislain, alias A.-L. Raison, et Mansuet, alias J.-A. Milliot, récollets de St-Omer; quinze diacres, parmi lesquels P.-Fr. Delvar, T.-G. Desplanques, Ét.-Jos. Pruvost, du diocèse de St-Omer, Edm. Callemaux, du diocèse de Langres, novice de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, de la maison d'Aire, les fr. J.-B. Cauwet, chartreux de Montreuil, et Jean-de-la-Croix, alias J.-B. Minet, récollet de St-Omer; dix-neuf prêtres, Ch.-Josch. Bailly, J.-L. Beausse, Fr.-M. Cuvelier, Fr.-Jos. Coulogne, H.-J. Desmetz, Fr.-Jos. Fieffé, Benoît-Joseph Labre, Ch.-P.-L.-M. Perceval, J.-L. Pourchez, J.-J. Petit-Pré, J.-J. Rappe, J.-M. Wallart, diocésains de Boulogne, G.-J. Fumery, J.-F. Ducrocq, J.-B. Sterpheman, diocésains de St-Omer, les fr. J. Caudron et J.-B.-H. Marcant, prémontrés de Liéques, Placide Cavois et Aug. Deboffe, bénédictins de Blangy (° 58). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Guines (28 mai), en faveur de Ch.-Fr. Gabr. Godé, remplaçant J. Carpentier, transféré à St-Étienne (° 60 v°). — Dispenses de consanguinité (3-24 juin), pour des paroissiens de Merck-St-Liévin, de Canettefont, de Rebreuviette, de Royou, de Nédon,

de Dunkerque, diocèse d'Ypres, de St-Pol, de Houvin (*ibid.*). — Chapelle d'Espinchain, paroisse de Roellecourt, à L.-J. Devey, curé de Maisnil (17 juin), par décès de P. Carpentier (° 61). — Cure de St-Laurent d'Alétté, à Ant.-L.-M. Miroir, du diocèse d'Amiens (18 juin), par décès de M.-J. Poulter (° 61 v°). — Canonici de la cathédrale, à J.-Fr. Le Riche, curé de Thiembroune, (26 juin), par décès de J.-D. Lesselin; démission de la cure de Thiembroune par le même (° 62). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-13 juillet), pour des paroissiens d'Humbert, de Campagne-lez-Boulonnais, d'Outreau, de Nédon, de Coulomb, d'Esque en Pugnoy (Lapugnoy), de Rumilly-le-Comte, de Laire, de Linghem, de Coupelle-Vieille, de Bomy, de Ligny-sur-Canoche, diocèse d'Amiens, de Nunç, de Seningham et de Bayenghen, son secours (° 63). — Personnat d'Énoco, *laci. vulg. d'Énoco, succursalis de Bracant*, à Louis Hubin, doyen et chanoine de la collégiale de Flandrembergues (3 juillet), par décès de Jean-Denis Lesselin (*ibid.*). — Cure de Thiembroune, à L.-M. Hubin, curé de Lespesse (29 juillet), par résignation de J.-F. Le Riche; démission de Lespesse, *Lespesse*, par le même (° 64 v°). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-31 août), pour des paroissiens d'Afringues, de Bainghen, d'Estreelles, d'Outreau, de Vieille-Eglise (° 64 v°). — Cure de St-Pierre d'Aix-en-Issart et St-Austreberthe de Marant, à Ph.-P. Rivet, du diocèse d'Amiens, maître ès-arts, gradué, nommé (8 août), par décès de J. Sondourel, mort en juillet; acte daté en cour de vigiles, à Bresmes, *in pago de Brème*, sous les signatures testimoniales d'Ét.-Jac. Wavrans, curé du lieu, et d'Al. Desavoye, curé de Groffliers, diocèse d'Amiens (° 65 v°). — Excorporation d'Ant.-Jos. Thibault, prêtre du diocèse (21 août), « quatenus a quocumque, etc. » (° 65 v°). — Cure de Pihem-en-Artois, à Ant.-Fr. Dannel (26 août), par résignation en cour de Rome de J.-J. Decroix (° 66). — Cure de Cormont et Hubersent, à L.-J. Dozinel (29 août), par décès de J.-B. Handouche (° 66 v°). — Dimissoire pour la tonsure (17 septembre) à H.-T. Castillon, de Liéques (° 67). — Excorporation de E.-J. Hermant, acolyte du diocèse (11 septembre), « quatenus a quocumque, etc. »; acte daté *in castello d'Esquires*, en cours de visites (° 67 v°). — Chapelle de La Tirremande, paroisse de Ligny-lez-Aire, à F.-J. Hache (18 septembre) sur la présentation de M. La Myre, comte de La Mote, seigneur du lieu (*ibid.*). — Pouvoirs de confession, cas réservés et autres facultés diverses, accordées par l'Évêque (28 septembre), à Valentin Duquesnoi et à N., Le Prêtre, supérieurs du Séminaire et de la maison des

Missions de Boulogne (° 68). — Dispenses de consanguinité (30 septembre), pour Adr.-Jos. Bée, de Tatinghem, diocèse de St-Omer, et M.-Fr.-Jos. Grebert, d'Esquerdes (° 68 v°). — Ordonnance épiscopale (1<sup>re</sup> octobre), portant règlement de vie pour les ermites de Fléchinel : « Vous serez sous la direction spirituelle de M. le curé de la paroisse; vous vous confesserez à lui, ou au vicaire, au moins une fois par mois; vous assisterez au prône, à la grand'messe, aux vêpres et aux saluts de la paroisse, etc.; aux processions, le plus jeune portera la croix, l'autre marchera à côté, sans se mêler au peuple...; vous aurez une même forme d'habit, une robe qui descende jusqu'aux talons, serrée avec une ceinture de cuir noir, large environ de deux doigts, garnie d'un chapellet; vous aurez un capuche et un manteau qui descendra jusqu'aux genoux, le tout d'une grosse étoffe de laine; lorsque vous travaillerez dans votre maison, dans votre jardin, dans le bois, ou ailleurs, vous aurez au moins sur vous votre robe et votre capuche; il vous sera libre d'aller pieds nus et jambes nues dans votre hermitage, mais quand vous sortirez, vous serez toujours chaussés de bas et de souliers; vous sortirez de votre hermitage le moins que vous pourrez...; vous ne sortirez pas tous deux à la fois, si ce n'est pour la grand-messe et autres offices de la paroisse, ou quelque nécessité; quand l'un sortira, il en avertira l'autre; vous n'entrerez point dans les cabarets et vous n'y boirez point; vous ne vous entretiendrez point avec des filles, ou avec des femmes, dans quelque endroit que ce soit; vous ne recevrez aucune personne dans votre maison pour jouer aux cartes, ou à la boule, ou autres jeux... Nous vous défendons très expressément... de vous mêler, en quelque façon que ce soit, de la contrebande; vous vous leverrez, en été, à quatre heures et demie du matin...; à neuf heures du soir, vous irez coucher, etc. » (*ibid.*). — Chapelle de N.-D., paroisse de Bléquin, à Jac.-Sim. Bralle, du diocèse d'Amiens (3 octobre), par décès de Ch. d'Estampes (° 71 v°). — Dispenses de consanguinité (9-29 octobre), pour des paroissiens d'Halinghen, de Sempy, de Fruges, de Vieil-Hesdin, d'Aubrometz, de Queux, diocèse d'Amiens, d'Humières (° 72). — Tonsure donnée (20 octobre) à L.-P.-F.-J. Daullé, de Monts-en-Ternois (*ibid.*). — Cure de Dannes et Widenh, à Ant. Baudelique (23 octobre), par décès de P. Occis (*ibid.*). — Cure de N.-D. de Tilly, avec ses secours de Teneur et de Crépy, au concours, à J.-B. Delchelle (24 octobre), par décès d'Ant. Brebion (° 73). — Cure d'Incourt et Blingel, au concours, à F.-M. Pingrenon (28 octobre), par décès d'A.-F.-D.-J. Daverdoin (° 73 v°). — Cure de Lespesse,

au concours, à J.-J. Vincent (31 octobre), par résignation de L.-M. Hubin (° 74). — Dispenses de consanguinité (2-25 novembre), pour des paroissiens de Campagne-lez-Boulonnais, d'Étaples, de Montcavrel, de Nabrighen, de Fruges, d'Ames, de Fiefs, d'Herlin, de Tournhem, d'Hardinghen, de Boulogne (B.-V.), de Condette, de Verchocq, d'Outreau, de Dohem (° 74 v°). — Cure de Guemps, à Émile Révérand, curé de Bonningues-lez-Ardres (4 novembre), par résignation de P.-A. Guilbert, avec permutation; provisions de Bonningues, pour ce dernier (° 75). — Prorogation (26 septembre) de l'indult apostolique antérieurement accordé à l'Évêque, pour les dispenses de mariage (° 76). — Dispense d'affinité (18 novembre), pour J.-P. Quehen, d'Houllefort, et M.-M. Mouhon, d'Alembon (° 76 v°). — Dimissoire pour la tonsure (23 novembre) à L.-M.-Fr. Noulart, fils de Fr. et de M.-Fr.-Ant. Sauvage de Combeaerville, de Samer; et (26 novembre) à J.-J. Roche, fils d'Adrien et de M.-J.-J. Monsigoy, de Lottinghen (° 77). — Cure de Pernés et Conteville, à Adr.-Fr. Pruvost (26 novembre), par décès de Jac. Lergnier (° 77 v°). — Cure d'Audresselles, à L.-A. Coquelin, curé de Journy (3 décembre), par décès de L.-M. Pérad; démission de Journy par le même (° 78). — Dimissoire pour la tonsure (8 décembre) à Ant.-Jos. Bernard, d'Estrée-sur-Canoche (° 79). — Ordination des Quatre-Temps de l'Avent (21 décembre) : trois sous-diacres, parmi lesquels Jean-Guil. de Lobibes, du diocèse de Rodez; trois diacres; quatre prêtres, Jac.-Fr.-Jos. Dufossé, Fr.-Jos. Hennuyer, H.-J. Lemaire, L.-J. Pochet (° 79 v°). — Dispense de consanguinité (30 décembre), pour L.-J. Bomart et S. Dewevre, de Ruminghen (° 80).

**1793.** — Dispenses de consanguinité (3-14 janvier), pour des paroissiens d'Humières, de Cambligneul, diocèse d'Arras, de Colmbert, de Réty, de Merck-St-Liévin, d'Halinghen, de Liébourg, de Fruges (° 80). — Cure de Bouquehault, au fr. Ant.-Fr. Le Cointe, prémontré de Liéques (6 janvier), par décès du fr. J.-M.-A. Duhauloy (° 81). — Cure de Surques et Escœuilles, à J.-B. Matringhen, par résignation en cour de Rome de Fr. Dolegez, avec réserve d'une pension annuelle de 880 lb. tournois, acte incomplet, sans date (° 84).

G. 12. — (Registre.) — In-folio; papier; 206 feuillets.

**1786-1791.** — ACTES DU SÉCRÉTARIAT. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. COLLECTION DE BÉNÉDICTIONS, ORDINATIONS, DISPENSES.

**1786.** — Cure d'Hézecques et Senlis, à Fr.-Jos.

Legrand (20 septembre), par résignation en cour de Rome de P. Desmons, sous réserve d'une pension annuelle de 200 lb. tournois (° 1). — Dispense de consanguinité (22 septembre), par L.-M. Painsé et M.-L. Gin, d'Outreau (° 1 v°). — Chapelles de N.-D. du château de Tingry et de St-Arne du château de Mackingham, desservies dans l'église paroissiale, à Henri-Jac.-René Aprix de Bonnières, chanoine et vicaire général d'Évreux (m. d.), par décès de Ch.-Nic. de St-Aignan (*ibid.*). — Chapelle de Ste-Luce de Sempy, à L.-L.-O. Gomez, acolyte du diocèse de Noyon (26 septembre), par décès de N... Dubot du Reu, sur la présentation du seigneur de Mailly-Montcavrel (° 2). — Dispense de compaternité (m. d.), pour M. Carpentier et M.-A.-A. de Jacomet de Milly, de la paroisse d'Oye (*ibid.*). — Chapelle de St-Nicolas *vulgo* d'Engdésent, à Ch.-Ant.-Dessure, curé de Mailly-Montcavrel (27 septembre), par résignation de L. de Saligny (° 2 v°). — Chapelle de N.-D. de Malgrace, paroisse d'OEuf, à L.-Ch.-J.-D. Coffin, du diocèse de St-Omer (30 septembre), par décès de J.-B. Wallart (*ibid.*). — Cure de Fressin et Planques, à J.-B. Cauwet (12 octobre), par résignation en cour de Rome d'A. Carouille (° 3). — Acceptation par l'évêque (19 octobre) de la démission de la cure de Matringhem, antérieurement donnée (18 mai) par L.-M. Cousin, et de celle de la cure de Nédon, signée (8 septembre) par Ch.-Fr. Dannel (° 3 v°). — Canonique de St-Pol, à J.-Fr. Lorguier, baobelier en théologie, gradué nommé (19 octobre), par décès de Fr.-Jos. Bizinck, mort dans le mois (° 4). — Dispenses de consanguinité (22-28 octobre), pour des paroissiens de Sangatte et de Grouches (° 4 v°). — Cure de Matringhem, au concours, à Jérôme Thérêt (24 octobre), par démission de L.-M. Cousin (*ibid.*). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, par l'évêque de Boulogne, de la personne de dom Cordier, prieur de Ham (31 octobre), pour remplir la cure de Santin, vacante par le décès de dom Renoit, chanoine régulier génovésin de ladite abbaye (° 5). — Dispenses de consanguinité (3-27 novembre), pour des paroissiens de Camiers, de Fiefs, d'Offekerque, de Guempes, de Coupell-Vioille, de Créquy, de Rollancourt, d'Auchy-lez-Moines et de Marquise (*ibid.*). — Cure de Willeman et Fresnoy, Fresnoy, au concours, à P.-Ét.-Fl. Planchon (7 novembre), par décès de J.-A.-Deslavières (° 5 v°). — Chapelle de St-Eloi, de la cathédrale, avec obligation de résidence, à Isidore Beausart, du diocèse d'Amiens, vicaire prêtre-ét. saoristain du chœur, « *editio chori* » (7 novembre), par décès de Michel Duburquoy (° 6). — Cure de Laïres et Boncourt,

à L.-J. Douilly (21 novembre), sur provisions de cour de Rome, par dévolut (° 6 v°). — Dimissoire pour la tonsure (30 novembre), à C.-J.-A. Laurent, de Valhion (° 7). — Excorporation de L.-F.-A. Lambert (5 décembre) pour le diocèse de Paris (*ibid.*). — Dimissoires à divers, entre autres, pour la tonsure (15 décembre), à Ant.-Fr.-Dom. Chevalier, de St-Pol, Ét.-Jos. Thomas, de Ténas, et Fr.-Jos. Lourdel, de Renty (° 7 v°). — Cure de Croix et Siracourt, à Fr. Jos. Coulogne (27 décembre), par résignation en cour de Rome de P. Camus (*ibid.*).

1787. — Dispenses de consanguinité (4-27 janvier), pour des paroissiens d'Étaples, de Lury, de Fruges, d'Outreau, d'Étrée-Wamin, de Sus-St-Léger, diocèse d'Amiens, *liés* Arras, d'Heuchin, de Reclingen, de Guines, de Wissant (° 8). — Cure de Nédon et Fontaine, au concours, à F.-A. Durieux (9 janvier), par démission de C.-F. Dannel (° 8 v°). — Commission de chapelain de Nielles-lez-Ardres (26 janvier), pour C.-B. Lengaigne (° 9). — Dimissoire pour le diaconat (30 janvier) pour Paris, à Pierre-Claude-François Danno, de Verchocq, d'Enquin, de Campagne-lez-Boulonnais, de Brebeuve-sur-Canche, d'Outreau, de Mainghen-à-Mont, d'Estaires, diocèse de St-Omer, de Fruges, de Lisbourg, d'Embry (° 9 v°). — Décret épiscopal, modifiant (8 février) l'ordonnance du 10 juillet 1778, relative à l'organisation du service des vicaires de la cathédrale: « l'expérience apprend que parmi les prêtres du diocèse on n'en trouve point qui aient des voix capables de soutenir le chant et de produire un effet sensible dans un chœur de cathédrale; et néanmoins quo rien ne contribue plus à la magnificence et à la solennité des offices que la majesté du chant; » le Chapitre employait déjà dans sa maîtrise « huit chanteurs musiciens, savoir quatre basses-contre, un serpent, une basse-taille, une taille et une haute-contre; » on demande que, sur le revenu des chapelles, il y soit ajouté, à la place de trois vicaires, « deux basses-contre, un serpent, une haute-contre, une basse-taille et une taille; » détails sur le service et règlement des honoraires des trois vicaires conservés (° 10). — Canonique de Fauquembergues, à Ph.-Al. Bruslé, curé de Maizières (11 février), par décès d'Ant. Playoult (° 13). — Dimissoires pour la prêtrise (21 février) à Fr.-Jos. Wallet, pour la tonsure (22 février) à Louis-Marie-Fr. Magnier, de paroisse *vulgo* Le-Wast, secours de Boursin (° 13 v°). — Chapelle de St-Jean, « *in loco vulgo* d'Ausque, » paroisse d'Inghen, secours de Tardinghen, à J.-L.-M. Mathon (28 février),

par décès de F.-F.-D. Playoult (*ibid.*). — Chapelle de St-Catherine, dans l'église paroissiale de St-Pol, à J.-J. Le Roux, curé doyen de la même ville (3 mars), par décès du même (° 14). — Canonique de Fauquembergues, à L.-J. Deorix, maître ès-arts de Douai, gradué nommé (15 mars), par décès d'A. Playoult, mort en janvier; même canonique (18 mars) à Fl.-A. Bruslé, curé de Maizières, permutant avec Deorix; provisions de Maizières pour ce dernier, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. tournois en faveur du résignant (° 14 v°). — Dimissoire pour la tonsure (17 mars) à J.-A.-Jos. Deguisne, de Siracourt (° 16). — Décret d'érection de la cure de Bayenghem et Affringues (24 mars) par le vicaire général et officiel du diocèse, abbé de Montgazin, sur la requête des curés de Seninghem et de Coulomb; détail de l'information et de la procédure: distance de six quarts de lieue, de Coulomb à Affringues; surchargé du curé de Seninghem, qui avait, à trois quarts de lieue de son presbytère, un hameau de 35 maisons, nommé *Waterdal*; « Avons distrait et séparé, distractions et séparons 1° Bayenghem de Seninghem, 2° Affringues de Coulomb, dont désormais ils ne feront plus partie; érigeons lesdits lieux de Bayenghem et Affringues en une paroisse, fixons le domicile du curé à Bayenghem, qui sera dorénavant et à tous jours la paroisse, où, ainsi qu'à Affringues, que nous établissons église succursale dudit Bayenghem, il sera tenu de remplir toutes fonctions pastorales; lui attribuons, du consentement des curés de Seninghem et de Coulomb, pour partie de sa portion pastorale, les parties de dîmes dont ceux-ci en leurs qualités ont joui jusqu'ici ès-dits lieux, etc. » (*ibid.*). — Chapelle, dite de l'hôpital de Théroutanne, à Is. Beausart, maître ès-arts, gradué nommé (28 mars), par décès de M. Duburquoy, mort dans le mois d'octobre précédent (° 17). — Décret de suppression du titre du prieuré d'Ardres (4 avril) et union de ses revenus à la messe du Petit-Séminaire; nouvellement fondé à Boulogne, sous le titre de la Sainte-Famille; formalités et procédures observées en l'affaire par P.-A. Voullonne, vicaire général, à la requête de J.-B.-Ant. Augé, docteur en théologie, supérieur dudit Séminaire; offre que fait l'abbé de Montgazin, prieur commendataire, de consentir à la suppression de ce bénéfice; excellence de l'œuvre nouvelle qu'il s'agit de favoriser, en concourant à sa dotation, au moyen des 2003 lb. de revenus, charges déduites, que rapporte le prieuré (° 17 v°). — Dispenses de consanguinité, ou d'affinité (4-19 avril), pour des paroissiens de Ligny-St-Flochel, de Merck-St-Lévin, de Nédon, de

Sanghen, de Landrethun-le-Sud (sic), de Rumelingen, de Boulogne (° 19). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Fauquembergues (17 avril), en faveur d'Aug.-Jos. Prevost, curé de Renty, remplaçant Louis Hubin, chanoine doyen de la collégiale (° 19 v°). — Excorporation de L.-F.-A. Lambert (22 avril) pour Évreux (° 20). — Cure de Bernioulles, à F.-M.-Gr. Houzet, chanoine de St-Firmin de Montreuil, maître ès-arts, gradué nommé (24 avril), par décès de N.-C.-A. d'Hoyer, mort dans le mois (*ibid.*). — Canonique de St-Pol, à Ch.-P.-L.-M. Perceval, maître ès-arts, gradué nommé (27 avril), par décès de Nic.-D.-Jos. Demorival, mort dans le mois (° 20 v°). — Dispenses de consanguinité (19-31 mai), pour des paroissiens de Wisant, de Maizières, de Landrethun, de Pihen, de Nédonchel, d'Amettes, de Réty, de Nortleulghem, d'Acquin, de Mametz, de Calais, de St-Pol, de Sempy, d'Humbert (° 21). — Commission de doyen rural de chrétienté du district d'Alquines (2 mai), en faveur de Max. de Reuder, curé de Colombert et Nabringhen, remplaçant Ant.-Jos. Herbaut, curé de Menneville (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (14 mai) à P.-J. Delplace, d'Enquin (° 22). — Chapelle de Jésus-Christ de Macquinghen, à P. Tiquet (2 juin), par démission de J.-Fr. Dulartre (° 23). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (m. d.): neuf tonsurés, Const-Marie Alloy, de Dohem, L.-M.-A. Bernard, de Brunembert, J.-A.-B. Capet, de Boulogne (B. V.), Jac.-Ant. Déclémy, de Marck, L.-Fr.-Th. Delaporte, de St-Deneux, Jac.-Paul Deldrève, du Wast, Alex.-Jos. Héame, de Fressin, Ch.-M.-Dom. Oyer, de Zouafques, Ch.-P. Prudhomme, d'Halinghen; douze acolytes; quinze sous-diacres; quatorze diacres, parmi lesquels le fr. François, alias Ch.-Fr.-M. Bellin, religieux de Clairmarais; dix-neuf prêtres, P.-Fr. Brebion, P.-Fr. Carouille, confrère de l'Oratoire, J.-L. Desombre, Gr.-Jos. Dié, L.-J.-B. Feutrel, Ch.-L.-G.-A. Honoré, A.-F. Millot, Ant.-Mad. de Noyel de Parange, binaire du diocèse de Paris, J.-J. Risbourg, J.-J.-F. Roche, P.-J. Roche, P.-A.-J. Vasseur, les fr. Augustin, alias F.-F. Hochart, chanoine régulier de Ruiseauville, Dominique, alias H. Beidas, et Maur, alias P.-F.-J. Théry, bénédictins de Biangy, Martin, alias R.-J.-P. Derecq, bernardin de Clairmarais, Nio. Salomé, J.-B. Grave et J.-P. Picquet, bénédictins de St-Bertin (° 23 v°). — Dispenses de consanguinité (6-26 juin), pour des paroissiens de Lumbres, de St-Pol, de Pihen-en-Artois; et (2-16 juillet) de Wimille, de Cotte (St-Blaire-Cottes), diocèse de St-Omer, de Lespesse, de Dohem, d'Enguinegalle, de Rebecq, d'affinité

(19 juillet), pour J.-T. Desfaisque, d'Hestrus, et M.-B. de Flandre, de Valhuon; de consanguinité (10-30 juillet), pour des paroissiens de Sibiville, de Croix, de Fiers, diocèse d'Amiens, d'Iverny (Ivergny), diocèse d'Arras, de Tramecourt, de Lespesse, de Lières (p. 28). — Cure de Maninghen-au-Mont, à P.-J. Caron (2 juillet), par décès de L.-M. Mareschal (ibid.). — Dispenses de consanguinité (12-27 août), pour des paroissiens de Loison, de Riennes, d'Hardinghen, de Coyecques, d'Hestrus, avec réhabilitation de mariage (p. 26). — Dimissoires à divers (5 septembre), entre autres, pour le diaconat à J.-P.-Jos. Le Sur et au fr. Wulfstan-Willebrod-Wolphy Guerville, chartreux du couvent de Montreuil (p. 26 v). — Dispenses de consanguinité (6-28 septembre), pour des paroissiens d'Estrée-Wamin, de Rebrève, d'Hesmond, de Lozinghen, de Lillers, oppidi Lilleriensis, diocèse de St-Omer, de Lières, de Landrethun-lez-Ardres (ibid.). — Excorporation d'Adrien Beausse, de Quesques (20 septembre), pour le diocèse d'Arras (p. 27). — Curé de St-Sulpice d'Amettes, au concours, à J.-B.-M. Roche, curé d'Andreham (12 octobre), par décès de Fr.-Pb.-Dom. Playoult (ibid.). — Dispense de consanguinité (16 octobre), pour St. Goduin, d'Audinghen, et M.-B.-A. Lattaingant, d'Ambleteuse (p. 27 v). — Cure d'Andreham et Clerques, au concours, à Ch.-Eust. Delannoy (29 octobre), par suite de la nomination du précédent titulaire à la cure d'Amettes (ibid.). — Dispenses de consanguinité (8-26 novembre), pour des paroissiens de Landrethun, d'Elaples, de St-Wandrille, paroisse d'Embry, de St-Michel, secours d'Humbert, de Ternas, de Gouy, de Lapugnoy, avec réhabilitation d'un mariage contracté depuis environ six ans, de Coyecques, de Carvon, de Souich (Le Souich), diocèse d'Amiens, d'Estrée-Wamin (p. 28). — Dimissoire pour la prêtrise (23 novembre) à Pierre-Claude-François Danno, « ab archiepiscopo Parisiensis », (p. 29). — Excorporation de B.-H. Deschamps (6 décembre), pour Cambrai (p. 29 v). — Dimissoires, pour la prêtrise (13 décembre), à Ant.-Cl. Harelle et P.-Jos.-Fr. Bourgois; pour la tonsure (15 décembre) à P.-Jos.-Th. Durlin, de Fontaine-les-Boulans, Jac.-Jos.-Dr. Obin, de la même paroisse, et P.-J. Ricquart, de Rollancourt (ibid.).

1798. — Dispenses de consanguinité (2-29 janvier), pour des paroissiens de Deuvres, de Marek, de Guempes du Loquin, de Ternas, de Valhuon, d'Hucliers, de Créquy, d'Andreham, de Doudeauville, de Créquy, de Renty, de St-Pol, de Lieques, d'Hardinghen, d'Houvin (ibid.). — Dimissoire pour la prêtrise (28 janvier) à Nic.-Jos. Warin (p. 30 v). — Dispense de consanguinité

(7 février) pour B. Decamp et C. Allégnant, de Blantermont (p. 31). — Chapelle de N.-D. d'Aix-en-Issart, à La-Fr.-N. Maury, chanoine de la collégiale de St-Firmin-le-Martyr, de Montreuil, diocèse d'Amiens (28 février), par décès de J.-B. Garret (ibid.). — Cure de Marles, à L.-F. Maury, du diocèse d'Amiens (26 février), par décès du même Garret (p. 31 v). — Cure de Bayen-ghem-lez-Eperlecques, avec son secours de Nortleulighen, au fr. J.-B. Massiotte, prémontré de St-Augustin-lez-Thérouanne, *prope vetus Morinum*, diocèse de St-Omer (10 mars), par décès du fr. L. Loquety (p. 32). — Curé de Bresmes et Ferlinghen, à J.-G. Lavoisier, curé de Nielles-lez-Calais (19 mars), par décès d'Et. Jac. Wavran (p. 32 v). — Commission de doyen rural de paréisses du district d'Auchy-au-Bois (26 mars), en faveur de Ph.-Jos. Le Bel, curé d'Allouagne, remplaçant J.-B. Cappe, curé de Nédonchel (p. 33). — Dispenses de consanguinité (28-31 mars), pour des paroissiens de Béalencourt, de Wamin, d'Assonval, de Nielles-lez-Béquin, d'Arringues, de St-Pol; et (2-25 avril), de Peuplingues, d'Espes, de Sachin, d'Hestrus, de Burbure, d'Hardinghen, de Camiers, de Nortécourt, de Moringhem (ibid.). — Désignation de la cure de Nielles-lez-Calais (7 avril) par J.-G. Lavoisier; et provisions de la même cure (9 avril), pour J.-Fr.-A.-M. Castillon (p. 33 v). — Prieuré de St-Michel du Wast. O. S. B.; à René-Ls-Jos. Sannier, curé de Gaillon, diocèse de Rouen (18 avril), par résignation de dom Nic.-Aimé de St-Vincent, profès de Cluny, et sur la présentation du cardinal archevêque de Rouen, abbé, chef, supérieur et administrateur de l'abbaye enclosée et de tout l'ordre de Cluny, par droit de patronage (p. 34 v). — Cure de N.-D. de Peuplingues, à J.-L.-M. Quehen, maître es arts, gradué nommé (21 avril), par décès de P.-G. Caron, mort dans le mois (p. 35). — Présentation à l'évêque comte de Noyon, par l'évêque de Boulogne, de la personne de dom P.-L. Haillot, obanoine régulier génovéfain, pour remplir la cure de St-Sulpice du Faubourg de Ham (24 avril); vacante par le décès de dom G. Godart, de la même congrégation (p. 35 v). — Transfert (26 avril) des titres ecclésiastiques du sieur Pater-nelle, curé de Carvon, et du sieur Menbeuf, lazariste, sur d'autres biens que ceux énoncés dans la mitrê (p. 36). — Cure de Bonningues-lez-Calais, à Ch.-Séb.-Mag. Lépine, maître es-arts (28 avril), par décès de J. Pain, mort dans le mois (p. 36 v). — Cure de Marles à L.-F. Maury (30 avril), par réitération de provisions (p. 37). — Dispenses de consanguinité (14-26 mai), pour des paroissiens de Calais, de Coulonne, de Pihen, d'Aix-en-Issart, de Loison (ibid.). — Visa donné sur une dis-

pense d'âge (6 mai), en faveur d'Ant.-Marie Compiègne, pour la prêtrise (p. 37 v). — Dimissoires, pour la tonsure (9 mai) à Fr. Desselie, fils de Jean et de Marg. Masset, de Bazinghen; et (13 mai) à Rob.-Cés.-Aug. Noulart, de Samer (ibid.). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (17 mai): onze tonsurés, J.-J.-Fr.-Is. Bonningue, de Tardinghen; Ls.-M. Bouly, de Baintebon, J.-P.-Ch. Cuffier, de Carly, Aug.-Max. Cougquin, de Brunembert, Ls.-M. de Meusnier-Davignier, de Robergues, J.-B.-M. Duflos, d'Herly, Val.-Jos. Dussosoy, d'Estrée-Blanche, Charlemagne Garhe, de Marles, P.-Fr.-N. La Ferté, de Ferlinghen, J.-Fr.-G. Sannier, de Boulogne (B.-V.), Ch.-Fr. Thulliez, d'Erny-St-Julien; treize acolytes, parmi lesquels Fr.-J. Monillon, du diocèse de Blois; seize sous-diacres, parmi lesquels les fr. Jean-Baptiste, alias B. Betourné, Auguste-Joseph, alias Aug. Leleu, chanoines réguliers de Ruiseauville; dix-huit diacres; seize prêtres, Ph.-Jos. Cadart, Et.-Jos. Caron, Ant.-M. Compiègne, Fr. Cazin, P.-Ant.-Jos.-M. Dugarin, J.-Fr. Duterte; Ant.-Fr. Duwat, J.-M.-Th. Gorré, J.-Ign. Ivain, Jac.-P.-Jos. Le Surre, Fr.-Dom.-Jos. Maerel, Ls.-M.-Fr. Noulart, J.-E. Pichon, P.-J.-F. Turlotte, P.-J.-Fr. Wuillaume, le fr. Augustin Guerville, chartreux de Montreuil (p. 38). — Cure de Bonningues-lez-Calais, à Ch.-Séb.-Mag. Lépine (18 mai), par réitération de provisions (p. 39 v). — Excorporation de L.-J. Bouteleux, de Ramecourt (31 mai), pour le diocèse d'Arras (p. 40). — Dispenses de consanguinité (17-30 juin), pour des paroissiens d'Alquines, de Nielles-lez-Béquin, d'Arringues, de Ricametz, de Nunç, d'Ouve, de Wirguin, de St-Vaast de Frévent, de Sibiville, de Roquehoire, de Rimboval, d'Humbert; et (11-28 juillet), de Bouvelinghen, de Westécourt, de Marela, de Planques, de Zouafques, de Laires, de Bouquehault, de Saindenaef (St-Dongux), de Montcavrel, d'Alquines, de Journy (ibid.). — Canonat de la cathédrale, à Isidore Beussart, du diocèse d'Amiens, maître es-arts, gradué nommé (30 juillet), par décès de J.-Fr. Le Riche, mort dans le mois (p. 41 v). — Dimissoire pour la tonsure (m. d.) à La-Vinc. Labre, fils de J.-B. et d'Anne-Barbe Grandin, d'Amettes (p. 42). — Dispenses d'affinité, ou de consanguinité (8-25 août), pour des paroissiens d'Aix-en-Issart, de Menas, de Vinçly, d'Hardinghen (ibid.). — Cure de St-Martin de Marek, avec son annexe des Attaques, à Eppit Révérand, curé de Guempes (12 août), par décès de Cl.-Th. Routtier (ibid.). — Dimissoire pour la tonsure (16 août) à Ange-Bern.-Jos. Lamourette, de St-Hilaire de Frévent (p. 42 v). — Cure de Marek, au fr. Jean Caudron, prémontré de Lieques (28 août), par

décès de Cl.-Th. Routtier, sur la présentation de l'abbé de Selincourt, diocèse d'Amiens, prétendant droit de patronage (ibid.). — Prieuré de St-Christophe de Labedivrière, dépendance de l'abbaye de St-Vaast, à dom René Le Vitoux, bénédictin de St-Maur, abbé régulier de l'abbaye de N.-D. de Londerisien Écosse (28 août), sur provisions de cour de Rome, par décès du précédent titulaire; non désigné (p. 43). — Dimissoires pour la tonsure (28 août) à J.-P. Marotte, de Bourthes, et à P.-J. Scourion, de la basse-ville de Boulogne (p. 43 v). — Lettres de Vicaire Général (1<sup>er</sup> septembre), pour J.-B.-O. Gihlot du Bréau et P. Coquatrix (p. 44 v). — Dimissoire pour la tonsure (8 septembre) à P.-Jos. Malle, d'Hardinghen (p. 46). — Dispenses de consanguinité (8-24 septembre), pour des paroissiens d'Ardes, de Marquette, de Quernes, donnés à Rebecq, en cours de visites, de Blangy, d'Outreau, de Desvres, de Boulogne (B.-V.), avec réhabilitation de leur mariage (ibid.). — Tonsure, dans la chapelle de N.-D., de la cathédrale (13 septembre), à Ls-Tous. Le Boucq, de Desvres (ibid.). — Cure de Marles, à L.-J.-B. Feutrel (17 septembre), par décès de L.-F. Maury (p. 46 v). — Curé de St-Omer de Boisdighen, au fr. J.-M. Hoier, prémontré, curé de Lieques (20 septembre), par décès du fr. J.-B. Castillon (ibid.). — Prêtrise donnée, dans la chapelle du palais épiscopal (m. d.), à P.-M.-J.-B. Codron et à L.-Fr.-G. Tétut (p. 47). — Chapelle de St-André de Thiebfonne, à Louis Hubin, curé du lieu (3 octobre), par décès de J.-Fr. Le Riche (p. 47 v). — Chapelle de St-Éloi, de la cathédrale, à noble homme Louis-Hilaire de Patras de Campaigne, clerc du diocèse (m. d.), par résignation en cour de Rome d'Is. Beussart (p. 48). — Présentation à l'évêque-comte de Noyon, pair de France, de la personne de dom Mercier, prieur de St-Barthélemy de Noyon, pour remplir la cure de St-Martin de Ham, *civitas Hametensis* (8 octobre), vacante par le décès de dom Chazette, génovéfain (p. 48 v). — Dispenses de consanguinité (8-28 octobre), pour des paroissiens d'Hesdin, diocèse de St-Omer, de Lanzeux (Linzeux), de Marek, de Gréguvy, d'Auchy, de Fruges, de Pihen, *juxta Calatum*, de Fontaine-les-Hermans, de Coulombey, de Cléty, d'Aix-en-Issart (ibid.). — Excorporation de J.-J. Poissant, acolyte, de Fressin (13 octobre), pour le diocèse d'Auxerre (p. 49). — Cure de St-Pierre d'Ostreville et St-Michel, au concours; à Guisl.-Jos. Goudemetz (18 octobre), par décès de Ch.-Fr. Vittu (ibid.). — Cure de St-Jacques d'Enguinegatte, au concours, à Jac.-Fr. Dauchez (24 octobre), par décès de J.-B. Fay (p. 49 v). — Tonsure donnée, dans la chapelle du palais épiscopal (28 octo-



bre), à Patrice-Fr.-Jos. Dubois, d'Hesdin, diocèse de S'-Omer (° 50). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup> 19 novembre), pour des paroissiens d'Houvin, de Quesques, de Bourthes, d'Affringues, de Surques, d'Alincourt, de Febvin, de Laires, d'Hocquinghen, de Bainghen-le-Comte, de Pernes, de Marquise (° 50 v°). — Jugement d'utilité et de convenance de l'établissement d'un vicariaire dans la paroisse de Pernes-en-Artois (11 novembre), à la requête des « lieutenant, gens de loix, habitants, corps et communauté du village de Floringhen et des habitants de *Cauchi-à-le-Tour*, paroissiens dudit Floringhen, secours de la ville de Pernes; » avis du curé, sommation faite aux décimateurs, l'évêque d'Ypres et le prieur de S'-Pry; informations prises par le doyen de chrétienté, Le Bel, curé d'Allouagne, constatant qu'il existe à Floringhen 82 feux et 281 communicants, dans la partie de *Cauchi* qui en dépend, 27 maisons et 84 communicants, ou personnes en âge de communier, et que la ville de Pernes se compose de 130 feux et 498 communicants; conclusions du promoteur; ordonnance conforme, assignant au vicariaire, pour sa portion congrue, la somme de 350 lb. tournois, non compris « les hono- » raires qu'il lui compétera de percevoir en l'obitier et « creux des églises de Pernes et de Floringhen, et la » part au casuel, suivant l'usage observé dans les pa- » roisses où il y a un vicariaire établi » (*ibid.*). — Dimissoire pour la prêtrise (13 novembre) à Jac.-Ph. Billiet (° 52). — Cure de Gouy-en-Ternois, au fr. Ambroise Chebeau, chanoine régulier du Mont-S'-Éloi (25 novembre), par démission du fr. Michel Picavet (° 52 v°). — Commission de supérieur des religieuses du Tiers-Ordre de S'-François, de la ville de Pernes (28 novembre), pour M. Dauchy, abbé de Chocques, diocèse de S'-Omer (° 53). — Excorporation de P.-Al. Renier, de Zoteux (9 décembre), pour le diocèse d'Arras (° 53 v°). — Dimissoire pour la tonsure (19 décembre) à Ch.-Fr.-Jos. Révillon, de St-Pol (° 54). — Cure de N.-D. de Balinghen, à Ch.-Fr.-G. Godde (23 décembre), par décès de J.-B. Nicolle; acte resté sans exécution (*ibid.*).

1789. — Dispenses de consanguinité (8-30 janvier), pour des paroissiens de Marconnelle, diocèse d'Amiens, de Guisy, de Lacres, de St-Venant, diocèse de S'-Omer, de Romby, d'Enquin, secours de Bezinghen, de Lisbourg, de Créquy, de Fauquembergues, de Renty (*ibid.*). — Cure de Balinghen, à J.-Ch. Butor-Blamont (19 janvier), par décès de J.-B. Nicolle, sur la présentation de l'abbé d'Andres (° 55). — Cure de S'-Lambert de Boursin, avec son secours de S'-Éloi du Wast, à J.-J.-D. Delerue (24 janvier), par décès de M.-A. Ballin (° 55 v°). —

Cure de Radighen, à Ch.-Sim. Crepelle, maître ès-arts, gradué nommé sur l'abbaye de S'-Jean-au-Mont (30 janvier), par décès de Nic. Telliez, mort dans le mois (° 56). — Cure de Boursin et Le Wast, à Fr.-M.-G. Houzet, curé de Bernieulles (31 janvier), par décès de M.-Aug. Ballin, sur la présentation faite par le prieur du Wast (° 56 v°). — Dispenses de consanguinité (2-23 février), pour des paroissiens d'Outreau, de Renty, d'Embry, de Bonningues-lez-Calais, d'Escalles, de Fréthun, de Bonningues-lez-Calais, de Coupelle-Vieille, de Wissant, de Coulomb, d'Enquin-en-Artois, de Dunkerque, de S'-Martin-Cavrois, de Wambercourt, de Loison, d'Audrehem (° 57). — Excorporation de Cl.-Ant. Ragnier, diacre du diocèse (6 février), pour Arras (*ibid.*). — Prieuré de S'-Michel du Wast, à J.-Al. Baroche, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen (21 février), par résignation en cour de Rome de R.-L.-J. Sannier, curé de Gaillon, avec réserve d'une pension annuelle de 1200 lb. tournois, et permutation pour le prieuré de S'-Nicolas de Cotte-Cotte, O. S. B., même diocèse (° 57 v°). — Jugement de nécessité de vicariaire pour la ville de Desvres (6 mars), rendu à la requête des « mayeur, échevins, assesseurs, corps et communauté de ladite ville; » avis favorable du curé, du chapitre de la cathédrale, de l'évêque de Dijon, comme abbé commendataire de Samer, décimateurs; fixation de la portion congrue à 350 lb. etc. (° 58 v°). — Dispense de consanguinité (16 mars), pour des paroissiens de Pihen-lez-Calais (° 59). — Décret de suppression de la paroisse de S'-Gertrude, comme secours de Wierre-au-Bois, et union des maisons qui la composent aux paroisses de Desvres et de Longfossé (23 mars) : cette « communauté » n'était composée que de neuf maisons; elle était située à une lieue de la paroisse de Wierre-au-Bois; l'archidiacre, à cheval, mit 53 minutes à se transporter de Wierre-au-Bois à S'-Gertrude, le 26 juin de l'année précédente, et trouva « la très-grande partie du chemin fort mauvaise et très » mauvaise, quoique ce fût dans une saison où les chemins ne devoient pas être mauvais; les maisons qui sont « du côté de Desvres, » au nombre de deux, appartenant à Louis-Marie Le Maire et au nommé Ducamp, sont unies à Desvres, avec le quart de la dime; les sept autres, avec les trois quarts de la dime, à la cure de Longfossé (*ibid.*). — Excorporation de Jac. Caron, d'Henneveux (6 avril), pour Arras (° 60). — Cure de Wierre-au-Bois, seule et sans le secours supprimé de S'-Gertrude, à J.-B. Roussel, doyen, curé de Samer, *oppositi Sameracensis* (10 avril), par décès de J. Sueur (° 60 v°). — Dispenses de consanguinité (15-23 avril), pour des paroissiens d'Allouagne, de Blangermont, de Wissant, de Polincoye, de Recques (° 61). — Décret prononçant la distraction de Quilen de la cure d'Herly et son union à Maninghen-au-Mont; la distraction d'Avesnes de Rumilly, et son union à Herly (21 avril) : Maninghen était composé de 38 feux et d'environ 120 communicants; Quilen, qui comptait 37 maisons et 128 communicants, était « fort » voisin de Maninghen et éloigné d'une lieue dudit Herly; il y avait à Rumilly et dans les hameaux qui en dépendent, 114 maisons et 422 communicants; à Herly 182 feux et 503 communicants; à Avesnes 30 maisons et 111 communicants; vérification des distances par l'archidiacre Montgazin, « à cheval par les rues, et à pied par les » traverses; » informations diverses; conclusions, avec cette réserve que le curé d'Herly ne sera jamais obligé de faire aucune fonction pastorale dans l'église d'Avesnes, réunie purement et simplement à sa paroisse (*ibid.*). — Excorporation de J.-Ch.-M.-Constant Tellier (4 mai), pour le diocèse de Paris (° 62 v°). — Dispenses de consanguinité (4-28 mai), pour des paroissiens de Bazin-ghen, avec réhabilitation de mariage, de Landrethun, d'Huquelières, de Lapugny, *Ecque-en-Pugnot*, de Filières, de S'-Étienne, de S'-Martin-lez-Boulogne, de Vieil-Hesdin, du Parc (Le Parc), diocèse de S'-Omer (*ibid.*). — Dimissoires pour la tonsure (18 mai) à Fr.-M.-M. Boutroy, d'Escalles, et à P.-Ed. Delattre, fils de Pierre et de M.-Mad. Haffringues, d'Andresselles; et (19-20 mai) à J.-L. Vanier, de Hames, et J.-Fr. Seghin, de Bléquin (° 63). — Dispense d'affinité (25 mai), pour Fr.-B. Coquet et M.-M. Boulogne, de Menneville; dispenses de consanguinité (4-5 juin), pour des paroissiens de Roquette et de Wissant (° 63 v°). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (6 juin), dans la chapelle du palais épiscopal : trente-deux tonsurés, J.-Fr. Ansel, de Delattes, Marc-Aug.-Den. Ballin, de Boulogne (H. V.), P.-M. Baude, d'Alquines, L.-M. Briche d'Énoque, fils de Cl.-Ant. et de M.-M. Gèneau, paroissiens de Bournonville, J.-M.-P. Collet, de Coulogne, J.-Fr. Ducroc, de Bournonville, J.-Ch.-Fr. Dupont, de Renty, Liév.-Fr. Le Let, de Pihen-en-Artois, J.-B. Le Noir, de Calais, L.-M. Louis, de Longueville; Jac.-Ant. Noël, de Boursin, J.-P. Remy, d'Andresselles, Ch.-Fr.-Jos. Plet, de Bermicourt, diocésains de Boulogne, Ch.-Hub.-Jos. D'Homont, de N.-D. d'Aire, Adr.-Jos. Martin, de Lillers, Ch.-L. Le Lièvre, de Houille, J.-Fr.-Jos. Le Febvre, de Wizernes, Liév.-Jos. M. Tahidan, de Clerques, Ch.-L.-Jos. Foubé, d'Audruicq, J.-B. Méquignon, de Théroutanne, J.-J.-P. Cadet, de S'-Omer, paroisse de S'-Sépulchre, J.-L. Serghaert, et

d'Eblinghem, P.-Jos. Cleuet, de Wizernes, P.-L.-Jos. Évrard, de Zutkerque, Adr.-Alb.-Jos. Lanvin, d'Aire, paroisse S'-Pierre, Fr.-M. Delattre, de S'-Omer, paroisse S'-Denis, D.-J. Borgne, d'Ecques, F.-J. Defrance, d'Hesdin, C.-J. Royer, de Théroutanne, J.-B.-J. Pollet, de Merville, diocésains de S'-Omer, les fr. Louis-Jos. Ratel, de Béthune, J.-B. Delhaye, de Clenleu, chartreux du Val-S'-Aldegonde; vingt-quatre acolytes, parmi lesquels Cl.-Germ.-Alb. Le Camus, clero fdu diocèse de Reims, confrère de la Doctine chrétienne; huit sous-diacres; vingt diacres, parmi lesquels les fr. Cl.-Fr.-Nicole et J.-J. Teneur, chanoines réguliers de Chocques; dix-sept prêtres, Ch.-I. Bliu, A.-Fr.-D. Chevalier, M.-B. Hub.-Coze, Ant. Coze, J.-Fr. de Montcornet de Caumont, Jac. Fourrier, L.-F.-A. Gaignard, P.-T. Haultœur, L.-M.-Fr.-Lavoisier, Ch.-Fr.-Jos. Le Matre, J.-A. Le Prêtre, Fr.-Jos. Lourdel, M.-Fr.-Jos. Morvillier, J.-M. Pain, J.-Ch. Parent, L.-M.-C. Tardieu, le fr. Épiphan de Noyelles, alias Eug.-Jos.-Stienne, oapucin du couvent de Lille (° 64 v°). — Dispenses de consanguinité (9-29 juin), pour des paroissiens de Febvin, de Marles, d'Allouagne, de Clerques, de Bonningues-lez-Ardes, de Floringhen, d'Amettes, de Maisnil, et (1<sup>re</sup>-31 juillet), de Filières, de Rebreuviette, de Laires, de Verchoog, de Cléty, d'Herbelles, d'Énoque, de Neufchâtel, signée à Guines (16 juillet) en cours de visites, d'Audincourt, d'Andresselles, de Coupelle-Vieille (° 66 v°). — Cure d'Offekerque, à L.-D. Hamerel, maître ès-arts, gradué nommé (7 juillet), par décès de J.-B.-Él. Cressent, mort dans le mois (° 67). — Dispenses de consanguinité (3-18 août), pour des paroissiens de Dannes, de Nesles, de Gouy, de Teneur, d'Étapes, de S'-Martin, secours de Menneville, de Floringhen, de *Cauchi-à-le-Tour*, de Pihen-en-Artois, de Hauteclouque (° 68). — Dimissoires pour la prêtrise (24 août) à Ch.-Jos.-Al. Laurent, pour Cambrai, et à L.-Ant.-J. Lamourette, pour Amiens (° 68 v°). — Dispenses de consanguinité (24 septembre), pour J.-B. Ogier et M.-J. Thibaut, d'Alquines; (et 8 octobre), pour A. Hénote et M.-M. Coquemot, de Bléquin; pour G.-Ph. Jonas, de Coulogne, et M.-Fr.-D. Lefebvre, de Quesques (° 69). — Cure de S'-Menne de Nédonchel, à Fr.-Arm. Durieux, curé de Nédon (2 octobre), par décès de J.-B. Cappe, acte non signé (° 69). — Note historique, clôturant cette partie du registre, de la main du secrétaire, le chanoine Clément : « Die octo- » bris octavâ 1789, cirâ boram decimam matutinam, » « senio mias et morbo quam laboris et animi conten- » tione attritus, obit illustrissimus ac reverendissimus » « DD. Franciscus Joseph Gasto de Partz de Pressy, per

« annos ferme quadraginta septem episcopus Boloniensis, pietate, doctrina et charitate verè commendabilis. « Forma grogis, exemplum fuit fidelium in verbo; in « conversatione, in charitate, in fide, in castitate; « norma clerici, cum Apostolorum illi dicere: evangelium nostrum non fuit in sermone tantum, sed et in « virtute et Spiritu sancto; pater pauperum, unum- « quemque illorum (sicut pater filios) deprecans et con- « solans, subsidiis et ore fovebat; sic plenus meritis in « Domino quievit » (p. 69 v°).

**1790.** — **ÉPISCOPAT DE JEAN-RENÉ ASSÉLINE.** — Note historique, de la main du pro-secrétaire, Mathon : « DD. « Joannes Renatus Asseline, presbyter et vicarius gene- « ralis Parisiensis, sacra facultatis ejusdem civitatis « doctor theologus et procurator syndicus, à Rege « Christianissimo Episcopus Boloniensis nominatus; in « curia Romanâ provisos et ab illustrissimo ac reveren- « tissimo domino D. comite Dugnani, archiepiscopo « Rhodensi, nuntio apostolico, assistentibus illustrissi- « mis et Vivariensibus episcopis, inauguratus, in possessionem « die februarii sextâ anni 1790 induitur » (p. 70). — Lettres de Grand Vicair (6 février), pour MM. de Montgazin, Voullonne, Rattier, Giblot du Bréau et Coquatrix, par actes distincts et séparés, signés : « Joannes Renatus Asseline, Episcopus Boloniensis » (*ibid.*). — Lettres d'Official (m. d.), pour M. de Montgazin, de vice-gérants pour MM. Voullonne et Coquatrix, de promoteur et de secrétaire, pour M. Clément, de greffier de l'Officialité, en français, pour L.-M.-G. Le Hiche (p. 73 v°). — Dispenses de consanguinité (9 février), pour des paroissiens de Coulombey, d'Étrée-Wamin, de Rebreviette, d'Aiguines, de Coulombey (p. 76). — Lettres de secrétaire (m. d.), pour J.-L.-M. Mathon; de Grand Vicair (10 février), pour l'abbé Pourceyron, prieur d'Herly; de « comitatu » (11-13 février), pour MM. Clément et de Montgazin (p. 76 v°). — Dispense de consanguinité (15 février), pour Fr.-Jos. Contrin et M.-H. Dufresne, de Dennebreucq (p. 78). — Commission de supérieur des religieuses franciscaines de Perennes (18 février), pour M. Dauchry, abbé de Choques (p. 18 v°). — Cure de St-Apolline d'Isques, à J.-B. Roussel, doyen, curé de Samer (22 février), par décès de H. Wyant; démission de Wierre-au-Bois par le même (*ibid.*). — Lettres de Grand Vicair (23 février), pour J.-B.-R. Barbier d'Inceville, docteur en théologie, associé de Sorbonne, chanoine de Verdun (p. 79). — Cure de Wierre-au-Bois, à Nic.-Ph. Durlin, curé de Crémarest (1<sup>er</sup> mars), par résignation de J.-B. Roussel (p. 80 v°); — Ordination du

samedi de la Passion (20 mars), dans l'église des religieuses Annonciades : quatre tonsurés, Jac.-Le-Jos. Bardé, de Boulogne (B. V.), Fr.-Jos. Flament, de Laires, Cél.-Jos. Flament, de Nédonchel, P.-Jos. Matelin, d'Auohy-lez-Moines; cinq acolytes; six sous-diacres, parmi lesquels Rl.-Jos. Hermant, diocésain de St-Omer, les fr. J.-M.-M. Maussion, L.-M. Lorgnier et L.-Fr. Caron, gisteriens de Clairmarais; neuf diacres, Ph.-Jos. Dés. Laigné, J.-B. de Blonde, Bern.-Fr.-Jos. Ducrocq, Jac.-Ant.-Jos. Tartar, Ls.-Fr. Le Maire, P.-Fr.-Jos. Ducauroy, Fr.-Gab. Charpentier, Th.-Cyr. Boidin, Winoc-Eug. Schraen, tous diocésains de St-Omer; vingt et un prêtres, Aug. Bigan, Fr.-Max.-Jos.-Ant. Boidart, J.-L.-M. Cocatrix, P.-Jos.-Th. Durlin, Nic.-Je. Duval, J.-M.-L. Hache, Nic.-Cl. Lorgnier, J.-J.-Th. Quillet, Nic.-Fursy Sta, diocésains de Boulogne, J.-B. Létouart, diocésain d'Arras, G.-Hub. Gillion, diocésain d'Amiens, J.-B. Vanbelle, And.-Bert. Delattre, Bl.-Fr. Rivier, Marc-Emm. Degrave, Al.-Jos.-L. Delpoutte, Ch.-Et. Guermont, Zach.-Emm.-Jos. Loy, diocésains de St-Omer, les fr. J.-B. Bétourné, de Ruisseauville, Ben. Laingnel, d'Auchy, et J.-J. Teneur, de Choques (p. 81). — Indult accordé « ad quinquennium » (18 février) au nouvel évêque de Boulogne, sous la signature « L. Card. Antonelius », portant faculté d'absoudre de l'hérésie, de retenir et de lire les livres prohibés « præterquam opera « Caroli Molinæ, Nicolai Machiavelli, Historiam civilem regni Neapolis Petri Giannone, poema inscriptum La « Pucelle d'Orléans, et librum cui titulus de l'Esprit, « Istruzioni intorno la Santa Sede tradotta dal francese « 1765, Œuvres philosophiques de Monsieur de La Mettrie, Les Colimaçons, Abrégé de l'histoire ecclésiastique « sub mentito nomine de Fleury, Riflessioni di un ita- « liano sopra la Chiesa in generale, Sistème (sic) de la « nature, il vero Dispositismo Londres 1770, La raison « par alphabet, Joannis Laurentii Isembiel novum tem- « pamen in prophetiam de Emmanuele, Histoire critique « de Jésus-Christ, Nouveaux mélanges philosophiques, « historiques », critiques, necnon libellum cui titulus « Universalis professio fidei omnium Religionum et « lybel (sic) de auriulari confessione 1784 et alterum « ejusdem authoris inscriptum : Quid est Papa 2<sup>o</sup> ac libros « de astrologia judiciaria, » etc., faculté de donner cer- « taines dispenses matrimoniales, de déléguer les simples prêtres pour certaines benédiction, etc. (p. 82). — Dispenses de consanguinité (6-29 avril) : pour des paroissiens de Merck-St-Liévin, d'Auchy-lez-Moines, de Campagne-lez-Boulonnais, de Westbécourt, de Maizières, de Beclencourt, de Quiesbède, d'Houvineuil, de Longvillers,

d'Étaples, de Neufchâtel, d'Embry, de Coupelle-Vieille, de Ligny-St-Flochel, de Verchocq, de Coulombey, d'Aiguines, de Nortleuvinghen, de Bayenghen, d'Audreselles, de Rimboval; d'affinité (6 avril), pour J.-B. Lépreux, de Ligny-lez-Aire, et M.-C.-J. Caron, de Febvin (p. 83). — Décret, ou ordonnance épiscopale, permettant (10 avril) d'employer à usage profane l'emplacement occupé par le cimetière de la paroisse St-Nicolas de Boulogne : information « de commodité ou incommo- « dité » faite par Germain Rattier, vicaire général; il y a quatorze ans qu'on a cessé d'y faire des inhumations; l'Église, vis-à-vis la chapelle de St-Sauveur; disposatif de l'ordonnance : 1<sup>o</sup>, le terrain sera défoncé, dans sa « superficie, à la profondeur de six pieds, les terres « passées à la charrue, et les ossements qui s'y trouveront « exhumés, transportés et inhumés avec la décence re- « quise dans le nouveau cimetière de ladite paroisse; 2<sup>o</sup>, l'épître de N. Vasseur, son épouse et son fils, y « sera de même transférée; 3<sup>o</sup>, il sera pris les précau- « tions les plus exactes pour empêcher que la fouille des « terres, l'exhumation et transport des ossements ne « puissent occasionner aucun inconvénient; 4<sup>o</sup>, il sera « célébré dans l'église paroissiale de St-Nicolas de la « Basse-Ville un service solennel pour le repos des âmes « des fidèles cy-devant inhumés dans ledit ancien cime- « tière; 5<sup>o</sup>, attendu sa situation et sa proximité de ladite « église paroissiale, le terrain ne pourra être employé « à aucun usage qui puisse nuire à la décence du culte « divin » (p. 83 v°). — Cure de St-Omer de Dohem et de St-Léger de Cléty, à J.-M. Hochart, maître ès-arts (19 avril), par décès de J.-H. Duval, mort dans ledit mois, affecté aux gradués (p. 84). — Dispenses de consanguinité (2-30 mai) pour des paroissiens de Campagne-lez-Boulonnais, de St-Pierre-lez-Calais, de Bouquehault, d'Hupen d'aval, de Cléty, de Bléquin, de Ligny-lez-Aire, d'Érim (Érin), de Lottinghen, de Quesques, de Nédonchel, de Bailleul-lez-Pernes, de Ligny-lez-Aire, de Créquy, de Merck-St-Liévin; d'affinité (21-26 mai), pour P.-A. Doret et M.-A. Thôry, de Rodellinghen, pour L.-J. Piedbois et R. Queval, de Brunembert (p. 85). — Abjuration de l'hérésie de Calvin, entre les mains de l'évêque, dans la chapelle du palais épiscopal (3 mai), par la demoiselle Éléonore Kerk (elle signe Kerk), âgée de 18 ans et 8 mois, née et baptisée dans la paroisse de St-André de la ville de Londres, fille du sieur Godefroi Kerk et de demoiselle Marie Roland, ses père et mère, pensionnaire depuis plusieurs années au couvent des

Ursulines (*ibid.*). — Cure de N.-D. de Crémarest, à J.-J.-B. Délerue (10 mai), par résignation en cour de Rome de N.-P. Durlin (p. 86). — Ordination générale des Quatre-Temps de la Pentecôte (29 mai); dans l'église de l'Hôpital général de la Basse-Ville : douze tonsurés, P.-Fr. Bomby, de Franceq, J.-B. Caron, d'Enguinegatié, J.-M.-H. Delahaye, de Clenlen, Guisl.-Jos. Gobert, de Fauquembergues, Cél.-Fr. Lagache, de Fléchin, P. Jos. Le Let, de Pihem-en-Artois, J.-L.-A. Le Maire, de Quesques, L.-A. Mahieu, de Neuville, Aug.-R.-B. Rougegrez de Questregue (Questrecques), H.-M. Wacquet, d'Héstrus, P.-Jos. Vilain, de Rumilly-le Comté, Jos. Millot, de la paroisse de St-Pierre de la ville du Beaulieu, Belhens, diocèse d'Autun; douze acolytes, les mêmes; dix sous-diacres, parmi lesquels Julien-Germin-Fr. Gouverneur, chanoine régulier de St-Augustin « prope vetus Mor- « tum »; neuf diacres, parmi lesquels L.-F. Dutol, chanoine régulier de la même abbaye, P.-F.-J. Le Rant, diocésain de St-Omer, et Michel Forestal, du diocèse d'Ossory; onze prêtres, L.-M.-Aug. Bernard, Marc-Ant. Cugny, L.-J. Dufresne, Gasp.-Jos. Fialdes, P.-Fr. Martel, J.-J.-D. Ohin, Ch.-M.-D. Oyer, Ch.-Ant. Regnier, P.-Jos. Riquart, Et.-Jos. Thomas Th.-Cyr. Boidin (p. 87 v°). — Dispenses de consanguinité (3-27 juin), pour des paroissiens d'Houvin, de Floringhen, de Rétz, de Delettes, de Campagne-lez-Boulonnais, de Bourthes, de Nédon, d'Esdin-l'Abbé, d'Alinethun, de Lapugnoy, de Marles (p. 88 v°). — Démission de la cure d'Isques (5 juin) par J.-B. Roussel; provisions de la même cure, en conséquence, pour J.-P. Framery (*ibid.*). — Cure de St-Léger de Bécourt, à Alb.-M.-J. Guisl. Hochart (m. d.), par décès de J.-Ph. Salomé (p. 89 v°). — Dispense d'affinité (27 juin) pour A.-J. Dufils et C.-J. Delbart, de Ligny-lez-Aire; de consanguinité (1<sup>re</sup>-28 juillet), pour des paroissiens de Guemps, de Fléchinelle, de Fauquembergues, de Seninghen, de St-Aldegondé de St-Omer, d'Hardinghen, d'Isques, de St-Léonard, de Bonnaingues-lez-Calais, de Shains-lez-Pernes, d'Hupen d'aval, d'Écuin, de Rincq, de Renty, d'Antingues, de Louches, de St-Pol; d'affinité (3-10 juillet), pour J.-M. Sergeant, de Lottinghen, et M.-M. Lengaigne, de Seninghen, pour P.-G. Sacleux et B. Le Dru, de Berlencourt (p. 90 v°). — Permission de célébrer la messe dans le château de Lépinoy, secours de Brimeux (17 juillet), en faveur du marquis de Louverval; et dans le château de l'Espagnerie, paroisse de Wimille (26 juillet), en faveur de M. l'abbé Duchastelet, chanoine de la cathédrale, qui l'habitait (p. 91 v°). — Cure de N.-D. de Sibiville, au concubus, à J.-J.-S. Routier (1<sup>er</sup> août), par décès de

J.-F.-M. Barbier (° 92 v°). — Cure de Bayenghem et Affringues, au concours, à J.-B. Gottfrant (m. d.), comme premier titulaire depuis sa création (*ibid.*). — Permission de dire la messe dans la maison de campagne de Cluse, paroisse de Wimille (m. d.), en faveur de M. de Bayre, brigadier des armées navales, inspecteur des classes et chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, qui l'habite (° 93). — Cure de St-André de Boyaval, au concours, à F.-Jos. Bayart (11 août), par décès de G.-J. Hanotel (° 93 v°). — Cure de St-Léonard, à J.-B. Delhay (m. d.), par décès de Ch.-Nic. Allant, « pleno jure », sans mention du droit de présentation; et même cure à M.-Ant.-L.-Em. Avisse (12 août) sur la présentation de l'abbé commendataire de St-Vulmer de Boulogne (° 94). — Dispenses de consanguinité (16-31 août), pour des paroissiens d'Andresselles et de Blangy (° 95). — Cure de St-Thomas-de-Cantorbéry d'Aubrometz, avec son secours de Haut-Maisnil, au concours, à Ant.-Jos. Carlier (16 août), par décès de M. Candas (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-27 septembre), pour des paroissiens de Fruges, *oppidi Frugensis*, de Seninghen, de Quiestède, d'Éperlecques, de Bayenghem-lez-Eperlecques, de Quistinghen, de Boulogne (B. V.), de N.-D. de Calais (° 95 v°). — Cure de St-Michel d'Ambleteuse, à J. Ducrocq (2 septembre), par décès d'Ant.-Le Clercq (*ibid.*). — Ordination des Quatre-Temps de la St-Croix (18 septembre) dans l'église des religieuses Ursulines de la Haute-Ville: un tonsuré, J.-V. Caron, de Burbure; deux acolytes; trois sous-diacres, parmi lesquels le fr. Ange, alias L.-J. Dumont, récollet du couvent d'Heudin; trois diacres, parmi lesquels les fr. J.-B. Delhay et La Ratte, chartreux du Val-St-Aldegonde; sept prêtres, Const.-M. Alloy, Jac.-Aug.-Bon Capet, Al.-Jos. Héame, Ls.-Jos. Samier, diocésains de Boulogne, P.-J. Priston, diocésain de Cambrai, les fr. J.-B. Hurtrel et L.-Al. Mazy, cisterciens de Cereamp, diocèse d'Amiens (° 96 v°). — Jugement de nécessité de vicarie (29 septembre), pour la paroisse de Réty: historique de la question, déjà soulevée en 1728 et en 1769, sans résultat; le nombre des communicants, qui était de 550 en 1770, est aujourd'hui de 750; il y a dans la paroisse dix hameaux dont quelques-uns sont éloignés de l'église de plus d'une lieue, etc. (° 97). — Dispenses de consanguinité (4-28 octobre), pour des paroissiens de Peuplingues, de Beaurain-Château, d'Esquerdes, de Pihem-en-Artois, d'Ostreville, de Valhoun, de Quelmes, de Dohem, de Remilly, de Ligny-St-Flochel, de Mentque, d'Acquin (° 98). — Permission de célébrer la messe dans la chapelle de Jésus-Magellé, bâtie, au hameau de

Terlincthun, paroisse de Wimille, sur un terrain appartenant à M. Jacquemin de Châteaurenault (9 octobre); elle était « fort fréquentée et en grande vénération; » le suppliant avait voulu augmenter la dévotion des fidèles, en agrandissant de moitié ce petit édifice; l'Évêque en fait lui-même la visite, la bénit et y offre, le premier, le saint sacrifice de la messe (° 99). — Dispense de trois bans, pour le mariage de J.-B. Gèneau et de M.-M. d'Aix (12 octobre); les époux, domiciliés de droit à Degvres, devaient se marier dans l'église de N.-D. de Montreuil (° 99 v°). — Cure de St-Éloi de Nédon et de St-Clément de Fontaine-les-Hermans, à Fr.-Jos. Milon (24 octobre), par résignation en cour de Rome de Fr.-Arm. Durieux (° 100). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-23 novembre), pour des paroissiens de Calais, de Torcy, de Royon, de Buire, diocèse d'Amiens, de Vieil-Hesdin, de Pihen, de Landrethun, de Campagne-lez-Boulonnais, de Teneur, de St-Martin d'Ardinghen, d'Atin, de Thiembroune (° 100 v°). — Cure de St-Omer d'Estréelles, à Cl. Déclemy, maître es-arts, gradué nommé (11 novembre), par décès d'A.-C. Quéletart, mort en octobre (° 101). — Permission de dire la messe dans la chapelle du Petit-Séminaire, dit de la Sainte-Famille (13 novembre), avec défense d'y administrer aucun sacrement, excepté celui de la Pénitence (° 101 v°). — Démission de la cure de Mentque et Northécourt (19 novembre) par le fr. Jac. Hennegui, récemment pourvu de la cure de Licques (*ibid.*). — Dimissoire pour la tonsure (2 décembre) à Jac.-Fr. Cuccheval, d'Alquines (° 102). — Dispenses de consanguinité (4-31 décembre), pour J.-C. Lobjoy et G. Caré, de Fergues, pour Ch. Briet, et M.-Th.-J. Le Sieux, de St-Pol (*ibid.*). — Permission de dire la messe dans la chapelle de N.-D. du Bon-Secours, érigée au coin du jardin du château d'Héricourt (9 décembre), en faveur de M. le marquis de Servias (° 102 v°). — Dimissoires pour la tonsure et les ordres mineurs (12 décembre) à Jos.-Benj. Briois, de Foulfin-Ricametz, à Fr.-Jos. Blondel, de Fiefs, et à Jos.-Alb.-Ag. Rivelois, d'Auchy-les-Moines (° 103).

1791. — Dispenses de consanguinité (10-24 janvier), pour des paroissiens de Delette, de Boubiers-sur-Canche, de Zudausques, de Wismes, de Rely, de St-Vaast, secours de Contes, de Boin (Bouin), secours d'Aubin, diocèse d'Amiens, de Conteville, secours de Pernes, de Renty, avec réhabilitation de mariage, d'Estréelles, de Rumingham; et (1<sup>re</sup>-24 février), pour des paroissiens d'Humières, de Croissette, de Quiestède, de Roquetaire, de Grouches, de Marenla, de Nuncq, d'Enquin, de Guines, d'Esquerdes, de Mametz, de Beuvrequen, de Coupelle,

Vieille, d'Alquines, de Quernes, de Biogues, de Sempy (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de St-Pol (10 février), en faveur de J.-F. Réan, curé d'Éps, remplaçant J.-J. Le Roux, curé de St-Pol (° 105). — Dispenses de consanguinité (1<sup>re</sup>-10 mars), pour des paroissiens d'Étaples, de Camiers, de Wissant, de Lisbourg (° 105 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de St-Pol (17 mars), en faveur de Guisl.-Jos.-Alb. Debret, curé de Ricametz, remplaçant J.-J. Le Roux, curé de St-Pol (° 106). — Dispense de consanguinité (18 mars), pour messire Léonard-Bonav. de Tramecourt, paroissien de Tramecourt, et demoiselle Marie-Am.-Eug.-Ern.-Fr. de Béthune, paroissienne de Pénin, diocèse d'Arras (° 106 v°). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Guines (18 avril), en faveur de Ls.-M.-Fr. Delattre, curé de Nioles-lez-Ardres, remplaçant Ch.-Fr.-Gabr. Godde, curé de Guines (° 107). — Dispenses de consanguinité (20-30 avril), pour des paroissiens de St-Pierre-lez-Calais, de Crémarest, de Renty (*ibid.*). — Ordination du Samodi-Saint (23 avril), dans la chapelle du palais épiscopal: neuf diacres; huit prêtres, Ch.-Fr. Thuilliez, Val.-Jos. Dusosoy, Jac.-Ant. Déclemy, Jac.-Paul Deldrève, Ls.-Fr.-Th. Delaportie, Ls.-M.-Bouly, P.-Fr.-N. La Ferté, J.-Ch.-Jos. Cayeux (*ibid.*). — Dispenses de consanguinité (2-29 mai), pour des paroissiens d'Outreau, d'Houvineul, de Maisnil, de Loison, de Mons (Monts-en-Ternois); et d'affinité aux degrés supérieurs, à cause de la difficulté des temps, avec la clause « ita ut res in exemplum non trahatur » (21-22 mai), pour J.-Ch. Le Roux et M.-L.-B. Flament, d'Offekerque, et pour J.-Fr. Limousin et M.-J. Marchand, de Campagne-lez-Ardres (° 108). — Permission de dire la messe dans la chapelle de Jésus-Magellé de la paroisse de Berlenecourt (10 mai), sur le rapport du sieur Pelain, « desserviteur » du lieu (*ibid.*). — Commission de doyen rural de chrétienté du district de Wissant (18 mai), en faveur de J.-Fr. Dusommerard, curé d'Audembert (*ibid.*). — Dispense du deuxième degré de consanguinité (1<sup>er</sup> juin), pour Jac. Thuillier, de Caffiers, et M.-L. Gressier de Fiennes, « propter temporum difficultatem; » dernière signature: « J.-R. Epus Boloniensis » (° 109). Les folios 110-200 sont restés en blanc. — Table alphabétique des actes contenus dans ce registre (° 201).

G. 13. (Registre). — In-folio, papier, 276 feuillets.

1560-1791. — Table alphabétique, chronologique et géographique des vingt registres du secrétaire PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE G, Tom. I.

riat, sous le titre: « Pouillé, contenant toutes les cures du diocèse de Boulogne, rangées par district selon l'ordre alphabétique, les noms de ceux qui y ont présenté et de ceux qui les ont possédées depuis l'érection de l'Évêché, les années où elles ont été conférées, le tome et la page des registres du secrétariat où s'en trouvent les provisions, en deux parties, la première « pour les cures dont les districts ont leurs chefs-lieux » en Boulonnois, la seconde pour les cures qui sont « situées en Artois; » le tout dressé par le chanoine J.-A.-F. Clément, en 1757, et tenu à jour jusqu'en 1791 (1).

DISTRICT D'ALLETTE. — Aiz-en-Ergni: dévolut, Godart 1563; l'Évêque, Tartare 1631; résignation, Masson 1631; de Bourgonville 1635;... de Widenen 1683 (° 1). — Allette: résignation, Enlard 1561; l'abbé de Ste-Austreberthe, Minette 1631, Lefèvre 1632, Hurteux 1648, Belart 1672 (° 2). — Bécourt: l'abbé de Ruiseauville, de Cauchie 1560, Savary 1611; permutation, Maufet 1621; résignation, Le Grand 1629, Hesse 1649; l'abbé, Caron 1667; permutation, Le Vasseur 1667 (° 3). — Bazinghen et Enquin: l'Évêque, Prudhomme 1596; permutation, Dyès 1647; résignation, D'Hier 1659; permutation, Le Seigneur 1670 (° 4). — Bourthes: résignation, Dugardin 1560; le chapitre de Boulogne, Voillard 1598; résignation, Malbranche 1609; le Chapitre, Dijon 1610; permutation, Bouilly 1610; le Chapitre, Matze 1610; permutation, Heuzé 1627; le Chapitre, Yvart 1639, Demusnier 1660 (° 5). — Clenleu et Bimont: le chapitre d'Ypres, Boursier 1629; résignation, Fournier 1665 (° 6). — Courset: résignation, Ternisien 1609; l'Évêque, Poullain 1643; prévention, Poullain 1644; résignation, Nicolas Poullain 1637; l'Évêque, Hurteux 1687 (° 7). — Desvrenes (Desvres): le chapitre de St-Omer, Desnoc 1560; résignation, Dubamel 1630; les chanoines gradués d'Ypres, Le Cat 1693 (° 8). — Doudeauville: dévolut, Devienne 1560; permutation, Pasquier 1656, Mayoul 1680; résignation, Grisbodar, diacre 1661; l'abbé du lieu, Delloy 1728 (° 9). — Herly et Quilen: le prieur

(1) Comme ce Pouillé donne l'indication de toutes les provisions contenues dans les vingt registres dont se composait la série des *actes du Secrétariat*, on a jugé inutile de reproduire ici la suite des noms de curés qui figurent dans l'analyse des deux registres (G. 1<sup>re</sup> à G. 12) qui subsistent, ou de ceux qui doivent être relevés ci-après dans l'analyse des *registres aux insinuations*; mais on n'a pas cru pouvoir se dispenser de mentionner, pour chaque cure, la série des noms qui appartiennent à la période de 1560-1691, et même quelques autres encore, toutes les fois qu'il s'agit de registres aujourd'hui perdus, dont l'équivalent ne se trouve nulle part.



du lieu, Magnier 1690 (° 10). — *Humbert et St-Michel* : permutation, Dufumier 1629; l'abbé de S<sup>te</sup>-Austreberthe, Dumont 1636, Paperot 1686, Delavigne 1687 (° 11). — *Maninghen-au-Mont* : cette mention marginale : « érigée le 18 mars 1704 » (° 12). — *Montcavel et Recques* : résignation, Desmarest 1506; l'Évêque, Rousset, 1596, de Beuriat 1641; résignation, Burbure 1642; l'Évêque, Delaplanche 1643, Lecat 1649 (° 13). — *Parenty* : résignation, Lamothe 1612; permutation, Desvaut 1628; les chanoines gradués d'Ypres, Boucher 1629; l'Évêque, par permutation, de St-Patrice 1649, Framery 1630; le même, de plein droit, Miellot 1630, Mantel 1631, Hétra 1631, Boucher 1631; résignation, Clabault 1691 (° 14). — *Preures et Hucqueliers* : le chapitre d'Ypres, Le Roi 1610; permutation, Disques 1610; le même chapitre, Cadet 1627; résignation, Dincqbiere 1627, Cadet 1627; le même chapitre, Miellot 1631; résignation, Danel 1630 (° 14 v°). — *Wicquinghen* : l'Évêque, Blondel 1600; le chapitre d'Ypres, Dubois 1629; résignation, Capron 1647 (° 15). — *Zoteux* : C. Varlet (s. d.); l'Évêque, Maillart 1621; permutation, Sannier 1627, Ponsé 1632, Griffon 1632; l'abbé de Doudeauville, Hurteux 1636; l'Évêque, Hesse 1649; résignation, ou permutation, Varlet 1630; l'Évêque, Le Tellier 1633; résignation, ou permutation, Caron 1636; l'Évêque, Robert 1639, Lequestre 1666 (° 16).

DISTRICT D'ALQUINES. — *Acquin* : l'Évêque, Pigache 1630; l'abbé de St-Bertin, Le Clercq 1687 (° 17). — *Alquines et Loquin* : l'Évêque, Gény 1637, Routier 1688 (° 18). — *Bainghen-le-Comte* : l'abbé de St-Vulmer, Liénard 1646; résignation, Coangues 1649; l'abbé, Pipelart 1651, Delacour 1632, Vasseur 1638; le supérieur de l'Oratoire, Le Vasseur 1681, Lyonard 1662 (° 19). — *Bayenghen et Affringues* : cette note : « érigé le 24 mars 1787 » (° 19 v°). — *Bournonville et Henneveux* : l'Évêque, de Wimille 1610; résignation, Claude-Poullain 1637, Cluet; de chapitre de Boulogne, Delattre 1687 (° 20). — *Bouvelinghem et Westbécourt* : l'Évêque, Rogier 1640; résignation, Dubois 1617; l'Évêque, Symon 1670, Rouillart 1671 (° 21). — *Colembert (Colembert) et Nabringhen* : résignation, Dubuis 1611, Minet (s. d.), Vassal 1657 (° 22). — *Coulombey et Affringues* : l'Évêque, Caron 1636; permutation, Quendal 1693 (° 23). — *Hocquinghen et Hebinghen* : l'abbé de Licques, le fr. Boitel 1632; résignation, le fr. Froart 1630 (° 26). — *Journy et Rebergues* : l'Évêque, Diverny 1610; permutation, Wasselin 1611 (?); l'Évêque, Barbier 1612; permutation, Boutan 1627, Sansset 1630, Vincent 1632; l'Évêque, Obert 1643, Marquant 1651, Delahode 1663 (° 28). — *Lisques* :

(Licques) : résignation, le fr. Butor 1639; l'abbé du lieu, le fr. Frouart 1660; résignation, le fr. Hagneré 1672; l'abbé, le fr. Sauvage 1724 « sede vacante », le fr. Hennequier 1789, « sede vacante » (° 26). — *Longueville* : l'abbé de Licques, les fr. Frouart 1639, Gény (s. d.), Hodencq, ou Odent 1670 (° 27). — *Menneville, St-Martin et Vieil-Moutier* : résignation, Phasé 1660; l'abbé de Samer, Lantonne 1634 (° 28). — *Quesses et Lottinghen* : le chapitre de St-Pol, Ducrocq 1636, Gillon 1637 (° 29). — *Selles et Brunembert* : dévolut, Deviennes 1662; résignation, Routier 1643; l'Évêque, Delacour 1631; permutation, Durosai 1656; l'Évêque, Le Vasseur 1661; permutation, François Le Caron 1667 (° 30). — *Seninghen et Bayenghen* : l'Évêque, Thomas 1649, Le Clerc 1668; le Chapitre, « sede vacante », Denneq 1724 (° 34). — *Surques et Escauilles* : l'évêque d'Ypres, Varlet 1621; résignation, Dubout 1643; le même évêque, Delannoy 1663; permutation, Machart 1666; le même évêque, Lattaingant 1669, Leflete 1669, Moisson (Moison) 1672 (° 32).

DISTRICT DE BOULOGNE. — *Atinethun et Bellebrune* : l'Évêque, Gillon 1609 (?), Ponces 1621 (?), Delouen 1647, Delamousse 1647; résignation, Pleuvert 1630; l'Évêque, Pleuvert 1672 (° 33). — *Bainethun et Questinghen* : permutation, Hancq 1660; l'Évêque, Fontaine 1506; résignation, Riamé 1628; l'Évêque, de Campmajor 1666 (° 34). — *Belle-et-Houllefort* : dévolut, Disques 1662; résignation, Fouache 1663; l'Évêque, Remond 1644; résignation, Morel 1680; l'Évêque, de Menneville 1637 (° 35). — *Beuvrègues et Macquinghen* : l'Évêque, Frenel 1640; résignation, Hache 1680; l'abbé de St-Bertin, Scotté 1660, Delattre 1694 (° 36). — *Boulogne, St-Joseph* : le Chapitre, Le Loué 1636, Goezault, avec cette note : « Il n'a pas pris possession; » résignation, Briet, prêtre de l'Oratoire 1632, Framery 1678; le Chapitre, Retart 1691 (° 37). — *Boulogne, St-Nicolas* : l'Évêque, Chatillon 1649; permutation, Delacour. 1663; l'Évêque, Le Bon 1688, Fatus des Fourneaux 1694, Ohier 1694 (° 38). — *Echinghen* : les religieux de N.-D., de Longsticq 1560; l'Évêque, Gournay 1626; résignation, Henry 1680; l'Évêque, Guilbert 1670 (° 39). — *Maninghen et Pittefaux* : les Vicaires Généraux, le siège vacant, Flahault 1660; permutation, Merlent 1621, Hérouart 1621; l'Évêque, Duquesnoy 1627; résignation, Chabbé 1634; l'Évêque, de Gournay 1649, Ohier (° 40). — *Offrethun* : résignation, Fiat 1560, Sabot 1628; l'abbé de St-Bertin, de Gournay 1687; permutation, Bueaille 1724, « sede vacante » (° 41). — *Outreau* : dévolut, Châté 1630, Scarron 1640; permutation, Cl. de Neuville

1657; l'abbé de St-Vulmer, G. de Neuville 1637 (° 42). — *Bernes et Conteville* : dévolut, Canchon 1860; l'Évêque, Hamerel 1638, Gournay 1646; prévention, Larcher 1646; résignation, Laussier 1647; l'Évêque, Pasquelle 1663, Warnier 1691 (° 43). — *St-Etienne* : résignation, Chabé 1613; l'Évêque, de Lingende 1661; l'abbé de St-Vulmer, Hennequin 1662; permutation, Pouthon 1663; l'Évêque, Léveque 1680, Paperot 1689; permutation, de Campmajor 1694 (° 44). — *Réty* : De Warsins (s. d.); résignation, Julien 1662 (° 45). — *Rinzent et Hydrequent* : l'Évêque, Sergent 1628; résignation, Bausile (s. d.), Boulanger 1667 (° 46). — *St-Léonard* : l'Évêque, Dixmude 1662; l'abbé de St-Vulmer, Montguillain, ou Dixmude 1662, Bachelier 1673; en marge, note historique : « Cette cure, qui étoit autrefois le « secours de la paroisse de St-Etienne, en a été séparée » et érigée en cure par décret du 3 décembre 1661; les « premières provisions sont pour le même, qui s'appelle « loit Dixmude de Montguillain » (° 47). — *St-Martin-lez-Boulogne* : l'Évêque, Desgardins 1596, Flament 1632, Thomas 1642, Durosai 1649, Leconte 1665 (° 48). — *Wierre-Effroy et Hesdres* : permutation, Delaplace 1613; l'Évêque, Barbe 1626; dévolut, Tituthon (sic) 1640; résignation, Pollet 1646, de Longemaux 1649; l'Évêque, de Fromenot 1663 (° 49). — *Wimille* : le chapitre de Boulogne, Vinot 1596, Duquesnoy 1630, De Neuville 1636, Warnier (s. d.), Pain-Dubuisson 1738 « sede vacante » (° 50).

DISTRICT DE FRENCQ. — *Aix-en-Isart et Marant* : P. Delamotte (s. d.); résignation, P. Vayner 1642, C. Radenne 1663; l'abbesse de S<sup>te</sup>-Austreberthe, G. Eurin 1687, L.-F. Pierrequin 1738; résignation, J. Soudourel 1738 (° 51). — *Attin et Deutin* : J. Ringuet (s. d.); l'Évêque, J. Manier 1621; résignation, A. Bayart 1683, P. Lefebvre 1683, J. Bayart 1689; l'Évêque, J. Ducrocq 1688 (° 52). — *Bernieulles* : le prieur de Beussent, J. Féramus 1629, P. Bense 1629; l'Évêque, J. Sausset 1638; le prieur, F.-C. Poullain, religieux, 1639, V. Lefebvre (s. d.), B. Barré 1648; permutation, H. Blar 1638, B. Barré 1658 (° 53). — *Beussent* : J. Hérouart (s. d.); l'Évêque, A. Merlen 1621; Lesvère (s. d.); le prieur du lieu, P. Martel 1688; .... C. Prevost (s. d.); résignation, G. Bachelé, 1639; permutation, F. Leclercq 1660, A. Marlar 1661; l'Évêque, G. Fournival 1694 (° 54). — *Brezeit et Énoq* : résignation, Foué 1560, de Mustreul 1561; l'abbesse de S<sup>te</sup>-Austreberthe, Le Grand 1561, Brunel 1562; J. Caudron (s. d.), N. Wateblé 1607, P. Dusolan (s. d.); permutation, A. Voisin 1634, C. de France (s. d.); résignation, J. Dubout 1643; prévention, H. Delarme 1647; l'abbesse, F. Duriez 1636, G. Dufour

1666, G. de Saily 1688; résignation, J. Rennes 1690 (° 55). — *Brimeux et Lépinoy* : l'abbesse de S<sup>te</sup>-Austreberthe, J. Tillet 1596; l'Évêque, G. Caron 1597; permutation, N. Forestier 1686 (° 56). — *Cormont et Hubersent* : .... A. Prevost (s. d.); l'Évêque, V. Petit 1666 (° 57). — *Étales* : .... J. Grumel (s. d.); l'Évêque, F.-N. Camuzet, religieux, 1613; prévention, F.-G. Lempereur, religieux, 1631; l'Évêque, A. Voisin 1631; permutation, P. Dusolan 1631; l'Évêque, T. Wyart 1642, N. Hartel 1680, A. Mareschal 1654. Note marginale : « Nota que cette cure avoit deux portions qui ont « subsisté jusqu'en 1706. Comme elles ont été réunies « en cette année, on s'abstiendra de tenir ici note de la « seconde portion » (° 58). — *Estréelles* : C. Domleger (s. d.); l'Évêque, N. de Belleguise 1697, Deliger 1613, N. Vaquette (s. d.); résignation, A. Denizart 1631; l'Évêque, G. Scotté 1660, F. Durand 1660, G. Quandallé 1694 (° 59). — *Frencq et Haltinghen* : A. Lelong (s. d.); l'abbé de Samer, J. Delehodde 1630; résignation, L. Lattaingant 1669 (° 60). — *Inquesent (Inxen)* avec cette note : « Bernieulles étoit alors (1879) secours de cette paroisse; » F. Gruel (s. d.); le prieur de Beussent, H. de Gournay 1639; résignation, Bassele ou Tarrin 1648; l'Évêque, F. Leclercq 1638; résignation, le même 1660; le prieur, G. Bachelé 1660, J. Théry 1691; l'Évêque, G. Hoché 1694 (° 61). — *Longuillers et Maresville* : les chanoines gradués d'Ypres, Frametzelle 1589; C. Duval (s. d.); résignation, C. Brunel 1614, J. Pacheleu (s. d.); l'Évêque d'Ypres, A. de Ray 1631, C. Delehodde (s. d.); l'Évêque, J. de Benezat 1642; résignation, J. Ricouart 1647, F. Duriez 1670 (° 62). — *Marenla et St-Deneux* : F. Bellevue (s. d.); l'abbesse de S<sup>te</sup>-Austreberthe, F. Cocheval 1662; permutation, P. Dubuisson 1687 (° 63). — *Marles* : C. Bayard (s. d.); résignation, A. Bayard 1682; J. Magnier 1633; l'abbesse de S<sup>te</sup>-Austreberthe, L. Revenault 1659, G. Savidan 1660; résignation, C. Doré 1663 (° 63 v°). — *Neuville et Estrées* : A. Ternois (s. d.); l'Évêque, J. Petit 1596, A. Trogneux (s. d.), Merlen 1613, N. Badinot (s. d.), C. Veuchart 1621; résignation, L. Revenault 1649; l'Évêque, F. Petit 1686 (° 64). — *Sempy* : P. Bueaille (s. d.); l'Évêque, A. Denquin 1632, J. Lemaire 1636; résignation, Oyer 1638; permutation, J. Dumetz 1647; résignation, H. Belar 1662; l'Évêque, C. Gorré 1690, F. Cannet 1692 (° 68). — *Tubersent* : l'abbé de St-Bertin, Barbier 1609; l'Évêque, R. Louérgne 1628, P. Frenel (s. d.); permutation, N. Le Grand 1640; l'Évêque, B. Pignon 1643, A. Campenard (s. d.); permutation, G. Blanduin 1686, J.-F. Baucourt 1687; l'abbé, M. Colpier 1687 (° 66).

DISTRICT DE GUINES. — *Alémont et Sanghen* : Calonne (s. d.); résignation, Cauchois 1610; Guérard (s. d.); l'Évêque; De Framery 1629; permutation, Delemou 1634; Gode (s. d.); résignation; Framery 1634; Haulbecque 1660; le chapitre de Boulogne, Heuzé 1687 (n° 67). — *Andres* : l'abbé du lieu, Régier 1562; prévention, Hamerel 1636; Mülinot (s. d.); résignation, Le Roy 1639; l'Évêque, Le Cucque 1642; l'abbé, Bertrand 1663 (n° 68). — *Arthes* : dévolut, Delattre 1603; Saninde (s. d.); l'Évêque, Graux 1621; l'abbé de La Capelle, Montmignon 1664 (n° 69). — *Balinghen* : Morin (s. d.); l'abbé d'Andres, De France 1627; prévention, P. Raoul 1646; l'Évêque « jure devolut », Du Formanor 1694 (n° 70). — *Bouquehault* : l'abbé de Lièques, les fr. F. Dauvergne (s. d.); J. Dauvergne 1682; P.-M. Sauvage 1693 (n° 71). — *Boussiers* : G. Dacheux (s. d.); l'abbé d'Andres, P. Moruan 1642; F. Bar (s. d.); J. Prevost 1682; Gantois (s. d.); permutation; Gournay 1689; l'Évêque, Couvreur 1689 (n° 74). — *Bresmes et Feringhen* : résignation, Delagorgue 1561; dévolut, Lefebvre 1562; permutation, de Massac 1614; résignation, Guillemet 1643; l'Évêque, « jure devolut », Sauvage 1664; résignation, Houbronne 1692; Destailleur 1694 (n° 72). — *Campagne* : le chapitre de Boulogne, Leneux 1629; Dujardin (s. d.); de Moncho 1629; résignation, le même 1629; Delafosse (s. d.); résignation, Gantier 1631; prévention, Lefebvre 1644, avec cette note : « elle n'a pas eu lieu »; permutation, de Ray 1650; Wyart 1689; le Chapitre, Vignaux 1691 (n° 73). — *Fiennes* : V. de Villers (s. d.); J. Delaruelle 1621, Leger (s. d.); permutation, Le Roi 1634; Legier (s. d.); permutation, Le Vaillant 1690 (n° 74). — *Guines* : les Vicaires-généraux, Therier 1561; Delahaye (s. d.); De Fort (s. d.); résignation, Le Roy 1611; Minette (s. d.); Sanson 1632; l'Évêque, Sanson 1630; les Vicaires-généraux, le siège vacant, Matheret 1644; prévention, le même 1645; l'Évêque, Lefebvre 1682, Poyer 1657, P. Miellet 1637; J. Hache (s. d.); résignation, L. Rault, ou Raoul 1660 (n° 75). — *Hamers* : dévolut, Le Tellier 1562; permutation, Caron 1563; Du Fresno (s. d.); l'Évêque, Clarentin 1609 (n° 76). — *Hardinghen et Bémelinghen* : l'Évêque, « jure devolut », Vaussel 1607, Vincent (s. d.); permutation, Fausset 1632; résignation; Planchon 1635; le grand chanfre de la cathédrale, Grossel 1636; résignation, Framéry 1640; permutation, de St-Patrice 1680; le Grand-Chantre, Harfelle 1654 (n° 77). — *Louches* : résignation, de Conchy 1562, Gorré (s. d.), Dupont 1648, Le Grand 1660; le Chapitre, Maquet 1682 (n° 78). — *Nielles-les-Ardres et Autingues* : le chapitre de Boulogne,

Gilliers 1561; Wasselin 1608, Diverney 1611; résignation, A. Beaufrès 1667 (n° 79). — *Nielles-les-Calais* : Lucas (s. d.); résignation, A. de Tombé 1631; l'Évêque, M. de Tombé 1644; résignation, Fontaine 1645; Duval 1691 (n° 79). — *Pihen* : le Chapitre, Martin 1660, Planchon 1603; Le Vasseur (s. d.); dévolut, Le Cucque 1631; permutation, Le Vasseur 1637; le Chapitre, Guylémard 1640 (n° 80). — *Rodelinghen et Landrethun* : le chapitre de Boulogne, de Calonne, religieux, 1560, Le Sage (s. d.), Minet 1627; résignation, R. Minet 1631; le Chapitre, J. Minet 1645; permutation, G.-G. Gantois 1663 (n° 81). — *St-Tricat* : J. Chabbé (s. d.); l'Évêque, « jure devolut », L. Ducamp 1670; l'Évêque, « in vim gradus », F. Duformanor 1670 (n° 82).

DISTRICT DE MARCK. — *Bonningues-les-Calais* : L. Boucher (s. d.); l'abbé de Samer, L. de Rugges 1688; résignation, J. Wagué 1690 (n° 83). — *Calais*, *Notre-Dame* : résignation, H. Peudry 1660; l'Évêque, J. Riquier 1594, E. Jacomet 1590, J. de La Bouloye 1608, J. de La Planché 1638; prévention, A. Colas 1638; l'Évêque, E. Maucourt 1640, R. Lefebvre 1645; L. Châtillon 1668; en marge de ce dernier nom, cette note : « il a été maintenu contre L. Bouchel, nommé par l'abbé de St-Bertin, par arrêt du Grand Conseil du 21 juillet 1671 »; résignation, C. Doublart 1672 (n° 84). — *Caquelles* : N. Carpentier (s. d.); l'Évêque, J. Bouilly 1608, P. Dijon 1610; résignation, B. Coullon 1636, G. Mollien 1667 (n° 85). — *Coulogne* : J. Suenr (s. d.); l'abbé de Samer, A. Devillers 1628, C. Paillart (s. d.); résignation, L. Raoul 1632, E. Hannichart 1680, A. Hannichart 1672; l'abbé de Samer, A. Petit 1687 (n° 86). — *Escalles* : J. Sauvage (s. d.); résignation, E. Grandsiret 1610; Carpentier (s. d.); l'Évêque, H. Maucourt 1644, P. Moruan 1645 (n° 87). — *Fréthun* : le chapitre de Boulogne, G. Bourgeois 1560; J. Delaplanche (s. d.); résignation, J. Sabot, 1649; permutation, J. Blondel 1684; le Chapitre, P. Darsi 1687 (n° 88). — *Guempes* : N. de Neuville (s. d.); l'Évêque, G. Bouchel 1641, L. Mareschal 1689, J. Dufras 1689 (n° 89). — *Hervelinghen* : avec cette note : « Cette paroisse, qui étoit autrefois le secours d'Audembert, a été érigée en cure par décret du 6 février 1688 »; le chapitre de Boulogne, L. Ducamp 1660, Broussel 1689, Wacogne 1692 (n° 90). — *Marck* : l'abbé de La Capelle, R. Ducrocq 1563; l'Évêque, J. Le Caron 1674, B. Dormy 1608, N. Lebaere 1633, J. Morel 1636, P. Caillette 1633 (sic), L. Châtillon 1644; prévention, F. Pollet 1647; P. Dormy (s. d.); résignation, L. Bouchel 1668, M. Lefebvre 1692 (n° 91). — *Nouvelle-Église* : A. Delenort (s. d.); l'Évêque, F. Delenort 1621, P. Miel-

let 1643; prévention, C. Leger 1646; l'Évêque, F. Fourmenoir 1670 (n° 92). — *Offekerque* : résignation, F. Guilmet 1642; l'Évêque, A. Le Grand 1672 (n° 93). — *Oye* : les Grands-Vicaires; le siège vacant, J. Jaquer (Jacques) 1563; prévention, P. Convers 1588; P. Caillette (s. d.); résignation, C. Féramus 1644; prévention, A. Boulanger 1646; l'Évêque, T. Lefebvre 1682; résignation, A. de Boulogne 1689; permutation, A. Le Roy 1688; l'Évêque, « jure devolut », N. Hanscouvercher 1689 (n° 94). — *Peuplingues* : dévolut, J. Papin 1562; J. Hison (s. d.); résignation, J. Féramus 1629; G. Scotté (s. d.); résignation, C. Scotté 1648, A. de Boulogne 1637, P. Mollien 1639 (n° 95). — *Sangatte* : M. Bailleul (s. d.); l'Évêque, R. Lefebvre 1639; Lefebvre 1666 (n° 96). — *St-Pierre-les-Calais* : l'Évêque, N. Carpentier 1607, J. Bouilly (s. d.); J. Le Chevalier 1631; résignation, J. Guilbert 1681; l'Évêque, J. Chevalier 1633; permutation, C. Vullart 1636; l'Évêque, A. de Roche 1690; résignation, L. Lothe 1691 (n° 97). — *Vieille-Église* : G. Bailleux (s. d.); l'Évêque, J. Ferrant 1636; résignation, C. Lecucque 1647; l'Évêque, L. Bouchel 1688 (n° 98).

DISTRICT DE SAMER. — *Camiers et Lefaux* : résignation, De Coussey 1560; dévolut, Pasté 1563; résignation, C. yeu 1569; Parent (s. d.); l'Évêque, Lamydieu 1610; Blaggy (s. d.); résignation, Le Fèvre 1636; Magnier 1685 (n° 99). — *Carly et Verlincourt* : résignation, Le Roi 1560; Le Comte (s. d.); l'abbé de Samer, Boissel 1596, Brocquart 1610; résignation, Le Vasseur 1649; l'abbé, Paillart 1660, Duchausoi 1686; permutation, Didier 1694 (n° 100). — *Condette et Hesdigneul* : Regnault (s. d.); l'Évêque, de Gournay 1648; résignation, César Gantois 1689; permutation, Minet 1663; résignation, Vitar 1670 (n° 101). — *Crémarest* : résignation, Bruthel 1560; le chapitre de St-Omer, Destœuf 1561; Remond (s. d.); l'Évêque, Clément 1641, Daquin 1646; Prevost 1662; Dupont 1662, de Patras 1662; l'Évêque d'Ypres, Ocker 1690 (n° 102). — *Dannes et Widehem* : Prevost 1624; le maire de Boulogne, De Flahault 1628; De la Rue (s. d.); le commandant de Boulogne, Flahault 1689, de Sully 1689 (n° 103). — *Hesdin-Labbé* : dévolut, Disques 1563; Louvel (s. d.); l'abbé de Samer, Scotté 1629; Dubloq (s. d.); permutation, Tollemus 1634; l'abbé, Boulot 1640, Morel 1642; prévention, De la Rue 1647; résignation, de Wendale 1688 (n° 104). — *Longfosse* : Fromin (s. d.); permutation, Davary 1613; les chanoines; gradués de St-Omer, Durozel 1629; Vaiset (s. d.); résignation, Hétreu 1661; permutation, Ducrocq 1687; résignation, d'Halluin 1691 (n° 105). — *Isques* : Duchesne (s. d.); le

chapitre de Boulogne, Le Bailly 1647, Lemaire 1647; l'Évêque, Ducrocq 1617; résignation, Lemaire 1682, de Canteleu 1683, Bernard 1683; le Chapitre, Lebon 1672; permutation, Bonvalet 1688; résignation; de Campmajor 1688 (n° 106). — *Neufchâtel et Nesles* : Merlen (s. d.); permutation, Pasquier 1683; l'Évêque, Le Roy 1670; résignation, Broussel 1692 (n° 107). — *Samer* : l'abbé du lieu, Le Tourneur (s. d.); Le Dou 1598, Pollet (s. d.), Flahault 1672 (n° 108). — *Tingry et Lacres* : l'abbé de Samer, Desmilleville 1562; dévolut, le même 1563; P. du Wicquet (s. d.); permutation, S. Duwiquet 1608; résignation, Olivier 1610; permutation, Lefebvre 1631; Payliniez (s. d.); résignation, Davennes, Le Vasseur (s. d.), Brebaat 1652 (n° 109). — *Wierre-au-Bois et St-Gertrude* : Lorrel (s. d.); l'Évêque; Vergies 1596; résignation, Boutain 1609; permutation, Tollemus 1627, Dubloq 1631, Diettre 1642; Pollet (s. d.); résignation, Le Roy 1648; l'Évêque, Polet 1682, Caron 1664, Lemaître 1690 (n° 100 v). — *Wirwignes et Questreque* : le chapitre de Thérégouanne, Flahault 1561; Soain (s. d.); l'Évêque, Deperingues 1612; Gorré (sic); résignation, J.-F. de Beaussart (n° 110).

DISTRICT DE VISSANT. — *Ambletuse* : l'abbé d'Andres, Desclémy 1561, Framery 1562; L. Defrance (s. d.), Robbe 1626, J. Sausset (s. d.); permutation, F. Benfan 1630, F. Robbe 1635, F. Dumont (s. d.); l'abbé, G. Gantois 1637; résignation, J. Le Roy 1639 (n° 111). — *Audembert et Hervelinghen* : « qui a été son secours jusqu'au 6 février 1688 »; le chapitre de Boulogne, Dupont 1561; résignation, Dupont 1561; le Chapitre, Regnault 1601, Defrance, 1601; résignation, J. Dehamot 1632; B. Lecat (s. d.); le Chapitre, J. Douleau 1640; dévolut, N. Poyer 1652; permutation, J. Leger 1655; le Chapitre, J. Gillon 1635, Ducrocq (s. d.), L. de Constant 1670 (n° 112). — *Audresselles* : « cette cure qui étoit autrefois le secours d'Audinghen, en a été séparée et érigée en cure le 30 juin 1681 »; l'Évêque, P. Frenel 1631, J. Delattre 1636, P. Hannia 1666 (n° 113). — *Audinghen et Audresselles* : « qui a été son secours jusqu'en juin 1681 »; résignation, Pennesier 1560; l'Évêque, Le Barbier 1596, N. Gantois 1609; dévolut, P. Hamerel 1642; résignation; le même 1644; l'Évêque, A. Delabarre 1681, le même 1681; résignation, P. Le Clercq 1634 (n° 114). — *Bazinghen* : N. Lefebvre (s. d.); l'Évêque, J. Hamerel 1596; résignation, Jean Hamerel 1632 (n° 115). — *Boursin et Le Wast* : J. Fleury (s. d.); résignation, N. Caduin 1609; J. Morel (s. d.), J. Damiens 1651; N. Nepveu (s. d.); permutation, H. Tod 1664; le prieur du Wast, P. Offemont 1689; résignation, A. Ber-

nard 1694 (° 116). — *Ferques et Élinghen* : A. Lecuonard (s. d.); permutation, J. Le Roy 1642, M. Leger 1631; résignation, L. Hache 1660; permutation, J. Caruel 1665 (° 117). — *Landrethun-le-Nord et Caffiers* : résignation, A. Gest 1635; le chapitre de Boulogne, A. de Ray 1636; résignation, A. Coupigny 1631, H. Godde 1638 (° 118). — *Leubringhen* : résignation, Lefebvre 1562, Boullenger 1562; dévolut, le fr. F. de Neuville, 1646; l'abbé de Liéques, le fr. A. Hermel, 1689 (° 119). — *Leulinghen* : l'abbé d'Andres, Caron 1661, J. Bgullenger (s. d.), N. Lebarre, *lisez* Lebacre 1633; dévolut, P. Mansse 1646; le prieur de Beussent, G. Scotté 1664; l'abbé de St-Bertin, le même 1661; l'abbé d'Andres, F. Bel 1661; prévention, J. Damiens 1661; l'abbé de La Capelle, J. Duflos 1686; résignation, C. Gosse 1686 (° 120). — *Marquise* : résignation, Raoult 1662; le prieur de Beussent, Hibon 1636; dévolut, Chebassier 1640; L. Lebœuf (s. d.); le prieur, A. Le Roy; permutation, C. Germain 1671; le prieur, Sandron 1688 (° 121). — *St-Inglevert* : dévolut, A. Bloquet 1639; le prieur du lieu, F. Pollert 1635; le commandeur du lieu, J. Libert 1693 (° 122). — *Sombres et Wissant* : l'abbé de St-Vulmer, Le Marchant 1562, Fraudebos, religieux (s. d.), Deschamps 1596, F. Monet (s. d.); résignation, J. Verling 1631; l'abbé, A. Voisin 1636, J. Leger (s. d.), S. Delaplanche 1635, J. Morel 1636; résignation, A. Bourlizien 1639, P. Roche 1688 (° 123). — *Tardinghen et Inghen* : J. Morel (s. d.); l'abbé de Beaulieu, V. Petit 1670; l'évêque, F. Nicolson 1770; résignation, V. Petit 1670 (° 124).

DISTRICT D'AUCHY-AU-BOIS. — *Allouaigne* : l'abbé de St-Vaast, Despré 1609, Lambert (s. d.), Gillot 1665 (?), Herry 1665; permutation, Le Borgne 1671; l'abbé, Blavinghen 1691, Ducrocq 1693 (° 125). — *Ames* : l'évêque, Crépin 1601; le personnel du lieu, Le Moine 1610 (?); l'évêque, Théry 1641; le personnel, Gilles 1685 (° 126). — *Amettes* : Delobel (s. d.); le pénitencier de Boulogne, Bollart 1640, Nicolay 1653; permutation, Blondel 1637, Beaucourt (s. d.); permutation, Picotin 1686 (° 127). — *Auchel et Cauchy-à-la-Tour* : Dupreys (s. d.); résignation, Lansart 1662; l'abbé de St-Jean-au-Mont, Moronval 1665 (° 128). — *Auchy-au-Bois* : les chanoines gradués d'Ypres, Brusset 1627, Crecquelin (s. d.), Halochi 1685; l'évêque, de Blavinghen 1668; les mêmes chanoines, de Carpentier 1672, Flament 1694 (° 129). — *Bailleul-lez-Pernes et Aumerval* : le chapitre de Boulogne, Cuvelier 1537, de Rebreuve 1608; permutation, Roussel 1627, Le Jeune 1629; l'évêque, Lenoir 1663 (° 130). — *Bourcq et Ecquedec-*

*ques* : Salins 1671, avec cette note : « l'évêque de St-Omer conféroit alors cette cure, en renvoyant à l'évêque de Boulogne pour le regimen animarum » (° 131). — *Burbure* : Moronval (s. d.); l'évêque, Herry 1665, Lasus 1666; l'abbé de St-Denis de Reims, Cadart 1672 (° 132). — *Calonne-Ricourt et Marles* : F. Bellenger, religieux (s. d.); l'abbé de Choques, ses religieux, les fr. Caulier 1651, Rebart 1657, de Gaulay 1663, Isebecq 1666, Robart 1686, Malbrancq 1694 (° 133). — *Ecquedec-Punoy (Lapugnoy) et Labeurière* : l'abbé de St-Vaast, Daussoulieules 1587, Danel 1628; le prévôt du lieu, Bourgois 1670 (° 134). — *Lespessé* : Pigouche (s. d.); l'évêque de St-Omer, Folque 1635; permutation, Hallocery 1646; le même évêque, Boitel 1635; l'évêque de Boulogne, Pepin 1662; permutation, Wivrant 1664 (° 135). — *Lières* : l'évêque, Delobel 1596, Dupuich 1608, Puost 1610, Evard (s. d.), Blondel 1674 (° 136). — *Liettres* : l'évêque, Diéval 1646; permutation, Verdon 1647, Aubin 1683; le chapitre d'Ypres, Herman 1660; les chanoines gradués de cette ville, Gillet 1661 (° 137). — *Linghem et Romblay* : l'abbé de St-Vaast, De Vimille 1598, Montcarré 1626, Mantel 1647, Enlart 1652; permutation, Herman 1662; l'abbé, Coupigny 1663 (° 138). — *Lozinghem* : l'abbé de St-Vaast, Vicart 1651 (° 139). — *Mamez* : Aubin (s. d.); permutation, Verdon 1653; l'abbé de St-Jean-au-Mont, Delannoy 1670 (° 140). — *Nédon et Fontaine-lez-Hermans* : le chapitre d'Ypres, Talva 1626; le trésorier dudit chapitre, Delarue 1662 (° 141). — *Nédonchel* : le chapitre de Boulogne, Gruel 1500, Thorillon 1561, Le Petit 1608, D'Auchel (s. d.), le même 1672 (° 142). — *Pernes et Floringhem* : Davroult (s. d.); le prieur de St-Prix, De Hafringues 1631, Delattre (s. d.), Blondet 1653; permutation, Nicolay 1637, l'abbé de St-Bertin, Du Terque 1688 (° 143). — *Quernes* : résignation, Lbostel 1629; permutation, Cappe 1630; le chapitre de Boulogne, Patinier 1636, Lefebvre 1667; permutation, Aubin 1668; le Chapitre, Lefebvre 1660, Macquet de Longpré 1688 (° 144). — *Rely* : permutation, N. Lombard (s. d.); l'évêque, Handouche 1608, Fontaine 1600, Brusset 1650, De France 1601, Dutailly 1668 (° 145). — *Sachin et Pressy* : le prieur de St-Prix, Desobamps 1630; permutation, Saddle 1645 (° 146).

DISTRICT DE BLÉQUIN. — *Bléquin et Ledinghem* : l'évêque, Poitevin 1641; résignation, Clugnet 1631; l'évêque, Duhamel 1654, Faine 1606; les chanoines gradués d'Ypres, Loxlieux 1689 (° 147). — *Coyecques* : l'abbé de St-Bertin, Legiez 1608, Hanissart (s. d.), Alexandre 1627, Marsilly 1666; Cadart 1672 (° 148). — *Delattres et*

*Niëlles-lez-Théroutanne* : Tournel (s. d.); les chanoines gradués d'Ypres, Coquemot 1646; le chapitre de Boulogne, Chrétien 1662; le chapitre d'Ypres, le même 1663 (° 149). — *Dohem et Cléty* : le chapitre de Boulogne, Rabutel 1562, Gosse (s. d.), Sénéca 1611, Vargelot (s. d.), P. Capelle 1631; permutation, C. Capelle 1691, Manessier 1694 (° 150). — *Esquerdes et Leulinghen-lez-Étrehem* : Thibault (s. d.); l'abbé de St-Jean-au-Mont, Destoringues 1629, Jean Zunequin 1649 (° 151). — *Herbélles, Hupen d'aval et Hupen d'amont* : l'évêque, Marquant 1637; l'abbé de St-Bertin, Ducrocq 1690 (° 152). — *Lumbres et Setques* : l'évêque de St-Omer, Dubrulle 1666, Cocud 1669, Du Surgeon 1669; en marge, cette note : « Dans ces tems éloignés, l'évêque de St-Omer conféroit cette cure, mais en renvoyant le « pourvu à l'évêque de Boulogne pour recevoir de lui « l'institution autorisable, ou regimen animarum » (° 153). — *Niëlles-lez-Bléquin et Vaudringhen* : le seigneur du lieu, Daquin 1614; l'évêque, Holluignés 1629, Thomas 1641, Derond (s. d.); le seigneur, Attagnant 1665 (° 154). — *Pihem* : (° 155). — *Quebles* : Degetz (s. d.); l'abbé de St-Bertin, Mantel 1651, Deskauf 1657 (° 156). — *Quiestède* : l'évêque, Quevillart 1627; permutation, Podevin 1630; le Chapitre, Dalongeville 1632 (° 157). — *Radingham* : l'évêque, De Crespy 1610, Fautrel 1632; l'abbé de St-Jean-au-Mont, de Bomy 1632; l'évêque, Baudet 1646; l'abbé, J. de Bomy 1630 (° 158). — *Rebecq* : l'abbé de St-Augustin, des religieux de son abbaye, les fr. Bourgeois 1651, B. Hannotte (s. d.), Willeron 1671, C. Hannotte 1671, Cousin 1694 (° 159). — *Roquette* : le chapitre de Boulogne, F. de Hurtevent, « religieux de St-Augustin, à cause de la disette de prêtres séculiers » 1636, Machart 1668, Gresy 1686 (° 160). — *Remilly-Wirquin et Ouve* : le Chapitre, Dusaubert 1562 (° 161). — *Wavrans et Elmes* : Desgardins (s. d.); le Chapitre, Debamy 1643, Clugnet 1638; résignation, Benyet 1662 (° 162). — *Westecques* : Vasseur (s. d.); les chanoines gradués d'Ypres, Toulotte 1642; l'évêque, Martin Hochart 1663; permutation, de Bieq 1692 (° 163). — *Wisnes et St-Pierre* : le Chapitre, Boutoile 1562, Peringue 1612, Houzé (s. d.); permutation, Ferrin 1627; le Chapitre, Ducrocquet 1643, Fardou (s. d.); résignation, Édouart 1671; permutation, Pasquet 1693 (° 164).

DISTRICT DE BOMY. — *Bomy* : Lefebvre (s. d.); permutation, de Poix 1669; les chanoines gradués de St-Omer, le même 1670 (° 165). — *Capelle-sur-la-Lys* : l'évêque, A. Turlure 1621, Loir (s. d.); le seigneur du lieu, Daudenfort 1654; permutation, Virou 1637; l'évê-

que, Delepierre 1660, Virou 1661, Prevost 1661, Doraismy 1672; le seigneur, Desprez 1672 (° 166). — *Coupelle-Vieille* : l'abbé de St-Jean-au-Mont, Hannotte 1692, Michel 1692; permutation, Mathon 1693 (° 167). — *Crecques* : l'évêque, Méquignon 1631, de Poix 1667, Fabé 1669; permutation, Beaucourt 1686, Blanduin 1687; l'évêque, de Hurtevent 1691, Vincent 1694 (° 168). — *Enguinegatte* : Cade (s. d.); l'évêque, Saison 1646; permutation, Merlin 1637 (° 169). — *Enquin et Serny* : Veschar (s. d.); permutation, Padinot 1621, J. de Rebreuve 1627; le personnel, Garlobecq, *lisez* : de Guarbecq 1634 (° 170). — *Erny-St-Julien* : Mayoul (s. d.); l'évêque, Bertin 1641; dévolut, Herbiq; l'évêque de St-Omer, Brayelle 1649, Thorelle 1650, Rolland 1653, P. Thorel 1653, Mayoul 1661, C. de Poix 1663; permutation, Lefebvre 1669; le même évêque, Aumont 1670, Griffon 1694 (° 171). — *Estrée-Blanche et Fléchinelle* (° 172). — *Febvin* : Le Vasseur (s. d.); l'évêque, Diéval 1746; permutation, Lefebvre 1647, Théry 1687 (° 173). — *Fléchin et Cuhem* : l'évêque, Gambier 1631, Broneart (s. d.), Martin 1641; le personnel du lieu, Denys 1653, Le Roy (s. d.), Boquet 1666 (° 174). — *Fruges* : de Walles (s. d.); l'évêque, Gambier 1631, Mauguel (s. d.); l'abbesse d'Étrun, Sannier 1660, Lomisoin 1661 (° 175). — *Héscques et Senlis* : les doyens de Boulogne et d'Ypres, alternativement, Boucher 1608; Rosez (s. d.); le doyen d'Ypres, Dohem 1667 (° 176). — *Laires et Boncourt* : l'abbé de St-Jean-au-Mont, S. Framery 1607, C. Herman (s. d.); permutation, A. Herman 1649; l'abbé, Aubin 1660, Lefebvre 1668; permutation, Lefebvre 1691 (° 177). — *Ligny-lez-Aire* : le chapitre de Boulogne, Crespin 1561, Lefebvre (s. d.), Mayoul 1608, Brusset 1640, Pipelart 1632 (° 178). — *Lisbourg* : P. Ogier (s. d.); l'abbé de Ruiseauville, P. Lebrun, religieux 1627; l'évêque, Le Coine 1640, le même 1641; l'abbé de Neuville 1672 (° 179). — *Lugy* : Chabot (s. d.); l'abbé d'Auchy, Le Gendre 1610, Vincent (s. d.), Fiquet 1638, Lenglet 1671; permutation, Braure 1689 (° 180). — *Matringhen et Menas* : le chapitre de Théroutanne, Le Roy 1562; l'évêque, de Zuris 1640; le chapitre de Boulogne, Martel 1690 (° 182). — *Reclinghem et Dennebreucq* : l'évêque, Le Borgne 1663 (° 183). — *Verchin* : l'abbé de Dommartin, un de ses religieux, les fr. Le Roy (s. d.), Blondel 1632, Barré (s. d.), Robin 1636, Decroix 1662, Héringuel 1670, de Celers 1694 (° 184). — *Vincly* : Fontaine (s. d.); le seigneur du lieu, Decroix 1683 (° 185).

DISTRICT DE FAUQUENBERGUES. — *Campagne-lez-Boulonnais* : P. Leulier (s. d.); résignation, R. Bullot 1631;



l'abbé de Ruisseauville, L. Renne 1668 (° 186). — *Embry et Rimboval* : A. Liborel (s. d.); permutation, H. Desbaux 1621; l'Évêque, H. Piébaux 1667 (° 187). — *Créquy et Torey* : J. Bonningues (s. d.); l'abbé de Ruisseauville, A. de Lanes (?) 1640, J. Fremant 1669 (° 188). — *Beaurainville et Beaurain-Château* : J. Dupont (s. d.); résignation, A. Devillier 1609, M. May (s. d.) le prieur du lieu, N. Cresson 1644, C. Pasquier 1653; permutation, A. Mayoul 1656, N. Merlen 1665; le prieur, J. Enlart 1671, P. Enlart 1694 (° 189). — *Fauquembergues et St-Martin d'Hardinghen* : H. Desvaux (s. d.); permutation, A. Liborel 1624; l'Évêque, F. Lebel 1641; le chapitre de Fauquembergues; P. Hanicot (s. d.); l'Évêque, A. Magnin 1691; le roi de France, J. Bonnières 1694 (° 190). — *Hesmond et Bouders* : l'Évêque, A. De Villier 1607, A. Podévin (s. d.); permutation, J. Cavillart 1630; l'Évêque, « jure devolo », le P. N. de Campagne 1661; le prieur carme 1640, J. Moronval 1664, N. Gelé 1664, J. Gorro 1664 (° 191). — *Le Biez et Royon* : l'abbé de St-Jean-au-Mont, Vasseur 1638, A. de Roitelet (s. d.); P. de Crespioul 1670 (° 192). — *Loison et Uffin* : S. Roche (s. d.); le prieur de Beaurain, G. Boursier 1639, N. Bardoult 1650; permutation, G. Nicquet 1656; le prieur, G. Magnier 1636; résignation, H. Belart 1658; permutation, B. Barré 1658, H. Blar 1638; le prieur, J. Caron 1639, J. Enlart 1670, P. Enlart 1672 (° 193). — *Merck-St-Liévin* : J. Ringart (s. d.); permutation, R. de Canlers 1650; l'Évêque, G. Ruffin 1650, A. Marseille 1672 (° 194). — *Renty* : C. Boulongne (s. d.); l'Évêque, A. Mayoul 1634, J. Quarbecq (s. d.); P. Cousin 1630; permutation, C. Baudelle 1669; l'Évêque, Hertault de Beaufort 1692, avec cette note marginale : « il a été évêque de Lectoure » (° 195). — *Rumilly-le-Comte et Avesnes* : le prieur d'Herly, Bochot 1563, T. Maisnart (s. d.), S. Duwiquet 1601, R. Boubert (s. d.), J. Clerbout 1648, G. Ullart 1635; l'Évêque, J. Malel 1659 (° 196). — *Senlecques* : C. Colombel (s. d.); l'abbé de Ham, G. Le Rouvillois 1614; l'Évêque, Taillin 1621; permutation, J. Ringuet 1624; l'Évêque, C. Le Myl 1621, F. Robbe (s. d.); permutation, F. Benson 1635; résignation, J. Davesne 1641, J. Caron (s. d.); l'Évêque, R. Duhamel 1647, C. Roussel 1635 (° 196 v°). — *Thiembroune* : J. Vechart (s. d.); l'Évêque, C. Vechart 1613, R. Descloître (s. d.); résignation, J. Dupont 1664, P. Roussel 1666 (° 197). — *Wandonne et Audincourt* : M. Lefebvre (s. d.); l'Évêque, B. Barré 1640; permutation, N. Diettre 1642; J. Lemaire (s. d.); l'abbé de St-Jean-au-Mont, J. de Maigni 1670, J. Renne 1692 (° 198). — *Verchocq et Assonval* : G. Joyer (s. d.); le prieur de Rumilly,

T. Mainard 1601, L. Sergeant 1636, L. Capron 1660, F. Menart (s. d.), N. Houbronne 1691 (° 199). — *District de FILLÈVRES*. — *Aubromets et Haut-Maisnil* : P. Nanot (s. d.); l'Évêque, Messart 1688, J. Mottre (s. d.); l'abbé d'Anchin, J. Coulter 1629; l'Évêque, M. Brocquevielle 1653 (° 200). — *Éclimieux et Neuville* : J. Degex (s. d.); l'abbé de Blangy, E. Tellier 1668, R. de La Salle 1668 (° 201). — *Évin* : C. Musart (s. d.); l'Évêque, B. Galbart 1645; l'abbé d'Anchin, G. Desmarzais 1637, P. Gorin 1687 (° 202). — *Fillèvres* : P. de Sains (s. d.); l'abbé d'Anchin, N. Blassel 1613; A. Seillier (s. d.); permutation, M. Monard 1660, F. Blond (?) 1669, A. Tellier 1693 (° 203). — *Humeraul et Bermicourt* : Brehion (s. d.); l'Évêque, Delobel 1644; l'abbé de Blangy, J. Cappe 1669; permutation, P. Laye 1689 (° 204). — *Humières et Noyelles* : F. François (s. d.); l'abbé de St-Eloi, G. Herens 1643, G. Lefebvre (s. d.), G. Engramer 1627; permutation, J. Davroult 1629; l'abbé, P. Wipry, lisez : Wipry 1686 (° 205). — *Incourt et Bilinget* : J. Lanin (s. d.); l'abbé de Blangy, G. Vinoult, ou Vionon 1648, J. Defrance 1666 (° 206). — *Linzeux et Blangermont* : N. Biesters (s. d.); permutation, P. Tempeste 1634, C. Haebé (s. d.); les chanoines gradués d'Ypres, P. Heuse 1687 (° 207). — *Tilly, Teneur et Crépy* : Duflos (s. d.); l'Évêque, P. Carle 1640, C. Cagniet (s. d.); le chapitre d'Ypres, J. Hocbart 1672; le chapitre de Boulogne, le même 1672 (° 208). — *Oëuf et Beauvois* : le prieur de St-Martin, J. Pruvost 1639; le recteur des Jésuites, à Douai, P. Lalou 1660, E. Sannier 1668 (° 209). — *Wail et Galamets* : F. Hannot (s. d.); l'abbé d'Auchy, F. Frérier 1639, F. Potier 1656; dévolution, P. Bidien 1687 (° 210). — *Willemant et Fresnoy* : l'abbé d'Anchin, J. Mien 1587, P. Crespin (s. d.); l'Évêque, F. Thorel 1640 et 1646; l'abbé, N. Pigouche 1634, J. Passeleux 1635 (° 211). — *District de FÉVENT*. — *Anvin et Mazinghen* : Duhauppas (s. d.); l'Évêque, A. Duplout 1621; l'abbé de Blangy, J. Warnier 1660 (° 212). — *Berlencourt et Sars-le-Bois* : Vigreux (s. d.); l'abbé du Mont-St-Eloi, Bocquet 1632, D'Hordain 1632 (° 213). — *Croissette et Héricourt* : l'abbesse de Messines, A. Havissard (s. d.), J. Havissard 1629, T. Le Senne 1640, N. Pigouche 1687; l'Évêque, Duhauppas 1638; l'abbesse, Pigouche, par permutation 1686 (° 214). — *Croix et Siracourt* : M. Duflos (s. d.); l'Évêque, P. Boullet 1640 (° 215). — *Étrée et Wamin* : T. Grimbert (s. d.); permutation, N. Bassez 1621; l'abbé de St-Yaast, P. Ernoul 1664, N.-J. de Crespy 1693 (° 216). — *Flcury et J. Mallier* (s. d.); l'Évêque, P. Brocquevielle 1644, F. Pruvost

1646, Chabbé 1648, L. François 1634; l'abbé de Blangy, Mantel 1632; l'Évêque, J. de Bouvry 1652; l'abbé, J. Cappe 1669, P. Cœngnet 1669 (° 217). — *Frévent* (St-Hilaire) et *Boutel-sur-Canche* : Le Gay (s. d.); permutation, Frôissen 1633; l'Évêque, Descordes 1628; permutation, Lamory 1636; le prieur de Ligny-sur-Canche, A. Bleuzé 1686; l'Évêque, J. Dupuis 1689; le prieur, F. Lamary 1659 (° 218). — *Gouy-en-Ternois* : l'abbé du Mont-St-Eloi, de ses religieux, les fr. de Mailly (s. d.), Delewarde 1632, De Carrión (s. d.), Saladin 1635, de La Chapelle 1647, Deladerrière 1658, Debraye 1660, Prevost 1667 (° 219). — *Grouches* : l'abbesse de St-Michel de Doullens, Duwest 1661, J. Tellier (s. d.), Le Grand 1636, J. Hironard 1639, Niquel 1640; résignation, M. Lebas 1647, J. Le Roy 1660, N. de Campagne 1686; l'Évêque, de Froimont 1687, J. Bouvières (m. d.), de Fréville 1691 (° 220). — *Hauteclouque et Buneville* : A. Lefebvre (s. d.); l'abbé de Ham, J. Denys 1666, A. Becquart 1668; permutation, C. Boquel 1668 (° 220 v°). — *Herlin et Herlincourt* : l'Évêque, Lefebvre 1610, Houtun (s. d.), Soudelmey 1630, Ricart 1639, Lambertoul 1640, Dupuis 1653, F. Cresson 1669 (° 221). — *Houvin et Housigneul* : l'abbé de St-Crépin de Soissons, Martin 1609, M. Truffé (s. d.), G. Corroyer 1646; résignation, N. Corroyer 1671 (° 222). — *Maisnil-lez-St-Pol* : de Mazelle (s. d.); l'abbé de Mont-St-Eloi, Verdure 1630, A. Adé 1687 (° 223). — *Monts et Moncheaux* : l'Évêque, M. Levray 1640, J. Prevost (s. d.), Ricquart 1643; le chapitre d'Ypres, F. Thorel 1634, N. Hochart 1688 (° 224). — *Nuncy et Séricourt* : l'Évêque d'Ypres, Lemeyster 1601 (° 225). — *Pierremont* : A. Delbec (s. d.); l'Évêque d'Ypres, N. Duhauppas 1660 et 1661, N. Prevost 1688 (° 226). — *Rebrevue* : N. Delattre (s. d.); l'abbé d'Arrouaise, P. Delabaye 1687 (° 227). — *Rebreviètte et Brouilly* : T. Billot (s. d.); l'abbé de St-Barthélemy de Noyon, J. Truffet 1645; résignation, Depoix 1666, F. Duvaux (m. d.); l'abbé, C. de Neufgermain 1667 (° 228). — *Sibiville et Canetement* : permutation, Poisson 1610; l'Évêque, Martin 1610; résignation, J. Floure 1644; l'Évêque, F. Deboffe 1644, F. Lenglet 1668, J. Bonnières 1691, J. Ducroq 1694 (° 219). — *District de St-Pol*. — *Bergueneux et Équière* : N. Lambert (s. d.); l'Évêque, O. de Boyaval 1646; l'abbé de St-Bertin, le même 1647, V. Labbé 1668, J. de Maigny 1668 (° 230). — *Boyalval* : l'Évêque, T. Descamps 1640, J. Fontaines 1644; l'abbé du Mont-St-Eloi, A. Lefebvre 1646 (° 231). — *Brias et Hucliers* : A. Passage (s. d.); l'Évêque, C. Mouton 1640 et 1647; l'Évêque de St-Omer, F. Foubert 1690 (° 232). — *Eps et Hestrus-*

l'Évêque, J. Bouery 1640 (° 233). — *Heuchin et Fontaines-Boulans* : P. Crespin (s. d.); l'abbé de St-Bertin, R. Dovimes 1630; l'Évêque, A. Feurtrel 1640, A. Brocquet 1644; l'abbé, le même 1660, J. Halbourdin 1669 (° 234). — *Fiefs* : L. Herman (s. d.); l'Évêque, H. Dellerie 1640, P. Campagne (s. d.), J. Sadé 1647; permutation, T. Descamps 1659, P. Dumetz 1666; les chanoines gradués d'Ypres, J. Blondel 1692 (° 235). — *Hernicourt et St-Martin-Église* : O. Varrout (s. d.); l'Évêque, J. Le Poreq 1641, J. Fromentin 1659, J. Pol 1659; permutation, A. Loysen 1691 (° 236). — *Ligny-St-Flochel et Marquais* : P. Riffart (s. d.); l'Évêque, A. Le Josne 1631; permutation, J. Le Josne 1642; le chapitre de Boulogne, J. Viroult 1669; permutation, L.-C. Heurs 1686 (° 237). — *Maisnières et Magnicourt* : le personnel du lieu, G. Gonfroi (s. d.), Bocquet 1587 (° 238). — *Monchy-Cayeux* : A. Griffon (s. d.); permutation, J. Samier 1632; l'Évêque, N. Duhaupast 1640; le personnel du lieu, C. Patoire 1651, J. Viroult 1662, D. Payen (m. d.), J. de-Maigni 1667, F. Cresson 1669; permutation, J. Bellevre (m. d.); le personnel, A.-D. Bacon (m. d.), A. Dumetz 1694 (° 239). — *Ostreville, St-Michel et Agnez-Grand-Camp* : P. Courcol (s. d.); l'Évêque, A. Dubois 1607; permutation, N. Thomas 1612; l'Évêque, F. Maupetit (s. d.), J. Fromentin 1665; le chapitre de Boulogne, C. Pruvost 1691, S. Bailly 1692 (° 240). — *Ramecourt et Verloing* : cette note : « Cette paroisse, qui étoit cy-devant annexe de celle de St-Pol, a été érigée en cure par décret du 8 novembre 1751 » (° 240 v°). — *Ricametz et Ternas* : J. Lefebvre (s. d.); l'abbé de St-Eloi, L. de Carpentier 1658; permutation, J. de Blavinghen 1672 (° 241). — *Roellecourt* : N. Herbert (s. d.); l'abbé de St-Eloi, P. Laloux 1647; l'Évêque, M. Delattre (s. d.), N. de Libessart 1661; permutation, J. Tilloy 1687 (° 242). — *Sains-lez-Pernes* : l'Évêque, A. Louis 1628 (° 243). — *St-Pol* : l'Évêque, G. de Lugt 1628, P. Bléry 1640, J. Trossel 1669; permutation, A. Galot 1693; l'Évêque, N. Propot 1694; cette note marginale : « Il y a toujours eu deux curés à St-Pol; mais on n'a dessein de donner ici que la succession des curés qui ont possédé l'une des portions de cette cure. Ce n'est que le 8 novembre 1751 qu'un des titres de cette paroisse a été transféré à Ramecourt, qui a été érigé en paroisse, dont Verloing est le « secours » (° 244). — *Troisvaux et Bellevat* : N. Thomas (s. d.); permutation, J. Potel 1612; l'Évêque, F. Helle 1621, J. Lefebvre (s. d.); permutation, A. Bracquart 1628; résignation, P. Lefebvre (m. d.); l'Évêque, J. Dufour 1641, G. Mantel 1654, J. Davesne 1659, J.

Fromentin 1660, P. Pepin 1665 (° 245). — *Valkuon* : l'Évêque, M. Dupuis 1641; l'abbé de Samer, N. Guillemand 1636, F. Magnier (s. d.), F. Maupetit 1631; résignation, J. Maupetit 1669; permutation, F. Becqueman 1691 (° 246). — *Wavrans et Conteville* : A. Ponse (s. d.); permutation, Griffon 1632; l'Évêque, J. Bellevre 1642; permutation, F. Cresson 1669, C.-J. Delanoy (m. d.); l'Évêque d'Ypres, A. Bally 1689 (° 247).

DISTRICT DE TOURNEHEM. — *Audrehem et Clerques* : Duterache (s. d.); l'Évêque, Hannissart 1621, Delemonou (s. d.); permutation, Framery 1631; résignation, Demay 1684; l'Évêque, Duhamel 1669 (° 248). — *Bayenghem-les-Éperlecques et Nortleuinghen* : Beutram, séculier (s. d.); l'abbé de St-Augustin-lez-Thérouanne, Caronille, séculier 1630, Gœugnet (s. d.), les fr. Bourgeois 1632, Calle 1633, religieux de son abbaye; l'Évêque, Virou, séculier 1634; permutation, Daudenfort, séculier 1637; l'abbé, Marsilly, séculier 1660; permutation, Marchart 1665, T. Petit 1666, séculiers; l'abbé, le fr. H. Merlen, religieux 1693 (° 249). — *Boisdinghen* : l'abbé de Licques, ses religieux, les fr. Pollet (s. d.); Frouart 1647, Le May 1648, Hache 1653; le même abbé, E. Bultel, séculier 1660; l'Évêque, le fr. J. Léon 1663; l'abbé, les fr. M. Courtois 1670, C. Duchemin 1672 (° 250). — *Bonnières-les-Andres* : l'abbé de La Capelle, Guennot 1663; l'Évêque, Gron (s. d.), Le Gay 1632; résignation, Le Vasseur 1631, Brocart 1649; l'abbé, Fr. de Fanguemburgues 1633; l'Évêque, « jure devolutio », P. Duquesne 1687 (° 251). — *Éperlecques* : Cocatrix (s. d.); permutation, Roussel 1669, Boone 1629, André Boedens 1643 (° 252). — *Guémy et Zouafques* : l'Évêque, Hanon 1643; permutation, Lencoux 1648; les chanoines gradués de St-Omer, E. Bultel 1663 (° 253). — *Nenque et Northécourt* : le fr. Frouart (s. d.); l'Évêque, le fr. Duchemin 1645; l'abbé de Licques, le fr. N. Frouart 1672 (° 254). — *Moringhem et Disques* : l'abbé de Licques, ses religieux, les fr. Bauduin (s. d.), A. Henneveux 1647, Delozières 1661, Henneveux 1672, Hobacq 1686, J.-D. Quéval 1689 (° 254 v°). — *Nordausques et St-Pierre (Welle)* : Tonnellier (s. d.); le Chapitre, Goury 1637, Aubin (s. d.); permutation, Le Gay 1631; le Chapitre, Scellé 1637, de Graulzier 1639, R. Waspelle 1687 (° 255). — *Polincove et Recques* : de St-Patrice (s. d.); permutation, Boucher 1649; l'Évêque de St-Omer, Mantel 1632, de Gruzeliers 1660, J. Machart, ou Macaire 1661; permutation, Leger 1672; l'Évêque de St-Omer, J. Couvelart 1689 (° 256). — *Rumillinghem* : Roussel (s. d.); permutation, Cocatrix 1669; l'abbé de Ham, Bollart 1610, Bingé 1661 (° 257). — *Tournehem*,

J. Caron (s. d.); résignation, A. Desriez 1651; les chanoines gradués d'Ypres, P. Duval 1687 (° 258). — *Zudausques et Gormettes* : Lencoux (s. d.); permutation, Hanon 1648; résignation, Raimond 1649; l'Évêque, Dubout 1651; résignation, Queval 1652; l'Évêque, Jean de France 1668 (° 259).

DISTRICT DE VIEIL-HESDIN. — *Auchy-les-Moines et Wamin* : Landenelle (s. d.); l'abbé du lieu, P. Hacoult 1612, T. Le Jeune (s. d.); permutation, J. Brassart 1641; l'abbé, Monart 1687; résignation, E. Vautier 1670; permutation, M. Monart 1671 (° 260). — *Azin-court, Ambricourt et Maissoncelles* : J. Brusset (s. d.); l'Évêque, N. Le Roy 1639; l'abbé de St-Jean-au-Mont, N. Le Roy 1649; F. Lemoysne (s. d.); permutation, A. Potvin 1672, J. Ocu 1692; l'abbé, F. Serniclay 1691 (° 261). — *Blangy* : P. Danet (s. d.); l'Évêque, P. Hanot, 1688, le fr. F. de Fromensent, religieux 1641; l'abbé du lieu, L. de Lhomel 1645, M. Lebrun 1647, F. Strivek (s. d.); J. Pruvost 1689 (° 262). — *Canlers et Tramecourt* : J. Gruet (s. d.); l'abbé de Blangy, J. Virou 1660, M. Machet 1663, J. Vestu 1686 (° 263). — *Contes et St-Vaast* : A. Sobry (s. d.); l'Évêque, P. de Boubers 1636, Marquant 1637, P. Breard 1663, J. Trophard 1669 (° 264). — *Fressin et Planques* : J. Bomy (s. d.); l'Évêque, B. Pigoine 1641; l'abbé de St-Jean-au-Mont, Flamen 1631; J. Daleplanque 1668 (° 265). — *Ruisseauville* : l'abbé du lieu, de ses religieux, les fr. A. Morlin 1661, P. Desgrosliers 1665, N. de Lisle 1669, J. Wantelier 1672 (° 266). — *St-Martin-Cavron et Wanbercourt* : P. Leurin (s. d.); l'Évêque, F. Leurin 1643; permutation, F. Delattre 1686 (° 267). — *Rollancourt et Béalencourt* : P. Loiset (s. d.); l'abbé de St-Jean-au-Mont, M. Patoul 1631, C. Mussart (s. d.); l'Évêque, B. Masson 1645; résignation, B. Barré 1649, Bultel 1650; l'abbé, E. Triplett 1661, M. Monard 1670; permutation, Wantier 1671 (° 268). — *Guisy et Huby-St-Leu* : résignation, S. Poulain 1630; B. Leduc (s. d.); l'Évêque, J. Poissart 1630, J. Prevost 1644, P. Leurin 1643, M. Levray (s. d.); l'abbé d'Anchin, J. Chastelain 1632, J. Lemoine 1635, N. Roche 1694 (° 269). — *Sains-les-Fressin et Avondances* : C. Sannier (s. d.); l'abbé de St-Jean-au-Mont, A. Tikhon 1631, A. Brengier (s. d.), N. Lequieux 1668 (° 270). — *Vieil-Hesdin* : D. Widehen (s. d.); dévolut, A. Leblot 1628, C. Wattier (s. d.); le chapitre d'Hesdin, O. Ousselin 1630, J. Sarazin 1631, J. de Bomy 1667, Hennebert 1670, J.-B. Pelletier 1688, F. Hennebique 1693 (° 271). — « Table alphabétique des districts du diocèse et des paroisses qui les composent, relativement au présent pouillé » (° 272).

## DEUXIÈME PARTIE

## REGISTRES AUX INSINUATIONS

G. 14. (Régiro.) — In-quarto, parchemin, 58 feuillets.

**1557-1559.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — ÉVÊCHÉ DE THÉROUANNE, transféré à Boulogne, le siège vacant (1).

**1557.** — Cure de Carly, par Ph. de Senlis, abbé commendataire de N.-D. de Beaulieu, O. S. A., écclâtre et chanoine de Thérouanne, Vicaire Général, à Hug. Le Grand, gradué ès-arts (11 octobre), par décès de Rob. Du Crocq, mort dans le mois; témoins de l'acte, daté de Boulogne : J. Domyn, chanoine, et J. De Latre, procureur et notaire de la cour spirituelle diocésaine (° 1). — Prise de possession de ladite cure par P. Restier, prêtre du diocèse, procureur du nouveau curé, « per ingressum dicte ecclesie de Carly, deosculatorem a majoris altaris, tactum libri missalis, calicis et orban a mentorum nec non fontium baptismalium, et traditio a nem clavium ecclesie, » sous la présidence de Nic. de Hafranghes, curé de Rinxent (21 octobre), comme substitut du doyen de Boulogne (° 1 v°). — Cure de Beughessent (Beüssent), par le même, au même (11 octobre), par décès du même; prise de possession de ladite cure, dans les mêmes conditions que celle de Carly (*ibid.*). — Actes de délégation, signés par Richard Stevenois, doyen de chrétienté de Boulogne (20 octobre), et par Jac. Lesseline, doyen de chrétienté de Frençq (m. d.), pour N. de Hafranghes, en vue des deux prises de possession ci-dessus (° 2 v°). — Acte de réquisition (8 octobre), passé par-devant Baudé Le Francq, notaire apostolique près la cour épiscopale, à la diligence de J. Rubin, curé propriétaire de St-Martin-lez-Boulogne, pour obtenir présentation de la cure de Carly, et à Jac. Riffart, vice-curé de Beussent, comme vicair général du prieur, pour obtenir présentation de la cure dudit lieu (*ibid.*). — Oudard du Biez, chanoine de Thérouanne,

présente à Ant. Le Sueur, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse (22 novembre) au nom de Hug. Le Grand, les lettres suivantes : 1° un acte de procuration du 18, donnant à P. Mangnier, chapelain de Cormont, pouvoir de le représenter; 2° un acte de collation de la cure de Cormont, donné en sa faveur (11 novembre), in oppido de Alto Monte, par Ant. de Créquy, évêque nommé au siège de Thérouanne, ladite cure vacante par le décès de J. de Manuay; 3° un acte de mise en possession de ladite cure (20 novembre), par Jac. Lesseline, « humble doyen de Frençq, » pour P. Le Mangnier, procureur du nouveau titulaire (° 3 v°). — « Loys Picquet, canoine de Thérouanne, » procureur de M<sup>re</sup> Ant. Wyot, requiert insinuation (22 novembre) : 1° des lettres de procuration, passées en sa faveur (10 novembre), à Picquigny, diocèse d'Amiens, par ledit Ant. Wyot, doyen et chanoine de l'église collégiale de St-Martin dudit lieu de Picquigny, Pynconio, et chanoine de la collégiale de St-Martin d'Hesdin, pourvu de la cure de Willeman; 2° d'un acte de résignation en cour de Rome, de ladite cure, fait en sa faveur par son confrère P. de Jourdain, aussi chanoine d'Hesdin, sous la clause : « Concessum ut petitur, in presentia domini nostri Pape, » signé « R. Boncompagnus, » avec permutation; 3° d'un acte de mise en possession dudit Picquet, au nom dudit Wyot, du canonicat d'Hesdin et de la cure de Willeman (21 novembre), par B. Le Francq, chapelain de Thérouanne, cérémonie accomplie dans l'église de St-Vulmer de Boulogne, à l'autel de la Vierge, « ex eo quod non patet tutus accessus ad oppidum Hesdini et ad ecclesiam de Willeman, occasione belli » (° 4 v°). — Oudard du Biez, clerc tonsuré, chanoine de Thérouanne, requiert insinuation (22 décembre) : 1° d'un acte par lequel (8 décembre) il a donné sa procuration à P. Mangnier; 2° d'un acte de collation de la cure de Cormont, expédié en sa faveur (2 décembre) par l'évêque Ant. de Créquy, sur la résignation de Cl. du Belloy, « datum et actum in Aumont; » 3° d'un acte de mise en possession de ladite cure, pour la personne de P. Le Mangnier, son procureur (21 décembre), par le doyen de Frençq (° 5 v°). — Jean Disque, curé d'Hesdin-

(1) G. 14 est le premier registre, numéro G. 1, du fonds déposé actuellement à l'Hôtel-de-Ville, à Boulogne-sur-Mer. Ce registre contenait anciennement 78 feuillets; les six premiers ont été coupés.

Labbé, requiert insinuation (28 décembre) d'un acte de procuration par lequel il institue son représentant P. Pennier (m. d.), pour faire valoir ses droits à la possession de ladite cure (° 6).

**1558.** — Jean de Crépy, prêtre, curé de Rumilly-le-Comte, requiert insinuation (31 janvier) : 1° de l'acte de collation de ladite cure, expédié en sa faveur (29 du même mois) sur résignation de B. Le Francq, par les vicaires généraux Ph. de Senlis et Ch. Pecquet; 2° de l'acte de sa mise en possession personnelle, au grand autel de l'église de St-Nicolas de Boulogne, par le curé-doyen Richard Stevenois, « ex eo quod non patet tutus accessus ad ecclesiam de Rumilly, propter tumultus bellicos jamdudum regnantes in his partibus » (° 6 v°). — J. de Crépy, curé d'Hesdin-Labbé, requiert insinuation (31 janvier) : 1° d'un acte de collation de ladite cure, expédié en sa faveur (30 du même mois) par les vicaires généraux ci-dessus nommés, sur la résignation à lui faite par J. Disque, permutant pour la cure de Rumilly-le-Comte; 2° d'un acte de mise en possession de la cure d'Hesdin-Labbé en la personne de Chr. Fretel, son procureur, par Rob. de Beaurain, substitut du doyen de Boulogne; 3° d'un acte de procuration passé par lui (31 du même mois) devant notaire apostolique, donnant pouvoir à . . . , pour poursuivre la possession réelle de ladite cure; témoins de ce dernier acte, Fr. Dupin, chanoine de Théroüanne, et Adr. Longestieg, vice-curé *Dessinghen*, *Echinghen* (° 7). — Simon Thiébault, curé de St-Nicolas-en-Calais, requiert insinuation (8 février) : 1° d'un acte de collation en sa faveur, expédié (26 janvier) par le cardinal Ch. de Lorraine, archevêque-duc de Reims, premier pair de France, légat-né du Siège Apostolique, se fondant sur ce que le droit de nomination était dévolu à son siège métropolitain, à cause du long temps depuis lequel cette cure était vacante, acte signé à Calais, *Caleti*, sous le témoignage de nobles hommes Gabriel de La Vallée et Denis de Fossey (?), *Ecuyers*; 2° de l'acte de sa mise en possession de ladite cure (27 même mois) par Michel Lenfan, clerc du diocèse de Sens, notaire au service du grand aumônier de France, en présence de M<sup>r</sup> Pierre Le Gros, secrétaire du cardinal de Lorraine, et d'autres témoins. (° 8). — M<sup>r</sup> P. Le Roy, originaire de Théroüanne, présente à insinuer (27 février) un certificat de confirmation et de tonsure, à lui délivré, le 30 janvier 1557, par les Vicaires Généraux ci-dessus dénommés, par acte daté à Boulogne, sous la signature de J. de Haudricourt (° 8 v°). — J. Disque présente à insinuer (14 mars) : 1° un acte de présentation de la cure de St-Vulmer, d'Hesdin-Labbé, délivré en sa

faveur, le 12 avril 1556, par dom Jac. Laisnel, prêtre, dom Bern. Marissal et dom Eust. Tristan, prêtres, religieux de l'abbaye de Samer, ladite cure vacante par le décès de J. Le Febvre, *Johannis Fabri* (° 9). — J. de Crépy présente à insinuer (m. d.) un autre acte de présentation délivré en sa faveur (30 janvier) par les mêmes, sur la résignation de J. Disque (*ibid.*). — Baudé Le Francq requiert insinuation (12 mars) : 1° d'un certificat à lui délivré, le 3 avril 1557, par les vicaires généraux de l'évêché des Morins, résidents à Ypres; ils attestent que ledit Le Francq a reçu les ordres sacrés dans cette ville, en 1523 et 1524, des mains de R. P. en J.-C. Daniel, évêque *Gebeldensis*, suffragant de l'évêque de la Morinie; 2° d'un acte de collation de la senestre portion de la cure d'Oye en Calaisis, *loci de Oya infra limites Caesii*, expédié en sa faveur (18 janvier) par les vicaires généraux de la fraction Boulonnaise du Chapitre, « sede episcopali vacante, Bollonie actu residentes »; ladite collation faite sur la vacance de cette cure, par déchéance du dernier titulaire schismatique, et sur la présentation faite par Gui de Laubiez, abbé de La Capelle; 3° de l'acte de sa mise en possession (17 février), à l'autel de la Vierge, dans l'église de St-Nicolas-au-bourg, de Boulogne, par le doyen Richard Stevenois, « propter accessum non tutum ad dictam ecclesiam de Oya »; 4° de l'acte de présentation (15 janvier) daté à Boulogne, sous le témoignage de Gabriel de Calonne, abbé de Licques, du prêtre Ozias Cauchie et autres (° 9 v°). — Pierre Le Marchant, abbé d'Andernes (Andres), procureur de Benoît de Matringhen, nommé curé de *Bavelinghen* (*Balinghen*), requiert insinuation (13 mars) : 1° d'un acte de collation de ladite cure, expédié en faveur dudit Matringhen (23 février) par les vicaires généraux Ph. de Senlis et Ch. Pecquet, sur sa présentation, par déchéance de « talem qualem virum, se asserentem presbiterum, vero scismaticum, legi Dei et sancte Romane Ecclesie in ejusdem sanctionibus et ordinationibus resiliens (sic) et repugnantem, similiter per reductionem oppidi Ghisnensis cum ejus metis, limitibus et appendiciis per christianissimum Francorum regem Henricum secundum, in vim armorum, ad suam ditionem factam, etc. » acte donné sous le témoignage de J. Cauchie, théologal, et de Jac. Dominus, chanoines de Théroüanne, à Boulogne; 2° de l'acte de sa mise en possession (8 mars) par le doyen de chrétienté de Guines, N. Vinier, en présence de P. Gilliers, vice-curé de Rodelinghen, et autres (° 10). — Fr. Thiembronne, clerc du diocèse de Théroüanne, requiert insinuation (24 mars) : 1° de ses lettres de tonsure, du 8 juin 1558, délivrées par Eust. du Bellay,

évêque de Paris; 2° des lettres de dimissoire à lui accordées le 28 mars précédents, par les Vicaires Généraux résidents à Boulogne; 3° d'un acte de signification de son titre de gradué simple, présenté en son nom au Chapitre par le doyen, Pierre Darques, son procureur; 4° d'un acte de provision de la cure de Carly, par résignation de J. de La Verdure, expédié en sa faveur par le cardinal Ant. Trivulce, nonce apostolique près la cour de France (28 février); 5° de l'acte de sa mise en possession de ladite cure (19 mars) par P. Forestier, vice-curé du lieu, en présence de J. Malet, Nic. Muselet, Nic. Lamirand, et autres paroissiens (° 10 v°). — Guil. Saulin, chanoine de Théroüanne, procureur de P. Quignon, requiert insinuation (19 mars) : 1° de l'acte de procuration passé à Amiens (12 mars) par lequel, devant J. Lengès, notaire de la cour épiscopale de cette ville, demeurant rue et paroisse St-Michel, ledit Quignon, clerc de ce diocèse, demeurant dans la cense d'Oissonville, donne audit Saulin pouvoir de le représenter pour prendre possession d'un canonat de Théroüanne, dont il est pourvu; 3° des lettres de collation dudit canonat, par décès d'Amand-Desgrètz, lui-même expédiées (19 février) par le roi Henri II, en régalé, par suite du décès du dernier évêque; Fr. de Crépy; 3° de l'acte de mise en possession dudit canonat (18 mars) dans l'église N.-D. de Boulogne, où le Chapitre avait été transféré par autorité royale (° 12). — Pierre Darques, doyen de l'église N.-D. de Théroüanne, requiert insinuation (19 mars) : 1° d'une procuration par lui passée à Paris, devant J. Petit, notaire des cours épiscopales de Paris et de Théroüanne, demeurant rue St-Christophe, « ente ecclesiam dive Genovefas », donnant à Firmiu Les Rabutiez pouvoir de prendre en son nom possession de la cure de Carly (4 novembre 1557); 2° d'un acte de présentation de sa personne pour ladite cure, comme gradué (6 octobre m. a.), par Jac. Laisnel et les autres religieux de l'abbaye de Samer, le siège abbatial vacant; 3° de l'acte de collation de ladite cure, expédié en sa faveur par les Vicaires Généraux (8 décembre m. a.), par décès de Rob. Du-Crocq; 4° de l'acte de mise en possession personnelle du titulaire (13 mars) par le doyen R. Stevenois, en présence de plusieurs témoins, parmi lesquels P. Pacquentin, prêtre, Josse Framézelle, Nic. Robert, Chr. Maillard et autres (° 13). — Jacques De Latre, prêtre, curé de Wimille, requiert insinuation (21 mars), de provisions apostoliques expédiées de Rome en sa faveur (13 octobre 1557), sur résignation de J. Baudelle, religieux prémontré, possédant ladite cure en commande perpétuelle; 2° des lettres de visa, ou : « d'approbamus »

des Vicaires Généraux (15 mars) sur les provisions ci-dessus; 3° de l'acte de sa mise en possession de ladite cure, le dimanche de *Latare* (20 mars) à l'heure de la grand'messe, par Ant. de Lozembronne, substitut du doyen Stevenois, en présence des marguilliers et de plusieurs paroissiens y dénommés (° 14). — Jean Domin, curé de Fiennes, requiert insinuation (21 mars) : 1° de provisions de ladite cure en sa faveur, expédiées de cour de Rome (13 octobre 1557), sur résignation de Jac. De Latre; 2° des lettres de visa des Vicaires Généraux (15 mars); de l'acte de mise en possession de Michel Boudry, son procureur (20 mars), par Nic. de Haffrenghes, curé de Rinxent, substitut de Ls Britacq, doyen de Wissant; 4° de l'acte de procuration notariée par lequel il a désigné ledit Boudry (19 mars) pour le représenter en la circonstance (° 15). — Firmin Rabutel, chanoine de Théroüanne, procureur de P. Pennier, clerc gradué, requiert insinuation (28 mars) : 1° d'un acte de signification des grades dudit Pennier sur l'abbaye de N.-D. de Boulogne (m. d.), adressé à Jac. Dominus, commissaire nommé pour l'administration des biens de ladite abbaye, et à sire P. Euvruyn, un des plus anciens religieux d'icelle; 2° d'un acte de pareille signification sur l'abbaye de Samer (m. d.) par ledit Rabutel, audit nom, en vertu de ses lettres de procuration du 30 mars 1555 (° 16). — Guil. Saulin, chanoine, procureur de J. Hayet, requiert insinuation (29 mars) d'un acte de signification des grades dudit Hayet (28 mars) sur le chapitre de Théroüanne, transféré à Boulogne (° 16 v°). — F. Rabutel, procureur de P. Pennier, requiert insinuation (30 mars) d'un acte de signification (28 mars) des grades dudit, sur le même chapitre (*ibid.*). — Fr. de Thiembronne, gradué, renouvelle sommairement (21 mars) la signification de ses grades sur l'abbaye de Samer-au-Boys (° 17). — P. Fourcroy, chanoine de Théroüanne, requiert insinuation (31 mars) : 1° d'un certificat, délivré par le cardinal J. de Lorraine, administrateur des églises de Metz et de Théroüanne, le 12 août 1553, par lequel il constate que ledit Fourcroy, originaire de Desvres, a été tonsuré à l'âge de douze ans dans l'église cathédrale, par Louis, évêque *Gebeldensis*, suffragant du cardinal Ph. de Luxembourg, le 21 août 1510; 2° d'un acte de signification de ses grades (16 mars) sur le Chapitre, « ad beneficia vacantia »; 3° d'un autre acte de signification (m. d.) sur le même, comme procureur de P. Noël; 4° d'un autre acte de signification (20 mars), sur les abbayes de N.-D. de Boulogne et de Samer, au nom du même; 5° d'un autre acte de signification sur le Chapitre (16 mars), au nom de



P. Gruel; 6° d'un autre acte de signification (20 mars) sur l'abbaye de Samer, au nom du même (*ibid.*). — Jac. de Maretz, prêtre, requiert insinuation (29 mars); 1° d'un certificat délivré le 25 avril 1526 par les vicaires généraux du cardinal J. de Lorraine, archevêque de Narbonne, administrateur élu des diocèses de Metz, de Théroutanne et de Verdun, attestant que ledit Jac. de Maretz, originaire d'Amettes, a été tonsuré ledit jour, à l'âge de quatorze ans, par Daniel, évêque *Gebeldensis*; 2° d'un certificat des vicaires généraux de Fr. de Créquy, élu administrateur de l'évêché des Morins, attestant que ledit de Maretz a été ordonné prêtre par Ant. évêque de Damas, suffragant dudit évêché, le Samedi-Saint 8 avril 1542, après la bénédiction du eierge; 3° d'une lettre de dispense concernant pluralité de bénéfices, pour ledit de Maretz, chapelain de S<sup>t</sup>-Matthieu, de la cathédrale et curé de la paroisse de S<sup>t</sup>-Quentin d'Émy (Montcayrel) avec son annexe de N.-D. de Rocques, expédiée de Rome, *apud sanctum Marcum* (2 juillet 1546) par le pape Paul III (1° 17 v°). — Jac. de Maretz, chapelain, procureur de Nic. Grenet, nommé curé de Thiembronne, requiert insinuation (1° avril): 1° des lettres de procuration par lesquelles ledit Grenet, résidant à Hanges-sur-Somme, diocèse d'Amiens, lui donne pouvoir de le représenter (26 février); 2° d'un acte de résignation en cour de Rome, du 9 novembre 1537, par lequel J. Lhéritier, curé de Thiembronne, fait cession de sa cure audit Grenet; 3° des lettres de collation, expédiées en conséquence, *in oppido de Aumont*, par Ant. de Créquy, se disant évêque des Morins (m. d.); 3° de la mise en possession dudit de Maretz, audit nom, dans l'église N.-D. de Boulogne, par B. Le Francq, notaire ecclésiastique, « ex eo quod non pateat tutus accessus, propter insultus bellicos, ad locum de Thiembronne » (1° 18 v°). — P. Darques signifie ses grades (16 mars) sur le Chapitre (1° 19 v°). — Le même P. Darques, requiert insinuation (2 avril) d'une signification de ses grades (m. d.) sur l'abbaye de N.-D. de Boulogne (*ibid.*). — P. Fourcroy signifie ses nom et surnom (m. d.) aux commissaires administrateurs de ladite abbaye (*ibid.*). — P. de Maretz requiert insinuation (5 avril): 1° d'un acte de non acceptation (m. d.) de la cure de Fontaines in limitibus Calesii, qu'on venait, croit-il, de lui conférer; 2° d'une supplique adressée par lui au cardinal Trivulce, à Paris, pour obtenir provision des cures d'Eskaile et de Fontaines, ladite supplique revêtue de la clause « concessum ut petitor » et datée du 8 février (*ibid.*). — Jac. De Latre, requiert insinuation (4 avril) d'un rescrit pontifical du 11 décembre 1537, lui accordant une pension

de 30 lb. tournois sur la cure de Biennes, qu'il avait antérieurement résignée à J. Domy (1° 20 v°). — Le même J. De Latre, comme procureur d'Ant. Lengaigue, gradué maître ès-arts, requiert insinuation (4 avril), 1° de l'acte de procuration par lequel ledit Lengaigue le délègue pour son représentant (4 mars); 2° de l'acte de signification des grades dudit (30 mars) sur le Chapitre; 3° d'une autre signification (31 mars) sur les abbayes de N.-D. de Boulogne et de Samier (1° 20 v°). — Jac. de Maretz, procureur de J. Fouache, gradué, requiert insinuation (5 avril): 1° d'un procès-verbal rédigé (23 mars) par le doyen R. Stevenois d'un transport qu'il avait fait à l'abbaye de Samer, en vue de réquerir, pour ledit Fouache, la cure de Carly; curieux détails sur l'état de désertion où se trouvait alors cette abbaye, les religieux s'en allant tous les jours, après leur messe, « ut plurimum missa celebrata, tunc rus, alias alio, proficiscuntur ad sua negocia; » témoins de l'acte, J. Yasseur, vice-curé de la paroisse, « *oppidi Samaracensis*, » et Ph. Griscl, prêtre, y demeurant; 2° d'un acte de signification (5 avril) de la réquisition aussite, faite auprès du greffier des insinuations; 3° d'actes de signification de grades (14-20 mars) sur les abbayes de N.-D. de Boulogne et d'Andres (1° 21 v°). — Ch. Pillard, licencié, requiert insinuation (7 avril): 1° de ses lettres de nomination (12 mars); 2° de ses lettres de temps d'étude (23 février); 3° de ses lettres de licence (24 février); 4° des actes de signification faits à Boulogne, en conséquence (1° 22 v°). — Jac. de Maretz, procureur de P. de Maretz, gradué, requiert insinuation (5 avril) d'actes de signification sur les abbayes d'Anchy et de N.-D. de Boulogne, des 14-14 mars précédents (1° 24 v°). — Le même Jac. de Maretz, procureur de Josse Du Haultoy, gradué, requiert insinuation (5 avril) d'un acte de signification (11 mars) sur le Chapitre (*ibid.*). — Ch. Pecquet, procureur de J. de Donqueurre, requiert insinuation (5 avril), d'une signification sur le Chapitre (11 mars) en faveur de son oommittant (1° 24 v°). — Florent Brunel fait insinuer (19 mars) le procès-verbal de sa prise de possession d'un canoniat de la Morinie, dans l'église de N.-D. de Boulogne, ensemble des lettres de provisions, y vidimées, dudit canoniat, à lui expédiées, « *apud castrum de Qhantiliaco*, » par le roi Henri II (20 mars 1537), « *regni nostri decimo*, » par décès de Ph. Prevost, « *jure regalia* » (*ibid.*). — J. Rubin, curé de S<sup>t</sup>-Martin-lez-Boulogne, procureur de Hug. Le Grand, gradué, fait insinuer (5 avril) plusieurs significations des grades dudit sur le Chapitre; les abbayes de Samer, de S<sup>t</sup>-Sauve de Montreuil, de S<sup>t</sup>-Josse-sur-Mer, de S<sup>t</sup>-Austreberthe de Mon-

treuil, les prieurés de *Deughessent*, de *Wasto*; de *Rumili* et de *Herly*, les personnalités de *Beuzinghen* et d'Énoeq (1° 23 v°). — Jac. de Maretz, comme procureur de P. Le Roy, gradué, fait insinuer (7 avril): 1° les lettres de procuration dudit Le Roy, passées devant notaire, à Paris (11 mars), par ledit de Maretz, étudiant au collège de Montaigne; 2° ses lettres de temps d'études (20 janvier); 3° ses lettres « de degré » (il était bachelier en droit canonique); 4° ses lettres de nomination (28 février), sur le Chapitre et sur l'abbaye de La Capelle; 5° les actes de signification (20-21 mars) des titres qui précèdent, etc. (*ibid.*). — Jac. De Latre, curé de Wimille, fait insinuer (8 avril) la procuration « *ad resignandum*, » donnée le 7 septembre 1537, à Rob. du-Sommerard, de *Somerariis*, alias de *Somerardis*, par le fr. J. Baudelle, religieux prémontré, son prédécesseur dans ladite cure, à la condition et sous réserve de lui servir une pension annuelle et viagère de 30 lb. tournois (1° 28 v°). — J. Domy, curé de Biennes, fait insinuer (m. d.), une procuration semblable, donnée le 9 septembre 1537 au même R. du Sommerard, en vue de la résignation de ladite cure de Biennes à J. De Latre (1° 20 v°). — J. d'Ergny, curé de Réty, fait insinuer (19 avril), 1° un certificat des vicaires généraux du cardinal J. de Lorraine, administrateur de l'église de Metz et de Théroutanne, attestant (3 mai 1520) que ledit d'Ergny, originaire d'Hardinghen, a été confirmé et tonsuré, à l'âge de vingt ans, par Daniel, évêque *Gebeldensis*; 2° un autre certificat des mêmes, attestant (3 juin 1531) que le même d'Ergny a reçu l'ordre de prêtrise, ce jour, samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, dans la chapelle « *vulgare dicta clericorum*, » à Théroutanne; 3° des provisions de la cure de Réty, à lui expédiées par les vicaires généraux Ph. de Senlis et Ch. Pecquet (31 mars), par résignation de Jac. des Héribles, permutant pour la cure d'Hardinghen, dont ledit d'Ergny était alors le titulaire; 4° des lettres de procuration passées à Amiens (24 mars) par ledit des Héribles, alors résidant à Flixecourt, donnant pouvoir à J. Roussel et à Jac. de Maretz, pour permuter sa cure de Réty contre celle d'Hardinghen, avec son secours ou annexe de *Emmelinghen* (1° 30 v°). On a enlevé ici deux feuillets au registre. — Jac. de Maretz, procureur de P. de Maretz, bachelier en décrets, fait insinuer (4 mai): 1° les lettres de procuration de son oommittant, datées de Paris (11 mars); 2° des lettres de tonsure, à lui délivrées par les vicaires généraux du cardinal J. de Lorraine, sous la date du 25 avril 1526, « *in oppido de Peñes*; » 3° des lettres du 31 mars 1548, « *in vigilia Pascho*, » délivrées par « *Johanñes*

Ursinus, abbas Cistercii in Duno, ordinis Cisterciensis, diocesis Carnotensis, » doyen et chanoine de l'église de Paris, vicaire général du cardinal J. du Bellay, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, évêque de Paris et du Mans, attestant que ledit P. de Maretz a été ordonné prêtre dans l'église de S<sup>t</sup>-Magloire par Charles, évêque *Magarensis* (?), ledit jour; 3° des lettres dimissoriales à lui expédiées le 22 novembre 1547 par les vicaires généraux de Fr. de Créquy, évêque des Morins; 4° des lettres de dispense, sur pluralité de bénéfices, données en sa faveur par le cardinal Trivulce, à Moret, diocèse de Sens (1° 34 v°). — Ch. Pecquet, procureur de J. de Donqueurre, curé de Pihen, « *eccolier, étudiant en Paris*, » requiert insinuation (4 mai): 1° des lettres de collation de ladite cure de Pihen, expédiées en sa faveur (23 janvier) par les Vicaires Généraux résidant à Boulogne, ayant droit au patronage de ladite cure par suite de la réduction de la ville de Guines et de son territoire sous l'autorité du roi de France, « *vi armorum*; » 2° de la mise en possession dudit Pecquet, audit nom, par le notaire ecclésiastique B. Le Francq, à l'autel de S<sup>t</sup>-Sébastien de l'église Notre-Dame de Boulogne, « *ex eo quod non pateat tutus accessus ad hujusmodi ecclesiam de Pihen* » (1° 32 v°). — Le même Ch. Pecquet fait insinuer (m. d.) les lettres de collation de la cure d'Oye, *destru lateris*, à lui expédiées par le vicaire général Ph. de Senlis (18 janvier), « *ab antiquo liberam nunc et vacantem per indebitam dispositionem et occupationem talis qualis viri se presbiterum asserentis, vere scientis, etc.* » et le procès-verbal de sa mise en possession (4 mai) par B. Le Francq, dans les mêmes conditions que ci-dessus (*ibid.*). — Jean Vairon, prêtre, prieur et religieux « de Saint-Vulmer en Boullongne, » fait insinuer (6 mai): 1° les lettres à lui expédiées le 17 janvier 1509 par les vicaires généraux du cardinal Ph. de Luxembourg, attestant qu'il a reçu à Boulogne, dont il est originaire, ledit jour, la confirmation et la tonsure, à l'âge de quatorze ans, des mains de Louis, évêque *Gebeldensis*; 2° des lettres de provisions de la cure de *Leubrynghen*, données en sa faveur par le cardinal Trivulce, à Moret, le 4 avril; 3° des lettres d'approbation, expédiées sur lesdites provisions (3 mai) par le vicaire général Ch. Pecquet; 4° du procès-verbal de sa mise en possession (4 mai) en la personne de Jacques Désérables, son procureur, par L. Brillacq, doyen de chrétienté de *Wissancq*; 5° de l'acte de procuration (m. d.) par lequel il donne à Jac. Désérables le pouvoir de le représenter (1° 32 v°). — Pierre Hovelt, curé d'Isques, fait insinuer (10 mai): 1° l'acte de sa pré-

sensation à ladite cure par Ph. Feullet, chanoine de la Morinie (4 mai), en vertu du droit de patronage attaché à sa prébende; 2° des lettres de collation de ladite cure en sa faveur, par décès de J. Feullet, expédiées (m. d.) par le vicaire général Ch. Pecquet; 3° de l'acte de sa mise en possession (9 mai) par Rob. de Beaurain, substitut du doyen de Boulogne, en présence de P. Yvard, prêtre, et d'autres témoins dénommés (n° 34). — Noble homme Flour d'Adres, chevalier, baron de Crezecques, fait insinuer (26 mai): 1° une dispense d'affinité, avec réhabilitation de son mariage, contracté avec Antoinette de Sepoix, dame du Quesnoy, veuve de Nic. de Bours, expédiée de Rome en sa faveur par le cardinal pénitencier, *Raynutus Farnese* (19 avril 1537); 2° le procès-verbal d'information canonique, dressé à Boulogne, dans la salle capitulaire du couvent des Cordeliers de la Basse-Ville (23 mai) par les Vicaires Généraux, assistés de J. De Latre, official du diocèse; 3° l'acte de fulminance de ladite dispense (m. d.) par les mêmes, enjoignant aux conjoints de verser en aumône une somme de 80 lb. tournois, pour être employée à doter des filles pauvres, et d'offrir un cierge de six livres de cire à l'église de Villette, où avait eu lieu leur mariage incestueux, pour y brûler le jour de la prochaine fête du Saint-Sacrement et durant l'octave, devant le grand autel (n° 35 v°). — Le chanoine P. Fourcroy, procureur de Fr. Aux-Enfants, curé de Longvillers, requiert insinuation (7 juin): 1° des lettres de procuration à lui adressées de Paris (13 mai) par son commettant; 2° des provisions de cour de Rome de ladite cure, du 16 décembre 1537, par décès de Rob. Du Crocq; 3° de l'acte de sa mise en possession (4 juin) par Nic. Fret, *curatus* (sic) dudit lieu; 4° de ce billet du doyen de Tencq: « Monseigneur le curé, à vous me recommande: ce présent à porter va prendre possession de la cure de Longvillers; il vous plaise, en mon nom, comme substitut, lui bailler possession. Il vous monstrera la manière comme ferés vostre rescript, et me ferés plaisir, et à tant prie Dieu vous donner sa grâce. Escript au Neuf-catel, ce iij<sup>e</sup> de jung, de par vostre confrère et amy, « Jacques Lesseline » (n° 37). — Le chanoine F. Rabutel, procureur de Jean, son frère, fait insinuer (11 mai): 1° l'extrait d'un arrêt du Parlement qui adjuge audit J. Rabutel (1<sup>er</sup> avril) la possession, « en régle », du personnat de « l'église parochial monsieur St-Martin de Beuzinghem »; 2° une signification faite, audit nom, sur le Chapitre (n° 38). — Le même F. Rabutel, audit nom, fait insinuer (3 juillet): 1° des lettres de présentation pour la cure de St-Eloi de Bazinghen, expédiées en

faveur dudit J. Rabutel (22 mai) par Jac. Laienier, prieur de Samer; 2° des lettres de collation de ladite cure (29 mai) par les Vicaires Généraux, « datant de Calais, *Caletti*, « in domo providi Anthonii de Latre, cui insigne pendet imago Regis ventorum, » avec le témoignage de Nic. Du Hamel, sacristain ou chapelain de l'église de N.-D.; 3° de l'acte de sa mise en possession de ladite cure (6 juin) par Guill. Wacquet, prêtre, demeurant à Audinghen, substitut du doyen de Wissant, après la grand'messe, en présence de presque tous les paroissiens, parmi lesquels J. Selinghes, J. et P. Lefebvre, etc. (*ibid.*). — Jac. de Maretz, fait insinuer par J. Le Mangnier, greffier « des contracts réaux » en la ville de Boulogne, substitut du greffier ordinaire des insinuations (20 août): 1° les lettres de collation de la cure d'*Eskaile* (Escalles), à lui expédiées par le cardinal Trivulce (6 février); 2° l'attache exécutoire donnée sur lesdites lettres (30 juillet) par le chanoine Jac. Dominus; 3° le procès-verbal de sa mise en possession (2 août) par Guill. de Lespine, substitut du chanoine Vinier (n° 39). — Le même Jac. de Maretz, comme procureur de Guillaume Lespine, requiert insinuation (20 août): 1° des lettres de collation de la cure de *Pepeynghes*, « infra limites oppidi Ghisnensis, » à lui expédiées (25 janvier) par les Vicaires Généraux, résidant à Boulogne, « sellé à double queue en parchemin d'un seau rouge; » 2° d'un acte de mise en possession de ladite cure (17 février) dans l'église de Saint-Nicolas de Boulogne, répété (2 août) dans l'église même du lieu (n° 40). — J. Rabutel, clerc tonsuré, requiert insinuation (6 septembre): 1° des provisions de cour de Rome, à lui expédiées (9 septembre 1537) pour la cure de *Welchocq*, seu *Warchoc*, Verchocq, sur la résignation faite en sa faveur par le chanoine F. Rabutel; 2° des lettres « d'approbamus, » données sur lesdites provisions (3 septembre) par les Vicaires Généraux; 3° du procès-verbal de sa mise en possession (6 septembre) dans le chœur de l'église de N.-D. de Boulogne, par le notaire B. Le Franco, « propterea quod non patet tutus accessus ad locum de Werchoc » (n° 40 v°). — Hug. Le Grand, curé de *Deughessent* (Beussent), fait insinuer (14 septembre) la procuration « ad resignandum » signée par lui (m. d.), « in bassa Bolonia, in domo seu hospitio ubi pro intersignio pendet imago scuti bordelorum, » donnant pouvoir à J. Ricouard de résigner pour lui ladite cure en faveur de Jac. Butel (n° 41 v°). — J. Butel, clerc tonsuré, fait insinuer (m. d.) un acte par lequel il accepte ladite résignation, consentant à payer au résignant une pension annuelle de 12 ducats de camera; et (20 septembre): 1° un dimissoire du 22 septembre 1548,

à lui délivré « ad sacramentum confirmationis et tonsure clericalis » par J. de Braquepot, bachelier en droit canon, vicaire général de Fr. de Créquy, 2° un certificat de J. Ursinus, vicaire général du cardinal du Bellay, attestant que ledit Butel, originaire de la paroisse de St-Martin, aux faubourgs de Boulogne, a été tonsuré à Paris, le même jour, samedi des Quatre-Temps de la Sainte-Croix (*ibid.*). — Ant. Dupin fait insinuer (21 septembre): 1° les lettres par lesquelles le chanoine P. Le Marchant, pénitencier de la cathédrale, le présente aux Vicaires Généraux, en vertu du privilège de sa prébende (m. d.), pour remplir la cure de St-Martin de *Preure*, avec son secours d'Huqueliers, par permutation avec Fr. Dupin, passant à la cure de St-Léger d'Ergny et *Eps* (Aix), lesdites lettres scellées « en chire verte d'un seau long, pendant à double queue en parchemin, sain et entier; » 2° la procuration « ad resignandum » donnée (m. d.) à Guill. Saultin par Fr. Dupin, à l'effet que dessus, en présence de J. Truffier, écuyer, et de J. de Poilli, marchand, demeurant à Boulogne; 3° des lettres de collation, expédiées en conséquence audit Ant. Dupin (m. d.) pour ladite cure de Preures; 4° l'acte de sa mise en possession, à l'autel de St-Anne, dans l'église de N.-D. de Boulogne, par le notaire B. Le Franco (n° 42 v°). — Abraham Fouré fait insinuer (28 septembre): 1° les lettres de collation de la chapelle d'*Es* (Aix-en-Issart), à lui expédiées la veille, sur la présentation de l'abbesse de St-Austroberthe de Montreuil, par décès d'Eust. d'Ostove; 2° l'acte de sa mise en possession à l'autel de St-Sébastien de l'église de N.-D. (m. d.) par le notaire B. Le Franco, en présence de J. de Haudricourt, chanoine, et de Nic. Barbier, chapelain de ladite église (n° 43 v°). — J. Lefebvre, prêtre, procureur de Guérard Telier, ou Tellier, fait insinuer (29 septembre): 1° les lettres de collation de la cure de Pihen, à lui expédiées (23 septembre) par les Vicaires Généraux, sur la présentation du chanoine Ch. Pecquet, par décès de J. de Donequeur; 2° l'acte de sa mise en possession (28 septembre), comme dessus: « propter diurnos et nocturnos hostium incursus » (n° 44). — O. du Biez, clerc, fait insinuer (11 octobre): 1° les provisions à lui expédiées de Paris par le cardinal Trivulce (7 septembre) pour la cure de Selles, vacante par décès de feu Eust. d'Ostove; 2° les lettres « d'approbamus, » délivrées, en conséquence, par les Vicaires Généraux (20 septembre); 3° l'acte de sa mise en possession (7 octobre) par Nic. Queval, doyen de chrétienté d'Alquies; 4° l'acte de procuration dudit du Biez (1<sup>er</sup> octobre); désignant J. Oguier pour le représenter à

la prise de possession ci-devant énoncée (n° 44 v°). — Fr. Dupin fait insinuer (9 novembre): 1° l'acte de la collation de la cure d'Ergny et *Eps* (Aix), à lui expédié (19 octobre) par les Vicaires Généraux, en vertu de la résignation d'Ant. Dupin; 2° l'acte de procuration par lequel il désigne pour le représenter Gilles Mayoul (n° 45 v°). — Jac. de Maretz, comme procureur de P. Le Roy, clerc gradué, étudiant à Paris, requiert insinuation (9 décembre) des provisions expédiées en faveur de ce dernier par le cardinal Trivulce (Paris, 22 septembre) pour les cures de St-N. de *Caucuelle* (Coquelles) et de St-Martin de Samer (n° 46). — Raph. Ponsou, procureur de J. Prevost, fait insinuer (28 décembre): 1° les lettres de procuration en français, par lesquelles ledit Prevost, régent en l'Université de Paris, y demeurant, au collège de Boncourt, lui donne, conjointement avec Rob. Moïso et J. de Cressens, pouvoir de prendre en son nom possession des cures de N.-D. et de St-Pierre de Calais (23 juillet); 2° les lettres de provisions desdites cures « Beate Marie et sancti Petri oppidi seu loci de *Calesia*, » données en sa faveur (4 juin) par le cardinal Trivulce, à Paris; 3° l'acte de sa mise en possession de la cure de St-Pierre (23 décembre), rédigé par « Nicolas de Martine, escurier, procureur général du Roy à Calais, » conté de Guisnes, d'Oye, bailliage de Marcq, Sangatte, « et autres lieux circonvoisins nouvellement conquis, » tenant le siège prévostal desdites villes et pays, dans lequel il est attesté que ledit Prevost, « pour soupçon, » crainte et danger de la peste et maladies contagieuses « dont ceste ville est adprésent notée et affligée, n'aurait peu recouvrer d'officiers ecclésiastiques pour prendre possession des cure et église Saint-Pierre, les « ledit Calais, » pour quoi J. de Cressens, son procureur, l'avait requis de lui donner assistance en la matière; « à quoy adhérens, » le gouverneur déclare s'être « acheminé celle part » avec ledit Cressens, et « parvenu par devant le principal portail de ladite église, ou « plustost ruiné, ledit Cressens prenant possession réelle « et actuelle, est entré, sorti et rentré en icelle, etc., » parvenu à l'endroit où estoit et avoit coutume estre, « en apparence, le principal autel, avec devoir d'honneur et révérence, pour gaige et tesmoignage de sa dite possession; » 4° l'acte de sa mise en possession de la cure de N.-D. de Calais dans les mêmes conditions (19 décembre), en la personne de Rub. Moyson son procureur, en présence de Henri Feudri et Anselme Remyaume, prêtres, et de P. Briquet, clerc de ladite église, « ledit M<sup>re</sup> Henry lui ayant déclaré qu'il exerçoit ladite cure puis la prinse et réduction de

« ladite ville à l'obéissance du Roy notre sire, y aiant esté mis provisionnellement par Monsieur de Beaulieu, « vicaire de Monseigneur de Théroutte, .... offrant « continuer souz le bon plaisir dudit Prevost; » 4<sup>e</sup> deux certificats dudit H. Feudri, attestant avoir publié au prône de la messe paroissiale (25 décembre) et à vêpres, le lendemain 26, que ledit Prevost avait pris possession desdites cures (1<sup>er</sup> 46 v°).

**1559.** — Hug. Le Grand, comme procureur d'Hon. Bliet, requiert insinuation (1<sup>er</sup> janvier) : 1<sup>o</sup> de l'acte de procuration par lequel ledit Bliet, chanoine de St-Vulfran d'Abbeville, commet quatre délégués (11 octobre 1558) pour le représenter dans la poursuite de ses bénéfices; 2<sup>o</sup> d'un autre acte de procuration, commettant Guill. Roussel, curé de St-Vaast de Quend-le-Yieux (*Quent*), à l'effet de le représenter pour prendre en son nom possession de la chapelle du Lucquet, de la cathédrale de Théroutte; acte incomplet, le registre étant excisé des sept feuillets qui suivaient celui-ci (1<sup>er</sup> 48). — Fragment des lettres de provision de la cure d'Émy (Montcavrel), expédiées de Braine, diocèse de Soissons (20 août 1558) par le cardinal Trivulce, en faveur de J. Fouache, « sellé en cire rouge d'un seau encaissé en une casse de fer blanc, pendant à un cordeau rond de couleur rouge; » acte de mise en possession dudit Fouache, en la personne de J. du Maisnil, son procureur, par un délégué du chanoine J. Dominus (28 janvier) « campane pulsus plebe convocata, introducendo in pretacecclesiam parochialem de Emy, majus altare osculando, tangendoque missarum codicem et ornamenta sacramentalia, ciborium ac fontes sacros etc. » lettres de fulmination de « ladite bulle, » par J. Dominus, commis à l'exécution d'icelle (19 janvier), « sellé en cire rouge, couverte de papier blanc, sur double queue; » lettres de procuration dudit Fouache, prêtre, étudiant en l'Université de Paris (30 décembre 1558); procuration « ad resignandum, » passée devant J. Ricouart, notaire à Paris (11 août m. a.), par P. des Maretz, demeurant « in collegio Portretico, Parisiis fundato, » donnant pouvoir à B. Le Roy de permuter sa cure d'Émy et Reques avec J. Fouache, pour la chapelle de St-Antoine de l'église de Théroutte (1<sup>er</sup> 49). — Jac. de Maretz, procureur de J. Fouache, fait faire insinuation (4 février) de l'acte de réquisition de la cure de Bourthes, adressé par lui au chanoine R. Barbier, comme présentateur-né de ladite cure, en vertu de sa prébende (31 janvier), par décès de J. de Sarton (1<sup>er</sup> 51). — Le même Jac. des Maretz, comme procureur de P. Le Roy, gradué nommé, requiert insinuation (4 février) de deux actes de réquisi-

tion de la cure d'Oye, *sinistri lateris*, vacante par décès de B. Le Francq, signifiés (31 janvier et 3 février) au chanoine Ch. Pecquet, comme vicaire général de Gui Laubier, abbé de La Capelle, à fin d'obtenir présentation (1<sup>er</sup> 51 v°). — Le même Jac. des Maretz, comme procureur du même P. Le Roy, proteste, auprès du greffier des insinuations (22 mars), contre le fait qu'il n'existe pas de vicaire représentant l'abbé de Samer; présents comme témoins « maistre P. Du Pont, moniteur des enfans d'école de ceste ville de Boulogne, et Fr. du Buys, procureur » (1<sup>er</sup> 52). — Le même, comme procureur de J. Fouache, fait une protestation analogue (m. d.), présents « M<sup>o</sup> P. Du Pont, clercq, m<sup>o</sup> des écoles » (1<sup>er</sup> 52 v°). — Le même, comme procureur du même (m. d.), proteste contre l'absence d'aucun vicaire à Boulogne, pour représenter l'abbaye de Saint-Bertin, et requiert insinuation: 1<sup>o</sup> des lettres de degré de maître des-arts, expédiées, le 18 juin 1558, en faveur dudit J. Fouache, par le recteur de l'Université de Paris; 2<sup>o</sup> des lettres de temps d'étude, datées des 31 janvier et 22 février 1550; 3<sup>o</sup> des lettres de nomination sur l'abbaye de Saint-Bertin (13 février de l'année courante), données en faveur du même, « Parisiis, in nostra Congregatione generali apud Sanctum Mathurinum solemniter celebrata » (*ibid.*). — J. Rubin, au nom de Hug. Le Grand, proteste (22 mars) contre l'absence de vicaire des abbés de Samer et de St-Jean-au-Mont; présents M<sup>o</sup> Jac. de Lattre, official, et de Mauldo, baron de Collemberg (1<sup>er</sup> 53 v°). — Jac. de Maretz, comme procureur de J. Fouache, requiert insinuation (29 mars): 1<sup>o</sup> d'un acte de signification des noms et surnom de son commettant (17 mars) sur le chapitre de Boulogne; 2<sup>o</sup> d'un acte semblable (23 mars), adressé au chanoine Jac. Dominus et à B. de Callonne, religieux et prieur de N.-D. de Boulogne; 3<sup>o</sup> d'actes semblables (m. d.), sur les abbayes de La Capelle et d'Andres (1<sup>er</sup> 54). — Le chanoine Jac. Dominus requiert insinuation (29 mars) d'une signification faite par lui, en qualité de gradué (23 mars) sur l'abbaye de N.-D. de Boulogne (1<sup>er</sup> 55). — Jac. de Maretz, comme procureur de P. Le Roy, étudiant à Paris, au collège Montagu, requiert insinuation (29 mars): 1<sup>o</sup> de la procuration à lui donnée par ledit Le Roy, devant notaires au Châtelet (23 février), aux fins de prendre possession de la chapelle du Petit-Crucifix, « autrement nommée Tabary, » fondée dans l'église de Théroutte; 2<sup>o</sup> de l'acte de collation de ladite chapelle par le roi Henri II, au mois de février, par décès de J. Sarton; 3<sup>o</sup> de l'acte de sa mise en possession (23 mars) par le doyen P. Darques (*ibid.*). — Le même de Maretz, au nom

audit Le Roy, requiert insinuation (29 mars): 1<sup>o</sup> de l'acte de sa présentation à la cure d'Oye, *sinistri lateris*, par décès de B. Le Francq (3 février); 2<sup>o</sup> des lettres de collation de ladite cure, à lui expédiées le 25 mars, après la bénédiction du Clerge, par le vicaire général Ph. de Senlis; 3<sup>o</sup> de deux actes de signification de ses grades (17 et 23 mars), sur l'évêché de Théroutte et sur l'abbaye de La Capelle (1<sup>er</sup> 56). — Jac. Dominus, comme gradué, requiert insinuation (29 mars) d'un acte de signification de ses grades, en Carême (17 mars) sur l'évêché et le Chapitre (1<sup>er</sup> 56 v°). — J. Disque requiert insinuation (14 avril): 1<sup>o</sup> des lettres de collation de la cure de St-Vulmer d'Hesdin-Labbé, à lui expédiées par les Vicaires Généraux (22 mars), par suite de la résignation de J. de Crépy, permutant pour la cure de Bonninghes in comitatu Ghisnens; 2<sup>o</sup> de l'acte de sa mise en possession de ladite cure par le doyen Stevenois, en présence de R. de Beaurain, vice-curé d'Isques, et de Martin Péramus, prêtre résidant « in Burgo Boloniensi » (1<sup>er</sup> 57). — Jac. de Maretz, au nom de P. Le Roy, requiert insinuation (24 avril) de l'acte de mise en possession de la senestre portion de la cure d'Oye, à lui délivré (23 avril) par le doyen Stevenois, à Boulogne, parce que ladite église avait été désertée par les paroissiens, « occasione belli quod nuper illic viguit » (1<sup>er</sup> 57 v°). — Le même Jac. de Maretz, audit nom, fait insinuer (21 mai) deux actes de mise en possession (15 mai), l'un de la cure d'Oye, l'autre de la cure de Cauquelle cum suo succursu de Nyelles, expédiés en faveur dudit Le Roy par Guill. Lescpine, vice-curé de St-Nicolas de Calais (1<sup>er</sup> 58). — Le même Jac. de Maretz fait insinuer (22 mai) des provisions de notaire et tabellion public, à lui accordées (10 avril) par le cardinal Trivulce, par lettres datées de La Ferté-Milon, in Feriate Milonis, diocèse de Soissons (*ibid.*). — Quelques feuillets ont été coupés à la fin du registre sans qu'on puisse dire s'ils étaient écrits ou non.

G. 15. (Registre). — In-folio, papier, 800 feuillets.

**1692-1699.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE CLAUDE LE TONNELIER DE BRETEUIL: « Registro des insinuations ecclésiastiques de la ville et diocèse de Boulogne, coté et paraphé par l'Évêque (29 octobre) et par Framery, lieutenant au bailliage d'Andres et comté de Guînes, juge nommé à cet effet, le dernier décembre » (1<sup>er</sup> 4).

**1693.** — Dispense de bans, par François Abot, docteur en théologie, chanoine et trésorier de la cathédrale, vicaire général (5 janvier), pour P. Thi-

baut de la Guichardière, paroissien de St-Pierre-lez-Calais, et A. Hanne, de Gravelines (1<sup>er</sup> 2). — Lettres de collation de la chapelle de St-Catherine, de St-Pol, par H.-J. de Bourbon, prince de Condé, curateur honoraire de M. le duc de Longueville, en faveur de Le-Dom. Hugues, clerc tonsuré du diocèse de Paris (3 janvier), par décès de Nic. Pigoûche; prise de possession de ladite chapelle par Liév. Quiennot, chanoine de la Collégiale (9 février), présents Nic.-Fr. Hermin, notaire apostolique, H. Hellemans, sieur de Fléohin, lieutenant général du comté de St-Pol, A.-C. Annédouche, procureur général audit comté, G. Morien, chanoine de la Collégiale, et Max. de Croix, maître de ladite ville (1<sup>er</sup> 2 v°). — Dispenses de bans (avril-novembre), pour divers paroissiens de N.-D. de Calais, entre autres (7 mai) pour P. de La Rue, écuyer, seigneur de Méné, « legionis Picardie ducem, » de la paroisse de Lîmetz (Lîmetz), diocèse de Rouen, et Ang. de St-Martin, pour (24 novembre) Jean-Jaques Baudouin, chevalier, seigneur des Allais, et Marie Parent, d'Andres, toutes lesdites dispenses taxées à 3 lb. (1<sup>er</sup> 4). — Dispense de consanguinité, taxée à 12 lb. (23 novembre), pour Fr. Braoquiebat et G. Ohyer, des paroisses de Longueville et de Quèques (1<sup>er</sup> 9 v°).

**1694.** — Dispenses de bans (janvier-juillet) pour divers paroissiens de Calais et d'Andres, entre autres (18 mars) pour J. de Salles, natif d'Alençon, et L.-M. Crespin, dudit Calais, en vue de leur mariage à Sangatte, en temps de Carême, « modo illud celebratur absque chororum (sic) strepitu ac concinorum apparatu, quæ minus temporis congruunt » (1<sup>er</sup> 40 v°). — Provisions du prieuré de St-Michel du Wast, expédiées de cour de Rome (25 décembre 1593) en faveur de dom Louis de Pestivier (ou Pestinier) de Cuville, moine de Cluny, par résignation de Jean-Fr. de La Rochequibal; procuration du nouveau titulaire, demeurant à Paris, place du Fourcy, paroisse de Saint-Benoît, donnant pouvoir (24 mai) à Hug. Le Porcq d'Imbertun, avocat en Parlement, résidant à Boulogne, de prendre possession dudit prieuré, en son nom: Signé: « de Pestinien Cavilly »; visa de l'Évêque (28 mai) sur lesdites provisions; acte de prise de possession par le procureur ci-dessus-désigné (17 juin) « en la présence et compagnie de Ls Correnson, notaire royal apostolique; » le tout enregistré (21 juillet) à la requête de Pierre Mondbery, « pour ledit sieur de Pestinien » et taxé à 8 lb. (1<sup>er</sup> 19). — Collation du prieuré « de St-Bertout, ou St-Arnould de Ranty, » à P. Simon, acolyte du diocèse de Paris, par Jules-Paul de Lionne, abbé commendataire « des abbayes de Marmoustier, de



Cheroamp et de Cbaalis, » et prieur commendataire de S<sup>t</sup>-Martin-des-Champs (2 juillet), par déposition de Nio.-J. Masson; supplique adressée à « M. le lieutenant civil » par ledit Simon, à l'effet d'être autorisé à prendre possession à Paris, pour la conservation de ses droits; et acte en conséquence, rédigé dans l'église N.-D., après les cérémonies légales, faites à la chapelle « de S<sup>t</sup>-Roc et S<sup>t</sup>-Sébastien », dans la nef de ladite église (1<sup>re</sup> 22 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (juillet-août), pour des paroissiens de Boulogne (H. V.), de Calais; pour Ant. Amplement, seigneur d'Héricourt, de Louches, et Fr. Le Cocq de Pétrisselle, de Peuplingues, pour J. Flament et M.-J. de S<sup>t</sup>-Jut, d'Andres, pour Jac. Brice, de Louches, et Fr. Deldresve, de Landrethun-lez-Andres (1<sup>re</sup> 25). — Provisions de la cure d'œuf (3 août), pour Ch. Castelain, par décès d'Aug. Béquart, sur la présentation des PP. Jésuites du collège de Douai, à raison du prieuré dudit lieu; acte de prise de possession (16 août) par-devant notaire apostolique, en présence d'Eust. Poullain, « chapelain dudit Œuf », P. Choquet, L. Lamoury et P. Bernard, paroissiens; le tout enregistré à la taxe de 5 lb. (1<sup>re</sup> 26 v<sup>o</sup>). — Dispense de bans (8 octobre) pour Dom. Réal et M.-A. Boyavalle, de Calais (1<sup>re</sup> 28). — Nouvelles provisions du prieuré du Wast, expédiées de cour de Rome (11 juin) en faveur de dom Ls de Pestinien de Cuvilly, contenant expression de clauses et formalités omises dans l'acte antérieur (1<sup>re</sup> 28 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (octobre-novembre) pour des paroissiens de Réty, de Saint-Pierre et de N.-D. de Calais, de S<sup>t</sup>-Omer-Capelle, diocèse de S<sup>t</sup>-Omer, de Louches, de Boulogne, de Nouvelle-Eglise, de Rodelinghem, etc. (1<sup>re</sup> 30). — Provisions de la cure de Bresmes et Ferlinghen (23 septembre), pour Ph. Destailleur, par décès de Touss. Houbronne; acte de prise de possession, par-devant F. Semeur, notaire royal apostolique (12 octobre), en présence de J. Prevost, curé de Louches, de noble homme, J.-L. de Rentier, écuyer, son paroissien, de P. Mathorel, maître d'école et clerc dudit lieu, de J. Harlé, laboureur à Ferlinghen, et de L. Agneray d'Andres (1<sup>re</sup> 33 v<sup>o</sup>).

**1695.** — Dispenses de bans (janvier-février) pour des paroissiens de Bonquesault, de Calais, d'Andres, de Balinghen (1<sup>re</sup> 35 v<sup>o</sup>). — Lettres apostoliques portant dispense « super defectu natalium », en faveur de H.-L. Muret, né à La Haye, d'un catholique et d'une protestante, qui avait été tonsuré et qui avait reçu les ordres mineurs de bonne foi, données à Rome (26 mai 1695), fulminées à Boulogne (31 juillet); autres lettres apostoliques de dispense, en faveur du même, pour les ordres sacrés (7 avril 1693), fulminées à Boulogne (12 août),

enregistrées toutes deux (10 février), obacune sous la taxe de 6 lb. (1<sup>re</sup> 36 v<sup>o</sup>). — J.-B. Blondet, curé de N.-D. de Bretagno, au faubourg de Péronne, réitére (19 et 21 février) la signification de ses grades sur l'Évêché, le Chapitre, etc., enregistré (m. d.) sous la taxe de 1 lb. (1<sup>re</sup> 42 v<sup>o</sup>). — Provisions de la cure de Willeman; prise de possession notariée (19 février) par le curé J. Follez, en présence de J. Petit, « chapelain de M. de Willeman », d'Ant. Donleger et de P. Capendu; enregistré, sous la taxe de 4 lb., à la requête du prieur des Carmes de S<sup>t</sup>-Pol, le fr. Victor de S<sup>t</sup>-Robert (1<sup>re</sup> 44). — Lettres de nomination de J.-B. Dumetz, maître des arts, du diocèse d'Amiens, sur l'abbaye de Samer, *monasterii Samerensis* (14 décembre 1694), sur l'Évêché et le Chapitre (m. d.), enregistrée (16 mars) sous la taxe de 1 lb. (1<sup>re</sup> 45 v<sup>o</sup>). — Signification de grades (mars) par J. Roulier, P. Mallet, Fr. Du Voy, Ch. Retart, Chr. La Barre, Ph. Esgrét, curé de N.-D. de Montreuil, J. Grandisire, curé d'Heudicourt, diocèse de Noyon, Ant. Le Blancq, Arm. Dacquelbert (*ibid.*). — Dispenses de bans (avril-juillet) pour divers, parmi lesquels Jac. Le Cointe et M. Gilles, de Calais (1<sup>re</sup> 49). — Prise de possession de la chapelle de S<sup>t</sup>-Marie-Madeleine de Cocquempot, du 27 août 1694, en présence de J. Macrez, clerc de Beauvain, et autres, par Jac. Le Roy, du diocèse d'Amiens; et de la chapelle de S<sup>t</sup>-Léger de Contes, par Ph. Enlard (28 février), actes enregistrés (17 juillet) sous la taxe de 4 lb. (1<sup>re</sup> 54 v<sup>o</sup>). — Dispense de bans (28 juillet), pour J. Gêneau, de Samer, et M. Fr. Tribou, de N.-D. de Calais (1<sup>re</sup> 55 v<sup>o</sup>). — Enregistrement (31 juillet) des provisions apostoliques de la cure de Bonningues-lez-Andres, sous la taxe de 5 lb., ensemble d'un visa épiscopal donné en conséquence, en faveur de Jean de Mouy (1<sup>re</sup> 56). — Lettres de nomination sur l'Évêché, le Chapitre, les abbayes de La Capelle et de Beaulieu (18 mars), en faveur de Jac. Lattagnant, bachelier en théologie; lettres de temps d'étude (4 septembre 1694) pour le même (1<sup>re</sup> 58). — Prise de possession de la cure de Bonningues-lez-Andres (22 avril) par J. de Mouy (1<sup>re</sup> 60). — Dispenses de bans (18 septembre-22 décembre) pour divers, la plupart de Calais, entre autres (10 novembre) pour P. Migniot, docteur en médecine, du diocèse de Cambrai, et Dlle Fr. Taillinie (1<sup>re</sup> 60 v<sup>o</sup>). — Provisions de cour de Rome (21 octobre) pour un canonique de Boulogne, en faveur de Fr. Lefebvre, permutant son canonique de S<sup>t</sup>-Benoit le Bétourné, de la ville de Paris, avec Jac. Durand, chanoine de Boulogne; procuration notariée « ad resignandum », par laquelle P. Le Maître, curé de S<sup>t</sup>-Jouan (S<sup>t</sup>-Jouin), diocèse de Rouen, pays de Caux, et Fr. Le

Febvre, pourvu d'un canonique de Boulogne, permutant entre eux leurs dits bénéfices (7 décembre); visa de l'Évêque, Paris (18 décembre) sur ladite permutation; procuration de Le Maître (19 décembre) aux fins de prendre possession du canonique; prise de possession, en conséquence, par F. Semeur, avocat au Parlement (23 décembre), qui paie au Chapitre 100 lb. pour le droit de chape, et qui, en mémoire de sa réception, tire au sort dans le pautier co versot du cantique de Zacharie : « Benedictus Dominus Deus Israel », tous actes enregistrés (26 décembre) sous la taxe de 7 lb.; prise de possession personnelle (20 décembre) par Le Maître lui-même, qui tire au sort co versot du cantique d'Ézechias : « Non aspiciam hominem ultra, etc. », acte enregistré à part (30 décembre) sous la taxe de 2 lb. (1<sup>re</sup> 66).

**1696.** — Lettres de provisions d'une pension de 180 lb. sur le canonique de Boulogne résigné par Jac. Durand, expédiées de Rome (21 octobre 1696), enregistrées sous la taxe de 4 lb. (3 février) par le greffier Semeur, succédant à Thouin, qui tenait le registre depuis son ouverture (1<sup>re</sup> 70 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (27 janvier) pour Jos. de La Batut, écuyer, et Dlle A.-M. Riffart, de Calais (1<sup>re</sup> 72). — Provisions du prieuré de S<sup>t</sup>-Michel du Wast (20 décembre 1696) par Emm.-Th. de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand Aumônier de France, supérieur général de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny, en faveur d'Ant.-Alex. Vaillant, clerc du diocèse de Paris, par décès de Fr. de La Rochequibal; procuration dudit Vaillant, demeurant en la maison de M<sup>re</sup> Ant. Vaillant, ancien avocat au Parlement, rue de Touraine, paroisse de S<sup>t</sup>-Salpice, par laquelle il institue son procureur Michel Lévêque, prêtre de Boulogne, pour prendre possession (26 janvier); acte notarié de prise de possession (3 février), en présence de J.-L. Bachelet, curé de Réty, de Jac. Le Roy et de G. Wierre, laboureurs, de L. Le Maire, marchand, « tous paroissiens demeurant au bourg du Wast » (1<sup>re</sup> 72 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (7 février), par Ant. Dericqson et P.-H. Munier, de Calais, et autres de la même ville (1<sup>re</sup> 74 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de S<sup>t</sup>-Hilaire de Frévent (17 janvier) par Bon-Fr. Attaignant, en présence de Michel Asselin, maire « moderne », de Mart. de Villers, ancien maire, d'And. Soyer, vicaire, et de Jac. Fontaine, clerc dudit lieu, enregistré (12 février), sous la taxe de 4 lb. 10 sous, avec les provisions (1<sup>re</sup> 75 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (13-14 février) pour des paroissiens d'Andres, Senlecques, Questinghen, Calais, etc. (1<sup>re</sup> 77). — Installation de Jean Gérard, en qua-

lité de Promoteur de l'Officialité (18 février), à l'audience de ce jour, présents J. Lescuyer, prêtre, Fr. du Quesne de Clocheville, et P. Daudry, « avocats en la cour, en la sénéchaussée de Boulogne et en ledit siège » (1<sup>re</sup> 78 v<sup>o</sup>). — Procuration « ad resignandum » par Ls Capron, curé de Belle et Houlefort (2 février), « reconnaissant ne pouvoir plus faire aucune fonction pour la desservance de sa cure, attendu son infirmité et sa caducité, étant âgé de 76 ans, ne pouvant sortir de sa chambre par la foiblesse de ses jambes et de ses pieds, sur lesquels il ne peut se soutenir », et stipulant réserve d'une pension de 300 lb. et de son logement dans le presbytère (1<sup>re</sup> 79 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, entre autres pour Arm.-Jean de S<sup>t</sup>-Martin, chevalier, seigneur de Tourempré, et Marie-Cath. de Pouques, de S<sup>t</sup>-Pierre-lez-Calais (23 février), pour H. du Plessier, chevalier, seigneur d'Henneveux, y demeurant, et Dlle J. de Mouchet de Yoisel, de S<sup>t</sup>-Joseph de Boulogne (29 février), avec la clause que leur mariage sera célébré par l'archidiacre Ant. Le Roy dans la chapelle du palais épiscopal; pour Fr. de Bernes, chevalier, seigneur de La Comté, et A. de Roussen, de la paroisse de N.-D. de Montreuil (3 mars), cette dernière pièce adressée au curé de Brexent (1<sup>re</sup> 80). — Provisions de la chapelle de S<sup>t</sup>-Barbe de Menneville, en faveur du chanoine J. Girard, par suite de la profession religieuse du dernier titulaire, Pascal Le Tonnelier, qui était entré chez les Chartreux; acte signé (11 décembre 1694) par l'Évêque, à Paris, « ubi aunc, negotiorum causâ, degimus »; prise de possession de ladite chapelle par J. Le Caron, curé du lieu, procureur de Girard, dans l'église de S<sup>t</sup>-Martin-lez-Menneville (15 janvier 1695) par devant Ant. Molmye, notaire à Desvres; le tout enregistré le 3 mars 1696 (1<sup>re</sup> 82 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (3 et 4 mars) pour des paroissiens d'Échinghen, d'Aquin et de Fruges (1<sup>re</sup> 83 v<sup>o</sup>). — Procuration « ad resignandum », pour permutation de la cure de Coquelles contre la chapelle de La Haye, du chapitre d'Aire, passée devant notaires, à Boulogne (9 mars), entre J.-B. Bourguine et Nic. Dalques, chapelain et aumônier du Fort-Nieulay, ladite chapelle estimée valoir un revenu annuel de 150 lb. (1<sup>re</sup> 84 v<sup>o</sup>). — Titre sacerdotal de Fr. Cazin, de la basse-ville de Boulogne, constitution de 200 lb. de rente perpétuelle (1<sup>re</sup> 85 v<sup>o</sup>). — Provisions du prieuré de Renty, par l'abbé de Lijonne (3 mai 1691), en faveur de Nic.-J. Masson, par résignation de Ls Guirou; mise en possession dudit Masson, par Fr. Serniclay, curé d'Azincourt, en l'absence de Ch. Bande, curé doyen dudit Renty (27 septembre m. a.), actes enregistrés (16 mars), sous la taxe de 6 lb. (1<sup>re</sup> 86). — Lettres de

nomination de Fr. Anseume, de Montreuil, sur l'Évêché, le Chapitre et l'abbaye de Samer (14 décembre 1698), de « quinquennium » (6 août), de maître ès-arts (12 mars), de tonsure, délivrées par Fr. de Harlay, archevêque de Paris (19 décembre 1692), de procuration, datées du collège du cardinal Le Moine (24 février 1696), de réitération de grades (28 mars), pour ledit Anseume (n° 89). — Réitération des grades de Chr. de La Barre (31 mars), de P. Mallet, chapelain des religieuses hospitalières de Calais (13 avril); avec procuration du 9, de Ch. Retart, docteur de la maison et société de Sorbonne, chantre de la cathédrale et curé de St-Joseph (13 avril), par-devant Th. Delaitre, notaire à Boulogne (*ibid.*). — Dispense de bans (20 avril) pour Fr. Candalle, de Boulogne, et M. Dacquebert, de Calais (n° 94 v°). — Procuration d'Arm. Dacquebert, chapelain des Bénédictines de Calais, aux fins de réitération de ses grades (18 avril), et acte en conséquence (19 avril); semblables procurations, par J. Gransire (13 avril), par Fr. Carnet, ouré de Sempy (11 avril) et acte en conséquence du 19, à la diligence de B. Cannel, praticien à Boulogne, son procureur (n° 98). — Lettres de « quinquennium » pour Ant. Le Blancq (29 août 1693); de maître ès-arts (13 août), de nomination sur l'abbaye de La Capelle, sur l'Évêché et le Chapitre (23 mars 1694), et de réitération de grades (16 avril 1696), pour le même, notes enregistrées (20 avril), sous la taxe d'une lb. par chaque pièce (n° 97 v°). — Dispenses de bans (27 avril-11 mai), pour des paroissiens de Loison, de Hondembert (Audembert) et de Zudausques (n° 100). — Prise de possession de la cure de Peuplingues par L. de Constant (1<sup>re</sup> mai), en présence de Fr. Le Maire, aumônier de la citadelle de Calais, et de J. Lambert, clerc de la paroisse (n° 101 v°). — Provisions de cour de Rome pour la chapelle de St-Jean-Baptiste, du château de Preures (28 novembre 1695); visa de l'Évêque; procuration adressée à Liév. Martel, vicaire du lieu (23 décembre) par Cl. Fauvelet, clerc du diocèse de Sens, demeurant ordinairement au château de Courdon-en-Brie, de présent à Paris, logé à la Couronne, rue St-Antoine, aux fins de requérir en son nom le visa de l'Évêque et de prendre possession; acte de cette dernière formalité (9 mai) dans l'église paroissiale, en présence de J. de Framery, sieur de Dringhen, procureur fiscal du lieu, de G. Dufresne, clerc de la paroisse, et autres (n° 102). — Louis Capron, curé de Belle, renonce à la pension qu'il avait stipulée sur l'acte de résignation ci-dessus, et ce par-devant notaire, à Marquise (18 mai), en présence de Guill. Bailly, curé de Wierre-Effroy, et d'Ant.

de La Haye, écuyer, sieur du Hamel, paroissien dudit Belle (n° 103 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (13 avril), pour Ls Du Camp et Ant.-Cath. Carpentier, fulminée sous le sceau de l'Officialité (28 mai) et enregistrée (1<sup>er</sup> juin) sous la taxe de 12 lb. (n° 103 v°). — Dispenses de bans (avril-juillet), entre autres (19 juillet) pour noble homme Ferd.-Jos. Hoël, chevalier, seigneur de La Ronville, et Cl. Le Mercier demoiselle de Lestpnoy, respectivement de Ligny et d'Anvin (n° 106 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (13 juin), pour Fr. d'Halluin et M.-M. de Fresnoy, fulminée (11 août) par H. de Monchy de Visme, official du diocèse (n° 110). — Dispense de bans (10 août) pour P.-Al. Ebron, écuyer, et demoiselle Mad. Guisse, respectivement des paroisses d'Ardres et de Guines (n° 110 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (27 mai) pour Al. Masson et M.-J. Lataignant, de Bazinghen, fulminée (11 août) à Boulogne (n° 111 v°). — Dispenses de bans (août-septembre), pour divers, entre autres (23 août) pour Marc Luto et M.-J. Sauvage, de St-Nicolas de Boulogne (n° 112 v°). — Procuration d'Anne-Jao. de Bullion, demeurant à Paris, rue Plâtrière, aux fins de requérir (2 septembre) des provisions de la chapelle de St-Jean l'Évangéliste de Preures, sur la présentation faite de sa personne par le marquis de Bullion, son père; provisions, en conséquence, et acte de prise de possession (15 septembre), en présence de Jac. Gorré, ouré de Preures, de Cl. Prevost, archer huissier en la sénéchaussée du Boulonois, demeurant à Desvrennes; certificat délivré par Fr. de Harlay, archevêque de Paris (21 décembre 1687), constatant qu'Anne de Bullion a été tonsurée ledit jour dans l'église de St-Germain-des-Prés par Fr. Bataillier, évêque de Bethléem (n° 114 v°). — Dispenses de bans (20 septembre) pour G.-F.-F. de Basselet de Coubronnie, et M.-E. de Contes, paroissiens d'Azincourt (n° 116). — Signature de cour de Rome (9 mars) pour la cure de Belle: prise de possession par Nic. Clément (9 septembre), devant notaire (n° 117). — Dispenses de bans (2-31 octobre) pour divers, entre autres pour Ph. de Hondt, paroissien de St-Pierre de Bergues, et M. Huet, de la basse-ville de Boulogne (n° 118). — Lettres de Grand Vicaire, adressées à messire F. de Valbelle de Tourves, des vicomtes de Marseille (30 juin), par Fr. de Brucoq de Monplaisir, abbé commendataire de Licques, demeurant à Paris, rue Garancière; signification dudit acte (9 octobre) au fr. Fr. de Neuville, ancien prieur de l'abbaye (n° 120 v°). — Dispenses de bans (3-21 novembre) pour divers, entre autres pour G. de Chastiniens, paroissien de N.-D. d'Aire, et demoiselle M.-S. de Joindre-Sauteraucourt, paroissienne de St-Pol (n° 121).

**1697.** — Dispenses de bans (janvier-février) pour divers, entre autres (11 janvier) pour Ls-M. Le Roy d'Ambreville, grand bailli du bourg de Samer, et demoiselle Louise de Monbelon de La Chapelle, pour (18 janvier) Ant. de Benast, chevalier, seigneur de Fafemont, paroissien d'Étaples, et demoiselle Cath. Godcuin, paroissienne d'Olincourt, diocèse d'Amiens, pour (5 février) J.-B. Grou, d'Ardres, et Marg. Bergenin, de Calais; pour (6 février) André de Seilles, de Wierre-Effroy, et Mad. Broton, de Leubringhen (n° 123 v°). — François Fontaine, marchand bourgeois de la basse ville de Boulogne, constitue un titre de 100 lb. de rente sur sa maison, près du couvent des PP. Capucins (18 janvier), en faveur de B. Morlet, clerc du diocèse de Cambrai, son neveu (n° 129). — Dispenses de bans (11-20 février) pour divers, entre autres pour Jac. Gosse, de St-Pol, et M.-Ch. de Flabaut de Lengaigne, de Desvres (n° 129 v°). — Jac. Lattaignant, bachelier en théologie, demeurant à Paris au collège de l'Ave Maria, donne procuration au notaire Jac. Lattaignant, son cousin (11 février), pour réitérer la signification de ses grades (n° 137). — Prise de possession de deux canonicats de St-Pol (8 mars) par Lam.-Gr. Thellier et Jac. Lanne (n° 138 v°). — Collation de la chapelle de St-Nicolas du Rappoin; paroisse de Queux, diocèse d'Amiens, faite en faveur de P. Watbled (29 mars) par Ant. Le Cerf, prieur d'Auchy-lez-Hesdin, sur la présentation de noble homme et illustre seigneur Al.-Alb.-Fr.-Barth., prince de Bournoville, comte d'Henin, marquis de Richebourg et baron de Caumont, par résignation d'Alb.-Barth. Sugebien (n° 139 v°). — Dispenses de bans (avril-juin) pour divers paroissiens de Boulogne, de Calais, de Marck, etc.; entre autres pour J. de La Barre, écuyer, et demoiselle Suz.-Marg. de Campmaior; pour Claude du Wicquet, écuyer, de Baincthun, et demoiselle Marie-Charlotte de Féramus, de Calais; pour noble homme Ch.-Fr. de Contes, écuyer, et demoiselle H.-G. de Harchin, respectivement de Vieil-Hesdin et d'Azincourt; pour Gédéon Lefebvre, chevalier, seigneur de ....., et demoiselle Éli. Framery de Fernant, paroissiens d'Ardres et de Nielles (n° 143). — Prise de possession: de la cure de Wail et Galametz (15 mai) par Fr.-F. Durez, en présence de F.-Jos.-R. de Gargan, d'Ant. Remy, lieutenant dudit Wail, et autres paroissiens; de la chapelle d'Ocoche (15 juin) par Ph. Dezoteux, au château de St-Martin, « par la libre entrée dudit chasteau en icelle chapelle, touchant les vieilles vestiges de l'autel resté en icelle, faisant lecture desdites provisions, etc. » (n° 148 v°). — Signification des grades de J. Delaitre: lettres de ton-

sure, Paris (17 mars 1684), de maître ès-arts (28 mai 1697), de « quinquennium » (1<sup>er</sup> juin), de nomination sur les abbayes d'Andres, de La Capelle, de Samer, et sur l'Évêché et le Chapitre de Boulogne (19 juin), ces dernières signifiées (29 juillet) par les notaires Bonnet et Delaitre (n° 154). — Dispense de bans (3 août) pour Ls-M. Disque de Bainghen, paroissien de Leubringhen, et M.-M. de La Bussière, paroissienne de St-Pierre d'Aire (n° 157 v°). — Procuration « ad resignandum » (21 juillet 1693), par laquelle J.-Fr. de La Rochequibal, religieux de Cluny, docteur de Sorbonne, prieur claustral de N.-D. de Longpont, déclare vouloir résigner son prieuré de St-Michel du Wast à St-Pestiven de Cuvilly, sous réserve d'une pension annuelle de 800 lb. (n° 158). — Dispense de bans (3 août-10 septembre), pour des paroissiens de Wierre-Effroy, de Guines, d'Ambletuse, d'Éclimeux, de Tilly-Teneur, particulièrement (8 septembre) pour Louis de Hove, de Saint-Martin-Boulogne, et Yolande Bourgarel, de la paroisse de St-Barthélemy de Béthune, et (6 septembre) pour Ls Framery, seigneur d'Hambreucq, aussi de St-Martin, et Cl.-Al. de Poix, de la paroisse de St-Denis de St-Omer (n° 139). — Fr. Le Roy, diacre, au séminaire de Boulogne, donne procuration (29 août) pour prendre possession de la chapelle du St-Rosaire, récemment fondée en l'église collégiale de St-Pol; acte en conséquence (2 septembre) par-devant Al. Gose, notaire (n° 162 v°). — Bulle de dispense de consanguinité, donnée à Rome (13 août) en faveur de Fr.-Ant. Mause et de M.-L. Le Camus, de la paroisse de St-Nicolas de Boulogne, fulminée (24 septembre) par l'Official (n° 164 v°). — Prise de possession de la chapelle de La Cousture, paroisse de Liétres (2 août), par Andr. Macquet de Lompré, ayant procuration de J.-Bert. Le Camus de Guiermont (n° 169 v°). — Dispenses de bans (nov.-déc.) pour des paroissiens de Calais, de St-Nicolas de Boulogne, d'Ardres, de Carly, d'Étaples, de Roquetaire, de Contes, de Nielles-lez-Ardres, particulièrement (21 novembre) pour J.-B.-Cb. d'Aix, écuyer, de la paroisse de Moringhem, et M.-Th. Lauruy, de la paroisse de St-Marguerite de St-Omer, pour (5 décembre) très noble homme, messire Alb.-L.-Ant. de Trazegnies, vicomte d'Armuide, paroissien de Bomy, et très noble demoiselle Jacqueline d'Egmont, de la paroisse de St-Albin de Douai (n° 170 v°).

**1698.** — VACANCE DU SIÈGE. — Transcription de l'acte capitulaire (9 janvier), portant élection de trois grands vicaires, le siège vacant, savoir: MM. Hache, archidiacre, Abot, trésorier, et Framery, théologal, avec MM. de Visme, pour official, Grenu, pour promoteur,

Blondet, pour garde des sceaux, etc. (178 v°). — Dis-  
pensés de bans (janvier-février) pour des paroissiens de  
St-Nicolas de Boulogne, d'Huby, de Lieques, d'Hardin-  
ghen, de Bergueneuse, de Calais, de Carly, de St-Léon-  
nard, de Neuville, de St-Joseph de Boulogne, d'*Haf-  
frenques* (Afringues), de St-Pol, de Marok, d'Offrethun,  
de Rinxent, de Wierro-Effroy, de Réty, d'Eguinegatie,  
de Cormont, de Sempy, de Berleucourt, de Desvres, de  
Tingry (179). — Lettres de maître ès-arts (29 juillet  
1696), de « quinquennium » (4 août), de nomination sur  
l'Évêché et sur le Chapitre (12 décembre) pour P. Pail-  
let, clerc tonsuré; lesdits actes signifiés (30 janvier  
1698) et enregistrés (191). — Bulle de dispense de con-  
sanguinité (3 janvier) pour Ch.-M.-Ant. Leprince et M.-  
A. Davaut, de Marquise, fulminée (9 février) par l'Offi-  
cial (193 v°). — Dispenses de bans (15 février) pour  
P. Dupont d'*Hodembert* (Audembert), et Cath. Dusau-  
tois, de Marquise; et (27 m. m.) pour Ét. Bridaut, et  
M.-J. Laurette, de Calais (194 v°). — Bulle de dis-  
pense de consanguinité (1<sup>er</sup> janvier) pour Rob. Baude,  
de Zoteux, et J.-Th. Lefebvre, de Bourthes, fulminée  
(1<sup>er</sup> mars) par l'Official (196). — Augustin Hatté, abbé  
d'Arrouaise, donne à deux de ses religieux, les fr. Jér.  
Thumerel et El. De la Vaoz (1<sup>er</sup> mars) commission de  
rétablir l'abbaye de Beaulieu, ruinée par les guerres, et  
d'y faire fleurir la « vie religieuse » (199). — Bulle de  
provisions de l'abbaye d'Andres, en commendé (28 sep-  
tembre 1697), pour Le Tiberge, prêtre du diocèse de  
Rouen, par décès du sieur de Rouville; fulmination de  
ladite bulle par Blaise Bouthier, chanoine, vicaire géné-  
ral et official de l'Évêque de Chartres (29 janvier); pro-  
curation de l'abbé Tiberge (1<sup>er</sup> mars), donnant à M.-  
Ant. de Clarigny, receveur de l'abbaye et baronnie du  
lieu, pouvoir de prendre possession en son nom; acte  
en conséquence (19 mars) relatant les cérémonies  
usuelles accomplies dans la chapelle de ladite abbaye,  
située dans la ville d'Andres, en présence d'honorable  
homme P. Des Carpentiers, ancien échevin de ladite  
ville, etc. (200 v°). — Bulle de dispense de consen-  
sanguinité (13 février) pour Ant. Rault et A. Darras, de  
Calais, fulminée (23 mars) par l'Official (207 v°). —  
Dispenses de bans (6-10 avril) pour des paroissiens de  
St-Nicolas de Boulogne, d'Outreau, de Linzeux, de Des-  
vres, de Cavron (216 v°). — Réitération des grades de  
Fr. Cannel (26 mars) en présence de P. du Brœuil, pra-  
ticien, et d'Hip. du Sommerard, sergent royal (218 v°).  
— Procuration « ad resignandum » par laquelle P. Vassal,  
curé de Longvillers depuis 28 ans, « retenu actuellement  
de la goutte et continuellement valétudinaire, » énonce

l'intention de permuer sa cure avec S. Dumetz, vicaire  
de la paroisse de St-Josse-au-Val, de Montreuil, chape-  
lain de la Madeleine dans l'église de St-Sépulchre d'Ab-  
beville (14 avril), enregistré le 15 (221). — Prise de  
possession de la cure de Longvillers et Maresville  
(21 avril) par Simon Dumetz en présence de Ch. Ho-  
cedé, curé d'Inxent, et d'Ét. Faucheur, maître ebrur-  
gien, demeurant au village de Cormont (224). —  
Lettres de nomination du diacre Ant. Le Roy, maître  
ès-arts, chapelain d'une chapelle royale de la cathé-  
drale (14 décembre 1698) sur le prieuré de Beussent,  
les abbayes de St-Vulmer de Boulogne et de La Ca-  
pelle, l'Évêché et le Chapitre; de « quinquennium »  
(6 août), de maître ès-arts (3 août), de significations de  
grades (29 mars 1698), avec procuration (225). — Bulle  
de dispense de consanguinité (7 mars) pour A. Delsaux et  
Ant. Tellier, de Ferques, fulminée (25 avril) par l'Offi-  
cial (229 v°). — Prise de possession de l'abbaye de  
Beaulieu par les religieux d'Arrouaise, cérémonie  
accomplie (10 mars) devant la porte de l'église, avec op-  
position de la part de Cl.-Ph. du Caurel, abbé commen-  
dataire, protestant de nullité (231 v°). — Bulle de  
dispense de consanguinité (18 mars) pour Ch.-Ph. Du-  
bois et M.-J. Triboulet, d'Humières, fulminée (30 avril)  
par l'Official, et enregistrée (m. d.) sous la taxe de 12 lb.  
(233). — Collation du prieuré « Sanctiorum Petri et  
Pauli de *Burgo sanguinum*, vulgô Beussent, » à Ch.-Ls.  
Aug. Le Tonnellier de Breteuil (11 mars) par Emm.-Th.  
de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon; visa des  
Vicaires Généraux, procuration et prise de possession  
(1<sup>er</sup> mai) par Fr. Fournival, curé du lieu, mandataire  
du nouveau prieur (233). — Dom Jér. Dogerdias,  
profès de Cluny, maître ès-arts, gradué nommé sur  
ladite abbaye, donne procuration (12 avril) pour requé-  
rir, de l'abbé général de l'Ordre, des provisions pour le  
prieuré de Beussent, vacant par le décès du dernier titu-  
laire, l'évêque de Boulogne, mort en janvier; acte de  
réquisition en conséquence (21 avril) par un prêtre du  
diocèse de Mâcon (237 v°). — Dispense de bans  
(8 mai) pour Ant. de Jacomet, de Pibén, et M.-Fr. Her-  
vieu, d'Oye (239). — Procuration de dom Jér. Doger-  
dias, donnant pouvoir (3 mai) à dom P. Hochart, sous-  
prieur de l'abbaye de Valloires, pour requérir auprès  
des vicaires généraux de Boulogne des lettres de colla-  
tion pour le prieuré de Beussent; acte de réquisition en  
conséquence (10 mai) auprès de ces derniers, qui refu-  
sent d'y faire droit (239 v°). — Lettres de maître ès-  
arts (8 août 1692), de « quinquennium » (6 août 1693),  
de nomination sur l'Évêché, le Chapitre et l'abbaye de

La Capelle (14 décembre); en faveur de J. Dangler, de  
Boulogne, avec procuration, datée du séminaire de  
St-Nicolas du Chardonnet (20 février 1698), et acte de  
signification du 28 mars (244 v°). — Bulle de dispense  
de consanguinité (1<sup>er</sup> avril) pour P. de La Mare et M.-A.  
Trevault, d'Houvin-Hobvigneul, fulminée (21 mai) par  
l'Official (243 v°). — Provisions du prieuré de Beus-  
sent, pour dom Jér. Dogerdias (28 mai) par Ch.-Maurice  
Le Tellier, archevêque de Reims, agissant sur refus des  
collateurs ordinaires; prise de possession en consé-  
quence (6 juin) par-devant Beaufils, notaire à Étaples  
(246). — Dispenses de bans (juin-juillet) pour des pa-  
roissiens de St-Nicolas de Boulogne, de N.-D. de Calais,  
d'Andres, de Montcavrel, de Brias, de Canlers, de St-Pol et  
de Sempy, particulièrement (12 juin) pour Cl.-Fr. Regnier,  
de La Cressonnière et de La Haye, de Bourthes, et M.-A.-  
Fr. Dubuisson, de Reclinghen-Donnebreucq (249 v°). —  
Bulle de dispense de consanguinité (13 juin) pour Jac.  
Lefebvre et M.-Deledrève, de Marck, fulminée (14 juil-  
let) par l'Official (254). — Création par résort apos-  
tolique (25 septembre) d'une pension de 300 lb. sur le  
prieuré du West, en faveur de Louis Pestivien de Cu-  
villy, par le résignataire Ant.-Al. Vaillant (259). —  
Dispenses de bans (8 août), pour Ch.-Jos. de *Norquerné*  
(Noircarme, ou Nort-Quelmes), chevalier, baron de St-  
Aldegonde, de la paroisse de *Bourre* (Bours-Marest), dio-  
cèse d'Arras, et M.-Is.-Rob. Dantin, de Valhuon, et pour  
Ant. de Le Motte, du Loquin, et Ant. Queva, de Surques  
(260). — Bulles de dispense de consanguinité, avec  
réhabilitation de mariage pour (7 juillet) Marc de Guil-  
zello, écuyer, seigneur de Lannoy et Dlle Cath. Lami-  
rand, de Beuvrequen, fulminées (14 août) par l'Official;  
pour (15 juillet) Jean Bacon et Michelle Obier, d'Es-  
bœuilles; pour Denis de Liègeart, écuyer, sieur de  
Varennes, et Dlle Claude de Poilly, fulminées (16 août)  
par l'Official (263). — Dispense de bans (26 août) pour  
Ant.-Jos. Delattre, de la paroisse de St-Jean, de St-Omer,  
et Jeanne de Peignin de Cancer, de Guines (268 v°).  
Le marquis d'Heuchin, seigneur de *Frelinghen* (Frelin-  
ghien), etc., donne son consentement à la permutation  
de la chapelle de N.-D. de La Heu, par Gilles Cordon-  
nier, avec Ls.-Ferd. Errambault, chanoine de St-Piat  
de Sedin (30 août); texte de l'acte de permutation  
(14 août) daté de Lille, avec apostille de Michel Regnier,  
curé de St-Piat de Tournay (267). — Bernard Greg-  
son, supérieur général, ou président de la Congrégation  
d'Angleterre, demeurant au couvent des Bénédictins  
Anglais établis à Paris, faubourg St-Jacques, maître  
ès-arts, etc., insinué sur l'abbaye de Cluny, donné pro-

curatlon (6 septembre) pour requérir collation du prieuré  
de Beussent, auprès des vicaires généraux de Boulogne;  
lettres de provisions; prise de possession, en consé-  
quence (11 septembre), par Antoine de Lattaingant,  
curé de Montcavrel, au nom de l'impétrant (269). —  
Acte de réquisition du prieuré de Beussent, signifié (9 juin)  
à l'abbé de Cluny, au nom dudit Bern. Gregson; par pro-  
curation donnée (23 mai) à And. Lantens, bourgeois  
de la ville de Nuits (272).

ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANCE : suite de 1698. —  
Enregistrement (7-10 novembre) des lettres de vicaires  
généraux et autres officiers ecclésiastiques, nommés  
(31 octobre) par le nouvel évêque; actes insinués par  
le greffier Gressier, succédant à Semeur (274). —  
Dispenses de bans (novembre-décembre), pour des pa-  
roissiens de Calais, de Pernes-en-Artois, de St-Pol,  
d'Oye, du Biez, d'Hardinghen, de Verloing, de Wierro-  
au-Bois, d'Outreville, de St-Michel, de Hautecloque, de  
Marquise, de Croix et de Febvin, en particulier (14 no-  
vembre) pour Ant. de Lestre, écuyer, seigneur du Brœuil,  
paroissien de Zoteux, et Dlle Ben. du Wicquet, paroiss-  
ienne de Baincthun, et pour Abr. Houque, de St-  
Pierre-lez-Calais, et Gabr. Thio, de la paroisse de N.-D.  
de ladite ville (274 v°). — Prise de possession de la  
cure de Méninghen et Pittefaux (20 novembre) par  
J. Routier, en présence des curés St-Joseph de Bou-  
logne, de Marquise, de Wimillé, d'Offrethun et autres  
témoins (280). — Procuration de Ls.-F. Errembaült  
(22 septembre); pour résigner la chapelle de N.-D. dite  
*Delaalleu*; présentation de Nic.-Fr. Cordonnier (25 sep-  
tembre); faite en conséquence par le marquis d'Heuchin;  
procuration dudit Cordonnier, demeurant à Paris, rue  
des Arcis, paroisse de St-Jacques du la Boucherie  
(29 septembre), pour requérir provisions de ce bénéfice  
(280 v°). — Dispenses de bans (12-13 décembre), pour  
des paroissiens de Calais et de Thiémbronne, de temps  
des (14 décembre); pour Heuchin, avec la clause :  
« *Strictè autem prohibemus ne occasione dictarum nup-  
tiarum plures ad epulas convocent aut chorea agan-  
tur ullo modo ; »* de bans (20-21 décembre) pour des  
paroissiens de Calais et de St-Étienne (282). — Bulle  
de dispense de consanguinité (13 novembre) pour Gabr.  
de Crendal, écuyer, seigneur de Mépas, exempt des  
Gardes du corps du Roi, et Elisabeth du Wicquet, fulmi-  
née (23 décembre) par l'Official (282 v°). — Signature  
de Rome (20 septembre) pour création de pension sur  
le prieuré de Rumilly, en faveur d'H.-Al. de Gréguy,  
marquis d'Hesmond, chevalier de l'Ordre de St-Louis  
(283).



**1699.** — Procuration donnée (2 janvier) par le chanoine Jean Girard, pour résigner à Jacques Grimault de Cherville, clerc du diocèse de Chartres, son prieuré de St-Sépulchre de Châteaudun, sous réserve d'une pension annuelle de 180 lb. (n° 233 v°). — Dispenses de bans (3-5 janvier), pour des paroissiens de St-Pol et de Calais, et notamment par Guill. Le Blond, écuyer, « docteur cohorsis in legione d'Humières », paroissien de St-Mards de Frene, diocèse de Lisieux, et M. Mutinot de La Carnoie, de St-Joseph-Boulogne (n° 284). — Prise de possession du prieuré de Rumilly-le-Comte (30 décembre 1698) par L.-Fr. de Créquy, clerc tonsuré du diocèse, acte transcrit (7 janvier) aux insinuations avec les provisions, etc. (n° 285). — Procuration par laquelle Ant. Le Roy, chanoine et archidiacre de Boulogne, résigne sa prébende (12 janvier) à son neveu André Le Roy, clerc déjà pourvu de la chapelle de N.-D. de Pipemont, sous réserve d'une pension de 400 lb. (n° 286). — Significations faites par Nicolas Prevost, sergent royal (3 janvier), au procureur du Roi de la Sénéchaussée, au nom de l'Évêque, Pierre de Langle, « du serment de fidélité presté par ledit seigneur Evêque au Roi, et du certificat de M. Morel, aumônier de Sa Majesté, de la prestation dudit serment en date du 18 décembre, des lettres patentes d'installation audit diocèse et main levée des fruits, en date du vingtième dudit mois de décembre dernier, de l'enregistrement en la Chambre des Comptes du 20<sup>e</sup> dudit mois de décembre, l'attache de ladite Chambre sur lesdites lettres, du trente dudit mois, ensemble des lettres patentes de don des fruits dudit Evêché, donnés à Ver-saille ledit jour, vingtième décembre, au bas desquels est l'acte d'enregistrement de ladite Chambre des Comptes, dudit jour 29<sup>e</sup> décembre; » signification desdites pièces « à M<sup>e</sup> Antoine Gatte, chargé par Sa Majesté du recouvrement du prix de la vente des offices d'économes sequestres, en parlant à M<sup>e</sup> Pierre Ballenot, bourgeois de cette ville, son commis, à ce qu'il n'en ignore, et n'ait à s'immiscer dorénavant audit économe, et cesser toutes poursuites, et à sommé de rendre incessamment compte des fruits et revenus dudit Evêché, conformément ausdites lettres patentes de don audit seigneur » (n° 287). — Titre sacerdotal de J. Dubuy (9 décembre 1698), 400 lb. de rente, par son père, Martin, maître tailleur, et Jean, maître chapelier, son oncle, sur leurs maisons, rue des Cordeliers, et place St-Nicolas, à Boulogne, insinué (4 février) par Gressier (*ibid.*). — Dispenses de bans (9 février), pour H.-Jac. de Créquy, de Pittefaux, et

Ant. de Meunier, d'Escalles, et (11-22 février) pour des paroissiens d'Huby-St-Leu, de Lottinghem, de Nielles-les-Andres, d'Oye, de St-Joseph et de St-Nicolas de Boulogne, de Réty, de Lisbourg, d'Audinghen, de Cormont, de Bainethun, d'Offin, et (18 février) pour Ant. Ampleman, chevalier, seigneur de La Cressonnière, paroissien d'Andres, et Dlle J.-Bl. Le Poreq d'Imbrethun, de St-Joseph de Boulogne (n° 287 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (6 janvier), pour Ls Lhoteller, paroissien de St-Josse-au-Val, de Montreuil, et M.-M. Gillon, paroissienne de St-Joseph de Boulogne, fulminée (19 février) par l'Official (n° 291). — Procuration signée (22 août 1698) par Ant. Scottez-Velinghen, pour résigner, à charge d'une pension de 150 lb., son personnel d'Embry à N.-J. Masson, prieur de Renty, à cause des procès nombreux que lui suscite ledit prieur, au sujet de la perception de ses dîmes, etc. (n° 291 v°). — Brevet du Roi (Versailles, 24 décembre 1698), contenant présentation de dom Grégoire Campion pour la dignité abbatiale de St-Marie-au-Bois de Ruisseauville, par décès de dom Amb. Théry, avec réquisition aux prieur et religieux de l'être en cette qualité; procès-verbal de l'élection (2 mars), signé de L. de Bracquigni, supérieur, d'Ant. Caron, de Hyér. Ventelier, curé de Créquy, de Fr. Ricard, curé de Lisbourg, de P. Routard, Amb. Lequien, Aug. de Vrau, religieux (n° 294). — Procuration donnée (9 août 1697) par Ant.-Al. Vaillant, pourvu du prieuré de St-Michel du Wast, pour le résigner, moyennant 300 lb. de pension, à son compétiteur, dom Louis de Pestinien de Cuvilly, abbé commendataire d'Ébreuil, diocèse de Clermont, de présent à Paris, logé rue des Amandiers; ladite résignation faite pour vider leur procès, en manière de concordat, sur l'avis de « messieurs Du Bois, seigneur de Courcelières, et Donjat, conseillers au Grand Conseil » (n° 296). — Dispense de bans (14 mars) pour Ant. Lefebvre et Joch. de Campmajor, de St-Etienne-lez-Boulogne (n° 296 v°). — Prise de possession de l'abbaye de Ruisseauville (10 mars) par Gr. Campion; de la cure de Lisbourg (14 mars) par Fr. Ri-quart (n° 297). — Procuration donnée (1<sup>er</sup> mars) par Fr. Aubriot, prieur du diocèse de Toul, pour signifier à l'Évêque et au Chapitre sa nomination par le Roi « à cause du serment de fidélité », au premier canonicié de la cathédrale, qui viendra à vaquer; acte de signification en conséquence (10 mars) par les notaires Bonnet et Delattre (n° 297 v°). — Titre sacerdotal de Ls-G. Brézère (10 janvier 1698), donation, en avance d'hoirie, de certains manoirs et terres à labour, situés à Campagne-lez-Boulonnais, près du chemin de Bourthes, lieux dits le Valvarin et le Valvovez; certificat de publication dudit

acte avec les bans de cléricature (28 janvier), par le curé ar-di-vi Audomari in Campagna (n° 298). — Prise de possession de la cure de Fauquembergues (28 février) par Gasp. Gobron (n° 299). — Titre sacerdotal de J.-B. Caruel (31 octobre 1698), 400 lb. de rente, hypothéquées sur la ferme des Alieux, paroisse de Fréthun, par son père, Jac. Caruel, alias Caruelle, bourgeois de Calais et maître chirurgien juré en ladite ville (n° 299 v°). — Brevet royal (24 décembre 1698) contenant collation de la chapelle de Noircamp, paroisse de Rollancourt, en faveur de Fr. Lamy, prêtre du diocèse de Périgueux, par décès de Ls Hourdequin; procuration « ad possidendum » (29 janvier); prise de possession (27 février) par Nic. Holleville, dans la chapelle de l'hôpital de St-Jean, à Hesdin, où ladite chapellenie était desservie; ledit acte enregistré (20 mars) jour de la clôture du registre (n° 300).

G. 16. (Registre). — In-folio, papier, 800 feuillets.

**1699-1709.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGLE. (1) — Titre sacerdotal de J.-B. Renois, 400 lb. de rente annuelle sur des maisons situées à Calais, constituée par Jac. Darras, père, ancien maîtreur et juge consul audit lieu, Fr. Darras, ancien vice-maîtreur, Cl. Darras, ancien échevin, Ls Ponton, ancien maîtreur, et Dlle M. Darras, son épouse, dame J. Darras, veuve d'Arm. de St-Lo, écuyer, sieur de l'Es-pinay, vivant major pour le Roi en la ville d'Aire, et autres y dénommés (13 février 1699); procuration du donataire, publications, etc. (n° 1). — Dispense de bans (23 mars) pour Ch. Aubry et Ant. Masson, paroissiens de St-Nicolas de Boulogne, « cum onere sumptuum trium librarum dictae parochiae vestrae pauperibus erogandi; » pour divers paroissiens de Disque (Isques), de Menneville, etc. (n° 1 v°). — Jac. Flamend, demeurant à Bruxelles, donne son consentement notarié (28 avril 1696) à ce que son père constitue sur ses biens un titre sacerdotal en faveur de son frère; teneur dudit titre, passé à Wavrans (26 octobre m. a.) par lequel, Tons. Flamend, maître charpentier, constitué en faveur de Charles, son fils, étudiant en théologie à Douai, une rente annuelle de 100 lb. en avance d'hoirie (n° 3). — Titres sacerdotaux : de J. Du Blaisel, 400 lb. de rente sur les biens de son père, au Caillenet, paroisse de Preu-ries (11 janvier 1698); de Ls-Ed. de La Corbillère (3 février 1699), sur ses biens d'origine patrimoniale, à Nouvelle-Eglise; de Jean De Rond (20 novembre 1697), sur terres à Drionville, paroisse et seigneurie de Vaudrin-  
(1) G. 16 est le G 2 du fonds déposé actuellement à l'Hôtel de la Ville à Boulogne-sur-Mer.

ghen; de Jean Bocquillon (18 mars 1699), donation d'un fief, nommé Les Communes, situé à Grigny-lez-Hesdin, avec détail des censives et des redaines qui en formaient le revenu; de Nicolas Bayart, par-devant les gens de loi du marquisat de Maizières (30 décembre 1697), sur un manoir et des terres audit lieu (n° 3 v°). — Acte de présentation de François Riquart, pour la cure de Ruisseauville (12 avril), par l'abbé du lieu (n° 6 v°). — Lettres de maître ès-arts (20 juin 1694), de temps d'étude, ou « quinquennialum » (7 février 1699), de nomination sur l'Evêché et le Chapitre (20 mars), de signification de grades et desdites pièces (17 avril) pour Pierre Caron, prêtre, demeurant à Boulogne, bachelier en théologie (n° 8). — Bref de dispense de consanguinité au second degré (5 mars), en faveur de messire Fr. de Patras, chevalier, seigneur de Campagno, et de Dlle M.-Cl. de Patras, fulminé (22 avril) par l'Official (*ibid.*). — Acte de réquisition de visa pour la cure de Beaurainville, signifié par notaires, au nom de Jac. Le Roy, à l'Evêque (27 avril), qui refuse d'y faire droit parce que le prieur de Beaurain, dom Ant. Enlart, n'avait pas été pourvu par bulle de Rome; acte de présentation, daté du prieuré même (28 avril) par ce dernier (n° 9 v°). — Procuration donnée (2 mai) par Ant. Pasquelle, pour résigner sa cure de Lenlinden à Ant. Le Blan, moyennant réserve d'une pension de 300 lb. (n° 10). — Bulle de dispense de consanguinité (9 avril), pour Ant. de La Rue, écuyer, sieur du Rosol, demeurant au Val-d'Enquin, et Dlle Adr.-M. Le Camus, de Boulogne, fulminée (8 mai) par l'Official (n° 11). — Lettres de maîtres ès-arts (14 octobre 1698), de temps d'études (8 novembre), de nomination sur l'Evêché et le Chapitre (20 mars 1699), de signification desdites lettres (13 mai), pour Jean Clipet, prêtre, demeurant « au Viel Montier, » paroisse de Menneville (n° 12). — Titre viager de 100 lb. de rente, cédé à Nic. Delattre, étudiant en théologie, demeurant à Paris « en l'hôtel de Pomponne, place des Victoires, » par son frère Guill., chirurgien, aussi demeurant à Paris, « rue Gallandre, près la place Maubert, » par acte passé par-devant notaires au Châtelet (14 janvier); ladite rente provenant d'une donation à lui faite par Nic. Gaudouin, curé et archiprêtre de la paroisse de Soules, diocèse de Coutances (n° 13). — Titre notarié de 150 lb. 45 sols de rente, constitué sur divers biens, situés à Fauquembergues et dans les environs (30 octobre 1698), au profit de J.-B. Benoist, séminariste de Boulogne, par Pierre Benoist, son père (n° 13 v°). — Prise de possession de la cure de Beaurainville (30 avril 1699) par Ls-H. Hénicle, nommé par l'Evêque, présents

plusieurs prêtres, entre autres Ph. Enlart, bachelier en théologie, curé de Loison, et Jac. Le Roi, vicaire de Buire, qui font opposition (1<sup>re</sup> 14 v<sup>o</sup>). — Procuration donnée par And. Le Maître, chanoine d'Hesdin, à l'effet de résigner sa cure de Wierre-au-Bois, par permutation avec P.-P. Hermand, pour la chapelle de St-Nicolas d'Anvin (4 mai); prise de possession de la cure de Wierre-au-Bois (6 mai) par ledit Hermand, présents L. Grandsire, clerc de la paroisse, P. Noël, paroissien de Longfossé, et autres; de la chapelle de St-Nicolas d'Anvin par And. Le Maître (21 mai), cérémonie accomplie « par l'attouchement de la muraille dudit hôpital, dans lequel est établie et fondée icelle chapelle » (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de St-Nicolas de Ruisseauville (16 avril) par le fr. P. Routart, religieux de l'abbaye (1<sup>re</sup> 15). — Titre de 100 lb. de rente, constitué en faveur de Fr. Pingueron, d'Enguengatte (Enguengatte), par ses frères et sœurs (28 janvier), devant notaires royaux, à Aire (1<sup>re</sup> 15 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Goby-en-Ternois (1<sup>er</sup> juin) par « sire Jean Le Jeune, » (lisez : Gery Le Senne), religieux du Mont-St-Éloi, présents « messire Ch. Le Mercier, prêtre, curé de Mager (Maizières), doyen de St-Pol, » et Cl. Thorel, clerc de la paroisse (1<sup>re</sup> 15). — Titre sacerdotal de Rob. De Le Pouve, donation faite devant les bailli et échevins de Cléty de diverses pièces de terre désignées par bouts et listes (20 mai) et dépendant « des seigneuries de Cléty et fief d'Acquemembronne » (1<sup>re</sup> 16 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Rodelinghen (19 juin) par J.-L. Bachelier, curé de Réty, en présence de L. Fourdin, vicaire d'Ardres, du fr. Ant. de St-Marie, prieur des Carmes de ladite ville, et autres (1<sup>re</sup> 18). — Provisions de la cure de Beaurainville, en faveur de J. Le Roi (23 mai), par Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims; prise de possession en conséquence (29 mai) par le nouveau titulaire, présents Hug. Lagache, desserviteur de la cure, B. Catel, clerc du lieu, Lamb. Beaurain, receveur de ladite église, Fr. Godart, écuyer, sieur d'Estournelle, brigadier des gardes du corps de Sa Majesté, et autres habitants (*ibid.*). — J.-L. Bachelier, curé de Rodelinghen, donne procuration (1<sup>re</sup> août) pour résigner sa cure de Réty à L. Manchuelle, vicaire de Belle, présents Blaise Mallet, « seigneur de Bresme, Oppve et autres lieux, » conseiller du Roi au bailliage d'Ardres et comté de Guînes, et J. De Ville, chirurgien major de l'hôpital de Boulogne (1<sup>re</sup> 19). — Gnil. de La Charité, grand prieur de St-Yaast, vicaire général du cardinal Emm.-Th. de La Tour d'Auvergne, présente la personne de P.-P. Hermand (9 août) pour la cure d'Étrée-Wamin; provi-

sions, en conséquence, et prise de possession (14 août), présent Gab. Brahier « maître dudit Étrée, » et autres (*ibid.*). — Titre de 100 lb. de rente annuelle, constituée en faveur de Jac. Thomas; par son père, Jean, lieutenant de Sains-lez-Pernes, devant J.-B. Le Sedq, sieur du Fay, grand-bailli de la terre et pairie de Saint-Martin, assisté de ses hommes de fief (26 février); ladite rente assise sur un manoir, amasé de maison, chambres, granges, etc., situé à Herlin-le-Secq, tenu en coterie du prince de Hornes, seigneur de Ramecourt (1<sup>re</sup> 20). — Dispenses de bans (23 septembre-14 octobre), pour des paroissiens de St-Pol et de Calais, entre autres (28 septembre) « Calety, in cursu visitationis nostræ, » pour Jac.-M. Friaq Darmanville et M.-A. Pouquet, paroissiens de N.-D. de Calais (1<sup>re</sup> 20 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Samer par P. Petit (9 octobre), en présence d'Aug. Vaillant de Bernancourt, prêtre du diocèse, et de P. Le Maître, clerc et maître d'école dudit Samer; acte enregistré (19 octobre) avec les provisions épiscopales et les lettres de présentation délivrées à l'impétrant (20 septembre) par messire Jac.-Aug. de Thon, abbé commendataire du lieu, demeurant à Paris, rue Cassette (1<sup>re</sup> 21 v<sup>o</sup>). — Procuration, signée par J. Bauchon (24 octobre), à l'effet de résigner à L. Guilain sa chapelle de St-Denis, de la cathédrale (1<sup>re</sup> 22). — Dispenses de bans de mariage, pour (40 février) Jac. Morel, substitut du procureur du Roi au bailliage royal d'Ardres, veuf de Barbe Le Maître, et devant épouser Anne Théri; faveur accordée au cours de « la mission » prêchée à Guînes par le lazariste Ch. de Lannion, agissant en vertu de pouvoirs extraordinaires, « pour de fortes raisons à moi connues » (*ibid.*). — Présentation de P. Cuvillier, vicaire d'Embry, à l'Évêque, pour remplir la cure dudit lieu (27 octobre) par le personnel, Ant. Scotté de Velinghen; acte de réquisition en conséquence signifié par deux notaires (29 octobre) au prélat, qui refuse d'y faire droit (*ibid.*). — Prise de possession de la cure d'Embry et Rimboval (31 octobre) par P. Obia, présents Tous. Fayolle, vicaire de Maninghen-au-Mont, Th.-M. Camberchy, vicaire de Rimboval, J. Pinte, lieutenant d'Embry, J. Merlot, maître chirurgien, et autres (1<sup>re</sup> 23). — Prise de possession de la cure de Guemps (11 novembre) par Fr. Cazin, prêtre de Boulogne, chargé de procuration de J. Lattaingant, demeurant à Paris, au collège de l'Ave Maria (1<sup>re</sup> 24). — Dispense de bans (octobre-décembre), pour des paroissiens de Quesques, de Pernes, de Marok, de Marenla, de Bournonville, de Guînes, de Boulogne-St-Joseph, particulièrement (12 décembre) pour messire Léon de Fiennes de La Plancha

du Monthamel, et demoiselle Marg. Cordier, paroissiens de N.-D. de Calais, et (15 décembre) pour messire Arm.-J. de St-Martin et demoiselle Suz. Sigart, de la même paroisse (1<sup>re</sup> 24 v<sup>o</sup>). — Jean-François de Monchy, prêtre du diocèse d'Amiens, titulaire d'un canonical de Boulogne, signe une procuration (24 décembre), pour résigner son dit canonical à Is.-Joseph. Renault, chanoine « des deux canonicats » de St-Nicaise en la cité d'Arras, et personnel de Drouvin, au même diocèse, par voie de permutation, avec réserve d'une pension de 150 lb. en faveur du résignant (1<sup>re</sup> 26). — Lettre de tonsure (6 décembre) pour Adr. Marteau, où il est dit originaire de Valenciennes, diocèse de Cambrai (1<sup>re</sup> 16 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Journy (29 décembre) par J. Boidin; vicaire de Nielles-lez-Ardres, présents les curés dudit lieu et de Louches, avec M. Picard, clerc de la paroisse (*ibid.*).

1700. — Dispense de bans (7 janvier) pour messire Hon. Bronyot de Maillé et demoiselle M.-A. Morel, paroissiens d'Ardres (1<sup>re</sup> 27). — Titre de Ph. Briche, passé devant le bailli et les hommes de fief des seigneuries de Radometz et Hupen d'aval, siègeant « au lieu plaidable ordinaire desdites seigneuries » (13 août 1699), par lequel 100 lb. de rente lui sont assignées par sa mère sur diverses terres situées audit lieu d'Hupen, à Verneux, Bonihart, etc.; acte enregistré le 12 janvier (*ibid.*). — Prise de possession des cures : de Beaurainville par J.-F. Du Buisson, vicaire de Coyecques (8 janvier), pourvu (5 janvier) de ladite cure par résignation de L.-H. Hénicle, cérémonie accomplie devant le portail, l'église fermée; d'Hervelinghen par ledit Hénicle (19 décembre 1699) enregistrée le 15 janvier; de Réty par Nic. Houbroune (9 janvier), avec opposition signifiée par Marie Manchuelle, « jeune fille à marier, » représentant son frère Louis, se disant pourvu de ladite cure par résignation en cour de Rome (1<sup>re</sup> 28). — Répudiation et démission de la cure de Réty par L. Manchuelle (14 janvier); et prise de possession par le même de la cure de Verchocq (16 janvier), présents Martin d'Orlécourt, bailli de la terre et seigneurie dudit lieu, Ant. Pintel, procureur d'office, Fr. Laviguogne, greffier dudit bailliage, et autres (1<sup>re</sup> 29 v<sup>o</sup>). — Prise de possession des cures : d'Alquines (23 décembre 1699) par Ant. Clabaut, présents G. Bouchet, lieutenant de la justice du lieu, et Rob. Devienne, clerc de la paroisse; de Parenty par Th. Baudrelle (14 janvier), présents N. Boucher, ancien curé, et J. Devienne, clerc et maître d'école de la paroisse (1<sup>re</sup> 30). — Dispenses de bans (25 janvier) pour messire Henri de Pocques d'Odelen, paroissien de

Journy, et demoiselle M.-Fr. du Sommerard, paroissienne de St-Joseph-Boulogne, et pour (26 janvier), J. Lejeune, d'Huby-St-Leu, et M. Colbault, de N.-D. de Liesse, diocèse de Laen (1<sup>re</sup> 31). — Constitution d'une rente viagère de 100 lb. en faveur de Fr. Guillemain (23 juillet 1699) par la demoiselle Ant. Plet, sa tante, fille de honorable homme Guill. Plet, ancien maître et juge consul de Calais, avec assignation sur une maison, cense et terres situées à Sangatte (1<sup>re</sup> 31 v<sup>o</sup>). — J. Salomé, marchand et échevin à son tour de la ville de Pernes, J. Hallocherie, marchand boucher à St-Pol, et Fr. Hallocherie, laboureur à Pernes, constituent 110 lb. de rente (22 novembre 1698) en faveur de Ch. Hallocherie; acte de dessaisine, en conséquence, par-devant Ant. Réant, grand bailli, de Jac. Dauchel et A.-Fr. Salomé, hommes de fief de la châtellenie de Pernes (mars 1699), donnant le détail des biens hypothéqués, dont quelques-uns situés sur le Chemin de la Justice, sur le Marché de Pernes, au Fond du Boulet, etc. (1<sup>re</sup> 31 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (4-22 février), pour divers, entre autres pour Charles de La Folle, écuyer, seigneur de La Porte, Ferd.-Roch-Jean de Lens, marquis de Licques, et autres (1<sup>re</sup> 32 v<sup>o</sup>). — Contrat notarié (1<sup>er</sup> février), formant titre de 100 lb. de rente pour Jean Magnier, sur une maison, chambres, magasin, etc., nommés « Le St-Georges, » sise à Boulogne, « dans la rue des PP. Cordeliers, vis-à-vis le couvent des RR. PP. Minimes » (*ibid.*). — Constitution de 112 lb. de rente (7 novembre 1699) par M. Devin, brasseur, demeurant à Fauquembergues, au profit de François, son fils, avec hypothèque sur des biens situés audit lieu, en la vallée de la Forêt, près du chemin d'Arras, en la vallée du Bois-Coltart, etc., estimés valoir en aliénation 2250 lb., et « voire même beaucoup davantage » (1<sup>re</sup> 33). — Donation de biens, situés à Laïres, faite par A. Grebault, laboureur à Beaumetz, en faveur de Thomas, son fils (2 octobre 1698), pour « faire réussir le temps des es- » tudes qu'il a employez pendant sa jeunesse auprès des « Pères Jésuites dans la ville de Cambrai et dans celle » de Douay, et par conséquent parvenir à l'état de « dignité de pretrise » (1<sup>re</sup> 35). — J. Le Caron, écuyer, sieur de La Massonnerie, colonel d'un régiment d'infanterie dans les troupes boulonnaises, et Jac. de St-Martin, son épouse, demeurant à Quehen, près de Le Sarre, paroisse d'Aix, constituent au profit de leur neveu, Cl. de St-Martin, un titre sacerdotal de 400 lb. de rente (14 mars), assis sur une maison et terres, nommées Le Howoy, dans la paroisse de Rumilly (1<sup>re</sup> 37 v<sup>o</sup>). — J.-F. de Hannon, chanoine de Fauquembergues, constitue, au

profit de P. Boulart, son frère utérin (19 août 1699), un titre de 100 lb. de rente, passé par-devant Ph. Cadet, bailli, et les hommes de fief de la seigneurie de Ledinghen, ladite rente assise sur une maison et terres sises au village de *Floieques*, paroisse de Vaudringhen (° 38). — Procuration « ad resignandum » signée par Ant. Tasquelle, curé de Leulinghen (6 mars), à l'effet de pémuter sa cure avec Ant. Le Blan, chapelain du château de *Blaisel* (Bassel), au diocèse de St-Omer, présents comme témoins Ant. Quehen, clerc dudit Leulinghen, et Nic. Sandron, curé de Marquise (° 38 v°). — Prise de possession de la cure de Leulinghen (10 mars) par Ant. Le Blan, présents J. Guilbert, marchand tanneur, demeurant à Marquise, Jac. Beog, laboureur, marguillier en charge dudit Leulinghen, et autres (° 41 v°). — Lettres de nomination de François Cazin sur l'évêché et le Chapitre (16 mars 1696), sur le prieuré de Béusent, les abbayes de Samer et de La Capelle (23 mars 1700), de maître des arts (19 juillet 1698), de temps d'étude (3 décembre), de diaconat, à Cambrai (22 décembre 1696), de prêtrise, à St-Omer (6 avril 1697), de signification de grades (10 avril 1700), insinué le 17 (° 42). — Prise de possession de la cure d'Estrées (24 mars) par Lr. Fonrdin, vicaire d'Ardes, devant Ant. Lartizien, notaire à Étaples (° 43 v°). — Marg. Le Boucher d'Orsay, abbesse de St-Austreberthe de Montreuil, présente pour la cure d'Alette (26 avril) la personne du gradué Fr. Anseume, après décès de P. Petit; provisions en conséquence et prise de possession (29 avril), présent M. Sagnier, desserviteur de la cure (° 44 v°). — Procuration par laquelle (12 janvier) P. Petit, curé d'Alette, résigne sa cure; en cour de Rome, à P. Duquesne; attestation de vie et mœurs, donnée audit Duquesne (3 mai) par l'évêque (*ibid.*). — Alb. de La Fer, écuyer, sieur d'Honvaux; Lille, etc., demeurant au hameau de Pippemont, paroisse de Febvin-Palfart, Ph. Le Grand, bailli dudit Febvin, Ph. du Taily, laboureur, demeurant à Westrehen, paroisse de Ligny; et autres dénommés, constituent en faveur d'Alb. Le Maire un titre sacerdotal de 100 lb. de rente (28 septembre 1689), assis sur diverses pièces de terre, situées à Pippemont, à Fontaine-lez-Hermans, etc., quelques-unes tenues de la seigneurie de Longry, le tout « dessaisi, desvestu et deshérité par rain, baston, et par la voye de justice, » devant les bailli et hommes de fief des seigneuries de Fontaine, de Longry, etc. (*ibid.*). — Présentation de J.-B. Blondel (4 mai) par l'abbé de Thou, pour la cure de Samer (° 46). — Prise de possession de la chapelle de St-Denis, de la Cathédrale (17 mai), par

P. Caron, en vertu de provisions épiscopales, et par La Guillaïn (26 mai), en vertu de provisions de cour de Rome, déclarées exécutoires (25 mai) par le sénéchal du Boulonnais (° 46 v°). — Présentation de J. Le Grand (6 mai), pour la cure de Febvin, par dom Le Charpentier, abbé de Blangy; provisions en conséquence et prise de possession (30 mai), présent dom Ben. Chapendu, religieux de ladite abbaye, et Séb. Delattre, chapelain de Febvin (° 47 v°). — Fr. de Flori, laboureur, demeurant au village de Fleury, constitue un titre de rente de 100 lb. (30 avril) en faveur de P.-Fr., son fils, avec hypothèque sur diverses terres audit lieu (*ibid.*). — Prise de possession (21 mai) d'une prébende de St-Pol par Ant. Héam (° 48 v°). — Réquisition de la cure de Samer, présentée au nom de J.-B. Blondel, par procès-verbal notarié (12 juin), à l'évêque, qui refuse d'y faire droit (*ibid.*). — Dispenses de bans (4-29 juillet), pour divers, entre autres pour Jacques François de Cariel, écuyer, seigneur de Riefs (° 49 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Lambert de *Sacriquer* (15 juillet) par Th. Baudrel, curé de Parenty, au nom de Nic. Aubry; cérémonie accomplie dans l'église de Courset, « attendu la ruine totale d'icelle chapelle » (° 52). — Provisions de la cure de Samer, pour J.-B. Blondel (12 juillet), par Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims; prise de possession en conséquence (29 juillet) par ledit Blondel, présents les RR. PP. prieur et promoteur de l'abbaye, L.-M. Le Roy, écuyer, seigneur d'Ambreville, capitaine et grand bailli dudit lieu, Fr. Darsy, ci-devant marguillier, et autres paroissiens (° 53). — P. Cadart, charron, et Ant. Clodore, d'Boquedecques; constituent, au profit de P.-Fr., leur fils, un titre sacerdotal de 100 lb. de revenu (8 mai), assis sur des terres audit lieu, tenues, tant en fief qu'en coterie, des seigneuries du comte d'Hézacques, comte de Saint-Venant et de *Lespéches* (° 54 v°). — Hug. Le Moine, maître taillandier à St-Pol, constitue en faveur de Nic., son fils, un titre sacerdotal (2 avril) sur deux maisons dans ladite ville (° 55). — Prise de possession de la chapelle de St-Nicolas de Pasquelles, dans l'église de Fauquembergues (18 août), par J. Duquesne (° 55 v°). — Fr. Heul, maréchal, demeurant à Bomy, donne en avance d'hoirie à son fils Jean, pour lui servir de titre sacerdotal (21 avril), divers immeubles situés audit lieu, rue du Sacq; Le Haut de May, La Griffonnerie, Le Val-Grand, Le Gaillémont (° 56). — Les neveux et héritiers de Jacq. Dupuis donnent leur assentiment (20 août) à la donation faite par lui d'une rente de 100 lb. pour servir de titre sacerdotal à Jac. Alizart, son fils, suivant acte passé (13 mai) au châte-

teau de Scadembonq-lez-St-Omer (° 57). — Dispenses de bans (5-21 septembre), pour divers, entre autres pour H.-R. des Essarts, écuyer, seigneur de Crépieuille (° 57 v°). — Ch.-Cl. Genest, abbé commendataire de St-Vulmer de Boulogne, aumônier ordinaire de S. A. R. la duchesse de Chartres, demeurant cloître et paroisse St-Honoré, présente (4 septembre) P. Duquesne pour la cure d'Outreau; provisions en conséquence et prise de possession (10 septembre), présents Sénéca, vicaire de la paroisse, Coppin, prêtre audit lieu, et autres paroissiens (° 58). — P. Duquesne, devenu curé d'Outreau, permute (17 septembre) sa cure de Bazinghen avec J. Duquesne, contre la chapelle de St-Nicolas de Pasquelles; provisions en conséquence et prise de possession (20 septembre) de ladite cure de Bazinghen par J. Duquesne, présent J. Hibon, clerc et maître d'école dudit lieu, etc. (° 60). — Dom Benoît de Béthune, abbé de St-Bertin, présente Jean-François Dubuisson (4 septembre), pour la cure d'Herbelles; provisions en conséquence, et mise en possession (23 septembre) par Ant. Laurette, curé de Radinghen, doyen du district, assisté de Gab. Guillaïn, notaire royal héréditaire et apostolique de la résidence de Fruges (° 60 v°). — Dispenses de bans (4-25 octobre), pour divers, entre autres pour Fr. de Bernes, écuyer, seigneur de *Bertheul*, paroissien de Wierre-Effroy, et M. des Essars, de Marquise (° 63 v°). — Provisions de la chapelle de St-Nicolas de l'hôpital d'Anvin, données de Paris (19 août) par Ls Charpentier, abbé de Blangy, à Ls Bontemps, clerc du diocèse de Soissons, après décès de N... Lemaitre; procuration dudit Bontemps (31 août) par-devant notaire, à Compiègne; prise de possession (8 septembre) par J. Wantier, chapelain de Blangy, lequel, en présence d'un notaire d'Heuchin et de P.-P.-S. de Billy, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres pour le service de S.-M. à la résidence de la ville d'Arras, s'est présenté « au devant » de ladite chapelle, qui se trouve emmurallée de pierres blanches, couverte de paille, à usage de grange, « tenant à la maison du curé d'Anvin, d'autre à l'hôpital » audit lieu, à l'endroit de la porte de ladite chapelle, et y a accompli les cérémonies ordinaires (° 63 v°). — Signature de Rome (17 juin), en faveur d'Ant. Enlart, pour le prieuré de Beaurain, par décès de Gr. Dumuret (° 64). — Prise de possession de la chapelle de Quercamp (8 octobre) par Ch.-B. Surgeon (° 65). — Lettres de prêtrise (18 septembre), pour P. Boulart et R. Delepouve, par H. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens (° 65 v°). — Prise de possession de la cure d'Humbert (9 novembre) par Fr. Anseume, (° 66). —

Fr. Cazin, marchand à Boulogne, et Ls Carmier, sa femme, constituent (22 novembre) un titre de 100 lb. de rente, sur leur maison nommée *Le Bras d'Or*, en faveur de leur fils François, étudiant à Paris dans le séminaire des Bons-Enfants (° 67). — Prise de possession d'un canonical de St-Pol (17 novembre) par J. Tinlet (° 68 v°). — Présentation pour la cure d'Aix-en-Issart, par l'abbesse de St-Austreberthe (29 novembre); provisions en conséquence et prise de possession (3 décembre), par P. de La Beausse, présents J. Clipet, desservant la cure, Ph. Bataille, lieutenant de la terre et seigneurie dudit Aix, et Jac. Danger, magister du lieu (*ibid.*). — Procuration (24 décembre) par le même P. de La Beausse, pour résigner en cour de Rome sa cure d'Ambleteuse à Ant. de même nom, prêtre habitué de l'église paroissiale de St-Nicolas de Boulogne (° 70).

**1701.** — Dispenses de bans (8-31 janvier), pour divers, entre autres pour Ant. Canesson, seigneur de Waringueval, de Bourthes, et Dlle J. de Hesmond de Romblay, paroissienne de Tingry, pour messire Ant. de La Pasture, de Réty, et Dlle Ant.-Fr. de Bernes, de Wierre-Effroy, pour messire Louis des Essars, vicomte de Brimeux, et Dlle Al.-L.-Th.-M.-Fr. des Essars, du diocèse d'Amiens (° 70 v°). — J.-B. Blondel signe une procuration pour résigner en cour de Rome (14 janvier) à J. Brisset sa cure de N.-D. de Bretagne, faubourg de Péronne, avec réserve de 60 lb. de pension (*ibid.*). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-28 février) pour divers, entre autres pour messire Ch.-Fr. de Servin, chevalier, seigneur d'Héricourt, et Dlle M.-B.-Th. Le Sergent, de la paroisse de St-Nicaise en la cité d'Arras, pour Ch.-Fr. de Forceville, chevalier, seigneur dudit lieu, « legionis Borbonicæ equestris centuriae præfecto, » paroissien d'Oisemont, diocèse d'Amiens, devant épouser Dlle Ant. Du Mouchet, paroissienne de St-Joseph-Boulogne, etc. (° 71 v°). — Prise de possession : de la cure de Créqny et Toroy (23 février) par P. Routart; de la cure de St-Pol (19 février) par B. Oecre, présents Fr. Danvin et Jos. Playoult, échevins à leur tour de ladite ville (° 73). — Jean Du Bois, abbé de Ham, présente M. Dubois (24 février) pour la cure de Hauteclouque (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Ruisseauville (19 mars) par sire Aug. de Vrau, religieux du monastère (° 78 v°). — Dispense de bans (4 avril), pour messire Ant. Le Roy, seigneur du Quessel, « centurionem militum in mari, » et Dlle M. de Parenty (*ibid.*). — Fr. Pecqueur, marchand, maître potier de terre au village de Courteville, paroisse de *Turbersent* (Tubersent), et Fr. de Sallay, sa femme, constituent en faveur de Claude, leur fils, une rente de



100 lb., hypothéquée sur deux maisons audit lieu (° 76). — Lettres de maître ès-arts (25 avril 1699), de temps d'études (8 mai m. a.), de nomination sur l'évêché et le chapitre de Boulogne; les abbayes de Samer, de St-Vulmer de Boulogne, de La Capelle, de Beaulieu (16 mars 1690) avec insinuation de grades (11 avril 1701), pour Fr. Herbaudt (*ibid.*). — Ch. Ponthon, avocat au Parlement, demeurant à Paris, rue du Bouloir, paroisse de St-Eustache, constituée en faveur de Ch. Godde, par-devant notaires au Châtelet, une rente de 60 lb., hypothéquée sur des biens à Marck; J.-B. Ponthon, conseiller du Roi, président des Traités à Calais, y demeurant; rue du Cygne, constituée en faveur du même une rente de 20 lb.; et enfin, Nic. Pollart, prêtre de l'Oratoire, demeurant à Paris, au séminaire de St-Magloire, constituée aussi en faveur dudit Ch. Godde une rente de 30 lb., tous actes enregistrés (22 avril) au greffe des insinuations (*ibid.*). — Fr. Anseaume, curé d'Alette, donne procuration par-devant notaires, à Montreuil, (18 avril), pour résigner la cure d'Humbert à J.-Ben. Senal, avec permutation pour un canonat de St-Firmin de la même ville, sous réserve d'une pension de 60 lb. (° 77 v°). — P. Ponthon, ancien échevin, marchand drapier à Calais, constituée en faveur de son fils André (26 mars) une rente de 100 lb., hypothéquée sur une ferme située à Vieille-Eglise (° 78). — Lettre de tonsure (18 septembre 1700) pour Jos. Baydrel de Samer, par l'évêque d'Amiens (*ibid.*). — Insinuation des grades de P. Habert (29 avril), lettres de maître ès-arts (11 septembre 1690); de temps d'études (23 mars 1700), pour le même (*ibid.*). — Procuration de Nic.-Ant. Gardel, chapelain de St-Georges, dans l'église de Lillers, passée à Arras (19 avril), pour permutation sa chapellenie contre un canonat de St-Pol, avec Lam.-Gr. Thellier; refus de l'évêque (6 mai) de conférer le canonat (° 78 v°). — Prise de possession: d'un canonat de Boulogne (m. d.) par P. Caron; qui tire au sort ce verset du psaume lxxv: « Dormierunt somnū sum, » etc.; de la cure de Fréthun (4 mai) par Ant. Leroy; de la cure de Linghem et Romby (23 avril) par Jac. de Marles, présent Ant.-Bern. Le Cigne, bailli dudit Linghem, P. Noël, bailli du Châtelet, etc.; de la cure de Haukeolocque (24 avril) par Michel Dubois, curé de Cohen, présent Adr. de Vienne, chapelain dudit lieu; de la cure de Crémarest (24 mai) par Jac. Ducrocq, curé de Sibiville, présent Nic. Vasseur, clerc du lieu, et autres (° 79). — Procuration donnée par dom Cl. Leleu, bénédictin de l'abbaye de Samer, prieur du prieuré de Nanteuil, diocèse de Tours (3 juin), pour résigner le bénéfice à dom Fr. de Croisy, religieux de son ordre, pré-

sente La Guerlain, procureur fiscal de l'abbaye, et G. Darsy, marchand (° 80 v°). — Procuration de Jac. Carpentier, curé de Marles (14 juin), pour résigner sa cure à Ph. Pillain, présent Lamb. Bridenné, clerc dudit lieu; certificat de vie et mœurs, délivré (m. d.) audit Pillain, vicaire de Brimeux, par l'évêque (*ibid.*). — Certificat de banquier, constatant que la procuration « ad resignandum, » signée par P. de la Boasse en faveur d'Ant., pour la cure d'Ambleteuse, a été admise à Rome le 14 janvier; requête au Sénéchal, à l'effet de prendre possession; prise de possession « ad conservationem juris, » en attendant le visa de l'évêque (13 juin), présents P. Lefebvre, maître chirurgien, et J. Pouilly, clerc du lieu (° 81). — Prise de possession de la cure de Sibiville (15 juin) par Ph. Collart, vicaire de Ligny-lez-Aire, présent M. Pruvost, clerc du lieu (° 81 v°). — Présentation de J.-Ph. Gressier pour la cure de Marles (27 juin), par l'abbesse de St-Austreberte, « donné à Forges, où nous sommes pour prendre des remèdes, par obédience de Monseigneur d'Amiens; » provisions en conséquence, et prise de possession (4 juillet) par ledit Gressier, présent J. Denibas, bailli général de la terre et seigneurie dudit lieu; cérémonie accomplie dans l'église paroissiale, « que « nous aurions trouvée ornée de son autel, couvert de « nappes, avec un tableau au-dessus, où est dépeinte « l'Annonciation de la St-Vierge. » (*ibid.*). — Dispenses de bans (18 juillet, pour messire Fr.-S. de Rencourt, d'Ancechy (Andechy), diocèse d'Amiens, et Dlle M. B. du Mouchet, de Boulogne-St-Joseph, pour messire Ch. Acary de La Roqué, chevalier, paroissien de St-Nicolas de Boulogne, et dame J.-M. de Chassagne, paroissienne d'Ornans, diocèse de Besançon (*ibid.*). — Provisions de la chapelle de N.-D. de Sains-lez-Pernes (29 juillet) par J.-Fr. du Crest de Montigny, abbé de Blangy; en faveur de P. Pierret, du diocèse d'Amiens; démission (28 avril) par J.-G. Debur, clerc du diocèse de Paris; lettre de tonsure (30 mai 1681) pour ledit Pierret; prise de possession en présence de Michel de Celers, bailli d'Aubien, de J. Thomas, fils du fermier du château, et autres (° 82 v°). — Em. Charbonneau, curé de l'église paroissiale de St-Sébastien de Boissy-sans-Avoir, diocèse de Chartres, présent dans ladite ville, à l'hôtellerie où prend pour enseigner le Cheval bardé, donne procuration (9 août) à Ph. Dezotteux, prêtre desservant la chapelle de l'abbaye d'Andréas en la ville d'Ardes, pour prendre en son nom possession du prieuré de cette dernière ville; prise de possession (29 août) dans l'église d'Ardes, et « dans l'ancien lieu dudit prieuré, situé proche les con- « trées de cette ville, du côté de l'hostellerie, à

« l'endroit où estoit autrefois certaine tombe de grez « noir, n'y ayant aucune marque dudit lieu, attendu « qu'il est à présent à usage de labour, en partie; et « l'autre en fortifications de demy-lunes et contrescar- « pes de cette ville » (° 83). — P. de Gouge, capitaine de la bourgeoisie d'Ardes, J., sa sœur, et Charles, leur frère aîné, maître chirurgien, demeurant à Paris, constituent (14 mai) au profit de V. de Gouge, leur frère, étudiant au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, une rente de 100 lb.; hypothéquée sur deux maisons, l'une, rue de la Porte-Basse, l'autre au hameau de Lostebarne (° 84 v°). — Adr. Dubois, laboureur, demeurant à Cahem, châtellenie de Tournehem, et Ant. Le Coustre, sa femme, donnent à leur fils Pierre (30 juillet), pour lui servir de titre sacerdotal, un manoir audit lieu, avec terres voisines de la rivière « qui flue de Cahem à Odenfort » (*ibid.*). — Nic. de Horte, clerc tonsuré, donne procuration pour résigner à Ant., son frère (31 décembre 1698), ses chapelles d'Ausque en Tardingham et de St-Jacques de Peraines, diocèse d'Amiens; signature de cour de Rome, en conséquence (8 décembre 1700), certifiée (8 avril 1701) par les banquiers expéditionnaires Le Maire et Delanoue (° 85 v°). — M. Riquier, étudiant ecclésiastique, se constitue (13 septembre) un titre sur les biens provenant de feu son père; vivant bourgeois et maître écrivain juré à Calais, avec le concours de P. Behague, son oncle, ancien juge consul et échevin dudit Calais (*ibid.*). — Prise de possession de la cure d'Ambleteuse (7 octobre), par-devant J. de Lattaignant, notaire royal; de la chapelle de St-André de Thiembonne (5 octobre), par « vénérable et discreete personne maître Jac. Bucaille, prêtre, curé et doyen » dudit lieu, présents les curés de Fauquembergues et d'Embry, Jac. Chevalier et R. Delepouze, « prêtres servants, » J.-P.-L. Bray, greffier, et maître Ch. Butor, clerc dudit lieu (° 86). — P. Féron, marchand, du village de Bourthes, constitue une rente de 100 lb. sur la maison, bâtiments, pourpris et bâtiment où il demeure audit lieu (30 décembre 1700), en faveur de son fils Jean (° 86 v°). — Honorable homme, Ph. Duval, marchand et ancien échevin de la ville de Desvrenes, et « honnête femme, » Mad. Bocquet, sa femme, constituent (13 septembre), en faveur de leur fils Philippe, une rente de 100 lb. hypothéquée sur leur maison audit lieu, rue de l'Eglise, et sur une tannerie au travers de laquelle passe le ruisseau qui descend de la Fontaine-Dieu (° 88); — G. Duquesnoy, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Brunnembert, et C. Delattre, sa femme, constituent (21 juin), en faveur de leur fils Jean, un titre de rente, hypothéqué

sur leurs biens audit lieu, dont la valeur est certifiée par J. Queval, bailli de la seigneurie; et Ph. de Lengaigne, laboureur et marguillier (° 88 v°). — Adr. Flamen, cabaretier à Verchin, constituée (7 mai) en faveur d'Ant., son fils, un titre de rente, hypothéqué sur des immeubles situés à Erny-St-Julien, à Grappe, paroisse de Bomy, à St-Wandille; paroisse d'Embry; etc. (° 89). — Ant. Danvin, lieutenant des terres et seigneuries du village d'OEuf, et M.-A. Prevost, sa femme, constituent (23 mars); en faveur de leur fils Jean, une rente de 100 lb. à prendre sur une maison « à usage de cense » et plusieurs terres audit lieu (*ibid.*). — Prise de possession d'un canonat de Boulogne par Js.-J. Renault (4 octobre), qui paie 100 lb. pour le droit de chape et tire au sort ce verset du psautier: « furor illis secundum similitudinem serpentis, » etc. (° 89 v°). — Wal. Dufour, curé de Laitre et doyen d'Abigny au district d'Avènes-le-Comte, diocèse d'Arras, et Ant. Heuzé, demeurant à Linzeux, constituent (25 août) en faveur de Jac. Herduin un titre de 100 lb. de rente, sur des terres situées à Filières; Blangermont, OEuf et autres lieux (° 90). — Titre sacerdotal de Ph. Riquier (23 juin), sur biens à Ledinghen; de J. de Quehen (27 septembre), sur un contrat de rente à Sequières, etc. (° 90 v°). — Prise de possession de la chapelle castrale d'Engoudesent (7 décembre) par Fr. Corniolay, vicaire d'Hucqueliers, « dans ledit an « tien de ladite chapelle au hameau d'Engoudesent, pa- « roisse de Beussen, où il ne reste à présent plus presque « aucune forme ny vestiges de chasteau ny de chapelle » (° 91). — Procuration, passée en la maison seigneuriale de Haille (28 août), par Ant. de Herte, pour faire prendre possession de ses chapelles de St-Jacques de Perinne et de St-Jean d'Ausque; prise de possession de cette dernière, dans l'église d'Inghen (26 novembre) par Fr. Carmier, curé de Tardingham (*ibid.*).

1702. — Dispenses de bans (11-31 janvier), pour divers, entre autres pour Jean-Antoine Des Vergez, seigneur Doroy, de la paroisse de St-Martin d'Armenonville, diocèse de Sens (° 92). — André Ponthon, curé de Calais, signe une procuration (14 janvier) pour résigner sa cure, « qu'il possède depuis plus de vingt ans, » à son neveu de même nom, sous-diacre, bachelier en théologie, « de présent en licence au séminaire des Bons-Enfants; » dernier acte insinué par C. Le Gressier (*ibid.*). — Insinuations faites par Lecoureur (17 janvier); certificat de vie et mœurs pour André Le Roy (23 janvier), et procuration « ad resignandum, » signée en sa faveur (m. d.) par son oncle, l'archidiacre Antoine, qui lui transmet son canonat (° 93),

— Fulmination par l'Official (24 janvier) d'une bulle de Clément XI (7 septembre 1704), qui confère à Fr. Le Roy, chapelain de N.-D. du Rosaire, un canonicat de St-Pol, résigné par L.-G. Tellier (° 93 v°). — Démission de la cure de Tortefontaine, diocèse d'Amiens (9 février), par le fr. Ant. Bequet, profès de Dommarin (° 98). — Ph. de Celers, abbé de St-Josse, dit de Dommartin, présente le fr. Ch. Ricouart (12 février) pour la cure de Verchin (° 98). — Bulle de dispense de consanguinité (8 janvier), pour J.-B. Le Caron, écuyer, et Dlle L.-J. de Ricart (° 96 v°). — Ant. Charlet, bachelier en théologie, prieur d'Amets (Ames), demeurant à Paris, au collège Louis-le-Grand, présente (13 février) A. Bollard, chapelain de Dohem, pour la cure dudit lieu d'Ames, vacante par le décès de L. Gilles (*ibid.*). — Dispenses de bans (13-20 mars), pour Ant. Regnier, écuyer, « levis contractus » productori, n. paroissien de Camiers, et demoiselle M.-A. Vaillant du Châtelet, de Boulogne (H.-V.), pour messire Ch. de Moncorbet, écuyer, et demoiselle Jacqueline de La-Folly, de Fienues (° 97). — Lettres de maître-ès-arts (3 décembre 1697), pour Ant. Ponton; écarté du cardinal de Noailles, attestant la tonsure émanée (10 décembre 1700) par Jean-Hervé Basin de Flamenville, évêque *Helensis*, de « quinquennium » (8 février 1704), de nomination (5 mars), le tout signifié (24 mars) avec procuration (° 98). — Bulle de provisions de la chapelle de St-André de Fâsquelle, autrement dite de Cornetotte, dans l'église de Verchocq (8 décembre 1701), en faveur de Ls Fontaine; prise de possession (28 mars); par Jean Le Roy, au nom dudit Fontaine, chanoine de St-Pécinie et chapelain de Saint-Quentin, diocèse de Noyon, ladite chapelle vacante par résignation de J. de La Paix (° 98 v°). — Signature de cour de Rome (8 décembre 1700), en faveur de Ls Guillemin, pour la chapelle de St-Denis, de la cathédrale; lettres royales, données en Parlement (21 juillet 1704), recevant l'impétrant en appel comme d'abus; signification desdites pièces (8 avril) à B. Caron, à présent chanoine et aumônier de l'Évêque (° 101). — Prise de possession de la cure d'Audembert (m. d.) par P. de La-Beausse, présents: Ant. Bouclet, Ant. d'Wast, sieur de La Galerie et autres; de la cure d'Aix-en-Issart et Maran (24 avril); de la cure d'Ames (31 mars), par Adrien Bolart (*ibid.*). — Dispenses de bans (1<sup>re</sup>-20 mai), pour Ph. de Lâtre, écuyer, seigneur de Rosel, paroissien de Beaumerie, diocèse d'Amiens, et demoiselle M.-A. de Fienues de La Planche de Monthamel, paroissienne de Neuville, et autres (° 103). — Chr. de Maguy, prieur de St-Barthélemy de Noyon, vicaire général de l'évêque

de Rodez, abbé dudit monastère, présente Hil. Le Maire, sous-diacre (24 avril) pour la cure de Rebrévielle; signification de cet acte (5 mai) à l'évêque qui fête d'y faire droit (*ibid.*). — Titre d'Ant. Ponthon, sur des biens situés au Bas-Marcq, par acte notarié (12 avril), à Calais (° 103 v°). — Prise de possession de la cure de Nielles-lez-Ardres (29 avril), présent Antoine Le Roy, seigneur et baron du Val-en-Surques, et Louis Cortinaison, de Boulogne (° 104). — Titres: «do. V.-J. Odent» (29 avril), à Boulogne; de R. Dorrest (28 mars), à Boulogne; de N. Gillot (29 mars), à Desvres, sur une maison; faisant face au château et tenant par derrière à la rue Châtelain, autrement dite du Louvre; de J. Baudrel (24 avril) par donation de Thomas, curé de Parrenty, et de Ph. de La Haye, seigneur de Wierre (*ibid.*). — Signature de cour de Rome (17 février) sur la résignation faite à André Le Roy du canonicat de son oncle; prise de possession (24 juin) par le résignataire, qui tire au sort ce verset du psaume xxxv: «Et tu Domine Deus miserator, etc.» (° 108 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (15 mai) pour P. Troussel, d'Heudigneul, et A. Troussel, de St-Léonard, fulminée (3 juillet) par l'Official (° 100). — Signature de cour de Rome (10 février), sur la résignation de la cure de Calais à André Ponthon; visa et prise de possession (13 juillet) par Fr. Guillemin, sous-vicaire, procureur du résignataire, en présence de tout le clergé, des marguilliers, de François Boulenger, prêtre, régent du collège, et de nombreux magistrats (° 106 v°). — Réquisition de la cure de Rebrévielle (28 juillet) par Hil. Le Maire (° 108). — Gasp. Gobron, curé de Fauquembergues, signe une procuration (1<sup>re</sup> août), pour résigner entre les mains de l'évêque la cure de St-Pol, dont il était pourvu; prise de possession (5 août) par Bernard Morlet (° 108 v°). — Guill. Dericqson, bachelier en théologie, demeurant au séminaire des Bons-Enfants, paroisse de St-Victor, à Paris, affecté à son titre clérical, par acte devant notaires au Châtelet (31 juillet), avec le consentement de son frère Antoine, ancien échevin et consul à Calais; 180 lb. de rente, affectées sur une maison « où est, pour enseigne *La chasse-royale*, » rue de Guise, audit Calais (° 109). — Rob.-Jac. de Bernes de Baudrethou, affecté pour son titre (20 mai) sa chapelle de St-Antoine, de la cathédrale (° 109 v°). — Dispense de bans (16-29 septembre), pour messire A. Vainet de La Porte, de Calais; et Dlle M.-Le Roy de Lozenbrune de Boulogne (H.-V.), pour messire Jac.-Fr. de Le Gorgue de Rony, du diocèse d'Amiens, et Dlle Nic.-Ant. Le Roy de Surques, de Boulogne (H.-V.), pour messire Fr.-Jos. de Paris

d'Esquires et Dlle J.-Él. de Beaufort, paroissienne de Berencourt; et (2-10 octobre), pour noble homme Ls-Fr. de La Rue, seigneur d'Offin, et Dlle Luc. Desnaue, de la paroisse de St-Brice de Tournai, pour P. du Bois du Colombier, paroissien de St-Nicolas, et Suz. Lesne, d'Étaples (° 110). — Henri de Monchy de Wisme, pénitencier de la cathédrale, titulaire du personnel de Maizières et de la chapelle de St-Barbe de Senneville, ou Sainville (Saigneville), diocèse d'Amiens, et André de Monchy de Wisme, chevalier, seigneur baron de Wisme, vicomte de La Queute, seigneur de Francières, Saily, et autres lieux, procureur de J.-Fr. de Monchy, clerc du diocèse d'Amiens, chanoine de St-Nicaise d'Arras, et personnel de Drouvin, actuellement chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à Malte, signent une procuration (10 octobre), par laquelle ce dernier résigne au premier, avec permutation, son canonicat de St-Nicaise et son personnel de Drouvin (° 111). — Bulle de dispense de consanguinité (9 juillet) pour G. Grésy et J. Mounier, de Calais, fulminée (11 octobre) par l'Official (° 111 v°). — Jean Girard, chanoine de la cathédrale, fait signifier à l'évêque et à ses grands vicaires (12 octobre), au nom d'Ant. Aubriot, la réquisition du canonicat vacant par le mort de Fr. Cannel (*ibid.*). — Démission de la cure de Dannes (20 septembre), par G. de Saily, présent Ch. Prevost, clerc dudit lieu; présentation de J. Sénéca, vicaire d'Outreau, pour remplacer le précédent, par Gab. de Maulde, chevalier, marquis de Colomberg, lieutenant commandant pour le Roi de la ville de Boulogne et pays Boulonnais, H. de Monchy de Wisme, pénitencier, Ch. Retart, grand chantre, curé de St-Joseph, P. Daquiebert, doyen de Boulogne, curé de St-Nicolas, D. de Frénoy, chevalier, seigneur baron de Moyecques, Ph. Le Porc, sieur d'Imbretun, ancien maître, Cl. Houbroune, sieur *Dawringhen*, vicaire, Ch. Gillon, premier échevin de cette ville, P. Daudry, avocat en Parlement, avocat fiscal de ladite ville, tous administrateurs et directeurs de l'Hôpital-Général de St-Louis, patrons de ladite cure, à cause de la maladrerie de Boulogne, unie audit Hôpital-Général, du consentement des maître et échevins de ladite ville, qui en avaient auparavant l'administration (° 112). — Extrait baptismal de Jean Lejeune, né à St-Pol le 22 février 1680 (*ibid.*). — Prise de possession du canonicat de Fr. Cannel (20 novembre) par A. Aubriot, qui tire au sort ce verset du psaume xcvi: «Judicabit orbem terrarum in equitate, » etc. (° 112 v°). — Le chanoine Ant. de La Planche signe une procuration (28 novembre), pour résigner à Ant. Semeur sa chapellenie dite *Hospitalis*

*Morinensis* (*ibid.*). — Jos. Sellier, marchand, « ancien maître d'école, au bourg de Frévent, » procureur de J. Saloppe, constitué (3 novembre), en faveur de celui-ci, un titre sacerdotal de rente, assis sur des biens situés au village de Nunecq, appartenant audit Saloppe par succession de son père, « vivant lieutenant et laboureur au village de Petit-Houvin, paroisse de Hautecloque » (° 113 v°). — Ph. Le Sol, fermier de Montorgueil, paroisse de Quœux, et ses autres frères et sœurs, enfants de feu Et. Le Sol, sieur de Géhneville, constituent un titre sacerdotal en faveur d'Ign. Le Sol (23 octobre) sur des terres provenant de leur héritage paternel, à Quœux et à Haut-Maisnil (° 114). — Ant. Waleis, « homme vivant de son bien, » demeurant en sa maison du Catelet, paroisse de Bouthies, constitue en faveur de J.-B., son frère (9 septembre), un titre sacerdotal assis sur la maison et quatre-vingts mesures de terre qui lui proviennent de l'héritage d'Anne Joly, sa mère (*ibid.*).

**1703.** — Enregistrement (2 janvier) d'un brevet royal, portant nomination (1<sup>re</sup> novembre 1702) de dom Bertin Portebois à la dignité d'abbé d'Auchy, et contenant la clause de servir, sur les revenus de ce monastère, une pension annuelle et viagère de 400 lb. à M. Edouard Butler; procès-verbal (30 novembre) de l'élection de dom Bertin Portebois, signé: « D. Bertinus » de Thiembroune, Placidus Dupret, prior, D. Amanus Payen, dom Folquin Blangy, domus Maurus De Fontaine, dom Nicolas Prevost, fr. B. Réant, fr. B. à nardus Huon, fr. Robert De la porte » (° 115 v°). — Dispenses de bans (7-29 janvier), pour G.-B. Magnien de Cape et Dlle M. Le Portq de La Cassaigne, paroissiens de St-Joseph, pour L.-Fr. de Lesselme, écuyer, seigneur de Belle, paroissiens de St-Joseph, et M.-Fr. Destailleur, dame de *Questre* (Questrecques), dont le mariage devait être célébré à Wirwignes (° 116 v°). — Prise de possession de la cure de N.-D. de Calais (10 janvier) par P. Caron, bachelier de Sorbonne, chanoine de la cathédrale, en présence de nombreux ecclésiastiques; de Ch. Abot, sieur de Bourgneuf, conseiller du Roi, lieutenant de la justice de Calais, d'honorables hommes Guill. Tribou, Fr. du Flos et Dom. Raul, anciens vice-maîtres et échevins en charge, d'honorables hommes Louis Gense, ancien maître, juge-consul et marguillier en charge de ladite église (*ibid.*). — Réquisition du canonicat d'André Scoté (29 janvier) par P. Mallet, vicaire de Calais; provisions et prise de possession (m. d.) par le requérant, qui tire au sort ce verset du psaume xxxv: «Inebriabitur ab ubertate domus tua, etc.» (*ibid.*). — Bulles de dispense de consanguinité (1<sup>re</sup> mai 1702), fulminées (23 jan-

vier) par l'Official, pour L.-F. de Lesseline et M.-F. Desfaillleur; pour (13 décembre) L. Blondel et M.-J. Claudoré, d'Estrée-Blanche, fulminée (16 février) et enregistré le même jour (° 117). — Ch. Douvigneul, laboureur à Marquais, du consentement de sa femme et de son fils aîné, Eustache, constituée (13 décembre 1702) en faveur de son fils, Charles, un titre clérical de rente, assis sur divers immeubles audit lieu (° 119). — Prise de possession (29 mars 1702) de la cure de Longfossé par B. Battut, vicaire de Samer, présents Ch. De Fay, écuyer, sieur du Fourmanoir, Ch. d'Halluin, écuyer, sieur d'Al-lery, Cl. d'Halluin, sieur de Bersen, N. Specq, marguillier, F. Flabaut, laboureur, B. de Hautefeuille, receveur des religieux de Samer, et autres; et (4 janvier 1703) de la cure de Rodelinghem par le même, présents Ph. Dezotereux, chapelain des Bénédictines d'Andres, le P. Hubert, supérieur des Carmes de ladite ville, Jac. de Monbigne, conseiller du Roi, commissaire aux Inventaires, et autres (*ibid.*). — Bulle de provisions de l'abbaye de Lieques, en commende (12 décembre 1703), par résignation de Philippe-François de Bruc de Montplaisir, en faveur de Marin de Gravelle de Reverseaux, prêtre du diocèse de Chartres, aumônier de la maison du roi Louis XIV, chapelain de la duchesse de Bourgogne et déjà abbé de St-Léonard de Chaulnes, au diocèse de La Rochelle; acte fulminé à Boulogne (20 février) par l'Official; prise de possession (2 mars) par procureur, présents R. de Jacomet, chevalier, seigneur d'Arry, les fr. N. Frouart, prieur, Fr. Le Febvre, sous-prieur, J. Hobaog, P. Fournier, H. Lamoury, Th. Decques, E. du Bois et H. Des Fosseux, religieux (° 119 v°). — Prise de possession de la cure de Contes (3 mars) par Ant. Héam, présents L.-Fr. de La Rue, écuyer, seigneur de Bimont, Offin, *Hergincourt*, etc., et J. Évrard, sergent de ladite terre d'Offin (° 120 v°). — M. Roussel, veuve de Jac. Marette, « hostelain, » demeurant au Choquel, paroisse de Con-dette, constituée (21 novembre 1702) en faveur de son fils, Jean-Jac. étudiant au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, un titre sacerdotal de 100 lb. de rente, assis sur deux immeubles à Florincourt, même paroisse; certificat du curé, attestant (3 décembre) avoir fait les trois publications réglementaires pour ledit titre et n'avoir reçu manifestation d'aucune opposition, « mais au contraire avec la joie et l'applaudissement unanime et universel de tous mes paroissiens, desquels quelques-uns des principaux ont signé avec moy, » etc. (*ibid.*). — J. Catly, de *Cauchy-à-la-Tour*, constituée (17 janvier 1702) un titre sacerdotal sur des immeubles audit lieu, en faveur de Ph.-A., son fils (° 121). — J. de France, curé

d'Incourt depuis le 9 février 1687, et Nic. Pecquet, chapelain de la chapelle du grand autel de la collégiale d'Aire depuis l'avant-veille, permurent leurs bénéfices (14 mars), par acte notarié, fait audit lieu d'Incourt, présent Ant. Cadet, clerc de la paroisse (° 124 v°). — Lettres de maître ès-arts (3 août 1700), de nomination (8 octobre) et de « quinquennium » (m. d.), pour V.-J. Odent, le tout signifié (8 avril) par exploit de notaire (° 124 v°). — Dispenses de bans (13-16 avril), pour La de Brunelle; « duocem cohortis in Legione du Mayne, » paroissien de S<sup>te</sup>-Aldegonde, de St-Omer, et Dlle M. Cotté, de N.-D. de Calais, etc. (° 125 v°). — Jeanne Le Porcq, veuve de D. Meignot, marchand, de Boulogne (B. V.), constituée au profit de Hug.-Fr., son fils, oratorien de la maison de Dieppe, un titre clérical, assis sur sa maison de Rupembert, paroisse de Wimillé (*ibid.*). — Bulles de dispense de consanguinité : pour (15 mars) R. Rouget et M.-Fr. Damiens, d'Hopvin-Houvineul, fulminée (24 avril); pour (m. d.) L.-F. de Fay, doct., et Dame J. Mouchet d'Henneveux, fulminée (28 avril), à Boulogne par l'Official (° 126). — Prise de possession de la cure d'Incourt (3 avril) par N. Pecquet, vicaire de Rollancourt, présents C. de Ramecourt, tailleur d'habits, et A. Caudet, clerc du lieu (° 126 v°). — Provisions de vicaire général, en faveur de Bern. Carpentier (7 février), par le cardinal d'Estrées, évêque d'Albano, commandeur de l'ordre royal du St-Esprit, abbé commendataire des monastères de St-Oyant, ou St-Claude, du Jura, diocèse de Lyon, de St-Sauveur d'Anchin, et du Mont-St-Élei, diocèse d'Arras, de N.-D. de Longpont, diocèse de Soissons, de St-Nicolas-aux-Bois, diocèse de Laon, de St-Valère, O. S. A., congrégation de *St-Rufus*, diocèse de Vienne, de St-Martin de Vertueil, diocèse de Nantes, et de *Cussiacum*, diocèse de Tours; donné à Madrid, où il était ambassadeur pour la France; présentation (7 mai) par ledit Carpentier, prieur d'*Evin* (Evin-Malmaison), audit nom, pour la cure de Berlenecourt (*ibid.*). — Prise de possession de la cure d'Éclimeux (10 mai) par A. Gobert; cérémonie accomplie devant l'entrée du cimetière, « occupée par un grand nombre de femmes et filles du « dit Éclimeux qui se sont opposées à l'entrée dudit « cimetière avec des emportements et passions indis- « cretes et mal réglées; » J. Vasseur, clerc d'école, ayant, en outre déclaré que lesdites « femmes et filles » s'étaient emparées de la clef de l'église et ne voulaient pas la rendre, prétendant qu'elles avaient pour curé le sieur Thibaut, vicaire de Blangy, etc. (° 127). — J. Clip-pet requiert, comme gradué, auprès de l'abbé de Blangy (18 mai), la cure d'Éclimeux (° 127 v°). — Prise de

possession : de la cure de Berlenecourt (13 mai) par N. Asselin; de la cure d'Éclimeux (21 mai) par J. Clip-pet, pourvu comme gradué; cérémonie accomplie à Éclimeux, dans l'église, « devant la vénérable image du crucifix, » et à Neulette, secours, « devant la porte de « l'église, bâtie sur une hauteur, couverte de tuile, avec une petite *voûte* et une petite cloche; » A. Gobert faisant opposition; de la cure d'Audembert (3 avril) par Fr. Cazin (° 128). — Adrien Dauchel, curé de Nédonchel, signe une procuration (30 mai) pour résigner sa cure en cour de Rome à Ph. Davion; acte rédigé par N.-D. Marseille, notaire apostolique à St-Omer, présents Ch. Cadart, curé, et P. Boucher, vice-curé de l'église de St-Sépulcre de ladite ville (° 129). — Prise de possession de la cure de Courset (18 mai) par L.-H. Hénicle, assisté de C.-L. Barbée, curé de Bourthes et doyen d'Alet, en présence de Dame M.-U. d'Artois, veuve de C.-L. de La Pature, chevalier, seigneur et baron dudit lieu, de J. Maréchal, procureur d'office, demeurant à Canteraine, et de R. Noiret, clerc, greffier de ladite baronnie (° 129 v°). — Démission d'un canonique de la cathédrale (17 mai) par P. Caron; prise de possession dudit (6 juin) par P. Dacquebert, curé doyen de St-Nicolas, qui tire au sort ce verset du psaume LXVIII : « Tu scis improprium meum, » etc. (*ibid.*). — Démission de la chapelle de St-Maur d'Andrehem (12 juin) par Cl. Fatus Desfourneaux (° 130). — Bulle d'ampliation de dispense « ad beneficia » (4 mai), en faveur de H.-L. Muret, avec fulmination (30 juin) et procuration (25 juin) par l'impétrant, prêtre, docteur en théologie, demeurant rue des Vieux-Augustins, paroisse St-Eustache, à Paris (° 130 v°). — Prise de possession : d'un canonique de Boulogne : (9 juillet) par Ant. Morel, procureur de Fr. Du Voy, qui tire au sort ce verset du psaume LXXX : « Et dimisi eos, » etc.; de la cure d'Herzvelinghe (3 juillet) par P. Podelvin, en présence de Ph. Roche, curé de Wissant, de P. Ségard, clerc de la paroisse, et autres (° 132). — « Honnête femme, » Marie Férard, veuve d'honorable homme, Dom. Morel, ancien échevin et marchand de la ville de Calais, constituée (10 février), en faveur de son fils, Ant., un titre sacerdotal de 400 lb., assis sur immeubles à Calais, entre autres sur sa maison « rue Teste d'or, ayant sortie par derrière sur la rue de l'Ange » (° 132 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Maur d'Andrehem (17 juillet) par J. Fatus Desfourneaux, présents L. Deldrève, vivant de son revenu, et L. Castillon, clerc du lieu (° 133). — Marie d'Orléans, « princesse souveraine de Neuchâtel et Valengin en Suisse, duchesse de Nemours et d'Estouteville, comtesse de

Dunois, St-Pol, Tancarville, Gournay, Chaumont-en-Vexin, Dreux et autres lieux, » signe à Coulommiers (25 juin) des provisions de la chapelle de S<sup>te</sup>-Catherine, dite de St-Ladre, paroisse de Ramecourt, en faveur de Jos. Boutehors, prêtre du diocèse d'Amiens, par décès de G. Brisse; lettre de tonsure (19 septembre 1687) par l'archevêque de Cambrai, pour ledit Boutehors, avec dimissoire du 16; prise de possession (5 juillet) par l'impétrant, sur le lieu de ladite chapelle et dans l'église de Ramecourt, en présence de L. Brisse, procureur du Roi de *Dourlens* (Doullens), et de N. de Moncheaux, « clerc de pratique, » demeurant à St-Pol; ledit Boutehors y est dénommé « chapelain de Bonnal, ou Bonval » (° 133 v°). — Prise de possession : de la chapelle de Fléobinelle (30 juin) par G. Delannoy, vicaire d'Erny-St-Julien; de la cure de Linzeux (25 juillet) par F.-J. Noël, vicaire de Croisette (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (11 juin) pour Hub. Vasseur et M.-F. Robbe, de Laïres, fulminée (1<sup>er</sup> août) par l'Official (° 134 v°). — Le fr. Fr. Noël, religieux augustin, pourvu du prieuré-cure de Précorbin, diocèse de Bayeux, demeurant en l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, diocèse d'Angers, signe une procuration (10 juillet) pour résigner ce bénéfice entre les mains du collateur et du présentateur ordinaire (° 135). — Prise de possession de la cure de Landrethun (18 août) par N. Lefebvre, en présence de J. Gillon, tailleur de pierres, et autres (° 135 v°). — J. Friocourt, maître charpentier de navires à Étaples, et N. Margolé, maître de bateau pêcheur à Dannes, constituent (14 juillet) en faveur de P. Friocourt, leurs fils et neveu, un titre sacerdotal de 400 lb. de rente, assis sur trois maisons situées dans ladite ville, présents Cl. Gressier, bourgeois et ancien maître, avec J.-J. Le Cat, sieur d'Ardecan, marchand bourgeois et échevin; valeur affirmée par B. de Bainast, écuyer, sieur du Pucelart, capitaine d'infanterie dans les troupes bou-lonnaises, par A. Wiart, marchand bourgeois, ancien maître, et autres experts (*ibid.*). — G. du Camp, bailli du village de Quelmes, et J. Briche, sa femme, veuve en premières noces de J. Mille, constituent en faveur de J.-F. Mille (21 juillet) un titre de 100 lb. de rente, établi sur les biens patrimoniaux de ladite Briche, à Lum-bres, Setques et « pais à l'environ » (° 136). — M. de Vienne, veuve de F. Lenglet, assistée d'autres, ses parents, constituent en faveur de F. Lenglet, clerc, étudiant au collège de S<sup>te</sup>-Barbe, paroisse St-Étienne, à Paris (16 mai), un titre de 400 lb. de rente, assis sur divers immeubles à Linzeux (° 136 v°). — Fr. du Buisson, propriétaire de la terre, château et domaine de Bernieulles,



y demeurant, et Dlle M.-J. de La Pierre, son épouse, constituant en faveur d'A. Osmont (7 août) un titre de 400 lb. de rente, assis sur leurs biens audit lieu, présents J. Marmin, maître d'école, et autres (n° 137). — Ph. Le Grand, bailli du village de Febvin, y demeurant, C.-G. de Hurtevent, bailli de Ligny-lez-Rely, et leurs femmes, constituant, par acte passé à Isbergues (22 mai), en faveur de J.-B. de Hurtevent, un titre sacerdotal, assis sur divers immeubles, à Febvin, lieu dit les *Hayes de Montcornets* et le *Crocq*, à Ligny, lieu dit les *Peumeroises* et dessus *Vigniacourt* (*ibid.*). — Honorable homme F. Bouloille, marchand tanneur, maître cordonnier et ancien échevin de la ville de *Desvrene*, et « honnête femme, » Fr. Losson, son épouse, constituant en faveur de Fr., leur fils aîné (24 janvier), un titre sacerdotal de rente, assis sur leurs maisons, faisant front à la rue de l'Eglise, tenant par cour et jardin, de derrière, à la rue de La Commune-sous-les-Murs, et sur une tannerie, composée de « trois creux et trois plains en terre, » audit lieu; valeur affirmée par J. de Monteuvis, ancien maître, C. de Monteuvis, conseiller du Roi, receveur des Traités, honorable homme L. Chevalier, maître chirurgien royal juré en ladite ville, et autres (n° 137 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (15 juillet) pour Ant. d'Isque, écuyer, seigneur de Blacourt, et Dlle Ant. du Wiquet d'Ordre, respectivement des paroisses de Sombres et de Baincthun, fulminée (18 août) par l'Official (n° 138). — Titres sacerdotaux : de F. Palempin (12 juin), sur une maison au village de Frencq; de P. Paillet (18 juin) sur deux maisons « en la Beurière, » à Boulogne; de F. Dannel (16 juin), à Rely, sur divers immeubles, lieux dits *Les Garets*, le *Champ du Moulin*, les *Francaleu*, la *Croix de Fer*, les *Cressonniers*, la *Vacherie*, etc.; de P. Caron (15 juin) à Aire, par *Hélaine*, sa tante, « ancieenne fille, » demeurant à Rely (n° 138 v°). — J. Le Roy, curé de Beaurain, révoque (18 juin) la démission qu'il a signée le 13, « post-datée du 23, » de la chapelle de St-Marie-Madeleine de Coquempot (n° 139 v°). — Cl. Gresnier, marchand, bourgeois et ancien maître d'Étaples, constitue (28 juillet) en faveur de Le-M., son fils, un titre sacerdotal audit lieu (*ibid.*). — A. Macquet de Longpré signe une procuration (6 octobre), pour résigner à J. de l'Atre, la cure de Longfossé, dont il était pourvu de cour de Rome par résignation de B. Battut (n° 141 v°). — Lettres de maître ès-arts (23 octobre 1697), de tonsure, donnée, au nom du card. de Noailles, par Louis D'Aquin, évêque de Fréjus (25 mai 1698), de « quinquennium, » ou de temps d'études (22 juin 1701), de nomination (20 mars 1703), en faveur de Fr. Cazin,

fr. de Fr. et de Louise Carmier (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (15 juillet) pour Le Malo et M.-A. Gouy, d'Herbelles (n° 142 v°). — V.-J. Odent, prêtre habitué de la paroisse de St-Nicolas, requiert des religieux de Samer (22 octobre) sa présentation pour la cure d'Heudin-Labbé; il la requiert aussi (23 octobre) de l'évêque, sur le refus des religieux, constaté par procès-verbal notarié, écrit « sur un banc, » dans l'allée du cloître, n'ayant pas eu l'honnêteté de « nous faire entrer dans une chambre, » et les témoins premiers requis s'étant dérobés « de peur de déshonorer lesdits prêtre, religieux et convent, sous la crainte » desquels vivent la plupart des habitants de Samer (*ibid.*). — Provisions de cour de Rome (13 janvier), pour la chapelle « hospitalis Morinensis, » en faveur d'A. Semeur; prise de possession (9 février); procuration par laquelle le dit Semeur (3 novembre) se propose de résigner ladite chapelle au chanoine J. Du Croc, en manière de permutation et à charge de 400 lb. de pension sur les fruits du canonicat (n° 143). — Fulmination (3 novembre) d'une bulle de dispense de consanguinité (13 août) pour P.-F. Boudrel et M.-Fr. Pamart, de Crecques (n° 143 v°). — Le chantre, les chanoines et le chapitre de la collégiale d'Heudin présentent (27 octobre) J. Petit, pour la cure de Vieil-Heudin (n° 144). — Prise de possession des cures : de Pihen (9 octobre) par F. Cannet, d'Heudin-Labbé (26 octobre) par V.-J. Odent, présents Antoine Haigneré, clerc du lieu, et autres (n° 144). — Procuration de L.-F. de Créquy (7 novembre), pour résigner le prieuré de Rumilly à H.-Chr. de même nom (n° 145). — Adf. Sibolt, prêtre du diocèse d'Amiens, demeurant à Airon-Notre-Dame, signe une procuration pour résigner entre les mains de l'abbé de St-Genou, présentateur, et de l'archevêque de Bourges, collateur (20 novembre), la cure d'Argy, diocèse de Bourges, dont il vient d'être pourvu en cour de Rome, à charge d'une pension de 200 lb. en faveur du sieur Menou, son prédécesseur (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de St-Nicolas de Bouligné (3 novembre) par J. de Lattaignant, curé de Guemps (n° 145 v°). — Jac. Le Porcq, marchand bourgeois, et ses sœurs, demeurant à Boulogne, constituent, en faveur de Gaston, leur frère, oratorien de la maison de Saumur (4 juillet), un titre sacerdotal, fondé en contrats (*ibid.*). — Prise de possession des cures : de Vieil-Heudin (10 novembre) par J. Petit, de Guemps (15 novembre) par D. Gresy, présents Al. Robart, clerc du lieu, et autres, d'Heudin-Labbé (19 novembre) par J. Baudrel, vicaire de St-Martin, secours de Maneville, cérémonie accomplie devant la porte de l'é-

glise, « fermée de serrures et verrous, » au son de la cloche, misé en branle, « et la faveur d'une ouverture au « Bout de toit de la nef, où il y avoit une échelle posée, » — le tout malgré l'opposition de V.-J. Odent (n° 147). — Présentation de J. Baudrel (15 novembre), pour la cure d'Heudin-Labbé, par dom Gl. Leleu, prêtre, et les religieux de l'abbaye de Samer, *Sameriensis* (*ibid.*). — Dispenses de bans (3-31 décembre) pour B. Le-Roy, seigneur de Cochois, de Doudeauville, et C. de Lemprière, veuve de M. de Gosson, paroissienne de St-Croix d'Arras, pour S. Broulier et J. Caue (n° 147 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (3 novembre) pour Ant. de La-Villeneuve, seigneur d'Airon, demeurant à Bellebrune, et Dlle Mic. d'Isque, d'Heudin-Labbé, fulminée (13 décembre) par l'Official, avec dispense de deux bans (n° 148).

1704. — Dispenses de bans (7-29 janvier) pour Cl. de Lespaul, écuyer, sieur de Contéry, « centurionem ac vice majorem in légion de La Vallière, » paroissien de Cärly, et Dlle A.-B. de Fiennes de La Planché, de Boulogne (H. v.), pour divers (n° 148 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (3 décembre 1703) pour S. de Flahault, écuyer, sieur de La Caury, paroissien de Cricmarest, et M.-M. du Blaisel, paroissienne d'Échinghen, fulminée (12 janvier) par l'Official (*ibid.*). — N. Evrard, de Calais, et M. Lhôte, sa belle-sœur, constituant en faveur de N., leur fils et neveu (3 août 1703), un titre sacerdotal sur des immeubles à Surques et à Hames (n° 149). — Démission de la cure d'Audembert (28 janvier) par J. Routier, curé de Maninghen; présentation d'A. Macquet, curé de Quèrnes, par le Chapitre (30 janvier) pour le remplacer (n° 150). — Signature de Rome (16-décembre 1703) sur la permutation du canonicat de J. Du-Crocq avec A. Semeur, pour la chapelle *hospitalis Morinensis*, insinué (24 février) avec le visa (n° 150 v°). — Signature de Rome (8 décembre 1703) pour le prieuré de Rumilly; prise de possession (13 février) par H.-Ch. de Créquy, en présence d'H. Lestendant, seigneur baron d'Angerville et d'autres témoins (n° 151 v°). — Signification des grades de J.-B. Caruel, prêtre, demeurant au fort Nieulay (12 mars), avec procuration; lettres de nomination du même par l'Université de Paris (8 octobre 1698), de « quinquennium » (2 août m. a.); de maître ès-arts (9 mars 1696) (n° 152). — A.-R. du Blaisel signe une procuration (5 mars), pour résigner à J.-B. Waquet, curé de Condette, sa chapelle du *Petit-Crucifix* (*ibid.*). — J.-A. Motinot signe une procuration (14 mars), pour résigner à J. Abot sa chapelle de Frametzelles (n° 153). — Prise de possession de la cure de Longfossé (10 mars)

par J. Delattre, présents R. de Raulers, écuyer, seigneur de Mauroy, et P. Noël, labourneur propriétaire (n° 154). — H. Ohier, curé de Clénen, signe une procuration (17 mars), pour résigner sa cure à A. Vidor; prise de possession de la cure de Sempy (26 mars) par le même H. Ohier, présent J. Papin, « clercq dudit Sempy » (*ibid.*). — Signification des grades de G. Dericson sur l'évêché (4 avril), sur le Chapitre (8 avril), avec procuration; lettres du cardinal de Noailles attestant la tonsure donnée au même (5 avril 1699) par Louis-Gaston Fleuriat, évêque d'Aire, de maître ès-arts (12 juillet m. a.); de « quinquennium » (14 mars 1704), de nomination (m. d.) par l'Université de Paris (n° 155). — Prise de possession de la cure de Maninghen-au-Mont (22 mars) par J. Boufoille, vicaire de Bourthes, cérémonie accomplie dans la chapelle dudit Maninghen, n'y ayant point encore d'église bastie, » présents A. Michelet, sieur de l'Espérance, J. de Boves, J. de Le Croix, dit Cauchoy, P. Dannel, et autres (n° 155 v°). — Bulles de dispense de consanguinité : pour J. Cannet et Dlle M. Carmier, de la basse-ville de Boulogne (1<sup>er</sup> mars), fulminée (15 avril) pour A. Leger et M. Desbauville, d'Oye (13 février), fulminée (15 avril) par l'Official (n° 156). — Ant. Scotté, chapelain de la Blanche-Mère-Dieu, de la cathédrale, signe une procuration (16 avril), pour résigner cette chapelle à J. Davion, chapelain de St-Pierre-St-Jean, de la même église, avec permutation (n° 156 v°). — Signature de Rome (4 novembre 1703), sur la résignation de la cure de Longfossé à J. Delattre par A. Macquet de Lompré (n° 157). — Signification (7 mai) des grades de N. Prévost; lettres de tonsure (23 septembre 1695), de maître ès-arts (30 août 1703), de « quinquennium » (1<sup>er</sup> septembre m. a.), de nomination (3 octobre m. a.); de procuration (31 janvier) pour le même, demeurant à Paris au collège de Lisieux, rue St-Etienne-des-Grecs (*sic*), paroisse St-Benoît (n° 157 v°). — E.-Gribouval, vivant de ses biens, à Conpelle-Neuve, constitue en faveur de son fils M. (17 avril) un titre sacerdotal sur des immeubles audit lieu (n° 158). — Dispenses de bans (18-19 mai) pour divers, entre autres pour Pierre Tiberge, « portus Calotensis prefectum, » et Dlle Marie Boudon (n° 159). — Fulmination par l'Official (10 mai) d'une bulle de dispense de consanguinité (15 mars) pour J. Selingue, de Marquise, et M. Forestier, de Baincthun (n° 159 v°). — Fr. de Leaulb, chanoine gradué d'Ypres, présente J.-G. Grebaut (19 mai) pour la cure de Nédon (*ibid.*). — Démission de la cure d'Amettes (24 mai) par H. Giraut (*ibid.*). — Signature de Rome (12 avril) sur la résignation de la cure de Clénen (*ibid.*). — Prise de

possession du canoniat de Jac. Du Croc (19 février), par Ant. Semeur, qui tire au sort ce verset du psaume xxxv. : « Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ ; » signature de Rome (13 décembre 1703) sur la résignation de ce canoniat (° 160). — Démission de la cure de St-Joseph de Boulogne (1<sup>re</sup> juin) par Ch. Retart de Dréval (sic), chanoine honoraire, grand chantre de la cathédrale (° 100 v°). — Prise de possession de la cure de Nédon (26 mai) par J. Grebaut, présents N. Desforges, bailli du lieu, et G. Guillot, clerc de la paroisse (° 161 v°). — Lettres : du cardinal de Noailles, attestant la tonsure donnée à Fr. Cazin (28 mai 1698) par Louis D'Aquin, évêque de Fréjus, do maître des arts (23 octobre 1697), de « quinquennium » (22 juin 1701), de nomination (11 décembre 1703), avec signification (12 juin 1704) pour le même (° 162). — Prise de possession des cures : d'Offekerque (27 mai) par H. Giraut, présents Fr. de L'Eau, clerc de la paroisse et autres, de *Merques* (Merck-St-Liévin) par H. La Gache (2 juin), présents Fr. Flamen et J. Tallen, vicaires de la paroisse, Ant. Cardon, bailli, C. Magnier, marchand brasseur, et autres (° 162 v°). — Démission de la cure de Roquetaire (9 juin) par D. Grey, curé de Guempes ; de la cure d'Hardinghen (16 juin) par Ant. Ben (° 163). — Jac. Du Croc, ancien chanoine, donne procuration (27 mai) pour requérir provisions de la chapelle *hospitatis Morinensis* (° 163 v°). — Prise de possession civile du canoniat d'Ant. Bachelior (10 juin) par J.-L. Bachelier, curé de Rodelinghen, se disant pourvu de cour de Rome, par résignation dudit Ant., avec visa de l'archevêque de Reims, malgré l'opposition du Chapitre, qui alléguait que la place était remplie par Fr. Du Voy (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Glenleu (26 mai) par A. Vidor, vicaire d'Hucqueliens, présents J. Hédoux, bailli du lieu, G. Lefebvre, procureur d'office, et autres ; de la chapelle de la Blanche-Mère-Dieu (20 juin), par Ch. Retart (*ibid.*). — Marin de Gravelle de Reverseaux, abbé de Licques, présente le fr. F. Lefebvre (Versailles, 8 juin), pour la cure d'Hocquinghen ; et Ch. Retart, grand chantre de la cathédrale, N... Caron (22 juin) pour la cure d'Hardinghen (° 164). — Prise de possession de la cure d'Amettes (19 juin) par Et. Blondel, présents F. Pobier et J. Dupuis de La Rigalle, paroissiens du lieu (° 164 v°). — Signature de Rome (4 avril), sur la résignation de la chapelle du *Petit-Crucifix* (*ibid.*). — Prise de possession des cures : de Roquetaire (20 juin) par Ant. Héam, présents L.-F. Caron, desserviteur de la cure, G.-A. Gaillart, conseiller du Roi, trésorier des États d'Artois au département d'Aire, F. de Roo, clerc de la paroisse, A. D'Amiens,

chirurgien, et autres ; de St-Joseph de Boulogne (m. d.), par G. Deriogson ; de Contes (28 juin) par A. Ben ; de Quernes (18 juin) par P. Vitar, présents P. Canlers, bailli, Fr. Fournier, J.-F. de Canlers, A. Stope, échevins et hommes de fief du lieu (° 165). — Signature de Rome (4 avril), sur la résignation de la chapelle de Framcelles ; prise de possession (3 juillet) par « Jean Abot de Bourgneuf » dans la chapelle même, « qui n'est qu'une mesure, » et dans l'église de Tardinghen, où elle est desservie, présents F. Carmier, curé, J. Bourgeois, clerc du même lieu, et autres (° 166). — B. Carpentier, prieur d'Esvin, vicaire général du cardinal d'Estrées, présente A. Gohert, curé d'Éclimex (6 juillet), pour la cure de Maisnil (*ibid.*). — J. Lyonard, curé de Bainghen-le-Comte, signe une procuration (27 juin) pour résigner sa cure à F. Thubeauville, vicaire de Colombert (° 167). — A. Hadez, curé de Maisnil (4 juillet), résigne sa cure entre les mains de l'Évêque (*ibid.*). — L'abbé de Licques présente (1<sup>er</sup> juillet) le fr. N. Frouart, prieur de ladite abbaye, pour la cure du lieu (*ibid.*). — Prise de possession des cures : de Maisnil (27 juillet), présent Jean Demourcœur, « clerc d'icelle, » d'Hardinghen (2 juillet), présents L.-M. Flahault, bailli, M. de Polly et L. Dotelogne, habitants du lieu (° 167 v°). — Dispenses de bans (4-9 août), entre autres pour N... Clou, « in curia præsidiâli Calatensi patronum, » et Dlle N... Lenfant (° 168). — M.-A. de Widen, curé d'Ergny depuis « environ l'an 1688, » étant devenu infirme et valétudinaire, signe une procuration (11 août), présent J. Flageolet, clerc du lieu, pour résigner sa cure à L.-G. Braure, vicaire de Frévent, son cousin germain maternel, sous réserve d'une pension viagère de 100 lb., « pour aider à sa subsistance » (*ibid.*). — Prise de possession de la chapelle de Notre-Dame de La Leau d'Heuchin par J.-B. Delafosse, acte insinué (12 août), suivi de la présentation faite de sa personne (8 août) par Al. De Croix, marquis d'Heuchin, « de présent en sa terre des Prévostez, près de l'Isle en Flandre » (° 168 v°). — Signature de Rome (12 juin) sur la permutation de la chapelle de St-Pierre-St-Jean, de la cathédrale, pour un canoniat d'Aire, par J. Davion, avec Fr. Rousseau (° 169). — Prise de possession de la cure d'Escalles (26 juillet) par Is. Santo, vicaire de St-Nicolas de Boulogne, présent G. Robbe, marguillier en charge, et autres paroissiens (*ibid.*). — Charles Retart de Dréval, grand chantre de la cathédrale, signe une procuration (24 août) pour résigner à H. de Monchy de Vismes, chanoine pénitencier, sa chantrerie, et sa chapelle du St-Sépulchre de St-Pol, par permutation

contre le personnel de Maizières (° 169 v°). — Prise de possession des cures : de Licques (2 août) par le fr. N. Frouart, présent P. Sauvage, clerc de la paroisse, et autres, d'Hocquinghen (m. d.) par le fr. F. Lefebvre, après qu'A. Guillebert, frère du clerc de la paroisse, eut sonné la cloche « pendant l'espace de demye heure, » pour appeler les paroissiens (*ibid.*). — Ch. Retart signe une procuration (24 août) pour résigner sa chapelle de la Blanche-Mère-Dieu à J. Davion (° 170). — L'abbé de St-Austreberthe de Montreuil présente (8 septembre) F. de Le Planque, curé d'Estrées, pour la cure de Brexent ; et (13 septembre) dom Benoit de Béthune d'Adem, abbé de St-Bertin, présente J.-B. Martin pour la cure d'Aquin (*ibid.*). — Prise de possession du personnel de Maizières (12 septembre) par Ch. Retart ; et (m. d.) de la chapelle du St-Sépulchre de St-Pol, par H. de Monchy de Visme (° 170 v°). — Fulmination (20 septembre) d'un bref de dispense de consanguinité (15 avril) pour Fr. de Patras-Campaigno, et Lse d'Audegav d'Hobersont (*ibid.*). — Dispense de bans (22 septembre) pour messire Ant.-Ach., vicomte d'Isque, d'Heudin-Labbé, et Dlle M. de Maulde de Colombecq, paroissienne de St-Joseph de Boulogne (° 171). — Prise de possession de la chantrerie de la cathédrale (26 août) par H. de Monchy de Visme ; des cures : de Brexent et *Hénocq*, son secours, par F. de Le Planque (12 septembre), cérémonie faite, dans l'église dudit lieu, « que nous aurions trouvée ornée de son autel, couvert de nappes, avec un tableau au-dessus, où est dépeinte la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » présents Ch. Aubert, clerc de cette paroisse, et N. Martel, labourneur et lieutenant de ce dit lieu, etc. ; d'Aquin (18 septembre) par J.-B. Martin (° 171 v°). — A. Enlart, prieur de Beaurain, présente M.-A. Ohier (3 novembre), pour la cure de Loison ; réquisition de ladite cure signifiée à l'Évêque, en la personne de ses vicaires généraux (7 novembre), qui refusent d'y faire droit, en alléguant que ledit Ohier ne s'est pas présenté à l'examen, « ce qui étoit d'autant plus nécessaire au cas présent, qu'il est reconnu pour faible de science » (° 173). — Prise de possession de la Pénitencerie (13 octobre) par le chanoine P. Daquerbert (° 173 v°). — Signature de Rome (9 septembre), sur la résignation de la cure d'Ergny ; prise de possession (22 octobre), présents M. de Lengaigne, labourneur, J. Duflot, chaudronnier, et autres (*ibid.*). — Signature de Rome (7 août), sur la résignation de la cure de Bainghen-le-Comte (° 174 v°). — Nouvelle réquisition de la cure de Loison (28 novembre) par A. Ohier (° 176 v°). — Prise de possession des cures : de Loison (16 novem-

bre) par P. Thibaut, vicaire de Blangy, présent N. de Campagne, lieutenant dudit lieu, d'Estrées (10 novembre) par G. Le Duc, vicaire de Montcavrel (° 177). — A. D'Anvin, lieutenant d'OEuf, constitué au profit de son fils, G., un titre sacerdotal de 100 lb. de rente, assis sur divers immeubles audit lieu, tenant aux terres de Malgrâce, aux terres de l'église, au « blanc chemin de Lenzou à St-Paul, » aux terres des Jésuites de Douai, et autres (° 177 v°). — Th. Poulain, bailli, « receveur admodataire » des terres et seigneurie de Rebrenne-sur-Canche, constitue en faveur de son fils, A., un titre sacerdotal (31 octobre), assis sur divers immeubles audit lieu (*ibid.*). — J. de Bournonville, écuyer, sieur de La Haye, et Dlle M. d'Auvergne, son épouse, demeurant au village de Conzéville, secours de Pernes, constituent en faveur de leur fils, Ant.-Fr. (15 novembre), un titre sacerdotal assis sur une maison et cinquante-cinq mesures de terre audit lieu (° 179). — Ch. Retart révoque (6 octobre) tons les actes qu'il a fait en faveur de J. Davion, vicaire de la paroisse de St-Joseph (*ibid.*). — J.-B. Du Maisnil, bailli de la seigneurie du Ploys, demeurant à Wavrans, constitue (26 septembre) en faveur de son fils, de même prénom, un titre sacerdotal assis sur des immeubles audit lieu, tels que « cinq quartiers de prez flots, séant à Widringhen, nommés La Forière, listant au chemin des prez des Handyès, » trois quartiers, séant sur le Mont des Carrières, six quartiers séant en la vallée des Wiquendalles, une mesure nommée les Longues-Royes, cinq quartiers « dessus le Blanc chemin, nommés La terre à le Ducassé, » une mesure séant à La Colombe, listant au mont d'Hassinghen ; d'autres au Mont-Hugo, dans le fond des Herdalles, sur Les Sars, etc. ; l'acte passé devant A. de Laifre, bailli général des terres et seigneuries de Wavrans, chapitre de la cathédrale de St-Omer, Busnes et Hassinghen, assisté des hommes de fief, échevins et tenants cottiers (*ibid.*). — P. Mielliet, notaire royal, bailli de la justice de Samer, y demeurant, constitue en faveur de son fils, A.-L., un titre sacerdotal de 120 lb. de rente, assis sur ses maisons et terres du Molinet (° 179 v°). — J. Couvreur, curé de Hames, « agité de maladie depuis plus d'une année qui le rend fort débile et faible de sa personne, » signe une procuration (18 décembre) pour résigner, moyennant une pension viagère de 180 lb., sa cure à Ch. Marquant, vicaire de Guignes, présent G. Vessière, chirurgien, demeurant audit Guignes, et L. Lamiraud, clerc de la paroisse de Hames (° 180). — Lettre de prétrise (20 décembre) par l'archevêque-duc de Cambrai (Fénelon), pour F. Boutoilla (° 180 v°).

**1705.** — Dispenses de bans (5-27 janvier) pour divers, entre autres pour Joseph de Nantiat, sieur de La Roche, et Françoise Darras, de Calais (*ibid.*). — Réquisition de présentation (27 octobre 1704) et de provisions (9 décembre), pour la cure de Humbert, par P. Paillet, gradué signifié; prise de possession (18 décembre), cérémonie accomplie à l'extérieur, l'église fermée, « après avoir par ledit sieur Paillet et ledit sieur doyen (Barbée, curé de Bourthes), sonné la cloche qui est à présent pendue à un arbre du cimetière, » le tout avec opposition verbale de la part du sieur Delaporte, qui était en possession de la cure (*ibid.*). — Signature de Rome (10 octobre 1704) sur la résignation de la chapelle de la Blanche-Mère-Dieu à J. Davion (*ibid.*). — Provisions du prieuré de Beaurain (29 décembre 1704), par J.-P. de Lyonne, abbé de Marmoutier, en faveur de J.-M. Hanriau (sic), prêtre de Paris et docteur de Sorbonne; ledit prieuré donné en commendé, à charge de restauration des bâtiments conventuels; prise de possession (24 janvier) par le nouveau titulaire dans l'église prieurale, en présence de nombreux témoins (*ibid.*). — Dispenses de bans (3-27 février) pour divers, entre autres pour Ph.-Fr. d'Héripourt, paroissien de Calers, et Dlle M.-Fr. de Bussy de Selomme, paroissienne d'Estrées, diocèse d'Amiens, pour noble homme Fr. de Conchy, seigneur de Flory, et Dlle A.-M.-P. de Gomicourt, respectivement des paroisses de Fleury, diocèse de Boulogne, et d'Heu (Recq), diocèse de Tournay (*ibid.*). — Les Hache, femme séparée de biens de G. Dieuset, marchand à Boulogne, constituée (13 novembre 1704) en faveur de G. Dieuset, son fils, un titre sacerdotal de rente, assis sur une maison et terres situées au hameau de Hennes, paroisse de Maninghen-lez-Wimille (*ibid.*). — Réquisition de la cure de Selles, envertu de grades, par V.-J. Odent, curé d'Heudin-Labbé (22 janvier); prise de possession (3 mars) par ledit, en présence de G. Tibaut, clerc dudit lieu, de J. Le Guay, brasseur, et d'A. Marmin, maître d'école de Brunembert (*ibid.*). — Pierre de Langle, évêque de Boulogne, conseiller du Roi en ses conseils, prieur commendataire du prieuré de Condéon, diocèse de Saintes, signe une procuration (21 février) pour résigner ledit prieuré en faveur de François de Langle, prêtre, chanoine de l'église cathédrale d'Evreux (*ibid.*). — Fr. Barbaut, laboureur, demeurant à Bayenghen-lez-Seninghen, Fr. et M. De Rumeinghen, frère et sœur, demeurant à Acquin, constituent (16 février) en faveur de Fl. Barbaut un titre sacerdotal de 100 lb. de rente, hypothéqués sur tous leurs biens (*ibid.*). — Ch. Le Bacq de Maran, demeurant à Calais, « destitué de père

et de mère, » assigne pour son titre clérical (17 novembre 1704) une rente de 100 lb. sur sa maison de Bouvelinghen (*ibid.*). — Signature de Rome (11 février) sur la résignation de la cure de Hames; prise de possession (23 mars) par Ch. Marquand, présents P. Hébron, écuyer, conseiller du Roi et garde-marteau des Bailliets-Forêts de la maîtrise de Calais, P. Chavray, contrôleur du Roi, conservateur général et garde des sceaux établis à Guines, etc. (*ibid.*). — Nic. Dumesniel, écuyer, seigneur des Essarts et de Coquerel, demeurant audit Coquerel, paroisse de Brunembert, et Dlle Fr. de Fleuret, son épouse, constituent (20 octobre 1704) au profit de leur fils, Cl.-Fr., un titre sacerdotal de 100 lb. de rente, assis sur leur maison de Coquerel, appartenant à ladite Fr. de Fleuret, de son chef, par l'héritage d'elle échue de feu P. de Fleuret, écuyer, sieur de Coquerel, son frère, décédé sans enfants, tenant et aboutant les terres qui en font partie à la rue qui conduit de la commune de Brunembert à la place de Lyané, aux héritiers de G. Cousin, sieur de La Brique, de D. Mohsigny, sieur de La Grezilière, valeur affirmée par A. De Latre, laboureur, Ph. Pocque, marchand, maître cordonnier, A. Delehaye, aussi marchand, maître oordonnier, et J. Lefebvre, laboureur (*ibid.*). — R. Miellet, notaire royal, bailli d'Hucquelliers, y demeurant, et G. Darsy, sa femme, constituent (23 septembre 1704) en faveur de leur fils, P.-R., un titre sacerdotal de rente, assis sur leur maison de Wicquinghen, occupée par P. Grenu, bailli dudit lieu (*ibid.*). — Cath. Lonquety, veuve d'A. Butor, d'Hermelinghen, constituée, avec le consentement de ses autres enfants (7 novembre 1704), un titre de rente pour son fils Louis, étudiant au séminaire de Boulogne (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Crecques (20 mars) par Ch.-Fr. Lamoury, présent J. Duquenois, bailli, et plusieurs habitants dudit lieu (*ibid.*). — Dispenses de bans (4-30 mai), pour divers, entre autres pour Cl. de Chinot, écuyer, seigneur de Chailly, paroissien de St-Joseph, et Dlle M.-Th. Drouart, paroissienne de St-Pierre de... (*ibid.*). — Réquisition de la chapelle de la Blanche-Mère-Dieu pour J. Davion (4 mai), près de l'évêque qui refuse d'y faire droit; prise de possession, au civil (6 mai), sur le refus des chanoines; nouvelle réquisition (2 mai) de la résignation faite de ladite chapelle par Ch. Retart, et procuration du même (6 mai) pour faire opposition à la prise de possession du bénéfice (*ibid.*). — Prise de possession de la cure d'Incourt et Blingel (4 mai) par E. Poullain, présents J. de St-Benoite, lieutenant de Rollencourt, A. Cadet, clerc d'école dudit Incourt, M. Huimerel, clerc d'école de Blingel, et autres

(*ibid.*). — Ch. Retart, prieur de Maizières, signe une procuration (11 mai) pour résigner son prieuré à L.-M. Le Roy du Quesnel, doyen de la cathédrale (*ibid.*). — Prise de possession de la chapelle de S.-Nicolas de Renly, dans l'église de Campagne (4 mai) par J. Tallen (*ibid.*). — Signature de Rome (11 décembre) pour la chapelle de S.-Nicolas d'Avin, en faveur d'A.-P. Huet; procuration de ce dernier, demeurant à Paris, au collège de Rennes, rue des Sept-Voyes en l'Université (7 mai), à l'effet de prendre possession (*ibid.*). — Provisions de la chapelle castrale de Sains-lez-Pernes par l'abbé de Blangy, en faveur de Ls Le Caron, chanoine, pénitencier de la cathédrale d'Amiens, conseiller clerc au bailliage et siège présidial de cette ville (27 avril), par démission de P. Pierret; prise de possession de ladite chapelle, « seant dans ledit château de Sain, » par Jac. Triboulet, curé de la paroisse (27 mai), ayant procuration de « noble et discret Ls Le Caron, » de qualités (*ibid.*). — Présentation aux cures de Wavrans (19 juin), de Bouquehault, de Fressin, d'Hocquinghen, de Longueville (25 juin), ces derniers par l'abbé de Liéques, ayant pour témoins de ses actes Jos. Archon, abbé de Mauzac, et Cl. de Gournay, abbé de N.-D. du Tronchet, résidant comme lui à Versailles (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Fressin (9 juillet) par J.-B. Boningue, présent J. Pautel, lieutenant du lieu (*ibid.*). — Prise de possession des cures de Longueville (7 juillet) par le fr. Th. Deque, d'Hocquinghen (m. d.) par le fr. P. Fournier, de Bouquehault (6 juillet) par le fr. Fr. LeFebvre, présents N. d'Acheu, clerc de la paroisse, Fr. Merlin, procureur « pour office, » A. Quehen, greffier du lieu, et autres (*ibid.*). — Signification (4 août) des grades de J.-F. Guillot, titrés de tonsure (5 juin 1694) à Boulogne, de maître es-arts (4 août 1704), de « quinquennium » et de nomination (10 décembre 1704), pour le même (*ibid.*). — Jean Dubois, abbé de Ham, présente J. De Coq (7 août), pour la cure de Ruminghen (*ibid.*). — Lettres du cardinal de Noailles, attestant la tonsure donnée (9 mars) par Humbert Ancelin, évêque de Tulle, à Aug.-Léon de Bullion; démission de la chapelle castrale de Preures (14 mai), signée à Milan par A.-J. de Bullion, colonel du régiment de Piémont de S.M. très-Chrétienne; présentation d'Aug.-Léon, pour cette chapellenie, par son père Ch.-Denis de Bullion, chevalier, marquis de Galandon, seigneur de Bonnelles, Bullion, Esclimont, Montloquet, Vindeville, baron de Thiem-Eronne et de Preures, conseiller du Roi, gouverneur de ses provinces du Maine, Perche et comté de Laval, précédemment de Paris, y demeurant (rue Platrière (4 septembre)

(*ibid.*). — Présentation (18 août) pour la cure de Boisdinghen, par l'abbé de Liéques, ayant pour témoins de son acte, à Versailles, J. Poisson, abbé de Bournet et de Boneto, et G. Flamen, abbé de Fontmorigny (*ibid.*). — Lettres de tonsure par Marlin, évêque d'Ypres, *Mortuorum Ypresis*, délivrées à Bruxelles (17 février 1699), en faveur de Jac. Cordonnier, procuration de celui-ci (Lille, 18 septembre) pour faire prendre possession de la chapelle de la F. Eau, d'Heuchin; présentation dudit, pour ce bénéfice (31 août), par noble et illustre seigneur Al.-Fr. De Croix, marquis d'Euchin, seigneur de Frelinghen, Verlinghen, des Prévôts, Allennes, etc. (*ibid.*). — Signature de Rome (29 octobre 1702) pour la chapelle de S.-Nicolas d'Avin; prise de possession (15 septembre 1703) par le procureur d'A.-P. Huet (*ibid.*). — Bulle de provisions du prieuré de Beaurain (13 mars), pour Jean-Marie Henriau (*ibid.*). — Ch. Dumetz, demeurant à Montreuil dans la communauté de S.-Waloy, et N... Hahise, seigneur d'Aguin, d'Aix et de Gouy-en-Issart, demeurant en sa maison d'Esclival, paroisse de Dommartin, reconnaissent que le dernier, par la bonne amitié qu'il porte au premier, lui a constitué un titre sacerdotal de rente (28 octobre 1698) sur une maison et une terre, nommée La Saline, dans la paroisse de Montcavrel, occupées par J. Coquerel, sieur de Roulier (*ibid.*). — A. d'Auchel, curé de Nédonchêl depuis environ trente-trois ans, signe une procuration (19 octobre) pour résigner sa cure, avec permutation, à P.-F. Cadart, chapelain de St-Gandulph, de la collégiale de Lillers, sous réserve de pension (*ibid.*). — Démission de la cure d'Atin (14 octobre) par Ch. Gosse (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Nédonchêl (22 octobre) par P.-F. Cadart, présent A.-F. de Rache, bailli du lieu, de la prébende collégiale de la cathédrale (m. d.) par Fr. Du Vöy, qui tire au sort ce verset du psaume lxxx: « Audite populus meus, etc. » (*ibid.*). — G. Bachelet, laboureur à Wavrans, et A. Ruffin, sa femme, constituent, en faveur d'Ingelbert, leur fils, un titre sacerdotal de rente, assis (23 septembre) sur diverses pièces de terre audit lieu, particulièrement sur le Petit-Hétoy, aux Arrières de Wibidungues, au chemin du Pire, au Vaucarel, au Blanc-Lévrier, au patus du Maisnillet, etc. (*ibid.*). — Isab. Courtecoisse, veuve de R. d'Amiens, constituée (19 septembre), au profit de Nic., son fils, un titre sacerdotal de rente, assis sur divers immeubles à Houdvill-Houygueul (5 201). — G.-A. Rogis, étudiant ecclésiastique, assigne pour son titre sacerdotal, précédemment les maisons et églises de Tournesheim (22 août), divers biens territoriaux qui lui appartenaient, aux lieux



nommés Vauchel-Bernard, Le Volgat, La Coupe, La Campagne, le Bois du Carnoy, d'un revenu annuel de 128 lb. (° 201 v°). — Prise de possession de la cure de Réty (3 décembre) par R. de Bernes de Baudretun, présents J. Broquant, vicairé du lieu, J. de Bernes, écuyer, seigneur de Baudretun, son père, capitaine de cavalerie des troupes boulonnaises, P. de Bernes, écuyer, seigneur de Trion, son cousin germain, capitaine de cavalerie au régiment de Charost, et autres (° 202). — Ant.-Ach. d'Isque, seigneur vicomte d'Isque, constitue par bonne amitié (12 septembre) un titre sacerdotal de rente en faveur d'Ant. Bouilly (*ibid.*). — P. Broxaut, bailli du village d'Ecquedecques, constitue (26 septembre), en faveur de L.-H., son fils, un titre sacerdotal de rente, assis sur sept mesures et soixante-cinq verges de terre, avec maison, chambres et autres édifices, « bâtis de brique et couverts de thuyllies, entourés de fossés, avec une basse-court, aussy entourée d'eau, » tenus en fief des seigneuries d'Ézecqué (Hézeques) et de Relingues (° 202 v°). — M. Asselin, ancien maître du bourg de Frévent, et M.-A. Guille, son épouse, constituent (28 septembre), en faveur de leur fils, M.-J., un titre sacerdotal de rente, sur un manoir au village de Bonnières, par acte passé devant Deslavières, lieutenant de la terre et seigneurie dudit lieu (*ibid.*). — Prise de possession de la chapelle castrale de Preures (17 décembre), au nom d'A.-L. de Bullion (° 203). — Présentation (m. d.) de Fr. Morette par le Chapitre, pour la chapelle de St-Nicolas de la cathédrale, avec prise de possession (18 décembre) par le même (° 203 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (13 novembre) pour E. Samier, diocésain d'Amiens, et A. De Villers, paroissienne de Frévent, fulminée (23 décembre) par l'Official (*ibid.*). — Jeanne Legrand, « ancienne fille non mariée, servante au s' curé de Bomy, » constitue en faveur d'I. Obin, son neveu (29 septembre), un titre sacerdotal de rente, assis sur un manoir, nmés de maisons, etc., séant à Erny-St-Julien, et sur d'autres terres audit lieu, entre autres au Val-Bernard, « listant au fief de Grand-Maret, ou Grand-Maraïs, » présents L. Walnot, bailli dudit Erny, J.-F. de Reniez, greffier du lieu, et autres (° 204). — F. Morette se démet (31 décembre) de la chapelle de St-André, de la cathédrale, en faveur de P. Le Grain, vicairé-chantre de la même église (° 204 v°). — F. Féroult, maître de la ville de Fillières, fermier, y demeurant, J.-B. Térouane, fermier de la cense de Hermel, même paroisse, et autres, constituent (8 juillet) en faveur de J. Bourgois, avec la coopération de J.-B. Bourgois, son frère aîné, sergent au régiment de Robecq, un titre sacerdotal,

assis sur divers immeubles au lieu nommé le Champ de l'Épine, Le Havrechon, Le Coquillon, etc. (*ibid.*).

**1706.** — A. Mareschal, curé de l'une des portions de la cure d'Étaples, se démet de sa charge (3 janvier), à cause de son grand âge et de ses infirmités (° 205 v°). — Prise de possession de la cure de Contes (17 décembre 1708) par A. De Zoustre, présents J. Bourdel, maître d'école, et autres, avec enregistrement du 7 janvier (*ibid.*). — Fulmination (18 décembre 1708) d'une dispense de consanguinité, accordée de cour de Rome (13 novembre), pour Ch. de La Pollye, écuyer, et Dlle A.-M. de La Pasture, respectivement des paroisses d'Hardinghen et de Réty, enregistrée le 12 janvier (*ibid.*). — Honorable homme B. Le Camus, sieur de Guermon, marchand et ancien vice-maire de Boulogne, constitue en faveur de son fils J.-B., oratorien du collège de Nantes (1<sup>er</sup> décembre 1708), un titre de rente sur ses biens et ceux de Dlle L. de Campmaior, sa femme prédécédée (° 206). — Bulle de dispense de consanguinité (13 novembre m. a.) pour J. Walré, de Tournehem, et Fr. Bigourd, de Louches, fulminée (19 janvier) par l'Official (° 206 v°). — Prise de possession de la cure d'Étaples (12 janvier) par Ph. Osmont, présents N. Guerlain, « magister » du lieu, et C. Pauchet, tisserand (° 208 v°). — J. Cadart, curé de Burbure, signe une procuration (17 février), pour permuter sa cure avec A. Vincent, pour la chapelle de St-Allard de Lillers; prise de possession de Burbure par ledit Vincent (28 février), présents Ant. Vincent, bailli du lieu, et autres (° 209 v°). — Réquisition de la cure de Vieille-Eglise (12 février) pour Arm. Dacquebert (*ibid.*). — L. Prévost, lieutenant de *Hautménil* (Haut-Maisnil), et Ph. Prévost, étudiant en théologie, constituent, en faveur de leur frère N. (24 octobre 1708), un titre sacerdotal sur leurs biens patrimoniaux, audit lieu (° 210). — Le fr. Ph. Gungelot se démet (20 mars) de la cure de Mentque (° 211 v°). — Prise de possession de la cure de Loison et Offin (24 mars) par M.-A. Ohier, porteur de provisions expédiées par l'archevêque de Reims, signées « Jean-Baptiste Dei de Serancourt, grand vicairé, » cérémonie accomplie « à vue de porte et de clocher, » avec opposition de la part de P. Thibaut, possesseur de la cure (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Vieille-Eglise (2 mars) par A. Dacquebert, présents Cornil Yausse, laboureur, A. Longuet, clerc de la paroisse, et autres (° 212 v°). — Signature de Rome (10 février) en faveur de P. Le Grain, pour la chapelle de St-André; prise de possession (7 avril) par le même (° 213). — Indult accordé au fr. Jos. de Vernose, capucin du cou-

vent de Tarascon, par Ant. Bancharius, protonotaire apostolique, vice-légat du Saint-Siège, à Avignon (12 juillet 1708), lui permettant, à cause de ses infirmités, d'entrer dans l'ordre de St-Benoît; procès-verbal de sa vêtue et de son admission (2 octobre m. a.) dans l'abbaye de Blangy (° 214). — Ph. De Zoteux, marchand bourgeois de la ville de Boulogne, et M., sa femme, constituent (24 avril), au profit de N., leur fils, un titre sacerdotal, assis sur deux maisons, l'une rue de St-Jean, et l'autre contre l'hôtel d'Aumont, sous la caution solidaire d'Amb. de Roussel, écuyer, seigneur du Germont, et de Dame J.-F. de Latre, son épouse (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (5 avril) pour Oud. de Disquemue, écuyer, seigneur de Monbrun, Reques et autres lieux, et Dlle Suz. de Rocquigny, de Boulogne (H. V.), fulminée (8 mai) par l'Official, avec dispense de bans (10 mai) et permission de célébrer le mariage dans l'oratoire du château du Fayel (° 214 v°). — J. Guillot, notaire royal et procureur en la Sénéchaussée, constitue (20 mars) un titre sacerdotal de 123 lb. 8 sols 2 den. de rente, en faveur de son fils aîné, J.-Fr., bachelier en théologie, ladite rente consistant en un contrat, passé au profit du constituant par A. de La Potterie, sieur de Bellenclos, et assis sur 80 mesures de terre, au village de Rauliers (*ibid.*). — A.-J. Dericqon, confrère de l'Oratoire, natif de Calais, affecte à son titre sacerdotal (17 février) une rente annuelle de 160 lb., constituée à son profit par L. de Meunier, écuyer, sieur Despinfort, premier colonel d'infanterie des troupes boulonnaises, sous le cautionnement d'H.-J., marquis de Créquy, chevalier (sic), baron de Bainethun, ladite rente assise sur une ferme située à Ramseaux, paroisse d'Escalles (° 215). — G. Bellèvre, sergent à cheval du comté de St-Pol, et Isab. Lemoine, sa femme, constituent (avril) en faveur de leur fils, Jacques, un titre sacerdotal de rente sur leur maison, rue des Procureurs, et sur une grange au faubourg de Verloing, valeur affirmée par J.-H. De Chelers, J. Playout, J. Dubois, marchands et anciens échevins de la ville de St-Pol (*ibid.*). — M.-A. Du Tailly, veuve de J.-F. De Wimille, constitue en faveur de son fils Ant., étudiant en théologie à Douai, pour contribuer à former son titre sacerdotal, une pension annuelle de 80 lb. (28 septembre 1708); à quoi ledit Ant. joint, par-devant le bailli et les hommes de fief de Westrehen, 20 autres livres de rente, qu'il affecte, pour le même objet (28 novembre), sur les biens qui lui proviennent de l'héritage de son père, audit lieu, le tout dessaisi « par rain, baston et par la verge de justice » (° 215 v°).

— Fr. Boutoillo signifie (15 mai) ses lettres de tonsure (3 avril 1699) du cardinal de Noailles, de maître-ès-arts (4 août 1700), de « quinquennium » (8 février 1706) et (8 mars) de nomination (° 216). — L. Lhote, curé de St-Pierre-lez-Calais, affecte une somme de 100 lb. au titre sacerdotal (28 avril) de Fr.-B. Quendalle, son neveu (° 216 v°). — A. De Quehen, greffier du marquisat de Courtebourne, baronnie de Bouquehaul, Landrehun, Rodelinghen, constitue en faveur de son fils, Fr., un titre sacerdotal de rente (30 avril), assis sur des immeubles situés à Hermelinghen, tenant à la Placette du Malz, à la rue qui conduit au Puis-du-Sac, etc. (*ibid.*). — Ph. Réant, laboureur à Bomy, constitue au profit de son fils, G., un titre sacerdotal de rente (27 mars, ou mai 1706), assis sur divers immeubles audit lieu, près du château, de l'école et de la place publique, tenus du vicomte d'Armuyden, seigneur dudit Bomy (° 217). — J. Crespin, marchand cordonnier à Linzeux, J.-F. Flamen, curé de Magnicourt-en-Comblé, diocèse d'Arras, M. Hérard, bailli dudit Linzeux, E. de Vienne, marchand peigneur de laines audit lieu, et autres, constituent (15 avril), en faveur de F. Crespin, un titre sacerdotal de rente, assis sur divers immeubles, à Linzeux, Guinecourt (paroisse d'OEuf), etc., tenus en partie, cotièrement, de la seigneurie de « la Pauvreté d'Arras » (° 217 v°). — M. Sellier, veuve d'A. Pingrenon, d'Enguinegatte, constitue en faveur de son fils, N., un titre sacerdotal de rente (19 avril), sur un manoir et des terres audit lieu, tenant d'un bout au sieur de La Quembronne, d'autre à divers, entre autres au marquis de Berthe (° 218). — G. D'Oby, procureur en la sénéchaussée de St-Pol, y demeurant, et M.-A. d'Arthus, sa femme, constituent, en faveur de J., leur fils, un titre sacerdotal de rente (3 avril), assis sur une maison audit lieu, rue des Carmes (° 218 v°). — P. Du Brœuil, marchand bourgeois de Boulogne, et M. Sanson, sa femme, constituent, au profit de S., leur fils (3 avril), un titre sacerdotal de rente, assis sur leur maison, rue des Cuisiniers, de la Haute-Ville (*ibid.*). — J. De Villers, procureur d'office de la châtellenie de Frévent, et J.-M. Asselin, sa femme, constituent (8 mai), en faveur de F. Ricmaisnil, frère utérin de cette dernière, un titre sacerdotal de rente, assis sur divers immeubles, au terroir de Rebreuve-sur-Canche, lieux-dits le *Vaile Alliane*, tenant au terroir de Montagne, aux Seurs-Grises de Doullens, au seigneur d'Ivergny, et autres, dans la mouvance de la seigneurie d'Ostrel (*ibid.*). — Dispense de bans (28 mai), pour A. Fisset, écuyer, sieur *De la Halle*, et Dlle L.-Fr. Poussepin, avec faculté de célébrer le mariage dans

l'église de l'Oratoire, en présence du curé de St-Joseph (1<sup>er</sup> 219). — J.-J. Arnout, marchand bourgeois de Boulogne, et autres avec lui, constituent (4 mai), en faveur de J. Queneulle, un titre sacerdotal de rente, assis sur des maisons situées dans la Haute-Ville, dont une appartient à F. Le Bon, curé de St-Nicolas (*ibid.*). — Étienne Dausse, abbé de Doudeauville, présente (14 mai) F. Boutolle, pour la cure de cette paroisse; réquisition de provisions (31 mai) par acte-notarié, signifié à l'évêque, qui fait une réponse dilatoire (1<sup>er</sup> 220). — Prise de possession (31 mai) de la cure de Doudeauville par L. Fourdin, curé de Remilly-le-Comte, pourvu du 10, « jure ordinario », présente la dame de Cochois, M. Compienne, maître d'école, A. Du Crocq, marguillier en charge, et autres (1<sup>er</sup> 220 v<sup>o</sup>). — Fr.-M. Bernard, bachelier en théologie de la faculté de Paris, déclare affecter à son titre sacerdotal (13 avril) « une grande maison en deux appartements, située en la ville de Calais, rue du Paradis, occupée par honorable homme P. Bernard, ancien vice-maire et juge-consul dudit Calais, et par Louis Gardinier, capitaine de corsaires audit lieu, » sous le fermage annuel de 180 lb. (*ibid.*). — Bref de dispense de consanguinité (13 octobre 1703) pour Fr. et A.-Fr. Souillard, de Fressin, fulminé par l'Official, avec dispenses de bans du 8 juin 1706 (1<sup>er</sup> 221 v<sup>o</sup>). — Présentation (19 juin) du fr. H. Desfossez pour la cure de Longueville, par l'abbé de Lièges, à Versailles, sous le témoignage de Cl. de Gournay, aumônier de la maison du Roi, abbé de N.-D. de Tronchette; et (17 juin) de J. Duquesne, curé de Bazingham, pour la cure d'Ardes, par Cl. Boucher, abbé de La Capelle, « en notre hôtel, à Paris, rue des 4 fils, paroisse de St-Jean-en-Grève » (*ibid.*). — Refus de visa, pour la cure d'Ardes, à J. Duquesne (3 juillet); provisions pour Ch. Godde, et prise de possession (7 juillet), au nom de ce dernier, par G. Dorigson, en présence de plusieurs témoins, parmi lesquels honorable homme Al. Aubert, marguillier en charge, le sieur Royer, ingénieur ordinaire du Roi, B. Mallet de Bresmes, avocat, honorable homme A. Duvier, ancien échevin, et autres (1<sup>er</sup> 222). — Nouvelle réquisition de la cure de Doudeauville (10 juillet) pour Fr. Boutolle (1<sup>er</sup> 223). — Prise de possession de la cure de Vieille-Église, au civil, « ad conservationem juris » (16 juillet), par Ch. de La Barre (1<sup>er</sup> 223 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Boisdighen (6 juillet) par le fr. H. Desfossez (1<sup>er</sup> 224). — Prise de possession (19 juillet) de la cure de Quistède par J.-B. Hano, présents M. Bayart, bailli de la seigneurie de La Prey, P. Liévin, maître d'école, J. Anselme, sergent du seigneur d'Har-

nouville, fr. Max. Roger, « hermite », tous paroissiens du lieu (*ibid.*). — P. Bloquet, bourgeois de Calais, maître tailleur d'habits, et l'un des gardes de Mgr le duc de Béthune, gouverneur de cette ville, constitue (10 juillet) en faveur de P., son fils, un titre sacerdotal de rente sur ses biens et héritages (1<sup>er</sup> 224 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure d'Audinghen (17 juillet) par P. Routier, curé de Boucres (1<sup>er</sup> 225). — Prise de possession de la cure de Guisy (28 août) par L. Mahieu, chapelain de Croisette, présents J. Mallet, curé de Marconnelle, et autres (1<sup>er</sup> 225 v<sup>o</sup>). — Bullé de dispense d'affinité (13 juillet) pour J. Rouzé et M. du Gardin (*ibid.*). — Ch. Rôquier signe une procuration (24 septembre), pour résigner sa cure de Bourthes à Ant. Delabeusse (*ibid.*). — Provisions de la cure de Doudeauville par M. M. Le Tellier, archevêque de Reims (31 août), pour Fr. Boutolle (*ibid.*). — V.-J. Odent, curé de Sëlles, signifié ses grades (23 septembre) sur l'abbaye de La Capelle; « au lieu où estoit anciennement l'abbaye l'abbaye », en la paroisse et dimage de Marq, au lieu et endroit où il se trouve une ferme nommée la Grande Cape, et où nous aurions trouvé pour tout vestige un bout de fondement de brique blanche et pierres blanches, qui a paru avoir été découvert et fouillé depuis peu de temps, pour un piron (?) de fossez remplis de pierres, aboutissant audit fondement, le tout sur une petite hauteur faisant partie des eplos de ladite grande ferme, occupée par le nommé Louchet, qu'il tient à louage du seigneur de Moyecq » (1<sup>er</sup> 226). — A. de La Beausse signe une procuration (4 octobre), pour recevoir en échange les chapelles unies de St-Anne et de la Visitation, de la cathédrale de cette ville, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. (*ibid.*). — Dispenses de bans (18-20 octobre) pour Cl. d'Auvringhen, conseiller et avocat du Roi en la Sénéchaussée, et Dlle M.-J. Semeur, de Boulogne (H. V.), pour Ant. Sta. et C. Boulinois, de Desvres (*ibid.*). — J. Noël, curé de Linzeux, F. Férou, laboureur à Fil-lièvres, et autres avec eux, constituent, en faveur de J.-F. Torol, ou Thorel, un titre sacerdotal de rente (16 août), assis sur divers immeubles audit Linzeux,

Lenseul, et à Filièvres (1<sup>er</sup> 227). — J. Du Sommerard, huissier en la Sénéchaussée, et M. Le Maire, sa femme, constituent (7 septembre), en faveur de G. leur fils unique, un titre sacerdotal de rente sur leur maison, à Boulogne (H. V.), sur la place, faisant le coin à la rue de La Guialle (1<sup>er</sup> 228). — Prise de possession de la cure de Nielles et Waddinghen (Vaudringhen) par Th. Vigreux (17 novembre), présents A. de Hamon, écuyer, seigneur de La Motte et autres (*ibid.*). — R. Candillier, laboureur, demeurant au hameau d'Eschen (Sehen?), paroisse de Préures, et M. Robart, sa femme, constituent (23 octobre), en faveur de J.-J. leur fils, un titre sacerdotal de rente, assis sur leur maison, audit lieu (1<sup>er</sup> 228 v<sup>o</sup>). — Présentation à la cure de Nielles-lez-Béquin (2 novembre) par messire Eug.-Fr. de Béthune, marquis d'Hadinghen, et dame C.-M.-G. de Pietra Sancta, marquise d'Hadinghen, seigneur et dame de Nielles-lez-Béquin (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Delettes (26 novembre) par R. Thomas, chapelain de Fressin, présents J. Pingrenon, bailli de Ponches, et autres (1<sup>er</sup> 230). — B. Gorré, marchand, demeurant à Desvres, et J. Watel, sa femme, constituent (18 septembre), en faveur de leur fils, Fr., un titre sacerdotal de rente, assis sur une maison, rue des Potiers, audit lieu, valeur attestée par Ant. Du Crocq du Hill, écuyer, seigneur d'Hortevient et de La Gaverie, conseiller du Roi, bailli de ladite ville, honorable homme J. Monsigny, marchand et échevin, et autres (*ibid.*). — Jac.-Th. Dransart, veuve d'A. Wagon, fermière, demeurant au village de Famechon, constitue (2 novembre), au profit de C.-A. Wagon, son fils, un titre sacerdotal, assis sur des immeubles situés au terroir dudit lieu, tenant aux terres d'Urtebise, à cellés du prieuré de Pas, etc. (1<sup>er</sup> 230 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (28 décembre) pour J.-P.-J. Liot, du diocèse de St-Omer, et Elis.-Chr. de St-Wast, paroissienne d'Atz-eh-Pugny; ou Lapiugny (1<sup>er</sup> 232). — 1707. — Signature de Rome (12 novembre 1706) pour la cure d'Ambleteuse (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (13 novembre m. a.) pour G. de Bernas, écuyer, seigneur de Hugny, paroissien d'Outreau, et Al. de Bernas, paroissienne de St-Joseph, fulminée (22 janvier) pour L. d'Otelonne, ou Dotelonne, paroissien de Hardinghen, et M. de Boningue, paroissienne de Boulogne, fulminée (18 février) par l'Official (1<sup>er</sup> 232 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de St-Martin outre Albe (sic, vulgairement de Nielles-lez-Théroutanne) (9 février), par J. Heuel, présents N. Magnier, clerc du lieu, M. Briche, laboureur, et autres (1<sup>er</sup> 233). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-17 mars) pour divers, entre autres pour noble

homme A. de Jacomet et M.-A.-B. D'Arrias (1<sup>er</sup> 233 v<sup>o</sup>). — Prise de possession des cures : d'Ambleteuse (4 mars) par P. Evard, présents J. Paquentin, maire en charge, M. Le Maire, receveur et contrôleur, des Traites et du domaine dudit Ambleteuse, et autres; de Boucres (3 mars) par Ar. de La Beausse, présents divers témoins; de Coquelles (29 décembre 1706) par A. Osmont, vicaire de Wissant; d'un canonice de Fauquembergues (29 mars) par P.-Fr. Flament (1<sup>er</sup> 234 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Fiennes par A. Blarel (14 avril), présents M.-A. d'Empster, P. d'André, clerc de ladite paroisse, et autres (1<sup>er</sup> 236). — Bulles de dispense de consanguinité (7 mars) pour N.-E. Denquin et M.-M. Miellet, fulminées (30 avril) par l'Official; pour J. Bouchel et M.-A. de Neuville (1<sup>er</sup> 237). — Prise de possession civile du prieuré de N.-D. d'Ardes, « ad conservationem juris », par F. Delaport, prêtre du diocèse d'Amiens (23 avril), présents Ant. Gomej, vicaire de la paroisse, J.-B. Mallet, seigneur de Bresmes, avocat en Parlement, honorable homme P. Balezaux, premier échevin en charge, honorable homme J. Parent, marchand et ancien échevin, R. Garnier, receveur des épices et amendes, Cl. Cordier, Ch. Vasseur, garde d'artillerie pour le Roi, en la ville d'Ardes, et autres témoins (1<sup>er</sup> 237 v<sup>o</sup>). — Le cardinal d'Estrees, abbé du Mont-St-Eloi, présente P.-J. Gallet (18 avril) pour la cure de Ricametz (1<sup>er</sup> 238 v<sup>o</sup>). — P. Dugnez, curé de Fleury, signe une procuration, pour permuer sa cure (27 avril) avec J. de Flory, chapelain d'œuf, pour la chapelle de St-Elizabeth, des Trinitaires de la ville d'Arras (*ibid.*). — Prise de possession canonique du prieuré d'Ardes (9 mai) par Nic. Bénard, supérieur du séminaire de Boulogne, présent L. Bénard, curé d'Obernignay, diocèse de Rouen (1<sup>er</sup> 239). — J. Braure, curé de Luy, L.-G. Braure, curé d'Ergny, L. Braure, propriétaire à Campagne, P. Braure, lieutenant dudit Campagne, constituent au profit de leur frère, Adr. Hub., un titre sacerdotal assis sur leurs biens patrimoniaux audit lieu (10 avril), par-devant notaires, à Fruges (*ibid.*). — Prise de possession des cures : de Fleury (2 mai) par J. de Flory, présents Fr. de Canchy, écuyer, seigneur du lieu, H.-R. d'Antin, écuyer, seigneur de Rangy, J.-F. Charrel, lieutenant du lieu, et Simon Valet, clerc de Ricametz (13 mai) par P. Gallet, présents J. Thomas, lieutenant de Flouffin, A. Mager, bailli du Maisnil, et autres (1<sup>er</sup> 239 v<sup>o</sup>). — F. Honoré, laboureur à Humières, procureur de F. Conlon, séminariste, affecte au titre sacerdotal, de celui-ci (19 avril), plusieurs immeubles sis audit lieu, valeur estimée par J. de Flouffin, receveur et adjudicataire du marquisat d'Humières, Ph. Tribou-

let, sieur de La Motte, J. Maupetit, et autres hommes de fief dudit marquisat (1<sup>re</sup> 240). — J. Mamez, veuf de P. Hautsoulie, laboureur à Herbelles, et autres, ses parents, avec lui, constituent, chacun pour une part (2 avril), en faveur de P.-J. Mamez, un titre sacerdotal assis sur des immeubles audit lieu, particulièrement au Tilloix, au Bois-à-Vache, au Cardenoy, au Champ-de-Le-Fleur, au Champ du Plouy, au Caroul, au Champ-Normand, au Fond de Bienoque, à la Haye-Chevalière, à la Rue Grare, à La Marlière, etc. (1<sup>re</sup> 244 v<sup>o</sup>). — M.-M. Le Maître, veuve de P. Roze, procureur au siège d'Ardras, constitue en faveur de P., son fils, un titre sacerdotal (12 mai) assis sur une maison en la ville d'Ardras et sur divers immeubles; près Le Bonrdon d'Autingues, en Boissenarde (Bois-en-Ardras), aux chemins qui conduisent des Pellerins à Ardras, de la croix de Boissenarde à La Basse-Boulogne, de La Tournée à Bresmes, etc. (*ibid.*). — Dispenses de bans (6-20 juin) pour divers, entre autres pour Florent de Rocquigny, écuyer, seigneur du Fayel, Bertrand Mauguet de La Sablonnière, etc. (1<sup>re</sup> 243). — Chr. Lorgnier, lieutenant des troupes boulonnaises, demeurant à Réty, constitue (30 avril), au profit de J., son fils, un titre sacerdotal de rente, assis sur la ferme de Grigny, paroisse de Wierre-Effroy, valeur affirmée par M. Le Clercq, garde des forêts de Sa Majesté, A. Longuevaux, P. Andrieu et J. du Wicquet, laboureurs audit lieu (*ibid.*). — Prise de possession de la chapelle de S<sup>te</sup> Godeleine d'Attin (23 mai), par M. Queval, vicaire de S<sup>te</sup> Nicolas, présents J. Desmarests, clerc du lieu, et autres (*ibid.*). — Signature de Rome (15 juillet 1706) sur la résignation de la chapelle d'Anvin à A.-F. Huet, chanoine de Péronne, par A.-F., son parent, clerc non profès de la congrégation de S<sup>te</sup> Jean de Dieu, et chapelain de S<sup>te</sup> Nicaise de Roisest (Roisel), diocèse de Noyon (1<sup>re</sup> 243 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la chapelle de S<sup>te</sup> Martin d'Humières (7 juin) au nom du chanoine J. Blondet (1<sup>re</sup> 244 v<sup>o</sup>). — Max. de Fiennes, comte de Lumbres, marquis de Fiennes, seigneur d'Antin, de Fruges, maréchal des camps et armées du Roi, mari et bail de haute et puissante dame C.-C. de Gennevalle, dame de Bléquin, présente (14 mai) Jos.-Ant. de Fiennes, pour la chapelle castrale de Bléquin (*ibid.*). — Ant. Wyart, veuve d'Ant. Baudelique, conseiller du Roi, bailli-prévôt royal d'Étaples, constitue (11 mai), en faveur de Jean, son fils, un titre sacerdotal sur une maison située à Courteville, paroisse de Tubersent, affermée avec 86 mesures de terre à B. Gallet, pour un rendement de 300 lb. (1<sup>re</sup> 245). — L. Fourdin, curé de Rumilly-le-Comte, signe une procuration (27 juin), pour

résigner sa cure à A. Fodier, vicaire de Desvres (1<sup>re</sup> 246). — Brevet du Roi, à Versailles (23 avril), conférant, le prieuré d'Ardras à Fr. Delaporte; prise de possession (21 juin), au nom de celui-ci, par J. Blanquart, son procureur, présents Al. Parmezan, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, ancien évêque, et autres (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (7 mai) pour F. Delarue, écuyer, et Dlle Lse-Ét. Le Camus, fulminée (2 juillet) par l'Official (1<sup>re</sup> 246 v<sup>o</sup>). — B. Vassal, curé de Colombert, signe une procuration (8 juillet) pour résigner sa cure à J. Noël, avec retenue d'une pension de 170 lb., présent L.-M. Hénon, clerc du lieu (1<sup>re</sup> 247). — Prise de possession de la chapelle d'Anyin (2 juillet) par Sim. Sezille, lazariste d'Arras, au nom d'A.-F. Huet, présents M.-F. Bosc, chapelain de Monchy-Breton, et autres (*ibid.*). — Prise de possession (22 juillet) de la chapelle de Bléquin, au lieu de sa fondation, à côté du chœur de l'église, par le curé du lieu, au nom de J.-A. de Fiennes, présents J. Mil, bailli dudit Bléquin, et autres (1<sup>re</sup> 248). — Les chanoines gradués, dignitaires de la cathédrale d'Ypres, présentent (18 juillet) P. Caron, pour la cure de Fiets; prise de possession (29 juillet), présents J.-F. Blondel, lieutenant du lieu, et P. Boucher, appariteur du district de St-Pol (*ibid.*). — Prise de possession civile de la cure de Rodelinghen (20 juillet), au nom de P. Marquant, cérémonie accomplie dans le cimetière, les portes de l'église fermées, et avec opposition de la part de B. Battut, titulaire en jouissance (1<sup>re</sup> 248 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (2-27 septembre) pour divers, entre autres pour L. Lefebvre, du Hayre, *Portus Gratiensis*, diocèse de Rouen, etc. (1<sup>re</sup> 249). — Fr. Duhaulloy, curé de Bergueneuse, signe une procuration (6 août), pour résigner sa cure à J. Derond, vicaire de Teneur, avec permutation pour la chapelle de S<sup>te</sup> Apne, des Trinitaires d'Arras, et réserve d'une pension de 100 florins, importance de son titre sacerdotal, affectée sur ladite cure; prise de possession (22 août) par J. Derond, présents J. Ducrocq, maître d'école, et Ph. Duquel, tisserand audit lieu (*ibid.*). — Cl.-Aug. Morot, dé diocèse de Paris, se démet (20 août) des chapelles de Fauquembergues et de Monchy-Cayeux (1<sup>re</sup> 249 v<sup>o</sup>). — Incorporation à l'ordre de S<sup>te</sup> Benoît, dans l'abbaye de Blangy (15 septembre), pour H. Favier, dit le P. Germain de S<sup>te</sup> Catherine, augustin déchaussé de l'étrainte observance, transféré du couvent de la place des Victoires, avec certificats de médecins (23 août 1706), bref de Rome (19 juillet), fulminé à Boulogne (17 septembre), etc. (*ibid.*). — Opposition au titre sacerdotal que Fr. Pecqueur, marchand potier de terre, demeurant à Con-

teville en Boulonnais, avait constitué en faveur de son fils Claude, ladite opposition faite (2 septembre) par les créanciers surcensiers des immeubles sur lesquels la rente était constituée (1<sup>re</sup> 251). — Dispenses de bans (3-25 octobre) pour C. de Tutel, paroissien de Belle, et Dlle M.-É. Le Blond, paroissienne de S<sup>te</sup> Jacques d'Abbeville, etc. (1<sup>re</sup> 251 v<sup>o</sup>). — Bulle de dispense de consanguinité (15 juillet) pour P. de Bernes, écuyer, seigneur de Baudrelun, chevalier de l'ordre militaire de S<sup>te</sup> Louis, commissaire provincial d'artillerie, à Boulogne, et Dlle L.-Fr. de Lattre, paroissienne de Menneville, fulminée (8 octobre) par l'Official (*ibid.*). — Les chanoines gradués d'Ypres présentent (19 septembre) M. Dupuich, pour la cure de Preures; prise de possession (11 octobre), présents Fr. Duquénoy, écuyer, seigneur d'Escœuilles, F. Postal, écuyer, seigneur du Clivet, et autres (1<sup>re</sup> 252). — P. Le Grain, chapelain de S<sup>te</sup> André, de la cathédrale, signe une procuration (14 novembre) pour résigner à J. Coppin, sacristain de la chapelle de N.-D. (1<sup>re</sup> 252 v<sup>o</sup>). — Honorable homme P.-F. Delaroché, ancien consul et premier évêque en charge de la ville de Calais, affecte pour le titre sacerdotal de son fils Louis (29 septembre), cinq maisons, rues des Casernes et de la Cloche, dans l'une desquelles se trouvent deux « coresses », un jardin avec une galerie de plain-pied, etc. (*ibid.*). — Fulmination d'une bulle de dispense de consanguinité, donnée à Rome (1<sup>re</sup> septembre), pour G. Bernard, de Colombert, et J. Le Maire, de Thiebronne (*ibid.*). — Le Chapitre présente (14 novembre) Paul Le Grain, pour la chapelle *Hospitalis Morinensis*; prise de possession (m. d.), dans la chapelle de S<sup>te</sup> Louis (1<sup>re</sup> 254). — Prise de possession de la cure de Wismes (7 novembre) par Ant. Ponton, présents M. Cadet, bailli du lieu, et autres (1<sup>re</sup> 254 v<sup>o</sup>). — Bulle de provisions de l'abbaye de N.-D. de Beaulieu (4 mars), pour Fr. de Madot, évêque de Belley et abbé de N.-D. de Leroy, ordre de Cîteaux, diocèse de Bourges, après décès de N... de Tagny, fulminée à Boulogne (25 octobre) par l'Official; formule du serment prêt par le nouvel abbé; prise de possession de l'abbaye (30 octobre) par Nic. Bénard, supérieur du Séminaire, ayant procuration de P. de Madot, vicaire général de l'évêque de Belley (3 septembre), son frère, présents Nic. Sandron, doyen-curé de Marquise, A. Butor, chapelain de Beaulieu, et autres (1<sup>re</sup> 255). — Prise de possession de la cure de Tubersent (25 novembre) par J.-F. Dubuisson, présents Cl. de S<sup>te</sup> Martin, écuyer, curé de Brexent, A. d'Humières, laboureur, marguillier, F. Du Buisson, propriétaire de la terre de Bernieulles, F. de Lansorne,

clerc de la paroisse, et autres (1<sup>re</sup> 256 v<sup>o</sup>). — Fulmination (22 décembre) d'une bulle de dispense de consanguinité, donnée à Rome (15 juillet), pour J.-F. Saligot, de Maisoncelle, et M.-M.-F. Caperon, d'Erin (1<sup>re</sup> 257).

1708. — Insinuation (2 janvier) d'une procuration de J. Heuel (31 décembre 1707), pour résigner entre les mains de l'évêque sa cure de Nielles-lez-Théroutanne; des actes de présentation : de J.-F. Dubuisson, pour la cure de Tubersent (2 novembre m. a.) par Mommelin Le Riche, abbé de S<sup>te</sup> Bertin, de J. Forestier, pour la chapelle de Fesque, de Verchocq (2 janvier), par H.-C. de Créquy, prieur de Rumilly, d'A. Ponton, pour la cure de Wismes (4 novembre 1707) par le Chapitre; des titres sacerdotaux, constitués au profit de N. Le Blond, par son père, Matthieu, maître serrurier à Boulogne (27 octobre m. a.), sur sa maison, rue S<sup>te</sup> Martin, et au profit de P.-L. Thomas, par son père, Jac., lieutenant de Foufflin-lez-Ricamez (28 septembre), sur des terres situées au hameau de Sains-lez-Hautecloque (1<sup>re</sup> 257 v<sup>o</sup>). — A. D'Anvin, lieutenant du village d'Oeuf, constitue, au profit de son fils Ph. (7 septembre), un titre sacerdotal de rente, assis sur divers immeubles, à Linzeux et « à l'environ » (1<sup>re</sup> 260). — L. Léger, laboureur, demeurant à Prétigny, paroisse de Bomy, constitue (22 septembre), par-devant notaires, à Pernes, au profit de J.-F., son fils, un titre sacerdotal de rente, assis au terroir de Delettes, lieu dit Le Pinquehem, sur des terres tenues en franc alleu du sieur de Péry, à cause de sa terre et seigneurie de Comtes en Delettes, valeur certifiée par J.-O. Bourgeois, bailli de la seigneurie de Bomy, et autres (1<sup>re</sup> 260 v<sup>o</sup>). — L. Fourdin, curé de Doudeauville, signe une procuration, pour résigner (17 janvier) à V.-F. Leveux sa chapelle de S<sup>te</sup> Georges, desservie dans l'église de S<sup>te</sup> Étienne de Corby, diocèse d'Amiens (1<sup>re</sup> 261). — Prise de possession de la cure de Colombert (14 janvier) par J. Noël, présents J. Defosse, dit de La Vallée, A. Bernard, procureur d'office de la seigneurie du lieu, et autres (*ibid.*). — Fulmination (28 janvier) d'une dispense de consanguinité, donnée à Rome (5 décembre 1707), pour A. Calart, de Surques, et M. Bancart, du Loquin (1<sup>re</sup> 261 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure d'Humières (28 janvier) par J. Fournier; de la chapelle de S<sup>te</sup> André de Fesques (7 février) par J. Forestier, « sur le lieu de ladite chapelle, où il n'y a pour le présent que d'anciens murs et vestiges » puis dans l'église de Verchocq, où elle était desservie, présents P. d'Escotte, maître chirurgien, et autres; de la chapelle de S<sup>te</sup> André, de la cathédrale (6 février), par J. Coppin, avec signature de Rome (9 décembre 1707); de la cure de Rumilly (13 février), avec



signature de Rome (27 juillet), par A. Fodier; d'un canonat de Boulogne (5 mars), au nom de P.-J.-A. Petit de Caplot, dont le procureur tire au sort ce verset du cantique d'Ézéchias : « Ego dixi in dimidio dierum » (P<sup>o</sup> 262 v<sup>o</sup>). — Signification (2 mars) des grades de J.-J. Maréte : extrait baptistaire dudit, à Neufchâtel (7 mai 1673), lettres de tonsure, de « quinquennium » (5 décembre 1703), et (11 décembre) de nomination (P<sup>o</sup> 263 v<sup>o</sup>). — L'archidiacre d'Artois et les chanoines gradués de S<sup>o</sup>-Omer présentent R. Delepouve (18 février), pour la cure de Guémy (P<sup>o</sup> 266). — Bulle de dispense de consanguinité (3 février), pour C. Quételet et J. Pelletier, de Marck, fulminée (22 mars) par l'Official (P<sup>o</sup> 266 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Guémy (27 février) par R. Delepouve, vicaire de Rominghen, présents Ch. Fortin, receveur des Traités à Zouafques, et autres témoins (P<sup>o</sup> 267 v<sup>o</sup>). — Notification (24 mars) des grades de Fr.-M. Bernard : lettres de maître ès-arts (4 août 1702), de « quinquennium » (1<sup>er</sup> août 1705), de nomination (16 mars 1706) (P<sup>o</sup> 268). — Signature de Rome (18 février), pour la chapelle de S<sup>o</sup>-Georges de Corbie (P<sup>o</sup> 269 v<sup>o</sup>). — Grégoire Campion, abbé de Rousseauville (Rousseauville), présente J. Crespin, curé de Rebrunvilette (31 mars), pour la cure de Campagne-lez-Boulonnais (P<sup>o</sup> 270 v<sup>o</sup>). — Signature de Rome (27 mai 1706), pour la cure de Vieille-Église, en faveur de C. Delabarre; réquisition de visa, signifiée à l'Évêque (13 avril) qui refuse d'y faire droit, alléguant qu'il est pourvu, attendu ses infirmités, est incapable de desservir une cure aussi difficile (*ibid.*). — Prise de possession personnelle d'un canonat de Boulogne (21 avril) par P.-J.-A. Petit de Caplot, qui tire au sort ce verset du psaume cix : « Et eduxit eos cum argento et auro, » etc.; de la chapelle du S<sup>o</sup>-Nom-de-Jésus de La Tilmande (26 avril) par L.-F. de Nunoq (P<sup>o</sup> 271 v<sup>o</sup>). — Incorporation dans l'abbaye de Blangy (5 avril) de J. Des Chiens, en religion fr. P. de S<sup>o</sup>-Marie, augustin déchaussé, transféré par indult apostolique (6 mars), fulminé par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (4 avril), avec notification (6 avril) au supérieur des Augustins de la place des Victoires (P<sup>o</sup> 272 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Campagne-lez-Boulonnais (4 avril) par J. Crespin, présents P. Braure, bailli du lieu, et autres (P<sup>o</sup> 273 v<sup>o</sup>). — Indult royal accordé à Nicolas Lefebvre (14 avril) pour la mise en possession d'un bénéfice du diocèse de Boulogne, au lieu et place de Cl. et de J.-B. Le Féron, qui en avaient obtenu un sur le diocèse de Nîmes, sans en prendre possession; ledit indult accordé en vertu des privilèges, des président et garde des sceaux du Parlement;

signification de cet acte (8 mai) à l'Évêque (*ibid.*). — R. Tétart affecte à son titre sacerdotal (24 septembre 1707) divers immeubles qui lui-proviennent de la succession d'A. Bertont, sa mère, à Aix-en-Ergny, lieu dit Le Tronquoy; à quoi son père ajoute d'autres terres, dans la même paroisse, lieux dits Le Bout-des-Rues; Le Mont-de-Bercy, et dans la paroisse de Campagne, lieux dits Le Mont-de-Le-Faux, Le Taquoy, Le Warin, etc. (P<sup>o</sup> 274). — J. Lefelle, marchand, demeurant à Lille, constitue à Th., son fils, un titre sacerdotal de rente, par contrat passé à Ouf (1<sup>er</sup> mars), avec hypothèque sur les biens qu'il possède au terroir dudit lieu et de Linzeux (P<sup>o</sup> 275). — L. Tanohon affecte à son titre sacerdotal (23 avril) le revenu des biens qu'il possède à Lisbourg, lieux dits Le Holandre, Griboval, Le Val Rinette, Le Chesne (P<sup>o</sup> 275 v<sup>o</sup>). — F. Dieuset, marchand boucher à Boulogne, sa femme et leur fils aîné, constituent (14 avril), en faveur d'Ant., leur fils et frère, un titre sacerdotal de rente, assis sur leur maison dans la Grande-Rue de la Basse-Ville (P<sup>o</sup> 276). — A. Bazin, bailli de la terre d'Héronval et Vignacourt, demeurant au village de Ligny, constitue au profit de son fils, A., un titre sacerdotal (21 avril) sur ses biens audit lieu, tenus de M. le marquis de Lillers, et autres (*ibid.*). — F. Queval, laboureur à Royon, constitue, au profit de F., son fils, un titre sacerdotal de rente (24 avril), assis sur ses biens audit lieu, parmi lesquels des terres situées à La Vaquerie (P<sup>o</sup> 276 v<sup>o</sup>). — F. de Brias, chevalier, baron des Granges, seigneur de Planque, Abondance (Avondances), et autres lieux, demeurant au château des Granges, voulant « donner des marques de la singulière considération qu'il a pour J. Delloy, » lui constitue (6 avril) un titre sacerdotal de rente sur une pièce de terre de vingt mesures, audit lieu de Planques, « produisant annuellement 150 lb., sur le pied et à l'avenant de 7 lb. 10 sous chacune mesure, » valeur affirmée par H. Talvat, bailli du lieu (P<sup>o</sup> 277). — Is. Cramets, veuve de Ph. Dupont, « censière » de la ferme de Quennehem, à Calonne-Ricourt, constitue, avec la coopération de ses autres enfants (20 avril), en faveur de J.-Ph., son fils, un titre sacerdotal, assis sur des immeubles, au terroir de Basse-Allouagne, paroisse de Gonnehem, à Divion, etc. (P<sup>o</sup> 277 v<sup>o</sup>). — Dispense de bans (2-25 juin) pour divers, entre autres, pour Cl.-Andr. Le Roy, seigneur de Lozebrune, paroissien de Boulogne (H.-V.), et Dlle Anne Foubert, paroissienne du Fort-Nieulay, pour Claude Blondet, docteur médecin à Boulogne, et Anne Delewarde, paroissienne de N.-D. d'Abbeville, etc. (P<sup>o</sup> 278 v<sup>o</sup>). — Bulle de dispense de consanguinité (15 mai) pour P.

d'Audenthun et C. Longuét (ibid.). — Prise de possession (12 juin) de la cure d'Aubrometz par A. Dupont, présents A. Dubois, clerc, et autres; de la cure de Westecque (2 juillet) par N<sup>o</sup>-Macquinghen, avec présentation (23 juin) par les chanoines gradués d'Ypres; de la cure de Verchin (2 juillet) par le fr. J.-F. Le François, avec présentation (17 juin) par Cl. Ricourt, abbé de Dommarin; du prieuré de Framcourt (28 avril) par F. Coffin, religieux de St-Sauveur de Ham-lez-Aire, avec présentation (14 mars) par J. Dubois, son abbé; de la chapelle de S<sup>o</sup>-Madeleine de Fauquembergues (16 juillet) par G. Gobron, doyen de la collégiale, présents Ph. Hanicle, maître d'école, et autres; de la cure de Roellecourt (10 août) par P. Boquillon, vicaire de Villièvres, présents Fr. Moillon, clerc du lieu, et autres (P<sup>o</sup> 279). — A. de Bévèry, curé d'Auchel, signe une procuration (13 août), pour permuter sa cure avec A. de Wimille, son vicaire, contre la chapelle de S<sup>o</sup>-Légliu (S<sup>o</sup>-Luglien) de la collégiale de Lillers; et (14 août) P. Delahaye, curé de Rebrève-sur-Canche, permuté de même sa cure avec M.-J. Asselin, vicaire d'Humières, contre la chapelle de S<sup>o</sup>-Anne, des Trinitaires d'Arras, sous réserve d'une pension annuelle, attendu que la chapellenie en question est d'une valeur six fois moindre que celle de la cure (P<sup>o</sup> 281 v<sup>o</sup>). — Prise de possession (9 août) de la chapelle de N.-D.-de-l'Eau, d'Heuchin, par B. Morlet, curé de St-Pol, au nom de L. Aubery; de la cure d'Auchel (18 août) par A. de Wimille, présents J. Caron, bailli du lieu, et autres; de la cure de Pernes et Conteville (2 août) par J.-B. Caruel, après réquisition signifiée (31 juillet) à l'Évêque; de la chapelle castrale de Montcavrel (25 août) par le curé du lieu, chargé de procuration (7 août) de P. Douet, qu'avait présenté (28 juillet) Jeanne de Monchy, princesse d'Orange, marquise de Mailly, ci-devant Montcavrel en Boulonnais, comtesse de Bohain, et dame de plusieurs autres lieux; de la cure de Rebrève (18 août) par M.-J. Asselin, présents J. Sneloux, arpenteur-juré, et autres (P<sup>o</sup> 282 v<sup>o</sup>). — Bref de dispense de consanguinité (13 août), pour Fr. Abot de Bourgneuf, conseiller du Roi, délégué à l'intendance du Boulonnais, et Dlle M.-J. Le Roy, fulminé (3 novembre) par l'Official (P<sup>o</sup> 283). — Prise de possession de la cure d'Alembon (6 octobre) par H.-F. Meignot, présents M. de Roussé, marquis du lieu, et autres (P<sup>o</sup> 283 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (19-26 novembre), pour A.-L. de Cancer, seigneur de Pignat, paroissien de La Neuville, diocèse de Beauvais, et Dlle M.-J. Behague, de Calais, pour C.-J. de La Buisnière, chevalier, marquis de Lury, paroissien dudit lieu, et M.-J. de Melun, demoiselle de

Domicourt, paroissienne de S<sup>o</sup>-Catherine de Lille (*ibid.*). — J. Hennequier, laboureur à Bourthes, constitue, en faveur de son fils, Jacques (13 octobre), un titre sacerdotal de rente sur sept pièces de terre audit lieu, l'une sur le Crocq, les autres nommées Le Boulenguer, Les Sablonnières, etc. (P<sup>o</sup> 286 v<sup>o</sup>). — Ét. Devin, laboureur, « veuf et relict de Louise de Lobel, » demeurant au hameau de Cloquant, juridiction et dépendance de la baronnie de Thiembroune, « et copendant de la paroisse de St-Liévin, » constitue, au profit de son fils, Amb., un titre sacerdotal (3 janvier 1707) assis sur ses biens patrimoniaux et ceux de sa sœur, valeur affirmée par J. Dumont, bailli de Thiembroune et ses hommes féodaux (P<sup>o</sup> 287). — Prise de possession d'un canonat de Boulogne (29 novembre) par N. Lefebvre, qui tire au sort ce verset du psaume lxxv : « Cor meum conturbatum est in me, etc. » (P<sup>o</sup> 287 v<sup>o</sup>). — Bulle de dispense de consanguinité (5 septembre) pour J.-B. de Ligny et M.-A. De Wimille (P<sup>o</sup> 288). — Extrait du registre aux conclusions capitulaires, donnant le procès-verbal (3 décembre) de l'élection du chanoine O. Hache à la dignité de doyen du Chapitre; prise de possession (22 décembre) par le nouveau titulaire (P<sup>o</sup> 288 v<sup>o</sup>).

**1709.** — Dispense de bans (7-28 janvier) pour A. Toussen d'Onglevert et M. d'Arçy, pour F.-A. de Brias, de Royon, et Dlle A.-F. d'Artois, du Biez, et autres (P<sup>o</sup> 289). — Fr. Delaporte, du diocèse d'Amiens, demeurant au village de Vismes-en-Ponthieu, signe une procuration pour résigner (23 octobre), sous le témoignage de V. Réart, curé de Frettemeule, son prieuré d'Ardrès à V. de Gouge; extrait d'actes anciens, collationnés à S<sup>o</sup>-Omer (12 mai 1708); concernant ledit prieuré : prétendu acte de fondation par un soi-disant « Guy, fils de Beaudouin, duc de Bourgogne, etc., » daté de Gand, « l'an de salut 1208, » avec pose de fondements « l'an 1223, » par une comtesse de S<sup>o</sup>-Pol, qui aurait donné à cet établissement les terres de Ferlinghen, Bresmes et autres contrées, confirmées en 1236; fondation de ciériges par Marguerite de Flandre et son fils Gui, « en 1314, » [peut-être 1274]; rente de 80 lb. sur la recette de *Gravelinghes* par le comte Ferrand de Flandre et Jeanne, son épouse, pour pain et vin et célébration de messes; don du prieuré à « M<sup>o</sup> Laers, philosophe, » par le dauphin Charles V, confirmé (12 novembre 1344 [pour 1364 ?] par le roi Jean; extrait d'un couteiloir de 1345, « écrit en gotique par Durante, copiste de St-Vulmer, » donnant le détail des privilèges du prieuré, portant « loque violet et roige en huppe, » officiant à l'exclusion de tous autres, à certains jours déter-

minés, comme « la Monte de Jésus (l'Ascension), » la S-Nicolas doctrinant les jeuneaux, la Carnasse-Dieu (Fête-Dieu), la Semaine pénitente, » et autres; parcours suivi par la procession de « l'Ambulance de Dieu, » par celle des « Clameurs pénitentielles » (les Rogations), « le feu du bienheureux Jean-Baptiste; » dépôt de pièces de monnaie dans « la gate dorée, » pour « offrir » le prieur; réfection offerte par « le consulat de la ville, » etc.; lettres de Marguerite de Navarre (1<sup>er</sup> juillet 1534) au nom de François 1<sup>er</sup>, absent du royaume, pour faire installer Machabet Lornier dans ladite « priuerie; » extrait d'un procès-verbal en « lambeaux » (18 août m. a.) contenant installation dudit par le sieur de S-Preuille, gouverneur, assisté des « illustres citoyens de la ville; » attestation donnée (28 février 1708) par le maire, S-Just, et les échevins, que la présentation de ce bénéfice appartient au Roi et que personne n'en est plus digne que le sieur de Gouge; brevet royal (1<sup>er</sup> novembre) en faveur de ce dernier (n° 289 v°). — Prise de possession de la cure de Marck (7 janvier) par le chanoine J. Blondet, ayant procuration de son frère Ét., curé de S-Hilaire-sous-Puiseux, diocèse de Sens, cérémonie contre laquelle protestent A. Ponthon, curé de Wismes, et L. de Gouy, abbé de S-Jean-au-Mont; du personnel de Maizières (29 janvier) par P.-J.-A. Petit de Captot (n° 291). — Dispenses de bans (11-19 février) pour divers, entre autres pour P. de Guiselain, écuyer, et Dlle M.-M. Plet, d'Élinghen (n° 292). — Présentation d'A. Ponton à la cure de Marck (22 décembre 1708) par A.-L. de Gouy, abbé de S-Jean-au-Mont; prise de possession (17 février) avec provisions (19 janvier) de l'archevêque-duc de Reims, expédiées au refus de l'Évêque; réquisition adressée à celui-ci (29-31 décembre) qui répond au sieur Ponton « que puisqu'il agissoit de cette manière, il pouvoit compter qu'il n'avoit plus de père, et que lui Monseigneur le pousserait à bout; » sommation à l'insinuateur (19 février) d'enregistrer toutes ces pièces, au coût de 26 lb. 5 sols (n° 292 v°). — Jac. Triquet, laboureur à Rodelinghem, constitue, au profit de Ch. Dezoteux, son parent, un titre de 100 lb. de rente (22 novembre 1708) sur des terres, sises à Béguethun, dans ladite paroisse (n° 294 v°). — P. Picquet, marchand à Fresin, constitue, au profit de N., son fils aîné, un titre sacerdotal (28 septembre m. a.) sur leur maison audit lieu (*ibid.*). — A. Dubôt, maître cordonnier à Desvres, et autres avec lui, constituent, en faveur de L. Dubôt, fils de Nicolas, un titre sacerdotal (12 novembre m. a.) sur quatre maisons tenant d'un bout à la rue qui descend « à la Croix-en-Place, » d'autre bout « à la ruelle de l'Esperlecques, »

et de liste à une autre « petite ruelle qui conduit à l'Esrapette, » valeur affirmée par J. Monteuuis, ancien maire, L. Dupré, marchand, et échevin, et autres (n° 295). — Présentation à la cure de S-Nicaise de Marquenne (6 février) par J.-F. De Croy, abbé de S-Pierre-lez-Selincourt; signification de cet acte (26 février) à l'Évêque, qui répond ne savoir de quoi il s'agit (n° 295 v°). — Cl. Dupuis, laboureur, demeurant au château de Lignon, paroisse d'Herly, constitue, au profit de Jac., son fils, un titre sacerdotal (25 octobre 1708), assis sur des biens situés au hameau de Verdure, même paroisse (n° 296). — Réquisition de provisions pour la cure de Sempy (26 janvier) au nom de J.-B. Caruel (n° 296 v°). — Ph. Alexandre, bailli de Neuville-en-Coyecques, constitue, en faveur de J.-Ph., son fils, un titre sacerdotal (12 novembre 1708) sur ses biens audit lieu, avec hypothèque prise devant F.-J. de Bonnière, bailli du lieu, P. Leprêtre, prévôt, J. Caron, échevin, et autres (n° 297). — A.-J. Caressel, séminariste, affecte à son titre clérical (18 septembre m. a.) les biens qui lui proviennent de sa mère, de Laïres et à Beaumetz (n° 297 v°). — J. Lefebvre, maréchal à Ligny-lez-Rely, et F. Lefebvre, curé de Laïres, constituent, au profit de C.-F., leur fils et neveu, un titre sacerdotal (2 avril 1707) sur leurs immeubles, assis au terroir de Ligny, lieux dits Le Paradis, Le Pommeroy, Le Buisson, Le Tirmande et Aux Avesnes (n° 298). — Les chanoines gradués d'Ypres présentent Nicolas-Michel Danel (4 mars), pour la cure de Pihem (n° 299). — Provisions du prieuré d'Ardres (23 février) par l'archevêque de Reims, pour V. de Gouge, à charge de se servir à F. Delaporte une pension annuelle de 300 lb.; prise de possession (18 mars), présents Bl. de S-Just, conseiller du Roi, « subdélégué de Mgr l'Intendant et lieutenant de police en cette ville, » plusieurs échevins et bourgeois (n° 299 v°).

G. 17. (Registre). — In-folio, papier, 188 feuillets.

**1709-1716.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGLE (1). — Dispense de bans (21 octobre) pour J. De Lattaingant et Dlle Lse de Raulers de Montoy, de Boulogne, S-Joseph (n° 1). — A.-L. de Gouy de Cartigny, docteur de Sorbonne, vicaire général de Martin de Ratabon, évêque d'Ypres, présente (18 octobre) Ph. Briche, pour la cure de Rollancourt (*ibid.*). — Ordonnance épiscopale prononçant (27 oc-

(1) Ce registre comprenait originairement 200 feuillets, dont les 12 premiers, du 23 mars au 21 octobre, ont été lacérés. C'est le G. 3 du dépôt de Boulogne.

tobre) la translation du chapitre de S-Pol dans l'église paroissiale dudit lieu, la réduction de ses douze prébendes à sept, l'union des deux portions de la cure en une seule, et l'érection des deux secours de la paroisse en une cure de campagne (*ibid.*). — Dispenses de bans (11-28 novembre) pour J.-B. d'Artois, écuyer, paroissien de Campagne, et Dlle É.-T. de Flahaut, paroissienne de Quesques, et autres (n° 3). — Extrait du testament d'Anne Mansienne, léguant (21 septembre 1708) à P.-F. Delaroche sa ferme de Ramesaux, à charge de quatre obits à chanter dans la chapelle de N.-D. de Calais; affectation (13 novembre 1709) de ladite ferme au titre de Louis Delaroche, fils du légataire, étudiant à Paris, au séminaire des Bons-Enfants, rue S-Victor, paroisse de S-Nicolas-du-Chardonnet (*ibid.*). — Mad.-Fr. de Fienens, douairière, marquise d'Heuchin, présente (7 novembre) Pierre-Bernard Mangez pour la chapelle de N.-D.-delà l'Eau (n° 4). — Prise de possession (29 octobre) de la cure de Rollancourt par P. Briche, présents M. Hermel, procureur postulant au siège de la baronnie du lieu, et autres (*ibid.*). — Signature de Rome (30 juillet) pour l'archidiaconat « sinistri lateris, » en faveur de P. Mallet; refus de visa (29 novembre) par l'Évêque (n° 5). — Dispenses de bans (11-17 décembre) pour R.-M.-A. Tiberge de Clargny, d'Ardres, et Ant. Meusnier, de Calais, etc. (n° 6 v°). — J.-Fr. Mathon, veuve d'A. Danvin, seigneur de Noyelle, La Frénoy, etc., receveur des États d'Artois au quartier de S-Pol, constitue, en faveur de son fils, Ant., un titre sacerdotal (22 novembre) sur des terres et un moulin situés à Noyelle-lez-Headin (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Landrethun et Caffers (6 décembre), sur certificat de banquier, par L. Butor, présents J. Butor, chapelain de Beaulieu, J. Le Clerc, maître d'école, et autres; de la cure de S-Tricat (22 décembre) par A. Gomet; de la cure de Redlinghen (21 décembre) par J. Lhomme, présent J. Cadart, maître d'école du lieu (n° 6 v°).

**1710.** — L. Raoult, curé de S-Pierre de Guînes, âgé de 82 ans, signe une procuration (3 janvier) pour résigner sa cure, en cour de Rome, à A. Morel, sous réserve d'une pension annuelle de 800 lb. (n° 7 v°). — M. Lequeutre, curé de Zoteux, signe une procuration (25 janvier) pour résigner sa cure à L. Martel, avec réserve d'une pension de 200 lb. (n° 8). — Signature de Rome (30 juillet 1709), portant création d'une pension, en faveur d'Oudard Hache, sur l'archidiaconat « sinistri lateris, » résigné à P. Mallet (*ibid.*). — Lettres de maître es-arts (2 juillet 1708), de « quinquennium » (7 juillet m. a.), de nomination sur le Chapitre (3 octobre m. a.),

signifiées (31 janvier 1710) au nom de J. Crespin; réquisition de la cure de Zoteux (1<sup>er</sup> février) par le même, sur la mort de M. Lequeutre, décédé le 31 janvier (n° 8 v°). — Provisions de l'archidiaconat « sinistri lateris, » en faveur de P. Mallet, par Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims, à Paris (6 janvier), agissant comme métropolitain, au refus de l'Évêque; prise de possession (24 janvier), dans la cathédrale (n° 9 v°). — P. Le Cat, curé de Wimille, signe une procuration (18 février), pour résigner sa cure à F. De Lattre, avec retenue d'une pension de 600 lb. (n° 10). — Réquisition de la cure de S-Pierre-lez-Calais (28 janvier), au nom de G. Quandalle; curé de Frenoy; prise de possession (m. d.), présents J. Caron, doyen-curé de Calais, J. Ricart, vicaire, et H. Beauvois, marguillier (n° 11). — Bulle de dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> février) pour L. Desgardins, de Boursin, et M.-J. Duflon, d'Outreau, fulminée (14 mars) par l'Official (n° 11 v°). — Démission de la chapelle de Preures (9 février) par A.-L. de Bullion; présentation (m. d.) de Jos. Regnaud, pour le remplacer; prise de possession (21 mars), au nom de ce dernier, en vertu de lettres de procuration (9 mars), signées à Bonnelle (n° 12). — Arrêt du Parlement (14 janvier), ordonnant que L. Butor, vicaire de Wissant, prendra possession de la cure de Landrethun et Caffers, nonobstant le refus ou le retard apporté par la cour de Rome dans l'expédition de sa signature sur l'acte de résignation dûment présenté (n° 12 v°). — Ch. Godde révoque (26 mars) sa résignation de la cure d'Ardres, faite en faveur de J. Duquesne, curé de Beziinghen (n° 13). — Fr. Delaporte, prêtre habitué à Wisme (Wisnes-en-Ponthieu), pourvu par brevet royal (14 décembre 1709) de la chapelle de S-Marguerite de Morts Camps, paroisse de Rollancourt, prend possession de ce bénéfice (11 mars) « dans une pièce de terre nommée Les Morts Camps, tenant aux terres de la cense d'Heuroville, contenant 40 mesures, laquelle compose tout le revenu de ladite chapelle, sans qu'en icelle pièce de terre il y eût aucune chapelle, débris, vestiges, ni aucune apparence d'en avoir eu, ni ailleurs audit lieu » (*ibid.*). — Ph.-M. Delattre, clerc tonsuré, demeurant à Wavrans, gouverneur de S-Omer, affecte à son titre sacerdotal (8 juin 1709) « la juste moitié de la seigneurie du Fay, se consistant en 36 mesures de bois taillis, séant au terroir de Lumbre et Eulne, tenant vers mer au chemin de Paris, vers soleil et de bout d'amont à la terre et baronnie d'Eulne, d'aval à la seigneurie dudit Lumbre, etc. » (n° 14 v°). — Fulmination (10 avril) d'une bulle de dispense de mariage, donnée (1<sup>er</sup> mars) en faveur de F. Morel et de M. Piterne,

de Calais (*ibid.*). — J.-H. de Lettre, écuyer, seigneur de Beaurpré, demeurant à Bonningues-lez-Ardres, constitué (5 avril 1709), en faveur de son fils, Cl.-Ch.-H., un titre sacerdotal, assis sur sa maison audit lieu (° 18). — L. Morel, maître ès-arts, acolyte du diocèse, affecté à son titre (9 avril m. a.) sa maison de Calais, nommée le Petit-S.-Hubert; et H. Le Porcq, acolyte de Boulogne (23 avril m. a.), trois contrats de rente, souscrits en sa faveur par des particuliers (° 15 v°). — P. Déperlecque, marchand boucher à Calais, et Ant. Lamiran, sa femme, constituent, en faveur de J. Dieuset, de Boulogne, leur cousin issu de germain (6 avril m. a.), un titre sacerdotal de rente (*ibid.*). — L. Boulogne, de Ledinghen, affecté à son titre sacerdotal (12 avril m. a.) des terres provenant de l'héritage de son père, A., situées audit lieu, dans la Vallée des Petits Vaux, La Posse à Routhes, etc. (° 16). — O.-J. Bourgois, bailli de Bomy, constitue, en faveur de son fils, M.-N., un titre sacerdotal (27 avril m. a.), consistant en une pension de 100 lb., hypothéquée sur sa maison audit lieu (° 16 v°). — G. Cauchy, lieutenant du village de Lignereuil, Lignereuil, et M.-R. Locquet, sa femme, veuve de B. Tournelle, constituent (13 août m. a.), en faveur de B., fils de ce dernier, un titre sacerdotal, assis sur les biens patrimoniaux de ladite Locquet, audit lieu, entre autres sur un manoir, tenant d'un côté à J. Locquet, son oncle, chapelain de la cathédrale d'Arras (° 17). — P. Planchon, « mayeur en chef moderne du bourg de Frévent, » constitue, au profit d'A., son fils (11 avril m. a.), un titre sacerdotal sur ses biens (° 17 v°). — P. Delapoupe, greffier du village de Wavrans, constitue (3 avril m. a.) un titre sacerdotal à Ph., son fils (° 18). — Notification de grades (31 mars), pour V.-F. Le Vaux, avec extrait baptistaire (11 mai 1687); lettres de maître ès-arts (12 août 1709), de « quinquennium » (7 septembre m. a.), et (3 octobre) de nomination (° 18 v°). — Procès-verbal d'une signification faite (20 mars) à l'évêque de Boulogne, au nom des religieux de Ruiseauville, à l'occasion de l'ordination de trois d'entre eux par le prince archevêque de Cologne, « propter absentiam episcopi; » l'évêque les avait déclarés suspects et irréligieux; ils s'étaient portés à Rome, où la suspension avait été regardée comme nulle. Dans sa réponse à ladite signification, l'évêque déclare persister dans son sentiment (*ibid.*). — Présentation de R. Delapoupe (8 mai) par les chanoines gradués de S.-Omer, pour la cure de Bomy; prise de possession (13 mai), en présence de J.-Et. Hurtevent, vicaire de Ligny, représentant Fr. Piélat, son doyen, « incommodé » (° 20 v°). — Dispenses

de bans (2-24 juin), pour messire Charles Accary de La Rocq et Dlle Marie Duquesnoy, de Preures; pour Louis-M. de La Pature, seigneur d'Offrethun, et autres (° 23 v°). — A. Morel requiert une attestation de « vie, mœurs et capacités, » auprès de l'évêque, pour obtenir qu'il soit donné suite à la résignation de la cure de Guines en sa faveur; l'évêque répond qu'il n'a « rien de bon à certifier de lui, et qu'il ne lui convient qu'une capacité très inférieure à celle qui lui seroit nécessaire pour remplir dignement une cure aussi importante et aussi difficile à desservir, principalement à cause du grand nombre de nouveaux convertis et mal convertis qu'il y a dans la cure qu'il poursuit avec tant d'avidité, et contre toutes les règles de l'Eglise » (° 24 v°). — Prise de possession des cures : de Wismes (6 juin), présents P. Grimbart, bailli du lieu; de Guémy, présents Lambert Alliamé, garde de la forêt de Tournement, Pierre Costé, sieur d'Olphus, Charles Fortin, receveur des Traités, et autres (° 25 v°). — L. Playout, curé de Ligny-S.-Flochel, fait signifier à l'évêque (23 juin) un arrêt du Parlement, rendu le 30 mai, suspendant en sa faveur une condamnation prononcée contre lui par l'Officialité diocésaine; il lui restait à aller faire sa pénitence au Séminaire, mais il allègue ses infirmités, son âge de 60 ans, « la grande misère qui règne dans l'Artois, exposé journellement aux ravages des armées ennemies, contraires à notre religion, qui cause que le culte divin y est diminué, sa paroisse abandonnée des secours spirituels et temporels depuis trois ans » qu'il est interdit de ses fonctions curiales, à raison de quoi il demande commutation des peines qui lui sont imposées (° 27 v°). — Bulle de provision de la chapelle de S.-Jean et S.-Denis d'Houvin-Houvigneul (12 février), en faveur de M.-A. Le Roux, clerc du diocèse d'Arras, par résignation de J.-J. de Gailliarbois; avec fulmination (27 juin) par l'Official (*ibid.*). — Le Chapitre confère à H. de Monchy de Wismes, officier du diocèse, le titre de vice-gérant de l'Officialité capitulaire (4 juillet), avec mission d'instruire le procès intenté au chanoine J.-B. de Rocquigny de Palcheux, « propter rumorem ejus excessum et prava conversationis » (° 28 v°). — Mommelin Le Riche, abbé de Cl. Gressier, premier échevin de la ville d'Étaples, et autres (*ibid.*). — Jac.-Aug. de Thou, abbé de Samer, présente N. De Nuncq (27 juin), pour la cure de Vathun; prise de possession (17 juillet), en présence de L.-F. d'Anthin, seigneur audit Anthin,

Bailhion, etc., et autres (° 29). — Bulle de dispense de parenté (5 juin, in *arca Gandulphi*), pour P.-La Ruelle et J. Candelier, de Proures, fulminée (28 juillet) par l'Official (° 30). — J.-J. Marete, directeur des dames Hospitalières de Calais, gradué maître ès-arts, requiert et obtient de l'évêque la collation de la cure de Zoteux (21 juillet), dont il ne peut prendre possession, à raison de l'opposition qui est faite à ce dernier acte (23 juillet) par F. Crispin, desserviteur, antérieurement pourvu de ladite cure, « ayant à cet effet fait assembler quelques particuliers avec des femmes et des enfans, pour s'opposer avec violence à la prise de possession dudit sieur Marete » (*ibid.*). — Prise de possession civile de la cure de Guines (13 août) par A. Morel, en vertu d'un arrêt (30 juillet) du Parlement; présents P. Hébron, écuyer, conseiller du Roi, garde-manteau de la maîtrise des Eaux et Forêts, J. de La Manière, maître en charge dudit bourg, A. Maillart et L. Colbran, G. Suéur, J. Pelletier, anciens maîtres, Ch. Prevost, clerc de la paroisse, et autres (° 31 v°). — Prise de possession de la cure de S.-Étienne (23 août) par F.-M. Bernard, présents Ach. Mutinot, conseiller du Roi, receveur des consignations de la Sénéchaussée, et C.-F. Gillon, avocat à Boulogne (° 32). — Dispense de bans (8 septembre), pour P. de Berne, écuyer, de la paroisse d'Esdras, et Dlle M. Fisset, de Wirwignes (° 33). — Prise de possession : de la chapelle d'Ocoche, desservie dans le couvent des PP. Carmes de S.-Pol (29 août), par Ph. Dezoteux, curé de Sangatte; de la cure de Troisvaux (4 septembre) par J.-F. Stoppe, vicaire de Quelmes, présent J. Poiteau, clerc du lieu (*ibid.*). — Signature de Rome (13 mars), pour la cure de Wimille; prise de possession (22 septembre) par F. Delattre, « après avoir fait sonner la petite cloche qui sert pour la messe, au défaut des deux cloches de ladite église qui sont sur la voûte, hors d'état de sonner, à cause du rétablissement du clocher, auquel on travaille actuellement » (° 34). — Prise de possession des cures : d'Humerécourt (13 septembre) par A. Gobert, curé de Maisnil, présents J. Honnoré, clerc d'école, et A. Noël, cabaretier audit lieu, de Maisnil (17 septembre) par P. Laye, curé de S.-Vaast d'Humerécourt, de Campagne-lez-Boulonnais (29 août) par J.-F. Berthe, présents J. Devienne, clerc du lieu, et S. Le Jeune, greffier du marquisat de Renty, de Canlers (27 septembre) par J. Darée, vicaire de Maisnecelle (° 34 v°). — J. Legrand, curé de Félvin, signe (3 octobre) un acte de permutation de sa curé avec J.-Et. Hurtevent, vicaire de Ligny, contre la chapelle de S. Gandoul, de la collégiale de Lillers, « à raison de son

incommodité et pour le plus grand repos de ses paroissiens » (° 36). — Prise de possession de la cure de Bailleul-lez-Pernes (2 octobre) par J. Thomas, présents Nicolas Oheuf, lieutenant de la terre et comté dudit lieu, et J.-F. Genelle, greffier dudit comté; du personnat de Maizières (14 octobre), au nom de noble homme L.-C. Petit de Captot, présent M. Goudemetz, clerc dudit lieu; de la chapelle de N.-D. de Rebreuve (m. d.), au nom du même, présent A. Carpentier, clerc de la paroisse; de la chapelle de N.-D. de Moncheaux (m. d.), au nom du même, présent J. de Noursel, clerc du lieu; de la cure d'Ostreville (15 octobre) par P. Merckx, vicaire de S.-Michel, présent J.-F. de Thieuiloin, sieur de Dostrelle (sic); de la cure de Maizières (27 octobre) par S. de Lettre, vicaire d'Heuchin (° 38 v°). — Nic. Lefebvre, chanoine prébendé de la cathédrale, signe une procuration (11 novembre), pour résigner son canonicat à B. Hertant, curé d'Esdras, contre la chapelle du S.-Esprit; à charge de pension (° 38). — M. Malherbe, docteur en théologie, abbé de S.-Crépin-en-Chaye, diocèse de Soissons, et chanoine de Senlis, présente (24 octobre), pour la cure d'Houvin-Houvigneul, N. Damiens, vicaire de Riezmetz (° 38 v°). — Prise de possession : de la cure d'Houvin-Houvigneul (12 novembre) par N. Damiens, présent N. Boucher, « clerc servant aux églises dudit Houvigneul et Houvin, demeurant à Houvigneul »; de la cure de Monchy-Cayeux (17 novembre) par P. Le Gras, chapelain de Brias, présent M. Jérôme, lieutenant dudit Monchy; de la cure d'Incourt et Blingel, par J. Clipet, curé d'Éclimoux (12 novembre), au nom de P. Thibaut, curé de Rebreuviette, cérémonie accomplie dans la seule église d'Incourt, comme « église matrice, » sans la répéter à Blingel, « à cause des troubles et périls, » présents N. Pecquet, lieutenant du lieu, A. Cadet, clerc d'école, et autres (° 39). — F. Petit, curé de Neuville depuis 25 ans, signe une procuration (4 décembre), pour résigner sa cure en cour de Rome à A. d'Halluin, curé d'Aix-en-Issart, sous réserve de pension (° 41 v°). — J. Albourdin, curé d'Heuchin, réfugié à S.-Omer, « à cause de la guerre, » signe (21 novembre) la permutation de sa cure avec H. Golran (° 42). — Prise de possession : de la cure de Landrethun (6 octobre) par Ph. Duval, présents C. de Manssel, écuyer, seigneur de Houdan, demeurant à Moyecques, et J. Pouilly, clerc du lieu; de la cure de Bourles (27 novembre) par P. Boullart, vicaire de N.-D. de Calais, présent J.-F. Dumont, clerc de la paroisse; de celle d'Herlin (22 décembre) par J. Herduin, chapelain de Crépy (° 42 v°). — Signification des grades de L. Morel (29 novem-



bre) : lettres de tonsure (30 mai 1706) par le cardinal de Noailles, de maître ès-arts (2 juillet 1708), de « quinquennium » (8 août m. a.) et (3 octobre) de nomination (1<sup>er</sup> 45 v<sup>o</sup>). — Insinuation (29 décembre) des actes relatifs à l'incorporation de J. Thiénot, transféré de l'ordre des Capucins dans celui de S-Benoît; consentement (15 avril 1708) de l'abbé de Blangy; bref de Clément XI (16 mars 1709); acte de vêtue (3 août m. a.), dans l'église du prieuré de S-Denis de La Chartre; certificat de noviciat et de probation (10 septembre 1710), accomplis dans le monastère de La Ferté-sur-Aube; profession (15 octobre), dans l'église du couvent des Bénédictins Anglais de S-Edmond, à Paris, Grand-rue, faubourg et paroisse de S-Jacques du Hautpas, présents dom B. Le Wicke, dom Cl. Pastron, et le fr. M. Middleton (1<sup>er</sup> 46 v<sup>o</sup>).

1711. — Fulmination (2 janvier) d'un bref de dispense d'affinité (13 juin 1710), donné en faveur d'Ant. Puchet et de M.-J. De Reims, de Calais (1<sup>er</sup> 48). — Insinuation (7-19 janvier) des actes de prise de possession : de la cure de Matringhen (1<sup>er</sup> octobre 1710) par J.-B. Ivaïn, à vue de clocher, « à raison des troupes ennemies qui estoient audit Matringhen et qui y sont journellement, et pour le péril qui se trouve à les rencontrer et tomber en leurs mains, ... » possession ainsi prise à cause de la rigueur de la présente guerre et troupes des deux couronnes, tant des allies qu'autres, » présents H. de Fauquembergues, maître d'école d'Auchy-au-Bois, J.-F. Machart, laboureur, demeurant à Foucreulle, et autres; de la cure de Bomy (24 décembre m. a.) par A.-F. Boudonville, vicaire de Vieille-Eglise, présent F. Bourgois, chirurgien; de la chapelle de S-Antoine de la cathédrale (17 décembre m. a.) par J. Dericqson; de la cure de Sains-lez-Perues (29 décembre m. a.) par P. Limouzin, vicaire de Fruges, présents F. Duhamel, clerc de la paroisse, et autres (1<sup>er</sup> 48 v<sup>o</sup>). — Démission de la prébende théologale (12 janvier) par Fr. Du Voy (1<sup>er</sup> 49). — Prise de possession : d'un canoniat de la cathédrale (22 janvier) par François Du Voy, qui tire au sort ce verset du cantique d'Habacuc : « Exultatio eorum, sicut ejus qui devorat pauperem; » du personnel de Monchy-Cayeux (23 janvier) par J. Magnier, présent Ant. Haverlant, clerc du lieu (1<sup>er</sup> 50 v<sup>o</sup>). — Bulle de dispense d'affinité (5 août 1710), pour A. Beaurain et M. Paité, de Senninghen, fulminée (3 février) par l'Official (1<sup>er</sup> 51). — Prise de possession des cures d'Eperlecques (27 janvier), de Verchin (19 octobre 1710) et de la chapelle d'Espe (12 janvier) par J.-J. Obin, vicaire de Coyecques, présent J.-B. Crespy, lieutenant du lieu;

de la cure de Dohem (27 janvier) par J. Alizart (1<sup>er</sup> 52). — Prise de possession de la prébende théologale de la cathédrale (3 février), au nom de Ch. Godde, par le chanoine Des Fourneaux; de la chapelle de N.-D.-de-la-l'Eau, d'Heuchin (13 février), de la cure de Bernes (16 février), de la chapelle d'Epinchin (23 février); de la cure de S-Pierre-lez-Calais (28 février), présents honorable homme G. Le Piganlt, ancien vice-maire et juge consul de Calais, « les nommez Méquignon, père et filz, magister et cloqman de la même église, » et autres (1<sup>er</sup> 53). — Insinuation (5 mars) des grades de L. De La Roche : lettres de tonsure (20 mai 1706), de maître ès-arts (26 juillet 1710), de « quinquennium » (2 août m. a.), de nomination (8 octobre m. a.) signifiées (29 décembre m. a.) par J. Le Riche, notaire à Desvres (1<sup>er</sup> 53). — Prise de possession : de la chapelle de la Eau (1<sup>er</sup> mars) par J. Blondet (réitération); de la prébende théologale (6 mars) par Ch. Godde, en personne, qui tire au sort ce verset du psaume cxiii : « Aurea habent et non audient; » d'un canoniat de la cathédrale (10 mars) par J.-R. de Bernes de Baudretun, qui tire au sort ce verset du psaume xci : « Justus ut palma florebit; » de la cure de Réty (15 mars) par Jean de Quehen (1<sup>er</sup> 59). — Signature de Rome (4 décembre 1710), sur la résignation du canoniat de N. Lefebvre; prise de possession (21 mars) par B. Hertaut, qui tire au sort ce verset du psaume lxxi : « Et benedicientur in ipso omnes tribus terræ » (1<sup>er</sup> 61 v<sup>o</sup>). — Insinuation (31 mars) des grades universitaires d'Hug. Le Poreq : lettres de maître ès-arts (24 juillet 1708), de « quinquennium » (4 août m. a.), et (3 octobre) de nomination (1<sup>er</sup> 62). — Signature de Rome (4 décembre 1710), sur la permutation de la chapelle du S-Esprit en faveur de N. Lefebvre; prise de possession (28 mars), en dehors du chœur de la cathédrale, fermé par les chanoines qui y font opposition, en alléguant que la chapelle est vicariale et oblige le titulaire à résidence (1<sup>er</sup> 63 v<sup>o</sup>). — Prise de possession : de la cure de Rinxent (12 mars) par J. Ricart, vicaire de la basse-ville de Calais, présents R. Ricard, marchand à Desvrennes, et P. Sanier, clerc et maître d'école du lieu; de la cure de Beuvregues (4 mars) par L. Butor, présents F. de Bernes, écuyer, seigneur de Berneval, G. Le Poreq, conseiller du Roi, avocat en la sénéchaussée de Boulogne, et autres; de la cure d'Herly (28 mars) par A. Morel, vicaire du lieu, présents J. de Hesmond, écuyer, seigneur de S-Michel, demeurant en sa maison seigneuriale de Quillen, et autres (1<sup>er</sup> 64 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (13-27 avril), pour Cl. Du Rocher, « militem, » et C.-C. de Villefort, et autres (1<sup>er</sup> 65). — Prise de pos-

session de la chapelle de Poncès, d'Espeyennes (28 avril), par J.-F. Dubuisson, « dans le jardin de la maison et ferme anciennement nommée la ferme de Poncès, et spécialement sur un certain endroit où on nous a dit avoir esté autrefois érigée ladite chapelle, où, en effet, nous sont parus les anciens vestiges » (1<sup>er</sup> 66 v<sup>o</sup>). — A.-E. de Béthune, abbé de N.-D. de Bonbonrg, présente (7 avril) Ch.-A. Roels, pour la cure de Guînes, après décès de L. Rault (ibid). — Prise de possession de la cure d'Alincourt et Bellebrune, son seccurs (21 avril), par J.-F. Guillot, présents le seigneur de La Villeneuve, les sieurs d'Halluin, de l'Enclos et de Héricourt (1<sup>er</sup> 67). — La sœur R. de Hames de Coucy de S-Basile, prieure du prieuré de N.-D. de Compassion, de l'ordre de S-Benoît réformé du Val-de-Grâce, en la ville d'Ardes, les sœurs C. Beaugrand de S-Michel, sous-prieure, El.-Ch. de Frénoy de S-Benoît, El. Du Crocq de S-Madeleine, « dissolutes » de la communauté, agissant (26 avril) en vertu de l'union de l'ancien monastère de S-Léonard de Guînes à leur maison, présentent B. Bâtif, pour la cure de ladite ville de Guînes; prise de possession (2 mai), présents Ch. Prevost, clerc et maître écrivain de la paroisse, et autres (1<sup>er</sup> 67 v<sup>o</sup>). — Ch.-F. Bulteel (villiers Bristeel), licencié « utriusque », chanoine noble, gradué et archiprêtre de la cathédrale d'Ypres, présents J. Delloy (4 mai), pour la cure loci de Desvres (Desvres); prise de possession (13 mai), présents Ch. Hamerel, vicaire du lieu; A. Du Crocq, écuyer, seigneur de Grandsart, conseiller du Roi, bailli-prévôt royal des ville, château et dépendances de Desvres, P. Le Gressier, marchand et échevin, P. Sauvage, clerc de la paroisse, et autres (1<sup>er</sup> 68 v<sup>o</sup>). — Lettres d'ordre (30 mai), pour plusieurs prêtres, avec désignation de l'église où ils sont destinés « ad deservendum » (1<sup>er</sup> 69). — Ed.-Es de Félizot, écuyer, seigneur de La Tour, Flébecq, Monchaux et autres lieux, présente (19 mars) Ant. d'Hérnin, séminariste d'Arras, pour la chapelle de S-Catherine de Monchaux; réitération de cet acte (31 mars), par Fr. Des Lyons, écuyer, sieur de Fontenelle, Locon, etc., demeurant à Arras, neveu dudit; extrait baptistaire du même, tiré des registres (3 janvier 1686) de la paroisse d'Hamelincourt; signification (7 mai) de ces actes à P. Dacquibert, vicaire général de Boulogne, qui répond que, d'après la partition de Thérovanne, il ne connaît pas d'autre chapelle de Monchaux que celle qui est sous le vocable de N.-D., dont la collation appartient de plein droit à l'évêque (1<sup>er</sup> 69 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure de Bernicuelles (11 mai) par Cl. Le Duc, présente le R.-P. Maître de S-Jean, « religieux de la chapelle dudit

Bernicuelles, » et autres, de la cure d'Estréelles (12 mai) par J. Meignot, vicaire de Questrecques; du doyenné de la cathédrale (27 mars) par H. de Monchy de Vismes; de la dignité de grand chantre (15 juin) par P. Dacquibert, avec signature de Rome (21 avril), sur résignation (1<sup>er</sup> 70 v<sup>o</sup>). — Fr. de Valbelle de Tourves, des vicomtes de Marseille, évêque de S-Omar, présente (23 juin) J.-J. Nôiret, pour la cure de Lespessé (1<sup>er</sup> 72). — Titres sacerdotaux : de Ph. Lefebvre (11 mars), à Humières, par le curé de Vieil-Hesdin, et F. Portemont, laboureur à Humereuil; de J.-F. Hochart (m. d.), à Gouy-Ternas, par son père, maréchal-ferrant audit lieu; de F. Buron (26 avril) par son père, marchand à Aubrometz, valeur affirmée par N. Camus, lieutenant du village; de B.-T. Delaporte (21 octobre 1709) par son père, laboureur à S-Deneux, valeur attestée par J. Pruvost, lieutenant du lieu, et autres; de J.-B. Dubois (2 mai 1710), à Eps, par J.-C. Fernagu, bourgeois de S-Pol, son beau-père; Fr. David, sa mère, B. Dubois, curé de S-Jacques de Valenciennes, doyen de chrétienté au diocèse d'Arras, son oncle; de P. Baudrel (8 avril m. a.), sur deux maisons à Huquelliers, par son père, ancien marchand chaudronnier, demeurant au presbytère de Parenty (1<sup>er</sup> 72 v<sup>o</sup>). — Signature de Rome (2 janvier), sur la résignation de la cure de Neuville; oration de pension (m. d.), homologuée (9 juillet) en Parlement (1<sup>er</sup> 74 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (18-20 juillet), pour messire F.-E. de Fléchin, marquis de Wamin, et Dlle M.-A.-F. d'Ennetiers, d'Houtain, et autres (1<sup>er</sup> 76). — Titres sacerdotaux : de P. Quéval (17 mars 1710), sur biens de famille, à Rebergues, par L. Deldrève, son beau-frère, vivant de son bien à Audrehem; de R.-F. Duval (14 juin 1709) par son père, laboureur à Esquerdes; d'A. Hôrtier, de Reclingham (2 janvier 1710), par lui-même sur les biens qui lui compétent, pour sa part d'héritage, à Dennebreucq et aux environs, lieux dits le Mont de Rihotte, le Traquoy, au territoire de Glen, dans le fond de Glen, consistant en terres à labours, « preys, pâis et prégoties; » de D. Sallemière, étudiant en théologie au séminaire de S-Nicolas du Chardonnet (19 juillet m. a.), par son père, bourgeois et maître serrurier de Calais, sur une maison, rue S-Catherine, audit Calais; de C.-A. Miellet (27 septembre 1710) par R., son père, notaire à Huquelliers, et G. Darsy, sa mère, sur une maison à Sainr; de G. Monteuis (20 septembre m. a.) par honorable homme, Jean, son père, ancien maître de Desvres, et César, son frère aîné, sur une maison, chambres basses et hautes, cuisine, cave, brasserie, écurie, bâtiment, cour, jardin et dépendances, faisant face, par devant,

sur la place et marché dudit Desvres, par derrière, vers orient, à la ruelle qui conduit à l'Esperleque de cette ville et à l'église, » valeur attestée par Ant. Du Crocq du Hil, écuyer, seigneur d'Hurtevent et de La Gaverie, conseiller du Roi, bailli général civil et criminel dudit lieu, S. Beaulis, marchand et échevin, D. Gêneau, marchand et greffier de l'échevinage, etc.; de N. Latteux (29 octobre m. a.) par M. Piquendaire, sa mère, à Boulogne, sur la maison nommée les *Armes d'Angleterre*; d'H. Grebaut (26 septembre 1709) par son père, laboureur à Laires; de Ch. Framery (13 octobre 1710) par son père, laboureur à St-Vandrille, paroisse de Ruiseauville, sur des terres tenant à « la chaussée de Brunehaut, » au chemin de Montreuil, au légard, etc. (° 77). — Dom B. Portebois, abbé d'Auchy, présente à la cure de Wail (20 juillet), par acte daté d'Arras, sous le témoignage d'A.-P. Noël de Rochefort (° 84). — G. Flament, lieutenant du village de Buneville, constituée, au profit de C.-A.-R., son fils (29 septembre 1710), un titre sacerdotal de rente assis sur ses biens aux terroirs de Buneville, d'Herlincourt, de Pronay, etc.; A. Cordier, bailli de l'abbaye de N.-D. de Liéques, et A. Évrard, veuve de J. Wayrans, constituent de même (25 octobre m. a.), au profit de G., fils de ce dernier, un titre de rente sur des terres situées à Tardinghen, à Hocquinghen, Liéques, etc. (° 83). — J. Rouguier, cornette de cavalerie des troupes boulonnaises, au régiment de Mgr le duc d'Anjou, vivant de son bien, demeurant au hameau d'Enguinehaut, paroisse de Beussent, constituée (3 novembre 1710), au profit de J.-Noël, son cousin, un titre de rente, établi sur une maison et des terres situées au hameau de *Caubrique*, paroisse de Bellebrune, occupées par C. Barras, veuve de F. Boyer, dit La Place (° 84). — Titres sacerdotaux de L.-J. Lecuyer (27 septembre m. a.) par son père, laboureur à Tramecourt, sur cinq mesures de manoir, « amasé de maison, chambres, etc., » et certain « fief seigneurial, » situé à Fruges, relevant de la chambre épiscopale de Boulogne; de L. Fourdin, par son père, marchand drapier à Liéques, greffier de la justice du lieu, sur sa maison audit lieu et sur des terres situées à Courtebourne, le Hélin, Les Sablonnières, le Pont du Hil, le courtill d'Angerville, Audelan, etc.; d'A.-J. De la Croix, clerc diocésain, par lui-même (10 novembre m. a.) sur les biens qu'il possède au terroir d'Estrehen, paroisse de Delettes, à *Hupen* d'Amont et d'Aval, au Comble, etc.; de Ph. Fiquet, d'Eray-St-Julien, par son frère (15 novembre m. a.), sur des biens situés à Beaumetz-les-Laires (° 85). — Prise de possession de la cure de Wail (23 juillet) par

J.-Ph. Huchette, présent N. Devienne, clerc d'école, audit lieu, avec opposition de la part de Fr. Crespin, curé de Zoteux (° 88). — A. Petit, curé de Coulogne, signe une procuration (1<sup>re</sup> août), pour permettre sa cure avec P. Hoguct, vicaire de Verchin, contre une chapellenie du grand autel de la collégiale d'Aire (° 86). — Titres sacerdotaux : de C. de France, d'Honninghen, paroisse de Febvin, par son père (21 août 1709), sur ses biens patrimoniaux, au hameau de Livossart; de N. Viollette, clerc tonsuré (27 février) par lui-même sur ses biens patrimoniaux d'Éclimeux; de J.-H. Bouchez, par son père, marchand à St-Pol (7 mars), sur sa maison audit lieu, rue des Féronniers; de J.-M. Lemaire, par son père, chirurgien juré à Lottinghen (15 avril), sur des maisons et terres audit lieu, dont une est désignée comme tenant à l'école, une autre, au sieur Flahaut de La Houssoye, etc.; de J.-L. Le Beuf de Saquins, clerc ucolyte, fils de J.-B. Le Beuf, sieur de Saquins, vivant, capitaine dans les troupes boulonnaises, par lui-même (2 mai), sur une maison et plusieurs pièces de terre, situées à Seqüières, paroisse de Lacres (° 88). — Titres sacerdotaux : de P.-A. Delloy (18 avril) par J.-F. Macau, conseiller du Roi au bailliage de St-Omer, médecin pratiquant dans ladite ville, et M.-J. Moantacq, son épouse, sur leur maison audit lieu, « Tennerue moyenne, paroisse du St-Sépulcre; » de J. Prévost, par lui-même (24 janvier) assisté de son frère, grand fermier et bailli du village de Haut-Maisnil, sur des biens à Aubrometz (° 91 v<sup>o</sup>). — B. Hermel, veuve de J. Leveux, vivant trésorier de l'extraordinaire des guerres, à Boulogne, constituée (30 avril), avec l'agrément de ses fils et se portant forte de L. Le Vaux, sieur du Nocquet, son fils cadet absent, un titre sacerdotal de 200 lb. de rente, en faveur de V.-R., son fils, bachelier en théologie (° 93). — J.-J. Norel, curé de Lespesse, signe une procuration (13 juillet), pour résigner sa cure, en cour de Rome, avec permutation, à J.-F. Berthe, curé de Campagne-les-Boulonnais; et (16 septembre) A. de Lannoy, curé de Mametz, signe un acte semblable, pour résigner sa cure à J.-Ph. Dupont, vicaire de Senninghen, contre la chapelle de *St-Gandulphe*, de la collégiale de Lillers; prise de possession de Mametz, présents J.-B. Dubois, cabaretier, et autres (° 94). — Bulle de dispense de parenté (13 août), pour M. Creuze et M.-A. Courquin, de Quesques, fulminée (3 octobre) par l'Official (° 94 v<sup>o</sup>). — Prise de possession de la cure d'Aix-en-Issart (29 septembre) par J. Dublaisel, écuyer, prêtre; de la chapelle, dite du Lucquet, de la cathédrale (14 octobre), par P. Goubard (° 95). — Dispenses de bans (9-27 novembre), pour di-

vers, entre autres pour J. Dapchin, seigneur de Folilous, « in legione de La Sarre, militum prefecto, » et Dlle M.-C. du Puget, de Calais, pour G. de La Haye, seigneur de Questrecques, et Dlle M.-M. d'Audegau d'Hubersent, paroissienne de St-Léonard, pour messire C.-D. de L'Estendard, seigneur de Verchocq, et Dlle M.-M.-C. de Carnin, d'Arras (° 96 v<sup>o</sup>). — B. Hertaut, curé d'Échinghen et chanoine de Boulogne, signe une procuration (13 novembre), pour résigner sa cure en cour de Rome à J. Fatus des Fourneaux, contre la chapelle de St-Maur d'Andrehem (° 97). — Insinuation des titres universitaires de J. Du Saulloir : lettres de maître ès-arts (1<sup>re</sup> juin), de « quinquennium » (1<sup>re</sup> août), et (7 octobre) de nomination (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de C. Griboval, par son père, procureur en la sénéchaussée de Boulogne (3 novembre), sur une maison, rue des Cuisiniers de la haute-ville; et (26 octobre) de J. du Saulloir, par P., son père, sieur de Beauprey, marchand à Marquise, sur ses biens, dont plusieurs sont désignés comme tenant à la piessente qui conduit au moulin de *Rougebedde*, » au chemin conduisant au moulin de *Witrehum*, au chemin qui conduit de *Bréquenecque* à Leulinghen, etc. (° 98). — Dispense de bans (1<sup>re</sup>-28 décembre), pour divers, entre autres pour P.-A. de Beaulaincourt, comte de Marle, paroissien d'Ecq et de Labeuvrière, et Dlle M.-C.-T.-F. Le Vaillant, paroissienne de *Martin* (Meslin), diocèse de Tournay, pour B.-D. de Willecot et Dlle M.-A. de Roussel de Brème (° 100). — Titres sacerdotaux : de P. Ricquier, par sa mère, sur ses biens à Lépinoy; d'A. Fardel, clerc tonsuré, par lui-même (9 février) sur ses biens patrimoniaux de Febvin, Honninghen, Livossart, etc.; d'A. Pincédé, par son frère, garde du triage de Le Pierre, dans la forêt de Boulogne, demeurant à Questinghen (30 avril), sur les biens patrimoniaux de sa famille audit lieu; de J. Potier, par son père, laboureur à Herbelles, en un contrat de rente, hypothéqué sur ses biens audit lieu (28 avril), devant J.-J. Fayolle, bailli de la seigneurie, et ses échevins servants (*ibid.*). — J.-B. Caruel, cure de Pernes, fait signifier au prieur de Beussent (4 novembre), à Paris, une réquisition de provisions pour la cure de Marquise; prise de possession de ladite cure (23 novembre) par le chanoine Du Voy, au nom de Cl.-Monicaud, docteur en théologie, demeurant à Paris, rue St-Hyacinthe, paroisse St-Côme, pourvu par l'Évêque, sur la présentation (24 octobre) de Ch.-L.-A. Le Tonnelier de Breteuil, prieur de Boussent (° 100 v<sup>o</sup>). — V. Petit, curé de St-Willibrod de Gravelines, diocèse de St-Omer, signe une procuration (26 novembre), pour résigner sa cure en

cour de Rome à A. Dericqson, ancien professeur de philosophie et de théologie (° 103).

**1712.** — Dispense de bans (4-30 janvier), entre autres pour messire A.-C. Dublaisel, écuyer, d'Esdin-Labbé, et Dlle M.-S.-J. de Fresnoy de Moyecques, paroissienne de Boulogne (H. V.) (° 104). — Insinuation (4 janvier) des titres universitaires de P. Queval : extrait baptismaire, tiré des registres d'Andreham (25 janvier 1685), lettres de tonsure (19 décembre 1706), de maître ès-arts (15 juillet 1709), de « quinquennium » (3 août m. a.) et (3 octobre) de nomination (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Sempy (26 novembre m. a.) par M.-A. Magnier, présent J.-B. Watillier, clerc du lieu; de la cure de Hames (9 janvier) par A. Pincédé, desserviteur de la cure de Marquise, présents P. Sanier, clerc du lieu, et autres; de la cure de Coquelles (23 janvier) par P.-R. Miellet, vicaire de Preures, présents P. Butel, clerc de la paroisse, et autres (° 104 v<sup>o</sup>). — Bulles de dispense de consanguinité : pour (3 novembre 1711) P. Zennequin et P. Guilbert, de St-Pierre-à-Saius, secours de Wismes, pour (15 octobre m. a.) J. Bonnière et M.-L. Alexandre, pour (3 janvier) Cl. Langlantier, écuyer, seigneur du Plessy, chevalier de St-Louis, et dame L. Bridault, de Calais, « son épouse par le mariage qu'ils ont contracté de bonne foi, » fulminées (23-25 janvier et 4 février) par l'Official (° 105). — J.-M. Henriaux, docteur de Sorbonne, prieur de St-Martin de Beaurain, des prieurés de St-Nicolas de Maupas, diocèse de Lisieux, et de St-Opportune de Moussy-le-Neuf, diocèse de Paris, chapelain d'Ézanville, même diocèse, signe une procuration (29 août 1710), pour résigner le prieuré de Beaurain à dom Ant. de Laprade, bénédictin de la congrégation de St-Maur, sous réserve d'une pension annuelle de 4,000 livres (° 107). — Signature de Rome (3 décembre 1711), sur la résignation de la cure d'Échinghen à J. Fatus Desfourneaux; prise de possession (7 février), présents Fl. de Caresse, écuyer, sieur de Beaulieu, et autres (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (5 janvier) pour Ch.-Fr. de Baynast, écuyer, seigneur de Sept-Fontaines, paroissien de Wandonne, et Dlle B.-Th. Acary de Maninghen, de Boulogne (B. V.), fulminée (15 février) par l'Official, avec dispense de deux bans (° 108). — Prise de possession : de la cure de Rebreuviette (16 janvier) par Fr. Crespin, présents Fr. Boucry, lieutenant du lieu, A. Dufaux, chirurgien, et autres; de la chapelle de la Trinité, de la cathédrale (18 janvier), par Ch. de Bernes (° 108 v<sup>o</sup>). — J. Duquesne, curé de Bazinghen, requiert des provisions, pour la cure d'Ardes (20 février), auprès de l'Évêque,

sans les obtenir (*ibid.*). — Dispenses de bans (3-16 mars), entre autres pour D. de Liégoard, seigneur de Varenne, paroissien de Longvillers, et Dlle L. Le Theuer, paroissienne de Preures (° 109). — Insinuation (22 mars) des grades de B.-F. Quandalle, vicaire d'Ardres : lettres de maître ès-arts (8 août 1709), de « quinquennium » (1<sup>er</sup> août 1711), et (7 octobre) de nomination (° 110 v°). — Ant. Le Duc, marchand drapier à Marquise, et J. Sélingue, sa femme, constituent (29 février), en faveur d'Ant., leur fils, un titre sacerdotal de rente sur leur maison, « sur la place dudit bourg » (° 112 v°). — J. Routier, curé de Maninghen, fait signifier réitération de ses grades (24 mars) sur l'abbaye de La Capelle, « en la métairie et ferme de La Grande Cappe, chef-lieu de ladite abbaye, parlant à la personne du valet de char-rue, pour l'absence du fermier » (*ibid.*). — Dispense de bans (3-28 avril) entre autres pour messire Pierre de Wierre, écuyer, seigneur de La Tour, et Dlle Péronne Ivart, de Verlichun (° 113). — Prise de possession civile : de la chapelle de la Blanche-Mère-Dieu (1<sup>er</sup> avril), dans la cathédrale, par F. Le Veux, avec opposition de la part du Chapitre, de la cure d'Ardres par J. Duquesné (9 avril), ayant provision du métropolitain (° 113 v°). — Jac. Champion, supérieur de la maison de l'Oratoire de Boulogne, J.-B. Drouault, R. de St-Marsant, P. Davin, J. Ph. Servollé, Cl. Richer, L. Blangy, G. Mayet et Et. Renou, ses confrères, prêtres, présentent (19 avril), C.-F. Dumesniel, pour la cure de Beinghen (° 115 v°). — Dispenses de bans (4-28 mai), entre autres pour L. de La Porte, écuyer, seigneur de Vaux, et Dlle M.-C. de Belvalet d'Humereuill (*ibid.*). — Ch. Retart de Tréval, ancien chantre et chanoine honoraire de Boulogne, demeurant à Paris « proche l'église de St-Louis en l'Isle », signe une procuration (7 janvier), pour résigner en cour de Rome sa chapelle de la Blanche-Mère-Dieu à V.-F. Le Veux, sous-diacre, présentement « logé rue de la Vieille Draperie, paroisse de St-Pierre des Arts, en la maison où pend pour enseigne le Grand Gallion », et ce sous réserve d'une pension annuelle de 150 lb. (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Thiembroune (12 avril) par A. Clabault, curé d'Alguines, présents D. Lefebvre, procureur fiscal, Jean Bray, greffier, J. Boulogne, G. Baron, clerc, et autres habitants du lieu ; de la cure de Beinghen (28 avril), présents J. Damiéte, clerc et maître d'école du lieu, P. Anquier, laboureur, et autres (° 116). — J. Guibour, marchand à Boulogne, et J. Ringot, sa femme, constituent, au profit de Jac. Ringot, leur neveu, un titre sacerdotal de rente (2 mai), établi sur leur maison, nommée La Madelaine,

située dans la Basse-Ville, au coin de la rue des Capucins et de la rue de « Tant-paire-tant-payé » (sic), valeur affirmée par Ch. Simonneau, conseiller du Roi, receveur des Aides, et P. Coilliot, marchand (° 117). — Prise de possession de la cure d'Alguines (3 juin) par N. Pruvost, présents J. de Hamy, laboureur, et autres (° 118). — Dispenses de bans (4-28 juillet), entre autres par J.-O.-J. de Belvalet, écuyer, seigneur d'Humereuill, et Dlle M.-F. Le Vaillant, d'Abbeville (° 118 v°). — J. O. Sullivan, cherc tonsuré du diocèse Achader (Achonzy, ou Killaloe), Irlandais, naturalisé Français, demeurant à Paris, au collège irlandais, dit des Lombards, paroisse de St-Hilaire, requiert auprès de l'Evêque (16 juillet) des provisions pour le prieuré de N.-D. d'Ardres, à lui résigné par N. Le Geste, et, sur le refus de l'Evêque, il prend possession civile (17 juillet), après ordonnance du procureur du Roi, exerçant le siège vacant de grand bailli et lieutenant général audit lieu (° 119). — Dom Ant. La Prade, professeur de Villeneuve-lez-Avignon, O.S.B., signe une procuration (27 avril), pour résigner le prieuré de Beaurain à dom D. Godart ; signature de cour de Rome (1<sup>er</sup> juin) sur ladite résignation ; procuration dudit Godart, sous-prieur de l'abbaye de Solignac, par acte (15 juillet) à Bordeaux ; prise de possession, audit nom (30 juillet), par dom N. Brammeret, prieur de l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, dans « la chapelle de Beaurain, de St-Martin, que nous aurions trouvée ornée de son autel, couvert de ses nappes, avec un tableau sur icelui qui est la Descente de la croix ; » présents Ch. Bloquel, desserviteur du prieuré, Ch. Dayin, receveur, Fr. Hamillel, maître charpentier, et autres (° 120 v°). — Prise de possession de la cure de Bazinghen (28 juillet) par J.-B. Le Camus, présents J.-B.-J. Le Camus du Louet, conseiller du Roi, bailli de Boulogne, Outreau, Wissant et Longdefort, Ant. Prevost, sieur de Grand-Buisson, bailli de Bazinghen, et autres (° 122). — Bulle de dispense de paternité (1<sup>er</sup> juillet), pour A. Létendant et M. Noël (*ibid.*). — Signature de cour de Rome (11 novembre 1711), pour la cure de Marquise, en faveur de J.-F. Guillot, curé d'Alinethun, « in formâ dignum antiquâ ; » prise de possession (13 septembre) par le ministère de P. Dupont, notaire royal, en présence d'A. Travaillon, vicaire de la paroisse, et autres (° 122 v°). — Bulle de dispense d'affinité (15 juillet), pour J. Lefebvre, de Mareuil, diocèse d'Arras, et M.-B. Potain, de Monts-en-Ternois (° 123 v°). — N. Le Geste, clerc tonsuré, originaire de Paris, présentement à St-Malo, signe une procuration notariée, pour résigner son prieuré de N.-D. d'Ardres (12 décembre 1711) à « Hierôme Sullivan, »

irlandais, originaire du comté de Kerry ; signature de Rome (13 janvier), sur ladite résignation ; visa de l'archevêché de Reims, signé (25 août) par le vicaire général, N. Repin ; procuration (18 septembre), pour prendre possession, cérémonie accomplie (15 octobre) dans l'église d'Ardres et sur les contrecarpes des fortifications, « du côté de Lhostebarne », présents B. Mallet, conseiller du Roi, procureur au bailliage, B. de St-Just, conseiller du Roi, subdélégué de l'Intendance, J.-B. Mallet de Bresme, avocat au Parlement, et autres (° 124). — J. Le Porcq, avocat au Parlement et en la sénéchaussée de Boulogne, constitue (18 novembre), au profit de son fils Jac., un titre sacerdotal, assis sur sa maison, rue des Ursulines, où demeure le chanoine Aubriot (° 127). — Bulle de dispense de consanguinité (7 octobre), pour L. Bouvart et A. Guilbert, de St-Pierre-à-Sains, paroisse de Wismes (° 127 v°). — Ant. Baücher, veuve de L. Macquet, écuyer, sieur de Lompre, vivant commandant pour le Roi en la tour d'Ambletouse, donne à son fils G., pour lui servir de titre sacerdotal (22 novembre), une maison et des terres, situées à Tonliactun, paroisse de Wimille (° 128). — Prise de possession de la cure de Hesmond (28 novembre) par J.-B. Valois, présent B. Delewègue, clerc du lieu (*ibid.*). — Bulle de dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> novembre), pour A. de Couvelart et M.-A. de Campagne, de Surques (° 128 v°).

**1713.** — Insinuation (5 janvier) de l'acte de présentation à la cure de Camiers, signé (31 décembre 1712), à Amiens, par Fr. Masclef, docteur en théologie, chanoine dudit, vicaire général de Mgr Jean-Marie, « comte de Mandelchat, Blancantin et Gêrolstin », abbé commendataire de St-Josse-sur-Mer ; prise de possession (7 janvier) par L.-M. Gressier, présents, à Camiers, madame d'Esquinocourt, Dlle Lazart, et autres, et à Lefaux, secours, F. Baillet, magister, et autres (° 129). — Dispenses de bans (12-30 janvier), entre autres, pour J.-E. De Maistre, écuyer, capitaine au régiment royal, et Dlle El. Mutinot de La Carnoye, pour J. de St-Martin et Dlle M.-M. de Recque, respectivement des paroisses d'Outreau et de Brexent (*ibid.*). — Pierre Vandermeesch, licencié « utriusque », chanoine, gradué, et trésorier de la cathédrale d'Ypres, présente (29 décembre 1712) Ph. Quillet, pour la cure de Liettes ; et l'abbé de St-Jean-au-Mont (6 janvier), F.-A. Denizart, pour la cure d'Oye (f 130). — Réquisitions de provisions pour la cure d'Oye, au nom du précédent (23 janvier et 1<sup>er</sup> février), signifiées aux grands vicaires de l'Evêque, qui les accordent ; prise de possession (2 février) ; lettres de tonsure de Denizart (6 juin 1700) ; attestation de vie et mœurs

(20 janvier) par Secousse, curé de St-Eustache, à Paris (° 130 v°). — Réquisition de la cure d'Oye (21 janvier), près l'abbé de St-Jean-au-Mont, par P. Paillet, comme gradué, signifié sur l'abbaye de La Capelle ; même réquisition aux grands vicaires de Boulogne (28 janvier) ; prise de possession (30 janvier) avec opposition de la part de Denizart, premier pourvu ; signification des grades dudit Paillet (15 juillet 1716) à N... Bouchéry, abbé français de La Capelle, demeurant à Paris, rue de Quatre-Fils, près l'hôtel de Guise, « chez le sieur son frère, secrétaire du Conseil, parlant à son laquais et à son portier, qui ont refusé de dire leur nom » (° 132). — Permission au curé de la Madeleine, de Paris (14 février), pour marier lesieur Bégand, inspecteur de la maison du chancelier de France, avec Mad. Réal, de Calais (° 133). — Prise de possession : de la cure de Selles (3 mars) par J. Broquant, présents A. Dumont, procureur d'office de la seigneurie du lieu, J. Le Guay, greffier, et autres ; de la cure d'Oye (18 mars) par L. Delaroché, comme gradué, cérémonie accomplie devant la porte de l'église, à cause de l'opposition du sieur Denizart, qui a refusé de l'ouvrir (° 133 v°). — Titres sacerdotaux : de L. Queval, par sa mère, Jeanne Gugelot, demeurant à Audrehem (1<sup>er</sup> avril 1712), sur ses biens, audit lieu et à Audenfort ; d'A.-F. Roussel, par son père, procureur en la sénéchaussée de St-Pol et ancien échevin dudit lieu (13 avril m. a.), sur sa maison située sur le Grand-Marché ; de J.-J. Carnel, par son père, bailli de Prédelfin (5 juin 1714), sur des terres audit lieu, tenues de la seigneurie de N.-D.-delà-l'Eau ; de J. Desmons, « clerc minoriste » du diocèse, par lui-même (13 janvier 1712), sur plusieurs terres, les unes situées à Coupelle-lez-Fruges, mouvantes de la seigneurie de Frametzelles audit lieu, d'autres au village de St-Lis (Sennis) près dudit Fruges, d'autres au terroir d'Ézeuque (Hézeuques), lieu nommé le Champ-Prudhomme ; de J.-C. de Villers, par son père, procureur fiscal de la châtellenie de Frévent (7 avril m. a.), sur des immeubles situés à Rebreye-sur-Canche (° 135 v°). — Signature de Rome (16 février), pour la cure de Longfossé ; prise de possession (8 mai) par J. Féron, vicaire de Wirwignes, présent Ch. Bocquet, clerc du lieu (° 139). — Dispenses de bans (2-8 mai), entre autres pour Ph. Le Bègue d'Andreville, paroissien de Cibardeaux, diocèse d'Angoulême (*ibid.*). — B. Dubois, curé-doyen de St-Jacques de Valenciennes, et A. Héam, chanoine de la collégiale de St-Léon de St-Pol, permutant leurs bénéfices (22 mars), devant notaire apostolique, audit lieu de Valenciennes (° 139 v°). — Bulles de dispenses de con-



sanguinité : pour (15 avril) N.-F. Capron et M.-J.-J. Delattre, de St-Pol, pour (m. d.) L. Bourgois et A.-M. Milie, respectivement de *Zecq* (Setques) et d'Esquerdès, pour (15 mai) L. et J. Duflos, de Boulogne (B. V.), fulminées (18 mai-26 juin) par l'Official (*ibid.*). — Dispenses de bans (8 juin-31 juillet), entre autres pour Henri de Cimetière, écuyer, seigneur d'Arohembeau, « equitatis subcenturionem in legione de Brissac », paroissien de Calais, et dame M.-C.-A. du Broeil, paroissienne de St-Montau, *urbis Farenis* (La Fère), diocèse de Laon, pour L.-M. de Lesseline, écuyer, seigneur de Cherlieu, paroissien de Menneville, et M.-A. Bonne, de Desvres, et (2-23 octobre) entre autres, pour Ch. de Baudricourt, paroissien de St-Séverin, de Paris, et Dlle C. Mareschal, de Calais, avec dispense de consanguinité par bulle de Rome (13 août) ; pour L.-J. de Riches, écuyer, seigneur de Combermont, et Dlle M.-Th. Amplemans d'Héricourt, paroissienne de Louches (° 144). — Titres universitaires de L.-D. Salambier : lettres de « quinquennium » (1<sup>er</sup> août 1741), de maître ès-arts (16 juillet), et (7 octobre) de nomination (° 145).

**1714.** — Dispenses de bans (7-29 janvier), entre autres, pour J.-P. de La Garrigue, écuyer, capitaine au régiment de La Gernessay, paroissien de St-Vincent de Nay, diocèse de Lescar, et Dlle C. Mutinot de La Carroye (° 147). — Bulle de dispense de consanguinité (13 décembre 1743) pour A. Mariel et M.-M. de Campmaior, de Longfossé (° 148). — Dispenses de bans (3-12 février), entre autres, pour C.-F. de Saisseval et Dlle L.-F.-C. de Verdugan (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Sachin (13 février) par M. Saison, vicaire de Lishourg, présents J. Vast, lieutenant du lieu, H. Malet, clerc d'école, et autres (° 149). — Honorable homme, Fr. Desseille, laboureur, demeurant à Bouquehault, veuf de J. Cose, constitué (29 octobre 1712), à Fienness, pardevant le bailli et les hommes féodaux du marquisat, un titre sacerdotal en faveur de son fils, P.-F., avec hypothèque sur onze mesures et demie de terres, à l'Eau-Courte, paroisse de Hardinghen, valeur affirmée par L. d'Otelogue, lieutenant de cavalerie des troupes boulognaises, principal propriétaire et ancien habitant dudit lieu ; F. Lemaire, marchand, maître cordonnier dans la basse-ville de Boulogne, constitué de même (21 février), en faveur de son fils, F.-M., un titre sacerdotal sur sa maison audit lieu, faisant face à l'église de St-Nicolas (° 149 v°). — Ant. Le Roy, chanoine honoraire et archidiacre de la cathédrale, signe une procuration (21 mars), pour résigner en cour de Rome en archidiaconat à J. de Lattaiguant, curé de St-Nico-

las ; acte révoqué (31 mars), avec signification de cette révocation (31 mars et 2 avril) au résignataire ; démission simple de l'archidiaconat entre les mains de l'Évêque (° 150). — Titres sacerdotaux : de J. Boulogne, par P. Mache, sieur de l'Épinoxy, marchand, demeurant à Ardres (20 avril 1713) ; de J. Hamerel, par sa mère, M. Butor, demeurant à Waringuezelles, paroisse d'Audinghen (19 avril m. a.), sur les acquisitions qu'elle a faites de P. Delattre, sieur d'Haringuezelle, et autres ; de C.-F. Boutoille, héritier de Jean, laboureur à Trois-Marquets, paroisse de Bourthes, par lui-même (31 août 1711), sur divers biens, situés dans ladite paroisse, près de la rue qui conduit à Mieurre, au lieu nommé Belval, au chemin qui conduit aux Zauteux, tenus de la marquise de Rouverel, à cause de sa seigneurie de Trois-Marquets ; de P. Clabaut, fils de B., maître tonnelier (26 juillet 1712), par noble homme, J.-B. Ponthon, conseiller du Roi, président et juge général des Traités à Calais, procureur du Roi des justices de l'Amirauté et des Eaux-et-Forêts, sur une maison, rue d'Anjou, dite du Cygne, de M. Arnout, par son père, « honorable homme », J.-J., marchand, demeurant à Boulogne (21 octobre 1711), sur 25 mesnres et demie de terres à labour dans la paroisse d'Offekerque ; d'A. Bonnet, par ses oncles A. Grandisire, curé de La Calotterie, N. Grandisire, docteur en médecine à Montreuil, et sa tante, F. Grandisire, veuve de N. Bonnet, notaire à Boulogne (22 avril 1712), sur leurs biens d'Alquines, au Harlé, au Montersuin, en la vallée d'Ermendal, au Verd-Chemin ; de L. de Boves, par son père, laboureur à Bourthes (27 mai 1713), sur sa maison, sise à Huoquelières, sur la place ; de C. Pruvost, par son père, fermier de l'une des fermes de La Montjoye, dépendance de l'abbaye de Cercamp (5 février m. a.), sur un manoir à Wamin-sur-Canche, sur des terres à Sibiville, etc., ladite donation acceptée par J. Thélou, ancien maître du bourg de Frévent, procureur du donataire, valeur affirmée par R. Rouget, bailli d'Houvingneul, et autres (° 152 v°). — Dispenses de bans (9-30 avril), entre autres pour P. Roussepain, écuyer, seigneur de Belair, de Boulogne (B. V.), et très noble Dlle M.-M. de Créquy, paroissienne de Manninghen et Pittefaux (° 154). — Bulle de dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> mars), pour N. Marcadé et M.-A. Cauvin, de Calais, fulminée (25 mai) par l'Official (° 157 v°). — Dispenses de bans (14 juin-26 septembre) entre autres pour L.-F.-E. de Cerf, écuyer, seigneur de La Motte, d'Hergny, et Dlle G.-M. Duwiquet, de Boulogne (B. V.), pour A.-J. de Beaufort, écuyer, et Dlle M.-L. de Roucourt, d'Ostre-ville, pour J.-J. du Repaire, écuyer, seigneur de Mé-

zière, et Dlle J.-A. Acary du Temple, paroissiens de Boulogne (B. V.), pour Ch.-A. de France, écuyer, baron de Vaulx, de la paroisse dudit lieu, diocèse de Cambrai, et Dlle É.-M. de La Haye d'Hézequès, de la paroisse de Radinghen (° 158). — Prise de possession : de la chapelle de St-Léger de Contes (13 septembre) par J. Cusson, supérieur du Séminaire, présents M. Caron, clerc du village, et autres ; de la cure de Cormettes et Zudausques (27 août) par H. Le Porec, présents Jean Fayolle, magistère et autres ; de la cure d'Alquines (29 septembre) par G.-F. Du Mesniel, présent R. Devienne, greffier de la justice du lieu ; de la chapelle d'Olivet, paroisse d'Embray (28 septembre), par J. Bourgois, vicaire de Créquy (° 161). — Titre sacerdotal de P.-F. de Corbehem, par son oncle, vénérable homme Martin, curé de St-Nicaise en la cité d'Arras (14 juillet), sur une maison, à St-Pol, et des terres, à Gauchin, valeur affirmée par N. Guillou, ancien échevin, L.-P.-H. Bléry, échevin, et autres (° 164 v°). — Dispenses de bans (15 octobre-30 novembre), entre autres B.-L. Le Brun, écuyer, capitaine au régiment d'infanterie de Bugey, et Dlle N. de Bermard, de la paroisse de *Ceintrey* (Ceintrey) en Lorraine, pour G.-J.-F. Hanotel, écuyer, seigneur de Cauchy-à-la-Tour, et H.-J. de St-Wasty de Béthune, diocèse d'Arras (° 163). — Prise de possession : de la cure de Bioghen-le-Comte (22 novembre) par L.-B. Crespin, présents M. Barbotte, fermier du château de La Haye, L. de Coque-relle, propriétaire dans la paroisse, et autres ; de la cure de Radinghen (22 décembre) par F.-A. Donizart, présents Jean Potier, vicaire de la paroisse, et autres (° 163 v°).

**1715.** — Prise de possession de la cure de St-Tricat (2 janvier) par L. Morel, aumônier de l'Évêque, présents P. Bernard, ancien vice-maire et juge consul de Calais, C. Pouilly, clerc de la paroisse, et autres (° 165). — Bulles de dispense : d'affinité (1<sup>er</sup> juillet 1714) pour L.-M. Descout, écuyer, et J.-A. Delattre, veuve de L.-C. Descout, respectivement de Quesbecques et de Bezinghen ; de consanguinité (13 novembre m. a.) par L. Le Marchand, écuyer, sieur de Charmont, de Fienness, et Dlle L. Le Cambier, de St-Pierre-lez-Calais, (*ibid.*). — Dispenses de bans (4-28 février), entre autres pour P. de Willecot, écuyer, seigneur de Beaucorroy, capitaine au régiment de Vieille-Marine, et Dlle L.-M.-B. Duquesne de Glocheville (° 166). — Prise de possession de la cure d'Étaples (22 février) par L. Morel, au nom de J.-F. Guillot, présents Ch. Dauphin, maître de ladite ville, A. Wyart, ancien maître, A. Martin, conseiller du Roi, receveur des Traités, P. Le Cat, sieur Dedicant,

C. de Cherton, greffier, R. de Lobel, échevin, et autres (° 167 v°). — Dispenses de bans insinuées (4-20 mars), pour divers, entre autres pour C. Guéuluy, écuyer, sieur de Lompré, de Dannes, et Dlle M.-A. Hanicque d'Herquelinge (° 168). — Bref de dispense d'affinité (5 novembre 1714), pour F.-J. Dehamel, du diocèse d'Arras, et L.-H. de Dion, du diocèse de Boulogne (° 171). — Titres sacerdotaux : de J.-T. Édouart, par son père, arpenteur-juré, demeurant à Estru (Hestras), assis (15 avril) sur des terres à Gernonval, à Zuris, dans ladite paroisse ; de F. Thomas, par sa mère (24 septembre 1714), à Sains-lez-Pernes, sur des terres situées à Herlin-le-Sec et à Pronay ; d'A.-J. Dubamel, par son père, marchand à Boulogne (26 avril), sur une maison, rue des Cuisiniers de la Haute-Ville, nommé La Jambe de Cire ; d'A.-M. Marlin, par son père, maréchal à Fil-lèvres, et ses sœurs (13 octobre 1714) ; d'A. Duflos, par son père, maréchal à Huoquelières (29 septembre m. a.), sur deux maisons à Desvres, sur la place et rue du Louvre, et sur cinq mesures de terre au village de Selles ; de L.-J. Vasseur, par sa mère, marchande à St-Pol (21 septembre m. a.), sur sa maison, située sur le Petit-Marché, et sur deux autres maisons dans le faubourg de Béthune ; de L.-A. Leblond, par F.-A. de Roussel, écuyer, seigneur du Germon, Pernes, *Horniaux* (Nori-vaux), etc., et J.-F. de Laitre, son épouse (17 novembre m. a.), sur leur maison, à Boulogne, rue St-Martin ; de M. Sénéca, par son père, à Boulogne (16 avril) ; de N. Duhamel, par son père, à Parenty (22 février), sur sa maison audit lieu ; de P. Dupré, par son père, laboureur à Trois-Marquets, paroisse de Bourthes, et M. Hagneré, sa mère (24 avril), sur trois pièces de terre, au dimage d'*Ledinghen* (Ledinghen), dont une tenant d'un bout au fief de Lassus (° 172). — Prise de possession de la cure de Surques (26 mai) par P. Queval, aumônier de l'hôpital St-Louis de Boulogne, présents C.-L. de Neuville de Brugnotois, et autres (° 173). — Dispenses de bans (3-14 juin), entre autres pour L.-M. de Guizelain, écuyer, seigneur des Barreaux, de Rély, et Dlle C. de Jacomel, de Guines (° 175). — Titres universitaires de François Cocoud : lettres de tonsure, à Paris (31 mai 1711), de maître ès-arts (28 juillet m. a.), de « quinquennium » (1<sup>er</sup> août m. a.) et (15 décembre) de nomination (° 176). — R. de Haynin, grand prieur de St-Vaast d'Arras, présente (20 juin) N. Pingrenon, chapelain d'*Alluonne* (Allouagne), pour la cure de Lapugnoy ; prise de possession (10 juillet) avec les cérémonies accoutumées (° 177). — Dispense de bans (8-21 août), entre autres pour C. Le Theunr, écuyer, seigneur de Jac-

quant, de Bourthes, et Dlle B.-A. du Blaisel, d'Hesdin-Lebbé (1777 v.). — Prise de possession : de la cure de Neufchâtel (29 août) par L.-D. Salambier, vicaire d'Oustrau, présents G. Macaul, sieur d'Hambreuq, conseiller du Roi, lieutenant général criminel en la Sénéchaussée, L. Rivet, clerc, A. Famechon, marguillier, C. Trudin, greffier, et autres ; de la cure de Grémarest, *Cremanais* (23 août) par P.-A. Delloy, présents A. de La Villeneuve, seigneur d'Alinotun, chevalier de St-Louis, J.-C. du Blaisel, seigneur de Wirwignes, L. Gêneau, sieur du Formanoir, Th. de Lozière, marguillier, et autres (1778). — Bulle de dispense de consanguinité (7 juillet), pour P. Cuvillier, de Beussent, et A. Marquant, d'Hucquelliers (1779). — Dispenses de bans (7 octobre-3 décembre) entre autres pour R.-F. de Campagne, écuyer, seigneur de Cottebrune, paroissien de Boulogne (H. V.), et Dlle de Rune, paroissienne de Guerbigny, diocèse d'Amiens (1779 v.). — Provision d'un canonicat de Boulogne (13 novembre) par décès d'André Le Roy, pour G.-F. Monnier, acte signé à Paris, « ubi nostræ diocesis et ecclesiæ negotia nos detinent ; » procuration de Monnier (3 décembre), au séminaire de St-Magloire, pour prendre possession (1780 v.). — Réquisition de provisions pour la cure de Marek (17 décembre) par Fr.-A. Denizart ; provisions de ladite cure (14 décembre) par l'Évêque, à Paris, en faveur de J.-Ringot, par décès d'A. Ponthou ; prise de possession par ledit Ringot (26 décembre), malgré l'opposition faite par Denizart, présents honorables hommes D. Réal et Ph. Thominer, anciens juges consuls et échevins de Calais, et autres (1781).

**1716.** — Insignation (9 janvier) d'actes relatifs à l'appréhension de la cure de Marek par Denizart ; provisions données (7 janvier) par F. de Mailly, archevêque de Reims ; prise de possession définitive (12 janvier) sans opposition (1782). — Prise de possession de la cure de Wisant (21 janvier) par S. Dubreuil, directeur des Bénédictins de Calais, présents P. Fourdinier, sieur de La Barrière, maître du lieu, et autres (1783 v.). — Dispenses de bans (10-26 février), entre autres pour messire Ant. Le Roy, baron du Val, et Dlle A. de Manissel, pour L. de St-Martin et M.-L. Grou, d'Ardes, etc. (1784 v.). — Brevet royal d'un canonicat de joyeux avènement (13 février), pour Cl. Griboval, aumônier de l'Évêque, signifié (23 mars) à ce dernier (1787). — Lettres de Vicaire Général (28 janvier) par l'Évêque, à Paris, pour Cl.-F. Monnier (1788).

G. 13. (Registre.) — In-folio, papier, 60 feuillets.

**1723-1724.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGELE.

**1723.** — Bulle de provisions de l'abbaye d'Andres (17 septembre 1722), pour Jac. de Bosredon, prêtre du diocèse de Clermont, par résignation de Louis Tibérge ; avec signature (m. d.) sur la création d'une pension de 1200 lb. tournois en faveur de ce dernier ; actes fulminés (14 janvier) par l'Officiel, Cl.-Fr. Monnier ; prise de possession (17 janvier) par le nouveau titulaire, bachelier en droit civil et canon, demeurant à Paris dans la communauté de M. le curé de St-Sulpice, cérémonie accomplie à Ardes, dans la chapelle de l'abbaye, et à Andres, sur l'emplacement du monastère, présents J.-B. Rigault, prêtre de Paris, J. O'Sullivan, prieur d'Andres (1724). — Prise de possession : de la cure de Dobem (18 février) par J. Bucaille, cérémonie accomplie devant le portail de l'église, parce que la femme du bailli, dépositaire des clefs, n'a pu les trouver, en l'absence de son mari ; de la trésorerie de la cathédrale, au civil, avec opposition du Chapitre (26 février), par le diacre J.-S. Olivier, procureur de G. Dericqson ; de la chapelle de Merck-St-Liévin (12 février), au nom de Cl. de Sully, par J. Rose, chanoine de Fauquembergues (1724 v.). — Lettres de docteur en théologie (2 janvier), pour G. Dericqson (1725 v.). — L. Fourdin, curé de Doudeauville, permuta sa cure (18 mars) pour la chapelle de Merck-St-Liévin, avec Cl. de Sully ; prise de possession (20 mars) par ce dernier, présents L.-H. Hénicé, desserviteur du « prioré » de l'abbaye, et autres (1727). — Ant. Ben, laboureur à Colombert, constitue (8 avril), en faveur de Jac., son frère, un titre sacerdotal « sur tous ses biens et héritages » (1728 v.). — Bulle de provision de l'abbaye de St-Vulmer de Boulogne (30 décembre 1722), pour Ant.-Eust. de Chastenot de Puységur, prêtre du diocèse de Soissons, par décès de Ch.-Chr. Genest ; octroi de profession de foi (12 avril), en faveur du nouvel abbé, par F. Vernier, chanoine de Soissons, archidiacre de Tardenois, prieur commendataire de Germignoville, etc. ; fulmination de la bulle (13 avril) par le même, en qualité d'officiel de Soissons ; prise de possession par procureur (21 avril) dans l'église de l'Oratoire, chef-lieu de ladite abbaye (1728 v.). — Provisions de la cure de Rollancourt (8 mai) par le vicaire général du prince A.-J. de Rohan, archevêque de Reims ; pour J. Ducamp ; prise de possession (14 mai), « présents les peuples y assemblés » (1728 v.). — Dispenses de bans (24-31 mai) ; entré

autres pour M.-B. Le Blond, écuyer, seigneur de Frenval ; et Dlle L.-M. de Sausse de Painlevé (1728). — L'abbaye de St-Austreberte de Montreuil présente (21 mai), pour la cure de Brimeux, Ét. Marotte, « bachelier en droits ; » curé de l'église de St-Jacques de Montreuil et de St-Crespin de Campigneulles-les-Petites, son seccours (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : d'A.-L. Guerlain, par son oncle, A. Bourlisien, marchand drapier à Samar (23 avril), sur une maison, corps de logis ; bâtiment, brasserie, cour, jardin et dépendances, situés sur la place dudit lieu ; de L. Tillier, par ses père et mère, au bameau de Le Roque, paroisse de Preures, avec l'aide (18 avril) d'A. du Blaisel, écuyer, demeurant en sa maison du Caillieuet audit lieu ; de J.-F. Castillon, par son père, marchand à Lièques (2 mars), sur une maison, au village de Clercy (Olerques), tenant à la rivière « qui flue d'Audenfort vers Tournemont ; » de P. Darras, par son père, laboureur à Tardighen, et autres avec lui (19 avril) ; de N. Martel, par son père, laboureur propriétaire à Campagnel-Boulonnais (19 mai), par-devant le lieutenant et les hommes féodaux du marquisat de Renty ; de Pierre du Saultoir, par son père, procureur d'office, demeurant à Loison (2 mars 1720), par-devant notaire à Pressin (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Brimeux (1<sup>er</sup> juin) par Ét. Marotte, présents dame M.-J. Du Tertre, épouse de M.-A.-F. de Guiselain, chevalier, seigneur de l'Épinoxy, et autres ; de la chapelle de Merck-St-Liévin (14 juin), par L. Fourdin, curé de Mennéville, ancien doyen d'Allette ; d'une portion de la cure de St-Pol (19 juin), par J.-P. Grandelle, vicaire de N.-D. de Calais (1728). — Présentation à la cure de Beussent (14 juillet) par C.-L.-A. Le Tonnelier de Breteuil, docteur de Sorbonne, conseiller du Roi, grand maître de la chapelle de S. M., prieur du lieu (1720). — Signatures de Rome « in forma gratiosæ » (21 octobre 1722) ; sur le personnel d'Enquin ; avec création de pension en faveur de J. Meriel, dernier titulaire ; prise de possession (1<sup>er</sup> août) par J.-B.-D. Melens, prêtre du diocèse de St-Omer (1728 v.). — Brevet du Roi (21 décembre 1720), portant réunion à l'abbaye de Marmoutier des prieurés de St-Cyr et St-Julitte de Loire, diocèse du Mans, de St-Sauveur de Beré, ou Châteaubriant, diocèse de Nantes, de St-Martin de Pont-Château, même diocèse, de St-Magloire de Lehon, diocèse de St-Malo ; de St-Martin de Beaurain, diocèse de Boulogne, de St-Thibault, diocèse de Soissons, de N.-D. de Blancourt (Blancourt), diocèse d'Amiens, de St-Martin de Josselin, diocèse de St-Malo ; de St-Vigor de Perrière, diocèse de Séez, de St-André et St-Georges de Bohon, diocèse de Coutances, des Sept-Dormans, dans l'enclos

de l'abbaye ; et de N.-D. de Fontaine-Mesland, diocèse de Blois ; procuration des religieux de l'abbaye (13 janvier 1721), de L. de Bourbon ; comte de Clermont ; prince du sang, abbé commendataire (21 juillet 1722) ; et de D. Gaudard, prieur de Beaurain (6 juillet 1723), pour consentir ladite union (1721 v.). — J. Prevost, curé de Louches depuis plus de 40 ans, signe une procuration (31 août), pour résigner sa cure, en cour de Rome, à L. Delaroche, sous réserve d'une pension de 150 lb. tournois (1723 v.). — Décret épiscopal (13 septembre) en français, sur la réunion du prieuré de Beaurain aux menses abbatiale et conventuelle de Marmoutier, à la condition de « faire distribuer, audit lieu de Beaurain et non ailleurs, aux pauvres de la paroisse les aumônes accoutumées, de faire célébrer dans l'église du priorat tous les jours de dimanches et fêtes une messe basse à heure compétente, afin que les habitants dudit Beaurain et ceux des villages voisins puissent y assister commodément ; d'y faire acquitter dans le courant de chaque semaine les messes de fondation, etc. » (*ibid.*). — Étienne Marcotte, curé de St-Jacques de Montreuil, signe une procuration (17 septembre), pour résigner en cour de Rome sa cure de Brimeux à J.-F. Marcotte (1724 v.). — Prise de possession de la cure de Boureque (16 septembre) par G.-J. Machart, présents F.-J. Caron, bailli du lieu, et autres (1725). — Présentation à la cure de Liéves (m. d.) par les chanoines gradués d'après réquisition de provisions (24-27 septembre), au nom de P.-F. Le Cuckue, ancien vicaire de St-Pierre-lez-Calais ; prise de possession (15 octobre), présent A. Gautier, lieutenant du lieu, après provisions obtenues (7 octobre) de l'archevêque de Reims (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Maisnil (22 septembre) par E.-J. Vasseur, présent Ph. Baquet, clerc de la paroisse ; de la cure de Nordausques (16 octobre) par P. Ricquier, présent J. Godefroy, bailli du lieu ; de la cure de Ligny-St-Fléhel (14 octobre) par A. Devin, présent J. Fontaine, lieutenant du lieu (1726 v.). — J.-A. Horinx, prieur commendataire du prieuré des Sts-Vit, Modeste et Crescance, de Ligny-sur-Canche, présenté (18 octobre) à la cure de St-Bilaire de Trévent (1728). — Signature de Rome (12 novembre 1722), « in forma dignum antiquæ », pour la trésorerie de la cathédrale, en faveur de G. Dericqson, révoquant, pour vice de forme, la concession antérieurement faite à G. Dieuset, qui s'était dit faussement bachelier en théologie, tandis qu'il n'était qu'un maître ès-arts de la faculté de Bourges (1729 v.). — Dispenses de bans (11-26 novembre) pour divers, entre autres pour N. Hautefeuille, conseiller du Roi, « tribunal capitaleum

hujus provincie, » de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-S. Dauphin, d'Étaples; pour A. de Gueulloy Desalleux, chevalier, seigneur de Lompre, de Dannes, et Dlle M.-J. Le Roy, de Doudeauville (° 30). — Prise de possession de la Trésorerie (8 novembre) par Dericqson, civilement, avec opposition de la part du Chapitre; de la cure d'Étin (8 novembre) par F. Thomas, présent C.-P. Heuze, clerc de la paroisse; de la cure de Louches (26 novembre) par F. de Quehen, présenté (23 novembre) par le Chapitre, après la mort de J. Prevost, avec opposition de la part de L. Delaroche, qui attendait une signature de Rome sur la résignation ci-devant faite en sa faveur; de la cure d'Ecque en Pugnay (Lapugnoy), présent J. Robart, lieutenant du lieu (14 novembre), par J.-P. Le Roux (° 30 v°). — Dispense de bans (10 décembre) pour G.-F. du Quesne de Clocheville, avocat en Parlement, et Dlle Suz. Molien, de Calais (° 33 v°). — Transaction conclue (8 novembre) entre les sieurs Dericqson et Dieuset, au sujet de leurs prétentions à posséder la dignité de Trésorier: Dieuset se désiste, à la condition que Dericqson l'indemnise des frais qu'il a faits; prise de possession (29 novembre) de la Trésorerie par Dericqson (*ibid.*). — B. Hertaut, à qui ses infirmités ne permettent plus de remplir ses devoirs de chanoine, signe une procuration (15 décembre), pour résigner en cour de Rome son canonicat à J. Dieuset, « en une chambre haute, donnant sur la rue, auprès du lit où est couché ledit sieur Herbaut » (*ibid.*). — Prise de possession (17 décembre) de la cure de Willeman par Ph. Carpentier, présents O.-F. Lhote, écuyer, seigneur du lieu, P. Térouanné, cabaretier, et autres (° 34).

**1724.** — Présentation à la cure de Senlecques (27 décembre 1723), par l'abbé de Ham; prise de possession (11 janvier) par P.-M. Delattre, présents L. Vasseur, clerc du lieu, et J. Gomet, laboureur à Campagnette (° 35). — G. Dericqson, trésorier de la cathédrale, signe une procuration pour résigner (m. d.) sa cure de St-Joseph de Boulogne à J.-C. Royer, docteur ès-arts, prêtre du diocèse de Bayeux; provisions (26 décembre) et prise de possession (27 m. m.) du canonicat de B. Hertaut par le même, qui tire au sort ce verset du psaume xciii: « Usquequò, Domine, usquequò peccatores gloriantur » (*ibid.*). — F.-M. Poinard, curé de N.-D. de Calais, présentement à Paris, au collège des Trésoriers, paroisse de St-Séverin, se démet (2 octobre) de sa cure entre les mains de l'Évêque; prise de possession (14 janvier) par J.-P. Mariette, vicaire de la basse-ville de Calais, chargé de procuration (9 janvier) de Chr. de Sangins, présents Eust. de Molé, chevalier, brigadier

des armées du Roi, commandant audit Calais, et les ecclésiastiques de la paroisse (° 36). — Prise de possession de la cure de Louches (8 janvier) par L. Delaroche, avec protestation de nullité contre ce qui avait été fait antérieurement, à son préjudice (° 36 v°). — Permission donnée à J. Dandruy, prieur de Rumilly, de célébrer, dans la cathédrale, ou ailleurs, avec dispense de bans, le mariage de F. Bonal avec M. Borain (° 37 v°). — C.-L.-A. Le Tonnellier de Breteuil, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Vivienne, signe une procuration (9 décembre 1723), pour résigner ses prieurés de Beussent et de Châteaudun à dom M. Laillier, bénédictin de l'ancienne Observance (*ibid.*). — Prise de possession: de la cure de Sachin (5 janvier) par L.-J. Guilbert, vicaire d'Isbergue, présent A. Salut, maître d'école du lieu; de la cure d'Audresselles (4 mars) par G. Brevet, présents P. Dupont, sieur de La Mothe, J. Robbe, marchand, élu de la ville de Boulogne, et autres; de la cure d'Humerœuil (2 mars) par Ch. Prevost, cérémonie accomplie devant le portail de l'église, « pour n'avoir pu en trouver les clefs, ni le dépositaire d'icelles » (° 38). — Dom Jos. de Fransure de Villers, prieur du Wast, demeurant à Paris, rue St-Christophe, présente (3 mars) un sujet pour la cure de Boursin; réquisition de provisions, signifiée à l'Évêque (8 mars), en faveur de J.-B. Le Neslet, prêtre du diocèse de Coutances, demeurant à Paris, au collège d'Harcourt, sujet présenté; l'Évêque demande production de certificats (° 39 v°). — Bulle de provisions de l'abbaye d'Andres (15 septembre 1723), pour Louis Tiberge, prêtre du diocèse de Rouen, par décès de J. Bosredon, fulminée (19 février) par N. de Lestocq, chancelier-chanoine, vicaire général et officiel d'Amiens; prise de possession (10 mars) par G. Brevet, vicaire d'Andres, procureur dudit abbé, qui était directeur du séminaire des Missions étrangères, à Paris, rue du Bac (° 40 v°). — Signature de Rome (23 décembre 1723), pour la cure de Linzeux, avec création de pension; prise de possession (6 mars) par J.-F. Blanchart, présent M. Gérard, bailli du lieu (° 42). — Réquisitions faites à l'Évêque 18-20 mars) par J.-F. Marcotte, afin d'obtenir des provisions pour Brimeux; on lui répond qu'on ne peut parler à l'Évêque, qui est retiré dans sa chambre, « n'a point dit la messe, ni dîné avec les autres officiers de sa maison » (° 44).

**1724.** — VACANCE DU SIÈGE. — Lettres d'institution par le Chapitre (18 avril) de deux vicaires généraux, P. Mallet, archidiacre, et P. Dacquebert, préchantre (° 45 v°). — Brevet du Roi (26 mars), portant nomination de dom Ph. Doye à la dignité d'abbé de Blangy,

par décès de J.-F. Du Crest de Montigny; enregistrement (7 avril) au Conseil d'Artois; fulmination (18 avril) par les Vicaires Généraux (*ibid.*). — Le prieur et les religieux de St-Sauve de Montreuil présentent (15 avril) à la cure de St-Denis Daubercourt (Wambercourt) et de St-Wallois de Caveron, sous le témoignage de N. de La Foscade, curé de N.-D. en Darnétal, et la signature du fr. F. de Lamberval, leur secrétaire (° 46 v°). — Provisions capitulaires: d'Official (10 avril), pour G. Dericqson, de promoteur et de greffier (m. d.), pour Ch. Godde et F. Semeur (° 47). — Provisions de la cure de Verchin, (8 mai), pour le fr. L. de Bonnière, religieux de Dommartin, par décès de J. Prevost; prise de possession (10 mai), présents J.-A. Carémel, vicaire du lieu (° 48). — Procès-verbal de l'installation de dom Philippe Doye, abbé de Blangy (26 avril), acte signé du prieur, dom F. De la Fosse, et de tous les religieux, savoir: L.-M. Dupont, A. de Rencourt-Tilloloy, M. Rogicourt, P. Marcadet, dom Roussel, P. de Ligny, J. Corriole, B. Herbecq, les fr. B. de Gbistelle, B. Protalle, J. Martin, et des témoins appelés, entre autres dom B. Portebois, abbé d'Anchy (° 48 v°). — Provisions (18 mai) de la chapelle du St-Esprit, pour P. Duquesné; prise de possession (20 mai), avec assignation d'une stalle, au côté gauche du chœur (° 49). — Prise de possession de la cure de Brimeux et Lépinoy (18 mai) par J.-F. Marcotte, sur provisions de cour de Rome, avec visé (30 mars) de l'évêque d'Amiens, agissant comme commissaire apostolique désigné dans la signature (° 49 v°). — Provisions de la cure d'Humerœuil (18 mai), pour J.-A. d'Oby, curé de Rincave, diocèse d'Amiens, présenté, par l'abbé de Blangy après le décès de J. Asselin, acte expédié par Adr. Langlois, vicaire général de l'archevêque de Reims; prise de possession (6 juin) par L. Vacquette, sous-prieur de Sartlon, ayant procuration (1<sup>er</sup> juin) du nouveau titulaire (° 50). — Insinuation (12 juin) des titres universitaires de G. Du Sart, de Boulogne (B.-V.): lettres de tonsure (21 septembre 1720), de maître ès-arts (12 octobre 1723), de « quinquennium » (m. d.), et (14 décembre) de nomination (° 50 v°). — Prise de possession du prieuré de Beaurain (17 juin) par les procureurs mandataires de l'abbé et des religieux de Marmoutiers, agissant en vertu des actes d'union ci-devant insinué (° 51 v°). — Provisions du prieuré d'Andres (21 mai), en faveur de dom J. Lucyan, religieux de St-Jean-au-Mont, par décès de dom P. de Nizard, décédé à Paris le 6 du même mois; extrait baptistaire, tiré des registres (17 février 1698) de Dunquerque; lettres de tonsure, par l'évêque de Bruges (14 juin 1718); certificat de vêtue et de profession

(25 juillet 1718), en faveur du même; acte de prise de possession dudit prieuré (26 mai), comme dépendance immédiate de l'abbaye de La Capelle, unie à la messe conventuelle de St-Jean-au-Mont; mention du procès soutenu alors contre J. O'Sullivan, etc. (° 52). — Provisions de la cure d'Offrethun (29 mai) par les Vicaires Généraux, pour J. Bucaille, permutant pour la cure de Dohem avec J.-I. Obin; prise de possession d'Offrethun (30 mai), présents A. Selingues, sieur de Bas-Enclos, L. Leurette, clerc du lieu, et autres; de Dohem (1<sup>er</sup> juin), avec l'acte de permutation signé par les parties (° 52 v°). — A. Blaretz, curé de Fiennes, signe une procuration (m. d.), pour résigner sa cure à M. Jollain, curé de Renty, à charge de permutation; provisions (2 juin) pour l'un et l'autre, et prise de possession de Renty (3 juin) par J. Blaretz, de Fiennes (2 juin), par Jollain, avec les cérémonies accoutumées (° 53). — A.-L. Siré, marquis de Salliy, comte de Dourier, baron de Rossignol, seigneur de Coigneux, Bayancourt, Fransures, Collonviller, Fresnoye, Quesnoye, Martinpuits, Ignaucourt, Joury, Trasnoy, Ledouville, Comble, Plouy-lez-Domart, Cantalmaison-lez-Poziers, Cavron et autres lieux, présente (8 mai) à la cure de St-Martin de Cavron; refus de provisions (22 mai) par les Vicaires Généraux; provisions de Reims (6 juillet), signées J. Le Bègue, chanoine-doyen et vicaire général; prise de possession en conséquence (14 juillet) par P. Baudrel, cérémonie accomplie dans le cimetière, où se trouvaient assemblés un grand nombre de paroissiens, à la tête desquels était messire J.-B. Cornaille, écuyer, seigneur de La Bucaille, qui a déclaré faire opposition (° 54 v°). — Lettres de vicaire général (26 novembre 1722) par l'abbé commendataire de St-Vaast, pour le grand prieur, M. Tirsay (° 55). — Provisions de la cure de Senninghem (21 juillet), pour L.-F. De Nunco, par démission de N... Dubois; prise de possession (25 juillet), présents J.-B. Picquet, bailli du lieu, P. Beaurains, clerc de la paroisse, et autres (° 56). — Provisions de la cure de St-Pol (17 juillet), pour C.-N. Dufour, prêtre de Paris, par-résignation de P. Grardelle (*ibid.*). — Présentation du fr. M. Sauvage, pour la cure de Lièques (1<sup>er</sup> juillet) par l'abbé de Reverseaux; provisions (17 juillet) par les Vicaires Généraux, sur démission de L. Dezart; prise de possession (28 juillet), présents L. Bailly, bailli de Cahen, Mulot, procureur d'office du marquisat de Lièques, contrôleur des actes des notaires, H. Bavelart, chirurgien-juré, C. Cache, lieutenant de bailli de l'abbaye, Ch. Driez, sergent, et autres (° 56 v°). — Dom J. de Fransure de Villers, prieur du Wast, de Leches et de St-Christophe,



demeurant en cette dernière localité, près de Senlis, diocèse de Beauvais, présente (17 août) J. Lorgnier pour la cure de Boursin et Le West; prise de possession (20 août), présents Ch. Lemaire, Ant. Noël, et autres (n° 87). — Provisions de la cure de Bouretq. (10 août), pour J.-J. Hazemberque, par décès de G.-J. Machart (*ibid.*). — Dispenses de bans (2-28 septembre), entre autres pour L.-M.-A. Vaillant, écuyer, seigneur du Châtelet, conseiller du Roi en la Sénéchaussée, paroissien de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-B. de Rosnel, paroissienne de St-Germain-l'Auxerrois, pour A. Simoïty, de la paroisse de *Lorabuc*, diocèse de St-Papoul, et J. Du Verdier, de Calais (*ibid.*). — Provisions de la cure de Sains-lez-Fressin (5 septembre), pour E.-F. Caron, vicaire de La Loge, dépendance de la paroisse de *Pouque* (sic, pour Le Parc ?), diocèse de St-Omer; prise de possession (11 septembre), présents M. Loisel, curé du village de *Pouque* (sic), et autres (n° 88 v°). — Signature de Rome (29 décembre 1723) sur le prieuré de Beussent, visa (27 septembre) des Vicaires Généraux; prise de possession (29 septembre), dans l'église du lieu, chef-lieu du prieuré, par Fr. Bailion, conseiller du Roi, commissaire aux saisies réelles de la ville de Montreuil, receveur dudit prieuré, ayant procuration (23 septembre) de dom M. Lallier, abbé de l'abbaye régulière de Bois-Aubry, demeurant à Paris, « au collège de Clugny, place de Sorbonne » (n° 89). — Dispenses de bans (2-29 octobre), entre autres pour J.-B. du Met, sieur *Denicourt*, de Montreuil, et Dlle M.-G. Du Crocq, de Desvres, pour Fr. de Canchy de l'Entonnerie, et M.-A. Lévêque, d'Attin (n° 89 v°). — Provisions de la cure d'Estreelles (25 octobre), pour J.-F. Cordier, par décès de J. Henquier; prise de possession (26 octobre), présents F.-P. Quandalle, avocat en Parlement, et autres (n° 90). — Dispenses de bans (3-8 novembre), pour divers; actes insinué, depuis le 23 octobre, sous la signature : « Libert », succédant à Lecocqreur (*ibid.*).

G. 19. (Registre). — In-folio, papier, 140 feuillets (1).

**1724-1729.** — INSINUATIONS, ECCLÉSIASTIQUES. VACANCE DU SIÈGE. — **1724** — Insinuation (11 novembre) des lettres de tonsure de P. Dieusé (26 mai 1720) par G. de Caneboul (Cambout), évêque de Tarbes, agissant pour le cardinal de Noailles, à Paris, de « quinquennium » (5 août), et (5 octobre) de nomination (n° 1). — Dispenses de bans pour divers (*ibid.*).

(1) G. 19 est le G. 4 du dépôt de Boulogne.

Suite de **1724**. — ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU. — Brevet du Roi, en régalé, pour la chapelle de St-Antoine, de la Cathédrale, en faveur de M. Sénéca (14 octobre), à Fontainebleau; prise de possession (12 décembre) par démission de G. Dériogson (n° 2).

**1725.** — Prise de possession de la cure de Sibiville (3 janvier) par Ph. Danvin, curé de Rely, présents R.-F. Pétain, « théologien », demeurant à Séricourt, et M. Prévost, clerc « cléricant » dudit lieu (n° 3). — Provisions de la chapelle du château de Sains-lez-Pernes (2 janvier), par Ph. Doye, abbé de Blangy, en faveur de P.-F. Hardy, prêtre du diocèse d'Arras; prise de possession (3 janvier) par le nouveau titulaire, curé de Gœulzin, « par l'attachement des murailles de l'endroit où ladite chapelle étoit située, » avec installation subséquente dans l'église de la paroisse, présents J. Thomas, lieutenant dudit lieu, et P. Duhamel, maître d'école (n° 4). — Prise de possession, dans la Cathédrale (29 décembre 1724), d'une des chapelles royales, « allée de quibus » a castello hujus urbis, » par F.-J. Lesage, pourvu par brevet (26 juin m. a.) du roi Louis XV; de la cure de St-Joseph, de la Haute-Ville (10 janvier), par L. Delaroche, curé de Louches et doyen du district de Guines (n° 4 v°). — Dispenses de bans (3-27 février), entre autres pour Ph. de Salpervicq, marquis de Grigny, paroissien de Vieil-Hesdin, et Dlle G.-Ch. de Lannion, paroissienne de Bouffanion, diocèse de Beauvais (n° 6). — J.-P. Goujon, chevalier, seigneur de Groville, maître de Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, fait don à Julien Toupelin, clerc du diocèse d'Angers (17 octobre 1711), du droit d'induit qui lui appartenait, en vertu de sa charge, sur les bénéfices du diocèse de Boulogne; brevet royal (11 mai 1724), en conséquence; signification faite au Chapitre (5 février), par procuration (24 juillet 1724) dudit Toupelin, prieur de St-Jean de Châteauneuf (n° 6 v°). — Prise de possession (5 février) de la cure de Monts et Montcheaux, par F. Devin, présents L. Legau, clerc cléricant audit lieu de Montcheaux, et J. Guyent, lieutenant et censier audit Monts (n° 7 v°). — Prise de possession de la cure de Bouvelinghen (9 mars) par G.-F. Nicolle, présents messire L.-J. de Calogne (Cologne), marquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghen, Petit-Quercamp, West-Beaucourt (Westbécourt), baron de la baronnie de Bouquehapt, lieutenant de Roi de la province d'Artois, guidon des gendarmes de la Reine, « mestre » de camp de cavalerie, et autres (n° 8). — Prise de possession de la cure de Nilles-lez-Ardres (12 avril) par A. Pain-Dubuisson, présent le R. P. A. de St-Quentin, capucin de « la famille » de

Calais; de la cure de Rely (23 avril) par A. Dupont, curé de Pernes, présent J. de Lhostel, bailli du lieu (n° 12). — Dom M. Laillier, abbé de Bois-Aubry, signe une procuration (9 avril), à l'effet de permuer son prieuré de Beussent avec dom Hervieux, contre le prieuré simple de St-Jean l'Évangéliste de Fontaines, diocèse de Liège (n° 13). — Dispenses de bans (14-30 juin), entre autres pour M.-F.-P. de Bassecourt, chevalier, paroissien de Grigny, diocèse de St-Omer, et M.-T. de Contes, paroissienne d'Azincourt (n° 13 v°). — Prise de possession de la cure d'Ambleteuse (21 mai) par J.-L. Le Bœuf des Aquins, présents J. de Cormette, écuyer, de St-Michel, et J. Paquentin, maître en charge dudit Ambleteuse; de la cure de Croisette (14 juin) par A. Scarpin, présents J.-B. Damiens, lieutenant, et J. Balbure, greffier du lieu; de la cure de St-Martin-lez-Boulogne (16 juin) par A. Bonnet, présents Ét. Sauvage, maître d'école, et autres (n° 14). — Le fr. M. Sauvage, curé de Moringhen et Diques, signe (15 juin), chez la veuve Guilbert, « où pend pour enseigne le mortier d'or » à Boulogne, une procuration pour résigner sa cure au fr. L. Dezvart (n° 14 v°). — Signification (21 juin), sur l'abbaye de St-Vulmer, des titres de P. Dieusé : lettres de maître des arts (4 septembre 1724) et de nomination (23 mars) sur ladite abbaye (n° 18). — Prise de possession de la cure d'Hesdin-Labbé (8 juillet) par Is. Santo, curé d'Escales, présent J. Haigneur, clerc du lieu; de la cure d'Escales (9 juillet), par J. Baudrel, présents L. Courteville, clerc de la paroisse, J. Deseille, laboureur, et autres; de la cure de Leulinghen (11 juillet) par Is. Santo, présents J. Bonvalet, clerc d'icelle, et L. Dorps, habitant du lieu (n° 16). — Dispense de bans (30 juillet), entre autres pour A.-F.-J. Duchatel, comte de Pétrieux, paroissien d'Houplines, diocèse de Tournay, et Dlle M.-Ch. de Monet de La Salle, paroissienne d'Outreau (n° 17 v°). — Bail à ferme des biens et revenus du prieuré de Beussent, pour neuf ans (20 janvier), moyennant la somme de 2,300 lb. par an, payables de six mois en six mois, « en espèces d'or et d'argent, sans aucun billets; ny papier, de quelque nature qu'ils soient » (n° 18). — Provisions du cantuaire du Dossal, « cantuarium, seu officium cantuarii, Dossalis titulo nuncupatum, » par le doyen et les chantines de la cathédrale (18 août), pour M. Sénéca, par décès de G. Duval (*ibid.*). — Signature de Rome (24 avril) sur le prieuré de Beussent; prise de possession (28 août) par dom J. Hervieux (n° 19). — Prise de possession de la cure de Moringhen (29 août) par le fr. L. Dezvart, présents J. Roussel, bailli, et Ch. Bouteleux, clerc du lieu; de la cure de St-Pol (27 sep-

tembre) par J.-Th. Édouard (n° 19 v°). — Ch. de Fortia, clerc du diocèse de Paris, abbé de St-Martin-d'Épernay, confrère (20 octobre) à dom Ét.-M. Loizelle, religieux de Ruisseauville, le prieuré de St-Nicolas de Vertu (Vertus), diocèse de Reims, dépendant de son abbaye et vacant par le décès du fr. Ruard, religieux prémonstré (n° 20 v°). — Prise de possession (14 octobre) d'une portion de la cure de St-Pol, par M.-J. Toileau, présent P. Cardon, procureur en la Sénéchaussée (n° 21). — Bulle de provisions de l'abbaye de Licques (3 septembre) pour Aug.-Jos. de Montfollé, prêtre de Paris; prise de possession (29 décembre), au nom du nouvel abbé, par le fr. M. Sauvage, prieur de l'abbaye, dans la chapelle où se célèbre actuellement la messe (*ibid.*).

**1726.** — F.-J. Lesage signe une procuration (4 janvier) pour résigner en cœur de Rome sa cure de Quésnel-le-Dieu, prêtre du diocèse d'Ypres (n° 24 v°). — Dispenses de bans (7-31 janvier), entre autres pour J.-B. Huzé, sieur de La-Boulaye, de Calais, et Dlle L. de Langilliers, paroissienne de St-Merry de Paris (n° 25 v°). — Prise de possession de la cure de Louches (31 décembre 1725) par F.-J. Lesage, présent P. Dandres, magister de la paroisse; de la cure d'Étapes (24 janvier) par A. Bouilly, curé d'Attin, présents A. de Bigand, écuyer, Ch. Dauphin, marchand, ancien maître, L. Lefèvre, échevier, N. Guorlain, clerc, et autres (n° 26 v°). — Dispenses de bans (3-28 février), entre autres pour L.-F.-T.-I. de Dion, écuyer, seigneur de Windonne, et Dlle M.-C.-J. d'Ostrel, de Fiers, pour A.-H. Ducrocq d'Hurtevent, écuyer, paroissien de Desvres, et Dlle A.-P. de Malleville, de Rouvin, diocèse de Rouen (n° 27). — Prise de possession de la cure d'Attin (6 mars) par N. Hénin, dernier acte insinué (19 mars) par Libert (n° 30 v°). — Dispense de bans (8 avril), pour C.-A. Widad, écuyer, seigneur de St-Clair, paroissien de Boulogne, et Dlle T.-E. de Bemon, paroissienne de St-Pol-chaire de Poitiers (n° 31 v°). — Réitération (10-19 avril) des grades des sieurs Castillon et autres, premières actes insinués par P. Dieusé (n° 32). — Insinuation (13 mai) des lettres de licencié en droit, délivrées à Ch. Charuel (5 mars 1723) par le doyen de la faculté de Reims (n° 36). — Fulmination (15 mai) d'une dispense d'affinité, accordée par bref de Rome (8 février), à P. Tueux et M.-A. Lecat, d'Étapes, avec injonction de réciter tous les jours, pendant six mois, certaines prières, « et d'augmenter la somme de 10 lb. à l'église de leur paroisse » (n° 39). — Bulle de provisions de l'abbaye de Ruisseauville (28 janvier), pour E.-M. Loizelle; procès-verbal (8 juin) de l'émission de la profession de foi du nouvel abbé;

fulmination (m. d.) par l'Official; prise de possession et installation (10 juillet), présents tous les membres de la communauté (° 43). — M. Sénéca, « cantuaire du Dossal », réside entre les mains du Roi, à cause de la régle, ouverte dans le diocèse (14 août), sa chapelle de St-Antoine, de la cathédrale (° 46). — Insinuation des titres universitaires de N. Debuire : lettres de tonsure, au nom du cardinal de Noailles (20 septembre 1722), par L. Le Bel, évêque de Bethléem, de maître ès-arts (30 juillet 1724), de temps d'études (8 août m. a.), et (23 mars 1725), de nomination (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Mametz (2 août) par F.-L. Empis, vicaire de Thiennes, présents J.-L. Lemaire, bailli du lieu, et autres (° 47). — Dispenses de bans (22 août), pour L. Coesel, écuyer, seigneur d'Audincourt, et E. Roussel (*ibid.*). — P.-J.-B. Durand de Mysy, prêtre du diocèse de Rouen, vicaire général du cardinal de Bissy, évêque de Meaux, chancelier-chanoine de l'église métropolitaine de Tours, signe une procuration (2 août), pour prêter, « sous le bon plaisir de Sa Majesté », sa chancellerie, « dignité non majeure », avec L.-Cl. Petit de Captot, contre le personnel de Maizières et les chapelains de N.-D. de Rebrevue et de Moncheaux (° 47 v°). — L'évêque et les chanoines gradués d'Ypres présentent (27 août) P. Delloy pour la cure de Desvres, et N.-F. Delloy, pour la cure de Crémarest (° 48). — E.-J. Lesage signe une procuration (13 août), pour résigner en cour de Rome sa cure de Louches à J.-A. Lallemand, vicaire de Calais, chapelain-bénéficiaire de la collégiale de Béthune (° 48 v°). — Dispenses de bans (2-30 septembre), entre autres, pour noble homme A.-F. A. de Roussel, seigneur du Germont, et noble Dlle M.-M. de Patras de Campagne (Campaigno), avec permission de célébrer le mariage dans la chapelle castrale du château du Pont-de-Briques (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Bécourt (22 août) par L. Fournin, curé de Menneville, au nom de J. Fourcroy, vicaire de St-Martin, présents J. Duflos, clerc de la paroisse, L. Picard, clerc de Menneville, et autres; J. Fourcroy était alors à Paris, logé au grand hôtel d'Harcourt, rue de la Harpe (° 49 v°). — Prise de possession de la cure de Fruges (10 septembre) par L. Braure, présenté P. Delerue, bailli du lieu, J. Combault, maître-chirurgien, et autres (° 53 v°). — Titres sacerdotaux : de P. Montuis (26 juin), par J. Delhaye, laboureur propriétaire, demeurant à Samer, et Ph., son fils aîné, laboureur à Questre (Questreques), rente sur leurs biens de Wierre-au-Bois, valeur affirmée par P. de Wierre, écuyer, seigneur de La Tour, J. Leleu, et autres; de P. de Wamin, par

son père, propriétaire à Fressin (17 mai), « en avancement d'hoirie et de succession », de Ph. Framery, par sa mère, fermière au village de St-Wandrille, paroisse de Ruiseauville (4 avril 1725), sur ses biens à Haut-Maisnil; de J.-B.-L. Caron, par son père, marchand au village de Samer (14 mars), sur sa maison audit lieu, rue de Questreques; de J.-P. Wimet, par son père, maître potier de terre à Desvres (26 janvier), sur sa maison, rue de l'Eglise (*ibid.*). — Le chanoine F. Abot signe une procuration (14 septembre), pour résigner son archidiaconat en régle à G. Dieuset (° 55). — Titres sacerdotaux : de P. Godefroy, par sa mère, veuve, assistée de P. Vincent, et autres, à Desvres (8 décembre 1725), sur deux maisons, dont une située rue du Ponceau; de J.-B. Fiolet, clerc mineur, par lui-même (17 mai), sur ses biens de succession paternelle, à Cavron; de R.-F. Pelain, par son père, lieutenant du village de Séricourt (14 mai), sur ses biens, au village d'Houvioguel; de J. Joly, mineur, par lui-même (22 juin), devant les maire, échevins et principaux habitants de la vicomté, et paroisse de Nielles-lez-Boulonnais, sur ses biens de succession paternelle audit lieu; de J.-B. Carnel, par sa mère, demeurant au village d'Éps (16 août 1725), sur les biens de son défunt mari (° 56 v°). — Bulle de dispense de consanguinité (13 août), pour J. Robart, de Rély, et M.-A. Caron, de Longueville, fulminée (11 octobre) par l'Official (° 59). — L.-Cl. Petit de Captot, chanoine de Boulogne, demeurant à Paris, au collège de Navarre, prêtre en régle son canonicat (17 août) avec Ch.-Jos. Turodin, contre la chapelle de St-Germain de Vitry, desservie dans l'église de St-Jacques de la Boucherie; à Paris; prise de possession du canonicat (8 octobre) par Turodin, qui tire au sort ce verset du psaume LXXX : « Exultate Deo adiutori nostro » (° 59 v°). — Démission de la chapelle de la Madeleine de Francq (12 octobre) par P. Daudry; présentation de L.-C. du Camp, par le seigneur de Tardighen (14 octobre), pour en être pourvu; prise de possession (26 octobre) « au lieu où étoit cy-devant bâtie ladite chapelle, contiguë au chœur de l'église » (° 60 v°). — J.-Fr. Duresnel du Bellay, chanoine de Boulogne, permute en régle son canonicat (16 août) avec Jac. Grenier, prêtre d'Arras, contre un autre canonicat, du titre de St-Denis, dans l'église de St-Jacques de l'Hôpital, à Paris; prise de possession du canonicat de Boulogne (13 octobre), en vertu de provisions royales (23 septembre), par Grenier, qui tire au sort ce verset du psaume XLII : « Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion » (*ibid.*). — P. Daudry, clerc, signe une procura-

tion (9 octobre), pour résigner sa chapelle de Cornéhôte en cour de Rome à J. Cannet (° 61 v°). — Prise de possession de la cure de Desvres (1<sup>er</sup> septembre) par P.-A. Delloy, présents A. Du Crocq, seigneur de Grand-sart, bailli du lieu, J. Dupré, marchand drapier, et autres; de la cure de Crémarest (3 septembre) par N.-F. Delloy (*ibid.*). — L. Braure, curé d'Ergny, signe une procuration (6 novembre), pour résigner sa cure à dom Aug. De Vrau, prieur de Ruiseauville, en faisant valoir que « ladite cure a été anciennement possédée par les chanoines de cette abbaye, que le défaut de prêtres, causé par la longueur de la guerre qui avoit ravagé le pays, avoit contraint l'abbé de Ruiseauville à y nommer des séculiers qui s'y sont perpétrés à une suite de résignations; mais, aujourd'hui que le monastère a repris sa première splendeur et qu'il s'y trouve un nombre de chanoines réguliers, prêtres aussi illustres par leurs vertus que distingués par leur attachement au Saint-Siège, notamment à la constitution *Unitigenitus*, L. Braure désire, par sa résignation, remettre ladite cure en son premier état » (° 62). — J. Fourcroy, curé de Bécourt et de Wiquinghen, signe une procuration (26 novembre), pour résigner cette dernière cure à R.-F. Duval (° 63). — Dispenses de bans (novembre-décembre), entre autres pour Cl. de Roussel, chevalier, seigneur de Pinchthon, et Ant. de La Roche, de Calais (° 63 v°). — B. Demaille constitue (8 novembre), en faveur de son fils, Antoine, un titre sacerdotal sur ses biens, au terroir de Cavron (° 64). — J.-J. Marette, curé de Zoteux et possesseur pacifique d'un canonicat de St-Omer, à lui conféré par arrêt du Parlement, rendu (9 novembre) à Fontainebleau, signe pardevant notaire apostolique, à St-Omer, une procuration (6 décembre), pour résigner sa cure en cour de Rome à L. Tellier, présents Fr. Cazin et H. Caetmans, aussi chanoines de la même église (° 65 v°).

**1727.** — Dispenses de bans (6-28 janvier), entre autres pour D.-A. Ducamp, écuyer, seigneur de Rosamel, et Dlle M.-M.-A. de La Rue Durosoy; pour Ét. Conty, chevalier, seigneur de La Pierre, lieutenant de Roi à Boulogne, et Dlle A.-C. d'Aulnoix de Vauselle, paroissienne de St-Martin-lez-Menneville, avec fixation de domicile et faculté de célébrer le mariage, adressée au curé de Juy; diocèse de Toul (*ibid.*). — Provisions par le Roi, en régle, à Fontainebleau (7 novembre 1720), de l'archidiaconat du côté droit, pour G. Dieuset, par démission du sieur Abot; prise de possession (13 janvier) dans la cathédrale (° 66). — Dispenses de bans (3-24 février), entre autres pour M. de Neuville, écuyer,

seigneur de Larville, de Surques, et Dlle M. de Lamareie de Bouquehault (° 68). — Bulle de dispense de consanguinité (1<sup>er</sup> janvier), pour L. Lévêque, de Buir (Buire-le-Seo), diocèse d'Amiens, et Fr. de Lenclos, de Conteville (° 69 v°). — Acte de profession (m. d.) des sœurs Barbe Le Meue, dite de St-Jean l'Évangéliste, et Suzanne Le Meue, dite de St-Michel, entre les mains de sœur Barbe Riffar, dite de St-Étienne, prieure des Dominicaines de Calais, attesté par J.-B. Hennequin, vicaire de la paroisse (° 72). — Titres sacerdotaux : de J. Rouguier, par son père, propriétaire à Enguinehaud, paroisse de Beussent (28 février), sur sa maison et 70 mesures de terre, audit lieu; de Jac. Flahant, par sa mère, veuve de J., marchand à Neuville (25 janvier), sur sa maison; d'A. Dupont, par sa mère, veuve de J., vivant chirurgien à Audinghen (6 novembre 1725), sur une maison et 23 mesures de terre à Looquinghen, dans ladite paroisse; de Ph.-A. Decroix, par son père, laboureur et fermier au village de Cornettes (2 janvier), sur des terres audit lieu, entre autres une nommée Le Fleng; de P.-A. de Groizelier, par sa mère, veuve de Ferd., vivant marchand au village d'Azincourt (7 février), sur une maison et des terres situées à *Trialencourt* (sic, pour Béalencourt?); de G.-J. Cannette, par son père, charron, demeurant à Lisbourg (7 mars), sur ses biens; de L.-J. Delloy, par J.-F. Macau, sieur de Willemer, conseiller pensionnaire de la ville de St-Omer, et M.-J. Montague, son épouse (9 février), sur une maison sise audit lieu, Tenne-rue basse, tenant à la porte qui conduit à l'église des Capucins; d'A.-F. Landry, par son père, laboureur à Rély (m. d.), devant les hommes de fief de la seigneurie de ce lieu, sur ses biens, entre autres sur une terre nommée Le Marçqier; d'Ant. de Liégeard du Choquel, par son frère, écuyer, seigneur de Tateville, y demeurant, paroisse de Longvillers (31 août 1726), sur sa ferme audit lieu, « qui est de 110 mesures de terres, ou environ, occupée actuellement par N. Lesne, et estimée valoir 800 lb. de revenu »; de F.-J. Hochart, par sa mère, veuve de Fr., vivant maître chirurgien au village d'Huby-St-Leu (26 juillet 1725), sur des biens audit lieu, valeur attestée par A. Morant, lieutenant de ce village, et autres (° 74 v°). — Dispense de bans (16-28 avril), entre autres, pour A.-Ph. Ducarieu, écuyer, seigneur de Fiefs, Beausnes, etc., et Dlle M.-A.-J.-V. d'Anteque, paroissienne de St-Croix d'Arras, pour L.-H.-A. de Framery, d'Ardes, et G. de Quelques de Cluseau, paroissienne de Boursin (° 80 v°). — Prise de possession de la cure d'Audrehem (17 avril) par G. Brève, présents V. Rape,

bailli du lieu, et autres; de la cure de Zoteux (3 avril) par J. Boutolle, présents le P. Fr. Lemboine, cordelier de Boulogne, « stationnaire de Zoteux et autres lieux », F. Laigle, bailli du village, et autres; de la cure de Marles (28 avril) par A. Delamotte, curé de Wabon, présenté (23 m. m.) par l'abbesse de S<sup>t</sup>-Austreberte, comme gradué signifié (° 84). — Signature de Rome (24 mai), pour la cure de Wicquinghen; prise de possession (1<sup>er</sup> juillet), par R.-F. Duval, présents J. Widen, bailli du lieu, et autres (° 84 v°). — Le fr. L. Le Roy, prieur, et le couvent de l'abbaye de Samer présentent J. Fourcroy (9 juin), pour la cure de Frencq, présents L. Guérlain, procureur fiscal du bourg, « hujusmodi vicari », acte signé dudit prieur et des fr. P. Coppiet, H.-B. Reballon, H. de La Paturo, E.-C. Loizelet, J.-B. Fournier; prise de possession (10 juin) par le nouveau titulaire, installé par le vicaire général Charuel, dans l'église du lieu, et dans celle de S<sup>t</sup>-Silvestre d'Alinghen (Halinghen), présents en ce dernier lieu Ant. Compiègne, clerc dudit Alinghen, G. Gohert et A. Bailly, propriétaires de la paroisse (° 85). — Prise de possession de la cure d'Inghes (luxent) par Fr. Rissier (9 juin), présents B. Guiscelin, seigneur de Picquemont, capitaine des troupes boulonnaises, demeurant à Recques; de la cure de Bécourt (15 juillet) par Ch. Senneville, vicaire de Frencq, présents Ant. Mariette, Nic. Merlin, et autres (° 85 v°). — Dispenses de bans (21-29 juin), entre autres pour Cl.-A. Le Roy de Losembrune, président en la sénéchaussée de Boulogne, et Dlle M.-J. de Roussel de Mont-Marly, pour J.-B. Mallet, seigneur de Bresmes, et Dlle J.-J. Delaplace (186). — N.-J. Masson, curé de Clichy-La-Garenne, logé quai d'Orléans, Ile Notre-Dame, paroisse S<sup>t</sup>-Louis, « trouvé dans un fauteuil, dans une chambre au 3<sup>e</sup> étage, auprès du feu, malade de corps, sain d'esprit et de mémoire et jugement », signé une procuration (4 avril), pour résigner son prieuré de Renty à dom F. Masson, O. S. B., prieur et chambrier de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Pierre de La Chaume, diocèse de Sens; signature de Rome (21 avril) sur ladite résignation, fulminée (26 juin) par l'official de Boulogne; prise de possession (27 juin) dans l'église paroissiale (*ibid.*). — Ch. Senneville, curé de Bécourt, signe une procuration (26 août), pour résigner sa cure à J. Piérard, chapelain de la confrérie de la Charité dans l'église de N.-D.-en-Darnétal de Montreuil (° 89 v°). — Indult de Rome, accordé à l'évêque de Boulogne par le pape Benoît XIII, en congrégation générale de la Sainte-Inquisition (30 janvier), lui permettant d'absoudre de l'hérésie, de lire et retenir les livres prohibés, excepté ceux de Ch. Molina, de Nic. Machia-

velli, et ceux traitant de l'astrologie judiciaire, de donner diverses dispenses de mariage, de déléguer aux simples prêtres le pouvoir de faire certaines bénédictions pontificales, etc. (° 91). — Titres sacerdotaux de J. Meignot, étudiant au séminaire de Boulogne, agissant par lui-même avec le consentement de son frère et de sa sœur (9 août); sur la moitié d'une maison située à Boulogne, sur la petite place, vis-à-vis les Annonciades; de F. Dubreuil, par sa mère, veuve de Pierre, vivant procureur en la Sénéchaussée (26 juillet), sur sa maison, sise à Boulogne, rue S<sup>t</sup>-Martin; de F.-M. Lefebvre, par sa mère (m. d.), sur la moitié d'une maison et de 200 mesures de terres, à Échinghen; de G.-G. Prevost, par son oncle, curé de S<sup>t</sup>-Vaast de Trévent, doyen de chrétienté d'Auchy-les-Chataux (Auxi-le-Château) (m. d.), sur ses propriétés de Wamin-sur-Canche; de J. Lorgnier, par son père, Christophe, lieutenant de cavalerie des troupes boulonnaises, demeurant en sa maison du Maisnil, paroisse de Réty (7 août), sur une maison, située à Colombert (° 91 v°). — Louis de Bourbon, abbé de Marmoutiers, signe des provisions pour le prieuré de Renty (11 octobre), en faveur de P. Bardoul de La Salvant; du diocèse de Tulle, par décès de N.-J. Masson; prise de possession (27 octobre), au nom du nouveau pourvu, par le curé, Ant. Barel, ayant procuration datée (16 octobre) de Tulle en Limousin (° 90). — J. Boulogne, curé de Guemps, se démet (11 décembre) de la cure de Guines, dont il venait d'être pourvu; prise de possession de ladite cure par P.-A. Delloy, présents messira Is.-H. de Cancér, sieur de Valuy, écuyer, commandant de ce bourg, et autres (° 100).

**1728.** — Dispenses de bans (15-26 janvier), entre autres, pour Fr.-Jos. Desandrouin, écuyer, seigneur de Lombois, et Dlle M.-S. Disque de Blacourt (*ibid.*). — Noble dame M.-M. Bochart, abbessse d'Étrun, présente J. Ehrard, pour la cure de Fruges (° 101). — Dom Alcard Desvignes, grand prieur de S<sup>t</sup>-Vaast, présente N. Biart, pour la cure d'Étrée-Wamin (° 103). — Fr. Delâtre, curé de Wimille, signe une procuration (6 février), pour résigner sa cure en cour de Rome à Fr.-M. Delattre, vicaire d'Étaples, avec réserve de pension (° 103 v°). — Acte de profession (19 février) de sœur M. Maugé, dite de la Nativité, dominicaine de Calais (° 103). — Dispense de bans (9-29 mars), pour J. Collé et M.-L. de Chaligny, respectivement des paroisses de Marek et de Bonningues-lez-Ardres; pour noble seigneur H.-C., comte de Kessel, de Lille, et noble Dlle M.-A. de La Bussière, de Luy (° 106). — Brevet du Roi (23 janvier), à Marly, nommant à l'abbaye d'Auchy dom Geor-

ges Marissal, religieux de S<sup>t</sup>-Martin, l'un des trois élus par la communauté, en remplacement de dom Portabois (° 108). — Titres sacerdotaux: de Li.-A. Mouchet, par son père, « garçon major de la ville de Boulogne » (17 janvier); de M. Duploup, par son père, laboureur à Herbelles, pardevant J. Fayolle, bailli des seigneuries du lieu; (14 octobre 1727); de J. Soudouret, par son père, laboureur, demeurant au village de Sehen, paroisse de Preures (15 janvier); sur ses biens, valeur affirmée par Li.-Fr. Duquénoy, écuyer, seigneur d'Escueil (Esceuilles), capitaine de dragons dans les troupes boulonnaises, Al. Duplessel (du Blaisel), aussi écuyer, B. Duquénoy, écuyer; seigneur de Quénoi, demeurant audit Preures, et autres (° 108 v°). — Fulmination (1<sup>er</sup> mars) d'une dispense de consanguinité, donnée par bref de Rome (13 janvier), en faveur de J.-N.-P.-G. Lattaingant, de Wimille, et M.-G. Masson, de Bazinghen (° 111). — Insinuation (3 mai) des titres universitaires de P.-A. de Groselier; lettres de tonsure (26 mai 1724) par R.-F. Trudaing, évêque de Senlis, de maître des arts (25 juillet 1725), de « quinquennium » (3 août 1726), et (3 octobre) de nomination (° 112 v°). — Prise de possession du personnel d'Enquin (18 avril) par J. Ferré, on vertu d'un brevet royal (20 décembre 1727), présents P. Carpentier, bailli de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin-d'Aringhen (Haringhen), et autres; de la chapelle de Cornetotte (20 avril) par Ch. Charuel; de la chapelle de S<sup>t</sup>-Catherine de S<sup>t</sup>-Pol (19 avril) par F.-J. Lesage, sur brevet (9 décembre 1727) de « Sa Majesté » (° 113 v°). — Dame M.-M. de Vidart de S<sup>t</sup>-Clair, épouse fondée de procuration de messire A. de Disquemue, écuyer, seigneur de Hames, de Quercamp, etc., capitaine au régiment de Picardie, présente (13 mai) G. Brebion, vicaire de Cléty, pour la chapelle dudit lieu de Quercamp, dont son mari était le fondateur (° 115). — Fulmination (29 juillet) d'une dispense de consanguinité, donnée par bref de Rome (15 mai) à D. Béclin et M.-F. Duploup, de Fressin (° 116). — Le personnel de Maizières, P.-J.-B. Durand de Missy, présente (17 juillet) Ph. Louvet, pour la cure de cette paroisse (° 116 v°). — Les chanoines de la cathédrale délivrent des lettres de promoteur de leur officialité (24 mai) à J. Turodin, docteur en théologie, leur confrère (° 117). — Le chapitre de la cathédrale présente (4 septembre) Eust. Marq à l'évêque de S<sup>t</sup>-Omer, pour la cure de Bessy, par décès de Ph. Tal (° 118). — Dispenses de bans (9 septembre-29 octobre) entre autres pour Ad. Monthuis, écuyer, seigneur de La Salle, de Questrecques, et C. Monsigny, de Desvres (° 118 v°). — Titres sacerdotaux: de

F. Goulliard, par son père, maître menuisier à S<sup>t</sup>-Pol (27 avril), sur une maison, rue d'Arras, dans la huyteville de S<sup>t</sup>-Pol, valeur attestée par Ant. Patté, maître d'école, et autres; d'A. Herbet, par A.-F. Le Vasseur, bailli de Marquise, F. Delatour et autres avec eux (3 septembre), sur leurs biens, valeur affirmée par J. Broutta, arpenteur, et autres; de J.-F. Lamourette, par son père, laboureur, demeurant en la ferme de Monquesnel, paroisse de Bazinghen (6 février), sur une maison située dans la paroisse d'Hesmond; de N. Delahaye, par son père, marchand et échevin de la ville de S<sup>t</sup>-Pol (20 avril), sur une maison au faubourg d'Arras et sur d'autres biens à Agnès, dit S<sup>t</sup>-Michel, valeur affirmée par L. de Moncheau; sieur de Liévin, ancien échevin, P. Corne, marchand et échevin, et autres (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Fiennes (11 septembre) par J.-F. Castillon, présent le sieur Jollain, faisant opposition et alléguant « qu'ayant interjeté appel comme d'abus de la sentence qui a déclaré son bénéfice vacant, il n'a pu être impétré, ni conféré, au préjudice dudit appel, etc. » (° 119). — Insinuation (18 septembre): des lettres de tonsure, signées la veille, pour N.-F. Thellier, de Roellecourt, Fr. Bourgois, de Gouy, diocèse d'Amiens, Ch.-A. Abot de Bazinghen, de Boulogne (H.-V.), Ant.-Jos. Cadart, de Burbure, J.-B. Clément, de Boulogne (B.-V.), Ant.-F. Roudot, et Nic.-Fr. Danvin, de S<sup>t</sup>-Pol, Fr. Donleger, d'Estrees; A. Lefebvre, d'Éperlecques, J.-Fr. Le Riche, de Desvres, et P.-B. La Riche, de Boulogne (H.-V.); des lettres d'acolyte, délivrées (18 septembre) à onze clercs; de sous-diacre, à douze acolytes; de diacre, à quatre sous-diacres; de prêtre, à Ant. Demaine, M.-Cl. de Maudinier, Fr. Dubreuil, Ant. Dupont, J. Dupuis, Jac. Joly, Jac. Lefebvre; A. Landry, J.-B. Rault, J.-F. Rougnier (° 120). — Titres sacerdotaux: de J.-A. Saison, par sa sœur, demeurant à Aire (27 juillet), sur des terres à Berguettes, à Sartes; terroir de Sorpy, et à S<sup>t</sup>-Venant; de G.-B. de Béchade, écuyer, sieur de Rochepine, par sa mère, actuellement épouse de messire A.-J. de S<sup>t</sup>-Martin, écuyer, seigneur de Fréthun, Tourempré et autres lieux, capitaine général garde-côte du gouvernement de Calais (15 septembre), veuve en premières noces de feu Pierre de Béchade, à son décès capitaine au régiment de Xaintonge, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ingénieur en chef à Saint-Omer; d'Hilaire Damiens, par son frère, lieutenant du village d'Ostreville (16 avril), sur 1/4 mesures de terre (° 121). — Provisions de la cure de Bécourt (26 septembre), pour dom Jac. Mille, par désertion de Ch. Senneville; de la cure d'Andres (24 septembre), pour J. Hanguet, par



décès de G. De Lannoy; de la cure de Pihem-en-Artois (1<sup>er</sup> octobre), pour Chr. Foubert, du diocèse de St-Omer, par décès de M. Danel (1<sup>er</sup> 121 v<sup>o</sup>). — Titres sacerdotaux : de P.-G. de Bonnière, par son père, bailli de Dohem, sur des terres audit lieu, acte insinué (8 octobre) comme le suivant, par analyse, où la date n'est pas exprimée; de N. Wimeux, par J.-B. Charett, marchand à Dunkerque, rue de la Grande-Eglise, paroisse St-Eloi, par-devant le « bourgmestre » et les échevins du lieu; de C.-F. Godart, par Cl.-F. Bodrelet, demeurant au village de Bétonval, sur une maison à St-Pol, faubourg de Bôthune, et une autre « en la rue allant au Marché-aux-Bestiaux, » valeur affirmée par N. Villemant, ancien échevin (1<sup>er</sup> 122 v<sup>o</sup>). — J.-L. Bachelier, chanoine, signe une procuration (12 octobre), pour résigner en cour de Rome son prieuré simple de St-Vincent de La Faye, O. S. B., dépendant de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, diocèse de Poitiers, à dom Jos. de Fransure, prieur du Wast, avec permutation (*ibid.*). — Provisions de la cure de Nédon (18 octobre), pour L.-F. Drolet, par décès de J.-G. Grebault; de la cure d'Huby-St-Leu (22 octobre), pour J.-B.-J. Tramecourt, du diocèse de St-Omer, par décès de L. Mayeux; prise de possession (29 octobre), présents M. Loisselle, curé de Porcque (Le Parcq), et autres (1<sup>er</sup> 123 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (27 octobre), pour J.-C. Regnault, paroissien de St-Nicolas in atrio civitatis Atrebatensis, avec dimissoire (1<sup>er</sup> 124). — Aug. Nadal, abbé de Doudeauville, vu la sentence rendue (20 octobre) contre Cl. de Sully, curé de Doudeauville, présente (27 octobre) L.-J. Delloy, vicaire de Tournehem, pour le remplacer; provisions (5 novembre), « per sententiam destitutionis; » prise de possession (6 novembre), présents Jos. Macaut, bailli de Samer, et autres (*ibid.*). — Dispenses de bans (8-29 novembre), pour divers, entre autres pour neuf personnes, d'Herly, d'Alembon, de Bouquehault, etc. (1<sup>er</sup> 124 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité : par bref de Rome (1<sup>er</sup> octobre), pour Jos. Cailleux, avocat en Parlement, demeurant à Montreuil; et M.-C. Mutinot, de Boulogne (B.-V.); par autorité ordinaire (19 novembre), pour P. Dusauletoir et M.-M. Guillebert, de Boisdighen (*ibid.*). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-22 décembre), entre autres pour L.-M. de Croiseuil, paroissien de Choiseuil in Bassignaco, diocèse de Langres; et de consanguinité (20-31 décembre), pour des paroissiens d'Alquines et de St-Nicolas de Boulogne (1<sup>er</sup> 125 v<sup>o</sup>). — Cures : d'Ergny (6 décembre), à l'adm. Jac. Mille, par démission de P. Routart; de Ruiseauville (10 décembre), à dom L. Flour, religieux, par translation de dom J. Mille à la cure d'Ergny; de

Bécourt (m. d.), à dom Ant. de Févin, par translation du même, comme dessus (1<sup>er</sup> 126). — Lettres de vice-gérant de l'Officialité (6 décembre), pour J.-B. Fôurdinier de Remortier (1<sup>er</sup> 126 v<sup>o</sup>).

1729. — Dispenses de bans (7-25 janvier), pour divers, entre autres pour A.-F.-L. du Tertre, écuyer, seigneur de Lacres « du cem unius à cohabitibus regis scolopetarium, » et Dlle M.-S.-F. Million de Tourteauville, veuve de feu M. de La Conté (1<sup>er</sup> 127). — Lettres de tonsure (30 novembre 1728), pour J.-F. Robiquet, de Galametz, et Ch.-Fr. Le Marchier, de la paroisse de St-Marie-Madeleine, d'Arras, datées de l'abbaye de Ruiseauville, en cours de visites (1<sup>er</sup> 127 v<sup>o</sup>). — Lettres de prêtrise (17 décembre 1728), pour Fr.-M. Lefebvre (*ibid.*). — Dispense de bans (31 janvier) pour L.-Fr. de Flabault, écuyer, seigneur Dessannois, et Dlle S.-Th.-A. de Poûques d'Attigny (*ibid.*). — Requête adressée au sénéchal du Boulonnais (19 janvier) par F.-M. Delattre, à l'effet d'être autorisé à prendre possession civile de la cure de Wimille, résignée en sa faveur par Fr., son oncle; autorisation, « ad conservationem juris; » prise de possession (20 janvier), en présence des habitants, assemblés en grand nombre dans l'église (1<sup>er</sup> 128). — Commission de desservant de la paroisse de Baincthun et Questinghen (26 octobre 1728), pour J. Prompt, au défaut des PP. Capucins qui en avaient la charge et qui se retièrent, « à cause de leur état, qui ne leur permet point d'user de la commodité du cheval, nécessaire en la présente saison, eu égard à la distance des deux hameaux et maisons dont les paroisses sont composées, à la difficulté des chemins, au grand nombre de communians, » etc.; assignation d'une portion congrue de 450 lb. en sa faveur, sur les fruits « les plus clairs et les plus liquides de la cure, » outre « le dedans de l'église, pour l'acquit des messes et autres fondations, droits d'étoile blanche, moitié dans les droits et honoraires des sépultures et mariages, avec la moitié des cires, tant dans la paroisse que dans le secours » (1<sup>er</sup> 128 v<sup>o</sup>). — « Dispenses de consanguinité (5-27 février), pour des paroissiens d'Audreselles, de Lottinghen, de Marquise, de Colombert, de Boulogne (B.-V.), de Wambercourt, de Moringhem, de Wiames; de bans (7-28 février), pour vingt-trois personnes de Wimille, de Belle, de Menneville, de Quesques, de Lièques, de Desvres, de Boulogne, d'Étaples, de Fauquembergues, etc. (1<sup>er</sup> 129). — Prise de possession de la chapelle de St-Antoine, de la cathédrale (23 février), par M. Ducaet, du diocèse d'Amiens, pourvu (10 janvier), pour succéder à M. Sénéca; d'un canonat de la même église (8 mars) par J. Ferré, pourvu en

régale (28 février) par brevet de Louis XV, à Marly, après décès du sieur Deriogon; d'un antre-canonat (m. d.) par Ch. Charuel, pourvu de même (17 février), après décès du sieur Girard (1<sup>er</sup> 130 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (2-21 mars), entre autres pour Ch.-C. de Thibergeau, écuyer, seigneur de La Motte-Thibergeau, paroissien de Calais, et noble M.-Th.-J. de Menou, paroissienne de Marly, diocèse de Tournay (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de Ls Verduze, par son père, tonnelier à St-Pol (16 novembre 1728), sur une maison, rue des Féronniers; de J.-P.-A. Perache, oratorien, par son père, procureur en la sénéchaussée de Boulogne (23 août 1724), sur une maison et 34 mesures de terre, à Doudeauville; de Fr.-B. Dufrêne, par son père, demeurant à Eps, sur divers biens situés au Camp de Pernes, au Verlart, etc. (5 février); de Fr. Thellier, par Fr., lieutenant au village de Récourt-aux-Bois, et autres avec lui (20 novembre 1728), sur une maison à St-Pol; de Ph. Luto, par son père, marchand, maître cordonnier à Boulogne (12 mars), sur sa maison, rue des Cuisiniers de la Basse-Ville, valeur affirmée par le sieur Suézet, maître chirurgien, et par J. Loquety, sieur de Waringthun; d'A. Carré, par Jean, marchand, demeurant ep la Beurrière de Boulogne (4 décembre 1728), sur sa maison, rue du Mont-St-Adrien; de J. Faucon, par son père, demeurant à Ardres (24 novembre), sur une maison sise au village de Nielles; de F. Cornille, par son père, garde de la forêt du Roi, demeurant à Plumoison, et autres avec lui (4 décembre), sur des biens situés à Guisy; de M. Luto, par son père, cordonnier à Boulogne (B.-V.) (10 mars), sur une maison au haut de la Grande-Rue (1<sup>er</sup> 131 v<sup>o</sup>). — Lettres d'ordre : de tonsure (17 décembre 1728), pour R.-T. Lenglen, de Pernes; de prêtrise (2 avril), pour G.-G. Pruvost; de tonsure (m. d.), pour J.-L. Toussent, de Beuvrequen (1<sup>er</sup> 132 v<sup>o</sup>). — Aut. Coffin, seigneur de Queux, présente (3 avril), pour la chapelle de Malgrace, paroisse d'Éuf, la personne de F.-J. Petit, chanoine d'Esdin et principal du collège de Merville; provisions (m. d.) et prise de possession (21 avril) par dom Fr. Joanne, religieux de Ruiseauville, au nom du titulaire (1<sup>er</sup> 133 v<sup>o</sup>). — Cure de N.-D. de Calais (25 mars), à J. Delloy, par destitution de Chr. de Saugins, en vertu d'un arrêt du Parlement (23 décembre 1728), pour refus de signature du formulaire; etc.; prise de possession (8 avril), présents le chevalier-Molé, commandant pour le Roi, « et plusieurs autres considérables » (*ibid.*). — Cure de Coulomb et Affringues (26 avril), à G. Hochart, par décès de J. Quandal; cure de Vieille-Église (m. d.), à J.

Ringault (Ringot), « prêtre du diocèse d'Amiens, par destitution (28 mars) de P.-F. de Corbehem, refusant de signer le formulaire d'Alexandre VII; prise de possession (1<sup>er</sup> mai), avec opposition signifiée par le titulaire dépossédé; cure de Baincthun (22 avril), à J.-B. Fôurdinier de Remortier, par destitution (28 mars) de C.-C.-H. Delattre, refusant de signer le formulaire; prise de possession (23 avril), présents P. Buttel, clerc du lieu, A. Flahault, chapelain du château de Maquinghen, et autres (1<sup>er</sup> 134 v<sup>o</sup>). — Dispenses de consanguinité (9 mai-9 juillet), pour des paroissiens de Campagne-lez-Boulonnais, d'Huquihier (Huquelière), de Bourthes, de Bléquin, de Sangatte, d'Alquines; dispensé d'affinité (15 mars) par bref de Rome, fulminée (13 juin), pour P. de St-Omer, veuf de P. Boidart, et M. Péquenez, veuve de F. Hornoy, de Preures (1<sup>er</sup> 135 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (2 avril), pour P.-M. Courtois, de Maninghen-Wimille; pour J. Davault, d'Outreau; pour J.-B. de Créquy, de Coudelle-Vieille (1<sup>er</sup> 136). — Titres sacerdotaux : de P. Belliard, par J.-B. Guiffroy, marchand à St-Pol (25 mai); d'Ant. Lheureux, par son père, marchand à Boulogne (14 mai), sur une maison audit lieu B.-V.), « vis-à-vis de l'esplanade; » de J.-F. Allart (7 mai), par son père, greffier de Nuncy (1<sup>er</sup> 136 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (2 juin-4 juillet), entre autres pour C.-F. Le Marchier, lieutenant général en la sénéchaussée de St-Pol, et M.-F. Le Petit, d'Arras, pour des paroissiens de Calais et d'Herly (1<sup>er</sup> 137). — Présentation au fr. Ph.-L. Martin, pour la cure d'Hocquinghen (30 mai), par l'abbé de Lièques; provisions (10 juin), par démission du fr. P. Fournier; présentation de Ph. Framery, vicaire de Merck-St-Liévin (m. d.), par l'abbesse de St-Austreberthe, pour la cure de Brexent; provisions (13 juin), par décès de Cl. de St-Martin (1<sup>er</sup> 137 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (11 juin) : pour Fr. Bailly, de Calais, Jac. Beaufils, de Desvres, J.-B. Delattre, de Marenla, N. de Lespine, de Cavron, J.-F. Saloppe, de Hauteclouque, J. Pincet, de ....; lettres de prêtrise (m. d.) : pour P.-G. Bonnière, J. Lorgnier, pour le fr. L. Fayolle, prémontré de St-Augustin-lez-Thérouanne, pour les fr. J.-F. et Jos. de Seisel, religieux de Cercamp; lettres de tonsure (m. d.), pour le fr. A.-A. de Mallet, fils de Fr., écuyer, et de M.-D. Hanostelle, paroissiens de St-Aubert d'Arras, cisterciens de Valloires; pour les fr. L. Le Bœuf, de la paroisse de Vendresse, diocèse de Reims, et G. Thabite, de Pierremont, chartroux de Neuville; pour le fr. P. Poncheveux, de Liébour, diocèse d'Amiens, chartroux sans désignation de résidence (1<sup>er</sup> 138 v<sup>o</sup>). — Dom M. Laillier, abbé de Bois-Aubry, prieur des prieurs

simples et réguliers de La Rivière, diocèse de Cabors, de Fontaine, diocèse de Luçon, et de l'Île-Bouchard, diocèse de Tours, signe une procuration (3 juin), pour résigner en cour de Rome ces deux derniers bénéfices à dom Jos. de Fransure de Villers, contre le prieuré du Wast, avec permutation (n° 439). — Provisions de la pénitencierie de la cathédrale (25 juin), pour J. Ferré, par démission de Fr. Du Voy; prise de possession (26 juin); provisions de l'archidiaconat du côté gauche (26 juin), pour Ch. Charuel, par démission de P. Mallet; prise de possession (26 juin); dignités conférées (11-19 mai) par le Roi, en régle (n° 439 v°). — Lettres de tonsure (2 avril) pour Ant. Lesage, de Licques, et J.-A. Lengagne, de Samer (n° 140). — Jac.-Aug. de Thou, comte et abbé de Samer, demeurant à Paris, rue Cassette, présente au Roi, la cense de la régle ouverte dans le diocèse de Boulogne, Ch.-Fr. Boulet (14 mars), agrégé par brevet, à Marly (30 juin), pour la chapelle de S<sup>te</sup>-Barbe, fondée et desservie en l'église de St-Martin-lez-Menneville; prise de possession (s. d.) dans ladite église, présent J.-P. Wimet, vicaire du lieu, par-devant R. Sla, notaire à Desvres (n° 140 v°).

G. 20. (Registré). — In-folio, papier, 202 feuillets.

**1729-1734. — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES.**  
ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU. **1729.** — Lettres de tonsure (2 avril), pour Jac. Framery, d'Andresselles (n° 14). — Ch. Charuel signe une procuration (3 août), pour permettre son canonicat de S<sup>te</sup>-Symphorien de Reims avec P. Dessaux, contre la cinquième chapelle de S<sup>te</sup>-Nicaise, desservie dans l'église métropolitaine de cette ville; procuration (27 août) pour prendre possession (*ibid.*). — Dispense d'affinité par bref de Rome (1<sup>er</sup> juillet), pour F. Dupré et M. Guilbert, d'Ardres (n° 1 v°). — Brevet du Roi, en régle (2 septembre), conférant un canonicat de la cathédrale à F.-J. Lesage, par décès du sieur Semer; prise de possession (24 septembre), en Chapitre (n° 2 v°). — Brevet royal (13 mai), conférant la dignité d'abbé de Blangy à dom Fr. Delafosse, prieur de ce monastère, par décès du sieur Doye, dernier abbé; prise de possession (8 septembre), à la diligence du vicaire général, J. Ferré, présents les neuf religieux composant la communauté; après lecture du brevet et des provisions épiscopales, datées (5 septembre) de l'abbaye de Cercamp (n° 3). — Démission de la cure de Marenla (20 septembre) par P. Dubuisson; provisions (1<sup>er</sup> octobre), pour G.-J. Doresemieux, présenté par l'abbé de S<sup>te</sup>-Austreberte; prise de possession (4 octo-

bre), présents Fr. Regnier de La Cressonnière, demeurant à Trois-Marques, paroisse de Bourthes, et P. Coquerel, maître chirurgien à Montreuil (n° 3 v°). — Provisions de la cure de Rinxent (4 octobre), pour Jac. Dupuis, par décès de J.-B. Dubois; prise de possession (5 octobre), par-devant P. Dupont, notaire à Marquise (n° 4). — A.-J. de Bullion, chevalier, marquis de Fervacques, présente (18 août) Ant.-Val. Pin, docteur de la maison de Navarre, premier vicaire de S<sup>te</sup>-Eustache, à Paris, pour la chapelle de Preures, par décès de J. Renaud; brevet royal de provisions en régle (17 septembre) et prise de possession (8 octobre), au nom du titulaire, par J. Gobillon, receveur de la terre de Thiembonne, fondé (1<sup>er</sup> octobre) de procuration (n° 4 v°). — Titres sacerdotaux : de Ph. Parin, par son père, marchand à S<sup>te</sup>-Pol (3 mai), sur deux maisons à S<sup>te</sup>-Pol; de A. Tassart, par son père, demeurant au village de Febvin-Palfart (4 mai), sur des terres audit lieu (n° 4 v°). — Provisions de la cure de Ruiseauville (20 octobre), pour dom A. de Douay, par translation de dom L. Flour à un autre bénéfice (n° 5 v°). — Dispenses de bans (7-23 novembre), entre autres pour Antoine Amplemant, seigneur de La Cressonnière, de Calais (*ibid.*). — Dispense d'affinité (1<sup>er</sup> octobre), pour J. Banquet et M.-A. Courquin, de Licques (n° 6). — Dimissoire accordé (18 mai 1727) par l'évêque de Clermont à Jean Chapat, de la paroisse d'Alanche, avec incorporation (*ibid.*). — Provisions du prieuré d'Ardres (30 octobre), par Al.-L. de Gony, abbé de S<sup>te</sup>-Jean-au-Mont, en faveur de dom Jos. de Fransure de Villers, après décès de Jérémie Sullivan; prise de possession (19 novembre), au nom du nouveau titulaire, par J. Queval, vicaire d'Ardres, ayant sa procuration; cérémonie accomplie dans l'église et au lieu dit « le cimetière des pestiférés; » où se trouvent les « débris » dudit prieuré (*ibid.*). — Le chanoine J.-A. Morel révoque (28 novembre) la procuration « ad resignandum » qu'il avait signée (7 juillet) en faveur de J. Le Porcq, curé de Peuplingues (n° 7 v°). — Benoît Worstyn, prieur de l'abbaye de S<sup>te</sup>-Jean-au-Mont, alléguant le droit de sa communauté, nomme au prieuré d'Ardres dom J. Luycaen (26 novembre), par décès de J. de Sullivan (O'Sullivan); prise de possession (27 novembre), présents J. Parent, ancien maître, A. Bacheller, greffier de la mairie, et autres (n° 8). — Signature de Rome (21 juin), pour le prieuré du Wast; provisions, ou visa de l'évêque (11 décembre); prise de possession (24 décembre), au nom de dom Martin Laillier, par J. Ben, desserviteur dudit prieuré, ayant procuration, signée à Paris (30 novem-

bre), cérémonie accomplie dans l'église du lieu, et réitérée dans la chapelle de S<sup>te</sup>-Yde, attenante à ladite église; « une des dépendances du chef-lieu dudit prieuré, dont le sieur Ben a baillé l'autel, en signe de vraie et réelle possession » (n° 8 v°). — Le chanoine J.-A. Morel signe une procuration (13 décembre), pour résigner son canonicat en cour de Rome à J. Le Porcq, curé de Peuplingues, sous réserve d'une pension annuelle de 400 lb. (n° 9). — Le chapitre de Boulogne présente à l'évêque de S<sup>te</sup>-Omer (8 décembre), pour la cure d'Andruick, après décès de Ph. Catty, Ph. Talle, prêtre de ce diocèse, « trouvé capable 3<sup>e</sup> locq par le concours, de remplir ladite cure, dans les examens qui sont en usage dans le diocèse de S<sup>te</sup>-Omer » (n° 9 v°). — Lettres de prêtrise (17 décembre), pour Fr. Bourgois, du diocèse d'Amiens, J. Faucon, N. Belliard, Ch. Wimeux, Ph. de Rochepine, N. Damiens (*ibid.*). — Dispense de parenté (22 décembre), pour J.-B. Lavoine, de Marck, et J. de La Polle, d'Hocquinghen (*ibid.*). — B.-J. Boulenger, au séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, à Paris, signe une procuration (24 mai), pour résigner sa chapelle de Pipemont en faveur de J.-P. Jaguin, prêtre du diocèse de Toul; signature de Rome (2 septembre) sur ladite résignation (n° 10).

**1730.** — Insinuation (2 janvier) de l'acte de présentation à la cure de Bezinghen par A. Scotté, personnel du lieu; provisions (20 décembre 1729), pour J. Promt, vicaire de Wimille; prise de possession (23 décembre), présents F. Laigle, bailli du lieu, et autres (n° 10 v°). — Dispenses de bans (7-30 janvier), pour treize personnes, parmi lesquelles Pierre-François Delahaye, écuyer, seigneur de Conteville, Louis-Marie Leroy, écuyer, seigneur d'Ambreville (n° 11). — Provisions de la chapelle du Petit-Crucifix, de la cathédrale (29 décembre 1729), pour C.-A. Abot de Bazinghen, par démission de J. Ferré; prise de possession (31 décembre), à la diligence du Chapitre (*ibid.*). — Dispense de parenté (9 janvier), pour B. Dupont et J. Seliague, de Marquise (n° 11 v°). — Lettres de tonsure; pour (17 décembre 1729) L.-Fr. de Chafon, fils de L.-Fr. et de M.-A. de Bernes de Baudrethun, de Boulogne (H.-V.), pour (2 avril m. a.) noble jeune homme G. de Patras de Campaigne, fils de nobles personnes Fr., chevalier seigneur de Neufchâtel, Nel (Neales) et Hubersent, sénéchal du Boulonnais, et M.-L. Daudegaud, paroissiens dudit Neufchâtel (*ibid.*). — J. Dubois, abbé de Ham, présente (7 janvier), pour la cure de Laire, par décès de J. Carré, la personne de Fr.-B. Fauconnier, prêtre du diocèse d'Amiens et chapelain de Sarton; l'évêque ne trouvant pas

le sujet assez capable et suffisant, le remet par indulgence à deux mois, « au studii et perfectionis causa » (n° 12 v°). — Brevet d'une des chapelles royales du château de Boulogne (27 décembre 1729), en faveur de P. Dieuget; prise de possession (18 janvier) dans la cathédrale, par démission de F.-J. Lesage, avec assignation de la chapelle S<sup>te</sup>-Pierre, pour la célébration des messes de la fondation (*ibid.*). — M.-Fr. Dubuisson, demeurant en son château de Bernieulles, constitué (12 novembre 1729) un titre sacerdotal, en faveur de P.-F. Pigouche, de Dohem (n° 13). — Dispenses de bans (6-20 février), pour vingt-sept personnes, notamment pour Cl.-Ant. Le Caron, seigneur de La Massonnerie, et Dlle J. de Hautefeuille (n° 13 v°). — Démission de la cure d'Enquin et Serry (9 février) par P. Cadart; présentation pour ladite cure (10 février), par J. Ferré, personnel du lieu; provisions en conséquence pour J.-J. Leprêtre; prise de possession (13 février), en vertu des actes qui précèdent (*ibid.*). — Présentation de P. Cadart (10 février) par le Chapitre, pour la cure de Baillieu-lez-Pernes; provisions (m. d.), par décès de J. Thomas; prise de possession (13 février), présent A. de Fontaine, curé-doyen d'Auchy-au-Bois (n° 14). — Démission d'un canonicat de S<sup>te</sup>-Géry de Cambrai (25 février) par Jac. Grenier (n° 15). — Signature de Rome (28 décembre 1729), pour le canonicat de J. Le Porcq; prise de possession (10 mars), avec mention que le titulaire a tiré au sort ce verset du psème lxxv : « Cor meum conturbatum est in me; » démission de la cure de Peuplingues (11 mars) par le nouveau chanoine; présentation (m. d.), pour H. Le Porcq; provisions (10 mars, sic); la prise de possession manque (n° 15 v°). — Provisions de la cure de Laire (m. d.) pour F.-B. Fauconnier; prise de possession (13 mars), à la diligence de Fr. Barbau, notaire à Fruges (n° 16 v°). — Provisions de la trésorerie de la cathédrale (16 mars), pour V.-F. Leveux, grand chapelain; prise de possession (20 mars), « à la condition que le nouveau titulaire se pourvoira en cour de Rome pour obtenir, dans le délai de huit mois, un canonicat « ad effectum » (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de J.-F. Saloppe, par son père, vivant de ses biens, à Buneville (8 novembre 1727), sur des terres à Herlin et à Sains-lez-Hautecloque; de F.-J. Biziaque, par son père, receveur de S. Exo. Mgr le prince d'Horne, à S<sup>te</sup>-Pol (17 novembre 1729), sur une maison audit lieu (n° 17). — M.-A.-A. de Mannay, seigneur de Camps, Salliy et autres lieux, demeurant en son château de Salliy, et L.-M. de Créquy, chevalier, marquis d'Hesmond, demeurant en son château dudit lieu, présentent

de concert, sans préjudice de leurs droits respectifs (21 février), la personne de R. Théron, curé d'Oustre (Oust-Marais), du diocèse d'Amiens, pour remplir la chapelle de Mannay, de la paroisse de *Cormont-en-Beaufossé*, diocèse de Boulogne, vacante par le décès (21 décembre 1720) de F. Caron; provisions (18 mars) et prise de possession (7 avril) avec opposition de la part de M. Dutertre, présents Fr. Donleger, clerc du lieu, et autres (17 v°). — Réquisition (18 mars) du canoniat de B. Flahault par P.-F. Raffart de Marilly, ayant brevet royal (24 novembre 1724), en vertu du serment de fidélité (18). — Messire F. de Fennes, seigneur de Regnauville, Rond, Quiestède, Grygaie, Capelle et autres lieux, demeurant en son château d'Hestrus, constitué (9 mai 1720), en faveur de R.-Th. Linglent, un titre sacerdotal sur des terres situées près de l'hermitage de Quiestède, valeur affirmée par B. Desvaux, lieutenant d'Hestrus, demeurant à Gernonval, et autres (18 v°). — Démission de la chapelle du Petit-Crucifix (22 mars) par C.-A. Abot; provisions (m. d.), pour F. Abot, doyen de la cathédrale, ancien chanoine; démission de sa prébende canoniale (m. d.) par ce dernier, « dans l'abbaye, où il demeure; » provisions de cette prébende (m. d.), pour le dit C.-A., qui (23 mars) prend possession et tire au sort ce verset du psaume xcii : « Etenim firmavit orbem terræ » (19). — Démission de la cure de Nouvelle-Église (15 mars) par F. de Quehen; provisions (26 mars), pour F.-M. Lefebvre; prise de possession (31 mars), présents A. Degrés, et autres (19 v°). — Réquisition (20 mars) du canoniat de B. Flahault par J. Touppelin, ayant brevet royal (11 mai 1724); provisions (m. d.); prise de possession (12 mai), avec ce verset du psaume lxxxviii : « Tu vero repulisti et despexisti, etc. » (20). — Lettres de prêtrise (25 mars), pour J.-B.-P.-Al. Perache (20 v°). — Insinuation (4 avril) des titres universitaires de F. Cadet; lettres de temps d'étude (2 avril 1720), de maître des arts (1<sup>er</sup> avril m. a.), de tonsure, donnée (11 juin 1724) au nom du cardinal de Noailles, de nomination (13 décembre 1720) sur l'évêché et le chapitre de Boulogne (12). — Lettres de tonsure (26 mars); pour P.-G. Caron, Li.-M. de Wilcot de Rinxent, J.-F. Delhayre, de Roellecourt, M.-F. Bourgois, de Florinthen, A.-J. de Villers, d'Houvin (12 v°). — Dispenses de parenté (20-22 avril), pour Al. Masson, de Bazinghen, et M.-J. Obier, de Contéville, pour M. Denis, de Mentques, et M. d'Arques, de Northécourt (24). — Provisions de la cure de Laires, sur la présentation du seigneur de Boncourt (24 mars), pour J. Happiette, vicaire de Nielles-lez-Biéquin; prise de possession

(27 mars), par décès de J. Carré (*ibid.*). — A.-A. vicomte d'Isques, présente J.-L. Bachelier (3 avril), pour la chapelle du Manoir; provisions (25 avril) par l'évêque (*ibid.*). — Lettres de tonsure (26 mars), pour D. Bois, de Boulogne (26 v°). — P. Germain, marchand à Boulogne, constituée (3 avril), en faveur de P., son fils, un titre sacerdotal sur sa maison, rue des Cuisiniers (25). — Provisions de la chapelle de Sagette, paroisses de Tilly et de Blangy (7 mai), pour P.-J. Bouton, clerc du diocèse d'Arras; prise de possession (13 mai), présents J. de Lespine, chirurgien d'Humières, et autres (*ibid.*). — Provisions de la cure de Landrethun et Caffiers (14 mai), pour J.-M.-A. Raguenet, présenté par le Chapitre, après décès de Ph. Duval; prise de possession (6, lisez 16 mai), dans les deux églises (10 25 v°). — L'abbé Tiherge présente M. Sénéca (10 mai), pour la cure de Dëulinghen; provisions (17 mai), par décès d'Is. Santo; prise de possession (21 mai), présents le R. P. Joseph, capucin de Boulogne, J. Carbonnier, clerc du lieu, et autres (16). — Provisions de la chapelle de St-André, de la cathédrale (19 mai), pour G. Dusat, par décès d'Is. Santo; prise de possession (22 mai), à la diligence du Chapitre (*ibid.*). — Prise de possession (24 mai), du cantuaire du dossier, par Fr. Morette, après démission par M. Sénéca; démission de la chapelle de St-Nicolas (30 mai) par ledit Morette; provisions (3 juin), pour A.-A. Travailou (27). — Dispenses de bans (5-26 juin), pour sept personnes; dispenses de parenté (20-23 juin), pour divers, « datum die 2<sup>a</sup> [et die 18<sup>a</sup> juniu]. Parisiis, in aedibus nostris, ubi ad comitia cleri generalia deputati commemoramur » (28). — Lettres de tonsure, dans l'abbaye de Cercamp (4 septembre 1720), pour L.-J. Fontaine, de Frévent (*ibid.*). — Provisions de la cure de Pernes-en-Artois (27 juin), pour Ant. Demaine, « per discessum ab anno et amplius, immo per desertionem juridice certificatam Jos. Friand; » prise de possession (10 juillet), présents Jac. Fontaine, échevin, D. Leclercq, greffier, et autres (16 28 v°). — H.-Le Porcq, devenu curé de Peuplingues, signe une procuration (1<sup>er</sup> juillet), pour résigner en cour de Rome sa cure de Boucres à F.-A. Sauvage (*ibid.*). — Le chapitre de la cathédrale présente à J.-B. Sinet (lisez de Smet), évêque d'Ypres (30 juin), pour la cure d'Herzele, J. Outiers, vicaire du lieu, permutant avec le curé, J.-F. Lamein (?) la chapellenie de N.-D. qu'il possède dans l'église d'Honscote (Hondschoote), à charge de servir en outre audit curé une pension annuelle de 240 florins, monnaie de Flandre (29). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-31 juillet), pour treize personnes, entre autres pour A. Wyart, de

Gravelines, et F. Laguerre, de Wierre-au-Bois; dispenses de parenté (7-31 juillet), pour diverses personnes de Calonne-Ricouart, de Ledinghen, d'Ergny, de Wicquinghen, d'Inglevert (S'Inglevert), de Surques, d'Escœuilles, du Loquin, de Rumilly-le-Comte, d'Esquiere (Équiere), d'Heuchin, d'Houillefort, de Réty (*ibid.*). — Provisions de la cure d'Audinghen (6 juillet), pour J. Ringot, par décès de J. Hamerel; démission de Vieille-Église (12 juillet) par le même; prise de possession d'Audinghen (13 juillet), présents plusieurs habitants qui signent le procès-verbal (19 29 v°). — Chapelle de la Madeleine, de la ville de St-Pol (6 juillet), à Ch.-Fr. Framery d'Hambreuog, par décès de L. Cardon (30). — Réquisition du canoniat de P. Dacquebert (17 juillet) par P.-F. Raffart de Marilly, prêtre du diocèse de Séez; provisions (29 juillet), prise de possession (31 m. m.), avec ce verset du psaume cxxi : « Illuc enim ascenderunt tribus, etc. » (*ibid.*). — Th. Foche, maître serrurier à Frévent, sa femme et son fils aîné, constituent (18 juillet), au profit de Juste, leur fils et frère, un titre sacerdotal sur leurs biens audit lieu (31). — Provisions de la cure de Berlencourt (30 juillet), pour J.-J. Belanger, prêtre du diocèse d'Amiens, par décès de N. Asselin, sur la présentation (22 juillet) de l'abbé du Mont-St-Éloi; prise de possession (2 août), présents F. de Beaufort, seigneur du Cauroy, L. Cauchy, lieutenant du lieu, et autres (13 34 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Vincent de Cormont (17 avril) par A. de Vossel, pourvu par A.-A. Dutertre, chevalier, seigneur de Lacres, Cormont et autres lieux, et dame M.-A. de Créquy, son épouse, patrons laïques de ladite chapelle (13). — Dispenses de bans (7-28 août), pour huit personnes, entre autres pour J.-Ph. Caffery, paroissien de St-Sépulchre de St-Omer, et M. Peyens, de Calais; dispenses de parenté (31 août), pour divers (19 32 v°). — Provisions de la cure de Vieille-Église (19 juillet), pour L. Delaroche, qui (18 août) se démet de St-Joseph de Boulogne; présentation de P. Dieuset (18 août) par le Chapitre, pour cette dernière cure; provisions (19 août) et prise de possession le lendemain dans la cathédrale (13). — Provisions de la chapelle de N.-D. *vulgo* de la leau et d'Arden-tun, paroisse d'Heuchin (27 août), pour P. Renny, du diocèse de Trèves, par décès de L. Cardon, sur la présentation (14 août) du marquis de Croix (13 33 v°). — Jac. Ringot, curé d'Audinghen, signe une procuration (28 août), pour résigner en cour de Rome, à L. de Vallois, licencié en théologie, la cure de St-Jacques d'Abbeville, dont il était titulaire (*ibid.*). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-14 septembre), pour J.-L. de Crendalle, écuyer,

seigneur de Chambreuille, et M.-C. Dubuisson; pour L.-M. Le Roy, écuyer, seigneur de Cochois, de Doudeauville, et Mad. Dubuisson, de Berauilles; pour L. Mutinot, de Boulogne (B.-V.), et M.-L. Bâneliques, d'Étaples; pour Ph. Dutertre, écuyer, seigneur de Roliers, et M.-M.-J.-A. de Mailly, de Samer; pour J.-B. de Bernes, écuyer, seigneur de Baudrethun, et Dlle M.-A. Macquet de Lompré, de Boulogne (H.-V.), pour J. Sénéca, de Calais, O. de La Houtonnerie, de Samer, et autres (13 35). — Procès-verbal (30 août) de l'élection d'un chanoine grand chantre, par le Chapitre (13 35 v°). — Signature de Rome (4 août), pour le canoniat « ad effectum » de V.-F. Leveux (13 36). — P. Monsard, clerc du diocèse de Rouen, demeurant à Paris, rue Neuve-St-Lambert, dite Condé, paroisse St-Sulpice, signe une procuration (26 août), pour résigner entre les mains de l'évêque le personnel d'Enocq, dont il était pourvu en cour de Rome; provisions, datées de Paris (6 septembre), pour J.-D. Lesselin, clerc de la ville d'Abbeville (*ibid.*). — Extrait (30 septembre) des registres de l'évêché, attestant la tonsure donnée (30 mai 1692) à Ch. Godde, de Calais (13 36 v°). — Signature de Rome (18 juillet), pour la cure de Boucres; visa (3 octobre) et prise de possession par F.-A. Sauvage, présent Cl. Wallef, clerc et maître écrivain de la paroisse, H. de Cabooshe, écuyer, et autres (13 37). — Ch. Charuel, archidiacre, délégué G. Dieuset, son collègue, pour faire, à sa place, la visite des paroisses du doyenné de Marck (6 octobre), à cause des affaires qui le retiennent à Boulogne, en l'absence de l'évêque (*ibid.*). — Dispenses de bans (9-31 octobre), pour huit personnes, entre autres pour L.-M. Le Roy, écuyer, seigneur de Cochois, de Doudeauville, et Dlle Ang. de Hesmond, de Nempont-St-Pirmin, pour L.-M. Gêneau de Vernicourt et M.-J. Wyart, respectivement des paroisses de Boulogne (B.-V.) et d'Étaples (*ibid.*). — Réquisition (3 octobre), pour obtenir provisions de la Chanterrie, en faveur de Ch. Godde (13 37 v°). — Fulmination (17 octobre) d'un bref de Rome (5 août), portant dispense de consanguinité pour J. Neuvgélise et M.-J. Cappe, de Verchin (13 38 v°). — Réquisition de présentation à la cure de Ligny-lez-Aire, signifiée (31 octobre) au Chapitre, au nom de J.-F. Cadet, par décès de N... Collard, mort dans la nuit du 23 au 24 dudit mois, affecté aux grands (*ibid.*). — Dispenses de bans (2-22 novembre), pour huit personnes, entre autres pour F. Gillon, chevalier, marquis de Licques, et Éli. de Lépinay de Marteville, de St-Quentin, diocèse de Noyon; dispenses de parenté (13-28 novembre), pour divers paroissiens de Marquise, de Boulogne, de Laires, de Loison, de Calais; dispense



d'affinité, par bref de Rome (5 septembre), pour A. Taufour et M. Héniohard, tous deux veufs, de Zouafques (P 39 v°). — Provisions de la chapelle de Melannoy (Malannoy); paroisse de Bourcoq (8 novembre), pour M. Lemaire, prêtre du diocèse de St-Omer, par décès de G. Barrois; prise de possession (14 novembre), dans la chapelle même, présents F. Le Merchier, écuyer, seigneur de Mazinghen, et autres (*ibid.*). — Provisions de la cure de Lespesse (9 novembre), pour F. Le Comte, prêtre du diocèse d'Amiens, sur la présentation de l'évêque de St-Omer, après décès de J.-J. Noiret; de la cure de Grouches (m. d.), pour J.-Ph. Cappe, du diocèse d'Amiens, par décès de P. de Fréville, sur la présentation (29 octobre) de « très vertueuse dame, M.-A. Le Boucher de Macole, abbessé de St-Michel de Doulens; » prise de possession (14 novembre), pardevant notaire (*ibid.*). — J.-F. de Beaussart, curé de Wirwignes et Questreque, son secours, signe une procuration (16 novembre), pour résigner sa cure en cour de Rome à J.-F. de même nom, prêtre du diocèse de St-Omer, sous réserve d'une pension annuelle de 300 lb. (*ibid.*). — Fulmination (23 octobre) d'une bulle de Clément XII (24 juillet), conférant l'abbaye de Doudeauville à J.-B. Pourdinier de Remortier, par cession d'Aug. Nadal; ladite bulle non transcrite, parce que l'insinuateur « n'a pu la déchiffrer, » ni en lire autre chose qu'une apostille au dos; prise de possession (25 octobre) avec les cérémonies ordinaires, accomplies « au lieu de ladite abbaye, » présents M. Tompere, procureur d'office de la baronnie de Courset, A. Ducrocq, procureur d'office dudit Doudeauville, et autres (P 40 v°). — Acte de profession des sœurs Fr. Hoq, dite de St-Barbe, et G. Louis, dite de St-Louis, dominicaines de Calais (18 novembre), certifié par Delloy, curé (P 41 v°). — Provisions de la cure de St-Nicolas de Boulogne (10 novembre), pour F.-M. Bernard, curé de St-Étienne, par décès de J. Laffaignant; prise de possession (3 décembre), présents Achille Mutinot, conseiller du Roi, maître en charge de la ville, et autres (*ibid.*). — Provisions de la cure de Ligny-lez-Aire (6 décembre), pour J.-F. Cadet, présenté par le Chapitre; prise de possession (14 décembre), à la diligence d'A. Clabaut, curé d'Estrée-Blanche, doyen du district de Bomy (P 42). — Provisions d'official du Chapitre (1<sup>er</sup> décembre), pour Ch. Godde; de promoteur (m. d.), pour J. Grenier (*ibid.*). — Dispenses de bans (12-15 décembre), pour quatre personnes, entre autres pour Cl.-Fr. de Gênevier, écuyer, seigneur de La Vasserie, de Lapugnoy (P 42 v°). — Provisions de la cure de Leubringen (12 décembre),

après décès d'A. Hermel, pour le fr. J. Gannet, présenté (3 août) par l'abbé de Licques; prise de possession (14 décembre), présents Fr. Delecloye, maître d'école, et autres (*ibid.*). — P.-F. Raffart de Marilly, docteur de la maison et société de Sorbonne, y demeurant, paroisse de St-Benoît, signe une procuration (18 septembre), pour résigner son canonicat de Boulogne à son frère, Bénigne, clerc tonsuré du diocèse de Limoges; signature de Rome (2 décembre), sur ladite résignation; visa épiscopal (15 décembre); prise de possession, avec ce verset du psaume xxvii: « Da illis secundum opera eorum » (P 43). — Dispense de consanguinité (26 décembre), pour Jbt. Savary et M.-M. Hamy, de Sanghen (P 43 v°). — Lettres de tonsure (23 décembre), pour J.-B. Després, de Touchy (Torcy?), L. Vasseur, de Rebreuve, Fr. Robiquet, de Galainet, H. Lanvin, de St-Pol; Fr. Donleger, d'Estrées; lettres de sous-diaque et de diacre, pour divers (*ibid.*). — Insinuation (31 décembre) des titres universitaires de P. Charlet, né à Boulogne, paroisse de St-Nicolas (22 juin 1680), tonsuré (18 avril 1699); lettres de maître ès-arts (16 juillet 1706), de temps d'études (27 avril 1707), de nomination (P 44).

**1731.** — Note marginale (7 mars) constatant que du 2 janvier au 31 décembre de l'année écoulée, l'insinuateur a fait recette de 1209 lb. 14 sols, dont il a payé le montant (P 45). — Insinuation (3 janvier) des provisions de la dignité de Grand-Chapter, données (22 décembre 1730) par l'Évêque, « jure devolutio, » à Ch.-Jos. Turodin, docteur en théologie de l'université de Bordeaux et bachelier de la faculté de Paris, sous le témoignage de L.-M. Hautefeuille, prévôt de la maréchaussée de France, et de Th. Meignot, avocat en la Sénéchaussée (*ibid.*). — Dispenses de bans (8-31 janvier), pour vingt et une personnes de Calais, Balinghen, Herbelles, Outreau, Hesdigneul, Audembert, Neufchâtel, Ardres, Hucquelières, Louches, Boulogne (H. et B.-V.), et pour le mariage de Torquat de Moncornet, écuyer, seigneur de Comont (Caumont), paroissien de Boursin, avec C.-B. de Cannesson, paroissienne de Zoteux; dispenses de parenté (23-25 janvier), pour N. Daquin, d'Ayennes, et M.-L. Maillard, de Rumilly; pour L. Guillaume et A. Parent, d'Ardres (P 45 v°). — Lettres de tonsure (23 décembre 1730), pour J.-S. Beauvais, de Desvres, élève des Oratoriens de Boulogne, et pour P.-L. Prost-Dama, de Morbier (Morbier), diocèse de Besançon (*ibid.*). — Réquisition de la chapelle du St-Esprit (10 janvier), au nom d'Ant. Bande; provisions et prise de possession (m. d.), par décès de P. Duquesne (*ibid.*). — Présentation de G. Dusart (8 janvier), pour la cure d'Outreau,

par l'abbé de Chastenot de Puysgûr; abbé de St-Vulmer de Boulogne; provisions (13 janvier) par décès de P. Duquesne (P 46). — L.-J. d'Audibert de Lussan, prêtre du diocèse de Viviers, au séminaire de St-Sulpice, à Paris, donne procuration à Yves Stricq (22 janvier), pour prendre possession de l'abbaye d'Andres; lettres de tonsure par M. de Ratabon, évêque-comte de Viviers (21 septembre 1716); fulmination (29 janvier) de la bulle de Clément XII (6 décembre 1730), conférant l'abbaye d'Andres au sus-nommé, par décès de L. Tiberge; profession de foi et serment de fidélité (m. d.), prêtés par le procureur, au nom du nouvel abbé; prise de possession (31 janvier), au village d'Andres et dans la chapelle de l'abbaye, à Ardres (P 47). — F. Ahot, doyen du Chapitre, signe une procuration (30 janvier), pour résigner son décanat en cour de Rome à Cl.-H. de Fusée de Voisenon, bachelier en théologie de la faculté de Paris, prieur de St-Martin de Bretencourt, avec réserve d'une pension annuelle de 150 lb. (*ibid.*). — Cédule, émanée de la chancellerie apostolique (11 septembre 1724), attestant la préconisation de l'évêque J.-M. Henriaux, créant sur la messe de l'évêché de Boulogne une pension annuelle de 500 lb. tourn., payable à J.-P.-V. Pignot, prêtre du diocèse de Sarlat, et intimant à l'évêque de s'appliquer à restaurer sa cathédrale et d'ériger un Mont-de-Piété, « montemque pietatis erigere curet, » etc. (P 49). — Titres sacerdotaux: d'A.-F. Carouille, par son père, maréchal à Wavrans (5 novembre 1729), sur une maison audit lieu et sur des terres y dénommées; de J.-J. Framery, par son frère, à Scel (Selles), paroisse d'Audresselles (22 août 1730), valeur affirmée par P. Dupont, sieur de La Motte, et autres, audit lieu; d'A.-J. de Villers, par son père, laboureur à Houvin (8 juillet), valeur affirmée par B. Decroix, peigneur de laine, et autres; de C.-C. Robert, par son père, laboureur à Samer, y demeurant, rue de Boulogne (12 août), sur une maison au hameau de Lestoquoy, des terres près de la rue Coquerelle, et autres, audit lieu; de L.-J. Plisse, postulant de St-Lezard, par son oncle, curé d'Éps (16 octobre), sur des biens au village du Tilly-Capelle; de F.-J. Le Cigne, par son père, demeurant à Linghem (28 septembre), sur des terres à Loppvi, dans ladite paroisse, à Quernes, seigneurie de Hames, eto.; de J.-F. Dehaie, par J. de Reux, serrurier et tailleur landier à St-Pol (20 mai), sur des maisons audit lieu; de J.-P. Battut, par Jeanne-Mourin, sa mère, veuve de Jean (31 janvier), sur sa maison, à Boulogne, rue St-Jean (P 49 v°). — Insinuation (10 février) des titres universitaires de A.-L.-M.-A. Lheureux: lettres de

maître ès-arts (13 septembre 1726), de temps d'études (6 août 1729), de nomination (P 50). — Lettres de tonsure (17 février), pour J.-F. De Soye, de la paroisse de N.-D. *ad fontes*, de Liège, avec dimissoire; de prétrise (m. d.), pour P. Duploux, J. Seliogue, N.-T. Tassart, A. Dufresne (P 52 v°). — Insinuation (20 février) des titres universitaires de P. Germain: lettres de tonsure (19 août 1725), de maître ès-arts (26 novembre 1727), de temps d'études (5 août 1730), de nomination (12 décembre m. a.); et (22 février) des titres de J. Boyer, du diocèse de St-Flour: lettres de tonsure (31 mars 1722) par le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, de maître ès-arts (5 août 1724), de temps d'études (15 septembre 1721), de nomination (12 décembre 1730), avec procuration pour le supérieur du Séminaire, P. Collet (*ibid.*). — Provisions d'un canonicat de Fauquembergues, « de minoribus » (26 février), pour F. Dubreuil, vicaire de Samer, par démission de M. Ducaël (P 53 v°). — Lettres de prétrise (10 mars), pour R.-Th. Lengien, Fr. de Catalas, M. Caudron, Jos. Cadart (P 54). — Fr.-M. Bernard, curé de St-Étienne, signe une procuration (1<sup>er</sup> mars), pour résigner sa cure en cour de Rome à J. Boulogne (*ibid.*). — Extrait d'un acte capitulaire (18 décembre 1730), portant élection de J. Grenier à la dignité de Grand Chantre; réquisition de provisions (15 mars) par le nouvel élu (*ibid.*). — Lettres de tonsure (24 mars), pour E.-A. de Douay, de la paroisse de St-André de Lille, fils de J.-M.-A.-B., écuyer, seigneur de Baisne (Baives?), et de dame C. de Hainin (P 56 v°). — Prise de possession de la dignité cantoriale (5 mars) par Ch.-Jos. Turodin (P 57). — Provisions de la cure de Carly (5 avril), pour A.-L. Guerlain, présenté (17 mars) par l'abbé de Samer; prise de possession (9 avril), par décès d'A. Didier (*ibid.*). — Fulmination (7 avril) d'un bref de Rome (5 janvier), portant dispense d'affinité pour Ch. Walinghen, d'Elnea, et P. Devin, veuve de P. Fasquel, de Lumbres (P 57 v°). — Provisions de la cure de Cuvron (22 mars), pour Fr. Brunet, par décès de P. Baudrel; prise de possession (27 mars), avec opposition signifiée par les nommés .... « accompagnés de deux sergens, revestus des couleurs du seigneur comte d'Égmont, » se prétendant officiers des abbé et religieux de St-Sauve, de Montreuil (P 58). — Signature de Rome (14 décembre 1730), pour la cure de Wirwignes; visa épiscopal (14 avril) et prise de possession le lendemain, présents J.-C. du Blaisel, chevalier, seigneur baron de Lianne, Wirwigne et autres lieux, maître de camp de cavalerie, et autres (P 59). — Présentation du fr. S. Le Clerc par l'abbé de Licques (16 avril), pour la cure de Leubringen; provisions, par

démision de J. Cannel (*ibid.*). — Provisions de la cure de Cormont (20 avril), pour P. Dusaulloir, par démission d'A.-L. Guerlain; prise de possession (27 avril), présents Ét. Faucheur, chirurgien, M. Prevot, maître d'école, et autres (1<sup>re</sup> 59 v<sup>o</sup>). — Présentation de R.-F. Petain, par M. Malherbe, chanoine de Senlis, abbé de St-Crépin-en-Chaye-lez-Soissons (7 avril), pour la cure d'Houvin-et-Houvigneul; provisions (13 avril), par décès de N. Damiens; prise de possession (16 avril), par-devant H. Gosse, notaire à St-Pol (1<sup>re</sup> 60). — Provisions de la cure de Campagne-lez-Andres (28 avril), pour Ant. Baude, présenté (27 m. m.) par le Chapitre; prise de possession, insinuée (8 mai), présents deux marguilliers, l'un pour la partie de la paroisse qui était du gouvernement de Calais, et l'autre, pour la partie qui était du gouvernement d'Andres (1<sup>re</sup> 60 v<sup>o</sup>). — Provisions d'un canonicat de Boulogne (16 mai), par décès d'Ant. Aubriot, pour Cl.-H. de Fusée de Voisenon, « nobis apprimè cognitio », acte signé au château de *Brunenberg*; prise de possession (18 juillet), avec ce verset du psaume ci : « Fili servorum tuorum habitabunt, etc. » (1<sup>re</sup> 61). — Dispense de parenté (23 mai), pour Ph. et N. Briche, respectivement des paroisses de Nielles-lez-Blagny et de Coyecques (*ibid.*). — M.-A. Barberie de Courteille, clerc tonsuré du diocèse de Paris, y demeurant, rue St-Victor, au séminaire et paroisse de St-Nicolas du Char-donnnet, donne sa procuration à P. Germain, pour prendre possession de l'abbaye de Beaulieu, dont il venait d'être pourvu par bulle de Rome (14 février), sur la démission de F. de Madot, évêque de Chalon-sur-Saône; prise de possession (28 mai), après prestation (26 mai) du serment de fidélité et fulmination de l'Official (*ibid.*). — Provisions de la cure de Robecq (4 juin), pour J.-A. Denis, du diocèse de St-Omer, par décès de J.-F. Carémelle (1<sup>re</sup> 61 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (8-25 juin), entre autre pour Fr. d'Hévin-Liétard, marquis d'Alsace, et noble Dlle M.-C.-J. de Part de Pressy (*ibid.*). — Provisions de la cure de Burbure (6 juin), pour Ét. Bécourt, par décès d'Al. Vincent; d'une prébende de St-Pol (16 juin), pour Ch. Castellain, curé d'OEuf, par résignation de Cl. Cagniet de Fricourt, avec permutation pour la chapelle de St-Mathurin, des Trinitaires d'Arras; d'un canonicat de Boulogne (9 juin), pour V.-F. Leveux, par décès de P. Mallet; prise de possession de ce canonicat (12 juin), avec ce verset du psaume xxxiii : « Multae tribulationes iustorum » (1<sup>re</sup> 62). — Entérinement (18 juin) d'un bref de Rome (1<sup>er</sup> mars), portant dispense de consanguinité, pour A. Bassecourt, de Benrvy, diocèse d'Arras, et M.-R. Hannebique, d'Humières (1<sup>re</sup> 62 v<sup>o</sup>).

— J. Boulogne, curé de Guempé, pourvu de la cure de St-Etienne, par résignation de F.-M. Bernard, signe une procuration (20 juin), pour résigner à son tour ladite cure en cour de Rome à J. Peuvion (1<sup>re</sup> 63). — Jean Oocre, curé d'Anvin, permute sa cure avec F.-B. Dufresne, son vicaire (28 juin), contre la chapelle de St-Moi, de la collégiale de Lillers; provisions de la cure (29 juin), pour ledit Dufresne; réquisition (3 juillet) de ladite cure, par décès de J. Océre, mort le 1<sup>er</sup>, et provisions (6 juillet), pour P.-A. de Grosellier, comme gradué, signifié sur l'abbaye de Blangy; prise de possession (1<sup>er</sup> juillet) par Dufresne, et (10 juillet) par de Grosellier, avec opposition du précédent (*ibid.*). — Lettres de Vicairé Général (11 juillet), pour disorbète et noble personne messire J.-B.-L. de Cherré, prêtre de Paris, docteur en théologie, conseiller maître à la Cour des Comptes (1<sup>re</sup> 64). — Réquisition (14 juin), à fin de confirmation de l'élection de J. Grenier à la dignité cantoriale du Chapitre (*ibid.*). — Signature de Rome (21-février), pour création de pension sur le décanat de la cathédrale. (1<sup>re</sup> 64 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure d'OEuf (13 juillet) par Ch. Castellain, permuant avec M. Asselin, son vicaire, contre la chapellenie première du grand autel, de la collégiale d'Aire; provisions d'OEuf (18 juillet), pour Asselin, alias Ansellin (1<sup>re</sup> 65). — H. Le Poreq, écuyer, sieur d'Imbretun, et dame Él. Mutinot, son épouse, constituent (23 juillet), en faveur de Bernard, écuyer, leur second fils, un titre sacerdotal de rente sur leur maison de la rue St-Jean, à Boulogne, occupée par le sieur de Guémy, major de la place (1<sup>re</sup> 65 v<sup>o</sup>). — Fr. Delattre, curé de Wimille, signe une procuration (2 août), pour résigner sa cure en cour de Rome à Fr.-M., son neveu, avec réserve de 600 lb. de pension (1<sup>re</sup> 66). — Provisions de la cure de Bouquehault (4 août), pour le fr. Ch. Mesnel, présenté par l'abbé de Liègues (9 juillet), après décès du fr. Fr. Lefebvre (*ibid.*). — Dispenses de bans (6-29 août), pour des paroissiens de St-Martin-Boulogne, Hardinghen, Wimille, Boulogne (B.-V.), Verchocq, Vieille-Eglise, en particulier pour noble homme Ch.-L. du Puget, de Calais, et Dlle B.-A.-J. de Hallain, paroissienne de St-Maurice de Lille; dispense d'affinité (8 août), pour P. Lefebvre et Marguerite Fayole, de Surques; entérinement (31 août) d'une dispense de consanguinité, venue de Rome, pour L. Marcan et C. Hache, des paroisses d'Hucqueliers et de Lottinghen (1<sup>re</sup> 66 v<sup>o</sup>). — Fulmination (18 juillet) d'une bulle de Clément XII (21 février), portant provisions du décanat de la cathédrale, pour Cl.-H. de Fusée de Voisenon; prestation de serment de fidélité au St-

siège et prise de possession (m. d.), présent dom Cl. Simonnot; abbé d'Usual et de St-Thibéry, avec dom B. de Laquette, prieur de Geroamp (*ibid.*). — E. Anselin, curé d'Orville, diocèse d'Amiens, permute (17 août) sa dite cure contre celle d'OEuf, avec Michel; provisions d'OEuf (18 août), pour le premier (1<sup>re</sup> 69). — Lettres de tonsure (17 février), pour J. Blondel, de Brimeux, pour (8-septembre-1729) A.-A. Cornu, de Brias, pour (17 février) A.-F. Bassecourt, de Tilly-Teneur, pour (24-septembre-1729) L. Hubin, de Wimille, pour (23 décembre 1730) L. Vasseur, de Rebreuve, pour (17 décembre 1730) M.-J. Le Maire, d'Herly; pour (13 septembre) L.-J. Le Camus, de Boulogne (B.-V.), et F. Radenne, d'Audinghen, pour (16 septembre) N. Parent, de Calais, pour (17 février) P. Dufois, de Bourthes (1<sup>re</sup> 70). — Signature de Rome (9 juillet), pour la cure de St-Etienne; provisions (8 septembre), pour J. Peuvion; prise de possession (10 septembre), présents Ph. Haffrengues de La Converserie, N. Bonvoisin, et autres paroissiens, avec le magister du lieu (1<sup>re</sup> 71). — Provisions de la chapelle du Petit-Crucifix, de la cathédrale (13 septembre), pour P. Germain, par décès de F. Abot; prise de possession (18 septembre), en Chapitre (1<sup>re</sup> 71 v<sup>o</sup>). — Démission de la chapelle du St-Esprit de la même église (27-avril) par Ant. Baude, acceptée (12 septembre) par l'Evêque (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de F. Donleger, par son père, laboureur et fermier au village de Cormont (12 mai), sur ses biens, au hameau de Voisin, paroisse de Dompierre-sur-Authie, tenant au chemin de St-Riquier, au Bois d'Ausse, etc.; de J.-F. Robiquet, par son père, bourgeois d'Hesdin, marchand teinturier (3 octobre 1730), sur deux maisons audit lieu, rue des Nobles; de M.-J. Lemaire, par son père, marchand au village d'Hénoville, paroisse d'Herly (26 avril), sur dix mesures de manoir en pâtures, audit lieu; de J.-B. Dépre, par sa mère, veuve de P., vivant bailli et adjudicateur de Torcy (30 avril), sur des biens situés à Planques, lieu dit le Vert-Chemin, etc.; de J. de Fréville, par son frère, ingénieur du Roi à Dunkerque (3 septembre), entre autres sur la sixième partie du moulin de Crétail, situé sur un bras de la rivière de Marne, etc.; de F.-M. Luto, par son père, marchand oordonnier à Boulogne (1<sup>re</sup> août), sur sa maison de la rue des Cuisiniers de la Basse-Ville; de L. Vasseur, par son beau-frère, fermier à Rebreuve-sur-Canche (21 octobre 1730), sur ses biens audit lieu; d'A.-F.-J. Danvin, par son père, échevin de la ville de St-Pol (10 octobre), sur deux maisons, rue des Sœurs Noires et rue d'Arras, cette dernière « à usage d'hôtellerie, où pend pour enseigne l'image St-Jacques; »

d'A. Lefebvre, par S. Caillieus, M. Bayaerdt, sa femme, et J. de Rudder, demeurant au village de Buyscheure, dans la chapellenie de Cassel (27 avril), sur des terres situées dans les seigneuries de *Temay* (Tanneu) et de Halles, audit lieu; d'H. Lanvin, par sa mère, veuve de Max., de St-Pol (2 novembre 1730), sur une maison située audit lieu, sur le Grand-Marché (1<sup>re</sup> 72). — Lettres de prêtrise (22 septembre), pour J.-J. Framery, P. Beillard, Ch. Robert, Ph. Parrein, P. Doremus, J. de Villers, J.-F. Saloppe, P.-F. Pigouché, L.-M.-A.-A. Lheureux; lettres de tonsure (21 septembre), pour J.-E. Billel, de St-Pol, J.-F.-X. Lallart, de la paroisse de St-Jean-en-Ronville, d'Arras (1<sup>re</sup> 76 v<sup>o</sup>). — Provisions de la chapelle du St-Esprit, de la cathédrale (22 septembre), pour A. d'Halluin, curé de Nenville; prise de possession (28 m. m.), par démission d'Ant. Baude (1<sup>re</sup> 78). — Signature de Rome (21 août), pour la cure de Wimille; visa (14 octobre), pour F.-M. Delattre; prise de possession (23 octobre), présents J.-M. Daudry, prieur de Rumilly-le-Comte, A.-J. de Bave (Bavre), écuyer, sieur audit lieu, Al. Cazin, avocat en la Cour, et autres (1<sup>re</sup> 78 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (2-29 novembre), pour quatorze personnes, entre autres pour noble A. du Blaisel-Allet et noble M.-L.-A. de Roussel, « 9b graves et urgentes rations » (1<sup>re</sup> 79 v<sup>o</sup>). — Réquisition de la cure d'Anvin (21 novembre) près l'abbé de Blangy, et (26 novembre) près l'évêque de Boulogne, par P.-A. de Grosellier; provisions (m. d.) par celui-ci, « pro duplicatâ, ob renatum abbatia »; prise de possession (29 novembre), l'église fermée, présents J.-B. Lemaitre, clerc de la paroisse, et F.-B. Dufrêne, qui proteste de nullité (1<sup>re</sup> 80). — Fr. Delafosse, abbé de Blangy, présente J.-F.-M. Piedfort, vicaire de Teneur, pour la cure d'Anvin (1<sup>re</sup> 81). — Lettres de prêtrise (22 décembre), pour F. Carouille (*ibid.*). — Ch.-G.-G. de Vintimille, archevêque de Paris, présente, en sa qualité d'abbé commendataire de St-Denis de Reims, Chr. Leprière (17 décembre), pour la cure de Burbure; provisions (28 m. m.), par décès d'Et. Bécourt (1<sup>re</sup> 81 v<sup>o</sup>).

**1732.** — Provisions de la chapelle de St-André, de la cathédrale (21 janvier), pour Cl.-H. Wyant; prise de possession (28 m. m.) par démission de G. Dusart (1<sup>re</sup> 82). — R.-I. Lejosne-Contaye, écuyer, seigneur de Capelle-sur-La-Lys, « fondateur de l'église et patron de la cure », présente (29 janvier) P.-F. Pingrenon; provisions (5 février), par décès de N. Chevalier; prise de possession (7 février), en présence d'El. Peigne, lieutenant de St-Remy, et du présentateur, demeurant en son château, audit Capelle (1<sup>re</sup> 82 v<sup>o</sup>). — Provisions de la cure de Liègues

(28 janvier), pour J.-P. Lebleu, du diocèse d'Ypres; prise de possession (1<sup>er</sup> février), par décès de Ph. Quillet, présents J. Patinier, clerc du lieu, et autres (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de J.-F. Le Riche, par sa mère, veuve de Jean, vivant notaire à Desvres (1<sup>er</sup> février), sur sa maison, faisant front à la place, par derrière à la pâture de l'Éperlecque, d'une liste à Cl. Montuy (Monteuil), maître de cette ville, et d'autre au fossé du château, valeur affirmée entre autres par C. Montuy et J. Gressier, échevins; de L. Hubin, par sa mère, veuve de L., vivant laboureur propriétaire à Licques (31 janvier), sur ses deux maisons audit lieu, valeur affirmée par P. Delacroix, procureur en la sénéchaussée de Boulogne, J. Haigneré, J. Dubamel, et autres (1<sup>er</sup> 84 v<sup>o</sup>). — Provisions de la chapelle de S<sup>t</sup>-Lambert de Courset (23 février), pour J. Cornuel; prise de possession (25 m. m.), « au chef-lieu et endroit de ladite chapelle, » hameau de S<sup>t</sup>-Riquier, présents M. Le Grix, marchand, et D. Le Cat, maître perruquier à Desvres (1<sup>er</sup> 88 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (10 mars 1731), pour J. Boiteux, de Matringhen; pour (17 décembre 1729) F.-J. Le Cigne, de Linghem, et dans l'abbaye de Blangy (8 septembre 1729) pour J.-F. Héamme, de Fressin (1<sup>er</sup> 86 v<sup>o</sup>). — Ordonnance épiscopale (31 mars), portant approbation de la délibération capitulaire du 28, par laquelle il est décidé que les deux cantuaires de S<sup>t</sup>-Adrien et du Dossal ne devront plus être accordés à d'autres ecclésiastiques qu'à ceux employés au service du chant et de la musique dans le chœur de l'église (1<sup>er</sup> 89 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans (16-28 avril), entre autres pour G. Le Maître, seigneur de Villeneuve, A. de Tutil, écuyer, seigneur de Guémy, et autres (1<sup>er</sup> 91 v<sup>o</sup>, chiffré par erreur 92, 93). — Titres sacerdotaux : de J. Davault, par son père, sieur de Tihen, Manihen et autres lieux, lieutenant de cavalerie des troupes boulonnaises (30 novembre 1734), sur sa maison et terre de Tihen, paroisse d'Outreau; de P. Duflos, par son père, laboureur, demeurant en la ferme de Combermont, paroisse d'Ergny (17 octobre), sur sa maison du Catelet, paroisse de Bourthes, occupée par P. Ducrocq; de P.-M. Courtois, par son père, sieur du Flégar, laboureur et lieutenant de cavalerie des troupes boulonnaises, demeurant en la maison du Flégar, paroisse de Wierre-Effroy (20 novembre), sur sa maison de Maninghen-lez-Wimille; de J.-F. Beillard, par son frère (24 novembre), sur une maison à S<sup>t</sup>-Pol, rue d'Heudin, « où souloit pendre cy-devant pour enseigne le Noble d'Or; » de J.-F.-B. de Servins, par son père, écuyer, seigneur d'Héricourt, Aubrometz, Petit-Houvin et autres lieux, demeurant en son château d'Hé-

ricourt (23 février), sur ses biens dudit lieu de Petit-Houvin, valeur affirmée à 1000 lb. par A.-J. Le Sergeant, écuyer seigneur de Ransart, et autres; de L.-A. Sacleux, par son père, marchand à S<sup>t</sup>-Pol (3 janvier), sur la maison où il réside, audit lieu; de Ph. Prevost, par son père, fermier à Haut-Maisnil et lieutenant de ce village (6 février), sur ses terres audit lieu, chargées de redevances envers le prieuré de S<sup>t</sup>-Georges; de J.-F. Regnault, par son père, ménager, demeurant à Neuville-au-Cornet (3 novembre 1734), sur sa maison de Ricametz; de J.-F. Héamme, par son père, propriétaire à Fressin (s. d.), simple mention, parce que, dit l'insinuateur, « le titre n'est pas lisible » (1<sup>er</sup> 94). — Réquisition de la chapelle du Dossal (16 avril) par L.-M.-A.-A. Lheureux, vicaire d'Outreau, comme gradué (1<sup>er</sup> 99). — Ordonnance épiscopale (26 avril), approuvant une délibération capitulaire du 28 octobre 1728, relative à la concession faite temporairement de quatre maisons canoniales à l'archidiaque, G. Dieusel, et autres, sous la condition de coûteuses réparations (1<sup>er</sup> 99 v<sup>o</sup>). — Ph. de Châtigny, curé de Bonningues-lez-Ardres, signe une procuration (20 mai), pour résigner sa cure en cour de Rome à J.-F. Nicolle, vicaire de Serques, sous la réserve de 95 lb. de pension (1<sup>er</sup> 101). — Provisions de la cure d'Hocquinghen (m. d.), pour dom Aug. Caverio, prémontré de Licques, présenté (16 avril) par son abbé, après décès de Ph.-L. Martin (*ibid.*). — Présentation de N. Vingt par le Chapitre (23 mai), pour la chapelle de la Blanche-Mère-Dieu, vacante par la démission de V.-F. Leveux; provisions et prise de possession (23 mai), dans la cathédrale (*ibid.*). — Provisions de la cure de Baintun (22 mai), pour N. Biart, curé d'Étrée-Wamin, sur la démission de J.-B. Fourdinier de Remortier; prise de possession (23 mai), présents Fr. Lecoutre, laboureur, et autres (1<sup>er</sup> 101 v<sup>o</sup>). — J.-A. d'Halluin, curé de Neuville, signe une procuration (7 juin), pour résigner sa cure en cour de Rome à N. Senneville (1<sup>er</sup> 102). — Démission d'une prébende de S<sup>t</sup>-Pol (26 mai) par Ch. Durson, demeurant à Paris, dans la communauté du Mont-Valérien; provisions (11 juin), pour L.-J. Loise, du diocèse d'Ypres (*ibid.*). — Provisions de la chapelle de La Madeleine (27 mai), pour M. Ducaet; prise de possession le lendemain, par démission de N. Vincent; provisions de la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine (28 mai), pour J.-B.-L. Caron; prise de possession le lendemain, par démission de M. Ducaet (1<sup>er</sup> 102 v<sup>o</sup>). — Lettres de prébende (22 décembre 1734), pour L. Vasseur (1<sup>er</sup> 103). — Brevet royal (15 juin), accordant à l'abbé de Cherré, conseiller maître à la Cour des Comptes, l'autorisation d'accepter les fonctions

de grand vicaire du diocèse de Boulogne, sans déroger aux règlements (1<sup>er</sup> 103 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (7 juin), dans l'église abbatiale de Blangy, pour F.-L.-J. et pour R.-J. Lefebvre, de Valenciennes, pour J. Darthé, de S<sup>t</sup>-Pol, pour J. Heldin, de Blangy; lettres de prébende (m. d.), pour J. Bisiaque, du diocèse de Malines, incorporé (*ibid.*). — Dispenses de bans (8-28 juillet), pour Ch. Lemaire, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, « cohorsit ducem » au régiment de Piémont, à Calais, et M.-S.-L. de S<sup>t</sup>-Martin, pour A. de Bigant, chevalier, seigneur de Tubeauville, de Parenty, et M.-Th. Dutertre de Raulet, de Longvillers, etc. (*ibid.*). — Provisions de la chapelle de La Sagette, paroisse de Tilly, par l'abbé de Blangy (2 juillet), pour J. Guérard, bénéficiaire de la collégiale de Béthune, par désertion du nommé de Wally; prise de possession (5 juillet), présents P. Le Roy, clerc de la paroisse, et autres; provisions, par l'Évêque, d'un canonat de S<sup>t</sup>-Pol (11 juillet), pour J.-J. Guéritte, prêtre du diocèse de Liège, par décès de J. Lasne; de la cure d'Audresselles (m. d.), pour J.-N. Botte, par décès d'A. Basin; de la cure de Boisdighen (19 juillet), pour le fr. A. Francoville, prémontré de Licques, par démission du fr. A. Caverio; de la cure d'Étrée-Wamin (21 juillet), pour P. Beillard, par démission de N. Biart (1<sup>er</sup> 104). — P.-J. Bouton, clerc du diocèse d'Arras, natif de Lens, présentement novice bénédictin de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Bertin, signe une procuration (28 juillet), pour résigner « la chapelle foraine d'Anne-Jeanne Sagette, dite de la l'eau, » paroisse de Blangy et de Rely-Capelle (Tilly-Capelle), « bénéfice qui vaut environ par an 100 fr. de France, » en cour de Rome, à Ch.-M. Marcadet, aussi natif de Lens (1<sup>er</sup> 105). — Lettres de tonsure (31 juillet) « in ecclesia sancti Ludovici xenodochii Boloniensis, » pour Ch.-N.-R.-Th. Routier, de N.-D. de Montreuil (1<sup>er</sup> 105 v<sup>o</sup>). — Dispense d'affinité, en cour de Rome (13 juin), pour J. Decroix et M. Danvin, d'Hestrus; dispenses de bans (4-19 août), entre autres pour noble Ph.-X., chevalier, marquis de Moustier, de Cayeux, et noble L. de Bourmel, fille de noble J.-C. de Bourmel, et de noble C. de Forcadel (*ibid.*). — Provisions de la cure de Bonningues-lez-Ardres (28 juillet), pour J.-F. Nicolle; prise de possession le lendemain, par-devant un notaire du bailliage d'Ardres (1<sup>er</sup> 106). — Lettres de tonsure (13 juin), pour F. de Garesse, fils de nobles personnes, Flor., seigneur de Beaulieu, et Anne de Campagne, d'Échinghen; pour Fr.-G. de Mailly, fils de messire C., chevalier, et Ang. d'Hoyer, de Verlinghen; pour (8 septembre 1729) noble J.-Fr.-B. de Servins, fils de Ch.-Fr., écuyer, seigneur d'Héricourt,

et de noble M.-B.-Th. Le Sergeant (1<sup>er</sup> 106 v<sup>o</sup>). — Dispense de trois bans (5 septembre) pour le mariage secret de J. Parenteau, dragon dans le régiment du Roi, à Calais, avec G.-M. Joubert (1<sup>er</sup> 108). — Provisions de la cure de Lisbourg (18 août), pour dom P. Pecqueur, religieux de Ruiseauville, par décès de dom Riquart; prise de possession (23 octobre), présents l'abbé du monastère et autres; provisions d'une prébende « de minoribus » de Fauquembergues (21 juillet), pour N. Biart, curé de Baintun, par décès de P. Beillard (1<sup>er</sup> 108 v<sup>o</sup>). Titres sacerdotaux : de L.-M. Mareschal par son père, propriétaire à Canteraine, paroisse de Courset (7 mai), sur sa maison et les cent mesures de terre qui en dépendent; d'A.-C.-J. Copin par son père, laboureur au hameau de Capéure, paroisse d'Outreau (13 mai), sur ses maisons et terres dudit lieu et de la Verte-Voie; de J. Leillot par sa mère, demeurant au Courgain de Calais (1<sup>er</sup> septembre), sur une maison, sise au bout de la dernière rue de ce quartier, de la valeur de 2,300 lb.; de L. Rappe par son père, laboureur à Audrehem (9 juin), sur ses biens audit lieu, tant sur le dimage d'Audrehem qu'à Audenfort; de J. Roiteux par P. Carré, bourgeois de Dunkerque, sa sœur, et autres (3 mai), par-devant les bailli et hommes féodaux de Matringhen, sur des terres dites Le Croquet de Vincly, le Gallois, les Blanchés Ruelles, le Bois de Bellefontaine, etc.; de J. Blondel par sa mère, veuve de N., vivant laboureur à Brimeux (16 juillet 1734), sur des terres et des portions de prairies, audit lieu; de N. Delahaye par F., son père, ancien lieutenant au régiment de La Vallière, à présent lieutenant de cavalerie au régiment d'Ordre, des troupes boulonnaises, demeurant à Henneveux (18 juillet), sur une maison audit lieu, occupée par François Coquerel; de Max. Bourgeois par son père, laboureur à Florighen (3 mai), sur ses biens audit lieu; de P.-A. Bigan par son père, aussi laboureur à Florighen (m. d.), sur divers biens désignés par lieux dits, tenants et aboutissants (1<sup>er</sup> 109). — Signature de Rome (30 juin), pour la cure de Neuville; prise de possession (4 novembre); acte insinué, mais non transcrit, « par la difficulté extrême, » que l'insinuateur trouvait « à le déchiffrer » (1<sup>er</sup> 114 v<sup>o</sup>). — Dispense d'affinité (6 octobre), pour R. Raux et J. Flament, de Verchoq; de parenté (18 m. m.), pour Ach. Mutinot de la Massonnerie, de Boulogne (B.-V.), et L.-F.-O. du Fourmanoir, de Samer; dispenses de bans (13-20 m. m.), pour divers, entre autres pour B.-C. Biguet, « ducem cohortis » au régiment d'Artois, originaire de Charleville (*ibid.*). — P. Obin, curé d'Embry et Rimboval depuis plus de trente ans, signe une procu-



ration (13 octobre), pour permuter sa cure avec J. Joly, vicaire de Seninghen, contre la chapelle de St-Gendulphe de la collégiale de Lillers (° 115 v°). — L.-M.-A.-A. Lheureux requiert pour la seconde fois (24 septembre) la chapelle de Dossal (° 116). — H. Delattre, curé de Bournonville, signe une procuration (22 octobre), pour résigner sa cure en cour de Rome à J.-P. Wimet, vicaire de St-Martin-lez-Menneville, présent Cl. Lannoy, laboureur propriétaire, procureur d'office dudit lieu (*ibid.*). — Entérinement (24 octobre) d'une dispense de consanguinité, donnée à Rome par bref (13 août), en faveur de F. Legline et A. Vauzelle, de St-Deneux, avec injonction de réciter soir et matin, pendant trois mois, certaines prières, « à genoux, les mains jointes » (° 116 v°). — Dispenses de bans (1<sup>re</sup>-27 novembre), pour quinze personnes, de Boulogne, Sâmer, etc. (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Rebreviètte (29 octobre) par F. Buron, vicaire de Frévent, présent le R. P. E. Asselin de St-Gabriel, religieux carme; présentation à ladite cure (4 octobre) par B. Bavin, grand vicaire de Paris, abbé commendataire de St-Barthélemy de Noyon (° 117). — Dispense de bans (27 novembre), pour J.-J. Dutertre, chevalier, seigneur d'Ecnfan, et M.-B. Dauphin de Beauregard, de Boulogne (H.-V.), etc. (° 119). — Prise de possession de la chapelle de Pipemont (28 novembre), au nom de J.-P. Daquin, prêtre du diocèse de Sens, curé de St-Sauveur de Paris (*ibid.*). — F. Liencourt, cabaretier au village d'Incourt, constitue (19 octobre), au profit de P.-F., son fils, un titre sacerdotal sur des terres audit lieu (° 119 v°). — Prise de possession de la cure de Créquy (4 décembre) par dom A. Barbault; de la cure d'Etrée-Wamin (2 décembre) par H. Damiens, présenté (24 novembre) par dom Aycaudas Desvignes, vicaire général du cardinal de Rohan, abbé de St-Vaast; de la cure de Menques (23 décembre) par le fr. H.-J. de Billy, présenté (13 décembre) par l'abbé de Licques (° 120 v°). — Lettres de tonsure (8 mars), pour Ét.-J. Dufour, de Reclingen (° 121).

**1733.** — Insinuation (5 janvier) des titres sacerdotaux d'A. Parmentier (28 septembre 1732) par L., son père, laboureur, propriétaire à Wimille, constitué sur sa maison et terres de Loant (Lohem); de P.-L.-N. Rigoulet (15 novembre) par M. Caron, sa mère, veuve de L., vivant laboureur et propriétaire, demeurant en sa maison de La Basse-Boulogne, banlieue d'Andres, constitué sur divers immeubles au diocèse de Bouquehault; d'Al. Cornu par A., son père, brasseur à Brias (30 octobre), constitué sur terres audit lieu; d'Ét.-J. Dufour

(23 mai m. a.) par J.-F., son père, constitué devant L.-F. Dubuisson, bailli de Reclingen, et ses hommes de fief, sur des terres audit lieu, s'étant à Foucoiz, alias Fouquoit, à La Croix-de-St-Firmin, à Malflan (Malflance), etc.; de N. de Lépine (26 avril) par J. Queval, lieutenant de Plumoison, son oncle, constitué sur divers biens ruraux, dont l'un, nommé Le Pâtis-Blanchart; de L.-J. Fontaine (9 mai) par M.-A. Tache, veuve d'Eust., son père, vivant marchand boucher à Frévent, constitué sur des biens situés aux terroirs de Sercan (Cercamp, de Rolpo (Rollepot), de Flers, etc. (° 122). — Présentation à la cure de St-Léonard (3 janvier) par l'abbé de St-Vulmer; prise de possession (12 janvier) par Ph. Lennel, vicaire de la haute-ville, présents dame M.-M. d'Audégon, veuve de G. de La Haye, chevalier, seigneur de *Questreque*, Éli. Patras, Dlle de Campagne, Dlle Huré d'Abatton, J.-A.-P. Demestre, écuyer, lieutenant au régiment royal d'infanterie, J. Guibon, conseiller du Roi, receveur des décimes du diocèse, Fr. Oudat, clerc du lieu, et autres (° 123 v°). — Dispenses de bans (12-26 janvier), entre autres pour A.-A. de Courteville, écuyer, seigneur de Boismilil, et M.-L. de Forceville (° 126 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Pierre d'Aix-en-Issart (13 janvier) par C.-N.-R.-T. Poulitier, du diocèse d'Amiens, présenté par l'abbesse de St-Austreberthe (° 127 v°). — Provisions de promoteur de l'Officialité capitulaire, insinué, (26 janvier) pour B. Raffart de Marilly; lettres de prêtrise (20 mars 1732), pour le même (° 128). — Dispenses de bans (2-16 février), pour dix-neuf personnes de Boulogne, Étaples, Desvres, St-Pol, Sâmer, etc.; et pour J.-B. Du Pac de Bellegarde, chevalier, commandant pour le roi à Gravelines, et M. Lhermitte de Lanti, paroissienne de Calais (° 129). — Procès-verbal (6 février) de l'élection d'un Grand Chantré, après la démission de C.-J. Turodin; prise de possession (6 mars) par Ch. Godde (° 131 v°). — Prise de possession de la chapelle d'Anne-Jeanne Sagette, paroisse de Tilly (23 février), par Ch.-M. Marcadet (° 133). — Dispenses de bans (18 mars), entre autres pour Milo Poiver, gentilhomme irlandais, fils de Jac. et de Fr. Nangle, sorti depuis cinq ans du royaume d'Angleterre pour voyager en France, désirant se marier avec M. Cameron, Écossaise, fille de nobles Mr Allan Cameron et de Dlle Is. Inaser, ancienne pensionnaire des Ursulines, récemment revenue de Rome, tons deux sans domicile suffisant à Boulogne (B.-V.), où leur intention est de contracter (° 133 v°). — Présentation à la cure de Monchy-Cayeux (7 mars) par M.-A. Magnier, curé d'Échinghen, personnel du lieu; prise de

possession par M.-A. Bléry (° 134 v°). — Insinuation (3-15 avril) des titres de J.-L. Tonssent, constitué (28 novembre 1732) par sa tante, C., sur une maison aux hameaux de *Pischievert*, paroisse de Wimille, et de l'*Épistre*, paroisse de Bouvrequen; de F. Petitpont (22 décembre) par la ville de Calais, dont il est pensionnaire depuis sa jeunesse; de J. Lorgnier par son père, Chr., constitué (27 janvier) sur sa maison de Boursin, acquise du seigneur de La Varenne; de P. Fournier par P., son père, laboureur au Catelet, paroisse de Bourthes, constitué (8 novembre 1732) sur sa ferme audit lieu; de F. de Caresse par son père, Fl., écuyer, seigneur de Beaulieu, colonel d'infanterie dans les troupes boulonnaises, demeurant à Échinghen, constitué (19 janvier) sur une maison et des terres audit lieu, provenant de la succession de J. de Campagne, seigneur de Godinethun; de J.-Ch. Dubois par son père, J., marchand brasseur à Licoques, constitué (18 novembre 1732) sur une maison et diverses pièces de terre audit lieu et à Hocquinghen; d'A.-F. Bassecourt, natif d'Ambricourt, par M. Rogier, veuve d'A. de Vandome, demeurant à Verchin, constitué (9 octobre) sur des terres à *Crespiau*, valeur locative affirmée à raison de six livres la mesure, par J. Piedfort, lieutenant du village de Teneur, et autres; de F. Dubois par Cl., son père, laboureur et fermier à Attin, constitué (10 novembre) sur des immeubles situés au terroir de Maintenay, lieux dits Le Moussin, les terres des Trépassés de Buire, Le Géay, la Barrière, le chemin qui conduit au Chaussoy, *Omerdeca* (?), etc.; de J.-F. Brusset par J., son père, notaire à Pernes, constitué (3 novembre) sur des maisons, terres et jardins dans ladite ville, rue du Château, sur le Marohé, etc.; de P. Camus par A., son père, fermier à Aubrometz, constitué (9 novembre) sur des terres audit lieu et à Fillières; de J.-N. Leclercq par sa mère, M.-M. Mager, veuve de J.-N., marchand à St-Pol, constitué (7 février) sur des immeubles situés au Maisnil (*ibid.*). — Le chapitre de Boulogne présente F. de Lières (2 avril) à l'évêque de St-Omer pour la cure de d'Andruick, par décès de P. Talle (° 137). — Prise de possession de la cure de Pollicove (18 avril) par Ph. Évrard, présenté (26 mars) par Jos.-Alph. de Valbelle, évêque de St-Omer (° 141). — Réquisition de la cure de Fréthun (7 mai) par A. Lheureux, après décès d'A. Leroy, mort en avril (° 142 v°). — Prise de possession de la cure de Senleques (4 mars) par J.-F. Rouguier, prêtre, demeurant à *Henquinhaut* (Beguinehaut), paroisse de Beussent, présenté (27 février) par l'abbé de Ham (*ibid.*). — Insinuation (28 mai) du titre

sacerdotal de P. Framery, constitué (11 octobre 1732) par lui-même, à St-Anstreberthe, bailliage d'Héding, sur des terres provenant de la succession de son père, F., laboureur à St-Wandregisille en-Artois (° 143). — F. Tristram, curé d'Éperlecques, signe une procuration (10 mai), pour permuter sa cure avec M.-P. Brussin, contre une écoterie et chapelle de St-Jérôme, de la cathédrale de St-Omer; prise de possession de ladite cure (15 juin), présents D. Deschamps, écuyer, seigneur d'Estrades, grand bailli dudit lieu (° 143 v°). — Prise de possession de la cure d'Érin (15 juin) par J.-F.-M. Piedfort, présenté (30 mai) par les vicaires généraux du cardinal de Polignac, abbé d'Anchin (° 144 v°). — Réquisition (13 juin) de la chapelle de Coupelle-Vieille, et prise de possession (27 m. m.), au nom de F. Blérierie, présenté (27 mai) par le comte d'Egmont-Pignatelli (° 145 v°). — Réquisition de la cure de Fréthun, près du Chapitre et près des Vicaires Généraux (23 mai), par P. Germain; présentation (10 août) et prise de possession, présents A. de St-Martin, écuyer, seigneur du lieu, colonel de la milice, capitaine général garde-côte du gouvernement de Calais, et autres (° 146 v°). — Insinuation (1<sup>re</sup> juillet) du titre sacerdotal de P.-J. de Groselier, rhétoricien, par Hil., son père, demeurant à Ambricourt, constitué (28 mai) sur trois portions de manoir et terres, audit lieu (° 147 v°). — Dispense de parenté par l'Évêque, à Paris, « ubi ad præsens negotiorum nostrorum et nostræ dioceseos causâ degimus » (29 juin), pour A. Lecoutre et M.-J. Desmar, de St-Martin-Boulogne (° 148). — Prise de possession du prieuré de Renty (6 juillet), au nom de Ph. d'Ysarn de Villefort, clerc tonsuré du diocèse de Cambrai, pourvu par le comte de Clermont, abbé de Marmentiers (23 juin), cérémonie accomplie par P. de Seille, vicaire de Bourthes, ayant procuration du nouveau titulaire, demeurant à Paris, rue de Vaugirard (*ibid.*). — Prise de possession (2 août) de la chapelle de St-Louis de Brimeux par A. Serret, vicaire de Bainethun, pourvu, après décès de l'abbé de Belloy, par le prince de Rohan-Soubise (*ibid.*). — Insinuation (11-23 août) des titres sacerdotaux de L.-F.-D. Prevost par son père, bailli et fermier à *Hautemaisnil* (Haut-Maisnil), constitué (15 mai) sur des terres audit lieu, tenant à celles du prieuré de St-Georges, nommées la Fosse-à-Glaines; d'É.-J. Godefroy par son père, G., procureur à Frévent, constitué (19 mai) « sur une belle maison, chambre et autres édifices », audit lieu, et sur des terres à Cercamp; et (29 septembre) d'Ant. Baudelique par son père, Ant., conseiller du Roi, bailli-prévôt des

bailliages royaux d'Étaples, Choquet, Bellefontaine et dépendances, constitué (22 août) sur une maison à Courteville, paroisse de Tubersent (° 151 v°). — Présentation à la cure de Bléquin (17 août) par les chanoines gradués d'Ypres; prise de possession (21 août) par J.-B. Fiolet, vicaire de Calais, présents A. François, clerc dudit lieu, et autres (° 153 v°). — Insinuation (20 septembre) des grades universitaires de Ch. Regnault, originaire de la paroisse de St-Gilles d'Abbeville: lettres de nomination sur l'Évêché (13 juin); de doctorat (2 septembre), de tonsure (16 avril 1708) à Amiens par l'évêque P. de Sabathier, de temps d'études (1<sup>er</sup> mars 1721), de maître ès-arts (2 septembre 1723), avec (28 septembre) signification (° 156 v°). — Lettres de tonsure (8 mars 1732), pour Ch.-A. Butel (° 159 v°). — Présentation à la cure de Preures (4 novembre) par les chanoines en dignité de la cathédrale d'Ypres; prise de possession (12 m. m.) par J. Le Maistre (° 160). — Prise de possession de la chapelle de St-Christophe du château de Fauquembergues (16 novembre) par R. Simonneau (*ibid.*). — Dom J. Hervieux, directeur des Carmélites d'Abbeville, signe une procuration (29 octobre), pour résigner en cour de Rome son prieuré de Beussent à dom P. Henry, bénédictin de St-Lucien de Beauvais, sous la réserve de 1800 lb. de pension viagère (° 160 v°). — Provisions de la charge d'appariteur de l'Officialité (4 décembre), pour P. de La Chèvre, huissier en la Sénéchaussée (° 163). — Prise de possession de la chapelle de N.-D. de Verloing-en-St-Pol (15 décembre) par Ph. Parin, nommé par H. Méridac, prince de Rohan, tuteur honoraire de Ch. de Rohan, prince de Soubise et d'Épinoy, comte de St-Pol, son petit-fils, cérémonie accomplie sur l'emplacement de ladite chapelle, où se trouvent seulement « quelques vestiges de murailles, » et dans l'église paroissiale dudit St-Pol (° 164). — Insinuation (22-23 décembre) des titres sacerdotaux: d'A. Playoult par son père, marchand à Wambecourt, constitué (13 août) sur des immeubles audit lieu; de N.-F. de Bonnière par son père, bailli de la terre et seigneurie de Ponches, à Coyecques, constitué (19 novembre) sur diverses pièces de terre, dont une située près de la cense de Nouveville; de J.-B. Dufour par son père, A., maréchal-ferrant à Bomy, sur un manoir et des terres à Fontaine-les-Boulans; d'A. Penel, par son père, T., laboureur à Cauchy-la-Tour, constitué (23 juillet) sur des immeubles audit lieu (° 165).

**1734.** — Dispenses de bans (8-28 janvier), entre autres pour B.-C. de Frénoil, chevalier, seigneur de

Moyecque, et L.-A.-E. Delarue du Rosoy, de la haute-ville de Boulogne (° 169). — Prise de possession: d'une des chapelles royales de Boulogne (21 janvier) par G.-B. de Béchard (Béchade) de Rochepine; de la cure de Monchy-Cayeux (4 février) par J. Hapiette; de la chapelle d'Ausque (8 février) par J.-F. Lesage, « au hameau où ladite chapelle a été construite, n'y ayant trouvé que les murs presque entièrement détruits, » présents F. Segard, maître d'école de Tardinghen, et autres (° 170). — Présentation à la cure d'Oye (22 février) par C. Limnander, abbé de St-Jean-au-Mont, en faveur de J. De Le Tombe, premier vicaire de l'église paroissiale de St-Nicolas d'Ypres; lettres baptismales (17 octobre 1703) du sujet présenté; réquisition (27 février) de ladite cure, avec refus du Vicaire Général (° 172). — Prise de possession du personnel d'Embru (14 mars) par le chanoine Châruel; de la cure d'Oye (8 mars) par R. de Ternisien de Valencourt, présents P. Flahaut, clerc de la paroisse, et autres; réquisition de ladite cure, réitérée (26 mars) au nom de F.-J. De Le Tombe; présentation de Ternisien (7 mars) par Ch. de Gherbode (° 175 v°). — Procuration (31 mars) de dom P. Henry, pour prendre possession du prieuré de Beussent; signature de Rome (24 novembre 1733), pour ledit prieuré; lettres d'attache, délivrées par le Roi (20 février); prise de possession (9 avril), au nom du nouveau titulaire, par dom R. Herpin, prieur de St-Valéry-sur-Somme, fondé de procuration (° 178 v°). — Insinuation (7 avril) des grades universitaires de J.-Ph. Prevost: lettres de tonsure (11 juin 1729) par F.-F. Trudaine, évêque de Senlis, de maître ès-arts (5 janvier 1731), de « quinquennium » (4 août m. a.); de nomination (19 juin 1733) sur l'Évêché et le Chapitre, avec (8 avril) significations (° 180 v°). — Réquisition de la cure d'Azincourt (m. d.) par J. Hapiette, curé de Monchy-Cayeux, présenté (27 mars) par Colombar Limnander (*ibid.*). — Prise de possession du personnel d'Enquin (1<sup>er</sup> février), au nom de L.-M. de Riquessen, clerc tonsuré, étudiant en philosophie au collège St-Vaast de Douai, par messire Fr. Wuillecot, écuyer, seigneur de Riquessen, d'Hidre-que, *Raventin* (Raventin), pair et maréchal héréditaire du Boulonnais, son père, présents P. Taffin, chanoine-écolâtre de St-Pierre de Douai, et autres (° 181). — Titre sacerdotal de P.-Fr. Crespin par Ph.-A., son père, fermier à Roquette, constitué (29 janvier) sur des biens situés au village de Marthes, paroisse de Mametz (° 182). — Prise de possession du personnel de Bezinghen (5 avril) par J. Ferré (° 184 v°). — Titre sacerdotal de L.-J. Le Camus par son père, L.-J., sieur

de Moffet, marchand et ancien échevin de Boulogne, constitué (21 novembre 1733) sur des biens de famille à *Tringhen* (Tringhen), paroisse d'Hesdin-Labbé (° 188). — Dispenses de bans (avril-mai), entre autres pour A.-G. de Bave (Bavre), seigneur de *Lescluse* (Cluse), paroisse de Wimille, et Cl. Le Mus, de Calais (° 189). — Réquisition de la cure de Quernes (1<sup>er</sup> mai) par Jean-Philippe Prevost, vicaire d'Elnes (° 189 v°). — Présentation (19 avril) de François Mille, vicaire d'Aubin-St-Vaast, pour la cure de Beussent; prise de possession (13 mai), par acte notarié (° 190). — Insinuation (5 mai) des titres sacerdotaux: de J. Soudan, fils de J., censier à Dohem, constitué (24 août 1733) par son père, sa mère et ses frères, en avancement d'hoirie, sur des biens audit lieu, parmi lesquels un manoir tenant au jardin qui appartient « à la lampe du St-Sacrement, fondée en l'église dudit Dohem; » de J.-M. Hermand par A., son père, demeurant à *Esquires* (Esquirre), constitué (8 février) sur des immeubles audit lieu; d'A. de Rolet, par A.-F. Leuliette, fermier à Sachin, et P. de Rolet, sa femme, constitué (20 août 1733) sur des terres à Nédon, et sur d'autres au Builh, paroisse de Sains-lez-Pernes, au Hazoy, etc. (° 190 v°). — Lettres de tonsure (17 août 1732): pour Ch.-D. Salmou, d'Audincourt, pour J.-M. de Flourey, d'Hericourt, pour (21 septembre 1734) J. Flahaut, de N.-D. de Montreuil (° 196). — Dispenses de bans (18-28 juin), entre autres pour J.-L. Lecamus, conseiller à la Cour des Monnaies, paroissien de Boulogne (H.-V.), et Anne de Lengagne de St-Prix, paroissienne de St-Pierre de Montreuil, etc. (° 197). — Insinuation (18 juin) des titres universitaires de L. Rappe; extrait baptismal (12 septembre 1708) à Audrehem; lettres de tonsure, à Senlis (7 juin 1727), de maître ès-arts (22 décembre 1734), de « quinquennium » (23 mars), de nomination sur l'Évêché (m. d.) et le Chapitre, notifiée (18 juin), à la requête du bénéficiaire, logé présentement « au l'hôtelier où pend pour enseigne la ville de Londres, chez le nommé Achille Prevot » (° 197 v°). — Dispenses de bans (2-14 juillet), entre autres pour P.-L. Le Porec d'Imbretun et M.-F. Houbronne d'Auvringhen, de Boulogne (H.-V.) (° 198). — Notification (6 juillet) des grades universitaires de P.-J. Frérez, baptisé à St-Quentin-lez-Airé (26 avril 1708), tonsuré à Paris (3 avril 1729), gradué maître ès-arts (3 février), nommé (23 mars) sur l'Évêché et le Chapitre (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Quernes (20 mai), par Ph. Prevost; de la cure de Nielles-lez-Calais (17 juin) par A. Dupont, vicaire de Calais (*ibid.*). — Lettres « de naturalité, » données par le Roi, à

Versailles (avril), en faveur de Fr.-Jac. Deletombe, avec congé de tenir bénéfices en France; réquisition de la cure d'Oye (15 juillet) par ledit (° 200 v°).

G. 21. (Registra.) — In-folio, papier, 300 feuillets (1).

**1734-1741.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU. **1734.** — Prise de possession du prieuré de St-Pierre de Rumilly (22 juillet) par J.-B. Belland, vicaire général de Yienne, pourvu par H.-O. de La Tour d'Auvergne, archevêque de ladite ville, abbé général, chef d'ordre de la congrégation de Cluny, présents P. Lefebvre, sieur de Huberdier, S. Picard, maître d'école, et autres (° 2). — J. Routier, curé de Maninghen-lez-Wimille, signe une procuration (10 août), pour résigner sa cure en cour de Rome à J. Davault, vicaire de Wimille (° 3). — O. Testard, curé du Biez, permuté sa cure avec M. Legrand, vicaire de Maisoncelle (14 octobre), contre la chapellenie de St-Jean-Baptiste de Lillers, sous réserve d'une pension annuelle de 100 lb. (° 5). — Signature de Rome (6 septembre), pour la cure de Maninghen; prise de possession (11 novembre), présents M. Lonquety, sieur de La Quennoye, P. de La Hodde, habitants du lieu, A. Seguin, clerc, maître d'école, et autres (° 6). — Prise de possession de la chapelle de Bourcq (2 novembre), au nom de L.-A. Blondel, bénéficiaire de la cathédrale d'Arras, pourvu par signature de Rome (23 avril), représenté par J. Hasemberque, curé du lieu (*ibid.*). — Insinuation (12-23 novembre) des titres sacerdotaux de: J.-F. Petit par son père, P., laboureur à Linzèux, constitué (25 octobre) sur des biens territoriaux, audit lieu; de G.-L.-L. Gouillart par G. Dubois, son oncle, à St-Pol, constitué (30 août) sur une maison située audit lieu, faubourg de Potterie; de J.-F. Harnu par son père, marchand à Incourt, constitué (23 avril) sur une maison et des terres audit lieu (° 6 v°). — Prise de possession de la cure du Biez (5 novembre) par M. Legrand, présents Ch. Framery, curé de St-Austreberthe, A. Nayet, clerc du lieu, et autres (° 9). — Démission de la cure d'Oye (17 novembre) par R. de Ternisien de Valencourt; prise de possession (7 décembre) par G.-B. de Béchade de Rochepine, présent J. Pleuvert, habitant et « pauvre » de ladite paroisse (° 11 v°). — Lettres de tonsure (17 août 1732), pour P. Gullain, de Boulogne (B.-V.), pour F. Gressier, de Boulogne (H.-V.), et pour divers (° 12). — Insinuation (9-18 décembre) des titres

(1) G. 21 est le G, 5 du dépôt de Boulogne.

sacrédoctaux : de Chr. Paris par son père, J., demeurant à Marquise, attestant (20 mai) qu'il son fils possède, du chef de sa mère, un revenu suffisant pour cet objet; de M. Leroy par son père, procureur à S<sup>t</sup>-Pol, assigné (2 avril) sur une maison, rue de Compeigneulles, audit lieu; d'A.-N. Ansel par son père, J.-L., fermier de la cense de La Cardoy, paroisse de Fléchinél, constitué (28 août) sur plusieurs pièces de terre à Herbelles; de J.-I. Foulon par son père, demeurant à Estrée-la-Blanche (Estrée-Blanche), constitué (12 novembre) sur des immeubles ruraux, audit lieu; d'A. Fouquart par J., son père, marchand à Fillières, constitué (1<sup>er</sup> mai) sur plusieurs manoirs dans ladite paroisse; de E.-J. Tiquet, par J.-B., laboureur à La Lège-Cornillio, paroisse de S<sup>t</sup>-Martin, constitué à Hesdin (10 mai) sur des immeubles situés à Odat et à Beauvois; de P.-B. Le Riche, étudiant au collège Louis-le-Grand, par son père, E., notaire à Boulogne, constitué (27 septembre) sur ses biens; de C.-A.-V. du Wicquet par son père, Ant., chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur de S<sup>t</sup>-Martin, commandant pour le Roi en la citadelle de Calais, constitué (16 mars) sur sa maison et ses terres d'Olinethun, paroisse de Wimille; de J. Carpentier par J. Beaumont, chirurgien à Frévent, son beau-père, constitué (26 août) sur des biens à Ligny-sur-Câncbe, Boubers, Thiébaucille-la-Basse, Frévent, etc.; de G.-F. Larivière par F., potier de terre à S<sup>t</sup>-Georges, constitué (4 mai) sur des immeubles audit lieu et à Vacqueriette; de L. Ducrocq par son père, J., marchand à Thiébronnie, constitué (31 août) sur une maison et des terres audit lieu; de J. Blasset par lui-même, avec le concours de M.-A. Pâcheleu, sa mère, constitué (14 août) sur une maison à Olinethun, paroisse de Wimille, valeur affirmée par L.-Cl. Delattre, sieur des Bourbettes, et autres; de H.-J. de Mansel, demeurant à My-Moyécque, paroisse de Landrethun, constitué par lui-même (5 août), sur les biens de la succession de son père, écuyer, seigneur d'Houdan, situés dans ladite paroisse et dans celle d'Echinghen; de J.-B. Cappe par P., son père, laboureur à Roquetteiro, sur un manoir et des terres, audit lieu (*ibid.*). — Prise de possession (14 décembre) d'une chapelle de N.-D. de là l'Eau, d'Heuchin, par L.-F. Empis, présentés (15 octobre) par le marquis de Croix (P<sup>er</sup> 19<sup>ve</sup>). — Présentation pour la cure de Longvillers (18 décembre) par l'évêque d'Ypres; prise de possession (24 m. in.) par Ant. de Liègeard du Choquel, écuyer, vicaire d'Hestrus (P<sup>er</sup> 20<sup>ve</sup>).

1735. — Prise de possession d'une chapelle de

N.-D. de là l'Eau, d'Heuchin (28 décembre 1734) par P. Benoît, chapelain du marquis de Croix (P<sup>er</sup> 21). — Dispenses de bans (3-26 février), entre autres pour J.-A. Latiaignant et M.-A.-F. Delattre du Rozel, paroissiens de Boulogne (H.-V.), avec faculté de célébrer le mariage le soir, pourvu que ce soit avant le coucher du soleil, dans la chapelle épiscopale (P<sup>er</sup> 22). — Prise de possession d'une prébende « à quatre minoribus » de Faquembergues (29 janvier) par L.-M. Des Watines, et (m. d.) d'une autre prébende « à majoribus » par F.-B. de Servin d'Héricourt (P<sup>er</sup> 22<sup>ve</sup>). — Titre sacerdotal de P.-F. de France, frère de N., cavalier de la Maréchaussée royale à S<sup>t</sup>-Pol, constitué (29 décembre) par messire F. de Fiennes, chevalier, seigneur de Régnaucville, Hestrus, etc., sur des biens audit Régnaucville (P<sup>er</sup> 23<sup>ve</sup>). — Acte de permutation de la cure de Delettes par R. Thomas (16 décembre 1734), avec P.-F. de même nom, contre la chapelle de Pasque, de la collégiale d'Aire (P<sup>er</sup> 24). — Dispenses de bans (7-24 mars), pour noble L.-J. de Calonne, chevalier, marquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghen, et noble Is.-Cl.-J.-G. de La Tour de S<sup>t</sup>-Quentin, veuve, paroissienne de Lillers, pour J. Grandsire, de Boulogne (B.-V.), pour P.-L.-G. Mollien, de Calais, pour Ch.-L. Dupiget, commandant pour le Roi au fort Nieulay, pour H. de Hart, Irlandais, et P. Gallet, d'Ardes, pour d'autres paroissiens de Boulogne (B.-V.), S<sup>t</sup>-Pol, etc. (*ibid.*). — J.-F. Marcette, curé de Brimeux, signe une procuration (10 mars), pour résigner sa cure en cour de Rome à A.-P. Serret, chapelain de la chapelle castrale du lieu, sous réserve de 300 lb. de pension (P<sup>er</sup> 24<sup>ve</sup>). — Insinuation (17 mars) des grades universitaires de F.-N. Leclercq : extrait baptistaire, à S<sup>t</sup>-Pol (19 février 1702); lettres de tonsure, à Paris (3 juin 1730), de maître ès-arts (20 décembre 1734), de « quinquennium » (7 août 1734), de nomination sur l'Évêché et le Chapitre (6 octobre m. a.), de baccalauréat (1<sup>er</sup> janvier), notifiées (18 mars) au nom de ce gradué, logé à Boulogne chez le sieur Delplanque, « où pend pour enseigner l'Ange » (*ibid.*). — Titre sacerdotal de L. de Laselle par L. de Wintre, sieur de Bussy, aide-major dans les troupes boulonnaises, demeurant au bourg d'Hucquelières, constitué (22 février) sur leurs biens (P<sup>er</sup> 25<sup>ve</sup>). — Prise de possession de la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine de Belle (25 mars) par F. Gressier, présents P. Quehon, clerc, J.-F. Bocquet, laboureur, et autres (P<sup>er</sup> 26<sup>ve</sup>). — Insinuation (28 mars) des grades universitaires de P. Framery, tonsuré à Senlis (16 avril 1729), maître ès-arts (28 février 1733), nommé (6 octobre 1734) sur l'abbaye de

Blangy (P<sup>er</sup> 27). — Provisions de notaire apostolique, délivrées (11 juillet m. a.) par l'Évêque, à M.-Fr. Bocquet, praticien, notaire royal au bourg de Frévent (*ibid.*). — Insinuation (1<sup>er</sup>-6 avril) des titres sacerdotaux : de P. Guilain par sa mère, veuve de J., vivant maître cuisinier à Boulogne, constitué (1<sup>er</sup> mars) sur sa maison, en la Basse-Ville; d'A. Davant par L.-M., sieur de Thien, son père, demeurant à Outreau, constitué (28 janvier) sur ses biens audit lieu; de J. Féron par A., son père, procureur d'office au village d'Alette, constitué (12 janvier) sur des terres à Mailly (Montcavrel); de J. Devant par son père, demeurant au village d'Hericourt, constitué (20 août 1734) sur un manoir audit lieu (P<sup>er</sup> 27<sup>ve</sup>). — Dispenses de bans (avril-mai), entre autres pour J. Conon, cavalier dans le régiment de *Fils-de-James* (Fitz-James) en garnison à Calais, et C. Macdonnel (P<sup>er</sup> 30<sup>ve</sup>). — Prise de possession de la cure de Troisvaux (21 avril), au nom de L.-J. L'Escuier, présents G. Baron, bailli audit lieu, et autres (P<sup>er</sup> 31). — Présentation à la cure d'Ardes (27 mai) par C. Limuander, abbé de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont; extrait baptistaire du sujet présenté, Ch.-Ls Fort, à S<sup>t</sup>-Omer (30 décembre 1703); lettres de tonsure (18 décembre 1723) par Jos.-Alph. de Valbelle de Tourves, évêque d'Hieropolis, coadjuteur de l'évêque de S<sup>t</sup>-Omer; réquisition de provisions, signifiées (2 juin) à l'évêque, qui refuse d'y faire droit; prise de possession (28 mai) par P. Queval, curé de Surques, pourvu par l'Ordinaire, « jure devoluto », à cause du conflit existant entre le Roi de France et l'Empereur, touchant la nomination au siège abbatial (P<sup>er</sup> 32). — Prise de possession de la cure de Brimeux (1<sup>er</sup> juin) par A.-P. Serret, après signature de Rome (6 avril), « qui n'a point été transcrite, à cause de la difficulté de la lire; » de la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine de Fléchin (3 juin) par E.-N. Bullel, prêtre du diocèse d'Aras, pourvu en cour de Rome (2 février), après le décès de J. de Gurdebecq; de la cure de Bayenghem-lez-Éperlecques (10 juin) par le R. P. M. Vigreux, chanoine régulier de S<sup>t</sup>-Augustin-lez-Thérouanne (P<sup>er</sup> 34). — Nouvelle présentation à la cure d'Ardes (20 juillet) par C. Limnander, en faveur de Ch.-Ls Fort, vicaire de Rieuc; réquisition (25 juillet) de ladite cure, audit nom; lettres de maître ès-arts de l'Université de Douai (1<sup>er</sup> juillet) par le même (P<sup>er</sup> 36). — Dispenses de bans (août), entre autres pour E.-F.-A. de La Pasture, écuyer, seigneur d'Offrethun, et Dlle M.-M. Le Roy de Widertun, pour A.-F. Delarue, écuyer, seigneur du Rosoy, et Dlle A.-E. de Saiseval de Feugière, d'Ardes (P<sup>er</sup> 37). — Dispense d'âge par bref de Rome (6 juillet), pour la pré-

trise, en faveur de R. Simonneau (*ibid.*). — Lettres de tonsure, à Paris (13 juillet 1732), de maître ès-arts (26 juin 1734), de nomination sur l'Évêché et le Chapitre (15 mars), pour L.-F.-D. Prévost; de tonsure à Senlis (20 décembre 1727), de maître ès-arts (4 septembre 1728), de « quinquennium » (4 août 1731), de nomination sur l'Évêché et le Chapitre (3 octobre), pour J. Loillet (P<sup>er</sup> 38<sup>ve</sup>). — Bulle de provisions de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Austreberthe de Montreuil (10 février), pour Ag.-Mad.-Al. d'Orléans de La Motte, cistercienne de Carpentras, en remplacement de M. Le Boucher d'Orsay; prise de possession (28 mai), par la libre entrée en l'église de ladite abbaye, dans le chœur des dames, séance en la première forme, entrée libre du chapitre, du réfectoire; « du trésor littéral », des dortoirs, chambres, parloirs, etc., présents S.-A. Dufournan, major de la ville et citadelle de Montreuil, Ph. de Cresse, lieutenant de Roi, H. de Létendart, B.-B. d'Orléans de La Motte, N. Monigny, et autres (P<sup>er</sup> 39<sup>ve</sup>). — Prise de possession de la cure de *Beuverquent*, ou *Beuverghen* (Beuvreguen) par E. Pingrenon (27 août), présents F. Sanson de Carmette, *équellier* (écuyer), seigneur de Senlecque, P. Lelièvre du Brœuil, laboureur à Wacquinghen, et autres; de la chapelle de S<sup>t</sup>-Éloi, de la cathédrale (7 septembre), par F.-M. Bougard (P<sup>er</sup> 41<sup>ve</sup>). — Prise de possession de la cure de Fillières (7 octobre) par N. Coille, vicaire de *Bourmarry* (Bours-Marest), présents L. de Neuville, fermier audit lieu, et autres; de la cure de Confes (29 septembre) par P. Cossart (P<sup>er</sup> 43). — Notification (21 octobre) des grades de J.-D. Lesselin, demeurant à Paris chez Mme la maréchale de *Grandmont*: lettres de tonsure, au nom du cardinal de Noailles (14 mars 1726), par Ch.-Ls de Froullay, évêque du Mans, dans la chapelle privée du baron de Breteuil, de maître ès-arts (10 octobre 1727), de « quinquennium » (2 juin), de nomination (m. d.) sur l'Évêché, le Chapitre et (20 juin) sur l'abbaye de la Capelle (P<sup>er</sup> 44). — J. Hachette, curé de Wail, permute sa cure (27 octobre) avec J.-B. Carnel, contre la chapelle de S<sup>t</sup>-Jean, de la collégiale de Lillers (P<sup>er</sup> 44<sup>ve</sup>). — Titre sacerdotal de N. Thellier par J.-B., son père, laboureur à Rumenville, paroisse de Wamin, constitué (25 novembre) sur des terres situées au terroir d'*Abondance* (Avondances), tenant à la rue qui conduit à Besu-lieu, à Jean-François d'Américourt, au sieur de Pinchemouche, etc. (P<sup>er</sup> 45<sup>ve</sup>). — Dispense de bans (9 mars) pour L.-A. Fontaine et M.-Th. Garmier, de S<sup>t</sup>-Nicolas de Boulogne (P<sup>er</sup> 50). — Prise de possession de la cure de Nielles-lez-Blaquain (16 novembre) par R.-J. Lardour, présents P.-F. Becquet, maître du lieu, L. Vigreux,



bailli des terres de Bléquin, et autres ; de la cure d'Estre-Blanche (9 décembre) par A.-F. J. Willot, vicaire de Ferfay, présents J.-B. Courcol, bailli de Crémigny, et autres (° 50 v°). — Bulle de provisions de l'abbaye de St-Vulmer de Boulogne (7 novembre), pour H.-M. Guédier de St-Aubin, prêtre du diocèse de Rouen et professeur de Sorbonne, par décès d'A.-B. de Chastenot de Payséur, supprimée à Boulogne (30 décembre) par l'Officiel ; prestation de serment au St-Siège (m. d.) et prise de possession (31 décembre), au nom du nouveau titulaire, par le chanoine B. Raffard de Marilly, fondé (17 décembre) de procuration (° 52).

**1736.** — Dispenses de bans (2-30 janvier), pour divers, notamment pour G.-F. de Croy, marquis de Montabé (Molembais), et Ém. d'Ermure, fille du chevalier, marquis de Résigni (° 53). — L'abbé de Bois-Aubry, prieur du Wast, écrit à l'Évêque (10 décembre 1735), pour lui laisser son droit de présentation à la cure de Boursin ; prise de possession (3 janvier) par L.-J. Malin, présents messire P. Desandrouin, vicomte, écuyer, demeurant en son château de La Verrie (La Verrerie), à Hardinghen, messire J. du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre (sic), messire de Carandelat, écuyer, G. d'Avenel, écuyer, seigneur de Puissart, et autres (° 55). — Réquisition de la prophète théologale (16 janvier) par Ch. Regnault ; provisions, par décès de Ch. Godde (m. d.), signées par l'Évêque, à Paris ; prise de possession (26 janvier) avec ce verset du psaume cvi : « A solis ortu et occasu, ab aquilone et mari » (° 57 v°). — Provisions d'officiel du Chapitre (23 janvier), pour le chanoine de Marilly ; de promoteur (m. d.) pour J. Fatus des Fourneaux (° 58). — J.-J. Bellanger, curé de Belencour (Berlencourt), signe une procuration (30 janvier) pour permuter sa cure avec L.-F., chanoine de Sarcus, au diocèse d'Amiens (*ibid.*). — Dispense de bans (1<sup>re</sup>-14 février) pour divers, entre autres pour Cl. Tutille, écuyer, seigneur de Guémy et de Marquise, et Dlle J.-F. Disque de Colbert, paroissiens de Boulogne (H.-V.), pour J. Huguet de Hailler, de Calais, Claude Hacoit, de Montreuil, etc. (° 58 v°). — Prise de possession de la cure de Marles (15 février) par A. Parmentier, présenté (21 décembre 1735) par la nouvelle abbesse de St-Austreberthe (° 60). — Élection de L.-Cl. du Campe de Rosamel (24 février) par le Chapitre, à la dignité Cantoriale (° 60 v°). — Titre sacerdotal d'A.-F. Leclercq, par sa mère, veuve de D., vivant greffier de la ville de Pernes, constitué (29 septembre 1735) sur des immeubles audit lieu, au Hazois, à Pressy, etc. (° 61 v°). — Grades universitaires de P.-F. Crespin : lettres de ton-

sure, à Paris (9 mars 1731), de maître ès-arts (20 mars 1733), de « quinquennium » (6 août 1735), de nomination sur l'Évêché et le Chapitre (13 décembre m. d.), avec signification (° 62). — Signature de Rome (3 janvier), pour la chapelle du Dossal ; réquisition (20 mars) par Ch.-F. Boulet, chapelain de St-Barbe, après décès de Fr. Morette, et avec refus d'installation, de la part du chapitre (° 64 v°). — Réquisition de la cure de Marck, près de l'abbé de St-Jean-au-Mont (7 avril), par Ant. Lheureux ; présentation (m. d.) par C. Limnander ; autre réquisition (12 avril) près de l'Évêque, qui refuse de pourvoir ; requête présentée au président de la justice de Calais (13 avril), afin d'être autorisé à prendre possession civile ; procès-verbal de cette cérémonie (14 m. m.), accomplie devant la porte de l'église et devant celle du presbytère fermées ; réquisition de visa (23 avril) près du métropolitain (° 67 v°). — Prise de possession de la cure de Canlers (4 janvier) par J.-M. Attainant, présents le sieur de Moncheaux, bourgeois de St-Pol, A. Garde, clerc d'église, et autres (° 68). — Signature de Rome (13 mars), pour la Chantrierie ; lettres de licencié en droit (12 mai 1734) pour le chanoine de Marilly ; réquisition de provisions de la Chantrierie (17 avril), pour le même (° 68 v°). — Réquisition de présentation (16 avril), pour la cure de Marck, au chef-lieu de l'abbaye de La Capelle, par J.-D. Lesselin ; extrait baptistaire dudit, né à Abbeville, paroisse de St-Vulfran (10 septembre 1710) ; réquisition de provisions (19 avril) près de l'Évêque ; prise de possession (30 avril) sur visa épiscopal, présents N. Brouta, lieutenant de police du bourg, et autres (° 70). — Lettres de docteur en théologie de l'université de Bourges (14 mai 1728), pour le chanoine de Rosamel ; signature de Rome (23 mars) pour un canonique « ad effectum », en sa faveur ; prise de possession (22 avril) de la Chantrierie (° 70 v°). — F.-V. de La Grange, chanoine et vicaire général d'Arras, abbé commendataire de Selincourt, présente, pour la cure de Marknes (18 avril), la personne du fr. F. Mayeux, religieux prémontré, curé d'Hencourt, diocèse d'Amiens ; réquisition de provisions (27 avril), près du vicaire général Charuel, qui refuse d'y faire droit (° 73 v°). — Prise de possession de la cure d'Hooquinghea (30 avril) par le fr. J. Cannel, prémontré de Liègues, présents le R. P. Eusèbe, carme d'Ardres, A. de La Folie, écuyer, et autres (° 75 v°). — Titre sacerdotal de J. Duflos par son père, N., laboureur propriétaire au hameau de Le Turne, paroisse de Franco, constitué (17 avril) sur une maison, une brasserie et seize mesures de terre audit lieu (° 76). — P. Dubois, curé de

Zudausques, signe une procuration (15 mai), pour permuter sa cure avec P.-C. Dubois, vicaire de Desvres, contre la chapelle de St-Nicolas de la cathédrale de St-Omer ; prise de possession (16 mai), par-devant Sta, notaire à Desvres (° 76 v°). — Démission de la chapelle d'Aix-en-Issart par Th.-R. Poullier (31 mars) ; présentation (m. d.) d'A. Biaré ; prise de possession (16 mai), par-devant J. Violette, notaire à Fressin (° 77). — Insinuation (2-3 juillet) des titres sacerdotaux : de J. Dourier par J., son père, propriétaire et brasseur à Sonlecques, constitué (13 octobre 1735) sur sa « maison, chambres, écurie, grange, bergerie, brasserie et autres bâtiments audit lieu ; tenant d'un bout, vers orient, au chemin Bourlisien, qui conduit de Calais à Hesdin ; » de P. Desmons par son père, Jac., bailli de Matringhen, constitué (30 juillet m. a.) sur des immeubles audit lieu ; de M.-J. Caron par ses tuteurs, à Auchel, constitué (24 mars) sur les biens qu'il possède, audit lieu, à Cauchy-à-la-Tour, etc. ; d'A. Sacleux, par M.-J. Hoquet, veuve de P. Cardon, procureur en la sénéchaussée de St-Pol, constitué (4 août 1735) sur une maison en ladite ville, rue des Cordonniers ; de F. Lavoisier par son père, E., laboureur à Elnes, constitué par-devant B. Warenghem, bailli du lieu (20 mai 1734) sur des immeubles désignés par lieux-dits, tenants et aboutissants, tels que Le Crocq d'Avala, Le Appogarbe, et autres (° 79). — Prise de possession de la cure de Liègues (13 juillet) par le fr. H.-J. de Billy, procureur (27 juin) par l'abbé commendataire (° 81). — Procuration de R.-J. de Feoques (28 juin), pour permuter la cure de Luy avec Ch.-Fr. Delecroix, contre la chapelle de St-Georges de la collégiale de Lillers ; ledit De Feoques demeurait alors à Rouville, « proche Malesherbes, diocèse de Sens » ; prise de possession de Luy (13 juillet), présents F. Matissart, lieutenant du lieu, J.-F. Le Roy, clerc d'église et greffier, le P. Eug. Le Merobier, carme, desserviteur de la paroisse, et autres (*ibid.*). — A. Clabaut, curé de Thiembronne, signe une procuration (6 août), pour résigner sa cure en cour de Rome à J.-F. Le Riche, vicaire de Wimille, sous réserve de 200 lb. de pension (° 84). — Prise de possession de la cure de Marok (4 août) par le fr. Fr. Mayeux, ayant (25 juillet) provisions de Reims ; cérémonie accomplie devant la porte de l'église, tenue fermée par le desserviteur (*ibid.*). — Insinuation (12 août) des titres sacerdotaux : de P.-F. Davalu, ou d'Avalu, fils d'E., licencié en médecine, à Frévent, affirmant qu'il possède audit lieu, rue de Carcamp, un immeuble sur lequel il le constitue (21 juillet) ; de L.-C. Dusautoir par son frère et ses sœurs, à Cormont, constitué (26 avril) sur des im-

meubles à Marenla (° 84 v°). — J.-B.-L. Caron, chapelain de la cathédrale, donne procuration à dom F. Bernard, bénédictin, procureur de l'abbaye de Laon (21 septembre), pour prendre, en son nom, possession de la chapelle de St-Vaast des Creuses (des Creuttes) de Monsen-Laonnais, à laquelle il venait d'être nommé par l'évêque d'Arras, abbé commendataire de ladite abbaye (° 87). — Grades universitaires de P.-V. Roujoux, né à Briquenay, diocèse de Reims (3 septembre 1705), tonsuré par le prince de Rohan (14 avril 1729), maître ès-arts, à Paris (5 novembre 1731), nommé (2 mars) et signifié (29 septembre) sur l'Évêché et le Chapitre (° 88). — Prise de possession de la cure d'Incourt (28 septembre), au nom de J. Prevost, présents Th. Crochart, « clerc-lay » dudit lieu, et L. Parmentier, « cuisinier à Monsieur l'abbé de Blangy » ; de la cure de Blangy (m. d.), par P. Thibaut, présents dom Ph. de Ligny, religieux de l'abbaye, J.-L. Bréguart, « clerc-lay » dudit lieu, et autres ; acte de permutation (26 septembre) de ces deux cures (° 89). — Insinuation (29 septembre) des titres sacerdotaux : de Ch.-J. Le Sot par son père, Ch., formier à Bermicourt, constitué (30 juillet) sur des immeubles audit lieu, tenns de la seigneurie de Libessart ; de G. Beuvery par son beau-père, J. Varlet, cabaretier à Wamin, constitué (29 août 1735) sur des terres situées dans ladite paroisse ; de N. Sombret par son père, à Auchy-les-Moines, constitué (27 février) sur divers biens audit lieu ; de P.-J. Cressent par son père, S., à Bourret-sur-Canche, constitué (31 août) sur plusieurs pièces de terre à Fertel (Fortel) ; d'A.-J. Grimbert par P.-A., son père, laboureur à Pihem, constitué (30 avril) sur « certaines maisons et héritages » audit lieu, à Linghem, au Camp de la Haute-Borne, etc. ; de B. Guilbert par sa mère, veuve de N., fermière de la cense d'Hérouville, appartenant au collège des jésuites de la ville d'Hesdin, constitué (2 mars) sur des biens à Willeman (° 89 v°). — Prise de possession de la cure de Lanseul (Linzeux) par M. Cornille, vicaire de Fillyères (6 septembre), présents A. Chéravaine, magister du lieu, et autres (° 92). — Titre sacerdotal de G.-F. Obeuf par G., son père, constitué (23 février) sur divers immeubles, aux terroirs de Maisnil, Tilly, Teneur, Mazinghen, etc. (° 92 v°). — Dispenses de bans (octobre-novembre), entre autres pour N. Laurent, écuyer, seigneur de Beaulieu, et M.-Th. Le Roy, dame de Royer, d'Ardres (° 93). — Signature de Rome (26 août), pour la cure de Thiembronne ; prise de possession (20 octobre) par J.-F. Le Riche, présents G. Gabillon, avocat en Parlement, demeurant audit lieu, J. Gressier, échevin de la ville de

Desvres, et autres (n° 93 v°). — Grades universitaires de Cl. Caffery, né à Meaux (4 mars 1713), fils de Ph., directeur de la poste, et de N. Bouguigny, tonsuré (27 décembre 1725), maître ès-arts (23 décembre 1733), insinué (8 novembre) sur l'Évêché et le Chapitre (n° 94 v°). — Titre sacerdotal de P. Podelvin par sa mère, veuve de J., marchand à Boulogne, constitué (10 octobre) sur trois maisons dans ladite ville, rues des Cordeliers et de La Malancré, dont la première était occupée par le sieur Lhôte, maître chirurgien (n° 96 v°). — Prise de possession de la cure de Mentgues (10 octobre) par le fr. A. Francoville, religieux de Lièges, présents N. Corbaut, curé de Serques, N. Liot de Guzelinghen et autres; de la cure de Boisdillinghen (12 novembre) par le fr. A. Delepouille, présents le bailli du lieu, et autres; de la cure d'Andresselles (30 octobre) par Jacques Lœuillot (n° 97). — Lettres de tonsure (8 mars 1732), pour P.-G. Luto, fils de Philippe, de Boulogne, paroisse de St-Nicolas (n° 98). — Dispenses de bans (3-17 décembre), pour A.-F.-J. Baillencourt, d'Ambrines, pour J.-F.-O. de Fienens de La Planche, écuyer, seigneur de Neuville, et F.-F. Mannier, de Boulogne (H.-V.), pour J.-F. Lefebvre et J.-B. Gribouval, de la même paroisse (*ibid.*).

1737. — P. Framery, curé d'Incourt, requiert (14 janvier) la présentation de sa personne, pour la cure d'Auchy-les-Moines (n° 100). — A. Butor, curé de Wissant, requiert (18 janvier) des provisions pour la cure de St-Pierre-lez-Calais (*ibid.*). — Titre sacerdotal d'A. Laisné par Arthus, son père, bailli du Plouy, paroisse de Fressin, constitué (15 novembre 1736) sur des terres à Hesmond (n° 101 v°). — Prise de possession de la cure de Rebecq (20 décembre) par le fr. G. Loman, religieux de St-Augustin-lez-Théroutanne (*ibid.*). — Réquisition de la cure de St-Pierre-lez-Calais (24 janvier), par Ant. Lheureux; prise de possession (11 février), présents L.-M. de Bonnafaux, commandant de la basse-ville de Calais, et autres (n° 102). — Titre sacerdotal de D. Monar par son cousin germain, J. Deguisne, laboureur, propriétaire au hameau de Denacré, paroisse de Wimille, constitué (28 janvier) sur une maison et des terres situées à Montlambert, paroisse de St-Martin (n° 104 v°). — Permutation de la cure de Wavrans (3 février) par J.-F. Thibaut, contre la chapelle de St-Jean de la collégiale de Lillers avec J. Couvreur, vicaire d'Eune (Elnes); prise de possession (n° 108 v°). — Titre sacerdotal de J.-B.-L. Le Senne par son père, bailli d'Ambricourt, constitué (15 décembre 1736) sur des biens à Teneur et aux environs (n° 109). — Nouvelle réquisition de la

chapelle du Dossal (18 mars) par Fr. Boullet, maître tourneur à Boulogne, ayant procuration de son frère, Ch.-Fr., demeurant à Paris, au collège d'Harcourt (n° 109 v°). — Prise de possession civile (8 mars) de la chanterie de la cathédrale par le chanoine de Marilly (n° 111 v°). — Dispenses de bans (2-30 avril), pour D. de Guizelin et M.-M. de Cançors, de Guînes, et autres (n° 112). — R.-F. Petain, curé d'Houvin-Houvineul, signe une procuration (6 avril), pour résigner sa cure en cour de Rome à P.-Fr. Gallet, vicaire de St-Nicolas de Boulogne, sous réserve d'une pension de 200 lb. (n° 113 v°). — N. de Nuncq, curé de Valhuon, signe une procuration (2 avril), pour permuter sa cure avec F. Cornuel, vicaire de Brias, contre la chapelle de N.-D., dite du Molinot, dans la collégiale de Lillers, sous réserve d'une pension de 115 lb. (n° 115 v°). — Insinuation (16-17 avril) des titres sacerdotaux : de P.-G. Luto par son père, Ph., constitué (17 novembre 1736) sur une maison, dans la basse-ville de Boulogne, occupée par Ant. Queneulle, cuisinier; de L.-M. Vallart par Cl. Déperleque, ancien-consul et marchand à Calais, constitué (1<sup>er</sup> février) sur une maison et des terres à usage de jardin dans la paroisse de St-Pierre; de J. Vichery par J.-A., son père, maître perruquier à St-Pol, constitué (9 novembre 1736) sur la maison où il demeure, rue des Carmes; de Ch.-Ph. Playoult par Ch.-Ph. Poillon, son oncle et parrain, lieutenant de Libessart, constitué (4 mars) sur des biens à Libessart et à Haricourt; de M. Cargel par sa mère, veuve de J.-B., demeurant à Esquiers (Esquiere), constitué (26 août 1734) sur un manoir et des terres audit lieu; de Ph. de Buisson, par J.-J. de Rume, épouse de G.-A. de La Veuille (Viéville), écuyer, seigneur de Marquay, chevalier de St-Louis, maître de camp réformé de dragons, lieutenant pour le Roi en la ville de St-Venant, y commandant, constitué (14 novembre 1736) sur des terres audit lieu de Marquay, nommées Les Baregilles; de F.-M. Ricquart, par sa mère, veuve de J.-Fr., demeurant à la cense de Marquelle, paroisse de Bouvigny-Boyesles, constitué (12 novembre) sur des immeubles au terroir de Mauriaucourt; de J.-F. Bétourné par J.-B. de Neuville, demeurant à Étrée-Wamin, et autres, constitué (13 novembre) sur des terres à Croisette et aux environs; de P. de Canchy par J., son père, fermier à Embry, constitué (10 octobre) sur les immeubles qui leur appartiennent (n° 116). — Prise de possession de la cure de Blangy (12 avril) par Dom G. Gilliot, bénédictin de l'abbaye, présenté (3 m. m.) par l'abbé du lieu; de la cure de Valhuon (3 avril) par Fl. Cornuel, présents J.

Laurent, greffier du lieu, et autres (n° 120 v°). — L.-F.-R. Desforges, acolyte de Paris, pourvu en cour de Rome de la chapelle de Pipemont, paroisse de Febvin, donne procuration (24 avril) pour prendre possession (n° 121 v°). — Titre sacerdotal du G. Friocourt, par sa sœur, veuve de N. Le Clercq, vivant marchand en la Barrière de Boulogne, constitué (20 mars) sur deux maisons, faisant face à la rue qui conduit au port de ladite ville (n° 122). — Dispenses de bans (21 mai-20 juin), pour Coupelle-Vieille, Parenty, Neufchâtel et Boulogne (n° 122 v°). — Prise de possession de la cure d'Auchy-lez-Hesdin (3 juin) par dom J. Mouquet; de la cure de Fleury (m. d.) par C.-G. Goudemets; de la cure d'Ardres (19 juin) par Ch.-Ls Fort, présents dom J. Lussien, prieur du lieu, honorable homme L.-G. Paré, ancien écavein, et autres (n° 123 v°). — Dispenses de bans (4-31 juillet) pour Hames, Calonne-Ricouart, Thiembroune, Landrethun-lez-Ardres, Calais, Desvres, Boulogne (H.-V.), Bergueneuse, Sangatte, Guînes, Longvillers, Boulogne (B.-V.), Quesquès (n° 123). — Prise de possession de la chapelle de St-Louis, paroisse d'Autingues (26 juin), au nom de Chr. Delaune, prêtre du diocèse de Rouen, pourvu de cour de Rome, « en forme gracieuse; » cérémonie accomplie dans l'église du lieu et sur une pièce de terre de quatre mesures, à usage de labour, appartenant aux pauvres de l'hôpital de St-Nicolas d'Ardres, à cause de la maladrerie de Lostebarne; de la cure de Dohem (13 juillet) par R.-F. Duval, présents Ant. Barois, évêque de Cloté, et autres (n° 126). — Dispenses de bans (15 juillet) pour Thiembroune et Landrethun-lez-Ardres (n° 126 v°). — Réquisition de la cure d'Erny-St-Julien, près l'évêque de St-Omer, comme présentateur, par F. Crépin, vicaire de Livossart (13 juillet), parlant au suisse de l'Évêché (n° 127). — Insinuation (18 juillet) des actes de baptême (11 mars 1709), de tonsure, Paris (3 juin 1734) par Harduin de Châlons, évêque de Lescar, de maître ès-arts (28 février 1732), de temps d'études (7 août) et (6 octobre 1734) de nomination, pour P.-F. Billiet, fils d'un *sayteur* (saïteur) de St-Omer (n° 128). — Prise de possession de la cure d'Houvin-Houvineul (11 juillet) par P.-F. Gallet, présents N. Boucher, clerc, dom Robert, religieux de Clermaret, et autres; de la chapelle d'Eps (30 m. m.) par messire C.-L.-J.-G. de France, « noble clerc du diocèse de Cambrai, » présent N. Crépin, fermier et bailli dudit Eps (n° 129 v°). — Certificat de banquier (22 juillet), constatant que des dates ont été retenues en cour de Rome pour la vacance de la cure de Blangy, en faveur de N.-F. Thelliez,

vicaire de St-Joseph de Boulogne (n° 131). — Réquisition de présentation, près du Chapitre, et de visa près du Grand Vicaire (19 août), pour la cure d'Ostreville, par J. Frérez, du diocèse de St-Omer; prise de possession (5 octobre), présents le clerc du lieu et autres (n° 132). — C.-F. Boulet, clerc tonsuré, demeurant à Paris, au collège d'Harcourt, donnée à F. Boulet, son frère, maître tourneur à Boulogne (13 août), sa procuration pour prendre en son nom possession de la chapelle du Dossal, dont il avait été pourvu (3 m. m.) par l'archevêque de Reims, prince de Roban, sur le refus de l'Évêché; réquisition (20 août) à fin d'installation, et, après refus du Chapitre, prise de possession civile par-devant notaires (n° 133 v°). — Titres sacerdotaux : de J. Herbaut (20 août) par son père, marchand à Boulogne (H.-V.), sur une maison occupée par J.-F. Bernonville, orèvre; de L. Neuville (3 août) par son père, bailli du village d'Acquin, sur des terres audit lieu, nommées Les Chau-fours, Le Parc, etc.; de L. Gline (5 août) par son père, laboureur à St-Deneux, sur un manoir « amasé de maison, chambre, grange, brasserie, étables et autres édifices, » sur une mesure de terre, nommée Terre-à-Pourchaux, etc.; d'A.-J. Lemaire (3 août) par son père, tonnelier au village d'Acquin, sur des biens situés au Nordal, à La Vallette, au Quermesse, à La Carrière de Merval, au Crocq Nohove, dans ladite paroisse, acte reconnu et homologué au château d'Acquin; par-devant le bailli et les échevins de la seigneurie; de J.-F. Bloquel (16 juillet) par son père, laboureur à Le Biez, sur divers biens, situés au Mont-Caudron, à La Rue Jacquin et autres lieux; de J.-G. Leclercq (26 août) par sa tante, marchande à Desvres, sur deux maisons audit lieu, rue de l'Eglise et rue des Potiers; de G. Briois, par lui-même (2 août) sur ses biens de succession paternelle, à Rol-lancourt; de G.-J. Ivain (15 mars) par son père, tonnelier à Croisette, sur un manoir audit lieu; de L.-M. Deldève (26 mai) par son père, propriétaire à Fienens, sur des titres de rente constituée; de G.-F. Quidet (24 juillet) par son père, vivant de ses biens à Bergueneuse, sur un manoir « amasé d'une belle maison blanche, » etc. (n° 134). — Prise de possession de la chapelle de Pipemont (29 août) par D. Monart, présents le cavier, le cuisinier et le jardinier de l'abbaye de Ruisseauville; avec cette note de l'insinuateur : « Le notaire marque, pour toute cérémonie, s'être présenté à la grand'porte de l'église paroissiale de Febvin, laquelle étoit fermée » (n° 136). — Rescrit pontifical sur la commende des prieurés de Bécherel, diocèse de St-Malo, de Renty, diocèse de Boulogne, et de St-Loup de Rilley,

diocèse d'Angers (13 juillet 1732), en faveur de M. d'Izarn de Villefort (*ibid.*). — Dispenses de bans (13-14 septembre), pour N.-D. de Calais (° 137 v°). — Prise de possession de la cure de Selles (2 septembre) par J. Noël, présents Ch. de Campagne, chevalier, seigneur de La Varenne, Ant. de La Haye, son épouse, et autres; du personnel de Bezinghen (28 m. m.) par É.-L. Millet, conseiller de la Chambre souveraine des Décimes pour le diocèse de Boulogne (*ibid.*). — Dispenses de bans (2-28 octobre), pour Licques, Canlers, Polincove, etc., entre autres pour Ch. de Fieux, chevalier de Mouchy, de la paroisse de St-Laurent, de Paris, présentement au fort Nieulay (° 144 v°). — Titre sacerdotal de D.-F. Ovin (19 novembre 1736) par son père, laboureur au village de Nédon, sur des terres situées au terroir de Fontaines (° 146 v°). — Prise de possession d'un canonicat de Boulogne et de la dignité de Pénitencier (29 octobre) par H. Azire, qui tire au sort ce verset du psaume cxix: « Illic enim ascenderunt tribus » (° 147 v°). — Dispenses de bans (4-28 novembre), pour Boulogne (B.-V.), Coquelles, Hucqueliers, Guignes, Lisbourg, Tilly-Teneur, St-Martin-Boulogne, Réty, Nielles, Marck, Frévent, Desvres, en particulier pour F.-A. Boffetier, chevalier, seigneur de Ferrière, époux M.-B. Duquesnoy, d'Alette, et pour A.-E. de Genièvre, chevalier, « docem cohortis in turbâ militari peditum vulgò de Flandres » paroissien de Cassel, et M.-J.-L. Cochet de Corbement de Craminil, d'Estrée-Blanche (*ibid.*). — Collation par l'abbé de Blangy de la chapelle de N.-D. de la Prairie, paroisse d'Anvin (15 septembre), en faveur de R.-J. Taffin, clerc du diocèse d'Arras; lettres de tonsure dudit bénéficiaire, à Arras, par l'évêque Baglion de La Salle (27 décembre 1732); prise de possession (16 septembre), présents M. Baillet, procureur au Conseil d'Artois, et autres (° 148 v°). — Démission de la cure de Renty par Arm.-Fr. Lefebvre, demeurant à Paris (17 octobre), au séminaire des Missions Étrangères; prise de possession (3 décembre) par A. Baudelique (° 149).

**1738.** — Dispenses de bans (4-21 janvier) pour Calais, Pihen, Herly, Boulogne (H.-V.), St-Pol, Bourdonville (° 151). — Signature de Rome (22 avril 1737), pour la cure de Blangy, en faveur de J. Petit (° 151 v°). — Présentation pour la chapelle de Lespault, de Fressin 16 janvier), par Mme Is.-Fr.-A. de Melun, épouse, séparée quant aux biens, de messire G.-L. de Guignes de Bonnières, comte de Souastres, lieutenant de Roi de la province d'Artois; prise de possession (23 janvier) par L. Bonvarlet, natif de St-Vaast de Frévent, vicair

d'Yvrench, « en ladite chapelle, qui ne consiste plus que dans un viel débris ruiné joignant la sence (sic) du seigneur dudit Lespault » (*ibid.*). — Haut et puissant seigneur, messire Ph. d'Ysarne de Villefort, clerc tonsuré, chevalier de Malte, prieur commendataire de Renty, colonel du régiment de Clermont-Cavalerie, présente (4 janvier) à la cure de Renty, par décès d'A. Blarel; réquisition (21 janvier) par J.-B. Després, prêtre habitué de N.-D. de Calais, natif de Torcy (° 182). — Prise de possession (30 janvier) de la cure d'Humbert par N.-F. Leroy, sur la présentation de l'abbesse de St-Austreberthe; de la cure de Tubersent (23 décembre 1737) par P.-É. Billiet, sur la présentation de dom Petitpas, abbé de St-Bertin (° 183 v°). — Titre sacerdotal (9 septembre 1737), de F.-A. Duerooc, par son père, boulanger, à Boulogne (B.-V.), en une maison, rue Royale, vis-à-vis le Cornet d'Or (° 184 v°).

**VACANCE DU SIÈGE.** — Dispenses de bans par les Vicaires Généraux capitulaires (27 janvier), pour Calais et Wierre-Effroy (° 185). — Présentation à la cure de Surques par les chanoines gradués d'Ypres; provisions (27 janvier), pour F. Donleger, vicaire de Nielles-lez-Bléquin, par décès de P. Queval; prise de possession (30 m. m.), présents Jacob de Charnacé, écuyer, capitaine au régiment de Vivarais, et autres (° 185 v°). — Présentation à la cure de Vieil-Hesdin (4 janvier) par les chanoines de la collégiale d'Hesdin; réquisition près des Vicaires Généraux par F. Cœulte, du diocèse de St-Omer; provisions (3 mars) et prise de possession (8 m. m.), présents F. Després, chapelain royal de St-Louis, G. Fourel, aumônier de la ville d'Hesdin, et autres (° 186). — Titre sacerdotal de C.-N. Lebel, natif de Recques en Boulonnais (22 octobre 1737), par son père, laboureur, sur une maison et 45 mesures de terre, audit lieu (° 186 v°). — Provisions par le Chapitre (27 janvier): de Vicaires Généraux, « sede vacante », pour Henri de Fusée de Voisenon, doyen, Guil. Dieuset, archidiacre, et Ch. Regnault, chanoine théologal; d'Officiel, pour le même abbé de Voisenon; de vicaire-gérant, pour C. Regnault; de promoteur, pour C.-A. Abot de Bazinghen; de greffier, pour L.-M. Odent (° 187). — Dispenses de bans (4-18 février) pour divers particuliers de Blangy, de Réty, Isques, Frencq, Polincove, Wismes, Boulogne (H. et B.-V.), St-Pol, Allouagne, Lisbourg, Berlaucourt, Créquy, Calais, Andres, Frévent, Linzeux, Colombar, Outreau, Échinghen, etc.; de parenté (8 février), pour un habitant de Vieille-Église (° 188). — Présentation par le Chapitre (16 février) de L. Martel, pour la cure de Cou-

pelle-Vieille, par décès de D. Mathon; de J.-B. Bodécot (17 février), pour la même cure, par l'abbé de St-Jean-au-Mont; provisions en conséquence, pour chacun des deux sujets; prise de possession (17 février) par Martel et (26 m. m.) par Bodécot, avec opposition du premier (° 189). — Présentation d'A. Pain Dubuisson par le Chapitre (3 mars), pour la cure de Wimille, par décès de F. Delattre; provisions et (0 mars) prise de possession, présents L. Rivet, magister de la paroisse, R. De-fosse, marchand brasseur, et autres (° 189). — Dispenses de bans (4-27 mars), pour Audembert, Boulogne (H.-V.), Calais (° 192 v°). — Présentation du curé de Thiembroune (25 février) par le marquis de Fervacques, pour la chapelle de St-André du lieu; provisions et (12 mars) prise de possession, présents L. Maréchal, vicaire de la paroisse, J.-C. Leroux, receveur de la baronnie, G. Baron, clerc, et autres (° 193). — J.-B. Dellant, chanoine théologal de l'église de St-Damase de Romanis, « diocèse de Vienne en Dauphiné, vicaire général du cardinal d'Auvergne, archevêque de ce siège, doyen commendataire du doyenné conventuel de N.-D. de Pape, ordinaire de Cluny, diocèse de Troyes, permute par acte notarié (17 février) son prieuré de Rumilly-le-Comte, contre celui de St-Pierre de Nantua, avec Ph. Juvanon, mentionnaire (mansionnaire) du prieuré de St-Romain du Puy; visa par ledit cardinal et (3 mars) prise de possession dans l'église de Rumilly par le curé du lieu, ayant procuration du nouveau prieur (*ibid.*). — Titre sacerdotal de C. de Saisseval (17 avril) par A. du Blaisel, écuyer, seigneur de Lenelos, du Rieux et autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment royal de Piémont, son cousin germain, sur un contrat de rente souscrit par D. Monsigni, sieur de La Groslière, demeurant à Beauvoisy, paroisse de Doudeauville (° 195). — Titres universitaires de J. Dourier; lettres de tonsure, à Paris (9 septembre 1734) par Hyacinthe Leblanc, évêque de Jaffa; de baptême, à Senlecques (28 janvier 1742); de quinquennium (3 août 1737), de maître des arts et de nomination (° 195 v°). — Provisions de la cure d'Ostreville (21 mars), pour J. Cornuel, desservant de Nielles-lez-Andres, sur signature de Rome, par décès de J. Polier; prise de possession le 24, avec opposition de P.-J. Frérez, antérieurement pourvu (° 196 v°). — Titres universitaires de J. Harot, baptisé à Andres (22 septembre 1698), maître des arts (30 octobre 1725), etc. (° 197). — Prise de possession de la cure de Wicquinghen (4 février) par J.-L. Duerooc, présents P. Boulart, doyen de Bourthes, et autres (° 198). — Présentation de L.-J. Leclercq, vicaire de Luchaux, pour la cure

de Grouches (31 mars), par M.-A. Le Boucher d'Orsay de Marolles, abbessé de St-Michel de Doullens; provisions, par décès de J. Cap, et (5 avril) prise de possession, présents G. Delafaye, curé de Luchelle, et autres (° 199). — Mention sommaire d'un bref de dispense (10 février), pour G. Mollien et C.-F. Leveux, de Calais; d'un titre sacerdotal (s. d.), pour J.-B. Fache, de St-Hilaire de Frévent (° 199 v°). — Dispenses de bans (14-28 avril), pour Le West, Fiennes, Hames, Boulogne (H.-V.), Pihen, Audinethun, cette dernière pour noble homme L.-B. de Lauretlan, chevalier, seigneur de Bavinc'hove, paroissien d'Audruick, et M.-B. de Quelque (° 170). — Dispenses: d'affinité, reçu 3 lb., autre, reçu 12 lb., pour Guignes et Audinethun; de parenté, par bref de Rome (13 février), pour C. Vainet, de Roellecourt (° 170 v°). — Présentation de L. Lejeune, vicaire de N.-D. de Montreuil, par l'abbessé de St-Austreberthe (24 avril), pour la cure de Brexent; provisions et (10 mai) prise de possession, après décès du Ph. Framery (° 171 v°). — Dispenses (3-31 mai): de bans, pour Tingry, Calais, Guignes, Frévent; d'affinité, pour Boursin, Aix-en-Issart, par bref de Rome (15 mars), avec injonction de pépénce à faire, Witenesse et Enguinegatte; de parenté, pour A. Walez, de Réty (° 172 v°). — J. Dublail, écuyer, curé d'Aix-en-Issart, signe (2 mai) une procuration pour résigner sa cure en cour de Rome à J. Soudourel, vicaire d'Hucqueliers, sous réserve d'une pension de 200 lb. (*ibid.*). — Prise de possession du prieuré de Rumilly, réitérée (12 mai) en faveur du sieur Juvanon, présents dom N.-A. de St-Vincent, diacre, profès de Cluny, bachelier en théologie, A. Destrée, bailli de Rumilly, et autres (° 173). — G. Marissal, abbé bénédictin de St-Sylvin d'Auchy, certifie avoir donné la tonsure (28 juillet 1729) et les ordres mineurs à J.-J. Mouquet, religieux de son abbaye (° 174 v°). — Dispenses (2-30 juin): de bans, pour Créquy, Étaples, Marquise; de parenté, pour Surques, Marquay, Rixent, Esquerdes, Wavrans, Licques, Bléquin; de copaternité, pour Westbécourt (° 175). — Titre sacerdotal d'A. Crepelle, de Surques, par sa tante, femme de L. Habart, bourgeois de Calais (18 janvier), sur une maison dans ladite ville, rue des Maréchaux, provenant de M<sup>re</sup> D.-F.-A. Desroches, abbé de St-Georges et prieur de Chaumont-sur-Loire (*ibid.*). — Présentation de L.-F. Pierrequin, vicaire de St-Jean-en-Ronville, pour la cure d'Aix-en-Issart, après décès de J. Dublail (13 juin), par l'abbessé de St-Austreberthe; provisions (18 juin) en conséquence (° 176). — Prise de possession d'un canonicat de Boulogne, après décès de J. Fatua des Fourneaux, par Ls.-Cl. Ducampe de Rosamel, grand



chantre, pourvu (22 mai) par brevet royal, en régalé; paiement du droit de chape; sort des saints, tiré du psaume XVIII: « Non sunt loquelæ neque sermones, » etc. (176 v°). — G. Dieuset, archidiacre, considérant que les affaires du diocèse, dont il est chargé comme vicaire général, ne lui permettent pas de faire ses visites ordinaires, délègue (28 juin) Ch. Prevost, curé d'Humerœuil, J. Ébrard, curé de Fruges, et P. Cossart, curé de Conles, pour le remplacer dans ses fonctions dans les districts de Fillières, de Bomé et de Vieil-Hesdin (176 v°). — Dispenses (9-30 juillet): de bans, pour Le Biez, en faveur de F.-A.-J.-B. Dartois, chevalier, seigneur Duvalvalois (sic), pour Calais, Wierre-au-Bois, Bourthes, Ardres, Crémarest, Wirwignès, Bourecq, Campagne, Frencq, Belle, Boulogne (H.-V.), St-Pol, Carly; de parenté, pour P. Beaurain, d'Aix-en-Issart, et J. Brancé, d'Alquines (177 v°). — Lettres d'attache (4 juillet) sur des provisions de Rome, en faveur de J. Cornuel, pour la cure d'Ostreville; tentative de prise de possession, à laquelle s'oppose P.-J. Frérez (178 v°). — Dispenses (4-26 août): de bans, pour Boursin, Loison, Boulogne (B.-V.), Audembert, Éperlecques, St-Pol, Calais; de parenté, pour A. Bastien, de Vieil-Hesdin, A. Soubité, d'Outreau; d'affinité, pour P. Li-bert, de la même paroisse (179 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Maur d'Andrehem, après décès de J. Fatus des Fourneaux, par F. Gresy, de Calais (30 juillet), au nom de son fils, P., clerc tonsuré, pourvu par brevet royal (6 juin) en régalé; cérémonie accomplie dans la chapelle même, séparée du chœur de l'église « par des murs de pierre blanche, » devant l'autel « dont le maître tableau représente saint Maur, » etc. (180 v°). — Signature de Rome (28 mai), pour la cure d'Aix-en-Issart, en faveur de J. Soudourel; provisions (27 août) et (2 septembre), prise de possession, à laquelle il n'est fait aucune opposition (181). — Titre sacerdotal de J.-B.-F. Clément (2 août) par son père, boulanger à Boulogne, sur trois maisons dans la basse-ville, près de la Cour-Barbe (181 v°). — Dispenses (1-30 septembre) de bans, pour Boulogne (B.-V.), Calais, Neuville, Luxent, Hervelinghen, Tilly-Teneur, en particulier pour G. de Baudelot, chevalier, seigneur de Malfontaine, et L.-M.-J. du Wicquet de St-Martin, demeurant dans la citadelle de Calais (182). — Provisions: de la cure de Nielles-lez-Ardres (2 septembre), par démission d'A. Pain, prise de possession par J. Cornuel (23 m. m.); de la cure de Quiestède (18 septembre) par décès de J.-B. Hanon, prise de possession (23 m. m.) par P.-G. Bonnière, présents les baillis du grand et du petit Quies-

tède, et autres; de la cure d'Anchy-au-Bois (26 septembre), par décès de J.-A. de Fontaines, prise de possession par L.-J. Guillebert (7 octobre), présents A. de Rolers, vicaire de *Preffay* (Ferlay), et autres; de la cure d'Ostreville (4 octobre), par démission de J. Cornuel, prise de possession par J.-B. Després le 17, présents A. Cardon, clerc du lieu, et autres; de la cure de Sachin (23 octobre), pour ledit A. de Rolers, par permutation avec L.-J. Guillebert, à qui il cède sa chapellenie de St-Éloi de Lillers (182). — Rétération par C.-A. Baude-lique, de sa prise de possession de la cure de Reuty, présents (5 septembre) J.-B. Dubois, receveur du marquisat, A. Cappe, lieutenant général du lieu, J. Sauvage, clerc d'école, J. Magnier, sergent, et autres (184). — Dispenses (9-31 octobre): de parenté, pour F. Vincent, de Bermicourt, et pour P. Boulanger, d'Audinghen; de bans, pour Outreau et Herbelles (184 v°). — Présentation de P.-F. Deghels par le Chapitre, pour remplir (9 octobre), après démission de F.-W. Vandermeerst, la cure de *Hermescelle* (Zermizelle), du diocèse d'Ypres (185). — Dispenses (3-19 novembre): de parenté, pour J. Duploup, de Frévent, C. Sagnier, de Magnicourt, et P. Desvaux, d'Hestrus; de bans, pour Lioques, Guignes, Calais, Bouquehaul, Quesques, en particulier pour H. de St-Martin et Dile M.-L. de Langlantier (186). — Lettres de licencié en droit canon (9 août), pour L.-C.-Ducampe de Rosamel (186 v°).

ÉPISCOPAT D'AUGUSTIN-CÉSAR D'HERVILLY DE DEVISE. — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Dispenses de bans (24-28 novembre), pour Boulogne (H. et B.-V.), St-Martin, Condette, Vieil-Hesdin, Manginghen-lez-Wimille, Frencq, Loison, Radinghen, Heuchin; et (1-27 décembre), pour Calais (187). — Prise de possession: de la chapelle de la Trinité, de la cathédrale (13 décembre), par R. Simonneau, pourvu par brevet royal après décès de L.-É. de La Corbillière; de la cure d'Ergny (15 décembre) par F. Johanne, présent J. Frère, greffier du lieu, et autres (190 v°).

1739. — Insinuation (4-11 janvier) des titres sacerdotaux: d'A.-F.-J.-D. Daverdoin (7 novembre 1738) par lui-même, sur des terres provenant d'héritage maternel à Teneur, lieux dits Le Quesnoi, Le Mesnil, le Bois de Becq-Étoile, La Justice, le Pré de Crépy, etc.; de J. Brisset (28 août m. a.) par sa mère, veuve, demeurant à Érin, sur ses biens de succession paternelle à Éclimeux; de N. Thomas (s. d.) par lui-même, sur une maison et des terres situées au village de Lépinoy, secours de Brimeux; de L. Decroix (29 novembre 1738) par son père, meunier à Oëuf, sur des terres audit lieu

et à Beauvois; de L.-E.-J. Lambert (18 octobre 1737) par son père, marchand à St-Pol, sur une maison dans ladite ville, rue des Carmes, valeur affirmée par plusieurs marchands et anciens échevins; de J.-L. Lefebvre (29 novembre 1738) par son père, lieutenant du village de *Mesnil* (Mainsil), sur des biens audit lieu et à Neuville-au-Cornet; de P.-F. Damiens (m. d.) par sa mère, fermière à Ostreville; de F.-J.-G. Voisin (18 novembre) par son père, notaire royal et procureur à St-Pol, sur une maison et tenement audit lieu, rue d'Hesdin; de C. Matringhen (19 septembre) par sa mère, au hameau de Velinghen, paroisse de Quesques, sur des biens audit lieu et au *Versul*; de G.-F. Cressent, bénéficiaire de St-Georges de Lillers (6 décembre), par son père, vivant de ses biens au village de Portel; de F.-J. Labre (29 novembre) par son père, Fr., propriétaire à Amettes, sur des biens situés au Chemin Croisé, au Marquoy, aux prairies de Dinghen, etc.; de J. Mouron (11 novembre) par son père, marchand mercier à Calais, sur une maison audit lieu; de B.-O. Dubois (7 janvier) par son père, bourgeois et maître cuisinier à Calais, sur une maison, rue des Thermes; d'Al. Vincent (29 novembre) par son père, bailli de Burbure, sur une maison à Lillers (193). — Dispenses de bans (7-27 janvier), pour Longueville, Calais, Boulogne (B.-V.), Hardinghen (197). — Lettres d'indult, par le Roi, à Versailles (21 mars 1738), en faveur de F. Blanchet, du diocèse de Chartres, lui transférant le droit, acquis par les conseillers du Parlement, d'obtenir le premier bénéfice vacant au diocèse de Boulogne; procuration dudit Blanchet; signification (31 décembre 1738) à l'Évêque et au Chapitre (*ibid.*). — Brevet royal (28 novembre) d'un canonat de Boulogne, pour L.-É. Millet, du diocèse de Soissons, à cause du serment de fidélité; certificat délivré par le cardinal A.-G. de Rohan, évêque-prince de Strasbourg, lantgrave d'Alsace, prince du St-Empire, grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du St-Esprit, pour attester que Mgr d'Hervilly a prêté au Roi le serment de fidélité (12 octobre) dans la chapelle du château de Fontainebleau; notification de ces actes à l'Évêque et au Chapitre (198). — A. Morel, curé d'Herly et Quilén, âgé de 70 ans, signe (18 janvier) une procuration pour résigner sa cure, en cour de Rome, à J.-B. Rault, depuis dix ans vicaire d'Étaples, sous réserve de pension, présents P. Blin, laboureur, et J. Macquinghen, clerc d'école, audit lieu (201). — Dispenses de bans (3-28 février), pour Boulogne (B.-V.), Calais, Ruiseauville, Rollancourt, Crecques, Ardres, Tingry, Marquise, Amettes,

St-Martin-Boulogne, Desvres, Boursin, Andras, en particulier pour A.-J. Ducroq de Bancres et M.-Th.-V. Ricouart, de Boulogne (H.-V.) (201 v°). — Prise de possession (7 janvier) de la cure de Colembert par F. Dubreuil, présents H. Delabre, président-àux-Traites de Boulogne, et autres; de la cure de Blangy (4 février) par N.-F. Thelliez, ayant signature de Rome et provisions des Vicaires généraux, mais rencontrant opposition de la part de G. Gilloecq, religieux de l'abbaye, qui dit avoir par devers lui « une lettre colorée » (*ibid.*). — Réquisition de la cure de « Mailly, cy devant Montcavrel, » en vertu de grades (20 janvier) par F. Billiet, curé de Tubersent, auprès de l'Évêque, logé en la maison de la Mission et Congrégation du Séminaire (203). — Lettres d'excorporation de L.-A. Patté (13 décembre 1738) par l'évêque d'Amiens, pour le diocèse de Boulogne (204). — Analyse sommaire (17 mars-22 mai) des titres sacerdotaux: d'Al.-J.-B.-D. Guillebert (17 février) par son père, ancien vice-maire de Calais; de P.-R. Lesage (17 mars), par-devant le lieutenant royal et les échevins du pays de Bredénarde; d'A.-D. Bailly (3 mars) par la veuve Bidal, de Calais, sur une ferme de 103 mesures de terre, à Marck; de P.-F.-C. Le Cat (1<sup>er</sup> mai), sur son bénéfice de la chapelle de St-Jean-Baptiste de Bouville in *Belchia*, paroisse de St-Martin de Villiers, diocèse de Sens; de J.-J. Selingues (13 avril) par son père, sieur de Bas-Enclos, demeurant à *Aufretun* (Offretun); d'Al. Massart (23 avril) par J.-F. Dantin, chevalier, seigneur de Fontaine, son ami; de M. Delacour (s. d.) par sa mère, veuve, à Calais; de Ph.-A. Beccart (29 novembre 1738) par son père, « clerc cléricant » à Éclimeux; de J. Martel (20 mars) par lui-même, sur biens à Fauquembergues; de G. Compiègne (28 octobre 1737) par M.-A. de Boves, sa cousine, sur une maison à St-Léonard; de N.-F.-P. Gavet (26 décembre 1737) par son père, sur une maison à Calais, rue Danjou, dite du Cygne; de P.-F.-M. Lanvin (14 février) par sa mère, veuve, à St-Pol, sur sa maison, rue du Petit-Marché (205 v°). — Dispenses de bans (6-28 avril), pour Ph.-A.-J. de Landas, comte de Louvigny, de *Couvin* (Covin) diocèse d'Amiens, et É.-J.-R. d'Héricourt, de Canlers, pour Boulogne (B.-V.), Senlecques, Calais (206). — Présentation (13 mars), visa et prise de possession (9 avril) de la cure de Samer par Aug. Martel; de la cure de Dannes (21 avril) par Ant. Carré, présenté par les administrateurs de l'Hôpital de Boulogne; de la cure de Willeman (27 avril) par F.-J. Deloors; de la cure d'Herly (30 avril) par J.-B. Rault, en présence de son prédécesseur; de la chapelle de Belle (12 mai) par

N. Robette; de la cure de Rinxent (13 mai) par M.-F. Lefebvre, curé de Nouvelle-Eglise (° 206 v°). — Dispenses de bans (3-10 mai), pour Bergueneuse, Audrehem, Calais (° 208). — Titres universitaires de J. Tabar, du diocèse de St-Omer; lettres de tonsure, Paris (6 juin 1732) par H. Leblano, évêque de Jaffa (*Joppensis*); de maître ès-arts, etc., avec signification (° 211 v°). — Prise de possession (18 juin) de la chapelle de Malanoy par P.-J. Lévêque, présent M<sup>r</sup> Toffart, praticien à Lillers; de la cure de Rebecq (10 juin) par un religieux de St-Augustin; de la cure de Zoteux (11 juin) par F. Godefroy, présents Dame L. de Labarre, veuve de R. de Canesson, J.-F. Lamourette, vicaire des Attaques, et autres (° 212 v°). — Dispenses de bans (15-30 juin), pour Tournement, Sibville, Marquise, Louches, et en faveur de C.-F.-E. d'Assigni, d'Annequin, diocèse d'Arras, et M.-M.-J.-A. de Tramecourt, de Canlers (° 213). — Analyse des titres sacerdotaux : de F.-L. Chatton (26 novembre 1738) par son père, chevalier de St-Louis, sur des biens à St-Pierre-lez-Calais; de G. Justin (29 avril) par F.-O.-J. de Fienne de La Planche, écuyer, procureur en l'Amirauté de Boulogne, son ami, sur une maison et terres en dépendant, à Lefaux (° 213 v°). — Dispenses de bans (6-30 juillet), pour Calais, Boucres, St-Tricat, Neufohat, Amettes, Journy, Wismes, Bécourt, Boulogne (B.-V.), St-Pol, Marquise, Alquiens; et (3-17 août), pour Boulogne (H.-V.), Surques, Cormont, Samer, etc. (*ibid.*). — Signature de Rome (2 mars) pour la cure d'Auchy-les-Moines, en faveur de L.-A. Sacleux, la réclamant comme indûment détenue par un régulier; prise de possession (5 décembre) à l'extérieur de l'église (° 216 v°). — Prise de possession : d'un canonat de St-Pol (31 juillet) par F.-B. de Servin d'Héricourt; de la cure de Bourthes (10 septembre) par A. Pincédé, présent P. Deseille, vicaire du lieu, Ant. Le Thueur, écuyer, seigneur de Jacquembant (*sic*), et autres; de la cure de Montcavrel (29 juillet) par P.-F. Billiet (*ibid.*). — Dispenses de bans (7-25 septembre), pour A.-A.-J. de Beaulancour, comte de Marles, paroissien de Lapugny, et Th.-H. Henry de Vaudricourt, de la paroisse dudit lieu, diocèse d'Arras, pour P.-V. Loste, chevalier, seigneur de Herbeque, paroissien de St-Pierre d'Aire, et Dlle M.-A. Dumont, de Courset, pour L.-A. Doye, chevalier, seigneur de Gourgençon, et Dlle E.-F. Pelet, de Ricametz, etc. (° 217 v°). — Analyse du titre sacerdotal de F.-E. Bosquet (1<sup>er</sup> septembre), par son frère, maréchal des logis au régiment des cuirassiers du Roi, sur sept mesures de manoir à Maizières (° 218). — Dispenses de bans (8-13 octobre), pour Étaples, Boulogne (B.-V.),

Samer; et (9-29 novembre), pour Guignes, Beuvrequen, Calogne, St-Pol, Condette, Estrelles, Fruges, Guémy, Desvres, *Isque-le-Moutier*, Coupelle-Vieille, Fiefs, Ergay, etc. (° 218 v°). — Prise de possession du cantuaire de St-Adrien, de la cathédrale (20 octobre), par N.-J. Robette, après décès de P. Legrain (° 221). — Titres sacerdotaux : d'A. Parenty (24 octobre) par G., fermier à Pihen, sur sa ferme de 126 mesures de terre, audit lieu; de Jac. Pain (10 octobre) par son père, ancien laboureur à Offekerque, sur 17 mesures de terre à Nouvelle-Eglise, tenant vers mer à L. de Roghe, écuyer, seigneur de Monhamel, d'orient à Ant. Flahault de Romby, etc.; de P. Duflos (14 octobre) par M. Haigueray, sa mère, à Wicquinghen, sur ses biens d'Herly; d'A.-G. Rossignol (30 avril) par sa sœur, veuve de G.-G. Gaudry, sur des maisons à Calais, rue d'Orléans et rue Notre-Dame; de M.-A. Le-Ducq (3 novembre) par son frère, P., vivant de ses biens à Sehen, paroisse de Preures; d'Ét. Lelièvre (6 décembre 1738) par M. Pihen, son cousin, ancien maître de Guignes, sur trente mesures de terre « à usage de tourbes, » lui provenant d'une adjudication à lui faite (28 mai 1733) par le Domaine royal; d'A.-F. Détape, ou Destape (5 octobre 1730), par son père, marchand cordier à St-Pol, sur des biens audit lieu, dont une partie, touchant « par derrière à la muraille du rempart, » de M. Lonquety (28 novembre) par son oncle et ses cousins, sur la ferme de Warinethun, paroisse d'Audinghen; de M.-P. Derond (29 septembre) par sa mère, au village de Croix, sur des terres dont quelques-unes touchent à la ferme de St-Ladre, qui appartenait à l'hôpital de St-Pol; de N. Lebrun (14 septembre) par son père, à Acquin, sur dix mesures de terre en huit pièces dans la vallée de Beaupré, au Tumble du Wal, au Mont-Buisson, etc.; de N. Guillebaud (3 octobre) par son père, demeurant à Toutandalle, paroisse d'Alette, sur des terres situées au Boisle; d'Al.-R. de La Barre (14 octobre) par son père, laboureur propriétaire à Huicquinghen; de F. de Boë (s. d.), par son père, fermier à Éclimeux, sur des terres, dont une située au « Fard de Neplette; » d'A.-L.-F. Dumont (17 octobre) par son père, fermier à Wambercourt (° 223). — Dispenses de bans (9-13 décembre), pour Échinghen, Breuvietto, Preures, Frévent, Enguinegatte (° 224). — Prise de possession : de la cure d'Offekerque (7 décembre), par Cl. Caron, présents J. Le Coindre, « pauvre » du lieu; de la cure de Nouvelle-Eglise (2 décembre) par J. Faucon, présent F. Brevet, chirurgien à Grevelines; de la cure d'Alquiens (14 décembre) par Ph. Évard, présents J. Marq, clerc de la paroisse, et autres (° 225).

1740. — Dispenses de bans (8-31 janvier) pour Arras, Boulogne (B.-V.), Calais, Marquise, Linzoux, Boulogne (H.-V.), Fleury (° 239). — Titres universitaires de P.-R. Lesage : lettres de nomination (7 octobre 1739), de temps d'études, de maître ès-arts, de tonsure (23 mars 1738), et (15 septembre 1714) de baptême, à Louches (° 239 v°). — Présentation à la cure de Tardinghen par M.-A. de Barbérie de Courteille, abbé de Beaulieu, datée de Soleure-en-Suisse (18 janvier), avec légalisation donnée par l'ambassadeur de France, de même nom que le présentateur; prise de possession (30 janvier) par P.-F. de Vierre, présents M. Leduc, maître de la poste de Marquise, et autres (° 241). — Dispenses de bans (3-27 février) pour Wimille, Calais, Boulogne (B.-V.), Étaples, Arras, Le Biez, Neuville, Landrethun, Fréthun, Surques, Maninghen, Humbert, St-Pol, Hesdin-Labbé (° 242). — Provisions d'appareur du diocèse par le vicaire général Charuel, official (8 février), pour P.-A. Tancet, huissier audienier visiteur en l'Amirauté de Boulogne (*ibid.*). — Fulmination (s. d.) d'un bref de dispense de consanguinité (3 janvier) pour F. Defer, d'Horly, et M.-M. Mariette, de Bécourt (° 243 v°). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-10 mars) pour Wirwignes et la paroisse du Fort-Nieulay (° 245). — Prise de possession : d'un canonat de St-Pol, après décès de J. Courbet, par J.-F. Beillard, vicaire de Fontaine-les-Boullans, ayant signature de Rome, cérémonie accomplie au civil (18 mars), après jugement du Conseil d'Artois, malgré le refus de l'Évêque; de la cure d'Esquerdes (7 mars) par J.-A. Saison, vicaire du lieu, après réquisition de visa; de la cure de Polincove et Recques (s. d.) par A.-A. Thomas, ayant signature de Rome; de la cure de Camiers et Lefaux (18 mars) par A.-C.-J. Coppin, présenté par l'évêque d'Amiens, au nom de l'archevêque de Prague, abbé de St-Josse-sur-Mer (*ibid.*). — Procuration « ad resignandum, » signée par H. Azire, chanoine pénitencier, pour permuter sa prébende « d'Albray » de la cathédrale de Bayeux (11 mars) avec M<sup>r</sup> Barassin, contre le prieur de St-Michel de Gohorry, diocèse de Chartres (° 246 v°). — Prise de possession : de la cure de Verchin (4 avril), par dom J. Hache, présent le fr. B. Magret, religieux de Dommartin; de la cure de Brimeux (23 avril) par C.-A. Thueux, présent D. Nayet, curé de St-Firmin de Montreuil; de la cure de Tubersent (10 mars) par H. Wilmet, présent A. Bouly, curé-doyen d'Étaples; de la chapelle de St-Nicolas d'Anvin (23 mars) par F.-D. J. Davedoing, ayant provisions de l'abbé de Blangy, cérémonie accomplie « dans le lieu et plue et débris d'une vieille cha-

pelle, anciennement appelée chapelle de St-Nicolas, aussi vulgairement appelée de l'hôpital, dans la paroisse de St-Léger, village d'Anvin; » de la chapelle « cantoris ou chantuiri vulgairement dite de Wavrac, » paroisse de Febvin (30 avril) par le même, ayant provisions du même (° 248 v°). — Dispenses de bans (26 avril) pour Ames, et (3-30 mai), pour Calais, Guignes, Wismes, Boulogne (B.-V.), Crémarest (° 250). — Présentation par Jac.-Aug. de Thou, abbé de Samer, à Paris (3 mai), pour la cure de Menneville, « parochialem ecclesiam sanctorum Audomari et Antonii et sancte Isbertæ de Manneville et illius annexas sanctorum Martini et Huberti, » en faveur de J. Herbault, vicaire de Samer; prise de possession (10 mai), présents P. Delastre, écuyer, seigneur de Ménégard, Ch. Merlin, Ant. Fourcroy, et autres (° 251 v°). — Provisions de syndic du Chapitre (16 mai), pour le chanoine J. Toupelin de Montalès (° 253). — J. Dusaultoir, curé de Wierre-Etroy, signe (25 mai) une procuration pour résigner sa cure en cour de Rome à J. Selignes, vicaire de Bainchun, sous réserve d'une pension de 300 lb. (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de L.-A. Paté (25 mai) par son père, marchand à Boulogne, sur deux maisons « aux Carreaux; » de Cl. Joannas, étudiant à Paris au séminaire de St-Louis (29 décembre 1739), par H. de Châteauneuf, commissaire de marine et subdélégué à l'intendance de Picardie au département de Calais, sur une maison et 14 mesures de terre, à Coquelles (° 255 v°). — Prise de possession : (30 mai) de la chapelle de St-Nicolas de la cathédrale par G. Deldève; de la cure d'Esquerdes, au civil (10 mai), par M.-J. Vercoutre, vicaire de Tilques, ayant collation de l'abbé de St-Jean-au-Mont (° 257). — Titres sacerdotaux : de G.-H. Wyant (3 juin) par son père, « intéressé dans les Domaines du Roy en Boulonois, » sur une maison à Boulogne (B.-V.), rue des Lombards, valeur affirmée par A.-J. Haluin, écuyer, seigneur de Noirbois, Ph. de Laitre, sieur du Rosel, premier échevin de la ville, et autres; de J.-H. Duval (s. d.) par son père, propriétaire à Bahinghen (Bainghen), sur des biens audit lieu, à Surques et à Rebergues; de J.-J. Delebarre (12 octobre 1739) par son père, maréchal ferrant à Crocques, sur diverses pièces de terre au village de Mameiz, valeur attestée par les hommes de fief du lieu (° 257 v°). — Dispenses de bans (11-28 juin) pour Allouagne, Calais, Bafinchun, Wimille, Bourthes, Boucres; et (1<sup>er</sup>-28 juillet) pour Bomy, Wirwignes, Louches, Éperlecques, Auchy-au-Bois, Attin, Boulogne (H. et B.-V.), Blangy, Hames, Cormont, Reelinghen, Bonningues-lez-Calais, Éclimeux (° 260 v°).

— Prise de possession : de la cure de Wierre-Effroy (9 juin) par A. Bonnet, curé de St-Martin, succédant à Dussanloir, présents P.-G. Luto, vicaire du lieu, F.-M. Luto, desserviteur de Marquise, L.-F. Hibon, « magistrat », et autres ; de la chapelle de St-Louis de Brimeux (19 juillet), « après avoir fait sonner les trois cloches », par J. Monin, diacre du diocèse de Nevers, pourvu par le prince de Rohan-Soubise ; de la cure de Wierre-Effroy (1<sup>er</sup> juillet) par A.-M. Raguenet (° 263). — A.-A. Thomas, curé d'Hesdin-Labbé, signe une procuration (21 juillet) pour résigner en cour de Rome sa cure à A.-F. de Bournonville, curé de Bomy (° 263 v°). — Dispenses de bans (9-22 août) pour Rebreuve, Guines, St-Pol, Bresmes, Tingry ; et (8-29 septembre), pour Outreau, Sains-lez-Fressin, Peuplingues, Boulogne (B.-V.), Coulogne, Calais (° 267). — Titre sacerdotal de J.-B. Thullier, novice de St-Lazare (21 juillet), sur ses biens de succession maternelle, à Monchy-Cayeux, valeur attestée par quatre hommes de fief de la pairie du lieu (° 268). — Prise de possession : de la cure de Landrethun-le-Nord (19 août) par J.-F. Despielle, présents P. Guilain, desserviteur, et autres ; de la cure de Seninghen (30 août) par J.-B. Martin, présents P. Beaurain, greffier du lieu, et autres ; de la cure de Bourthes (10 septembre) par P. Montheuis, vicaire de Guines, présents L.-M. Decaux, chevalier de St-Louis, P. Marcotte, maître chirurgien, J.-B. Dumont, maître d'école, et autres ; de la cure de Wierre-au-Bois (22 octobre) par J.-N. Leclercq, docteur de Sorbonne, présents L. Allet, clerc de la paroisse, et autres (° 269). — Réquisition d'un canonicat de Boulogne (2 septembre), au nom de P. Blanchet, ayant l'indult de M<sup>e</sup> J. Chavanne ; prise de possession le 30, avec ce verset du psaume xcvi : « Qui diligitis Dominum, odite malum » (° 270). — Permutation d'un canonicat de St-Pierre d'Aire, contre la chapellenie de St-Entroppe de la même église (20 septembre) par F.-J.-G. de Part de Pressy, docteur de Sorbonne et vicaire général de Boulogne, titulaire dudit canonicat, et P. Caron, curé de Lières, titulaire de la chapellenie, à la charge de payer au sieur Paul, ancien chanoine, une pension annuelle de 400 lb. (° 270 v°). — Dispenses de bans (8 octobre) pour le mariage du marquis de Wamin avec la Dlle de Talmas, pour (10 octobre-25 novembre), Boulogne (B.-V.), Audinghen, Samer, Vieille-Eglise, Marck, Landrethun, Aletie, Calais, Nundg, Lisbourg, Belle, Guisy, Liéques, Sachin, Desvres, Preures (° 272 v°). — Signature de Rome (8 novembre 1739), pour la chapelle de l'Hôpital de Théroutanne, en faveur de P. Dieuset, par décès de P. Le Grain (° 273 v°).

— Prise de possession : de la chapelle de St<sup>e</sup> Anne de Matringhem (10 novembre) par N. Capron, vicaire de Fressin, ayant (21 août) signature de Rome par dévolut sur J.-M. Loquely, religieux de Dommarin ; des chapelles castrales de Tingry et d'Huquelières (8 décembre) par M<sup>t</sup> Liger, sur la présentation collectivement faite par le duc de Richelieu, la duchesse d'Estrees, née de Noailles, la marquise de Courtanvaux et le marquis de La Bourdonnaye, propriétaires par indivis de la principauté de Tingry, après décès de l'abbé Nadal, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; de la chapelle dite de Macquinghen, de Tingry (7 décembre), par B. Le Porcq d'Imbrethun, pourvu de même, présents J. Vidor, clerc du lieu, et autres (° 277 v°). — Titres sacerdotaux : de G. Roussel (15 octobre) par son père laboureur à Escaul (Escoeuilles), par-devant bailli et hommes féodaux de la justice d'Andréhem, Fouxolle et dépendance, sur des terres audit lieu, nommées Le Hyx, Léozard, La Vallée de Cocquerel, etc. ; d'A. Vandal (15 septembre) par sa mère, veuve, demeurant au village de St-Leu, et autres avec elle, sur des maisons situées audit lieu et au Petit-St-Leu, paroisse de Marconne ; de J.-F. Cry (12 octobre) par son père, maître maréchal à Wamin, sur deux maisons audit lieu et à Le Quesnoy ; de G.-J.-B. Cache (25 mai) par sa mère, veuve, à Liéques, sur les biens de son défunt père, au dimage de Lingues, de Courtebourne, etc. ; de L. Courtois (14 novembre) par son père, mercier à Calais, sur une maison audit lieu ; de C.-F. Viltu (24 août) par lui-même, sur ses biens de succession paternelle, à Ligny, lieux nommés Le Bois-Humelz, La Hayette, et à Westrehem, lieux nommés Le Cortilliaage, Les Patures, etc. ; de J.-F. Lucas (27 octobre) par son père, ménager à Oeuf, sur des terres audit lieu ; de L.-J. Thubeauville (4 avril 1739) par son père, ménager à Renty, et autres avec lui, sur un manoir audit lieu ; de P.-F. Gotttrauf (14 octobre) par son père, laboureur à Diéval, sur des biens au hameau d'Anthin, près du chemin d'Atras, et tenant aux terres de la ferme d'Antigneul ; de Fr.-Tim. Benoist (23 septembre) par son père, fermier de Moncheaux, sur des terres audit lieu, tenant à celles de l'abbaye de Cambray ; de P.-J. Thibault (8 novembre) par sa tante, femme de G. Hochart, laboureur à Tournéhém, sur des terres à Bonningues-lez-Ardres, nommées La Caillouille, Le Tiennart, Le Morty, Lé Crocq del Coutre, Le Crelo, Le Froment, etc., tenues du marquis de Liéques, baron de Maude (Maulde), et du marquis de l'Estrade (° 280). — Démission de la cure de Lières (18 novembre) par P. Caron, devenu chanoine d'Aire (° 281). — Dispense de

bans (16 décembre) pour L.-M. Le Porcq, écuyer, seigneur d'Harlep, de Boulogne (B.-V.), et M.-C. Gêneau, de Samer (*ibid.*). — Fulmination d'un bref de dispense d'affinité (13 novembre) pour des paroissiens de Fléchin et d'Enguinegatte, avec injonction de réciter pendant six semaines, chaque jour de dimanche et de fête, à genoux au bas de l'église, hors le temps de l'office divin, les sept psaumes pénitentiels et les litanies des saints (° 293).

**1741.** — Dispenses de bans (4-30 janvier) pour des paroissiens d'Audinghen, Calais, Audembert, Bécourt, Tournéhém, Grémarest, Boulogne (H. et B.-V.), Bazinghen, Esquerdes, Cormont (° 295 v°).

G. 22. (Registre). — In-folio, papier, 800 feuillets (1).

**1746-1750.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY.

— Prise de possession des cures : de Frenoy (10 mars) par Ph. Lennel, pourvu du 7 février, par résignation en cour de Rome de J. Fournory ; de St-Inglevert (3 mai) par Philippe Luto, curé de Boucres, ayant provisions du 21 avril, sur présentation des administrateurs de l'hôpital de Boulogne, par décès de N. Leblond (° 1). — Présentation de F.-J. Leclercq par l'évêque de St-Omer (1<sup>er</sup> avril), pour la cure de Boucres, après décès de J.-J. Hazemberque, avec provisions du 2 d'A. Boquet par l'abbé de Blaagy, après décès de C. Prevost, insinué (5 avril), sans autre date, les feuillets 2 à 5 étant arrachés (° 1 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (9-24 mai), entre autres pour A.-J. de Rogues, sieur de Combermont, de la paroisse de Louches (° 6). — Provisions de la cure de Neufchâtel (7 mai), pour A. Parenty, par décès de L.-D. Salembier, avec possession du 10, présent F.-L.-M. de Patras, seigneur de Campagne, sénodal du Boulonnais (*ibid.*). — Guillaume Dieuset, chanoine et ancien archidiacre de Boulogne, demeurant en l'abbaye et cloître Notre-Dame, « signe une procuration (9 mai), pour résigner en cour de Rome son personnel d'Enquin à J. Morat, acolyte du diocèse ; provisions dudit personnel (26 mai), après décès du précédent titulaire, pour J. Derond, curé de Berguenaue (° 6 v°). — Signification (29 avril) de l'indult accordé par M.-F. Le Febvre d'Ormesson à Ant. Quéry, curé de N.-D. d'Amboille, promoteur rural du doyenné de Lagny (26 avril 1743), pour le prieuré d'Harlep, par décès de J.-A. de Thou ; provisions et prise de possession (20 mai) ; autres provi-

sions (23 avril) par J.-L.-A. de Clermont-Tonnerre, abbé commendataire de Luxeuil, pour Ch. Le Tellier, prêtre du diocèse de Rouen ; et (4 mai), à Arras, « ubi negotiorum causâ degimus », par l'évêque de Boulogne, pour noble D... de Lannoy, chanoine de St-Géry de Cambrai (° 7). — Prise de possession : de la cure de Boucres (10 mai) par L. Le Camus de Moffet ; du personnel de Monchy-Cayeux (21 mai) par P.-F. Clément ; et (19 janvier) de la cure de Lières par A.-F. Leclercq (° 9 v°). — Présentation (8 mai) de M.-J. Vercoutre, pour la cure d'Acquin, avec provisions, par décès de J.-B. Martin ; et (26 m. m.) de N. Ansel, vicaire d'Outreau, pour la cure de Wavrans et Elnes, avec possession du 2 juin, présents F.-M. Luto, desserviteur de Merck-St-Liévin, et autres (° 10). — Canonieat « à majoribus » et cure de Fauquembergues (3 juin), pour L. Hubin, par démission de N. Leclercq, avec brevet royal du 24 avril (° 11 v°). — Canonieat de la cathédrale (9 juin), pour G. Deldrève, chapelain de la même église, par résignation de J. Toupelin de Montalès, faite en cour de Rome, en vertu d'une procuration passée à Paris (2 juin), rue de la Huchette, paroisse de St-Séverin, sous réserve d'une pension annuelle de 500 lb. ; prise de possession, le lendemain, avec ce verset du psaume xciv : « Dilixi quoniam exaudiet Dominus » ; autre canonieat (m. d.), pour P.-Jac.-Éli. Desmons, prêtre de Coutances, ayant indult royal, par décès de Guil. Dieuset ; prise de possession (27 juin), avec ce verset du psaume xiv : « Concupivi rex decorem tuum » (° 12). — Prise de possession du personnel de Setques (13 juin) par H. Azire, pourvu de l'année précédente ; du personnel d'Enquin (18 juin) par J. Derond (° 13 v°). — Visa (1<sup>er</sup> juillet) des chapelles de N.-D. de Tingry et de St-André d'Huquelières, pour J. Deblet, du diocèse de Poitiers, par décès d'Ét. Liger, sur la présentation des héritiers du prince de Tingry, avec prise de possession du 17 et procuration (° 15 v°). — Notification (2 juillet) des grades universitaires de M.-J. Happe, vicaire de Desvres (° 16). — Présentation : de P.-F. Peuvion, vicaire de Marquise (11 août), pour la cure de Frenoy et Halinghen, après démission de Ph. Lennel, par le fr. Théodore de Modène et les religieux de Samer ; provisions du lendemain et prise de possession (13 août), présents D. Ducamp, écuyer, seigneur de Rosamel, P. Duflos, maître d'école, et autres ; de P.-F.-M. Duchemin (29 août), pour la cure de St-Inglevert, par décès de Ph. Luto, avec provisions du même jour et (31 août) prise de possession ; de G.-P. Maradet, pour la chapelle de St-Nicolas d'Heughin (23 août), par démission de J. Petit, avec provisions (31 août) et prise



de possession (5 septembre); présents A. Derlin, fermier et bailli des religieux de St-Bertin; de J. Binsse, vicaire de Wismes, pour la cure de Coquelle-Vieille (13 septembre) par C. Limmauder, abbé de St-Jean-au-Mont, après décès de L. Martel, avec provisions (22 m. m.) et prise de possession (19); — Dispenses de bans, de parenté, etc. (septembre-décembre), entre autres pour L.-F. Bonnière de Luzellerie et M.-C. Cléret, de Boulogne (H.-V.), pour J.-P. de Thosse et M.-C.-G. de Châteauneuf, de Calais, pour L.-F. J., baron de Dion, de Wandonne, et M.-J.-N. Preudhomme Dailly, de Gand, pour P. Derheims, de Calais, et M.-A. Hagnéré, de Boulogne (H.-V.), etc. (19 21). — Lettres de prêtrise (24 septembre), dans l'église du Séminaire, pour A. Didelet, P.-G. Barra et Jac. Lefebvre (19 23). — Prise de possession (28 septembre) de l'abbaye de Samer par messire Tanneuguy Duchâtel, pourvu d'un brevet royal (19 m. m.) et d'un arrêt du Grand Conseil, après décès de J.-A. de Thou, présents Alex. Le Roy, chevalier de St-Louis, grand bailli du lieu, les autres officiers, le prieur et les religieux de l'abbaye, etc. (*ibid.*). — Signature de Rome (5 mai), en faveur de J.-M. Gosse, pour le prieuré d'Herly, avec visa épiscopal (3 novembre) sur réquisition du 20 octobre, et prise de possession (28 novembre) par procureur (19 24). — Brevet royal d'un canonique de Boulogne (18 septembre), à l'occasion du serment de fidélité prêté par l'évêque, avec signification (11 octobre), en faveur de J.-Ph. Prevost (19 24 v°). — Présentation: de dom E. Macquart par l'abbé du Mont-St-Éloi, pour la cure de Gouy, avec prise de possession (30 septembre); de Ch. Caillier, par le marquis de Croix (6 octobre), pour la chapelle de N.-D. de l'eau d'Heuchin, par démission de L. Caillier, curé de Frelinghien, diocèse de Tournay; de F.-H. de Cady de Pindroy par l'évêque de Boulogne, abbé de Ham-en-Picardie (6 novembre), en faveur de J.-M. Gosse, pour le prieuré-cure de St-Sulpice, au faubourg de Noyon, par démission de dom Ét. Choppid de Bois-Aubert; de J. Féron (1<sup>er</sup> octobre) par L. de Mailly-Néelle, « par la grâce de Dieu prince souverain d'Orange et de Neuchâtel en Suisse », pour la chapelle d'Engouesent, après décès de F. Serinlay; détail des charges de la fondation, faite, est-il dit, par Laverlot (Lancelot) de Longvillers, chevalier, seigneur d'Engouesent, le 13 décembre 1405 (19 25). — Provisions d'un canonique « à majoribus » de Fauquembergues (2 décembre), pour L. Decroix, par démission de J.-L. Fournier, avec (12 m. m.) prise de possession (19 31). — Lettres d'ordination (17 décembre), savoir: de tonsure, pour M.-F. Flamant, de Liéques; G. Rous-sel, d'Andrehem; Ph. Lehel, de St-Michel; A.-A. Bou-

dry, de Créquy; M. Candas; de Linzeux, Ph.-J. Legrand, de Lapignoy; J. Duflot, de Bourthes; L. Carouille, de Thiembroune; J. Bôngue, d'Andresselles; L.-M. Le Roy, de Boulogne (B.-V.); D.-J. Carouille, d'Éperlecques; d'ordres mineurs, pour 18 tonsurés, de sous-diaconat pour 10 acolytes, de diaconat, pour 8 sous-diacres; de prêtrise, pour A.-F. Clément, J.-R. Dufumier, G.-F. Coupé, J.-J. Garache, A.-C. Quételart; C.-J. Dupuich (19 32).

1747. — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), pour des paroissiens de Dohem, Wimille, Zutterkerque, Diques, secours de Moringhem, Senlébèque, Wirwignes, Camiers, et pour noble homme Li.-Él. de La Vergne, chevalier, comte de Tressan, lieutenant de Roi à Boulogne, devant épouser la Dlle M. Roussel, de Boulogne (H.-V.) (19 33). — Prise de possession (21 janvier) du prieuré d'Herly par Ch. Le Tellier, pourvu sur signature de Rome (19 37 v°). — Provisions: de la Trésorerie de la cathédrale (8 février), pour Ch. Hégnauld, vicaire général, par décès de V.-F. Leveux, avec prise de possession du lendemain; d'un canonique de la même église (m. d.), par décès du même, pour J.-Ph. Prevost, curé de Quernes, et prise de possession (13 m. m.), avec ce verset du psaume lxxvi: « Latentur et exultent gentes » (19 38 v°). — Lettres de syndic du Chapitre (3 février), pour Cl. Caffiori (19 40). — Signification (8 mars) des grades universitaires de P.-P. Saligot, vicaire d'El-nes, avec pièces compétentes (19 41 v°). — Lettres de tonsure (23 février), pour J.-N.-A. Coffin, de St-Pol, avec présentation de sa personne par son père, L.-F.; seigneur de Quœux, Maisnil, et autres lieux, pour la chapelle de Malgrace, après décès de P.-F. Ducrocq; visa (11 mars) et (18 m. m.) prise de possession (19 42). — Présentation: de N. Delabaie (17 mars), pour la cure de Nordausques, avec visa du même jour et prise de possession; de L.-J. Thubeauville par les chanoines gradués de St-Omer (m. d.), pour la cure de Guémy, par décès d'I. Bachelet, avec provision et (21 mars) prise de possession; de J. Basset, vicaire de Samer (17 avril), pour la cure d'Embry et Raimboval, par décès de J. Joly, avec possession du 19; de L. Hochart, curé d'Aubrometz (28 avril), pour la cure de Balinghem, par décès de P. Rohart, avec prise de possession; de Ph.-E. Dubuisson par les chanoines gradués d'Ypres (1<sup>er</sup> mai), pour la cure de Linzeux, par décès de M. Cornille, avec visa du 4 et possession du 9; d'Eust. Cousin (24 mai), pour la cure de Quernes, par démission de J.-Ph. Prevost, avec prise de possession (19 42 v°). — Signification (27 mars) des grades universitaires de J.-B. Delebaie,

d'Andrehem, avec pièces compétentes (19 43). — Visa du prieuré d'Herly (17 avril) sur signature de Rome, pour dom Benoît Potel, religieux de Blangy, avec possession du lendemain (19 45 v°). — Signification (5 mai) des grades universitaires de M.-M.-A. Dutertre, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice (19 48). — F.-Cl.-A. Le Roy, clerc tonsuré, chanoine de St-Pol, signe une procuration (8 mai), pour résigner en cour de Rome sa prébende à Ch.-F.-M. de même nom; et (24 m. m.) Eust.-Jos. Cousin, curé de St-Sauveur de la ville de Desvres, signe un acte semblable, pour résigner en faveur de Fr. Dubois, curé d'Atin (19 49 v°). — Lettres d'ordination (27 mai), savoir: de tonsure, pour M.-A. Ballin, de St-Martin-Boulogne; P.-J. Laurain, de Fehvin, C.-F.-G. Godde, de Calais; A.-A.-A.-M.-F. Lejosne, de St-Pol; J.-S. Le Roy, d'Auchel; d'ordres mineurs, pour 17 tonsurés, de sous-diaconat, pour 11 acolytes, avec visas de titres, de diaconat, pour 10 sous-diacres; de prêtrise, pour J.-M. Hernu, G.-J. Hanotel, L. Dewamin, F.-J. Labitte, L. Grisot, C.-F. Dubois, A.-J. Abot de Bazinghen, et le fr. P. Lorette, religieux d'Auchy (19 51 v°). — N.-J. Bilon, chapelain de la chapelle de St-Croix de Fehvin, dîte de *Wauvion*, demeurant à Paris, rue St-Croix de la Bretonnerie, paroisse St-Paul, signe une procuration (22 mars), pour résigner à J.-D. de Solicoffre, bachelier en théologie « de la maison et société de Navarre; » visa sur signature de Rome et prise de possession par le pourvu, qui était (21 juin) prieur commendataire de Châtillon-sur-Marne (19 53 v°). — Dispenses de bans, de parenté, d'affinité, de compaternité, etc. (juillet-décembre), pour divers, entre autres pour M.-H. Le Vasseur, chevalier, seigneur de Thubeauville, et M.-M. de Hesmond, pour A.-J. Dux, chevalier, seigneur Deslignes, et L.-M.-A. Dumont de Souaille de Bignopré, pour R. Monsigny et M.-M.-F. Singuin, de Calais, pour J.-O.-F. de Belvalet, chevalier, seigneur d'Humerquiel, et Dlle C.-É. de Fléchin, pour A.-H.-É. d'Innisidale, chevalier, seigneur de Frumal, et Dlle de Boumettes (19 55). — Visa (20 juillet) sur signature de Rome, pour la cure de Desvres, en faveur de F. Dubois, avec mise en possession (23 m. m.) par A.-J. Hebbaut, curé de Menneville (19 56). — Présentation: de P.-N. Rigoulet (21 juillet), pour la cure de Balinghem, par démission de F. Gline, avec provisions du 14 juin, et prise de possession (31 juillet), présents J.-F.-B. de Servins d'Héricourt, curé de Bressmes; de P.-F. Barrois, vicaire de Balinghem (8 août), pour la cure de Preures, par décès de J. Lemaitre, avec possession (10 m. m.), présents Fr. Nicolle, « clerc d'école, demeurant à Huqueliers, » L.-F. Duquesnoy,

écuyer, seigneur d'Escul (Escouilles), et autres (19 58 v°). — Permutation: du prieuré de St-Michel de Gohorry, O. S. B., diocèse de Chartres, par H. Azire (11 septembre), contre la chapelle de St-Croix de Fehvin, avec J.-D. de Solicoffre; de la chapelle de St-Denis de la cathédrale par P.-G. Caron (10 novembre), contre la cure de Peuplingues, avec H. Le Porcq (19 59). — Nouvelles provisions du prieuré d'Herly (12 septembre), sur signature de Rome, pour A. Quéry (19 59 v°). — Jacques Boulogne, curé de Guemps, signe une procuration (19 octobre), pour résigner à Ph. Évrard, curé d'Alquines, avec retenue d'une pension viagère de 400 lb. (19 61). — Présentation de J.-B.-A. Warré, du diocèse d'Ypres (27 octobre), pour la cure d'Éperlecques, par décès de M.-P. Brussin; provisions (1<sup>er</sup> novembre) et prise de possession du surlendemain, présents G. Drincq-bier, maître dudit lieu, J.-B. Roels, greffier, P. Carouille, bailli de la seigneurie de Lhoir, M. Goissen, échevin, G. Lampelas, receveur de l'église, L.-J. Le Borgue, maître chirurgien, et autres (19 62). — Titres sacerdotaux: de M. Évrard par J.-F. Colliot, négociant à Boulogne (B.-V.), sur sa maison (29 octobre 1746), grande rue du port; de P.-M. Tullier, par la Dlle de Villeneuve, veuve de Ch. Gressier, sieur de Belletarre, Cl. Monsigny, tanneur à Boulogne (B.-V.), et autres avec eux (19 octobre), sur des maisons, rue des Cuisiniers (H.-V.), rue des Pipeaux (B.-V.), etc.; de G. Tabari par son père, marchand et maître charpentier à Boulogne (13 avril), sur sa maison rue de La Coupe; de D.-J. Carouille, par P., bailli de Loire, à Éperlecques (11 mars), sur des terres audit lieu, « en la vallée de Culem; » de J.-F. Crespin par son frère, laboureur à Amettes (9 février); de L.-F. Dubois par son père, « maître cuisinier, traiteur et marchand hôtelain » à Calais (12 avril), sur sa maison, « rue de Terme, dîte des Camionneurs; » de J.-L. Deraïn par son père, tailleur d'habits, à Éperlecques (4 janvier), avec le concours de ses frères; de J.-E. Cuheval par lui-même, avec le concours de ses frères et sœurs (24 septembre), sur leurs biens indivis de Haut-Loquin; d'A.-J. Caron par son beau-frère, marchand à St-Pol (12 octobre), sur sa maison du faubourg d'Arras; de L. Carouille par son père, laboureur propriétaire au Loquin, paroisse de Thiembroune (16 novembre); de P.-J. Flahaut par son père, propriétaire à Hardinghen (1<sup>er</sup> octobre), sur sa ferme audit lieu; de L.-J. Monbrun par Edme Miguard, chanoine de St-Omer (5 octobre), sur quatorze mesures de terre au village d'Andrewey, lieu nommé La Bombe; de R. Desannois par R. Ternaux, son grand-père, ancien receveur du domaine du Roi en

Boulonnais (15 novembre), sur sa maison faisant face à la rue du Pot-d'Étain; d'A.-A. Boudry par son père, Arthus, fermier au village de Créquy (14 octobre); de J. Le Sueur par son oncle, sieur d'Héronval, laboureur à Hardinghen (25 août), sur 2½ mesures de terre dans la plaine des Piloteries; de J.-F. Bonningues par son père, laboureur, demeurant en sa maison du Part, paroisse de Tardinghen (19 septembre); de Ph.-J. Le Bel par son père, sieur d'Hautte-Seie, demeurant au village d'Agnez-Grand-Camp et St-Michel-lez-St-Pol, et autres avec lui (26 septembre), sur cinq quartiers de manoir, audit lieu (° 83). — Nouvelle prise de possession de l'abbaye de Samer (29 octobre) par Tannequy Duchâtel, prêtre du diocèse de Tréguier, bachelier en théologie, licencié *in utroque*; fulmination (24 octobre) à Boulogne de ses bulles données à Rome, à S<sup>te</sup>-Marie-Majeure, par le pape Benoît XIV (22 septembre 1746); prestation du serment de fidélité au St-Siège par le nouvel abbé; création de pensions, pour plusieurs ecclésiastiques, sur les revenus de l'abbaye (16 septembre), à la charge du titulaire (° 65 v°). — J. de Quelien, curé de Réty, signe (15 décembre) une procuration pour résigner à P. Guilain, son vicaire, sous réserve d'une pension de 480 lb. et de la jouissance d'une chambre au presbytère, du côté de la rue, « avec ses appartenances et place pour mettre son bois » (° 75). — Lettres d'ordination (23 décembre), savoir: de tonsure, pour M. Duburquois, de Boulogne (H.-V.), J.-B. Lemaire, d'Auchy-lez-Moines, P.-J. Parenty, de Fauquembergues, J.-J. Caron, d'Auchel, J.-F.-M. Barbier, de Sibiville, P. Hodicq, de Doudeauville; J.-F.-M. Delattre, de Boulogne (H.-V.), P.-F. Leccointe, de Licques, L.-F. Prudhomme, d'Herly, J.-B. Decroix, de Roillecourt, J.-F.-J. Gressier, de Boulogne (H.-V.), F.-F. Darras, de Francq, J.-L.-M. Hénon, de Belle, N.-T. Huleux, de St-Pol, J.-J. Poillion, de Pierremont; d'ordres mineurs, pour trois tonsurés, de sous-diaconat, pour 14 acolytes, de diaconat, pour 13 sous-diacres; de prêtrise, pour P. Prenel, F. Alleaume, J. Desespines, J.-B. Crespin, M.-A. Lefebvre, Ph.-J. Lagache, J.-J. et J.-F. Decroix, Ph.-C. Denunq, F.-N.-R. Maréchal, F.-J. Herman (° 75 v°). — Présentation d'A. Biarré, curé de St-Pierre-de-St-Josse-sur-Mer, pour la cure d'Alette (20 décembre), par décès de F. Anseume; provisions du 22 et possession (° 79). — Visa de signature de Rome, pour la cure de Guemps (28 décembre), avec prise de possession du 12 février suivant (° 87).

**1748.** — Dispenses de parenté, d'affinité, de bans, etc. (janvier-juin), pour divers, entre autres pour St de

Flahaut de la Cory, de Crémarest, et M.-E.-C. de Willecot, de Boulogne (H.-V.), pour L. Coquelin et M.-M. de La Potterie, de Samer, pour J.-B.-J. Le Camus du Varne et M.-M.-J. Le Marchand de Charmont, pour P. de Lastres, écuyer, seigneur de Ménégart, et M.-M.-C. de Guisclain des Barreaux (° 87 v°). — Prise de possession: de la cure de Peuplingues (10 janvier) par G. Caron, ayant visa du 2, sur signature de Rome, présents J. Bonvarlet, clerc du lieu, et autres; de la cure d'Alquines (6 janvier) par F.-M. Luto, ayant provisions du 3; de la cure d'Atin (16 janvier) par G.-L.-L. Guillard, ayant provisions du 8; de la chapelle de St-Denis, de la cathédrale (6 mars), par H. Le Porec, ayant provisions du 7 janvier, sur signature de Rome; de la chapelle de S<sup>te</sup>-Croix de Febvin, dite de Wavran (30 décembre 1747) par H. Azire, avec signature de Rome sur permutation; de la cure de Guémy et Zouaques (12 février) par L.-J. Thubeauville, ayant provisions du 18 mars 1747; présents Bt. Truteauare, mayeur du lieu; de la cure de Réty (28 février) par P. Guilain, avec provisions du 24, sur signature de Rome (° 88). — Présentation: de dom Al. Delaroue, chanoine régulier de Hamen-Picardie (16 janvier), pour la cure de St-Martin de cette ville, par démission de dom P.-L. Langeois; de dom J.-B. Chambart, chanoine régulier de Choques (in. d.), pour la cure de Calonne-Ricourt, avec visa du 20; de Marc Luto, pour la cure de St-Inglevert (2 février), par décès de P.-F.-M. Duchemin, avec provision du 5 et prise de possession du 7, présents J. Grandsire, maître de la poste aux chevaux dudit lieu, A. Vasseur, clerc et magister de la paroisse; de J. Mansel d'Houdan, curé d'Hervelinghen (15 février), pour la chapelle de St-Sébastien de Frametzelles, par décès de F. Madot (° 89 v°). — Provisions: de la chapelle de St-Vincent, dite de Mannay, desservie dans l'église de Cormont (7 mars), pour Ph.-F. Liencourt, professeur de théologie au Séminaire, avec signature de Rome et possession du 19; d'un canonicat de la cathédrale (14 mars), pour Ch. Regnault, théologal, trésorier et vicaire général, par décès de Jac. Grenier, avec mise en possession du 17 avril sous les auspices de ce verset du psaume v: « Mane astabo et videbo »; de la cure de Licques (15 mars), pour J.-J. alias Jos. Lelievre, chanoine régulier du lieu, présenté par son abbé et mis en possession le 22, présents A.-F.-J. Viscart, prieur de l'abbaye, J. Mulot, contrôleur des actes, et autres (° 105 v°). — Notification (27 mars) des grades universitaires de P.-F. Degrez, né à Nouvelle-Eglise (8 février 1722) tonsuré à Paris (31 mai 1744), ordonné prêtre (17 dé-

cembre 1746) par l'archevêque, Christophe de Beaumont, maître ès-arts, etc. (° 111 v°). — Réquisition de la cure d'Éperlecques, en vertu de grades (26 mars), par J.-F. Varlet, chanoine d'Aire, près l'évêque de Boulogne, comme collateur, et près l'évêque d'Ypres, comme présentateur, après décès (17 octobre 1747) de M.-Ph. Brussin; provisions (3 avril), avec prise de possession du 9, « par le toucher et grattement des portes de l'église, » personne n'ayant voulu en remettre les clefs, et avec opposition des grands baillis, mayeur et échevins du lieu, alléguant que le nouveau pourvu « ne sait la « langue flamande, étant nécessaire dans ladite paroisse « d'un curé qui sache les langues flamande et wallonne, « et qu'ils étaient en possession d'en avoir de tels » (° 118 v°). — Présentation de Ch. de Campagne de Cottebrune par la veuve et les héritiers du marquis de Fervacques (6 avril), pour la chapelle de St-Jean l'Évangéliste de Preures, par décès d'A.-Cl. du Blaisel d'Olincthun; provisions du 17 et prise de possession du 22, présents M.-J. Watelier, maître d'école, et autres (° 121 v°). — Titres sacerdotaux: de J. Roussel par son père, laboureur à Escouilles (16 décembre 1747), sur terres situées à Audreham; lieux dits Le Hier, Lezart, le Poirier, L'Épinois, la Vallée Coquerel; de J.-B. La Rivière par son père, potier de terre au village de St-Georges, assisté des autres membres de sa famille (27 mars), sur leurs biens, situés au terroir de Quatre-Vaux, de Vacqueriette et du Quesnoy; de P.-J.-F.-M. Libessart par son père, marchand à St-Pol (21 novembre 1747), sur sa maison en ladite ville, rue des RR.-PP. Carmes; de J.-F. Cointement par son frère, laboureur à Difques, et autres avec lui (21 mars), sur leurs biens de famille, à Campagne-lez-Boulonnais, lieux dits le Triamont et le Buisson-Haye (° 126). — Prise de possession de la prébende théologale de la cathédrale (5 mai), au nom de J.-B.-O.-Pl. de Mérie de Montgazin, pourvu du 17 avril (° 130). — Provisions de la cure de Njelles-lez-Calais (13 mai) pour C.-F. Degrez, par décès d'A. Dupont, avec possession du 18 (° 131). — Signature de Rome, « in formâ dignum antiquâ » (5 février), pour un canonicat de Fauquembergues, en faveur de P. Joly, vicaire de Merck-St-Liévin, avec réquisition du 17 mai, sous le prétexte que ce canonicat était induement uni à la cure sur la tête de L. Rubin (° 131 v°). — Titres sacerdotaux: de M. Candat par son père, maître cordonnier à Linzeux (5 janvier), sur biens audit lieu; de J. Dufois par son père, laboureur à Bourthes (25 novembre 1747), sur un manoir amezé de maison, chambres, granges, étables, etc.; de Ph.-J. Legrand par son père,

fermier de la cense de Mont-Éventé, paroisse de Lapaugny (14 octobre m. a.), sur le rendage annuel de cinq mesures de terre en une pièce, au terroir d'Alloyne (Allouagne); de M.-A. Baslin (Ballin) par son père, propriétaire au Mont-Lambert, paroisse de St-Martin-Boulogne (27 avril), sur une maison à Neuville et un fief au Ménage d'Engouescent (° 133 v°). — Lettres d'ordination (8 juin), savoir: de tonsure, pour C.-T. Routier, de Boulogne (H.-V.), J.-F. Dubois, de Licques, C.-J. Lejosne, de Wamin, C.-A.-F. de Sourdeval, d'Abbeville, A.-L. Coquelin, de Samer, L.-F. Delattre, d'Audembert; d'ordres mineurs, pour 10 tonsurés, de sous-diaconat, pour cinq acolytes, de diaconat, pour 9 sous-diacres; de prêtrise, pour J.-J. Carouille, A. Debaye, N.-F. Philippot, G.-J. Lardeur, J.-L. Derain, Fursy Haigneré, R. Deneuville, N. Jougleur, H.-J. Noyelle (° 137). — Réquisition de visa pour la cure d'Alombon, en vertu de grades, par P.-F. De France, curé de Bournonville (4 juillet), après décès de M. Wavran; présentation de M.-J. Rappe par le Chapitre (26 juillet), avec visa du même jour et possession du 29 (° 140 v°). — Prise de possession personnelle de la prébende théologale (1<sup>er</sup> août) par l'abbé de Montgazin, sous les auspices de ce verset du psaume LXVII: « Manda, Deus, virtuti tuæ »; et lettres de vicaire général (7 août) pour le même (° 144). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (août-décembre), entre autres pour L.-M.-E. de Beaufort, de Moule, et C.-E.-H. de Lens, de Licques, pour A.-F. de Campagne de Godinchun, et A.-J. du Wicquet d'Ordre (° 146). — Notification (26 août) des titres universitaires de N. Jougleur (° 147). — Visa et confirmation (25 août) de la nomination par le Roi et de l'élection canonique de dom Louis Frevier à la dignité d'abbé d'Auchy-lez-Moines, par décès de dom Georges Marissal; procès-verbal (26 août) d'installation; et (1<sup>er</sup> septembre) de la bénédiction du nouvel abbé dans la chapelle du palais épiscopal, présents comme assistants dom Joseph Tboilliez, abbé de Dammartin, et dom Jean-Marie Loquety, abbé de Ruiseauville (° 147 v°). — Prise de possession de l'abbaye de Licques (3 septembre), au nom de Messire Alexandre Le Brun d'Inteville, prêtre de Paris, vicaire général d'Orléans, par le chanoine Regnault; fulmination, à Boulogne (27 août), des bulles d'institution, données à Rome (2 juin) par le pape Benoît XIV, après décès d'Aug.-Jos. de Montuillé (° 151). — Provisions: de la cure de Neuville (9 septembre), pour Al. Vincent, par décès de N. de Senneville, avec possession du 12, présents M. de Maudenier, écuyer, sieur de Yareennes, curé d'Estréalles, et autres; d'un canonicat de

Si-Pol (9 octobre), pour P.-F. De France, par décès de C. Castellain, avec mise en possession du 23; d'un canonicat de la cathédrale (29 octobre), pour L.-M.-J. Chaput, par résignation en cour de Rome de J.-L. Bachelier, avec mise en possession du lendemain, sous les auspices de où verset du psaume xv : « Obliti sunt Deum; » de la cure de Lury (8 novembre), pour J.-F. Lucas, par décès de G.-G. Preuvost, avec possession du surlendemain, présents C.-A. de Fléchin, chevalier de Wamin, et autres; de la cure de Vinly (10 décembre), pour P.-A. Bigan, présenté par C.-A. de France, baron de Vaulx, au nom d'Is.-M. de La Haye, son épouse, seule héritière du feu comte d'Hézeques, patronne du lieu, avec possession du 16, présents G. Briois, vicaires de Livossart, et autres (° 188). — Fulmination, à Boulogne (4 novembre), des bulles de Benoît XIV, données à St-Marie-Majeure (26 septembre), pour la commandement de l'abbaye d'Andres, en faveur de Flotard de Montagu, prêtre du diocèse de Cahors, par démission de Louis-Jac. d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux; serment de fidélité au St-Siège, par L. Bourse, curé de St-Nicolas, procureur du nouvel abbé; prise de possession par le même (8 novembre), sur l'emplacement de l'abbaye ruinée, « qui est à présent une terre à labour, appartenant en partie aux Bénédictins d'Andres, et en partie à Antoine et Thomas Hurtrel, et est un coteau » dont la pente est à un ruisseau qui sert à un moulin, « où nous avons remarqué plusieurs monticules et » cavités que les habitants nous ont dit être les vestiges de ladite abbaye, nous ajoutant qu'on y a vu des tombes et des marques de sépulture » (° 100 v°). — Titres sacerdotaux : de L.-M. Le Roy par P. Régner, laboureur propriétaire à Wimille (15 novembre 1747) et autres avec lui, sur des terres audit lieu et une grande maison, à Boulogne, dans la *Beurrière* et dans la rue conduisant au Calvaire; de L.-P. Prudhomme par la dame M.-M. de Héumont, veuve de messire F. des Grossières de Quilen (31 octobre), sur une maison à Marella; de P.-J. Paréty par son père, cochevin de la ville de Pauquemburges, et par son oncle, « ancien jeune homme et usant de ses droits, demeurant au couvent des RR. PP. Récollets de Renty » (° octobre), sur des maisons, rue au Fillet et rue de l'Étang, et sur cinq quartiers de terre nommés La Vigne, audit lieu; de J.-B. Lemaire par lui-même, assisté de sa sœur (24 septembre), sur leurs biens d'Auchy-les-Moines; de P. Hodioc par son père, laboureur propriétaire à Doudeauville (10 octobre), sur une maison au hameau de Course; de J.-L. Vasseur par sa mère, veuve, à Wit-

quinghem (18 octobre), sur ses biens dudit lieu; de Fr. Bailleul par son père, greffier du marquisat de Mailly, ci-devant Montcauvrel (29 octobre), sur plusieurs terres audit lieu, séant aux Cuis de Fordre, au canton d'Halbernard, etc.; de J.-J. Poillon par son père, lieutenant et fermier du village de Libessart (14 novembre), sur ses biens dudit lieu et de Bermicourt; de N.-T. Huleux par son frère, à St-Pol (18 octobre), sur une maison audit lieu, près de la porte d'Esdin (° 170). — Lettres d'ordination (21 décembre), savoir : de tonsure, pour N. Morieux, de Calais, L.-A.-I. Caron, de Valbuon, J.-B. Fay, de Merck-St-Liévin, A.-F. Chipet, de Licques, J.-B. Lambriquet, d'Acquin, J.-C.-A. Moleux, de Boulogne (B.-V.), P.-A. Languet, d'Hérbelles, B.-C. Noël, de Longfossé, H.-D. Saligot, de St-Georges, A.-J. Delerue, d'Allouagne, C.-F. Brunet, de Laires, N.-Ph. Durin, de Félvin, L. Faucon, d'Andres, Ph.-F. Brassart, d'Auchy-les-Moines, H.-A. Gosse, de St-Pol; d'ordres mineurs, pour 4 tonsurés, de sous-diaconat, pour 10 acolytes, de diaconat, pour 5 sous-diacres; de prêtrise, pour G. Tabary, L. Dubois, A.-H.-R. Gosse, P.-J.-F.-M. Libessart, L. Carouille, D. Wiscart, J.-F.-B. Bonningues, A.-A. Boudry, L.-F. de Wimille, P.-J. Flahaut, R. Desannois, N. Petit (° 177).

1749. — Dispenses de parenté, d'affinité, de bans, etc. (janvier-juin) pour divers, en particulier pour A.-M. du Wicquet d'Ordre et M.-F.-A. de Saisseval d'Anville, pour noble homme C.-C.-M. Duwicquet, chevalier de l'Enclos, et M.-F. Macault, respectivement de Samer et d'Alincourt, pour P. Le Porcq de Champart et P. Guilbert d'Alentun, de Boulogne (B.-V.); pour noble homme J.-L.-F. comte d'Auberly, marquis de Maurier, paroissien de Poissy-le-Joly, diocèse de Poitiers, et noble Dlle A.-M.-M.-F. de Créquy, paroissienne de Maninghen (° 181 v°). — Provisions de la cure de Merck-St-Liévin (13 janvier) pour J.-B. Delhaye, par décès de H. Legache, avec possession du 23, présents Cl. Magnier, bailli de Merck, et autres (° 182 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-P.-Jossel par son père, bourgeois et marchand à Boulogne (31 janvier), sur sa maison au haut de la Grand' rue; de J.-M. Duflos par lui-même (s. d.) sur son bénéfice de la chapelle de St-Thibaut dans la collégiale de St-Étienne de Troyes; de N. Crepelle par son frère, marchand au bourg de Licques (13 février), sur une maison audit lieu, des terres à Bainghen-le-Comte, nommées La Grande Couture, proche Le Herboval, en la côte du Mont-Soret, etc.; de J.-H. François par son beau-frère, G. Desorbais, médecin gradué, résidant à Philippeville (s. d.), sur des biens situés au village de Neuille,

diocèse de Liège, près du monastère de Florennes; de J.-Ph.-A. Regnault par sa mère-tutrice, veuve d'Ant., notaire à Samer (16 avril); sur ses biens de l'Étoquois; de F. Darras par son père, laboureur propriétaire au village de Frenoy (24 avril), sur sa maison et 80 mesures de terre, à usage de labour, de prés et pâtures, audit lieu (° 188). — Provisions de la cure de Radinghem (20 mars), pour N. Tellier, par décès de F. Gouillard, avec réitération (7 juillet) sur présentation de l'abbé de St-Jean-au-Mont, et prise de possession du 10; de la cure d'Atin (7 mai), pour P.-A. Rimbart, par résignation de G.-L.-L. Gouillart, avec possession du lendemain; de la cure de Ligny-St-Flochel (7 mai), pour ledit Gouillard, par démission de F. De France, avec possession du 10; de la cure de Wavrans et Conteville (8 mai), pour ledit De France, permutant son canonicat de St-Pol avec J. Roiteux, et prenant possession de ladite cure le 20; d'un canonicat de St-Pol (8 mai), pour J. Roiteux, curé dudit Wavrans, permutant avec De France, et possédant le 12; de la cure de Sempy (21 mai), pour L.-A. Pallé, par décès de N.-Ph.-F. Boucher, avec possession du 23; de la cure de Bournoville (7 juin), pour L.-M. Maréchal, par démission de P.-F. De France, avec possession du 17 (° 197). — Lettres d'ordination (31 mai), savoir : de tonsure, pour Eug. Rémond, de Quelmes, L. Gilloq et J.-B. Petitpré, de Couelle-Vieille, G.-N. Roussel, de Neuville, P.-M.-H. Odoyer et G.-H.-R. Josse, de Calais; d'ordres mineurs, pour 13 tonsurés, de sous-diaconat, pour un acolyte, de diaconat, pour 6 sous-diacres; de prêtrise, pour S. Garret, A. Gallet, Ph.-J. Le Bel (° 206 v°). — Notification des titres universitaires de R. de Neuville, vicaire de Lottinghen (28 juin), avec copie des pièces requises (° 210 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-décembre), pour divers, en particulier pour G. Duwicquet de l'Enclos et M.-F. de Bernes de Trion, pour C.-G. de Bournel, marquis de Monchy-Cayeux, et F.-E. Menaye, paroissienne de St-Eustache de Paris (° 213 v°). — Ant. de Sutières-Sarcey, prêtre, docteur en théologie, demeurant au séminaire de la Sainte-Famille, à Paris, dépose (22 juillet) dans l'étude de M<sup>r</sup> Leverrier, notaire en ladite ville, la minute de la commission par laquelle B.-Ph.-A. d'Este, prince de Modène, abbé commendataire d'Anchin, le nomme son vicaire général, par acte à Venise (8 m. m.), contresigné « Gherardi » et légalisé par le comte de Montaigu, « ambassadeur de S. M. très chrétienne auprès de la Sérénissime République » (° 219). — Brevet royal, à Versailles (8 juin), conférant le prieuré de Renty, par décès du sieur de Villafort, à P. Donnadieu, « prêtre et

clerc de la chapelle ordinaire de M<sup>te</sup> la Dauphine »; chargé de payer une pension viagère de 400 lb. à Cl.-A. Moureau, curé dans le diocèse de Besançon; prise de possession (2 août), par le doyen de Renty, au nom du nouveau titulaire, avec procuration et signature de Rome (° 220). — Titres sacerdotaux : de F.-P.-D. Playout par J.-F. Sénéchal, lieutenant de Bours, demeurant à Noyelle-lez-Pernes (23 août), sur quinze mesures de terre labourable, au terroir d'Ostrelle, paroisse d'Austreville; de J.-D. Saligot par son père, fermier et lieutenant au village de Capelle (24 octobre), sur des terres à Mezonchelle, au Parc, à St-Georges, etc.; de J.-B. Decroix par messire L.-F. de Berton, chevalier, seigneur de Hauteclouque, Herbeval et autres lieux, demeurant en son château de Hauteclouque (29 novembre 1748), sur une partie de terres audit lieu; de P.-F. Lecoite par L.-M. de même nom, demeurant à Courtebournie, paroisse de Licques (12 avril), sur ses biens dudit Courtebournie, d'Odélan et du Rond-Buisson; de R.-G. Monteuis par son père, Ant., capitaine de cavalerie dans les troupes boulonnaises, ancien vice-maire de la ville de Desvres, y demeurant (11 décembre), sur une maison, bâtie de briques, couverte de tuiles, sise sur la place et marché de ladite ville; de J.-B. Dubois par sa mère-tutrice, veuve de J., brasseur à Licques, assistée de Jn.-Ch., curé de Nordansques, et autres (17 octobre), sur un manoir tenu de la Tour d'Ausque, des terres à Cahem, au canton des Sablonnières, au Foud-des-Malheux, au Halin, aux Hautes-Bayes, au lieu nommé Le Hy, etc.; de J.-F.-M. Barbier par son père, fermier de l'une des fermes de la Montjoye, dépendance de l'abbaye de Cercamp (16 septembre), sur des biens à Sibiville; d'A.-L. Coquelin par Adr., son père, marchand brasseur et mercier au bourg de Samer (8 octobre), sur sa maison et brasserie « dans la rue qui conduit à Desvres », une autre maison, rue de Questrecques, un pré, nommé la Testarderie, etc.; de N.-Ph. Durin par sa mère, veuve, à Félvin (2 décembre), sur ses biens de Blangy; de J.-C.-A. Moleux par son père, marchand cloutier à Boulogne (14 octobre), sur sa maison, rue de La Coupe; de C.-F. Brunet par son père, laboureur à Fléchin (s. d.), sur un manoir et des terres audit lieu; de P. Brassart, par sa mère, veuve, ses frères et sœurs, demeurant ensemble à Anchy (24 septembre), sur deux maisons y désignées; de J.-J. Caron par son père, lieutenant du village d'Achel (19 septembre), sur neuf quartiers de terre à labour, tenus de la seigneurie de Monchy (° 223 v°). — Provisions : de la chapelle du St-Esprit, de la cathédrale, pour N. Jougleur, par



décès d'Al. d'Halluin (8 novembre), avec prise de possession du 14; de la cure de Troisvaux (11 décembre), sur signature de Rome, pour A. Lescuyer, par décès de L.-J. de même nom, son frère, avec possession du 16; de la cure de Mametz (30 décembre), pour J.-B. Dueroq, du diocèse de S'-Omer, présenté par l'abbé de S'-Jean-au-Mont, après décès de L.-F. Empis, avec possession du 5 janvier suivant (° 227 v°). — Lettre d'ordination (20 décembre), savoir : de tonsure, pour P.-J. Caron, de Cléty, C.-F. Waquet, d'Hestras, Ph.-A. Harlé, d'Éclimeux, J. Ringo, de Vieil-Moutier, J.-F. Danvin, d'OEuf, F.-R.-J. Hamerel, d'Audioghen, chanoine régulier de Lièges; d'ordres mineurs, pour deux tonsurés, de sous-diaconat, pour 9 acolytes, de diaconat, pour 11 sous-diacres; de prêtrise, pour M. Évrard, J. Sugar, G. Roussel, J. Caron (° 247).

**1750.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), pour divers, entre autres pour noble homme P.-Ph. de Bernard de Bryas et noble Dlle R.-M.-F.-C. Frete Desclaive, pour J.-J. de Charnacé, seigneur de Lianne, et M.-É. Duplaurent de Montbrun, pour noble homme J.-M. Descajoux et noble Dlle J.-J.-V.-S.-M. de Raimbault, pour T.-C.-T. de Munier, baron de Spinfort, et M.-A.-G. Butel, pour J.-F. de Lengagne, écuyer, seigneur Duchoquel, et Dlle M. de Charnacé, de Surques (° 254 v°). — Brevet royal, à Versailles (5 juin 1749), pour la chapelle de Mannay, paroisse de Cormont, en faveur de Ph.-F. Liencourt (° 255). — Provisions : de la cure de Ricametz (19 janvier), pour A.-F.-J. de Moncheaux, présenté par l'abbé du Mont-S'-Éloi, par décès de P.-J. Gallet, avec possession du 23; de la chapelle de N.-D. delà l'Eau d'Heuchin (7 février), pour H.-F.-L. de Croix, chanoine de Lille, avec possession du 23; de la cure de Condette (12 février), pour R. Deneuville, par décès de F. Desombre, avec possession du 16, présents J. Buret, clerc laïc du lieu, et autres; de la chapelle de St-Quentin-St-Denis d'Houvin-Houvigneul (13 février), pour P.-F. Gallet, curé du lieu, présenté (20 octobre 1749) par M. Malherbe, abbé de S'-Crépin-en-Chaye, ancien prieur de Châteauneuf-sur-Cher et chanoine de Senlis, avec possession du 9 mars; de la cure d'Azincourt (16 mars), pour A. Morel, par résignation de C.-M. Marcadet, permutant pour un canonicat de S'-Pol; de la chapelle de Sagette, paroisse de Tilly (m. d.), pour le même Morel, avec possession d'Azincourt et de ladite chapelle le 19 suivant; de la cure d'Herbelles (7 mars), pour L. de Neuville, par décès de F.-J.-G. Yoisin, avec possession du 10; de la cure de Rely (18 mars), pour J.-B. Després, par décès d'A. Dupont,

avec possession du 25, présents H. Leprêtre, bailli du lieu; de la cure d'Ostreville (2 avril), pour G.-F. La Rivière, par démission de J.-B. Després, avec possession du 4; de la cure de Loison (10 mars), pour Al. Devisse, présenté par les religieux de Marmoutier, à cause du prieuré de Beaurain, après décès d'A. de La Potterie, avec possession du 12, insinué (14 avril); de la cure de Boureoq (20 avril), pour P.-P. Salgot, présenté par l'évêque de S'-Omer, après décès de F.-J. Lecigne, avec possession du 22 (° 256 v°). — Commission de vicairie d'Outreau (14 juin 1746), successivement renouvelée « ad annum », pour G. Manson, avec indication de traités de théologie à présenter pour les examens annuels (° 259 v°). — Notification des grades universitaires d'Is. de St-Martin (21 février), avec copie des pièces requises et procuration (° 263). — Titres sacerdotaux : de Cl.-F. Acot, du diocèse de S'-Omer, par son père, maître coutelier à Boulogne (23 janvier), sur sa maison de la Basse-Ville; de Ph.-F.-M. Voisin par son oncle, maître fourbisseur, à Boulogne (19 février), sur sa maison de la Grand'rue; de A.-A.-A.-M. Lejosne par ses frère et sœur, à Conchy (12 octobre 1748), sur leurs biens de Wamin; de J.-P. Lambriquet par son père, laboureur à Acquin (28 mars), sur ses biens de Boisdinghem; de Ls.-A.-I. Caron par son père, bailli d'Anthin, y demeurant (24 avril), sur des terres audit lieu, dont une tenant au chemin d'Amonneville, une autre à La Ronde-Épine, etc.; de Ch.-Jos.-B. Lejosne par son père, fermier et bailli de Wamin (28 mars), sur un manoir amazié de maison, etc., audit lieu; de J.-B. Fay par son frère, procureur d'office de la seigneurie de Warnecque, à Merck-St-Liévin (3 avril), sur des terres tenant au chemin de Cloquant; de N.-D.-J. de Moronval par sa mère, veuve, marchande à S'-Pol (13 novembre 1749), sur sa maison, rue des Carmes; d'A.-F. Clipet par son père, laboureur à Cahem, paroisse de Lièges (26 février), sur des terres au dimage de Courtebourgne; de B.-C. Noël par son père, propriétaire à Longfosse (5 mars), sur une maison et 80 mesures de terre, audit lieu (° 270 v°). — Notification des titres universitaires : de J. Desespines, vicairie de Bomy (18 mars), avec copie des pièces requises; de Ch.-H. de S'-Just (24 m. m.), par son père, lieutenant de la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Tournehem, avec insinuation des actes produits (° 271). — Lettres d'ordination (23 mai), savoir : de tonsure, pour Adr. Merlin, de Lottinghen, J.-B. Quehen, d'Hermelingen, C.-A. Briche, de Delettes, L.-M.-F. Delattre, de Wimille, J.-A. Daburquoy, de Boulogne (H.-V.), Ét.-G. Bridault et M. Diveux, de Calais, noble

M. Disquemue de Hames, de Boulogne (H.-V.); d'ordres mineurs, pour 11 tonsurés, de sous-diaconat, pour 8 acolytes, de diaconat, pour 9 sous-diacres; de prêtrise, pour F. Ballieu, P.-M. Tuillier, M.-A. Ballin, M. Candat, D.-J. Carouille, Ph.-J. Legrand, J.-F.-J. Le Roy, profès de Ruisseuveille (° 288). — Provisions : d'un canonicat de S'-Pol (31 mai), pour M.-J. Tonneaux, curé de cette ville, par décès de M. Bourgeois; d'un autre canonicat de la même église (5 juin), au château de Brunenberg, pour J.-F.-M. Piedfort, curé d'Érin, par décès de C.-M. Marcadet, avec possession du 17; de la cure de Delettes (18 juin), à Nordausques, en cours de visites pastorales, sous le témoignage de F.-C. Pagart, avocat « in senatu Audomarensi », et de Ch. Dominé, à Tribunalum questore in exbedra regis vulgo de La Recousse, pour J.-B. Warré, du diocèse d'Ypres, par décès de P.-F. Thomas, avec possession du 22; de la cure d'Herlin (4 juillet), au château de Brunembiert, pour J. Desespines, par décès de J.-M. Caty, avec possession du 17; de la chapelle de St-Lambert de Courset (5 août), pour Ph.-J. Caron, du diocèse d'Arras, ayant signature de Rome, sur résignation de J. Cornuel (° 291). — N. De France, curé de Linghem, âgé de 80 ans, signe une procuration (16 juin), pour résigner à Ph.-C. Denunq, vicairie de Febvin; signature de Rome (13 juillet) sur ladite résignation (*ibid.*). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-août), entre autres pour H.-F.-D. Meignot et H.-C. Gêneau du Fourmanoir, de Boulogne (H.-V.) (° 292 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-Ph. Delahaye par sa mère, veuve, au village de Pressy (22 juin), sur des terres audit lieu, au Buisson-Becque, et « es Copelets », de J.-B. Bouchu par son père, marchand et ancien maître à Frévent (11 juillet), sur une maison audit lieu, paroisse de S'-Vaast (° 294).

G. 23. (Registra.) — In-folio; papier; 800 feuillets.

**1757-1762.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY.

**1757.** — Dispenses de bans (16-21 février) pour des paroissiens de Fruges, Ardres, Calais, et autres lieux, en particulier pour A.-B.-F.-M. de Tuille de Guémy et M.-T.-J.-A. de Roussel de Bédouastre (° 1). — Visa (25 février) de la cure de Lapugnoy; prise de possession (1<sup>er</sup> mars) par A.-J.-F. Bocquillon, succédant à J.-F. Leroux, présent Hugues de Béour, religieux de S'-Vaast et prévôt de La Duvrière (° 2). — Signification (28 février) des grades de G.-F. Dupont, maître ès-arts et

docteur en théologie, élève de S'-Sulpice (*ibid.*). — Provisions d'un canonicat de Boulogne, après décès de J.-J. Libert (m. d.), pour F.-B. de Servins d'Héricourt, curé de Bresmes; démission, « possession non adeptâ », signée à S'-Pol (27 juin) par le bénéficiaire, « étant dans son fauteuil, infirmé, attaqué de paralysie causée par le malheur qu'il a eu de tomber d'apoplexie » (° 2 v°). — Présentation à la cure d'Auchel et de Cauchi-à-le-Tour (27 février) par Colombar de Zutter, abbé de S'-Jean-au-Mont, en faveur de M. Évrard, vicairie d'Ardres (*ibid.*). — Prise de possession de la cure de Camiers (9 février) par Q. de Savoye, présents C.-A.-J. Coppin, son prédécesseur, F. Carletie, vicairie de N.-D. d'Abbeville, F. Correux, marguillier du lieu, et autres (° 3); — Grades de L.-M. Devoix, vicairie d'Alquines, logé à Boulogne, au Mortier d'Or, de M.-A.-A. Dutertre, docteur en théologie, de L.-F. Delastre du Val du Fresnoy, diacre, au séminaire de Boulogne, de F.-A.-O. Dorne, du diocèse de Bayeux, de B.-C. Vaillant Duchatelet, R. Vallée, J.-F. Chesnel, A.-F.-I. Palisot de Ligny, B.-J. Wavrans, vicairie de N.-D. de Calais, P.-B. Lesang, chanoine d'Aire, C.-L.-J. de Gargan, diacre du diocèse d'Amiens, demeurant en la communauté de S'-Sulpice, établie au collège de Lisieux, à Paris, rue St-Etienne « des Grets » (*ibid.*). — Transcription (12 mars) d'un arrêt du conseil provincial d'Artois (14 août 1755), condamnant le personnel d'Embry, le prieur de Renty et les paroissiens du lieu à servir annuellement au vicairie de la paroisse une pension de 150 lb., pour son traitement (° 3 v°). — J.-B. Hacot, premier curé de N.-D. de Montreuil, délégué par M. d'Inguibert, official d'Amiens, met Anne-Renée de Joanne Desgrigny, religieuse de S'-Austreberthe, en possession de la dignité d'abbesse (16 février), en vertu de provisions de Rome sur nomination du Roi (° 6 v°). — Lettres de tonsure (9 avril), pour J. Martel, de Bazinghen, et J.-M.-J. Bocquillon, d'Humières (° 8). — Dispenses de bans (12-26 avril), entre autres pour L.-M.-D. de Hesmond, écuyer, sieur de Dalles, et M.-L. Porquet de Bellemars (° 8 v°). — Prise de possession : de la cure de Quernes (14 avril) par J.-F. Brusset, pourvu (30 mars), après démission de Ph. Delpouve; du prieuré d'Ardres (25 avril), au nom de messire J.-M.-J. de Mérie de Montgazin, chanoine de S'-Sernin de Toulouse, pourvu de Rome (27 mai), après décès de J. Luoiën, cérémonie accomplie « en un lieu nommé Le Cimetière, situé hors l'enceinte actuelle de cette ville, lequel lieu est une partie du glacis des fortifications, vis-à-vis le flanc occidental de la contre-garde ditte du Cimetière, entre

le dit dano et le bastion dit du Prince, auquel lieu, suivant la tradition, étoient l'église et les lieux claustraux dudit prieuré, dont il ne reste plus qu'une pierre, qui paroit être la base d'une croix » (*ibid.*). — Dispenses (26 avril-30 mai) : de bans, pour divers, de parenté pour des paroissiens de Wissant, de Colembert, d'Outreau, d'Anvin, etc. (° 12). — Titres sacerdotaux : de C.-F.-J. Roux (10 mai) par son père, tailleur d'habits, assisté de G. Beuvry, curé de « St-Martin en Cayron, » sur des maisons à *Bellescourt* (Bellescourt) et audit lieu de « St-Martin-lez-Vanbercourt ; » d'F.-J. Dubail (2 octobre) par son père, marchand drapier au bourg de Frévent, sur le tiers d'un moulin à usage de papier et d'autres biens à Aubrometz ; de Ph.-A.-I. Thilloz (16 juin) par son père, greffier de la seigneurie d'Auchel, pour entrer dans la congrégation de St-Lezard (° 13). — Résignation de la cure de Camiers (22 avril) par Q. de Savoye, présent C. Guilbert, curé de Quevaucourt, diocèse d'Amiens ; visa (1<sup>er</sup> août) sur signature de Rome, pour Al. de Savoye ; prise de possession, le lendemain, présents J. Dufos, chapelain de N.-D. de Foi, d'Étaples, et autres (*ibid.*). — Dispenses 2-30 juin) : de parenté, d'affinité, de bans, pour des paroissiens de Loison, d'Outreau, de Bazinghen, de Laire, de Reclinghem, etc. (° 13 v°). — Présentation, visa (17 juin) et prise de possession de la cure de Ligny-lez-Aire (22 juin) par M.-L. Des Watines, après décès de M.-A. Bléry, présents P. Rose, chapelain de St-Cécile de *Tremande* (Tremande), C.-G. Vittu, lieutenant de la justice du lieu, et autres ; de la cure de Westecque (21 juin), en présence de C.-F.-J. de Wazière, écuyer, seigneur de Mussen, et autres, par J.-B. Genel, vicaire de Pihem, ayant présentation de P.-J. Vanderhague, chantre et chanoine gradué de la cathédrale d'Ypres, avec visa de la veille par l'Évêque (° 14). — Dispenses (1<sup>er</sup>-30 juillet) : de parenté et de bans, pour divers (° 15). — Provisions (2 juillet) d'un canonicat de Boulogne, après démission de F.-B. de Servins d'Héricourt, pour J.-M.-F.-J. Roussel de Prévillé ; prise de possession (21 m. m.) ; avec ce verset du psaume LXXVI : « Cogitavi dies antiquos » (° 15 v°). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup>-18 août), pour des paroissiens de Leubringhen, Calais, Fauquembergues, Selles, etc. (° 18). — Démission de la cure de Polinove (12 août) par A.-A. Thomas, permu- tant pour la chapelle de St-Jean-Baptiste de l'Hôpital d'Aire avec J. Lejosne, vicaire de Gravelines ; visa (m. d.) et prise de possession (16 août), présents N. Delabaie, doyen du district de Tournehem (*ibid.*). — Lettres de tonsure (18 août) pour J.-J.-L. Chavain, de

Mentques (° 19). — Bref de Rome (30 mai 1783) accordant à J.-L.-A. de Clermont-Tonnerre, abbé de Luxouil, la faculté de conférer en commendé, pendant dix ans, tous les bénéfices dépendant de cette abbaye ; lettres d'attache par le Roi (11 mai 1784), à Versailles (° 19 v°). — J. Thélou, curé de St-Hilaire de Frévent, âgé de 80 ans, « hors d'état de faire ses fonctions curiales, à cause de son grand âge et caducité, » signe (23 août) une procuration « ad resignandum, » en faveur de M. Cornu, son vicaire, avec réserve de 200 lb. de pension (° 20). — Dispenses (5 septembre-30 octobre) de bans, ou de parenté, pour divers, entre autres pour L.-B.-P.-F. Gèneau du Fourmanoir et B.-J.-G.-M. Cléry, de Boulogne (B.-V.), pour J. Dutertre, écuyer, et M.-M.-A. de Framery du Pire, paroissiens d'Estréelles et de Boursin, pour Ph.-F.-M. de Servins, seigneur de Lannoy, et Dlle R. de Morhais, paroissienne de St-Nicolas d'Arras (° 20 v°). — Prise de possession (12 septembre) de la chapelle de St-Antoine de Belle par F. Le Cus, musicien de la cathédrale, succédant avec signature de Rome à N. Robette (*ibid.*). — Titre sacerdotal de L. Mauffait (12 août) par son père, mounier du moulin de Breucq, paroisse de Ledinghen, sur ses biens audit lieu (*ibid.*). Réquisition de la cure de Bresmes (26 octobre), en vertu du droit des gradués, après décès de F.-B. de Servins d'Héricourt (20 m. m.) par Ét.-J. Wavran, vicaire de Calais, résidant domicile à Boulogne, pour 24 heures, chez G. Hamy, hôtelier de la Croix de Bourgogne ; visa du même jour, sans prise de possession (° 21 v°). — Présentations : pour la cure d'*Alloigne* (Allouagne) par Vigor de Briois, abbé de St-Vaast (27 octobre), en faveur d'A.-B. Legrand, curé de Roussent, au diocèse d'Amiens, après démission de R.-J. de même nom ; provisions (3 novembre) et prise de possession (14 m. m.) pardevant Liber, notaire à St-Omer ; pour la cure de Bresmes (23 octobre) par l'abbé de St-Jean-au-Mont ; réquisition par J.-B.-O. de St-Just, curé d'Offrethun, près de l'Évêque, qui refuse son visa ; requête au lieutenant général d'Ardes, pour être autorisé à prendre possession civile (28 octobre), ordonnance du lendemain, en vertu de laquelle, sans tarder, la cérémonie s'accomplit dans les deux églises de Bresmes et de Feringhen, témoins Ch. Foubé, maître d'école, et autres ; pour la cure de Senleque (4 novembre) par Michel Rogeau, abbé de Ham, en faveur de G.-J. du Long Courtil, chapelain du village de Choques, et après décès de J.-F.-J. Rouquier ; visa (9 novembre) et prise de possession, le lendemain (° 23). — Provisions de la cure de St-Hilaire de Frévent (8 novembre), pour M. Cornu, ayant signa-

ture de Rome ; prise de possession du 12 m. m. (° 25). — Dispenses (9-23 novembre) de bans, ou de parenté, pour divers (° 25 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-F. Dueroq (26 novembre) par J. Lacroix, « cleric laïeq » d'Alette, et P. Lacroix, propriétaire à Hubersent, ses ocles, sur leurs biens auxdits lieux ; de P.-J. Marquant (29 septembre) par son père, laboureur à Beauquesne, paroisse de Fiels ; de J.-J. Grignier Duverger (23 août) par A.-F.-J. Charpentier, bourgeois de Calais, sur ses maisons des rues de Guise et St-Catherine ; de F.-J. Roussel (21 septembre) par son père, maître charpentier à Mazinghen, paroisse d'Anvin ; de M. Duhamel (2 novembre) par son père, propriétaire au hameau de Ledouen, paroisse de Marquise, sur ses biens audit lieu, valeur certifiée par A.-F. Levasseur, bailli dudit bourg ; de G.-F. Dupont (m. d.), par son père, notaire à Marquise ; de J. Vainet (19 octobre) par son frère aîné, à Aix-en-Issart, « sur une mesure de terre au canton de La Posse-Pinseq » et d'autres biens audit lieu (° 28 v°). — Lettres de tonsure (9 avril), pour J.-L. Delannoy, de Guines, J.-F. Lemaitre de Fienens, L.-Y.-G. Delaitre, d'Audresselles (*ibid.*). — Présentation de F. Bougard (2 décembre) ; pour la chapelle de St-Éloi de la cathédrale ; après décès de P. Charlet ; provisions (3 décembre) et, après démission, nouvelle présentation (19 décembre) pour M.-Duburquois, « cantorem musicum, » qui est mis en possession (*ibid.*). — Provisions : de la chapelle, dite de la Maladerie de Fauquembergues (7 décembre), pour Th. Baudrel, curé de Parenty ; de la cure d'Herlin (3 décembre), pour J. Theret, après décès de G.-F. Obeuf ; prise de possession (13 m. m.) par-devant P. Corne, notaire à Heuchie (° 29). — Dispenses (9-30 décembre) de parenté, ou de bans, pour divers (° 29 v°). — Lettres d'ordination (17 décembre), savoir : de tonsure pour G. Gillibert, de Cayron, J. Du- cicoq, de Lieques, J.-J. Florent, d'Auchel, J.-B. De- vienne, de Ligny-St-Flochel, F.-J. Carpentier, de Sachin, G.-A. Deschaufour, de Calais, L.-M. Vasseur, de He- breuve, P.-J. Wallart, de Frages ; ordres mineurs, sous- diaconat, diaconat, à divers ; prêtrise à A.-F. Pecquart, F.-J. Théry, M. Diveux, L.-M.-P. Delaitre, A. Bulor, P.-O. Boudalliez, J. Francqhomme, P.-J. Hanicot, J.-F.-M. Bilot, C.-P.-J. Brassart, L.-F. Delastre de Valdufresne, C.-J. Ogier, H. Grébaut, J.-B. Handoche, J.-B. Joly, M.-J. Obert, R. Manson, P.-Ét. Friocourt, J.-F. Decroix, P.-M. Dolézier (° 31).

1755. — Dispenses (2-31 janvier) de bans, de pa- renté et de consanguinité, pour divers, entre autres, pour Ch.-Ant. Dauphin d'Halinghen, de Boulogne (B.-V.), et

M.-A.-J. Renard, paroissienne de La Madeleine, de Lille, et (1<sup>er</sup>-6 février) pour des paroissiens d'Ames, Étaples, Gufes, Samer, St-Inglevert, et autres (° 33 v°). — Présentation de C.-J. Dupuich, vicaire d'Ames (20 mars), pour la cure de Berghes, après décès de J. Derond, par Ch. de Gherbode, abbé de St-Bertin ; visa (28 mars) et prise de possession (° 39 v°). — Pro- visions du personnel d'Enquin, pour J.-A.-F. Clément, aumônier de l'Évêque ; prise de possession (5 mai), dans l'église du lieu, présents A.-A.-M.-F. Lejosne, vicaire d'Erny-St-Julien ; et autres (*ibid.*). — Dispenses de bans et de parenté (mars-avril) pour divers ; entre autres pour A.-A.-F. Du Wicquet de St-Inglevert, garde du corps du Roi, et Dame M.-Th. Delannoy, de Gisors (*ibid.*). — Signature de Rome (22 avril) pour le prieuré de Kenty, en faveur de L. Belletrux, après décès (° 43). — Dispenses (juin-juillet) de bans, de parenté, etc., plusieurs datées du château de Brannembert, pour divers ; entre autres pour H.-C.-A. de Guiselin des Barreaux, paroissien de Réty, et Dlle F. Couval d'Amouville, pa- roissienne de Calais, pour P.-F. Duchastelat, écuyer, seigneur de Berterevert de Campagne, et Dlle C.-E.-F.-A. Darlois, d'Ypres, et autres (*ibid.*). — Présentation pour la chapelle de St-Frédéric de l'hermitage de Bomy (1<sup>er</sup> juin) par le marquis de Trasegnies, à Till, près de Clèves, sur le Bas-Rhin ; visa (3 juillet) par décès de J. Fayolle ; prise de possession (10 m. m.) ; présents, F. Bourgeois, bailli du bourg, et autres (° 43 v°). — Titre sacerdotal de N.-F. Delamotte (14 juin) par son père, marchand et bourgeois à Pernes-en-Artois, sur une maison en la Grande place de ladite ville (° 43 v°). — Prise de possession : de la chapelle de St-Antoine de Roquette (3 août), après décès de J. Fayolle, par B. Hulman, chanoine d'Aire, présenté par le duc de Croy, seigneur du lieu ; de la cure de Selles (22 avril) par L. Carouille, ayant provisions de la veille par décès de J. Noël ; d'un canonicat « à majoribus » de Fauquem- bergues (22 août), pour L.-F. Delastre de Valdufresne, succédant à L. Decroix, pourvu du 19, en vertu de grades ; de la chapelle de Contes (12 septembre) par P.-F. Clément, ayant provisions du 26 août ; de la cure de Bresmes, au civil (29 août), par J.-B.-O. de St-Just, en vertu d'un arrêt (14 août) du Parlement (° 46 v°). — Dispenses de bans et de parenté (2 août-27 septembre), pour divers (*ibid.*). — Provisions d'un canonicat de Bou- logne (3 octobre), pour G.-B. de Béchade de Rochepine, curé d'Oye, après décès de C.-J. Turodin ; mise en pos- session (14 m. m.), par le ministère du chanoine Chaput (° 49 v°). — Dispenses de bans, ou de parenté (2 octo-

bre-30 novembre), pour divers, entre autres pour A.-F.-L. de Tramecourt et L.-F. de Thiennes de Rhumbeq, paroissiens de Luy et de Canlers (*ibid.*). — Provisions : de la cure d'Inxent (10 octobre), pour P. Queval, curé de St-Valois de Montreuil, présenté par P. Henry, prieur de Beussent, prise de possession (s. d.), après décès de C.-F. Risset; de promoteur de l'Officialité (16 octobre), pour J.-A.-F. Clément; d'un canonicat de Boulogne (15 octobre), après décès de F.-M. Bernard, pour C.-L.-J. de Gargan, mis en possession le 27, avec assignation d'une stalle dans le côté gauche du chœur (fé 50). — Prise de possession personnelle; du prieuré d'Herly (18 octobre) par P. Pourteiron, curé de la St-Chapelle de Paris, présents A. Le Moine de Clesièrre, écuyer, avocat en Parlement, et autres; de la cure de Ligny-lez-Aire (15 novembre) par R.-J. Lardeur, ancien curé de Wirwignes, ayant permis avec le suivant; de la cure de Wirwignes (9 m. m.) par L.-M. Des Walines, « cy-devant curé de Ligny » (fé 50 v°). — Titre sacerdotal de J.-N.-B. Broyard (21 octobre) par sa mère, veuve, marchande à Frévent, sur une maison audit lieu, pour entrer dans la congrégation de St-Lazare (fé 51 v°). — Dispenses de bans, ou de parenté (1<sup>re</sup> décembre), pour Humbert et Hardingham (fé 54). — Lettres d'ordination (23 décembre), pour divers, savoir : de tonsure, pour A.-F. Danel, de Bourthes, J.-F. Morgant, de Fleury, A. Hidoux, de Wandonne, J.-J. Sacleux, de Rebreuve-sur-Canche; d'ordres mineurs, sous-diaconat et diaconat, pour divers; de prêtrise, pour F.-H. Vincent, C.-E. Thérêt, F.-B. Sauzet, J.-F. Réant, C.-A. Playoult, A.-J. Mahieu, J.-J. Le Roulx, J.-M. Lagache, R. Danel, P.-O. Boudaliez, P.-E. Bigand (fé 54 v°). — Signification (m. d.) des grades universitaires de N. Cauvet, « clerc de Paris, maître des arts, chapelain de la seconde chapelle de St-Jean-Baptiste en l'église métropolitaine de Rheims, du revenu annuel de 300 lb., professeur septennaire en arts de l'université dudit Rheims, y demeurant, rue et paroisse St-Etienne, » avec procuration (fé 58). — Résignation de la cure d'Oye en cour de Rome (28 décembre) par G.-B. de Béchade, cédant à L. Rappe, curé de Wierre-Effroy, avec retenue de 600 lb. de pension annuelle (fé 59).

**1759.** — Dispenses de parenté et de bans (3 janvier-26 février), pour divers, entre autres pour J., seigneur de Caumont, et M.-F.-A. Noël, paroissiens de Boursin (fé 60). — Fulmination (6 mars) de la bulle de Clément XIII (28 décembre 1758), pour la nomination de Fr.-Scipion de Narbonne-Pelet, chanoine de St-Paul-Trois-Châteaux, à l'abbaye de Longvillers, après le décès

d'Ant. de Montlezun de Busca; prise de possession (12 mars), au nom du nouvel abbé, par A.-J.-B. Havet, prêtre, résidant à Montreuil, présents dom J.-B. Gaudillet, « docteur de la St-Sapience, protonetaire du St-Siège, » prieur de l'abbaye, et autres (fé 64). — Dispenses de bans, ou de parenté (7-30 mars), pour divers, entre autres pour C.-F. Dusoulier, écuyer, de la paroisse de St-Laurent de Gorre, diocèse de Limoges, et Dlle F.-E.-C. Le Poreq d'Imbrethun, paroissienne de Boulogne (H.-V.) (fé 66 v°). — Prise de possession de la cure d'Oye par L. Rappe, ayant provisions (20 février) sur signature de Rome; du prieuré d'Ardras (23 mars) par M.-G. Baltazar, ayant provisions de l'abbé de St-Jean-au-Mont, par décès de M. de Montgazin, présents Cl. Maignié (Haignier), ancien maire de la ville et marguillier en charge, J. de St-Amour, lieutenant d'infanterie, J.-J. Parent, ancien maire, H.-J. Blanquart, chirurgien-major, et autres, avec insinuation de pièces accessoires, entrées autres des lettres de régence données au nouveau prieur (novembre 1787) par le roi Louis XV, à Versailles (*ibid.*). — Présentation (6 avril) à la cure de Dannes; provisions, du lendemain, et prise de possession (10 m. m.) par G. Manson, après décès d'A. Carré, présents J. Wadoux, matelot, et autres (fé 71 v°). — Dispenses de bans, ou de parenté (16 avril-30 mai), pour divers, entre autres pour A.-D.-H.-J. de Briois, de Lille, et V.-C. Ducarieu, de Fiefs, pour P.-C.-A. de Cancer de Pignau, de Guines, et M.-M.-L. Amiot, de Paris, pour J.-F.-P.-J. Le Yasseur de Fernohen, de Cormont, et M.-J. Briche, de Thiembroune, pour A. baron de Beaupoil de St-Aulaire, et F.-J. Coquart, de Calais (fé 73 v°). — Prise de possession (23 avril) de la cure de Bécourt par A.-F. Detappe, ayant provisions de l'avant-veille, par décès d'A. Fevin (fé 74 v°). — Signature de Rome (15 janvier), pour le prieuré d'Ardras, en faveur de J.-G. de Méric de Montgazin, professeur royal de théologie dans l'université de Toulouse, succédant par résignation à J.-J.-M. de même nom; provisions épiscopales (11 mai) et prise de possession le lendemain, sur le lieu dudit prieuré et devant la porte de l'église paroissiale, tenue fermée par le curé, avec opposition de la part de dom G.-M. Baltasar, prieur régulier (fé 76). — Procuration, signée (31 janvier) dans la maison de St-Lazare, à Paris, par Nic. Courtois, du diocèse de Châlons-sur-Marne, chanoine de Boulogne, et Dauphin-Louis Frotier, du diocèse de Rouen, chanoine de la collégiale du St-Sépulcre de ladite ville, demeurant au château de Versailles, à l'effet de permuter leurs bénéfices, avec retenue d'une pension de 600 lb. en

faveur du premier; signature de Rome, visa de l'Evêque (15 mai) et (20 juin) prise de possession, avec ce verset du psaume xciii : « Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minùs, etc. » (fé 79). — Grades universitaires (17 mai) de J.-F. Dusommerard, signifiés à l'Evêque et au Chapitre (fé 80 v°). — Procuration, signée (23 février) par Ls Bourse, docteur de Sorbonne, chanoine, grand pénitencier de Boulogne, et par Ph.-Ant. Dumont de Coursset, chanoine de N.-D. de Cléry, diocèse d'Orléans, tous deux logés à Paris, à la Tour d'argent, rue de la Poterie, paroisse St-Merry, à l'effet de permuter leurs bénéfices, avec retenue d'une pension de 800 lb. en faveur du premier; visa du canonicat de Boulogne (11 juin) pour le second, qui prend possession, le 20, avec assignation d'une stalle au côté gauche du chœur (fé 84). — Dispenses de parenté, de bans, etc. (1<sup>re</sup> juin-31 juillet) pour divers, entre autres pour R. Taaffe et Ph. Berington, de Boulogne (B.-V.), pour J.-B. Grèvecœur, de Guemps, et M.-J. Henneveux, de Marck (fé 82). — Prise de possession : de la cure de Preures (12 juin) par J.-J. Decroix, vicaire de Roquetaire, ayant provisions de la veille, par décès de T.-F. Barrois; de la Penitencerie de la cathédrale (4 juillet) par N.-F. Wattebled, chanoine, docteur en théologie, succédant (27 juin) à Ls Bourse, démissionnaire; de la chapelle de Malanoy, paroisse de Bourecq (27 juin), par L.-P. Sieux, curé de Moule, présenté (8 m. m.) par le comte de Beaufort de Moule et de Buyssecheure, à la charge de célébrer trois messes par semaine dans l'église dudit Bourecq; de la cure de Coulogne (17 juillet) par J.-E. Cuheval, ayant provisions du 11, sur la présentation (28 juin) de Tanneguy, *Tanguidus*, Duohastel, ahlé de Samer; de la cure d'Oye (20 juillet) par J.-F. Crys, curé d'Embry, ayant provisions du 17, avec signature de Rome sur la résignation de L. Rappe, présents P. Quehen, clerc laïc du lieu, et autres; de la cure de Nouvelle-Eglise (27 juillet) par G.-R. Martre, ayant provisions du 24, en vertu de ses grades, par décès de J. Faucon (fé 84). — Dispenses de parenté, de bans, etc. (3 août-20 octobre) pour divers, entre autres pour P. Sandelin, chevalier, comte de Fruges, baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes, épousant M.-J. Sandelin, veuve de J. Delatour y Solis, officier de S. M. catholique (fé 89 v°). — Prise de possession : de la chapelle castrale de N.-D. de Rely (11 août) par P.-A.-F.-X. Monvoisin, prêtre du diocèse d'Arras, présenté par M.-A.-F. Le Saffre, dame d'Estrée-Blanche, Rely, Lingham, La Tirmande, etc., veuve de messire P.-L. de Lannoy, écuyer, conseiller vétéran au Conseil d'Artois; d'un canonicat de St-Pol (11 septembre) par J.-N.

Leclercq, docteur de Sorbonne et curé de Rodelinghen; de la cure d'Embry et *Raimboval* (Rimboval), par J.-L. Flament (1<sup>re</sup> octobre), présenté (21 décembre) par Ch. Charuel, personnel du lieu (fé 90 v°). — Lettres de tonsure (15 octobre), pour C.-F.-J. Cavalier, de St-Pol (fé 92 v°). — Provisions du personnel d'Embry (13 octobre), pour B.-C. Vaillant Duohastel, par décès de Ch. Charuel (fé 93). — Dispenses de parenté, de bans, etc. (4<sup>re</sup> novembre-16 décembre), pour divers, entre autres pour N.-J.-F. Marteau, de Boulogne (H.-V.) et M.-F.-A. Frest d'Imbreton, de Marquise, pour Nic. Lattenx, avocat en Parlement, et M.-S. Cannet, fulminés à l'Officialité (fé 93 v°). — Lettres d'ordination (22 décembre), savoir : de tonsure, pour C.-J.-C. Dufour, de Pernez-en-Artois, Ph.-F. Vasseur, de Coëcques, M.-L.-M. Santo, de Boulogne (B.-V.), J. Martin, de Brunembert, J.-Ph.-J. Lardeur, de Zudausques, P.-A. Guilbert, de Boisdighen, P.-J. Duriez, de Rebreuviette, M.-A. Bonel, de St-Hilaire de Frévent; d'ordres mineurs, sous-diaconat et diaconat, pour divers; de prêtrise, pour le fr. P. Deldrève, chanoine régulier de Licques, pour J. Vainet, P. Marquant, J.-J. Guignier, A. Hochart, C.-F.-E. Le Sot, P. Lhomme, L. Manfait, J.-B. Derlin (fé 95 v°).

**1760.** — Dispenses de parenté, de bans, etc. (2 janvier-26 février); pour divers, entre autres pour A.-A. Le Lièvre du Brœuil, de Wacquinghen, et M.-B.-E. Robert, de Wimille (fé 97). — Présentation de G.-D. Dorémieux, curé de Marenla, pour la cure de Guines, après décès de M. Delloy, par les Bénédictins d'Ardras (10 janvier), ayant succédé aux religieuses de St-Léonard, en vertu de l'union de ces dernières par brevet royal (24 décembre 1688) à leur communauté; provisions en conséquence; renonciation du bénéficiaire, par acte, à Le Biez (28 janvier), présent Ch. Aubry, lieutenant de la terre et seigneurie du lieu; cession de leur droit par les Bénédictins à l'Evêque, ayant, disent-elles, « plus de connaissance des droits divins et humains pour connaître et discerner les sujets; » provisions (15 janvier) pour P. Prenel, qui (4 février) prend possession, présents A. Dufossé, lieutenant de police, et autres (fé 97 v°). — Provisions de la cure de Joury (23 janvier), pour C.-J.-B. Cache, après décès de J. Dupuich, prise de possession, le 31, présents F.-M. Luto, curé d'Alquières, P.-G. Luto, curé de Brexant, et autres (fé 98). — Permutation des cures de Tingry et de Nielles-lez-Ardras, par acte notarié (31 janvier), passé dans la maison de L. Martel, « aubergiste en l'hôtel où pend pour enseigne le Mortier d'Or, » à Boulogne; pro-



visions du lendemain, en vertu desquelles J. Cornuel, dit de Valdufresne, prend possession de ladite cure de Tingry, présent E. Fortin-Lecomte, maître d'école du village, et L. Courtois, précédemment curé de Tingry, prend possession de la cure de Nuelles-lez-Ardres (° 99). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 mars-28 avril), pour divers, entre autres pour J.-P.-N. Delafitte Coupé, écuyer, seigneur d'Andisque, chevalier de St-Louis, de Boulogne (H.-V.), et Dlle J.-M. Piverson de Morlat, paroissienne de St-Louis de Versailles, pour R.-C. Lejosne Contay, de Capelle-sur-la-Lys, et M.-C.-J. Delachaise, de Cambrai (° 101 v°). — Signification (20 mars) des grades d'A.-F. Régn, maître ès-arts de l'université de Douai; de J.-F. Huré, curé de St-Jacques de Montreuil (27 mars); de J.-F.-M. Ducroq (28 avril), avec procuration et copie des pièces accessoires (° 102). — Prise de possession (1<sup>er</sup> avril) du personnel d'Embry par M. Duchastet (° 104). — Procuration notariée, signée à Boulogne (29 avril) par S. de Narbonne Pelet, abbé de Longvillers, pour résigner en faveur de R. Beaud, bénéficiaire de la cathédrale de St-Paul-Trois-Châteaux (° 106). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (3 mai-29 juin), pour divers, entre autres pour messire L.-F., baron de Dion, et Dame A.-J.-N. de Prudhomme Deilly, paroissiens de Wandonne, « mariés depuis plusieurs années dans la bonne foi et sans connaître l'empêchement qui se trouvoit entre eux » (° 107). — Commission (13 mai) de l'intérim du greffe des inscriptions à M. Duhurquoy, chapelain de la cathédrale, après la mort du P. Dieuset (*ibid.*). — Provisions de la chapelle de l'Hôpital de Théroüanne, pour le même (16 mai), qui, déjà chapelain de St-Éloi, prend possession sans assignation de stalle, parce que ce bénéfice était « forain »; de la cure de St-Joseph, « quondam Nostræ Domine, nunc S<sup>i</sup> Josephi » (28 mai), pour N. Jougleur, curé de Bazinghen, qui est mis en possession le 30 par le chapitre (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de P. Décobert (3 mai) par son père, laboureur à Linzeux, sur un manoir audit lieu et des terres à Fillières, dont une partie appartenait à un de ses cousins; de G.-A. Deschaufour (23 avril) par lui-même, sur ses biens de Calais, avec l'assistance d'autres, ses amis, qui engagent les leurs, pour sûreté de la rente; de J.-J.-I. Chavaux (19 avril) par son père, bailli de la terre et seigneurie de Menque, sur plusieurs terres audit lieu, dont une « listant du midi au chemin de Berfont »; de J.-N. Hennequin (5 mai) par son père, laboureur à Frenq, sur une maison audit lieu et des terres à La Cressonnière, au Fonds-Palette, à La Pierre mouleuse, à La Croix du

Prestre; de J.-B. Gouchon, sieur de Laffon, confrère de l'Oratoire, demeurant dans la maison et Académie royale de Juilly, diocèse de Meaux, par lui-même (7 juillet), mineur « émané d'âge », sur ses biens dans la ville et la banlieue d'Étapes (° 110). — Provisions de la cure de Rodelinghen (9 juin), pour L.-F. Chatton, curé d'Audembert, après démission de J.-N. Leclercq; prise de possession (16 juin), ainsi que de Landrethun, secours; de la cure d'Aubrometz (28 juin), pour J.-B. Dussaussoy, vicaire de Coupelle-Vieille, présenté par J.-A. Liénard, professeur de théologie en l'université de Douai, comme vicaire général du cardinal duc d'York, abbé d'Anchin, pris de possession (6 juillet), après démission de M.-Th. Poulain, avec l'assistance de N. Coille, curé de Fillières, doyen du district; de la chapelle de Coupelle-Vieille (12 août), pour C.-A. Baudelieque, curé de Renty, présenté par C. d'Egmont-Pignatelli, « par la grâce de Dieu duc de Gueldres, de Juliers et de Biscache, prince de Gavres et du St-Empire Romain, comte d'Egmont et de Zutphen, Grand d'Espagne de la première classe et de la première création, baron de Longueville, seigneur souverain d'Armentières et autres lieux, maréchal de camp ex-armées de S. M. très Chrétienne », par acte du 9 juillet, à Bordeaux (° 112). — Brevet d'une chapelle royale du château de Boulogne par le Roi, à Versailles (5 juin), en faveur de J.-A.-F. Clément, succédant à P. Dieuset; prise de possession dans la chapelle de St-Pierre, avec assignation d'une stalle dans le côté gauche du chœur (° 116). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (7 juillet-29 août), pour divers, entre autres pour messire N. Le Marchand de Charmont, de Fienues, et Dlle L.-E.-S. Du Blaisel d'Alet, de Boulogne (H.-V.), pour Bernard Gros, de Nuits (Nuits), diocèse d'Autun, et Suzanne Regnault, de Boulogne (H.-V.) (° 117). — Notification (18 août) des grades universitaires de G.-F.-J. Roux, natif de Béalencourt, vicaire de Mennechy-Villeroy, au diocèse de Paris, avec transcription des pièces accessoires (° 123). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> septembre-28 octobre), pour divers, entre autres pour Ch. Réal et M.-E. Parmentier, de Calais (° 125 v°). — Provisions de la cure de Rodelinghen (2 septembre), pour G.-F.-J. Godde, présenté par le Chapitre, après démission de Chatton; prise de possession, le lendemain, en présence de M.-J.-G. de St-Amour, lieutenant détaché de l'hôtel royal des Invalides, demeurant à Ardres, et autres; de la cure de Verchin (25 septembre), pour le fr. B. Doublet, religieux de Dommarin, après décès du fr. J. Hache, prise de possession deux jours après, présents A. Delavac-

querio, vicaire du lieu, et autres; de la chapelle de St-Barbe de St-Martin-lez-Menneville (29 septembre), pour F.-Y. Bulté de Chéry, du diocèse de Quimper, chanoine de Lille, chapelain ordinaire du Roi en survivance, demeurant à Versailles, rue Dauphine, présenté par l'abbé de Samer, après décès de Ch.-P. Boulet, aussi chanoine de Lille; prise de possession (1<sup>er</sup> octobre) par le curé du lieu, « en ladite église et chapelle », avec procuration (° 126). — Procès-verbal de mise en possession de l'abbaye de St-Austreberthe de Montreuil (21 juillet), pour Dame Anne Lamoureux de la Javelière, professe de l'abbaye de St-Paul de Beauvais, nommée par le Roi, après démission (2 avril) de Dame Anne-Renée Desgrigny, et insituée par bulle (27 mai) de Clément XIII, cérémonie accomplie par J.-B. Hacot, doyen de chrétienté de ladite ville (*ibid.*). — Titre sacerdotal de B.-J. Vincent (23 août) par son père, laboureur à La Cochette, paroisse d'Amettes, sur divers biens au terroir de ce village, lieux nommés Le Cavain, Les Crupettes de Dingen, etc. (° 129). — Notification (4 octobre) des grades universitaires de J.-F. Varlet, curé d'Éperlecques (° 136). — Lettres de tonsure (10 octobre), pour D.-B.-J. Graux de St-Pol (° 136 v°). — Provisions de la chapelle « de la l'eau d'Ardenhuth », paroisse d'Heuchin (13 octobre), pour M.-G.-O. de Croix, présenté par le marquis du lieu, après démission du sieur de La Feuillie; prise de possession (5 novembre), « par la libre entrée en la chapelle de ladite N.-D. de la l'eau » (° 137). — Actes insinué (16 octobre) par un nouveau greffier, qui signe : « Abot de Bazinghen » (° 138 v°). — Provisions : de la dignité de Trésorier de la cathédrale (21 octobre), pour J.-B. Fourdinier de Remortier, après décès de Ch. Regnault, prise de possession (19 décembre), avec un canonial « ad effectum », obtenu (10 novembre) par signature de Rome; de la cure de Bazinghen (25 octobre), pour J.-A. Peintelle, après démission de N. Jougleur, prise de possession (4 novembre), présents J. Prevost de Grand-Buisson, laboureur, Hub. Chatillon, clerc d'école, et autres; de la cure de Quernes (3 novembre), pour A.-F. Réan, maître ès-arts de la faculté de Douai, présenté par le Chapitre, après décès de J.-F. Brusset, prise de possession, (20 novembre), présents J.-Ph. Lebleu, curé de Liétres, F.-J. Guillebart, curé-doyen d'Auchy-au-Bois, et autres; d'un canonial de Boulogne (20 octobre), pour M.-M.-A. Dulestre, docteur en théologie, après décès de Ch. Regnault, prise de possession (12 novembre), avec ou verset du psaume lxx : « Die ac nocto circumdabit eam, etc. »; de la chapelle de N.-D. de Cafford, paroisse de Bourcq (30 novem-

bre), pour L. Foucques Desmarais, du diocèse de Bayeux, succédant « per obitum » à L.-A. Blondel, prise de possession (16 décembre) en ladite chapelle devant l'autel, « orné de ses nappes avec un grand tableau sur lequel » (° 139 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (5 novembre-15 décembre), pour divers, entre autres pour L.-R. Yvart et M.-M. Valois, de Boulogne (H. et B.-V.) (° 142). — Titres sacerdotaux : de J.-Ph.-J. Lardeur (17 novembre) par son oncle, curé de Nuelles-lez-Bléquin, et ses « frères germains », demeurant à Norcarme (Noircarmes), paroisse de Zudausques, sur des biens à Quelmes, lieux dits Lonbucq, et autres désignés dans l'acte; de P.-A. Guilbert (20 octobre) par son père, laboureur à Boisdillinghen, sur ses biens de La Carrière, et de Loverdal, audit lieu; d'A. Persuane (19 octobre) par son père, entrepreneur de travaux à Liéques, sur une maison et des terres audit lieu, dîmage de Courtebourne et de Cahem; de P.-N. Laisné (30 septembre) par son père, fermier à Embry, sur ses biens audit lieu et à Rimboval, lieux nommés la Côte du fond des Carnaval (sic) et auifès; de M.-A. Bonnel (5 septembre) par son père, vivant de ses biens à Canette-mont, sur ses biens audit lieu, canton de La Folette et du Fossé-Vicogne; de J. Martel (23 septembre) par son père, laboureur propriétaire à PARENTY, sur ses biens de Zoteux; de L.-M. Rivet (17 octobre) par P.-A. Buecaille, tailleur d'habits à Wimille, et A. Pain Dubuisson, curé de cette paroisse, sur des biens audit lieu et à Marquise, ces derniers situés « proche la Planchette à la Laine », valeur attestée par P.-J.-A. de Lattaignant, seigneur de Watzelette, et autres; d'A.-F. Sauvage (12 septembre) par son père, cabaretier à Fressin, sur divers biens audit lieu; de P.-J. Duriez (28 août) par son père, marchand à Rozières, paroisse de Rehreviette, sur ses biens dudit lieu et de Fiers (° 148). — Lettres d'ordination (20 décembre), savoir : de tonsure, pour Ant. Calais, d'Audembert, J.-B.-H. Cressent, de Bourlet-sur-Canche, J.-J.-D. Delrue, d'Heuchin, L.-V. Yvart, de Boulogne (H.-V.), L.-M. Péard, de St-Léonard, P.-M.-J. Widenen, de Campagne-lez-Boulonnais, P.-A. Parsé, de Pernes-en-Artois, A.-J. Bodécoq de Royon, J.-Th. Butor, d'Hardinghen; d'ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat, pour divers; de prêtrise, pour L.-Y.-G. de Lattre, J.-B. De Vienne, M. Duramel, C.-A. Flahault, J.-J. Florent, J.-F. Le Maître, F.-J. Roussel, A. Le Vray, P.-J. Wallart, L.-M. Vasseur, J.-A. Chevaux, F.-J. Carpentier, J.-L. de Lannoy, G.-E. Dupont (° 158).

1261. — Dispenses de bans, de parenté, etc.,

(1<sup>er</sup> janvier-17 février), pour divers, entre autres pour messire A.-F.-V. Ducarœul, chevalier, seigneur de Fiefs, et C.-E.-J.-M.-B. de Montebize, paroissienne de St-Sulpice de Paris, pour C.-L.-M. Ducampe de Rosamel, de Boulogne (H.-V.), et M.-A.-G. de St-Martin, de Caluis, pour J. Mauguet, sieur de La Sablonnière, conseiller du Roi et son procureur en l'Amirauté de Boulogne, devant épouser avec dispense de Rome (20 décembre 1760) A.-P.-J.-G. Cléry, de Boulogne (B.-V.), pour L.-M. Le Porcq de Belleville et M.-J.-H.-N. Le Vasseur, de la même paroisse, pour J. Garnier du Huicq, de *Beuvreghe* (Beuvrequen), et M.-J.-A. Le Lièvre, d'Offrethun, pour M.-A.-N. Houssoy de La Meilleraye et M.-C. Fourmentin, de Calais (1<sup>re</sup> 161). — Provisions : de la cure de Marquise (12 janvier), pour A.-F.-A.-O. Dorne, prêtre du diocèse de Bayeux, gradué insinué, présenté par dom Henry, prieur de Beussent, après décès de L.-J.-B. Caron, prise de possession (26 janvier), audit nom, par J.-C.-A. Moleux, desservant la cure, ayant procuration de Dorne, licencié en théologie, demeurant à Paris, au collège de Maître-Gervais, rue du Foin, présents L.-A. Coquelin, vicaire, et Ph. Duhen, clerc dudit Marquise; de la cure de Maninghen-au-Mont (27 janvier), pour L.-M. Mareschal, curé de Bournonville, succédant « per obitum », à R.-Th. Lengiest, prise de possession (30 janvier) par le ministère de J.-M. Sta, notaire à Hnqueliers (1<sup>re</sup> 165 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> mars-28 avril), pour divers, entre autres pour C.-Ph.-B. d'Hybert, de St-Vaast de Frévent, devant épouser avec dispense de Rome (10 février) M.-A.-G. de Beaufort, du Cauroy, paroisse de Berlandcourt (1<sup>re</sup> 172). — Notification (3 mars) des grades universitaires d'A.-J. Ficquet et de M. J. Obert, tous deux maîtres ès-arts de l'université de Douai, avec transcription des pièces accessoires (1<sup>re</sup> 172 v<sup>o</sup>). — Provisions : de la cure de Troisvaux (2 avril), pour J.-H. Washlet, du diocèse de Liège, vicaire de Teneur, après décès de M. Le Roy, avec prise de possession du 18; de la cure de Quiestède (21 avril), pour J.-F. Mayolle, après décès de P.-J. Bonnières, avec possession du 28, présents D.-J.-J. de Lenoquesaing, écuyer, seigneur de La Pré, grand bailli héréditaire du bailliage de St-Omer, J.-A. Sanier, bailli dudit Quiestède, fermier au château de Rond, paroisse d'Eqques, et autres; de la chapelle de Mailly-Montcavril (2 mai), pour J.-R. de Botderu, chevalier, prêtre du diocèse de Vannes, présenté par L. de Mailly-Nesle, « par la grâce de Dieu prince souverain d'Orange et de Neuchâtel-en-Suisse, marquis de Nesle et de Mailly-en-Boulonnais, vicomte héréditaire de Besançon, baron

d'Arlay », après décès de l'abbé Douet, chanoine de St-Flour, dernier titulaire; prise de possession (14 mai) par A. Biard, curé d'Alette, ayant procuration du nouveau chapelain, qui demeurait à Paris, rue Guénégoud (1<sup>re</sup> 180 v<sup>o</sup>). — Pouvoirs de vice-official, donnés par l'Évêque (8 avril) à B. Arquier, curé de St-Nicolas; de Grand Vicaire (m. d.); à N.-F. Watbled, docteur en théologie, chanoine théologal et pénitencier de la cathédrale, et (10 avril) au chanoine Gargan (1<sup>re</sup> 181). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (3 mai-30 juin) pour divers, entre autres pour C.-A.-J. Hubert, de Mons-en-Barœul, diocèse de Tournay, devant épouser avec dispense de Rome (13 avril) A.-M.-L.-J. de Bertoult, de Hautecloque (1<sup>re</sup> 186 v<sup>o</sup>). — Signification (6 mai) des grades d'A.-J. Prevost, vicaire de St-Hilaire de Frévent, maître ès-arts de l'université de Douai, avec transcription des pièces accessoires; et (26 juin) des grades d'A. Beussart, diacre du diocèse d'Amiens, avec pièces délivrées en l'université de Paris (1<sup>re</sup> 186 v<sup>o</sup>). — J. Bailleur, prêtre du diocèse de Liège, curé de St-Thibaut de Rozoy-Gâtébled, diocèse de Soissons, signe (13 mai) une procuration pour résigner en cour de Rome sa chapelle de St-Louis d'Antingues, en faveur de M<sup>re</sup> Ant. Le Cart, curé d'Étampes, licencié en droit, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et présidial de Château-Thierry, avec retenue d'une pension viagère de 80 lb.; et (18 m. m.) H. Lanvin, curé de Roillecourt, résigne de même sa cure en faveur de P.-S. Le Roy, vicaire de Marck, à charge de lui servir une pension de 330 lb. (1<sup>re</sup> 189). — Provisions : de la cure d'Éclimeux (18 juin), en faveur de F.-J. Labitte, vicaire de Dohem, présenté par l'abbé de Blangy, après décès de P.-F. de Boffe, avec prise de possession du 22, présents J.-P.-F. Bonnière, bailli du lieu, et autres; de la cure d'Audembert (10 juillet), pour J.-F. Du Sommerard, présenté par le Chapitre, comme gradué, après décès de F.-L. Chatton, avec prise de possession du lendemain; de la chapelle de St-Barbe de Bernes (13 juillet) après décès du même, pour B.-C. Vaillant Duchatelet, présenté par son père, écuyer, seigneur du lieu, avec prise de possession du 6 août, par procureur; de la cure de Roillecourt (14 juillet), pour P.-S. Le Roy, avec possession du 20, présents P. Theliers, lieutenant du lieu, D. Capron, avocat à St-Pol, et autres; de la cure de Bournonville (29 juillet), pour J.-J. Garasse, vicaire de Guignes, avec possession du 31; de la cure de Crémarest (5 août), pour N.-Ph. Durlin, présenté par Guillaume Delvaux, évêque d'Ypres, après décès de N.-F. Delloy, avec possession du 6, présents A. du Wicquet, seigneur du Bois-du-Coq,

ancien garde du corps du Roi, pensionnaire de S. M., capitaine de cavalerie, L.-M.-C. de Mahault, écuyer, seigneur de La Sauté, garde du Roi, et autres (1<sup>re</sup> 192 v<sup>o</sup>). — Présentation de F. Haigneré (22 mai) par le Chapitre, après décès de J.-L. Caron, pour la chapelle de St-Antoine de la Cathédrale; réquisition du même bénéfice par J.-F. Dusommerard (1<sup>re</sup> 193). — Titre sacerdotal de L.-J. Crespin (4 juin) par son père, fermier à Huclier, sur des biens audit lieu, à Belleville et à Valhuon, ces derniers « tenant au Chemin Carbonnier; » de N. Tavernier (9 juin) par son père, brasseur à Créquy, sur sa maison, tenant aux fossés du château (1<sup>re</sup> 193 v<sup>o</sup>). — Présentation de J.-R. de Botderu par le marquis de Mailly-Nesle, à Dijon (5 juin), pour la chapelle de St-Luce de Sempy; prise de possession (11 août) par procureur (1<sup>re</sup> 194 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (6 juillet-31 août), pour divers, entre autres pour A.-N. Belart et M.-A. Hardy, d'Étaples, « avec permission de marier même au soir, et aujourd'hui dimanche » (1<sup>re</sup> 199). — Visa de la chapelle de St-Louis d'Antingues (27 août), pour A. Le Cart, qui prend possession (3 septembre) par procureur, sur une pièce de terre, « tenant vers orient à l'emplacement du chemin qui conduit d'Ardras au Bourdon, éteint au moyen de la chaussée d'Ardras à St-Omer, vers occident à la terre dépendante autrefois de la ferme de Wort-la-Haye, appartenante à présent aux héritiers de la Dlle de Bétrancourt, et à celle des enfants de messire A. de St-Just, seigneur de la Pairie d'Antingues, héritiers de feu M<sup>re</sup> L.-H. de Framery, écuyer, sieur du Blocq, leur ayeul maternel, » etc. (1<sup>re</sup> 207 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (7 septembre-28 octobre), pour divers, entre autres pour F.-L. Duquesne de Clocheville, de Boulogne (H.-V.) et M.-F. de Conrart, paroissienne de St-Eustache, à Paris (1<sup>re</sup> 210 v<sup>o</sup>). — Titre sacerdotal d'Is. Bastien, « rhétoricien du diocèse de Boulogne » (29 août) par son père, ménager, et L. Bunetoux, charpentier, à Fressin, sur des terres audit lieu, « canton de Blancmont » et à Wampercourt (1<sup>re</sup> 212 v<sup>o</sup>). — Procuration donnée (16 avril) au chanoine Montgazin par M.-R. Le Maire, abbé de St-Vulmer, « à cy devant ministre de la cour de France auprès de celle de Danemarck, » demeurant à Paris, rue Grange-Batelière, le déléguant pour présenter en son nom aux bénéfices dont son abbaye avait le patronage (1<sup>re</sup> 216). — Provisions : de la cure de Wissant (2 octobre), après décès d'A. Butor, par L.-M. Le Roy, vicaire du lieu, présenté en conséquence de l'acte qui précède, prise de possession du 6, pardevant M. Martin, notaire à Marquise; de la cure de Marquise (3 novembre), après

décès d'Olivier Dorne, pour G.-Fr. Dupont, présenté en vertu de ses grades par le prieur de Beussent, avec prise de possession du 5, présents J. Le Porcq, marguillier, et autres; de la cure de Sains et Avondances (28 novembre), après décès de F.-E. Caron, pour Jae. Lefebvre, choisi par l'Évêque sans le concours du présentateur ordinaire, prise de possession (9 décembre), malgré la présentation faite d'un autre sujet par l'abbé de St-Jean-au-Mont (*ibid.*). — Signification (8 octobre) des grades de F.-P.-D. Plaoul, natif de Pierremont, vicaire de Calais, maître ès-arts de l'université de Douai, avec transcription des pièces accessoires (1<sup>re</sup> 217). — Titres sacerdotaux : de F.-J. Habart (m. d.) par son père, ménager à Fressin, sur deux maisons et des terres audit lieu, près de la rue de La Riolette, de la rue de l'Espaule, vers le Bois-Diamant, vers Le Plouy, etc.; de F.-B.-J. Capron (26 octobre) par sa mère, veuve, à St-Pol, sur une maison, derrière l'église paroissiale; de Ph.-Fr.-Jos. Cappe, étudiant au petit-séminaire de St-Sulpice (26 août) par sa mère, C. de Wandonne, veuve de F.-J., seigneur de Baillon, sur une maison et des terres audit lieu, en la vallée de *Menca*; de Ch. Matringhen (14 novembre) par sa mère, veuve, à Waterdalle, paroisse de Seninghem, sur des biens audit lieu, dont une partie touche « à la piedsante de la chapelle de Nielle; » de L.-V. Yvart (30 octobre) par son père, L., aubergiste à Boulogne (H.-V.), sur une maison place du Marché au bled, vis-à-vis la fontaine des Annonciades; de L.-M. Pérard (17 octobre) par son père, laboureur à la *Basse-Bowrie*, paroisse de Balenhour, sur 28 mesures de terre, à Fienness; d'Ant. Calais (3 novembre) par son père, laboureur à Audembert, sur une maison audit lieu et des terres à Hervelinghen; de J. Ducroq (28 septembre) par son père, clerc laïc de la paroisse de Licques, sur ses biens audit lieu, au hameau de Linque, et d'autres terres à Escouilles, lieux nommés Doudas, le Riés du Curé, La Houve, Le Frément; de J.-M. Héame (17 septembre) par son père et son frère aîné, au hameau de Mont, paroisse de Bélenhour, sur leurs biens audit lieu; de J.-Th. Butor (7 novembre) par son frère A., vicaire de Sombres-en-Wissant, sa sœur et lui-même, sur leurs biens indivis d'Hermelinghen; de J.-B. Crescent (9 octobre) par son frère et ses deux sœurs, à Bourret-sur-Canche, sur leurs biens audit lieu et à Moncheaux; de P.-M.-J. Widehen (1<sup>er</sup> octobre) par son père, « hôtelain », à Serques, sur sa maison, à usage d'auberge, audit lieu; d'A.-J. Bodesco (6 octobre) par son père, fermier à Royon, sur ses biens audit village, lieux

nommés L<sup>e</sup> Buequez, etc.; de Ph. Vasseur (6 octobre 1700) par sa mère, veuve, et son frère, charron à Coëcques, sur leurs biens aux lieux nommés Les Caïnes, et au village d'Azincourt; de M.-J. Flament (18 septembre m. a.) par son père, lieutenant du village d'Amettes, sur ses biens du village de Bailleul-lez-Pernes et de Nédou (° 223). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 novembre-31 décembre), pour divers (° 223). — Lettres d'ordination (19 décembre), savoir : de tonsure, pour A. Coquet, de Lottinghen, R. Wiscart, de Desvres, L.-M. Riquier, de Brimeux, A.-C. Defosse, de Colomberg, avec extraits baptistaires; d'ordres mineurs, de sous-diaconat et de diaconat, pour divers; de prêtrise, pour A. Benussart, A. Joier, J.-B.-N. Le Cart, séculiers du diocèse d'Amiens, pour le fr. P. Petit, prémonstré de S<sup>t</sup>-Jean-Baptiste d'Amiens, pour A.-J. Raoult, J.-J. Sacleux, J.-M. Grignon, P.-F. Flament, A. Hidoux, A. Flament, H.-F. Dupont, C.-F. Beauval, J.-M.-J. Boquillion, P.-J. Defaux (° 230 v). — Provisions de la cure de Bayenghem-lez-Eperlecques (21 décembre), pour le fr. Emm. Dauchy, religieux de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Augustin, présenté par son abbé, après décès du R. P. M. Vigreux; prise de possession du 31, présents les échevins du lieu et autres (° 242).

**1762.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (9 janvier-23 février), pour divers, entre autres pour Fl. de Neuville de Brugnabois, de Surques, et Em. de Gaboche, d'Alquines, pour A.-B.-G. Moreau de Vernicourt, d'Outreau, et M.-J. d'Estrées, de S<sup>t</sup>-Etiennne (° 243 v). — Provisions : de la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine de Roguetoire (21 janvier), pour L.-A. André, présenté par le duc de Croy, chevalier de la Toison d'or, prieur de Berghes, etc., dont les titres seigneuriaux n'occupent pas moins de quinze lignes de l'acte; prise de possession du 26, après décès de P.-B. Hulman (° 244). — Lettres de tonsure, à Ostreville, en cours de visites (6 septembre 1761), pour P.-F.-Th. Goudemetz, de S<sup>t</sup>-Pol (° 245). — Procuration « ad resignandum », par laquelle P. Perdriseaux remet en cour de Rome (26 janvier) sa cure d'Outreau à P.-A. Dubois, vicaire de S<sup>t</sup>-Joseph de Boulogne, contre le personnat de *Secques* (Setques) et la chapelle de S<sup>t</sup>-Denis de la cathédrale, avec retenue d'une pension de 222 lb.; autre acte (12 février) de permutation simple, par-devant l'Évêque; provision pour Outreau, avec possession du lendemain, présents plusieurs membres de la famille Davault de Tihon, et J. Bourgeois, clerc du lieu (° 245 v). — Lettres de tonsure, dans l'abbaye de Cérchamp (4 septembre 1759), pour J. Carpentier, de S<sup>t</sup>-Hilaire de Prévent (° 250 v). —

Signature de Rome (27 janvier) pour la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine de la cathédrale, en faveur de J. Carpentier; visa (3 mars) et prise de possession, du 5 (° 251). — Notification (12 mars) des grades d'Ant<sup>e</sup> Lorgnier, maître des arts de Paris, avec transcription des lettres de « quinquennium », de nomination, etc. (° 253). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (15 mars-27 avril), pour divers (° 255 v). — Prise de possession (15 mars) de la cure de Liques par dom J.-A. Bavelaer, présenté par Le Brun d'Inteville, son abbé, après décès de J.-J. Le Liepvre, avec provisions du 10, présents P.-C. Raoult, échevins, seigneur du Rudeval, J. Ducrocq, maître d'école, et autres (° 260 v). — Notification (5 avril) des grades de J.-A.-N.-B. de Labarre, maître des arts de Paris, tonsuré (15 mars 1755) au château de Conflans, de *Confluentibus* par l'archevêque Chr. de Beaumont; et (10 avril) d'H.-F. Dupont (° 261). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 mai-30 juin), pour divers, entre autres pour A.-C. Motay de Boissay, du Port-Niaulay, et Él. de Hauteville, de Bonningues-lez-Calais (° 262). — Provisions : d'un canonicat de Boulogne (3 mars), après décès de F.-J. Lesage, pour L.-P. de Valdusfresne; prise de possession (4 mai) avec ce verset du psaume xcv : « Afferte Domino patriam gentium; » de la chapelle de S<sup>t</sup>-Catherine de S<sup>t</sup>-Pol et de la chapelle d'Ausque (4 mai), pour F.-P.-D. Playout, après décès du même; de la cure de Matringhem (9 juin), pour J.-F. Dutertre, vicaire de Bourthes, après décès de F.-B. Dufresne, avec prise de possession (*ibid.*). — Titre sacerdotal d'A.-F. Cousin (9 mai) par son père, laboureur au hameau de Valdusfresne, paroisse du Verchocq (° 274 v). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (3 juillet-30 août), pour divers, entre autres pour messire C.-F. Tessart, chevalier, seigneur de La Neuville, de *Campagne-lez-Boulonnais* (sic : *Campagne-lez-Hesdin*), dépendance de S<sup>t</sup>-André-au-Bois, diocèse d'Amiens, et Dlle A.-F.-J. Dartois, d'Avondanées (° 280). — Provisions : d'un canonicat de S<sup>t</sup>-Pol (7 août), pour J.-B. La Rivière, curé de Febvin, après réquisition, comme gradé, de la cure de Liques, au château de Brunembert (11 septembre), pour le fr. R.-J. Hamerel, succédant par démission à J.-A. Bavelaer, avec prise de possession, présents B. Caux, prieur de l'abbaye, A.-F.-M. Raoult, seigneur de Chantaine, Ét. Wavran, bailli du marquisat, et autres (° 283). — Titres sacerdotaux de P.-J. Baëcheville (30 juillet) par son frère, sieur de La Vasserie, ancien officier d'infanterie à Fressin, sur biens à Fillières, lieux dits La Vallée Galopin, et autres; d'A.-J. Brasseur (25 septembre) par son père, maître du moulin de

Bouret-sur-Canche, sur ledit moulin, mouvant en fief de la seigneurie d'Anvin; de J.-F.-J. Chartrel, étudiant à Douai, au séminaire des Évêques (23 septembre), par sa mère, M.-G. de Mailly, veuve, et ses trois frères, dont un, médecin à Paris, sur leurs biens de Floringhem; de R. Wiscart (3 novembre) par son père, marchand à Desvres, sur une maison à Sacricquier, paroisse de Courset; d'L. Laurent (8 octobre) par le marquis de Verquigneul; de C.-A. Defosse (10 novembre) par sa mère, veuve, à Colomberg, par-devant J.-F. Guilbaud, notaire au bourg du Wast, valeur affirmée par P. Chochoy, receveur du prieuré, L. Warro, chirurgien, et autres (° 283 v). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (3 septembre-28 octobre), pour divers, entre autres pour H.-D.-B. Desmolles, de Calais, et A.-F.-A. de Baquehem, de Douai; pour F.-A.-C. de Laverdy, de Berneilles, et M.-M. des Groseliers, d'Herly, pour J.-D.-A. Le Porcq, avocat, et J.-J.-C.-F. Cazin, de Boulogne (H.-V.), pour D.-L.-F.-G.-Th. Suffrein de Sobiras, officier du régiment de Comté cavalerie, de Fruges, et Dlle M.-C.-J. de Godshack, de Lille, pour D.-L.-P.-C. Bruchig, officier du régiment de la Reine, à Boulogne (B.-V.), et Dlle F.-G. de La Villette, de Languetotte, diocèse de Rouen (*ibid.*). — Lettres de tonsure (11 octobre), pour P. Tribou et F.-M. Bouvet, de Calais (° 287). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 novembre-9 décembre), pour divers, entre autres pour J.-B.-J. Caron de Fromental, et M.-A. Wiant, de Boulogne (H. et B.-V.) (° 294). — Canoniat de Fauquemongues (*majoribus*), à F. Bourgeois (7 décembre), par démission de L.-F. de Lastre de Valdusfresne (° 298 v).

G. 24. (Registre.) — In-folio; papier; 301 feuillets.

**1762-1767.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — **1762.** — Titres sacerdotaux : de Ph. Deruelle (16 septembre) par ses frères, ses sœurs et lui-même, à Rebreuviette, terroir du Roziers; d'Ant. Coquet (25 septembre) par son père, laboureur-propriétaire à Lottinghen, sur des terres tenant au chemin d'Ardrès à Montreuil, au chemin du Buisson-de-May, etc.; de J.-J.-D. Delerue (24 octobre 1761) par J.-F. Teneur, propriétaire à Lisbourg, sur une ferme à *Predefain*; de J.-B. Gottrand (11 octobre) par son père, à Valhuon, lieux dits Le Grand-Riez, les terres de Baillon, etc.; de L.-M. Riequet (23 août) par lui-même, ses frères et sa sœur, à Brimeux; de N.-S. Petain (4 décembre) par son

père, fermier à Auchel, sur des terres tenues en fief du Roi; de Ph.-J. Willeret (m. d.) par lui-même, sur ses biens d'*Ecq-en-Puigny* et de *Cottenez-ès-Rousseries*, et par un oncle, sur des biens situés à Focquenillon, paroisse de Lespesses (° 1 bis). — Lettres d'ordination particulièrement : de tonsure (21 septembre), au château de Brunembert, pour I. Laurent, de Frévent-S<sup>t</sup>-Hilaire, et dans la chapelle épiscopale, (18 décembre), pour J.-J.-Ph. Thorel, de Radinghen, et J.-B. Roussel, de Bourthes; de prêtrise, pour J.-M. Héame, P.-J. Douriez, M.-A. Bonnel, B.-J. Vincent, A.-F. Sauvage, L.-M. Rivet, A. Persnaue, J. Martel, M.-J. Flament, N.-F. Laisné (° 6 v). — Démission de la cure de Coquelles (17 décembre) par A. Peincedé; provisions (23 m. m.); pour J. Sueur, qui prend possession le 29, présents A.-P. Delaitre, marguillier en exercice, et autres (° 7 v). — Présentation à la cure de Maizières par D. Le Rat, « titularis personatus de Maceris, neonon Collegii Justiniani in Universitate Parisensi fundati primarius, » pour un autre D. Le Rat, du diocèse de Paris (22 décembre); certificat délivré « ad conservationem juris » par l'Évêque (° 8).

**1763.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (3 janvier-15 février), entre autres pour F.-E. Mayeur, cavalier dans le régiment de Royal-Lorrain, en garnison à Étaples, et M.-A. Brouthier, dudit lieu, pour A.-A. de Dixmude, écuyer, seigneur de Hame, Quéhen, Quercamps, de Boulogne (H.-V.), et Dlle Th.-J. Dupiercé, de Béthune, pour L.-F.-M. Manse, de Roguebrune, de Boulogne (B.-V.), et M.-F.-B. Garet, de Montreuil, pour A.-F.-E. de Roquigny, seigneur d'Étaples, naïf de Lefaux, et M.-M.-A.-J. de Roussel Dugermont, de Boulogne (H.-V.), pour un soldat du régiment de Béarn, en garnison à Calais (° 11 v). — Provisions : de la chapelle du Manoir (14 janvier), prise de possession, du lendemain, par Fr. Dubreuil, curé de Colomberg, présenté par la dame du lieu, « mineure émancipée d'âge »; de la chapelle de l'Espaulx (17 janvier), prise de possession (9 février) par Fr. Rogeré, curé de Beaurainville, présenté par le comte de Souastre, colonel du régiment de Navarre infanterie, demeurant en son hôtel, à Paris, rue Ventadour; de la cure de Wismes (27 janvier), pour A.-J. Prevost; de celle de Parenty (10 février), avec possession du 18 par L. Carouille, curé de Selles, présents D. de Courteville, chevalier, seigneur de Nurhos; de la chapelle de la Maladrerie de Fauquemongues (18 février), avec possession (22 mars) par F. Le Cœque, curé de Fiefs, doyen du district de S<sup>t</sup>-Pol, « sur une motte, contiguë à la ferme, » paroisse de S<sup>t</sup>-Martin.



d'Hardinghen, présents P.-F. Le Cucques, « baillif » de Senlis, et autres; de la cure de Louches (28 février), avec possession (3 mars) par A.-G. Martre, curé de Nouvelle-Église, présents N. Lheureux, « syndic collecteur » du lieu, les PP. Vindicien et Arsène, carmes d'Ardrès, et autres (1<sup>er</sup> 42 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (8 mars-27 avril), entre autres pour A.-J. Ballincourt, « vulg<sup>o</sup> de Courcolle, » et M.-R. Viconne, de Berlencourt (1<sup>er</sup> 23). — Lettres de tonsure (2 avril), pour G. Detré, de Boulogne (H.-V.), J.-A. Guerville, de Beutin, C.-F.-J. Caron et J.-A.-F. Ronard, de Frévent-S'-Hilaire (1<sup>er</sup> 28 v<sup>o</sup>). — Première signification (30 mars) des grades de l'université de Paris, pour F.-J.-B. Capron, fils d'un échevin de S'-Pol, avec transcription (2 avril) des pièces réglementaires (1<sup>er</sup> 31 v<sup>o</sup>). — Provisions : de la cure de Parenty (4 avril), pour L. Carouille, présenté par F.-J.-L. Strabant, chanoine gradué d'Ypres; de la curé de Nunq (13 avril), avec possession du 20 par C.-F. Wacquet, présenté par J.-B.-C. de Croeser, doyen et chanoine gradué noble de la même église; d'un onconiat de Fauquembergues « à majoribus » (18 avril) pour A. Playoult; de la cure de Selles (3 mai), pour Ls Desmazure, avec possession du 5, présents N. Lambert, propriétaire, F. Haigueré, maréchal, A. Bernard, laboureur, et autres; de la cure de S' Léonard (7 mai), pour J. Meignot, curé d'Hericourt, avec possession du 13, présents F.-L.-M. Patras de Campagno, sénéchal du Boulonnais, demeurant en son château du Pont-de-Briques, et autres (1<sup>er</sup> 34 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 mai-25 juillet), entre autres pour L.-B.-P.-F. Geneau du Fortmanoir, de Boulogne (B.-V.), et Dlle M.-M.-A. Le Roi de Lozembruno, de Montreuil (1<sup>er</sup> 38 v<sup>o</sup>). — Démission de la cure de Maizières (7 mai) par D. Le Rat, avec présentation de Ph.-A. Brulé, curé d'Écardenville, du diocèse d'Évreux, pour lui succéder (1<sup>er</sup> 42). — J. Hapiette, curé de Monchy-Cayeux depuis 29 ans, signe (15 juin) une procuration pour résigner sa curé en cour de Rome à G.-J. Hanotel, vicaire de Fiefs, avec réserve d'une pension de 300 lb., « attendu qu'il a mal aux pieds » (1<sup>er</sup> 45 v<sup>o</sup>). — Provisions : d'un onconiat de S'-Pol (22 juin), pour P.-A. Bigan, après décès de Th. Édouard, avec possession du lendemain; de la cure de Landrethun-le-Nord (6 juillet), pour Th.-F.-M. Voisin, avec possession du 9, présents A.-J. de Fresnoy, chevalier, seigneur baron de Moyecques, et autres; de la cure de S'-Martin « vulg<sup>o</sup> de Caveron, » et Wambercourt (4 juillet), pour J.-F.-J. Couronne, bénéficiaire et vicaire de Marconne, présenté par C. Fontaine, prieur

de S'-Saulve de Montreuil, avec possession du surlendemain, les églises fermées; de la même cure (4 juillet), pour J.-L. Vasseur, vicaire du lieu, ayant présentation d'Al. Perrinot de Cernay, abbé commendataire dudit S'-Saulve, demeurant à Gy, avec possession du 5, présents J. Cœugnet, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Wiemes (15 juillet), pour A.-J. Prevost, gradué, présenté par le Chapitre, après décès (janvier) de J. Lachèvre, avec possession du 18; de la cure de Maizières (1<sup>er</sup> août), pour Ph.-A. Brulé, avec possession du 5, après décès de Ph. Louvet et renonciation de D. Le Rat (1<sup>er</sup> 47). — Titre sacerdotal d'A. Brebion (5 novembre 1762) par sa mère, ses frères et ses sœurs, à Coupello-Neuve, sur des terres situées en la Vallée du Pommier, au terroir du Bois des Granges, au Fonds de Beaulieu, etc. (1<sup>er</sup> 48). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> août-27 octobre), entre autres pour messire Ph.-A.-J., comte de S'-Aldegonde-de-Noiraarmes, baron de Bours et autres lieux, paroissien de Tournay, et Dlle A.-L.-M.-M.-G. Disque de Colomberg, de Boulogne (H.-V.), pour A.-F. de Meuniers (Musnier) de la Converse, de Longueville, et J.-E. de Cabocho, de Bours (1<sup>er</sup> 56). — J.-B. La-Rivière, curé de Fybin, pourvu d'un onconiat de S'-Pol, signe (1<sup>er</sup> août) une procuration pour résigner sa curé en cour de Rome à Adr. Gallet (1<sup>er</sup> 87 v<sup>o</sup>). — Provisions : de la cure de Fléchin (30 juillet), pour C.-F. Brunel, vicaire d'Équaire, après démission d'A. Bigan, avec possession (3 août); présents A.-F. Lagache, « baillif » dudit Fléchin, et A. Bradefer, « baillif » de Cohem; de la cure de Monchy-Cayeux (22 août), pour G.-J. Hanotel, avec possession du 24; de la cure de Valhuon (28 août), pour J.-J. Le Roux, bachelier en théologie et vicaire de S'-Pol, présenté par l'abbé de Samer, après décès d'A.-J. Lemaire, avec possession (3 septembre), présents haut et puissant seigneur, messire C.-J.-A. Boucquel du Valhuon, seigneur du lieu, J.-A. Hémar, receveur des États d'Artois, et autres; de la cure de Fybin (4 octobre), pour Adr. Gallet, vicaire de Ligny, avec possession du 20, présents les vicaires de La Tillmande, de Pipemont et de Livosart (1<sup>er</sup> 88 v<sup>o</sup>). — Lettres de tonsure (14 août), pour J.-L.-J. Fasquel, d'Ardrès, et (21 août) pour J. Verlingue, de Wimille (1<sup>er</sup> 60). — F. Sauvage, curé de Saugotte, signe (1<sup>er</sup> septembre) une procuration pour résigner sa curé à J.-F.-J. Gressier, sous réserve d'une pension de 200 lb.; visa (28 octobre) et prise de possession du 27 par le résignataire, ayant signature de Rome (1<sup>er</sup> 64). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> novembre-10 décembre), entre autres pour J. d'Ardue-

Gramont de La Pradière, écuyer, commandant du fort Nieulay, et Dlle L.-M.-A. Bouchel de Mèreoue, de Calais (1<sup>er</sup> 70). — Provisions : de la cure d'Hericourt (2 novembre), pour P.-J. Flahault, vicaire de Calais, succédant à J. Meignot, avec possession du 8, présents J.-M. Mouton, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Remilly-Wirquin (5 novembre), pour J. Tabary, succédant par décès à Ph. Delepoupe, avec possession du 14, présents J. Coilliot, capitaine de navire à Boulogne, H. Fisher Singleton, ancien capitaine au régiment d'Ogilby, les baillis de Remilly, de Wirquin et d'Ouve; de la cure de Menque et Northécourt (3 décembre), pour le fr. P. Deldrève, prémontré de Licques, présenté par son abbé, après le décès d'A. Francoville, avec possession du 7, présents L.-A. Delattre, clerc et maître d'école de la paroisse et du secours; de l'archidiaconat du côté gauche (12 décembre), pour le chanoine C.-L.-J. de Gargan, succédant à B. Le Porcq (1<sup>er</sup> 70 v<sup>o</sup>). — Titres sacerdotaux : de J. Miéné (5 mai) par son père, à Nédonchel; de J.-B. Poillon (19 octobre) par lui-même, sur ses biens de Noyelles-lez-Humières, de Linzeux et de Valière, paroisse de Willeman; de C.-F.-F. Delattre (7 octobre) par R. Obin, son beau-frère, berger à Fontaine-les-Boullans, et autres avec lui; de J.-J. Barbier (8 octobre) par M.-A.-J. Caruel, sa mère, veuve, fermière à Prédelfain; de C.-H. Beugin (13 octobre) par son père, lieutenant d'Huillier; de J.-P.-J. Thorel (m. d.) par M.-M. Belguize, sa mère, et P.-A., son frère, à Radinghem, sur leurs biens de Wandonne; de P.-S.-B. Bouchez (28 septembre) par son père, marchand à S'-Pol, sur sa maison, cour, cave, donjon et tènement de la rue des Carmes; de J.-B. Roussel (20 septembre) par son frère aîné, laboureur à Cormont, sur sa maison de Mieuire, paroisse de Bourthes; de F.-J. Decroix (22 novembre) par son père, maréchal à Nédonchel, sur ses biens audit lieu, terroir de La Campagne, et à Fontaine-les-Hermant (1<sup>er</sup> 71 v<sup>o</sup>). — Procurations « ad resignandum » : de la cure de Nordausques et de Welles (6 novembre) par N. Delahaye, en faveur de J.-L. Deraïn, vicaire de Rumminghen, avec retenue d'une pension de 200 lb.; de la cure d'Heuchin (9 novembre) par P.-Ph. Fioquet, en faveur d'A.-J. de même nom, gradué de l'université de Douai, avec réserve d'une pension de 400 lb. (1<sup>er</sup> 73). — Lettres d'ordination savoir : de tonsure (18 décembre 1762) pour J.-M. Vasseur, de Boulogne (H.-V.) et (17 décembre 1763) pour G.-B. Wavrans, de Licques, P.-J. Hermant, de Fauquembergues; de prêtrise (m. d.) pour L.-V. Ivart, J.-B.-E. Gressent, A.-J. Bodéot, A. Calais, P.-F. Vasseur,

J.-P.-J. Lardeur, P.-A. Guilbert, P.-M. Widehen (1<sup>er</sup> 81).

**1764.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (4 janvier-29 février), entre autres pour P.-A. Lourdel, grand bailli de Fauquembergues, et C.-T. Caron, pour L.-M.-J.-A. Grandière et M.-J.-A.-C. Dublaisel, de Boulogne (H. et B.-V.), pour J. B.-J. de Hanon, seigneur de La Bucaille, de Wambercourt, et M.-T.-A. de Hanon, de Vaudringhen, premiers actes insinué par J. Jougleur, curé de S'-Joseph (1<sup>er</sup> 89 v<sup>o</sup>). — Provisions : de la cure de Nordausques (3 janvier) sur signature de Rome, pour J.-L. Derrin, avec possession du 13, présents J.-B. Dugne, bailli du lieu; de la cure de Dannes et Widehen (2 janvier), pour R. Manson, avec possession du 4, présents G. Patin, clerc laïc de la paroisse, et autres; de la cure d'Heuchin (3 janvier), pour A.-J. Fioquet, avec possession du 8, présents A.-F. Courtois, procureur au Conseil d'Artois, et autres; de la chapelle de S'-Nicolas de la cathédrale (4 janvier), pour M.-A. Ballin, après décès de G. Manson, curé de Dannes; de la cure de Nouvelle-Église (3 janvier), pour J.-F.-M. Delattre, avec possession du 10; de la chapelle de la Trinité de la cathédrale (14 janvier), pour F.-J. Roussel, après décès d'A.-J. Abot de Bazinghen; de la chapelle de Maquinghen-en-Tingry (13 janvier), pour N. Nervet, curé de La Potterie-Matthieu, diocèse de Lisieux, présenté par J.-P.-P. de Noailles, comte d'Ayen, après décès de B. Le Porcq d'Imbréthun, avec possession (6 février) par procureur, présents Em. Le Comte, maître d'école de la paroisse, etc. (1<sup>er</sup> 90 v<sup>o</sup>). — Collation du prieuré de Rumilly (3 janvier) par Dom. de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, en faveur de L.-F. Rimbert, prêtre du diocèse de Soissons, chanoine de ladite métropole, après décès de dom J.-B. Duval, bénédictin de S'-Mauf; prise de possession du 20, dans l'église paroissiale et dans la maison « prieuriale, » chef-lieu dudit prieuré, présents P. Wilcoq, procureur d'office, L.-M. Soudourel, cornette de cavalerie, et autres (1<sup>er</sup> 97 v<sup>o</sup>). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> mars-28 mai), entre autres pour messire L.-B.-M. de La Haye, chevalier, seigneur de Questreques, et Dlle E. Le Grain, de la paroisse de Chammont, diocèse de Beauvais, pour N. Blanquet des Salines, de Calais, et M.-Th.-H. de Framory, d'Ardrès (1<sup>er</sup> 103). — Procuration « ad resignandum, » signée (8 mars) par J. Bonnière, curé de Wandonne, Wandonnelle et Audinethun, en faveur de Ph. François, curé de Marconne et de Grigny, son secours, avec réserve d'une pension de 200 lb. (1<sup>er</sup> 103 v<sup>o</sup>). — Provisions de la cure de Brestmes (m. d.) par Cl. Boucher,

chambre de la collégiale de St-Honoré, conseiller au Parlement, commis par arrêt de la cour dudit, sur l'appel comme d'abus, interjeté par J.-B.-O. de St-Just, curé d'Offethun, dont la présentation avait été refusée par l'Évêque; prise de possession du 16, présents A. Delnèppe, laboureur au Bavincourt, paroisse dudit Bressmes, A. Raux, clerc et maître d'école du lieu, et autres (P. 104). — Signification des grades : de T.-P. Bridault, né à La Rochelle, maître ès-arts de l'université d'Angers, avec insinuation (27 mars) des certificats d'usage; de C. Matringhen, natif de Seninghen, gradué de l'université de Paris, insinué (17 avril); d'autres ecclésiastiques, pour rénovation, ou réitération (P. 103 v°). — Ordonnance épiscopale (4 avril), portant réunion à la paroisse d'Halinghen des hameaux de *Niembourt* et de *Haut-Puchot*, dont les religieux de Longvillers prétendaient être les curés en titre (P. 110 v°). — Provisions : de la chapelle de St-Frédéric, *Friedrichsdorf*, de Bomy (2 mai), pour A.-F.-M. Wanin, chanoine d'Aire, présenté par le marquis de Trazegnies, après le décès de P.-A. Bigan, avec possession du 22, présents le fr. Ph.-J. de Busnes, « hermite en ladite chapelle; » d'un canoniat de St-Pol (25 avril), pour B.-J. Capron, par décès du même; de la cure de Wandonne (10 mai), pour Th. François, avec possession du 12 (P. 119). — Procuration « ad resignandum », signée (4 mai) par J.-F. Castillon, curé de Fiennes, en faveur de J.-F. Lemaître, desserviteur du lieu, avec retenue d'une pension de 200 lb., « d'un cabinet du côté d'orient, avec ses appartenances et place pour mettre son bois dans le bûcher qui donne sur le jardin, » réservés aussi « les droits honorifiques, qui sont de chanter grande messe et vespres dans l'église dudit Fiennes, quand bon lui semblera » (P. 120). — Titre sacerdotal de L.-H.-C. Piron (26 avril) par lui-même, sur une ferme située à Guemps, valeur attestée par honorable homme A. Tellier, père, ancien maître, juge-consul et négociant à Calais (P. 123 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (2 juin-30 juillet), entre autres pour P.-J. Cazeles de La Grave et M.-G. Audibert, de Calais, pour messire L.-M. de Montcornet de Caumont, de Zoteux, et M.-P.-Th.-J.-A. du Tertre du Rollet, de Montreuil, pour J.-B.-J. Caron de Fromental et M.-M. Dumont, de Boulogne (H.-V.) (P. 126). — Provisions : de la cure de Liques (9 juin), pour le fr. J. Henguer, après décès de R.-J. Hamerel, avec possession du 14, sous la présidence du doyen Herbaull, curé de Menneville; de la cure de Fiennes (26 juin), pour J.-F. Lemaître, pourvu de Rome, avec possession du 28, présents messire N. Le Marchand, écuyer, seigneur de

Charmôn, Boelhun, etc., et autres; de la cure de Nielles-lez-Ardres (23 juillet), pour L.-M.-F. Delattre, succédant, comme gradué, à L. Courtois, avec possession du 26, présents à Atingues, secours, P.-J.-M. Sagot, clerc et maître d'école de la paroisse; de la chapelle de Frametzles-en-Tardinghen (14 août), pour J.-C.-R. Lebosgue, clerc du diocèse de Beauvais, cédant par permutation en cour de Rome à H.-J. Mansel d'Houdan sa prébende canoniale de St-Étienne « des Grets », paroisse de St-Benoît, à Paris, avec possession du lendemain (P. 127). — Acte de confirmation (10 septembre 1785) par l'évêque d'Ypres, de l'élection de Colomban de Zutler, à la dignité abbatiale de St-Jean-au-Mont, après décès de C. Limnander (P. 129). — Procuration « ad resignandum », signée (28 juillet) par P.-F. Clément, à l'effet de permuter en cour de Rome ses trois bénéfices de St-Croix-en-Febvin, de la Madeleine de la Calhédale et de St-Léger de Contes, avec le chapelle Chaput, contre la prébende de ce dernier, qui reliait à son profit une pension de 600 lb.; provisions du canoniat (24 septembre), pour Clément, avec possession du lendemain, sous les auspices de ce verset du psaume cxxvii : « Piant nati ejus in interitum, » des chapelaines (27 m. m.), pour Chaput, avec la prise de possession (P. 134). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (1<sup>er</sup> août-30 septembre), entre autres pour J.-B.-C.-N.-B. de Calonne, de St-Jacques de l'Étoile, diocèse d'Amiens, et Dlle M.-C.-Th. des Essarts d'Ambricourt, paroissienne d'Azincourt, pour Fr. Phillips, de St-Georges-en-Sandviller, diocèse de Spire, et A.-M. Lentz, native de Schiltzheim, diocèse de Strasbourg, tous deux à Samer, depuis environ six mois (P. 132). — Titres sacerdotaux : de D.-E.-J. Graux (22 août) par M.-J. Couvreur, veuve de P. Ricouart, sur une maison à usage de manufacture, rue du Lion-Blanc, à St-Omer; de C.-J. Courtois (8 septembre) par son père, marchand tannier, à Fruges; d'A.-A. Propot (8 octobre), à Elmes, lieux dits le Courtil des gens d'armes, le Vauchap, le chemin du Ronvalle, etc.; de J.-F.-J. Mahille (8 octobre), pour la congrégation de St-Lazare, par sa mère, veuve, au village de La Logo, paroisse de St-Martin-Cavron; de J.-M. Vasseur (18 novembre) par Jean Davault de Thien, curé de Maninghen, son parent, sur la ferme patrimoniale de Thien; d'Outreau; de J.-A. Guerville, par son frère, laboureur à Beulin (17 octobre), sur une maison et des terres audit lieu; de P.-F. Lefebvre, d'Amettes, par lui-même (8 septembre), sur ses biens d'Ames et lieux circonvoisins; de C.-B. Wavran par ses frères et sa sœur (1<sup>er</sup> octobre), sur leurs biens de famille, à

Sanghen, lieux dits Le Coppen, etc.; d'A.-J. Duploux par son père (6 octobre), fermier des prieur et religieux de N.-D. de Cefcamp, sur ses biens de Bouret-sur-Ganche (P. 134 v°). — Dispenses de parenté, de bans, etc. (8 octobre-29 décembre), entre autres pour R.-A. Le Thueur de Combermont et M.-J. Perdrisieux, pour J.-B.-A. du Wicquet de Rodelinghen, paroissien de Dunkerque, ou de « Sombre-en-Wissant », et Dlle E.-M. Le Porcq d'Herlen, de Boulogne (B.-V.) (P. 138). — Présentation de F.-J. Aspelly, pour la cure d'Ames (11 septembre) par V.-M. de Castellane, « ecclésiastique » de Marseille, en qualité de « jus-patron et de personat; » prise de possession du 23 par le pourvu, bénéficiaire du diocèse de St-Omer (P. 138 v°). — Lettres d'ordination (22 décembre), pour quatre tonsurés, J. Sagot, de Seninghen, J.-C. Hochart, d'Alfringues, B.-J. D'Alfringue, de Wimille, C.-P. Panet, d'Azincourt; pour des minorés, des sous-diacres, des diacres; pour sept prêtres, Ph. Dervelle, I. Laurent, L.-M. Riéquier, R. Wiscart, J.-J.-D. Delerue, A. Cocquet, A.-C. Defosse (P. 147).

1765. — Réquisition (12 janvier) d'un canoniat de la Cathédrale par Ant. Beaussart, du diocèse d'Amiens, gradué, né à Moulens (21 novembre 1724); prise de possession (m. d.), par décès de Ph.-A. Dumont de Goursel, avec ce verset du ps. lxxxviii : « Usquequò, Domine, avertis in finem » (P. 147 v°). — Dispenses de bans, de consanguinité, etc. (20 janvier-23 février), pour divers, entre autres pour messire N.-H.-L. de Bernes et J.-A. Ternaux, de Boulogne (H. et B.-V.), pour noble homme E.-K.-L. de Tramecourt et noble M.-A.-J. Nodondchl, respectivement des paroisses de Tramecourt, secours de Canlors, et de Baralle, diocèse de Cambrai, pour L.-M. de La Hodde de Grisendal et M.-J. Fourcroy, paroissiens de Wimille (P. 148 v°). — Provisions de la cure de St-Martin-Caveron et Wambercourt (4 février), par décès de J.-F.-J. Couronne, en faveur de J.-B.-M. Sombret, présenté (1<sup>er</sup> m. m.) par J.-H.-A. de Fleschin, chevalier, marquis de Wamin, seigneur du lieu, avec prise de possession du 7, à vue de clocher, les églises fermées, par opposition d'un autre prétendant (P. 149). — Titres sacerdotaux : de J.-Th. Ducrocq (16 octobre 1764) par son père, laboureur à Happe, paroisse de Campagne, sur ses biens audit lieu, terroir du Jardin-au-Cocq, et autres dénommés; de M<sup>re</sup> Esprit Révérend, étudiant au séminaire de la St-Famille, rue de la Montagne-St-Geneviève, à Paris (28 janvier), par sa mère, veuve de Claude, seigneur de Biwel et de Verdun, sur la moitié de deux maisons, à Ardres; de P. Tribou (23 octobre 1764) par son père, négociant au

Courgain de Calais, sur une maison audit lieu, occupée par A. Duval, boulanger; de J. Verlingues (3 février) par son père, laboureur à Disacre, paroisse de Leubringhen (P. 150). — Provisions : de la chapelle foraine du château de Sains-lez-Pernes (4 février) par Benoit Potel, abbé de Blangy, après décès de Ph.-F. Hardy, pour J.-F. Fauconnier, du diocèse d'Amiens, avec prise de possession du jour suivant; de la chapelle de N.-D. d'Épenchin (22 février) par l'Évêque, après décès du même P.-F. Hardy, pour M. Carpentier, curé de Rouvroy, diocèse d'Arras, présenté (30 janvier) par M. Lefebvre, abbé du Mont-St-Éloi, avec possession (12 mars); de la cure d'Offekerque (26 février), par décès de Cl. Caron, pour J.-M. Cailletie, avec possession (14 mars), présents P. Rossignol, clers laïques de la paroisse, A. Caudron, entrepreneur des travaux du Roi, et autres (P. 154 v°). — Enregistrement des grades de R. Wiscart, lettres de maître ès-arts (21 janvier 1764), avec les actes de nomination; de J.-F. Réan, maître ès-arts de l'université de Douai (16 juillet 1764), signifiés (27 mars) sur l'Évêché et le Chapitre (P. 159 v°). — Réquisition (28 mars) du canoniat de Ph.-A. Dumont de Goursel par J.-F. Varlet, curé d'Éperlecques, avec provisions (P. 163 v°). — Provisions : de la cure de Ricametz et Ternas (30 mars), après décès d'A.-J. Caron, pour N.-M. Lefebvre, curé de Boyaval, présenté par l'abbé du Mont-St-Éloi, avec possession (2 avril), présents J.-F.-M. Billot, vicaire de Neuville-au-Cornet, et autres; de la cure de Boyaval (14 avril), pour J.-B. Decroix, avec prise de possession du 15, présents F.-J. Quilliet, bailli du lieu, et autres; de la cure d'Aubrometz (2 mai), après décès de J.-B. Dusausy, pour M. Candas, présenté par J.-A.-F.-B. de Cardevacque, chanoine d'Arras, vicaire général du cardinal d'York, abbé d'Anchin, avec prise de possession du 11, présents J.-F. Thérêt, clerc laïc, et autres; de la cure de Rebreuve (6 mai), après décès de L.-J. Fontaine, pour Ph.-A. De La Vaquerie, présenté par Fl. Tabary, abbé d'Arrouaise, avec possession du 9, présents P.-M.-J. Pecqueur, avocat au Conseil d'Artois, et autres (P. 166). — Dispense de deux bans (7 avril), pour messire A.-L.-M. de La Villeneuve, chevalier, seigneur, vicomte des deux Airois, seigneur d'Halincourt (sic), de Le Court, du Camp, Besanconet, Colincourt, Le Breucq, etc., de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-J.-J. Catery, de la paroisse d'Hemstode, diocèse de Tournay. (P. 169 v°). — Titres sacerdotaux : de M.-F. Le Cal (7 mars) par son père, marchand et échevin de la ville d'Étaples, sur une maison, nommée « Le Seren », bâtie en pierres, couverte de tuiles, une autre maison,

nommée « Le Chat, » et une troisième, nommée « St Michel, » tenant à l'Échevinage; de M<sup>e</sup> A.-F. Féron (4 avril) par M.-L. Deguiselin; écuyer, demeurant en son château de Tateville, paroisse de Longvillers, sur sa forme dudit lieu; de M.-C.-A. Duflos (15 avril) par son père, labourour à Bourthes, sur 25 mesures de terre à Bécourt, nommées La Rochinoie, etc.; de C.-A. Desurne (23 avril) par C. Hautefeuille, son oncle, maréchal à Audembert, sur sa maison, chambre, forge, grange, étables, etc. (n° 170 v°). — Lettre de tonsure (24 mars), dans la chapelle de N.-D., de la Cathédrale, pour L.-M.-J.-B. Lefebvre, d'Étaples (n° 175). — Dom Cl. Gérard, religieux de Samer, signe à Boulogne (17 mai) une procuration pour résigner en cour de Rome à dom L.-C.-A. Carnac, prieur de ladite abbaye, son prieuré de St-Sauveur-en-Puisay, diocèse d'Auxerre (n° 181 v°). — L'évêque de Boulogne, abbé de N.-D. de Ham, présente (1<sup>er</sup> octobre 1764) à la cure de Crémery, diocèse de Noyon, « per obitum, » les noms en blanc (n° 182 v°). — Provisions (3 juin) d'un canonicat de la Cathédrale, par décès de J.-B. de Béchade de Rochepine, avec signature de Rome, pour Jac.-Ant.-Fr. Clément; prise de possession du 5, avec ce verset du ps. cxxiv : « Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion » (n° 184 v°). — Notification (14 juin) des grades de N.-A. de Loche, chanoine de l'église St-Pierre de Reims, professeur « septennaire » en l'université dudit, avec les pièces accoutumées (n° 186). — Provisions : de la cure de St-Léonard (13 juin), après décès de J. Meignot, pour P. Dusautoir, curé de Cormont, présenté par l'abbé de Montgazin, vicaire général de M.-R. Le Maire, abbé de St-Vulmer de Boulogne, avec prise de possession du lendemain, présents L.-M. de Patras, seigneur de Campagno, sénéchal du Boulonnais, et autres; de la chapelle majeure, dite de La Blanche-Mère-Dieu, de la Cathédrale (11 juin), pour B. Arquier, docteur en théologie, curé de St-Nicolas (B.-V.), avec prise de possession (30 octobre), par décès de N.-J. Vincent; de la cure de Cormont (28 juin), pour J.-B. Handouche, vicaire à Senlis, avec possession du 4 juillet, présents, à Cormont, Marc Prévost, maître d'école, A. Dutertre, chevalier, seigneur de Laures, Nielles, Beaufossé, et autres habitants, à Hubersent, secours, L. Lecointe, maître d'école, J. Legressier, sieur de Vallerenaault, J.-F. Fourdinier, propriétaire, Cl. Dizoteux, procureur d'office et marguillier (n° 187 v°). — Dispenses de bans, de consanguinité, etc., pour divers (17 juin-19 août), entre autres pour A.-J.-C. Cléry, conseiller du Roi, maître des Eaux et Forêts du Boulonnais, et Dlle M.-C.-G. Manguet de La Sablon-

nière, pour P. Petit, soldat au régiment d'infanterie de Beauvais, originaire de St-Memoul (St-Menehould) en Lorraine, et Ph. Chapuit, de Besançon, tous deux à Calais depuis neuf ans, pour J.-J. Maufet, sieur d'Inglignon, de la paroisse de St-Sépulchre de St-Omer; et A.-F.-T. Sta, de Montcauvrel (n° 189). — Notifications des grades de F.-M.-A. Poullier, d'Abbeville (9 août), avec extrait de baptême et autres pièces (n° 193). — Tonsure donnée, dans la chapelle de N.-D. (22 août), à L.-J. Decroix, de Zudausques (n° 195). — Dispense de bans, de consanguinité, etc. (3 septembre-30 octobre), entre autres pour messire Démétrius de Mahony, capitaine au régiment de Buckley, et Dlle Ji.-C.-M.-J. de Frénoy, avec permission de célébrer le mariage dans l'église des Minimes de Calais (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de P.-F.-J. Izart (14 septembre) par son père, labourour à Floringham, sur plusieurs pièces de terre, dont une au lieu dit Le Buisson St-Pry; de F.-F.-J.-C. Salmon (13 septembre) par son père, maréchal, à Bernes-en-Artois, sur une maison à double étage, audit lieu, tenant aux fossés de la ville; de N.-J. Regnier (6 septembre) par son père, maréchal ferrant, à Canetlemont, sur des biens situés à Houvel, paroisse de Rebreuve-sur-Canche, valeur attestée entre autres par J.-P. Riché, clerc laïc dudit; de L.-J. Beugin (11 octobre) par son père, charbon, au hameau d'Apegarbe, paroisse d'Azincourt, sur des biens à Ruiseauville et à Canlers; de J.-F. Héame (4 octobre) par son père, vivant de ses biens à Pressin, sur des biens audit lieu, tenant à la rue de La Lombardie; de P. Oeigs, de Clenleu (15 octobre), par A. Desaux et sa femme, propriétaires au hameau du Catelet, paroisse de Bourthes; de C.-P. Panet (14 octobre) par ses frères, fermiers à Hurtevent, paroisse d'Estrée, à Blingel, à Campagne, paroisse de Rollancourt, sur leurs biens d'Offin (n° 196). — Lettres de prêtrise (19 décembre 1780), pour P.-J. Parenty (n° 198). — Notification (15 octobre) des grades de L.-H.-C. Pirou, avec insinuation des pièces compétentes; et (23 octobre) des grades de F.-P.-D. Playoult, maître des arts de l'université de Douai, avec signification sur l'abbaye de Samer; puis (24 décembre) des grades de Cl.-H. Gallas, professeur « septennaire » en l'université de Reims, avec nomination et pièces accessoires (n° 198 v°). — Dispenses de bans, de consanguinité, etc. (4 novembre-28 décembre), entre autres pour messire A.-N. Delegorgue de Liézy, paroissien de St-Gilles d'Abbeville, et Dlle C.-F.-L.-J. de Thosse, de N.-D. de Calais (n° 202 v°). — Provisions : d'un canonicat de la Cathédrale (22 octobre), pour H.-F. Dupont, par décès de M.-A.-A. Dutertre; prise de pos-

session (6 novembre), avec ce verset du ps. civ : « Latata est Egyptus »; de la cure de Samer (16 novembre), pour F.-F. Darras, présenté par l'abbé Tannequy Duchatel, après décès de S. Lagache, avec prise de possession du surlendemain, présents J.-F. Bourdon, religieux de l'abbaye, messire C.-C.-M.-A. du Wicquet de Lenclos, garde du corps du Roi, grand bailli du lieu, et autres; du personnel de Bozighen (10 décembre), pour H. Dutell, curé de Calais, par décès d'É.-L. Millet, avec prise de possession (13 m. m.), présents F. Maquerel, maître d'école, et autres; d'un canonicat de la Cathédrale (10 décembre), par décès d'É.-L. Millet, pour B.-C. Vaillant Duchastellet (n° 204 v°). — Lettres de Vicaire Général (19 décembre), pour Pierre Pourteyron, docteur en théologie, chanoine de la St-Chapelle de Paris et prieur d'Herly (n° 208). — Prise de possession (21 octobre) de deux chapelles royales du château de Boulogne, desservies dans la chapelle de St-Pierre de la Cathédrale, par N. Delabaye, succédant à J.-A.-F. Clément, démissionnaire (n° 209). — Lettres d'ordination (21 décembre), pour dix tonsurés : B. Playoult, de Pressin, J.-B. Grignol, de Berlanecourt, noble B. de Frénoy, d'Alinethun, J.-F.-J. Legrand, de Mencas, L.-E. Handouche, de Pressin, F.-M. Le Roy, de Fiefs, L. Bouvart, d'Arringues, L.-J. Douilly, de Febvin, F.-G. Legrand et P.-M. Pingrenon, de Lapugny; pour dix acolytes, deux sous-diacres, six diacres : pour huit prêtres, savoir : J.-B. Poillion, J.-B. Roussel, C.-F.-F. Delattre, P.-S.-B. Bouchez, J.-B. Gottrand, F.-J. Decroix, C.-H. Beugin (*ibid.*).

**1766.** — Dispenses de bans, de consanguinité, etc. (3 janvier-6 mars), entre autres pour L.-G.-M. Leveux, écuyer, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, ingénieur en chef au département de Boulogne, et Dlle A.-F.-H. Duquesne de Clocheville (n° 211 v°). — Provisions : de la cure de Quélmes (4 janvier), par décès de J.-F. Léger, pour J.-J.-A. Hurache, du diocèse de St-Omer, présenté par Amb. Pelet, grand prieur de St-Bertin, avec prise de possession du 7; de la chapelle de St-Maur de Roqueloire (8 janvier), par décès du même, pour N.-F. Wateblé, chanoine théologal, avec possession du 16 avril; de la cure d'Éps et Héstrus (17 janvier), par décès de L.-G. Boulenger, pour J.-F. Réan, présenté par le Chapitre, avec possession du 20, présents F. Devaux, lieutenant dudit Héstrus, et autres; de la cure d'Allouagne (24 janvier), par décès d'A.-E. Legrand, pour P.-J. Le Bel, présenté par dom Vigor de Briols, abbé de St-Yaast, avec possession (1<sup>er</sup> février), présents G. Mortaigne, lieutenant, et autres; de la chapelle de

St-Godeleine d'Allin (5 février), par décès de P.-J.-B. Delabarre, pour Ph.-J. Lagache; d'un canonicat de St-Pol (10 février), par décès de N. Biart, pour J.-B. Tramecourt, curé de Guisy, avec possession du 1<sup>er</sup> mars; de la cure de Laïres et Boncourt (17 février), par décès de N. Corseau, pour J.-M. Legay, du diocèse de St-Omer, présenté par dom J. Ducrocq, abbé de Ham, présents le lieutenant du village, et autres (*ibid.*). — Prise de possession civile (8 janvier) du canonicat de M. Dumont de Courset, par J.-F. Varlet, curé d'Éperlecques (n° 212 v°). — Lettres de tonsure (29 janvier), pour Ph.-A.-M. Becquerel, de Boulogne (B.-V.), dans la chapelle de N.-D. (n° 216 v°). — Titres sacerdotaux : de M<sup>e</sup> Ant. Pasquel (25 janvier), à Audinethun, par sa mère et ses frères, sur une maison audit lieu, à usage de cabaret, « où pend pour enseigne La Rosette »; d'H. Mesnard (28 janvier) par sa mère, ses frères et ses sœurs, à Loison (n° 218 v°). — Notification de grades, avec insinuation des pièces à l'appui : pour (19 février) J.-M. Lagache, pour (22 mars) J.-Cl. Rozan, pour (28 mars) Ls Beussart, pour (8 avril) A.-F. Cousin, pour (17 avril) J.-J.-I. Chavain; rénovation de grades, pour divers (n° 219 v°). — Prise de possession (7 février) du canonicat d'É.-L. Millet par B.-C. Vaillant Duchastellet, avec ce verset du ps. ciii : « Protector noster, aspice Deus » (n° 220). — Délégalion adressée par le cardinal de Choiseul-Beaupré, abbé de St-Bertin, au grand prieur, dom Amb. Pelet, pour présenter, en son nom, aux cures vacantes, Paris (29 juillet 1764), en son hôtel, rue de Sévres (n° 223). — Fulmination (1<sup>er</sup> avril) des Bulles de Rome (17 décembre 1763), expédiées pour l'abbaye de Longvillers, en faveur de Ls-Joach.-Gratien Milliet, ou Millet d'Arvillers, après décès de Scip. de Narbonne-Pelet; prise de possession (5 avril) par C.-N. Pyot, docteur en théologie, prieur claustral, ayant procuration du nouvel abbé (n° 228 v°). — Résignation (5 février) du personnel de Maizibres et des chapelles de Rebreuve et de Moncheaux par Denis Le Ilat, principal du collège de Justice, à Paris, en faveur de son neveu de même nom; signature de Rome et provisions (14 avril), avec prise de possession du 24, présents F.-T. Brazier, bailli général de l'abbaye de Cercamp; et autres (n° 231). — Provisions : de la cure d'Oye (15 avril), par décès de J.-F. Crys, pour A.-F. Cousin, « a jure ordinario, » sur réquisition, avec prise de possession du surlendemain, présents J. Hubert, fermier et syndic, J. Butkin, chirurgien, et autres; de greffier de l'Officialité (m. d.), pour G. Le Riche; d'un canonicat de la Cathédrale (29 avril), par décès de B. Raffard de Marilly, pour F.-M.-A.



Poultier, qui prend possession (3 mai) avec ce verset du ps. lxxviii : « Et operui in jejuniu, etc. » ; de la cure de Samer (10 mai), par décès de S. Lagache, et en vertu de grades, pour F.-P.-D. Playout, à la possession de qui (11 mai) il est fait opposition par F.-F. Darras (n° 232 v°). — Titres sacerdotaux : de N.-F.-A. Fournier (12 avril) par son père, greffier de la justice de la baronnie de Bouquehault, sur ses biens audit lieu « près d'Appendale (sic) », à La Quénoye, etc.; de N.-A.-V. Codron (2 mai) par N.-J. Lambert, marchand à St-Pol, son oncle, sur une maison en ladite ville, « proche la porte d'Arras » ; de J.-F.-L. Vasseur (m. d.) par B., son père, laboureur à Olfrethun, sur sa ferme audit lieu (n° 236). — Élection par le Chapitre (26 mai) de N.-F. Wateblé à la dignité de grand-chantre ; prise de possession (12 juin), après confirmation (26 mai) par l'Évêque (n° 241 v°). — Dispenses de bans (26-31 mai), pour C.-A. Dujaî, de la paroisse d'Ivry, diocèse de Paris, et J.-J. Mothos, de Boulogne (B.-V.) ; pour L.-G. Francia et M.-M. Mansel, de Calais (n° 242 v°). — Provisions : de la Pénitencière de la Cathédrale (1<sup>er</sup> juin), pour P.-J.-E. Desmonts, par résignation de N.-F. Wateblé ; de la cure de Guisy et Huby-St-Leu (3 juin), pour P.-J. Lagache, permutant sa chapelle de St-Godelcine d'Attin avec J.-B. Tramecourt et prenant possession le 23, par-devant Ph.-J. Prevost, curé de Blangy, doyen de Vieil-Hesdin ; de la cure de Verchin (9 juin), pour dom Firmin Pichen, religieux de Dommartin, curé de St-Christophe de Vacquemoulin, au diocèse de Beauvais, par décès de dom B. Doublet, avec prise de possession du 13 (*ibid.*). — Collation de la chapellerie de l'abbaye de Cellerouin-en-Angoumois par l'abbé de Montgazin (6 mai), pour le fr. S. Le Clercq, par décès du fr. F.-L. Sannier de Pierre-Lévy (n° 243). — Notification (6 juin) des grades universitaires de J. Verlingue, natif de Wimille, vicaire de St-Nicolas (B.-V.), avec pièces compétentes (n° 244). — Présentation à la cure d'Oye (22 mai) de la personne de F. Decroix, vicaire de Recques, par C. de Zutler, abbé Namand de St-Jean-au-Mont ; refus motivé (13 juin) de l'Évêque ; prise de possession civile (11 octobre) par le toucher des portes fermées de l'église du lieu, et signification de l'acte au sieur Cousin, se prétendant curé (n° 247 v°). — Réquisition de la cure d'Éps et Hestrus (29 juin), près du Chapitre et de l'Évêque, par J.-B.-F. de-Ceyras, avocat au Conseil d'Artois, ayant procuration de C.-F.-J. Roux, maître ès-arts, chapelain de St-Marguerite de Noir-Champ, vicaire de Mareil, diocèse de Paris ; procédures en conséquence (7, 8 et 25 juillet), avec réponse dilatoire (n° 248 v°). — Provisions : de la

cure de Pihen-on-Artois (2 juillet), pour J.-E. Decroix, présenté (30 juin) par les chanoines gradués d'Ypres, par décès de C.-F. Gilloec, avec prise de possession ; de la cure de Roguetoire (3 juillet), pour J.-J. Garache, alias Garasse, par décès de P.-A. Cossart, avec possession du 8, présents le chanoine Chausseux, J.-J. Decroix, curé de Blessy, Aug. Le Roy, avocat en Parlement, H. May, chirurgien, et autres ; de la cure de Linghem et Roumbly, par acte daté du château d'Esquaire (20 juillet), pour J.-Ph. Le Clercq, desserviteur de la cure de Givency et chapelain du château de Lignereuil, par décès de P.-C. Denunq, avec possession du 30, présents Cl. Caron, clerc du lieu, et autres ; de la cure de Pierremont (19 août), pour A. Brebion, vicaire de Créquy, maître ès-arts, présenté (9 m. m.) par J.-H. de Wavrans, évêque d'Ypres, par décès de F. de St-George, avec possession du 21, présents E. Mallet, chirurgien, J.-P. Fourneau, « faiseur de serge » à Libessart, et autres ; de la cure d'Érim (Érin), après décès de F.-J. De Labre (sic), pour Ph.-G. Legrand (8 octobre), avec possession du 10, présents C.-F. Heuze, « clerc cléricant » du lieu, et autres (n° 250). — Dispenses de bans (1<sup>er</sup> juillet-30 septembre), entre autres pour messire É.-Ph. de Cluichamp, de Belloy en Normandie, et Dlle J.-B.-P. Fieffé-Montgey de Liéville, de Calais, pour G. Dalton, paroissien de St-Martin de Brives, diocèse de Limoges, et Dlle M.-L.-A. Coilliot, de Boulogne (B.-V.) ; pour E. Filley de La Sarre, chevalier, et Dlle M.-A. Mollien de Belleterre, de Calais (*ibid.*). — L.-J. Vasseur, curé de Maisnil-Iez-St-Pol, « indisposé et infirme à cause de son grand âge », signé (18 août) une procuration pour résigner en cour de Rome, en faveur de J.-F.-M. Billot, vicaire de Neuville-au-Cornet, avec réserve de pension ; présentation à ladite cure, après décès du titulaire, par l'abbé du Mont-St-Éloi (5 septembre), pour L.-J. De Vey, du diocèse de St-Omer ; certificat de l'Évêque (10 m. m.) « ad conservationem juris » (n° 258). — Dispenses de bans et autres (5 octobre-30 décembre), en particulier pour messire L.-M.-F. Dauphin d'Halinghen, écuyer, de Boulogne (H.-V.), et Dlle L.-A. Auffret de La Mettrie, de Loriet ; pour messire Ch.-A. de Croser, chevalier, seigneur d'Audinchun, et Dlle L.-Ch. des Essart, de N.-D. de Montreuil ; pour divers, même un jour de jeûne, « sans danse et appareil de noces » (n° 260). — Signification de grades : pour (9 octobre) C.-F. Thérêt, vicaire de Lisbourg ; pour (23 octobre) P.-A. Voullonne, né à Alona, en Espagne, licencié en théologie ; pour (15 novembre) J.-Cl. Rozand, docteur en théologie, du diocèse de Dijon, avec produc-

tion des pièces requises (n° 261 v°). — Provisions : de la chapelle castrale de Renty (20 septembre), après décès de J.-A. de Pouques, en faveur de P. Vedé, clerc tonsuré du diocèse de Paris ; de la chapelle de Liencourt (23 octobre) ; pour M. Lefebvre, clerc du diocèse d'Arras, présenté par l'abbé du Mont-St-Éloi, son oncle, après décès de L.-J. Vasseur ; de la cure de Coupelle-Vieille (30 octobre), pour Cl.-Fr. Thérêt, par décès de M.-J. Binsse ; de la chapelle castrale de Macquinghen-en-Tingry (3 novembre), par M.-J. de La Biche, présenté par le comte d'Ayen, après le décès de N. Nervet, prieur de Verdun, curé de « Poterie-Mathieu près le Pont-Audemer » ; de la cure de Leubringhen (20 octobre), pour le fr. P. Deldève, chanoine régulier de Lièges, par décès du fr. S. Le Clercq ; prise de possession de ces divers bénéfices (n° 263 v°). — Titres sacerdotaux : de F.-M. Lemaire (15 novembre) par son frère aîné, P.-F. ; notaire royal et notable de la ville de Devrennes, sur une maison, rue des Potiers ; un pré dans « Les prez de Comte », une terre nommée la Fontaine-Dieu, etc. ; de P.-F. Pruvost (22 octobre) par A.-F. Beulons, de Livossart, sur un manoir audit lieu ; de J.-A.-F. Renart (26 septembre) par sa sœur, sur une maison au bourg de Frévent ; de J.-B. Grigny (30 septembre) par son père, sur ses immeubles patrimoniaux de Denier, « au dessus du Servolier » ; de F.-G. Legrand (6 novembre) par sa mère et ses frères et sœurs, sur leurs immeubles d'Alloigne, tenant au chemin « menant du Wés de Marle à Lillers » etc. ; de L. Bouvart (6 octobre) par sa mère, veuve, ses frères et sa sœur, sur un manoir à Affringues, lieux dits Cœurul, le Mont de Raquenghem, etc. ; de J.-F.-J. Legrand (13 octobre) par son père, fermier au château de Malfance, paroisse de Reclinghem, sur ses biens de Menacs, près du bois de Belfontaine ; de L.-E. Handouche (16 octobre) par ses frères et sa sœur, en la ferme du Plouy, paroisse de Fressin, sur des immeubles situés au terroir de Valière ; de F.-M. Pingrenon (9 septembre) par ses sœurs, sur divers immeubles, à Auchy-au-Bois, cantons de la Vallée-du-Rougemont, du Fermentel, du Buisson-Pendée ; de F.-M. Le Roy (25 septembre) par sa mère, veuve, à Fiefs, sur divers immeubles audit lieu ; de J.-C. Hochart (6 octobre) par son père, laboureur à Affringues (n° 274). — Ordination générale (20 décembre) dans la chapelle du palais épiscopal : 6 tonsurés, A.-J. Godart, de Wavrans-lez-Elnes, J.-B. Delahaye, de Lièges, J.-B. Briche, de Delettes, J.-Ph. Régnier, de Sibiville, A.-B.-M. Iverné, de Boulogne (H.-V.), J.-J. Becquet, d'Andrehem ; 9 minorés, 8 sous-diacres, 5 diacres ; 6 prêtres,

A.-J. Duploux, J.-A. Guerville, Esp. Révérand, J.-M. Vasseur, A.-A. Frépot, C.-B. Wavran (n° 275 v°). — 1767. — Provisions : de la cure de Brias et Hoclier (3 janvier), pour J.-B. Mahieu, présenté (25 décembre 1766) par L.-F.-M.-H. de Conzié, évêque de St-Omer, par décès de J.-B. de Créquy, avec possession du 7, présents B. Herman, avocat au Conseil d'Artois, bailli du lieu ; et autres ; du personnel de Monchy-Cayeux (31 décembre) ; pour le chanoine de Gargan, par résignation de J.-A.-F. Clément, avec possession du 4 février, présents G.-F.-J. de Cunchy, chevalier de St-Louis, demeurant au château de Flencq, et autres ; de la cure de Crocques (9 mars), pour F.-M. Cleuet, d'affinité, etc. (5 janvier-30 mars), entre autres, pour F. Capron, maréchal-des-logis au régiment de Normandie cavalerie, en garnison à Belfort, et Dlle Al. de Rocourt de La Libaude, d'Os-tréville (n° 279). — P. Miellet, curé de Ferques et d'Étinghen depuis environ 50 ans, signe une procuration (19 mars) pour résigner en cour de Rome à P. Hédicq, vicaire d'Escaevilles, sous réserve d'une pension annuelle de 233 lb. (n° 284 v°). — L.-G. Compaign, écuyer, seigneur de la Tour-Girard, ayant le patronage laïque de la chapelle de N.-D. de Gésine, desservie dans l'église de Poitiers, près de la porte par où l'on sort pour aller à St-Croix, et celui de la chapelle de St-Joseph de Châtellerauld, présente son fils, George, clerc tonsuré, pour lesdites chapelles (25 mars), en requérant collation auprès de l'évêque diocésain (n° 285). — Lettres de tonsure (15 avril), dans la chapelle de N.-D., pour J.-B. Brasdefer, d'Herly (n° 288). — Dispenses de bans et autres cas matrimoniaux (1<sup>er</sup> mai-30 juin), entre autres, pour messire A.-B.-F.-M. de Toul de Guémy de Bouquinghen, et Dlle M.-A. Gêneau, de Samer, avec permission de célébrer le mariage dans la chapelle de l'Aumônerie du lieu ; pour L.-M.-F. Belle, de Boulogne (B.-V.), et Dlle M.-C.-R. de Caux, de la paroisse de St-Cyr, « proche Versailles, diocèse de Chartres » ; pour messire J.-J.-C. Sandelin, d'Zenne (Elnes), et Dlle D.-Ph.-J. de Vitry, de St-Omer, avec permission de célébrer le mariage « lundy prochain, quoique jour de fête chommée », pour messire V.-A.-C.-L. de La Grange, de Douai, et Dlle C.-J.-L. de Bassecourt de Crupilly, de Fontaine-les-Boullans ; pour messire L.-D. de Foucault, capitaine au régiment de Picardie-Infanterie, en garnison à Douai, et Dlle M.-J.-P. Desessart, de Boucces ; pour messire B. Mageny, officier au régiment irlandais de Dillon, en garnison à

S'-Venant, et Dlle J.-J.-M. Segou du Hamel, de Béthune (*ibid.*). — Titres sacerdotaux : de C.-L. Tavernier (22 janvier) par-devant J. Bomart, bailli, et les échevins de la baronnie de Ruminghem, par son père, laboureur audit lieu, sur des biens situés au Champ-d'Haghelinghe, au champ de Northove-Beque, à la rue nommée West-Overstraete, au lieu nommé Noithove-Voorbrongc, à la rivière nommée Leet, en Northove-Achterbrongc, etc.; de P.-F.-M. Poudecœur-Desoarières (30 avril) par son père, laboureur à Widehem, sur une maison audit lieu; de J.-B. Matringhen (18 novembre 1766) par sa mère, veuve, à Waterdalle, paroisse de Seninghem, sur divers immeubles audit lieu, dont une partie relevait des Francs Alleux de S'-Omer; de Ph.-M. Warot (24 septembre m. s.) par M.-A. Quéval, laboureur à Landréthun-le-Nord, sur une ferme à Leu-bringhen; de Ph.-F.-T. Goudemetz (14 octobre m. s.) par son père, avocat au Conseil provincial d'Artois, sur son manoir de Cantraine, banlieue de S'-Pol, etc. (*ibid.*). — Provisions : de la cure de Bournonville (2 mai), pour J.-C.-A. Moleux, par démission de J.-J. Garache (Garasse), avec possession du 4; de la cure de Perques (4 mai), pour P. Hodicq, avec signature de Rome et possession du 4 juin; d'un canonial de la cathédrale (29 avril), pour P.-A. Vonlonne, prêtre du diocèse de Marseille, par décès de J. Le Porcq, avec réiteration (6 mai) et prise de possession (8 juin), sous les auspices de ce verset du ps. cxxiii : « Fiant nati ejus in interitum »; de la cure de S'-Martin d'Anchel (14 mai), pour N.-T. Huleux, par décès de F.-T. Benoist, avec possession du 29, présents J.-G. Forgeois, maître d'école de Cauchy-à-la-Tour, et autres; de la cure de Bomy (8 juillet), pour P.-Jos. Parenty, par décès de J. Desespine, sur la présentation des chanoines de S'-Omer; de la cure de Maisnil-lez-S'-Pol (1<sup>er</sup> janvier), pour L.-F.-J. Devey, par décès de L.-J. Vasseur (° 289). — Signification (11 juin) des titres d'A.-J. Brassart, avec pièces (° 294). — Procuration « ad resignandum » (10 juillet) par J. Cornuel du Val du Frêne, curé de Tingry, en faveur de F.-B. Sauzet, sous réserve de 400 lb. de pension, avec rétractation du 15 (° 297). — Provision du prieuré de N.-D. d'Andres (21 juillet), pour J. B.-O.-P. de Méric de Montgazin, succédant à son frère Gabriel, par résignation en cour de Rome, à charge d'une pension viagère de 800 lb.; prise de possession (22 juillet), présents G. Aubert, ancien maire, demeurant en sa ferme du Pigeonnier, J.-N. Lavolaisier, ancien échevin, et autres (° 298 v°).

G. 28. (Registre). — In-folio, papier, 300 feuillets.

**1767-1772.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Dispenses de bans, de parenté, etc. (24 juillet-28 octobre), entre autres pour J.-F. de Blainville, de Calais, et M.-L. Lorget, de Paris (S'-Nicolas-des-Champs), pour L.-A.-A. Le Camus d'Albinthun, de Ques-trecques, et M.-F. Dourier, de Wierre-au-Bois, pour messire F.-C.-A.-J. comte de Trazegnies, de La Couture, diocèse d'Arras, et noble Dlle J.-M.-F.-B. de Groy, d'Érin (° 4). — Provisions : de la chapelle de Framézelle (30 juillet), pour L.-F. Le Besgue, clerc du diocèse de Beauvais, succédant par résignation du 29 mai, en cour de Rome, à J.-C.-R. du même nom, son frère, avec possession du même jour; de la cure de Guémy et Zouafques (2 septembre), pour M.-A. Lefebvre, présenté par l'archidiacre d'Artois et les chanoines gradués de S'-Omer, après décès de L.-J. Thubeauville, avec possession du 7; de la cure de Quernes (19 octobre), pour A.-L.-M. Bouilly, par décès d'A.-F. Réan, avec possession du 22, présents F. Stoppe, bailli du lieu, etc.; de la cure de Lières (28 octobre), pour F.-P.-D. Playoult, par décès d'A.-F. Le Clercq, avec possession (14 novembre), présents N. Decobert, clerc-chantre du lieu, et autres (*ibid.*). — Signification de grades et de pièces universitaires : pour (4 juillet) L. Mauffait, vicaire d'Embry, pour (13 octobre) P.-F.-J. Cappe, vicaire de Planques (° 3). — Prise de possession (11 juillet) de la cure de Bomy, et (3 mai) de la cure de Maisnil (° 4). — Titres sacerdotaux : de N.-S. Petain (16 juillet) par son oncle maternel, vivant de ses biens à Anchel; de J.-B. Baude (24 août) par sa mère, M.-A. Rappe, veuve, à Journy, sur ses biens audit lieu, au Lostraet, à l'Éclaire, les Aunayes, La Warenne, le Calembercq, etc.; de J.-B. Poillon (30 décembre) par son père, fermier du Haupas, paroisse de Wavrans, de J.-Ph. Régulier (17 septembre) par son père, maréchal-ferrant à Sibiville; de L.-M. Cousin (15 octobre) par son père, laboureur-propriétaire à Crémarest, sur ses biens patrimoniaux de Brunembert; de J.-B. Delabaye (15 octobre) par son père, laboureur à Lièques (° 5). — Signature de Rome (14 décembre 1766) en faveur de dom Nic.-Aimé de S'-Vincent, pour le prieuré de S'-Michel du Wast (° 7). — Provisions : de la cure de Montques (8 novembre), pour J. Henguer, chanoine régulier de Lièques, présenté par son abbé, après résignation de M. Deldrève, avec possession du 20, présents F.-J. Liot, écuyer, seigneur de

Guzelinghem, A.-J. Chavaïn, bailli, et autres; de la chapelle de Framézelle (3 novembre), pour N.-F. Wateblé, chanoine théologal, succédant au dernier pourvu (° 13 v°). — Ordination générale (19 décembre) : 6 tonsurés, P. Le Comte et J.-P. Longuety, de Boulogne (B.-V.), J.-E. Bouchart, d'Herbilles, L.-F.-N. Nayet, du Biez, F.-I. Lefebvre, d'Enguinegatte, J.-F.-A. Grepelle, de Lièques; 4 acolytes, 9 sous-diacres, 10 diacres; 8 prêtres, G.-P. Panet, P.-F.-J. Isart, P. Occis, P.-F.-J.-C. Salmon, P.-E. Poulet, L.-J. Beugin, M.-F. Le Cat, du clergé diocésain, et P.-J. Waeslineq, de Rubroucq, diocèse d'Ypres (° 18). — Titres sacerdotaux : de L.-J. Douilly (22 septembre) par sa mère, au hameau du Plouix, paroisse de Febvin, sur ses biens audit lieu du Plouich, au Baulantier, etc.; de F. Iverné (26 novembre) par lui-même, sur sa maison de Boulogne, rue de l'Hôtel d'Aumont, coin de la rue du Fiel-de-Bœuf; de B.-I. de Haffrengues (6 août) par son frère, Pierre, sur leurs biens d'Holincethun, paroisse de Wimille; de L.-J. Dozinel (12 septembre) par le baron de Contes des Granges, seigneur de Bucamp, sur seize mesures de terre audit lieu, paroisse d'Azincourt; de Ph.-J. Hérmant (8 octobre) par son père, à Fauquembergues; d'A.-J. Godart (13 octobre) par son père, laboureur au hameau d'Hazinghem, ou Assinghem, paroisse de Wavrans, lieux dits Vindringhem, Le Haughelle, etc.; de J.-F. Briche (12 octobre) par son frère et ses sœurs, à Delettas, sur leurs biens audit lieu, près du chemin des Mottes, au Camp-Torsin, etc. (° 19). — Résignation (16 octobre) par J.-R. de Fitz-Maurice, cédant à M. Dion son canonial de S'-Géry de Cambrai, et à M. d'Autrel (d'Ostrel) de Fiers, son écoletrerie de la cathédrale de cette ville (° 21 v°). — Jugement épiscopal (3 novembre), prononçant par acte de notoriété qu'un acte de baptême sera inscrit sur les registres de catholicité de Rebergues, en faveur de J.-F. Mille (° 23 v°).

**1768.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres pour messire M.-C. de Cambrai, écuyer, marquis d'Épagny, de Villers, diocèse d'Amiens, et Dlle C.-G. de Calonne de Courtebourne, de Calais, pour messire L.-M. de Bodart de Boire, de Pihen, et Dlle A.-Th. Conrart de Cermillon, de Boulogne (H.-V.), pour L.-F. Pallart de la Rouge-Cambre, de Tournèhem, et M.-A. de Roghes de Combermont, de Louches (° 24 v°). — Bullé du Pape Clément XIII (24 novembre 1767) conférant l'abbaye de S'-Vulmer, en commende, à Cl.-Arm. de Custin de Maspadan, prêtre du diocèse de Limoges et vicaire général de Tréguier, par décès de M.-R. Le Maire, avec prise de possession (7 janvier

1768) par procureur (° 25). — Titres sacerdotaux : de B. Parenty (10 février) par sa mère, veuve, fermière à Pihen, sur quinze mesures de terre à Rodelinghem; de J.-L.-J. Fasquel (25 janvier) par son père, marchand à Andres, sur une maison audit lieu; de G.-E. Mesnard (10 février) par sa mère, veuve, sur ses biens de Loison, tenant au bois de la Commanderie, etc.; d'A.-F. Cardon (26 mars) par son père, marchand au bourg de Frévent, sur un « tènement » audit lieu, sur le marché (° 30 v°). — Provisions : de la cure de Boursin et Le Wast (21 février), pour M.-A. Ballin, chapelain de la Cathédrale, par décès de L.-J. Malines, avec possession du 23, présents à Le Wast, A. Hochart, desserviteur du prieuré, P. Chaussoy, receveur dudit, et autres; de la cure de Wierre-au-Bois (7 mars), par J. Sueur, curé de Coquelles, par décès de J. Lorgnier, avec possession du 10, présents F. Defosse, maître d'école, P. Testard, giboyeur, et autres (° 31 v°). — Signification de grades, avec pièces (15 mars), pour C.-J. Courtois, vicaire de Rimboval, pour (26 mars) P. Tribou, bachelier en théologie, pour (23 avril) Ph.-F.-T. Goudemetz, diacre, demeurant à S'-Pol, maître ès-arts de l'université de Douai (° 36 v°). — Présentation par l'évêque de Boulogne, comme abbé de Ham (28 mars), du fr. J. Marie, alias P.-A. Pouillet, religieux de Ruisseauville, pour la chapelle de S'-Médard de Salency, diocèse de Noyon (° 39 v°). — Provisions : de la cure d'Estréelles (10 mars), pour A.-C. Quételet, par décès de M.-C. de Maudinier de Varennes, avec possession du 27 avril, présents J.-B. Wallois, seigneur du Catelet, et autres; de la cure de Liétres (11 avril), pour P.-F.-J. Cappe, par décès de P.-L. Lo Bleu, avec possession du 14, présents messire Max. Thierry, baron de Liétres, et autres; de la cure de Coquelles (19 mars), pour Ant. Lorgnier, par résignation de J. Sueur, avec possession du 12 avril, présents J.-M. Deguigne, maître d'école, L.-A.-J. Dupont du Vivier, paroissien de Wissant, cousin germain du nouveau titulaire, et autres; de la cure de Beuvrequen, en vertu de grades (6 mai), pour Ch. Matringhen, par décès de T.-F. Pingrean, avec possession du 10, présents J. Bonvoisin, maître d'école, et autres (° 41). — Réquisition d'un canonial de Boulogne (12 avril) par P.-P. Saligot, curé de Bourecq, après la mort d'Ant. Travaillon (° 42). — Titres sacerdotaux : de C.-J. Puchois (26 mars) par sa mère, mariée en secondes noces, à Maizières; de J.-B. Cossart (23 avril) par son père, fermier à Cauchy-à-la-Tour; de F.-Ph. Huguet (22 avril) par son père, laboureur-propriétaire à Fionnes, sur ses biens de Landréthun-le-Nord et de Cafflers; de H.-J. De Lasire de Val-du-

Fresne (5 mai) par sa mère, veuve, à Warcove, paroisse d'Audembert, sur une ferme de 50 mesures de terre audit lieu (° 43). — Procuration de l'abbé du Montgazin (26 mai), pour résigner à J.-C. de Bermont, curé de Colomez, diocèse du Toulouse, son canonicat de S-Sernin (° 48 v°). — Provisions du canonicat d'A.-A. Truquillon, de la Cathédrale (19 juin), pour P. Tribou, qui prend possession le 14, sous les auspices de ce verset du ps. lxxvii : « Et percussit omne primogenitum, etc. » (° 50 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-décembre), entre autres pour messire L.-J. Debertout, marquis d'Hauteclouque, et Dlle N. Duglas, d'Arrecy, diocèse de Laon, pour A.-M.-J. Le Roy, baron du Val-en-Surques, et Dlle M.-Th. Delegorgue de Rony, de Boulogne (H.-V.), avec bref de Rome, pour messire L.-P.-J. de Guerpel de Renévill, d'Ardes, et Dlle J.-F.-G. Le Maistre, de Béthune, pour C.-E.-A. Le Gressier de Belterre, de Boulogne (H.-V.) et Dame M.-M. Compoinct, du Havre-de-Grace, pour messire L.-F.-A. Jolly de La Viéville, de Béthune, et Dlle R.-A.-L. Marcotte de Roquelotte, paroissienne dudit lieu, pour messire J.-E.-B. de Servins du Quesnoy, et Dlle P.-E.-F. de Vanrhemen, veuve de D. Clinquemaille, de St-Pol (° 52). — Lettres de tonsure (5 juillet), pour F.-G. Bailleuil, de Fruges (*ibid.*). — Commission de vice-gérant de l'Officialité diocésaine (9 juillet), pour le chanoine Voulonne (° 52 v°). — Signification des grades de Ph.-M. Warot, demeurant à Piennes (23 juillet), avec présentation et insinuation des pièces requises (° 53). — Provisions : de la cure d'Enguin et Serny (6 août), pour N. Morieux, par décès de M.-P. Derond; puis, sur démission du précédent (16 m. m.), autres provisions du 18 pour J. Pochet, qui prend possession le 29; de la chapelle de N.-D.-aux-Neiges, d'Éperlecques (29 août), pour J.-B. Jolly, permutant sa chapellenie de St-Georges du Lillers avec P. de même nom, précédent titulaire; prise de possession (4 septembre) de ladite chapelle de N.-D., « érigée, est-il dit, en l'année 1717, à l'instance de « M<sup>re</sup> Albert Caucheteur, vivant conseiller du Roy au « bailliage royal de St-Omer, avec soumission de l'en- « tretien et doter, » ce qui fut fait en vertu du testament (20 mars 1733) d'Eug.-Jos. Caucheteur, sieur de Langle (° 54 v°). — Provisions : de la cure de Bregent-Énoec (24 septembre), pour P. Malherbe, du diocèse d'Amiens, par décès de P.-G. Luto, sur la présentation d'Anne Lamoureux de la Javelière, abbesse de St-Austreberthe, avec possession du 26, présents L.-Gr. Leducq, clerc-laïc, et autres (° 58). — Signification de grades, avec production de pièces, pour (30 sep-

tembre) H. Mesnard, de Loison, pour (13 octobre) P.-F. Flament, vicaire d'Oye (° 58 v°). — Option de portion congrue (26 septembre) par L. Carouille, curé de Parenty, conformément à l'édit royal du mois de mai précédent, « enregistré au Parlement de Paris le 13 dudit mois »; par (31 octobre) J.-J. Framery, curé de Bainghen; par (20 décembre) F. Rogeré, curé de Beaurainville; par (30 décembre) A.-F. Cleuet, curé de Cresques (° 60 v°). — Provisions : de la cure de Campagne-lez-Boulonnais (16 octobre), pour C.-J. Courtois, présenté, en vertu de grades, par l'abbé de Ruissenuville, après décès de P. Duflos; présents J.-B. Minet, entrepreneur, et autres; de la cure de Réty (18 octobre), pour J.-J.-I. Chavain, par décès de P. Guillaïn, avec possession du 21; de la cure d'Érin (27 novembre), pour J.-B.-J. Madoux, par décès de Ph.-J. Legrand, avec possession du 29, présents L.-J. Playoult du Tronquet, avocat au Parlement, et autres; de la cure de Liègues (29 décembre), pour le fr. Ant. Baude, par démission du fr. J. Henguer (° 62). — Titres sacerdotaux : de L.-M.-A. Waro (4 octobre) par son père, maître cordonnier propriétaire au bourg du Wast, sur sa maison et dix mesurés de terre audit lieu; de J.-F.-A. Crepelle (10 octobre) par son père, marchand à Liègues, sur deux maisons et diverses parcelles de terre; de F.-I. Lefebvre (8 octobre) par son père, maître arpenteur-juré, à Enguinegatte; de C.-F.-J. Caron (24 août) par sa mère, veuve, à Prévint, sur deux maisons audit bourg; de F.-M. Collart (24 septembre) par sa mère, veuve, et son frère, à Estrée-Blanche, sur des biens au terroir dudit lieu et de Fléchinelle; de J.-E. Bouchart (4 octobre) par sa mère, veuve, et ses frères, à Prévint d'Amont, sur ses biens situés aux lieux dits le Cavin de la Coigny, le Mont-Houis, la Croix-Robin, etc. (° 66 v°). — Ordination générale (17 décembre) : 6 tonsurés, P.-L.-M. Ansel, de Quessinghen, P.-J. Caron, de Cléty, L.-M.-A.-P. Lefebvre, d'Échinghen, S.-J. Loyez, d'Enguinegatte, Ph.-J. Herdmin, de Nunçq, J.-M.-C. Le Gressier, de Boulogne (H.-V.); 9 minorés, 6 sous-diacres, 11 diacres; 10 prêtres, L.-E. Handouche, F.-M. Lemaire, J.-B. Grigni, J.-B. Matringhen, F.-M. Pingrenon, L. Bouvart, J.-C. Hochart, F.-M. Leroy, J.-F.-J. Legrand, F.-G. Legrand (° 67 v°). — Provisions de la chapelle de St-Pierre-St-Jean de la Cathédrale (27 décembre), par G.-J. Pesier, cantuarien, par décès de F.-M. Bougard, avec possession du 30 (° 71 v°).

**1769.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres pour A.-A.-F. Le Febvre, avocat en la sénéchaussée d'Esdin, et Dlle M.-J.-N. de Monsigni,

de Vieil-Headin, pour messire J. Danglard, chevalier du Claus, de Calais (citadelle du fort Nieulay), et M.-E.-F. de Croiser, de Boulogne (H.-V.), pour E.-F.-F.-J. Guérard, seigneur d'Houvin, et Dlle M.-L. de Bastel « seigneur-esse » d'Abancourt, diocèse d'Amiens, pour J.-G.-G. Leyeux et Dlle S.-A. Caffieri, de Calais (° 73 v°). — Prise de possession de la cure de Liègues par dom Ant. Baude (3 janvier), présents Cl. Bailly, sergent-garde de l'abbaye, le P. Joau l'Évangéliste, carme, professeur de théologie en ladite abbaye, messire P.-A. Donat, écuyer, seigneur d'Havincquerque, J. Ducrocq, maître d'école, et autres (° 73 v°). — Notification de grades, avec production de pièces, pour (13 février) P.-F.-M. Peudeœur-Descarrières, pour (8 mars) J.-B. Delimeux, de Gravelines, pour (21 avril) Esp. Révérand, vicaire d'Ardes (° 76). — Présentation par l'évêque de Boulogne, abbé de Ham, à l'évêque d'Arras, du fr. P.-A.-J.-G. Lefebvre, chanoine régulier de St-André-au-Bois (10 février), pour le prieuré-cure d'Honin-sur-Cojeul, par décès du fr. P.-M. Meuriche (° 76 v°). — Titres sacerdotaux de C.-F.-J. Cuvellier (24 septembre 1768) par sa mère, veuve, à St-Pol, sur une maison audit lieu, rue des Carmes, et des biens à Chelers; d'A.-J. Patoux (15 février) par son père, à Laires (° 77 v°). — Provisions : de la chapelle de St-Louis d'Autingues (13 février), pour le chanoine de Gargan, par décès d'Ant. Le Cart, avec possession (14 avril), sur une terre à labour, en la banlieue et échevinage d'Ardes, près de la ferme du Wart-La-Haye; de la chapelle de N.-D. delà l'eau, d'Heuchin (26 février), pour J.-C.-J. Cailliez, par démission de J.-C., curé de Ronchin, diocèse de Tournay, avec possession du 28 avril; de la cure de Ramecourt et Verloing (6 mars), pour A.-A. Boudry, par démission de J.-B.-J. Madoux, avec possession du 10; de la cure d'Hernicourt (2 mars), pour G.-J. Crépin, par démission de P.-J. Flahault, avec possession du 13; de la cure de Neuville et Estrée (26 février), pour P.-J. Flahault, par décès d'Al. Vincent, avec-possession du 28; de la cure d'Alquines et Loquin (7 avril), pour J. Verlingue, par décès de F.-M. Luto, avec possession du 13, présents Jac. Bayart et J. Vasseur, échevins du lieu, et autres (° 78 v°). — Option de portion congrue par (décembre 1768) H. Wilmetz, curé d'Enguinegatte, par (12 octobre) J.-F. Dubois, curé de Desurène (Desvres) (° 88). — Lettres de tonsure (29 mai), pour J.-F.-A.-M. Castillon, de Liègues (° 89 v°). — Provisions : de la cure de Camiers (28 juin), pour J.-B. Barbier, par démission d'Al. de Savoye, avec possession du 30; de la cure de Samer (15 juillet), pour J.-Ls Hor-

nez, vicaire d'Audruick, avec possession du 17; de la cure d'Offrothun (2 août), pour C.-L.-J. Lefebvre, par résignation au pape de Rome de J.-B.-O. de St-Jost, avec possession du 7, présents Jean Hanse, clerc d'école, et autres (° 91). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-décembre), entre autres pour J.-B. Yardin-Daigreville et M.-J.-T. Aubert, de Guines, pour J.-N. Loriquet et M.-M.-R. Dancé, de Boulogne (B.-V.), pour messire P.-A. de La Pasture de Verchocq, de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-C.-A. D'Acary, de Montreuil, pour F.-M. Siriez de Bergues, de Montreuil, et Dlle M.-C. Carmier, de Boulogne (B.-V.), pour A. de La Folly, d'Hocquinghen, et M.-F.-S. de Flahault de la Sauté, de Wirwignes, pour messire B.-Ph. comte de Mirode, de Mametz, et Dlle L.-F.-H. de Beaufort, de Moule, pour messire J.-L. de Witasse, chevalier de Bussu, et Dlle M.-A. Cozet de Beauchêne, veuve, d'Ardes, pour A.-J. de Hémond, écuyer, seigneur de Sequierre, de Tingry, et Dlle M.-B.-A. De Lastre, de la Chevalerie, de Montreuil, pour P.-N.-B. Cuheval, de Dunkerque, et P.-F. Thiberge de Clarigny, de Calais (° 91 v°). — Notification de grades, pour (16 août) G.-A. Deschaufour, pour (5 octobre) P.-J. Délenf (° 96 v°). — Titres sacerdotaux : de P.-L.-M. Ansel (7 octobre) par son père, laboureur à Quessinghen, sur une maison, au lieu dit Hérimez, même village, et des terres près du bois de La Folle; de J.-C.-J. Flament (19 septembre) par son frère, à Hernicourt, sur leur manoir de Pierremont; de L.-M.-A.-P. Lefebvre (31 octobre) par son oncle, laboureur propriétaire à Quehen, paroisse d'Isques, sur sa ferme de 120 mesures de terre audit lieu; de L.-J. Decroix (27 septembre) par son père, laboureur à Zudausques, sur un manoir audit lieu, dont certaines dépendances touchent au chemin de Secoubroucq; de G. Des-trée (15 novembre) par son frère, notaire à Boulogne, sur deux maisons audit lieu (H.-V.), rue St-Martin, dite de Boves; de F.-J. Bayart (10 octobre) par sa mère, veuve, et ses frères et sœurs, à Valhuon, sur un manoir et plusieurs biens audit lieu, dont une partie contiguë au terroir de Baillon (° 99). — Provisions : de la cure d'Alincun et Bellebrune (25 octobre), pour J.-F.-M. Ducrocq, par décès de J. Blasset, avec possession du 7 novembre, présents Fr. Hagneré, maréchal, L. Gouy, clerc et maître d'école dudit lieu, J. Duchâteau, maître d'école de Bellebrune, et autres; de la cure de Lozinghem (16 décembre), pour A.-B. de L'Espine, par décès de P. Griboval, avec possession du 20, présents G.-A. Denelle, écuyer, seigneur de la paroisse, J.-H. Herman, clerc cléricant du lieu, et autres (° 102). — Présentation



du fr. P.-A. La Rose, religieux génovéfain, prieur de l'abbaye de St-Martin-au-Bois, *Ruricurtensis*, diocèse de Beauvais, pour le prieuré-cure d'Hénin-sur-Cojeul (29 novembre), par décès du fr. A.-J.-G. Le Febvre (° 103 v°). — Titres sacerdotaux : d'A.-J. Bigan (11 octobre) par ses frères, à Floringhem, lieux dits le Bois-de La Carpo, les Eleepierre, le Buisson Robetart, le Croquet, l'Al-Jouette; de F.-J. Lomhart (14 octobre) par son père, bailli du village de *Noran* (Norront), sur des biens sis au terroir d'Auchy-au-Bois, dont une parcelle tenant au chemin de Fromental; de L.-M.-J.-B. Lefebvre (15 septembre) par ses sœurs, à Étaples, sur une maison avec raffinerie de sel blanc, audit lieu; de P.-E. Violette (1<sup>er</sup> octobre) par son père, seigneur du Trouquoy, sur 18 mesures de terre à Fressin; de J.-J. Becquet (17 septembre) par sa mère, veuve, à Acquin, sur des biens à La Haute et à la Basse Couture, au Rapecque, etc.; de P.-J. Caron (15 septembre) par lui-même, sur ses biens patrimoniaux du terroir d'Avroult, au Mont-de-Warneque, etc.; de Ph.-J. Herdoin (11 octobre) par son père, ménager à Nunoq, et autres avec lui (° 106). — Ordination générale (23 septembre) : 6 tonsurés, J.-F. Dauchez, de Verchoecq, P.-É. Planchon, de Frévent (St-Hilaire), A.-M.-A. Duflos, de Marquise, J.-J. Du Sautoir, de Quelmes, J.-J. Degardin, de Cuham, A.-L. Dublaisel, de Boulogne (H.-V.); 9 minorés, 8 sous-diacres, 10 diacres; 11 prêtres, L.-J. Dozinel, J.-L.-J. Fasquel, C.-É. Mesnard, J.-P. Regnier, J.-B. Poillion, J.-B. Delahaye, L.-M. Cousin, J.-F. Briche, I.-B. Affrengue, J.-B. Coscart, A.-A.-M. Dereuder (° 109 v°).

**1770.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres pour messire A. de Serres, de Riom, et Dlle A.-M.-M. Le Roy, de Boulogne (B.-V.), pour M.-H. Le Vaillant du Chastelet et Dlle M.-A.-B.-M. de la Haye de Montigny, de Boulogne (H.-V.), pour G.-J.-N. de La Boulaye, de St-Omer, et Dlle J.-G.-F. Le Ture, de Calais, pour messire D. de Courteville et Dlle M.-J.-Th. de Servins-Lannoy, de St-Pol, pour messire F.-J. Des Wazières, de Westecques, et Dlle M.-A.-L.-J. de Vitry, de St-Omer, pour P.-A.-M. De Wasières, de Roncq, diocèse de Tournay, et Dlle M.-Th.-J. de Carondelet, de Pibem, pour messire G.-L.-F. de Bédouette de Montolien, de Samer, et Dlle M.-C. de Rooqnigny, de Ieffaux, avec permission de célébrer le mariage dans la chapelle castrale du Fayel (° 111 v°). — Titres sacerdotaux : de F.-M.-A. Bucaille (8 octobre 1769) par son père, sur sa maison de Boulogne (B.-V.); de P.-J. Herman (23 février) par Ph.-F. Goudemetz, seigneur de Neuville et avocat au Conseil d'Artois, sur une maison à

St-Pol (° 114 v°). — Provisions : de la cure de Nielles-lez-Calais (7 février), par P.-F. Flament, pour décès de L.-A. Mouchet, de La Plante, avec possession du 12; de la cure de Filièvres (27 février), pour J.-F. Romon, par résignation en cour de Rome de N. Colle, avec possession du 6 mars, présents J. J. de Boffes, curé de Buire-au-Bois, S.-M. Lecointe, curé de Vauquerie-le-Bouquet, et autres; de la chapelle de St-Maur, de la cathédrale (27 mars), pour F. Le Gus, par résignation de L.-G. Macquet de Lompré, avec possession du 28; de la cure d'Harly et Quilen (4 avril), pour A. Merlin, par décès de J.-B. Rault, avec possession du lendemain, présents, à Quilen, J.-F.-M. de Grosillier, écuyer, seigneur du lieu, et autres; de la cure d'Hernicourt (12 avril), pour H.-Mesnard, par décès de G.-J. Crépin, avec possession du 27, présents P.-P. Hauteceur, maître d'école, et autres; de la cure d'Esquelles (4 mai), pour J.-L. Delanoy, par résignation en cour de Rome J.-P.-A. Perache, avec possession du 8, présents P. Sauvage, clerc laïque, P. Hibon de Mervoy, capitaine de cavalerie, garde-côte du Pays-Reconquis, et autres (° 115). — Notification de grades, avec pièces produites, pour (2 avril) J.-B. Coscart, bachelier en théologie, pour (30 mars) M.-J. Poul-tier, pour (9 avril) H.-J. de Lastre de Val-du-Fresne, pour (m. d.) C.-A. Dessurte, pour (11 avril) F.-M.-W. Gosse, pour (5 avril) J.-B.-F.-A. Bayart (° 123 v°). — Provisions : de la chapelle de N.-D. de Hely (5 mai), pour L.-A.-J. Le Nain, curé d'Hervillers (Ervillers), diocèse d'Arras, sur présentation de la dame Le Saffre, par décès de P.-A.-F. Monvoisin, avec possession du 10, présents A. Huguat, bailli du lieu; de la cure de Pernes et Floringhem (10 mai), pour A.-J. Brassart, sur réquisition, par décès de M.-F. Bourgois, avec possession du 14; de la cure de Nielles-lez-Bloquin (21 mai), pour F.-J. Lardeur, natif de Tatinghem, présenté par le marquis de Béthune, vicomte de Nielles, par décès de R.-J. Lardeur, avec possession du 30, présents P.-F. Béguet, maître du lieu, et autres; de la cure d'Auchy-au-Bois (25 mai), pour J.-A. Dufour, par décès de L.-J. Guillebert, sur la présentation de M. de Meezemaker, écolâtre et chanoine gradué noble de la cathédrale d'Ypres, avec possession du 29, présents C. Cardon, bailli du lieu, et autres; de la cure d'Andresselles (27 mai), pour L.-F. Dubois, par démission d'A. Merlin, présents P.-F. Masson, clerc et maître d'école, L. Delaitre, entrepreneur des travaux du Roi, et autres; de la cure de St-Pierre-lez-Calais (m. d.), pour N. Morieux, par décès de C. Bonyois, avec possession du 7 juin (° 133 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-

décembre), entre autres pour messire J.-B. Monck, seigneur d'Ergny, et Dlle F.-É.-U. Dartois du Valvaion, de Boulogne (H.-V.), avec permission à l'abbé de St-André-au-Bois de célébrer le mariage, « même en officiant pontificalement », dans la chapelle particulière du seigneur du Valvaion, pour messire F.-G.-G. de Conchy, de St-Hilaire de Frévent, et Dlle M.-J.-P. D'Hybert, de St-Vaast du même bourg, pour messire Ch. de Prades, capitaine au régiment de Piémont-Infanterie, et Dlle H. Edgenumbe, de Calais (° 141). — Production de titres universitaires (5 juillet), pour J.-L.-F. Vasseur, pour (1<sup>er</sup> août) J.-A. Paude (° 141 v°). — Provisions : de la cure de Journy et Rebergues (2 juillet), pour A. Coque-lin, par décès de Ch.-J.-B. Cache, avec possession du 10, présents M. Leblond, « lieutenant et bailli », avec « les fôdeaux » du lieu; du prieuré de Framécourt (22 juin) par dom Verlevoij, abbé de Ham, pour le fr. Pl. Roussel, par décès du fr. A. Labitte, avec possession du 22; de la cure d'Inxent (13 juillet), pour J.-B. Bayart, par décès de P. Queval, sur réquisition, en vertu de grades, avec possession du 16; de la chapelle de la Madeleine de Rosamel (18 août), pour H.-J. de Lastre de Billauville, par démission du chanoine Du Campe, avec possession du 5 décembre (° 142). — Élection par le Chapitre (3 septembre) du chanoine Ch.-Es-Jos. de Gargan à la dignité de canonic; par décès de J. Dueroq; confirmation par l'Évêque (° 148). — Provisions du personnel d'Enquin (4 septembre), pour H. Duteil, curé de Calais, par démission de J.-A.-F. Clément, avec possession du 17, dans les deux églises d'Enquin et de Serny; de la chapelle de N.-D.-aux-Neiges, d'Espeleques (1<sup>er</sup> octobre), pour Ph.-A. Becquart, par démission de J.-B. Jolly, « ne pouvant plus exercer, à cause de l'air du lieu où il faut résider », prise de possession, au lieu nommé *Gampicq*, (6 octobre), par le nouveau titulaire, précédemment chapelain de l'Hermitage de Wimille (° 148 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-B. Tellier (30 août) par son père, chirurgien à Fruges, sur ses biens au territoire de Happe-lieux-dits la Gacherie, la Motte de Happe, etc.; de P.-E. M. Delepouve (22 juin) par son père, vivant de ses revenus, à Dennebreucq, sur ses biens dudit lieu, à la Bourgogne, etc.; de C.-J. Darthé (5 mai) par la sœur P. Rayolle, des Béguines d'Aire; sur des maisons à St-Omer, au coin de la rue du Chevalier rouge, etc.; d'A.-J. Hidoux (13 septembre) par son père, à Ligny-lez-Aire, sur des immeubles au Peumeroy, etc. (° 149 v°). — Option de portion congrue (14 octobre) par G. Briols, curé d'Esmond (° 153 v°). — Lettres de tonsure (23 octobre), pour L.-A. de Lespine, d'Hucqueliers

(° 153 v°). — Signification de grades, avec production de pièces (24 octobre), pour A.-N.-B. de La Barre (° 156). — Provisions : de la cure d'Esquerdas (17 novembre), pour H. Grebaut, vicaire de Wavrans, par décès d'A.-J. Lagniez, avec possession du 21; de la chapelle de St-Barbe de Bernes (20 novembre), pour A.-L. Dublaisel, par démission du chanoine Du Chastelet; de la cure de Ruiseauville (9 décembre), pour le fr. P.-A. Poulet, profès de l'abbaye, par décès du fr. Et. Vasseur, avec possession du 22; de la cure d'Echinghen (23 décembre), pour Ph.-J. Detœuf, par décès de J.-A. Duhamel (° 159). — Titres sacerdotaux : de J.-M.-C. Le Gressier de Bellannoy (24 novembre), par la dame M.-F. Conrart de Cermillon, veuve de messire F.-L. Duquesne, écuyer, seigneur de Clocheville, la Wausserie, Toutendal, La Grave et autres lieux, châtelain de Belle, sur une ferme de 80 mesures à St-Martin; d'A.-M.-J. Neuvely (21 septembre) par lui-même, à Fruges, sur ses immeubles patrimoniaux, terroir du Port-du-Riez, de Senlis, de Coupelle-Vieille, etc.; de F.-C. Baillicul (28 septembre) par ses tantes, à Wailly, paroisse de Coupelle-Vieille; de G.-J. Goudemetz (11 octobre) par son père, avocat au Conseil principal d'Artois, sur la terre et seigneurie vicomtière qui lui appartient à Neuville-aux-Cornets; de J.-P. Dauchez (11 octobre) par son père, laboureur-propriétaire à Verchoecq; d'A.-M.-M. Duflos (21 octobre) par son frère, laboureur-propriétaire, à Baudrebut, paroisse de Marquise, sur la ferme dudit lieu; de P. Le Comte (14 octobre) par J.-F. Cuvillier, marchand à Boulogne (B.-V.), sur sa maison de la rue des Gobelins; de L.-F. Nayet (25 septembre) par son père, procureur fiscal de la terre de Le Biez, sur ses immeubles situés audit lieu, au canton de Courval, aux Esquevalières, etc.; d'A.-J. Cariez (13 octobre) par P.-F. de France, curé de Wayrans, et autres avec lui, sur des immeubles à Frénoy, paroisse de Willeman; d'A.-F. Fontaine (17 septembre) par le vicomte des Androuin, baron d'Andres, chambellan de l'Empereur, et de l'Impératrice-reine, maître des verreries d'Hardin-ghen, sur une maison et des terres à Fienens (° 160). — Ordination générale (22 décembre) : 9 sous-diacres; 10 prêtres, P.-J. Herman, F.-I. Lefebvre, F.-P. Huguel, D.-B.-J. Graux, A.-J. Godart, L.-J. Douilly, J.-F.-A. Crepelle, C.-F.-J. Caron, F.-M. Collart, J.-E. Bouchart (° 116).

**1771.** — Provisions : de la cure de Courset (20 mars 1770), insinué (3 janvier), pour G.-J. Dorsemieux, par décès de L.-J. Delloy; de la même cure (m. d.), pour L. Caron, par démission du précédent, avec possession

du 5; de la chapelle de St-Antoine de Belle (m. d.), pour F. Baillieu, vicaire de Frévent, par décès de L.-G. Macquet de Loupré; de la cure de Parenty (4 janvier), pour le même, par démission de L. Carôul, avec possession du même jour, présents P.-F. Magnier, clerc et maître d'école du lieu, et autres; de la chapelle de Liancourt (22 janvier), pour F.-M. Beugin, diacre du diocèse de St-Omer, par résignation de M.-F.-J. Lefebvre; de la cure de St-Nicolas de Boulogne (B.-V.), pour L.-M.-F. Delattre, curé de Nielles-lez-Ardres (21 février), par démission de B. Arquier, avec possession du lendemain (° 168). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres, pour J.-F. Gêneau de Vernicourt, de Boulogne (B.-V.), et Dlle M.-L.-A. Dallery, d'Étaples (° 169). — Titres sacerdotaux : de Ph. Briche (2 mai 1760), par J.-J., son frère, laboureur à Cléty, et autres, sur des immeubles à Merok-St-Lévin; d'A.-F.-J. Coignon (26 mars) par son père, maçon à Elmes, sur un manoir au Hecque, terroir dudit; de P. Dufay (7 mars) par son père, bailli d'Harlettes, paroisse de Coulomb, sur des immeubles audit lieu, au Ronval, aux Haies croisées, etc. (° 174 v°). — Notification de grades et production de pièces (9 mars), pour F.-J. Isart, pour (14 mars) J.-A. Baude, pour (20 mars) B. Parenty (° 176). — Provisions : de la cure de Wavrans (15 mars), pour F. Théodal, par décès d'A.-R. Ansel, avec possession du 20, présents J.-F. Verdure, bailli du lieu; de la cure de N.-D. de Calais (16 mars), pour J.-I. Chavain, par résignation en cour de Rome d'H. Duteil, sous réserve d'une pension de 300 lb. tournois, avec possession du 18, présents le maire et échevins de ladite ville et autres; de l'archidiaconat « dextri lateris », pour H. Duteil (18 mars), par démission du chanoine de Gargan, avec (m. d.) lettres de Vicair Général; de la cure de St-Nicolas de Boulogne (B.-V.), pour C.-A. Baudelique, curé de Renty (3 avril), par démission de L.-M.-F. Delattre, avec possession du 10; du prieuré de Renty, par signature de Rome (30 janvier), pour J.-F. Belletrux, chanoine-chévecier du chapitre de Meung, par démission de Louis, de même nom, avec brevet royal du 23 décembre et prise de possession du 5 avril; de la cure d'œuf (16 avril) pour L.-F. Decroix, curé de Wail, permutant avec M. Asselin, à qui il cède (m. d.) sa chapellenie dite de Nielles, de la cathédrale (° 178). — Prise de possession : de la cure d'Échinghen (18 avril) par P.-J. Detœuf; de la cure d'œuf (m. d.) par L.-F. Decroix (° 190 v°). — Lettres de tonsure (26 mai), pour T. Piquender, de Boulogne (B.-V.), V.-J. Dave, de Burbure, P. Ansel, de Bainghen, J.-A. Lothe, de Fresnoy,

J.-P. Framery, de Desvres, J.-P. Dubois, de St-Georges-sur-Canche, *ad Cancliam*, et P.-J. Labitte, de Coyecques (° 194). — Provisions : de la cure de Renty (7 juin), pour J.-B. La Rivière, par démission de C.-A. Baudelique, avec possession du 19; de la cure d'Humbert (16 juin), pour J.-G. Alloy, par décès de F. Framery, avec possession du 20; d'un canonicat de St-Pol (17 juin), par G.-J. Doremieux, par résignation de J.-B. La Rivière, avec possession du 22; de la cure de Maenla (26 juin), pour Ph.-J. Detœuf, par démission du même Doremieux, avec possession du lendemain; de la chapelle de St-Jean l'Évangéliste de Preures (7 juillet), pour J. Gaudry, curé de Volangy, diocèse de Bourges, par décès de noble homme C. de Campagne de Coltebrune, avec possession du 9 (° 194 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juin-décembre), entre autres pour F.-J. Marteau, de Boulogne (H.-V.), et M.-M. de St-Domer de Cravant, de la paroisse de St-Germain des Essourds, diocèse de Rouen, pour messire Cl.-Ls-M. Dncampe, écuyer, seigneur de Rosamel, de Fresnoy, et Dlle M.-J. Leblond Duploux, de Wisnes-en-Ponthieu (° 198). — Notification de grades et production de pièces (9 juillet), pour M.-J. Poulter, pour (16 juillet) Ch. Doremieux (*ibid.*). — Provisions : de la cure de Moulavrel (31 juillet), pour C.-A. Dessurne, par décès de P.-F. Billet, avec possession du 8 août, présents A.-F. de Boffetier, sieur de Ferrière, L.-M.-Sta, sieur de Montechort, P.-A.-A. Roubier, sieur d'Hérambault, et autres; de la cure d'Échinghen (7 août), pour J.-F. Le Riche, par résignation en cour de Rome d'A. Duhamel, avec possession du 9, présents G. de Patras, chevalier, seigneur de Campaigno, et autres; de la prébende théologale de la cathédrale (20 août), pour H. Duteil, par décès de N.-F. Wateblé, avec prise de possession du lendemain, sous les auspices de ce verset du psaume cv : « Patres nostri in Aegypto, etc. » (° 203). — Lettres de tonsure (14 août), pour P. La Manière, d'Ardres, et et C.-E.-M. Faudier, de Desvres (° 206 v°). — Prise de possession : de la chapelle de Liancourt (23 juillet) par B.-F. Beugin, présents messire H. de Lœuvacq, prieur-curé de Grand-Rullecourt, et autres; du personnat de Setques (17 septembre) par P. Perdriseaux, ayant provisions du 12 février, par démission de P.-A. Dubois; de la dignité d'Archidiacon (23 mars) par H. Duteil (*ibid.*). — Provisions : de la chapelle de St-Maur de Roquetaire (13 août), pour F. Perdriseaux, par décès de N.-F. Wateblé, avec possession du 11 septembre, présents L.-D. Boiaval, clerc du lieu, P.-F. Le Roy, tailleur d'habits, demeurant au hameau de Camberny, et autres; de la

chapelle de Frametzelles (9 septembre), pour P. Houdicq, curé de Perques, par décès du même Wateblé, avec possession du 24; de la chapelle vicariale de St-Pierre-St-Jean, de la cathédrale (13 septembre), pour J.-A.-N.-B. Delabarre, par démission de G.-J. Pezier, avec possession du 16; de la dignité de Grand Chantre (21 septembre), pour P.-A. Voullonne, élu (28 août) par le Chapitre, après la mort de N.-F. Wateblé, avec possession du 23; de la cure de St-Joseph de Boulogne (H.-V.), pour J.-F. Dupont, curé de Marquise (30 septembre), par décès de N. Jougleur, avec possession du lendemain (° 207 v°). — Titres sacerdotaux : de F.-M. Cléry (13 septembre) par F.-A., négociant à Boulogne (B.-V.), sur deux maisons, rue de l'Écu; de L.-B. Playoult (24 septembre) par messire P.-J. Bosquet des Prés, chevalier de St-Louis, capitaine, premier aide-major des cuirassiers du Roi, en quartier à Vitry en Bretagne, son oncle, sur des immeubles à Pleuyessain, paroisse de Vicherey, Élection de Toul, dans les Trois-Évêchés, consistant en 27 « fauchées » de prés, 130 journaux de terres labourables, etc., valeur attestée par les notables du lieu (° 211). — Lettres de tonsure (17 avril 1768), pour P.-G. Merlin et J.-L.-M. Mathon, de Boulogne (H.-V.), dans la chapelle de N.-D. (° 214). — Provisions : de la cure d'Étrée-Wamin-sur-Cange (sic), pour P.-F. Poiteau (2 octobre), par résignation en cour de Rome d'Hilaire, de même nom, sous réserve d'une pension de 200 lb. tournois, avec possession du 10, présents P.-F. Bernard, clerc laïc du lieu; et autres; de la cure de Tingry (23 septembre), pour F.-M. Lemaire, permutant avec J. Cornuel, à qui il cède sa cure de St-Melain-la-Champagne, du diocèse d'Évreux, avec possession du même jour; de la chapelle du St-Esprit de la cathédrale (9 octobre), pour M. Sénéca, curé de Leulinghen et doyen de Wissant, par décès de N. Jougleur, avec possession du 11; de la cure de Bléquin (13 octobre), sur réquisition, pour P.-F.-Th. Goudemetz, vicaire de Desvres, par décès de J.-B. Fiolet, avec présentation par G.-F.-E. Walwein, chanoine gradué d'Ypres, et possession du 17, présents L. Moffet, bailli du lieu, et autres; de la cure de Monts et Moncheaux (27 octobre), pour J.-Th. Ducrocq, par décès de J.-F. Thélin, avec possession du 8 novembre (° 217). — Supplique adressée au sénéchal du Boulonnais par Ant. Lorgnier, curé de Coquelles (26 octobre), à l'effet d'être autorisé à prendre possession civile de la cure d'Échinghen, pour la conservation de ses droits, comme gradué; sentence confirmée, signée : Pagart, d'Hermansart, lieutenant-général; acte du même jour, portes closes (° 222). — Provisions : de

la cure de Raty (25 novembre), pour J. Verlingue, curé d'Alquines, par démission de J.-J.-I. Chavain, avec possession du lendemain; de la cure d'Alquines (3 décembre), pour J.-C.-A. Moleux, par démission du même Verlingue, avec possession du 9; de la cure d'Échinghen (m. d.), pour F. Boquet, par démission de J.-F. Le Riche, avec possession du lendemain, présents J.-M. Hanse, clerc et maître d'école du lieu, et autres; de la cure de Beurnonville et Henneveux (13 décembre), pour J. Lefebvre, par démission de C.-A. Moleux, avec possession du 14, présents P. Lamirand, maître d'école, et autres (° 230). — Titres sacerdotaux : de P. Ansel (14 octobre) par son père, propriétaire au hameau de La Biette, paroisse de Bainghen-le-Comte, sur une maison et 36 mesures de terre au terroir dudit lieu; de J.-J. Dégaradin (9 septembre) par son père, maître d'école du village de Cuheim, sur diverses parcelles de terre audit lieu, valeur attestée par le bailli dudit Cuheim et autres avec lui; de J.-F.-A.-M. Castillon (14 octobre) par son beau-frère, marchand pelletier à Guignes, sur la maison qu'il occupe, sur la place; de Ph.-F. Gervois (25 septembre) par son père, vivant de ses biens, à Humercauil, valeur attestée par Ph. Bütel, lieutenant, et autres; de J.-Ph. Dubois (20 septembre) par lui-même, sur ses biens patrimoniaux du village de St-Georges; de V.-J. Dave (5 octobre) par son père, laboureur à Burbure (° 235). — Production (10 décembre) de titres universitaires, pour J.-T. Ducrocq (° 240). — Ordination générale (23 décembre) : 9 tonsurés, L.-M. et A. Baudelique, d'Étaples, F. Bézu, de Haut-Maisnil, P.-F. de Boningue, de Wimille, Ph.-F.-J. Bonnière, de Dohem, P.-J. Carnel, d'Équaire, M.-J. Guillaume, d'Ardres, C.-F.-J. Lefrancq, de Calais, A.-F. Pruvost, de Bléquin; 16 minorés, 7 sous-diacres, 9 diacres, 13 prêtres, L.-J. de Croix, C.-L. Tavernier, F.-J. Bayart, A.-J. Bigan, J.-J.-C. Flament, Ph.-J. Harduin, F.-J. Lombart, P.-J. Caron, J.-J. Becquet, P.-J. Herman, G. D'Estree, L.-M.-J.-B. et L.-M.-A.-P. Lefebvre (° 241).

1772. — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres, pour A.-D. de Courteville, de Lacres, et Dlle M.-M.-A. de Framery, de Boursin, pour J.-L. Crandale de La Rouville, de Bernieulles, et M.-A.-U. Bodart, de Pihen, pour messire A.-T.-G. Baudot, écuyer, seigneur de Brueil, et Dlle J.-G.-A. de St-Just, d'Ardres (° 242 v°). — Réquisition d'un canonicat de St-Pol (7 janvier) près de l'Évêque, pour A.-L.-F. Dumont, curé de Presle, diocèse de Beauvais, en vertu de grades, par décès de J.-B. Tramecourt (*ibid.*). —

Provisions : de la cure de Wail et Galametz (23 janvier), pour A.-F. Blondel, vicaire de St-Liévin, permutant sa chapellenie de N.-D. de Cerçu, de la collégiale d'Aire, avec L.-F. Decroix, et (29 m. m.) mise en possession ; de la cure de Bonningues-lez-Ardres (23 janvier), pour Esp. Révérand, en vertu de grades, par décès de J.-J.-M. Bouvèrne, sur la présentation de l'abbé Namand de St-Jean-au-Mont d'Ypres, avec possession (3 février), présents L.-F. Rappe, lieutenant de justice du lieu, et autres ; d'un canonicat de St-Pol (6 février), pour R. Wiscart, par décès de J.-B. Tramecourt, avec possession du 10 ; de la cure de Delettes et Nielles-lez-Théroutanne (11 février), pour L. Gilloën, par décès de L. Delastelle, avec possession du 13, présents J.-J. Jolly, bailli du lieu, et ses hommes de fief ; de la cure de Gouy-en-Artois (17 mars), pour le fr. M. Picavet, chanoine régulier du Mont-St-Eloi, par révocation du fr. E. Macquart, rappelé par ses supérieurs, avec possession du 23, présents J.-F.-A. Bôully, bailli du lieu, et autres ; de la chapelle de Bernes (30 mars), pour M.-J. Flament, par démission d'A.-L. Dublaisel, avec possession du 6 avril, présents F. Bonvarlet, clerc laïc de Leulinghen, et autres (n° 246). — Titres sacerdotaux : de H.-J. Goudemetz (8 octobre 1771) par son père, avocat au Conseil supérieur d'Arras, sur une maison à St-Pol ; de J.-L.-J. Cardon (12 octobre m. a.) par son père, marchand à Frévent, sur une maison audit lieu ; de Ph.-J.-B. Piers (30 avril) par lui-même, sur ses biens patrimoniaux de Ruminghem, tenant à la rue nommée Waldrick Straete, à la rivière d'Aa, etc. (n° 281 v°). — Provisions : de la cure d'Alette (13 avril), pour M.-J. Poullier, en vertu de grades, par décès d'A. Biaré, avec possession du 14, présents J.-B.-J. et Cl.-N.-R. du même nom, l'un lieutenant-général au bailliage de Montreuil, l'autre, avocat en Parlement et audit siège, ses frères, et autres ; de la cure de St-Joseph de Boulogne (H.-V.), pour Cl.-Th. Routier (2 avril), par résignation en cour de Rome de G.-F. Dupont, avec possession du 3 ; de la cure de Belle et Houllfort (41 mai), pour Ph.-Jos. Lagache, curé de Guisy, par démission de F. Boquet, avec possession du 12 ; de la chapelle de St-Godeleine d'Allin (18 mai), pour J.-B. Crêpin, par décès de J.-B. Tramecourt ; de la cure de Guisy (27 mai), pour le même, permutant sadite chapellenie avec le curé de Belle et Houllfort, ci-dessus nommé, avec possession du 10 juin ; d'un canonicat de Boulogne (21 mai), pour M. Sénéca, par décès de G. Deledrève, avec possession du 30 ; sous les auspices de ce verset du psalme lxxix : « Deus virtutum convertère » ; de la cure de Leulinghen

(3 juin), pour J.-B. Caron, curé de Rinxent, par résignation en cour de Rome de M. Sénéca, avec possession du 4 (n° 288). — Notification de grades, avec production des pièces requises, pour (26 juin) A.-F. Fontaine, pour (4 juillet) A.-M. Derender, pour (13 m. m.) J.-L.-J. Pasquel (n° 271). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-décembre), entre autres pour messire L.-A. vicomte du Tertre, de Montreuil, et Dlle A.-F.-M. de Fléchin, de Wamin, pour messire F.-M. de Partz, marquis de Pressy, d'Équirre, et Dlle A.-A. Hoste, de Willeman (n° 272 v°). — Provisions : de la cure de Bléquin et Ledinghen (8 juillet), pour Ph.-A. Bruslé, permutant sa cure de Maizières, dont provisions (m. d.), avec F.-F.-T. Goudemetz ; de la cure de Rinxent (3 juillet), pour G. Tabary, par démission de J.-B. Caron ; de la cure de Wavrans-Conteville (10 juillet), pour J.-B. Derin ; par décès de P.-F. Defrance ; de la cure de Brebuviette et Brouilly (15 juillet), pour P.-J. Detœuf, curé de Marenla, par décès de J.-F. Vasseur (n° 274). — Lettres de tonsure (25 juin), pour P. Charles, de Bazinghen, et J.-L.-M. Quehen, de Wimille (n° 277). — Prise de possession des cures : de Rinxent (9 juillet) ; de Wavrans (18 juillet), présents A.-F. Vicogne, lieutenant du lieu, et autres ; de Maizières (16 juillet) ; de Brebuviette (23 juillet), présents plusieurs prêtres des environs, etc. (n° 278). — Révocation par Ph.-A. Bruslé (18 juillet) de la permutation ci-dessus (n° 280). — Provisions : de la cure de Bournonville et Henneveux (7 août), pour B.-C. Noël, vicaire de Questreques, par démission de J. Lefebvre, avec possession du 12, présents, à Henneveux, messire C.-R. de Bournonville, chevalier, seigneur de la Waudrelaire, « aide du corps » de Mgr le comte de Provence, J. Roussel, clerc laïc, et autres ; de la chapelle de N.-D. d'Aix-en-Issart (3 octobre), pour J.-B. Garot, chanoine de St-Firmin-le-Martyr, de Montreuil, par décès d'A. Biaré, avec possession du 12 ; de la cure de Fiefs (8 octobre), pour J.-F. Senleçq, par décès de P.-F. Lecuq ; avec possession du 13 ; présents A. Tailli, bailli dudit lieu, et autres ; de la chapelle de la maladrerie de Fauquembergues (8 octobre), pour le chanoine C.-L.-J. de Gargan, par décès du même ; de la cure de Quiestède (24 octobre), pour Ph.-J. Prevot, curé de Blangy, par décès de J.-F. Mayolle, avec possession du 26, présents J.-A. Sannier, bailli du lieu, et autres ; de la chapelle de Nielles, de la cathédrale (24 octobre), pour J.-F. Chrétien, par décès de M. Asselin (n° 283 v°). — Lettres de tonsure (22 septembre), pour J.-B.-M. Roche, d'Ardres (n° 288). — Titres sacerdotaux : de C.-Ph. Poillon (7 octobre 1769) par son

frère, fermier à Pierremont, sur leurs biens de succession paternelle, audit lieu ; de Jac.-Jos. Labre (6 septembre) par son père, laboureur à Amettes, sur ses biens audit lieu, dont une parcelle au Rolleau ; de D.-F. Hanon (27 octobre) par Al. Graux, bourgeois, marchand à St-Pol, « sur une maison, chambre, grenier, cour, dojon et autres édifices » dans ladite ville, rue d'Arras ; de L.-C. Defasquos (12 octobre 1774) par sa grand-mère, à Fiefs, sur divers immeubles à Fontaine-les-Boulans, lieux dits le Mont-Éventé, etc. ; d'A.-J. Bonnière (9 octobre) par sa mère et ses frères, à Dohem ; de P.-J. Carnel (16 septembre) par son père, laboureur-proprétaire, à Équirre, lieux dits le Prestreage, etc. ; d'A.-F. Pruvost (16 octobre) par J.-M. Merlin, greffier de l'Amirauté de Boulogne, son oncle, sur une maison (H.-V.) faisant le coin de la rue St-Jean ; de J.-J. Doursaut (12 octobre) par son père, laboureur à Quemes, sur trois quartiers de terre au canton nommé la Terre-Vallée, audit lieu ; de Ph.-J. Bonnière (23 septembre) par lui-même, sur ses biens de succession patrimoniale à Cléty, lieux nommés les Houtelettes, la Croix-Bardine, les Eosses, le Crocq d'Étrippes, le Renard, les Varnevaux, etc. ; de P.-F. de Boningue (8 novembre) par A.-E. Lavoine, sieur de La Vallée, mari de sa cousine germaine, sur sa ferme de La Ménardelle, paroisse de Wimille ; de J.-A. Lothe (12 novembre) par A. Lecoufley, veuve de L. Mancoel, négociant à Calais, sur des biens sis au terroir de Francq (n° 286 v°). — Présentation de D. Lebègue, vicaire de Chauny, pour la cure de Lanchy, diocèse de Noyon (24 août), par l'évêque de Boulogne, comme abbé de Ham, par décès de Jac.-Fr. Martin (n° 291). — Provisions de la cure de Blangy (9 novembre), pour J.-F. Chrétien, permutant sa chapelle de Nielles avec Ph. Prevot ; de la cure de Quiestède (17 octobre), pour J.-B. Hornez, curé de Samer, par décès de J.-F. Mayolle ; prise de possession (19 novembre) de Blangy par le premier, vicaire de Béalencourt (n° 291 v°).

G. 33. (Registre). — In-folio, papier, 801 feuillets.

1772-1773. — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — ÉVÊCHÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Titres sacerdotaux : de J.-B. Landry (21 novembre) par son père, marchand au bourg de Frévent, sur ses biens dudit lieu, rue de Cercamp, tenant à l'auberge de l'Ange ; de J.-R. Framery (30 août) par son père, propriétaire à Desvres, sur deux maisons, dont une à Senleques, en la rue Wareine, conduisant à la

chaussée Brunehaut ; de F. Bezn (3 octobre) par son frère, à Hautemaisnil (Haut-Maisnil), sur leurs biens dudit lieu ; de T. Piquendaire (9 septembre) par son père, marchand à Boulogne, sur une maison avec 20 mesures de terre à Nègles (n° 1). — Ordination générale (19 décembre) : 8 tonsurés, F.-J. Hache, de Sombre-en-Wissant, J.-J.-S. Routier, de Samer, F. Bouffillier, de St-Etienne, L. Duval, de Boulogne (H.-V.), J.-F. Dewailly, de Royon, P.-G.-F. Dewite, d'Ardres, F.-M. Veniel, de Pierremont, J.-B.-F. Croissant, de Boret-sur-Canche ; 7 minorés, 8 sous-diacres, 7 diacres ; 10 prêtres, F.-C. Baillœuil, F.-J. Bécart, A.-J. Carner, F.-M. Cléry, J.-F. Dauchez, M.-A.-A. Dullos, G.-J.-G. Goudemetz, J.-M.-C. Le Gressier, A.-M.-J. Neuveglis, L.-B. Playoult (n° 3 v°).

1773. — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), pour divers, entre autres pour messire C.-A.-J. de Fresnoye de Moyeques, de Landréhinn-le-Nord, et Dlle M.-L.-A.-I. De Caron de des Noyelles (sic), de Pihen, pour messire C.-E.-B. de Briast, comte de Briast, de Royon, et Dlle M.-L.-S. de Bènger, de Paris (St-Sulpice), pour messire A.-C. de Jacomel, chevalier, seigneur de Bienassise, de Calais, et Dlle M.-A.-A. Le Page, de Lille (n° 4 v°). — Lettres de tonsure (25 juin 1772), pour L.-J.-G. Crêpy, de Coyecques (n° 5). — Provisions : de la cure de Marck (14 janvier), pour Cl.-Th. Routier, curé de St-Joseph de Boulogne (H.-V.), permutant avec J.-D. Lesselin, docteur de Sorbonne, avec réserve de 100 lb. de pension, et possession du 19 (n° 6). — Présentation par l'évêque de Boulogne (20 janvier) de L. Mauffait à l'évêque de St-Omer, pour la cure de Tignes, par décès de N... Kindt (n° 7). — Notification de grades avec production de pièces, pour (25 janvier) C.-F.-F. Delattre, pour (2 mars) F.-M.-A. Bucaille, pour (18 mars) F.-M. Cléry, pour (14 mars) J.-B. Matringhen, pour (6 avril) A.-A. Froppot, pour (9 avril) C.-Ph. Poillon (n° 7 v°). — Provisions : de la chapelle du St-Esprit de la cathédrale (14 janvier), pour J.-D. Lesselin, par résignation de M. Sénéca ; de la cure de St-Joseph (H.-V.), pour le même (m. d.), permutant comme ci-dessus, avec possession du 4 février ; de la cure de Beuweghen (Beuweghen) et Wacquinghen (15 février), pour J.-F.-J. Herbert, par décès de Ch. Matringhen, avec possession du 16, présents Jean Lelièvre, seigneur de La Frency, et autres ; de la cure de Coulombey et Hafringue (Afringues) pour A.-J. Mahieu (22 février), par décès de G. Hochart, avec possession du 2 mars, présents P.-A. Vandomme, bailli du lieu, et autres (n° 9). — Lettres de tonsure (8 avril), pour L. de Bournonville, fils de messire



Ch.-Fr. écuyer, et de Th. Le Gressier, d'Hesdin-Labbé (P 26). — Titres sacerdotaux : de J.-F. Lorgnier, sieur du Quénoy (20 février), par son père, Christophe, sieur du Ménil de la Marlière, au Ménil, paroisse de Réty, sur la terre du Vermont; d'A.-J.-X. Menbœuf (9 avril) par son père, huissier royal du Conseil supérieur d'Arras, à la résidence de St-Pol, sur une maison audit lieu, « tenant de liste à D. Ricouart, » etc.; de F.-J.-M. Ricouart (10 avril) par son père, marchand à St-Pol, sur sa maison audit lieu, « faubourg de Coutaire »; d'E.-A.-J. Guillaud (9 avril) par son père, marchand à St-Pol, « sur une maison, donjon, cour, cave, tènement et autres édifices » audit lieu, tenant à la fontaine nommée Marie-Evrard (P 28). — Provisions : de la cure de Brimeux (17 avril), pour A.-F. Fontaine, par décès de C.-A.-Théaux, avec possession du 21; de la cure de Pierre-mont (7 mai), pour J.-F. Delhaye, curé de Tilly, permu- tant avec A. Brehion, avec possession du 18, présents J.-B. Poillon, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Tilly, Tenneur, et Crépy (m. d.), pour ledit Brehion, per- mutant comme dessus, avec possession du 8; de la cure de Carly et Verlichthon (21 mai), pour P.-F.-M. Peudecœur-Descurrières, vicaire de St-Nicolas (B.-V.), par décès d'A.-L. Guérain, sur réquisition et présenta- tion, avec possession du 25; de la cure de Remilly, Wiquin et Ouve (2 juin), pour L.-F. Delannoy, par démission de G. Tabary, avec possession du 7, présents G.-D. Obert, bailli du lieu, et autres; d'un canoniciat de la cathédrale (13 mai), pour J.-B. Cossart, bachelier en théologie, par décès de Cl. Ducamp de Rosaciel, avec possession du 9 juin, sous les auspices de ce verset du psaume LXXXII : « Sicut ignis qui comburit sylvam » (P 29 v°). — Dispenses de bans, de parenté, etc. (juillet-décembre), entre autres pour A.-O.-J.-B. de Fienens de La Planche, de Boulogne (B.-V.), et Dlle M.-J.-A.-A.-d'Witquet (sic) d'Ordre, de St-Valois de Montreuil, pour messire C.-F.-A.-H. Dartois, de Campagne-lez-Boulonnais, et Dlle C.-A.-J. de Bavelaert, de Bierné, diocèse d'Ypres, pour messire J.-G.-M.-B., chevalier, baron d'Ostrel, de St-Pol, et Dlle M.-L.-A.-J. Moogyoyt, d'Arville (sic), diocèse de Noyon (P 40). — Provisions : d'un canoniciat de Fauquembergues « minoribus » (20 juin), au château du Couvoit (Cauroi), en cours de visites, pour P.-A.-Bruslé, par décès d'Oliv. Dorne, du même canoniciat (20 juin), « in adibus prioratis de Framencourt » pour Ph.-J. Detœuf, permu- tant sa cure de Rabreuvielle avec la précédente; de la cure de Rabreuvielle pour ledit Bruslé (27 juin), « in pago de Rabreues » en vertu de ladite permutation, avec possession du 5 juillet; de la

curé d'Enguinegatte (4 juillet), pour J.-B. Fay, par décès de H. Willmetz, avec possession du 30; de la cure de Monchy-Cayeux (27 juillet), pour J.-B. Decroix, curé de Boyaval, permu- tant avec G.-J. Hanotel, avec possession du 2 août; de la cure de Boyaval (m. d.), pour ledit Hanotel, avec possession du même jour, présents F.-J. Quillet, bailli du lieu, et autres; de la cure de Baingheule-Comte (18 août), pour M. Evrard, présenté par le supérieur de l'Oratoire de Boulogne, Rondeau de Villiers, et ses confrères, par démission de J.-J. Framery, avec possession du 23, présents J. Coquerel, garde de la seigneurie du lieu, et autres; de la cure de Lapugnoy et Labœuvrière (22 octobre), pour P.-O. Boudaliez, par décès d'A.-J.-F. Boquillon, avec possession du 5 novembre, présents dom Th. Darry, religieux de St-Vaast, et autres; de la cure de Zoteux (28 octobre), pour L.-F. Vasseur, par décès de P. Godefroy, avec possession du 29, présents F. Prudhomme, clerc laïc, et autres (P 40 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-F.-L.-B. Parent (12 janvier) par sa mère, veuve, à Ardres, sur deux pièces de terre audit lieu; de L.-J.-Leprêtre, fils de Ph.-J., maître d'école à Frévent (20 octobre), par J.-F. Delattre, marchand boucher, et autres avec lui, sur deux tènements, audit lieu; d'A.-D. Morieux (1<sup>er</sup> octobre) par son père, maître boulanger à Calais, sur une maison audit lieu; de J.-B. François (18 octobre) par son père, fermier à Séricourt, sur sa maison, « corps de logis en pierres et briques, granges, étables, écuries, bergeries, » etc.; de J.-F. Bourgeois (23 octobre) par sa mère, veuve, et son frère, à Fleuringhen (Floringhem), sur leurs biens dudit lieu; de C.-N. Morel (18 octobre), par J.-Th.-Is. Delplace, dit La Valé (sic), bourgeois de Guines, sur une maison audit lieu, sur la place, occupée par la veuve Langue- docq; de P.-J. Hache (9 novembre) par son père, Jean, ancien maire de la ville de Wissant, sur 113 mesures de terre au lieu nommé *Ganevert* (Gazevert), dans ladite paroisse, valeur attestée par Ant. Dupont, sieur du Vi- vier, et autres; de P.-R.-F. Planchon (14 octobre) par son père, peigneur de laine à Frévent, sur deux manoirs amezés, audit lieu; de P.-J. Labillé (22 septembre) par son père, ménager à Coyecques, sur divers immeubles audit lieu; de J.-J.-S. Routier (14 octobre) par J.-B.-A. Wallois, son cousin germain, à Herly, sur leurs biens au terroir de Verdure, lieux dits les Grands-Vautuis et le Val-du-Riez (P 40). — Présentation par l'évêque de Boulogne à l'évêque de St-Omer (28 septembre) de P.-J.-M. Dodin, vicaire de St-Denis de ladite ville, pour la cure de Robecq, par décès de A.-L.-F. Thézé (P 48). — Ordination générale (18 décembre) : 13 tonsurés,

A.-N. Crepelle, de Licques, H. Pœel, de St-Martin-Église, J.-C. Butor-Blamon, d'Alembon, F.-A. Durieux, de Samer, P.-A. Danel, de Compiègne, J.-J. Jourdin, d'Arques, diocèse de St-Omer, incorporé, P.-J. Lemaire, d'Ames, A.-J. Dolain, d'Esquerdres, F.-M. Pruniaux et M.-P. Macquet, de Paris (St-Laurent), avec dimissoires, J.-B.-M. Gugelot, de St-Omer, avec dimissoire, J.-A. Haccart, de Frévent, P.-E. Frodeval, de Tingry; 10 mi- norés, 5 sous-diacres, 11 diacres; 9 prêtres, P. Ansel, J.-F.-A.-M. Castillon, V.-J. Dave, L.-C. Defasque, J.-J. Dégardin, J.-P. Dubois, P.-F. Gervois, P. Lecomte, P.-A.-J. Payen (P 87 v°).

1774. — Dispenses de bans, de parenté etc. (jan- vier-juin), entre autres pour C.-F.-J. de La Vacquerie et A.-F.-J. de Libessart, de St-Pol, pour messire L.-A. de Dixmude de Hame, de Boulogne (H.-V.), et J.-M.-E. L.-G. Lebel de Jouagny, de St-Valois de Montreuil, pour A. de Castillon de Monchau de Mauvoisin et M.-M.-V. Pruvost, de Calais (P 88 v°). — Provisions : de la cure de Capelles-sur-la-Lys (13 janvier), pour A. Ridoux, par décès d'A. de Hanhon des Gallois, avec présentation du 11 et possession du 19 (P 89). — Notification (20 jan- vier) des grades universitaires (de Douai), avec pièces accessoires, pour Aug. Bigan et J.-B. Poillon, ce dernier, vicaire d'Esquiere, pour (12 mars) J.-G.-J. Flament, pour (26 mars) Ph.-F. Violette, etc.; rénovation, pour divers (P 86). — Titres sacerdotaux : de P.-H.-J. Capron (7 octobre 1773) par son père, chantre à la collégiale de St-Pol, sur deux maisons, rue des Procureurs et fau- bourg de Potterie, audit lieu; de L.-J. Lemaire (22 fé- vrier) par A.-J. Guille, aubergiste à Frévent, son bel- oncle, sur des terres à Hauteoclogue; de P. Lamanière (8 avril) par sa mère, veuve, son frère, marchand de grains à Ardres, et sa sœur, sur une maison audit lieu, une terre au fond de Malhappe, « terroir de Guines, etc.; de Ch.-Fr.-J.-M. Michaud (30 avril) par son père, marchand à Calais, sur sa maison, « cuisinerie, salle et boutique », audit lieu; d'Ét.-Nic. Tribou (29 avril) par M.-A. Taffin, sa mère, veuve, à Calais, sur sa maison, magasins, caves, « coresses », etc., de la rue d'Orléans; de Ch.-E. Delannoy (13 octobre 1773) par son oncle ma- ternel, rantier à Aire, sur des terres situées dans les hameaux de « Widebroucq-Plandre et de Widebroucq- Artois », paroisse de St-Martin-lez-Aire; de B. Martin (30 mars) par ses sœurs, lantes, au village de Liencourt, pa- roisse de Berlandcourt, sur des terres audit lieu (P 89 v°). — M.-J. Lemaire, curé de Coyecques, signe (19 avril) une procuration pour résigner à J.-A. Bodécot, vicaire de Lisbourg, avec réserve d'une pension de 200 lb.; si-

gnature de Rome (10 mai), et (27 juin) prise de posses- sion (P 85). — Procuration « ad permulandum », signée à Evreux (23 avril), entre le chanoine Chasteaux, logé à l'hôtellerie du Grand-Dauphin, et J. Cornuel du Log-du- Frêne, curé de St-Melain-La-Champagne, à l'effet d'é- changer leurs bénéfices, sous réserve d'une pension de 714 lb. 10 sols, en faveur du premier; mise en posses- sion du canoniciat (26 août), sous les auspices de ce verset du ps. LXXII : « Conturbati sunt omnes » (P 89). — Arrêt du Parlement (26 mars), ordonnant l'exécution d'une signature de Rome (30 décembre 1773), pour la cure de Frévent (St-Bilaire), en faveur de J.-A. Renard, avec lettres d'attache, données à Versailles (17 avril); mandement du Conseil supérieur d'Arras (17 mai), sur la requête dudit Renard; réquisition de visa par l'impe- trant (30 mai), auprès de l'évêque, avec réitération du surleendemain, contenant la réponse du prélat et donnant le détail des questions de théologie morale sur lesquelles ledit Renard a été interrogé; provisions délivrées au requérant (16 juillet), sur le refus de l'évêque, de Paris, le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, métropolitain, avec possession du 27 (P 91 v°). — Noti- fication de grades universitaires (22 juin) : de Paris, pour J.-B.-F. Hennebert, chanoine d'Aire (22 juin), et pour P. Dufay, vicaire de Frévent, avec pièces (P 97). — Chapelle royale de la cathédrale, par brevet de Louis XVI (3 juin), pour J.-J. Framery, après décès de N. De La Haye, avec possession du 23 (P 99 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), pour divers, entre autres pour G. Roussel de Préville et Dlle M.-L.-A. de Roussel de Bédonaire, avec permission de célébrer le mariage dans la chapelle de Capécure (P 101 v°). — Prise de possession des cures : de Coyec- ques (27 juin) par A.-J. Bodécot; de Bléquin (20 juillet) par L.-M. Rivez; de Fruges (19 juillet) par J.-F. Du- tertre, présents « haut et puissant seigneur, messire Charles de France, comte d'Esqueque », Ch.-Ls de France, chanoine d'Arras, A.-G. Fremin, officier d'Invalides, J.-F. Dufour, bailli de la vicomté de Fruges, A.-J. Neu- réglise, bailli d'Etrun, audit Fruges, et autres; de la cure de Bailleul-lez-Pernes (21 juillet) par P.-F.-T. Goudemetz, présents J.-J. Crépin, lieutenant du lieu, J.-B. Cossart, lieutenant d'Essars-en-Amerval, et autres; de Willeman (14 juillet) par J.-A. Deslavier, dé- meurant au Cauroy (P 103 v°). — Brevet royal (1<sup>er</sup> juil- let), accordant à messire H.-J. de Lestre de Billauville un canoniciat de joyeux avènement (P 105 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-F.-A. Lemaire (7 septembre) par son père, laboureur-propriétaire à Thiembroune, sur 25 me-

surcs de terre audit lieu, près le Ohomni-à-la-Calange; de F.-J. Milon (24 septembre) par lui-même, à Lillers, sur ses biens de succession patrimoniale à *Freney* (Ferfay), paroisse d'Amettes, lieux dits Le Droucamp, Les Troupernois, Les Haméty, etc.; de D.-E. J. Ricouart (7 octobre) par son père, marchand à St-Pol, sur deux enclos, « à usage de tabac », au faubourg d'Arras et à Canteraine; d'Al.-D. Duquesne (19 juillet) par sa belle-sœur, à Herbinghen, juridiction de Cahem, sur son douaire, assis sur la ferme de Liégette, paroisse de Marquise; de Fr. Boutillier (26 novembre) par Cl.-H. Wyant, curé d'Isques, sur des terres à usage de pâtures, au terroir d'Outreau; de Jac.-Ph. Salomé (1<sup>er</sup> octobre) par son père, boucher à Pernes-en-Artois, sur ses immeubles dudit lieu; de J.-B. Mantel (17 septembre) par sa mère, veuve, à Amettes, sur ses biens de Ferfay; de F. Charle (8 octobre) par B. Battel, son beau-frère, au hameau du Ball, paroisse de Bazinghen, sur sa ferme dudit lieu; de L.-J.-T. Crépin (16 octobre) par ses frères et sa sœur, à Coyecques, sur leurs immeubles dudit lieu, avec déclaration des tenants et aboutissants, parmi lesquels « les Filles du Jardin de N.-D. de St-Omer; » de P.-Fr. Julien (23 septembre) par son père, fermier au Frénoy, paroisse du Vieil-Hesdin, sur ses biens d'acquisition; de J.-J.-X. Caron (13 mai 1768) par son père, à Auchel, sur ses biens dudit lieu, de Lézinghem et de Marles; d'A.-N. Crepelle (9 novembre) par son père et son oncle, à Liéges, sur un contrat de rente et une maison audit lieu; d'H.-J. Penel (27 septembre) par son père, fermier à Moriaucourt, paroisse d'Hernicourt, sur ses biens, et spécialement « sur le droit de dixme d'un sang et champêtre qui se cueille et lève sur les villages et terroirs d'Hernicourt, St-Martin-Glisé, Mauriacourt, Béthonval, Béthonvalet et pays environnant (sic), lequel droit de dixme se perçoit à l'avènement de deux gerbes du cent, allencontre des autres co-décimateurs, qui en ont sept, et les deux tiers de la dixme de sang, tenus en fief de mondit Sgr l'évêque de Boulogne, à cause du personat de St-Pol » (p. 111 v°). — Prise de possession : de la cure d'Eu (18 novembre) par B.-J. Vincent; de la cure d'Acoquin (7 novembre) par P.-M. Delozière, présents P.-J. Becquet, bailli du lieu; Ch. Lemaire, procureur fiscal, J.-P. Deneuille, brasseur, et autres; de la chapelle de Cocquempot (20 novembre) par Ls-Arn. André, présents A.-N. Carotte, chapelain du prieuré de Beaurain, J.-B. Barbier, receveur, le procureur fiscal et le greffier de la châtellenie (p. 119).

**1775.** — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entières

autres pour Jos. Furieux, natif de *St-Jacque Italique* de Naples, et Urs.-J. Baquet, de Fruges, sans aucun domicile fixe depuis plusieurs années (p. 128 v°). — Bail à ferme de neuf mesures de terre, à Neuville (18 décembre 1772), par les doyen, ohanoines et chapitre de St-Firmin-le-Martyr, de Montreuil, en faveur d'Al. Jacques, dit La Jeunesse, cabaretier audit lieu, moyennant la somme annuelle de 81-15 de Franco (*ibid.*). — Procuration pour résigner la cure d'Atin (17 janvier) par le curé, Antoine Rombert, « infirme à cause de son grand âge » (p. 129 v°). — Prise de possession : de la chapelle de Maquinghen-en-Tingry (28 janvier) par l'abbé de St-Aignan, présents, Emm. Le Comte, maître d'école, et autres; de la cure d'Atin et Beutin (11 février) par P.-F. Flament, avec cette circonstance que la cloche était montée sur une charpente dans le cimetière; de la cure de Beaurainville (28 février) par J.-B. Devienne, présents Ls. Delahaye, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Rumillyhem (3 avril) par Cl.-F.-F. Delattre, présents Chr.-J. Dewevre, maire du lieu, plusieurs échevins et notables (p. 132). — Échange de bénéfices entre l'évêque et le Chapitre (3 février) : celui-ci abandonne à l'évêque le patronage des cures de St-Joseph (H.-V.), de Nordausques, Wavrans et Elaes, Wismes et St-Pierre, Remilly, Wirquin et Ouve, Quistède, Roqueloiré, Dohem et Cléty, Matringhem et Mencas, Quernes, Bailleul-lez-Périers, Tilly et Teneur, Eps et Hestras, Ostreville et St-Michel, Ligny-St-Flochel et Marquais, Ligny-lez-Aire et Nédonchel; l'évêque renonce au patronage qu'il exerçait sur la plupart des chapelles de la cathédrale (p. 133 v°). — Rénovation de grades, pour divers, en carême (p. 138 v°). — Présentation de J.-J. Huchette à l'évêque de St-Omer par le chapitre de Boulogne, pour remplir la cure de Moule (6<sup>er</sup> avril); par décès de L.-P. Sieux (p. 147). — Titres sacerdotaux : de Stan. Pagniez (25 octobre 1774) par son frère; à Fleury, sur quatre mesures de terre audit lieu; de J.-J. Dolbain (20 novembre m. a.) par son père, marchand de fer St-Omer, sur une maison, rue St-Bertin haute, vis-à-vis la Belle-Croix; de J.-A. Branland (1<sup>er</sup> avril) par P.-F. Ivart, marchand boucher à Boulogne, sur sa maison de la rue des Minimes; de J.-M. Cuvillier (23 mars) par son père, marchand au bourg de Samer, sur sa maison, tenant vers orient à la rue de Boulogne, etc.; de P.-A. Durieux (m. d.) par son père, marchand tanneur au même lieu, sur deux maisons, cour, caves et tannerie, « faisant front à la rue de Montreuil »; de M.-A.-L.-E. Avisse (20<sup>er</sup> avril) par son père, Exempt de la Maréchaussée de

« Boulogne, sur sa maison de la place du Marché-aux-grains; de L.-A.-M. Duval (3 mai) par l'abbé Fourniaier de Remortier, sur une maison à Le Turne, paroisse de Fresnoy; d'A.-J. Marche (11 mars) par son père, fermier au village d'Enquin, sur ses immeubles audit lieu, à l'Enclos-Collaux, etc.; de F.-J.-M. Tilliette (1<sup>er</sup> avril) par J.-B. Caudron, charpentier à Rollancourt, et M.-J. Caudeyron, « ancienne fille à marier », sur plusieurs terres audit lieu, tenant d'un bout à la rue du Grand-Croq; de J.-F.-J. Regnault (14 octobre 1774) par son oncle, à Neuville-au-Cornet, paroisse de Foulfin-Riometz, sur ses biens dudit Neuville; de J.-B. Vasseux (17 mars) par lui-même, sous l'attestation des hommes de fief de la paroisse d'Équaire, sur ses biens patrimoniaux dudit lieu; de J.-P. Dewailly (14 avril) par sa mère, veuve, à Le Bizet, sur un manoir situé au-devant de l'église paroissiale; de P.-J. Lemaire (11 avril) par J.-A. Dufour, curé d'Auchy-au-Bois, son oncle, et par sa mère, veuve, à Ames, sur divers immeubles, audit Ames, lieux dits La Salingue, le Champ-à-roses, la Longue-Roye, etc.; de J.-Ch. Butor-Blamon (17 mars), par son père, propriétaire-laboureur à Alembon, sur douze mesures de terre audit lieu, nommées Les Valliaux, etc.; de J.-J. Jourdain (17 avril) par Ant. Minet, fermier à Campagne-lez-Boulonnais, sur des immeubles tenant à la voye Bournoise, à la rue de Combremont, etc. (p. 134). — Prise de possession : des chapelles d'Heuchin (18 mai) par procureur, au nom de l'évêque d'Améclee; de la cure de Bezinghen et Enquin (27 mai) par J.-J. Guigner-Duverger, présents, à Enquin, messire J.-A.-F.-B. Dublais, écuyer, seigneur du lieu, et autres; de la cure de Cormette et Zudausques (7 juin) par J.-L. Hornez, présents, à Cormette, N.-F. Lemaire, homme de fief, et autres; de la cure d'Embry et Rimboval (13 juin) par J. Ringot, présents F. Gallet, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Marles (27 juin) par J.-B. Garret, présents, messire Ch.-H. de Cossette, chevalier, seigneur de Beaucourt, Marles, Piolet, D. Danguillaume, curé de St-Pierre de Montreuil, et autres; de la cure de Rebreuviette et Brœuilly (m. d.) par P.-N.-F. Laigné, vicair de Wamin (p. 139 v°). — Notification des grades universitaires (de Douai), pour Ch.-M. Beugin (26 mai), avec pièces (p. 140). — Présentation à l'évêque de St-Omer par la chapitre de Boulogne (2 juin) de P.-J. Wantier, pour remplir la cure d'Andrevicq, par décès de Ss-S. Hieq, et ce en vertu de la seconde place obtenue au concours (p. 161 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre) pour divers, entre autres pour L.-G.-N. Leveux et M.-S.-F. de Villecot de Rinquessent, de Boulogne

(H.-V.). (p. 180). — Prise de possession : d'un canonat de St-Pol (22 juillet) par B. Delabarre; de la chapelle de St-Madeleine de la cathédrale (11 août) par J.-P. Sayer; de la chapelle de St-Croix de Febvin (14 août) par le même; de la chapelle de St-Nicolas d'Heuchin (9 août) par H.-F. Dallenne; de la chapelle de St-Godeleine d'Atin (14 août) par A.-F. Féron, présents J. Roussel, bailli de la justice des RR. PP. Chartreux de Neuville, et autres; de la chapelle de Ponces-en-Coyecques (14 octobre) par J.-F.-L. de Vissery de Bonvoisin; de la cure de Neufchâtel et Nesles (17 octobre) par Ph.-M. Waro; de la cure de Matringhem et Mencas (24 octobre) par Jac.-Vainet (p. 182 v°). — Déclaration d'option de portion congrue (12 septembre) par P.-F. Flament, curé de Nigelles-lez-Calais (p. 189 v°). — Titres sacerdotaux : de Ch.-J. Bailly (31 août) par lui-même, sur ses biens de Westreham et de Liérette, paroisses de Lières et de Ligny, pour entrer dans la congrégation de St-Ezazare; de G.-A.-J. Dehret (9 octobre) par son père, marchand et procureur en la sénéchaussée de St-Pol, sur une maison audit lieu, rue d'Hesdin; de P.-Ph.-J. Noë (13 octobre) par son père, marchand potier en ladite ville, sur sa maison, rue des « Couppes Genilles »; de G.-F.-J. Gouillard (2 octobre) par son père, maître menuisier, aussi à St-Pol, sur sa maison, rue d'Hesdin; de R. Lesage (23 septembre) par son père, à Louches, sur douze mesures de terre audit lieu, tenant à la rue qui conduit à Estiembecq; de J.-B.-M. Roche (14 novembre) par son père, marchand à Ardres, sur « ses biens et héritages », entre autres sur une maison tenant à l'Esplanade, jadis rue des Lombards; d'Eug.-B. Gerin (4 novembre) par J.-B. Daniel, sur ses biens de Blangy (p. 190 v°). — Prise de possession : de la cure de Ramecourt et Verloing (9 novembre) par A. Longuet, présents P. Herlin, clerc du lieu, et autres; de la chapelle de Lespaul (14 novembre) par J.-L.-M. Mathon; de la cure de Hautecloucq et Buneville (m. d.) par L.-M. Vasseux, présents J.-F. Gravel, clerc du lieu, et autres; de la dignité de Trésorier de la Cathédrale (11 décembre) par P. Tribou; de la cure de Zoteux (20 novembre) par P. Dufay, présents F. Prudhomme, clerc du lieu, et autres (p. 192 v°).

**1776.** — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin) pour divers, entre autres pour A.-F.-M. Duquesnoy d'Escœulles, de Preures, et Dlle M.-A.-S.-J. de Madre, de Lille (St-Pierre), pour messire L.-A. Delafolie, d'Hardinghen, et Dlle M.-A. Dauphin, d'Hardinghen, de Boulogne (H.-V.), etc. (p. 206). — Prise de possession : de la cure de Beussent (16 janvier) par C.-

F. Dubouquet, présents A.-F., son frère, curé de St-Josse-au-Val de Montreuil, deux religieux de l'abbaye de St-Sauve, et autres; de la cure de Nielles-lez-Calais (10 février) par J.-G. Lavoisier, présents J.-J. Cousin, clerc laïc du lieu, et autres; de la cure de Neuville et Estrée (m. d.) par F. Laude, présents au « banc de l'œuvre » les marguilliers du lieu, et autres; de la cure d'Étapes (9 mars) par J.-N. Hennequin, présents N. Marteau, procureur du Roi, A. Marteau, maire, P.-F. Delaporte, échevin, J.-M. Lecat, assesseur, G.-A. Delaporte, procureur du Roi de la mairie, et autres principaux bourgeois « qui ont tous témoigné beaucoup de joie et de satisfaction, » etc. (n° 207). — Brevet royal, à Versailles (27 décembre 1776), conférant l'abbaye de Doudeauville en commendé à J.-A. d'Uzès de Lansac, prêtre du diocèse de Bazas, amonier de Madame Victoire, après le décès de J.-B. Fourdinier de Remortier; bulles d'institution, expédiées par le pape Pie VI, « Datum Romæ apud S. Petrum, anno incarnationis 1776, pridie kalendas februarii, pontificatus nostri anno primo » (31 janvier 1776); prise de possession (8 mars) par procureur, présents J. Francqueville, clerc laïc, maître d'école de la paroisse, et autres (n° 211 v°). — Titres sacerdotaux : de L.-J. Gossart (25 novembre 1775) par son père, fermier à Cauchy-à-la-Tour, sur ses biens dudit lieu; de Jacq.-Mad. Bertou (23 mars) par sa mère, veuve, à Niembourg, paroisse d'Halinghen, sur une maison et terres audit lieu, avec certificat et procuration du titulaire, résidant à Paris, au séminaire du St-Esprit; de P.-F. Leu, ou Leleu (23 avril) par son père, laboureur à Valhuon; de L.-I. Mouton (3 avril) par son père, fermier à Héricourt, sur ses biens d'Hestrus, terroir de Guernoval; de F.-J. Mienné (1<sup>er</sup> avril) par son père, maître en chirurgie à Nédonchel, sur des terres sises audit lieu, cantons nommés le champ de Lannoï, La Carpière, etc.; de J.-L. Pichon (18 avril) par ses oncles maternels, à Witternesse; de Ch.-Fr.-Al. Büttel (22 avril) par son père, marchand libraire à Boulogne (B.-V.), et autres, sur une maison dans la Grande-Rue, tenant par-derrière à l'Esplanade; d'Al. Tournel (10 octobre 1775) par son père, fermier à Pernes-en-Artois, sur des immeubles à Pressy, lieux dits Les Cocquelets, les Fonds-de-Sains, etc.; de Ph.-Ét.-J. Gobert (13 octobre m. a.) par son père, propriétaire à Fauquembergues, sur une maison située sur le marché de ladite ville; de Jac.-Ath. Flament (7 octobre m. a.) par son frère et sa sœur, à Hestrus, sur leurs biens dudit lieu, dont une partie tenant au manoir de « la Pauvreté » dudit Hestrus; de P.-A. Danel (14 octobre m. a.) par

son père et son oncle, à Quelmes, sur des immeubles situés audit lieu, canton nommé Langreg, tenant aux terres de Le Loo; de P.-Emm. Froideval (13 décembre m. a.) par son oncle, laboureur-propriétaire à Pittefaux, sur sa maison, en contenance de 15 mesures de terre, à St-Étienne, tenant au grand-chemin ancien de Boulogne à Montreuil et à la rivière de Lianne; de Jac.-Ant. Ivain (11 octobre m. a.) par son père, fermier à Aumerval, sur ses terres audit lieu; d'A.-F. Labitte (27 août m. a.) par son père, vivant de ses biens au village de Coyecques, sur des immeubles situés au Camp-Delsaux, à la Navetière, à la Couture, au Jardin Notre-Dame; de J.-C.-E. Faudier (18 mars m. a.) par son père, marchand-tanneur-propriétaire, ancien échevin de la ville de Desvrene (Desvres), sur plusieurs maisons audit Desvrene (sic), rue de l'Église, rue Châtelain, rue Soles-Murs, etc.; de Th.-H. Castillon (11 mai) par son père, marchand drapier à Liéques, sur sa maison dudit lieu (n° 214 v°). — Rénovation de grades, à l'occasion du Carême, pour divers, entre autres pour J.-B.-F. Honnebert (4 mars), se déclarant muni d'une prébende de la collégiale d'Aire, valant annuellement 280 lb. (n° 215 v°). — Prise de possession de la chapelle de St-Nicolas d'Heuchin (18 mars) par H. Le Gaigneur, vicaire de Campagne-Wardreque (n° 220). — Notification de grades universitaires : de Douai, pour (26 avril) P.-F.-C. Salmon, vicaire de Leulinghem-lez-Étrem; de Paris, pour (4 juin) C.-F.-J.-M. Michaud, avec les pièces réglementaires (n° 230 v°). — Prise de possession : de la cure de Samer (24 mai) par J.-B. Roussel, présents dom Thomas Margana, cellier de l'abbaye, et autres; de la cure d'Étapes (14 juin) par Cl.-B. Wavran (n° 230). — Dispenses de bans etc. (juillet-décembre), entre autres pour F.-J. Pagart d'Hermansart, de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-B.-J. Mollien de Belleterre, de Calais, pour P.-H., baron de Sart, de Nielles-lez-Andres, et Dlle M.-A.-C.-J. de Sart de St-Germain, paroissienne de Prémont, diocèse de Noyon, pour R.-J.-G. de Lingaine (Lengagne) de la Huberde, de Coulombly, et Dlle M.-F.-M.-Th. de Wazières de Lignières de Mussen, paroissienne de Moringhem (n° 252). — Titres sacerdotaux : d'A.-F. Coulogne (24 juin) par son père, à Aubrometz, pour entrer dans la congrégation de St-Lazare; de Ph. Bouloy (8 septembre) par son père, laboureur-propriétaire à Mieurre, paroisse de Bourthes, sur un manoir audit lieu, nommé Le Hamel; de Fr.-Jos. Lefebvre (20 octobre) par son frère, brasseur à Rollancourt, sur sa maison et brasserie dudit lieu; d'A.-J. Bodescot (2 septembre) par son père, lieutenant du village d'Hé-

zacques, sur sa maison de Lugy; de N.-J. Duflos (26 septembre) par ses cousins, à Fauquembergues, sur des immeubles situés au Cauroy, paroisse de Renty; de G.-F. Braure (3 octobre) par son père, fermier de la ferme de Combremont, paroisse d'Ergny, sur ses biens territoriaux dudit lieu; de J.-B. Cauet (10 avril) par son oncle, curé de Pressy, sur ses biens d'Azincourt (n° 284). — Renonciation (2 septembre) par messire J.-Ph.-Ant. Regnault, prêtre missionnaire, demeurant au bourg de St-Ladre-sur-Sèvre en Poitou, au bénéfice de la présentation que les religieux de Samer avaient faite (29 juin) de sa personne pour la cure de Frenoy et Halinghen (n° 287 v°). — Prise de possession : de la cure de Frenoy (7 octobre) par Ph.-J. Thibaut, présents plusieurs habitants, laboureurs-propriétaires, y dénommés; de la cure de Lespesses (8 novembre) par L.-M. Hubin; de la cure de Contes et St-Yaast (4 novembre) par Ant.-Ang. Propot, vicaire de Mencaes, présents Cl. Mattelin, lieutenant du lieu, fermier de la ferme du Ménage, et autres; de la cure de Parny (16 novembre) par Ch.-Fr. Beauval, présents P.-F. Magnier, maître d'école, L. de la Canry, propriétaire, et autres; de la cure de Mametz (12 novembre) par P.-J. Bertin, vicaire de Laire; de la cure de Renty (30 octobre) par Aug.-Jos. Prevot, présents F.-M. Lourdel, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Vieil-Hesdin (18 novembre) par J.-Fr. Poivvin, présents N. Bouvet, lieutenant du lieu, et autres (n° 289 v°).

1777. — Dispenses de bans, etc. (janvier-avril), entre autres pour G.-Ph. Ansart, de Bully, diocèse d'Arras, et M.-A.-J. Barois, de Febvin; pour messire F.-M. Leroi, écuyer seigneur de Méricourt, de Dunkerque, diocèse d'Ypres, et Dlle M.-L.-M. Cannel, de Boulogne (H.-V.) (n° 277). — Prise de possession : de la cure de Berlancourt et Sart (20 décembre 1776) par J. Deslaurier, curé de Willeman; de la cure de Reclingham et Dennebrœucq (20 janvier) par P.-F.-M. Delepouve; de la cure de Wismes et St-Pierre (10 février) par Ph.-F. Bigan, présents E.-F.-J. de Corbie, sieur des Rameaux, et autres; de la cure d'Hervelinghen (2 août) par A.-F. Clipet, vicaire de Tournemont, présents Ét. Lellèvre, clerc laïc du lieu, et autres; de la cure de Wicquinghem (13 mars) par P.-M.-J. Widoen, présents L. Hubin, doyen de Fauquembergues, et autres (ibid.). — Titres sacerdotaux de Ph.-Ét. Deloré (25 novembre 1773) par G. Dollé, négociant à Boulogne, sur une maison de la rue des Quisquiers (H.-V.); de Ch.-S. Cropelle (3 mars) par son père, maître boulanger à Calais, sur une maison, au coin de la Grand-Place : de G. Gody (1<sup>er</sup> septembre

1776), par son père, tailleur de pierres, à Boulogne (B.-V.), sur sa maison de la rue du Bont-du-Monde (n° 282 v°). — Rénovation de grades, à l'occasion du Carême, pour divers; notification (15 avril), pour L.-J. Bougin, avec pièces (n° 285).

G. 27. (Registre). — In-folio; papier; 299 feuillets.

1777-1781. — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Prise de possession : de la cure de Doudeauville (17 avril) par J.-M. Vasseur, vicaire de Bourthes, présents Fr. de Bernes de Trion, ancien capitaine d'infanterie, et autres; de la cure de Lozinghem (24 avril) par A.-M.-J. Neuvéglise, présents messire G.-Alb. de Nello, seigneur du lieu, et autres; d'un canonicat de la cathédrale (5 mai) par H.-J. de Lastre de Billauville, sous les auspices de ce verset du ps. 11 : « Quid gloriaris in malitia? »; de la cure de Quesques et Lottinghen (26 avril) par J.-A. Baude, présents le curé de Menneville, doyen d'Alquines, et autres; de la cure de St-Nicolas (B.-V.) de Boulogne (9 juin) par M.-J. Rappe, présents les vicaires, chapelains et marguilliers de ladite paroisse, et autres (n° 1). — Dispenses de bans, etc. (avril-juin), entre autres pour P. Chambry-Laboulay, de fait de Boulogne (B.-V.) et de droit de St-Germain de Liesieux, devant épouser M.-F. Savet (n° 5). — Titres sacerdotaux : de F.-M. Lewintre (22 avril) par son père, laboureur-propriétaire et marchand cirier à Audrehehem, sur une maison audit lieu; de J.-B. Desvaux (5 octobre 1776) par son père, son frère aîné et autres, à Hestrus, sur deux maisons et terres audit lieu; de J.-M.-A. Martre, dit Beausoleil (mai), sur un contrat de 100 lb. de rente, à lui léguée par la dame Éli. Mutinot de La Carroye, décédée veuve de J.-F. de Maistre, écuyer, ancien capitaine au Régiment royal; de Marc Delatire (2 avril) par son frère, laboureur-propriétaire à Selles, sur une terre nommée Les Coquanes, et autres; d'Él.-Fr.-M. Duval (13 octobre 1776) par son père, à Herly, sur une terre au Mont-Segard et une rente surcensière, due par le fermier du moulin de Verdure; de J.-M.-A. Thuieux, fils d'un fermier de la ferme du Pire, paroisse de Neufcâtel (19 mars), par J. Muzelet, laboureur-propriétaire à Hesdin-l'Abbé; d'A.-J. Thirant (30 septembre 1776) par son père, cordonnier à Herbelles, sur diverses pièces de terre au Champ-Normand, à la rue Broquoise, etc.; de G.-J. Hochart (12 octobre m. a.) par son père, tailleur d'habits, et ses oncles, à Quelmes, sur leurs biens de Zudaucques, au Blanc-Mont, à l'estuaire vers mer



au chemin de Boulogne, » etc.; de J.-Ch. Dubautoy (18 avril) par son père, laboureur-propriétaire à Cabem-Arlois, paroisse de Licques, sur divers immeubles, « derrière le Belbert, dixmage d'Audelaen, » aux Herthauts, « dixmage de Clay, » etc. (18 v°). — Prise de possession (23 juin) d'un canonicat de la cathédrale par l'abbé du Bréau, sous les auspices de ce verset du ps. XLIX: « Congregato illi sanctos ejus »; et (m. d.) de la Pénitencerie par le même (18 v°). — Notification de grades de Douai (26 juin), par F.-M. Collart, avec pièces (18 v°). — Prise de possession: de la cure de Frénoy et Hallinghen (1<sup>er</sup> juillet) par messire Ant. Persuane, vicaire d'Écottes; de la chapelle de St-Martin d'Hamiers (18 juin) par L.-Ch.-J.-D. Coffin; de la chapelle de St-Barbe de Menneville (20 juillet) par Ch.-Fr. Dannel, vicaire de St-Martin, ayant procuration d'H.-J. Morillon, minord, demeurant à Paris, rue des Blancs-Manteaux (18 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour G.-L.-M. Dumont de Courset, de Boulogne (H.-V.), et M.-A.-H.-G. d'Heusé de Champ d'Arlois, de Montreuil (St-Firmin) (18 v°). — Titres sacerdotaux: de L.-J. Ducrocq (17 juillet) par sa mère, mariée en secondes nocces, à Bailleul-lez-Pernes, sur des immeubles audit lieu; terroir de Blanniez, etc.; de Fr.-Am. Braure (13 septembre) par son oncle, fermier à Zoteux, sur ses biens de Campagne-lez-Boulonnais; de Ch.-Ph.-Jos. Butté (17 septembre) par sa mère, veuve, à Werchin (Verchin), sur ses biens de Fiefs, « cantons de la Trésaurerie, des Mottes, du Grand Cauarel, » etc.; de Ja-Fr. Paternelle (13 septembre) par son père, « vivant du revenu de ses biens, » à Enguinegatte, lieux dits La Grève, Le Fief, etc.; de Fr.-Jos.-Aug. Brûis (19 septembre) par son père, laboureur au village de Neuville-au-Cornet, sur ses biens du Mesnil et d'Houval; de J.-M.-A. Hamy (23 septembre) par son père, bailli du marquisat de Courtebourne, demeurant au château de Fouzolle, paroisse d'Andrehem, sur un contrat de rente constituée, à lui due par messire Ant. de la Folle, écuyer seigneur de Marle, ancien capitaine d'infanterie; d'A.-M.-J.-G. Hochart (9 octobre) par son père, laboureur-propriétaire au village d'Affringues, sur ses immeubles dudit lieu, tenus en coterie de la seigneurie de Courliu, à La Vasserie, etc. (18 v°). — Réquisition (18 août) par J.-F. Seghin, pour la cure de Tournehem, à lui résignée en cour de Rome; refus de l'évêque (18 v°). — Prise de possession: de la chapelle de Cappel-Vieille (26 août) par J.-C. Klotz, clerc tonsuré du diocèse de Paris; de la cure d'Audinghen (18 septembre) par J.-F.-J. Gressier, présents J. Guilbert,

chirurgien, J. Goduin, clerc et maître d'école de la paroisse, et autres; de la cure d'Humerquill (30 octobre) par F.-B. Le Sot, vicaire de Delettes, présents messire J.-O.-F. de Belvallé, marquis du lieu, et autres; de la cure de Lazinghem (6 novembre) par F.-P. Cressent, vicaire de Talinghem, devant la porte de l'église fermée; de la cure de Wall et Galametz (30 octobre) par J.-F.-M. Billot, présents M. Vichery, bailli du lieu, et autres; de la cure d'Herlin et Herlincourt (31 octobre) par Ch.-Hub. Beugin, vicaire de Fillèvres, présents Adr. Puchois, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Sangatte (8 novembre) par A.-F. Pecquart, vicaire de Verchoog, présents Ant. Stival, « clerc-lay » de ladite paroisse, et autres (18 v°). — Notification de grades, de Paris (17 mars), sur l'abbaye de St-Vaast, pour A.-Fr. Cressent; et (3 novembre), sur l'Évêché et le chapitre, pour Ét.-Nic. Tribou, avec insinuation des pièces réglementaires (18 v°).

1778. — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entre autres pour messire L. de Fresnoy de Bertenlaire, paroissien d'Alinthon, et M.-M.-L. Amiot, de Guines (18 v°). — Notification de grades: de Reims (28 janvier), pour F. Oudinot, prêtre du diocèse de Soissons; de Paris (20 mars), par A.-F.-J. Coignon, du collège des Quatre-Nations; pour (10 avril) Al.-D. Duquesne; pour (14 avril) L.-J. Cossart, du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet; de rénovation, pour divers (18 v°). — Prise de possession: de la cure de Rinxent (11 février) par Cl.-L. Déclémy, vicaire d'Hardinghen, présents J.-M. Framery, clerc laïc, et autres; de la cure de Hames (23 mars) par L.-J.-G. Delaître, vicaire de Wimille; de la cure de Bayenghem-lez-Éperlecques (2 mars) par le fr. L. Locquely, présents J. Caron, bailli, et autres; de la cure d'Alembon et Sanghen (13 février) par Ant. Cocquet, présents à Sanghen, Adr. Lemaitre, clerc du lieu, et autres; de la cure de St-Martin-lez-Boulogne (31 mars) par Ch.-Fr. Beauval, présents L. Carpentier, « clerc, magister et maître d'école » du lieu, et autres; de la cure de Colombert et Nabringhen (13 avril) par A.-Al.-M. Derender, présents Ant. Vauchel, clerc laïc du lieu, et autres; du prieuré de Beussent (14 mars) par dom Ch.-Jos. Desnoyelles, procureur de l'abbaye de St-Sauve, pourvu de cour de Rome (30 décembre 1777) par résignation de P. Henry, cérémonie accomplie « à l'endroit et chef-lieu dudit prieuré auquel ne se trouve qu'un moulin à eau qui convertit le blé en farine, » et renouvelée dans l'église paroissiale, présents J. Vasseur, clerc laïc, et autres (18 v°). — Procuration « ad residendum, » signée (19 mars) par J.-J. Leprêtre, curé

d'Amettes, ancien doyen du district de Bomy, âgé de 86 ans et privé d'un œil, sous réserve d'une pension viagère de 300 lb. (18 v°). — Titres sacerdotaux: d'Ant.-Fr.-M.-R. Bayelaer (22 septembre 1777) par son père, chirurgien juré, à Cabem, paroisse de Licques, devant les hommes de fief de la justice du lieu, sur les biens de M.-G. Francoville, sa mère, à Rodellinghem; de Fr.-Th. Davelu (21 février) par son père, marchand vitrier à Frévent, sur sa maison « à double étage, » audit lieu; d'A.-M. Després (19 janvier) par son père, propriétaire à Frénoy, sur une maison audit lieu; de J.-J.-F. Lance (29 avril) par messire J.-A.-A.-F. de Courtville, comte d'Hodocq, vicomte des deux Aïrons, au château d'Arry, sur une maison « et lieux qui en dépendent, » à Parenty; de L.-J. Dambonne (14 octobre 1777) par son père, marchand, au village de Moncheaux, sur ses biens dudit lieu et de Sibville; de R.-J.-A. Corne (23 février) par son père, ancien notaire, demeurant au bourg de Pas, sur plusieurs « hôteles de terre, » à Hahuterne, lieux dits Le Marquay, près du chemin « qui conduit d'Hahuterne à Colincamp, » etc.; de J.-L.-M. Quéhen (26 janvier) par son frère, à Houlefort, sur ses biens de Réty, lieu dit Le Rouge Tron (18 v°). — Prise de possession: du canonicat de St-F. Clément (6 mai) par J.-D. Lesselin, docteur de Sorbonne, sous les auspices de ce verset du ps. xcvi: « Afferte Domino, patris gentium »; de la chapelle de St-Léger de Contes (14 mai) par le chanoine Voullonne; de la cure de Beussent (12 mai) par P.-M. Flabault, assisté de J. de même nom, curé d'Airon-N.-D., son oncle, de C.-P.-T. Bulte, curé de N.-D. de Montreuil, du R. P. Ursin, vicaire des Carmes de Bernieulles, et autres; du canonicat de Cl. Caillière (15 juin) par J.-D. Lesselin, avec ce verset du ps. lxxviii: « Quoniam Deus salvam faciet Sion »; du canonicat de M. Sénéca (19 juin) par M.-J. Flament, avec ce verset du ps. lxxiv: « Confitebimur tibi, Deus »; de la cure de Parenty (18 juin) par J.-M. Prevost, vicaire de Teneur (18 v°). — Titres sacerdotaux: de P.-J. Loire (3 avril) par son père, chausfourneur à Fionnes, sur sa maison et terres audit lieu; de Jac. Tiéutillier (29 avril) par messire O.-J.-B. de Fiennes de La Planche, écuyer, seigneur de la principauté d'Audicq, et autres avec lui, à Boulogne (H.-V.), avec garantie hypothécaire; d'A.-J. Thibault (4 avril 1777) par son père, laboureur-propriétaire à Bonningues-lez-Ardres, sur plusieurs terres, dont une tenant à M. de Giverville; de Cl. Tienney (11 février) par son père, propriétaire à Questinghen, sur sa maison et terres de Lignières, de la Rue-des-Érables, etc.; de F.-J. Flament (3 octobre 1777) par son père,

fermier à Hestrus, sur ses biens dudit lieu, « aux fond et terroir d'Herbeval; » de J.-F. de St-Jean (14 octobre m. a.) par lui-même; à Renty, sur son patrimoine personnel; de J.-C.-L. Grandel (7 avril) par son père, cuisinier à Ardres, sur un manoir et des terres à Zutkerque, lieu dit la Campagne du Verd Mont; de J.-F. Bouilly (9 octobre 1777) par sa mère, veuve, à Quesques, présents Ch. Bouffart, sergent et garde de la justice du lieu, et autres (18 v°). — Arrêt du Conseil d'Arlois (26 mai), autorisant J.-F. Seghin à prendre possession de la cure de Tournehem; permutation par ledit (3 juillet) contre la cure de Bainghen, avec possession du lendemain (18 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour Ant.-M. Martean, maître d'Étaples, et M.-C.-A. Ridoux, « de Beauvois-Blancabie, de la Foiret Hubie (sic) », diocèse d'Amiens (18 v°). — Prise de possession: de la cure de St-Joseph de Boulogne (3 juillet) par P. Dufay, du personnel de Selques (30 juin) par J.-L.-M. Mathon, aumônier de l'Évêque, présents A.-F. Capelle, horloger, et autres; de la chapelle de St-Maur d'Andrehem (2 juillet) par P. Perdriksen, curé d'Outreau; de la cure de Tournehem (6 juillet) par M. Évrard; de la chapelle du Manoir (17 juillet) par Derender, curé de Colombert, présents Adr. Dumont, clerc laïc d'Hesdin-Labbé, et autres (18 v°). — Notification de grades universitaires de Paris, pour (4 juillet) Maurice Aherne, du diocèse de Kerry en Irlande, professeur septenaire de la Société de Navarre; pour (22 juillet) F.-L.-B. Parent, « curé » de l'hôpital St-Louis de Boulogne (H.-V.), avec insinuation des pièces réglementaires (18 v°). — Prise de possession: de la chapelle de Cornébotte (3 août) par L. Fayel; de la cure de Zoteux (21 juillet) par J.-B. Huel, présents J. Widehen, bailli de Beussart à l'Eau, et autres; de la cure de Grouches (6 août) par A.-J. Carlier, présents J. Brisse, curé de Luchuel (Lucheu), et autres; de la cure de Bécourt (22 juillet) par J.-Th. Salomé; de la cure de Rumilly (25 juillet) par P.-J. Defasques, présents J.-B. Vallois, bailli d'Avesnes, et autres; de la cure de Nouvelle-Eglise (4 août) par B. Parenty, présents P. Cugny, « clerc lay, maître d'école de ladite paroisse, » et autres; de la chapelle de Bédouaire (17 août) par P. Perdriksen, présents A.-F. Pancelle, prêtre de la congrégation du Séminaire, et autres; de la cure de Grouches (24 août) par A.-F. Battonnier, présents P. Degove, curé de Sesaillieu, diocèse d'Amiens, et autres; de la chapelle de N.-D. de Nédonchel (14 septembre) par J.-L. Quarré (18 v°). — Notification (27 juillet) de grades universitaires de Paris avec insinuation de pièces, pour J.-F.

M. Boisville, diacre du diocèse de Rouen (° 118 v°). — Prise de possession d'un des canonicats de J.-D. Leseclin (19 octobre) par J.-M. Gros, avec ce verset du ps. LXXXV : « Quoniam magnus es tu »; du prieuré de St-Georges-lez-Hesdin (21 octobre) par messire A.-G. de Taste, vicaire général de Condom, pourvu de cour de Rome « in forma gratiosa », avec brevet royal d'attache (28 août) en Parlement; de la cure d'Azincourt (9 novembre) par C.-A. Playoult, vicaire d'Audincourt (° 121). — Titres sacerdotaux : de F. Brasseur (16 septembre) par sa mère, veuve, à Rosières, paroisse de Rebreviette, et ses tantes, au hameau de La Couture, paroisse de Rebrevue, sur leurs biens dits lieux; de Th. Dozinel (24 octobre) par son grand-oncle, à Fressin, pour la Congrégation de St-Lazare; d'E.-F. François (15 octobre) par sa mère, veuve, et autres avec elle, sur ses biens de Fiefs, lieux dits le Gros-Sart, le Mont-Jean, etc.; de F.-Et. Bernet (26 septembre) par son père, à Dippendale, paroisse de Bouquehault, sur ses biens dudit lieu, valeur attestée par messire J.-J. de Léonard, écuyer, seigneur de Malcroup, maire de la ville d'Ardres, et autres (° 123). — Bulles de Rome (29 septembre), conférant la commende de l'abbaye d'Andrés à messire Charles Moreton de Chabillant, vicaire général d'Arles, aumônier du Roi, par démission de l'abbé de Montagu; prise de possession (28 octobre) par Ch.-L. Fort, curé d'Ardres, ayant procuration (° 128). — Prise de possession des cures : de Guisy et Huby (9 novembre) par J.-J. Sacleux; de Zoteux (novembre) par F.-J.-C. Salmon, vicaire de Leulinghem; de Nédon (17 novembre) par Ch.-Fr. Dannel, présents J.-F. Hucliez, bailli du lieu, et autres; de Campagne-lez-Boulonnais (30 octobre) par P. Lhomme; d'Amettes (4 novembre) par F.-Ph.-D. Playoult, présents J.-Fr. Labre, laboureur, et autres; de Lières (14 novembre) par J.-F. Carpentier, vicaire de St-Pol, présents messire L.-R., comte de Béthune-St-Venant, vicomte dudit lieu, et autres; de Camiers (10 décembre) par P.-F. Vaillant, présents, à Lefaux, secours, Fr. Robert, clerc laïc, et autres (° 131). — Brevet du Roi (11 octobre), conférant en régle le prieuré de St-Georges à G. de Guilhem de St-Marc, sous-diacre du diocèse de Condom, à la charge de servir une pension viagère de 4,000 lb. au sieur Castillon de Mouchain, vicaire général de Lombesse (Lombes); prise de possession (2 décembre), par procureur (° 133 v°). — Signification de grades universitaires de Douai (30 décembre), pour J.-J. Le Roulx, curé de Valhoun, avec pièces (° 137). — Produit des insinuations pour le dernier trimestre de l'année : 563 lb. 10 sols (° 138).

1779. — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entra autres pour messire Franc.-Marie-Omier de Patras de Campagno, sénéchal du Boulonnais, et Dlle Al.-Fr.-M.-Jos.-Ch.-Colette de Lannoy, comtesse de Lannoy, de Wattignies, diocèse de Tournai, pour Chr.-Fr. Raguet de Brancion, officier au régiment de Royal-Comtois; et Dlle J.-L. Coulthurst, de Boulogne (B.-V.) (*ibid.*). — Transfert (5 décembre 1778) du titre de J.-C. Hochart sur d'autres immeubles, à Alfringues, lieux dits Les Sards, Cathelloroy, le Mont-St-Pierre, La Warenne, Les Cloyes, etc. (*ibid.*). — Prise de possession (8 janvier) de l'abbaye de Samer, en commende, par messire René des Moutiers de Mérinville, vicaire général de Chartres (*sic*), aumônier de la Reine, présents les religieux de l'abbaye et autres dénommés en l'acte; bulles de Pie VI (30 novembre 1778); où le titulaire est dit vicaire général de l'évêque *Castrodimoniensis*, par décès de l'abbé Duchâtel, sur brevet royal (° 139). — Notification de grades universitaires, de Paris, pour (27 février) P. Lamagnière, pour (16 mars) Al. Duquesne; de Douai, pour (12 mars) L.-J. Decroix, vicaire de Wavrans, avec insinuation de pièces (° 143). — Prise de possession (1<sup>re</sup> avril) de la chapelle de Fléchinol par P.-J. Hanciot, présents C. Laigle, bailli du lieu, et autres (° 151 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entra autres pour A.-J.-G. Dorington, de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-A.-V. Piquet de Boisricourt, de Neufchâtel, diocèse de Rouen (° 154). — Démission (27 mai) de son canonicat de Boulogne par messire Jos.-Marie Gros, supérieur du séminaire des Trente-Trois (° 154). — Provision du prieuré de St-Georges (7 octobre 1778) par le vicaire général du cardinal d'York, abbé d'Anchin, pour dom Ambr. Ochin, religieux dudit monastère, avec possession du lendemain, présents Fr. Blondelle, curé, M. Lequien, lieutenant, G.-F. Becquart, clerc de la paroisse, et autres; nouvelles lettres d'attache (31 juillet) pour l'exécution de la signature de Rome, de l'année précédente, en faveur d'A.-G. de Taste (° 187 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-J. Rappe (19 mars) par ses frères, dont un laboureur à Clergues, un autre bailli de Bonningues-lez-Ardres, et sa sœur, sur leurs biens d'Andreghem; de F.-J. Fiefvé (16 octobre 1778) par son père, marchand-laboureur, à Floringhem, sur ses biens des lieux dits La Vallée Madame, le Paradis, etc.; d'E.-A.-J. Bocquillon (7 avril) par les demoiselles Mariette, ses tantes, marchandes à Boulogne, sur leur maison près la Porte-des-Dunes; de J.-L. Pourchez (16 octobre 1778) par son oncle, à Fruges; d'A.-J. Ritaine (18 septembre m. a.) par son père, laboureur au hameau de Marival, paroisse

de Wismes, sur plusieurs parcelles de « terre à oraye », audit lieu; de F.-L. Cocalrix (19 février) par son père, propriétaire à Herly, sur ses terres du Mont-Soyer, et autres; de L.-M. Le Duc (23 février) par sa mère, veuve, à Preures, sur ses biens d'Enquin; de J.-F.-J. Dufosse (16 avril) par son père, berger à Beaurain-Château, et autres avec lui, sur divers immeubles, à Loison; de J.-G.-F. Faudier (14 avril) par son père, marchand tanneur et ancien échevin, à Desvres, sur un moulin à eau, « servant à usage de moudre des écorces », et sur sa tannerie, tenant à la rue Sous-les-Murs; de J.-F.-M. Ballin (19 novembre 1778) par A. Noël, sieur du Breuil, propriétaire à Boursin, sur sa ferme de 70 mesures de terre audit lieu; de J.-L. Deldève (9 avril) par son père, sieur de la Renommée, à Boursin, sur sa ferme de 75 mesures, audit lieu; de J.-B. Butiaux (31 mars) par son oncle, fermier du Verbois, paroisse de Neuville, sur ses biens de Fromessent; de J.-M. Bayelaer (20 mars) par son père, à Cahem, sur 11 mesures de terre à Louches; de L.-J. Rault (12 mars) par sa mère, veuve, à Boulogne (B.-V.), sur les parts de biens qui lui appartiennent, « en la Beurrière » et dans la rue du Vivier; d'E.-J. Flament (14 octobre 1778) par son grand-père, lieutenant du village d'Amettes, sur dix quartiers de terre, à Nédonchel, tenant d'un bout au chemin de la Croix-des-Sept-Voies; de C.-J. Villain (6 octobre m. a.) par sa mère, veuve, et ses frères et sœurs avec elle, à Anvin, sur des immeubles à Grépieul, « annexe de Grépy », lieux dits l'Épinette, Le Cabinet, le Fief, etc.; de F.-M. Cuvelier (16 octobre m. a.) par son père, marchand à Samer, sur une maison audit lieu, ancienne rue de Neufchâtel; de J.-M. Cache (24 mars) par son oncle, « meunier du moulin à eau à moudre grains, du hameau du Poirier, paroisse d'Andreghem », sur divers immeubles, lieux dits l'Attaque-Robin, la Vallée de Coquerel, Le Parc, Les Pouchaux, etc. (° 159). — Prise de possession : du canonicat de M. Gros (23 août) par Germ. Rattier; du prieuré de St-Georges (27 septembre) par l'abbé Guilhem de St-Marc, malgré l'opposition du fr. Amb. Ochin, qui a tenu les portes fermées; de la cure de Boucres (21 septembre) par F.-B. Sauzet, présents Cl.-M. Carré, clerc laïc de la paroisse; de la cure de Nielles-lez-Béquin (28 septembre) par J.-Th. Lardeur, vicaire de « l'église succursale de Seique », présents J. Paquet, lieutenant de maître, plusieurs échevins et autres; de la cure de Bourthes (22 octobre) par Ant. Lorgnier, présents F. Dumont, maître d'école, et autres; de la cure de Neuville et Estrée (22 octobre) par J.-L.-J. Fasquel, vicaire de N.-D. de Calais, présents « dom

« Éloy Marion, très digne prêtre, religieux prieur, et « dom H. Cappe, très digne prêtre, religieux procureur » de la chartreuse de N.-D. des Prés, et autres; de la cure d'Estrée-Blanche et Fléchinol (3 novembre) par Al. Levray; de la cure de St-Pol (5 novembre) par le doyen J.-J. Le Roulx, présents plusieurs dignitaires du Conseil provincial d'Artois, H.-J. Tellier, « échevin actuel » du lieu, M. Leprière, greffier du Gros, et autres; de la cure du Biez et Royon (16 novembre) par R. Danel, présents Ch. Soubry, lieutenant, et autres; de la cure d'Éclimeux (10 novembre) par L.-V. Ivart, vicaire d'Herly, présents, à Neulette, Ch.-V.-J. Dessart, « écuyer, seigneur de Crunquet et de la mairie héréditaire de Canicourt », demeurant audit lieu; de la cure de Rolancourt et Béalecourt (10 novembre) par L.-M. Rigquier; de la cure de Valhoun (30 novembre) par J.-H. Wathelet, présents P.-F. Pohier, fermier, demeurant à Bristol, paroisse de Brias; de la cure de Troisvaux et Béalval (10 décembre) par J. Florent, vicaire d'Elmes; de la cure de Coquelles (2 décembre) par M. Diveux, vicaire de Tournehem, présents J.-M. Deguignes, clerc laïc, et autres (° 168 v°). — Titres sacerdotaux : d'A.-M.-B. Leclercq (30 août) par son père, négociant à Boulogne (B.-V.), sur sa maison, magasin et « cressie », de la rue qui mène au Rivage; de J.-M. Wallart (16 septembre) par son père, à Vincly, sur ses biens de Beaumetz-lez-Laires; d'A.-A. Pruvot (23 septembre) par son père, laboureur-propriétaire à Erzy-St-Julien; de L.-J. Crépin (28 septembre) par son père, échevin de la Prévôté de Labouvrière à Allouagne, sur des immeubles audit lieu, canton nommé le Paradis, etc.; de C.-J. Crespin (5 septembre) par messire E.-F.-F. Boucquel, chevalier, seigneur d'Hamelincourt, Sarton, Warlus, Sombrin, Beauval, etc., sur la ferme de Blaringhem, terroir et banlieue de Pernes; d'E.-T.-B. Théroutanne (29 novembre) par son père, maître chirurgien à Auchy-les-Moines, et autres avec lui, sur des immeubles audit lieu (° 169 v°).

1780. — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entra autres pour Cl.-A.-F. de Bave, du Havre, diocèse de Rouen, et Dlle M.-A. de Poucques d'Harbington, de Journy (° 192). — Prise de possession : de la chapelle du Grand-Quercamp, paroisse de Bouvelinghen (18 décembre 1779) par Fr.-Ph. Huguet, vicaire d'Acquin, avec opposition faite au nom de messire Josie d'Alennes, abbé de St-Bertin; autre possession, au civil (4 janvier) par A. Destré, vicaire d'Herbelles; du prieuré de Rumilly (13 janvier) par Ch.-Hon. Bridel, docteur en théologie, vicaire général du cardinal de La Rochefou-

cauld, archevêque de Rouen, pourvu par lui (22 novembre 1779), comme supérieur de la Congrégation de Cluny, après décès de L.-F. Rimbart, dernier titulaire de ce prieuré, présents messire H.-Fr.-H.-M. de Malet, baron de Coupigny, seigneur de Verchocq, et autres; de la cure d'Herbelles et Upen-d'Amont (1<sup>er</sup> décembre 1779) par L.-C. Defasque, présents J.-H. Senlecque, bailli d'Upen-d'Aval, et autres; de la cure d'Hocquinghen et Herbinghen (1<sup>er</sup> mars) par le fr. Ant. Baude, présents J. Roussel, clerc laïc d'Herbinghen, et autres; de la chapelle d'Ocoche (23 février) par F. Touzart, curé d'Annezin, « sur une mazure et jardin où étoit anciennement érigée ladite chapelle, appartenant à la porte du couvent des RR. PP. Carmes, à St-Pol; » de la cure de Liques (18 mars) par le fr. M. Hoyer, présents le fr. B. de Lomprey, prieur de l'abbaye, et autres (1<sup>er</sup> 192 v°). — Titres sacerdotaux : de Ch.-P.-L.-M. Perceval (24 février) par sa grand-mère, veuve de G.-Ph. Parent, ancien maire d'Ardes, sur sa maison en ladite ville; de F.-J. Coulogne (17 mars) par son père, à Linzeux; de Fr.-Jos. Hennuyer (1<sup>er</sup> février) par son père, laboureur à Tubersent, sur ses biens de Zelucq; de Chr.-L.-M. Fossé (4 octobre 1779) par son père, marchand à Neuville; de Bonav.-Jos. Labre (11 octobre m. a.) par son père, vivant de son bien à Amettes, sur des terres « au-dessus de la Vallée de Rougemont, au Marquay, au Rollean; » d'H.-J. Desmetz (7 avril) par son père, sur ses biens de Bouret, de Rozière et de Wamin; de J.-L. Beausse (1<sup>er</sup> août 1778) par son père, sur sa maison, brasserie et terres, au Verval, paroisse de Quesques; de J.-J. Petitpré (24 avril m. a.) par son père, maréchal-ferrant à St-Omer, sur ses biens du terroir de St-Croix; de J.-F. Hamy (30 mars) par J.-L.-P.-Ch., son frère, praticien à Ardes, et sa sœur audit lieu, sur leurs biens (1<sup>er</sup> 206). — Prise de possession : de la chapelle de N.-D.-aux-Neiges, « au lieu vulgairement nommé *Ganspitte*, » paroisse d'Éperlecques (28 avril), par P.-B.-J. Liévens, chantre de l'église N.-D. d'Aire, ayant provisions de l'avant-veille, par décès de P.-H. Bécart, de la cure d'Erny-St-Julien (8 avril) par P.-J. Hanicot, ayant provisions du 19 février, après décès de C.-F. Bruchet (1<sup>er</sup> 209 v°). — Ordination générale (20 mai) : 12 tonsurés, F.-A. Braure, de Verchocq, C.-J. de Boffle, de Teneur, A.-A. Deguines, de Samer, Ph.-J. Dublaron, d'Esquerdes, Pl.-J. Hermant, d'Éguirre, P.-F. Obert, de Remilly-Wirquin, J.-J. Pasquez, de Merck-St-Liévin, Ant. Regnier, de Bourthes, J.-M.-É. Dacheu, de Marles, J.-M.-J. Levisse, de Boursin, J.-F. Watré, de Louches, J.-J. Duhamel, de Hames; 8 minorés, 6 sous-

diacres, 19 diacres; 8 prêtres, Fr. Brasseur, C.-Ph.-J. Butté, J. Dambrenne, Eug.-Jos. François, A.-M.-J.-G. Hochart, J. Izabel, J.-L.-M. Quehen, A.-J. Thibault (1<sup>er</sup> 212 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour M.-L.-J. de Bernard, de Calonne-Ricouart, et Dlle M.-L.-C.-A. de Bautin de Belval, d'Arras (1<sup>er</sup> 217 v°). — Notification de grades universitaires : de Paris, pour (12 juillet) J.-F.-A. Lemaire, ycaire de Calais; de Douai, pour (11 octobre) F.-J. Bayart, desserviteur de Sains-lez-Pernes, avec pièces (1<sup>er</sup> 218). — Délibération (1<sup>er</sup> juillet) du chapitre d'Aire, qui fait abandon de ses dîmes d'Estre-Blanche au curé de cette paroisse (1<sup>er</sup> 219). — Titres sacerdotaux : de F.-J. Lamiot (13 août) par sa grand-mère et marraine, à Hauteclouque, sur ses biens d'*Herlin-le-Secq* et de Foulfin-Ricametz; de L.-M. Ivart (1<sup>er</sup> septembre) par son père, laboureur-proprétaire à Francq, sur ses immeubles de Le Turne; de Ch.-J. Bailly (14 octobre) par A.-J.-J. Denissel, bailli de Lières, son cousin germain (1<sup>er</sup> 221). — Prise de possession : de la cure de Vinoly (13 octobre) par Fr.-M. Collart, desservant d'Hézacques, présents J. Pasquel, lieutenant du lieu, et autres; du personnel de Bozighen (21 octobre) par J.-F.-L.-B. Parent, « curé » de l'Hôpital de Boulogne; de la cure de Fréthun (22 octobre) par J.-M.-A. Bucaille, présents P.-B. Carpentier, conseiller du Roi et son procureur en l'Amirauté de Calais, et autres; de la prébende théologique (30 octobre) par Ét.-Nic. Tribou, avec ce verset du ps. cxliv : « Custodit Dominus omnes diligentes se »; de la cure de St-Joseph (23 octobre) par J.-F.-L.-B. Parent, à la diligence du Chapitre; de la cure d'Andresselles (25 octobre) par L. Pérard, vicaire d'Alquines; de l'archidiaconat « dextri lateris » (23 octobre) par le chanoine Ratier; d'une chapelle royale du château de Boulogne, transférée dans la cathédrale, par (13 novembre) J.-L.-M. Mathon; de la cure de Rely (30 octobre) par J.-M.-J. Bocquillon, vicaire de Bomy, présents J. Huguet, bailli du lieu, et autres; du personnel d'Enquin-en-Artois (m. d.) par P. Lamanère, vicaire de Bayenghem-lez-Éperlecques, présents V.-A. Delory, clerc du lieu, et autres; de la cure de Fleury (8 novembre) par A.-F. Sauvage, présents J.-B.-J. de Hanon, écuyer, seigneur de La Bucaille, demeurant à Wambercourt, et autres; de la cure d'Andrehem (28 octobre) par J.-E.-Ét. Créscent, vicaire d'Auchel; de la cure de Fléchin (29 novembre) par P.-J. Hanicot, desserviteur de ladite cure, présents F. Lagache, bailli du lieu, et autres; de la chapelle castrale de Renty (2 décembre) par le curé de Campagne-lez-Bobloy, ayant procuration de P. Vedé,

chanoine-régulier de N.-D. de Vermand, pourvu (2 octobre 1776) par le collateur, comte d'Egmont-Pignatelli; de la cure de St-Inglevert (20 décembre) par R. Manson, présents J.-J. Grandsire, maître de la poste aux chevaux du lieu, J. Delaporte, bailli de la seigneurie, J.-J. Boulanger, « magister » de la paroisse, et autres (1<sup>er</sup> 234).

1781. — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entre autres pour J.-B. de Chaunac de Lauzac, de Calais, et dame M.-F. Beudet, de Paris (St-Germain-l'Auxerrois) (1<sup>er</sup> 243 v°). — Prise de possession : d'un canonat de St-Pol (20 décembre 1779) par P.-F. Gallet; de la cure de Foulfin-Ricametz (20 janvier) par G.-F.-A. Debret, vicaire de St-Pol, présents J. Tétin, lieutenant du lieu, et autres; de la cure d'Ardes (30 janvier) par A. Pasquel, présents Th. Harlé, ancien maire de la ville, dom Baltazard, prieur du lieu, et autres; d'un canonat de la cathédrale (20 février) par P. Coquatrix, sous les auspices de ce verset du ps. civ : « *Lætata est Egyptus* »; de la cure de Dannes (5 mars) par P. Occis, vicaire de Marquise; de la cure de Lumbres (13 mars) par A.-J. Depape, présents messire J.-J.-C. Sandelin, chevalier, seigneur de Delettes, M.-L.-J. de Pan, écuyer, seigneur de Wisques, maître de St-Omer, et autres; de la cure de Bouquebault (22 mars) par le fr. J.-M.-A. Duhautoy, présents J.-N. Le Croisilles, maître d'école, et autres (1<sup>er</sup> 244). — Option de portion congrue (12 février) par J.-J. Le Roux, curé de St-Pol (1<sup>er</sup> 234 v°). — Titres sacerdotaux : de Ch.-Jos. Baret (20 février) par son père, directeur des Messageries, à Boulogne (B.-V.); sur sa maison de Tournes, paroisse de Baintchun, et autres immeubles des environs, pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire; de Dom.-J. Thirant (9 octobre 1779) par son père, maréchal-ferrant à Sains-lez-Pernes, sur sa maison à usage de cabaret et de forge, audit lieu; de Max. Caresmel (12 octobre m. a.) par lui-même, sur ses biens de Beaumetz-lez-Laires, lieux dits Le Canton d'Écoualans, La Flaque-aux-Anettes, Le Guet, l'Enclos de la Chapelle, le Verd-Chemin (1<sup>er</sup> 232 v°). — Notification de grades universitaires de Paris, pour (21 mars) J.-F. Longaigne, pour (10 avril) J.-L.-M. Quehen, pour (26 mai) A.-F.-M.-R. Bavelaer, avec insinuation des actes réglementaires (1<sup>er</sup> 237). — Réquisition de la cure d'Andrehem, près de l'Evêque (11 avril) par F.-M. Lewintre, en vertu d'une résignation rejetée par la cour de Rome et déclarée valable par arrêt du Parlement; prise de possession (13 avril), au civil (1<sup>er</sup> 264). — Prise de possession : de la cure de Wimille (1<sup>er</sup> mai) par le chanoine Cossart, ayant procuration de L.-J., son frère, demeurant à Paris, au séminaire St-Marcel; de

la cure d'Humières (9 juin) par Ph.-F. Gervois, présents P.-M. Blanchant, maître en chirurgie audit lieu, et autres; d'un canonat de St-Pol (20 juin) par P.-F. Gottrand (1<sup>er</sup> 267 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-F. Adam (28 septembre 1780) par son père, à St-Deneux; de P.-F. Obert (14 octobre m. a.) par le fr. G.-D. Obert, bailli de Remilly-Wirquin; de C.-P.-L.-M. Poullain (20 avril), par son père, marchand tanneur à Desvres, sur ses deux maisons de la Croix-en-Place; de P.-F.-M. Alloy (24 février 1780) par son père, laboureur au Manillet, paroisse de Merck-St-Liévin; de Ph.-J. Dublaron (19 février), par lui-même, « majeur coutumier, » son père, veuf, et autres sur leurs biens, au Bosquet Trompsart, paroisse de Leulinghem, à La Metz, terroir de Setques, à Lostrat, terroir d'Esquerdes, « aboutant vers mer à l'*eschue*, ou réservoir des prez » dudit lieu, etc.; de C.-J. de Boffle (10 octobre 1780) par son père, à Teneur; de N.-J. Warin (26 juin) par ses oncles, au village de St-Leu (Huby-St-Leu), sur leurs biens de Grigny et de St-Vaast-en-Aubin (1<sup>er</sup> 278). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour P.-F. de Lastre de Longatte, d'Andembert, et Dlle M.-É.-C. de Disqueus, de Wierre-Effroy (1<sup>er</sup> 278). — Prise de possession : de la cure de Leulinghem (24 juillet) par Al.-D. Duquesne; d'un canonat de St-Pol (29 août) par J.-M. Attainnant; de la cure de Croisette (18 octobre) par C.-E. Mesnard, présents J.-B. Prevost, bailli de la terre et principauté du lieu, et autres; de la cure de Pibem (2 octobre) par J.-J. Decroix, présents J.-D. Lecat, tisseur de toile audit lieu, et autres; de la cure de St-Léonard (7 novembre) par C.-N. Allant, vicaire de St-Laurent de la ville de Rouen, présents J.-J. Condette, clerc et maître d'école du lieu, et autres; de la cure de Canlers (3 novembre) par P.-F.-J. Isart, vicaire d'Amettes, présents L.-J. Duquénoy, maître d'école du lieu, et autres; de la cure d'Échinghen (13 novembre) par A.-F. Féron, vicaire de Samer, présents A. Sauvage, maître de la poste aux chevaux dudit Samer, et autres; de la cure de Guémy (19 novembre) par R. Losage, présents L.-J. Keiser, maire de la ville de Tournep, et autres; de la cure d'Offekerque (28 décembre) par J.-B.-É. Cressent, présents M. Noël, clerc laïc du lieu, et autres (1<sup>er</sup> 281 v°). — Titres sacerdotaux : de Cl. Declémy (1<sup>er</sup> septembre) par sa mère, veuve, et son frère, majeur, à Balinghem; de L.-J. Pauchet (14 septembre) par sa mère, veuve, et sa tante maternelle, nées Terlutte, à Wismes; de C.-St-M. Lépine (24 septembre) par son père, fermier de Lépinoy, paroisse de Samer, sur sa ferme de St-Gertrude; d'H.-J. Lemaire (29 septembre) par son père, ses oncles et sa



tante, à *Frefaye* (Ferfay), lieu dit Le Becq d'Amettes; de J.-F. Bonnière (15 octobre) par sa mère, veuve, et son frère, laboureur à Dobem; de J.-Ph. Billiet (31 octobre) par son père, ménager à Nuncq, sur des immeubles tenant au chemin qui mène à la Montjoye, etc.; d'E.-V. Thomas (10 octobre) par son père, demeurant en la ferme de Pronay, paroisse de Ramecourt, sur six mesures de manoir à Herlin-le-Sec (n° 234).

G. 23. (Registre). — In-folio; papier; 301 feuillets.

**1782-1789.** — INSINUATIONS ECCLÉSIASTIQUES. ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), pour divers, entre autres pour J.-R. Delastre de Mépas et M.-L.-C.-A. d'Hesmont, de Dalles, pour N. Stoop, musicien au régiment de Diesbacz, et M.-P. Valois, de Boulogne (B.-V.) (n° 1). — Prise de possession : de la cure de Lozinghem (4 décembre 1781) par E.-F. Prevost, présents J.-B. Gamblin, lieutenant du lieu, et autres; de la cure de Landrethun-le-Nord (26 février) par Ant. Calais, présents B. Longuey, sieur de la Routière, et autres; de la cure de St-Étienne (26 mars) par J. Carpentier, présents J.-M. Allet, clerc et maître d'école de la paroisse, et autres; de la cure d'Hervelinghen (22 mars) par F.-J. Bonnière, chapelain de la Cathédrale; de la cure de Guemps (3 avril) par P.-A. Guilbert, vicaire de Seninghem; de la chapelle de St-Catherine de Campagne-lez-Boulonnais (16 avril) par P.-Ph. Legendre, prêtre, demeurant à *Dambeuf* (Daubeuf) en Vexin, doyenné de Gamaches; de la cure d'Hardinghen (8 mai) par L.-M.-J.-B. Lefebvre, présents J. Pichon, clerc *lay*, et autres; de la chapelle d'*Espinchain* (22 juin) par L.-J. Devey, présents C. Lefebvre, lieutenant de Maisnil, et autres (*ibid.*). — Notification de grades universitaires : de Paris, pour (23 mars) L.-S. Pagniez, pour (27 mars) Ph. Bouloy, vicaire de Doudeauville, pour (23 mars) C.-S. Crepelle; de Donai, pour N.-J. Duflos, vicaire de Frévent, avec insinuation de pièces (n° 5). — Titres sacerdotaux : de L.-P.-J. Jore (17 avril) par Dlle M.-M.-C. de Tautille de Guémy, sur une maison à Boulogne, rue des Prêtres de l'Oratoire; d'A.-J. Zunequin (26 septembre 1781) par son père, laboureur-proprétaire à St-Pierre, secours de Wismes, sur des biens tenant au chemin de Cantemerle; de J.-B. Thulliez (1<sup>er</sup> octobre m. a.) par son père, bailli du village de Bayenghem-lez-Seninghem; de J.-M. Hochart (12 avril) par sa mère, veuve, demeurant au Long-Fossé, paroisse de Loquches, sur ses biens, audit lieu, terres nommées La Clapaise, et autres, tenant

à celles d'Hondrecoutre, du Hacquemberg, et relevant de la seigneurie de Rusquohem; de J.-M.-J. Levisse (11 avril) par P. Martin, brasseur, et autres avec lui, à Boursin, sur leurs biens dudit lieu : de J.-H.-J. Déclémy (22 septembre 1784) par son père, à Noyelles, paroisse de Louches, sur un manoir tenant à la rue du Yalga; de P.-J. Froment (9 avril m. a.) par son tuteur et son frère, à Contoville (St-Pol), pour entrer dans la congrégation de la Mission; d'Ant. Rognier (16 mars) par son père, sieur de La Cressonnière, à Trois-Marquets, paroisse de Bourthes, sur ses biens de Zoteux; de P.-H. Sorniclay (8 octobre 1784) par son père, bailli d'Ames, sur ses biens de *Frefay* (Ferfay); de J.-B. Dufresne (5 octobre m. a.) par son père, fermier à Floringhem; d'A.-A. Deguise (24 mars m. a.) par L.-M., brasseur à Salmes, sur sa maison de la rue de Boulogne; de C.-F.-H. Blin (18 septembre m. a.) par son père, propriétaire-laboureur à Frencq; de J.-F.-M. Watré (22 février) par son père, laboureur-fermier, au Beaucourt, paroisse de Louches; de L.-J.-B. Prevost (8 avril 1780) par son père, laboureur-proprétaire à Étaples (n° 16 v°). — Option de portion congrue (7 juin) par J.-É. Cucheval, curé de Coulogne (n° 23 v°). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour J.-E.-J. du Wicquet de Lenclos, de Samer, et Dlle M.-A. Suirrot de Bruneau, de St-Sépulchre de St-Omer, pour messire R.-P. de Montaudouin; et Dlle M.-B. Oriordon, respectivement de Calais et de St-Nicolas de Nantes (n° 28). — Prise de possession : d'un canonat de la cathédrale (27 juin) par J.-B. Le Riche, avec ce verset du ps. xxiv : « *Reminiscere miserationum* »; de la cure d'Alette (23 juin) par A.-L.-M. Miroir, de Montreuil, présents plusieurs prêtres de cette ville, et autres; du personnel d'*Hénocq* (Énœg) par L. Hubin (15 juillet), présents J. Rose, procureur d'office de la justice du lieu, et autres; de la cure de Thiembroune (31 juillet) par L.-M. Hubin, présents P.-J. Le Vasseur, sieur de Fernhen, et autres; de la cure d'Aix-en-Issart (7 août) par Ph.-P. Rivet, de *Berke* (Berck) en Picardie, présents A.-F. Hénocq, clerc laïc, et autres; de la chapelle de St-Nicolas d'Anvin (13 août) par L.-J. Prevost, chapelain de N.-D. de Bon-Secours de Bouret-sur-Canche, ayant provisions directes de P. Drain, abbé de Blangy, par décès de Dayverdoing, dernier titulaire; de la cure de Pihem (29 août) par A.-F. Danel, présents les bailli, hommes de fief et autres habitants du lieu; de la cure de Cormont (7 septembre) par L.-J. Dozinel, présents M. Dubois, clerc et maître d'école, J.-F. Cochon, maître de la poste aux chevaux, et autres; d'un canonat de St-Pol (11 mai) par A.-F.-J. Coignon;

de la chapelle de N.-D. de Bléquin (5 octobre) par J.-S. Bralle; de la cure de Dannes (28 octobre) par A. Baudelique, présents P.-M. Valois, fermier à Pitendalle, et autres; de la cure de Guemps (11 novembre) par Esp. Révérend, présents A.-L.-M. Dulot, seigneur de la Vertevoye, écuyer et ancien lieutenant de maire à Ardres, et autres; de la cure de Bonniogues-lez-Ardres (12 novembre) par P.-A. Guilbert, présents J.-B. Sagot, clerc, et autres; du prieuré de Framécourt (5 novembre) par dom A.-J. de Lepierre, religieux de Ham, pourvu directement par son abbé, après la mort de dom Pl. Roussel; de la cure de Tilly (30 octobre) par J.-D. Delahelle, vicaire d'Ambricourt, présents à Crépi, secours, le lieutenant et le greffier de la justice du lieu, et autres; de la cure de Lespesses (5 novembre) par J.-J. Vincent, présents J.-G. Réant, laboureur à Fauquem, et autres; de la cure d'Incourt (4 novembre) par F.-M. Pingrenon; de la cure de Pernes (4 décembre) par A.-F. Pruvost, vicaire d'Étaples, présents R. Le Leu, « fermier de la ferme seigneuriale » du lieu, J. Gourdin, fermier de la ferme de Fouquehove, et autres; de la cure d'Andreselles (m. d.) par L. Coquelin, présents J.-B. Beauvois, syndic du lieu, et autres (*ibid.*). — Procurations, signées à Calais, dans une chambre de l'hôtel Dessin (14 octobre) par dom Cuthbert Simpson, profès de la maison de St-Edmond, de Paris, missionnaire en Angleterre, demeurant ordinairement à Coughton Court, comté de Warwick, 1<sup>er</sup> pour résigner en cour de Rome son prieuré régulier de St-Quentin de Villers-sur-Fère en Tardenois, en faveur de dom Jean Atkinson, son confrère, 2<sup>e</sup> pour résigner de même son doyenné régulier de St-Jean-Baptiste de *Rousenac*, « ou de Rousenat », O.-S.-B., diocèse de Périgieux, en faveur de dom Augustin Kellet, son autre confrère (n° 36). — Notification (6 octobre) de grades universitaires de Paris, pour R.-J.-A. Corne, avec pièces (n° 37). — Désistement (3 décembre) de prétentions à la cure d'Andréhem par F.-M. Lewintre (n° 45). Titres sacerdotaux : d'Eust. Pelain (9 octobre) par sa mère, veuve, à Houvigneul, lieu dit la Cotte-Bierre; de D.-J. Bezu (8 octobre) par son père, à *Auvinil* (Haut-Mesnil), sur ses biens de Quœux; de L.-M. Guyard (16 novembre) par le comte et la comtesse de St-Aldegonde, sur leur ferme de la Mairie, à Colombert, occupée par Jacques Prevost, au rendage de 2.400 lb. (n° 46). — Produit des insinuations de l'année 1782 : 1983 lb. 14 s. (n° 48 v°).

**1783.** — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entre autres pour P.-M.-J. de Pestre, de St-Omer (St-Jean), et Dlle M.-H.-V. du Crocq de Bancres, de Boulogne (H.-V.),

pour J.-P.-A. Le Camus de Warnes, de St-Martin-Boulogne, et L.-M.-A. Cornuel, de Boulogne (B.-V.), pour messire E.-J. de Perrier du Cottere, et Dlle M.-B.-F.-U. Dorrington, de Boulogne (H.-V.) (*ibid.*). — Prise de possession : de la cure de Bouquehault (8 janvier) par le fr. A.-F. Lecointe, profès de St-André-au-Bois, nommé directement par l'Évêque, à cause de la vacance du siège abbatial de Liéques; de la cure de Surques et Escœuilles (20 janvier) par J.-B. Matringhen, ayant provisions du 17; de la cure de Moringhem et Difques (22 janvier) par le fr. J. Gaudetroy, religieux de St-André-au-Bois, ayant provisions du 18, par décès de J.-B. Deleponve, avec permission de J.-B. L'Évêque, abbé général de Prémontré; de la cure de St-Étienne (3 février) par R.-J.-A. Corne, ayant provisions de la veille, sur la présentation du vicaire général de l'abbé de St-Vulmer, par décès de J. Carpentier; de la cure de Guignes (19 février) par F.-G. Godde, ayant provisions du 18, par décès de P. Prenel; de la cure d'Anvin et Mazinghen (6 février) par J.-B.-J. Vasseur, ayant provisions du 3, par résignation en cour de Rome d'A.-F.-J. Danvin, avec retenue d'une pension de 200 lb. tournois; de la cure de Bazinghen (7 mars) par N.-F.-A. Pournier, ayant provisions de la veille, par résignation de M.-J. Rappe; de la chapelle de St-Quentin et St-Denis d'Houvineul (6 mars) par A. Gallet, ayant provisions du 3, par résignation en cour de Rome de P.-F. de même nom (n° 49). — Titres sacerdotaux : de J.-B. Longuety (3 octobre 1782) par son père, marchand à Boulogne (B.-V.), sur une maison, tenant à la Cour-Barbe; de L.-A.-J. Lamourette (4 mars) par son père, marchand et fabricant de peignes, et autres avec lui, à Frévent (St-Hilaire), sur des manoirs audit lieu, pour entrer dans la Congrégation de la Mission; d'Et.-J. Thomas (8 avril) par son père, ancien clerc laïc de Ternas, sur ses biens dudit lieu, de Ligny-St-Flochel et de Gouy; de D. Hamerel (15 mai) par son cousin germain, laboureur-proprétaire à Harinquezeille, paroisse d'Audinghen, sur des terres situées à *Aricotois* (Héricotot), même paroisse; de J.-M.-A. Daudry (22 mai) par sa mère, veuve, à Audinghen, sur sa ferme de 75 mesures de terre, audit lieu (n° 60). — Notification de grades universitaires, de Paris, pour (31 mars) N.-T.-Ch. Ratier, du diocèse de Séz; pour (2 avril) J.-J.-F. Lance, vicaire de Nielles-lez-Ardres; pour (4 avril) J.-F. Caillex, de Montreuil, avec insinuation de pièces; rénovation, en carême, pour divers (n° 61 v°). — Prise de possession : de la cure de Rodellinghem (3 avril) par Cl. Alloy, ayant provisions de la veille, par résignation de P.-G. Godde; de l'abbaye de Liéques (9 mai) par Anne-

Louis-Henri de La Faré, docteur en théologie, vicaire général de Dijon, doyen et chanoine de la S<sup>te</sup>-Chapelle de la même ville, ayant nomination royale (23 février), à charge d'une pension annuelle de 850 lb. en faveur du sieur Mazade de St-Hilaire, un de ses prédécesseurs, et bulles de Rome (18 mars), par décès de M. Le Brun d'Inville, dernier commendataire (6<sup>th</sup> 9<sup>th</sup> v<sup>e</sup>). — Ordination générale de la Trinité (14 juin) : 13 tonsurés, A.-F. Milliot, de Dohem, J.-M.-Th. Gorré, de Samér, J.-P. Louchet, de Bournouville, C.-F.-J. Obin, de Fontaines-Boulans, P.-J. Roche, de Ligny-lez-Aire, P.-A.-J. Vasseur, de Wail, J.-P.-J. Lo Surre, de St-Pierre-lez-Calais, L.-M.-C. Tardieu, de Boulogne-(B.-V.), J.-E. Pichon, de St-Bienne, J.-L. Dausguy, d'Andembert, J.-C.-J. Cayeux, de St-Pol, N.-I. Duval, d'Harly, L.-J.-B. Feutiel, de Fruges; 10 minorés, 9 sous-diacres, 9 diacres, 6 prêtres, P.-F.-M. Alloy, F.-L. Cocatrix, Cl. et J.-H.-J. Déclémy, J.-M. Hochart, A.-J. Zunequin (1<sup>re</sup> 76). — Titres sacerdotaux : de L.-F.-Am. Lambert (14 mai) par M.-J. Piquet, sa mère, veuve, à Selles, sur huit mesures de terre au lieu dit le Bouillier, de J.-F.-N. Bellanger (1<sup>er</sup> mars) par son frère, propriétaire à Herbinghen, sur ses biens de Bœures, paroisse de Fiennes, tenant à « La placette du Hondair, » et lieux circonvoisins; de J.-J. Gibaux (9 octobre 1782) par son père et son oncle maternel, marchands au bourg de Fruges, sur des terres audit lieu, « tenant à une ruelle conduisant au Pray d'Ouvadix, » de Cl.-F. Évrard (1<sup>er</sup> octobre m. a.) par son père, à Sotricourt, sur ses biens du terroir d'Henesuy, ou Heneluy, de J. Bouverie (14 octobre m. a.) par son père, laboureur en la seigneurie de la Haye-Artois, paroisse de Bainghen, sur ses biens de Sanghen, tenant à la rue de la Grosse-Borde, à la « placette de Zutove, » etc.; de J.-F. Baude (12 octobre m. a.) par son père, à Alquiens, hameau de Haute-Planque; d'A.-J. Dénin (28 avril) par son frère, à Nour-sin, sur leur ferme de 43 mesures audit lieu; de L.-J. Leroy (8 octobre 1782) par son frère, fermier à Bergu-neuze, sur ses biens tenant à la « rue Meurdrissoire, » etc. (1<sup>re</sup> 77). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), entre autres pour J.-B. de Crombecque, d'Éps-Hestrus, et C. Prendgarbe, de Coupelle-Vieille (1<sup>re</sup> 79 v<sup>e</sup>). — Notification de grades universitaires de Douai, pour (18 juillet) A.-J. Bigand, vicaire de Roquette, avec pièces (1<sup>re</sup> 82 v<sup>e</sup>). — Prise de possession : de la chapelle de Ganspille (1<sup>er</sup> juillet) par Ch. Florent, vicaire de Croisette, succédant par résignation à P.-B.-J. Liévins, chanoine d'Aire; de la cure de Wirwignes et Questreque (23 octobre) par L.-S. Pagniez, ayant provisions de la veille,

par décès de L.-M. de Watines, sur réquisition; de la cure d'Humbert et St-Michel (29 octobre) par J.-J. Dussautoir, ayant provisions du 24, par démission de J.-G. Alloy; de la cure d'Hesmond et Boubers (25 octobre) par N.-J. Duflos, vicaire de Frévent, ayant provisions du 23, par décès de G. Briois; de la cure de Wirwignes, comme dessus (17 octobre), par Ph. Bouloy, ayant provisions du 10, sur la présentation d'E.-C. Arnoult, chanoine gradué d'Ypres; de la cure de Rebreuve-sur-Canche (29 octobre) par F.-J. Bécart, ayant provisions du 27, au concours, par décès de Ph.-A. de La Yacquerie; de la cure d'Houvin-Houvigneul (23 octobre) par P.-J. Duriez, vicaire d'Heuchin, ayant provisions du 17, au concours, par décès de P.-F. Gallet; de la cure de Journy (28 octobre) par J.-C. Hochart, ayant provisions du 16, au concours, par démission de L.-A. Coquelin; de la cure d'Audrehem (27 octobre) par J.-B.-M. Roche, ayant provisions du 20, au concours, par départ de J.-B. Cressent et renouciation de F.-M. Lewintre; de la cure de Polincove et Recques (30 octobre) par A.-J. Bonnière, desservant de Berlandcourt, ayant provisions de la veille, au concours, par décès de J.-J. Lejosne; de la cure de Senlecques (6 novembre) par J. Bouloy, ayant provisions (27 octobre), par résignation en cour de Rome; d'un canonique de Fauquembergues (19 novembre) par J.-F.-A. Lemaire, après décès d'Al.-A. Caquant; de la chapelle de Malgrace d'Oeuf (20 décembre) par J.-B. Wallart, curé de Quœux, succédant à J.-N.-A. Coffin (1<sup>re</sup> 83). — Lettres de tonsure (8 octobre), pour noble homme L.-F. de Bassecourt, de Fontaine-les-Boulans (1<sup>re</sup> 83 v<sup>e</sup>). — Titres sacerdotaux : de F.-J. Wallat (1<sup>er</sup> septembre) par P. Mouton, fermier à Boyaval, et autres avec lui, sur leurs biens de St-Martin-Eglise, pour la congrégation de St-Lazare; d'A.-J. Flament (7 mai) par son père, à Fruges, sur son bien, à La Croix-des-Fées (ibid.). — Lettres attestant la collation de la prêtrise (20 septembre), dans l'église paroissiale d'Hesmond, par l'Évêque, à Fr.-C. Guillemin et Cl.-X. Willame, oratoriens du diocèse de Besançon (1<sup>re</sup> 86). — Ordination générale des Quatre-Temps de l'Avent (20 décembre); un tonsuré, J.-L.-M. Butel, d'Ardes; 8 diacres; 7 prêtres. D.-J. Thirant, J.-B. Thuilliez, E.-V. Thomas, L.-J.-B. Prevost, Eust. Pelain, C.-S.-M. Lépine, Max. Caremsel (1<sup>re</sup> 100 v<sup>e</sup>). — Produit de l'année 1783 : 2481 lb. 3 s. (1<sup>re</sup> 104 v<sup>e</sup>).

**1784.** — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entre autres pour L. de Luchen, de Dornaek, en Suisse, et M.-F.-J. Duhamel, de Boulogne (B.-V.) (1<sup>re</sup> 102). — Commission de greffier de l'Officialité (14 janvier), pour C.-

M. Le Riche (1<sup>re</sup> 102 v<sup>e</sup>). — Prise de possession : de la cure de Ruiseauville (29 décembre 1783) par le fr. Ph.-D. Vanhove, religieux de l'abbaye, ayant provisions du 23, par décès du fr. P.-A. Poulet; de la cure de Monchy-Cayeux (7 janvier) par Ch.-Ph.-J. Bulté, desserviteur de la paroisse, ayant provisions du 29 décembre, par résignation en cour de Rome de J.-B. Decroix; de la cure d'Oye (5 février) par A.-F.-M.-R. Bavelier, ayant provisions du 3, par décès d'A.-F. Cousin; de la cure de Ligny-St-Flochel (17 février) par J.-B. Poillion, vicaire d'Esquirre, ayant provisions du 4, en vertu de grades, par décès de G.-L.-L. Goullart; de la chapelle castrale de Tingry dans l'église du lieu (2 mars) par un diacre de Samér, ayant procuration de messire Ch.-N. de Saint-Aignan, chanoine théologal et vicaire général de Séz, pourvu du 23 février, par décès de S. Garret; de la chapelle de l'Espault, paroisse de Fressin, « sur le manoir occupé par Ant.-Caron » (11 mars), par J.-Cl. Al. Mathon, ayant provisions du 9, par démission de son frère; de la cure de Sains-lez-Fressin (12 janvier) par L. Bouvart, ayant provisions du 30 décembre 1783, sur résignation en cour de Rome de Jac. Lefebvre (1<sup>re</sup> 103). — Procuration, signée dans l'abbaye de Samér (19 mars); par dom Nic.-Jos. Garisse, religieux de cette maison, pour résigner à son confrère, dom Pierre Mouton, son prieuré de St-Denis de Chérisay, diocèse du Mans (1<sup>re</sup> 109 v<sup>e</sup>). — Prise de possession (20 avril) du prieuré d'Ardes par dom Cambié, pourvu directement par l'abbé de St-Jean-au-Mont, après décès de dom Baltasar (1<sup>re</sup> 114 v<sup>e</sup>). — Titres sacerdotaux : de Ch.-B. Lengaigne (26 février) par F. Gigné, brasseur à Calais, paroisse St-Pierre, sur des parcelles de biens audit St-Pierre, tenant à la rivière du Pont-de-l'Abyrne, à la rue du Bégar, à la rue de Vic; de Fr.-Jos. Turlobé (3 mai) par lui-même, à Paris, sur un contrat de rente constituée; de P.-L.-M. Allau (3 avril) par son père, fermier à St-Léonard, sur sa maison; de P. Tiquet (27 avril) par sa mère, veuve, à Wisant, sur sa maison et son moulin à l'eau, audit lieu; de J.-M.-L.-J.-B. Compiègne (22 avril) par P. de Gaudry, propriétaire à Widehem, sur tous les biens qu'il possède audit lieu; de J.-M.-Th. Gorré (28 septembre 1783) par son père, maroband à Samér, sur ses biens de Menly, paroisse de Verlincthun; de P.-J. Roche (20 septembre m. a.) par son père, à La Tirmande, sur Artois, paroisse de Ligny; de P.-A. Vasseur (23 septembre m. a.) par son père, fermier au Valentin, sur ses biens de Wail; de C.-F.-J. Obin (8 octobre m. a.) par lui-même, à Fontaine-les-Boulans, sur les biens dont il est propriétaire, du chef de son père; de Gr. Diée (18 mai) par la dame

de Cogery, veuve du sieur de Larsé, sur son manoir de Wamin; d'A.-F. Milliot (8 octobre 1783) par son père, sur son manoir de Dohem; de J.-B.-J. Delattre (13 octobre m. a.) par son père, cordonnier à Campagne-lez-Boulonnais; de J.-P. Louchet (9 octobre m. a.) par Fr. Delhaye, propriétaire à Questreque, sur son manoir de Wierre-au-Bois, tenant à la rue de la Pichonnerie; de J.-J. Duhamel (16 mars) par sa mère, veuve, ses frères et sœurs, à Harnes, sur leurs biens indivis du lieu (1<sup>re</sup> 116 v<sup>e</sup>). — Procuration, signée à Boulogne (10 mai) par J.-P. Roques, pour résigner sa « petite prébende » de la cathédrale de Condom à J. Labarthe, vicaire de Trignan-en-Comdomois (1<sup>re</sup> 117). — Prise de possession : de la cure de Tardinghen (20 avril) par Cl.-Th. Routtier, curé de Marck, ayant provisions du 4, par décès de P.-F. De Vierre, sur présentation (ibid.). — Ordination générale du samedi, veille de la Trinité (5 juin) : 9 tonsurés, P.-M.-J.-B. Codron et A.-M. Compiègne, de Leaux, J.-E. Casin, d'Heeneux, F. Casin, de Longueville, A.-M.-Th. Cayeillier, de Samér, J.-B. Gline, de Saindeneux (St-Deneux); P.-J.-F. Turlobé, de Ruminghem, P.-J.-Fr. Wuillaume, de Boulogne (B.-V.), et J.-L. Desombre, de Fiennes; 5 minorés, 8 sous-diacres, 7 diacres; 7 prêtres, J.-Fr. Adam, J.-F.-N. Bellenger, C.-F.-H. Blin, A.-A. Deguisnes, L.-M.-F. Guyard, R.-F. Obert, C.-P.-L.-M. Poulain (1<sup>re</sup> 119 v<sup>e</sup>). — Lettres; de vice-gérant de l'Officialité (8 juin), pour le chanoine Voullonne; de vicaire général (m. d.), pour G. Rattier (1<sup>re</sup> 120 v<sup>e</sup>). — Dispenses de bans, etc. (juillet-juin), entre autres pour C.-R. de Bournouville, de Conteville, et Dlle M.-R.-C.-N. de Guiselain, de Guines (1<sup>re</sup> 123). — Prise de possession : de la seconde chapelle de N.-D. de Caffort, paroisse de Boureocq (31 août), par Al. Bidal, chanoine de Lens, ayant provisions (16 juillet), par résignation en cour de Rome de L. Fouques Demarais; de la cure d'Étrée-Wamin (20 octobre) par F.-J.-A. Briois, ayant provisions du 13, en vertu de grades; de la cure de Merok-St-Lévin (8 octobre) par J.-C.-J. Flament, ayant provisions du 19 avril, en vertu de grades, par décès de J.-B. Debaye; de la cure de Martringhem (22 octobre) par L.-M. Cousin, ayant provisions du 19, au concours, par décès de J. Vainet (1<sup>re</sup> 126). — Notification de grades universitaires de Paris : pour (28 septembre) C.-S.-M. Lépine, vicaire de Rollancourt, pour (23 octobre) G.-F. Braure, desserviteur de Bainethun (1<sup>re</sup> 127). — Titres sacerdotaux : d'A.-J. Bernard (28 septembre) par son père, clerc laïc de Wamin-sur-Canche; de P.-J.-F. Bourgois (18 octobre) par sa mère, veuve, à Pernes-en-Artois; de J.-J. Alloy (12 octobre) par son

père, laboureur au hameau du Mesnil, paroisse de Dohem; de P.-F. Brebion (s. d.) par son père, à Embry, sur ses biens, au canton nommé La Gatte, au-dessus de la Renardière, au canton du Deffroy (° 129). — Ordination du samedi des Quatre-Temps de Noël (18 décembre): 3 prêtres, J.-M. Levisse, H. Serniclay, A. Regnier (° 135 v°).

**1785.** — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), entre autres pour J.-C.-J. de Neuville, d'Alquines, et Dlle M.-B.-J. Siriez de Rambour, de S'-Valois de Montreuil; pour J.-M.-D.-H., comte de La Fontaine Solar, de Verton, et Dlle C.-É. de Lattre Neuville de Champigny, de Senninghem (° 136). — Prise de possession: de la cure de Tardinghen (28 janvier) par J. Pochet, ayant provisions la veille, par permutation avec Cl.-Th. Routtier, à qui il résigne sa prébende, « à minoribus », de Fauquembergues; de la cure de St-Martin-Cavron (3 février) par J.-F. Paternelle, ayant (31 janvier) provisions, au concours, par décès de J.-B. Sombret; de la cure de Coulogne (3 mars) par P.-J. Marquant, ayant provisions (10 février), par décès de J.-É. Cuheval (° 140). — Titres sacerdotaux: de P.-J. Demagny (5 octobre 1784) par sa mère, veuve, au Prêbédéré, paroisse de Créquy, sur ses biens dudit lieu, canton de Beausart; de J.-I. Yvain (30 août m. a.) par son père, fermier à Aumerval; de L.-J.-B. Feutrel (16 janvier) par ses oncle et tante, à Fruges; de J.-H. Pichon (14 octobre 1784) par Jac. Senet, laboureur-propriétaire et marchand brasseur à Hardinghen; de J.-L. Desombre (9 avril) par son père, propriétaire à Boursin; de C.-L.-G.-A. Honoré (25 avril) par son père, bourgeois de la ville d'Ardes, sur une maison dont la valeur est attestée par M<sup>re</sup> C.-H. de S'-Just du Lorpdat, docteur de Sorbonne, par J.-Ph.-D. Parent de Damas, seigneur du Blaquart, et par J.-H. Dringebier, seigneur du Scaudevel; de J.-J.-F. Roche (23 septembre 1783) par Adrien, son père, à Desuremnes (Desvres), sur une maison et terres, au lieu dit le Moulin bas; de J.-B. Dereux (1<sup>re</sup> mars 1784) par son père, maître brasseur à St-Pol (° 141 v°). — Signification de grades de Paris (20 mars), pour C.-S.-M. Lépine; rénovation, pour divers (° 144). — Prise de possession: de la cure de Tubersent (7 mai) par J.-J.-F. Lance, vicaire de Doudeauville, ayant provisions du 2, par décès d'A. Lefebvre; de la cure d'Inxent (24 mai) par A.-J. Tollier, vicaire d'Avesnes-en-Hainaut, ayant provisions de la veille, par décès de J.-B.-F.-A. Bayart, présents P. Desmarette, maître d'école, et autres (° 145). — Ordination générale du 24 mai: 14 tonsurés, savoir: Ph.-Th. Haulceur, de Vieil-Hesdin, A.-J. Duwast, de Bléquin,

noble homme Jn.-Fr. du Tertre, de Rimboval, Fr. Du-fay, de Coulomb, J.-J.-Th. Quillet, de Boyaval, F.-J. Morvillier, de Tubersent, P.-A.-L. Fortin, de Guines, P.-A. Dufos, de Hames, D.-J.-F. Macrel, de Campagne-lez-Boulonnais, J.-M.-M. Mansion, de Samer, J.-F. Devèvre, de Ruminghem, J.-F.-J. Boulogne, de Desvres, M.-F.-G. Ledez, de Boulogne (B.-V.), F.-J. Prevost, de Lottinghen; 17 minorés, 5 sous-diacres, 11 diacres; dix prêtres, J.-F.-M. Watré, L.-J. Le Roy, L.-F.-J. Jore, L.-D. Hamerel, J.-F. Baude, C.-R. Évrard, J.-D. Bezu, F.-A. Braure, J.-B. Dufresne, J.-B. Lonquely (° 154 v°). — Signification de grades de Paris: pour (11 juin), C.-P.-L.-M. Perceval; pour (14 juillet) J.-F. Reydellet, du diocèse de Genève, professeur septennaire au collège d'Harcourt, rue de la Harpe (° 158 v°). — Présentation de P.-A. Voullonne à l'évêque-comte de Noyon, pour la chapelle de St-Nicolas de Flavy-le-Martel (18 juin), par décès de M<sup>re</sup> de Ribaucourt; de J.-P.-L. Dufrenoy, vicaire de St-Pierre de Ham en Picardie (20 mai), pour la cure de Crémery, même diocèse, par décès de M<sup>re</sup> Pannequin (° 159 v°). — Dispenses de bans, de parenté etc. (juillet-décembre), entre autres pour C.-L.-J. marquis de Dion, de Wandonne, et Dlle M.-A.-J.-É. Le Sergent d'Acy, de St-Omer (St-Sépulchre); pour messire E.-A. comte de Calonne de Courtébourne, de Liéques, et Dlle Th.-J.-G.-J. de Plouth d'Ingelmünster, d'Oostaker, diocèse de Gand (° 160). — Canonisés « à minoribus » de Fauquembergues: pour J. Pochet, curé d'Enquin 19 janvier, par démission de N.-F.-A. Fournier; pour Cl.-Th. Routtier, curé de Marck (27 janvier), par résignation du précédent (° 163 v°). — Fl. Ogier, curé d'Ergny depuis 26 ans, signe (13 juillet) une résignation en faveur d'A.-J. Marche, vicaire de Campagne, avec réserve de 400 lb. de pension (° 164). — Tonsure donnée (21 août), dans la chapelle du Sacré-Cœur, de la cathédrale, à Esprit Corbie, de Trocy, diocèse de Meaux; (10 septembre) dans l'église des carmes de St-Pol, à C.-F.-G. Thellier; (20 septembre) à J.-A. Le Roy, de Marck (° 164 v°). — Prise de possession: de la cure d'Ergny (20 septembre) par A.-J. Marche, ayant provisions du 13; de la cure de Marenla et Saindeneuf (St Deneux par (28 septembre) J. Becquet, ayant provisions du 25, au concours, par décès de P.-J. Détauf; de la cure de Roquetteiro (29 septembre) par C.-F.-J. Caron, ayant provisions du 23, au concours, par décès de J.-J. Garasse, présents L.-A.-F.-J. Jolly, écuyer, sieur de La Viéville, Roquetteiro et autres lieux, A. Masset, échevin, P.-F. Cappe, bailli, L. Delbende, et autres; de la cure de Roëllecourt (12 octobre) par J.-J. Florent, curé de

Troisvaux, ayant provisions du 3, au concours, par décès de P.-S. Leroy; de la cure de Troisvaux (17 octobre) par L.-J. Beguin, vicaire d'Huogueliers, ayant provisions du 12, au concours, par démission du précédent; de la cure de Lisbourg (3 octobre) par dom F. Godef, protés de Ruisseauville; de la cure d'Enquin et Serny (18 octobre) par G. Gody, vicaire de Colemberl, ayant provisions du 6, au concours, par démission de J.-J. Pochet; de la cure de Tardinghen et Inghen (26 octobre) par J.-F. Adam, les portes fermées, le marguillier étant parti pour la foire de Wissant, et le curé en titre faisant opposition, malgré la signature de Rome obtenue par le nouveau titulaire, avec l'exequatur (27 juin) du Parlement; de la cure de Bomy (26 novembre) par C.-F.-J.-M. Michaud, ayant provisions du 24, en vertu de grades, par décès de P.-J. Parenty; de la cure de Braxent-Énoec (8 décembre) par J.-B. Quénot, vicaire de Domincois et d'Argoules, pourvu du 3, par décès de P. Malherbe, présents J.-J. Cousin, maître d'école, et autres (° 165 v°). — Titres sacerdotaux: de J.-J. Lisbourg (14 octobre) par son père, laboureur, et sa tante maternelle, à Maisnil, paroisse de Dohem, sur terres audit lieu; de N.-F.-J.-J. Goube (22 octobre) par son père, négociant à St-Pol, sur une maison audit lieu, tenant de liste à la chapelle de N.-D. de Grâce; de F.-J.-F. Billet (29 octobre) par son frère, « brigadier dans l'escadron de M. Serocourt, au corps des carabiniers de Monsieur, frère du Roy, en garnison à Metz-en-Lorraine », sur une maison à St-Pol; d'É.-J. Caron (10 octobre) par son père, vivant de ses biens, au Petit-Bois, paroisse de Pihem (Artois); d'A.-C. Harelle (9 septembre) par L.-M.-F. Marmin, « directeur des postes de Boulogne, secrétaire-greffier du corps et Conseil d'administration du comté et gouvernement du Boulonois », son cousin germain, sur deux maisons à Boulogne (H.-V.); rues des Cuisiniers et du Puits d'Amour (° 176). — Produit des insinuations de l'année: 2487 lb. 48 s. (° 177).

**1786.** — Dispenses de bans, de parenté, etc. (janvier-juin), entre autres pour A.-A. de Bonnières de la Luze (le prie, de Boulogne (B.-V.), et Dlle A.-J. Le Camus, de Paris (St-André-des-Arts); pour J.-A.-F.-B. du Blaisel d'Enquin, et Dlle M.-É. de La Villeneuve, de Boulogne (H.-V.); pour C.-F.-J. de Fléchin, comte du St-Empire, d'Auchy-les-Moines, et Dlle M.-M.-M. Darry, de Pouilly (° 177 v°). — J.-M. Le Gay, curé de Laires, « incommode de suites de léthargie », signe une procuration notariée (janvier), pour résigner sa cure à P.-J. Caruel, vicaire d'Ercy-St-Julien, avec retenue de 400 lb. de pension (° 178). — Prise de possession: de la cure de Blé-

quin et Ledinghem (10 février) par J.-J. Dusautoir, ayant provisions du 7, par permutation; de la cure d'Humbert et St-Michel (15 février) par L.-M. Rivez, ci-devant curé de Bléquin, avec provisions comme dessus, (° 182). — Titres sacerdotaux: de C.-A.-J. Laurent, novice de St-Lazare (13 février), par son père, charron à Valhuon, sur ses biens du lieu; de P. Daunon, professeur de philosophie en la maison de l'Oratoire de Momancy, par son père, maître en chirurgie à Boulogne (17 mars) sur sa maison de la Basse-Ville, sur la place, valeur attestée par F. Souquet, docteur en médecine, et F. Bertrand, échevin; de L.-M.-F. Nonlat, étudiant en la communauté de Laon, à Paris (23 septembre 1785), par son père, marchand, à Samer, sur sa maison (° 182 v°). — Signification, réitération et renouveau de grades (mars-mai), pour divers (° 183). — Prise de possession: de la chapelle castrale de St-Michel de Mailly-Montcavrel (11 avril), au nom de L. de Saligny, clerc du diocèse de Paris, ayant provisions du 7, par décès de M. Du Bos de Rut; de la chapelle d'Engouesent (m. d.) par le même, après décès de J. Féron; de la cure d'Hardinghen et Hermelinghen (6 avril) par J.-A. Lothe, vicaire de St-Nicolas (B.-V.), pourvu du 31 mars, par démission de L.-M.-J.-B. Lefebvre, présents J. Pichon, clerc lay, et autres; de la cure de Wierre-Effroy et Hesdres (30 mars) par ledit Lefebvre, sus-nommé, ayant provisions du 27, par décès de L. Rappe; de la cure de Laires et Boncourt (15 avril) par P.-J. Caruel, avec signature de Rome et visa du 8; de la chapelle de Macquinghen de Baincthun (8 mai) par J.-F. Duterre, curé de Fruges, ayant provisions du 26 janvier, par démission de L.-F. Delattre; de la cure d'Hardinghen (19 mai) par L.-M. Cousin, pourvu du 16, par décès de J.-A. Lothe; de la chapelle de N.-D. de Caffort (20 mai) par C.-F.-M. Fouques, du diocèse de Bayeux, pourvu du 16, en vertu de signature apostolique, par décès de L. Fouques Desmairs; de la cure de Croix et Siracourt (2 juin) par F.-J. Coulogne, ayant provisions du 30 mai, par résignation en cour de Rome de P. Camus; de la chapelle castrale de Malannoy, paroisse de Bourecq (20 mai), par A.-L.-F. Toffart, pourvu du 13, par décès de P.-J. Dare (° 188). — Ordination générale du 10 juin: 17 tonsurés, A. Bigan, de Floringhem, C.-I. Blin, de Clenleu, F.-M.-J.-A. Boidart, de Selles, M.-A. Cugny, d'Audinghen, J.-F. de Caumont, de Boursin, L.-J. Dufresne, de Cauchy-à-la-Tour, J. Fourrier, d'Enquin, L.-F.-A. Gaignart, d'Huogueliers, J.-M.-L. Hache, de Bournonville, L.-M.-F. Lavoisier, de Wierre-Effroy, C.-F.-J. Le Maître, de Blangy, J.-A. Le Prêtre, de Bezinghen, P. Routtier,



d'Audinghen, L.-J. Sannier, de Sains-lez-Fressin, N.-P. Stangé, Desvres, P.-R. Martel, d'Avesnes, J.-B. Pâquez, de Nelles-lez-Béguin; 16-minorés; 11 sous-diacres, 6-diacres; 14 prêtres, J.-J. Allot, A.-J.-Bernard, J.-M.-L.-J.-B. Compiègne, M.-A. Daudry, J.-B.-J. Delattre, P.-J. de Magny, A.-J. Desaille, J.-J. Dubamel, J.-J. Gibaux, C.-B. Lengaigne, J.-P. Louchet, J.-G.-A. Mathon, C.-F.-J. Obin, P. Tiquet (194 v°). — Titres-sacerdotaux : de L.-F.-G. Tétut (1<sup>er</sup> juin) par son père, marchand et ancien arpenteur royal, à Calais, sur une maison, rue des Thermes, dite des Camionneurs; de M.-F.-J. Morvillier (1<sup>er</sup>-avril) par son père, maréchal et propriétaire à Tubersent, sur ses biens dudit lieu; d'A.-M. Compiègne (14 novembre 1788) par son père, laboureur-propriétaire au Portmauquies, paroisse de Samer, sur sa maison de Remorlier, paroisse de Bimont; de L.-M.-C. Tardieu (19 avril) par son père, maître boulanger à Boulogne, sur sa maison, tenant vers midi à la rue des Carreaux; de J.-F. Dutertre (1<sup>er</sup> septembre 1788) par sa mère, femme de G. Dupuis, veuve de messire Ant. Dutertre, seigneur de la Maroq, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, major d'infanterie, son premier mari, sur ses biens de Rimboval, au canton du Calenge, au Mont-Roux, au fond du Carnaval; etc.; de F. Cazin (1<sup>er</sup> avril) par son père, fermier et cabaretier à Longueville, sur sa maison dudit lieu; de P.-J.-F. Williams (21 mars) par son oncle et sa tante, à Herly, sur une pièce de terre à Rumilly, nommée Les Huy, et une maison à Boulogne, rue « des Siblequins; » d'A.-J. Duwast (13 octobre 1786, lisez 1788) par son père, marchand-cabaretier, à Senlecques, sur sa maison, sur la place dudit lieu, tenant de nord au cimetière; de P.-J.-B. Codron (18 février) par son père, propriétaire et marchand cirier à Lefaux; de F.-J.-D. Macrel (4 octobre 1785) par plusieurs, ses parents, à Reclinghen, sur divers biens dudit lieu; de P.-J.-F. Turlutte, natif de Ruminghem (31 janvier), par lui-même, sur un contrat de rente, dudit lieu; d'A.-B.-J. Lamourette (8 avril) par C. Fontaine, marchand boucher, et autres avec lui, à Frévent (St-Bilaire), sur une maison, rue des Lombards, et autres biens désignés dans l'acte (P 495 v°). — Dispenses matrimoniales (juillet-décembre), entre autres pour messire J.-B.-A. du Wicquet, chevalier, seigneur de Rodelinghem, et Dlle L.-T.-G. Regnaud de la Susse, de Boulogne (H.-V.); pour A.-A. Poisson de La Verdevoye et M.-J.-P. Coilliot, de Boulogne (St.-V.); pour Cl.-F.-C.-A. de Laverdy, de Berniuelles, et Dlle R. Delastre de Mépas, de Menneville (P 496 v°). — Prise de possession : de la cure de Courset (10 août) par A. Morin, ayant

provisions de la veille, par décès de L. Carouille; de la même cure (19 août) par P.-R.-C. Salmon, ayant provisions du 17, par démission d'A. Merlin, présents J.-Leddé, clerc laïc, et autres; de la cure d'Herly et Quillea (18 août) par ledit Merlin, ayant provisions du 16, par démission de Salmon; des chapelles de Maouquinghem et Tingry (17 septembre) par Aprix de Bonnière; de la cure de Zoteux (7 septembre) par Ch.-Fr. Danno; curé de Nédon, ayant provisions du 5, par démission de P.-F.-C. Salmon, présents F.-D. Bosquel, écuyer, seigneur de Frouville, et autres; de la chapelle de Malgrace; à Euf (3 octobre), par L.-C.-J.-D. Coffin (P 203 v°). — Signification (7 octobre) de grades de Paris, compris le doctorat en théologie, pour J.-B.-A. Auger, du diocèse de Beauvais, nommé sur l'Évêché et la Chapitre, et de Cl. Déclémy (2 octobre); sur l'abbaye d'Andres (16 209). — Prise de possession : de la chapelle de Sempy (8 octobre) par L.-O. Gomez; d'un canoniat de St-Pol (24 octobre) par J.-F. Lorgnier Duquénoy; de la cure de Fressin et Planques (23 octobre) par J.-B. Cauwet; de la cure d'Hézacques et Senlis (27 octobre) par J.-F.-J. Legrand, vicaire d'Ames, présents L.-J. Baillon, clerc laïc du lieu, et autres; de la chapelle de St-Éloi, de la cathédrale (15 novembre), par Is. Beussart; de la cure de Willeman et Frény (14 novembre) par P.-St. Planchon, présents F.-M. de Partz, marquis de Pressy, seigneur du lieu, et autres; de la cure de Matringhem et Menca (8 novembre) par J. Thôret, vicaire d'Heuchin (P 211). — Titres sacerdotaux : de P.-A.-J.-M. Dugarin (2 octobre) par son père, vivant de son bien, à La Coulture, paroisse de Brebeures-sur-Canche; de Ph.-J. Cadart (18 septembre) par son père, couvreur de paille à Enne-lez-Wavrans, sur diverses pièces de terre, au Grand Courtill, à La Corette, aux voies de Pouchainte, aux lieux d'Is Achecq, les Sauvages Terres, le Crocq de la Pierre, le Val de Latire, les Ravins fourbus; la Mariotte, etc.; de L.-L.-O. Gomez (23 avril) par son beau-frère, arpenteur juré à Alette, lui constituant 200 lb. de rente sur sa ferme de Mailly-Montcaveil (ibid.).

1787. — Dom F.-J. Hardy, religieux de St-Sauvo, signe à Samer une procuration (6 décembre 1786), pour résigner son prieuré simple et régulier de St-Pierre de Compiègne, diocèse de Soissons, en faveur de dom E.-J. Carlier, profès de St-Pierre en Gâtinais, diocèse de Sens (P 217). — Dispenses de bans, etc. (janvier-juin), pour divers, entre autres pour messire L.-Th.-E. Payen, comte de La Buequière, paroissien dudit lieu, et Dlle M.-J.-J. Duval de Fienues, d'Honnin; pour L.-P.-A. Mauduit, de Menneville, et R.-J. Biset, d'Arras (St-

Tétiénne); pour G.-G. Le Vasseur de Thubouville, de Paréty, et Dlle M.-B.-A. d'Isque, de Boulogne (H.-V.) (ibid.). — Prise de possession : de la cure de Croix et Siracourt (29 décembre 1786) par F.-J. Cologne; de la chapelle de St-Nicolas d'Anvin (15 janvier) par C.-H. Beugin, ayant provisions de P. Drain, abbé de Blangy, par démission de L.-J. Prevost, permutant pour la cure de St-Jacques de Quaux; diocèse d'Amiens; de la cure de St-Laires et Bonecourt (13 janvier) par P.-J. Caruel, ayant provisions (8 avril 1786) avec jugement du Conseil d'Artois et lettres d'attache du Roi; de la chapelle d'Ansuque-en-Tardinghen (5 mars) par J.-L.-M. Malhon, présents N. Honveau, chasseur-marée, demeurant à Wis-sant; d'un canonicat de Fauquembergues (17-mars) par Ph.-A. Brulé; du personnel d'Ames (18 mars) par P.-A. Piéron, alias Peiron, bénéficiaire de la cathédrale de Fréjus; prieur de St-Martin de « Malignat » et recteur de St-Madeleine du lieu de Pennes, même diocèse, pourvu de cour de Rome, sur résignation de V.-M. de Castellane de Mazangues; de la chapelle de St-Catherine de St-Pol (19 mars) par J.-J. Le Roux; de la cure de Maizières et Magnicourt (20 mars) par L.-J. Decroix, vicaire de Thiembroune; de la cure de Laires et Bonecourt (14 août) par L.-J. Douilly (P 217 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-P.-J. Le Surre, étudiant à St-Sulpice (6 décembre 1786), par L.-D. Mouron, ancien échevin, juge-consul, négociant et trésorier du génie et de l'artillerie, au département de Calais, sur sa ferme de 300 mesures de terre, du revenu annuel de 1500 lb., à St-Pierre; de J.-L.-M. Cocatrix (4 octobre m. a.) par son père, à Herly; de Jn-Ch. Parent (29 septembre m. a.) par sa mère; veuve d'un ancien échevin de la ville d'Ardrès; de Cl.-Ant. Régnier (3 octobre m. a.) par son frère, propriétaire à Trois-Marquets, paroisse de Bourthes; de J.-M. Pain (10 septembre m. a.) par son père, laboureur-propriétaire à Alenbon (P 218). — Signification de grades de Paris (23 avril), pour F.-J. Turlutte, avec pièces (P 231 v°). — Prise de possession : de la chapelle « Hospitalis Morinensis » (2 avril) par Is. Beussart; de la cure de Berniuelles (26 avril) par F.-M.-G. Houzel, présents L.-H. Crendalle de Chambraille, capitaine d'infanterie, et autres; de la cure de Maninghem-au-Mont (11 juillet) par P.-J. Caron (P 232 v°). — Titres sacerdotaux : des frères Hub. et Ant. Coze (30 avril) par leur père, laboureur à Beaulieu, paroisse d'Élinghen, sur sa ferme d'un revenu de 300 lb., à Beuvrequen; de M.-A. Cugny (31 mars) par son père, laboureur-propriétaire à Waringuezelle, paroisse d'Audinghen; de J.-J. Quilliet (13 octobre 1786) par lui-

même, sur ses biens de succession paternelle, à Royval; de J.-B. Gline (12 avril) par son père, laboureur-propriétaire à St-Deneux; de L.-F.-A. Gaignard (18 octobre 1786) par son père, marchand drapier au bourg d'Hucqueliars; de M.-L. Hache (12 octobre m. a.) par sa mère, veuve d'un laboureur, à Bournonville, sur deux maisons avec terres audit lieu, listant à la rivière de Menneville; de J.-E. de Montcornet (20 mars) par Jn-Torquat-Benoît de Montcornet de Caumont, son père, seigneur dudit lieu, demeurant au Mini, paroisse de Réty, sur sa maison et son moulin; de G.-F.-J. Lemaître (14 octobre 1786) par son père, maître chapron à St-Pol, sur deux maisons, dont une près de la chapelle du St-Esprit; de N.-P. Sia (4 avril) par son père, notaire, et ses frères et sœurs, à Desvres, sur deux maisons et terres, dont une est dite tenir au fief de la Pilbois; d'A. Bigan (15 octobre 1786) par son père, laboureur à Élo-ringhem; de Ph.-Th. Haultecœur (13 octobre m. a.) par Ph. de même nom, clerc laïc de Vieil-Hesdin, et autres avec lui, sur leurs biens du faubourg de St-Quentin; de J.-B. Rourier (12 avril), à Samer, par messire C.-F.-C.-A. de Bavière, chevalier, seigneur et baron de Berniuelles, demeurant à Menneville, sur sa ferme dudit Berniuelles; de Cl.-Blin (26 octobre 1786) par son père, laboureur-propriétaire au Bélinguez, paroisse de Clenler; de L.-M.-F. Lavoisier (27 janvier) par son frère, propriétaire à Wierre-Effroy, sur sa ferme de 130 mesures audit lieu; de J.-A. Le Prêtre (6 octobre 1786) par sa mère, veuve, à Embry, sur des biens à Rimboval, canton de Larronville; de F.-M.-J.-A. Boidart (27 novembre m. a.) par son père, laboureur-propriétaire, demeurant en la ferme du château de Selles (P 233). — Dispenses de bans, etc. (juillet-décembre), pour divers, entre autres pour P.-D. Dutertre de Huihois, de Boulogne (H.-V.), et Dlle M.-J.-B. Testu de Chaltreuil, de la paroisse dudit Chaltreuil, en Champagne (P 237). — Signification de grades de Paris (18 octobre), pour J.-M. Hochart et L.-D. Hamerel (P 244). — Titres sacerdotaux : de J.-A.-B. Capet (27 octobre) par E. Burié, propriétaire à Isques, sur sa maison de Crendalle, paroisse de Doudaeville; d'A.-F.-D. Chevalier (9 octobre) par son père, maître maçon, sur quatre maisons à St-Pol; de F.-J. Lourdet (26 septembre) par sa mère, veuve, à Renfy, sur des terres situées à Fauquembergues, dont neuf quartiers nommés « Les Avenues de Notre-Dame » (P 240 v°). — Prise de possession : de la cure d'Amettes (18 octobre) par J.-B.-M. Roche; de la cure d'Audrahem et Clerques (30 octobre) par C.-E. Delannoy, vicaire de Verchoq, présents J.-M. Trouille, bailli, C.-H. Bonnet,

maître d'école, et autres (n° 247 v°). — Le chanoine du Bréau signe (10 décembre) une procuration, pour requérir auprès de M. de Verdolain, vicaire-général d'Autun et abbé commendataire de St-Pierre de Flavigny, la collation du prieuré de Rimacourt, diocèse de Langres, auquel il avait, par indul royal (17 avril 1782), droit de prétendre, survenant le décès de D.-P. Diderot, chanoine et grand archidiacre de Langres, dernier titulaire (n° 249 v°).

**1788.** — Dispenses de bans et cas matrimoniaux (janvier-juin), entre autres pour L.-C. de Bernes de Longvilliers, paroissien de St-François du Havre, et Dlle E.-L. de La Haye de Questrecques, paroissienne de Samer; pour messire L.-C., comte de St-Aldegondé, de Boulogne (H.-V.), alias de *Colembereq*, et Dlle J.-M.-M. de Bouchet de *Sourches*, de Paris (St-Sulpice) (n° 250 v°). — Option de portion congrue (19 mars 1787) par C. Hochart, curé de Joury (n° 252 v°). — Prise de possession : de la cure de Bayenghem et Nortleulinghem (14 mars) par dom J.-B. Massiette; de la cure de Dresmes et Ferlinghem (26 mars) par J.-G. Lavoisier; de la chapelle de N.-D. d'Aix-en-Issart (11 mars) par C.-F.-L.-M. Maury, présent J.-B. Godefroy, curé de N.-D. de Montreuil; de la cure de Nielles-lez-Calais (avril) par J.-F.-A.-M. Castillon; du prieuré de West (21 avril) par R.-L.-J. Sannier, pourvu (7 février) par le cardinal de La Rochefoucauld, sur la démission (1<sup>er</sup> février) de dom N.-A. de St-Vincent, docteur en théologie, demeurant au collège de Cluny, à Paris, dernier titulaire; de la cure de Peuplingues (23 avril) par J.-L.-M. Quéhen, présents P. Bonvarlet, clerc laïc, et autres; de la cure de Marles (5 mai) par L.-F. Maury, présents E. Maury, négociant à Montrenil, son frère, et autres; de la cure de Bonnignes-lez-Calais (19 mai) par C.-S.-M. Lépine, présents dom Ph.-Jos. Poret, procureur de l'abbaye de Samer, et autres (n° 257 v°). — Titres sacerdotaux : d'A.-F. Dautiaux (20 septembre 1786) par son père, greffier de Campagne-lez-Boulonnais, sur ses biens dudit lieu, en la rue du Triomont, au mont Guedin, etc.; de N.-I. Duval (14 avril) par son père, fermier-propriétaire, à La Beausse, paroisse de Nenville, sur une pièce de terre de 16 mesures, à Belon, paroisse d'Herly, nommée la Basse-Chaussée; de Ch.-M.-C. Tellier (2 octobre 1786) par J.-F.-M. Grignon, chirurgien juré et propriétaire à Course, sur une pièce de terre de huit mesures, à Doudeville; de N.-Cl. Lorgnier (4 mars) par L.-F. de Lestre de Valdfréne, chanoine de la Cathédrale, sur des terres à Inghen, tenant au domaine d'Ausque; de C.-M.-D. Oyer (18 février) par Ph.-H. de même nom,

laboureur à Zouafques; de J.-G. Fialdès (21 mars) par Dlle M.-J. Rault-Podet, fille majeure, à Calais, sur une maison audit lieu, cour et hôtel de Guise; de L.-J. Dufresne (13 mars) par son père, fermier à Floringhem, sur des terres situées à Cauchy-la-Tour, lieux dits Le Becq-d'Annette, Fearnier, etc.; de J.-A. Dégolemy (16 avril) par son père, laboureur-propriétaire à Marck-en-Calais, sur une maison et 38 mesures de terre audit lieu; de J.-P.-Deldrève (10 octobre 1787) par son père, sieur de La Remondrie, à Boursin, sur sa ferme de 78 mesures audit lieu; de L.-M.-A. Bernard (25 février) par son père, propriétaire à Brunembert, sur une pièce de terre de 14 mesures, acquise du sieur Dupré; d'Al.-J. Héame (15 octobre 1787) par son père, propriétaire à Fressin, sur une maison et terres, rues de Lespaul et des Lombards; de P. Routier (2 avril) par C.-P.-M. Hamerel, propriétaire à *Harinselle*, paroisse d'Audinghem, sur 17 mesures de terre au lieu nommé Les Hodes, listant au chemin dudit *Harinselle* à Waringzelle; de L.-J. Sannier (9 octobre 1787) par son oncle, vivant de ses biens à Béalencourt; de C.-M. Al'oy (16 octobre m. a.) par son père, fermier au Maisnil, paroisse de Dohem; de P.-F. Martel (17 octobre m. a.) par son oncle, propriétaire à Aix-en-Ergny (n° 261 v°). — Bulles de Rome (14 mai) « apud S. Petrum » conférant en commende l'abbaye d'Andres à Henri-Gabriel de Mont-richard, prêtre du diocèse de Besançon, vicaire général de Cambrai, par démission de M. de Moreton de Chabillant; prise de possession (19 juin) par J.-Ch. Butor de Blamont, vicaire d'Ardres, ayant procuration des 13 par-devant notaires au Châtelet de Paris (n° 267 v°). — Dispenses de bans et autres cas matrimoniaux (juillet-décembre), entre autres pour J.-S.-L.-M.-G. de Saint-Amour, d'Ardres, et M.-C.-B. Gossin, de Bourbourg (n° 270 v°). — Prise de possession : du prieuré de Labevrière (28 août) par dom R. Le Vittoux, ayant signature de Rome, par dévolution; lettres royales d'attache (29 juin), arrêt d'enregistrement du Grand-Conseil (13 août), avec opposition de la part de Max. Ansart, prévôt en titre; de la cure de Marck (13 août) par Esprit Révérend, et (28 août) par F.-J. Caudron, prémontré de Licques, présenté par l'abbé de Selincourt et trouvant les portes fermées; de la cure de Marles (19 septembre) par L.-J.-B. Feutrel, chapelain de l'Hermitage de Wimille; présents Ph. Garbe, maître d'école, et autres (n° 274). — Lettres de Vicaire Général (1<sup>er</sup> septembre), pour l'abbé du Bréau et le chanoine Coaquartz (n° 273 v°). — Prise de possession : de la cure de Boisdillinghem (10 octobre) par le fr. J.-M. Hoyez; de la chapelle de

St-André de Thiembroune (7 octobre) par L.-M. Hubin; de la cure d'Ostreville et St-Michel (6 novembre) par G.-O. Goudemetz, présents A. Lejosne, clerc laïc, et autres; de la cure de Gouv-en-Ternois (25 novembre) par Ambr. Chebeau (n° 278 v°). — Titres sacerdotaux : de P.-J. Ricquart (4 octobre) par son père, vivant de ses revenus; à Rollancourt, sur ses biens de Blidgel, Cavron et Marconnelle; de J.-J.-Dr. Obin (18 septembre) par son frère, vicaire de Ruminghem, sur les biens de leur père décédé, à Fontaine-les-Boulans; de P.-J.-Ph. Durlin (1<sup>er</sup> octobre) par son père, fermier à au Val-lez-Malade, près Montreuil-en-Picardie, sur ses biens de Fontaine-les-Boulans, listants au chemin qui conduit à Ramiéville; d'Aug. Fontaine (20 septembre) par son père, fermier à Herlin-lez-Seag, sur ses biens de Béthencourt (n° 282 v°).

**1789** — Dispenses de bans et autres cas matrimoniaux (janvier-juin), entre autres pour E.-L.-Ph. de Salperwick, de Vieil-Hesdin; et Dlle A.-M. Vidard de St-Clair, de la Madeleine, de Paris (n° 284 v°). — Prise de possession : de la cure de Balinghem (14 janvier) par J.-C. Butor Blamont, présents messire A.-L.-H.-H. de St-Just, chevalier, seigneur de la Pârie d'Antingues, Belleverdue et autres lieux, officier d'infanterie, premier échelon de la ville d'Ardres; et autres; de la cure de Boursin et Le West (10 février) par F.-M.-G. Houzel, présents A. Hochart, desserviteur du prieuré, Delattre, desservant la fondation de l'école du West, Hénin, maître d'école de Boursin, et autres; du prieuré de St-Michel du West (24 février) par J.-A. Baroche, nouveau prieur, présents J.-Ch. Martinet, écuyer, seigneur de La Saille, et autres; de la cure de Radinghem (1<sup>er</sup> avril) par G.-S. Crepelle, présents J.-X. Dacque, Bailli du lieu, et autres; de la cure de Wierre-au-Bois (6 mai) par J.-B. Roussel (n° 285). — Extrait (10 février) du registre aux actes de profession de l'abbaye de Licques, concernant (24 septembre 1776) le fr. J. Caudron, natif d'Écure en Picardie (n° 287). — Bulles de Rome, « anné Incarnationis Domini 1788, tertio nonas februarii (3 février 1789), conférant en commende l'abbaye de Doudeauville à *Juvenius Desgigny*, prêtre, vicaire général de Bordeaux, demeurant à Paris, rue de Tournon, par démission de M. de Lansac, prise de possession (9 mars), « au chef-lieu de ladite abbaye, qui ne présentent plus aujourd'hui que quelques vestiges d'antiquité, qui appartiennent dans le jardin de la ferme y contiguë », présents A. Harley, laboureur et fermier de ladite maison, et autres (n° 290 v°). — Titres sacerdotaux : de F.-A. Allard (18 avril) par J.-L. de même nom, laboureur à St-

Léonard, sur une maison et des terres au hameau de Droret, paroisse de Questrecques; de J.-F.-G. Sannier (4 mai) par son père, maître maçon à Boulogne (B.-V.), sur sa maison de la Grand' Rue, tenant au jardin du Séminaire; de J.-P.-C. Caffier (20 janvier) par M. Martin, sur une maison et des terres à Carly, nommées Les Colombiers, l'Épinette, etc.; de L.-M. Bouilly (21 avril) par A. Hénin, laboureur à Belle, son oncle, sur sa ferme de 72 mesures, audit lieu (n° 298). — Sur un feuillet de garde, collé à la couverture, un tarif détaillé des droits de « contrôle et d'insinuation. »

G. 29. (Registre). — In-folio, papier, 300 feuillets.

**1789-1791.** — INSINUATIONS ÉCCLÉSIASTIQUES. — ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. 1789. — Prise de possession de la chapelle de St-Maurice de Leulinghem (15 juin) par Ph.-J. Velle, du diocèse d'Ypres, professeur au collège de Bailleul, ayant provisions directes de Corn. Heddebauld, abbé régulier de St-Jean-au-Mont; de la cure d'Offekerque (13 juillet) par L.-D. Hamerel, avec le ministère de J.-F. Hâmy, notaire apostolique et royal au diocèse de Boulogne; cérémonie renouvelée (1<sup>er</sup> août), présents O. Noël, clerc laïc, et autres (n° 1). — Dispenses matrimoniales (juin-octobre), entre autres pour J.-J. de Beutrepais, de St-Pierre-lez-Calais, et M.-R. de La Porte, d'Orville, diocèse d'Amiens (n° 1 v°). — Titres sacerdotaux : de J.-B.-M. Duflos (11 février) par son père, à Harly, sur une maison, cour, jardin potager et terres sur la rue Malade, au Coutissard, etc.; de P.-N.-F. La Ferté (26 mars) par P.-B. Boulanger, laboureur à *Frélinghem*, secours de Bresmes, sur son manoir de Landrethun; de J.-F.-I. Bonningue (3 avril) par J. Régnaud, laboureur à Ausque, paroisse d'Inghen; de J.-M.-A. Quéhéulle (30 septembre) par son père, serrurier à Boulogne, sur ses trois maisons de la rue de La Balance (n° 5).

VACANCE DU SIÈGE. — Lettres des Vicaires Généraux capitulaires (10 octobre), pour MM. de Gargau, de Montgazin et Voullonne; de vice-gérant (m. d.) pour ce dernier, d'Officiel pour M. de Montgazin, de promoteur et syndic pour J.-A.-F. Clément et de greffier pour M. Le Riche (n° 7). — Provisions : de la cure de Nédouchell (16 octobre) pour F.-A. Durieux, fils de Nédon, par décès de J.-B. Cappe, avec possession du 12 novembre; de la cure de Bayenghem-lez-Eperlecques (4 novembre), pour le fr. Al. Prudhomme, prémontré de St-Angustin, par décès de dom Massiette, avec possession du 6; de la cure de Licques (12 novembre), pour le fr. Jac. Hen-

néguier, curé de Mentque, par démission de J.-M. Hoyer, avec présentation du 23 octobre et prise de possession (n° 9). — Titres sacerdotaux : de Ch.-Fr. Thuilliez (16 mai) par son père, ménager à Erny-S-Julien, présents P.-J. Haniot, curé de Fléchin, D.-J. Cappe Débaillon, fermier-proprétaire, et autres avec eux, sur divers biens minutieusement désignés; de V.-J. Dusosoy, natif d'Estrée-Blanche (22 février), par dame M.-J. Sandelin, vove douairière de Pierre, vicomte de Fruges, comte de Chaumont, baron d'Ennes, etc., et dame d'Hallines, sur un bien sis à Persinghem, paroisse d'Esquerdes; de L.-F.-Th. Delaporte (10 septembre) par son père, à S.-Doneux, sur des terres dans la Rue Gline, au fond Valliaume et à la chaussée Brunehaut; de C.-J. Cayeux (8 octobre) par Ph.-L.-J. marquis de Berjoul, chevalier, baron d'Enf, seigneur d'Hauteclocque, Herbeval et autres lieux; de C.-F.-J. Reveillon (28 septembre) par son père, maréchal-ferrant à S.-Pol, sur sa maison, cour, cave, donjon, etc., du faubourg d'Hesdin (n° 9 v°).

**1290.** — Prise de possession civile (29 décembre 1789) de la cure de Boursin et Le Wast, par Ant.-M. Desprez, aumônier de la chapelle du château d'Hardinghen, ayant résignation de F.-M.-G. Houzel, non admise en cour de Rome et déclarée exécutoire (16 décembre m. a.) par arrêt du Parlement (n° 17 v°). — Bulles de Rome (18 octobre 1789) conférant en commendation l'abbaye de Beaulieu à Marcellin du Peloux de Villette, vicaire général de Vienne, nommé (27 septembre m. a.) par le Roi, après décès du sieur Molen de Mons; prise de possession (11 décembre m. a.) par J.-L.-M. Mathon, secrétaire du chapitre, ayant procuration (n° 18). — Provisions de la chapelle de S<sup>te</sup>-Madeleine de Frency (9 janvier), pour le chanoine de Valdufresne, par le décès d'H.-J. de Lasre de Billauville, avec possession du 11 (n° 19 v°).

**ÉPISCOPAT DE JEAN-RENÉ ASSELIN.** — Dispenses de cas matrimoniaux (février-juin), entre autres pour Ch.-Fr. Gneulluy, de Longpré, de Dannes, et J.-S.-F. Baudelique, d'Étaples (n° 22). — Prise de possession : de la cure d'Isques par J.-B. Roussel; de la cure de Wierreaux-Bois (8 mars) par N.-Ph. Durlin; de la cure de N.-D. de Grâce de Crémarest (20 mai) par J.-J.-D. Delrue, présents Antoine Watel, maire de la paroisse, et autres; de la cure de Bécourt (7 juin) par A.-M.-J.-G. Hochart, présents J. Andrieu, clerc laïc, Fr. Mariette, maire, P.-F. Martel, secrétaire greffier de la municipalité, et autres; de la cure d'Isques (5 juin) par J.-P. Framery, présents A.-F. Durin, laboureur, et autres; de la cure de

Dohem et Cléty (27 avril) par J.-M. Hochart, présents les officiers municipaux et autres (n° 24 v°). — Rénovation de grades : pour (23 février) L.-C. Piron, pour divers (n° 25). — Titres sacerdotaux : de M.-A. Ballin (30 mars) par son oncle, au Mont-Lambert, paroisse de S.-Martin-Boulogne; de J.-L. Dausque (4 novembre 1789) par son père, demeurant à La Vallée, paroisse d'Audembert, sur sa ferme de quatre-vingts mesures audit lieu; de J.-A. Le Roy (13 mars) par sa mère, veuve, à Bois-en-Ardres, « sur le mobilier à elle appartenant qu'elle estime à la valeur de deux mille livres »; de F.-L. Le Lest (11 octobre 1789) par son père, fermier au village de Pihem (Artois), sur six pièces de terre audit lieu; de J.-P. Remy (10 avril) par Dlle M.-B. Meignot, fille majeure, à Boulogne (H.-V.), sur des terres en la banlieue de cette ville, tenant du ruisseau qui descend de la Warquerie à Brequercoque, au haut du Mont d'Olivet, aux Longueueules, etc., valeur attestée, entre autres autres par J.-P. Henry, contrôleur-géographe des Ponts-et-Chaussées; de J.-A. Noël (15 avril) par A. Noël du Breuil, propriétaire à Boursin, sur sa maison, en contenance de 60 mesures, audit lieu; de C.-J. Flament (10 avril) par son père, fermier à Nédonchel, sur ses biens de Nédon, lieux dits Les Sarts, le Chemin des Chasse-marées et le Chemin d'Ham; de J.-F. Ducrocq (17 février) par sa mère, veuve de Daniel, demeurant à Quesques, sur des biens à La Calique et à Bécourt; de P.-J.-M. Collet (11 mars) par son père, maître cordonnier à Coulogne, sur sa maison audit lieu, valeur attestée par Ch. Vincent, maire, et trois officiers municipaux; de J.-B. Le Noir (27 février) par sa mère, veuve, et ses sœurs, au Courgain de Calais; de F.-J. Flament (27 août) par son père, laboureur-proprétaire au village d'Amettes; de L.-M. Louis (8 mars) par son père, propriétaire à Longueville, sur une maison et 54 mesures de terre audit lieu; de P.-J. Delplace (16 juillet) par son père, au village d'Enquin (Artois); de P.-J. Matelin (10 septembre) par son père, fermier-proprétaire à Humerville, sur un manoir tenant de liste à M. de Belvallet (n° 27 v°). — Dispenses de bans et cas matrimoniaux (juillet-décembre), entre autres pour A.-L. de Clermont-Tonnerre, de droit de Boulogne (H.-V.) et de fait de Bertangle, diocèse d'Amiens, et Dlle S.-J. de Fontaine, de Lille (S<sup>te</sup>-Catherine), diocèse de Tournay (n° 36 v°). — Prise de possession : de la cure de Sibville (6 août) par J.-J.-S. Routlier; de la cure de Bayenghem et Affringues (8 août) par J.-B. Gottrand; de la cure d'Aubrometz (28 août) par A.-J. Carlier; de la cure de S<sup>te</sup>-Léonard (16 août) par M.-A.-L.-E. Avisse, présents

J.-J. Condette, clerc laïc, et autres; de la cure de Boyaval (19 août) par F.-J. Bayart, desserviteur de Sains-lez-Pernes, présents P. de Neuville, procureur de la commune, et autres; de la cure d'Ambleteuse (4 septembre) par J. Ducrocq, vicaire d'Outreau, pour en jouir comme en ont joui ou dû jouir ses prédécesseurs, ou conformément au décret de l'Assemblée nationale sur les traitements des curés; de la cure d'Estréeselles (12 novembre) par Cl. Déclémy, vicaire de Vieille-Église, présents J.-B. Duval, maire dudit lieu, et autres; de la cure de Nédon et Fontaine (29 octobre) par F.-J. Milon, chapelain du château de Beauquesne, paroisse de Fiefs (n° 39 v°). — Signification (27 octobre) de grades universitaires de Paris, pour L.-L.-O. Gomez, du diocèse de Noyon, chapelain de S<sup>te</sup>-Luc de Sempy, demeurant à Recques, avec production des certificats réglementaires (n° 52 v°). **1291.** — Dispenses de bans et autres cas matrimoniaux (janvier-mars), entre autres pour J.-B.-O.-C. de Pouques, de Wimille, et M.-H.-Th. Routier, de Boulogne (H.-V.), pour G.-L.-B. de Tramecourt, paroissien dudit lieu, et M.-E.-E.-F. de Béthune, de Penin, diocèse d'Arras (n° 84). — Titres sacerdotaux : de P.-J. Malle (19 février) par son père, laboureur à Hardinghen, sur sa maison dudit lieu; de Fr. de Seille (8 février) par son père, laboureur et meunier, au Guindalle, paroisse de Marquise, sur son moulin et terres à l'environ; de L.-M.-F. Magnier (10 novembre 1790) par son oncle, L.-M. Warro, curé de Wailly en Picardie, sur une maison et six mesures de terre, au bourg du Wast; de J.-F. Seghin

(11 mars) par sa mère, veuve, vivant de ses biens, à Bléquin, sur des terres audit lieu (n° 87 v°). — Les feuillets 60 à 300, cotés et paraphés par le vicaire général du Bréau, sont restés en blanc.

G. 30. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

**1271-1291.** — Pièces à l'appui des insinuations ecclésiastiques, significations de grades, pour divers, mentionnées ci-dessus, à leur date (pp. 1-14). — Titre sacerdotal (2 septembre 1790) de H.-M. Wacquet, par sa mère, veuve, à Hestras (p. 15). — Dispenses matrimoniales, accordées clandestinement (4 avril-3 juin 1791) à divers (p. 16). — Quittances données par le chanoine Clément (28 novembre et 31 décembre 1790) à l'insinuateur, Parent, curé de S<sup>te</sup>-Joseph, sur le produit des insinuations de l'année, dont huit cents livres en assignats (pp. 17-20). — Fragments de deux lettres de M. Parent à son frère, lui annonçant l'envoi de 16 aunes de *finette* d'Angleterre, au prix de 4 lb. 9 s. 6 d. l'aune, et lui expliquant pourquoi il ne peut lui envoyer également de la toile, parce que les marchands étrangers, qu'on veut assujétir à la patente, et qui, peu amateurs d'assignats, ne trouvent pas leur compte de donner leurs marchandises pour du papier, sur lequel il y a à perdre (10 juin 1791) dix ou douze pour cent, se sont abstenus de venir cette année. Il lui offre de la toile du pays, moins belle et plus chère, « quoique meilleure pour l'usage » (p. 21).



# INDEX SOMMAIRE

## DES DIVISIONS DU PREMIER VOLUME

### ÉVÊCHÉ DE BOULOGNE

#### PREMIÈRE PARTIE. — Registres du Secrétariat.

|                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Épiscopat de Claude-André Dormy. —</b><br>Collations de bénéfices (1876-1887) . . . page 1                                                                                                                                                                | <b>Épiscopat de Jean-Marie Henriau. —</b><br>Actes du secrétariat, collations de bénéfices,<br>ordination, dispenses (1724-1728). . . . 87<br>" " (1732-1738). . . . 101                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Épiscopat de François Perrochel. —</b><br>Ordinations (1673-1676) . . . . . 16<br>" (1676-1677) . . . . . 23<br>Collations de bénéfices (1673-1676) . . . 13<br>" " (1676-1677) . . . . . 21                                                              | <b>Épiscopat de Augustin-César d'Her-<br/>villy de Devise. —</b> Actes du secrétariat,<br>collations de bénéfices, ordinations, dis-<br>penses (1738-1742). . . . . 116                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Épiscopat de Nicolas Ladvocat-Billiard</b><br>Ordinations (1677-1679) . . . . . 24<br>" (1679-1680) . . . . . 28<br>" (1680-1681) . . . . . 32<br>Collations de bénéfices (1677-1679) . . . 22<br>" " (1679-1680) . . . . . 26<br>" " (1680) . . . . . 31 | <b>Vacance du siège. —</b> Collations de bénéfices<br>(1742-1743) . . . . . 126                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Vacance du siège. —</b> Collations de bénéfices<br>(1681-1682) . . . . . 33                                                                                                                                                                               | <b>Épiscopat de François-Joseph-Gaston<br/>de Partz de Pressy. —</b> Actes du<br>secrétariat, collations de bénéfices, ordina-<br>tions, dispenses (1731-1737). . . . . 127<br>" (1774-1783). . . . . 154<br>" (1786-1789). . . . . 159                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Épiscopat de Claude Le Tonnelier de<br/>Breteuil. —</b> Ordinations (1682). . . 33<br>Actes du secrétariat, collations de bénéfices,<br>ordination, dispenses (1682-1685). . . 34<br>" " (1694-1698). . . . . 43                                          | <b>Épiscopat de Jean-René Asseline. —</b><br>Actes du secrétariat, collations de bénéfices,<br>ordination, dispenses (1790-1791). . . . 106                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Vacance du siège. —</b> Actes du secrétariat,<br>collations de bénéfices, dispenses (1698) . . 48                                                                                                                                                         | <b>Pouillé des Cures du diocèse, par dis-<br/>tricts (1660-1791). —</b> District d'Alette,<br>p. 169. — Alquines, 170. — Boulogne, <i>ibid.</i><br>— Frencq, 171. — Guines, 172. — Marck,<br><i>ibid.</i> — Samer, 173. — Wissant, <i>ibid.</i> —<br>Auchy-au-Bois, 174. — Bléquin, <i>ibid.</i> —<br>Bomy, 175. — Fauquembergues, <i>ibid.</i> —<br>Fillières, 176. — Frévent, <i>ibid.</i> — Saint-Pol,<br>177. — Tournhem, 178. — Vieil-Hesdin, <i>ibid.</i> |
| <b>Épiscopat de Pierre de Langle. —</b> Actes<br>du secrétariat, collations de bénéfices,<br>ordination, dispenses (1698-1724). . . . <i>ibid.</i>                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

DEUXIÈME PARTIE. — *Registres aux insinuations.*

|                                                                                                     |          |                                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Vacance de l'évêché de Thérouanne transféré à Boulogne. —</b> Insinuations (1537-1559) . . . . . | page 179 | <b>Épiscopat de J.-M. Henriau. —</b> Insinuations (1724-1741) . . . . .               | 236 |
| <b>Épiscopat de Cl. Le Tonnelier de Breteuil. —</b> Insinuations (1692-1697). . . . .               | 187      | <b>Épiscopat de F.-J.-G. de Partz de Pressy. —</b> Insinuations (1746-1780) . . . . . | 271 |
| <b>Vacance du siège. —</b> Insinuations (1698). . . . .                                             | 191      | » (1787-1789) . . . . .                                                               | 279 |
| <b>Épiscopat de Pierre de Langle. —</b> Insinuations (1698-1716) . . . . .                          | 193      | <b>Vacance du siège. —</b> Insinuations (1789-1790) . . . . .                         | 329 |
| » (1723-1724) . . . . .                                                                             | 232      | <b>Épiscopat de J.-R. Asseline. —</b> Insinuations (1790-1791) . . . . .              | 330 |
| <b>Vacance du siège. —</b> Insinuations (1724). . . . .                                             | 234      | <b>Pièces à l'appui des insinuations (1771-1791).</b> . . . .                         | 331 |

Tome II

1 G 31 - 964

par

D. Haigneré, G. Tison, P. Bougard, M. Pouliquen

1958



Département du Pas-de-Calais

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G.

Clergé séculier. — Archevêchés et Evêchés. — Oficialités. — Chapitres métropolitains et épiscopaux.  
— Collégiales. — Séminaires. — Cures, Bénéfices, Chapelles. — Fabriques, etc.

EVÊCHÉ DE BOULOGNE

TOME II.

TROISIÈME PARTIE

Registres de visites. — Pouillés. — Finances. — Mense épiscopale.

G. 31: (Registré.) — In-folio, papier, 311 feuillets.

**1725.** — VISITES. — ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU. — Rapports présentés par les curés du Boulonnais : table alphabétique des cures (P<sup>o</sup> 4).

DOYENNÉ DE BOULOGNE. — Cure de la Basse-Ville : St-Nicolas, 1600 feux, 7000 communicants ; patronat de l'Evêque ; petite dime de 25 écus au curé, J. Lattaignant ; vicaire, Fr. Desombre ; chapelain de St-Pierre, P. Vasseur ; autres prêtres, N. Botte, Évrard, confesseurs ; écoles : Frères de la Doctrine chrétienne, pour les garçons, Sœurs de l'Hôpital (Filles de la Charité), pour les filles ; deux hommes mariés, les sieurs Turpin et

Pinés, « montrent » aussi à lire aux garçons et aux filles réunies ; le dernier « montre en outre l'arithmétique aux enfants des marchands et apprend à écrire ; » le revenu de l'autel « va à 300 lb. ; » le casuel est modique parce que les Cordeliers disent des services pour un écu, « ce qui ôte la subsistance à notre clergé et ce qui est un grand abus ; » le curé déclare que, lors même qu'il aurait « 4000 lb. de revenu et qu'il donneroit le tout aux pauvres, il n'auroit encore rien donné ; » 4 confréries, du St-Sacrement, de St-Pierre, du St-Nom-de-Jésus et de N.-D.-des-agonisants ; chaque prêtre habité à son logement dans des maisons qui appartiennent à l'Eglise ; revenu de la fabrique, 1200 lb. (P<sup>o</sup> 4). — Cure d'Alinc-

thun (5 novembre) : S-Riquier, 33 feux ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, l'abbé de Samer et le curé ; seigneur, M. de La Villeneuve ; *Diane*, hameau, 27 feux ; seigneurs indivis, MM. de Busca et du Bleisel ; curé, P. Friocourt ; clerc d'école pour garçons et filles, P. Le Clerc, ayant pour gages 48 s. par chaque feu et un demi-boisseau de blé « par chaque cavale » ; confrérie de S-Pierre ; trois reines de la Vierge, dont une est élue tous les ans ; revenu de la fabrique 63 lb. 11 s. 8 d. ; Bellebronne, S-Etienne, secours, 26 feux ; décimateur, le Chapitre ; seigneur, M<sup>re</sup> de Valencé ; 350 communicants dans les deux paroisses (P 6). — *Cure de Bapaume* : S-Martin, 420 feux ; hameaux de Maquinghen, La Quesnoie, Le Pont-Pierreux, La Seillie, La Capelle, Huplandre ; patronat de l'Évêque ; décimateur principal, le Chapitre ; seigneur, le M<sup>re</sup> de Créquy ; curé, C.-H. de Lastre, « dépossédé de sa cure présentement » ; maître d'école, pour garçons et filles, A. Muslet, non marié ; confrérie du Rosaire, établie en 1701 ; pèlerinage de S-Adrien pour les maladies contagieuses ; reines ; revenus de la fabrique, 6 lb. de rente et le produit de la location des bancs, 30 lb. ; 84 lb. de rente pour les pauvres ; registres paroissiaux, à partir de 1677 ; *Questinghem*, S-Omer, secours, 60 feux ; décimateur, le curé ; seigneur, M. de Belledelle ; *Wasseghem*, *Macquinghen*, avec chapelle bénéficiaire, titulaire, A. Flahaut, seigneur, le baron d'Ordre ; 600 communicants dans les deux paroisses (P 8). — *Cure de Belle* : S-Omer et S-Anoine, 60 feux, 200 communicants ; hameaux, de Hauquepêtre, 3 feux, du Choquet, 2 ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le prieur du West et le curé ; seigneur, MM. de Roussel du Germont, de Tesseline, commandant à l'Isle-Dieu, Duquesne de Clocheville ; curé, Ant. Dieuset ; clercs d'école pour garçons et filles, à Belle, J. Watel, à Houlefort, M. Duplessis, aux gages, le premier, de 15 lb. avec 2 septiers et demi de blé, le second, de 20 lb. avec 3 septiers de blé ; confrérie de S-Anoine, établie en 1660 « par Mgr de Perochel, de seigneur de Bourse-guempire », du Rosaire, par un P. Dominge, en 1694 ; revenus de la fabrique, à Belle, 80 lb. 12 s. 4 d. à Houlefort, le produit de la vente du pain de blé ; registres paroissiaux, à partir de 1644 ; *Huplandre*, secours, S-Michel et S-Denis, 11 feux, 70 communicants ; décimateur, le duc de Bournonville, le prieur du West, l'abbaye de Liéques, cette dernière pour la ferme du Camp ; seigneur, le prince duc de Bournonville ; chapelle de S-Anoine, en titre de bénéfice, dans l'église de Belle, sans revenus (P 10). — *Cure d'Esclapghen* (2 novembre) : S-Martin, 27 feux, dont 10 dans

le village, 7 à Tourne, 8 à Esprez, 2 à Bellille, 102 communicants ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, l'église, le curé, M. d'Herqueluinghen et M<sup>re</sup> Hertault ; seigneurs, MM. Dumanoir, Dauvringhen, du Sommerard, d'Esprez, de Roussel, et autres ; curé, M.-A. Mangnier ; clerc d'école pour garçons et filles, D. Cousin, marié, aux gages de 44 lb. 17 s. avec 21 boisseaux et 6 « jarques » de blé ; revenu de la fabrique, 30 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1649 (P 12). — *Cure de Maninghen-les-Wimille* : S-Martin, 26 feux ; patronat de l'Évêque ; décimateur, le Chapitre ; seigneur, M. Descazeul ; *Pittefaut*, secours, 18 feux ; seigneur, le M<sup>re</sup> de Créquy ; 170 communicants ; le curé, à part, congrue, M. Routtier ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Segain, marié, aux gages de 35 lb. et trois septiers de blé ; une sage-femme ; deux reines ; revenu des fabriques, à Maninghen, 50 lb., à Pittefaut, 6 lb. 1 s. (P 14). — *Cure d'Offretun* : S-Etienne, 20 feux, 75 communicants ; patronat des religieux de S-Bertin ; décimateur, le curé ; seigneur, M. d'Offretun ; curé, J. Bogaillie ; clerc d'école pour garçons et filles, L. Laurette ; revenu de la fabrique, 80 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1636 (P 16). — *Cure d'Outreau* : S-Waudrille, 220 feux, dont 120 au hameau du Portel, 43 à Equihen, 10 à La Salle, 10 à Maninghen, le reste à Outreau même, avec La Verte-Voie, Capécure et Le Port, 900 communicants ; patronat de l'abbé de S-Vulmer de Boulogne ; décimateurs, le même abbé, M. d'Erlan, les religieux de Samer ; seigneurs, le Roi, pour le village, M. Monet, pour le hameau de La Salle ; curé, P. Du Quesne ; vicaire, A. Bator ; clerc d'école pour garçons et filles, F. Guérin, marié, payé par le curé et le vicaire ; une sage-femme, au Portel ; confrérie du S-Sacrement, instituée par feu Mgr de Langle ; revenu de la fabrique, 180 lb. ; vieux « matreloge en parchemin » ; « chapelle castrale au hameau de La Salle » (P 18). — *Cure de Peres* : La S-Vierge, et « depuis plusieurs années » le S-Esprit, 40 feux, dont 8 à Huplandre et 2 à Cuverville ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, l'Évêque, pour les Bois-Abbés, le sieur du Germont et autres ; seigneurs, M. du Germont, l'Évêque, le prince de Bournonville, M. de Senlecque ; *Conteville*, secours, 30 feux, dont 1 à Le Crois, et 9 au Croquet ; seigneur et décimateur, le prince de Bournonville ; 320 à 340 communicants ; curé, M. Queval ; clercs d'école pour garçons et filles, de Pernes, F. Boulanger, à Conteville, F. Ternisien, mariés, payés par les paroissiens qui se trouvent dans un popule révisé par M. l'Intendant, « revenu de la fabrique de Pernes, 30 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1664 ;

« il y a un particulier, qui non seulement est superstitieux, mais peut-être enchanter, ou devin, il guérit « toutes les maladies des animaux comme des hommes, « accuse et déclare, les ensorceleurs, etc. » (P 20). — *Cure de Rety* : S-Martin, 100 feux et plus, 800 communicants ; hameaux de La Robertingue, Le Mainil, Hardinxent, Les Moines, Rougefort, La Roche ou Les Houilles, Loquinghen, La Haute et Basse Wiove ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le comte de Bucan (Bucamp), le Chapitre, le curé ; seigneurs, Ph. du Carrel, M<sup>re</sup> de Tagny, enseigne de vaisseau, MM. de La Pature d'Offretun, Dordres, Du Tertre, d'Esquelles, etc. ; curé, J. Dequehen ; clerc d'école pour garçons seulement, J. Tiliery, marié ; maîtresse pour les filles, fondation de M. de Tagny, abbé de Beaulieu, M<sup>re</sup> Wallet, femme d'A. La porte ; confrérie de S-Hubert ; bancs arrentés, à 5 s. par place ; presbytère en réparation (P 22). — *Cure de Ringuesent* : S-Martin, 20 feux ; patronat du Chapitre ; décimateurs, l'abbé de Beaulieu, le Chapitre et le curé ; seigneur, M. de Willecot ; *Hidreque*, secours, 20 feux ; 160 communicants ; curé, J.-B. Dubois ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Delebarre, non marié (P 24). — *Cure de S-Etienne* : S-Etienne, premier martyr, 58 feux, dont 7 dans le village, 23 à Audisque, 19 à Ecaut et 9 à Affrenque, 198 communicants ; patronat de l'abbé de S-Vulmer de Boulogne ; décimateurs, le curé, l'abbaye de Samer, la dime, « qui dépit tous les jours à cause d'une garenne appartenante au Roy », peut monter à 800 lb. ; seigneurs, le Roi, pour S-Etienne, M. de La Fitte ; ingénieur à Cambrai, pour Audisque ; curé, F.-M. Bernard ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Seignin ; marié ; une sage-femme ; revenu de la fabrique, 45 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1672 ; une famille de huguenots nouvellement convertis, dont Ph. Haffrenque, lieutenant de cavalerie, et autres (P 26). — *Cure de S-Léonard* : S-Léonard, 24 feux, 106 communicants ; patronat de l'abbé de S-Vulmer de Boulogne ; décimateurs, le sénéchal, du Boulonnais et le curé ; seigneur, le Roi ; curé, J. du Croquet ; clerc d'école, J. Lorge, non marié, aux gages de 50 lb. avec 10 à 12 boisseaux de blé ; pèlerinage suivi par les muletiers et les malades « qui y viennent en dévotion et y fournissent le curé de messes une partie de l'année » ; revenu de la fabrique, 38 lb. (P 28). — *Cure de S-Martin-les-Boulogne* : S-Martin, 130 feux, 400 communicants ; hameaux de Le Mont-Lambert, Le Courguain, Moulin-Abbé, Le Lots, Baduy, L'Enquestrie, L'Écoule trouée, Le Watine, Le Rpi, l'Abbé, Bédonastre, La Cocherie, Le Depacré, Wioadene, Maquétra, Beaurepair, Les Tintelleries, Brèque-

recque, La Madeleine, Ostrohoye, Bertinghen, Waroque-rie ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, l'Évêque et le Chapitre ; seigneur, le baron d'Ordre ; curé, A. Bonnet ; clerc d'école pour garçons et filles, Ét. Sauvage, marié, aux gages de 60 lb. et deux septiers de blé ; le curé n'a pas voulu inquiéter les paroissiens au sujet des réparations de son presbytère, « afin de ne les point allarmer, parce que c'est une espèce de république » ; registres paroissiaux, depuis 1693 ; une chapelle castrale, en titre de bénéfice, à Bédonastre, dotée de 50 écus ; chapelle domestique, à La Cocherie ; trois huguenots, frères, nommés Lagaches, « immuables dans leur hérésie » (P 30). — *Cure de Wierre-Effroy* : S-Pierre et S-Godeleigne, 95 feux ; « presque chaque maison se nomme hameau » ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le curé, le Chapitre, l'abbaye de Beaulieu, l'hôpital de Boulogne, etc. ; seigneur, M. de La Pature, baron de Courset ; *Hesdenes*, secours, S-Laurent et S-Martin, 22 feux ; seigneur, M. Duquesnoy, lieutenant de Roi à Bapaume ; curé, J. Dussault, licencié de Sorbonne ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Hihon, non marié ; une sage-femme ; plusieurs registres brûlés dans l'incendie de 1678 ; 460 communicants dans les deux paroisses (P 32). — *Cure de Wimille* : S-Pierre et S-Maur, 150 feux, 680 communicants ; hameaux, Auyringhen, l'otterie, Terfinaethun, Honvault, Bois-Abbé, Olinghen, Cuverville, Menendelle, Pissevert, La Ronville, La Garenne, La Trésorerie et Watrezel ; patronat du Chapitre ; décimateurs, l'Évêque, le Chapitre, l'abbé de Beaulieu, MM. Warnier, Corenson et Gillon-Norval, le curé ; seigneurs, le M<sup>re</sup> de Créquy ; curé, De Latre ; vicaire, J.-A. Duhamel ; clerc d'école pour garçons et filles, L. Rivez, aux gages de 24 lb. avec 3 septiers et demi de blé ; une sage-femme ; confrérie du Rosaire ; revenu de la fabrique, 200 lb. ; registres paroissiaux depuis 1640 ; chapelle non bénéficiaire, 260 lb., fondée dans l'église par Marie de Roussé d'Alambon, dame de Créquy-Wicquinghen ; autre, dite de l'Hermitage, annexée au premier archidiaconé ; autre, au château de Lozembrune (P 34). — Les folios 36-43 sont restés en blanc. — DONTEN DE WISSANT. — *Cure d'Ambletuse* : S-Michel, 61 feux ; hameau de Raventun ; patronat de l'abbé d'Andres ; décimateur, le curé ; seigneur, le Roi ; curé, J.-L. Le Bauf-Desaguint ; clerc d'école pour garçons et filles, L. Binot, non marié, aux gages de 15 s. par ménage (7 s. et demi seulement) où il y a une veuve et un boisseau de blé par quarante mesures de terre ; une sage-femme ; confréries ; du S-Sacrement, érigée en octobre 1688, de la Charité de S-Pierre, le 8 juin 1686 ;

les membres de cette dernière ont pour devoir « d'assister les pauvres malades en leurs besoins, de les porter en terre et d'assister aux processions avec un chaperon rouge sur l'épaule ; » registres paroissiaux, depuis 1681 (n° 44). — *Cure d'Audembert* : S-Martin, 40 feux, 200 communicants ; patronat du Chapitre ; décimateurs, le prieur de Beussent, le Chapitre, le curé ; seigneur, madame de Valencé ; curé, A. de Lompré ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Molmy, non marié ; revenu de la fabrique, 10 lb. (n° 46). — *Cure d'Audinghen* (12 novembre) : S-Pierre, 120 feux, 800 communicants ; hameaux de Florinquézelle, Le Grisnet, Framézelle, Le Vivier, Waringzelle, Le Gren-à-céufs, Haringzelle, Bonglevertz, Waringhūn, Le Hamel, Todingthun ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le Chapitre, l'abbaye de Liéques, l'hôpital de Boulogne, le baron d'Ordre ; les seigneurs de La Loge et de Florinquézelle, les curés de Tardinghen et d'Andresselles, le curé du lieu ; seigneur, le baron d'Ordre ; curé, J. Hamerel ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Fasquel, marié, aux gages de 80 lb. ; plusieurs sages-femmes ; confréries du Rosaire et de S-Sébastien ; reines de la Vierge et de S-Barbe, ce dernier patronage pour les filles qui n'ont pas fait leur première communion ; le presbytère a été incendié deux fois pendant l'espace de 60 ans ; revenu de la fabrique, 80 lb. ; registres paroissiaux, depuis environ 100 ans ; chapelle de Framézelle, en titre de bénéfice, démolie, titulaire J. de Madot, neveu de M. l'évêque de Châlons (n° 48). — *Cure d'Andresselle* : S-Jean-Baptiste, 133 feux, 400 à 500 communicants ; fermes un peu éloignées « du bourg », Zufen, Ferquen et Selle ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le curé, le Chapitre et divers particuliers laïques ; seigneur incertain ; curé, G. Brevet ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Poilly, marié, « un des plus capables de ce diocèse pour son chant (chant) et sa manière d'instruire, » payé par feux, outre le blé que lui donnent les laboureurs ; une sage-femme ; la nef de l'église est tombée et détruite depuis longtemps, ainsi que « deux chapelles aux deux cotés, dont il n'y reste que les murailles, sans presque d'espérance de les voir rétablir ; » revenu de la fabrique, 80 écus ; « on distribue des pains au jour de S-Thomas pour 30 livres, et 40 livres au maître d'école » ; « on a fait grand tort à notre église par rembourment en billets de banque ; » registres paroissiaux, depuis 1648, lacunes (n° 50). — *Cure de Bazinghen* : S-Éloi, 80 feux, dont 9 à Collinethun, 7 à Le Bail, 7 à Ricqmaninghen, 240 communicants ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, les bénédictins de Samer avec le curé ; seigneur, de la paroisse, M. Abot

de Bazinghen, d'une maison nommée Vincelle, les moines de Liéques ; curé, I. du Rosel ; clerc d'école pour garçons et filles, F. Boulenger, marié, qui tient un cabaret attenant au cimetière ; revenu de la fabrique, 49 lb. 13 s. ; registres paroissiaux, depuis 1633 (n° 52). — *Cure de Boursin* : S-Lambert, 78 feux, 200 communicants ; patronat du prieur du Wast ; décimateurs, le même, les abbés d'Andres et de Longvillers, MM. de Boursin et de La Barre ; seigneur, M. de Boursin ; curé, J. Lorgnier ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Carpentier, non marié, aux gages de 80 lb. avec 3 septiers et 3 boisseaux de blé payés par les habitants du lieu ; revenu de la fabrique, 28 lb. provenant du tiers des obits ; *Le Wast*, secours, 30 feux, 100 communicants ; décimateur, le prieur du lieu ; seigneur, le même, qui est « monseigneur l'abbé de Fransure, résident à Paris, religieux de Cluny ; » le prieuré, « valant quinze cens livres de rente, » n'était pas desservi depuis huit mois ; « il y a une chapelle hors de l'église en mauvais ordre » (n° 54). — *Cure de Ferques et Élinghen* : 250 communicants ; à Ferques, la S<sup>te</sup>-Vierge (Nativité), 38 feux ; patronat de l'abbé d'Andres ; décimateurs, MM. de Valencé et de Maintenay, le curé ; seigneur, M. de Valencé ; curé, P. Miellat ; clerc d'école pour garçons et filles, P. de Labarre, non marié ; une sage-femme ; revenu de la fabrique, 16 lb. ; à Élinghen, secours, 20 feux, seigneur, Mgr l'évêque de Chalon-sur-Saône (n° 66). — *Cure de Landrethun* : 330 ou 350 communicants ; à Landrethun, S-Martin, 58 feux ; patronat du Chapitre ; décimateurs, le même, l'abbé d'Andres, le curé ; seigneur, M. de Moleque de Pressigny ; curé, Ph. Duval ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Pouilly, marié ; une sage-femme ; le cimetière est fermé « d'une muraille à pierres sèches un peu basse ; » revenu de la fabrique, 40 à 45 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1633 ; à Caffiers, secours, 38 feux ; décimateurs, l'abbé de Beaulieu, le Chapitre, le curé ; seigneur, M. de Valencé (n° 58). — *Cure de Leubringhen* : S-Martin, 38 feux, 140 communicants ; patronat de l'abbé de Liéques ; décimateurs, l'abbé de Beaulieu et le curé ; seigneurs, les dames de Blacourt, de la famille de Disque (sic) ; curé, le fr. A. Harmel ; clerc d'école pour garçons et filles, C.-L. Segart, 70 ans, marié, payé par les paroissiens, « qui sont taxés par cheminées ; » les registres paroissiaux des années 1694, 1695, 1696 ont été gâtés dans un grenier, à Calais, « où on les avoit sauvés en temps de guerre et du siège d'Aire » (n° 60). — *Cure de Leulinghen* : S-Léger, 36 feux, dont 17 à Bernes, 5 à Uselot et 4 à La Cotte, 134 communicants ; patronat de l'abbé d'Andres ; dé-

cimateurs, le curé et MM. de S-Bertin ; seigneur, M. de Valencé ; curé, Is. Santé ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Bonvarlet, non marié, qui « lève sur chaque particulier avec un rolle vérifié ; » revenu de la fabrique, 22 lb. et demie ; ses charges réglées par feu Mgr de Pérochot, « dont la mémoire est précieuse devant Dieu et devant les hommes ; » registres paroissiaux, depuis 1627 ; chapelle bénéficiaire en ruine, au hameau de Bernes (n° 62). — *Cure de Marquise* : S-Martin, 178 feux, 5 à *Presneq* (Bréqueuseque), 6 à Bouquinghen, 3 à Liégette, 10 à Ardenethun, 1 à Hautbois, 3 à Boderthun, 10 à Lédéquent et 2 à Canet, 800 à 900 communicants ; patronat du prieur de Besant (Beussent) ; décimateurs, ledit, les Annonciades de Boulogne, le curé ; seigneurs, M<sup>me</sup> de Guimy (Guémy), de Samer, M<sup>me</sup> d'Ambreville ; curé, M. Monicaud, de Moulin (Moulin) en Bourbonnais, absent ; desservant répondant au questionnaire, A. Dieusot ; clerc d'école pour garçons et filles, M. Delaporte, marié, approuvé (13 juillet) par l'Évêque, aux appointements de 80 fr. ; l'autel « peut aller à 70 fr. et le osuel ; » une sage-femme ; prières de quarante heures le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants, avec indulgences ; confrérie du S-Sacrement érigée en 1696, avec 30 fr. de revenu, à charge de 24 messes, 120 confrères ; revenus de la fabrique, 400 fr., 86 messes chantées, 55 messes basses (n° 64). — *Cure de St-Inglevert* : S-Barnabé, 5 feux dans la paroisse, 19 à Hauteville, 35 à Wadenthun et la maison du Buisson, 190 communicants ; patronat de l'hôpital S-Louis de Boulogne ; décimateurs, les administrateurs dudit ; seigneurs, « les pauvres de l'hôpital dudit ; » curé, N. Leblond ; clerc d'école pour garçons et filles, M. Branli, 60 lb. ; le tableau de l'autel tombé en pourriture ; l'église est trop petite, la plupart des paroissiens sont obligés d'entendre la messe dehors ; registres paroissiaux depuis 50 ans, les autres ont été brûlés (n° 66). — *Cure de Tardinghen* : S-Martin, 32 feux, 120 communicants ; patronat de l'abbé de Beaulieu ; décimateurs, l'hôpital de Boulogne et le curé ; seigneur, le Roi ; curé F. Garnier ; clerc d'école pour garçons et filles, F. Segard, marié, aux gages de 80 lb. et 3 septiers de blé ; une sage-femme ; revenu de la fabrique, 32 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1648 ; *Inghien*, S-Pierre-de-liens, secours, 4 feux, 4 à Ausque et 1 à Hambrucque, 30 à 35 communicants ; décimateurs, le Chapitre, le curé, le chapelain d'Ausque ; seigneur d'Ausque, M. Le Porc, fils aîné de M. d'Imbretun, ancien mayor de Boulogne ; revenus de la fabrique, 17 lb. ; chapelle d'Ausque, en titre de bénéfice, dont

il ne reste plus que les murs, revendu 18 à 20 pistoles, à charge d'une messe par semaine (n° 68). — *Cure de Wissant et de Sombre* : A Sombre, la S<sup>te</sup>-Vierge (Assomption), à Wissant, « chapelle pour la commodité du peuple, » S-Nicolas, 100 feux et 20 dans les hameaux, 400 communicants ; patronat de l'abbé de S-Vulmer de Boulogne ; décimateurs, les religieux de S-Josse, le Chapitre et le curé ; seigneurs, M. de Valencé, engagé du Roi, M. Le Porc de ven ; curé, S. Dubrouille ; clerc d'école pour garçons et filles, L. Branlis, veuf ; confrérie du S-Sacrement, instituée en 1697 ; autre, de S-Pierre ; revenu des fabriques, de Sombre, 80 lb., de Wissant, 25 à 26 lb. ; registres paroissiaux, depuis 25 à 30 ans (n° 70). — Les n° 72 à 79 sont restés en blanc.

DIOCÈSE DE SAMER. — *Cure de Camiers* : S-Éloi, 87 feux dans la paroisse, 5 dans le hameau du Rohard, 190 communicants ; patronat de l'abbé de S-Josse ; décimateurs, les religieux dudit, l'abbé Nadal (de Doudeauville), le curé ; seigneurs, les princes de Tingry ; curé, G. du Sommerard ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Latteux, marié, aux gages de 10 pistoles, tant en blé qu'en argent ; une sage-femme ; le cimetière est trop bien fermé « par les eaux ; » le presbytère est en bon état, « sinon qu'il est menacé par les eaux ; » revenu de la fabrique, 15 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1683 ; *Le Fauz*, S-Jean-Baptiste, secours, 34 feux, 140 communicants ; seigneur, M. de Roquigni du Faël ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Jougleu, non marié, 7 pistoles ; une sage-femme ; revenu de la fabrique, 17 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1689 ; chapelle domestique chez M. du Faël (n° 80). — *Cure de Carly* : S-Martin, 47 feux, patronat de l'abbé de Samer ; décimateurs, le même et le curé ; seigneurs, MM. de Busca et du Blaizel, barons de Lianne ; curé, A. Didier ; clerc d'école pour garçons et filles, P. Lannoy, veuf, « vieil et fort âgé, » aux gages, en blé et en argent, d'environ 60 lb. ; revenus de la fabrique, 43 lb. ; 5 s. 6 d. et un pré valant 30 lb. ; revenu des pauvres, 30 lb., par testament de M. Fisset ; *Verlincethun*, S-Vulmer, secours, 60 feux ; décimateurs, les religieux de Samer, le curé ; seigneur, le comte de Verton ; clerc d'école pour garçons et filles, G. Longhois, payé comme à Carly ; revenu de la fabrique, 20 lb. ; le tableau du maître-autel ne vaut rien ; 400 communicants dans les deux paroisses (n° 82). — *Cure de Condet* : S-Martin, 70 feux ; patronat du Chapitre (lisez : de l'Évêque) ; décimateurs, les religieux de Samer, le sieur de Grand-Moulin et le curé ; seigneur, messire J. de Maulde, résident à Tournai ; curé, J. Waquet ; clerc d'école pour garçons et filles, R. Berthelois, marié, aux



gages d'environ 40 lb.; une sage-femme; revenu de la fabrique, 40 lb.; *Hédigneul*, S<sup>t</sup>-Éloi, secours, 30 feux; seigneurs, les princes de Tingry; 400 communicants dans les deux paroisses (P 84). — *Cure de Crémarest*: la S<sup>te</sup>-Vierge, 90 feux, dont 40 à Reulinghen, et 30 à Haute-Montaine et Possart, 400 communicants; patronat de l'évêque d'Ypres, à cause de sa prébende de Théroutanne (la cure se donne au concours); décimateur, le curé; seigneurs, de la paroisse, les princes de Tingry, de Reulinghen, Mlle de La Fresnoy et M. Debergerio; curé, R<sup>te</sup>-A. Delloy; clerc d'école pour garçons et filles, A. Le Maître, marié, une sage-femme; confrérie du Rosaire, revenu de la fabrique, 50 écus; « il est deub quinze ou seize cens livres, mais nous avons eu de la considération pour les débiteurs, parce qu'ils ne nous ont pas donné de billets de banque; » registres paroissiaux, depuis 1633; « on demande que l'on redonne le pain bénit, qui a été interrompu depuis 80 ans, par des meurtres (meurtres) de gentilshommes arrivés (sic) dans l'église » (P 86). — *Cure de Danne*: S<sup>t</sup>-Martin, 49 feux; patronat de l'hôpital de Boulogne; décimateurs, le même et M. de La Rivière de Conteval; seigneurie en litige entre MM. d'Ambreville et d'Esquincourt; curé, F.-M. Lemaire; clerc d'école pour garçons et filles, R. Masset, marié aux gages de 10 écus d'argent et deux septiers de blé; le curé a point de table (rétable), à l'autel; le curé signale comme pratique superstitieuse l'habitude de quelques-uns des matelots de Danne d'aller à la messe pendant le service divin; *Widehen*, S<sup>t</sup>-Vulmer, secours, 50 feux; décimateurs, MM. Potier de La Hétoy, Gêneau et le curé; seigneur, M. de St-Claire; clerc d'école A. Ruyost, marié, une sage-femme; le « campanar » qui est sur le clocher brule quand la cloche sonne et menace ruine; près de 400 communicants dans les deux paroisses (P 88). — *Cure d'Hélin*: l'abbé, autrefois S<sup>t</sup>-Vulmer, maintenant, S<sup>t</sup>-Léger, 78 feux, 208 communicants; hameaux Le Manoir, Landacre, Broucalle, Lartignay et Dinguehen; patronats des religieux bénédictins de Samer; décimateurs, les mêmes; le curé, l'abbé de Samer, des pauvres de Samer; le curé diminue aussi sa table, et un nouveau de chaque mesure; septiers de la paroisse; les religieux du Manoir, M. du Manoir, du Rieu, M. d'Orléans, de Broucalle, M. du Rieu, le curé, J. Baudrel; clerc d'école pour garçons et filles, J. Bailliez, marié, approuvé (33 mai 1734), par M. de Gaultier, vicaires généraux, une sage-femme; « le cimetière est fermé de haies, mais, comme il faut que le curé passe au travers pour aller à sa messe, il arrive souvent qu'il est ouvert; » registres paroissiaux, depuis 1633;

chapelle domestique, en titre de bénéfice, 300 lb., chez M. du Manoir, titulaire M. Magnier, qui demeure à Isques (P 90). — *Cure d'Isques*: S<sup>t</sup>-Vulmer et S<sup>t</sup>-Apolline, 19 maisons, 70 communicants; hameaux Herclinghe, Hermerengue, Le Cauchie, Quehen; patronat du Chapitre; décimateurs, M. d'Isques et le curé; seigneurs M. d'Isques; curé, N. Bonvalet; clerc d'école pour garçons et filles, J. Maroq, marié; revenus de la fabrique, 17 à 20 lb. et une mesure de pré dont on vend chaque année le produit; « on construit au printemps prochain un presbytère neuf par une grande nécessité, requis depuis 18 ans » (P 92). — *Cure de Longfossez*: S<sup>t</sup>-Pierre, 48 feux, 108 communicants; patronat du chapitre de S<sup>t</sup>-Omer; décimateurs, le chapitre de Boulogne et le curé; seigneur, M. Dugermont; onr, J. Féron; clerc d'école pour garçons et filles, P. Bécot, marié, 40 lb.; et trois septiers de blé; le curé a point de table dans la maison ordinaire, sise aux Petites-Communes; à 1000 ou 1500 pps ou environ de l'église; « une sage-femme; revenu de la fabrique, 40 lb.; des pauvres, 10; restant de 30 lb. fondées par feu M. Fiesse, remboursées par billets de banque; registres paroissiaux, depuis 1647; plusieurs titres concernant des rentes dues à l'église ont été pris dans un pillage fait par les ennemis; il y a environ 60 habitants dans la paroisse (P 94). — *Cure de Neufchâtel*: S<sup>t</sup>-Pierre, 100 feux; patronat de l'évêque; décimateurs, les seigneurs; le patronat; le curé; seigneurs, le sénéchal de Boulonnais, demeurant au Pont-de-Briques; et M. de Neufchâtel; curé, L. de Salambert; clerc d'école pour garçons et filles, F. Bataille, non marié, vivait avec sa mère et sa sœur, sage-femme, approuvée par le chirurgien-major d'Estapes; revenu de la fabrique, 120 lb.; chapelle castrale, chez M. le Sénéchal; Nelle, secours, 30 feux; décimateurs, le Sénéchal et le curé; seigneurs, le Roi, 800 à 600 communicants dans les deux paroisses (P 96). — *Cure de Samer*: S<sup>t</sup>-Martin et S<sup>t</sup>-Barthe, 200 feux, 700 à 800 communicants; hameaux Le Grand et Petit-Molinet, Le Fourmanoir, L'Épée de l'Église, Le Grot et Petit-Grot, Lespinoye, Le Breuille, Les Moyens-Bois, Le Dê, Le Dê, Le Moulin, Le Viéneux, Le Zélieux et Les Maréchaux; patronat de l'abbé du lieu; décimateurs, le même et seigneur, J. Augé de Thon; abbé de Samer; curé, J. B. Bludet; aux sept pointements de 400 lb.; payées par l'abbé de Samer; A. Guenlain, aux gages de 340 lb.; les messes de la chapelle « vont à 300 lb., dont le curé et le vicarier ont chacun la moitié »; clerc d'école pour garçons seulement, P. Bughel, marié, aux gages de 141 lb.; sans y compter son enseigne et son casuel, autres du curé;

maîtresse d'école pour les filles, Marie-Jeanne Deguine, à qui l'abbé de Thon donne 30 écus, son bois pour se chauffer et son logement; « elle ne prend (sic) rien des riches, non plus que des pauvres, pour les enseigner; » sage-femme, approuvée par M. Petit, ancien doyen-curé; confréries du S<sup>t</sup>-Sacrement, de S<sup>t</sup>-Pierre, et du Rosaire, les deux premières avec des bulles et des statuts (statuts) depuis 83 ans; il n'y a pas de presbytère, sinon une petite maison qui n'est pas logeable; revenu de la fabrique, 200 à 300 lb., mais depuis « les billets de banque » il est bien diminué; il y a des biens de fondations pour les pauvres « natifs et originaires du lieu, » sous l'administration du curé, du prieur, du bailli et du procureur d'office de l'abbaye; une chapelle des pauvres, où il y a un calice et des ornements; et où le vicarier acquitte trois messes par semaine (P 98). — *Cure de Tingry*: S<sup>t</sup>-Pierre, 52 feux, 190 communicants; patronat de l'abbé de Samer; décimateurs, les religieux dudit et le curé; seigneurs, les princes de Tingry; curé, A. Duhatet; clerc d'école pour garçons et filles, P. Nédret, non marié, aux gages de 80 lb. et deux septiers de blé; revenu de la fabrique, 44 lb.; chapelle castrale, que possède M. Nadal; *Lacres*, secours, 43 feux, 138 communicants; décimateurs, tant à Lacres que dans les hameaux de Dalle et de Sequiere, l'abbé des religieux de Samer, le curé; seigneurs, MM. de Dalle et Dutertre de Cormont; clerc d'école, D. Boular, marié, « ne tient point école faute d'écouliers; ce qui fait que je n'ai pas tout à fait sujet d'en être content, bon pour le chant » (P 100). — *Cure de Wierre-au-Bois*: S<sup>t</sup>-Omer, 27 feux dans la paroisse, 7 dans le hameau de La Watine; patronat de l'évêque; décimateurs, les religieux de Samer; qui ont cédé leur âme au curé; seigneur, P. de La Haye; curé, C. A. Miellet; clerc d'école pour garçons et filles, L. Gransire, marié, aux gages de 60 lb. (sur quoi il perd beaucoup, les habitants étant pauvres) et 18 boisseaux de blé; « revenu de la fabrique, 50 ou 60 lb.; des pauvres, 22 lb.; registres paroissiaux, depuis 1627; S<sup>t</sup>-Gratude, secours, 19 feux; seigneur, le sieur Gêneau; registres, depuis 1693; 200 communicants dans les deux paroisses (P 102). — *Cure de Wirmigne*: S<sup>t</sup>-Quentin, 120 feux, 600 à 700 communicants; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, l'abbé de Samer, le chapitre de Boulogne, le curé; seigneur, J.-C. Dubluisel; curé, J.-F. de Beaussart; un vicarier, non approuvé pour les confessions; mais tenant l'école pour garçons et filles; sage-femme; revenu de la fabrique, une dîme produisant en moyenne 80 lb.; *Questreque*, al. *Questre*, S<sup>t</sup>-Martin, secours, 60 feux, 230 à 240 communicants; décimateurs,

l'église, le curé, les moines (de Samer), le Chapitre; seigneur, M<sup>re</sup> F. Destallieur, d'ame de Belle; un vicarier résident tient l'école; revenus de la fabrique, une dîme et une maison, affermées chacune 40 écus (P 104). — Les P<sup>rs</sup> 106 à 113 sont restés en blanc.

*DOYENNÉ DE FARNCO*. — *Cure d'Aix-en-Issart*: S<sup>t</sup>-Pierre, 30 feux, 300 communicants; patronat de l'abbesse de S<sup>t</sup>-Austreberte; décimateurs, la même, l'abbé de Longvillers, le prieur de l'église; le curé; seigneurs, « quinze ou soixante, sans pouvoir dire qui est le seigneur primitif; » curé, Dubluisel; un prêtre non approuvé, A. Imbertos, vivant de son bien; clerc d'école pour garçons et filles, J. Danger, marié, sans revenu; une sage-femme; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, établie en 1706, 30 confrères; revenu de la fabrique, « une soixantaine d'écus; » il y a un clocher qui fait partie du clocher, qui menace ruine de toute part; on ne peut entrer dans l'église sans risquer sa vie; *Marand*, S<sup>t</sup>-Austreberte, secours, 70 communicants (P 114). — *Cure d'Attin et Beutin*: à Attin, S<sup>t</sup>-Martin, 30 feux; patronat de l'évêque; décimateurs, le même, le curé, le seigneur; les moines bénédictins de S<sup>t</sup>-Josse; seigneur, M. F. H. Roger de Rougeffé; curé, A. Bouilly; clerc d'école pour garçons et filles, F. Brestfort, marié, « il faudrait lui donner des avis sur la sobriété et la modestie; » une sage-femme; trois reines, qui « portent chacune un cierge à la procession et qui ont soin de la décoration de la chapelle de la S<sup>te</sup>-Vierge; » revenu de la fabrique, 40 écus; *Beutin*, S<sup>t</sup>-Léger, secours, 25 feux; le bailli de Boulogne y possède un canton de dîme; revenu de la fabrique, 20 lb.; 275 communicants dans les deux paroisses (P 116). — *Cure de Bernières*: S<sup>t</sup>-Brice, 33 feux dans la paroisse et 10 dans le hameau de L'Enclos, 190 communicants; patronat du prieur de Beussent; les dîmes sont abandonnées au curé, pour sa portion congrue; seigneurs, F. Du Buisson, résident; « seigneur utile (sic) », le M<sup>re</sup> de Hémon, non résident, « seigneur direct, » M. Du Blesel, pour le hameau; curé, Cl. Leduc; clerc d'école pour garçons et filles, Fr. Bailliez, non marié, aux gages de 40 lb. et 3 septiers de blé; une sage-femme; la pierre des fonts baptismaux est « très belle; » revenu de la fabrique, 30 lb.; une chapelle des marquis de Créquy, bâtie dans l'église paroissiale, n'est pas propre; enfants de 8 à 9 ans, à confirmer (P 118). — *Cure de Beusseng*: S<sup>t</sup>-Omer, 40 hameaux, 110 feux, 350 communicants; patronat du prieur du lieu; décimateur et seigneur, le même; curé, A. Formeville; à portion congrue; clerc d'école, J. Guvillier, veuf, « ne tenant pas d'école, » parce que le local est détruit; le prieur doit donner 25 lb. par an pour

l'instruction des enfants pauvres, charge qui n'est pas acquittée depuis 20 ans; le curé accuse chez ses paroissiens « une ignorance crasse, à cause qu'il n'y a point d'école et que les maisons sont fort écartées, » il prie Mgr d'employer son autorité pour faire construire une école; une apostille autographe de l'Évêque, dit : « voir M. Rouverel pour l'école, parler au P. Hervieux, prieur, de donner un terrain; » revenu de la fabrique, 83 lb. 4 s.; registres paroissiaux, depuis 1682; revenus du prieuré: la dime, 60 mesures de terre labourable, 12<sup>e</sup> de prés, des censives, plusieurs biens dans les villages de Marquise, Herly, Odenbert (Audembert), Recque, à charge de trois messes par semaine que le curé acquitte aux honoraires de 10 s. (P<sup>o</sup> 120). — *Cure de Brézen*: St-Brice, 33 feux; patronat de l'abbesse de St-Austreberte; décimateur, le seigneur; seigneur, le M<sup>e</sup> de Fresnoy; curé, C. de St-Martin, à portion congrue, 200 lb. du seigneur de Fresnoy et 100 lb. du personnel d'Énocq; clerc d'école pour garçons et filles, A. Boulard, marié, à qui on réprimande « un peu de beuvette, » aux gages de 40 lb. et trois septiers de blé; une sage-femme; les bancs sont arrentés moyennant un quartieron de « cire blanches » au jour du St-Sacrement; revenu de la fabrique, 60 lb.; registres paroissiaux, depuis 1689; — *Hénocq*, la St-Vierge, secours, 20 feux; décimateurs, M. Le Roux, résidant à St-Valéry, et le personnel; seigneur, M. Framerye de Sorrus, à cause de sa femme; 370 ou 380 communicants dans les deux paroisses; 7 à 8 enfants de 9 à 10 ans capables de confirmation; titulaire du personnel d'Énocq, M. Moussard, résidant à Paris (P<sup>o</sup> 122). — *Cure de Brimeu*: St-Pierre, 123 feux, 400 communicants; patronat de l'abbesse de St-Austreberte; décimateurs, le curé, le chapelain du lieu, les religieux de St-Josse et M. Pasquier; seigneur, le prince de Soubise, à cause de feu M<sup>me</sup> d'Espinoz; curé, J.-F. Marcotte; clerc d'école pour garçons et filles, P. Fourcroz, marié; deux sages-femmes; confréries de St-Hubert établie (26 octobre 1677) par Mgr de Perrochel, du St-Sacrement, par (15 mai 1699) Mgr de Langle avec indulgences; diffinitives sur l'arrentement des bancs, à cause de la mutinerie de certains manants; revenus de la fabrique, 360 livres, en biens-fonds; registres paroissiaux, depuis plus de cent ans; chapelle castrale, 480 lb., desservie dans l'église à cause de la démolition du château, titulaire, G. de Belloz, 82 ans, demeurant à Gueschard, diocèse d'Amiens; *Lespinoy*, St-Maurice, secours, 80 feux, 200 communicants; décimateurs, le prieur de Beaurain, le curé, par accommodement; seigneur, A.-F. de Guizelain de L'Espinoz; clerc d'école pour garçons et filles, le

vicaire, quand il y en a un; revenu de la fabrique, 20 écus (P<sup>o</sup> 124). — *Cure de Cormont et Hubersent* (31 juillet): St-Michel, 70 feux, 220 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, l'abbé de Longvillers, les chartreux de Neuville, la chapelle castrale de Tingry, l'abbé de Samer, Ph. Coquet, le curé; seigneur, M. Fontaine de La Neuville; curé, E.-B. Quandalle; clerc d'école pour garçons et filles, M. Prévot, marié, a comparu (12 juin 1723) devant l'Évêque Pierre de Langle, en tournée de confirmation, 15 s. par ménage et 3 septiers de blé; revenu de la fabrique, 53 à 60 lb.; registres paroissiaux, depuis 1642; chapelle, « fondée par les MM. de Camp, » contiguë au chœur, 300 lb. de revenu, à charge de messes, titulaire le sieur Caron; *Hubersent*, St-Martin, secours, 80 feux, 180 communicants; hameaux, de Raulers, 20 feux, 78 communicants; du Wiellame, 2 feux, 15 communicants; décimateurs, l'abbé de Samer, les pauvres dudit, l'abbé de Longvillers, le curé; seigneurs, pour Hubersent, F. Patras de Campagno, pour Raulers, le châtelain de Longvillers, M. Le Roy d'Ambreville, la dame J. Dutertre, pour Wiellame, M. Fontaine de La Neuville; clerc d'école pour garçons et filles, L. de Corbie, marié, 4 septiers de blé, 15 s. par ménage; revenu de la fabrique, « un dimmeron » de valeur variable; 800 communicants dans les deux paroisses (P<sup>o</sup> 126). — *Cure d'Étréelles*: St-Omer, 22 feux, 66 communicants; patronat de l'Évêque; décimateur, le seigneur, qui est M. du Blaisel de Belle-Isle; curé, J.-F. Cordier; clerc d'école, E. Le Comte, non marié; registres paroissiaux, depuis 1678 (P<sup>o</sup> 128). — *Cure d'Étales*: St-Michel, 200 feux, 630 communicants; hameaux de Fromessent et d'Hillebert; patronat de l'Évêque; décimateurs, les religieux de St-Josse-sur-Mer; seigneurs, de la paroisse, le Roi, de Fromessent, M. de Lespinoy, d'Hillebert, M. de Boncourt; le curé, qui était mort, et qui réunissait les deux anciens titres curiaux de la paroisse, était à double portion congrue, avec obligation de payer le vicaire; vicaire, P. Caboché; clerc d'école pour garçons et filles, N. Guerlain, « viel garçon, » payé à raison de 12 s. par ménage, outre son casuel d'église; confréries, du St-Sacrement, instituée (13 mars 1668) par Mgr de Perrochel, de St-Pierre, par (1669) le même, de St-Hubert, existant déjà en 1636, et du Rosaire; revenu de la fabrique, moins de 80 lb.; église N.-D.-de-Foi, entretenue par les matelots, qui paient le chapelain; chapelle domestique, à Fromessent (P<sup>o</sup> 130). — *Cure de Frency*: St-Martin, 110 feux; hameaux, de Le Turne, 30 feux, de La Mothe, 40; patronat de la messe conventuelle des bénédictins de Samer; décimateurs, lesdits, la comman-

derie du Temple, le seigneur du lieu; seigneur de la paroisse, M. du Camp de Boulogne, dit Tardighen, de Le Turne, M. Disque du Manoir; curé, C. Legay; vicaire, C. Senneville; clerc d'école pour garçons et filles, F. Masse, marié, aux gages de 30 lb. et deux septiers de blé; sage-femme; confrérie de la Charité; revenu de la fabrique, 80 lb.; « la mort de mon prédécesseur a dissipé les titres et les papiers de l'église »; chapelle démolie, qui autrefois faisait partie de l'église, « bâtie et dotée par le défunt seigneur Enguerrand de Budin, 400 à 500 lb. de revenu au terroir de Parenty, possédée à présent, à charge de quelques messes, par le nommé Daudry, de Boulogne »; *Halinghen*, secours, 24 feux; hameaux, de Niembourg, 10 feux, de Haut-Pissot, 18; seigneurs, M. Dauphin, d'Étales, pour la paroisse; l'abbé de Longvillers, pour Niembourg; 700 communicants « et plus », dans les deux paroisses (P<sup>o</sup> 132). — *Cure d'Inzen*: La St-Vierge, 36 feux, 128 communicants; patronat du prieur de Beussent; décimateur, le curé, pour sa portion congrue; seigneur, la dame M. Leulier, veuve de J.-G. de La Vieux-Ville; curé, Ch. Hochedé; gages du maître d'école, 33 lb. avec deux septiers de blé; revenu de la fabrique, 30 lb. (P<sup>o</sup> 134). — *Cure de Longvillers*: St-Jean-Baptiste et St-Nicolas, 75 feux, 230 communicants; patronat du chapitre d'Ypres; décimateurs, le chapitre de Boulogne, les abbayes de St-Josse et de Longvillers, les deux églises de Longvillers et de Maréville, le curé; seigneurs, de la paroisse, L.-M. Leroy-Dambreville, à cause de dame L. de Montbeton de Lassion, « chateline de Longvillers, » dame de Marquise, d'Annin, Rolet, La Motte, La Chapelle, Fermeaux, etc.; de Tatieville, hameau, D.-F. de Liegeard; curé, S. Dumetz, originaire d'Abbeville, natif de Montreuil; clerc d'école pour garçons et filles, A. Andrieu, marié, 8 enfants, approuvé d'abord pour Waben, diocèse d'Amiens, payé de trois septiers de blé et de son casuel d'église, le tout pouvant aller « à près de 200 lb. » sage-femme; confréries, du St-Sacrement, établie en 1707, de St-Nicolas, « qui consiste à faire dire l'office solennel le jour de la fête de la Translation du saint, et il est feste ce jour-là dans la paroisse; trois confrères qu'ils appellent batonniers assistent à l'office avec des tauques qui sont fort anciennes », revenu, la dime de l'église, et un chène à prendre dans la forêt, don des seigneurs de Créquy; revenu de la fabrique, 150 lb.; registres paroissiaux, depuis 1622; *abbaye de Longvillers*, appelée « N.-D.-de-la-Forest », un prieur et 4 religieux, l'Évêque P.-de Langle leur a retiré leurs pouvoirs de confession; il y a 10 maisons hors l'enceinte de l'abbaye, dont les religieux pré-

tendent estre les curés; *Maréville*, St-Maur, secours, 20 feux, 60 communicants; seigneur, R. de Polly, major du régiment d'Aunis; revenu, de la fabrique, 54 lb. (P<sup>o</sup> 136). — *Cure de Marenla*: St-Aubin, 40 feux « et quelques petites chaumières »; patronat de l'abbaye de St-Austreberte; décimateurs, l'abbesse et le curé; seigneur, la dite dame; curé, P. Dubuisson; vicaire, P. Dorémieux; confrérie du Rosaire, établie (19 octobre 1620) par le vicaire général Gantois; reines, qu'on a de la peine à empêcher de faire faire de trop gros cierges; *St-Deneuf*, St-Austreberte, secours, même nombre de feux; clerc d'école, pour les deux paroisses et pour garçons et filles, J. Ledoc, marié, aux gages de 16 s. par ménage avec « quelques » septiers de blé; 400 communicants dans les deux paroisses (P<sup>o</sup> 138). — *Marles*: St-Firmin, 80 feux, 200 communicants; patronat de l'abbesse de St-Austreberte; décimateur, le curé; seigneur, le sieur de Fienne, commandant à Givet et Charlemont; curé, J. Le Roy; clerc d'école, « magister, » pour garçons et filles, Ph. Garbe, marié, « négligent », aux gages de quatre septiers de blé et de 20 s. par ménage; sage-femme; revenu de la fabrique, 10 écus (P<sup>o</sup> 140). — *Cure de Neuville*: St-Vaast, 112 à 115 feux, 400 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, le Chapitre et le curé; seigneur, le maréchal d'Étrée; curé, M. d'Halluin; clerc d'école pour garçons et filles, M. Le Maître, tonuré, aux gages de 100 lb. et de 4 septiers de blé, à charge de louer une maison à ses dépens, n'y ayant point d'école; confrérie du St-Sacrement, instituée (3 octobre 1711) par l'ancien évêque; revenu de la fabrique, 15 lb.; *Étrée*, St-Omer; secours, 15 feux, 70 à 72 communicants; décimateurs, les dames de l'abbaye de Blendecques; le Chapitre, le curé; seigneur, M. Hular de Romond; revenus de la fabrique, 20 à 25 lb. (P<sup>o</sup> 142). — *Cure de Sempy*: St-Firmin, 74 feux, 200 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, pour dime inféodée, le sieur Dupuis, de Montreuil, le curé; seigneur, M. de Mailly, marquis de Néelle; curé, M<sup>re</sup> P.-F. Boucher; clerc d'école pour garçons et filles, J. Dattéux, marié; on désire établir une confrérie de St-Roch; revenu de la fabrique, 80 lb. en biens-fonds; registres paroissiaux, depuis 1598; chapelle bénéficiaire de St-Luce; démolie; titulaire M. Dohet, aumônier du marquis de Néelle, revenu, le produit de 80 journaux de bois, « auprès de Waben, nommé le bois du Tronquois, » charges, une messe par mois (P<sup>o</sup> 144). — *Cure de Turbessent*: St-Etienne, 12 feux dans la paroisse, 22 dans le hameau de Courteville et 15 dans celui de Gelucq (Zelucq), 160 communicants; patronat de l'abbé de St-Bertin; dé-

dimateurs, les religieux dudit et ceux de Longvillars ; seigneurs, de la paroisse ; dom B. Petipas, abbé de St-Bertin, de Courteville, M. de Tardighien, de Gelucq ; M. de Golembérg, seigneur, à portion congrue, A. Duflos, clerc d'école pour garçons et filles, A. de Boffle, marié, aux gages de 12 écus et de deux septiers et demi de blé, « ce qui est très peu pour le faire vivre » ; le calice n'est pas propre, à cause de la coupe qui est trop large ; la cloche est cassée depuis 14 ou 15 ans ; les bancs sont indécents pour leur malpropreté ; les herbages et fruits du cimetière sont vendus au plus offrant, cette année pour 7 lb. 8 s. ; le presbytère a échappé d'être brûlé, il y a peu de temps, par le four, qui ne vaut rien ; revenu de la fabrique, 47 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1660, il y a une pratique superstitieuse pour conserver les petites croix (oies) de ne pas être mangées des corbeaux et autres oiseaux ; on met du bois bénit le jour des Rameaux au-dessus de la porte par où passent les dits oies, afin de les conserver. (p. 146). Les fe 148-154 sont en blanc.

DOYENNÉ D'ALETTRE. — Cure d'Alette, St-Laurent, 78 feux, dont 20 maisons au hameau de Toutendal, 300 communicants, patronat de l'abbesse de St-Austreberte ; dédimateurs, le chapelain du château, les abbayes de St-Josse-sur-Mer, de St-Saulve et de Doudeauville ; le curé, seigneur, L. de Maillly, marquis de Néelle ; curé, R. Anseume, clerc d'école pour garçons et filles, C. Watelier, marié, aux gages de 80 lb. et deux septiers de blé ; sage-femme ; confrérie du Rosaire, établie de temps immémorial, interrompue par les guerres, rétablie sous Mgr de Breteuil, revenus de la fabrique, 78 lb. provenant de biens fonds, et 80 lb. de rente ; une famille de nouveaux convertis, dont le chef est mort en Hollande, réfugié calviniste ; chapelle castrale de Montcavrel, assez bien ornée, desservie par F. Serniolay, qui y confesse ; revenus, cinq « jarbes ou boites de cent » sur la dîme du lieu ; le même ecclésiastique dessert, au même lieu, la chapelle d'Engodesent, revenus, 43 septiers de blé, ancienne mesure d'Hesdin ; et cinq septiers d'avoine, des granges de l'abbaye de Domimartin (p. 156). — Cure de Becourt, St-Léger, 30 feux dans la paroisse et 25 dans le hameau de Dinjampé, 200 communicants ; patronat de l'abbé de Ruiseauville ; dédimateur, le Chapitre ; seigneur, le marquis du Biez ; curé, J. Durieux, à portion congrue ; clerc d'école, J. Duflos, non marié ; sage-femme ; presbytère en très mauvais état ; comptes de fabrique en désordre ; « le temps de la guerre a fait égarer l'inventaire des titres, aussi bien que l'obituaire » (p. 158). — Cure de Bessinghen, St-Martin,

80 feux ; patronat du personnel ; dédimateurs, l'abbé de Samer, le personnel, le curé ; seigneurs, MM. Montlezun de Busca et du Blaiselle ; curé, J. Wyart ; vicaire, J. Heuguer, payé de 300 lb. par le curé ; clerc d'école, R. Maquerel, non marié, aux gages de 80 lb. et 4 septiers de blé ; revenu de la fabrique, 6 lb. 19 s. ; Enquin, secours, 28 feux ; revenu de la fabrique, 33 lb. de rente constituée ; 343 communicants dans les deux paroisses (p. 160). — Cure de Bourthes, St-Pierre-ès-liens, 78 feux dans la paroisse, 38 « aux Trois-Marquets », 27 à Mieurre et Catelet ; communicants, « entre sept à huit cens » ; patronat du Chapitre ; dédimateurs, l'abbé de Doudeauville, la chapelle castrale d'Hucquelières, le Chapitre, le prieur de Beussent, les religieux de Samer, le curé ; seigneurs, de Bourthes, le prieur de Rumilly, Beausart et M. d'Haucourt, de Trois-Marquets, M. de Rouvret et le marquis de La Bastie, de Miaurre ; le marquis de Liembrune, du Catelet, les princes de Timgry ; curé, P. Boullart ; vicaire, P. F. de Saillé, « païé des habitants 190 lb. qu'il reçoit lui-même » ; clerc d'école pour garçons et filles, J. B. Dumont, marié, « païé des habitants, 8 solz par feu » ; Pautel et le tabernacle « sont dérangés depuis l'incendie » ; le chœur est à réparer en entier avec une sacristie, il n'y a point de confessionnaux, les entrepreneurs des réparations de l'église doivent en faire deux ; depuis l'incendie il n'y a plus de bancs ; revenu de la fabrique, 20 ou 25 lb. ; confrérie du Carmel, par « bulle » du R. P. général des Carmes, en 1698, et de la Charité de St-Pierre, en 1718 ; deux maisons de huguenots, au Catelet ; registres paroissiaux, depuis 1670 (p. 152). — Cure de Cleleu, St-Gilles, 48 feux, 200 communicants ; patronat du chapitre d'Ypres ; dédimateur, le chapitre de Boulogne ; seigneur, J. B. A. Warnier, marquis de Salins ; curé, F. Dabiel, à portion congrue ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Maillard, marié, aux gages de 72 lb. et 3 septiers de blé, mesure de Montreuil ; confrérie de la Charité de St-Pierre, ayant pour objet « d'assister les pauvres » ; les quater par les maisons ; veiller les malades et les espas abandonner tant qu'ils soient mis en sépulture » ; revenu de la fabrique, 60 lb. ; registres paroissiaux ; depuis 1684 ; Bimont ; St-Pierre, secours ; 28 feux, dont 2 à Remortier, 2 à Maninghen-au-Val, 2 à Ramonière et 3 à Campagnet, hameaux, 100 communicants ; dédimateurs, le Chapitre, M. de Salins, P. Maréchal, M. de Fontaine ; seigneurs, pour Bimont, le marquis de Salins, pour Maninghen et Ramonière, l'abbé Fournier, pour Remortier, M. de St-Michel, lieutenant criminel de Boulogne ; revenus de la fabrique, 6 lb. 12 s. de rente,

3 quartiers de blé et autant d'avoine, avec une petite dîme, de la valeur de 3 lb. ; trois huguenots, dont deux à Cleleu et un à Bimont (p. 162). — Cure de Courset, St-Maurice, 60 feux, 230 communicants ; patronat de l'Evêque ; dédimateurs, les abbés de Samer et de Doudeauville, le curé ; seigneur, B. de la Pature ; curé, Fr. Gorré ; clerc d'école pour garçons et filles, R. Noiret, marié, aux gages de 38 lb. avec 3 septiers de blé ; une indulgence plénière le jour de la Visitation, « accordée de Rome, à perpétuité » ; l'église est couverte de chaume ; au presbytère, « il y faut planches haut et bas, chemin, granges, glens (appentis pour remiser le bois), portes, vitre, fenestres, et autres réparations » ; revenu de la fabrique, 38 ou 39 lb. ; registres paroissiaux, depuis 1672 (p. 166). — Cure de Desvrennes (Desvrennes), St-Sauveur et St-Nicolas, 500 feux, 1600 communicants ; hameaux, ou écart, La Pille-Bois, La Poterie, Le Grand et Petit Désert, au haut du Mont-Hulin, La Chaussée ; patronat des chanoines gradués d'Ypres, au concours ; dédimateurs, le chapitre de Boulogne, les moines de Samer ; seigneur, le Roi ; curé, J. Delloy, remplacé par un desservant, à portion congrue ; un vicaire, interdit « à divinis » ; détails sur l'opposition qui est faite au curé par « le magistrat » et différentes personnes, à cause du jansénisme ; clerc d'école pour garçons, P.-L. Sauvage, non marié ; maîtresse d'école pour filles, F. Sauvage, sa sœur, l'un qualifié très sage, l'autre, très modeste ; 2 sages-femmes ; confréries du St-Sacrement et de la Charité ; l'usage des reines, cessé depuis 20 ans ; revenus de la fabrique, 700 lb. de rente, 100 lb. à « N.-D.-des-Ardens », somme inconnue dans le tronc de la « chapelle de Dieu-flagellé », 80 lb. recueillies par les filles quêteuses ; revenu des pauvres, 200 lb. provenant du loyer d'une ferme (p. 168). — Cure de Doudeauville, St-Bertaphé, 100 feux, 380 communicants ; patronat de l'abbaye du lieu ; les dîmes, en litige ; seigneur, le maréchal d'Étrée, à Courcelle, hameau, M. Dumon, chirurgien de feu M. le Régent ; curé, Cl. de Silly ; M. Hénicle, prêtre, dessert l'abbaye, qui est en ruines ; clerc d'école pour garçons et filles, P.-L. Laurotte, marié ; 3 sages-femmes ; il y a pour 23 lb. d'obits, point de casuel, point de messes ; le presbytère est en ruines, inhabité, on y travaille, il est éloigné de l'école, qui est très éloignée de l'église ; registres paroissiaux, depuis 1698, les autres ont été perdus dans les guerres ; confrérie de la Charité (p. 170). — Cure d'Ergny et Aix, Ergny, St-Léger, 43 feux, y compris 3 dans le hameau de Oughehen ; patronat de l'abbé de Ruiseauville ; dédimateurs, le même, le commandeur de Loison, le curé ; sei-

gneur, M. d'Ergny, de la famille des Monques (Monk) ; curé, L.-G. Braure ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Flageollet, marié, 4 septiers de blé, 16 s. par ménage à Ergny et 8 à Aix ; sage-femme ; confrérie du Rosaire, établie depuis 60 ans par les Dominicains de St-Omer ; la presbytère est en mauvais état, l'école « encoré pis » ; revenus de la fabrique, 140 lb. y compris 14 lb. fondées pour la lampe ; les pauvres ont le produit de la location d'un jardin de deux mesures ; registres paroissiaux, depuis 80 ans ; Aix, St-Léger, 45 feux ; dédimateurs, le Chapitre, « messieurs de Ruissayille », le curé ; seigneur, le maréchal duc d'Estrees, revenu de la fabrique, 66 lb. ; 280 communicants dans les deux paroisses (p. 172). — Cure d'Herly et Quilen, Herly, St-Pierre, 95 feux dans la paroisse et dans le hameau de Verdure, 30 à Belle-Vue, 27 à Hénoville ; patronat du prieur du lieu ; dédimateurs, le même, l'abbé de St-Jean-au-Mont, le prieur de Rumilly ; seigneurs, à Herly, le prieur du lieu, à Verdure et Hénoville, le marquis du Châtelet ; à Belle-Vue, le prieur de Rumilly ; curé, A. Morel ; vicaire, L. de Bove, aux appointements de 150 lb. payés par les habitants ; clerc d'école pour garçons et filles, L. Maquinghen, marié, 43 lb. ; sage-femme ; revenus de la fabrique, 75 lb. sur lesquelles 37 lb. 18 s. « d'obits », des pauvres, 25 lb. ; les anciens registres paroissiaux ont été « perdus par les guerres » ; Quilen, St-Pierre, secours, 35 feux, 100 communicants ; dédimateur, le prieur d'Herly ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Macrel, marié, 4 septiers de blé, 29 lb. d'argent (p. 174). — Cure d'Humbert, St-Pierre, 85 maisons dans la paroisse et 5 au hameau de Pottiers ; patronat de l'abbesse de St-Austreberte ; dédimateur, le curé seul, pour « une jarbe, boîtes ou warade de chaque cent de grains » ; seigneur, l'abbesse ; curé, F. Delaporte ; clerc d'école pour garçons et filles, Ch. Laffaux, non marié, 4 septiers de blé et 16 s. par ménage ; sage-femme ; deux gros cierges de la Vierge dans chacune des deux églises ; revenu de la fabrique, 80 lb. ; un ancien curé, devenu chanoine de St-Firmin de Montreuil, a emporté avec lui les registres paroissiaux antérieurs à 1700 et ne veut pas les rendre ; Saint-Michel, secours, 25 maisons, 10 à Elreuil, hameau, et 5 au Petit-St-Michel ; dédimateurs, les abbés d'Ancy et de Ruiseauville, le prieur de Renty, les religieux de Samer et le curé, les dîmes en riales valent au plus en tout 200 lb. et les menues dîmes 100 lb. ; seigneurs, MM. Fournier et Duboisson, l'abbé de Ruiseauville ; un clerc d'école, dans les mêmes conditions qu'à Humbert ; le revenu de la fabrique, moins de 10 écus, la couverture



de l'église est en paille et « plus que mauvaise » ; 400 communicants dans les deux paroisses, où se trouvent plus de 40 mauvaises chaumières, habitées par des pauvres qui ne possèdent aucun bien (P 176). — *Cure de Maninghen-au-Mont* : La S<sup>te</sup> Vierge, 30 feux, 120 communicants ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, les paroissiens, qui ont donné au curé trois du cent sur 630 mesures, soit 422 mesures dimables par chaque année en blé, seigle, souchon et mars, produisant environ 380 bottes à lever ; il lui ont donné, en outre, une dixième, pour menues dîmes, sur « laine, agneaux, cochons, poulets, lin, chanvre et autre chose » ; seigneurie en litige entre l'abbé de Clairmarais et le marquis de Salins ; curé, J<sup>r</sup> Bontoille ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Bontoille, non marié, 20 s. par ménage et 3 septiers de blé, en tout 80 lb. ; une sage-femme ; point de scolarité, mais une oratoire pour les ornements ; reines (3 de la Vierge et une de S<sup>te</sup> Anne) ; « il n'y a point de lambris tout le long de l'église, elle n'est ni blanchie, ni pavée, point de table d'autel, point de lutrin ni escabeaux pour chanter l'office ; le presbytère est en désordre, « estables et glens » ; revenu de la fabrique, 8 lb. 14 s. « il y a un porchat pour l'église, un pour les trépassés, un pour la Vierge, un pour S<sup>te</sup> Catherine, un pour S<sup>te</sup> Anne » ; 25 personnes à confirmer, en comptant les enfants de six à sept ans (P 178). — *Cure de Montcauvrel* : S<sup>te</sup> Quentin, 120 feux, 400 communicants ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le même, l'abbé de Longvillers, le curé, les religieux de Samer ; seigneur, le marquis de Nelle ; curé, M. Lévêque ; clerc d'école pour garçons et filles, Th<sup>r</sup> Hoguier, non marié, qui demeure avec sa mère, et « peut avoir la valeur de 80 écus » de gages ; sage-femme ; revenus de la fabrique, 20 écus ; registres paroissiaux, depuis plus de cent ans ; *Recque*, S<sup>te</sup> Léger, secours, 40 feux, 180 communicants ; décimateurs, l'Évêque, le prieur de Benassent, l'église du lieu, le curé ; seigneur, M. de Mombrun (P 180). — *Cure de Parenty* : S<sup>te</sup> Vulmer, 28 feux dans la paroisse, 18 à Thubeauville, 6 à Hérimel, 7 au Campalliam (sic), 12 à La Houssie, 11 au Bois-Gaillard, 6 au Bont-des-Rues, soit environ 90 ; avec 260 communicants ; patronat, autrefois du chapitre d'Ypres, maintenant de l'Évêque, depuis environ 100 ans ; décimateurs, le chapitre de Boulogne, l'abbé de Doudeauville, le chapelain de Francq, l'église du lieu, MM. de Thubeauville et d'Ambreville, les maisons des fermes du Vielame ; seigneurs, pour la paroisse, le maréchal d'Estrées, pour Thubeauville, en partie, le dit seigneur et M. Bigant, pour Hérimel, l'abbé de Busca ; curé, Th. Baudrel, à portion congrue ; clerc

d'école pour garçons et filles, L<sup>r</sup> Bridenne, marié, aux gages de 12 s. par famille, qui font 34 lb., et 2 septiers et demi de blé ; 22 obits solennels, fondés dans l'église, aux honoraires de 18 s., 12 pour le curé, 3 pour le clerc ; confrérie du Rosaire, établie par un Dominicain du couvent de Roben ; la gloire est fendue depuis Noël ; revenus de la fabrique, 68 lb. 10 s., non compris le produit (38 lb.) d'une dime appelée la dime de N.-D. ; registres paroissiaux, depuis 1667 ; le tronç des pauvres contenait, pour une année, 11 lb., 12 s. ; le curé note, à propos de superstition, que « quelques personnes aiant mal à l'estomac recourent à ceux qui savent l'oraison qu'ils appellent de la tache » (P 182). — *Cure de Praures* : S<sup>te</sup> Martin, 100 feux, dont 25 à Sehen, 7 à La Rocque, 4 au Fayel, le reste auprès de l'église et au hameau du Clivet ; patronat des chanoines gradués d'Ypres ; décimateurs, les chanoines de Boulogne, le prieur de Renty, le chapelain de la chapelle castrale, l'église, le curé ; seigneur, le marquis de Farvaques (Farvaques) de Bullion ; curé, M. Du Puich ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Wateliers ; confrérie de la Charité ; sage-femme, établie par le curé, « après l'approbation des médecins » ; le presbytère, en très mauvais état ; revenu de la fabrique, 380 lb. ; registres paroissiaux, depuis 80 ans ; chapelle castrale, en titre de bénéfice, possédée par le sieur Regnault, curé aux environs de Paris, à charge de deux messes par semaine ; *Hucqueliers*, S<sup>te</sup> André, bourg, secours, 80 feux ; décimateurs, les chanoines de Boulogne, le curé, le chapelain de la chapelle castrale, l'église, le seigneur du lieu, c'est-à-dire le maréchal d'Estrée, vicaire résident, P.-F. Gallet ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Minet, marié, revenu de la fabrique, 200 lb. ; chapelle castrale, S<sup>te</sup> André, possédée par l'abbé Nadal, à charge de deux messes par semaine ; 700 à 800 communicants dans les deux paroisses (P 184). — *Cure de Wicquinghen* : S<sup>te</sup> Silvain, 60 feux, 200 communicants ; patronat du chapitre d'Ypres ; décimateurs, le chapitre de Boulogne, l'abbé d'Auchy, le prieur de Rumilly ; seigneur, le marquis d'Hémont ; curé, M. Arnoult, à portion congrue ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Hamin, payé, « en argent et en bled, fort médiocre » ; sage-femme ; deux confréries de S<sup>te</sup> Silvain et de S<sup>te</sup> Éloi, « abolies à cause de l'insolence des habitants, qui ont chassé leur curé de l'église » ; le jour des dits patrons, pour faire chanter les vespres à par leur clerc, et pour sonner à leur volonté, comme « ils sonnent encore fort souvent » ; revenu de la fabrique, 28 lb. ; tradition relative à un ancien hôpital, pour les pauvres ; registres paroissiaux, depuis 1614, avec

lacunes, provenant de ce que le pays a été inhabité à cause des guerres, de 1635 à 1648 ; la plus grande partie de la paroisse n'a pas reçu la confirmation (P 186). — *Cure de Zotteux* : S<sup>te</sup> Pierre, 87 feux, 280 communicants ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, l'abbé de Doudeauville, le prieur de Rumilly, les dames de Blendecques ; seigneurie, en litige entre le baron Du Blesel et les dites dames ; curé, J. Marelle, à portion congrue ; clerc d'école pour garçons et filles, P. Flahault, marié, 12 écus d'argent et 2 septiers et demi de blé ; sage-femme ; confrérie du Rosaire, établie en 1673 par le R. P. Rémond, provincial des Dominicains dans les Pays-Bas ; les reines gardent tout l'argent des quêtes, « qu'elles emploient en des bagatelles pour la Vierge » ; revenus de la fabrique, 21 lb., avec une petite dime affermée 35 lb. ; il y a 1000 lb. données à l'église pour l'entretien d'une lampe, au denier 28, « qui ne sont guère payées » ; registres paroissiaux, depuis 1680, avec des lacunes causées par les guerres ; une tradition ordonne que Zotteux ait été anciennement le secours de Doudeauville (P 188).

*DOYENNÉ D'ALQUINES*. — *Cure d'Acquin* : S<sup>te</sup> Pétronille, 33 feux dans le village, 23 à Le Wasl (Le Wal), 7 à Nordalle, 28 à Ophove, 14 à La Watine, 350 communicants ; patronat de l'abbé de S<sup>te</sup> Bertin ; décimateurs, le même, le curé ; seigneur, le même abbé ; curé, J.-B. Martin ; point de vicaire, depuis les troubles du diocèse ; clerc d'école pour garçons et filles, par intérim, en attendant un vicaire, R. Pérel, marié, 20 écus ; sage-femme ; revenus de la fabrique, 120 lb. et 4 rasiers de blé ; une fondation de deux rasiers de blé et 40 s., pour les pauvres ; registres paroissiaux, depuis 1626, avec une lacune de dix ans, causée par les guerres (P 190). — *Cure d'Alquines* : S<sup>te</sup> Nicolas, ancienement N.-D., 66 feux dans le village, 15 à Neuville, 15 au Bulisson, 29 à Fromental, 26 à Haute-Planquière, 4 à Harlet, soit en tout 135 ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le même, les chapelains dits du Petit-Crucifix, de Boulogne et de S<sup>te</sup> Omer, le curé ; seigneur, l'Évêque ; curé, C.-F. du Mesniet ; clerc d'école pour garçons et filles, R. de Vienne, marié, gruffier de la seigneurie, 60 lb. ; sage-femme ; confrérie du Rosaire, tombée dans l'oubli, il en reste le tableau et la bannière ; revenus de la fabrique, 23 lb. 10 s. de rente seigneuriale et 6 quartiers de terre ; le marguillier a fait beaucoup de dépenses, depuis 1717, pour faire refondre une cloche et travailler à la couverture de l'église ; cette dernière jouit de 13 mesures de bois, qu'on vend tous les neuf ans ; le curé jouit aussi de la dépouille d'une mesure de bois

« par chacun an » ; *Loquin*, S<sup>te</sup> Pierre, secours, 56 feux, « y compris grand nombre de cabanes occupées des pauvres gens » ; décimateurs, l'Évêque, les religieux de Liéques, le curé ; seigneur, le maréchal d'Estrées ; clerc d'école pour garçons et filles, A. Damiette, 80 lb. ; registres paroissiaux, pour les deux églises, depuis 1687 et 1688 ; 650 communicants dans les deux paroisses (P 192). — *Cure de Bainghen-le-Compte* (sic) : S<sup>te</sup> Martin, 23 maisons, 120 communicants ; patronat des PP. de l'Oratoire, qui ont en même temps la dime et la seigneurie ; curé, L.-F. Crespin, à portion congrue ; clerc d'école pour garçons et filles, J. Roussel, marié, 36 lb. et 6 quartiers de blé, « il n'a point d'approbation et fait ce qu'il peut, selon sa capacité » ; revenus de la fabrique, 12 boisseaux de blé et 6 ou 7 lb. d'argent (P 194). — *Cure de Bournonville* : S<sup>te</sup> Laurent, 80 feux ; patronat du Chapitre ; décimateurs, le prince de Bournonville et J. Herbant (dîmes inféodées), le curé, par abandon du Chapitre, pour sa portion congrue ; seigneur, le prince ci-devant nommé ; curé, H. Delattre ; ses émoluments, environ 100 lb. de messes et 10 à 12 lb. de casuel, « enfin le Paradis, ou l'Enfer » ; clerc d'école pour garçons et filles, P. Maquinguen, marié, 80 lb. et tout, bien mal payé ; l'école est trop petite, les enfants y sont extrêmement pressés et sans place ; *Henneveux*, secours, avec le hameau de Belbecq, 80 feux ; décimateurs, le seigneur, l'abbé de Longvillers, le curé ; seigneurs, d'Henneveux, M. de Fayet de Foccourt, de Belbecq, le marquis de Colomberg ; « on a bien de la peine à tenir les cimetières en bon état, à cause des mauvais chemins boueux et aquatifs » qui les traversent ; « il n'y a que pauvreté aux deux églises », presque aucun revenu ; 400 communicants dans les deux paroisses (P 196). — *Cure de Bouwelighen* : l'Assomption, 50 feux dans la paroisse, 20 dans Grand-Kerquant (Queroamp) et 9 dans Petit-Kerquant ; patronat de l'Évêque ; décimateurs, le marquis de Courfembourg, le curé, les moines de Liéq ; seigneurs, de la paroisse, ledit marquis, de Grand-Kerquant, MM. D'Hames et Petitjean ; curé G.-F. Nicolle ; clerc d'école pour garçons et filles, N. Murex, marié, 36 lb. ; petite confrérie de S<sup>te</sup> Hubert, dont les confrères payent deux liards chacun pour faire chanter la messe ; registres paroissiaux, depuis 1624 ; chapelle bénéficiaire de Grand-Kerquant, dotation 30 mesures de terre ; titulaire, F. Raoulx, « qui fait la messe festes et dimanches » ; *Westbecourt*, secours, 21 feux ; décimateurs, les mêmes que dans la paroisse ; seigneurs, le marquis ci-dessus nommé et le vicomte de Fruges, résident à Anvers ; 400 communicants dans les deux paroisses (P 198). —

*Cure de Colenberg* : St-Nicolas, 88 feux, 200 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, l'église de Nabringhen, l'hôpital de Boulogne, le prieur du Wast, le marquis du lieu; seigneur, ledit marquis; curé, J. Noël; clerc, d'école pour garçons et filles, F. Hibon, marié; revenu de la fabrique, 30 lb.; trois mesures de terre pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 1637; *Nabringhen*, St-Marguerite, secours, 26 feux, 100 communicants; les décimateurs et le seigneur, comme à la paroisse (n° 200). — *Cure de Coulomb*; St-Martin, 45 feux et 30 à Harlette, hameau; patronat de l'Evêque; décimateurs, les chanoines de St-Omer, le comte de La Tour, le curé; seigneur, le comte sus-mentionné, résidant à Boyenghem; curé, J. Quesnel, à portion congrue; clerc d'école pour garçons et filles, J. J. de Lengaigne, non marié, approuvé par l'archidiacre Malet, 50 lb.; sage-femme; revenus de la fabrique, 35 lb.; trois ou quatre mesures de terre pour les pauvres; *Hofringhen*, secours, 22 feux; 300 communicants dans les deux paroisses (n° 202). — *Cure d'Herbington et Hocquinghen*: Hocquinghen, chef-lieu curial, St-Omer, 18 feux; patronat de l'abbé de Liéques; décimateur, le curé, pour sa portion congrue; seigneur, M. de Cajeur; curé, le fr. P. Fournier, chanoine régulier de Liéques; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Guilbert, non marié, 40 lb.; revenu de la fabrique, 9 s. de rente; registres paroissiaux, depuis 1600; *Herbington*, St-Riquier, secours, 40 feux; seigneur, M. Dodelan, de Rebergues; revenus de la fabrique, 20 lb.; 200 communicants dans les deux paroisses (n° 204). — *Cure de Joury*: St-Omer, 30 feux; patronat de l'Evêque, prétendu par l'abbé de St-Berlin; décimateurs, les religieux de Liéques, en procès avec le seigneur, qui est le marquis de Saille; curé, J. Boidin, à portion congrue; clerc d'école pour garçons et filles, P. Savier, non marié, 60 lb.; revenus de la fabrique, trois mesures et demie de terre à labour, « mauvaise terre »; *Rebergues*, St-Polquin, secours, 27 feux; seigneur, le marquis d'Estrade; 200 communicants dans les deux paroisses (n° 206). — *Cure de Lisques*: N.-D. (Nativité), 200 feux dans la paroisse avec les hameaux de Courtebourne, Cahen, Clay, Lencre, et 50 feux au hameau d'Escotte, au delà des bois, 800 communicants; patronat de l'abbé du lieu; dîme à l'abbaye; seigneurs, en partie, les abbés et religieux, M. de Courtebourne, M. d'Esbleghem; curé, le fr. Sauvage, prieur de l'abbaye, y demeurant; dans sa dernière visite (15 octobre) l'Evêque a donné le titre de vicarier au fr. Corbeault, sous-prieur, et admis aux confessions, pour la paroisse, le fr. H. Billy; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Clément, marié, 75 lb., mal

payées; sage-femme; deux confréries, une de la Charité, patron St-Roch, instituée en 1596 sur le modèle de celle d'Abbeville, l'autre du St-Sacrement, établie en 1703; la tour de l'église menaçait ruine; il existe une recette des pauvres; le curé déclare, pour son autel et son casuel, un produit de 100 à 150 lb. et accuse « un grand peuple et ceux d'istis (peu d'aisés, aisano), nombre de pauvres qui ont plus besoin de recevoir que de donner »; chapelles domestiques, à Cahen et dans le château du marquisat (n° 208). — *Cure de Longueville*: St-Sylvestre, 20 feux, 70 communicants; patronat de l'abbé de Liéques; décimateur, le curé; seigneurs, M. de Tardighen et Mme. Mouton; curé, le fr. H. Desfossez, religieux, prêtre, montré; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Cazin, marié, 50 lb. et environ deux septiers de blé; revenu de la fabrique, 30 lb.; le curé a reçu 23 lb. de casuel en 9 ans; un banc non arrenté, dans la nef, pour M. de La Converserie, gentilhomme de la paroisse; le texte de plusieurs articles du questionnaire a reçu diverses corrections de la main de Mgr de Presay, en vue d'une réimpression des feuilles à remplir (n° 210). — *Cure de Quessue*: St-Omer, 66 feux dans la paroisse avec 226 communicants, 33 dans le hameau du Verval avec 101 communicants, 32 à Velinghen et au Courbot avec 99 communicants; patronat des chanoines de St-Pol; décimateurs, les mêmes, l'abbé de Tuitonville (Doudeneville), le curé; seigneurs, pour la paroisse, les chanoines, pour le Verval, M. de Lengaigne d'Abbeville, pour Velinghen, M. Scotté; curé, Ph. Wallart, 78 ans; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Marquer, non marié, 75 lb.; sage-femme; revenu de la fabrique, 66 lb. 13 s., avec deux quartiers de blé, petite mesure; *Lottinghen*, secours, 100 feux, 351 communicants; décimateurs, les chanoines de Boulogne et de St-Pol, les abbayes de Samer, de Tuitonville, de Beaulieu, de St-Bertin, les prieurs de Beussent et de Rebreuve, la maladrerie des pauvres de Samer; seigneur, M. de Vauzelle, capitaine de cavalerie; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Hénon, 100 lb.; sage-femme; la tour menaçait ruine; revenu de la fabrique, 66 lb. 13 s. 6 d. (n° 212). — *Cure de Menneville*: St-Omer, 50 feux; patronat de l'abbé de Samer; décimateurs, l'abbé, le curé; seigneurie en litige (procès au Parlement) entre l'abbé de Thou et le comte de Mailly; curé, L. Fournier; clerc d'école, pour garçons et filles, L.-O. Picard, marié; l'école est tombée en ruines; sage-femme; le presbytère est en mauvais état; presque aucun revenu pour le casuel, non plus que pour la fabrique, « attendu que la plus part des paroissiens sont riverains de la forêt, et gens logés dans des huttes sur des communes, et par conséquent fort pauvres »;

*St-Martin*, secours, avec le hameau du Châquel, 40 feux, et compris les huttes; vicarier résident, P. Pourroir (tenant l'école); indulgence de 40 jours, accordée par Mgr L'Arvôdat, pour la dévotion à St Hubert; on sollicite l'érection d'une confrérie; chapelle bénéficiaire de St-Barbe, rebâtie depuis peu, tenant à l'église, revenu, 120 lb., titulaire, M. Girard, doyen du Chapitre; *Viel-Moutiers*, 2<sup>e</sup> secours, avec La Calique et Campagnette, 45 feux; décimateur et seigneur, l'abbé de Samer; clerc d'école, pour garçons et filles, J. de Viesme, marié, très mal logé, ce qui fait qu'on lui envoie peu d'enfants à instruire, bien qu'il soit fort capable; environ 500 communicants dans toute la paroisse (n° 214). — *Cure de Selle*: St-Brunenberg; Selles, St-Martin, 60 feux, 230 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, les moines de Liéques, le seigneur, le curé; seigneur, le baron de Ronzin (Roisin) de Rongis, près de Tournay; curé, J. Broquant; clerc d'école, pour garçons et filles, A. François, 42 feux; revenus de la fabrique, 8 ou 9 lb., une petite dîme, dite de St-Martin, affermée de 10 à 15 lb., un poquain d'avoine; *Brunenberg*, St-Nicolas, secours, 42 feux, 200 communicants; décimateurs, l'Evêque, les moines de Novillers (Longvillers) et de Liéques, M. Desesart (Des Essarts) et le curé; seigneur, l'Evêque; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Oguier, non marié; sage-femme; revenu de l'église, 8 à 9 lb.; le curé se plaint d'un cabaret, qui reste ouvert la nuit, bien que la justice du lieu fasse sonner la retraite (n° 216). — *Cure de Seninghen et Baienghen*: Seninghen, St-Martin, 80 feux avec 30 au hameau de Waltrédal; patronat de l'Evêque; décimateurs, le commandeur de Loison, l'hôpital de St-Omer, le chapitre de Boulogne, les religieux de St-Augustin et de St-Jean-au-Moutier, le curé, à qui on laisse à glaner une 9<sup>e</sup> jarbe »; seigneur, le comte de La Tour-St-Quentin; curé, L.-F. Denunck, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Beaurin, 30 lb.; revenu de l'église, 300 lb., dont on n'a jamais rendu un bon compte, parce que « la justice et les receveurs ont tout pillé »; registres paroissiaux, depuis 1643; une chapelle de la Vierge, sur le marché, dans laquelle on conserve une St Chandelie, « provenante de celle d'Atras »; *Bayenghen*, secours, 30 feux; principal-décimateur, un chapelain musicien de la cathédrale de St-Omer; seigneur, M. de Bernaste; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Aineré, il manque une patène d'argent, celle qui y est n'est que d'étain; revenu de la fabrique, trente et quelques lb. de rente annuelle; chapelle domestique chez M. de La Tour; 500 communicants dans les deux paroisses (n° 218). —

*Cure de Surpères et d'Escout*: Surpères, les SS. Crespin et Crespinien, 95 feux; patronat de l'Evêque d'Ypres; décimateurs, pour les deux paroisses, les chanoines de Boulogne; le maréchal d'Etré, les barons du Val; M. de Brugnot, les chanoines de Dourier, les SS. La Cloye, les ayants-droits de J. de Coquerel, le curé d'Hocquinghen, les deux églises du lieu, les chanoines de St-Pol, le curé de Quésques; seigneurs, Ant. Le Roy et Mlle Mouton, titulaires indivis de la baronnie du Val, le maréchal d'Etré et M. Ch.-L. de Neuville; curé, P. Queval, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Le Vasseur, non marié, 60 lb.; registres paroissiaux, depuis cent ans; *Escout*, la St-Vierge, secours, 86 feux; seigneur, L.-F. Duquesnoy, économe, demeurant à Pœur; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Hénon, marié, 80 lb.; M.-T. Faillol, prêtre, desservait depuis 1704 une fondation dans l'église; 400 communicants dans les deux paroisses (n° 220). — Les folios 221-229 sont en blanc.

*Doyenné de Guisnes*. — *Cure d'Alembon* (15 octobre): St-Pierre, 80 feux; patronat du Chapitre; décimateurs, ledit, M. Dublaisel, le curé; seigneur, le marquis du Haef; curé, G. Wavran, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-B. Bouillon, 100 lb. de fixe, payés par les habitants des deux paroisses; sage-femme; revenu de la fabrique, 80 lb.; *Sainghen*, St-Martin, secours, 50 feux; décimateurs, les moines de Liéques; le Chapitre; seigneur, M. Dublaisel; de Bruguéval, la cause de Mme son épouse; revenu de la fabrique, 80 lb.; registres paroissiaux, depuis 1674, paraphés par le bailli du lieu; 430 communicants dans les deux paroisses (n° 230). — *Cure d'Andres*: St-Jean-Baptiste, 76 feux, 200 communicants; patronat de l'abbé dudit; décimateurs; le comte d'Arberg, pour la grosse dîme, affermée de 1800 à 2000 lb.; le curé, qui dîme deux tiers sur le lin et le colza, jouit de 33 mesures de terre à labour; seigneur, ledit comte, résidant à Liège; curé, G. de Lahoy; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Porquet, marié; sage-femme; confortés de la Charité, établie (1672) par Mgr de Perroché; revenu de la fabrique, le tiers de la dîme de lin et colza, les rentes qu'elle avait en argent ont été perdus « par les billets de banque »; deux familles de nouveaux convertis (n° 232). — *Cure d'Ardes*: St-Omer, 300 feux, dans la ville haute et basse, et « dans le Bois-en-Ardes » (Bois-en-Ardes); patronat (le curé dit: *Nescio*); seigneur, le Roi; curé, J. Duquesne, exilé et le curé; seigneur, le Roi; curé, J. Duquesne, exilé à Dol en Bretagne par lettre de cachet; desservant, en son absence, G. Maillot; autres ecclésiastiques,

MM. Queval et Olivier et un couvent de Carmes; le vicaire est payé de 10 s. par chaque famille, 5 s. pour les veuves; le maître d'école jouit de 225 lb. de gages; confrérie de la Charité de St-Roch; registres paroissiaux, depuis environ 40 ans; chapelle du prieuré, détruite, ne paraissant que par une pierre hors des fortifications, sur le glacis de la place, le titre est à la chapelle de la Vierge, dans la paroisse; 1200 communicants, en y comprenant les Invalides (n° 234). — *Cure de Balinghen*: N.-D. (Nativité), 60 feux, 180 communicants; patronat de l'abbé d'Andres; décimateur, le Roi; le curé a les deux tiers de la dime verte et 3/4 mesures de terre en pâtures; seigneur, le Roi; curé, P. Robart; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Malo, marié; sage-femme; revenu de la fabrique, environ 50 fr.; registres paroissiaux, depuis 1637 (n° 236). — *Cure de Boucres* (16 octobre): la S<sup>te</sup>-Croix, 23 feux, 96 communicants; patronat de l'abbé d'Andres; décimateur, le Roi, 30 mesures de terre, « qui valent au plus 30 pistoles », avec les deux tiers de la dime verte, au curé; seigneur, le Roi; curé, H. Le Porcq; le clerc d'école, pour garçons et filles, est parti pour Fionnes; l'école qu'il tenait était commune aux deux paroisses de Boucres et de Hames; il n'y a qu'une reine, qui a soin de l'autel et de balayer l'église; revenu de la fabrique, outre sa part de la dime verte, qui ne produit ordinairement rien, parce qu'on ne cultive guère de lin ni de colza dans la paroisse, 45 lb., à charge de 5 obits et pour rétribution des litanies du St-Sacrement, du Te Deum et de l'Exaudi qu'on chante tous les dimanches après les vêpres; registres paroissiaux, depuis 1629 (n° 238). — *Cure de Bouquehant*: St-Omer, 70 feux, 300 communicants; patronat de l'abbé de Liègues; décimateur, le curé, 400 lb.; seigneur, M. de Courtebourne, de Bouvelinghen; curé, le fr. F. Lefebvre; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Bocquetel, marié, 60 lb.; sage-femme; revenu de la fabrique, 60 lb. (n° 240). — *Cure de Bresme*: St-Martin, 80 feux, 300 communicants; patronat de l'abbé de La Chapelle; décimateurs, le curé, l'église; seigneur, M. Mallet, lieutenant-général du Présidial de Calais; curé, B. Morlet; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Devin, marié, « ayant femme et enfants », aux gages de 17 s. par ménage; confrérie de St-Pierre pour la sépulture des morts et le service du St-Sacrement; revenu de la fabrique, 40 écus; 10 écus pour les pauvres, dont les filles de la Charité d'Andres ont l'administration, étant chargées par leur fondation de visiter les pauvres malades de Bresmes, également comme ceux d'Andres; registres paroissiaux, depuis 1640; *Kerlinghen*, St-

Quentin, secours, 12 à 13 feux, 40 communicants; décimateurs, le prieur d'Andres, le curé; seigneur, Mme de Spinefort, à présent M<sup>me</sup> du Désellier de Brycdal (n° 242). — *Cure de Campagne*: St-Martin, 80 feux, 200 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, dans la paroisse, le Roi, dans une partie, qui dépend du gouvernement d'Andres (300 mesures de terre), l'abbé d'Andres, le seigneur de Nelles, le curé, le Chapitre; le curé jouit de 33 mesures de terre, qui lui tiennent lieu de portion congrue; seigneur, le Roi; curé, H. Meignot; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-F. Loyat, marié, 60 lb.; sage-femme; revenu de la fabrique, 80 lb.; registres paroissiaux, depuis 1648 (n° 244). — *Cure de Fionnes*: St-Martin, 120 feux, 400 à 500 communicants; patronat des chanoines d'Ypres; décimateurs, le seigneur, M. de Charmont, le curé, au lieu du Chapitre, pour sa portion congrue; seigneur, la comtesse de Valenciennes; curé, M. Jollain, a tiré d'une cure du diocèse de Metz-en-Lorraine, pour être premier vicaire de Calais, confesseur des Dominicains et aumônier de l'Hôpital dudit, natif d'Orléans; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Le Cas, non encore installé; sage-femme; il n'y a point de clocher, l'ancienne tour étant ruinée, avec une partie de la nef; le presbytère est hors d'état d'être réparé, on va en construire un neuf; une maison, appelée l'Hôpital, a été, avec les terres, qui en dépendent, réunie à l'hôpital de Boulogne, où pour cela on reçoit spécialement les pauvres de cette paroisse (n° 246). — *Cure de Guisnes*: St-Pierre, quatre à cinq cents feux, quatorze à quinze cents communicants; patronat de l'Evêque; point de dîmes, le curé jouit de 60 mesures de terre « pour le gros de sa cure »; seigneur, le Roi; curé, Battut; vicaire, Happiette; clerc d'école, pour garçons, Bougart, marié; pour les filles, sa femme; produit de l'autel et du casuel, 100 écus; revenu de la fabrique, 100 lb.; recette des pauvres, 100 lb.; deux sages-femmes; plus de reines; confréries du St-Sacrement et de la Charité, instituées par Mgr de Portochel; trois familles de pauvres convertis, plus de huguenots (n° 248). — *Cure de Hames*: St-Martin, 72 feux, « 30 en terre ferme, le reste dans les marais », 230 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, pour la grosse dime, le duc d'Havré, 2,000 lb.; pour la dime verte, l'église et le curé; ce dernier jouit, en outre, de 24 mesures de terres labourables, louées 240 lb. et de 6 mesures de prés, loués 40 lb.; seigneur, le duc d'Havré, résidant à Bruxelles; curé, A. Pinedé; le clerc d'école, pour garçons et filles, vient de quitter la paroisse pour aller à Fionnes, « in-

constantia viri; » son revenu, à Hames, était de 10 s. par feu et de 6 d. par mesure de terre, outre ce qu'il recevait de la paroisse de Boucres dont les enfants fréquentaient son école, « à cause de la proximité; » la duchesse d'Havré a fondé à Hames, en 1712, « une grande messe et service du St-Sacrement, » qui se chante tous les premiers jeudis de chaque mois (n° 250). — *Cure d'Hardinghen*: St-Marguerite, 135 feux; patronat du Chantre de Boulogne; décimateurs, le Chantre, les abbayes de Beaulieu et de Liègues, le prieur du West et St-Marguerite, patronne de la paroisse; seigneur, la comtesse de Valenciennes; curé, L.-J. Caron, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Bouvalet, marié; revenu de la fabrique, une dime qui produit 30 écus; « il n'y a point pour un liard de fondation, et presque point de casuel, la plus grande part des paroissiens sont tous pauvres houlliers (houlliers) et verriers, qui sont gens de journées; » reines de St-Barbe, patronne des houlliers, de St-Marguerite et de St-Anne; le curé dépeuille l'herbe du cimelière, moyennant dire un De Profundis après la messe et après les vêpres; *Hermelinghen*, St-Agathe, secours, 52 feux; décimateurs, le marquis d'Alembon, le Chantre de Boulogne; seigneur, ledit marquis; il y a un tableau, au maître autel, qui est très défectueux; environ 700 communicants dans les deux paroisses (n° 252). — *Cure de Louches*: St-Omer, 800 feux (lisez: 500 communicants), un hameau nommé Logbarne; patronat du Chapitre; décimateurs, le Chapitre, les religieux de Liègue, les Bénédictines d'Andres, M. de St-Just, Mme de Framery et M. de Noyelle, le curé; seigneurs, Mme de Rotelin, M. de St-Martin, procureur du Roi de la Table de marbre, à Paris, M. de Sept-Fontaines, pour le hameau de ce nom; il y a encore deux fiefs, nommés Audrecoete et Stiembec, dont les seigneurs ne sont indiqués que comme demeurant l'un à St-Omer, l'autre à Paris; curé, L. de La Roche; sage-femme; le maître d'école reçoit une gerbe de blé de chaque habitant laboureur, une somme d'argent dont il est convenu avec les paroissiens, quelque rétribution de chaque écolier et une part au casuel (n° 254). — *Cure de Nelles-les-Andres*: St-Pierre, 50 feux, 260 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le curé et le seigneur; seigneur, M. C. de Sarre, chevalier de Prémont; curé A. Pain; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Rousel, marié; confrérie de St-Pierre, établie depuis 20 ans; revenus de la fabrique, 300 lb.; registres paroissiaux, depuis 1611; *Autinghen*, secours, 30 feux, 130 communicants; décimateurs, le Chapitre, le curé, le chapelain de St-Louis;

clerc d'école, pour garçons et filles, M. Boulanger, marié; revenu de la fabrique, 150 lb. (n° 256). — *Cure de Nelles-les-Calais*: St-Marguerite, 24 feux, 85 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, le marquis des Marches, engagé du Roi; le curé jouit de 14 mesures de terre et 5 mesures de pâture; seigneur, le Roi; curé, Ch. Desotieux; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Lottin, marié, 20 écus; sage-femme; le plafond de l'église tombe par pourriture, il pleut de tous côtés; registres paroissiaux, depuis 1640; il y a 40 personnes qui n'ont pas reçu la confirmation (n° 258). — *Cure de Pihen*: la S<sup>te</sup>-Vierge, 45 feux, 180 communicants; patronat du Chapitre; décimateur, le Roi; une portion de terre, au curé; seigneur, le Roi; curé, Fr. Cannet, de Boulogne; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Hyard, marié, environ 135 lb.; la fabrique possède quatre mesures de terre, affermées ensemble, une 1/2 lb., les trois autres, 18 lb. par an; registres paroissiaux, depuis 1598 (n° 260). — *Cure de Rodelinghen*: St-Michel, 48 feux, 168 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le prieur d'Andres, le Chapitre, le curé, l'église; seigneurs, MM. Ant. et Fr. Duwiquet, par indivis; curé, A. Morel; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Le Moigne, marié, 1 lb. 10 s. par chaque feu; confrérie du St-Sacrement, établie par Mgr de Langre; revenu de la fabrique, 20 lb. et un septier de blé; *Landrethun*: St-Martin, secours, 40 feux dans la paroisse avec 114 communicants, 24 dans le hameau de Yousse avec 87 communicants, et 5 dans celui de Vestyeuse, avec 13 communicants; décimateurs, le Chapitre, l'église, le curé; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Becquelin, non marié, 1 lb. par chaque feu; revenu de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis près de 80 ans (n° 262). — *Cure de St-Tricas*: St-Nicaise, 58 feux, environ 200 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, le Roi, pour la grosse dime, le curé, pour les deux tiers de la dime verte, « qui consiste en lin, colzas et chanvre; » seigneur, le Roi; curé, L. Morel, qui jouit d'un « nombre de terres » lui tenant lieu de portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Pouilly, marié, aux gages de 3 septiers et demi de blé et 2 s. par boisseau, sur les fermiers, 12 s. par feu sur les autres habitants et les mois de ses écoliers; confrérie de St-Pierre, instituée (10 mai 1713) par l'ancien évêque; revenu de la fabrique, indéterminé; « avant les billets de banque, le curé en recevait 31 lb. pour les fondations, il n'a plus aujourd'hui que 23 lb. 15 s. »; registres paroissiaux, depuis 1641; fondation de 10 lb. par an, à employer en étoffes pour revêtir



les pauvres (n° 264). Les folios 266 à 273 sont en blanc.

**Doyenné de Marck. — Cure de Bonningue-les-Calaïs :** St-Pierre, 24 maisons, 26 familles, 120 communicants; patronat des abbayes de Samer et de La Capelle, alternativement; décimateurs, le Roi, le curé pour la dime verte et de sang, de laine et d'agneaux, avec une portion de terres; seigneur, le Roi; curé, M. Herbault; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Fasquel, marié, aux gages d'environ 45 lb., avec cinq quartiers (20 boisseaux) de blé; revenu de la fabrique, 33 lb.; registres paroissiaux, depuis 1690, les autres ayant été perdus par le feu lors de l'incendie du presbytère, en 1789 (sic) (n° 274). — **Cure de Caldis :** la St-Vierge, six ou sept mille communicants; patronat en l'honneur de devant le Conseil du Roi; point de dîmes, le curé tire 800 lb. de loyer des terres qui lui sont attribuées; seigneur, le Roi; curé, J. Delloy; vicaire, M. Friand, sous-vicaire, J.-A.-L. Allemand, de Sanguen (Sainquin-en-Weppes), « village du côté de Béthune », maître de chant, M. Grévy; autres prêtres, MM. du Quénoy, Le Grand, Dupré, Duflos, Baude; un diacre, un sous-diacre, un acolyte et deux forgerons, dont l'un, M. Lefebvre, devint plus tard évêque missionnaire au Cambodge; 3 ou 4 sages-femmes, « reçues par M. le Président »; point de reines; confréries du St-Sacrement, de St-Pierre, de St-Roch, de la Trinité, de St-Jacques; deux familles de huguenots (n° 276). — **Cure de Coquelle :** l'Assomption, 73 feux; 250 communicants; « le bourg » de La Chaussée en dépend, ainsi que trois fermes, nommées Les Rouges Chambres; patronat, prétendu à divers titres par l'Evêque, le Chapitre et l'abbé de St-Augustin; décimateur, le Roi; seigneur, le maréchal d'Estrées, engagé du Roi, qui a « les lots et ventes et les droits honorifiques »; curé, A. Pincédé, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, H. Santane, marié, 100 lb.; les écoles se tiennent à La Chaussée, où est le gros de la paroisse; à l'église, il n'y a plus que la nef, qui sert de chœur; revenu de la fabrique, le tiers de la dime verte; les quêtes du marguillier ne produisent qu'un écu par an; il y avait un obit fondé, qui a été anéanti par les billets de banque; il y a un nouveau converti, Fréd. Muls, Allemand de nation, venu du pays des Suisses, chirurgien de profession, « marié à une femme de Montreuil » (n° 278). — **Cure de Coulongne :** St-Jacques, 75 feux, 250 communicants; patronat de l'abbé de Samer; décimateur, le duc de Charlot; seigneur, le Roi; curé R. Doret; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Marmain, marié, 75 lb.; indulgences du Rosaire, accordées il y a 22 ans; revenu de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis

80 ans (n° 280). — **Cure d'Escalles :** St-Maxime, 31 feux, 94 communicants, dans la Haute et Basse Escalles et dans la grosse ferme, ou hameau de Raméau; patronat de l'Evêque; décimateurs, pour la grosse dime, le duc d'Avré, le curé pour la dime de sang et les deux tiers de la dime verte; seigneur, le même duc; « né Grand d'Es-pagne et seigneur du comté d'Harnes qui contient cinq paroisses, savoir: Harnes, Peuplingue, Escalès, Satigathe et Hervelinghen »; curé, Is-Santo; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Courteville, « devenu petit fermier »; l'école, « qui tomboit en ruine depuis trois ans, est enfin abouti et hors d'état de service à loger »; le clerc continue ses fonctions, aux gages de 75 lb., en attendant qu'elle soit rétablie; fondation de la duchesse d'Avré, pour une messe du St-Sacrement; les registres paroissiaux antérieurs à 1684 ont été consumés dans l'incendie où le presbytère « fut réduit en poudre avec plusieurs autres maisons de la Basse-Escalles » (n° 282). — **Cure de Fréthun :** St-Michel, 49 feux, 175 communicants; patronat du Chapitre; décimateur, le-marquis des Marches; le curé jouit de 80 mesures de terre; seigneur, messire Arm.-J. de St-Martin; curé, A. Le Roy; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Pequeux, non marié; revenu de la fabrique, « quelque peu de dixme de lin et de colzat »; registres paroissiaux, depuis 60 ans (n° 284). — **Cure de Guemp (juillet) :** St-Jean-Baptiste, près de 100 feux, 380 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, le Roi, pour la-grosse dime, le curé pour la dixme de lin et colza; seigneur, le Roi; curé, J. Boulogne; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Delattre, non marié; confrérie du St-Sacrement, établie « cette présente année »; revenu de la fabrique, [sa part] dans la dime de lin et colza, qui peut aller, « bona mala » à 200, 250 et tout au plus 300 lb. par an; une quête qui se fait le long de l'année dans l'église pour les pauvres, « sert à leurs faciliter le moyen d'avoir bas, souliers et hardes servants au corps, dont la distribution se fait par le quêteur, du consentement du curé »; registres paroissiaux, depuis 30 ans (n° 286). — **Cure d'Hervelinghen :** St-Quentin, 29 feux dans la paroisse et 4 dans le hameau de Rampsauz, 87 communicants; patronat du Chapitre; décimateur, le duc d'Havré; le curé jouit d'environ 35 mesures de terre, pour sa portion congrue; seigneur, le duc sus-nommé; curé, L. Fouldin; clerc d'école pour garçons et filles, J. Carey, marié, 80 lb.; sa maison est en très mauvais état; revenu de la fabrique, 8 lb.; registres paroissiaux, depuis 1692; les pères et mères ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école, à cause de leur pauvreté (n° 288). — **Cure de Mark :** St-Martin,

380 feux, environ 4,000 communicants; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont; décimateur, le Roi, « qui retire aux environs de 20,000 lb. de la paroisse » le curé et l'église, pour la dime verte; seigneur, le Roi; curé, F.-A. Denizart, natif de Lens; vicaire, J. Lacheré, payé par le curé, qui y emploie presque tout son casuel; Mgr a promis un prêtre pour enseigner les premiers principes du latin aux enfants de chœur et à d'autres, pour les disposer « d'aller au collège »; trois clercs d'école, pour garçons et filles, P. Devin, dans « le bourg », J. Guzelot, F. Lemaitre, payés par les paroissiens, « suivant les roolles qui en sont dressés »; plusieurs sages-femmes, sans approbation; usage des reines, con-servé « suivant les formes, sans violons, etc. »; confréries, du St-Sacrement, obtenue du pape Clément XI, avec indulgences, et de St-Pierre, depuis 60 ans; revenu de la fabrique, environ 800 lb.; la recette des pauvres se fait par le curé, « on distribue de la viande, du pain blanc, du vin, des remèdes, etc., il y a un chirurgien qui a soin d'eux, et le surplus de ce qui a été nécessaire pour les maladies, on leur distribue en étoffes »; registres paroissiaux, depuis cent ans; trois familles de huguenots (n° 290). — **Cure de Nouvelle-Eglise :** La St-Vierge, 40 feux, 180 communicants; patronat de l'Evêque; décimateur, le comte de Toulouse, grand amiral de France; le curé jouit d'un petit lot de terres; seigneur, le Roi; curé, F. Dequehen; clerc d'école, pour garçons et filles; D. Cossart, marié, 100 lb., à raison de 12 d. par chaque mesure de terre; revenu de la fabrique, le tiers du produit de la dime verte et un fonds de terre affermé 80 lb.; registres paroissiaux, depuis 1660 (n° 292). — **Cure d'Offequerie :** St-Marie-Madeleine, 87 feux, 355 communicants; patronat de l'Evêque; décimateurs, le Roi, pour la grosse dime, le curé, pour les deux tiers de la dime verte; ce dernier a des terres qu'il loue 100 écus; seigneur, le Roi; curé, N. De Lattre; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Pouilly, 40 écus de gros; deux sages-femmes; on va incessamment travailler à la construction d'un nouveau chœur et aux réparations de la nef; revenus de la fabrique, de 18 à 20 pistoles; M. Ousselin, ancien curé, a donné 8 mesures de terres pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 1645 (n° 294). — **Cure d'Oye (10 juillet) :** St-Médard, 220 feux, 1,000 communicants; l'étendue de la paroisse est de deux lieues, « la moitié de Waldan en est le Bureau du Roi de France, près Gravelines »; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont, à cause de l'abbaye de La Capelle; décimateurs, pour la grosse dime, le Roi, pour la dime de lin, colza et navette, le curé et la fabrique; seigneur,

le Roi; curé, P. Paillet; vicaire, N. Hénin, 280 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, emploi en souffrance pour le moment, 100 lb.; plusieurs sages-femmes, non approuvées; reines, supprimées à cause de la fréquentation des cabarets et des danses, détails; confrérie de la Charité de St-Pierre; les paroissiens rompent les barrières du cimetière, pour y faire paître leurs bestiaux; presbytère en mauvais état; revenus de la fabrique, 66 lb. de rente et le produit du tiers de la dime verte; le curé se plaint que la justice de Calais sévise contre les cabaretiers: en cas de contravention contre les règlements, il faudrait sévir contre les baveurs; les paroissiens qui habitent les bords de la mer, lieu dit les Huttes, n'envoient point leurs enfants à l'école; « aussi, ne savent-ils que piller la coste » (n° 296). — **Cure de Peuplingue :** l'Assomption, 40 feux, 180 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le duc d'Havray; le curé a une portion de terres, la dime de sang et les deux tiers de la dime verte; seigneur, le duc précité; curé, Le Porog; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Marmain, marié, 100 lb.; une sage-femme non approuvée; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel, établie en 1688; registres paroissiaux, depuis 1648; « il y a des danses et des jeux publics de filles avec des garçons » etc. (n° 298). — **Cure de Sangatte :** St-Martin, 110 feux, 350 communicants, dont plus de 20, nommés dans le rapport, n'ont pas fait leur devoir; patronat de l'Evêque; décimateur, le duc d'Havré; le curé jouit de 60 et quelques [mesures de] « mauvaises terres, louées ci-devant un écu la mesure, » et que, faute d'occupants, il est obligé de faire labourer; il se plaint qu'il n'y a eu, cette année, « ny colzats, ny agneaux, et peu de lin »; la partie de la paroisse qui relève du fief de Calimotte, ne paie pas dîmes; seigneur, le duc d'Havré; curé Ph. Dezottaux; clerc d'école, M. Duplessis, non marié, « qui enseigne 7 à 8 filles de 9 à 10 ans, avec autant de garçons de même âge, la plupart des chefs de famille, qui sont très pauvres et ne savent ny lire ny écrire, faisant refus d'envoyer leurs enfants à l'école »; ses gages sont de 110 lb.; sage-femme; confrérie de St-Pierre, instituée en 1623 par l'évêque Cl. Dormy; revenu de la fabrique, 40 lb. de rente (n° 300). — **Cure de St-Pierre :** St-Pierre, 400 feux; 1700 à 1800 communicants; patronat de l'Evêque; décimateur, le duc de Charlot, qui donne 50 lb. au curé et 50 écus au vicaire; seigneur, ledit duc; curé, C.-P. Bloquet, bachelier de Sorbonne, 200 lb. de casuel, 105 lb. d'obits de fondation, sa dime verte; vicaire, F. Sauvage, qui se fait 500 lb. avec ses gages, sa part de casuel et ses honoraires de messes;

clerc d'école, pour garçons et filles, A. Miquignon, marié, plus de 400 écus, fort bien logé, avec un beau jardin; confrérie de St-Pierre, instituée en 1670 par Mgr de Perrochel; une sage-femme, « reçue des médecins de Calais; » revenu de la fabrique, de 400 à 500 lb.; les pauvres ont environ 40 écus de rente, « qui servent à les réchauffer à l'entrée de l'hiver, » les personnes âgées et les petits enfants qui sont dans le besoin entrent à l'Hospice, comme habitants de la banlieue; registres paroissiaux, depuis 1644; cinq familles de nouveaux convertis; chapelle de l'Hôpital, vulgairement appelée la Chambre des Pauvres, le revenu du prêtre qui la dessert est de près de 500 lb. (n° 302). — *Cure de Vieille-Eglise*: St-Omer, 131 feux, 536 communicants; patronat de l'Évêque; décimateur, pour la grosse dime, M. Robelin, qui l'a acquise du roi avec la seigneurie; le curé jouit d'une portion de terre, avec la menue dime et les deux tiers de la dime verte; il s'appelle P.-F. de Corbehem; vicaire, J. Dupuy, aux appointements de 180 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-A. Dupuy, marié, 40 écus; confrérie de la Charité de St-Pierre, établie (7 novembre 1683) par Mgr de Breteuil; revenus de la fabrique, deux petits « arrentements » de 49 et de 21 lb., avec le produit du tiers de la dime verte, dont la moyenne, pour 37 années, est de 343 lb. 5 s.; en 1718, on a pavé l'église « de pierre bleue, » en 1749 on a acheté pour 300 lb. d'ornements, en 1720, pour 400 lb. de linge, etc.; registres paroissiaux, depuis 1650; à propos de pratiques superstitieuses, le curé dit que: « pour que le loup ne mange point les bestiaux dans les pâturages, il y en a qui observent de ne point manger de viande les quatre grandes festes de l'année; d'autres en font autant pour ne pas avoir la fièvre; d'autres, pour empêcher que le lin ne soit mangé des puces, vont autour de leur champ en récitant le psaume « Sæpe expugnaverunt me à juventute mea, etc., » et font le tour de leur champ en nombre impair; » il reste encore quelques huguenots, dont le curé donne les noms (n° 304). Les autres folios sont en blanc.

— G. 32 (Registre.) — In-folio, papier, 378 feuillets.

**1725. — VISITES. — ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENNAU.** — Rapports présentés par les curés des paroisses dont les doyennés avaient leur chef-lieu en Artois: table alphabétique des dites cures (n° 1).

**DOYENNÉ D'AUCHY-AU-BOIS.** — *Cure d'Alloigne*: St-Léger, 180 feux, 480 communicants; patronat de « Messrs de St-Vaast » d'Arras; décimateurs, le prévôt de Labeu-

vière « et une autre personne de Béthune; » seigneur, Is.-Ch. D'Assigny; curé, L.-J. Petqûeur, natif de La Couture, à portion congrue; le vicaire, A.-A. Quaquant, aux appointements de 50 écus, tient l'école; revenus, de la fabrique, 280 lb., des pauvres, 17 lb.; registres paroissiaux, depuis 1700, le reste perdu, ou « gâté et mangé des bettes » (n° 5). — *Cure d'Amès*: St-Pierre, 24 feux, 16 à Herbellerie, 10 à Ferfay, 180 communicants; patronat du personnel; décimateurs, les seigneurs, le personnel, les religieux de Ham et de St-André-lez-Aire, un bourgeois de Béthune et le chapelain de la Madeleine, de Lillers; seigneurs, le baron de Feumal, né d'Hionisdal, et M. d'Eterné; curé, J. Mullet, à portion congrue, natif de St-Venant; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch.-F. Delerue, marié, 60 lb. et se loge à ses dépens; sage-femme; confrérie du Rosaire, instituée par le P. vicaire des dominicains de Lillers, du temps de l'évêque Cl. Dormy, benédicte; le personnel, à la collation de l'évêque de St-Omer, titulaire M. Cholet, chanoine dudit, revenu net, 144 lb.; chapelle de Ferfay, les Récollets de Pernes y viennent dire la messe (n° 7). — *Cure d'Amettes*: St-Sulpice, 40 feux dans la paroisse, 4 dans le hameau de Dinghem, 24 dans une partie du village de Ferfay; annexée; un peu plus de 200 communicants; patronat du pénitencier de Boulogne; décimateurs, Messrs du Collège de Boncourt à Paris, les bénédictins de Ham, les chanoines réguliers de St-André-lez-Aire, le chapitre de Boulogne, M. Anssiau, chanoine d'Aire, le marquis de Cottes, le curé; seigneurs, le prince d'Hornes, le marquis de Cottes, le baron de Feumal; curé, G. Réant; « magister, » pour garçons et filles, A. Dubois, marié, qui a son école, « une pauvre cabane » à Ferfay, aux gages de 75 lb.; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel; revenus de la fabrique, presque anéantis par les billets de banque; les paroissiens, « plus dévôts que riches, » y suppléent par leurs aumônes; registres paroissiaux depuis 1657 (n° 9). — *Cure d'Auchel*: St-Martin, 93 feux, 250 communicants; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont; décimateurs, ledit abbé, l'abbé de Ham, le prieur d'Aubigny; seigneur, le comte de St-Venant; curé, A. de Wimille, à portion congrue; un traitement de 150 lb., imposé aux décimateurs en 1704 par le Conseil d'Artois, est destiné au vicaire qui sera nommé; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Thilloit, non marié, aux gages de 24 lb., « avec une quête aux pains; » on se sert de la sage-femme de Camblin, confrérie de « la Miséricorde à l'endroit des âmes du Purgatoire, » instituée (8 mai 1653) par Mgr de Perrochel; revenu de la fabrique, 400 lb.;

*Cauchy à la Tour*: secours, 26 feux, 68 communicants; seigneur, G.-J.-F. Hanotel; clerc d'école, pour garçons et filles, G. Cléry, non marié, 50 lb.; revenu de la fabrique, 43 lb.; petite fondation en faveur des pauvres (n° 11). — *Cure d'Auchy-aux-Bois*: St-Gilles, 20 feux, 85 communicants; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, les dits, et l'abbé de Ham, qui ont abandonné leur dime au curé; seigneur, le prince d'Hornes; curé, J.-A. de Fontaine, natif de l'endroit; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-A. Wamberques, marié, 20 lb.; confrérie du Rosaire (n° 13). — *Cure de Bailleul-lez-Pernes*: St-Omer, 40 feux, 48 à Aumerval, hameau; 245 à 280 communicants; patronat du chapitre; décimateurs, l'évêque d'Ypres, l'abbé de Ham, le chapitre, les boursiers du collège de Boncourt, le prieur de St-Prix de Béthune; seigneur, le prince d'Hornes; curé, J. Thomas, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-M. Dubois, non marié, 90 lb.; sage-femme; confrérie du Rosaire, instituée en 1693; les chandeliers qui servent à l'autel sont « trop bas et indécents; » revenus de la fabrique, 180 lb.; registres paroissiaux, depuis 1645; une chapelle, à Aumerval, bâtie par les paroissiens, avec quelques fondations que l'on n'açqûit point (n° 15). — *Cure de Bourreque*: St-Riquier, 60 feux, 200 communicants; patronat de l'évêque de St-Omer; décimateurs, le même; l'abbé de Ham, les Chartreux de Gosnay, Mme de Lillers; seigneur, Th. Decroix; curé, J.-J. Hasembereque, de St-Omer; il réclame un vicaire, pour le secours; clerc d'école, pour garçons et filles, E.-F. Haultœur, non marié, 75 lb.; confrérie du Rosaire, instituée en 1681 par le prieur des Jacobins de Lille; table des pauvres, fondée par A. Duhamel; chapelle bénéficiaire de Caffort, à la nomination de l'évêque de St-Omer, revenus 52 risières de blé et autant d'avoine, grand nombre de chapons et 11 lb. d'argent, à charge de trois messes par semaine, titulaire, M. Saladin, curé de la Madeleine, à Arras; chapelle, à Malanoy, desservie par un vieux prêtre; *Heudeque*, secours, 40 feux, 120 communicants; seigneur, J. Foulard (n° 17). — *Cure de Burbur*: les Sts Gervais et Protas, 32 feux, 300 communicants; patronat de l'abbé de St-Denis de Reims; décimateurs, le même, MM. Réant le jeune, Graue et Bernamont, bénéficiaires de Lillers, et J. Le Roy, particulier de la paroisse; seigneur, l'abbé de St-Denis; curé, Al. Vincent, natif du lieu, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Sémoballe, marié, aux gages de 48 lb., un « pourchat » de blé, un pourchat de beurre et 10 à 11 lb. d'obitier; » sage-femme; confrérie de N.-D. du Rosaire; le 3<sup>e</sup> dimanche

d'août on fait une grande procession à la chapelle de N.-D. de Consolation; la voûte du chœur est trop basse, les vitres, trop petites, à peine peut-on y voir pour y faire le service divin; revenu de la fabrique, 180 lb.; registres paroissiaux, depuis 80 ans (n° 19). — *Cure de Calogne-Ricourt*: St-Pierre, 34 feux, 115 communicants; patronat de l'abbé de Chocques; décimateur, ledit; le curé jouit d'une petite dime, avec quelques mesures de terre; seigneur, F.-E. Bernard; curé, « messire J. Malbrancq, » de Béthune; clerc d'école, pour garçons et filles, V. Padieu, marié, 27 lb., avec une quête au pain; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, 40 lb.; les registres anciens ont été égarés dans le temps des dernières guerres; *Marles*, St-Vaast, secours, 45 feux, 142 communicants; seigneur, A.-Ph. de Beaulaincourt; vicaire résident, R.-J. Defecque, tenant l'école, 60 écus payés par l'abbé de Chocques et par les paroissiens; confrérie du St-Sacrement, érigée en 1703; revenus de la fabrique, 8 lb. (n° 24). — *Curé de La Pugny*: St-Vaast, 38 feux, 180 communicants; patronat du Grand-Prieur de St-Vaast; décimateurs, le prévôt de La Béuvrière, les dames chartreuses, l'abbé de Chocques, le sieur Boulon, bourgeois de Béthune, le curé, ce dernier pour une dixième « arbée, » abdiquée (sic) à son profit par le prévôt; seigneur, L.-F.-J. de Houchin, marquis de Longatte; curé, J.-Ph. Le Roux, natif de La Couture, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Blon, marié, 18 lb. et son logement; sage « dame », non approuvée, qui a toujours « travaillé aux femmes et a toujours assez bien réussi; » confrérie de la St-Trinité, accordée (2 septembre 1660) par Mgr de Perrochel; le pignon de la nef est tombé il y a plus de dix ans, on a commencé à amener des pierres pour le rétablir; revenu de la fabrique, 79 lb. 17 s.; registres paroissiaux, depuis 1599; *La Bauvrière*, St-Pierre, secours, 53 feux, 205 communicants; décimateurs, le prévôt, le comte de Marles, une dixième au curé, « abdiquée » par le prévôt; seigneur, le prévôt, le comte de Marles (A.-Ph. de Beaulaincourt); clerc d'école, pour garçons et filles, B. Opigex, 10 écus, sans logement; confréries, du St-Sacrement, avec un prévôt, un mayeur et trois confrères, qui portent des flambeaux, de St-Eloi, 18 confrères, en deux bandes, qui servent tous les deux ans et portent les morts en terre, instituée en 1672 par Mgr de Perrochel; revenu de la fabrique, 18 lb.; à la maison de La Prévôté, il y a un religieux de l'abbaye, le prévôt, qui avec ses trois confrères chante l'office divin tous les jours (n° 23). — *Cure de Lépense*: St-Martin, 12 feux dans le village et 22 dans le hameau

de Foquenhem, 70 communicants; patronat de l'évêque de St-Omer; décimateurs, ledit, les chartreux de Gosnay, M. Wallart, bénéficiaire de St-Omer, le curé, pour une neuvième « jarbe », estimée 84 lb.; seigneur, la douairière *Dedignaul* (Hesdigneul), pour la paroisse, le comte de St-Venant, pour Foquenhem; curé, J.-J. Norrel, à portion congrue; clerc, P. Foquenbergh, 30 lb.; l'on n'a jamais tenu l'école dans la paroisse, les enfants vont dans les villages circonvoisins, le curé réclame une ordonnance sur ce sujet; « le cimetière » est bien fermé; revenu de la fabrique, 4 lb. 50 s.; le curé est pauvrement logé; il n'y a pas de logement pour le clerc (P 25). — *Cure de Lierres* (25 octobre): La St-Vierge et St-Adrien, 20 feux dans la paroisse, 8 dans « le hameau », 80 communicants; patronat de l'évêque; décimateur, le curé seul, pour sa portion congrue, par abandon des ayant-droits; seigneur, « messire L.-L. de Béthune, comte St-Venant, vicomte de Lierres, seigneur d'Auchel, Nédon, Westreben, Maliance, Fauquinhem, etc. »; curé, P. Caron; clerc d'école, pour garçons et filles, I. Viscart, marié, 40 lb.; confrérie du Rosaire, établie (4 mai 1627) par le vicaire des Dominicains de Lillers; revenu de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis 1633; chapelle castrale et domestique, dans le château (P 27). — *Cure de Liestres*: St-Pierre, 17 feux avec 9 dans le hameau de La Couture, près de Rely, pauvres gens, « tout ayant été ruiné par le dernier siège d'Aire », 82 communicants; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, les bénédictins de Corbie, les chanoines sus-nommés; seigneurs, del'église, J.-B. Théry, de la paroisse, les Bénédictins, du hameau, le comte d'Egmont de Bisaché; curé, Ph. Quilliet, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, H.-J. Patinier, marié, 20 écus et 12 ou 13 gerbes qu'il quête; revenu de la fabrique, 40 lb. 45 s.; il y a procès depuis dix ans au Conseil d'Artois, entre le curé et les moines de Corbie, à l'occasion de diverses fournitures nécessaires à la dévotion du culte; registres paroissiaux, depuis le 11 juin 1662; il existe une petite croix d'argent, « où paroît quelque relique, apparemment de St-Pierre »; chapelle bénéficiaire en ruines, au hameau de La Couture, revenu, 50 écus, à charge de 4 ou 5 messes par semaine, titulaire, un ecclésiastique d'Arras, patronat du comte d'Egmont; plainte contre les curés de Rely, qui ont usurpé une petite dime appartenant à St-Pierre, patron de l'église (P 29). — *Cure de Linghem et Romblay*: Linghem, St-Vaast, 18 feux; patronat du grand-prieur de St-Vaast; décimateurs, ledit, l'abbé de St-Augustin, M. de Wandhomme, le curé; seigneur, le prince de Har-

mon (Egmont?); curé, N. DeFrance; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Davrou, marié, 20 écus; usage des reines, interrompu depuis le siège d'Aire; parce qu'il n'y avait pas de filles dans le village; *Romblay*, St-Martin, secours, 6 feux; le curé n'y chante point la messe, parce qu'il n'y a pas de clerc; seigneur, l'abbé de Ham; 66 communicants dans les deux paroisses (P 31). — *Cure de Losenghem*: St-Riquier, 30 feux, 110 communicants; patronat de l'abbé de St-Vaast; décimateurs, l'abbé de Ham (Ham), les prévôts de Labeuvrière et de Gôrre (Gor), qui ont « abdicqué » leur dime au curé, pour sa portion congrue; seigneur, G. Denel, écuyer; curé, M. Hannote; clerc d'école, pour garçons et filles, B. Cléry, marié; confrérie du Mont-Carmel, établie par le prieur des carmes de St-Pol; revenu de la fabrique, 20 lb.; registres paroissiaux, depuis 1712, les autres perdus en 1710, « par la dernière guerre » (P 33). — *Cure de Mamet* (2 octobre): St-Vaast, 87 feux, 103 communicants; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont; décimateurs, ledit, les chanoines du nombre des quatorze de la collégiale d'Aire, l'abbé de St-Bertin; seigneurs, le comte de Jauche Mastaing, capitaine aux gardes wallonnes de S. M. catholique; curé, M. Dupont, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Cadart, marié; revenus de la fabrique, 213 lb., produit de biens fonds; deux rasières de blé, de fondation, pour les pauvres, on les leur distribue le vendredi-saint; registres paroissiaux, depuis 1634, « les autres ayant été brûlés dans le château, par un incendie »; chapelle castrale, très propre (P 35). — *Cure de Nédon et Fontaine*: Nédon, la St-Vierge; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, le prieur et les religieux de St-André-lez-Aire, les chanoines sus-nommés; seigneur, le comte de St-Venant; curé, J.-G. Grebault, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Jouy, marié, 25 écus; confrérie du St-Sacrement; l'usage des reines a été interrompu pendant les guerres dernières; revenus de la fabrique, 100 lb. 2 s. 6 d.; registres paroissiaux, depuis 60 ans; *Fontaine-les-Herman*, secours; décimateurs, les chanoines gradués d'Ypres, Messieurs de St-Bertin; seigneur, le sieur Blanchan, d'Arras; 52 feux, 136 communicants, dans les deux paroisses (P 37). — *Cure de Nédonchel*: St-Menne, 60 feux, 200 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le chapelain de N.-D. du lieu, les chanoines gradués d'Ypres; seigneur, la marquise de Lillers; curé, Devillers; le vicaire, quand il y en a un, tient l'école; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, le loyer de quelques biens et le produit de quelques coupes de bois; registres

paroissiaux, depuis 1640; chapelle bénéficiaire, desservie dans l'église, à la nomination de M. de Gargan-Rollet, revenus, une portion de la dime et les droits seigneuriaux sur le fief de La Houssois, à charge de cinq messes par semaine (P 39). — Une note dit: « *Pernes* » manquée (P 41). — *Cure de Quernes*: St-Omer, 24 feux, 72 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le même, l'évêque de St-Omer; le curé; seigneur, le marquis de Lillers; curé, A.-H. Braure; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Leigne, marié, 25 écus; revenu de la fabrique, 40 lb.; registres paroissiaux, depuis 1660; une chapelle séparée de l'église, entretenue et ornée par les aumônes des fidèles (*ibid.*). — *Cure de Rely*: St-Martin, 30 ou 35 feux, 120 communicants; patronat de l'évêque; décimateurs, l'abbé de Ham, les chanoines d'Ypres, MM. de St-André-lez-Aire, le maître de musique de Boulogne, les chanoines de Lillers, le curé; seigneur, le prince d'Egmont; curé, A. Dupont; à portion congrue; clerc d'école, J.-F. Le Roy, non marié, 60 lb.; sage-femme; « tolérée par M. le doyen »; confrérie du Mont-Carmel; revenu de la fabrique, somme variable; provenant d'un louage de terres (P 43). — *Cure de Sachin*: St-Jean-Baptiste, 20 feux, 63 communicants; patronat du prieur de St-Pry; décimateurs, ledit, l'évêque d'Ypres; seigneur, M. Maçons, receveur des États d'Artois, à Arras; curé, L.-J. Guilbert, de St-Venant, à portion congrue; clerc d'école, A. Lony, marié, aux gages, par chaque famille, de 12 s. par an et d'un petit pain tous les dimanches; l'usage des reines a été interrompu pendant les guerres; revenu de la fabrique, 2 écus; registres paroissiaux, depuis 1711; « les antérieurs ont été perdus aux guerres »; *Pressy*, St-Martin, secours, 16 feux, « pauvres pour la plus part », 75 communicants; seigneur, M. d'Equire; revenus de la fabrique, 7 lb. (P 45). — Les folios 46-54 sont en blanc.

DOYENNÉ DE BLÉQUIN. — *Cure de Bléquin*: St-Omer, 70 feux; patronat de « quidam canonicus Ipremsis »; décimateurs, les chanoines gradués de St-Omer, St-Jean-au-Mont, l'église du lieu, St-Bertin, un sieur Jean Lefebvre; seigneur, le comte de La Tour; curé, J. Lœulieux, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. François, marié, 80 lb. de la paroisse et 30 du secours; sage-femme; revenu de la fabrique, 160 lb.; registres paroissiaux, depuis 1626; chapelle bénéficiaire; en dehors de l'église, à la nomination du seigneur, titulaire, l'abbé de Fiennesses, *Ledinghen*, 45 feux, « compris Le-Manil, contenant 2 maisons, Beaumont 3, Le Galopin 4, Le Russey 1, le Neuf-Manoir 6 »; décimateurs,

les religieux de Clairmarais, St-Jean-au-Mont, le seigneur, qui est le vicomte de Nielles; environ 400 communicants dans les deux paroisses (P 33). — *Cure de Coyegues* (3 octobre): St-Pierre-ès-Liens, 80 feux, moins de 300 communicants; patronat de l'abbé de St-Bertin; décimateurs, l'abbaye dudit, pour quatre portions, le curé, pour une; seigneur, l'abbé; curé, Fr. Du Buisson, Arlésien; vicaire, P. Pingrenon, payé de 300 lb. « de la fondation de messire J. de Lumbrès » et tenant l'école; sage-femme, ayant un certificat des médecins et chirurgiens de St-Omer; confrérie du Rosaire; « on nomme, tous les ans, le jour de l'Annociation, des filles qui font les fonctions de reines, portent les chandelles de la St-Vierge et ont soin de tenir l'église propre »; les comptes de la fabrique n'ont pas été rendus depuis 13 ans; registres paroissiaux, depuis 1670; petite bénéficiaire, fondée en 1284, 7 lb. 2 s. de ténie et 14 mesures de terre, à charge de 4 messes, titulaire, le curé; prieur, l'abbé de St-Bertin (P 37). — *Cure de Dennebrœucque*, secours, de *Reclingen*: St-Léger, 80 feux, 134 communicants; patronat de St-Jean-au-Mont; décimateurs, les mêmes qu'à Reclingen, moins l'église de Capelle et le chapelain de St-Frévise; seigneur, M. d'Audincourt de Crouser (Croezier); ancienne confrérie de St-Antoine; revenu de la fabrique, 148 lb.; le curé jouit d'une mesure de terre, à charge de chanter le « *Salve Regina* » fêtes et dimanches, avant la messe; registres paroissiaux, depuis 1684, les autres antérieurs ayant été brûlés dans le presbytère de Reclingen en 1700 (P 59). — *Cure de Dohen*: St-Omer, 45 feux et 50 dans le hameau de Mainil-Dohen, 500 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, l'évêque de St-Omer, M. de Vandonne, le curé; seigneur, ledit évêque; curé, J.-I. Ohin; « il n'y a point de maître d'école depuis les passages »; confrérie du Rosaire; registres paroissiaux, depuis cent ans; *Cléty*, secours, 56 feux, 210 communicants; décimateurs, le chapitre de St-Omer et le curé; seigneur, M. Depré, vicomte de Nielles; vicaire résident, G. Brebion, 80 écus (P 61). — *Cure d'Esquerdes et de Ledinghem*: Esquerdes, St-Martin, 70 feux, 190 communicants; patronat de l'abbaye de St-Jean-au-Mont; décimateurs, la même, le vicomte de Fruges, le curé; seigneur, ledit vicomte, né de Fiennesses; curé, J.-F. Mille; vicaire, J.-J.-M. Bouverne, tenant l'école, 180 lb. sans y comprendre les « pourchats » de blé, de beurre; etc.; sage-femme; confrérie de St-Sébastien, « on tire l'oiseau le premier jour de may, et on chante une antienne à l'honneur du même saint, à son autel dans l'église, lorsque l'oiseau est abattu par un des confrères »; revenu de la



fabricue, 125 fr.; registres paroissiaux, depuis 80 ans; *Leulinghem*, S<sup>t</sup>-Maxime, secours, 36 feux compris les hameaux d'Hestrehem, Harquengoust et Hongrie, 130 communicants; décimateurs, S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont, M. de Monchi, prévôt de la collégiale d'Aire, à cause de sa chapelle de S<sup>t</sup>-Maurice du lieu, M. Delafre, séculier, demeurant à Tournay, le curé; seigneur, M. de Contarini; revenu de la fabrique, 50 lb.; chapelle bénéficiaire de S<sup>t</sup>-Maurice, dans l'église, avec jouissance d'une « jarbe et demie » de dîmes, à charge de 104 messes par an (n° 63). — *Cure d'Herbelles*: S<sup>t</sup>-Léger, 40 feux; patronat de l'abbé de S<sup>t</sup>-Bertin; décimateurs, MM. de S<sup>t</sup>-Bertin, le curé; seigneur, l'abbé; curé, F. Barbaut; confrérie du Rosaire; point de maître d'école; registres paroissiaux, depuis 1688; *Open d'aval*, secours, 10 feux; décimateurs, le bénéficiaire du S<sup>t</sup>-Esprit; MM. de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont; seigneur, M. Taviel; un bénéfice, affermé 60 écus, titulaire, M. Duquesne, curé d'Outreau; *Open d'amon*, 2<sup>e</sup> secours, 10 feux; décimateurs, le Chapitre, le chapelain de S<sup>t</sup>-Antoine, le seigneur, qui est M. de Fiennes, un bénéfice de S<sup>t</sup>-Antoine, possédé par le chanoine Derixon; 200 communicants dans toute la paroisse (n° 65). — *Cure de Delettes et Nielles*: Delettes, S<sup>t</sup>-Maxime, 55 feux dans la paroisse et 7 dans le hameau de Westrehen; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, les mêmes, 1600 lb.; seigneur, M. de Fiennes; curé, Th. Robert, à portion congrue de cent écus; point de vicaire, pour tenir l'école; confrérie de la S<sup>t</sup>-Trinité; registres paroissiaux, depuis cent ans; *Nielles-les-Théroutanne*, secours, 15 feux; décimateurs, les chanoines gradués, de S<sup>t</sup>-Omer, 1875 lb.; seigneur, le vicomte de Nielles; 270 communicants dans toute la paroisse (n° 67). — *Cure de Lumbres et Secqs*: Lumbres, S<sup>t</sup>-Sulpice, 45 feux, et en outre, 10 à Samet, 6 au Val, 4 au Quemhronne; patronat de l'évêque de S<sup>t</sup>-Omer; décimateurs, le Chapitre, le curé; seigneurs, « à Lumbres, tant grand que petit, il y a 18 seigneurs »; curé, H. Grebaut, à portion congrue; un clerc d'école, pour garçons et filles, marié, 25 écus; revenu de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis 1690; *Secqs* (Setques), secours, 22 feux; bénéfice, un personnel, possédé, dit une note postérieure, par M. Magnier, curé d'Échignen (n° 69). — *Cure de Nielles-les-Blequin*: S<sup>t</sup>-Martin, 100 feux, dont 70 dans le village, 8 au Hamel, 15 à Larres et 1 à Braucq; patronat du marquis d'Heudigneul; décimateur, ledi, qui en laisse un petit canton au curé, pour sa portion congrue; seigneur, E.-F. de Béthune, chevalier, marquis d'Heudigneul, à cause de la dame son épouse; curé, Th. Vigreux; vicaire résident, R.-F. Duval, 200 lb., tenant

l'école; confréries du Rosaire et de S<sup>t</sup>-Sébastien, les associés de cette dernière tirent l'oïseau le 1<sup>er</sup> mai; revenu de la fabrique, 150 lb.; registres paroissiaux, depuis 1645, avec des lacunes; *Vaudringhem*, S<sup>t</sup>-Léger, secours, 89 feux, dont 35 dans le village, 16 à Drionville, 20 à Magnil-Boutry et 18 à Floieques; décimateurs, l'abbaye de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont, les maladreries de Fauquembergues et de S<sup>t</sup>-Omer, les chapelains de S<sup>t</sup>-Gendulphe et de S<sup>t</sup>-Maur, le marquis d'Heudigneul, M. de La Motte, les chapitres de S<sup>t</sup>-Omer et de Boulogne; 17 à 18 petits seigneurs, et celui d'entre eux qui porte le titre de seigneur de Vaudringhem, M. de Sublet-Frémicourt, est en procès avec M. G. Lenglard, avocat au Conseil d'Artois; clerc d'école, pour garçons et filles, « par défaut de prêtre, » A. Le Cointe, marié, 25 écus; revenu de la fabrique, 80 lb.; 600 communicants dans les deux paroisses (n° 71). — *Cure de Pihem*: S<sup>t</sup>-Pierre-de-Liens, 78 feux, dont 25 dans le village, 24 à Blandeville au Petit-Bois et 4 à Espinoy, 247 communicants; patronat du Chapitre d'Ypres; décimateurs, les chanoines de Boulogne et de S<sup>t</sup>-Omer, les vicaires du Luquet de la cathédrale d'Ypres, les jésuites wallons de S<sup>t</sup>-Omer, le chapelain de Malanoy, de Bouréq; seigneurs, de Pihem, le vicomte de Fruges, d'Espinoy, M. de Wamin; curé, N.-M. Danel, à portion congrue; vicaire, J. Potier, tenant l'école des garçons et des filles, 200 lb.; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 180 florins 17 patars 6 d.; registres paroissiaux, depuis 1607 (n° 73). — *Cure de Quelmes*: S<sup>t</sup>-Pierre-de-Liens, 50 feux dans la paroisse, 4 dans le hameau de Vernove, 170 communicants; patronat de l'abbé de S<sup>t</sup>-Bertin; décimateurs, l'abbaye, le curé; seigneur, ledit abbé; curé, J.-F. Léger; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Hermel, marié, 22 écus; sage-femme; confrérie du Rosaire, dont l'autel a été incendié le 4 juin 1680 avec les papiers et les registres paroissiaux antérieurs à cette date; revenus de la fabrique, 10 à 12 pistoles (n° 75). — *Cure de Quiestède*: l'Assomption, 8 feux dans la paroisse, 31 à Grand-Quiestède, 15 à Comhental, 140 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, l'évêque d'Ypres, l'abbé de S<sup>t</sup>-Augustin, la maladrerie de S<sup>t</sup>-Omer, MM. de Regnaucourt et de Boursin, Mme de Rebecquo; seigneurs, MM. de Regnaucourt, né de Fiennes, et de Boursin, né de Wavrans; curé, J.-B. Hanon; clerc d'école, P. Liévins, marié, « hors d'état de service »; un « hermite », approuvé de S. G. en janvier dernier; revenus de la fabrique, 268 lb. 4 s. 5 d.; registres paroissiaux, depuis 1622; chapelle castrale (n° 77). — *Cure de Radinghem*: S<sup>t</sup>-Martin, 42 feux, 180 communicants; patronat des re-

ligieux de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont; décimateurs, les mêmes; seigneur, la comtesse d'Hézeoques de Mailly; curé, Ph.-D. Weindin, de Longuenesse, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-A. Herman, non marié, 18 écus; revenus de la fabrique, 100 lb.; il y a un petit tronc de S<sup>t</sup>-Apolline; registres paroissiaux, depuis 30 ans; chapelle castrale, avec cinq messes fondées chaque semaine (n° 79). — *Cure de Rebecques*: S<sup>t</sup>-Macleu, 20 feux, 80 communicants; patronat de l'abbé de S<sup>t</sup>-Augustin; décimateur, ledit; seigneur, le duc de Crôy, comte du *Rau*; curé, Marissal; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Le Grain, non marié, un peu âgé, 25 écus; il y a eu autrefois des confréries de S<sup>t</sup>-Job et de S<sup>t</sup>-Antoine, qui sont anéanties, restent les confréries de Jésus-Flagellé et du Rosaire, la première instituée (26 septembre 1689) par Mgr de Breteuil, la seconde en 1628 par le prieur des jacobins de S<sup>t</sup>-Omer, avec l'approbation (19 octobre) de l'évêque Victor Le Bonhillier; revenu de la fabrique, 200 florins; registres paroissiaux, depuis cent ans; quatre chapelles de dévotion, deux dans l'église et deux dans les rues de la paroisse (n° 81). — *Cure de Remilly-Wirquin*: Remilly, S<sup>t</sup>-Omer, 20 feux à Remilly, 70 communicants, 11 à Crehen, 36; patronat du Chapitre; décimateurs, les chanoines de S<sup>t</sup>-Omer et d'Ypres, le curé; seigneur, le vicomte de Fruges; curé, Ph. Delepouze; clerc d'école, pour garçons et filles, 25 écus, emploi vacant; revenu de la fabrique, 64 lb.; registres paroissiaux, depuis 1640; *Wirquin*, 1<sup>er</sup> secours, 10 feux, 30 communicants; seigneur, le baron de Balenghem, né de Bernastre; revenu de la fabrique, 50 lb.; *Ouve*, 2<sup>e</sup> secours, 20 feux, 60 communicants; seigneur, le même qu'à Wirquin; revenus de la fabrique, 36 lb.; 30 personnes à confirmer, « tant grands que petits » (n° 83). — *Cure de Roquette*: S<sup>t</sup>-Michel, 55 feux dans la paroisse, 29 à Camberny et 16 à Éignes, 325 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, le même; l'abbaye de S<sup>t</sup>-Bertin, les chanoines d'Aire, M. de Camberny; seigneur, M. Marcot (Marcolle), secrétaire du Roi; curé, N. Prévost, aidé par son frère, « qui fait gratis toutes les fonctions de vicaire, excepté qu'il ne confesse pas »; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Derou, aux gages de 40 lb. « pour aider à chanter les obits », plus 25 lb. payées par les paroissiens; confréries de la S<sup>t</sup>-Trinité, du Rosaire, du S<sup>t</sup>-Sacrement, de S<sup>t</sup>-Sébastien; le curé a « cassé » deux fois les reines, parce qu'elles avaient transgressé les statuts; revenus de la fabrique, 300 florins, à charge de faire acquitter 268 messes; registres paroissiaux, depuis 1603; deux chapelles bénéficiaires dans l'église, une de S<sup>t</sup>-Maur, du patronat de l'évêque,

titulaire, le curé de Quelmes, 20 écus de rente, à charge de 30 messes, l'autre de S<sup>t</sup>-Antoine, du patronat du comte d'Heureux (de Rœux), titulaire, M. Faiolle, chanoine d'Aire, 40 écus de rente, à charge d'une messe (n° 85). — *Cure de Westecque*: S<sup>t</sup>-Pierre, 3 feux, « y compris celui du curé, » et le hameau de Mussem, 18 communicants; patronat des chanoines gradués d'Ypres, « du membre de Théroutanne »; décimateurs, à Westecque, les prêtres Écotiers de la cathédrale de S<sup>t</sup>-Omer, à Mussem, l'évêque d'Ypres, qui ont abandonné la dîme au curé; seigneur, à Westecque, lesdits Écotiers, à Mussem, dame Anth. de Waresquiel; le curé a eu cinq morts en 17 ans; point d'école; point de reines; revenu de la fabrique, en biens fonds, 230 lb.; « il y a eu perte considérable, à cause de la réduction des monnaies »; registres paroissiaux, depuis 1631; trois chapelles dans la paroisse (n° 87). — *Cure de Wismes*: S<sup>t</sup>-Maxime, 40 feux dans le village, 13 à Marival, 14 à Campemelle, 11 à Salveg; patronat du Chapitre; décimateurs, l'évêque et les chanoines gradués de S<sup>t</sup>-Omer, le curé; seigneur, le baron de Wismes; curé, J. Du Choquet; vicaire, L. Martel, tenant l'école, pour garçons et filles, aux appointements de 220 lb., un pourchat de « jarbes » de blé et de beurre, avec la moitié du casuel, à l'encontre du curé; sage-femme, approuvée par M. Hache, archidiacre; revenus de la fabrique, quelques mesures de terre; registres paroissiaux, depuis 1647; *S<sup>t</sup>-Pierre Assint*, secours, 12 feux; seigneur, le neveu de M. le mayeur d'Arras; 238 communicants dans les 90 feux de la paroisse (n° 89). — *Cure de Wavrans*: S<sup>t</sup>-Omer, 70 feux, *Eulne*, secours, 60 feux, Windringhem, Assinghem, Plouy, Wildingue, Campagiette, Fourdebecq, la ferme de Roussy, hameaux, 45 feux, 700 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, les gradués d'Ypres, le Chapitre de S<sup>t</sup>-Omer, le chapelain de S<sup>t</sup>-Maur, l'abbesse de Blendeques, le commandeur de Loison, l'abbé de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont, la maladrerie de Fauquembergues, le doyen d'Ypres, le curé; seigneur, le vicomte de Fruges; curé, J.-F. Thibaut; vicaire, J.-J. Wallart, aux appointements de 100 écus; clerc d'école, pour garçons et filles, dans le secours, J. Tumerel; marié; à la question « Où tient-on les écoles? » le curé répond: « Cet article est bon pour le Boulonois, on tient les écoles dans l'école »; sage-femme; registres paroissiaux, depuis 70 ans (n° 91). — Les folios 93 à 100 sont en blanc.

— *DOYENNÉ DE BOMY*. — *Cure de Bomy*: S<sup>t</sup>-Vaast, 46 feux dans le centre de la paroisse, 3 à Berquynny; 12 à Peignyn; 16 à Rupigny, 25 à Grouppe, hameaux, 600 communicants; le curé a entendu dire qu'avant le siège

d'Aire, il y en avait bien 700; patronat des neuf chanoines gradués de S'-Omer; décimateurs, les chanoines gradués et chapelains de la cathédrale d'Ypres, les chanoines de Boulogne, un chapelain de la même église, nommé Raguenet, l'abbaye de S'-Jean-au-Mont, M. Fayolle, chanoine d'Aire, le curé; seigneur, le comte d'Armuyden, de la maison de Trazegnies; curé, A.-F. Bournonville; vicaire, tenant l'école, pour garçons et filles, J.-J. Le Prêtre, « fort honnête homme, » aux appointements, de 120 lb., la moitié du casuel, 70 lb. de fondations, etc.; sage-femme; confréries du Rosaire et de S'-Sébastien; saluts du jeudi, fondés par les seigneurs du lieu; revenus de la fabrique, 500 lb.; registres paroissiaux, depuis 1670; chapelle de S'-Eredevise, « la quelle est à l'hermitage et est un office, » titulaire, nommé par les seigneurs, M. Fayolle, chanoine d'Aire, 99 lb. de revenu, à charge de deux messes par semaine, dites par le vicaire; chapelle castrale, au château, détruite au dernier siège d'Aire; enfants de 7 à 8 ans à confirmer (n° 101). — *Cure de Capelle-sur-la-Lièze*: la S'-Vierge (Visitation), 12 feux, 38 communicants; patronat du seigneur du lieu; décimateur, le curé, 50 écus; seigneur, M. Ign. Le Josne; curé, N. Chevalier; point d'école; revenu de la fabrique, 12 écus, provenant d'une dîme, levée hors de la paroisse; registres, depuis 1699; le curé se plaint d'un individu qui ne fait point son devoir pascal, et dont le père « mort dans l'impénitence a été enterré dans une pâture » (n° 103). — *Cure de Coupelle-Vielle*: S'-Thomas de Cantorbéry, 150 feux, 500 communicants; patronat des religieux de S'-Jean-au-Mont; décimateurs, les mêmes, le curé; seigneurs, le comte d'Egmont et M. de Dion de Wandonne; curé, D. Mathon; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Thumerel, marié, 25 écus; il manque un tableau à la table (rétable) d'autel; confrérie du Rosaire; deux bénéfices, à la nomination du comte d'Egmont (n° 105). — *Cure de Cresques*: S'-Honoré, 45 feux, 149 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, les chanoines de Boulogne et ceux des Quatorze de la collégiale d'Aire; seigneur, F.-G.-J. duc de Croy, prince du S'-Empire; curé, Ch.-Fr. Lamory, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-B. Le Febvre, marié, 66 lb.; sage-femme; confrérie du Rosaire, érigée en 1698 par un dominicain de S'-Omer; le tabernacle n'est pas doublé, mais peint, en dedans, de couleur azur avec étoiles d'or; revenu de la fabrique, 82 lb. 14 s. 7 d.; registres paroissiaux, depuis 1629 (n° 107). — *Cure d'Enguenelette*: S'-Jacques le Majeur, 64 feux, 200 communicants; patronat de l'Évêque de S'-Omer, à cause de la « prévôté de Watte

ten); décimateurs, le Chapitre et le curé; seigneur, Ch.-Fr., comte de Ghistelle; curé, N.-J. Alexandre, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Thellier, marié, payé par ceux et celles qui fréquentent son école; sage-femme, non approuvée; confrérie du Rosaire, établie en 1699; il convient de couvrir la nef « d'escalles, » pour éviter chaque année des frais onéreux; revenu net de la fabrique, 40 lb.; les prieur et religieux de S'-André-les-Aire paient chaque année 10 s. pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 1693 (n° 109). — *Cure d'Enquin*: S'-Omer, 37 feux; patronat du personnel du lieu, qui est M. N. Niens; décimateurs, ledit, les chanoines de S'-Omer et d'Aire, les abbé et prieur de S'-Bertin; seigneur, L.-J. Le Josne-Contay; curé, P.-Ph. Cadart, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. de Rebreuve, marié, qui ne peut tenir école que trois ou quatre mois par an; confrérie du S'-Nom-de-Jésus, renouvelée en 1692 par les dominicains de S'-Omer; registres paroissiaux, depuis 1638; *Serny*, S'-Germain, secours, 15 feux; décimateurs, le personnel d'Enquin, « le bénéficiaire d'Ypres et celui de Boulogne, » le curé; seigneur, le comte de Ghistelle-La Vieville; 160 communicants dans les deux paroisses (n° 111). — *Cure d'Erny-S'-Julien*: S'-Julien l'Hospitaller, 38 feux, 168 communicants; patronat de l'Évêque de S'-Omer, à cause de sa prévôté de Watten; décimateurs, le même, le collége de Boncourt, un particulier, le curé; seigneur, M. de Ghistelle, officier au régiment de Mailly, en garnison à Bapaume; curé, E. Griffon, à portion congrue; vicaire, G. Delannoy, tenant l'école des garçons et des filles, aux appointements de 30 écus; sage-femme; revenus de la fabrique, 127 lb. 12 s. 3 d., provenant de rentes, de terres affermées et de quêtes; un petit bien pour les pauvres, nommé l'Hôpital, et consistant en « quelques mesures, de terre et un jardin à l'herbe; » registres paroissiaux, depuis 1702; « les autres ayant été enlevés par les soldats de la dernière guerre, qui nous ont surpris après le siège de Béthune »; les paroissiens ont reçu la confirmation, il y a deux ans, de l'Évêque de S'-Omer, ne voulant pas la recevoir de l'Évêque défunt (n° 113). — *Cure d'Étrée-Blanche*: S'-Vaast, actuellement 30 feux, 44 avant le siège d'Aire; patronat de l'Évêque; décimateurs, le comte d'Egmont, le chapitre d'Aire; seigneur, ledit comte; curé, W. Clabault, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Petitpas, marié, 20 écus, « trop peu pour vivre; » confrérie du Rosaire, établie en 1610 par les PP. Dominicains; « c'est la coutume que les filles ont des chandelles; » revenus de la fabrique, 20 mesures de terre

avec un peu de quêtes, c'est-à-dire environ 40 écus; les pauvres jouissent de quelques mesures de terre; registres paroissiaux, depuis 1711, les autres ayant été perdus « au premier fourage du siège de Béthune; » *Flechin*, S'-Wandrille; secours, 13 feux; décimateurs, les chanoines de Boulogne, un bourgeois de S'-Omer, le curé; seigneur, le marquis de Lesclart de la Vostine et le baron de Mayrhors (?), demeurant en Belgique; il y a deux « hermites, » qui vivent selon les règles que feu Mgr de Perrochel a laissées en son temps audit hermitage; chapelle bénéficiaire, à la nomination de M. de Lesclart, occupée par le vicaire d'Erny; chapelle castrale et domestique au château de Crémilil; 120 à 130 communicants dans les deux paroisses (n° 115). — *Cure de Febvin*: S'-Berthe, cinq ou six hameaux, 120 feux, 400 communicants; patronat de l'abbé de Blangy, qui est à la fois décimateur et seigneur; curé, F. Coulon, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Dubroucq, marié, 25 écus; confrérie du Rosaire; la nef de l'église n'est ni pavée, ni voûtée, « c'est une grange; » revenus de la fabrique, 200 lb.; deux chapelles, l'une à Pippemont, l'autre à Livossart, desservies par de vieux prêtres de 75 ou 76 ans, J. Gurbecq et B. Masse, qui y disent la messe pour la commodité du peuple, bénissant l'eau, les cendres et les rameaux sans l'agrément du curé; ce dernier dénonce un habitant de Pippemont, qui n'a point fait ses pâques, comme s'étant rendu coupable d'une « entreprise » et même « d'un assassin » sur sa personne et sur celle d'un des deux chapelains désignés ci-dessus (n° 117). — *Cure de Fléchin*: S'-Martin, 30 feux (40 avant le siège d'Aire); patronat de l'Évêque; décimateurs, J. Gurbecq, chapelain de S'-Antoine du lieu, le supérieur du Séminaire, l'abbé de S'-Jean-au-Mont; seigneur, le vicomte d'Armuyden; curé, L.-F. Carnel, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Coupin, marié, 18 écus; sage-femme, approuvée par « notre médecin; » confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, environ 50 lb., provenant de 10 mesures de terre; registres paroissiaux, depuis 1714, les autres ayant été perdus « au premier fourage du siège de Béthune; » chapelle bénéficiaire de S'-Antoine, bâtie dans l'église, à côté du chœur; *Cuhem*, S'-Jacques, secours, 18 feux; décimateurs, l'abbé de S'-Augustin, les chapelains du Luquet de Boulogne et d'Ypres, le curé; 143 communicants dans les deux paroisses (n° 119). — *Cure de Fruges* (4 juillet): S'-Bertulphie, 100 feux dans la paroisse, 50 au hameau de Coupelle-Neuve, 50 à Fourduriez, 10 à Herbecq, 1200 communicants; patronat de l'abbesse d'Étrun; décimateurs, les dames de ladite

abbaye; seigneurs, de Fruges, le vicomte de ce nom, né Ph.-M. de Fiennes, de Coupelle-Neuve et Fourduriez, le comte d'Egmont; curé, B. Limozin, 78 ans, à portion congrue; vicaire, J. L'Escauer, 150 lb.; clerc d'école, Ph. Pelletier, marié, n'ayant pour gages que la rétribution des enfants qu'il enseigne; sage-femme; confrérie du S'-Sacrement; revenu de la fabrique, 120 lb.; un chapelain, A. Fardel, approuvé pour les confessions, dessert Coupelle-Neuve (n° 121). — *Cure d'Hézécques et Sentis*: Hézécques, S'-Martin, 40 feux, 140 communicants; patronat des doyens de Boulogne et d'Ypres, alternativement; décimateurs, les abbé et moines d'Auchy, le curé; seigneur, la comtesse d'Hézécques, de la famille de Mailly; curé, A.-J. Delecroix, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-B. Defranco, non marié; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel, érigée (18 juin 1671) par les carmes de S'-Pol; revenu de la fabrique, 50 fr.; registres paroissiaux, depuis 1645; *Sentis*, secours, la S'-Vierge (Nativité), 40 feux, 160 communicants; décimateurs, les moines d'Auchy, l'église et les doyens sus-nommés; seigneur, M. de Tramecourt; vicaire résident, Ph. Desmons, tenant l'école des garçons et des filles; revenu de la fabrique, 50 écus (n° 123). — *Cure de Laires*: S'-Martin, 80 feux; patronat de l'abbé de Ham; décimateurs, le même, les abbés de S'-Augustin et de Blangy; seigneurs, les abbés de Ham et de S'-Augustin; curé, J. Carré, à portion congrue; vicaire, tenant « école commune, » J. Dupuich, 150 lb. payées par les décimateurs; confrérie du Carmel, fort ancienne; revenu de la fabrique, 330 lb., à charge de 200 messes à la rétribution de 12 s. au curé et 2 s. au vicaire, les obits à vigile et à commémoration sont rétribués de 15 s. au curé et 5 s. au vicaire; registres paroissiaux, depuis 50 ans, les autres ayant été perdus dans les guerres; *Boncourt*, S'-Pierre, secours, 15 feux; décimateurs, l'Évêque d'Ypres et le comte d'Arnuide, seigneur du lieu; point de sacristie, mais un coffre; *Beaumez*, hameau avec chapelle, 30 feux; chapelain, qui y va « faire la messe, » M. Billot; seigneur, l'abbé de Clairmarets; 600 communicants dans toute la paroisse (n° 125). — *Cure de Ligny-les-Aires*: S'-Pierre, 61 feux, 35 à Westrehem et 14 à La Tillemaudé, hameaux; patronat du Chapitre; décimateurs, le même, l'abbé de S'-Jean-au-Mont, le curé, les religieux de S'-Bertin; seigneur, à Laires, M. de Carin, marquis de Lillers, à Westrehem, le comte de Béthune-S'-Venant, à La Tille, mande, M. de Bizache, aujourd'hui comte d'Egmont, le marquis de Bislart; curé, Ph. Collart; vicaire, A. Bazin, tenant l'école, mais un autre maître serait très nécessaire, à 115 lb.; deux sages-femmes, une à Laires, l'autre à Wes-

trébén, reçus de M. Pipelart, curé-doyen; confrérie du Rosaire, établie (30 avril 1827) par fr. J. Bouquet; provincial des FF. prêcheurs « inferioris Germanie », avec l'approbation (2 novembre 1628) de Victor, évêque de Boulogne; il mène au presbytère un cabinet, « pour retrait et étude du curé; » revenu de la fabrique, 120 lb.; chapelle, au hameau de la Tillemande, fondée par Dlle Anne Lefebvre; 800 communiant dans la paroisse (1827). — *Cure de Lisbourg* : S'-Omer, 60 feux et 20 dans le hameau de Grugilliers, 800 communiant; patronat de l'abbé de Ruiseauville; décimateurs; le même, le curé; seigneur, M<sup>me</sup> Dubois, résidant à Arras; curé, « Messire » F. Ricquart; vicaire, Ch. De France, tenant l'école, 200 lb.; sage-femme, « bien entendue, admise par nous et par les officiers du lieu; » confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, 300 lb.; petite fondation de 25 lb. pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 1660, quelques-uns plus anciens, « mal réglés » à cause des guerres (1829). — *Cure de Lugy* : S'-Pierre, 25 feux; 113 communiant; patronat de l'abbé d'Auchy; la dime est « abdiquée » au curé pour sa portion congrue; seigneur, le marquis de Lugy, mort depuis deux ans, laissant une fille unique; curé, J. Brabre; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Le Roy; maître, 16 écus; sage-femme; confrérie du Rosaire, établie, il y a 65 ans, par un dominicain de S'-Omer, avec l'approbation de Mgr de Perrochel, « de très digne mémoire; » le cimetière est « murillé; » il n'y a point de presbytère, et le logement du clerc est « caducque; » revenu de la fabrique, 12 lb.; registres paroissiaux, depuis 65 ans (1831). — *Cure de Mâttinghen* : S'-Omer, 36 feux; patronat du Chapitre; décimateurs, les chanoines gradués de S'-Omer, les chapelains du Lucquet de Boulogne et d'Ypres; seigneur, Mlle de Lugy, née La Buisnière; curé, J.-B. Ivain, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Ricart; non marié; indulgences du Rosaire; le confessionnal est très malpropre, aussi bien que la chaire de vérité; revenu de la fabrique, 60 lb.; registres paroissiaux, depuis 45 ans, on suppose que les autres ont été brûlés avec l'église; chapelle, à la fondation de l'abbé de Ruiseauville, 45 mesures de terre, une maison avec six mesures de manoir, pour le chapelain, qui est un vieux prêtre, âgé de 80 ans, nommé J. Flour; Menas, la S<sup>te</sup>-Vierge (Visitation), secours, 10 feux, outre 18 dans le hameau de Bellefontaine; seigneurs, pour la paroisse, MM. Waquet et Caron, chapelains du Petit-Crucifix, de Boulogne et de S'-Omer, et pour le hameau, la comtesse d'Hézequès; clerc d'école, pour garçons et filles, M.-J. Lefebvre; revenus de

la fabrique, 100 lb.; des pauvres, 20 « boissiaux » de blé qu'on distribue le vendredi-saint; 200 communiant « dans la paroisse, secours et hameau » (1833). — *Cure de Reclingen* : S'-Firmin, 49 feux, y compris l'école et le presbytère, 12 dans le hameau de Billelte, 163 communiant; patronat de l'abbaye de S'-Jean-au-Mont; décimateurs, l'abbé de S'-Jean, le Chapitre, le doyen de Fauquembergues, comme chapelain de la maladrerie dudit lieu, le chapitre d'Ypres, le chapelain de S<sup>te</sup>-Frévisse de Bomy, l'église de Capelle, l'abbaye de Samer, le curé; seigneurs, Mlle de Ligny, pour Reclingen, le chapitre de Boulogne, pour Lillotte; curé, J. Lhomme; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Cadart; marié, 20 écus; sage-femme, qui veut bien rendre service par charité; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, environ 145 lb.; Dennebreucq, secours, fait partie du doyenné de Béquin, ci-dessus p. 23 (1835). — *Cure de Vencly* : S'-Thomas de Cantorbry, 36 feux, 106 communiant; patronat de la comtesse d'Hézequès; décimateurs, les chapitres de Boulogne et d'Ypres, qui ont abandonné leur dime au curé, pour sa portion congrue; seigneur, la comtesse d'Hézequès, née de Mailly; curé, J. Delhour; clerc d'école, pour garçons et filles, D. Deroo, marié, 60 lb.; pèlerinage à N.-D. « du Bon Voyage, » que les fidèles viennent « servir; » revenu de la fabrique, 90 lb.; registres paroissiaux, depuis 66 ans (1837). — *Cure de Wérchin* : S'-Omer, 80 feux, 300 communiant; patronat de l'abbé de Dommartin; décimateurs, l'église du lieu, l'abbé de Ruiseauville, M. de Tramecourt, le curé; seigneur, M. de Tramecourt; curé, le fr. L. Bonfilière, religieux de Dommartin; vicaire, tenant l'école, M. Caremel; confrérie du Rosaire; registres paroissiaux, depuis cent ans; un procès au Parlement, entre le seigneur et le curé, au sujet de la reddition des comptes de la fabrique (1839). — Les folios 141-148 sont en blanc.

DOYENNÉ DE FAUQUEMBERGUES. — *Cure de Beaurainville* : S'-Martin, 84 feux, 15 au hameau de Jumel, 26 à Petit-Beaurain et La Bassé; patronat du prieur de Beaurain; décimateur, le même, avec le curé; seigneurs, le duc de Croy; des comtes du Rœux, le prieur, M. de Golembert, pour le fief de Blanne; curé, Ch. Dumetz; clerc d'école, pour garçons et filles, P. de La Haye; « jeune homme du lieu; » sage-femme; un hôpital; dîe de Cocquempot, gouverné par trois administrateurs; registres paroissiaux, depuis 1641; chapelle de Cocquempot, en titre de bénéfice; autre chapelle, dite de N.-D. de la Croix, où l'on dit quelquefois la messe; Beaurain-Château, S'-Nicolas, secours, 25 feux; prieur, desservi par

M. Bloquel; 400 et quelques communiant dans toute la paroisse (1849). — *Cure du Biez* (9 août) : S'-Vaast, 88 feux; patronat de l'abbé de S'-Jean-au-Mont; décimateurs, le même, avec une portion au sieur G. Mayoul, avocat à Arras; seigneur, le duc d'Havrel et de Croy; curé, O. Testart, 75 ans; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Francome, non marié; sage-femme; confrérie du Rosaire, établie au mois d'octobre 1684; revenu de la fabrique, 70 lb.; registres paroissiaux, depuis 1647; il existe dans la paroisse un couvent de Récollets; chapelle, dédiée à S'-Hubert, fondée il y a 60 ans et dotée de quelques terres dont le revenu est employé à dire une messe par semaine; Royon, S'-Germain, secours, 37 feux; seigneur, le marquis de ce nom, « de l'illustre famille de Brias; » 320 communiant dans les deux paroisses (1851). — *Cure de Campagne-lès-Boulonois* (9 août) : S'-Omer, 400 feux dans la paroisse, avec 300 communiant, 40 feux dans le hameau de Happe; 180 communiant; patronat de l'abbé de Ruiseauville; décimateurs, le même, le sieur de Pouque, curé de Sains-en-Gohelle, diocèse d'Arras, chapelain du lieu, le prieur de Renty, le comte d'Egmont, M. du Valvalon; seigneur, P<sup>re</sup> M. d'Egmont-Pignatelli; curé, M. Saison, pourvu « de Rheims » en 1721, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Dautrean, non marié; deux sages-femmes non approuvées; bénéfice « forain, » dans la paroisse, avec une chapelle, « desmolie du temps du château de Renty, » 300 lb., à charge de deux messes par semaine, titulaire le sieur de Pouque, patron, le comte d'Egmont; plainte contre un des décimateurs, qui est obligé d'entretenir la lampe devant le S'-Sacrement et qui ne le fait pas (1853). — *Cure de Crecqui* (9 août) : S'-Pierre, 26 feux, 1 dans le Champ-de-bataille de Beladue, 18 dans Maisonnelles, hameaux; patronat de l'abbé de Ruiseauville; décimateur, le même; seigneur, le prince de Turenne, de la famille de Bouillon; curé, P.-J.-D. Rouart, à portion congrue; vicaire, P. Dubautour, avec 20 pistoles, un « pourcas » de jarbes et d'œufs; clerc d'école, pour garçons et filles, sous la conduite du vicaire, F. Athron, non marié, payé « par les escholiers, 3 s. et demi de ceux qui disent (lisent) et 4 s. de ceux qui écrivent; » deux sages-femmes; confrérie du Rosaire, établie (5 avril 1654) par les PP. de S. Dominique, sous l'approbation de Mgr de Perrochel; revenu de la fabrique, un fief dit des Louviers et 150 lb. de rente; registres paroissiaux, depuis 1647; Torchy, S'-Eloi, secours, 50 feux et 5 dans le hameau de Leguerno; seigneur, le baron de Torchy, de la famille de Noyelle; beau sonnage de trois cloches; biens de la fabrique, 40,

mesures de terre et « quelque lettre de rente; » 800 communiant dans les deux paroisses (1853). — *Cure d'Embry* (8 août) : S'-Martin, 80 feux; patronat du prieur (lisez : du personnel); décimateurs, le prieur de Renty, M. Scotté (personnel); seigneur, le comte d'Arber, résidant à Liège; curé, P. Obin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Drouar, non marié, 60 lb.; sage-femme; confrérie de S'-Sébastien, dont la charge est de visiter les malades et de les secourir dans leurs nécessités; l'école menace ruine; revenu de la fabrique, 90 lb.; une petite maison, donnée aux pauvres, est occupée par eux; registres paroissiaux, depuis 57 ans; Rimboval, S'-Omer, secours, 40 feux avec 6 dans le hameau; non dénommé; seigneur, le comte de Soignastre (Sousastre); clerc d'école, pour garçons et filles, Y. Bruyot, marié; emploi de vicaire, vacant, 80 écus; l'évêque d'Amiens a confirmé, l'an passé, 560 communiant dans les deux paroisses (1857). — *Cure de Fauquemberg* (4 août) : S'-Léger, 80 feux et 5 au Hamel; patronat du Roi; décimateurs, le chapitre d'Ypres, les évêques de Boulogne et de S'-Omer, le curé; seigneur, Gl.-L. prince de Ligne, du S'-Empire, comte de Fauquemberg; curé, G. Gobron, doyen de la collégiale; clerc d'école, pour garçons seuls, J.-J. Dusaussoy, marié, chante aux offices, a un « pourchat de jarbes, » reçoit tout aux baptêmes, où souvent il va manger, etc.; trois sœurs de la Providence (de Boulogne) tiennent l'école des filles, apprennent à tricoter, coudre, lire, écrire, marquer, faire de la dentelle et enseignent l'arithmétique; sage-femme; reines de la Vierge, de S<sup>te</sup> Catherine, de S<sup>te</sup> Barbe, de S<sup>te</sup> Anne; deux confréries, une de S'-Sébastien, dont les confrères tirent de l'arg. l'autre, du Rosaire; neuvaine de N.-D. des Affligés, qui se commence la veille de la Pentecôte; revenus de la fabrique, inconnus du curé, parce que les comptes se rendent devant la juridiction civile; la seigneurie de Merck-S'-Liévin appartient à l'église; un hôpital, pour les pauvres, régi par les sœurs de la Providence, qui prennent soin des malades, moyennant une pension annuelle de 300 lb.; registres paroissiaux, depuis 1640; collégiale (Notre-Dame) fondée dans l'église, « en 1212 ou environ, » par Guillaume, châtelain de S'-Omer, approuvée par l'évêque Adam de Thérouanne et confirmée par le pape Honoré III, huit prébendes, dont quatre grandes, occupées par le doyen-curé, par A.-F. Roset, J. Cacré, J. Bonnierre, quatre moindres, dont les titulaires ne doivent pas résidence; les chanoines qui résident, aident le curé dans son ministère; le Roi y nomme, chapelles bénéficiales, 1<sup>re</sup> de S'-Nicolas, sans revenu, titulaire, le



curé d'Andres, 2<sup>e</sup> de St-Christophe (castrale), peu de revenus, titulaire, M. Lanne, chanoine de St-Pol, 3<sup>e</sup> de la Madeleine, 200 lb., à charge de 30 messes par an, titulaire, le doyen curé; *St-Martin d'Ardinghen*, secours, 30 feux, y compris ceux des hameaux, savoir 4 à Herwarre, 2 au Mont-Eventé, 25 à Williamel; seigneurs, de St-Martin, les évêques de Boulogne et de St-Omer, d'Herwarre, le comte d'Evreux; 800 communicants dans toute la paroisse (P 189). — *Cure d'Hesmon* (9 août): St-Germain de Paris, 40 feux; patronat de l'Évêque; décimateurs, le prieur de Renty, le chapitre d'Ypres, les religieux de St-André-au-Bois; seigneur, la marquise de Créquy-Hénon; curé, J.-B. Wallois; clerc d'école, pour garçons et filles, marié, aux gages de six septiers de blé pour son pain, 12 s. par ménage et 6 s. pour les veuves; sage-femme; reines de la Vierge et de St-Catherine; revenus de la fabrique, 33 lb. de rente et 84 lb. de terres; « les pauvres reçoivent eux-mêmes manuellement »; registres paroissiaux, depuis 1644; *Bouberl*, l'Assomption, secours, 13 feux; décimateur, l'abbé de St-Austreberthe, qui possède la seigneurie; revenus de la fabrique, 30 lb. de rentes, 90 lb. de terres; 200 communicants dans les deux paroisses (P 184). — *Cure de Loison*: St-Omer, 60 feux; patronat du prieur de Beaurain; décimateurs, le même, le commandeur du lieu, le curé; seigneur, le commandeur de Courcy, demeurant à Carquebut, dans la Basse-Normandie; curé, A. de La Poterie; clerc d'école, pour garçons et filles, Th. Béquet, non marié, 80 lb.; on n'a pas dans cette année dans la paroisse, « peut-être à cause de la misère du tems; » *Offin*, St-Silvain (sic), secours, 50 feux; décimateurs, le prieur de Beaurain et le curé; seigneur, M. de Ricamers; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Bernard, marié, 80 lb.; les deux reines sont interdites, pour avoir dansé publiquement; revenus de la fabrique, 3 mesures de terre; 400 communicants dans les deux paroisses (P 103). — *Cure de Merque-St-Lévin* (8 août): St-Omer, 120 feux dans la paroisse, 40 dans le hameau d'Avroult, 400 communicants; autres hameaux, Cloquant, Foretel, Manilliet, Piquendal; patronat de l'Évêque; décimateurs, le chapitre de St-Omer, les chapelains d'Ypres, l'hôpital de Fauquembergues, le curé; seigneur, le duc de Croy, à cause de la seigneurie de Warneque: il jouit des droits honorifiques, qui lui sont contestés par les administrateurs de l'église de Fauquembergues, à qui appartient la seigneurie de Merque; curé, H. Legache; vicaires, J. Bonnière, chanoine de Fauquembergues, J. Lecat, tenant l'école, payés chacun de 90 lb. par la fabrique; trois sages-femmes; confrérie du Rosaire, éta-

blie en 1696; point de bancs dans l'église, à cause de « l'affluence des pèlerins; » revenus de la fabrique, environ 200 lb., les plus considérables proviennent des pèlerinages; registres paroissiaux, depuis 1673, avec des lacunes pour 1703-1710, parce que, pendant le siège d'Aire, l'église a été pillée et ravagée par les ennemis; chapelle bénéficiaire de Merque, du patronat de l'Évêque, sans revenus, titulaire, M. Fordin, curé de Menneville; chapelle sans titre, au hameau d'Avroult, desservie par J. Dusaultoir, qui s'est « ingéré » d'y administrer les sacrements, et qui n'y fait ni école, ni catéchisme; longues plaintes du curé contre le receveur du duc de Croix qui lui suscite mille persécutions, « jusqu'à l'inhumanité » (P 165). — *Cure de Renty*: St-Vaast, 60 feux, y compris le hameau du Cauroy, 300 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, le curé, le prieur et le seigneur du lieu, les chanoines de Fauquembergues; seigneurs: pour la paroisse, le comte d'Egmont-Pignatelli, pour les hameaux du Canroÿ, Valteneux et St-Laurent, le comte de Bryas; curé, A. Blarel; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Sauvage, marié, 28 écus; « quelque fondation » pour les pauvres; un prieuré, fondé dans la paroisse par les anciens seigneurs, revenu, 2,000 lb., à charge de trois messes par semaine; titulaire, M. Masson, curé de Clissy (Clichy), près de Paris; couvent de Récollets; chapelle castrale au château de Valteneux, où l'on dit la messe, fêtes et dimanches (P 167). — *Cure de Rumilly-le-Comte* (9 août): la St-Vierge (Assomption), 30 feux dans la paroisse, 26 à Beaussart-aux-Bois, et 17 à Beaussart-à-l'Eau, hameaux, 200 communicants; patronat du prieur d'Herly; décimateurs, les prieurs de Rumilly et d'Herly, le chapitre de Fauquembergues; seigneurs, de Rumilly, le prieur, des hameaux de Beaussart, M. d'Ayette; curé, A. Fodier, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, S. Picard, « ayant femme et trois enfants, » aux gages de 80 boisseaux de blé, mesure de Fauquembergues, avec 60 lb. d'argent; sage-femme; revenu de la fabrique, 80 lb.; registres paroissiaux, depuis 1683; chapelle du prieuré, tenant à la maison, qui n'est plus régulière; autre, à Beaussart-aux-Bois, de Jésus-Flagellé; *Avenet*, St-Martin, secours, 30 feux, 400 communicants; la dime est abandonnée au curé, pour supplément de sa pension; seigneurs, MM. de Mailly (P 169). — *Cure de Senlecque* (9 août): St-Hélène, 32 feux, 80 communicants; patronat de l'abbé de Ham; seul décimateur, sur les 200 mesures de terre de la paroisse, le curé; seigneur, l'abbé; curé, Ph.-M. Delattre; clerc d'école, pour garçons et filles, L.-F. Vasseur, marié, 80 lb.; l'école est « une

petite ébommière bâty sur le fégard; » revenu de la fabrique, 4 lb.; registres paroissiaux depuis 1684 (P 171). — *Cure de Thiembronne*: St-Pierre-de-Liens, 200 maisons, 700 communicants; hameaux de Fay, Escures, Bucaille, Dhéville, Le Val, Lokuin; patronat de l'Évêque; décimateurs, l'Évêque; l'abbé de St-Jean-au-Mont, les prieurs de Renty et de St-André-lez-Aire, l'abbesse de Blendequès, le chapelain du St-Esprit, les chapelains du Petit-Crucifix de Boulogne et de St-Omer, l'église du lieu, la maladrerie de Fauquembergues, le curé; seigneur, le marquis de Farvaques, de la maison de Bullion; seigneurs « subalternes, » haut justiciers, MM. d'Hérival et de Villemaret; curé, A. Clabault, à portion congrue; vicaire, emploi vacant depuis 14 mois, 200 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, G. Buron, marié, aux gages de 80 lb., payés, ou plutôt « promis » par les paroissiens en détail; sage-femme, approuvée par les Archidiacres; trois reines, « filles sages et de bonne conduite »; presbytère, « réparé de neuf après l'incendie arrivé il y a bientôt sept ans; » revenus de la fabrique, sa dime, évaluée 70 lb., et environ 30 lb. de menues rentes; registres paroissiaux, depuis environ 80 ans; chapelle castrale de St-André, patronat du seigneur, titulaire, le curé, 80 lb., à charge de 20 messes; prieuré de St-Norbert, appelé Val-Restant, dépendant de l'abbaye de St-André-au-Bois, où demeure un religieux (P 173). — *Cure de Wandonne*: St-Pierre, 40 feux dans le village et 8 au hameau de Wandonnelle, 160 communicants; patronat de St-Jean-au-Mont; décimateurs, l'abbé dudit, le seigneur et un particulier; seigneur, pour Wandonne, M. de Dion, pour Milfant, M. Baynast de Sept-Fontaines; curé, Ph. Briote, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Nédoncelles, marié; confrérie du Rosaire; le presbytère est passablement en état, « surtout dans le tems de misère où nous sommes; » revenus de la fabrique, inconnus du curé; registres paroissiaux, depuis 1645; *Audinetun*, St-Nicolas, secours, 84 feux, 400 communicants; décimateurs, le chapitre d'Ypres; le doyen de Fauquembergues, « rationne bénéficié, » les dames de Blendequès; seigneur, M. de Croser; vicaire résident, M. Drolez, tenant l'école; il conviendrait fort de faire percer des fenêtres au chœur de l'église, étant presque impossible d'y lire sans chandelle; une mesure de terre, louée 7 lb. pour les pauvres (P 175). — *Cure de Verchocq* (6 août): St-Martin, 90 feux dans la paroisse, 20 à Valdurenne, 25 à Rollez, 45 à Gognay, hameaux; patronat du prieur de Rumilly; décimateurs, les prieurs de Renty et de Rumilly, le commandeur de Loison, le chapitre de Fauquembergues, le

seigneur du lieu, qui est le marquis de L'Estendart; curé, P.-J. Demamez, à portion congrue; vicaire, J.-B. Groux, 200 lb., « mal payé; » clerc d'école, pour garçons et filles, J. Carlier, non marié, 80 lb.; sage-femme; confrérie du Rosaire; l'école est « inhabitable » et fort éloignée de l'église; revenu de la fabrique, environ 40 écus; registres paroissiaux, depuis 1660; chapelle bénéficiaire de Cornoutte, en ruines, à la nomination du prieur de Rumilly, 200 lb., à charge de deux messes par semaine; chapelle sans titre, au hameau de Gournay; autre, dans le château; *Assonval*, St-Bertoul, secours, 27 feux; seul décimateur, le prieur de Renty; seigneur, le comte d'Egmont; 10 mesures de terre; l'église à la fabrique, pour fondations; environ 650 communicants dans toute la paroisse (P 177). — Les folios 179-186 sont en blanc.

DOYENNÉ DE FRÉVENT. — *Cure d'Anvin* (20 juillet): St-Léger, 40 feux; patronat de l'abbé de Blancy; décimateurs, M. de Larionville, le curé, pour sa portion congrue, le bénéficiaire de St-Nicolas du lieu; seigneur, l'abbé de Crouy, chanoine de St-Pierre de Lille; curé, J. Océre, 78 ans, doyen du district; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-B. Le Maire, marié, ayant pour ses gages « un petit pain d'un sou qu'on lui baille par chaque maison; » sage-femme; revenu de la fabrique, 13 écus; registres paroissiaux, depuis 70 ans; « tous les dimanches et festes on va au cabaret, et on boit et on joue aux cartes jusque au lendemain, et on se tue et on se bast fort souvent »; deux bénéficiers, l'un de N.-D., sans revenus, dont le titulaire est le fils de M. le baron de Fiers, l'autre de St-Nicolas, dont le titulaire, à la collation de l'abbé de Blancy, doit décharger 72 messes par an; fondation, dite de l'Hôpital d'Anvin, 11 mesures de terre et 3 quartiers de manoir, données par l'évêque défunt « à ceux de Pernes, qui mangent les revenus de nos pauvres sans en rendre compte à personne; » *Mazinguém*, secours, 10 feux; 250 paroissiens communicants dans toute la paroisse (P 187). — *Cure de Bertancourt*: St-Sulpice, 46 feux; patronat de l'abbaye de St-Éloi; décimateurs, la même, le curé; seigneurs, MM. de St-Éloi, pour le chœur, le comte de Gomicourt, la comtesse de Monchy, Mme de Rozier, M. de Beaufort; pour les autres parties de la paroisse, curé, N. Asselin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Nizart, marié, ayant pour émoluments son « pourcha » de pain; sage-femme; confrérie du Rosaire; registres paroissiaux, depuis 20 ans; *Sars*, St-Nicolas, secours, 25 feux; seigneur, le marquis de Noie; *Denier*, 27 feux, *Liencour*, 47 feux, *Corrois*, 35 feux, hameaux; chapelle castrale au

Corrois, desservie par J.-B. Théus; chapelle de Liencourt, à la nomination de l'abbé de St-Eloi, une dime, 12 mesures de terre et un petit manoir, à charge de deux messes par semaine, titulaire, M. Gillebert, à Paris; 400 à 800 communicants dans toute la paroisse (189). — *Cure de Croix et Siracourt*: Croix, St-Martin, 25 feux; patronat de l'abbé de Blangy; décimateur, le même; seigneur, le marquis de St-Floris; curé, Ch. Yasseur, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-F. Le Roux, non marié, 11 lb.; revenus de la fabrique, 40 lb.; *Siracourt*, St-Germain, secours, 20 feux; seigneur, Mlle de Siracourt, née Cuinghem; clerc d'école, pour garçons et filles, Th. Crochard, non marié; 180 communicants dans la paroisse et le secours (191). — *Cure d'Éstré-Wamin*: Étrée, St-Martin, 20 feux; patronat du Grand-Prieur de St-Vaast; décimateurs, le même et les religieux; seigneurs, les abbé et religieux; curé, P.-P. Hermand, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Ph. Bernard, marié, ayant pour gages « le pain que chaque famille lui donne chaque semaine, portant l'eau bénite; » les reines y sont établies sous le nom de « Maitresses; » revenus de la fabrique, 40 fr.; *Wamin*, St-Vaast, secours, 35 feux, 35 à Baudricourt, 16 à Oppy, hameaux; seigneur, M. d'Aille, conseiller au présidial d'Amiens; sage-femme; revenu de la fabrique, 80 fr.; chapelle de N.-D. de Grâce, dans l'église; 450 communicants dans la paroisse, secours et hameaux (193). — *Cure de Flourey*: la St Vierge (Assomption), 20 feux, 62 communicants; patronat de l'abbé de Blangy; décimateurs, le même, les chanoines de St-Pol; seigneur, M. de Flourey, né Cunchy; curé, J. de Flourey, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Morguant, non marié; reines de St-Catherine; revenu de la fabrique, 21 lb.; registres paroissiaux, depuis 1669 (195). — *Cure de Grouche*: St-Martin, 50 feux, 180 communicants; patronat de l'abbesse de St-Michel de Donlons; décimateur, le curé, pour sa portion congrue; seigneur, N. de Grouche, marquis de Chepy; curé, P. Friville; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Lallenne, marié, payé d'un peu de pain par semaine, « par les maisons; » sage-femme; point de reines; tout est pauvre dans la paroisse, « curé et presbiter; » revenus de la fabrique, 8 ou 9 écus (197). — *Cure de Gouy-en-Ternois*: St-Vaast, 50 feux, 180 communicants; patronat de l'abbé du Mont-St-Eloi; décimateurs, les religieux; seigneur, l'abbé; curé, a-Sire Ét. Beils, religieux de ladite abbaye; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Lamory, marié; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 20 lb.; les registres an-

tiérieurs à 1710, ont été perdus dans la guerre, avec « les bulles » de la confrérie (199). — *Cure d'Houvin-Houvinneul*: Houvin, St-Maclou, 60 feux; patronat de l'abbé de St-Crépin-en-Chaye-lez-Soissons; seul décimateur, le prieur de ladite abbaye; seigneur, P.-J. Guérard, fils d'un conseiller au Conseil d'Artois; curé, N. Damiens, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Boucher, marié, 8 s. par ménage et sa quote de pain par chaque famille; sage-femme, approuvée par les maîtres chirurgiens d'Arras; il manque un *dez* (deux) adessus de l'autel; revenus de la fabrique, 50 lb.; 100 lb. pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 15 ans, les autres ont été perdus pendant les dernières guerres; *Houvinneul*, St-Kilien, secours, 70 feux; le curé y demeure et fait l'office à la quinzaine, dans chaque église; décimateurs, les prieurs de St-Crépin et de Cercamp, MM. de Monoby et de Ransart, l'église du lieu, le curé, ce dernier à cause des matines qu'il est obligé de chanter à certains jours de l'année; seigneurs, le prieur de St-Crépin, le marquis de Monchy, MM. de Ransart et Dupuich, demeurant à Arras; confrérie du Rosaire, instituée le 4 mars 1633, 70 confrères; revenu de la fabrique, 100 lb.; 150 lb. pour les pauvres; chapelle bénéficiaire de St-Denis dans l'église, 30 mesures de terre, à charge de 100 messes par an, titulaire, M. Le Roux, demeurant à Arras; près de 600 communicants dans toute la paroisse (201). — *Cure d'Herlin*: St-Martin, 22 feux, 120 communicants; patronat de l'Évêque; décimateurs, les chanoines de St-Pol, l'abbé de St-Jean-au-Mont, le prieur de Framécourt, le bénéficiaire d'Épinbain, chacun pour une « garbe », toutes abandonnées au curé, les PP. jésuites de Bôthune et M. de Cochois; seigneur, le prince d'Ornes; curé, à portion congrue, J. Harduin; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Coulon, marié, aux gages de 20 s. pour « plain ménage » et 10 s. pour les veuves, dans la paroisse, de 7 s. 6 d., au secours, pour chaque maison, outre le pain par chaque semaine; sage-femme; revenus de la fabrique, 7 lb.; registres paroissiaux, depuis 1699; *Ellencourt*, secours, 36 feux, 130 communicants; seigneur, le comte de Gomicourt; revenus de la fabrique, 23 lb. 16 s.; chapelle; bénéficiaire, dont le titulaire demeure à St-Omer (203). — *Cure de Maisnil-lez-St-Pol*: St-Jean-Porte-Latine, 34 feux, 105 communicants; patronat de l'abbé de St-Eloi; décimateurs, le même, le curé pour la dime « infra-muros, » avec quelques mesures de terre et un supplément; seigneur, le comte de Guines; curé, L.-J. Vasseux; clerc d'école, pour garçons et filles, P.-Ph. Baquez, marié, 15 lb.; sage-femme; confrérie du Rosaire,

établie en 1687; revenus de la fabrique, 78 ou 80 lb.; registres paroissiaux, depuis 1668 avec lacune de plusieurs années (208). — *Cure de Mont-et-Monchaux*: Monts, St-Adrien, 25 feux, 60 communicants; patronat d'un chanoine d'Ypres; décimateurs, le chapitre dudit; un chapelain de St-Jean, à Amiens, l'abbesse d'Étrup, le curé; seigneur, M. de Velu; curé, F. Devig, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Molon, non marié; 18 lb. et un petit pain par semaine par chaque maison; confrérie de la St-Trinité; point de reines, ni de « maitresses, » mais les filles ont une dévotion à St-Catherine; *Monchaux*, St-Martin, secours, 44 feux, 150 communicants; seigneur, le baron De Lion; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Legaux, marié, 12 s. par « ménages complets, » 6 s. pour les veuves, un petit pain par semaine et par ménage; confrérie de N.-D. du Joyes; pas de confessionnal; chapelle castrale, ruinée par les guerres en 1635, patronat du seigneur; le curé dit que l'évêque défunt s'en est emparé, pour le donner à un de ses neveux nommé Caplot (207). — *Cure de Nuncq*: St-Michel, 70 feux; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, l'abbé de Blangy, les chanoines d'Ypres, le prieur de Framécourt; seigneur, M. Alb. Franeau; curé, J.-F. Hochart, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Roussel, marié, une pistole pour les fondations; sage-femme; confrérie du Mont-Carmel, établie (1608) par les carmes de St-Pol; registres paroissiaux, depuis 20 ans, les autres ont été perdus pendant les guerres; *Sericourt*, secours, 11 feux; seigneur, M. de Beauvois, conseiller à Arras; 250 communicants dans toute la paroisse (211). — *Cure de Pierremont*: la St Vierge (Assomption), 65 feux, 200 communicants; « nous avons deux villages qui ne font qu'une paroisse, Pierremont et Libessart; » patronat de l'évêque d'Ypres; décimateurs, le chapitre dudit et l'abbé de Blangy; seigneurs, de Pierremont, le prince d'Hornes, de Libessart, M. de Rouvrois, d'Arras; curé, N. Privots, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Cordonnier, non marié; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 100 lb. (213). — *Cure de Rebreuve*: St-Vaast, 60 feux, avec 200 communicants, et 10 dans Heuval; hameau, avec 30 communicants; patronat de l'abbaye d'Herrouaise (Arroquoise); décimateurs les abbés et religieux de ladite abbaye, l'abbé Heriaux (?), prieur de Ligny, le curé; seigneur de la paroisse, le baron de Canlers, de la famille d'Héricourt, du hameau, le baron de Ransart; curé, M.-J. Asselin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Carpoitier, marié, 6 s. par feu, avec le pain; sage-femme; revenu

de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis 17 ans; un bénéfice, à la nomination de l'Évêque (215). — *Cure de Rebreuviette*: St-Vaast, 100 feux, 300 communicants; patronat de l'abbé de St-Barthélemy de Noyon, aujourd'hui M. de Ratabon, cy-devant évêque de Viviers; « décimateur, le même; seigneur, M. de Wasiers; curé, M. Crepin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, R. Béguart, marié, ayant pour émoluments le pain qu'il quête tous les dimanches dans la paroisse; sage-femme; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel; point de reines, mais « des maitresses, pour l'honneur de St-Catherine et de St-Barbe; » revenus de la fabrique, 70 lb.; registres paroissiaux, depuis 40 ans. *Brully*, secours, 8 feux, 30 communicants; seigneur, M. Delaporte-Vault; le calice a un pied d'étain (217). — *Cure de St-Hilaire-en-Frévent*: St-Hilaire, 180 feux; patronat du prieur de Ligny-sur-Canche; décimateurs, les abbé et religieux de Cercamp et de St-Jean-au-Mont, les prieurs de Ligny et de Bienoport, les papes de Frévent; seigneur, l'héritier de M. le duc de Melun; curé, J. Thélin, à portion congrue; vicaire, F. Baron, 180 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Flaudrin, marié, aucun revenu; sage-femme; confrérie de St-Sébastien, instituée depuis 200 ans; indulgences accordées en 1628 par le pape Urbain VIII, à l'occasion de l'érection d'une autre confrérie (un ne dit pas si elle existe encore) sous l'invocation de N.-D. de Montaigu et de St-Joseph; revenus de la fabrique, 420 lb.; fondations en faveur des pauvres, administrées par « les magistrats; » registres paroissiaux, depuis 1664, les autres ont été perdus par « guerres et incendies; » deux bénéfices simples, à la nomination du seigneur, 4 boisseaux de blé par semaine, à charge de messes, titulaires, MM. Ricquemaisnil, chanoine de St-Pol, et Malherbe; *Bouret*, secours, 40 feux; seigneur, J.-F. de Hamel, seigneur de Grand-Rolcourt, diocèse d'Arras; un clerc d'école, non désigné; un cordelier, le P. Sebert, dessert la chapelle de N.-D. de Bon-Secours; 600 communicants dans toute la paroisse (219). — *Cure de Sibinville*: N.-D., 30 feux; patronat de l'Évêque; décimateurs, l'abbé de Cercamp, les PP. de la Mission du séminaire d'Amiens, M. de Brez, le curé; seigneur, l'abbé de Cercamp; curé, Ph. Danyin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Pruvost, marié, 20 écus; sage-femme; revenu de la fabrique, 10 écus; fondation en faveur des pauvres; registres paroissiaux, depuis 60 ans; *Canettemont*, secours, 20 feux; seigneur, M. de Canettemont, de la famille [Le] Caron, demeurant à Arras; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Beccar; les vaisseaux aux saintes huiles sont de fer-blanc; point

de casuel, à raison de la grande pauvreté de la paroisse; 130 communiants dans les deux localités (n° 224). Les folios 228-230 sont bien blancs.

— *Cure de Behnlinhelte* (21 juillet) : St-Léger, 29 feux; patronat de l'abbé de St-Bertin; décimateurs, les abbé et religieux dudit, qui abandonnent au curé une part de leurs dîmes, pour sa portion congrue; seigneurs, un conseiller au Conseil provincial d'Artois, nommé Dubois, décédé depuis deux ans, et le marquis d'Esquire; curé, J. De Rond; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Crucq, marié; revenu de la fabrique, 11 lb. 5 s.; registres paroissiaux, depuis 1647; *Esquire*, St-Marie-Madeleine; secours, 31 feux; décimateurs, les abbé et religieux de St-Bertin et de Blangy; seigneur, messire Fr.-Jos. Depariz; chevalier; marquis d'Esquire, seigneur de Pressy, etc.; vicaire résident, sorti depuis la fin d'octobre 1724. Ch.-A.-F. Flament; revenus de la fabrique, 35 lb. 18 s.; chapelle, en titre d'office, fondée par J. de Verloir, seigneur d'Esquire et de Pressy; et Isabeau de Boyaval; sa femme, revenu, 150 lb., à charge de quatre messes par semaine et de tenir école; autres messes de fondation, les jours de St-Dorothée et de St-Marguerite; 228 communiants dans les deux paroisses (n° 231). — *Cure de Boyaval*: St-André, 35 feux, 120 communiants; patronat de l'abbé de St-Eloi; décimateurs, le même, M. de Spy; seigneur, M. Garson, résidant à Aire; curé, J. de Créspey, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Thumerel, marié; sage-femme; revenus de la fabrique, 40 lb.; registres paroissiaux, depuis 1640 (n° 233). — *Cure de Byns et Hattin* (27 juillet) : St-Martin, 49 feux; patronat de l'évêque de St-Omer; décimateurs, les abbé et religieux de Clairmarais; seigneur, le comte de Bryas; curé, Ch. Halobey; qui a une part de dîme, au lieu de portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Billon, marié; confrérie du Rosaire; les revenus de la fabrique sont administrés par le bailli, qui dit que le curé n'est qu'un valet de paroisse; qui le regarde à l'autel et non ailleurs; plusieurs registres paroissiaux ont été perdus pendant la guerre dernière; n° Hucliers, secours, 25 feux, 6 à Bœil, 5 à Antin, 5 à Grossart, 2 à Neuville-le-Couverts, hameaux; décimateurs, les administrateurs de l'église de Fortel; diocèse d'Amiens; seigneurs, d'Hocliers, M. de Violaine, de Brille, le comte de Bryas, d'Antin; le même; MM. Bonquet et de Hochingham, de Grossart, le même comte et M. de Bétouval, de Neuville-le-Couverts; l'abbé de Clairmarais; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Wafem; honng, marié; 350 communiants dans toute la paroisse;

les enfants ont été nourris par l'évêque d'Amiens (n° 235). — *Cure d'Épès et Hétrus* (14 septembre) : Épès, St-Martin, 52 feux; patronat du Chapitre; décimateurs, le chapitre d'Ypres; seigneur, le baron de Vaux; curé, Li-G. Boulanger; à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P.-Ph. Debuire; marié; revenu de la fabrique, 36 lb.; un bénéfice de St-Marie-Madeleine, à la nomination du seigneur, 160 lb., à charge de 120 messes dans une chapelle hors de l'église; titulaire, le sieur Obin, curé de Dohém; *Hétrus*, la St-Vierge, 70 feux dans le village; 17 à Guérinval, 12 à Herbeval, hameaux; décimateurs, l'abbé de Blangy; seigneurs d'Hestrus, M. de Fienens, de Guérinval, le baron de Schelbacq; d'Herbeval, M. d'Hauteclouche; vicaire résident, B. Asselin; 150 lb. des décimateurs, 100 lb. d'un legs pieux; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-Ph. Capron, marié; indulgences, par le pape Innocent-X (1684) à la confrérie de N.-D. des Grâces; revenus de la fabrique, 150 lb.; 435 communiants dans les deux paroisses (n° 237). — *Cure d'Euchin*: St-Martin, 80 feux; patronat de l'abbé de St-Bertin; décimateurs, les abbé et religieux dudit; seigneurs, M. Decroix, demeurant à La Prévote près de Lille; curé, P.-Ph. Fiequet; à portion congrue de 300 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, M.-J. Theunel, marié; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 60 lb.; fondation pour les pauvres, remboursée en billets de banque; registres paroissiaux, depuis 80 ans; quatre bénéfices à la nomination du seigneur, 600 lb., à charge de messes; *Prévote*, hameaux, 30 feux; seigneur, MM. Hardin; vicaire, P.-F. Bonifay; recollationnaires, 200 lb.; sage-femme; *Vontaine-les-Bouillants*, St-Berthe, secours, 40 feux; seigneur, M. d'Anthin; clerc d'école, pour garçons et filles, Max. Delval; marié; sage-femme; revenus de la fabrique, 20 lb.; 700 communiants dans toute la paroisse (n° 239). — *Cure de Fief*: St-Germain, 100 feux dans la paroisse, 20 à Beauduquesne, 6 à Quevostart et 12 à Grosart; hameaux, 450 communiants; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, les chanoines de St-Pol et d'Ypres; les moines de St-Bertin et de Ruisseauville; seigneur, un membre de la famille du Carfiel; curé, Ph.-F. Lévesque, à portion congrue; vicaire, J. Dumet, tenant l'école des garçons et des filles; sage-femme; confrérie du Rosaire; le chœur de l'église est trop petit, et « fort disproportionné à la nef; » revenus de la fabrique, très diminués par des remboursements en billets de banque, 100 lb.; recette des pauvres, 20 lb.; registres paroissiaux, depuis 1600; patronat des chanoines (n° 241). — *Cure d'Hennin*: St-Vaast, 23 feux, 60 communiants;

patronat de l'évêque; décimateurs, M. de Cauchy à la Tour, M. Petit, bourgeois de la Cité d'Arras; seigneur, le comte de Bryas; curé, A. Loison, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Ph. Lenfens, marié, logé, ayant pour émoluments, 10 s. par an par ménage, un petit pain par semaine, de chaque maison, et son tiers « des accidents, » c'est-à-dire du casuel; sage-femme; confrérie du Rosaire; registres paroissiaux, depuis plus de 80 ans; *Saint-Martin-Eglise*, St-Martin, secours, 58 feux, 157 communiants; seigneurs, le comte de Bryas, Mme de Sautricourt; le clerc y réside et y tient l'école, pour les deux paroisses; revenu de la fabrique, 56 lb. (n° 243). — *Cure de Ligni-St-Floel*: St-Floel, 40 feux; patronat du Chapitre; décimateurs, les chapitres d'Ypres et de St-Pol; seigneur, le comte d'Egmont; curé, Amb. Devin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Herduin, non marié; registres paroissiaux, depuis 1712; *Marquai*, la St-Vierge, secours, 15 feux; seigneur, Mme de Rancy; 200 communiants dans les deux paroisses (n° 245). — *Cure de Masiers*: St-Léger, 60 feux; patronat du personnel du lieu; décimateurs, le même, les chanoines d'Aire; seigneurs, le personnel, M. de Gombouert; curé, S. Delaître, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, R. Vandoux, marié; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 80 lb., des pauvres, 30 lb.; registres paroissiaux, depuis 1710, les autres ayant été perdus « par les guerres dernières; » bénéfice du personnel, sans chapelle, possédée par le chanoine Petit de Captot; *Magnicour-sur-Canche*, St-Vaast, secours, 30 feux; seigneurs, Mme de Champigny, abbesse d'Étrun, M. Batiencour, dit Courcel; 280 communiants dans les deux paroisses (n° 247). — *Cure de Monchy-Caieux*: St-Pierre, 47 feux, 160 communiants; patronat du personnel du lieu; décimateurs, les chanoines d'Aire, les abbé et religieux de Samer, le personnel et le curé; seigneur, le marquis de Monchy, de la famille de Rournel; curé, P. Le Cras, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Haverlen, marié; 8 s. par chaque maison, « son écolage » et le pain; sage-femme; revenus de la fabrique, 9 mesures de terre, affermées 45 florins; registres paroissiaux, depuis 20 ans; personnel, à la nomination de l'évêque, partageant avec le curé la dîme « infra muros » et la dîme champêtre, titulaire, le curé d'Hochingham (n° 249). — *Cure de Dostreville* (sic) et de St-Michel: Ostreville, St-Pierre, 35 feux, 100 communiants; patronat du Chapitre; décimateurs, les chanoines de St-Pol et d'Ypres, qui ont abandonné leurs « juries » au curé, MM. de Rocourt, frères et sœurs; seigneurs, le prince,

d'Hornes, qui est « seigneur souverain, » M. Gosse, procureur à St-Pol; curé, J.-El. Saloppe, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Cardon, marié, 8 écus; revenus de la fabrique, trois mesures de terre et une petite maison; registres paroissiaux, en mauvais état, par suite des guerres; *St-Michel*, St-Michel, secours, 30 feux, 95 communiants; décimateurs, les chanoines de St-Pol, les moines de Blangy; les chanoines gradués d'Ypres, le curé; seigneurs, le prince d'Hornes, les Diles La Quernois, bourgeois de Bapaume, pour le fief de la *Rencette* (?); clerc d'école, pour garçons et filles, A. Rohart, marié, 8 écus; confrérie du Rosaire; revenus de la fabrique, 80 lb.; donation de 200 lb. pour les pauvres, par les ancêtres du prince d'Hornes (n° 251). — *Cure de Foulfin-les-Ricamet*: St-Martin, 36 feux, 150 communiants; patronat de l'abbé du Mont-St-Eloi; décimateurs, le même; seigneur, le même, avec M. de Walicourt; curé, P.-J. Gahet, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P.-J. Fremery, revenu du curé, servant gratis; sage-femme; indulgences de N.-D. du Mont-Carmel; revenus de la fabrique, 60 lb.; registres paroissiaux, depuis 1713; des autres, ayant été égarés dans le temps des guerres dernières; *Ternay*, secours, 33 feux, 105 communiants; décimateurs, l'abbé de St-Eloi, les religieux de Samer; seigneur, M. de La Verduye, conseiller au parlement de Flandre; *Neuville au Cornet*, hameau, 23 feux, 73 communiants; seigneurs, le prince d'Hornes, MM. de Courmont et Demoucheaux; e il y a eu toujours un prestre, vicaire, y ayant une chapelle pour l'utilité dudit hameau, lequel prestre y faisoit la messe; les dimanches et festes, tenoit école et instruisoit la jeunesse de ce lieu; mais depuis les guerres dernières, il n'y en a pas eu, à cause de la rareté des prestres; les curés de St-Pol y vont depuis quelques années faire la messe, etc. (n° 253). — *Cure de Roillecourt*: St-Omer, 30 feux dans la paroisse, 12 à Rocourt-au-Bois, 14 à Bpenhin; 11 à Taehincourt, 5 à Ocoche, hameaux, 220 communiants; patronat de l'abbé du Mont-St-Eloi; décimateurs, les abbé et religieux dudit, les bénédictins de Samer, le chapelain d'Épenhin; seigneurs, les abbé et religieux de St-Eloi, le prince d'Hornes, M. Mulet de La Lacque; curé, P. Boequillon, à portion congrue; clerc d'école, E. Pluquet, non marié, 8 s. par an et un petit pain par semaine de chaque ménage; son casuel d'église et la distribution scolaire; il y a eu autrefois une confrérie « du Vénérable; » reines de la Vierge et de St-Barbe; revenus de la fabrique, 400 lb.; registres paroissiaux, depuis 1664, sauf pour la fin de l'année 1710



« qui étoit le temple de la guerre; » chapelle bénéficiaire d'Espenbin, à la nomination de l'abbé du Mont St-Eloi; 430 lb., à charge de messes, titulaire, le curé de Goulzin, diocèse d'Arras; chapelle de St-Laurent, sans titre, à Rœcourt-au-Bois (P. 255). — *Cure de Sains-les-Pernes*: St-Berthe, 40 feux dans la paroisse, 15 dans le hameau du Baye, 220 à 230 communicants; patronat de l'abbé de Blangy, qui a la dime; seigneur, le prince d'Hornes; curé, P. Limozin, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Duhamel, marié; sage-femme; « maîtresses » de St-Catherine, « marols » de St-Nicolas; un capital de 100 lb. pour les pauvres, dans le coffre de l'église; un bénéfice sans chapelle, à la nomination de l'abbé de Blangy (P. 287). — *Cure de St-Pol* (3 novembre, rapport dressé par le prieur des Carmes, desserviteur de la paroisse): St-Paul, 522 feux dans la ville; 42 à Verloing, 41 à Ramecourt, hameaux; 3,142 communicants; patronat de l'évêque; décimateurs, le Chapitre; et l'hôpital du lieu, l'abbaye de Ham, les Jésuites de Béthune; seigneurs, les enfants mineurs du prince de Soubise; en litige avec le comte de Meleun, le comte de Briès pour Verloing, le sieur Le Gay pour Ramecourt; deux curés, les sieurs Edouard et Tonneau; à portion congrue de 800 lb.; un ecclésiastique; Alb. Lombart, chantre; clerc d'école, enseignant les garçons et les filles séparément et à différentes heures, A. Patte, marié, pensionnaire de la ville; maîtresse d'école, veuve, enseignant les filles; aussi pensionnaire de la ville; deux sages-femmes, dont une est pensionnaire de la ville; confréries, 1<sup>re</sup> du St-Sacrement, 40 lb. de rente; 2<sup>e</sup> de St-Roch, établie par bulle d'Innocent XII; 3<sup>e</sup> de la St-Trinité, par les PP. de la Merci; 4<sup>e</sup> de ... (le feuillet a été incisé par le relieur); 5<sup>e</sup> de St-Antoine; point de reines; revenus de la fabrique, onze à douze cents lb.; recette des pauvres, pour leur habillement et l'entretien des malades; un hôpital, fondé par les comtes de St-Pol; registres paroissiaux, depuis 84 ans, « les antérieurs ont été consumés dans l'incendie de l'église; » bénéfices, 1<sup>er</sup> la chapelle du St-Sépulcre, annexée au séminaire de Boulogne, 400 lb., à charge de trois messes par semaine, 2<sup>e</sup> la chapelle d'Ocoche, à la nomination du prince d'Hornes 400 lb.; 3<sup>e</sup> la chapelle castrale de St-Louis, à la collation du comte de St-Pol; 26 rasières de blé, à charge de dire la messe du point du jour, les dimanches et fêtes 4<sup>e</sup> la chapelle St-Catherine (P. 259). — *Cure de Trébeaux*: St-Simon et St-Jude, 30 feux, 100 communicants; patronat de l'évêque; décimateurs, les chanoines de St-Pol, le s<sup>r</sup> Petit, demeurant à Arras; seigneur, le comte de Bryas; curé, F. Sloop, à portion

congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Fouquet, marié, 70 ou 72 lb.; revenu de la fabrique, environ 30 lb.; fondation de 8 lb. pour les pauvres, par le prédécesseur du curé; registres paroissiaux, depuis 30 ans, les autres ont été brûlés avec l'église; Belval, St-Vaast, 6 feux; 15 communicants; 2 feux à Grossart, hameau, 10 communicants; seigneur du lieu, P. de Ranlin, et de Grossart, M. de Béthouval (P. 261). — *Cure de Walthou*: St-Omer, 55 feux dans la paroisse, 9 à Anthin et 4 au Hamel, hameaux, 250 communicants; patronat de l'abbé de Samer; décimateurs, le séminaire de Boulogne, les abbés de Samer et du Mont-St-Eloi; seigneur, de Walthou, M. F. de Guernodval et M. de Vartus, d'Anthin, M. de Lozenghem, du Hamel, le chevalier de Willerval; curé, N. de Nancq; à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. F. Carpentier, non marié, 42 lb.; sage-femme, indulgences de N.-D. du Rosaire, sans confrérie; revenus de la fabrique, environ 200 lb.; les pauvres jouissent de 15 ou 16 lb. de rente; registres paroissiaux, depuis 1636; les autres ont été perdus par le feu (P. 233). — *Cure de Wavran et de Conteville*: Wavrans, St-Sulpice, 25 feux; patronat de l'évêque d'Ypres; décimateurs, le seigneur du lieu, le curé; seigneur, le marquis de La Puente, à cause de son épouse, née de Hagnain, résidant à Bruxelles; curé, J. Talleu, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. F. Laloyer, marié, 12 lb. de chaque feu, le pain et le tiers aux casuels; revenu de la fabrique, 60 lb.; registres paroissiaux, depuis 1679; chapelle domestique, au château de Conteville, St-Nicolas, secours, 30 feux, 6 dans le hameau de Fulempin; seigneur, M. de La Ferté; de la famille Le Josne Contay; clerc d'école, pour garçons et filles, emploi vacant par décès du titulaire; confrérie de Jésus-Christ, érigée par bulle d'Alexandre VIII, en 1682, avec indulgences; revenus de la fabrique, 70 lb.; fondation en faveur des pauvres, qui assistent tous les jeudis à la messe du dimanche; 150 communicants dans toute la paroisse (P. 235). — Les folios 207-274 sont en blanc.

DOYENNÉ DE TOURNAI. — *Cure d'Audrehen*: St-Médard, 74 feux dans la paroisse, compris les hameaux de Fouxhevolle, Le Porlé et La Quengoy; patronat de l'évêque; décimateurs, le même, le marquis d'Estrade, les abbés d'Andres et de St-Bertin, le Chapitre le curé; seigneur, le marquis de Fouquexolle, de la famille d'Estrade; curé A. Marquant, 74 ans; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Fons, non marié; sage-femme; le presbytère est une vieille maison à rebâtir; « revenu de la fabrique, 90 lb.; chapelle bénéficiaire de St-Maur,

à la nomination de l'évêque, 90 lb., à charge de 50 messes; Clergues, St-Bathélemy, secours, 32 feux, compris les hameaux d'Audenfor et Le Val; décimateurs, l'abbé de St-Bertin, le curé; seigneur, M. de Clergues; 380 communicants dans les deux paroisses (P. 278). — *Cure de Bayenghem*: St-Vandrilles, 60 feux; patronat de l'abbé de St-Augustin; décimateurs, le Roi, le baron, l'abbaye; seigneur, le baron de Bayenghem, de la maison de Diction, demeurant en Hollande; curé, le fr. A. de La Barre, profès de St-Augustin, doyen du district; prêtre auxiliaire, le fr. A. Galliot, « assistant le curé dans ses fonctions; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-B. D'nos, marié, 80 fr.; sage-femme; confrérie de la Flagellation et Passion du Sauveur, « avec indulgences; revenu de la fabrique, environ 100 lb.; registres paroissiaux, depuis soixante ans, « la guerre ayant dissipé les autres; » Nori-Leulenghem, St-André, secours, 20 feux; décimateur, l'abbaye de St-Augustin; seigneur, un avocat de St-Omer, « non noble, » nommé Marissal; revenu de la fabrique, 30 lb.; 250 communicants dans les deux localités (P. 277). — *Cure de Boisdighe*: St-Omer, 40 feux, 110 communicants; patronat de l'abbé de Licques; décimateurs, le chapitre de St-Omer, le curé; seigneur, M. d'Auverné, à St-Omer; curé, le fr. Cayero, prémontré de Licques; clerc d'école, pour garçons et filles, L. De laître, marié, 22 écus; sage-femme; revenus de la fabrique, 40 lb. (P. 279). — *Cure de Bonningue-lès-Andres*: St-Léger, 30 feux; 10 dans Le Héricat, hameau, 200 communicants; patronat des religieux de St-Jean-au-Mont; décimateurs, les mêmes; le Chapitre, le curé; seigneur, le marquis de Licques; curé, Ph. de Chatigny, natif de St-Folquin; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Tugoy, marié, 60 lb.; sage-femme; revenu de la fabrique, 80 lb. (P. 281). — *Cure d'Éperlecque*: St-Léger, 200 feux; 800 communicants; patronat de l'évêque d'Ypres; décimateurs, les chanoines de Boulogne l'évêque de St-Omer, St-Bertin, Mlle de Vulder, MM. Henderyck, Depau et Dolé, de St-Omer, les religieuses de l'hôpital St-Jean, le curé, qui jouit, en outre, d'un « petit droit sur les poulains, veaux et couvées de poulets; » curé, F. Tristram, natif de Zutquerque; diocèse de St-Omer, ancien curé de Wulverdyne; vicaire, J.-B. Pallé, 200 lb., « propre pour être aumônier du château des Invalides de Boulogne; » clerc d'école, pour garçons et filles, Fr. d'Esque, marié, 50 écus; seigneur le comte d'Égmont; deux sages-femmes; deux confréries, René du Rosaire; établie (1603) par l'évêque Cl. Dormy, avec indulgences concédées par le P. Heynsius, provincial des Dominicains, l'autre de Miséricorde pour les

Trépassés, approuvée (1659) par Mgr de Perrochel, avec indulgences du pape Alexandre VII; revenus de la fabrique, au moins 800 lb.; table des pauvres; « plus forte que la fabrique; » gouvernée par le magistrat; registres paroissiaux, depuis 60 ans; bénéfice de la chapelle de St-Jean, abolie; autre chapelle domestique, « proche la ferme de M. Delangle, » sans titre; le curé se plaint vivement des persécutions dirigées contre lui par le bailli (P. 283). — *Cure de Guémy et Zouafques*: la St-Vierge (Nativité), 12 feux, 40 communicants; patronat des neuf chanoines gradués de St-Omer; décimateurs, les chanoines d'Ypres, le curé; seigneur, la baronne de La Neuville; curé, Eug. Bachelet; clerc d'école pour garçons et filles, D. Oyez, marié; tenant l'école dans les seigneurs, pour les deux paroisses; registres paroissiaux, depuis 1680; Zouafques, St-Martin, secours 24 feux dans la paroisse, 15 à La Recousse, 4 à la Capelette 8 à Olphus, 3 à La Pierre, 160 communicants; décimateurs, l'abbé d'Andres; M. Royez, bourgeois de Dunquerque, le curé; seigneur, M. Tiberge, « supérieur des Missionnaires étrangers, » abbé d'Andres (P. 285). — *Cure de Mentques*: St-Léger et St-Gillis, 44 feux dans la paroisse avec 105 communicants, et 7 feux dans La Watine, hameau, avec 18 communicants; patronat de l'abbé de Licques; décimateurs, les Jésuites wallons de St-Omer; le curé; seigneur de la paroisse, M. Petit-Jean, de La Watine, M. Descamps; curé, le fr. J. Canet, chanoine régulier de Licques; confrérie du St-Sacrement, établie (1<sup>er</sup> juillet 1708) par l'évêque P. de Langle; revenus de la fabrique, 40 lb.; Norbécourt, secours, 38 feux dans le village avec 100 communicants, 7 à Églighem avec 30, 7 au Winda avec 29, 4 à Gûlème avec 15; décimateurs, les abbés et chanoines réguliers de St-Auzustien; le curé; seigneurs, du secours, M. Delattre; bourgeois rentier de St-Omer; d'Églighem; inconnu du curé, du Winda, M. Cochetou, conseiller de la ville de St-Omer, clerc d'école résident, pour garçons et filles, L. Vasseur, marié, 25 écus pour le secours, 10 écus pour la paroisse; sage-femme; revenu de la fabrique, 100 lb.; fondation pour les pauvres; petite chapelle, bâtie sur un grand chemin (P. 287). — *Cure de Moringhem et Disques* (sic): Moringhem, St-André, 7 feux; patronat de l'abbé de Licques; décimateurs, les religieux de ladite abbaye, le curé; seigneurs; les religieux; curé, le fr. L. Dezvert, de la même communauté; clerc d'école, pour garçons et filles, Ch. Boutelen, veuf, 50 fr.; revenu de la fabrique, 80 s.; registres paroissiaux, depuis 1690; Disques, « St-Mas, ou Maxi (sic) » secours, 6 feux; 3 à Lieuse, 3 à Barlinghem, 3 à Barlinghem, 11 à Gusselinghem, 10 à

Petit-Disque, hameaux; décimateurs, le chapitre de St-Omer, le curé; seigneur, M. de Saluce de Bernimicour; revenu de la fabrique, 30 lb.; 140 communiant dans toute la paroisse (P. 289). — *Cure de Nordausque*: St-Martin, 45 ou 46 feux, 170 communiant; patronat du Chapitre; décimateurs, le même, l'abbé d'Andres, le curé; seigneur, le comte de Croix; curé, P. Ricquier, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Hanscotte, marié; sage-femme; confrérie de la S<sup>te</sup>-Trinité de la Rédemption des captifs, instituée (1662) par Mgr de Perrochel; Welle, St-Pierre, secours, une seule maison; 8 ou 10 communiant; seigneur, M. Lardeur, y demeurant (P. 291). — *Cure de Polincoque*: St-Léger, 57 feux; patronat de l'évêque de St-Omer; décimateurs, le même, les habitants de Zutquerque; seigneur, le Roi; curé, D. Bultel, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Lagaisse, marié, 20 écus; revenu de la fabrique, 200 lb.; registres paroissiaux, depuis cent ans; Recques, secours, 32 feux, décimateurs, l'évêque de St-Omer, la fabrique de la cathédrale dudit, le marquis de Molembais; seigneurs, messire G.-F. de Croy, abbé de St-Larme, marquis de Molembais, résident à Lille; revenu de la fabrique, 110 lb.; 500 communiant dans les deux paroisses (P. 293). — *Cure de Rumangan*: St-Matthieu, 80 feux, 460 communiant; patronat de l'abbé de Ham; décimateurs, le seigneur, le curé; seigneur, le duc de Bisage; curé, J.-J. Riez; un vicaire, non dénommé, natif de Mers (Meris), près Bailleul, 38 lb. « de gros », « clerc d'école, pour garçons et filles, P. Monbrun, marié, 9 lb. « de gros », revenu de la fabrique 600 lb.; table des pauvres, avec un maître; registres paroissiaux, depuis 1675 (P. 295). — *Cure de Tournhem*: St-Médard, 90 feux dans la paroisse. 3 à Larronville, un à Cottehem; et un au Cul-de-deux-pièces hameaux 280 communiant; patronat des chanoines gradués d'Ypres; décimateurs, le Roi, de sieur Taffin de Hupy, de St-Omer, le curé; seigneur, le Roi; curé, J.-B. Benoist; vicaire employé, 62 écus et demi; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Sagot; marié, 30 écus; deux sages-femmes; revenu de la fabrique, 1200 lb.; registres paroissiaux, depuis 100 ans; il y en a eu de brûlés chez le curé en 1631 (P. 297). — *Cure de Zudausque*: St-Omer; patronat de l'évêque; décimateurs, les chanoines de St-Omer; seigneur, la douairière de Feuchin; curé, P. Dubois; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Rayole, marié; point de presbytère; registres paroissiaux, depuis 1701, les autres ont été perdus par les guerres; Cornette, secours, avec Audinctun, Leuligne,

Adsoit et Lieuse, hameaux; décimateurs, l'abbaye de St-Bertin, le curé; seigneur d'Audinctun, M. de Liouques, des autres hameaux, le marquis de Crouy; 46 feux, avec 200 communiant dans toute la paroisse (P. 299). — Les folios 301-308 sont en blanc.

DOTENNE DE VIEIL-ESPIN. — *Cure d'Azincourt*: St-Nicolas, 41 feux, avec 9 dans le hameau de Bucamp; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont; décimateurs, les abbés de Huisseauville et de St-Jean, le prieur de St-Georges; seigneurs, le marquis de Bézieux, M. de Bucamp; curé, J. Cocquyt, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P.-J. Boyrdeux, marié, 25 écus; sage-femme; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel; revenu de la fabrique, 37 lb.; *Ambricourt*, 1<sup>er</sup> secours, 31 feux; décimateurs, les Chartreux de Gosnay; seigneur, M. de Brimeux; vicaire résident, tenant l'école des garçons et des filles, L. Lécuyer, 225 lb.; revenu de la fabrique, 42 lb.; fondation, pour donner aux pauvres 15 aunes de drap blanc, remboursée en billets « par ordre de S. A. duc; » *Maisoncelle*, 2<sup>e</sup> secours, 30 feux; décimateurs, les abbés de St-Jean et de Blangy; seigneur le comte de Marnix, vicaire résident, tenant école pour garçons et filles, M<sup>re</sup> Tanohon, 200 lb.; le chœur de l'église menace ruine; revenu de la fabrique, 13 lb.; 809 communiant dans les trois villages (P. 309). — *Cure d'Auchy-les-Moines et Wamin*: Auchy-St-Georges, 122 feux, y compris la ferme de La Quarroy, 420 communiant; patronat de l'abbé du lieu, qui est décimateur et seigneur; curé, dom Ant. Bouvart, religieux, « nourri à l'abbaye », clerc d'école, pour garçons et filles, A. Leclercq, natif d'Espain, tonsuré, aux gages d'un boisseau de blé et de 7 s. par chaque ménage, avec une rétribution mensuelle de ses écoliers; sage-femme; confrérie de la Miséricorde envers les Trépassés, érigée en 1680, avec indulgences du pape Alexandre VII, 90 confrères; revenus de la fabrique, 30 lb., 8 pots d'huile et 2 pots de vin, environ 4 mesures de terre; certaines autres terres, appartenant aux pauvres malades du lieu, ont été attribuées à l'hôpital de Fauquembergues; registres paroissiaux, depuis 1617, avec lacunes; un nouveau converti, de Londres, nommé P. Caco, marié à une femme d'Auchy, fabricant de bas au métier; abbaye de Bénédictins, 12 religieux, y compris l'abbé et le curé, dont 9 prêtres, 1 diacre et 2 minorés; Wamin, la S<sup>te</sup>-Vierge (Assomption), secours, 60 feux, 3 à Romenville, 5 à La Loge, hameaux, 240 communiant; seigneur, le marquis de Wamin, né de Fléchin; vicaire résident, non dénommé, tenant école des garçons et des filles, 20 pistoles et les mois des

écoliers; revenus de la fabrique, 180 lb.; registres paroissiaux, depuis 1679 (P. 311). — *Cure de Blangy*: St-Gilles, 80 feux, 860 (sic) communiant; patronat de l'abbé du lieu, seul décimateur et seigneur; curé, J. Pruvost; à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, L. Béoquart, non marié, 20 écus; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, 36 lb.; recette des pauvres; registres paroissiaux, depuis cent ans; communauté de moines réguliers, O. S. B., 12 religieux, dont deux sont approuvés (P. 313). — *Cure de Canlers et Tramcourt*: Canlers, la S<sup>te</sup>-Vierge, 37 feux, 147 communiant; patronat de l'abbé de Blangy; décimateur, le seigneur, qui est messire Ph.-F. d'Héricourt; curé, J. Dave, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, Alb. De La Haye, marié, 25 écus, « qui est tout le gros; » sage-femme; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, deux mesures de terre; *Tramcourt*, St-Léonard, secours; 28 feux, 94 communiant; décimateur, l'abbé de Blangy; seigneur, messire F.-J. de Tramcourt; clerc d'école, pour garçons et filles, T. Mouton, non marié; revenus de la fabrique, 8 mesures de terre à la chapelle de St-Léonard, dans l'église (P. 315). — *Cure des Comtes et St-Vast*: Comtes, St-Vast, 70 feux, 213 communiant; patronat de l'évêque; décimateurs, le chapelain du lieu, les abbé et religieux de St-André, le curé; seigneur, le comte d'Egmont; curé, A. Deseustré; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Capelle, non marié; sage-femme; confrérie du Mont-Carmel, depuis environ 70 ans; revenus de la fabrique, 43 lb.; registres paroissiaux, depuis 1644; chapelle benédicte de St-Léger, démolie, patronat de l'évêque, 100 lb., à charge de messes, deux hermites, les fr. Séb. Bouchard et M. Blond, d'une conduite édifiante; St-Vast, St-Vast, secours, 40 feux, 130 communiant; seigneur, M. de St-Vast de Pratier, de St-Pol; revenu de la fabrique, 141 lb. (P. 317). — *Cure de Fressin et Planque*: Fressin, St-Martin, 180 feux, 600 communiant; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont, qui est seul décimateur; seigneur, Mgr le prince de Turenne; curé, J. B. Bonningue; à portion congrue; vicaire, F. Brunel, tenant l'école des garçons et des filles, 200 lb. de gages et 40 lb. comme chantre; deux sages-femmes; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, 200 lb., charges déduites; registres paroissiaux, depuis 1613; bénédictin dit de Lépaul (Lespaut); 18 lb., à la nomination du marquis de Rolet, titulaire, le sieur Bouchez, chanoine de St-Pol; Planque, la S<sup>te</sup>-Vierge (Assomption), 40 feux, 440 communiant; seigneur, G.-F. de Comtes; revenu des pauvres, 6 à 7 lb.; (P. 318). — *Cure de Guisy*

et de St-Leu: Guisy, St-Thomas de Cantorbéry, 20 feux; patronat de l'abbé d'Andelin; décimateur, le prieur de St-Georges; seigneur, le marquis de Grigny (Grigny), demeurant au château d'Estraval; curé, L. Mahieu, jouissant des dîmes qui lui ont été abandonnées pour sa portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P<sup>re</sup> Brunel, marié, résident à Huby-St-Leu, payé de 60 lb. par les habitants du lieu et de 30 lb. par ceux de Guisy; il y a un calice, « à l'antique », qui n'est point doré, « que la tradition nous apprend être un des calices de S. Thomas de Cantorbéry; » revenu de la fabrique, 45 lb.; registres paroissiaux, depuis 70 ans; Mgr d'Amiens a donné la confirmation il y a deux ans; Huby-St-Leu, St-Len, secours, 70 feux; décimateur, l'abbé d'Auchy; seigneur, le même, en litige avec le marquis de Grigny; revenu de la fabrique, 50 lb.; on a fait refondre la cloche, aux frais de l'église, avec le concours de l'abbé d'Auchy; 260 communiant dans les deux paroisses (P. 321). — *Cure de Rollancourt*: Rollancourt, St-Riquier, 77 feux, dont 6 au hameau de Courcellés, et une ferme, nommée Les Trois-Fêtes; patronat de l'abbé de St-Jean-au-Mont, qui est décimateur; seigneur, de Rollancourt, le comte de Marnix, de Courcelles, M. de Beaurepaire, né de Gargan; curé, J. du Camp, jónissat de la moitié de la dîme, par convention; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-F. de Croix, non marié, 5 s. par famille et un pain d'un sol par semaine, aussi par famille; sage-femme; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, 20 lb.; registres paroissiaux, depuis 20 ans; bénédictin, à la nomination du seigneur, dont le titulaire est l'abbé d'Amiens, chanoine « tresfoncier » de Liège; autres, à la nomination du Roi, titulaire, le s<sup>r</sup> de La Porte; chapelle, au château, entre de N.-D. de Bonne-Fin, dont la fondation (20 ou 21 mesures de terre) a été usurpée; Beallencourt, St-Jacques, secours, 68 feux, dont 8 à Mons, 18 à Vaux, et une maison à Bucamp, hameaux; décimateurs, les abbés de St-Jean et de Blangy, le prieur de St-Georges; seigneur, le comte de Marnix; vicaire résident, J. Th. Édouart, tenant l'école des garçons et des filles, 200 lb.; sage-femme; 800 communiant dans les deux paroisses (P. 323). — *Cure de Rousseauville*, al. Ruissauville (12 septembre): St-Nicaise, 38 feux dans le village, 12 à Bucamp, 3 à Beaulieu; 3 à St-Wandrille, hameaux, 200 communiant; patronat de l'abbé du lieu, qui est décimateur et seigneur; curé, le fr. A. de Vrau, religieux de l'abbaye; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Flageolet (Flageolet), marié, 75 lb.; sage-femme, reçue du curé, « le chirurgien l'a examinée pour son art; » confrérie de la

S<sup>t</sup>-Trinité, instituée (9 décembre 1663) par le vicaire général de l'Ordre; point de fabrique (P 325). — *Cure de S<sup>t</sup>-Martin* Capron, S<sup>t</sup>-Martin, 30 feux; patronat du marquis de Sully, qui est décimateur et seigneur; curé, P. Baudrel, jouissant de 15 « stiers » de blé sur la dime; clerc d'école, emploi vacant, 20 écus; sage-femme; confrérie du S<sup>t</sup>-Nom de Jésus, abolie par les guerres, et que l'on souhaiterait de rétablir; revenus de la fabrique, 20 écus; registres paroissiaux, depuis 1679; Capron, S<sup>t</sup>-Valloy, annexe, 70 feux; seigneur, l'abbé de S<sup>t</sup>-Sauve; revenu de la fabrique, 102 lb.; la maladrerie de Béaurain donne, chaque année, quelque argent pour les pauvres; registres paroissiaux, depuis 1667; Wambecourt, S<sup>t</sup>-Denis, secours, 50 feux; seigneur, le prince de Turenne, vicaire résident, tenant l'école des garçons et des filles, G. Ramet, natif de Bourbourg, ancien bénéficiaire de Ligny; registres paroissiaux, depuis 1708; revenu de la fabrique, 75 lb.; 400 communicants dans les trois localités (P 327). — *Cure de Sains et Abondance*: Sains, S<sup>t</sup>-Jacques, 50 feux, 165 communicants; patronat des prieur et religieux de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont; décimateurs, les paroissiens; seigneur, l'abbé de S<sup>t</sup>-Jean; curé, E.-F. Caron, à portion congrue de 300 lb.; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Morand, 18 ans, non marié; registres paroissiaux, depuis 1642, avec lacunes; Abondance (Avondances), S<sup>t</sup>-Nicolas, secours, 20 feux, 70 communicants; décimateurs, les paroissiens; seigneur, le chevalier de Bryas; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Jourdain, non marié; revenu de la fabrique, 100 lb.; registres paroissiaux, depuis 1711 (P 329). — *Cure de Viel-Hesdin*: S<sup>t</sup>-Marie-Madeleine, 75 feux et 5 dans le hameau de Jauvis, enclavé dans le diocèse d'Amiens, 280 communicants; patronat des chanoines d'Hesdin, qui sont décimateurs; seigneur, le Roi, M. de Salpervicq de Grigny, au château d'Hestrival; curé, J. Petit, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-F. Crunel(?), marié, 6 s. par ménage et « l'eau bénite »; revenu de la fabrique, 3 lb.; pour un quartier du manoir; registres paroissiaux, depuis 1671; un couvent de religieuses, dont le directeur est J. Ogoyer, récollet d'Irlande; chapelle, au château d'Hestrival (P 333). — Les folios 335-342 sont en blanc.

DOYENNÉ DE FILLIÈVRES. — *Cure d'Aubrometz*: S<sup>t</sup>-Thomas de Cantorbéry, 67 feux, 300 communicants; patronat de l'abbé d'Anchin; décimateurs, le même et le prieur de S<sup>t</sup>-Georges; seigneur, M. d'Héricourt de Servins; curé, L. Hochart, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J. de Monchy, marié;

sage-femme; confrérie de la Vraie-Croix; revenus de la fabrique, 70 lb., des pauvres, 7 lb. 2 s. 6 d.; Hautménil, S<sup>t</sup>-Thomas de Cantorbéry, secours, éloigné de la paroisse de 18.666 pieds 3/4, 45 feux, 160 communicants; seigneur, le prieur de S<sup>t</sup>-Georges (P 343). — *Cure d'Érin*: S<sup>t</sup>-Marie-Madeleine, 60 maisons, 170 communicants; patronat de l'abbé d'Anchin, décimateurs, le même et l'abbé de Blangy; seigneur, le marquis de Molembais, abbé de S<sup>t</sup>-Larme, curé, F. Thomas, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles; Ph. Heuse, marié; confrérie du Rosaire; revenu de la fabrique, diminué par des remboursements faits, « dans le temps des billets et de l'argent à haut prix »; registres paroissiaux, depuis 1682; chapelle domestique, au château de M. l'abbé de Croy (P 345). — *Cure d'Esclimeux* (15 septembre): la S<sup>t</sup>-Vierge (Assomption), 44 feux, 130 communicants; patronat de l'abbé de Blangy; décimateurs, l'abbé et les religieux dudit; seigneur, messire A.-A. de Ghistelle; curé L.-F. Lambert, à portion congrue; un prêtre du pays, L. Musart, y habite son paroisse, après avoir servi dans les diocèses d'Amiens et de S<sup>t</sup>-Omer; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Acoart, marié, aux gages d'un pain d'un sol par semaine et de 8 s. par an de chaque ménage, avec son tiers dans le casuel; confrérie du Carmel, érigée en 1648 par le supérieur du couvent de S<sup>t</sup>-Pol; les comptes de la fabrique n'ont pas été rendus depuis 23 ans; il y a dans la paroisse plusieurs terres, nommées « champ des pauvres, terres des pauvres, terres de la pauvreté », réunies au domaine du seigneur; registres paroissiaux, depuis 75 ans; Neulette, S<sup>t</sup>-Hubert, secours, 10 feux, 27 communicants; seigneur, messire L.-B. de Le Lièvre, à Arras; point de fabrique; le confessionnal est très indécouvert, et « dans la forme d'une guérite de factionnaire » (P 347). — *Cure de FILLIÈVRES* (10 août): la S<sup>t</sup>-Vierge (Assomption), 130 feux, 495 communicants; patronat de l'abbé d'Anchin; décimateurs, les abbés et religieux d'Anchin et de S<sup>t</sup>-Josse-sur-Mer, le prieur de S<sup>t</sup>-Georges; seigneur, le marquis de Bernicourt de Saluces, mort depuis deux mois; curé, Ant. Tellier, de Vaquerie-lez-Hesdin; secours de S<sup>t</sup>-Georges, à portion congrue; un vicaire, Ph. Lefebvre, 50 écus, ses messes, partage avec le clerc le pain, que donnent les paroissiens; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Hauteœur, marié; sage-femme; confrérie de N.-D. du Mont-Carmel, « fort célèbre » le jour de la fête, 8 ou 9 confesseurs ne satisfont qu'avec peine à la dévotion des peuples qui y arrivent de tout côté; on fait construire un clocher sur la tour (P 349). — *Cure d'Humières-en-*

Artois: S<sup>t</sup>-Martin, 60 feux; patronat de l'abbé du Mont-S<sup>t</sup>-Éloi; décimateurs, anciennement le même, qui a arrêté sa dime « dans les temps calamiteux des grandes guerres » aujourd'hui M. de Fraon, avocat à Aire, et le s<sup>t</sup> Dnbois, demeurant à Rollancourt, le chantre de S<sup>t</sup>-Omer, le seigneur, qui est le duc d'Humières; curé, J. Fournier, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, J.-A. Haudeœur, marié, aux gages d'un pain par semaine, de chaque famille, pour son eau bénite, et 5 s. par an; deux sages-femmes; confrérie du Rosaire; quatre filles, nommées « mèresses », dont deux portent des chandelles et deux l'image de N.-D. du Rosaire sur une civière, à la procession; revenu net de la fabrique, 17 lb.; les enfants ont été confirmés l'an passé, à Conchy, par l'évêque d'Amiens; chapelle bénéficiaire de S<sup>t</sup>-Martin, dans l'église, 130 lb., à charge de messes; chapelle seigneuriale, attenante à l'église, en mauvais état; Noiettes, hameau, 20 feux; le curé y « fait » une messe, passé les dimanches et fêtes; 300 à 400 communicants dans toute la paroisse (P 351). — *Cure de Humeauville*: S<sup>t</sup>-Vaast, 40 feux, 105 communicants; patronat de l'abbé de Blangy; décimateur, le même; seigneur, J.-O. de Belvalet; curé, Ch. Pruvost; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Honoré, marié, payé en pain, chaque semaine, et environ un escalin par famille, chaque année, « seulement de quoi s'empêcher de mourir de faim »; il manque un puits au presbytère; registres paroissiaux, depuis 75 ans; Bernicourt, la S<sup>t</sup>-Vierge (Assomption), secours, 45 feux, 160 communicants; décimateurs, l'abbé de Blangy, les chanoines de Dourier, Mme d'Ecoavres, d'Arras; seigneur, M. de Rouvroy; vicaire résident, emploi vacant, titulaire payé, « tant en argent qu'en pain qu'il étoit tenu mandier chaque semaine, de porte en porte »; clerc d'école, pour garçons et filles, F. Delongeville, marié, payé comme à la paroisse; sage-femme; sacristie trop humide, qui devrait être plutôt regardée comme « un cachot » (P 353). — *Cure de Lenzoux*: la S<sup>t</sup>-Vierge, 35 feux, 130 à 140 communicants; patronat du chapitre d'Ypres, qui partage la dime et la seigneurie avec les pauvres de la Cité d'Arras; curé, J.-Fr. Blanchart, à portion congrue; clerc d'école, A. Théroutanne, marié, qui a 6 s. par ménage et « pourchasse » du pain, le dimanche; sage-femme; revenu de la fabrique, 70 à 80 lb.; Blengelmont, S<sup>t</sup>-Jacques, secours, 15 feux, 60 communicants; seigneurs, les PP. Jésuites de Béthune; les enfants ont été confirmés par l'évêque d'Amiens (P 355). — *Cure d'œuf*: S<sup>t</sup>-Martin, 70 feux dans le village, avec 336 communicants, 20 feux à Beauvois, avec 77, et 10 feux dans Guincourt, avec

33; patronat du recteur des Jésuites, du collège de Douai, qui ont trois « garbes » de dime, contre six à des laïques; seigneurs, d'œuf, Mlle Enlart, à Arras, de Beauvois, M. Parisot, de Guincourt, Mme de Bernicourt, marquise de Saluces; curé, Ch. Castelain, à portion congrue; vicaire, M. Asselin, 50 écus, payés par les Jésuites; un prêtre retiré à œuf, L. Caziers, dit la messe dans la chapelle de Beauvois, les dimanches et fêtes; clercs d'école, pour garçons et filles, à œuf, J. Capron, marié 5 s. par ménage, à Beauvois, un autre, 20 lb.; sage-femme; indulgences accordées par Mgr de Perrochel et ses successeurs, « à cause d'un écoulement de cire que nous avons de la S<sup>t</sup> Chandelle d'Arras »; confrérie de la Rédemption des Captifs, dont les Trinitaires d'Arras viennent de temps en temps chercher les aumônes; revenu de la fabrique, 235 lb.; registres paroissiaux, depuis 1644; chapelle bénéficiaire, à la nomination du seigneur de Quèux, 135 lb., à charge de messes (P 357). — *Cure de Tilly, Teneur et Crépy*: Tilly, la S<sup>t</sup>-Vierge, 45 feux, 140 communicants; patronat du Chapitre; décimateurs, les abbés et religieux de Blangy, les chanoines gradnés d'Ypres; seigneurie en litige entre MM. de Fontaine et de Wilmet; curé, Pr.-F. Boubert, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, P. Leroy, non marié, 8 s. par chaque maison; sage-femme; revenu de la fabrique, 100 fr.; deux bénéfices, à la nomination de l'abbé de Blangy et du seigneur d'Heuchin; Teneur, S<sup>t</sup>-Germain, secours, 60 feux, 237 communicants; décimateurs, comme à Tilly; seigneur, l'abbé de Croy, d'Érin; vicaire résident, J. Lemaistre, tenant l'école des garçons et des filles, 50 écus; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, établie en 1535 par bulle de Paul IV; Crépy, hameau, avec chapelle, 65 maisons, y compris Crépieuille, dépendance, 220 communicants; décimateurs, les mêmes qu'à Tilly, avec les abbés et religieux de Ruiseauville; seigneur, le marquis de Prespy; vicaire résident, L. Boulogne, tenant l'école des garçons et des filles, 50 écus; sage-femme; les enfants ont été confirmés par l'évêque d'Amiens (P 359). — *Cure de Wail*: S<sup>t</sup>-Martin, 50 feux; patronat de l'abbé d'Auchy, seul décimateur; seigneur, M. de Quatrevaux; curé, J. Huohelle, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, N. Devienne, marié, 7 s. par maison; sage-femme; revenu de la fabrique, 15 lb.; registres paroissiaux, depuis 40 à 50 ans; Galanet; secours, 30 feux; revenu de la fabrique, 60 lb.; Quatrevaux, hameau, 14 feux; 300 communicants dans toute la paroisse; à Wail, une communauté de Récollets (P 361). — *Cure de Willeman*: S<sup>t</sup>-Sulpice, 32 feux; patronat de



l'abbé d'Anchin; décimateur, le prier de S'-Georges; seigneur, M. Loste de Willeman; curé, Ph. Carpentier, à portion congrue; clerc d'école, pour garçons et filles, M. Carpentier, non marié, 8 s. par ménage, 4 s. par demi-ménage; sage-femme; confrérie de S'-Sulpice, avec pèlerinages; Frency, secours, 18 feux; décimateurs, le prier de S'-Georges, avec les chapelains de S'-Louis; seigneur, M. de Salpervicque de Grigny; un clerc d'école, non dénommé; Valières, hameau, 16 feux; seigneur, Le Mercier d'Harnaucourt, à Hesdin; décimateurs, les mêmes qu'au Frency; 200 communicants dans toute la paroisse (n° 263). — Cure d'Yncour: S'-Martin, 34 feux, 100 communicants; patronat de l'abbé de Blangy, seul décimateur, avec le curé; seigneur messire Palisotte, premier président du Conseil d'Artois; curé, P. Thibault; clerc d'école, pour garçons et filles, A. Cadet, marié, aux gages d'un pain d'un sol (par semaine) et de 10 s. par an, « de chacun ménage; » sage-femme, qui est « femme d'honneur et de probité; » confréries du Rosaire et de « S'-Rocq; » revenu de la fabrique, 60 lb.; plusieurs registres paroissiaux ont été enlevés par les soldats pendant la guerre de 1710; Blingel, secours, 24 feux, 80 communicants; seigneur, M. de Contes; clerc d'école, pour garçons et filles, J. Conlon; revenu de la fabrique, 36 lb. (n° 368). — Les folios 367-373 sont en blanc.

G. 33. (Registre.) — In-folio, papier, 287 feuillets.

1749-1757. — VISITES. — ÉPISCOPAT DE FRANCOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY. — Rapports présentés par les curés du Boulonnais. Indication des doyennés compris dans le volume (n° 1 v). — Texte du questionnaire :

« M. le curé de... Doyenné de... Répondra clairement par écrit, et en peu de mots, aux Questions suivantes, et les présentera à Monseigneur l'Évêque de « Boulogne. — Quel est le S. Patron de l'Église : quels « Secours ou Hameaux en dépendent : combien le « Secours est éloigné de la Paroisse, et quels services le « curé fait dans le Secours ? Combien chaque Hameau « est distant de l'Église de la Paroisse, ou de celle du « Secours ? Quel est le Patron de cette dernière Église ? « — Combien de Feux dans la Paroisse, combien dans « le Secours, combien dans chaque Hameau ? — Le « Nom du Curé, le temps de ses Provisions, celui de « son Sacerdoce, sa Patrie, son Âge. — S'il y a un « Vicaire, son Nom, le temps depuis lequel il vicarie ; « s'il a été Vicaire ailleurs et quel temps, le lieu de sa

« Naissance, si on est content de lui. S'il observe les « Statuts du Diocèse, notamment ceux des Nombres 3. « et 8. du titre 2, et ceux des Nombres 10. 12. 15. 21. « du titre 5. — Y a-t-il d'autres Éclésiastiques Sécu- « liers et Réguliers dans le lieu, leur Nom, leur emploi, « s'ils sont approuvés, s'il y a de jeunes Clercs, leurs dis- « positions et capacité, et où ils étudient. — Le Nom du « Maître d'École, est-il marié, tient-il l'École des Filles, « à quelles Heures enseigne-t-il, fait-il Ecoles diffé- « rentes pour les Garçons et les Filles, de qui a-t-il « eu son Approbation, et quand est-il exact à obser- « ver les Statuts pour les Écoles, est-on content de « lui, se sert-il du Catéchisme pour y faire apprendre « à lire aux Enfants, fait-il à son École la Prière du « matin et du soir, ainsi qu'elle est dans le Caté- « chisme ? Si dans le Secours il y a un Maître d'École, « il faut en faire mention, et répondre sur ce qui le « regarde à toutes les Questions y-dessus. — Quel est « le Seigneur de la Paroisse, son Nom de famille, le lieu « ordinaire de sa résidence, quels sont les Seigneurs des « Secours ou Hameaux, leur Nom de famille, le lieu de « leur résidence ? — S'il y a une Sage-Femme, de qui « elle a permission et depuis quand, si elle sait admi- « nistrer le Baptême en cas de nécessité ? — Quel est le « Présentateur de la Cure ? — Quels sont les Décimateurs « tant de la Paroisse que du Secours ? quelle est la por- « tion de Dîmes appartenante à chaque Décimateur ; « combien chaque portion de Dîmes est affermée, le « Curé a-t-il part à la Dîme, est-il à portion congrue ? « — À quoi peut aller son Autel, à quoi son Casuel ? — « Le Revenu du Vicaire, par qui payé ? — Le Revenu « du Maître d'École, par qui payé ? — L'Autel et le « Tabernacle sont-ils en bon état, le nombre des Vases « et Vaisseaux Sacrés, de quelle nature ils sont, sont-ils « propres aussi bien que les Ornaments, Linges et Livres, « et tout ce qui sert au Service Divin, et marquer ce « qui manque. La Réponse à ces Questions, et à celles « des Articles suivants, doit se faire par rapport non- « seulement à l'Église de la Paroisse, mais encore à celle « du Secours. — Les Fonts Baptismaux sont-ils en bon « état ? — La Sacristie est-elle bien fermée, qui en a la « Clef, celle des Vases Sacrés et des Ornaments ? — « Quelles sont les Indulgences accordées à l'Église, « quand, par qui, pour quels Jours, pour combien de « temps ? — Quelles sont les Confréries, quand insti- « tuées et par qui, quel est leur Revenu, quelles sont « leurs Charges, le nombre des Confrères, si les choses « s'y passent avec Dévotion, si les Confréries sont bien « administrées, si elles ont des Statuts autorisés, si les

« Comptes sont rendus par chacun An, et devant qui ? — « Combien de fois l'Année s'expose le Saint-Sacrement, « à quels Jours, de qui on obtient la Permission, quand, « pour combien de temps ? — L'Usage des Reines dans « la Dévotion à la Sainte Vierge est-il établi, s'est-il « conservé, a-t-il été interrompu ? — Les Confession- « naux sont-ils propres et bien placés ? — Les Bancs « sont-ils vendus et arrentés ; au sujet des Bancs, n'y « a-t-il point de difficultés ? — Quelles réparations à faire « au Chœur, quelles réparations à la Nef, sont-elles « urgentes ? — Le Cimetière est-il bien fermé, les Her- « bages et les Arbres du Cimetière sont-ils affermés ? — « Le Presbîtere est-il en bon état, quelles réparations à « y faire ; de même pour le Logement du Vicaire ; où « tient-on les Ecoles ? — Quel est le Revenu annuel de la « Fabrique ; quelles sont les Charges annuelles et ordi- « naires, les Comptes sont-ils rendus, combien en resle- « t-il à rendre, par qui, pour quelles Années doivent-ils « être rendus et commencer par l'Année ancienne, qu'est-il « rendu à la Fabrique, ou que redoit-elle, où l'on enferme « les Quêtes, combien il y a de Clefs aux Armoires et « Troches, qui les a ? — Y a-t-il un Inventaire exact des « Titres et Meubles de l'Église, y a-t-il un Obituaire ? « — Comment se fait la Recette des Pauvres, et par « devant qui, combien de Comptes à rendre, quelle est « l'administration du Revenu des Pauvres, y a-t-il un « Hôpital ou Fondation en faveur des Pauvres ? — En « quel état sont les Registres des Baptêmes, Mariages et « Mortuaires, depuis quelles Années il y en a, s'il n'en « manque point, quelles sont les Années où il en manque, « comment ils ont été égarés et perdus, envoie-t-on des « doubles des Registres tous les Ans aux Greffes des « Juridictions Royales, ou au Secrétariat de l'Évê- « ché, est-ce l'Usage que les Registres soient paraphés, « par qui ils le sont ; se conforme-t-on aux autres Articles « de la Déclaration du Roi concernant lesdits Registres, « et imprimés à la fin des Statuts du Diocèse ? — Y a-t-il « des Bénéfices fondés dans l'étendue de la Paroisse, « qui les nomme, leur Revenu, leurs Charges, sont-elles « acquittées, le Nom des Titulaires, le lieu de leur rési- « dence, les Chapelles sont-elles en état décent, bâties « dans l'Église Paroissiale ou dehors, de même pour les « Chapelles Castrales et Domestiques ; observe-t-on à « l'égard de celles-ci tout ce qui est prescrit par les « Statuts du Diocèse, Nombre 8, titre 13. — Combien de « Communians dans toute la Paroisse, Secours et Ha- « meaux, tous ont-ils fait leur devoir Paschal, qui sont « ceux qui ne s'y sont pas présentés, depuis quel temps « en usent-ils de la sorte ? Il faudra mettre leurs Noms,

« Surnoms sur un Mémoire séparé, comme aussi le Nom « des Pêcheurs scandaleux, des Personnes qui vivent « dans le Divorce, qui ont des Procès ou qui sont en « inimitié, et on tâchera de faire trouver les uns et les « autres à la Visite pour leur pouvoir parler. — S'il y a « des Pratiques superstitieuses ? — Si les Cabarets ne sont « point ouverts pendant le Service Divin, de même pour « les Danses et les Jeux. — S'il y a des Personnes qui « négligent de se faire instruire, leurs Enfants ou leurs « Domestiques, s'il y a des Personnes qui n'aient pas « reçu la Confirmation, et qui ne puissent pas venir à « l'Église la recevoir ? — S'il y a des Nouveaux-Con- « vertis ; reste-t-il des Huguenots, qui sont-ils ? — Enfin « s'il ne se fait point d'entreprise sur les Personnes, « Droits et Biens Éclésiastiques ? »

DOYENNÉ D'ALETTES (1). — Cure d'Herly et Quilen : curé, J.-B. Rault, vicaire, J.-B. Bodéot, né à Bressin; les clercs d'école, mariés, font le catéchisme trois fois la semaine; seigneur d'Herly, le prier du lieu, Quéry, curé d'Amboille, à quatre lieues de Paris; le seigneur de Bellevue, hameau, est le prier de Rumilly; les habitants sont ses paroissiens, ils ne payent pas de dime au curé d'Herly à qui ils n'appartiennent que « comme voisins, » pour les sacrements et enterrements; confrérie de S'-Pierre, l'école est très belle, grande et en bon ordre; les anciens registres manquent, « attendu que le village a été abandonné pendant quinze ans et brûlé dans le tems que l'Artois appartenait à l'Espagne, et les cloches enlevées; » le curé signale à l'Évêque un certain nombre de moissonneurs de Bellevue, qui ont « épard les avènes du fermier de S'-Phillebert, » par vengeance, l'année précédente, et qui pour cela ont manqué à leur devoir pascal (n° 2). — Cure d'Humbert et S'-Michel : 70 feux à Humbert, 40 à Potier, 25 à S'-Michel, 40 à Etroville, 5 à Petit-S'-Michel, 5 à S'-Waudrille, 381 communicants; curé, F. Framery; seigneur de S'-Michel, M. de Chauvelin; « la pauvreté qui règne dans nos campagnes » est cause que bien des familles négligent l'instruction de leurs enfants, pour les envoyer chercher du pain » (n° 4). — Cure de Maninghen-au-Mont : titulaire, la Visitation; 25 feux, 100 communicants; curé, R.-Th. Lenglen; clerc d'école, P. Francoeville, marié, approuvé par l'Évêque en 1746; le confessionnal est hors d'état de servir (n° 6). — Cure de Montcauvrel et Recques : curé, P.-F. Billet, de S'-Omer; chapelain du château, J. Féron; clercs d'école, J. Carpentier et Ch. Walré; seigneur de Recques; J.-B.-O.

(1) Les rapports manquent pour les 9 premières paroisses. Celui d'Herly est chiffré 10.

Dixmude de Montbrun; registres paroissiaux, depuis 1647 (° 7). — *Cure de Parenty* : vicaire, P. Hodicq, de Doudeauville, tenant l'école avec un jeune homme pour le suppléer en cas d'absence; « il y avoit autrefois une chapelle à Hérimel, où les religieux de Longvilliers venoient dire la messe tous les ans le jour de S<sup>t</sup>-Eloi : elle est détruite » (° 9). — *Cure de Preures et Hucqueliers* : 140 feux dans la paroisse, 152 dans le secours, 8 à La Rocq, 24 à Seben, 5 an Fayelle, 8 au Maret pourry; curé, P.-F. Barrois, né à S<sup>t</sup>-Martin-lez-Aire, vicaire, M. Maréchal, natif d'Alette; les clercs d'école se servent du catéchisme et tiennent l'école depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois d'août; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, établie depuis 13 ans par Mgr dervilly (d'Hervilly), 20 confrères; un huguenot à Hucqueliers, nommé Jean Taillé, « céruilier (serrurier) de profession » (° 11). — *Cure de Wicquinghen* : 70 feux, 200 communicants; curé, L. Dufour, de Thiembroune, 42 ans; le clerc fait tous les jours la prière et une demi-heure de catéchisme (° 13). — *Cure de Zoteux* : S<sup>t</sup>-Michel et S<sup>t</sup>-Pierre; curé, P. Godefroy, de Desvres, 55 ans; clerc d'école, F. Preudhomme; seigneurs, les barons de Lianne; détails sur la valeur des dîmes (° 15).

DOYENNÉ D'ALQUINES. — *Cure d'Alquines et du Locquin* : hameaux de Fromental, l'Étrille, Haute-Pannée, Neuville, Bisson, Haute-Planque et Harlay; curé, F.-M. Lulo, né à Boulogne le 4 novembre 1708; clerc d'école, J. Leuilliot, qui ne se sert point encore de l'Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament pour y faire apprendre à lire; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, récemment établie; le curé signale comme superstition locale, « l'usage de la verge divinatoire » (° 17). — *Cure d'Aquin* : hameaux, Ophove, Nohove, Le Wal, Quiadal, la Vattine, Nordial; curé, M.-J. Vercoutre, natif de S<sup>t</sup>-Omer; vicaire, P. de Cauchy, d'Embry, tenant l'école, 210 lb., à charge de deux messes par semaine; valeur de la grosse dîme, 2400 lb., dont le sixième appartient au curé; litige entre ce dernier et son confrère de Bouvelinghen, touchant la possession de la chapelle de *Querquiant*, « fondée par Guillaume d'Affringues; » 425 communicants (° 19). — *Cure de Bainghen-le-Comte* : « Il y a deux petits hameaux, dont l'un est nommé *La Biette* (l'Abbette) sur le Boulonnais, composé de quatre maison, l'autre nommé *Hotove*, composé de six maison dont une est sur l'Artois et cinq sur Picardie,.... Il y a seize (?) feux dans la paroisse et quatre à *La Biette* et six à *Hotove*, et une petite maison détaché et une ferme nommé *Beauris*; » curé, J.-J. Framery; seigneurs, les prêtres de l'Oratoire, pour Bainghen et la

Biette, M. de La....., pour *La Haye* et tout ce qu'il y a sur l'Artois, l'abbaye de Licques, pour ce qu'il y a sur Picardie; il manque un tapis aux fonts baptismaux; le « campenart » est tombé depuis trois ou quatre ans; registres de catholicité, depuis 1663, avec quelques lacunes (° 21). — *Cure de Bourmonville et Henneveux* : hameaux, Le Troux-du-Carne, le Hénissart, le Mont, le Fort-à-vaches, la Drouville, pour la paroisse, 45 feux, Belbecq, pour le secours, 50 feux, 300 communicants; curé, L.-M. Mareschal, de Courset, 52 ans; clercs d'école, P. Lamirand, J.-F. Rousel (° 23). — *Cure de Bouvelinghen et Wesbécourt* : « Dans Bouvelinghen, 24 feux, dans *Westbeaucourt* 21, dans Grand Quercamps 45, dans Petit Quercamps 6, 350 communicants; » clerc d'école, J. Touzart, « admis des paroissiens, principalement de M. le marquis de Courteboirne, » 75 lb.; M. Davault, bénéficiaire de Grand-Quercamps, 32 mesures de terre, rend les services d'un vicaire pour les deux paroisses (° 25). — *Cure de Colembecq* : hameaux, de la paroisse Le Plouis, du secours (Nabringhen) Le Hamy; curé, F. Dobrœuil, de Boulogne (H.-V.), 53 ans; clerc d'école, J. Hanse, marié, fréquente les jeux publics, qui l'entraînent ensuite au cabaret (° 27). — *Cure de Coulombi et Hafringues* : Coulombi, 56 feux, 37 à Harlette, hameau, 31 à Hafringues, secours, 377 communicants; « autrefois, Coulombi n'avoit point de secours, mais Le Verval, présentement de Quesques, étoit un hameau de Coulombi, et Hafringues dépendoit d'Acquins sans être paroisse : les moines de S<sup>t</sup>-Bertin venoient de leur *privot d'Acquins* dire messe à la chapelle d'Hafringues; » curé, G. Hochart, natif d'Acquin, vicaire, M. Ringot, natif de *Vieux-Moutier*, « n'est adonné ni au sexe ni à la boisson; » Ch. Hochart, natif d'Hafringues, aux humanités à S<sup>t</sup>-Omer, « le plus souvent premier de sa classe, très dévot et craignant Dieu et zélé pour les belles-lettres; » détails sur les dîmes; le vicaire est payé par les paroissiens, « qui y ajoutent des dons de bled, bœure et œufs » (° 29). — *Cure de Hocquinghen et Herbinghen* : 13 feux dans la paroisse, 9 au hameau de *Ljussan*, 40 dans le secours, ces derniers donnant 148 communicants qui s'ajoutent aux 90 du chef-lieu de la oure; prieur-curé, A.-F.-J. Wiscart, né (12 mars 1721) à S<sup>t</sup>-Martin-lez-Aire, profès de Licques; les registres d'Hocquinghen sont paraphés par M. de S<sup>t</sup>-Just à Arras, ceux d'Herbinghen, par M. Enlart, à S<sup>t</sup>-Omer, les doubles sont envoyés respectivement à Montreuil et à Arras (° 31). — *Cure de Journi et Rebergues* (21 août 1737) : hameaux de Rebergues, Rougemont et Rougefert; 40 feux dans la paroisse, 30 dans le secours, 250 commu-

nians; revenus de la fabrique, 80 lb.; chapelle castrale au Rouge-Fort (° 33). — *Cure de Liéques* : 252 feux, 680 communicants, qui satisfont au devoir pascal, « sauf une demi-douzaine que la cherté des vivres n'a encore pu retirer de l'usage des cabarets; » curé, le fr. J.-J. Le Liepvre, natif de Wimille; clerc d'école, J. Ducrocq, marié, payé à raison de 8 sols par feu; le tronç des quêtes, fermant à deux clefs, a été emporté l'année passée par des voleurs de nuit; registres de catholicité depuis 1617; un de 1589 (° 35). — *Cure de Longueville* : curé, le fr. Bavelaer, né (15 mars 1720) à Liéques; clerc d'école, Ét. Herth, aussi de Liéques, récemment approuvé (° 37). — *Cure de Menneville, Saint-Martin et Viel-Moutier* : à Menneville, hameaux de Lépinoy, Le Mont-Éventé, Le Croq, la Pilotrie, 65 maisons, à S<sup>t</sup>-Martin et *Campagnette* 42, dans le Viel-Moutier et Calique 46, 537 communicants; le curé, A.-J. Herbault, dit la première messe à S<sup>t</sup>-Martin, et la dernière ou à Menneville, ou au Viel-Moutier, le vicaire (tenant l'école) à S<sup>t</sup>-Martin, M. Caroule, ne fréquente jamais les cabarets, « préche de temps en temps, fait le catéchisme et la prière; » clercs d'école, à Menneville, F. Beauvois, marié, à Viel-Moutier, J. Tiertant, non marié, payés par les habitants; seigneur de S<sup>t</sup>-Martin, M. Merlin, de Boulogne; détails circonstanciés sur le produit des dîmes; à Menneville, il faut un nouveau *campenar*, la cloche étant démontée et suspendue à un arbre; M. Boulet, chanoine de Lille, est titulaire de la chapelle de Sainte-Barbe, revenu 200 lb., à S<sup>t</sup>-Martin (° 39). — *Cure de Quesques et Lottinghen* : curé, Ledieu, 58 ans, originaire d'Ypres; vicaire, au secours, le sieur Wiscart, de Desvres; Jacques Petit, magister, non marié, tient l'école « aux heures convenables pour la jeunesse; » un banc, dans l'église, à Mme Deasnonois, « seigneuresse; » le sieur Ellart, receveur de l'église, n'a pas rendu de comptes depuis six années; il y a un inventaire des titres et un obituaire (° 41). — *Cure de Selle et Brunembert* : S<sup>t</sup>-Véronique est singulièrement honorée à Brunembert comme seconde patronne; curé, J. Noël, de Samar, 70 ans; seigneur de la pairie du *Bouteiller*, M. de Campagne de La Varenne; une fondation de quatre obits, à la rétribution de 30 sols chacun, par M. *Du Meunil* des Essarts, curé d'Alquines; tous les registres antérieurs à 1737 « ont péri » dans l'église de Selle, du temps de l'ancien curé (° 43). — *Cure de Seninghen et Bayenghem* : curé, P. de Cauchy; vicaire, depuis cinq ans, M. Lecointe, 210 lb., tenant l'école à Seninghen; une chapellenie, à la nomination du chapitre de Saint-Omer, possédée par M. de Lailne (° 45).

DOYENNÉ DE BOULOGNE. — *Cure d'Alinethun et Belle-Brune* : curé, J. Blasset, de Wimille, 56 ans; clercs d'école, L. Gouy, approuvé (2 mai 1733) par l'Evêque; à Bellebrune, J. Du Chateau (11 mars 1748); le presbytère est nouvellement rebâti dans la plus grande partie « du logement personnel; » les troncs ont été volés, il y a quatre ou cinq ans; il y a des comptes de huit ou dix ans à rendre (° 47). — *Cure de Bainctun et Quetighen* : Bainctun, 116 feux, dont 2 à Tourne, 21 dans le Fond-de-Bainctun, 39 à Maquinghen, 13 au Pont-Pierreux, 34 à La Capelle, 10 à Huplandre, 360 communicants; Quetighen, 55 feux, 171 communicants; curé, J.-L. Fournier; chapelain de Maquinghen, L.-F. Delattre, dont le service est quasi vicarial; il y a un grand nombre de pauvres dans les deux paroisses, « le curé leur donne bien la valeur de son casuel dans le tems de leurs maladies; » clerc d'école, L.-M.-F. Duhen, 120 lb.; confrérie de S<sup>t</sup>-Adrien, établie en 1728, 70 confrères, dont la principale obligation est d'ensevelir les morts et d'assister aux enterrements; le curé se plaint de ce que l'on danse sur la place, fêtes et dimanches, dans les hameaux de la Capelle et de Maquinghen (° 49). — *Cure de Belle et Houlefort* : curé, J. Selingue, de Marquise, 46 ans; un diacre, M. Hénon, « actuellement en interstice; » faute de logement, il n'y a point de maître d'école au secours, depuis trois ans; la chapelle de S<sup>t</sup>-Antoine est entretenue aux dépens des quêtes qui se font pour le S<sup>t</sup>-Rosaire (° 51). — *Cure de Beuvreghehen et Wacquinghen* : Beuvreghehen, S<sup>t</sup>-Maxime, 40 feux; hameaux de Conninethun, *Epipre* (Épître), Ruissaulin; patronat de l'abbé de S<sup>t</sup>-Bertin, qui est décimateur et seigneur; curé, P.-F. Pingrenon, 60 ans, de Coyesques, à portion congrue; clerc d'école, J. Bonvoisin, 4 setiers de blé et 18 lb.; revenus de la fabrique, 60 lb.; des Pauvres, 50 lb., distribués par le curé et le marguillier; Wacquinghen, secours, S<sup>t</sup>-Antoine, 20 feux; 210 communicants dans toute la paroisse (° 53). — *Cure de S<sup>t</sup> Nicolas* (H.-V.-B.) 8 juin 1756; curé, Bernard Arquier, de Toulouse, 35 ans, trois vicaires, deux chantes prêtres, un chapelain, Patrice Kelher, Irlandais; M. de Perne, seigneur de la chapelle de la Vierge, qui est dans l'église; le curé a reçu, en 1755, 240 lb. pour une dîme, 310 lb. de la fabrique pour acquit de fondations, 174 lb. des mariages, 162 lb. des baptêmes, 668 lb. des enterrements, 256 lb. des cires, 100 lb. des confréries; détails sur les revenus des vicaires et chapelains; énumération des vases sacrés et des ornements; revenus et importance relative des confréries; l'usage des reines est aboli depuis longtemps; l'église est trop petite, le sol en est

très enfoncé, les voûtes se crevaient, les murs se sont écartés, on craint un écoulement; le presbytère est fort an cien et mal bâti; les revenus de la fabrique, 1800 lb. de rente annuelle, 30 lb. des reliés, 372 lb. de quêtes, 65 lb. des mariages, 763 lb. des enterrements; détail des charges; revenus des pauvres, 200 lb. de rente, léguées par M. Fontaine et distribuées, avec le produit des quêtes, par le curé, assisté de douze dames de la paroisse (n° 55). — *Cure d'Eschinghen* (13 mai 1756): curé, J.-A. Duhamel, de Boulogne (H.-V.), 63 ans, clerc d'école, J. Duflot, non marié, remplit avec édification tous les règlements portés par les Statuts; la fabrique dimé sur un territoire nommé le canton de St-Martin; l'hôpital de Boulogne jouit de la grande dime, affermée à 800 lb. (n° 57). — *Cure de Maninghen et Pittefaux*: hameaux, de Maninghen, Henne 6 feux, de Pittefaux, Bancré 6 feux, *Souverainmoulin* (Souverain-Moulin) 6 feux, compris Le Haire et le Lucquet; curé, J. Davault, né (30 avril 1706) à Outreau; clerc d'école, J. Ringot, marié, ne veut plus tenir école que jusqu'à la Saint-Jean; Mme Descajeul, née Acary, « seigneuresse » de clocher, pour Maninghen, M. de Bernard de Calonne, pour Pittefaux; registres paroissiaux, depuis 1637 (n° 59). — *Cure d'Offretun*: curé, J.-B.-O. de Saint-Just, d'Ardes, 31 ans; clerc d'école, F. Houx, « jeune homme », approuvé par M. Regnault (l'un des vicaires généraux); la fabrique, outre l'acquit des obits et des messes de fondations, doit fournir des cierges pour l'autel, faire blanchir le linge, entretenir la lampe d'huile; ses revenus ont peine à y suffire (n° 61). — *Cure d'Outreau*: 280 à 290 feux, dont 33 à Outreau, 50 à Équihen, 20 à Capécure, 14 à La Salle, 13 à Manihen, 150 à 160 au Poriel, 1000 communicants; curé, P. Perdriseaux, de Condé-en-Hainaut, 42 ans; vicaire, J.-F.-J. Gressier, précédemment à St-Martin de Menneville; clerc d'école, J. Bourgois, marié, « fait la prière à son école le matin et le soir, et le salut tous les jours », 100 lb. des paroissiens; Mre P. Duquesne, curé, a laissé aux pauvres de la paroisse 205 lb. de rente, à la disposition de ses successeurs; chapelle domestique, chez M. Décajeux (n° 63). — *Cure de Pernes et Conteville*: curé, Jacques Lorgnier, de Réty, 46 ans; clerc d'école, à Conteville, P. Clément, marié (n° 65). — *Cure de Réty*: 93 feux, dont 11 au Mesnil, 9 à La Rebertingue, 14 à Ardinzen, 20 à Placette et Bourque (sic), 31 à Loquinghen et Rougefort, 9 à Wiove, 450 communicants; curé, P. Guillaïn, vicaire, P. Alliaume, tous deux de Boulogne; revenus de la fabrique, 80 écus (n° 67). — *Cure de Rinzent et Hidrequent*: patrons du secours, St-Maur et St-Hubert; curé,

J. Blondel, de Brimeux; clerc, de l'unique école, J.-M. Framery, 18 ans, non encore approuvé; seigneur d'Hidrequent, le marquis de Fontanieu (n° 69). — *Cure de St-Etienne* (23 mai 1756): curé, J. Penyon de Renty; seigneurs, d'Eaux, M. de Roussel de Pernes, d'Haf-frengues, hameau, la comtesse de Pétrieu (n° 71). — *Les feuillets 72 et 73 sont lacérés*. — *Cure de St-Léonard*: registres paroissiaux, depuis 1628; chapelle sans titre, au Pont-de-Briques (n° 74). — *Cure de St-Martin* (9 mai 1756): 180 feux; il s'en bâtit encore; Les Tintoleries 45, Bréquereque 53, Ostrobove 13, Maquétre 9, St-Martin 7, Wicardene et Denaore 9, Bédouatre 7, La Watine et Baduy 10, Montlambert 27; curé, A. Bonnet, de Boulogne (B.-V.), 67 ans; clerc d'école, J. Lorge, marié: « il y en a qui murmurent contre lui, mais on ne peut plaire à tout le monde », 40 boisseaux de blé et 80 lb.; revenus de la fabrique, en rentes, pâtures et bans (bancs), 225 lb.; pour les pauvres, il y a les charités de Monseigneur; « dont le curé tâche de faire la juste et sainte distribution; » la dotation de la chapelle de Bédouatre est affectée sur la ferme de l'Écuellétroude; le curé se plaint de ce que les troupes, de la garnison viennent près de chez lui, surtout pendant les veilles, « boire, se divertir, chanter, quereller et en venir à d'autres [scènes] plus fâcheuses; » il ne peut venir à bout de faire aller au catéchisme les enfants de Bréquereque et des Tintoleries (n° 78). — *Cure de Wimille* (14 mai 1756): 28 hameaux, dont beaucoup n'ont pas deux ou trois feux; curé, A. Pain, né (octobre 1695) à Boulogne (H.-V.), vicaire, Ch. Rouffier, né au même lieu; clerc d'école, L. Carpentier, marié, confrères du St-Sacrement et de St-Pierre, érigées en 1748 (n° 77). — *Cure de Wierre-Effroy et Hesdène*: curé, L. Rappe, d'Audrehem, 48 ans; seigneur, la veuve du sieur d'Estherbecque à Aire; registres paroissiaux, depuis 1684, « assemblés en brochures » (n° 79).

DOYENNÉ DE FRENCQ. — *Cure d'Aix-en-Issart et Maran*: 100 feux dans la paroisse, 17 dans le secours, 350 communicants, dont six n'ont pas fait leur devoir pascal; curé, J. Soudourel, de Preures, 54 ans; point de maître d'école dans le secours; celui de la paroisse est payé de quatorze sols par famille, avec quatre setiers de blé; l'école est en bon état; registres paroissiaux, depuis cent ans; chapelle domestique, chez M. de Laporle (n° 84). — *Cure d'Attin et Beutin*: Le clerc d'école, Simon Picard, marié, sert pour les deux paroisses; il fait la prière du matin à l'école, et le salut, le soir, à l'église; point de sacristie autre qu'une armoire, au secours; bénédiction de St-Godelaine, sans chapelle (n° 83). — *Cure de*

*Bernieulles*: curé, A. d'Hoyer, de Montreuil, 29 ans; clerc d'école, N. Bigot, 80 lb.; le presbytère et l'école sont en très mauvais état; il y a un nouveau converti (n° 85). — *Cure de Beussent*: Hameaux d'Enguinehaut, Le Caraque, Les Zébrables, Engoudsent, Le Ménage, Ponteratu, Bois-Ratel, La Vallée-Gloriam; Le Mimont, Goppigni; curé, N. Guilbault, d'Alette, 40 ans; clerc d'école, J. Le Mort, non marié, fait la prière à midi, et non le matin, ni le soir, parce que les enfants viennent à différentes heures, « à cause de l'éloignement et diffi-cultés des temps et chemins; » seigneurs, de Preuille et Ponteratu le sieur de Nielle, d'Enguinehaut le sieur de Châteauneuf; « les décimateurs sont les religieux de St-Sauve de Montreuil; » régente des pauvres, 30 lb. données par les religieux de St-Sauve; une famille est signalée comme n'envoyant pas ses enfants à l'école, ni au catéchisme (n° 87). — *Cure de Brecent et Hénocq*: curé, P.-G. Luto, de Boulogne, 42 ans; clerc d'école, F.-D. Frouart, non marié (n° 89). — *Cure de Brimeux et Lépinoy*: 80 feux dans la paroisse, dont dix familles sont à l'aise et 70 vont à l'aumône, 40 feux dans le secours; curé, M. Thuieux, de Montreuil, 43 ans; clerc d'école, au secours, Fr. de Bosve, non marié; un vicaire, F.-N.-R. Maréchal de Montfort, dans la paroisse; les pauvres n'ont point d'autre fondation que « leur bécasse; » registres paroissiaux, depuis 1820, « en mauvais ordre dans ce temps-là » (n° 91). — *Cure de Cormont et Hubersent*: curé, P. Dusauroit, de Loison-en-Artois, 58 ans; clercs d'école, à Cormont M. Prevost, à Hubersent L. Le Coite; seigneur de Cormont, le marquis d'Équirre; dévotion à St-Hubert, en forme de confrérie (n° 93). — *Cure d'Étaples*: curé, L. M. Deledrève, de Fiennes; vicaire, M. Laude, ci-devant missionnaire du Poitou; J. Duflot, chapelain de Notre-Dame de Foi; clerc d'école, M.-A. La Loy; l'autel peut monter à 75 lb.; le casuel à 150; « partageables entre le curé, le vicaire et le clerc qui a un cinquième; » la grosse cloche est à refondre; le revenu des pauvres consiste en cinq septiers de blé, que M. Du-fayel distribue le vendredi-saint, 27 lb. pour terres affermées, 60 lb. que doit M. Lartizien, 18 lb. de rente constituée payable par le curé, « sed quid hæc inier-tantios » (n° 95). — *Cure d'Étréelles*: curé, M. de Mondicier, de Wierre-Effroy, 87 ans (n° 97). — *Cure de Frency et Ailinghen*: 80 feux à Frency, 34 à Le Turne, 27 à Rosamel, 5 à Linères, 3 à Warne, 7 à Le Motte; 500 communicants; curé, P.-F. Peuvion, de Renty, 38 ans; vicaire, Ph.-J. Thibault, de Bonningues-lez-Ardes; clerc d'école, P. Duflot, instruit fort bien les enfants, se sert du catéchisme; la confrérie de la Charité est sous l'in-

vocation de St Sébastien, 34 confrères; les plus anciens registres paroissiaux sont de 1681, il en manque (n° 99). — Même cure, visite d'Halinghen: clerc d'école, Ch. Prevost, marié, tient l'école depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, 50 lb. et trois septiers de blé, mal payés; confrérie de Saint-Hubert, 20 confrères; point de fabrique; 86 communicants, 40 à Niembour, 42 à Haut-Pichot (n° 101). — *Cure d'Inzent*: seigneur, Mgr Chanvelin, inté-rim des Finances, à Paris; curé, C.-F. Rissier, de Montreuil, 87 ans; clerc d'école, F. Gravelle; registres paroissiaux, depuis 1671 (n° 103). — *Cure de Longuilliers et Maresville*: curé, Ph.-J. Thibault, depuis 1752; clerc d'école, Ch.-L. Pecquet; seigneur, M. de Berné, demeurant à Montreuil; une abbaye de Bernardins, M. de Busca, abbé commendataire, M. Godillier, prieur régulier avec 7 religieux; « au nombre desquels il M. Cousin, que l'on qualifie de curé, à cause de leur ferme et dix autres petites maisons, aux habitants desquels il administre les sacrements, et fait les inhumations à l'abbaye; » trois septiers de blé par chacun an, pour les pauvres, en vertu du testament de M. de La Comlé; on danse après les offices, le dimanche, excepté les jours d'exposition du Saint-Sacrement (n° 105). — *Cure de Marenla et St-Denez*: Hameau de Bus-lez-Marles, 5 feux; curé, Gr.-J. Doremiex, 56 ans; vicaire, à St-Denez, C.-A. Quételard, de Guines, chargé de l'école, qu'il fait faire exactement par un garçon capable et de bonnes mœurs; clerc d'école, à Marenla, F. Platel, marié; seigneur de Bus-lez-Marles, M. Gorguette d'Argouve, demeurant à Amiens; registres paroissiaux, depuis 1660 (n° 107). — *Cure de Marles*: curé, A. Parmen-tier, de Wimille, 62 ans; décimateurs de droit, les Bénédictins de St-Josse, qui ont abandonné la dime au curé (n° 109). — *Cure de Neuville et Etrées*: curé, Al. Vincent, de Burbure, 40 ans; clerc d'école, F. Debray, marié; les enfants d'Estrées fréquentent l'école d'Estrées; les confrères du St-Sacrement sont chargés de réciter le *Pange lingua* tous les jeudis, d'accompagner le St-Sacrement quand on le porte aux malades, de se veiller les uns les autres à la mort, de se porter en terre, etc. »; une des trois reines quêtes aux messes des jours solennels, et tous les dimanches aux vêpres, pour les pauvres (n° 111). — *Cure de Sempy*: curé, N.-A. Patté, de Montreuil, 39 ans; clerc d'école, P. Leroux, marié; confrérie du St-Sacrement et de St-Roch, avec indulgences accordées en 1728; on fait une vente, tous les dimanches, du pain qu'on quète chaque semaine, et le produit sert à payer les messes des trépassés (n° 113). — *Cure de Tubersent*: curé, J. Queval, de Surques, né en 1693; clerc



d'école, A.-F. Breffort, veuf; la fonction des reines est d'orner l'autel, d'aller aux mariages, d'accompagner depuis la maison jusqu'à l'église le corps des jeunes personnes, « ce qui les expose à casser leurs chandelles; » on néglige un peu d'envoyer les enfants à l'école et au catéchisme, à cause des mauvais chemins; « le clero n'oserait les corriger, autrement point d'écoliers; je crains fort, ajoute le curé, que le quatrième commandement de Dieu soit changé ! » (n° 118).

**DOTENÉ DE GUINIES.** — *Cure d'Alembon et Sanghen* : 96 et 66 feux, 310 et 218 communicants; curé, M.-J. Rappe, d'Andrebem, 33 ans; clerc d'école, J. Carpentier, payé des habitants, à raison de « chacun dix sols; » confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, depuis 1752; les registres paroissiaux, dont quelques-uns remontent à l'an 1640, sont paraphés par le lieutenant civil d'Andres, et les doubles sont envoyés au greffe de Montreuil (n° 117). — *Cure d'Andre* (28 juillet 1749) : le questionnaire, qui paraît avoir été rédigé sous l'épiscopat de Mgr de Devise, n'est pas disposé dans le même ordre que ceux de Mgr Henriaux et de Mgr de Pressy, mais il s'étend à peu près aux mêmes chefs d'information; ainsi, pour l'école : « Le Nom du Magister. — Tient-il l'école? — Si le Magister ne tient pas l'école, qui est-ce qui la tient? — La tient-il bien? — Combien a-t-il d'écoliers dans le temps que l'école est plus nombreuse? — Se sert-il du Catéchisme pour y faire apprendre à lire aux enfants? — Fait-il la Prière du Soir et du Matin, ainsi qu'elle est dans le Catéchisme? — Observe-t-il les Règlements? — S'approche-t-il des Sacraments au moins aux principales Fêtes de l'année? — M. le Curé signera ce Mémoire de son nom de Batême avec son surnom, marquera son âge, et depuis quand il est dans la Paroisse » (n° 119). — *Cure d'Andres* : patronat de dom Lymannder, abbé de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont, transféré à Ypres; curé, C.-L. Fort, de S<sup>t</sup>-Omer, 50 ans; deux prêtres, l'uno, M. Évrard, de Calais, directeur des Dames Bénédictines, l'autre, J.-F. Barbier, vicaire de la paroisse et aumônier de l'hôpital, tous deux prenant part au casuel et à l'acquit des fondations; un régulier, moine de S<sup>t</sup>-Jean-au-Mont, prieur du prieuré simple de N.-D. du lieu, dom Jean Lucyen, non approuvé; deux frères des Écoles chrétiennes tiennent l'école pour les garçons, et deux filles de la Charité la tiennent pour les filles, depuis 8 h. du matin jusqu'à 11 h., et depuis une heure après-midi jusqu'à 4 heures; ils suivent leurs règles et les Statuts et sont payés par le receveur du revenu des pauvres; la confrérie de la Charité, unie à celle du S<sup>t</sup>-Sacrement, avec statuts par Mgr de Devise, 120 con-

frères, fait chanter la messe tous les jeudis; détails circonstanciés sur celle de N.-D. des Agonisants, approuvée (1715) par Mgr de Langle : « lorsque quelqu'un est dangereusement malade, on sonne l'agonie, » toute la paroisse se rend à l'église, au nombre de 4 ou 5 cents personnes, etc.; revenu de la fabrique, 1200 lb., à charge de payer 380 lb. pour fondations, de fournir 24 pains de 3 lb. pour les distributions de quinze obits, des dimanches de l'Avent et du Carême et de toutes les fêtes solennelles; les comptes du bien des pauvres sont rendus pardevant cinq administrateurs; les PP. Carmes disent la messe dans une chapelle nommée l'abbaye d'Andres, où s'acquittent les fondations dont est chargé l'abbé commendataire (n° 121). — *Cure de Balinghen* : curé, J.-B. Nicolle; clerc d'école, non dénommé, payé de 80 lb., à qui on a donné les herbes et arbres du cimetière, « pour l'aider à vivre; » il y a des registres paroissiaux qui remontent à 1638 (n° 123). — *Cure de Bouquehault* : 94 feux, 2 à Dippendal, 4 au Mongardin, bameaux, 290 communicants; curé, le fr. N.-A. Savary, d'Alembon, prêtre de Lièges, 40 ans; revenu de la fabrique, 18 pistoles (180 fr.) compris les bancs; registres paroissiaux, depuis 102 ans (n° 125). — *Cure de Boucre* : curé, L.-J. Le Camus de Moffet, 41 ans, de Boulogne; clerc d'école, J.-P. Sens, veuf (n° 127). — *Cure de Bresme et Feringhen* : 90 feux dans la paroisse, 9 dans le secours; curé, J.-F.-B. de Servins d'Héricourt, 46 ans, estimant son casuel à 180 lb., à raison de la multitude des pauvres; les pauvres, toutes charges déduites, ont 86 lb. 10 s. de revenus « pour les bouillons des malades et gens infirmes, ce qui ne fait point la moitié des besoins; M. le curé fournit au reste » (n° 129). — *Cure de Campagne-les-Andres* : 30 feux, 22 dans le hameau du Berg-en-Campagne, 140 à 150 communicants; curé, Ch.-Fr. De Grez, de Nouvelle-Eglise, 32 ans; clerc d'école, Jos. Polzan, marié; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, instituée le 23 janvier de l'année courante; projet de rebâtir l'autel dans le cul-de-lampe de l'église et de faire une sacristie au dehors (n° 131). — *Cure de Fienens* : curé, J.-F. Castillon, de Surques, 54 ans, élevé à Lièges; seigneurs, MM. de Fontaine, dont l'aîné est maître des Requêtes à Paris, et le puîné au service du Roi; clerc d'école, N. Leclercq, marié; les titres du revenu de la cure sont enfermés dans le coffre de l'église, placé dans la chaire de vérité; registres paroissiaux, depuis 1687 (n° 133). — *Cure de Guinies* (même questionnaire que celui du n° 119) : la dîme monte à plus de 3,000 lb.; mention d'une visite faite le 31 juillet 1749; clerc d'école, pour garçons, P.-Cl. Decke, 70 écoliers; pour les

filles, deux sœurs de la Providence, de l'institut du R. P. Barré; rapport dressé par Ant. Delloy, curé depuis 1727 (n° 135). — *Cure de Hames* : 62 feux, dont 20 au cœur de la paroisse, 15 dans la Rue-de-Hames, 15 à La Planchette-Tournoire et 12 au Cohu, hameaux; curé, Ch. Matringhen, de Quesques, 37 ans; « clerc lai, » tenant l'école, J.-P. Sansse, 75 lb., le droit d'école et le tiers du casuel; les bancs sont affermés à raison de 5 s. par personne; le duc d'Havré donne chaque année 30 lb. pour les pauvres : on les leur distribue immédiatement en étoffes, en souliers, ou en bouillon pour les malades; on chante tous les vendredis de Quatre-Temps un service de fondation pour M. Bagdelicque, ancien curé; registres paroissiaux, depuis 1669 (n° 137). — *Cure d'Haringhen et Hermelinghen* : 4 hameaux, Fouben, L'Escl-Courte, Les Fontaines, Héronval; dans la paroisse, 200 feux, deux hameaux, Le Pu-du-Sac et Hurtevent, dans le secours, 50 feux, avec environ 800 communicants; curé, J. Carpentier, de S<sup>t</sup>-Hilaire-en-Frévent, depuis le 19 décembre 1745; vicaire, Chr. Paris, de Rinxent; clercs d'école, L. Hallet, veuf, et P. Bonvallet; seigneur, le marquis de Fontanien, résidant à Paris; après l'énumération des décimateurs, le rapport ajoute : « Quant au curé, ces Mrs lui ont laissé les honneurs qu'ils n'ont pu séparer des peines attachées à son ministère, et les V<sup>rs</sup> que les divines Écritures prononcent contre ceux qui en remplissent mal les fonctions; à quoi le Roi par considération a bien voulu ajouter 300 lb. qu'ils sont obligés de payer annuellement audit curé; » le casuel produit environ 200 lb. y compris les honoraires des messes de fondation; « l'autel ne produit rien, car, quoique l'usage soit de faire assez fréquemment la cérémonie de l'offrande, les paroissiens, par un autre usage peu favorable au curé, ne lui font pas même présent d'un liard; » le vicaire jouit de 300 lb. à charge de 4 messes par semaine, à l'intention de M. et M<sup>me</sup> Desandrouin; confrérie de S<sup>t</sup>-Roch, établie (4 avril 1730) avec indulgences (2 janvier) du pape Benoît XIII; revenus de la fabrique, 165 lb. 10 s., registres paroissiaux, depuis 1638; chapelle castrale, à la Verrière (n° 139). — *Cure de Louche* : 78 feux dans la paroisse, 14 à Locbarne, 12 à Berthen, hameaux; 304 communicants; curé, Guilbert, d'Hocquinghen; un mineur, séminariste, M.-H. Declémir, instruisant les enfants; clerc d'école, P. Dandre, marié; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, depuis 1705; 34 obits à 20 sols (n° 141). — *Cure de Nelles-les-Andres* (22 mai 1754) : mention d'une visite antérieure, faite le 26 juillet 1749; curé, J. Cornuel, de Boulogne (B.-V.); vicaire, A.-B.-O. de S<sup>t</sup>-Just : « le public et son curé préconisent

avec justice les vertus morales, civiles et ecclésiastiques, dont il ne se départ jamais; » une vente d'arbres, faite sur le cimetière d'Antingues, secours, a produit 500 lb. « dont la destination verbale est une cloche, assez inutile » (n° 143). — *Cure de Nelles-les-Calais* : curé, L.-A. Mouchet de La Plante, de Boulogne, 51 ans; clerc d'école, A. Carpentier, non marié, payé, partie d'une fondation, partie de la paroisse (n° 145). — *Cure de Pihen* : curé, Al. Massart, 39 ans; clerc d'école, Ch.-L. Houzel, marié, 80 lb.; la fabrique est chargée de 8 obits, de 41 messes basses, d'un salut du S<sup>t</sup>-Sacrement tous les premiers dimanches de chaque mois, et des litanies de la S<sup>te</sup>-Vierge tous les dimanches et fêtes, après vêpres (n° 147). — *Cure de Rodelinghen et Landrethun* : curé, J.-N. Leclercq, 42 ans; clercs d'école, A. Le Portq et F. Loyer; confrérie du S<sup>t</sup>-Sacrement, depuis 1748, dans le secours, comme dans la paroisse (n° 149). — *Cure de S<sup>t</sup>-Tricaire* : clerc d'école, J.-B. Carpentier, approuvé de Mgr, dans la dernière visite (n° 151). Le P<sup>re</sup> 152 est lacéré.

**DOYENNÉ DE MARC.** — *Cure de Bonningues-les-Calais* (12 juillet 1785) : curé, J. Pain, d'Offekerque, 42 ans; clerc d'école, F. Loyer, marié; revenus de la fabrique 51 lb., sur lesquelles le subdélégué Mollien de Belleterré prélève tous les ans 24 lb., « jusqu'à ce qu'il ait reçu les 505 lb. qu'il demande pour avoir fait bâtir une école de 20 pieds qui a été estimée par l'inspecteur des travaux du Roy à 40 sols le pied » (n° 153). — *Cure de la ville de Calais* : « lors de la quête de lait et beurre de 1750, on a compté environ 1800 feux, » avec environ 6000 communicants; la garnison non comprise; curé, H. Duteil (7 août 1744), né à S<sup>t</sup>-Germain-en-Laye, 46 ans; trois vicaires; un maître de chant, un sacristain, 3 chœurs-prêtres, un aumônier du Courgain, M. Lelièvre, plusieurs séminaristes; trois maîtres de pension; dont les sieurs Joanny et Lechevre, peu zélés pour le catéchisme; le casuel des enterrements, baptêmes et mariages, 700 lb.; « l'obitier, » 150 lb.; six confréries, qui sont celles de S<sup>t</sup>-Pierre (1570), de S<sup>t</sup>-Jacques (1574), de S<sup>t</sup>-Roch (1628), du S<sup>t</sup>-Sacrement (1630), des Trépassés (1736), de la Trinité (1598); le revenu de la fabrique est d'environ 5000 lb. avec le produit des bancs et des quêtes; un administrateur des pauvres malades; un hôpital; registres mortuaires, depuis 1625; baptistaires, depuis 1635; « on a fait mettre plusieurs fois en prison une femme qui faisoit métier de tirer les cartes, et un empyrique imposteur qui est disparu; » deux huguenots anciens dans la ville; un brasseur protestant, une dame et sa nièce; un juif, deux filles et une famille entière de

protestants nouvellement convertis (P 185). — *Cure de Coquelle* (17 juillet) : clerc d'école, J. Lelièvre, ci-devant à Waldan, marié; la paroisse est remplie de pauvres gens à qui il faut souvent faire la charité; il y a plus de vingt ans que l'on souhaiterait d'avoir une confrérie de St-Hubert, « à cause que le pays est tous les ans désolé par les chiens enragés; » il n'y a plus de tronc, depuis qu'on les a volés (P 187). — *Cure de Coulogne* : l'autel produit au curé 20 lb., le casuel, 50 lb (P 159). — *Cure d'Écalles* (13 juillet) : curé, J.-P.-A. Peraché, de Boulogne, 55 ans, pourvu en 1744, 52 mesures de terre; clerc d'école, J. Butel, frère du clerc de Wissant, 19 ans, non encore approuvé; difficultés entre le seigneur et les paroissiens, relativement à la balustrade du chœur; la quête du marguillier ne produit qu'une quinzaine de sols par an (P 161). — *Cure de Fédthun* (13 juillet) : curé, P. Germain, de Boulogne (B.-V.), 46 ans, 50 mesures de terre; clerc d'école, P. Houzel, non marié, approuvé dans la dernière visite, jouissant de 4 mesures de prés, qui, avec ce que lui donne la paroisse, monte aux environs de 140 lb.; registres paroissiaux, depuis 1652, sans lacunes (P 163). — *Cure de Guemps* (15 juillet) : curé, Ph. Everard, d'Alquines, 51 ans, 60 mesures de terre; clerc d'école, F. Poilly, marié, 47 écus de gros; la fabrique dime la troisième botte des lins cultivés dans la paroisse; « la danse n'est en usage que le jour qu'on nomme Carresse : c'est le premier dimanche de septembre » (P 165). — *Cure d'Hervelinghen* (13 juillet) : curé, Mansel d'Hondan, de Landrethun, 46 ans, 36 mesures de terre; clerc d'école, Ét. Lelièvre, marié; revenu de la fabrique, 26 lb. 2 s. (P 167). — *Cure de Marck* : curé, J.-D. Lesselin, né (10 septembre 1710) à Abbeville, 100 mesures de terre; l'autel et le casuel vont à 800 lb.; le revenu de la fabrique, qui a le tiers de la dime de lin, atteint une moyenne de 800 lb.; deux vicaires, un à Marck, P.-S. Leroy, payé par le curé, l'autre aux Attaques, annexe, où le curé fait faire la première communion et officie le jour du patron (St-Pierre-ès-liens), N... Lesueur, payé par la fabrique; trois maîtres d'école, mariés, un à Marck, un aux Attaques, un autre à Waldan; le curé se plaint de ce que l'on « chicane aujourd'hui sur tout » et qu'il demande « l'homologation de la taxe du casuel » (P 169). — *Cure de Nouvelle-Eglise* (16 juillet) : curé, J. Paucon, d'Arras, 52 ans; clerc d'école, F. Cagny, depuis 1763, 40 écus; revenu de la fabrique, année commune 150 lb., « à charge de payer « les cires, pain et vin, blanchissage de linge, les honoraires de trois obits fondés, le droit catédralique, les registres, le bois des Rameaux, l'entretien du dedans et du dehors

de l'église, les Ponts-et-chaussées, etc. »; registres paroissiaux, depuis 1650 (P 174). — *Cure d'Offequere* (16 juillet) : curé, Cl. Caron, né (20 mai 1697) à St-Germain-en-Laye; clerc d'école, Ch.-G. Plateau : « chaque mesure de terre lui vaut deux liards, et il y en a ici 3000, et chaque cheminée, 12 sols; » la fabrique a deux mesures de terre pour l'entretien du pain et vin d'autel et pour la lampe; revenu des pauvres, 80 lb., dont le receveur fait emploi sur billets du curé; à propos des difficultés relatives à l'arrêtement des bancs, le curé déclare ne vouloir entreprendre aucun procès, parce que « le gain serait une perte pour le spirituel, à cause du génie du pays; » à la question faite au sujet des sages-femmes, il répond : « on fait icy comme en Égypte, une amie ou voisine rend service à l'autre » (P 173). — *Cure d'Oye* (14 juillet) : curé, G.-B. Béchade de Rochepine, de Calais, 51 ans; vicaire, H.-V. Scarpin, de St-Pol, 290 lb. de gros par le marguillier; clerc d'école, P. Quéhen, veuf, 120 lb. de gros, par lo même; une table des pauvres, où préside le curé; registres paroissiaux depuis 1670 (P 175). — *Cure de Peuplingues* (12 juillet) : curé, P.-G. Caron, de Boulogne, 41 ans, 60 mesures de terre; clerc d'école, J. Bonvalet, marié, antérieurement approuvé de l'Évêque, pour Sangatte; revenu de la fabrique, le tiers de la dime verte, une fondation du duc d'Havré, etc. (P 177). — *Cure de Sangatte* : mention de quelques maisons bâties le long de la mer, à une lieue du clocher, « qu'on nomme communément Les Baraques; » curé, Sauvage, 54 ans, de Boulogne; clerc d'école, Ch. Brasseur, marié; registres paroissiaux, depuis 1625; chapelle du fort Risban, à l'entrée du port de Calais, sur la paroisse (P 179). — *Saint-Pierre-lez-Calais* : 450 feux, 1200 communicants; curé, Ch. Bonvoisin, de Fienness, 40 mesures de terre; vicaire, N. Morieux, de Calais, 180 lb.; un aumônier au fort Nieulau, un chapelain à la Chambre des pauvres (hôpital); revenu de la fabrique, 750 lb., à charge de 26 obits et 31 messes basses (P 181). — *Cure de Vieille-Eglise* (16 juillet) : curé, A.-F. Arnoult, de Marck, 35 ans; un vicaire dont les émoluments s'élèvent, messes comprises, à 800 lb.; clerc d'école, F. Babilard, non marié, 350 lb., faisant tous les jours le catéchisme, « à la fin de son école; » la confrérie de St-Pierre est dite avoir été établie en 1581; neuf mesures de terre, affermées 72 lb., dont le « pauvre » fait recette pour les pauvres (P 183).

DOYENNÉ DE SAMER. — *Cure de Camiers* : curé, J.-C.-A. Coppin, d'Outreau, 47 ans; il n'y a point de maître d'école, « depuis que S. G. a jugé à propos de ne laisser S. Louchet continuer à instruire la jeunesse, à cause

ad'une infirmité qui pouvoit se communiquer; » les eaux inondent l'église-tous les ans, la moitié de l'année, et font tout pourrir; il n'y a plus de cimetière; le curé signale la grande pauvreté des femmes qui ont leurs maris au service du Roi (dans la marine); chapelle domestique, chez M. du Fayel (P 185). — *Cure de Carly et Verlingthun* : hameau de Hourquet-dans la paroisse, de Monty dans le secours; curé, A.-L. Guerlain, de Samer, 36 ans; J. Bénard, marié, clerc de Carly, J. Teller, non marié, de Verlingthun; seigneur du secours, M. de Blocq, grand bailli d'épée au présidial de Flandre, résidant à Montreuil; longs détails sur les dîmes, le mobilier des deux églises, le revenu de leurs fabriques, etc. (P 187). — *Cure de Condette et Hesdigneul* : hameaux de la paroisse, Le Choquel, Escame, le Grand-Moulin, du secours, Montaigny; curé, R. de Neuville, Artésien, 32 ans; clerc d'école, J. Buré, pour les deux localités; registres paroissiaux, depuis 1646 (P 189). — *Cure de Cremares* : curé, N.-F. Delloy, de St-Pol, 56 ans; clerc d'école, Ch. Le Maitre, « honnête garçon, sage, de bonne conduite, a soin des enfans, tient bonne école; » tout le monde a fait ses pâques, « point de libertinage, ni de scandale » (P 191). — *Cure de Dannes* : hameau de Piendal, consistant en une seule ferme; curé, A.-Garré, de Boulogne, 54 ans; clercs d'école, « Dannes, L.-N. Gourlin, marié, à Widehen, secours, J. Michault; » registres paroissiaux, depuis 1692 (P 193). — *Cure d'Hesdigneul* (14 mai 1756) : 79 feux, dont 30 dans la paroisse, 7 à La Ronville, 22 à Brucel, 6 à La Fontaine-du-Bouza, 10 à Tinghen, 4 à Landacre; curé, R. Desauvois, de Boulogne, 31 ans; clerc d'école, A. Dumont, marié, très-exact à son devoir, fort mal payé; revenu de la fabrique, 40 lb., à charge de fournir les cires, d'entretenir la cloche et le cimetière (P 195). — *Cure d'Isques* (2 mai) : 7 feux dans la paroisse, 2 à La Gauchie, 5 à Quéhen, 4 à Herqueligue, 7 à Hermerange, hameaux; curé, Cl.-H. Wyant, de Boulogne, 39 ans; clerc d'école, P. Hénon, marié, payé par le curé; registres paroissiaux, depuis 1610 (P 197). — *Cure de Longfosse* : curé, L.-Féron, de Bourthes, 80 ans; clerc d'école, J. Podaillon, non marié (P 199). — *Cure de Neufchatel* (20 mai) : curé, A. Paranty, de Pihen-en-Calais, 39 ans; clerc d'école, A. Bouchier, non marié, 200 lb.; confrérie de St-Pierre, depuis onze ans; registres paroissiaux, depuis 1693 (P 201). — *Cure de Samer* (28 mai) : 214 feux dans le bourg, 23 au Breuil, 13 à Longuerque, 17 à Belle-aux-anes (Bellozane), 16 à Létouquois, 7 à Marbique, 290; curé, S. Lagache, de Questrecque, 35 ans; vicaire, R.-F. d'Arras; les religieux Bénédictins ne sont

pas approuvés pour la confession; clerc d'école, pour garçons, L. Dupour, non marié; les filles sont enseignées par les sœurs de la Charité de Nèvers, établies dans la paroisse; l'autel rapporte 108 lb. au curé, à la charge de 18 obits solennels, 34 obits-simples, 45 messes basses et 27 saluts; le casuel n'a pas produit 150 lb. pendant les deux dernières années; la confrérie de la Charité a été autorisée (26 avril 1645) par le pape Clément XI, elle compte 180 membres; revenu des pauvres, 2400 lb., sur quoi l'on en paye 800 aux sœurs de Charité pour leur pension, 78 au vicaire pour trois messes par semaine, 50 lb. au clerc pour enseigner les pauvres enfants, 40 lb. au chirurgien pour les malades des hameaux, outre l'entretien de la maison des sœurs et de « l'Apocairerie; » registres paroissiaux, depuis le 25 novembre 1618 (P 203). — *Cure de Tingry et Lacres* : curé, Lr. Courtois, de Calais, 40 ans; clercs d'école, à Tingry, N. Le Comte, non marié, à Lacres (St-Martin), secours, F.-Lévy, marié, « ne vaut du tout rien; » détails sur l'état ruineux où se trouve l'église; trois bénéfices fondés (P 203). — *Cure de Wierre-au-Bois et St-Gertrude* (25 mai) : curé, J. Lorguier, de Réty; clerc d'école, J.-B. Pautiez, non marié; confrérie de la Charité, pour assister à la sépulture des morts et les ensevelir on cas de maladie contagieuse (P 207). — *Cure de Wirwigne et Questrecque* : curé, G.-J. Lardeur, de Quélins, 34 ans, présenté par M. Provençier, chanoine gradué de la cathédrale d'Ypres, grand pénitencier et supérieur du Séminaire; vicaires, dans la paroisse, F. Baillieux, de Montcouvrel, dans le secours, A.-M. Lavoine, de Leubringhen, tenant l'école; à Wirwignes, depuis deux ans, un bedeau tient lieu de clerc; longs détails sur les dîmes; il y a des registres, depuis 1626; plaintes du curé contre son de ses voisins, pour usurpation de territoire (P 209).

DOYENNÉ DE WISSANT. — *Cure d'Ambleteuse* : hameaux de Raventhun et Selaque; curé, Ant. Leclercq; de Wille, 38 ans; clerc d'école, S. Daré, non marié, tenant l'école dans une maison dont il paie le loyer de son argent; les registres antérieurs à 1753 ont été détruits par le feu (P 211). — *Cure d'Audemert* : curé, L.-F. Chatillon, de Boulogne (B.-V.), 39 ans; clerc d'école, J.-J. Pasquel, non marié; revenu de la fabrique, 40 lb.; registres paroissiaux, depuis 1610 (P 213). — *Cure d'Audresselles* : curé, Loëllot, depuis vingt ans; clerc d'école, P. Masson, d'Onglevert, non marié, « valétudinaire; » seigneur de clocher, la Chapite, pour la fabrique de la Cathédrale; au cours de son rapport, le curé s'efforce de faire des mots piquants et affecte plusieurs fois de répondre en latin (P 215). — *Cure d'Audinghen* : curé,

P. Podevin, de Boulogne (B.-V.), 40 ans, ancien curé de Samer; vicaire, l'abbé Coquelain, de Samer, « très sage et de bonne conduite; » clerc d'école, J. Goduin, marié (p. 217). — *Cure de Bazingham*: curé, Malliot, Artésien, 60 ans; clerc d'école, J. Boulanger, marié; le curé réclame une couverture de paille sur la cuisine du presbytère (p. 219). — *Cure de Boursin* (questionnaire du p. 119): curé, L.-J. Maline, 60 ans; le marguillier, J.-P. Martin, n'a pas rendu de compte depuis 1742; un maître d'école, avec 30 élèves; *Le Wast*, secours, prieur, l'abbé de Lavigne, bénédictin, à Paris; desserviteur, M. Losage; une chapelle de S<sup>te</sup> Ide, hors de l'église (p. 221). — *Cure de Landrethun et Caffers*: curé, Lonquety, de Boulogne, 38 ans; clerc d'école, A. Carpentier, marié; 9 obits avec un nocturne et laudes (p. 223). — *Cure de Leubringen*: curé, S. Le Clerc, 58 ans; clerc d'école, L. Delbarre, marié, approuvé par M. Ferré, grand vicaire, 12 écus et quatre septiers de blé; l'herbage du cimetière est concédé au fossyeur pour l'entretien des haies; registres paroissiaux de 1640-1694 en mauvais état (p. 225). — *Cure de Leulinghen*: hameaux de Berne, d'Eslinghen, de Malassise; curé, M. Sénéca, né à Boulogne en 1691; clerc d'école, F. Bonvarlet, non marié, 100 lb. sur les habitants, sans logement; revenu de la fabrique 48 lb. à charge de faire acquitter 24 messes (p. 227). — *Cure de Marquise* (20 mai 1786): curé, J.-B.-L. Caron, de Samer, 52 ans; vicaire, C.-A. Moleux, de Boulogne (B.-V.), 32 ans, payé par le curé; desservant, J.-B. Caron, d'Henneveux, 38 ans; clerc d'école, P.-C. Duhent, marié, 40 lb. de fixe; seigneurs, 1<sup>er</sup> de l'église et des hameaux d'Ardenon et Bouquinghen, M. de Guémy, 2<sup>e</sup> de la Place, M. de Longvilliers, 3<sup>e</sup> de Bréquenec, M. de Fontanieu, etc.; confrérie du Rosaire, érigée (1644) par un grand vicaire; revenu des pauvres, 150 lb. (p. 229). — *Cure de Saint-Inglevert*: curé, Marc Luto, de Boulogne, 47 ans; clerc d'école, A. Vasseur, marié, « niant grande famille, » 67 lb. de gros par la paroisse et 20 lb. par l'hôpital; point de sacristie, les ornements sont renfermés dans une mauvaise et très petite armoire; point de fabrique (p. 231). — *Cure de Sombre et de Wissant*: 400 feux, 6 à S<sup>te</sup>-Paul, 5 à Sombre, un au Vivier, 5 à Herland, 3 au Conlombier, un au Breuil; curé, A. Butor, de Boulogne, 61 ans; clerc d'école, P.-A. Batol, 21 ans, « paroît fort rangé; » vicaire, L.-M. Leroy, 29 ans, payé par les paroissiens; seigneurs, 1<sup>er</sup> de la paroisse, M. Le Porcq d'Herland, 2<sup>e</sup> de Sombre, M. Mollien, 3<sup>e</sup> du Vivier, M. Dupont, 4<sup>e</sup> d'Herland, M. d'Herland, 5<sup>e</sup> du Coulombier, M. Thien, 6<sup>e</sup> du Breuil, M. de Perne; « il n'y a plus d'hôpital pour les pauvres, le re-

venu en a été transporté à l'hôpital de Boulogne; on a toujours donné 100, 110 lb. pour les pauvres, ce qui a cessé à l'arrivée (sic) de M. Henriaux, à qui mon prédécesseur n'a osé s'adresser parce qu'il étoit appellant; ce seroit une injustice de redonner cette somme tous les ans; détails sur les registres paroissiaux, dont il y en a qui remontent à 1642 (p. 233). — *Cure de Tardinghen et Inghen*: dans la paroisse sont les hameaux du Catelet, de Belledalle et de Warinctun; curé, P.-F. De Vierre, de Boulogne, 41 ans; clerc d'école, J. Fasquel, marié, approuvé (1744) de M. Regnault (p. 235). — Table alphabétique (p. 237).

G. 34. (Liasso.) — 5 pièces, papier.

**1753-1772. — VISITES. — ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY.** — Rapports présentés par les curés: de *Beureghien* et *Wacquinghen*: il manque, au presbytère, une panée (une pièce) de couverture; on doit à la fabrique 400 lb., mais elles sont aux mains de pauvres gens; registres paroissiaux, depuis 70 ans (p. 1). — *Cure de Comte* (Contes) 24 août 1772: un hameau, nommé le Ménage de Comte; curé, J.-B. Dufour, de Bomy, 60 ans; clerc d'école, pour Contes et S<sup>te</sup>-Vaast, F. Fournier, marié, ayant dans la paroisse le pain et 12 s. par ménage; dans le secours 20 s.; seigneur de S<sup>te</sup>-Vaast, M. de Bertoull, résidant à Arras; outre la confrérie du Mont-Carmel, instituée depuis très longtemps, qui a pour revenu 28 lb. provenant de la location d'un pré, il y a une autre confrérie du S<sup>te</sup>-Sacrement et de S<sup>te</sup>-Roch, instituée depuis 10 ans; il faut une voûte dans la tour de S<sup>te</sup>-Vaast; revenus de la fabrique du secours, 200 lb., à charge de deux obits, des vêpres dans l'octave du S<sup>te</sup>-Sacrement et des Ténébres dans la Semaine-sainte (p. 2). — *Cure de Cormont et Hubersent*: état des réparations à faire aux deux églises: ordonnance épiscopale (14 octobre 1763) rendue sur le procès-verbal du curé de Marens, doyen de France (22 mai), et publiée au prône: « le tabernacle et tout le rétable d'autel sont à repeindre, ainsi qu'une image de Jésus-flagellé en sculpture; l'église, surtout la nef, a besoin d'être reblanchie, etc. » (p. 3). — *Cure de Journy et Rebergues*: curé, Cl.-J.-B. Cache, de Licques, 51 ans; il n'y a point de sacristie, à Rebergues; les trones ont été crochétés cette année; à l'exception de trois qui sont en procs, tous les paroissiens ont satisfait au devoir paschal (p. 4). — *Cure de Surques et Escœuilles*: curé, F. Donlez, de Neuville-sous-Montreuil, 43 ans; vicaire, tenant l'école dans le secours, L. Desmazures, de

Calais, qui prêche fort bien, il est payé de 150 lb. par une fondation et de 60 lb. par les paroissiens; clerc d'école, à Surques, J.-P. Évrard, non marié, 66 lb.; 6 obits à 15 s., à Surques, et 10 à Escœuilles, 60 lb. de casuel; les trones ont été volés en 1751; registres paroissiaux, depuis 1551, dont on envoie les doubles à Montreuil, pour Surques, à Arras, pour Escœuilles; chapellenie, en titre d'office, à Escœuilles, à la nomination de M. de Laben, de Merville; une idée superstitieuse, répandue dans la paroisse, est qu'on est ensorcelé, lorsqu'on est malade pendant longtemps (p. 5).

G. 35. (Registre.) — In-4<sup>e</sup>; 2 feuillets, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle. — VISITES ARCHIDIACONALES. — ÉPISCOPAT DE CLAUDE LE TONNELIER DE BRETEUIL.** — Fragment d'un registre de visites faites dans l'archidiaconé d'Artois, par O. Hache, archidiaconé de Flandre.

**DOYENNÉ DE BOMY. — Ergny-S<sup>te</sup>-Julien**: nouvelle table d'autel, du don du seigneur du lieu; « le revenu de l'hôpital, retourné en l'administration des habitants, dont Mgr Lavocat avoit permis l'emploi pour construction d'une escholle et entretien d'un clerc: il n'y a point d'escholle, et les enfants vont à Bomy ». — *Créques*: église en bon état; 120 communiauts. — *Coupelles*: église mal entretenue; « il y a une petite maladrerie dont le sieur Ansart, d'Arras, jouit depuis l'abandonnement fait par les chevaliers de S<sup>te</sup>-Lazare; le curé et les paroissiens vandroient la retirer en faveur des pauvres ». — *Enquin et Sergny*: « M. Daquenbrone, seigneur du lieu, fort pieux, a fait construire une chapelle à côté du chœur, pour la sépulture de sa famille. » — *Enguinegatte*: « les paroissiens emploient les revenus de la fabrique pour la réparation de leur tour et de leur nef; M. le curé Merlin, un peu sujet à... ? » (p. 1).

**DOYENNÉ DU VIEUX-HESDIN. — Gutsy et S<sup>te</sup>-Leu**: la chapelle des Fosseux, sans aucun vestige, patronage de l'Évêque; « savoir si l'on amis des bareaux de fer aux fenêtres de l'église de S<sup>te</sup>-Leu, où il y a pèlerinage, pour empêcher qu'elle ne soit volée comme cy-devant ». — *Contes et S<sup>te</sup>-Wast*: à la chapelle S<sup>te</sup> Leodegarie dans la nef, toujours en mauvais état, sans plafond, sans clôture; les 2 hermites, frère Adrien et frère Nicolas, toujours en discussion; fort important de n'en plus admettre. — *Auchy et Wamin*: Celle d'Auchy est négligée; celle de Wamin se rend des plus propres par les soins et libéralité du seigneur et de la dame du lieu. — *Rollancourt et Béalencourt*: « il y a une ancienne confrérie du Rosaire, au secours, dont les devoirs sont fort

négligés; il seroit à propos de la rétablir, afin d'exhorter les peuples à s'approcher des sacrements » (p. 1<sup>re</sup>). — *Blangy*: « la sœur de M. le curé, J. Prevost, fréquente trop dans l'abbaye, allant « en trousse » avec quelques religieux. » — *Fressin et Planques*: « l'église paroissiale fait l'honneur du diocèse; danses, ordinaires les festes et dimanches à Fressin; chapelle de Lespaut; deux autres, unies au chapitre de Douvres (sic); diocèse d'Amiens. » — *Sains-lès-Fressin et Abondance*: « cloche cassée, bien des choses à faire à l'église et au secours; les paroissiens prétendent que l'abbé de S<sup>te</sup>-Jean-au-Mont en est entièrement chargé, à cause de l'ancien prieuré de Sains. » — *Azincourt; Maisencelle et Ambriecourt*: « il y a des ivrognes et jureurs à Maisencelle; point de chasube (sic) noir; défense de dire messe des morts avec d'autres couleurs; la chapelle de Buscan, bastie par les paroissiens » (p. 2). — *Caniers et Tramecourt*: « les offrandes de la relique de S<sup>te</sup>-Lionard, mal administrées; l'église fort humide, le S<sup>te</sup> Sacrement dans une chapelle de la nef, autrefois. » — *Ruisseauville*: « savoir s'il y a des fons (sic); et si la cuvette des eaux du baptême est encore sous l'autel paroissial, ce qui est contre l'ordre et la décence des paroisses; église à bastir, en espérance » (p. 2<sup>ve</sup>).

**DOYENNÉ DE FILITVÈRES. — Humières**: « on a employé les deniers de la fabrique pour la cloche et le clocher, qui sont uniquement à la charge des paroissiens, au lieu d'en acquitter les dettes de l'église; Noielle, autrefois fort en désordre. » — *Humereuil et Bermicourt*: « autrefois sans voute et sans plafonds; Mad<sup>e</sup> d'Humereuil a fait bastir une chapelle sur le chemin, en l'honneur de S<sup>te</sup>-François de Paul. » — *œuf*: « tout en estat. » — *Enguinegatte*: « le curé Merlin, un peu sujet à... ? » (p. 1).

G. 36. (Cahier.) — In-4<sup>e</sup>; 38 feuillets, papier.

**1715. — VISITES ARCHIDIACONALES. — ÉPISCOPAT DE PIERRE DE LANGLE.** — Notes prises par l'archidiaconé Fr. Ahot, au cours de sa tournée dans l'archidiaconé d'Artois.

**DOYENNÉ DE BOULOGNE. — Alineun et Bellebrune** (18 septembre): le chœur est voûté; la nef a une charpente en voûte; la fabrique a du bien; il y a une chapelle, dite de Liane, en ruines, dans le village, dont il n'est resté que le pignon et une cloche, la mettre à la paroisse; autre chapelle, à M. de Rentières; Bellebrune,



« il faut d'autres devants d'autel, il n'y en a qu'un méchant, de cuir doré »; confrérie de St-Leu (° 1). — *Bainethum et Questinghen* : la chapelle de St-Adrien, qui est un pèlerinage, dans l'église, a besoin d'un autre tableau; mieux fermer la cimetière où l'on met, la nuit, les chevaux de la paroisse et des passants; à *Questinghen*, petite église couverte de tuiles; petit tabernacle non doublé : une espèce de petit-pavillon de soie sert à couvrir un petit ciboire d'argent (*ibid.* v°). — *Belle et Houlefort* : grande église dont le chœur est voûté et bien éclairé; le clerc d'*Houlefort*, J. Carry « tient bonne escholie » (° 2 v°). — *Bewreghen et Waquinghen* : les bancs bien rangés, les livres assez bons, les fonts en état, 40 écus de rente (*ibid.*). — *Eschighen* : le pavé est de carreaux blancs et noirs, les autels très propres et marbrés; le curé a fait faire une sacristie au bas de l'église (° 3). — *Maninghen et Pittefaux* : la table d'autel, bien marbrée et dorée, ainsi que le tabernacle; à *Pittefaux*, « pauvre petite église sur une hauteur, dont la nef est ruinée depuis très longtemps »; point de fonts, ni de vaisseaux aux s<sup>tes</sup> huiles; on porte baptiser les enfants à la paroisse; il y a peu de paroissiens; l'archidiacre prononce l'interdit (° 3 v°). — *Offrethun* : le curé, très zélé, « tient bonne escholie »; son église est, des plus propres, elle est couverte de paille, « mais c'est un petit bijou en dedans » (*ibid.*). — *Pernes et Conteville* : la chapelle de M. Dugermont (Roussel du Germont) a besoin d'un plancher et d'un pavé; à *Conteville*, chapelle et confrérie de St-Hubert, « où il y a un grand pèlerinage » (° 4). — *Resty* : le chœur est couvert d'ardoises et d'essangles (échandoles); grande tour carrée entre le chœur et l'ancienne nef, à réparer (° 4 v°). — *St-Joseph* : la paroisse dans la cathédrale; Monseigneur est curé primitif, collateurs, les chanoines *in turno*; il y a une confrérie du St-Sacrement (*ibid.*). — *St-Nicolas* : en la ville basse, une seule paroisse, 6000 communicants; le cimetière ne ferme pas bien, « et l'on m'a dit que les cochons estoient entrés dans l'église »; confréries, qui produisent bien de l'argent par les quête; « l'on enterre trop de monde dans l'église, ce qui pourroit causer la peste dans l'esté, t<sup>out</sup> le monde y veut être enterré; toujours bien du désordre dans une si grande paroisse, dont M. Queval, vicaire, porte presque tout le poids » (° 5). — *St-Martin* : le chœur a un lambris de planches façonnées, la nef rien; deux cloches; chapelle à La Cocherie, où l'on dit tous les jours la s<sup>te</sup> messe (° 5 v°). — *St-Lionard* : la nef a été démolie il y a longtemps; il ne reste que le chœur qui est voûté, et une grande chapelle de St-Lionard, toute plafonnée de planches (*ibid.*);

*St-Etienne* : l'autel et le tabernacle marbré et doré; M. le curé, F.-M. Bernard, fait marbrer les deux chapelles; le marchepied de l'autel est ciré, le chœur est pavé de carreaux noirs et blancs (° 6). — *Rinzen et Hidreghen* : très beau chœur, bien éclairé; quelques vitres à raccommoder; très grand cimetière, bien fermé; à *Hidreghen*, le devant d'autel est peint sur bois; la cloche est cassée, dans la nef, la faire refondre (*ibid.*). — *Wierre et Hesdres* : grande et belle église, toute couverte de tuiles; une grande tour carrée au milieu, couverte « d'essangles »; la nef très grande, non voûtée, une belle charpente; chapelle de Jésus flagellé en entrant, très propre; deux cloches (° 6 v°). — *Wimille* : la tour, carrée, a été renouvelée d'une charpente et d'un toit couvert « d'essangles », à six pans, deux cloches; il manque « un chasube » plus honnête, pour les grands jours (° 7). — *Outreau* : « il ne reste que de vieilles fondations d'un beau chœur, démolies (sic) depuis longtemps »; il n'y a pas de rétable au grand autel, bien que Mgr l'ait ordonné; il n'y a qu'un tabernacle ancien; M. Genest, gros décimateur, ne donne rien; deux cloches; un hameau, nommé Le Portel, bien peuplé, le long de la mer (° 7 v°).

DOYENNÉ DE SAMER. — *Carly et Vertinethun* : un campenard de pierre de taille, entre le chœur et la nef; un plafond de planches au chœur; beau pavé; à *Vertinethun*, il faut un autre tableau au chœur, un processionnel, un antiphonaire et un graduel (° 8). — *Condette et Hesdigneul* : église couverte de tuiles, bien voûtée, bien éclairée, belle table d'autel marbrée; chapelle de M<sup>me</sup> de St-Aubin voûtée, etc.; à *Hesdigneul*, le plancher en voûte est peint avec des étoiles; M. Mutinot, amiral, a promis un pavé; M. le curé a grand soin de ses deux églises et instruit bien (° 8 v°). — *Camiers et Le Fauze* : l'église est toute environnée d'eaux; il n'y a qu'un tout petit passage pour y entrer; elle sera abîmée dans quelque temps; tour du clocher entre le chœur et la nef; pauvres paroissiens (*ibid.*). — *Hesdin; Labbé* : l'on a ôté les deux chapelles et l'on a mis l'image de la Vierge à côté de l'autel du chœur, et celle de St-Anne à l'autre; le tonnerre a renversé le campenard, et la cloche, sans la casser; elle est suspendue dans le cimetière (° 9). — *Isques* : il faut raccommoder les vitres, en désordre par les vents, et relever le pavé; ordre de la faire; la chapelle de St-Apolline est propre; il y a un pèlerinage (*ibid.*). — *Longfosse* : le curé, J. Féron, fort zélé; église fort propre, bien blanchie, etc. (° 9 v°). — *Dannes et Widehen* : il y a 40 écus pour une table d'autel, beau tabernacle doré, sacristie derrière l'autel; M<sup>me</sup> de St-

Claire a promis un beau parement d'autel, le reste en bon état; un particulier doit 488 lb. de rentes surcensières; la Chambre des pauvres de Boulogne donnait autrefois trois septiers de grain pour les pauvres de *Dannes* (*ibid.*). — *Neufchâtel et Nelles* : la nef a un comble en voûte, pourrait être lambrissé; chapelle chez M. le sénéchal, où un religieux de St-François dit la messe; l'église de Nelles serait propre, si elle était blanchie (° 10 v°). — *Samer* : le portail du côté du cimetière menace de tomber; l'on met tout le revenu en réparations du chœur et de la nef, ce qui ne se doit pas; ordonné de l'empêcher et d'arrentir les bancs au profit de l'église; le clocher menace ruine, à ce qu'on dit; le faire visiter (° 11). — *Tingry et Laeres* : il y a dans le chœur de l'église du secours quatre fenêtres fermées de plomb, les faire ouvrir; avarice des religieux, gros décimateurs, très négligents à fournir ce qui manque aux contraires (*ibid.*). — *Wismagne et Questinghen* : grande et belle église, belle tour, chœur bien éclairé; beau tabernacle, belles chapelles marbrées, belle « chaire de vérité », tante neuve, beaux ornements (° 11 v°). — *Wierre-au-Bois et St-Gertrude* : le pèlerinage de St-Gandoulphe est célèbre et apporte bien 40 écus par an; à *St-Gertrude*, il n'y a qu'une petite boîte d'argent dans un ciboire de cuivre; les ornements sont très simples et mal pliés « dans un viel coffre, dans la sacristie » (° 12 v°). — *Crémarest* : a été oublié à écrire; tout en ordre » (*ibid.*).

DOYENNÉ DE WISSANT. — *Ambleteuse* : l'autel propre, petit tabernacle et deux tableaux à côté; curé très vertueux (° 13). — *Audinghen* : grande église; les murailles de la nef et du chœur sont fort sales, ordonné de les blanchir; il n'y a point de table d'autel qu'un grand tabernacle, qui a besoin d'être rembré, et deux vieux tableaux aux deux côtés, et un méchant voile tout couvert de poussière; les fréquentes visites de M. le curé chez la femme de son valet causent toujours du scandale (*ibid.*). — *Audresselles* : la nef et la croisée sont en ruines depuis longtemps; il n'est resté que le chœur et une grande tour carrée; le chœur est lambrissé; il n'y a qu'un tabernacle seul sur l'autel (° 13 v°). — *Boursin et Le West* : le tabernacle est beau et bien doré, les autels propres et les chapelles marbrées; au West, secours, grande église, dont les murailles sont fort hautes; il faut réparer la fenêtre qui est sur l'autel; les lierres y entrent de tous côtés; les ornements sont dans une armoire, à côté de l'autel; l'on a volé les troncs depuis deux ans, ordre de les vider tous les mois; « il y a une chapelle de St-Ide, comtesse de Boulogne, où elle étoit

enterrée, comme abandonné (sic) sans autel, sans pavé, sans porte, en dehors du chœur; deux panneaux de vitres emportés, et le plus souvent la retraite des bestiaux l'esté » (*ibid.*). — *Bazinghen* : clocher entre chœur et nef, voûté; les bancs sont uniformes; 160 lb. de rentes (° 14). — *Ferques et Helinghen* : « pauvre église, couverte de pailles, dont les murailles sont toutes vertes; l'autel et le tabernacle sont très chétifs; le missel tout défilé; une vitre emportée (sic); ornements des plus simples; point de ciboire d'argent, il n'y a qu'une petite boîte d'argent dans un ciboire de cuivre; le calice et la patène, d'argent non doré en dedans; le chœur est voûté, la nef point; pour quoy j'ay laissé interdit de ladite église; « défense de louer le cimetière pour y faire paître les bestiaux, comme l'on a fait ci-devant » (° 14 v°). — *Audemert* : église couverte d'ardoises, bien pavée, le chœur plafonné (° 15). — *Landrethun et Caffers* : « cette église, qui étoit une des plus pauvres, est à présent une des plus propres; le chœur a un plafond peint, l'autel est marbré et doré; par le zèle de M. le curé, qui a grand soin de ses deux églises »; celle de *Caffers*, qui « étoit comme une grange », est aussi devenue fort propre; détails (° 15 v°). — *Marquise* : grande église, couverte de tuiles et d'ardoises; « M. le curé (Cl. Moniaut) s'applique fort à son devoir et lui-même faire l'office; il y a establi des chappiers; il faudroit leur faire donner quelques choses »; confrérie de St-Nicolas pour les garçons, et du Rosaire pour les filles (° 16). — *Tardinghen et Inguen* : le curé, peu soigneux de ses deux églises, et très riche; à *Inguen*, il n'y a point d'eau dans les fonts, ni de boîte pour le viatique; il n'y a que huit à dix maisons (*ibid.*). — *Leubringhen* : la nef est détruite depuis longtemps, il n'y est resté que le pignon d'entrée; il y a un pèlerinage de St-Gandoulphe pour la goutte; non bien administré (° 17). — *Wissant et Sombres* : l'on enterre à Sombres, qui est la paroisse; l'on baptise à Wissant; il faut ôter les lierres, qui y entrent par les fenêtres; la chapelle des matelots est assez propre (*ibid.*). — *Leulinghen* : M. le curé (Aut. Leblanc) va faire un plafond à la nef et une chaire de vérité, s'applique à la décoration de son église; maître d'école, F. Guérin, approuvé (° 17 v°).

DOYENNÉ D'ALQUINES. — *Coleberg et Nabringhen* : onré, J. Noël, doyen; l'ancien curé-doyen, B. Vassal, assiste à la visite; l'église de Nabringhen, autrefois paroisse, maintenant secours, « est une des plus propres du diocèse; le chœur a un plafond d'une peinture très délicate; le plafond de la nef est peint en ciel avec des étoiles; très beau lambris à côté du chœur, d'une belle

menuiserie; belle vitre, deux cloches » (P 18). — *Dourneville et Henneveux*: la nef a un plafond de « paillote blanchy »; confréries de St-Adrien, de St-Hubert et de St-Antoine; à peine suffisent-elles à payer les messes, les jours de patrons; « paroissiens très durs, de bois et de charbon » (P 18 v°). — *Menneville, St-Martin, Viel-Moutier*: le curé, J. Le Caron, « canis mutus »; carreaux cassés aux vitres: « les hirondelles font leurs ordures sur l'autel »; ordonnance laissée pour interdire l'église, si l'on ne satisfait incessamment aux réparations nécessaires; à *St-Martin*, résidence du vicaire, le pèlerinage de St-Hubert vaut bien dix à douze écus par an; à *Viel Moutier*, les murailles sont toutes vertes, les fonts sans balustres; dénoncer, après les monitions ordinaires, MM. les grands prévôts (de la Maréchaussée), le père et le fils, qui n'ont point fait leurs pâques depuis cinq à six ans (P 19).

DOYENNÉ D'ALETTRE. — *Alette*: église très belle, couverte d'ardoises; l'autel est très propre, tout en sculpture, doré (P 20). — *Aix et Hergny*: Brgoy, paroisse, belle église; campenard entre le chœur et la nef, pour deux cloches; peuple dévot, bien instruit; *Aix*, secours, petite église très humide, tout y pourrit (*ibid.*). — *Dourthes*: la tour, entre le chœur et la nef, est voûtée et couverte « d'essangles »; la nef a besoin d'être blanchie; elle n'a point de pavé (P 20 v°). — *Bécourt*: l'église a besoin d'avoir un lambris au-dessus du chœur, il n'y a que quatre planches suspendues au-dessus de l'autel; grande nef obscure; peuple peu dévot (P 21). — *Hesinghen et Enquin*: les devants d'autel sont de chêne, en sculpture; M. de Sonnevillie empêche de donner les offrandes aux platelets (P 21 v°). — *Coursel*: peuple docile, église propre (P 21 v°). — *Clenleu et Bimont*: peuple dur; il y a un jubé entre le chœur et la nef, qui cache toute la beauté de l'église (P 22). — *Maninghen-au-Mont*: « petite église, bastie depuis un an, de pierres blanches, couverte de pailles, sans plafond sur le chœur, sans pavé... » (P 22 v°). — *Desurepe*: vaste édifice, sujet à de grandes réparations; maître des vitres à une fenêtre fermée de planches de la confrérie de St-Pierre; une maîtresse d'école serait bien nécessaire; il y a une maladrerie qui vaut bien 200 lb. (*ibid.*). — *Doudeauville*: deux belles cloches; une abbaye toute en ruines, dont le titulaire fait dire tous les dimanches et fêtes une messe à la paroisse; le clerc, J. Osmont, approuvé, fait bien, belle voix (P 23). — *Herly et Quillen*: grande tour carrée au bas de l'église, belle cloche; les paroissiens travaillent à en avoir une seconde; le vicaire, J. Baude, lieue, approuvé, tient bonne école; projet de réunir

Quillen à Maninghen et de donner, par compensation, Avesne à Herly (P 23 v°). — *Humbert et St-Michel*: la moitié de la nef est démolie depuis longtemps, le chœur est beau, bien éclairé, etc.; à *St-Michel*, pauvre église, couverte de paille (P 24). — *Montcairel et Regues*: « l'église de Montcairel est très belle, couverte d'ardoises; la nef détruite depuis longtemps; le chœur est grand, avec deux carolles, bien éclairé de belles vitres peintes; le plafond de l'église est peint et fort beau » (*ibid.*). — *Parenty*: deux cloches, tout en bon état; confrérie bien administrée (P 24 v°). — *Preures et Huquellier*: M. le curé a fait faire une belle chaire de vérité; il y a trois cloches au clocher; J. Sauvage, vicaire depuis onze ans, gouteux; à *Huquellier*, belle voûte sur le chœur; beau rétable; trois cloches (P 25). — *Wiquinghen*: un nommé P.-L., incestueux depuis quinze ans, a encore eu un enfant l'année dernière (P 25 v°). — *Zoteux*: point de rente que la vente du pain bénit; il faut couper quelques arbres dans le cimetière, pour avoir quelques ornements (*ibid.*).

DOYENNÉ DE FRANCO. — *Altin et Beuttin*: calice doré très propre; soleil avec deux anges, vitroire, « boette » et vaisseaux aux saints; huiles d'argent (P 26). — *Aix-en-Issant et Maran*: grande tour carrée, couverte d'essangles, dont la charpente ne vaut rien; autel marbré et doré; à *Maran*, la bannière est déchirée (*ibid.*). — *Bernituelles*: belle charpente sur la nef, en voûte; deux cloches; chapelle à côté du chœur, sépulture de MM. de Créquy, sans autel, ni table d'autel; peuple dévot; M. le curé a bien de la piété et instruit bien; « il y a un petit aspic (sic) de Carmes dans la paroisse, où ils sont 3 à 4: ils rendent service à la paroisse et au voisinage » (P 26 v°). — *Brimeux et Lésipinoy*: très belle église, couverte d'ardoises; belle table d'autel en sculpture, toute dorée, belle sonnerie de quatre cloches (P 27). — *Beussen*: grande église, avec une carolle de reste; il faut une autre table d'autel et un tabernacle plus propre (P 27 v°). — *Brœzen et Hénoc*: l'autel du chœur, en chêne, à besoin d'être peint et l'église blanchie; « enfants bien instruits » (P 28). — *Estaples*: très belle église, couverte de tuiles; très bien voûtée, bien ornée, bien éclairée, etc.; maître la chaire de vérité au premier pilier du chœur; « il y a une chapelle de N.-D. de Foy, proche le port, entretenue par les mâtélots, très propre, grande et riche, ornements très beaux, desservie par M. Noël Descarrière, prestre approuvé, qui s'est trouvé à notre visite » (P 28 v°). — *Corbion et Hubersen*: chœur voûté; assez propre; chapelle latérale de St-Vincent, sans autel, en désordre; le tableau du

l'autel de saint Hubert est déchiré. Magister: Jacques Prévost, non approuvé; on s'en plaint; à *Hubersen*, église couverte de tuiles, chœur bien éclairé, voûté; deux chapelles: « la nef a un comble en voûte »; deux cloches, clocher projeté (P 29). — *Etréelles*: chœur couvert de tuiles, la nef de paille; deux petits autels à la nef, dont l'un consacré à Jésus flagellé (P 29 v°). — *Frencq et Halingan*: grande église couverte de tuiles; le chœur a un plafond en voûte, et la grande chapelle qui est à côté du chœur...; il faut un lambris et un pavé à la nef où les femmes se tiennent, les hommes sont dans la grande chapelle à côté du chœur...; la chapelle de Frencq contre le chœur, démolie, vaut 150 lb.; à *Halingan*, petite église couverte de tuiles, lambris sur le chœur, plancher sur la nef (*ibid.*). — *Inxen*: église couverte de tuiles, quelques piliers à racomoder, chœur voûté, belles vitres peintes au chœur; pauvre table d'autel, dont le tableau est déchiré; la croix du clocher a été emportée par le vent (P 30). — *Longuilliers et Maresville*: très belle église, belles chapelles; le chœur est couvert d'essangles, la nef de tuiles; le chœur et les chapelles collatérales voûtées; la charpente de la nef en voûte; l'autel doré et marbre en relief, la vie de saint Nicolas; il y a un côté du toit du chœur à relever; il pleut sur la voûte; à *Maresville*, petite église humide; chœur voûté et couvert d'essangles, nef couverte de tuiles; « il y a trois piliers à ragréer et un à démonter jusqu'au cordon » (P 31). — *Marles*: chœur voûté, couvert d'ardoise; la nef, couverte de tuile, n'est pas pavée; « on dit que les blanchissages des toiles valent bien mil escus tous les ans aux paroissiens » (*ibid.*). — *Marela et Saint-Deneux*: église couverte de tuiles, chœur voûté; « bons paroissiens dociles et bon curé »; pas de maître d'école; à *Saint-Deneux*: 200 communicants; église couverte de paille, chœur voûté; « le vicaire M. Charles Dumets... sert depuis 8 ans avec édification, tient bonne école » (*ibid.*). — *Neuville et Estrée*: église couverte de tuiles, chœur voûté; « paroissiens durs et peu curieux de leur église »; à *Estrée*: petite église couverte de tuiles, quelques piliers à ragréer; « M. le curé estoit absent et les reines avoient esté démisées à cause de la danse » (*ibid.*). — *Sempy*: grande église couverte de tuiles, le chœur voûté; deux lambris ferment la sacristie derrière la nef; belle charpente en voûte à la nef; disputes pour les reines (P 32). — *Tubersen*: église propre, bien éclairée, toute couverte de tuiles; chœur voûté (P 32 v°).

DOYENNÉ DU VIEIL-HESDIN. — *Auchy-les-Moines et Vuamin*: église couverte de tuiles, trois cloches; « la chapelle du Bois-Saint-Jean appartient au commandeur de Fief, on y dit la Sainte Messe deux fois la semaine »; à *Vuamin*: église couverte de tuiles, chœur voûté (P 33). — *Azincourt, Embricourt et Maissoncelle*: église couverte de tuiles, grande tour carrée, couverte de paille, chœur voûté; « la nef a une belle charpente en voûte, point de lambris dessus; la chapelle de la Sainte Vierge est aussi voûtée...; comptes

à rendre depuis seize ans »; à *Embricourt*: belle église, la nef couverte de tuiles; on a fait un chœur depuis deux ans, de pierre blanche, couvert d'ardoises; il y a une grande tour carrée au bas de la nef; à *Maissoncelle*: église toute voûtée; « il y a trois cloches dans une grande tour carrée » (*ibid.*). — *Blangy*: église couverte de tuiles, la nef et les carolles n'ont pas de voûtes ni plafonds (P 34). — *Contes et Saint-Vaast*: « le curé, M. Adrien des Entres, capable, fait bien, s'applique au salut des âmes et à la décoration de ses deux églises »; église couverte d'essangles et toute plafonnée; la chapelle Saint-Léger a été démolie pour embellir l'église; à *Saint-Vaast*: église couverte de tuiles; « le frère Sébastien, hermite, vit avec édification, fréquente les sacrements à la paroisse et M. le Curé en est fort content » (*ibid.*). — *Cavron, Saint-Martin et Vanbercourt*: « l'église de Cavron est la plus humble du diocèse; elle est couverte de tuiles, les murailles sont toutes vertes et l'eau est souvent si haute dans la nef qu'il faut y aller à patins »; chœur voûté; à *Saint-Martin*: pauvre église, couverte de tuiles, chœur voûté; « il y a une chapelle à côté du chœur qui est interdite par Monseigneur »; à *Vanbercourt*: la patronne, Notre-Dame; célèbre pèlerinage (P 34 v°). — *Fressin et Planques*: « une des plus belles églises du diocèse, toute couverte d'ardoise, toute voûtée et les deux carolles...; belle sacristie où sont les sépultures de MM. de Créquy »; à *Planques*: église couverte de tuiles, chœur voûté (P 36). — *Canlers et Tramecourt*: église couverte de tuiles, la nef couverte de paille; quatre cloches; à *Tramecourt*: église voûtée, chœur couvert de tuile, nef couverte de paille; « l'on travaillait actuellement à la tour carrée, il en coûtera bien 2.000 l. à la rétablir » (P 36 v°). — *Guisy et Uby-Saint-Leu*: église couverte de tuiles; « il y a un calice de saint Thomas de Cantorberrie et sa croix pectorale...; il y a une confrérie de saint Thomas de Cantorberrie »; à *Saint-Leu*: église couverte de tuiles, chœur voûté, nef à demi lambrissée, clocher de pierre; enfants bien instruits; confrérie de Saint-Leu (P 37). — *Le Vieil Hesdin*: « il n'y a resté que le chœur, la nef a été détruite...; les religieux du Tiers Ordre de saint François sont là établis sous la direction des P. Récolats du Valentin, trop familières avec MM. les curés où elles vont faire la quête » — *Rolancourt et Bélenecourt*: chœur voûté et couvert d'ardoises, nef couverte de tuiles [Le cahier, incomplet, prend fin avec la notice de Rolancourt] (1).

1) Un procès-verbal de visite des doyennés de Wissant, Boulogne, Samer, Alquines, Frencq et Vieil-Hesdin, en 40 feuillets in-4°, de 1715 est signalé dans le Catalogue des livres et documents manuscrits d'Abot de Bazinghen, par H.-A. Gérard, Boulogne, 1845, p. 6 (Archives du Pas-de-Calais, coll. Barbier, 498). Les registres de visite de 1725 et 1756 ont été utilisés par l'abbé Haigneré dans son article sur Les décimateurs dans les paroisses du diocèse de Boulogne des arrondissements de Béthune, Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol (Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. XIX, 1884-1885, p. 491) et dans son Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Boulogne (Mémoires de la Société académique de Boulogne, t. XI, 1881).

1 G 37 (Registre). — In-folio, papier, 194 feuillets.

**1731.** — **POUILLÉ.** — **ÉPISCOPAT DE JEAN-MARIE HENRIAU.** — « Pouillé général, contenant tous les bénéfices de l'évêché de Boulogne, en deux parties, la première pour les bénéfices dont les titres et les biens sont situés en Boulonnais et qui sont imposables aux décimes, la seconde pour les bénéfices dont les biens et les titres sont situés en Artois et qui ne sont point imposables aux décimes, à cause qu'ils paient le centième denier au Roy » (f° 1) (1).

**BÉNÉFICES DU BOULONNAIS.** — Evêché, chapitre et chapelles de la cathédrale (f° 1 bis). — *Doyenné de Boulogne*: une abbaye, un prieuré, 2 chapelles, 4 communautés religieuses, 18 cures paroissiales (f° 7). — *Doyenné de Samer*: une abbaye, 4 chapelles, 13 cures (f° 15). — *Doyenné de Wissant*: une abbaye, un prieuré, 3 chapelles, 14 cures (f° 21). — *Doyenné de Frencq*: une abbaye, un prieuré, un personnat, 5 chapelles, 3 communautés, 16 cures (f° 27). — *Doyenné d'Alette*: une abbaye, un prieuré, un personnat, 6 chapelles, 17 cures (f° 35). — En regard de l'article concernant *Desuresnes* (Desvres), mention de 10 dossiers d'affaires: « 1° procédures concernant la confrérie de St-Pierre au sujet d'une donation faite par le sieur Cl. Frisset (Fisset); 2° lettre concernant le second mariage de M.-B. T., son premier mary vivant; 3° grâce accordée par S. M. à un homme qui en a tué un autre à son corps défendant; 5° requête du curé [aux] mayeurs, au sujet d'une maladerie qui a été donnée pour le secours des pauvres; 10° hermitage de Desuresnes, consultation de Mess. Langle et de Massac » (f° 36 v°). — Indications d'autres pièces ayant trait à des affaires d'administration concernant les paroisses d'Alette, de Preures, de Doudeauville, de Bourthes, de Zoteux et autres (f° 35). — *Doyenné d'Alquines*: une abbaye, 2 chapelles, 16 cures (f° 43). — *Doyenné de Guisnes*: une abbaye, un prieuré, une chapelle, 2 communautés religieuses, 19 cures (f° 49). — *Doyenné de Marck*: une abbaye, 3 communautés, 16 cures (f° 57). — Mention de 22 affaires qui devaient être examinées par l'évêque dans une de ses visites, à Calais: « 1° prétendu miracle, 2° bénédiction de la chapelle de l'hôpital militaire, 3° contestation des curés de Calais et de St-Pierre pour les limites, 6° différend entre les portefaix et les boulangers, 7° requête du sieur Gense, pour faire dire la messe dans sa chapelle, 8° requête ancienne pour bâtir une chapelle dans le Courgain, 10° requête des juges de Calais pour avoir le baiser de paix, 12° requête pour l'établissement de la Confrérie du Sacré-Cœur, 16° paix de l'église de Calais, 17° établissement du

1) Un tableau des chapelles et cures des doyennés du diocèse de Boulogne à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est donné par le chanoine E. Van Drival dans son *Histoire des évêques de Boulogne*, Boulogne, 1852, p. 81 et suiv. A. de Loise en donne également la liste pour le XVIII<sup>e</sup> siècle dans le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais*, Paris, 1907.

collège de Calais, 19° avis pour les enfants du Courgain, 22° frères des écoles inquiétés par les maîtres » (f° 57). — *Enclaves du Boulonnais en Artois*: 2 prieurs, 4 chapelles, 5 cures (f° 65).

**BÉNÉFICES DE L'ARTOIS:** *Doyenné de Fauquembergues*: une collégiale, 4 prieurs, un personnat, 11 chapelles, 15 cures (f° 71). — *Doyenné de Tournehem*: 2 chapelles; 13 cures (f° 81). — *Doyenné de Bléquin*: une abbaye, un personnat, 7 chapelles, 18 cures (f° 87). — *Doyenné de Bomy*: 2 personnats, 10 chapelles, 20 cures (f° 95). — *Doyenné d'Auchy-au-Bois*: un personnat, une prévôté, 2 chapelles, 22 cures (f° 105). — *Doyenné de Vieil-Hesdin*: une abbaye, un prieuré, un personnat, 4 chapelles, 15 cures (f° 116). — *Doyenné de Filièvres*: 3 chapelles, 12 cures (f° 122). — *Doyenné de Saint-Pol*: une collégiale, 2 personnats, 19 chapelles, 18 cures (f° 128). — *Doyenné de Frévent*: 10 chapelles, 19 cures (f° 140). Les folios 149-188 sont en blanc. — Table des bénéfices qui sont imposables aux décimes (f° 189). — Tables des bénéfices non imposables (f° 192).

1 G 38 (Registre). — In-octavo, papier, 470 feuillets.

**1740-1760.** — **POUILLÉ.** — **ÉPISCOPATS D'AUGUSTIN-CÉSAR D'HERVILLY DE DEVISE ET DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY.** — Première partie, **BOULONNAIS.** — Nomenclature des bénéfices du diocèse de Boulogne, avec indication des patrons et collateurs, le nom des titulaires qui les ont possédés, le chiffre du revenu imposable et le sommaire des affaires soumises à l'examen de l'évêque. — *Cathédrale*: évêché, chapitre et chapelles (f° 8). — *Doyenné de Boulogne*: une abbaye, 4 chapelles, 8 communautés religieuses, 18 cures (f° 46). Affaires concernant les Annonciades, les cures de St-Joseph dans la cathédrale, St-Nicolas de la Basse-Ville: « 2° mémoire sur ce que le mayeur ouvrit la foire de St-Martin un dimanche, 3° interdiction des Frères des écoles, 8° ordonnance touchant le legs de M. Delacour, curé de la Basse-ville, 11° lettre contre le doyen de Boulogne »; les cures de Baincthun: « 1° comptes de l'église, 2° copie du testament de M. Mutinot, curé »; de Belle, Echinghen, Maninghen, Outreau, St-Léonard, St-Martin: « 1° requête pour la confrérie de St-Hubert »; cures de St-Étienne, Wierre-Effroy, Beuvrequen: « 2° requête des paroissiens de Waquinghen pour obliger le clerc à aller chanter vêpres dans leur église »; cures de Pernes, Wimille, Rinxent, Réty: « 1° ordre au curé de venir au séminaire, 2° plaintes contre le curé, 3° règlement de la confrérie St-Hubert » — *Doyenné de Wissant*: une abbaye, un prieuré, 4 chapelles, 14 cures (f° 104). Affaires concernant les cures d'Ambleteuse, Bazinghen: « 1° requête pour dire la messe dans la chapelle de Bazinghen, 2° interdit porté contre Dom Louis, procureur des Chartreux de St-Omer, dans la

paroisse de Bazinghen »; cures de Boursin, Landrethun, Ferques, Leubringhen, Leulinghen, Marquise, Sombres: — *Doyenné de Samer*: une abbaye, 4 chapelles, une communauté religieuse, 13 cures (f° 137). Affaires concernant les Religieux de Samer, les cures de Camiers, Carly: « 1° requête contre le maître d'école, 2° contre le sieur Danel, prêtre incapable de dire la messe, ordonnance »; cures de Condette, Cremare, Laque: « 3° ordre au curé de venir au séminaire »; cures de Longfossé, Neufchatel, Wirvigne, Tingry, Wierre-au-bois, Samer. — *Doyenné de Frencq*: une abbaye, un prieuré, un personnat, 6 chapelles, 3 communautés religieuses, 17 cures (f° 174). Affaires concernant la chapelle de Cormont, les cures d'Attin, Beussent, Hubersent, Etaples: « 3° lettre du curé, au sujet de la chapelle des Mattelots, 4° requête de Mme de Fromessant, au sujet d'un ban dans le chœur, 5° requête des habitants pour la démolition de la chapelle du St-Sacrement »; cures de Frencq, Marles, Neuville: « 3° satisfaction de M. Lavocat à Mgr de Reims au sujet de l'affaire du sieur Pelet, curé, 4° lettre de Mgr de Rheims à M. l'Evêque au sujet du refus de visa de la cure, 5° M. le curé, pour faire approuver un Capucin pour prêcher dans la cure »; de Longvilliers: « 3° requête pour célébrer la Ste-Idé, 5° requête du curé pour la distribution du pain 'bénit »; Tubersent: « 1° entre le curé et la fille de Lartizien, au sujet d'une image de la Vierge »; cures de Brimeux, Sempy. — *Doyenné d'Alette*: une abbaye, un prieuré, un personnat, 7 chapelles, 17 cures (f° 223). Affaires concernant les cures d'Alette, Bazinghen, Bourthes, Doudeauville: « 1° lettre touchant la desserte de l'abbaye pour un prêtre qui serait vicaire »; cures d'Humbert, Maninghen-au-Mont, Preures (1), Zoteux, Montcavrel, Desvres. — *Doyenné de Guisnes*: une abbaye, un prieuré, 2 chapelles, une communauté religieuse, 19 cures (f° 263). Affaires concernant les cures d'Alembon, Ardres: « 2° touchant l'évasion d'une religieuse, 3° contre le Père Guillaïn, carme, 4° mémoire des dépenses pour l'ameublement pour les frères des écoles »; Bresme: « 1° requête pour une seconde cloche »; cures de Campagne, Guines: « 1° procès-verbal au sujet d'un sermon prêché par un capucin, 3° lettre contre le sieur Battut, curé, 5° statuts de la confrérie du Calvaire, 6° affaire des sœurs des écoles »; Hardinghen: « 1° confrérie de Saint-Erasme, 2° requête pour un vicaire »; cures de Louche, Pihen, Boningues-lès-Ardres: « 1° interdit du sieur de Chatigny, curé »; Balinghen, Fiennes, Boucault, Boucre. — *Doyenné d'Alquines*: une abbaye, 2 chapelles, une communauté religieuse, 16 cures (f° 315). — Affaires concernant les cures d'Acquin, Alquines, Bournonville, Coulomb, Journy Lieques, Quesques: « 2° ce qui concerne le sieur Ledieu [curé] au jour de la visite de l'archidiacre »; Menneville: « 1° requête pour obtenir des indulgences à la confrérie St-Hubert, 6° placet de Marie-Charlotte

1) Suite au f° 312.

Brugandin pour avoir ses biens, à Menneville »; Surques: « 3° transaction pour la paroisse avec un gentilhomme flamant »; Hocquinghen, Longueville, Seninghen: — *Doyenné de Marck*: une abbaye, 4 communautés, l'hôpital militaire, le Risban, Fort-Nieulay, la Citadelle, 16 cures (f° 350). Affaires concernant les cures de Calais: « 26° lettre du curé pour le mariage des soldats, 33° lettre des maîtres et échevins pour le bon ordre de l'église, 35° contestation du curé avec les pères de la Chambre [des pauvres], 36° requête contre les Capucins, 37° papiers pour la confrérie des Agonisants, 38° statuts de la confrérie des Trespasés, 40° lettre au sujet de ce qui est arrivé au service de M. Dufois, ancien marguillier de Calais, 45° papiers concernant le fort Richeban »; cures de Coquelle, Coulogne, Guemps, Marck: « 1° lettre au sujet de la mort du sieur Brémart, 3° don de 3.000 l. pour un maître et une maîtresse d'école, 4° requête des habitants pour conserver le vicairie des Attaques; 5° requête pour la réparation de la chapelle des Attaques, 6° requête du curé au sujet des Protestants, 7° procédure entre Monseigneur l'évêque et le curé pour le démembrement de sa cure »; cures d'Offekerque, Oye, Sangatte, Saint-Pierre-lès-Calais: « 1° requête pour l'érection de la chapelle de St-Clément »; Vieille-Eglise.

1 G 39 (Registre). — In-octavo, papier, 471 feuillets.

**1740-1760.** — **POUILLÉ.** — **ÉPISCOPATS D'AUGUSTIN-CÉSAR D'HERVILLY DE DEVISE ET DE FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON DE PARTZ DE PRESSY.** — Deuxième partie, **ARTOIS.** — Nomenclature des bénéfices du diocèse de Boulogne, avec l'indication des patrons et collateurs, le nom des titulaires qui les ont possédés, le chiffre du revenu imposable pour la province du Boulonnais et le sommaire des affaires soumises à l'évêque durant la période énoncée. — *Doyenné d'Auchy-au-Bois*: un personnat, une prévôté, 4 chapelles, 22 cures (f° 10). — *Doyenné de Bléquin*: une abbaye, un personnat, 7 chapelles; 18 cures (f° 66). — *Doyenné de Bomy*: deux personnats, 10 chapelles, 20 cures (f° 124). — *Doyenné de Fauquembergues*: 4 prieurs, un personnat, une collégiale, 13 chapelles, 15 cures (f° 190). Affaires concernant le prieuré de Beaurain, les cures de Verchocq, Thiembroune, Beaurainville, Fauquembergues, Campagne-lès-Boulonnais, Merck-Saint-Liévin, Loison, Renty, Embry, Créquy, Wandonne. — *Doyenné de Frévent*: 12 chapelles, 19 cures (f° 238). — *Doyenné de Saint-Pol*: une collégiale, 2 personnats, 18 chapelles, 18 cures (f° 287). — *Doyenné de Tournehem*: 2 chapelles, 13 cures (f° 351). Affaires concernant les cures d'Audrehem, Bayenghem, Eperlecques, Mentques, Polincove, Ruminghen, Tournehem, Zudausque. — *Doyenné de Vieil-Hesdin*: 3 abbayes, un prieuré, un personnat, 3 chapelles, 15 cures (f° 378). — *Doyenné de Filièvres*: 3 chapelles, 12 cures (f° 431).



1 G 40 (Registre). — Papier, 329 pages.

S.d. [XVIII<sup>e</sup> s.]. — LISTE DONNANT PAR DOYENNÉS ET PAR CURES LES NOMS DES CURÉS ET VICAIRES DANS L'ÉTENDUE DU DIOCÈSE DE BOULOGNE, la date de leur ordination, et les différentes cures qu'ils ont desservies. — Tables alphabétiques des noms des curés, des vicaires et des cures.

1 G 41 (Cahier). — In-4°, papier, 33 pages.

S.d. [XVIII<sup>e</sup> s.]. — POUILLÉ DU DIOCÈSE DE BOULOGNE: table des bénéfices du diocèse, par doyennés, et, dans chaque doyenné, par paroisses.

1 G 42 (Registre). — In-fol., papier, 70 feuillets.

**1734-1755.** — DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE ECCLÉSIASTIQUE (1). — Fixation des impositions du clergé pour 1734 et 1735; procédure de perception de l'imposition des grands chemins (2 nov. 1734). — Procédure de perception et de répartition de l'impôt des grands chemins (8 nov., 1<sup>er</sup> déc.). — Répartition de l'impôt entre l'évêque, les dignités et le chapitre de Boulogne (9 déc.). — Déclaration de ce que doit le clergé d'un emprunt antérieur (20 mai 1735). — Nomination de Dhalluin, grand chapelain, au poste de syndic du diocèse, en l'absence du chanoine Dieuset (30 sept.). — Reddition des comptes du receveur des droits des insinuations (2) (19 oct.). — Délibérations au sujet des francs-fiefs, de l'imposition des grands chemins, des dîmes, des quittances de remboursement du don gratuit, de l'impression du rituel et des statuts (6 déc. 1736). — Classement des registres de baptêmes, mariages et sépultures (29 déc.). — Recouvrement des droits d'amortissement et de francs-fiefs (20 février 1738). — Apurement du compte du receveur des décimes. — Nomination d'Hervilly de Devise à l'évêché de Boulogne (20 nov. 1738). — Levée sur le clergé d'une contribution pour le port de Boulogne (28 janv. 1739). — Remboursement aux Filles de la Charité de Paris d'une rente pour la subsistance de trois de leurs filles à Ardres (10 avr.). — Imposition levée sur les curés du Calaisais pour le curage des rivières

1) Les chambres ecclésiastiques ou plus exactement bureaux diocésains furent établies dans les diocèses par lettres patentes de 1616 pour la répartition des décimes ecclésiastiques. Elles jugeaient en dernier ressort jusqu'à 20 livres pour les décimes ordinaires, et 30 pour les décimes extraordinaires. Les appels étaient portés devant les bureaux provinciaux ou chambres ecclésiastiques proprement dites.

2) Les greffes des insinuations ecclésiastiques, créés par édit d'Henri II en 1553, furent réformés par édit de Louis XIV en décembre 1691. Au XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, le greffe des insinuations ecclésiastiques dépendait du bureau diocésain; il conviendrait de rapprocher du registre 1 G 42 les registres aux insinuations analysés au tome premier de cet inventaire (pp. 179-331).

et canaux (21 mai). — Réparation du palais épiscopal; de la Chambre ecclésiastique (20 juin et 13 juill.). — Procès entre le Séminaire et l'abbaye de Saint-Wulmer (23 nov.). — Délégation du syndic Dieuset à l'assemblée provinciale du 3 mai (16 févr.). — Nomination par le roi de Bonnier receveur des décimes du diocèse de Boulogne (Paris, 30 juin 1740). — Caution fournie par ledit receveur en la personne d'André Cléret, marchand de Boulogne (12 oct.). — Nomination de Charuel, député du second ordre pour l'assemblée provinciale de Reims du 26 février 1742 (8 janv.). — Modération sur les décimes accordées aux curés de Neuville, Menneville et Camiers (12 janv.). — Paiements à l'imprimeur Battut pour le Petit office de la Sainte Vierge (8 févr. 1742). — Mort de l'évêque Devise à Diéval le 11 octobre 1742. — Remboursement de l'office de commissaire aux prises et ventes de meubles (29 nov. 1742). — Réception de Lennel, curé de Saint-Léonard, député des curés à la chambre ecclésiastique (13 juin 1744). — Impression des mandements et lettres pastorales (16 déc. 1745). — Paiement de l'arrêt d'homologation des statuts du diocèse (16 déc.). — Vérification du rôle des décimes (7 déc. 1746). — Voyage de l'évêque à l'assemblée provinciale du 10 janvier 1747 à Reims (7 déc.). — Dîme du sainfoin (12 nov. 1749). — Remboursement de 603 livres pour la part du diocèse aux frais communs de l'assemblée générale (23 déc. 1750).

1 G 43 (Registre). — Papier, 295 feuillets.

**1728-1781.** — DÉCLARATIONS DES BÉNÉFICIAIRES SUJETS AUX DÉCIMES POUR SERVIR AU POUILLÉ. Déclaration donnée par l'évêque des biens et revenus de son évêché (15 sept. 1728): revenus à affermer, revenus non affermés (droit cathédral), charges (f<sup>o</sup> 1). Déclarations des bénéfices du diocèse (cures, abbayes, prieurés) (f<sup>o</sup> 2). Extension des biens dont les chefs-lieux sont en Artois, 1756-1757 (f<sup>o</sup> 160). Etat des biens d'Artois imposés aux décimes dans les rôles, 1756 (f<sup>o</sup> 161 v<sup>o</sup>). Classes des différents contribuables du diocèse arrêtées par l'assemblée de 1755 (f<sup>o</sup> 167). Opérations de la chambre pour le rôle du 18 janvier 1760 (f<sup>o</sup> 169). Million de 1760 et 1770 (f<sup>o</sup> 175). Tableau des contribuables, 1760-1761 (f<sup>o</sup> 175 v<sup>o</sup>). Taxe des bénéfices du diocèse pour les décimes arrêtées par la chambre ecclésiastique, 1770 (f<sup>o</sup> 182); janvier 1781 (f<sup>o</sup> 185); 1787 (f<sup>o</sup> 189). Table des bénéfices, par doyennés (f<sup>o</sup> 276).

1 G 44 (Liasse). — 13 plans.

**1766-1777.** — 1) Plan de la sacristie projetée pour la paroisse de Saint-Joseph, haute-ville de Boulogne (1772). — 2) Plan de la reconstruction de la sacristie du chœur de la cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, avec une maison du chapelain dont l'en-

trée est commune avec la sacristie et une autre maison située derrière la chapelle Notre-Dame, présentement occupée par l'abbé Bougart (1766). — 3) Elévation de la façade de la sacristie du chœur de Notre-Dame de Boulogne (1768). — 4) Enclos de l'abbaye: élévation d'un portail (s. d.). — 5) Alignement de la rue Notre-Dame ou des Cuisiniers (s. d.). — 6) Plan de maison (s. d. cf. 10). — 7) Plan d'une nouvelle distribution à faire dans la maison de l'abbé de Gargan (1771). — 8, 9) Plan général pour la distribution de deux maisons à faire sur le terrain qu'occupait celle de feu le chanoine Le Porc (1767). — 10, 11, 12) Plan d'une maison à faire sur un terrain situé le long de la petite rue qui conduit à l'évêché, appartenant à Messieurs du chapitre de Notre-Dame (1767). — 13) Plan de l'église de Bourthes en Boulonnais (1777).

1 G 45 (Registre). — Papier, 53 pages.

**1760-1789.** — RECETTE DES BIENS ET DIMES DE L'EVÊCHÉ DE BOULOGNE: Bois-de-Comté, Brunembert, Alquimes, Saint-Martin, Bois-l'Abbé, Thiembronne, Attin, Montcavrel, Recques, Hautefontaine, Audinghem, Avion. — Dîmes de Flandre; biens d'Artois; rentes sur le chapitre; censives du Bois-l'Abbé; fief de Beaurepaire; fief de la Rivière à Wimille; fief à Ambleteuse et Audinghem; rentes de Théroutanne.

1 G 46 (Registre). — Papier, 8 feuillets.

**1787.** — COMPTE RENDU A L'EVÊQUE DE PART DE PRESSY DE LA RECETTE ET DÉPENSE DES REVENUS

DE L'EVÊCHÉ DE BOULOGNE, par César-Marie Le Riche, notaire royal à Boulogne. — Recettes: arrérages, bois, loyers, fermes, censives et terres, redevances annuelles de la cathédrale de Boulogne et censives; droits seigneuriaux et reliefs. — Dépenses: capitation des domestiques, décimes, portions congrues, rentes foncières, gages des gardes, frais de poursuite extraordinaires, mandats de l'évêque aux rosiers de diverses paroisses; réparations, livraisons faites à l'évêché, sommes données à l'évêque, etc. — Recette: 31.370 l.; dépenses: 30.901 l. Le compte fut arrêté en double le 13 février 1789.

1 G 47 (Cahier). — Papier, 15 feuillets (1).

S.d. [XVIII<sup>e</sup> s.]. — NOMS DES DOYENNÉS, PAROISSES, SECOURS ET PATRONS DU DIOCÈSE DE BOULOGNE-SUR-MER (ordre alphabétique).

1 G 48 (Liasse). — Papier, 6 pièces.

**1783-1786.** — LETTRE DE CHARAIN, curé de Calais, au chanoine Clément, et pièce jointe, au sujet d'une dispense de publication de bans pour Dehamel, de Calais, 1783 (2). — Fondation annuelle et perpétuelle par l'évêque de Boulogne d'une rente de 560 l. destinée au prix de sagesse et à la dot des filles pauvres les plus vertueuses, 1786.

1) Don de l'abbé Thibois, curé d'Alette, aux Archives départementales, en 1905.

2) Pièces provenant de la succession de l'abbé Haigneré; envoi du maire de Desvres, en 1894.

## CHAPITRE DE BOULOGNE<sup>(1)</sup>

### LIVRES, REGISTRES ET CUEILLOIRS, 1 G 49 à 1 G 161

#### Obituaires, statuts, cueilloirs de l'ancien chapitre de Thérouanne

1 G 49 (Registre). — Papier, 63 ff. (manque le f° 43).

**1288-1577** (copies), additions de 1587 et 1602. — Obituaires (Molinier, n° 266) et statuts de la cathédrale de Thérouanne. Ms. publié, moins les ff. 52 v° à 55 v°, par A. Lipsin, *Martyrologes des églises de Thérouanne et Boulogne...* dans *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, t. VI, p. 1-164. — Obituaire renouvelé en 1440 (f° 1, éd. p. 1-51); autres obits (f° 18, éd. p. 52-83). — Formulaire du serment de réception des chanoines, doyen, chapelains (f° 32, éd. p. 84-90). — Statuts de l'église de Thérouanne extraits des registres capitulaires, 1288-1527 (f° 37, éd. p. 91-124). — Etat des dîmes et revenus des gros fruits dépendant du chapitre, de la bourse des obits et de la quotidienne, 1550-1552 (f° 52 v°, incomplet; cf. 1 G 50, f° 22). — Statuts réglant le stage des chanoines (f° 56, éd. p. 124-133). — Lettres de représailles d'Henri II en faveur de l'évêque et du chapitre, 1<sup>re</sup> janv. 1551 (f° 59 v°, éd. p. 133-136). — Liste des bénéfices à la nomination des 35 chanoines de Thérouanne (renouvelée en 1543), avec additions jusqu'en 1602 (f° 67; cf. 1 G 50, f° 15).

1) Les archives du chapitre ont conservé leur classement ancien, tel qu'il figure dans le répertoire de Nicolas Latteux, receveur du chapitre, dressé après 1773 (Bibl. de Boulogne, ms. 372). L'abbé Haigneré en a respecté l'ordre dans son inventaire de 1864 (Arch. du P.-de-C., inv. ms. 61) en substituant aux cotes anciennes une numérotation continue de G 11 à G 643, à une époque où le fonds de l'évêché se réduisait à 10 articles; des réintégrations successives ayant porté ce chiffre à 48, le fonds du chapitre reçut ensuite les numéros 49 à 681. Une table de concordance placée à la fin du volume permet de trouver la cote actuelle de pièces citées d'après leurs références anciennes.

1 G 50 (Registre). — Papier, 121 ff.

**1288-1556** (copies), additions de 1594. — *Registre Vaillant* (2). — Nomination (4 nov. 1555) de Claude Guebryn comme notaire et scribe juré (f° 1). — Enquête (13 nov.) confiée par le chapitre de Thérouanne, pendant la vacance du siège épiscopal, aux chanoines Jacques Dominus et Charles Pecquet au sujet des scandales et abus commis par l'official et le promoteur (f° 1). — Statuts de l'église de Thérouanne (f° 1 v°; cf. 1 G 49, f° 37; éd. Lipsin, *ouvr. cité*, p. 140-155 et 165). — Formulaire du serment de réception des chanoines et chapelains et de leurs procureurs (f° 12 v°; cf. 1 G 49, f° 32). — Liste renouvelée en 1543 des bénéfices à la nomination des 35 chanoines de Thérouanne, avec additions jusqu'en 1594 (f° 15; éd. Lipsin, *ibid.* p. 156-164; corrections par Haigneré dans *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, t. XVII, p. 296-303). — Statuts relatifs aux stages (f° 16 v°; cf. 1 G 49, f° 56). — Remboursement (oct. 1554) des rançons payées par les chanoines de Thérouanne faits prisonniers lors du sac de la ville (f° 18 v°; éd. Lipsin, p. 136-139). — Lettres de représailles d'Henri II, 1<sup>re</sup> janv. 1551 (f° 21; cf. 1 G 49, f° 59 v°; éd. Haigneré, *ibid.* p. 270). — Etat des dîmes et revenus des gros fruits dépendant du chapitre, de la bourse des obits, de la quotidienne, de la

2) Registre ayant appartenu au chanoine Fursy Vaillant, qui a apposé sa marque aux ff. 1, 2, 15; l'auteur présumé de ce recueil, Claude Guebryn, l'aurait composé vers 1555-1556. Des extraits en ont été publiés tant par Lipsin, *ouvr. cité*, que par l'abbé Haigneré, *Cartulaire de l'église abbatiale de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer...* dans *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, t. XIII, pp. 89-360; *Quelles ont été pour le chapitre de Thérouanne les conséquences du siège et de la prise de cette ville en 1553*, *ibid.*, t. XVII, pp. 269-303.

bourse du cellier, du Lucquet, de la fabrique, de la trésorerie, des nouvelles fondations, 1550-1552 (f° 22). — Formulaire d'actes juridiques dressé en 1555-1556: citations, commissions, procurations, etc (f° 37 v°; éd. partielle par Haigneré, *ibid.* p. 269-295); table du formulaire (f° 118). — Collation (23 mars 1556) en faveur de Claude Guevryn en l'église paroissiale de Fiefs (f° 121).

1 G 51 (Registre). — Papier, in-fol. 199 ff.

**XVI<sup>e</sup> s.** — *Terrier des rentes d'Artois*: recueil formé à date ancienne de fragments de comptes de l'évêché de Théroouanne.

Ff. 1-77 (XXIX-CIII, CV, CX-CXIX), [apr. 1512]. Rentes à Théroouanne, dues au terme de Noël, rue Faulquebourgeoise: par Jean Lanvin, Ferry Ducau, l'hôpital de Théroouanne, Jean de Haudricourt; rue de la Salle-l'Évêque: par Antoine Barbier, prêtre, et par les commis de Théroouanne pour leurs maisons près de celle de Pierre Mussen du Mont-Voloir (f° 3); rue Saint-Jean: messire Guillaume Duquesne, Louis de Fromeussent, pour sa maison de la Trinité, Jacques Rediis; rue Saint-Omer: Jean Cocquet, les gouverneurs de la maladrerie, la veuve et les héritiers de Jean de Wignacourt (f° 6); de la rue Saint-Omer à la rue Saint-Nicolas, hors la ville: Jean Carré, Jean de Remetz; rue Neuve, hors la ville: Antoine Therry, Jean Cocuel, Guerard Maisnard (f° 10); rue du Joncoy: les commis de Théroouanne, pour une mesure près de la porte Saint-Esprit; entre la porte Saint-Esprit et la porte Faulquebourgeoise: lesdits commis et Jacques Raghemont dit le jeune pour l'ancien moulin à drap (f° 12); entre les deux ponts, hors de la porte Saint-Esprit: Mathieu de Crépy, Martin Obissart; entre les ponts, vers Saint-Augustin et le moulin: les enfants de Jean-Constant, pour la maison des Trois Rois (f° 13); rue des Moulins: les héritiers de Jean de Wignacourt, les héritiers d'Hubert de Manguy pour le manoir de l'écolâtre, le prévôt de Saint-Martin d'Ypres, Marguerite Tellier, le curé de Saint-Martin, l'abbé de Saint-Jean-au-Mont, Gillet de Bomy (f° 14); rue d'Arras, vers Saint-Augustin: Antoinette Marlière, Jacques de Hesdin, l'hôpital, Jean de Canlers, vicomte de Théroouanne, Guillaume Collard, dit Perrucart (f° 16 v°); même rue, vers Arnonval: Denis Potaige, Pierre Meurin (f° 21); de la rue d'Arras à celles de Nielles: la veuve de Baudouin de Fourmanoir (f° 24); rue de Nielles: Louis Debray, Jean des Essars, Jean de Saille, messire Nicole Hunet; au Haut-Banc: Jean le Roy, Fremin Mazin, Finmot Robillard; vers la rivière de la Lys: les chapelains de Saint-Jean et de Saint-Luc en l'église

de Lillers, Michel Terry, les héritiers de Pierre de Relinghes (f° 30); vers l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont: Jean de Herbelle, les enfants de Jean Alhoye (f° 30 v°); en la seigneurie de Marlers, entre « la Pippe » et la porte de Saint-Omer: Guillaume Chevalier (f° 30 bis v°); entre « la Pippe » et la porte Saint-Esprit: Grégoire de la Buissière, Denis Potaige, pour la maison des Quatre Fils Aymon, Jacques de La Ruelle (f° 31); vers le marché et la porte Saint-Esprit: Jeannette de Fremantel, l'abbé de Clairmarais pour l'Hôtel du Cerf, Pierre des Essars, échevin, pour la vieille boucherie (f° 33 v°); sur le cimetière Saint-Nicolas: Jean d'Assonville et Jean Taret (f° 36); rue Faulquebourgeoise: Marie de Canlers, Hamelin de Monchy (f° 37); rue Croteuse: Martin Pontoise, Philippe de Renty (f° 38 v°); rue du Joncoy: Marguerite de Gouy (f° 40); même rue, du fief de Bruges: Baudouin Toussard (f° 40 v°); sur les fossés de la ville; entre les deux ponts (f° 42); entre le chemin de Clarques et les prés de Crezeques: Guichard du Brusset, Jacques Heuze, Georges Delattre, M<sup>e</sup> Jean Morand, à cause de sa chapelle, pour 4 mesures de terre au Val-Bernard, le chapitre de Théroouanne et les chapelains de Saint-Denis, le doyen de Théroouanne pour 3 mesures de terre données au doyen par Jean Gosset, Jean de Mametz, pour 12 mesures de terre sur les sablonnières (f° 47); vers Upen, entre le chemin de Saint-Omer et la rivière de la Lys: Pierre Gruel, la veuve de Pierre Grisel, Pierre Cadard (f° 51); entre le chemin d'Arras et Arnonval (f° 56 v°); vers Arnonval: Nicolas Aubron, Erin et Guillaume Brouart (f° 59 v°); liste des tenanciers du Val-Croisson (f° 61); vers Blessy, entre le chemin d'Arras et le Brulot (f° 63); nouvel arrentement fait en 1512, de bois sur le chemin d'Arras (f° 65); entre le chemin d'Arras et Blessy (f° 66 v°). — Rentes dues à la Saint-Jean (f° 70): les enfants d'Ernoult Danyon, pour la « sellière » qui est sous la halle de la boucherie, l'évêque de Théroouanne pour sa maison sise au faubourg Saint-Marceau-lès-Paris (f° 73); rentes des étalages dues par tous les sujets, excepté les bailli et échevins du Haut-Banc et les habitants de la rue de Nielles qui doivent des corvées lors de la fensation (f° 74); liste des échevins du Haut-Banc: Pierre des Essars, Marand de Wailly, Louis Leroy, Jean de Beaurain, Adrien Ennard, Robert Sevin, M<sup>e</sup> Pierre Enlard, Renaud Cuyel, Jean Lenoir (f° 76); liste de ceux qui doivent « fenaige » (f° 77); recette des étaux de boucherie où les échevins avaient coutume de tenir leur auditoire (f° 77 v°).

Ff. 78-153, s. d. Rentes dues à Fauquembergues, Saint-Martin d'Hardingham, Thiembronne et environs, notamment par l'église de Thiembronne (f° 82) et la maladrerie de Fauquembergues pour un manoir sis au terroir d'Hardingham (f° 97); Alquines (f° 101); recettes en argent, volailles, grains, fèves, bois, et autres émoluments sur Robert Raingot, Jean Appleman pour

la moitié d'un pré nommé Tillevil et terres aux lieux dits Fissaual et Doultreval, J. Grigare, pour terres situées à la « Witerbarne » et sur le Mont Hassuin, Jean Lecoustre pour terres à Cressecoq, Pierre de Mescale, Jean du Locquin, Philippe Roche, Henri de Cornettes, Marant Queval (f° 128), Jacquet Drinquière (f° 138).

Ff. 154-178 (XXV-XXIX), s. d. Rentes sur Marthes et Mametz (f° 154); pleines rentes (f° 169); rentes payées par « allengherie »: allengheries dites de Jacques Denis, d'Adam Le Vasseur, des Saunaiges, de Tassart Gruel, de Jeanne de Le Motte, de Jean Leleu, d'Assiches, de Jacques Aubin, des Mottes (f° 170). — Déclaration des terres situées à Blessy qui paient le quint en cas de vente et dont les tenanciers sont tenus de comparaître aux francs-plaids de Blessy (f° 174).

Ff. 179-199. Fragment de compte des revenus de l'évêché pour l'exercice 1529-1530. Rentes dues à Blessy au terme de Pâques (f° 179); à la Saint-Jean-Baptiste (f° 180 v°); droits de terrage (f° 183). — Rentes dues à Boulogne et environs au terme de Saint-Michel (f° 184) par Jeanne Duval, Jacquet Tefre, Philpote Sauvage, l'église de Saint-Martin, la Charité de Saint-Nicaise pour une rente fondée en l'église Saint-Nicolas, l'abbé de Notre-Dame de Boulogne, Thomas Regnier, sire Gilles de Saint-Omer, Antoine Bernard, l'abbaye de Saint-Wulmer, Isabelle Wimille, M<sup>e</sup> Guillaume Martel, « l'hostellerie » de Boulogne, Jean de Tourmont; recette de blé, avoine, plumes et sel à Boulogne, au terme de Saint-Michel (f° 187 v°). — Rentes d'Herzelles en Flandre: elles sont perçues depuis la publication de la paix par Adrien Macs, seigneur d'Ypres (f° 189 v°). — Recette du « senné » d'hiver, tenu le 5 octobre 152[9], par doyens et paroisses, dans l'archidiaconé d'Artois (f° 190); dans deux doyens de l'archidiaconé de Flandre (Marck et Arques, f° 194). Recette du senné d'été, tenu le 10 mai 1530, dans l'archidiaconé d'Artois (f° 195); dans les doyens de Marck et d'Arques (f° 198 v°).

1<sup>re</sup> G 52 (Cahiers). — 2 pièces, in-fol., foliotées de 43 à 58 et de 72 à 105 (il n'y a pas de feuillet 85).

**1134-1530** (analyses et copies). — Obituaires et inventaire des titres des chapellenies de la cathédrale de Théroouanne.

Ff. 43-57. Copie de l'obituaire de 1440 (Cf. 1 G 49, ff. 1-18; 1 G 56, ff. 1-24).

Ff. 72-91. Inventaire des titres concernant les chapellenies (incomplet). En la troisième layette, *chapellenie du Petit Crucifix dit Tabary*: vente par Guillaume de Bléquin, chevalier et Hector, son fils aîné, à Jean Tabary, évêque de Théroouanne, du fief de

Mainca, situé sur les terroirs de Mainca, Hassingham et Théroouanne (27 août 1398); amortissement par Philippe le Hardi de 100 lb. de rente, destinées par Jean Tabary à fonder deux chapelains en l'église de Théroouanne [1384-1399]; amortissement par l'évêque Mathieu Regnault, des biens laissés par Jean Tabary pour la fondation des deux chapelains: un fief de dîmes à Alquines, tenu de l'évêché et une autre dîme acquise par Tabary de Jeanne de Ponthieu, dame de Maintenay et de Crèveœur, un manoir et un fief à Mainca, le fief de Longhincelles, acquis d'Hugues de Wandonne, une dîme à Thiembronne, acquise d'Etienne de Lisques, sieur d'Upen, un fief et la maison du Cornet à Théroouanne, un fief à Hassingham, des rentes à Hardingham et Mussen (21 mai 1406); arrêt d'homologation du Parlement; devoirs des chapelains; sentence du prévôt de Montreuil contre Robert de Busnes, au profit des chapelains sur un conflit de justice à Hassingham; valeur des dîmes d'Alquines et de Thiembronne; liste des fiefs de Mainca. — *Chapellenie de Saint-Denis* (f° 74): lettres de l'évêque Adam contenant la vente par Gérard Boulet de sa dîme de Bomy avec le consentement de Gautier de Ligny, pour la fondation de deux chapelains (nov. 1225); abandon par Anseau de Crezeques de son droit de terrage sur deux mesures de terre près de la Maladrerie (mai 1226); vente de ses dîmes par Gautier de Ligny à Gautier Le François, pour la dotation des chapelains de Saint-Denis (juill. 1226); consentement donné à cette vente par Jean Boutery, sieur de Bomy; lettres de fondation de deux chapelains (août 1226); amortissement par l'évêque Adam du terrage dû par Gautier Le François sur sept mesures situées devant la maladrerie, au lieu dit le « Marquis Aubry » (juill. 1227); consentement par le chapitre de Théroouanne à la jouissance viagère par Gautier Le François et sa femme d'une rente en nature acquise par eux au profit des deux chapelains (sept. 1227); acceptation par le chapitre de 200 lb. données par ledit Gautier, moyennant une rente viagère au donateur, après sa mort une rente aux chapelains de Saint-Denis et la fondation d'une messe hebdomadaire en l'honneur de Notre-Dame (mars 1241); arrentement, à Denis Caffier, d'un héritage rue Saint-Jean (13 avr. 1529); adjudication aux chapelains de Saint-Denis de deux maisons, rue de Saint-Omer (19 janv. 1506). — *Chapellenie de Saint-Antoine* (f° 75): lettres de fondation de la chapelle Saint-Antoine, anciennement dite chapelle Nicaise Cousin (1206); résignation par Jean, chantre de Théroouanne, de ses droits sur l'autelage d'Upen affecté à la fondation d'une messe du Saint-Esprit (1[1]384); sentence du prévôt de Montreuil qui maintient sire Jean Dumergue dans la possession de la chapelle de Saint-Antoine (4 avr. 1530); déclaration du revenu de cette chapelle, consistant en dîmes sur la terre de Hernupré à Upen et le tiers des autelages à Upen d'amont. — *Chapellenie de Saint-Gundulpe* (f° 76): achat par Jean Jonglet, pénitencier, à Gautier de Zuyt-



peene, des deux-tiers de la dime d'Hazebrouck, dont l'autre tiers appartient à l'évêque; transport par Jean Jonglet au chapelain de Saint-Gundulpe pour la fondation de deux messes hebdomadaires, des revenus de la dime d'Hazebrouck et de 110 lb. de rente à prendre sur le fief de la mairie de Vaudricourt (6 nov. 1466); déclaration (1427) par Guilbert de Wimille, chapelain de Saint-Gundulpe des revenus de sa dime de Waudringhem, paroisse de Nielles-lès-Béquin, qu'il partage avec le chapelain de St-Maur; nouvelle déclaration par Pierre Grisel, chapelain (1464); devoirs du chapelain; amortissement par Philippe le Bon (18 oct. 1463); achat pour J. Jonglet de 100 lb. de rente à Vaudricourt; fondation d'une messe par Aubert Hanon, chanoine (1488). — *Chapellenie de Saint-Jean dite du Lucquet* (1<sup>re</sup> 76 v<sup>o</sup>): résignation par Guillaume de la Mote des personnalités de Maninghem et Pittefaux (juin 1210); résignation par Simon, clerc d'Enguinegatte, des mêmes personnalités, pour la création après sa mort de deux chapelains (juin 1210); abandon par Arnoul, avoué de Théroüanne, de ses droits sur le personnat de Bientques, pour la dotation des chapelains du Lucquet (avr. 1200); confirmation par l'évêque Lambert, de la donation par Simon d'Enguinegatte de deux gerbes de dime à Serny; sentence de l'official de Théroüanne contre le curé de Rély, au sujet de la dime de sa paroisse (1444); déclaration des revenus de la chapellenie du Lucquet: dîmes à Maninghem-au-Mont, à Pihen, à Serny, à Rély, à Bientques, à Théroüanne, à Enguinegatte et à Matringhem (XV<sup>e</sup> s.). — *Chapellenie de Saint-Fiacre* (1<sup>re</sup> 78): lettres d'Antoine d'Anglure, avoué de Théroüanne, autorisant Jean de Wissocq, doyen, à acheter la dime de Merquenne, terroir d'Avroult pour la fondation d'un chapelain à l'autel Saint-Fiacre (26 févr. 1457); vente par Daniel de Cléty à Jean de Wissocq, d'un fief à Merquenne (*id.*). — *Chapellenie de Saint-Pierre et Saint-Jean* (1<sup>re</sup> 78 v<sup>o</sup>): transport par Jacques de Bruay de biens sis à Camblin et relevant de Jean, châtelain de Lens (juin 1307); partage de biens entre Oudart et les héritiers de Marguerite de Warneston (1294); vente d'une maison sise rue Neuve, à Théroüanne, par Colart et Guérard de Warneston à Agnès de Warneston (juill. 1293); vente par Jean de la Bonne à Jean d'Orléans, doyen de Théroüanne, de 60 lb. de rente sur une maison rue Croteuse, à Théroüanne (mars 1377); vente au même par Jean de Clarques, de 40 lb. de rente sur une maison rue du Jonquooy (1367); quittance de 200 écus d'or, pour la vente; faite à Jean d'Orléans, de la dime de Marquette, sise à Marthes, paroisse de Blessy (6 mai 1353); amortissement de cette dime affectée à l'autel Saint-Pierre et Saint-Jean où Jean d'Orléans a fondé une chapellenie (20 nov. 1378); enregistrement du testament de P. Quieret, sieur de Ramecourt, contenant fondation de trois messes par semaine à l'autel Saint-Pierre et Saint-Jean (13 févr. 1432). — *Chapellenie de Saint-Maur* (1<sup>re</sup> 80 v<sup>o</sup>): donation par Jean de la Caroubie à Jean Le Boursier, chapelain

de Saint-Maur et à ses successeurs de 3 mesures de terre sur Clarques, pour la fondation de trois messes par semaine (7 juill. 1405); location par Jean Le Boursier de la dime du Pourcellet, située sur la paroisse de Wavrans (7 févr. 1421). — *Chapellenie de Saint-Eloy, du côté gauche de l'église* (1<sup>re</sup> 82 v<sup>o</sup>): transport de 100 lb. de rente par Jean du Sautoir, demeurant à Isbergues, à Jean de Wissocq, doyen, pour la fondation de plusieurs messes à l'autel Saint-Eloy (déc. 1444); vente de deux autres rentes audit Wissocq par Mahieu Leclercq de Wismes (6 août 1462); don de 34 lb. de rente par les exécuteurs testamentaires d'Henri, évêque de Théroüanne, à prendre sur la dime de Ligny-Marquais et sur celle de Caestre (1280); arrentement par Pierre Picart, sieur de Matringhem à Théroüanne, de trois quartiers sis au marais et chargés de 6 lb. de rente envers le chapelain de Saint-Eloi (1488); vente par l'abbé de Saint-Nicolas de Ribemont, de 240 mesures de terres à Loon (18 juill. 1458). — *Chapellenie de la Blanche Mère de Dieu* (1<sup>re</sup> 84 v<sup>o</sup>): vidimus (1428) du consentement de l'évêque Milon, à la donation par Othon, chanoine, des dîmes et autelages de Killein et Brenelle pour la fondation de messes à l'autel susdit (1124, [corr. 1134]). — *Pour les dix anciens chapelains* (1<sup>re</sup> 84 v<sup>o</sup>): constitution de revenus sur les dîmes d'Oxelaère (1227), de Sainte-Croix, paroisse de Matringhem (1239), d'Hallines, vendue par Enclar, sieur de Senninghem (1248); sur des terres sises à Théroüanne (1269); sur la dime de Saint-Hilaire (1272). — *Fondation des curés de Saint-Nicolas* (1<sup>re</sup> 85 v<sup>o</sup>): leur revenu se compose de diverses rentes sur plusieurs maisons de Théroüanne: celles du Cornet, de l'Ecu de Bourgogne, du Heaulme, du Mouton, du Pot d'Etain, de la Grosse Tête. — *Chapellenie de Saint-Etienne* (1<sup>re</sup> 87): vente de rentes par Tassart de Rametun à Eustache d'Aix, écolâtre (1380); fondation par Eustache d'Aix de la chapellenie de Saint-Etienne (1337). — *Chapellenie de Saint-Adrien, côté gauche de l'église* (1<sup>re</sup> 88 v<sup>o</sup>): achat à Gautier de Zuytpenne du tiers de la dime de Wenemaercapelle par les exécuteurs testamentaires de Jean Miquiel, chanoine de Théroüanne, pour la fondation d'un chapelain; quittance d'amortissement (mai 1464). — *Chapellenie de Saint-Adrien, du côté droit de l'église* (1<sup>re</sup> 89): achat par Jean Michiel, chanoine, à Catherine de Brais, veuve de Jean de Winzele, de la moitié d'un fief à Bailleul en Flandre pour la fondation d'un chapelain (1457). — *Chapellenie de Notre-Dame des Miracles* (1<sup>re</sup> 89 v<sup>o</sup>): vente par Bauduin de Meternes à Pierre, évêque de Théroüanne, avec le consentement de Bauduin d'Aire, seigneur de Thiennes, de la dime de Meternes, pour la fondation du chapelain (1239); déclaration du revenu de cette chapelle (1464).

Ff. 92-105. Supplément à l'obituaire de 1440 (Cf. 1 G 49, ff. 18-28; 1 G 56, ff. 25-40). Fondation par Walerand de Crépieu pour la commémoration des fidèles défunts, s. d. (1<sup>re</sup> 105; cf. 1 G 56, 1<sup>re</sup> 40 v<sup>o</sup>).

1 G 53 (Un, registre, 2 cahiers). — 113, 16, 16 ff. papier.

**1537-1550.** — Cueilloirs de l'évêché de Théroüanne.

1<sup>re</sup> Ff. 1-27. Prisée des redevances en nature à Théroüanne, Noël 1537, 1538 (1<sup>re</sup> 1), 1539 (1<sup>re</sup> 13), 1540 (1<sup>re</sup> 6 v<sup>o</sup>), 1541, 1542 (1<sup>re</sup> 10), 1544 à 1547 (ff. 13 v<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>). — Tables des redevances (ff. 2 à 6, 24 à 27). — Ferme des offices de la cour spirituelle de Théroüanne: audience, signet, boîte, monitoires, cessions, contumace, pour 1539-1542 (1<sup>re</sup> 7). — Droits de relief, 1539-1542 (ff. 8-9 v<sup>o</sup>), 1545-1546 (ff. 12 bis v<sup>o</sup>, 22). — Vente des foins des prés de l'évêque, 1538-1541 (ff. 16-19 v<sup>o</sup>), 1542 (ff. 11, 20), 1543 (1<sup>re</sup> 12 v<sup>o</sup>), 1544 (1<sup>re</sup> 20 v<sup>o</sup>), 1547 (1<sup>re</sup> 15). — Rentes perçues à Théroüanne sur Jean Forestier, Jean de Boffles, Antoine François et Nicolas de Fromantel, Toussaint Cordonnier, d'Enguinegatte, 1541-1547 (1<sup>re</sup> 21). — Redevances des étalages de boucherie, 1543-1549 (1<sup>re</sup> 23). — Ff. 28-110 (anciennement numérotés de 1 à LVIII, foliation ancienne des derniers ff. très endommagés disparue). Rentes dues sur des maisons et des terres à Théroüanne, de 1538 à 1547, par 390 redevables, dont Jean d'Isques, gouverneur d'Huquelliers (1<sup>re</sup> 49 v<sup>o</sup>), l'église Saint-Martin d'Outreau (1<sup>re</sup> 62), la chapelle des clercs de Théroüanne (1<sup>re</sup> 64 v<sup>o</sup>), la bourse du Luquet (1<sup>re</sup> 67), Jean de Canlers (1<sup>re</sup> 67 v<sup>o</sup>), Marie de Canlers (1<sup>re</sup> 68), la chapelle de Saint-Jean et Saint-Lugle de Lillers (1<sup>re</sup> 70 v<sup>o</sup>), l'hôpital de Théroüanne (1<sup>re</sup> 71), la maladrerie de Théroüanne (1<sup>re</sup> 72), l'abbé de Saint-Augustin (1<sup>re</sup> 74 v<sup>o</sup>), l'église Saint-Nicolas (1<sup>re</sup> 108 v<sup>o</sup>). — Recette des fermes des offices de la cour spirituelle, 1539 (1<sup>re</sup> 105 v<sup>o</sup>).

2<sup>e</sup> Ff. 1-16. Recettes de Senpy, Wismes, Bourech, Lespesses, Cottes et Saint-Hilaire, Boulogne, Lebeé (ff. 1-6 v<sup>o</sup>). — Droits de relief, 1541, 1546 (1<sup>re</sup> 6 v<sup>o</sup>). — Déclaration du blé du moulin, oct. 1547-oct. 1548 (1<sup>re</sup> 8). — Déclaration de ceux qui tiennent des fiefs de l'évêché de Théroüanne en Artois, Boulonnais et comté de Guînes (1<sup>re</sup> 8 v<sup>o</sup>): l'avoué de Théroüanne, Robert de Montmorency, seigneur de Wismes, les terres d'Upen, de la Capelle, de Nielles, de Mussen, d'Arques, le fief du Bocquet, Jean Feuillet, Jacques de Rochebaron pour la terre d'Enguinegatte, les terres de Quiestède, Monseigneur Eustache de Croy pour la terre de Croy, Jean de Saint-Omer pour la terre de Robecq, les terres de Pihen et de Maugré, le personnat de Neufchatel, la terre de Bourech; fiefs de rente; dime de Boiskeppe, dignité de la trésorerie de Théroüanne, terre de Pouquesolles appartenant au sieur Oudart, dime de la chapellenie de Saint-Pierre appartenant à Philippe Le Roy, fiefs d'Antoine Raoul à Marthes, d'Ansel de La Garde et d'Antoinette de Framcourt à Brebeuves; fief de rente; fief de Denis de Caffiers à Brouxolles; dime-ron de Jean de Naires, de Boyval; fiefs de G. d'Audenfort, sieur de Scandenbourg, du sieur de Lombize

à Rebecq, de Jean de Coubronno aux Sablonnières, du personnat de Saint-Pol à Wignacourt, de Nicolas ou Antoine de Molloy, maréchal de Boulonnais, à Neufchatel, de Jean de Canlers à Nappes; 30 lb. de rente sur la terre de Bellefôrière; fiefs à Hardinghen: prévôté de Saint-Martin, prévôté de Campaigne, fiefs à Alquines et Blessy (1<sup>re</sup> 10). — Dénombrement servi par Jean de Habart, époux de Jeanne d'Ordre, pour le fief du personnat de Neufchatel, 3 déc. 1437 (1<sup>re</sup> 12). — Vente des foins des prés de l'évêque de Théroüanne, 1550 (1<sup>re</sup> 15). — Ferme des offices de la cour spirituelle, 1<sup>re</sup> oct. 1547-1<sup>re</sup> oct. 1548 (1<sup>re</sup> 16); 1548-1549, 1549-1550, 1550-1551 (1<sup>re</sup> 16 v<sup>o</sup>).

3<sup>e</sup> Ff. 1-16. Fermes muables de Théroüanne, 1538-1547: forage du vin, de la cervoise, terrage, poids, tonlieu et mesurage; la Motte-l'évêque; Rély (1<sup>re</sup> 2 v<sup>o</sup>), Emmy et Montcavrel, Thiémbronne (1<sup>re</sup> 3 v<sup>o</sup>), Sempy (1<sup>re</sup> 4), Attin et Beutin (1<sup>re</sup> 4 v<sup>o</sup>), Neuville (1<sup>re</sup> 5). — Fermes muables d'Alquines (1<sup>re</sup> 5 v<sup>o</sup>): dime d'août, de mai, moulin, tonlieu et autelage; Fouxolles; Lespesses; Bourech (1<sup>re</sup> 9); Quernes (1<sup>re</sup> 10); Blessy (1<sup>re</sup> 10 v<sup>o</sup>); Busnes (1<sup>re</sup> 11); Robecq (1<sup>re</sup> 12); Cottes et Saint-Hilaire (1<sup>re</sup> 13); Wismes (1<sup>re</sup> 14); Lières (1<sup>re</sup> 15); la Cour-l'évêque (1<sup>re</sup> 15 v<sup>o</sup>).

1 G 54 (Registre). — In-folio, 166 ff., papier.

**1119-1541** (copies). — Procès entre le chapitre de Théroüanne et l'abbaye de Dommarin pour le paiement d'une rente de deux muids de blé à Linzeux: pièces produites par les chanoines, défenseurs, devant le lieutenant général du bailli d'Amiens à Montreuil. — Extrait authentique (1533) d'après le registre *Amiens* de la Chambre des comptes (Arch. nat. P 137, ff. 79-80 v<sup>o</sup>), d'un dénombrement (s. d. [XIV<sup>e</sup> s.]) des biens du chapitre (1<sup>re</sup> 1). — « De fondation cathedralis ecclesie » (2), extrait « d'un livre en parchemin couvert de boys et cuir » contenant 239 feuillets (1<sup>re</sup> 10 v<sup>o</sup>). — Bulle de Calixte II, 19 mai 1119 (3) (1<sup>re</sup> 12 v<sup>o</sup>). — Bulle d'Adrien IV, 24 févr. 1157 (4), extraite « d'un livre en parchemin couvert de boys et cuir blanc » contenant 142 feuillets (5);

1) Ed. partielle par le Cte de Galamat, *Le temporel de l'église de Notre-Dame de Théroüanne au bailliage d'Amiens*, dans *Bull. de la Soc. des Ant. de la Morinie*, t. XI, 1902-1906, pp. 98-103.

2) Cf. Bibl. de Saint-Omer, ms. 745 (Michelan, p. 332, et add. p. 79).

3) Ed. Haigneré, *Deux chartes inédites du chapitre de Théroüanne de 1119 et 1157 dans Mém. de la Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer*, t. XII, pp. 53-57; Duchet et Giry, *Cartulaire de l'église de Théroüanne*, pp. 429-431.

4) Ed. Haigneré, *ibid.*, pp. 58-63; Duchet et Giry, pp. 432-434.

5) Cartulaire A de Duchet et Giry.

inc. : « Transcripta privilegiorum... » (f° 19). — Extrait des *chronica chronicorum* imprimés par Jean Petit, en 1521 (f° 27). — Dépouilles de Pierre du Bus, ancien abbé, et David du Bus, abbé de Dommartin, 15 oct. 1541 (f° 31 v°) : Adam Quiéret et Marguerite, sa veuve, ont donné à l'abbaye une rente de 2 muids de blé à prendre sur le terrage de Linzeux (1221-1246), don confirmé par Enguerrand, leur fils, et Hanon, seigneur d'Ambournes, son beau-frère; l'abbaye a concédé à l'assart de la Carnoye et sa femme, leur vie durant, 1 muid de blé de rente sur le terrage de Linzeux (1408). — Vente au chapitre par Guillaume de Cayeu, seigneur de Longvilliers, des terres qu'il tenait du même chapitre à Linzeux, juill. 1304 (f° 42). — Consentement d'Yphane, sa femme, à la vente précédente, 12 juill. 1304 (f° 52 v°). — Rachat par le seigneur de Longvilliers d'une rente de 180 lb. assise sur ses dîmes et terres de Linzeux au profit de Jean d'Aubrometz, juill. 1290 (f° 62). — Accensements des dîmes de Linzeux au profit de la bourse des obits, 1399-1411 (f° 66 v°), 1456-1492 (f° 75 v°). — Extraits des comptes de la bourse des obits (recettes à Linzeux) rendus par les chanoines Jean Miquiel, 1437-1443 (f° 85), Jean Jonglet, 1444-1445 (f° 96 v°), Quentin Bocheux, 1448-1449 (f° 99 v°), Baudouin de le Quarowe, 1466-1469 (f° 106 v°), Pierre Groude, 1471 (f° 108), Louis Le Berquier, 1487 (compte commun aux bourses des obits, de la quotidienne, des gros fruits et de la fabrique), 1490-1493 (f° 109), Jean Fœullet, 1496-1503 (f° 116), Mathieu de Bosco, 1509-1515 (f° 125 v°), Guillaume Sautin, 1513-1518 (f° 129 v°), Thibaut le Petit, 1518-1520 (f° 151), Philippe Fœullet, 1530, 1531, 1534 (f° 135), Jean Dauvergne, 1532-1533 (f° 139). — Bail par le chapitre de ses dîmes, rentes et terrages de Linzeux à Jean de Bournonville, chevalier, seigneur de La Vallée et du Vallentin, 30 nov. 1491 (f° 141). — Pièces de procédure, 1539-1541 (f° 146).

1 G 55 (Registre). — In-fol. 36 ff., papier.

**XVI<sup>e</sup> s.** [après 1559]. — Extrait d'un état du revenu de la bourse du cellier, des menus brefs et sociétés communes, fait pour les chanoines de Théroouanne résidant à Boulogne, après la partition d'Aire (f° 1). — Liste des obits dont est chargée la bourse du cellier (f° 16 v°). — « Extractum ex libro obituum ecclesie morinensis qui est quartus liber » : revenus à Markène, dans le pays de Bredenearde, à Sangatte, Hardinghen, Campagne-lès-Guines, mentions des abbayes de Séricourt et de Licques (f° 19). — « Ex libro primo, scilicet grossorum fructuum ecclesie morinensis » : revenus à Pihen-lès-Guines (f° 21). — « Ex libro secundo ecclesie seu capituli morinensis burse cotidiane » : revenus à Herbinghen, Peuplingues, Sangatte, Steenwelle (f° 21 v°). — « Extractum ex libro seu registro

autentico ac libro juramentorum ecclesie morinensis » : extraits des bulles de Calixte II, 1119 (f° 24 v°, éd. Duchet et-Giry, p. 429), d'Adrien IV, 1157 (f° 25, éd. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, n° 85), du même, 1157 (f° 25 v°, éd. Duchet et Giry, n° 32), d'Alexandre III, 1179 (f° 25 v°, éd. Duchet et Giry, n° 61), vente par Mahaut dite Personne de Audenehen et Robert Le Clerc son époux, à Pierre, évêque de Théroouanne, de la dîme et du personnel d'Audenehen, 1246 (f° 26, extr. Duchet et Giry, n° 338), bulle d'Alexandre III, 1168-1170 (f° 26 v°, éd. Ramackers, n° 124), convention entre le chapitre et Arnoul d'Ardres, 1164 (f° 27, éd. Duchet et Giry n° 39), charte d'Ernoul d'Ardres, châtelain de Bourbourg, s. d. (f° 27 v°, éd. Duchet et Giry, n° 349), charte de l'évêque Milon (f° 27 v°, éd. Duchet et Giry, n° 19), convention entre le chapitre de Théroouanne et l'abbaye de Saint-Léonard de Guines (f° 28, éd. Duchet et Giry, n° 12), charte de l'évêque Milon, 1140 (f° 28 v°, éd. Duchet et Giry, n° 21), charte du doyen et du chapitre de Théroouanne, s. d. (f° 29, éd. Duchet et Giry, n° 9), charte de donation d'Hadevide de Fiennes à l'église de Théroouanne, s. d. (f° 29 v°, éd. Duchet et Giry, n° 7), charte du doyen et du chapitre de Théroouanne, 1070 (f° 29 v°, éd. Duchet et Giry, n° 2), charte de Thierry, comte de Flandre (f° 30, éd. Duchet et Giry, n° 26). — Titres concernant les chapellenies : fondation de la chapellenie de la Blanche Mère de Dieu (f° 31, cf. 1 G 52, f° 84); fondation de la chapelle du Saint Esprit in *campanili*, du côté droit de l'église, par Jean d'Upen, 1192, revenus assignés sur les dîmes d'Upen et de Thiembroune; du côté gauche, par le même, 1198, sur les dîmes d'Helfaut et Fauquemaisnil (f° 31); chapellenie de Saint-Antoine du côté gauche (f° 31 v°, cf. 1 G 52, f° 75); chapellenie de Saint Jean, fondée par Simon Le Clerc d'Enguinegate (cf. 1 G 52, f° 76 v°); chapellenie de Saint Denis (cf. 1 G 52, f° 74); chapelle de la Sainte Trinité, du côté gauche, fondée par Pierre, évêque de Théroouanne, en 1247, revenus assis sur la dîme de Mouille (f° 32); chapellenie de Saint Nicolas du côté gauche, fondée par Pierre d'Aire dit Gheulin et Agnès son épouse sur la dîme de Saint-Hilaire-Cottes en 1274; chapelle de la Sainte Trinité du côté droit, fondée sur une terre à Ermonval par Jean de Liestres, 1275; chapellenie de Saint-Eloy du côté droit fondée par Henri, évêque de Théroouanne sur les dîmes de Caestre et Ligny-Marquais, 1281 (f° 32 v°); chapellenie de Saint-Eloy du côté gauche (cf. 1 G 52, f° 82 v°); chapellenie de Notre-Dame des Miracles fondée par Jacques, évêque de Théroouanne sur la dîme de Meternes, 1302 (cf. 1 G 52, f° 89 v°); chapellenie de Sainte-Marie in *puerperio* fondée par Enguerrand de Créquy évêque de Théroouanne sur des terres et revenus à Alquines, 1302 (f° 33); chapellenie de Saint Jacques du côté droit fondée par Robert de Vaulx, archidiacre de Flandre sur la terre d'Elencourt, 1337; chapellenie de Saint-Etienne du côté droit fondée par

# 1<sup>o</sup> DIOCÈSE DE THÉROUANNE

Ff. 128-131 v°. Liste des représentants des clergés régulier et séculier du diocèse de Théroouanne convoqués aux assemblées de 1435 (envoi d'une ambassade au concile de Bâle) et de 1453 (accusation d'hérésie contre Jean Bailly) (f° 128).

Bled, *Regestes*, n° 2589.

Liste renouvelée en 1543 des bénéfices à la nomination des 35 chanoines de l'église de Théroouanne, avec additions jusqu'en 1661 (cf. 1 G 50, f° 15) (f° 128 v°). — Liste des bénéfices à la présentation conjointe du doyen et du chapitre, du doyen, du chantre, du pénitencier (f° 130 v°). — Liste des 35 chapellenies et rang des chapelains, 1429 (f° 130 v°).

Ff. 131 v° - 188. Juridiction respective de l'évêque et du chapitre de Théroouanne (1246-1448) :

Accord entre les parties, 1337-1448.

Bled, *Reg.*, n° 2182; éd. *Callia chr.*, t. X, instr., col. 411 (ff. 131 et 137) : Bled, n° 2149; extr. Duchet et Giry, n° 249 (ff. 135 v° et 143 v°); Bled, n° 2153; éd. Duchet et Giry, n° 250 (f° 140); déclaration de Guy de Boulogne, cardinal de Sainte-Cécile, accordant au chapitre de Théroouanne la faculté de nommer, auprès de l'évêque, un ou deux députés qui auront juridiction sur le chapitre et ses sujets, 16 févr. 1344, Avignon (f° 141 v°).

Sentence d'arbitrage rendue par Jacques de Sains, gouverneur du temporel de l'évêque de Théroouanne, et Gérard de Noyelles, chanoine, au sujet de la juridiction du chapitre, 1344 (f° 146 v°).

Bled, n° 3097.

Demande par le bailli de l'évêque, pour l'exécution d'un criminel, de chevaux qui se trouvent en la seigneurie du chapitre, 1328 (f° 148).

Bled, n° 2095.

Enquête et sentence du prévôt de Montreuil à l'encontre de Jean Le Caron et Jean d'Arques, « eswardeurs » de la draperie de Théroouanne, pour atteinte à la juridiction du chapitre, 1448 (f° 148 v°).

Arrêt du Parlement contre Jean Malebrancque, garde des prisons, et Robert Candavanne, sergent de l'évêque de Théroouanne, pour s'être saisis de Jean Alain sur le territoire du chapitre, 1<sup>er</sup> février 1461 (f° 151).

Arrêts du Parlement de Paris confirmant l'accord du 12 nov. 1365 entre l'évêque Robert et le chapitre, au sujet de leur juridiction respective, 1367, 1377 :

12 nov. 1365, Bled, n° 2258; extr. Duchet et Giry, n° 266 (f° 155); 16 mars 1367, Bled, n° 2263 (f° 154 v°).

Mandement du roi au bailli d'Amiens de faire respecter l'exemption du chapitre du paiement de l'assise concédée à l'échevinage par Philippe VI, oct. 1350 (f° 157).

Accord en conséquence de lettres royaux du 16 octobre 1355, entre l'évêque Robert et le chapitre, au sujet de la juridiction, 26 févr. 1366 (f° 157 v°).

Eustache d'Aix sur la dîme de Marquise (cf. 1 G 52, f° 87); chapellenie de Sainte-Catherine du côté gauche, fondée par Campanus de Cambello sur la terre de Saint-Martin près d'Aire, 1367 (f° 33 v°); chapellenie de Saint-Pierre et Saint-Jean fondée par Jean d'Orléans, 1380 (cf. 1 G 52, f° 78 v°); chapellenie de Sainte Marie-Madeleine du côté gauche, fondée sur la dîme de Steenworde en Flandre (f° 34); du côté droit, fondée sur le terrage de la ferme de la trésorerie et des terres près de la maladrerie de Théroouanne; chapellenie du Petit-Crucifix dit Tabary (cf. 1 G 52, f° 72); chapellenie de Saint-Maur du côté droit fondée par Jean de La Caroubbe (cf. 1 G 52, f° 80 v°); chapellenie, fondée par l'évêque Renaud sur la terre de Contes, 1412 (f° 34 v°); chapellenie de Saint-André du côté droit fondée par Jean d'Antan sur la dîme de Lières et la bourse de la quotidienne, 1444; du côté gauche, par le sieur d'Haubourdin, sur la quotidienne; chapellenie de Saint-Fiacre du côté gauche, fondée par Jean de Wissocq (cf. 1 G 52, f° 78); chapellenie de Saint-Gundulphie du côté gauche (f° 35, cf. 1 G 52, f° 76); chapellenie de Saint-Adrien du côté gauche (*ibid.*, f° 88 v°); du côté droit; chapellenie du Crucifix *supra Dossale* fondée par Jean de Wissocq sur les revenus de Cleulieu (f° 35 v°). — Liste par collateurs des 35 chapellenies de l'église de Théroouanne, y compris les 5 chanteries (f° 35 v°).

1 G 56 (Registre). — In-fol., 40 ff., papier.

**1440-1530** (copie). — Obituaires de la cathédrale de Théroouanne, cf. 1 G 52, ff. 43-58 et 92-105.

1 G 57 (Registre). — In-4°, 11 ff., papier.

**1548.** — Cueiloir pour Guillaume de Busnes de ses rentes à Hassinghen et Wavrans au terme de Noël. Principaux rentiers cités : Jean Baudin, Marquet Vielart, Jacquemin Lecras, Toussaint Cauwelle, Jacotin Fissant, Jean Wallois, Jean de Neufville, curé.

1 G 57 bis (Registre). — In-fol., 156 ff., papier; numérotés de 128 à 279 et de 283 à 286.

**1246-1661** (copies et extraits, XVIII<sup>e</sup> s.). *ANALECTA MORINENSIA*, recueil de documents extraits des archives de l'évêché d'Ypres, relatifs à l'ancien diocèse de Théroouanne et de notes sur l'évêché de Boulogne (1).

1) Ce recueil, acheté à Paris en 1773 par le chapitre de Boulogne, fut acquis au XIX<sup>e</sup> siècle de la succession de Mgr Hafrainque, par l'abbé Heigneré, et entra aux Archives départementales en 1895 lors de la liquidation de la succession de celui-ci.

Reconnaissance par l'évêque Mathieu des droits du chapitre, à propos d'un procès entre les chanoines et les bailli et s'chevins de Théroutanne, concernant un sujet du chapitre, condamné par ceux-ci, 15 juin 1412 (f° 160).

Remise par le procureur de l'évêque au chapitre de Jean de Maubeuge et Gilbert Le Blond, ses justiciables, et restitution par le sergent de l'évêque d'une amende levée sur le territoire du chapitre, 20 janv. 1370 (f° 160 v°).

Mise en liberté par Jean de Renty, dit Morlet, bailli de Théroutanne, d'Isabelle, fille de Jean de Moule, justiciable du chapitre, 4 août 1454 (f° 162).

Accord entre l'échevinage et le chapitre sur l'assiette des frais d'entretien des fossés de drainage des marais de Théroutanne, 6 août 1411 (f° 163 v°).

#### Juridiction de la vente de la viande, 1374-1424:

Assignment devant le prévôt de Montreuil de Simon de L'Espine et Jean du Hamel, sur plainte de l'évêque de Théroutanne, pour avoir vendu de la viande sans son « eswert », 27 août 1374 (f° 164 v°); lettres du lieutenant du bailliage d'Amiens, autorisant Simon de L'Espine et Jean du Hamel à vendre de la viande durant le procès à leur sujet entre l'évêque et le chapitre, 11 sept. 1374; arrêt du Parlement, Bled, n° 2332, 2539, cf. Legrand dans B.S.A.M., II, p. 397 (f° 166 v°).

#### Fortifications, 1362, 1366:

Sentence du prévôt de Montreuil contre l'évêque et les s'chevins, qui, excipant de leur juridiction sur les fortifications de la ville, auraient fait clore les portes de derrière des maisons canonicales, 1<sup>er</sup> nov. 1362 (f° 169); autorisation accordée aux officiers de l'évêque par le chapitre de transporter à travers ses terres des matériaux pour la fortification de la ville, 15 mars 1366 (f° 170).

#### Juridiction des lépreux, 1398-1413:

Enquête (15 févr. 1398) et sentence du prévôt de Montreuil, confirmée par le lieutenant du bailli d'Amiens (15 déc. 1404), sur la plainte du chapitre au sujet de la femme de Jean Davedoing, mise à la maladrerie de Théroutanne par les officiers de l'évêque (f° 171); Bled, 2435 (f° 173 v°); arrêt du Parlement de Paris, 5 juin 1405 (f° 177 v°); Bled, n° 2474 (f° 178 v°).

Arrêts du Parlement de Paris confirmant les droits de juridiction du chapitre dans l'église de Théroutanne et ses dépendances, 1375-1377:

Bled, n° 2323, 2326 et Legrand, p. 396 (f° 179 bis v°); Bled, n° 2338 et Legrand, p. 398 (f° 181).

#### Bulles de Jean XXII, 1332 et Clément VII, 1386:

Bled, n° 2116 (f° 182); Bled, n° 2372, éd. Haigneré, B.S.A.M., VIII, p. 403 (f° 182 v°).

Consultation du chapitre au sujet des atteintes portées par l'évêque à ses privilèges (présentation aux ordres, répartition des décimes, organisation des processions, etc.), suivie d'avis signé M. Chartier et Boyvin, s. d. (f° 184 v°).

Délimitation des paroisses de Bourthes et Wicquinghen, 1246-1247:

Bled, n° 1637, éd. Haigneré, B.S.A.M., VIII, p. 702 (f° 187 v°); Bled, n° 1647, éd. Haigneré, *ibid.* (f° 188).

Ff. 188 v°-190 v°. Translation à Boulogne du chapitre de Théroutanne (1553):

Ed. Gallia, t. X, instr., col. 420 et Haigneré, M.S.A.B., XVII, p. 277 (f° 188 v°); éd. Haigneré, *ibid.*, pp. 279-282 (f° 189 v°).

Ff. 190 v°-211 v°. Pouillé du diocèse d'Amiens (s. d.).

Texte identique à celui du pouillé de 1301 publ. par A. Longnon, *Pouillés de la province de Reims*, 1908, pp. 517-538, à l'exception de deux additions (ff. 202, 211).

Ff. 212-231. Lettres de représailles accordées par François 1<sup>er</sup> au chapitre de Théroutanne (1522-1543):

11 janv. 1522: Bled, n° 2792 (f° 212); 14 avr. 1522 (f° 215 v°); 30 nov. 1522 (f° 217 v°); 31 janv. 1523 (f° 219 v°); 26 sept. 1427: Bled, n° 2818 (f° 220 v°); 18 fév. 1528 (f° 222); 31 juil. 1536 (f° 224 v°); 4 mai 1537: Bled, n° 2832 (f° 226); 11 mai 1538 (f° 229); 15 avr. 1543: Bled, n° 2841 (f° 229).

Ff. 231-278. *Extracta ex Registris Capituli* (1395-1539): « De quadam baillia facta ante [pontem] molendinorum per officarios episcopi et per eodem facta », 8 août 1395, Bled, n° 2414 (f° 231); « de clerico instituendo in parrochia de Delettes », 6 oct. 1395 (f° 231); « de subditis capituli apud Nielles prope Morinum, quod non tenentur ire ad furnum nec molendinum domini de Nielles », 27 déc. 1381 (f° 231 v°); « de clerico instituendo apud Delettes et ejus expensis », 13 mars 1397; « quod scabini et alii subditi episcopi non possunt recolligere collectam seu talliam super hospites et subditos decani et capituli », 28 avr. 1399 (f° 232); « de citationibus emanatis ab episcopo morinensi non exequendis in ecclesia morinensi absque licentia decani et capituli », 11 mars 1401; « quod prebenda litigiosa non possit acquiriti durante litigio », 19 janv. 1397 (f° 232 v°); « de licentia petita et obtenta ut episcopus gebeldensis possit conservare crisma in choro ecclesie morinensis », 7 avr. 1444; « quod capellani Sancti Andree debent habere in bursa quotidiana quilibet X lib. par. », 21 juill. 1444; « quod capellanus Sancti Antonii habeat in bursa quotidiana VIII lib. par. », 23 juill. 1444 (f° 233); « an curatus Sancti Martini in Monte debeat personalem residentiam in parrochia ecclesia dicti loci », 10 août 1444; « quod capitulum habet instituire vicarios in ecclesia Sancti Nicolai morinensis, quando decanus presentat », 15 et 18 juill. 1446 (f° 233 v°); « de thesaurario qui debet percipere oblationes in reliquiis capitis beati Maximi factas », 11 août 1449 (f° 233 v°); « quod capitulum, penitenciariorum vacante, possit committere potestatem absolvendi loco dicti penitenciariorum », 18 mars 1450; « quod canonicus non lucratur obitus » ad remanet » nisi fuerit residens per maiorem partem

augustiprecedentis », 31 mars 1450; « quod scolastica vacante seu litigiosa, capitulum habet presentationem et institutionem rectoris scholarum », 23 juin 1452 (f° 234); « quod officialis morinensis non potest affigere ad valvas ecclesie morinensis absque licentia, etiam in materia fidei », 5 nov. 1453; « de gratia concessa sigillifero episcopatus morinensis per capitulum ad faciendum scaffulum in majori porticu ecclesie », 17 août 1454; « de canonicis qui veniunt per mortem, qualiter perdunt tres augustos », 3 sept. 1455, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 124; « de quodam predatore qui moverat populum nomine officialis morinensis in ecclesia; qualiter revocavit et quod nullam habet jurisdictionem in eadem ecclesia », 2 juill. 1456 (f° 234 v°); « quod omnes redditus ecclesie dicti » reddeat » debent solvi in Nativitate Domini », 23 févr. 1457; « quod decanus et capitulum habent presentare ecclesie parrochiales canonicorum cum prebenda sunt litigiose », 2 août 1458 (f° 235); « de prioritate et posterioritate canonicorum in acceptatione domorum », 15 déc. 1458; « quod nullus episcopus, nisi episcopus morinensis, in propria possit conservare crisma in ecclesia sive choro morinensi », 20 mars 1459, Bled, n° 2656; « qualiter canonici post tres menses a die presentationis stagi debent tradere XX lb. tur. pro celario vini communis », 18 juill. 1459, cf. 1 G 49; 1 G 50, éd. Lipsin, p. 125 (f° 235 v°); « qualiter lampas que erat in revestiario fuit posita coram novo armario », 19 sept. 1460 (f° 235 v°); « de fondatione antiennae Salve in vigilia Sacramenti, Ascensionis Domini, Joannis-Baptiste et Michaelis archangeli », 29 sept. 1460; « de feodo apud Maincauc », 7 oct. 1460 (f° 236); « quod quilibet canonicus debet habere sex panes », 7 janv. 1461; « quod quilibet canonicus habet per annum sexaginta dies absentie », 9 févr. 1461; « de salario canonici hebdomadarii ad majus altare », 16 févr. 1461 (f° 236 v°); « quod nullus canonicus aut alii de choro possunt ire ad ordines absque dimissorio decani et capituli », 2 mars 1461; « quod canonici non possunt morari in domo episcopali », 2 mars 1461; « de dimissione et presentatione canonici per capitulum, licet sit de robis episcopi », 26 mars 1461 (f° 237); « qualiter baillivus de Fontaines apud Hermans est exemptus a jurisdictione episcopi », 19 mars 1461; « de canonicis decedentibus ante festum Purificationis pro lucro cere et piperis », 17 juin 1461; « qualiter tempore litigii pro canonicatu et prebenda [canonicus] jus non habet in fructus », 23 juin 1461 (f° 237 v°); « de-jure decimarum navetorum de Vuerdregue », 28 juin 1461; « bulla ppi secundi de illegitimis non recipiendis canonicis ecclesie morinensis », 6 juin 1461, Bled, n° 2657; « canonici facientes primam residentiam seu stagium non possunt esse capaces grossorum fructuum illius anni », 7 avr. 1461, éd. Lipsin, p. 125 (f° 239); « clausula apposta de illegitimis non recipiendis et aliis in juramento novi canonici », 20 août 1462 (f° 239 v°); « quod illegitimi possunt facere testamentum, tam canonici quam capellani », 4 octobre

1462; « de obitu domini Simonis dicti Luquet quia ante fiebat cœna omnibus de choro loco distributionum », 21 mai 1463 (f° 240); « capellani domini Joannis Tabari debent inchoare missas suas post offertorium summæ missæ », 30 avr. 1464; « quod debeant lucrari pœntancie III s. », 14 novembre 1464; « quod episcopus non potest committere aliquem ex suis vicariis qui sit canonicus vite commissus in agendis ad negocia civitatis », 27 janv. 1466 (f° 240 v°); « quod durante stagio, non possit canonicus facere suos grossos fructus », 23 juin 1466, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 126; « an decanus possit committere regimen curarum curatis Sancti Nicolai postquam per capitulum sunt admissi ad eorum presentationem », 1<sup>er</sup> juill. 1466 (f° 241); « quod decanus nihil potest exigere a tribus presbiteris per eum presentatis ad regimen curæ Sancti Nicolai ratiæ dictæ curæ », 1<sup>er</sup> juill. 1466; « quod acceptio dierum canonicorum non sufficiat ad lucrandum pœntanciam Quadragesimæ », 14 juin 1466 (f° 241 v°); « quod canonicus, licet non faciat fructus suos grossos, potest lucrare pœntanciam Quadragesimæ », s. d., cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 126 (f° 242); « de quodam manerio apud Roquestor de dominio capituli et de emendis ibidem », 18 août 1466; « de requisitione P. de Vuallii prisonarii per promotorem curie morinensis tanquam subditi episcopi », 27 déc. 1466; « capellanus Sancti Jacobi debet celebrare quatuor missas hebdomatin », 14 janv. 1467 (f° 242 v°); « quod prebenda morinensis debeat acquiriti de propriis fructibus eam habentium », 23 mars 1467 (f° 243); « de canonicis infirmis », 4 juin 1467; « an decanus possit se absentare ab ecclesia per LX dies sicut alii canonici cum debeat continuum residentiam », 26 août 1467 (f° 243 v°); « de minutis brevibus et sœstatis », 4 sept. 1467 (f° 244); « de franchis placitis per scabinos capituli et quod decanus debet solvere per eorum juriis LX s. », 11 sept. 1467; « quod fructus prebende morinensis durante litigio spectant capitulo », déc. 1467 (f° 244 v°); « de omnimodo jurisdictione canonicorum in eorum domibus claustralibus », 28 avr. 1469 (f° 245); « de licentia data per capitulum episcopo morinensi quod capellani possunt uti supercilicio in ecclesia », 9 mars 1494 (f° 245 v°); « canonici resignantes tempore capituli generalis in octavia Regum sunt capaces in reliquis bursarum », 24 mars 1494; [le promoteur du diocèse demande l'autorisation de faire dresser un échafaud à la porte de la cathédrale pour y exposer les erreurs d'un hérétique], 4 avr. 1494; « de juriis scribæ et hostiarum in receptionibus cantuariorum », 7 juill. 1494 (f° 246); « de inventario faciendo de bonis vicariorum episcopi », 1<sup>er</sup> sept. 1494; « quod canonici habentes prebendas causa permutationis acquitatas perdunt solum duos augustos », 5 janv. 1495, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 127 (f° 246 v°); « de XXVI hebdomadis faciendis in universitate parisiensi », 5 janv. 1495, *id.*, *ibid.*; « de minutis brevibus solvendis per capellanos vicariis eccle-



sia», 17 mars 1495 (f° 247); « de almuchiis per capellanos in choro tempore servitii deferendis », 7 août 1495; « de fondatione missæ Recordare per N. Dauby super decima de Estembert », 23 sept. 1495; « de reparatione publica facta per Joannem de Le Halleche-rye propter verba injuriosa contra feretrum Beate Mariæ », 1<sup>er</sup> nov. 1496 (f° 247 v°)(1); « quando tenendum sit prandium natalistarum quoniam festum Nativitatis Domini incidit in feria 2a », 18 déc. 1497 (f° 248); « de collatione facta unius prebendæ per vicarium episcopi post cessionem ipsiusque resignationem valida quia non constabat de dicta cessione vicariis », 22 décembre 1497 (f° 248 v°); « de licentia petita per Sorores griseas capitulo ad erigendum campanile in eorum cœnobio », 3 janvier 1498; « de familia canonicis decedentis habentibus domum claustralem », 13 janvier 1498 (f° 249); [enlèvement de la cloche du franc-manoir de l'église d'Herzelles], 7 juillet 1498; « quod canonici habent comparere in capitulo sub pœna privationis lucris », 10 novembre 1498 (f° 249 v°); « de mensura vini celarii », 9 juillet 1499; « de commissio capitulo seniori capitulante », [les chanoines commis à l'audition des comptes des fortifications seront renouvelés chaque année suivant l'ordre d'ancienneté], 3 janvier 1500; « de salario hostiarii capitulo in venditionibus bonorum canonicorum defunctorum », 18 mai 1500 (f° 250); « quod stagium debet fieri per annum, et diem », 23 juin 1500, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 128; « quod decanatus cantor et duo archidiaconus debent duplicia jura in eorum receptionibus, aliam vero tres dignitates debent simplicia jura videlicet sicut canonici », 29 oct. 1500; « de fondatione XX d. pro vicariis in Quadragesima et distributione festorum domini Stephani, Joannis Evangeliste et Petri ad Vincula per Joannem Gosseti », 7 nov. 1500 (f° 250 v°); « quod apparitores episcopi non possunt deferre massam erectam per ecclesiam », 1<sup>er</sup> févr. 1501 (f° 251); « de preposito Sancti Audomari qualiter si vixerit post Nativitatem Domini debet habere annum integrum quia du pied cope », 3 mars 1501; [Charles Brouart, chapelain du Dossal, demande l'autorisation de célébrer des fondations au cours d'un déplacement à Paris], 19 avr. 1501; « de franco-manerio apud Herzelles », 17 sept. 1501 (f° 251 v°); « quod viginti sex hebdomada debent fieri continue residendo inter duo festa Nativitatum scilicet Domini et Joannis », 24 janv. 1500, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 128 (f° 252); « de natalistis brugauldis », 22 déc. 1502; « quod in renovatione novi cantoris debetur relevium domino de Becoud pro decima d'Olhaim », 5 janv. 1503, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 130 (f° 252 v°); « quod canonici venientes causa permutationis perdunt tantum duos augustos dummodo prebenda fuerit acqui-

ta », 31 janv. 1504 (f° 252 v°); « de augmentatione distributionum burse Luqueti », 4 juill. 1504 (f° 253); [contestation entre les sonneurs de cloches et leurs aides au sujet des émoluments de ces derniers], 3 fév. 1506; « de distributione... in die Brandorum », 29 févr. 1506 (f° 253 v°); « de redemptione XL s. per Matheum Feuillet », 29 mai 1506; « de tallia imposita pro sublevatione armigerorum », 30 avr., 3 mai 1507; « de quatuor magnis capellanis qui debent solvere jura servitorum ecclesiæ sicut canonici, videlicet XXVII », 21 juin, 13 juill. 1507 (f° 254); « de sepulchris mortuorum construendis ex lapidibus », 17 juill. 1507 (f° 254 v°); « de consecratione seu benedictione ortuli existentis in claustris », 19 déc. 1507; « quod famuli canonicorum debeant comparere in missa matutinali in crastino cujuslibet natalis », 29 déc. 1507 (f° 255); « de prebenda litigiosa que non potest acquiri durante litigio », 7 janv. 1508; « quod nullus est capax amigdalidis et pectancie nisi fuerit capax grossorum fructuum », 5 juill. 1508; « quod canonicus debet duplicia jura in sua receptione », 4 oct. 1508 (f° 255 v°); « de prioritare et posterioritate canonicorum in domorum et magistratus celarii acceptance », 1<sup>er</sup> janv. 1509; « de canonico juvene, an possit presentare suum stagium », 3 juill. 1509 (f° 256); « de eodem, an possit lucrari obitus et alia frequentando scholas et non interessente divino servitio », 4 juill. 1509 (f° 256 v°); « de gardiano capitulo », 29 oct. 1509; « quod canonici habent perdere tres augustos quando veniunt per mortem », 15 nov. 1509, cf. 1 G 49, 1 G 50, éd. Lipsin, p. 131; « quod durante anno executionis defunctorum habent partem in fundo bur-sarum », 24 janv. 1511 (f° 257); « de canonicis passagiaris, an possint habere panem celarii diebus quibus a civitate recedunt », 27 oct. 1511; « quod bailivus episcopi aut ejus locum tenens non potest sigillare bona defuncti existentis de compositione domorum decani et capitulo etiam si decederat in territorio episcopi », 30 mai 1516 (f° 257 v°); « quod stagiaris sunt capaces denariorum collationum et presentationum », 1<sup>er</sup> juin 1516; « quod officialis episcopi etiam canonicus in domo sua claustrali non possit exercere jurisdictionem spirituales et temporales », 28 oct. 1516 (f° 258); « quod capellanus Beate Catharinis habet celebrare hebdomatim IV missas », 5 déc. 1516; « quod capitulum habet dare litteras dimissoriales subditis eorum ad sacros ordines suscipiendos », 9 janv. 1517; « quod vicarii presbiteri debent solvere pro jucundo adventu XL s., diaconi XXX s., subdiaconi XXV s. t. », 31 oct. 1517 (f° 258 v°); « de acceptance domorum, an videlicet possit dimittere domum majoris precii et acceptare minoris pretii », 16 avr. 1518; « ne receptor burse luqueti tradat decimas ejusdem burse in arrendum », 16 juill. 1518 (f° 259); « recognitio juris minutarum decimarum in Novavilla pro capitulo per vicecuratum loci ejusdem », 18 nov. 1518 (f° 259); « quod officialis morinensis in domo sua claustrali non potest exercere officii sui jurisdictio-

nem », 12 nov. 1519 (f° 259 v°); « de capellano ægrante recepto in propria domo cujusdam canonici ex ordinatione capitulo », 1<sup>er</sup> déc. 1519 (f° 260); « de pulsatione in festo inventionis B. Firmini », 19 janv. 1520; « quod permutans suam prebendam, licet non supervixerit dies requisitos pro mutando, censetur suum effectum sortita fuisse », 8 févr. 1520; « de horto magistri Anthonii Godfroy decani », 10 mai 1520 (f° 260 v°); « de licentia petita, non obtenta, per Sorores de Audruic ad elevandum in eorum domo campanile », 16 juill. 1520 (f° 261); « quod sex capellani subditi debent gaudere de lucris extraordinariis XII vicariis », 15 avr. 1521; « de compositio facta inter canonicos in initio belli anni XVc XXI », 1<sup>er</sup> août 1521, cf. f° 275 (f° 261 v°); « quod aliquis non potest tenere scholas in civitate morinensi et suburbis nisi de consensu domini scholastici ac rectoris scholarum ac capitulo », 7 nov. 1521 (f° 262 v°); « de eodem », 9 nov. 1521 (f° 263); « quod duo pretendentes ad unam prebendam, neuter eorum potest recipi ad residendum », 13 mai 1522; « quod sede vacante, capitulum potest committere novos officiales, etiam ceparium », 13 août 1522 (f° 263 v°); « de licentia petita et obtenta per griffarium de Marles ad bona subjecti episcopi morinensis inventorianda », 7 oct. 1522; « de licentia petita et obtenta ut officialis episcopi possit exercere officium suum in territorio capitulo », 12 janv. 1523; « de Cœna Domini facta in choro ecclesiæ morinensis per episcopum ebronensem de gratia dominorum de capitulo », 28 avr. 1526 (f° 264); « quod stagiaris tantum recipere debent in obitibus et funeralibus canonicorum quantum alii canonici », 5 juill. 1526; « quod fabrica debet facere misas in electionibus episcopi, decani, et cantor, et postmodum repetere ab electis et confirmatis », 14 déc. 1526; « quod canonici debent perdere tria augusta quando veniunt per mortem », 20 déc. 1527 (f° 264 v°); « passagiaris non possunt lucrari pectancia III s. t., 13 janv. 1528 (f° 265); « de distributione denariorum vini provenientis ex arrendatione decimarum », 24 févr. 1528 (f° 265 v°); « de eodem », 11 mars 1528 (f° 266); [droit de sceau pour la présentation aux chapellenies], 1<sup>er</sup> sept. 1528; « de immunitate ecclesiæ et de prisonario extra ecclesiam extractato et restituto », 12 déc. 1528; « de licentia data ut canonicus non in sacris possit habere locum in bassis formis », 3 févr. 1529; « de distributione panis et vini in die Cinerum », 10 février 1529; « de prohibitionem facta magistro J. Le Roy ne faciat benedictionem Cinerum et alia in capella Grisearum Sororum », 13, 18 févr. 1529 (f° 267); « quod canonicus morinensis debet facere suam primam residentiam sive stagium in ecclesiæ morinensi », 19 févr. 1529 (f° 267 v°); [autorisation de s'absenter demandée par Guillaume Sautin] 1529 (f° 268); « jus recognitum pro jure decimæ navetarum in parrochia de Blaringhem », 8 juill. 1529; « ordinationes capituli super facto servitii divini », 21 juill. 1529; [tenue du synode diocésain dans la cathédrale] 31 mai 1530 (f° 268 v°); [Col-

lation de la chapellenie de la Blanche-Mère de Dieu], 5, 29 août 1530 (f° 269 r°-v°); « quod canonicus relinquens domum claustralem debet eam dimittere in statu sufficienti », 4 oct. 1530 (f° 270); « de licentia petita et obtenta ut Griseæ Sorores possent facere benedicere earum capellam », 3 avr. 1531; « ut canonicus morinensis moram faciens in Ver[non] habeat suos fructus de gratia », 23 juin 1531 (f° 270 v°); « de ordine tenendo in capitulo per canonicos », 26 juin 1531; « de absentia canonici stagiaris », 15 sept. 1531; [dîme sur la paroisse d'Hallines], 12 oct. 1531; « quod non est permissum cantare missam in cantu in hospitali morinensi absque licentia petita et obtenta a decano et capitulo », 29 mai 1531 (f° 271); [injonction faite à Jean Parmentier de remettre les bâtiments de la Maison-Dieu en leur état primitif], 1<sup>er</sup> juill. 1532; « quod canonici non possunt simul cohabitare », 4 nov. 1532 (f° 271 v°); « de visitatione facta in ecclesiæ Sancti Martini in Monte per commissos et deputatos a capitulo », 15 nov. 1532; « de ecclesiæ Sancti Martini ultra Aquam », nov. 1532; « de eadem ecclesiæ » [en fait Saint-Martin de Nielles], 19 nov. 1532; « locum tenens monstroliensis non potest facere inventarium bonorum canonicorum decedentium in claustris », 3 déc. 1532 (f° 272); « quod delinquentes in missa matutina crastino Nativitatis Domini debent solvere emendam », 30 déc. 1532; « quod scabini et alii servitores ecclesiæ non possunt habere jurisdictionem in ecclesiæ Sancti Martini ultra Aquam », 3 janv. 1533 (f° 272 v°); « de canonico decedente ante augustum, lucratur tamen fructus ejusdem anni dum tamen fuerit prebenda acquitata », 15 janv. 1533; « de licentia petita, non obtenta per Sorores griseas ut possint habere cimetarium in eorum cœnobio », 10 mars 1533 (f° 273); « de prioritare et posterioritate canonicorum in capitulo », s. d.; « de prioritare et posterioritate in acceptance domorum claustralium », 9 juin 1533 (f° 273 v°); [reconnaissance par Nicolas Hize, brasseur, de l'obligation de moudre au moulin du chapitre à Delettes], 10 nov. 1533 (f° 274); « de inventario faciendi post canonicorum decessum », sept. 1534; « quod canonicus non potest habere partem in vinis antequam sit declaratus ad percipiendos suos grossos fructus », 9 nov. 1534; « quod non recipiantur canonici per procuratorem nisi in procuratorio contineatur cl[aus]ula necessaria et requisita », 22 févr. 1535 (f° 274 v°); [admission à la léproserie de Théroanne de Michel Lecat, religieux de Saint-Jean-au-Mont], 23 mai 1535 (f° 275); [accord entre les chanoines, permettant à certains d'entre eux de se rendre en territoire impérial, pour y toucher les revenus du chapitre, en cas de guerre entre le roi de France et l'empereur], 14 juin 1536 (f° 275); « de licentia data Joanni Feuillet penitenciaris ut possit perforare murum de Polinchove », 14 oct. 1536 (f° 276 v°); « quod episcopus morinensis non potest suum facere introitum in persona nisi fuerit consecratus nisi de licentia dominorum », 24 juin 1539, éd. Haigneré, *Entrée so-*

(1) Ed. Haigneré : *Les Processions de reliques dans le diocèse de Théroanne. Le Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie*, t. IV, 1889-1890, p. 286.

*lennelle de François de Créquy, Cabinet histor.*, t. VII, 1892-93, pp. 123-132 (n° 277) ; « de eodem, quod non debet deferre barbam », 24 juin 1539, id., *ibid.* ; [entrée de l'évêque François de Créquy à Théroutanne], 15 juin 1539, id., *ibid.* ; « instrumenti vero de non preiudicio per eundem dominum episcopum transmissi tenor sequitur de verbo ad verbum », 12 juin 1539, id., *ibid.*, Bled, n° 2832 ; [extrait d'un arrêt du Parlement de Paris sur la prétention du chapitre à l'administration du spirituel de l'évêché jusqu'à la consécration de l'évêque], s. d. : [1498], (n° 278. v°).

Principaux noms de personne cités : Amouret (Guy), f° 248 v° ; Apollinaris, f° 232 v°, 233, 234 ; Aubron (Mathieu), chanoine de Théroutanne, ff. 235, 239 ; Autenuaux (Balthazar), greffier de Marles, f° 263 v° ; Baillien (Pierre de), secrétaire du chapitre, ff. 258 r°-v°, 259 v°, 261 v°, 262 v°, 263, 264, 265 r°-v°, 267 v°, 268, 269, 270 r°-v°. Balin (André), f° 242 v° ; Barbier (Antoine), chanoine, f° 262 v° ; Barbier (Etienne), chapelain, ff. 258, 264 ; Becoud (s' de), f° 252 v° ; Bertrand (P.), f° 273 v° ; Beudard (Jean), f° 249 ; Blanchet (Jean), f° 232 v° ; Bocheux (Jean) chapelain, f° 242 v° ; Bocheux (Quintin), chanoine, ff. 239, 250 ; Boisselly (Robert), f° 232 v° ; Bolastre (Milon), chanoine, ff. 272 r°-v°, 273 v° ; Bonnard (Charles), f° 257 v° ; Boucher (Jean), chapelain, ff. 248, 254 v° ; Boulanger (P.), chanoine, f° 277 ; Bourdet (Jacques), chapelain, f° 254 ; Bouves (Bouves Jean), curé de Saint-Martin-au-Mont, ff. 232, 233 ; Brandebourne (Pierre de), prêtre, f° 269 r°-v° ; Bridoul (Pierre), soneur de cloches, f° 253 ; Brifault (Guillaume), chapelain, f° 254 ; Briois (E.), chanoine, f° 275 ; Brouart (Charles), chapelain, f° 251 ; Brouy (Nicolas de), chantre et official, ff. 253, 264 v° ; Bourgeois, Burgensis (N.), chantre, f° 243 ; Burrier (P.), chanoine, ff. 256 v°, 257 ; Cadoq (Anselme), f° 256 ; Cadoq (Guillaume), gardien de la cathédrale, f° 256 v° ; Caffiers (Denis de), échevin de Théroutanne, f° 272 v° ; Caiel (Guillaume), chapelain, f° 254 ; Caillieu (Robert), chanoine, f° 245 v° ; Canette (Guillaume), chapelain, f° 281 v° ; Capron (Jean), clerc, f° 263 ; Capron, ff. 271 v°, 272 v°, 275, 276 v° ; Carton (Thierry), O.F.M., Saint-Omer, f° 234 v° ; Cassel (Gautier de), promoteur, f° 231 v° ; Chevalier, Milis (Jean), chanoine, chancelier, f° 234 ; Clément, paroissien de Delettes, f° 231 v° ; Coquerel (Jean), sergent, f° 272 v° ; Conchi (de), protonotaire, chanoine, ff. 266 v°, 270 v° ; Cotellet (Jean), chapelain, f° 261 ; Crepieux (Jean, dit le Béghé), f° 235 v° ; Crépy (Jean de) lieutenant du bailli de Théroutanne, f° 257 v° ; Créquy (Charles de), évêque élu de Théroutanne, f° 278 v° ; Créquy (François de), évêque de Théroutanne, f° 277 ; Croq (Antoine de), évêque de Théroutanne, f° 248 v° ; Cugnet (Guillaume), paroissien de Delettes, f° 231 v° ; Cydier (Etienne), prêtre, f° 257 v° ; Daubigny (Simon), curé de Delettes, f° 231 v° ; Dauby (Nicolas), chanoine, ff. 246, 247, 248 v°, 251 ; Dauby (Pierre), chanoine, ff. 234, 235, 239, 243 v° ; Dauvergne (Jean), chantre, ff. 267 v°, 273 v°, 275 ; Delattre, de Ario (Jean), notaire public, ff. 259, 265, 272 v°, 276 v° ; Denis, paroissien de Delettes, f° 231 v° ; Des Champs (Jean), chanoine, f° 255 v° ; Des Dames, Dominarum (Pierre), f° 246 ; Des Essars (P.), f° 257 v° ; Des Geis (Renard), chanoine, ff. 273, 274 r°-v° ; Des Moulins (Robert), f° 269 ; Donquerre (Raoul de), chanoine, ff. 235, 239 ; Du Bos (Mathieu), chanoine, f° 258 v° ; Du Bos (Walon), f° 245 ; Du Buis, de Rusco (Jean), ff. 248 v°, 250 ; Du Buis, de Busco (Lambert), chanoine, ff. 255 v°, 256 v° ; Du Four (Guy), chapelain, f° 232 v° ; Du Fresnoy, capitaine de Théroutanne, f° 266 v° ; Du Hamel (Mathieu), chanoine, ff. 255, 256 v° ; Du Pin (Jean), ff. 265 v°, 267 ; Du Pin (Julien), chanoine, ff. 263 v°, 264, 266 v° ; Du Pin, de Duquene (G.), f° 272 ; Durency (Jacques), chanoine, ff. 264, 266, 273 v° ; Enlart (Guillaume), f°

255 v° ; Evrelenc (Jean), soneur de cloches, f° 253 ; Evrelenc (Guy), trésorier, ff. 239 r°-v°, 241 ; Fagart (Guillaume), f° 235 ; Fagart (Jean), paroissien de Delettes, f° 231 v° ; Ferrière (Jean), ff. 262 v°, 263 ; Feuillet, Fouillet (Jean), doyen du chapitre, ff. 248 v°, 254 v°, 263 v°, 264, 265 v° ; Feuillet (Jean), pénitencier, ff. 271, 275, 276 v° ; Feuillet (Mathieu), f° 253 v° ; Feuillet (Philippe), chanoine, ff. 264, 266, 271 v°, 274, 275 ; Finet (Ferry), chanoine, f° 273 v° ; Flavel (Philippe), prêtre, f° 257 v° ; Flatonne (Jean de), f° 282 ; Folpe, Folpe (Gilles), f° 233 v° ; Folpe (Jean), chaire, ff. 237, 239, 243 v° ; Folpe (Maurice), chanoine, f° 237 ; Formescent (Louis de), chapelain, f° 270 ; Fourcroy (P.), chanoine, f° 275 ; Fournelly (Jean), official, ff. 235, 236 v°, 239, 240 v°, 244 ; Franzelin (P.), chanoine, f° 275 ; Frardin (Jean), chapelain, f° 232 v° ; Fréret (Baudouin), f° 233 v° ; Fret (Pierre), f° 266 v° ; Fromont (Guillaume de), f° 244 v°, 245 ; Fromantel (Guillaume de), lieutenant du prévôt de Montreuil, f° 272 ; Gorgeline (Charles de), f° 251 v° ; Gillard, prêtre, f° 241 ; Gillot (Jean), chanoine, f° 248 v° ; Gillot (N.), chanoine, f° 246 v° ; Godroy (Antoine), doyen du chapitre, ff. 257 v°, 260 v°, 264 v°, 273 v°, 274, 275 ; Gomme (Charles), f° 251 v° ; Gousset, Gousset (Jean), doyen du chapitre, ff. 250 v°, 278 v° ; Griboulet (Jean de) doyen du chapitre, ff. 237 v°, 239, 241, 243 v°, 245 ; Griette (Nicolas), archidiacre, official ff. 232 v°, 234, 239 ; Griette (Nicolas), chanoine, ff. 239, 244 ; Grisel, Grisel (Jean), chanoine, ff. 261 v°, 278 v° ; Grissel (Pierre), chanoine f° 278 v° ; Hain, f° 267 v° ; Hanon (Aubert), chanoine, ff. 239, 240 ; Harduin (Jacques), chanoine, ff. 246 v°, 257 ; Harle (Hugues), chanoine, ff. 252 v°, 256 v°, 257 v° ; Hemont (Jean de), chanoine, f° 243 ; Hericourt (Guillaume de), chanoine, f° 239 ; Herman, secrétaire, ff. 236-237 v°, 239-240 v°, 242-245 v° ; Hicque (Michel), prêtre, f° 241 ; Hize (Nicolas), brasseur, f° 273 v° ; Housseys (Jean de), f° 234 ; Hues (Baudouin), f° 232 v° ; Humières (de), ff. 277, 278 v° ; Hunet (N.), prêtre, f° 271 v° ; Huyn (Jean), chapelain, f° 254 r°-v° ; Jonglet (Jean), chapelain, f° 269 v° ; Jonquet (Jean), ff. 244 v°, 245 ; Jonquet (Robert), f° 245 ; Jubert (Michel), chanoine, f° 271 v° ; Juniaire (Pierre), receveur du Luquet, f° 259 ; Labitte, abbé de Saint-Acheul d'Amiens, f° 251 ; La Carolle (Pierre de), f° 259 v° ; Ladvoué (Jean), prêtre, f° 241 ; La Haye (W. de), chanoine, f° 275 ; Lambert (Nicolas), chanoine, ff. 242, 244, 255 ; La Mote, de Mota (Jean), écolâtre, f° 234 ; La Mothe (Louis de), f° 278 v° ; Lannoy (de), f° 273 ; Lavigne (Jean de), prêtre, f° 272 ; Le Derquier (Louis), trésorier, ff. 246 v°, 247 v°, 250, 261 v°, 267 ; Le Carowe (Baudouin de), chanoine, ff. 237 v°, 239 ; Le Cat (Michel), f° 275 ; Le Clerc (N.), f° 273 ; Le Febvre, Faber (Raoul), chanoine, f° 252 ; Le Forest (Eloi), f° 232 ; Le Francq (Baudouin), prêtre, notaire de l'évêché, f° 278 ; Le Gendre (Gilbert), bailli de Fontaine-les-Hermans, f° 237 ; Le Jeune (Jean), évêque de Théroutanne, f° 232 v° ; Le Halloheriey (Jean de), paroissien d'Ames, ff. 247 v°, 248 ; Le Large (P.), chanoine, chancelier, ff. 235, 236 v°, 237, 244 ; Le Long (M.), f° 261 r°-v° ; Le Maire (Jean de), chanoine, f° 246 v° ; Lenglet (Jean), pénitencier, ff. 239, 244 v° ; Le Noir, Nigri (François), chanoine, f° 262 v° ; Lenoir (Jean), f° 270 ; Le Noir, Nigri (Philippe), official, écolâtre, archidiacre, ff. 258, 259 v°, 260, 261 v° ; Le Noir, Nigri (Walerand), chanoine, ff. 255 v°, 256 v°, 260 r°-v° ; Le Roy (Jean, dit Dauphin), chapelain, lieutenant du prévôt du chapitre, ff. 267, 272 v° ; Le Roy (Macaire), promoteur d'Artois, f° 245 v° ; Le Rue (Robert de), échevin de Théroutanne, f° 272 v° ; Lescot (Nicolas), chanoine, f° 278 v° ; Lescuyer (Jean, dit Hanotin), f° 242 ; Le Vasseur (Jean), évêque de Diebail, f° 255 ; Le Vasseur (Jean), prêtre, f° 235 ; Le Vasseur (Phénus), f° 258 r°-v° ; Le Wepierre (Thomas de), chanoine, f° 240 v° ; Lisques (François de), f° 278 ; Littart (Jean), prêtre, f° 246 v° ; Lobel (Philippe de), chantre, ff. 245 v°, 261 v° ; Longuet (Pierre), soneur de cloches, f° 253 ; Lorrain (Henri de), évêque de Théroutanne, puis de Metz, ff. 235, 253 ; Lorraine (Jean, cardinal de), évêque de Théroutanne, ff. 268 v°, 269 v° ;

Louis XII, roi de France, f° 278 v° ; Luquet (Simon), chanoine, f° 240 ; Luxembourg (Philippe, cardinal de), évêque de Théroutanne, ff. 261, 263 v°, 264 v°, 278 v° ; Luxembourg (Simon de), archidiacre de Flandre, f° 245 ; Machelier (Jean), f° 232 ; Maigny (Hubert de), f° 263 v° ; Maillard (Simon), notaire, f° 259 v° ; Mamets (Guillaume de, dit Maillat), f° 281 v° ; Mannoir (de), f° 273 ; Marche (Pierre), paroissien de Delettes, f° 231 v° ; Marsquel (Augustin), chanoine, f° 239 ; Marin (Jacques), chanoine, f° 239 ; Mathon (Philippe), chapelain, f° 271 ; Mauroy (Jean), chapelain, f° 233 ; Mazengarbe (Robert de), chanoine, f° 244 v° ; Mazin (Firmen), écolâtre, ff. 262 v°, 264, 265 v°, 271 r°-v°, 275 ; Mesgen, Mesghem (Thomas de), chanoine, ff. 257, 258 v°, 259, 261 v° ; Miquiel, Michaël (Jean), chanoine, ff. 235 v°, 239 ; Miquiel, Michaël (Thierry), f° 249 ; Moran (Jean), notaire, f° 232 ; Noblet (Jean), écolâtre, f° 262 v° ; Paillet (Nicolas), f° 266 v° ; Paris (Laurent), procureur de l'évêque, f° 231 ; Parmentier (Jean), chanoine, ff. 265, 271, 274, 275 ; Pascal, archidiacre de Flandre, chanoine, f° 273 v° ; Perrin (Guillaume), chapelain, f° 246 ; Petit, Paris (Thibaud), chanoine, f° 263 v° ; Picard (Colard), promoteur, f° 242 ; Picard (Simon), chanoine f° 249 ; Pictot (N.), ff. 231-232 ; Pierre, chapelain, f° 231 v° ; Pingrenon (Pierre), curé de St-Nicolas de Théroutanne, ff. 233 v°, 241 ; Plaiel (Jean), chapelain, f° 251 ; Potis (P.), f° 255 ; Pouchet, Plouchet (Guillaume), chanoine, ff. 235, 239 ; Pouillon (Guillaume), chapelain, f° 253 ; Prévôt, Prepositi (Etienne), f° 237 ; Prévôt, Prepositi (Philippe), chanoine, f° 232 ; Prudhomme (Guillaume), chapelain, f° 254 ; Quarmont (Jean), secrétaire, ff. 246 v°, 248, 249, 251 v°, 255 v°, 262 v° ; Queret (Antoine), chanoine, ff. 240 v°, 244 ; Raveril, f° 263 ; Redes (de), Redis (Jacques), chanoine, ff. 250, 261 v° ; Rembert (Nicolas), chanoine, f° 278 v° ; Remets (Nicolas de), ff. 233 v°, 239 v° ; Renty (Baudouin), f° 232 ; Rongnier (Eustache), vicair de Nouveaullie, f° 259 r°-v° ; Saint-Séverin (Frédéric de), cardinal du titre de Saint-Théodore, prétendant à l'évêché de Théroutanne, f° 278 v° ; Sautin (Guillaume), chanoine, ff. 268, 275 ; Sautin (Michel), écolâtre, ff. 261 v°, 262 v° ; Senlis (Nicolas de), f° 278 ; Sevin (Hugues), f° 259 ; Tabary (Jean), évêque de Théroutanne, ff. 236, 240 ; Thiennes (sieur de), f° 247 ; Thomassin (Jean), f° 235 ; Tormens (Jacques de), notaire, f° 270 ; Tramecourt (Antoine de), écolâtre, f° 234 ; Vendale (Guillaume), chapelain, f° 254 v° ; Vendôme (de), lieutenant pour le roi en Picardie, f° 261 v° ; Vicart (Robert), chapelain, f° 271 ; Videlin (Mathieu), colon de Blaringhem, f° 268 ; Vignacourt (Jean de), enfant de chœur, f° 269 r°-v° ; Villot (Guillaume), f° 263 v° ; Westellinghe (François), f° 251 v° ; Walles (Pierre de), f° 242 r°-v° ; Wicart (Jean), f°

263 ; Wilde (Guillaume de), f° 242 v° ; Wissocq (Jean de), doyen du chapitre, ff. 232, 235 ; Wyen (Guy), chanoine, ff. 236 v°, 239.

Principaux noms de lieu cités : Ames, f° 247 v° ; Amiens, abbaye de Saint-Acheul, O.S.A., f° 251 ; abbaye de Saint-Jean, ord. praem., f° 264 ; Audruicq, Seurs grises, f° 261 ; Baillieu, f° 266 r°-v° ; Blaringhem (com. de Fernes-en-Artois), f° 268 ; Bony, f° 235 ; Delettes, f° 231 v° ; Fontaine-les-Hermans, f° 237 ; Hallines, f° 270 v° ; Herzelles (Nord), ff. 249, 251 v° ; Marles, f° 263 v° ; Montreuil-sur-Mer, lieutenant du prévôt, f° 272 ; Mainca (com. d'Aire-sur-la-Lys), f° 236 ; Nielles-lès-Biéquin, ff. 271 v°, 272 ; Nielles-lès-Théroutanne, f° 231 v° ; Nouveaullie (com. de Coyecques), f° 259 ; Olhain (com. de Fresnicourt), f° 252 v° ; Polincove, f° 276 v° ; Roquette, f° 242 ; Saint-Jean-au-Mont (com. de Claryes), f° 275 ; Saint-Martin-au-Mont, ff. 232, 233, 271 v° ; Saint-Martin-Outreau (com. de Théroutanne), ff. 271 v°, 272 v° ; Steembecque, Estembecq (Nord), f° 247 ; Théroutanne, échevins, f° 272 v° ; église Saint-Nicolas, f° 233 v° ; évêques : voir Créquy (Ch. de), Créquy (F. de), Croy (A. de), Le Jeune (Jean), Lorraine (H. de), Lorraine (J. de), Luxembourg (Ph. de), Tabary (Jean), évêques auxiliaires : Djébail, ff. 232 v°, 235, 251, Hebron, f° 264, — léproserie, f° 275, — lieutenant du bailli, f° 257 v°, — Seurs grises, ff. 248 v°, 267 r°-v°, 270, 273. Voir aussi : Nielles-lès-Théroutanne, Saint-Jean-au-Mont, Saint-Martin-au-Mont, Saint-Martin-Outreau ; Vernon, collégiale, f° 270 v° ; Wardrecques, f° 237 v°.

## 2° DIOCÈSE DE BOULOGNE

Ff. 283-286 v°. Extraits relatifs à l'ancienneté du siège épiscopal de Boulogne : passage de Matheolus (*Lamentations*, 4<sup>e</sup> partie) (1) ; mémoire historique : mentions d'une charte de Jean, évêque de Théroutanne (1113), d'un décret de Nicolas I<sup>er</sup>, de passages de César (*De Bello gallico*) ; identification du Portus Ilius avec Wissant (s. d.).

1) Cf. Abbé D. Haigueret : *Etude historique sur l'existence d'un siège épiscopal dans la ville de Boulogne avant le VII<sup>e</sup> siècle*, Boulogne, 1856, p. 64, n. 3.

## Abbaye Notre-Dame : livres, registres et cueilloirs

1 G 58 (Registre). — In-quarto, 17 ff. papier.

**1587-1589.** — *Cueilloir* de l'abbaye Notre-Dame. Ff. 1-13. Fragment d'un journal de recettes de rentes dues à l'abbaye aux termes de la Saint-Rémy et de Noël 1587 (f° 1), — autre fragment : journal de recettes et dépenses tenu par Antoine Moitié pour 1588-1589, rentes dues aux termes de Saint-Jean, Saint-Rémy et Noël 1588 (f° 3). — Ff. 14-17. Fragment de cueilloir : rentes à Saint-Martin, Outreau, Saint-Etienne, Wimille (s. d.).

1 G 59 (Registre). — In-fol., 205 ff. papier, foliotes de 1 à 101 et de 104 à 207.

**1555-1556.** — Recueil de cueilloirs de l'abbaye Notre-Dame. Ff. 1-49. Cueilloir de rentes pour 1550 à 1556, et reliefs de fiefs échus ; table (f° 39). — F° 50. Cueilloir des rentes d'Outreau (s. d.). — Ff. 51-53. Rentes en grains (s. d.). — Ff. 54-65. Cueilloir de la « grande recette » de Notre-Dame, pour 1553 (1<sup>er</sup> oct.)-1554 (1<sup>er</sup> oct.) ; principaux noms cités : Louis de Bours, écuyer, sieur de Moufflon (f° 54 v°),

Antoinette de Camonson, femme de Ferry Le Greffier, maître d'Étaples (f° 55), Antoine de Blondel (f° 55 v°), Antoine Eurvin, fils d'Antoine, ancien maître de Boulogne (f° 57), Floris de Hémond, seigneur de Dalles (f° 58 v°), l'abbaye de Beaulieu (f° 59), la vicomté de Raullers (f° 60); table des redevables (f° 64). — Ff. 66-75. Copie du précédent (1553-1554). — Ff. 76-85. Cueiloir (1556); affermage des dîmes de Wierre-Effroy, de Saint-Martin, de La Poterie, de Haultefontaine et Possart, de Londefort à Wierre-Effroy, d'Audinghen, de Totinguethun, de la Tour d'Ordre, de La Warocquerie, de la Vallée Margot; dîmes de laine dans les paroisses de Notre-Dame, Saint-Nicolas et Saint-Martin; dîmes de mai à Alincourt et Bellebronne; dîmes d'Haringueselles, Inghem, Godinchun, Selles, Audreselles, Condette, Bainchun, Colambert, Trelinguethun, Saint-Etienne, Avringhem, Wissant, 1551-1556 (f° 82 v°). — Ff. 88-96 v°. Copie des ff. 54-65. — Ff. 98-101 v°. Cueiloir (s. d.), rentes à Amiens, Ardres, Boulogne, Étaples, Nem-pont, Parenty, etc. — Ff. 105-125. Cueiloir des cens et rentes foncières appartenant à l'abbaye depuis le 25 avril 1550 « que les Anglais sortirent et laissèrent ladite ville de Boulogne et les François entrèrent dedans icelle ville » (1551-1556); reliefs de fiefs (f° 121 v°). — Ff. 126-185. Cueiloir (1551-1559); reliefs de fiefs (f° 183). — Ff. 186-203. Table générale des redevables contenus dans le recueil.

1 G 60 (Registre). — In-quarto, 29 ff. papier.

**1535-1552.** — Cueiloirs des menues rentes de l'abbaye Notre-Dame pour 1535 (f° 1), 1536 (f° 5),

s. d. (f° 9), pour 1547 (additions jusqu'en 1560, f° 15), 1548 (rentes à Étaples, f° 19), 1549-1552 (rentes à Étaples, f° 25).

1 G 61 (Registre). — In-fol., 87 ff. papier.

**XVI<sup>e</sup> s.** [entre 1510 et 1526 (1)]. — *Ancien cueiloir sans dette des biens de l'abbaye*. En fait, cueiloir du domaine du roi dans les baillages de Boulogne (f° 1), Outreau (f° 17), Wissant et Londefort (f° 70). Table générale (f° 83).

Principaux noms cités : Jeanne de Bournonville (f° 5), le receveur des terres de Beuvrequent appartenant à l'abbaye Saint-Bertin (f° 14 v°), le seigneur de Londefort (f° 15); Gauvain de La Capelle, bailli d'Hardenthun, pour demoiselle Jeanne de Fléchin, veuve de Nicaise Hordel, dame en partie d'Hardenthun avec Mathieu de Maneville, écuyer, sieur de Wierre (f° 16), sire Jacques de Le Bouverie, prêtre (f° 26), l'abbaye de Saint-Wulmer (f° 32), Jean Marlot, « pour une sauerie qui souloit contenir une mesure, mais a present n'en a environ que ung quartier de terre parce que la mer a gaigné le reste, icelle étant auz par le guetz de Wippendalle » (f° 39 v°), François de Wierre « pour une pièce de terre gesant es marais dessous Wabinghen, contenant deux mesures VI verges presentement, qui anciennement contenoit IIII mesures, a present diminuée par la mer » (f° 66), Jean Eurvin de Leulinghen (f° 70), Jean Braquichien, pour des terres sises à Dizacre, paroisse de Lebringhen (f° 75 v°), Regnault de Le Folles (f° 76).

1) Au f° 16, mention de Jeanne de Fléchin, veuve de Nicaise Hordel, mort avant 1510 (cf. La Gorgue-Rosny, *Recherches*..., p. 780). Au f° 67 v°, mention de Jeanne de Sempy, femme de Jean de Bournonville, mort en 1526 (cf. ms. Rodière, n° 92, Bournonville, f° 35).

### Partition de l'évêché de Thérouanne

1 G 62 (Registre). — In-fol., 79 ff. parchemin.

**1559.** — Partition de l'évêché de Thérouanne, publiée par Lipsin, *ouvr. cité*, pp. 311-430.

1 G 63 (Registre). — In-fol., 25 ff. papier

**XVI<sup>e</sup> s.** — Copie partielle, faite au XVII<sup>e</sup> s. de la Partition de l'évêché de Thérouanne (cf. art. précédent). — Copie d'un accord (1540) entre le chapitre de Thérouanne et Louis Chevallier, chanoine et trésorier, pour la fourniture du luminaire; — listes des dîmes du Boulonnais données à bail en 1578-1580; — mêmes renseignements pour celles d'Artois; — Partition des dîmes de Flandre et de divers revenus (cf. 1 G 62). — Copie du traité de Cateau-Cambrésis. — Transaction entre l'évêque de Boulogne et le cha-

pitre au sujet des biens et revenus de l'abbaye Notre-Dame pour fournir à la fabrique la somme de 500 lb. — Règlement pour les messes des fondations. — Comptes des pitances et fondations de l'église Notre-Dame pour 1557.

1 G 64 à 67 (Registres). — In-fol., 18, 12, 14, 29 ff. papier.

**XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.** — Copies partielles de 1 G 62.

1 G 68 (Cahier). — 3 ff. papier.

**1735.** — Extrait collationné du pouvoir donné à Griveau par le cardinal de Lorraine pour assister au procès-verbal de la Partition de 1559 (cf. 1 G 62).

### Délibérations capitulaires (1)

1 G 69 (Registre). — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1553-1555.** — *Registre capitulaire* du chapitre de Thérouanne à Boulogne, commencé le 30 octobre 1553 : acceptation de la collation d'une prébende canoniale faite à Hugues Legrand par Philippe de Senlis, abbé de Beaulieu, vacante par le décès d'Antoine Godefroy; mandatement d'une somme de 6 lb. réclamée par Michelle Lambert pour rétribution de son travail; aumône accordée à Robert Bellemare, sous-diacre; ordonnancement d'une somme de 40 lb. en faveur de Philippe Prévost qui s'est acquitté avec diligence des affaires du Chapitre à Paris (30 oct.); — Hugues Legrand ne pourra jouir des revenus de son canonicat qu'après la fin du procès soulevé à son sujet (31 oct.); — Fourcroy est invité à écrire aux habitants de Desvres pour l'échange des cloches (3 nov.); — le prieur et les plus anciens des religieux de Saint-Wulmer doivent prendre rang après les chanoines et se mêler aux chapelains comme le faisaient à Thérouanne les religieux de Saint-Augustin et de Saint-Jean (3 nov.); — avance d'argent à Eloi Bochot, pour sa robe; achat d'aumusses à Abbeville (6 nov.); — échange d'un missel noté avec Antoine Galand d'Hucqueliers (7 nov.); — bail à Pierre Després et Nicolas Garlon de la cense des Tourelles à Frençq (7 nov.); — réception de Nicolas de Haffreingues, gardien du cellier (3 nov.); — marché avec Jacques Caillotte, orfèvre, pour la façon d'un sceau du chapitre (13 nov.); — modération accordée sur son bail à Jean Carnigien, fermier de la dime d'Autingues (14 nov.); — récolement des comptes des receveurs (17 nov.); — réception de Lambert Mardi comme vicaire diacre (20 nov.); — Saultin et Pecquet sont désignés comme juges dans le procès entre François de Le Rue et Antoine Dupin (24 nov.); — location de la dime de Longvillers à Jean Dubois (24 nov.); — pendant l'avent les primes seront chantées avant les matines (1<sup>er</sup> déc.); — accord pour la façon d'une chaire de vérité (1<sup>er</sup> déc.); — dîmes de Desvres et de Wirvignes (11 déc.); — Saultin est délégué pour visiter la cense des Tourelles de Frençq (14 déc.); — recette des revenus de Zoteux, Waringueval, Beaurietz et Estrée près de Neuville, appartenant à l'abbaye de Blendecques, confisqués par droit de guerre et donnés au chapitre de Thérouanne (14 déc.); — Robert Ducrocq est mis en possession du canonicat résigné en sa faveur par son frère (20 déc.); — Rousel, secrétaire du chapitre, rend un calice d'argent, une chasuble de damas bleu et un missel, enlevés de Thérouanne pendant le siège (cet acte est rédigé dans le réfectoire de Saint-Wulmer à Boulogne

1) Cf. E. Deselle : « Sommaires et extraits des principales délibérations capitulaires », 131 ff., table alphabétique, Bibl. mun. de Boulogne-sur-Mer, ms. 443. (757).

où le chapitre s'est réfugié, 20 déc.); — Hugues Legrand demande la jouissance de la prébende vacante par le décès d'Antoine Godefroy (31 déc.). — **1554** : location de la dime de Parenty à Robert Roussel (3 janv.); — nomination de Philippe Fœuillet et Guilaume Saulin, vicaires capitulaires, pendant la vacance du siège épiscopal (3 janv.); — location des dîmes de Rincent et Hydrequent; — cloches de Desvres (8 janv.); — ouverture du chapitre général (13 janv.); — accord avec l'abbé de Notre-Dame pour les processions générales des 15 et 28 janv.; — location de la dime de Maninghem-au-Mont (16 janv.); — Gabriel de Calonne, abbé commendataire de Licoques, est mis en possession de la prébende de défunt Jean d'Auvergne (5 févr.); — Philippe de Senlis, abbé de Beaulieu, est admis comme écolâtre, dignité à laquelle il a été nommé par Henri II (7 févr.); — admission de Pierre Fourcroy et Henri d'Arques aux prébendes canoniales qui leur sont données par Henri II (9 févr.); — l'ermite de Desvres sera examiné par un docteur de l'église (17 févr.); — achat d'un psautier, 12 sous (23 févr.); — présentation à la cure de Bléquin (23 févr.); — rentrée des arrérages des revenus de la chapelle de Neles et des dettes des fermiers de Beaurepaire (28 févr.); — réintégration de Quentin Rabutel dans son ancien office (2 mars); — mandat de 20 lb. à prendre par le moine d'Auxi sur les revenus de Boubers (4 mars); — le receveur d'Hesdin est convoqué pour rendre ses comptes (4 mars); — annonce d'une procession générale demandée par le roi pour l'extirpation des hérésies, la paix et la prospérité du royaume (9 mars); — apurement des comptes des chanoines antérieurs à la prise de Thérouanne (14 mars); — allocation des revenus de l'abbaye d'Auchy-les-Moines à Josse du Hauleroy, Jean Prévost, Jean Fouache et Pierre de Fromental, clercs de l'Université de Paris, en échange de ceux des abbayes d'Eaucourt et d'Anchin, dont ils sont dépouillés par droit de guerre (17 mars); — mise en possession du chantré Boullengier de la dime d'Hardingham (4 avril); — installation dans son canonicat de Claude Guehwy, du diocèse d'Amiens (11 avril); — collation d'une chapellenie à Raoul Pullon (27 avril); — collation d'une prébende canoniale à Pierre Lescuyer par Henri II (4 mai); — dette du chanoine de La Verdure (18 mai); — absolution du curé de Notre-Dame pour ses offenses envers le chapitre à la procession du Saint Sacrement (1<sup>er</sup> juin); — déclaration des revenus et biens du chapitre (7 juin); — location de la dime d'Hucqueliers à Robert Vaillant (7 juin); — location de terres à Denis Lengaigne, demeurant à Quesques (23 juin); — fin du chapitre général (22 juillet); — messe anniversaire pour la femme d'Olivier de Fromental (22 juill.); — information



sur un différend entre des vicaires (23 juill.) ; — admission du chanoine d'Arques comme doyen (31 juill.) ; — information sur excès commis par Robert Bellemare, vicaire (20 août) ; — à l'avenir le sacristain notera les absences des chanoines aux divers offices religieux (12 sept.) ; — Jean Leroy demande la collation de Ferques (10 oct.) ; — différend avec les religieux de Saint-Wulmer au sujet de la clef du chapitre (3 oct.) ; — réception de Pierre Marchant comme chanoine (13 nov.) ; — le retard aux vêpres de Jean Willecoq donne lieu de régler les moments où l'on peut pénétrer au chœur pendant les offices (19 nov.) ; — demande par Charles Pecquet d'être mis en possession de la chapellenie de Saint-Etienne (21 nov.) ; — controverse entre les chanoines pour la liquidation des comptes du chapitre avant la prise de Théroutanne (31 déc.) ; — 1555 : le receveur de Fromental demande en location la dime de Bignopré (16 janv.) ; — modération accordée au fermier de la dime d'Hucquelliers qui a subi des pertes lors du siège du château de Renty (18 janv.) ; — absolution de Jean Oultremere pour sévices envers Jean Golinche ; par punition il s'abstiendra de paraître aux offices pendant 8 jours (23 janv.) ; — plainte de Bauduin Lefranc, secrétaire du chapitre, expulsé de sa charge par l'official (23 janv.) ; — autorisation d'inhumer Josse Ulmer, portier du chœur, dans le cloître de Saint-Wulmer (19 janv.) ; — Etienne Lambert est nommé portier à sa place (31 janv.) ; — décharge de l'amende infligée à l'abbé de Saint-Wulmer (1<sup>er</sup> mars) ; — collation de bénéfice à Guillaume de Wanel (18 mars) ; — citation de Quentin Rabutel poursuivi pour dettes (5 avril) ; — location des dîmes de Rodelinghem et Nielles (24 avril) ; — fêtes des Rogations, bénédiction de la mer (18 mai) ; — condamnation de Nicolas de Haffreingues, chapelain, au pain et à l'eau, pour voies de fait envers Eloi Bochot (24 mai) ; — collation de la chapellenie Saint-André à Robert Bellemare (27 mai) ; — congé accordé à Philippe de Senlis, écolâtre (25 juin) ; — défense à M<sup>r</sup> Nicolas de Hamel de rentrer chez lui, sous peine d'être suspendu *a divinis*, avant de s'être réconcilié avec Jacques Le Borgne et sa femme (23 juill.) ; — comparaison de Nicolas de Hamel, il est condamné à 6 semaines de jeûne au pain et à l'eau et défense lui est faite sous plus grande peine d'entretenir des relations à l'avenir avec la femme Le Borgne (26 juill.) ; — nomination de Pierre Le Marchant à la dignité de pénitencier (29 juill.) ; — réclamation par Jean Dauvergne des biens du chanoine Jean Dauvergne, son parrain, qui l'a institué légataire universel (19 août) ; — collation d'un canonicat à Jean Cousin (19 août) ; — voies de fait de Jean Lateur à l'égard de Matthieu Cardon ; le coupable est d'abord excommunié puis ensuite absous ; pour pénitence il devra garder la chambre pendant 2 jours (21 août) ; — Antoine Mortaigne demande justice de Wanel qui

lui a brisé une jambe (16 sept.) ; — pour ses voies de fait Jean Lateur est condamné à la prison au pain et à l'eau jusqu'à décision à intervenir (23 sept.) ; — même peine infligée à Robert Bellemare (25 sept.) ; — don de 4 draps à Nicolas Sailly, malade. — Terminé le 27 septembre 1555.

1 G, 70 (Registre). — In-folio, 11 feuillets, papier.

**1560-1561.** — *Actes capitulaires.* Nomination de Pierre Boullanger, archidiacre d'Artois (22 nov.) ; — nomination de Fœuillet et Saultin, chanoines, pour recevoir les comptes de l'abbaye Notre-Dame (22 nov.) ; — décharge donnée à Philippe Fœuillet, receveur général, de la somme de 70 lb. qu'il a versée à Laurent Brunel (2 déc.) ; — Guillaume Saultin, nommé archidiacre de Flandre, est mis en possession de sa dignité (6 déc.) ; — condamnation de François Delerue et Jean Lefebvre, chapelains, à la prison au pain et à l'eau pour avoir manqué de sobriété et avoir chanté incomplètement les offices (11 déc.) ; — modération accordée à Nicolas Guerlain sur son bail des terres de Frenoy (18 déc.) ; — supplique des vicaires et prêtres habitués réclamant de toucher, comme de coutume, de la part des chapelains les revenus des obits, le jour de Noël (28 déc.) ; — poursuites en recouvrement d'une somme due à la bourse des nouvelles fondations par le fermier de Raimboul (23 déc.) ; — 1561 : Aumône de 15 sous d'or aux frères mineurs (2 janv.) ; — supplique de Pierre d'Arques, doyen, pour toucher une part dans la distribution des pitances de l'Épiphanie et de certaines autres fêtes (8 janv.) ; — déclaration des revenus de la chapelle Sainte-Marie (16 janv.) ; — enquête sur les dîmes de Wimille (20 janv.) ; — distribution entre les chanoines des revenus de la chapelle de Notre-Dame dont le titulaire, Marc Le Masson, est décédé (24 janv.) ; — le vicaire de Fiennes réclame les oblations de Noël qu'il est de coutume de lui abandonner (27 janv.) ; — modération accordée au fermier des dîmes de campagne (29 janv.) ; — remises aux abbés de Beaulieu et d'Andres sur les droits de visite de leurs abbayes (30 janv.) ; — pour soulager la nouvelle paroisse Saint-Nicolas de Calais, très pauvre, les dépenses de bans de mariage seront données gratuitement (30 janv.) ; — modération accordée aux fermiers des dîmes d'Éps (31 janv.) ; — vacations payées à Bauduin Dupont, greffier de l'officialité, pour le procès d'Antoine Ricouart (12 févr.) ; — serment de Jean Caffier, nouveau secrétaire du chapitre (27 févr.).

1 G 71 (Registre). — In-folio, 190 feuillets, papier.

**1564-1615.** — *Actes capitulaires* commençant le 25 juin 1564 ; les chanoines présents au chapitre de ce jour sont P. D'Arques, doyen, G. Saultin, chan-

tre, P. de Senlis, P. Fœuillet, Dornyn, Barbier, J. Cauchie, L. Rabutel, E. Blondel, P. du Wicquet, G. de Wanel, P. Pennier, F. de Hodicq ; concession de la moitié des revenus de Maninghem à Nicolas de Haffreingues pour dotation de la chapellenie du Lucquet (25 juin) ; — offres de 28 fl. pour location de la dime de Pihen (29 juin) ; — comptes du fermier des dîmes de Nielles (14 juill.) ; — location des dîmes de Neuville à Philippe Desgranges ; — serment de François Vitault et Michel Lattaignant, vicaires (24 juill.) ; — prières générales pour implorer la cessation du mauvais temps et l'extirpation des hérésies (27 juill.) ; — arrentement d'un jardin à Wavrans (7 août) ; — un délai de 3 jours est accordé à la servante de Brunel pour quitter la demeure de celui-ci, où elle est cause de scandale (18 août) ; — poursuite en recouvrement des arrérages dus par le seigneur de Morvilliers ; défense aux chanoines qui arrivent en retard aux offices d'entrer au chœur si le premier psaume est déjà chanté (11 sept.) ; — autorisation aux Cordeliers de prêcher des stations à Boulogne, Calais et Ardres (15 sept.) ; — décès du chanoine Fourcroy (25 sept.) ; — location de la dime de Mernes (8 oct.) ; — location de l'autelage et des menues dîmes de Dohem (20 oct.) ; — à cause de la pauvreté de l'évêché et du chapitre, Pierre d'Arques, doyen, est seul délégué au concile général de Reims (5 nov.) ; — inventaire des reliques transportées à Abbeville et de celles laissées à Boulogne (22 nov.) ; — injonction à Florent Brunel et François de Hodicq, chanoines, de renvoyer leurs servantes (15 déc.) ; — acte donné au chanoine Pennier qu'il a rempli son stage obligatoire de 26 semaines (20 déc.) ; — 1565 : pour défendre ses droits sur la dime d'Avesnes, le chapitre refuse de faire accord avec le seigneur temporel et le curé (3 janv.) ; — suspension *a divinis* du chanoine Brunel qui n'a pas encore renvoyé sa servante (15 janv.) ; — Antoine Pillot demande la chapellenie de Saint-Eloi (18 janv.) ; — réconciliation du cimetière d'Atx-erny où fut commis un meurtre (19 janv.) ; — réception d'Eloi de Humières à la dignité de chantre (20 janv.) ; — modération accordée au fermier d'Eperlecques (15 avril) ; — bail de la dime de Polincove (27 mai) ; — procession des Rogations à Saint-Martin-les-Boulogne (28 mai) ; — bail de la dime de Montcauvrel (1<sup>er</sup> juin) ; — députation de deux chanoines pour assister à la reddition des comptes de l'église Notre-Dame (27 juill.) ; — procès contre le curé de Bourthes (30 juill.) ; — inventaire des papiers chez Brunel, en son vivant avocat du chapitre auprès du Parlement de Paris (27 août) ; — condamnation de François de Hodicq à la prison (10 sept.) ; — location des dîmes de Fiennes, Alembon, Thiembroune (12-13 nov.) ; — 1566 : différend avec Louis Picquet, chanoine, pour la liquidation d'un compte de 35 lb. (2 janv.) ; — résignation de la cure de Rumilly-le-Comte

par Eloi Brochot (18 janv.) ; — autorisation à Michel de Campagne, carme de Montreuil, de prêcher pendant la prochaine station de carême (15 févr.) ; — insinuation de grades d'Antoine de Langaigue (11 mars) ; — location des dîmes de Luy et Heuringham (20 mai) ; — accord sur les frais de réception aux dignités canoniales (19 juin) ; — absolution de François Cœuvrechief, maître de chant, qui a commis de légères voies de fait à l'encontre d'Antoine Pillot, chapelain (6 nov.) ; — défense de se promener dans l'église pendant les offices sous peine d'amende (9 nov.) ; — 1567 : dispense du fromage, du lait et du beurre en carême accordée à toute famille qui voudra payer une aumône à la fabrique de sa paroisse (31 janv.) ; — réception d'Oudard Martel, chapelain de Saint-Maur (24 mars) ; — enquête sur le scandale arrivé dans l'église de Bécourt (17 juill.) ; — présentation de Robert Le Barbier comme curé de Rodelinghem (1<sup>er</sup> sept.) ; — location de la dime de Pitgam (26 sept.) ; — Le chapitre transporte son siège à Montreuil à cause de la guerre civile et des troubles soulevés par les hérétiques à Boulogne et aux environs ; procès-verbal de l'arrivée à Boulogne d'un grand nombre de Huguenots qui ont répondu à l'appel du gouverneur de Morvilliers, et du transfert du chapitre à Montreuil en l'église Saint-Sauve (27 sept.) ; — Le chapitre est d'avis de tenir un congrès à Calais plutôt qu'à Montreuil, mais comme il y a grand danger pour l'instant à quitter la ville, il continuera à siéger à Montreuil jusqu'à ce que le roi en décide autrement (16 févr.) ; — lettres de Fursy Delaplanche, avocat à Boulogne, annonçant que Morvilliers et ses hommes doivent quitter la ville le samedi suivant ; le chapitre délègue deux chanoines au gouverneur pour lui demander de rendre les ornements qu'il a pris à l'église Notre-Dame (22 avril) ; — réfection des voûtes du chœur de l'église Notre-Dame (20 mai) ; — remise par le capitaine Desprez des cloches, du plomb et de l'horloge enlevés de l'église Notre-Dame (31 mai) ; — comme il circule des bruits de guerre avec l'Angleterre et que la Flandre est troublée, le chapitre décide de faire rentrer le plus tôt possible toutes les sommes dues par les fermiers (7 juin) ; — location de la dime de Retz (14 juill.) ; — bail de la dime de Thiembroune à Jean Leloe (16 nov.) ; — 1569 : poursuite de Toussaint de Widehen, curé de Bléquin, en paiement de ses dîmes (19 avril) ; — fin du stage de Pierre Barbier, chanoine (27 juin) ; — installation de Firmin Caffier dans le cantuaire de Saint-Adrien (11 juill.) ; — cotisation de l'évêché de Boulogne dans l'imposition des 15.000 écus d'or demandés par le roi (15 juill.) ; — mort de Pierre d'Arques, doyen (16 sept.) ; — le chapitre s'oppose à la réception de Jean Ragueneau qui présente des lettres de l'évêque Dormy le nommant nouveau doyen ; la nomination du doyen n'appartient pas à l'évêque (3 oct.) ; — procès entre les

sœurs du doyen P. d'Arques pour la reddition des comptes du défunt (9 nov.) ; — 1570 : élection de Pierre Le Marchant, comme doyen (20 mars) ; — réception de Claude André Dormy, nouvel évêque (3 avril) ; — réception de Jean Faluel, docteur en théologie, comme chanoine (5 avril) ; — réception de Philippe de Senlis, archidiacre d'Artois (24 mai) ; — de François du Tertre (13 oct.) et Louis Hanart (6 nov.) comme chanoines ; — nomination de Louis Barbier comme homme vivant et mourant pour le fief de Courteville (15 nov.) ; — 1571 : bail de la dime de Roquette (25 avril) ; — amende infligée à Jean Vasseur et Guillaume Willeron, chapelains, qui n'ont pas assisté aux offices le jour de l'Ascension (25 mai) ; — réception de François Gigault, chanoine (23 juill.) ; — renouvellement des baux de nombreuses dîmes (oct.-nov.) ; — procès-verbal de l'élection du doyen (31 déc.) ; — 1572 : réception de Florent Brunel, chanoine (9 févr.) ; — de Legay et Gruel, chapelains (22 févr.) ; — location de la dime de Thiembroune (19 mai) ; — démission d'Eloi Bochot de sa chapellenie de Saint-Antoine (6 oct.) ; — réception de Guillaume Wasselin, chapelain de Saint-Antoine (2 déc.) ; — 1573 : amende de 15 lb. infligée à François Vitault, pour les excès et scandales par lui commis (27 févr.) ; — autorisation à M<sup>r</sup> Rambergues, gardien d'Abbeville, de prêcher les stations de l'aveu et du carême (22 mai) ; — réception de Jean Dormy, chanoine (14 août) ; — réconciliation des chapelains Pierre du Wicquet et Guillaume Willeron (14 sept.) ; — démission de Charles Thorillon, maître d'école (24 sept.) ; — déposition de Jean Domyn contre François Gigault, qui lui a porté un coup de poing (29 oct.) ; — Germain Coppin, chapelain, devra rester chez lui pendant 15 jours au pain et à l'eau comme punition de ses sévices à l'égard du syndic (7 nov.) ; — 1574 : réception de François Cœurvechier à la chapellenie de la Blanche Mère de Dieu (15 janv.) ; — constitution d'une rente par Jean Domyn pour la célébration d'une messe du Saint-Esprit de son vivant, et d'un obit après sa mort (26 janv.) ; — réception de Gigault à la dignité de trésorier (12 juill.) ; — service funèbre pour le roi Charles IX (18 juill.) ; — députation à Paris de Pierre Le Barbier pour défendre le chapitre dans son conflit de juridiction avec l'évêque (27 sept.) ; — règlement pour la célébration des offices (27 oct.) ; — réception de Jacques du Prey, de Saint-Omer, à la chapellenie de la Sainte-Trinité (29 déc.) ; — 1575 : obit pour le cardinal de Lorraine (31 janv.) ; — réception de Jean Vasseur, chanoine (21 mai) ; — réception de M<sup>r</sup> Jean Gigault comme maître d'école (7 juin) ; — location des dîmes de Saint-Martin, près de Saint-Omer, Polincove, Caestre, Conteville, etc. (21 oct.) ; — 1576 : réception de Pierre Gélée, chanoine (17 août) ; — réception de Nicolas de Haffreignes à la chapellenie du Lucquet (14 nov.) ; — 1577 : cotisation du clergé

(4 janv.) ; — réformation du règlement : les clercs devront s'habiller d'une manière décente (15 avril) ; — location des dîmes d'Aix, de Louches et Vieux-Berquin (16 oct.) ; — 1578 : visite des bois de Clencieu (14 janv.) ; — réception de Charles Roze à la chapellenie de Saint-Nicolas (3 oct.) ; — requête contre les Protestants (23 déc.) ; — 1579 : réception de Josse Guérard à la chapellenie de Saint-André (11 févr.) ; — condamnation à la prison de Jean Vassal, chapelain, pour avoir baptisé un enfant en présence de plusieurs « spectatissimes mulieres » (30 mars) ; — réception de François Caffier comme chapelain (13 juill.) ; — ordonnance contre les chapelains qui s'absentent (18 sept.) ; — 1580 : sentence des officiers de l'église métropolitaine de Reims décrétant prise de corps contre Piquet et un religieux de Notre-Dame (6 févr.) ; — relation d'un tremblement de terre survenu le 6 avril 1580 ; — réception de Jean Lemaire à la chapellenie de Saint-Etienne (30 mai) ; — opposition de Jean Cottin, curé de Saint-Nicolas, à cette nomination (1<sup>er</sup> juin) ; — défense à Guillaume Willeron de se prévaloir de ses titres de noblesse (12 juin) ; — concession de l'autel Saint-Joseph comme autel paroissial (27 août) ; — 1581 : bail de la dime de Campagne (3 févr.) ; — nomination de Raoul Soullart à la cure de Saint-Martin-au-Mont (15 mars) ; — institution d'une fête religieuse dans « l'octave du corps de J.-C. » (29 mai) ; — accord avec le chanoine Vasseur au sujet de la continuation de ses études (3 août) ; — 1582 : réception de Jean du Prey, chapelain de la Sainte-Trinité (7 mars) ; — réparations aux maisons claustrales de l'abbaye Notre-Dame (30 sept.) ; — suppression des distributions manuelles de la fabrique (22 déc.) ; — 1583 : collation de la chapellenie du Lucquet à F. Gigault (21 févr.) ; — location des dîmes de Desvres et Longfossé (20 avril) ; — bail de la dime d'Alembon au curé Charles de Calonne (28 sept.) ; — réception de Claude de La Planchette, chanoine (19 déc.) ; — 1584 : location de la dime de Wicquinghem à Jacques Grignon (16 janv.) ; — autorisation à Jean Faluel, de prêcher pendant l'aveu et le carême suivants à Calais (17 sept.) ; — 1585 : prières générales (8 août) ; — location de la dime de Winille (24 août) ; — de celle d'Alembon (16 déc.) ; — 1586 : location de la dime de Saint-Martin (7 févr.) ; — mémoires fournis au procès entre François Aux Enfants, chanoine, et Pierre du Wicquet pour les prébendes canoniales (14 févr.) ; — retenue des provendes d'Innocent Bade qui s'est absenté de Boulogne sans autorisation (17 oct.) ; — publication de la mise en location des fermes de la Léproserie et la Trésorerie (22 oct.) ; — impositions sur le clergé, quote-part de l'évêché de Boulogne (26 nov.) ; — 1587 : réforme des cérémonies religieuses (23 janv.) ; — ordre de préséance à garder par les chanoines à simple tonsure (25 janv.) ; — prières générales (8 oct.) ; — 1588 : collation de la chapellenie Saint-Eloi

à Jean de Hesdin (1<sup>er</sup> février). — (Lacune du 1<sup>er</sup> février 1588 au 13 janvier 1599). — 1599 : location des dîmes de Conteville et Alembon (15 janv.) ; — les provendes des chanoines absents seront distribuées au chantre ou au plus ancien chanoine (31 janv.) ; — poursuites en recouvrement des sommes dues au chapitre (12 févr.) ; — (Lacune du 12 février 1599 au 1<sup>er</sup> mars 1611). — 1611 : procuration à Denis de La Tour pour s'occuper des affaires du chapitre (7 mai) ; — pièces de vers de Jacques de Fonteyne, dédiées au lecteur et au chapitre ; — déclaration du roi Henri IV, par laquelle tous les revenus des 16 chapelles, montant à 84 écus par an, sont réunis et partagés entre deux chapelains seulement qui en déchargeront les obits. — F<sup>o</sup> 150 ; reprise des actes capitulaires de 1603 : présentation de Jean Caignet à la chapellenie de la Blanche Mère de Dieu (février) ; — délégation de chanoines au chapitre général tenu à Ypres (avril) ; — tableau des locations des dîmes (7 juin). — 1605 : réception de Jean Le Galois, prêtre, frère mineur, à l'office de lecteur en théologie dans l'église Notre-Dame de Boulogne (16 juin). — 1606 : bourse d'études de 100 écus en faveur de François Monet, fils de Gilbert, procureur du roi en la sénéschaussée du Boulonnais, chanoine de Boulogne, prêtre attaché à la suite du pape à Rome (7 janv.) ; — procès-verbal du banquet du Saint-Sacrement fait en l'absence de François Monet qui avait été désigné pour l'offrir ; — réception de Bernard Carpentier, grand chantre (24 sept.) ; — description d'une grande tempête survenue le lundi de Pâques 1606. — 1607 : réclamation de 12 septiers de froment à l'abbaye de Dommarin sur la dime de Linzeux (8 janv.) ; — réclamation par Renaud de Conteval, chanoine, des émoluments de sa prébende pendant le temps de ses études à Paris (7 févr.) ; — rachat par Jacques Dieu du dîner du Saint-Sacrement qu'il doit donner cette année, à son tour (13 juin) ; — bail à Guillaume Morel de la cense de la Trésorerie de Théroutanne (10 mai) ; — baux des dîmes de Polincove, Stienville et Vieux-Berquin (1<sup>er</sup> août). — 1608 : délégation à Antoine Auguet, official et archidiacre, pour défendre les droits du chapitre sur le fief des Moineaux (1<sup>er</sup> avril) ; — concession d'un banc dans l'église à Suzanne Caron, épouse de Pierre Coste, ancien échevin et greffier de la sénéschaussée (24 mai) ; — réception de Jacques Le Roze, chanoine (9 juin). — 1609 : procès-verbal d'un chapitre général pour l'élection du doyen (9 févr.) ; — réception d'Eloi Folye, chanoine (9 juin). — 1610 : réception de Jean Lucquet, chanoine (3 avril) ; — service funèbre pour Henri IV (4 juin) ; — enquête sur un différend entre les vicaires, les enfants de chœur et les musiciens (27 juill.). — 1611 : obit de M. Simon du Wicquet (2 mai) ; — réception de Jacques de La Boullaye, chanoine (9 mai) ; — élection du même comme chantre (9 mai). — 1612 : réception d'Achille Disque à l'une des 4

PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE C. TOME II.

prébendes nouvellement créées (2 janv.) ; — remise au chapitre par François du Wicquet, seigneur de Dringhem, maître des Eaux et forêts en Boulonnais, d'une rose d'or enrichie de diamants (25 févr.) ; — projet de réforme des statuts relatifs au stage (2 mai). — 1613 : réforme du service divin (7 janv.) ; — réparations au toit de l'église (14 déc.) ; — François Monet demande communication du livre des statuts du chapitre (24 déc.). — 1614 : élection de Monet à la dignité d'écolâtre (3 févr.) ; — élection de Disque comme chapelain du Saint-Sacrement (30 mai) ; — délégation à Paris de Renaud de Conteval pour obtenir quelque don du roi comme relief de l'hommage que les rois depuis Louis XI font à la Vierge de Boulogne en qualité de vassaux (14 juin) ; — députation d'Antoine Auguet, archidiacre, pour le clergé boulonnais, à l'assemblée générale des Etats qui doit se tenir à Sens le 10 septembre suivant (12 août) ; — députation d'Auguet à Montreuil pour instruire dans le procès contre les fermiers des dîmes de Surques et Escueillies (25 août) ; — autorisation à Jean des Essars, religieux du prieuré de Saint-Martin des Champs, de prêcher la station de l'aveu (29 nov.) ; — réception de Louis Lefebvre, chanoine (24 déc.) ; — réception de François Dubout, sonneur (31 déc.). — 1615 : règlement pour la tenue des chapitres (2 janv.). — Registre terminé le 2 janvier 1615.

1. G. 72 (Registre). — In-folio, 256 feuillets.

1624-1647. — *Actes capitulaires*. F<sup>o</sup> 15 : concession à Jacques Pruvost, prêtre et serpentier d'unie part dans les revenus des obits (4 déc.). — 1625 : mandement aux chanoines de rendre leurs comptes (24 janv.) ; — procès-verbal de l'admission de Jean de La Planchette au stage de 26 semaines, par grâce et dispense (14 févr.) ; — prières contre la peste (18 avril) ; — dépôt par Antoine d'Isque de la couronne de fleurs appelée chapelot du Saint-Sacrement (30 mai) ; — règlement stipulant que les vicaires ne pourront s'absenter au delà de 8 jours sans la permission du chapitre (8 juill.) ; — *Te Deum* en l'honneur des victoires des armées de Louis XIII (24 oct.) ; — renouvellement des locations des dîmes (24 nov.). — 1626 : difficultés au sujet de la dime d'Herzele (janv.) ; — distribution de secours aux pestiférés (9 janv.) ; — Conteval sera chargé de soutenir les intérêts du chapitre contre les habitants de Preures (9 févr.) ; — les papiers, titres, documents et muniments du chapitre seront conservés dans une armoire (9 mars) ; — prières ordonnées par le chapitre en actions de grâces pour la fin de la peste (8 mai) ; — il sera passé outre aux oppositions de Robert de Menneville, chapelain, qui réclame la juridiction du chapitre dans le procès criminel à lui

Inténu (13 mai) ; — nomination des vicaires généraux pendant la vacance du siège épiscopal (1<sup>er</sup> déc.) ; — le doyen prétend qu'il est grand vicaire né à cause de sa dignité, le chapitre le lui conteste (1<sup>er</sup> déc.) ; — ratification de la présentation à la cure de Peuplingues (16 déc.). — 1627 : distribution aux pestiférés des aumônes du « party appelé Mehault » (4 janv.) ; — refus à Claude de Neuville, procureur de Raymond Berny, chapelain du roi, de le mettre en possession de la prébende préceptoriale de Jacques Fonteyne (4 janv.) ; — ordre d'ouvrir une enquête sur l'authenticité de la découverte de l'ancienne image de la Vierge (11 janv.) ; — lettres patentes nommant Gantois, chanoine, curé d'Audinghem, archidiacre du diocèse (23 janv.) ; — réclamation des jeunes filles quêteuses des « platelets » de Notre-Dame et de Sainte-Anne contre les vicaires qui demandent pour leurs messes des premiers lundis et mardis de chaque mois une rétribution plus forte que celle autorisée par la coutume ancienne (3 mars) ; — nomination de Louis Macquet, secrétaire, à la place de Gantois (23 avril) ; — mandat de paiement de 60 lb. à l'illustre D. de Bassompierre, légat du roi en Angleterre (30 avril) ; — désistement par Eloi Folye, chanoine et curé de Saint-Joseph, de son appel à Reims contre le refus du chapitre de lui servir une pension (31 mai) ; — les chanoines occupés aux missions sont exempts des offices (19 juin) ; — association de prières avec les chanoines d'Ypres et de Saint-Jacques en Galice (13 sept.) ; — mandement à Antoine Carpentier, vice-maire de Boulogne et receveur du temporel de l'évêché, de payer à Georges Hinckel, menuisier et sculpteur d'Ypres, 1.000 lb. pour la façon des formes du chœur (13 sept.) ; — prières publiques demandées par le roi pour le succès de sa campagne contre les Anglais (24 nov.) ; — différend pour la présentation à la cure de Rodelinghem (3 déc.). — 1628 : réception de Pierre Benise aux gages ordinaires de 100 lb. (4 janv.) ; — décision d'envoyer un capucin vers Robert de Menneville, curé de Saint-Tricat et chapelain de la cathédrale, pour essayer de le faire revenir à l'obéissance de l'Eglise et confesser sa faute devant le peuple ; il est accusé d'avoir soutenu la doctrine calviniste « avecques blasphèmes exécrables contre la Très Sainte Eucharistie » (11 févr.) ; — lettres patentes conférant le titre de chapelain de la chapelle Saint-Maur à Claude de Neuville (15 mars) ; — nomination de Victor Boutillier, nouvel évêque de Boulogne (2 mai) ; — procès contre le curé d'Enguinegatte au sujet de la dime (16 juin) ; — députation au devant du nouvel évêque (2 août) ; — cérémonies de la réception (10 août) ; — signification au chapitre qu'il devra conserver l'ancien bréviaire de l'évêché de Thérouanne (6 oct.) ; — renouvellement des locations des dîmes (nov.-déc.). — 1630 (1<sup>er</sup> 68) : le chapitre constate que parmi les titres renvoyés de Paris manque le martyrologe sur parchemin écrit en 1440

et que le 64<sup>e</sup> feuillet du registre de délibérations en cours a été arraché (23 août) ; — ordre au secrétaire de coucher sur le présent registre tous les actes capitulaires inscrits à son plumbitif depuis le 14 décembre 1628 jusqu'au 23 août 1630, temps pendant lequel ledit registre est resté à Paris. — 1628 : secours aux pauvres sur le « party Mahault » (29 déc.). — 1629 : rappel de la défense de célébrer la messe pendant le sermon et la procession (26 janv.) ; — peines applicables au chanoine semainier qui s'absentera sans avoir pourvu à son remplacement pour la célébration de la grand' messe (14 févr.) ; — aux jours solennels, quand l'évêque célébrera la messe, deux chanoines lui serviront de diacre et sous-diacre (15 juin) ; — les chanoines ne pourront s'absenter sans en aviser deux de leurs confrères qui en avertiront le chapitre (18 juin) ; — proposition de donner le collège et la prébende préceptoriale aux pères de l'Oratoire (4 juill.) ; — peines à porter contre les chapelains qui s'absentent et qui ne font pas leur résidence en ville (4 juill.) ; — mandat de paiement à l'orfèvre de Paris qui a réparé la statue d'argent de N.-D. du Rosaire (17 août) ; — accord pour les arrérages de la terre de Brunembert (31 août) ; — acte donné à Jean Mouqueux, chanoine, qui a remis au trésor l'image du Rosaire ainsi que trois chapelets, l'un d'argent, le second de nacre, et le troisième bleu avec une médaille d'argent de N.-D. de Liesse (11 oct.) ; — plainte contre Gilles Folye qui a officié comme diacre avant son tour (24 déc.). — 1630 : concession d'un banc dans l'église à Pierre de Patras, sieur de Campaigno et à Bertrand Willecot, conseiller du roi en la sénéchaussée (4 mars) ; — ordre à Pierre Malebranche de redorer et réparer les chapes (13 mai) ; — vente à Vaillant, orfèvre, de débris d'argent pour acheter un Soleil du Saint-Sacrement, un bras d'argent pour y placer les reliques du bras de saint Maxime et une croix d'argent (12 juill.) ; — copie d'une transaction de 1603 entre les chapitre d'Ypres et de Boulogne pour les biens de l'église Saint-Nicolas de Thérouanne. — 1631 : arrêt du conseil d'Etat ordonnant la mainlevée des biens ecclésiastiques saisis par représailles de guerre à condition que pareille mesure soit prise en faveur des biens de l'abbaye de Cercamp (23 mars) ; — projet de fixer les vêpres à 2 heures (7 mai) ; — règlement pour l'assistance au chœur (8 août) ; — sur la demande de Germain Rebours de lui continuer une gratification de 300 lb. par an pour le gros de sa prébende, il est répondu qu'un chanoine, pour jouir de ses émoluments, doit résider et s'acquitter du service divin (18 août) ; — arrêté portant que le chapitre ne pourra faire aucun don ni gratification sans l'assentiment unanime de tous les chanoines (27 août) ; — information sur les scandales commis par Jacques de Thombes, chanoine (15 sept.) ; — baux de dîmes (oct.-déc.) ; — 1632 : exemption au doyen de paraî-

tre aux matines depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, à cause de son grand âge (3 janv.) ; — règlement du service divin : fêtes de commandement ; fêtes locales ; heures des services ; entrée au chœur ; habit ; cérémonial et tenue pendant la messe et les matines, etc. (2 janv.) ; — contestation entre l'archidiacre et le grand chantre au sujet de la juridiction du chœur (26 janvier) ; — opposition par Renaud de Conteval, chantre et official, à l'autorisation donnée à Jean de la Planchette de prêcher le carême à Etaples (1<sup>er</sup> mars) ; — présentation par Pierre Sablot des lettres patentes qui le nomment à une chapellenie (15 mars). — (Lacune jusqu'au 2 septembre 1633) : installation de Nicolas de Neuville, curé de Guemps, dans la chapellenie Saint-Maur (19 oct.). — 1634 : permission à un chanoine de faire bâtir à ses dépens une sacristie à l'usage de la chapelle Notre-Dame (1<sup>er</sup> févr.) ; — arrêté portant que dorénavant les présentations aux cures se feront par le chanoine semainier (6 févr.) ; — Guillaume de La Boullaye, prêtre, « docteur en médecine » et chanoine, pendant une dangereuse maladie avait résigné sa prébende en faveur de Jacques de La Boullaye, bachelier en théologie et curé de Calais, son frère ; revenu à la santé il demande d'annuler cette résignation, ce qui lui est accordé (10 févr.) ; — rappel aux anciens statuts de l'église décidant que les élections et nominations des receveurs doivent se faire pendant le chapitre général de la fête de saint Jude et saint Simon (20 févr.) ; — commission donnée à Jean Mousseux, chanoine, pour gérer la fabrique de la chapelle Notre-Dame (3 mars) ; — concession de bancs dans l'église (31 mars-5 avril) ; — projet d'ériger dans l'église de Boulogne une confrérie du Saint-Sacrement comme celle qui a été instituée depuis quelques années dans l'église de Calais (19 mai) ; — résignation par Henri Van Rouvroij d'une partie de la cure pastorale de Bailleul (29 mai) ; — à la requête de Philippe de Bernes, écuyer, sieur de Bugny, on fixe les jours où seront chantés les obits foudés par sa trisaïeule Jeanne de Sempy (25 oct.) ; — locations des dîmes (nov.) ; — acte donné par grâce spéciale à Louis de La Planchette, étudiant à Paris, que ses 26 semaines de stage sont terminées (29 déc.). — 1635 : décharge accordée au sieur Roussel d'une rente due par lui au chapitre sur ses propriétés de Marck, qu'il a vendues aux Ursulines de Boulogne (5 mars) ; — érection d'une confrérie du Saint-Sacrement dans l'église Saint-Joseph (23 juin 1634) ; — recettes des sommes dues par les fermiers d'Artois (28 juin) ; — location à Jean Boucher de la dime de Clenleu (24 juill.) ; — nomination de Jean Morel, secrétaire du chapitre (1<sup>er</sup> oct.) ; — collation à Jean de La Planchette de la prébende de Guillaume de La Boullaye (12 déc.). — 1636 : refus à Grégoire Hurteur de le mettre en possession de la chapelle vicariale de Saint-André (7 févr.) ; — augmentation accordée au maître des enfants pour l'entre-

tien de ses élèves (2 juill.) ; — mandat à payer à Gillon, horloger, qui a réparé l'horloge de l'église (29 juill.) ; — présentation de J.-B. Lainé à la cure de Saint-Joseph, vacante par démission de Nicolas Le Bacue (1<sup>er</sup> août) ; — démission de Pierre Malebranche de son cantuaire de Saint-Adrien (25 sept.) ; — présentation de Nicolas Carré à la chapelle Saint-Denis (26 sept.) ; — démission par le même de sa chapelle de Saint-Antoine (27 sept.) ; — nomination de Nicolas de Neuville à la cure de Neuville, vacante par la mort de Jérôme Duquesnoy (27 sept.). — 1637 : le chanoine semainier nommera aux bénéfices vacants par démission ; la semaine s'entend commencer le samedi soir à minuit (13 mai) ; — nomination de Robache, comme secrétaire, en l'absence de Morel (15 juin) ; — promesse par Levasseur, chanoine, de fournir une chape dans les six mois conformément au règlement de 1624 (8 juill.) ; — réception de Jean Lecomte, chirurgien des enfants de chœur (21 juill.) ; — sur la plainte que le curé de Saint-Joseph chante les obits fondés aux chapelles du chœur, au préjudice des revenus du chapitre, il est arrêté que ces obits seront désormais déchargés par les chanoines semainiers extraordinaires (19 août) ; — lettres patentes de la nomination de Pierre Duval à l'une des chapelles royales (31 juill.). — 1638 : lettres de l'évêque appelant le chanoine Gantois à son service propre (4 janv.) ; — refus de Jean Loué, chanoine, d'acquiescer à son tour les frais du festin du Saint-Sacrement (28 mai) ; — mandat de paiement à M. Desbordes pour l'achat des cloches (2 août) ; — élection du doyen, opposition du chanoine de La Planchette qui prétend que le décanat lui appartient en vertu d'une lettre de Rome (30 oct.) ; — Roger d'Aumont, abbé de Luzardes, élu doyen (3 nov.) ; — déclaration par Renaud de Conteval, chantre et président du chapitre, qu'il n'a pas donné sa signature pour l'achat des trois cloches qui étaient à Ardres et qu'il refuse en conséquence de participer aux dépenses (26 nov.) ; — testament de Fursy Vaillant, archidiacre (15 déc.) ; — 1639 : suppression de la chapelle Saint-Mathieu (25 févr.) ; — arrêté prescrivant de faire abstinence d'aliments gras le jour de la Saint-Marc (18 avr.) ; — démission de M. Daumont, doyen (18 avril) ; — nomination à sa place de Noël Gantois (22 avril) ; — règlement des gages du sonneur (24 mai) ; — droits à payer pour être enterré dans l'église (24 mars) ; — arrêté réglant qu'à la grande procession de l'Assomption ne portera plus le Saint-Sacrement mais seulement la grande image d'argent de la Vierge (12 août) ; — invitation à M. de Conteval, chantre, de faire réparer les grosses cloches (26 août) ; — le chapitre arrête que le Credo ne se chantera plus à la messe de la Saint-Louis (26 août) ; — Noël Gantois, doyen, se démet de l'office de grand vicaire (7 sept.) ; — Claude de Neuville, chanoine et curé d'Outreau, sachant que des bruits calomnieux sont lancés contre



lui, demande au chapitre d'ouvrir une enquête sur sa conduite (26 sept.) ; — 1640 : présentation de Jean d'Outreau à la cure d'Hervelinghem (6 févr.) ; — remaniement de l'autel de la paroisse ; — arrêté réglant que le Saint-Sacrement ne sera plus exposé qu'au grand autel (20 avril) ; — présentation d'Etienne Gugrimaud à la cure de Pihen (10 juill.) ; — réception de Morel à la trésorerie (10 juill.) ; — autorisation aux notaires de poser un tableau sur un pilier à l'entrée de la chapelle Notre-Dame (28 juill.) ; — distribution des deniers de l'obit d'Hubert Fontaine (31 oct.) ; — 1641 : bail des deux moulins l'Abbé (4 mars) ; — défense d'entrer au chœur ou d'en sortir pendant les offices (6 sept.) ; — démission d'Adrien Brifaut du cantuaire de Saint-Mathieu et de la chapelle de l'hôpital de Théroouanne (21 nov.) ; — nomination du même à la chapelle Saint-Denis. — 1642 : injonction aux particuliers qui posséderaient des titres et papiers du chapitre de les rapporter sous peine d'excommunication (9 mai) ; — règlement pour les services et enterrements dans la cathédrale (9 juill.) ; — collation d'une prébende à Louis Lepaige (10 sept.) ; — 1643 : copie de l'acquiescement par Marie, comtesse de Ponthieu et de Montreuil (oct. 1209) à la fondation par Simon, son mari, d'un obit à prendre sur sa vicomté de Rue ; — défense aux chanoines, vicaires, chapelains et prêtres habitués d'administrer les sacrements sans l'autorisation du chapitre (1<sup>er</sup> mai) ; — élection de Jean Morel, chantre (6 mai) ; — service funèbre pour Louis XIII (6 juin) ; — les obits pour les bienfaiteurs de l'église seront chantés les premier et second lundis de chaque mois (17 juin) ; — nomination des vicaires généraux pendant la vacance du siège épiscopal (19 août) ; — le doyen ne peut être nommé officiel pendant la vacance du siège épiscopal (18 sept.) ; — différend entre l'avocat du roi et Louis Macquet, archidiacre, qui prétend, depuis la vacance du siège épiscopal, faire payer le double et même le triple des droits de visite (13 nov.) ; — arrêt du Conseil du roi ordonnant le paiement au chapitre d'une somme de 6.000 lb. en remplacement du cœur d'or auquel le roi est tenu en hommage à la Vierge depuis Louis XI (24 janv. 1635) ; — plaider de l'archidiacre Louis Macquet contre l'avocat du roi (22 déc.) ; — lettres patentes de Louis XIV conférant comme joyeux avènement à François Guillaume de La Guerche, clerc du diocèse de Paris, le canonicat vacant par la mort de Louis Lepaige (31 oct.) ; — 1644 : suite du procès entre l'avocat et les archidiacres au sujet de leurs droits de visite (14 janv.) ; — avis d'un concile provincial (16 avril) ; — on écrira à du Castel, facteur d'orgues à Abbeville, de venir réparer les orgues de la cathédrale (26 août) ; — saint Louis étant non seulement le saint tutélaire de la France mais particulièrement de l'Eglise de Boulogne qui vénère son image placée sur le grand autel, on fera dorénavant son office en commençant par les

premières vêpres et les antienne propres conformément à l'ancien-rituel de Théroouanne (16 août) ; — excuses de ne pas députer au concile de Reims, à cause de la ruine de l'évêché (12 sept.) ; — 1645 : élection de Louis Macquet, doyen (23 janv.) ; — prières pour le sacre du nouvel évêque de Boulogne qui se fera le jour de la Trinité ; — réception de Jacques de La Planche à la prébende canoniale résignée par son frère Louis (7 juin) ; — prise de possession du siège épiscopal par François Perrochel (2 août) ; — autorisation à l'évêque de clore la cour du palais épiscopal (18 août) ; — les chanoines qui auront rempli douze ans de canonicat conserveront leur place au chœur après leur résignation et continueront d'avoir leur part dans les distributions des services extraordinaires (30 oct.) ; — 1646 : élection du chanoine Mouque comme doyen (31 mars) ; — rétablissement du petit office de la Vierge tel qu'il se récitait avant la guerre (25 mai) ; — renouvellement des baux des dîmes (oct.) ; — réception de Charles Scotté, chapelain de Saint-Etienne (nov.) ; — 1647 : comme le nombre des bancs dans l'église ne fait que croître, il ne sera plus permis d'en poser de nouveaux (20 mai) ; — réception de Charles-Martin Meurisse, chanoine (22 juin) ; — autorisation aux dames Megnot et Ridelle de faire construire un banc dans la basse église (11 sept.) ; — Registre terminé le 11 septembre 1647.

1 G 73 (Registre). — In-folio, 200 feuillets, papier.

**1702-1717.** — *Actes capitulaires.* — 1702 : acte donné aux sieurs Caron et Renault qu'ils ont terminé leurs 26 semaines de stage (26 juin) ; — blâme infligé au chanoine Lemaître qui a rédigé sur le plumitif un rapport rempli de faussetés et d'injures envers le chapitre (3 juill.) ; — prières pour le succès des armes du roi ; — autorisation au chanoine Leroy de faire ses études à Boulogne et au chantre de s'absenter une fois par semaine des vêpres du chœur pour aller enseigner la musique chez M. d'Hubersent à Pont-de-Briques (3 juill.) ; — ordre de payer au chanoine Lemaître ce qui lui est dû de sa prébende (5 juill.) ; — envoi à Paris de chandeliers d'argent et d'une croix pour échange (12 juill.) ; — séquestre mis sur les revenus du chanoine Bachelier, absent sans autorisation (28 juill.) ; — pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence, le chapitre par voix collective pourvoira à la cure de Rodelinghem, bien que la coutume de l'église veuille que les cures soient pourvues par le chanoine semainier (9 août) ; — accord entre les codécimateurs de Wirvignes (23 août) ; — bourse accordée à Pierre Charles, ancien enfant de chœur, étudiant à Paris (30 août) ; — *Te Deum* chanté pour le succès de l'armée du roi d'Espagne sur celle de l'Empereur (8 sept.) ; — fondation

d'une messe de sainte Thérèse par l'archidiacre Leroy (23 octobre) ; — *Te Deum* chanté pour la victoire de Villars en Allemagne (26 oct.) ; — ordre de fermer les portes de l'église après les offices (6 nov.) ; — réception d'Antoine Aubriot, nouveau chanoine (20 nov.) ; — ouverture du jubilé (29 nov.) ; — on fera contrairement par justice les chevaliers de Malte à contribuer pour leur part au paiement de la portion congrue de Caestre (6 déc.) ; — affaire de la dime de Pitgam (18 déc.) ; — réparations au presbytère de Pradelles (20 déc.) ; — chapitre général de Noël (23 déc.) ; — nomination de Battut, curé de Longfossé, à la cure de Rodelinghem (29 déc.) ; — 1703 : nouveau blâme au chanoine Lemaître qui avait introduit une requête contre le chanoine Girard pour réparation d'injures (12 janv.) ; — les deux chanoines sont exhortés à se réconcilier (19 janv.) ; — décès du chanoine André Scotté (24 janv.) ; — réception de Pierre Mallet, chanoine, pour le remplacer (29 janv.) ; — Antoine Semeur est mis en possession de la chapelle de l'hôpital de Théroouanne à lui résignée par Antoine de La Planche (9 févr.) ; — sur consultation demandée aux avocats de Paris, c'est à l'évêque de pourvoir à la prébende de Bachelier, disparu depuis plus d'un an (28 févr.) ; — nomination de François Cazin à la cure d'Audembert (30 mars) ; — bénédiction des drapeaux des troupes boulonnaises (27 avril) ; — amende infligée au chanoine Lemaître pour insultes (25 mai) ; — pouvoir donné à Pipelart de recouvrer les revenus du chapitre en Artois (16 juin) ; — prières publiques pour obtenir une amélioration du temps (7 juill.) ; — 1704 : nomination de Pierre Routier à la cure d'Audembert (2 janv.) ; — enterrement de la marquise de Colbert (5 janv.) ; — réparations aux chœurs des églises de Nordausques et Audreham (30 janv.) ; — démission de P. Routier, curé d'Audembert, nomination d'André Delong à sa place (30 janv.) ; — condoléances sur la mort du duc d'Aumont, gouverneur du Boulonnais (22 mars) ; — ouverture du synode (7 mai) ; — opposition du chapitre à l'autorisation donnée par l'évêque aux confrères du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Joseph de faire l'exposition du Saint-Sacrement (21 mai) ; — Blondel nommé curé d'Amettes (31 mai) ; — Guillaume Dericqson, docteur en Sorbonne, nommé curé de Saint-Joseph (2 juin) ; — Bachelier demande d'être mis en possession du canonicat de son frère (10 juin) ; — Retart nommé chapelain de la Blanche Mère de Dieu (20 juin) ; — Ducrocq est mis en possession de la chapelle de l'hôpital de Théroouanne (27 juin) ; — Devismes, chanoine et pénitencier, est nommé grand chantre (26 août) ; — Bourse accordée à André Leroy, chanoine, pour terminer ses études à Paris (10 nov.) ; — nouveau blâme infligé au chanoine Lemaître (19 déc.) ; — 1705 : refus à Jean Davion, chanoine de Saint-Pierre d'Aire, de le mettre en possession de la chapelle de la Blanche Mère de Dieu (6 mai) ; — opposition au

projet de l'évêque de faire la visite de la paroisse Saint-Joseph (29 mai) ; — interruption des vêpres par un conflit de préséances entre le sénéchal du Boulonnais et les président et lieutenant général (3 juin) ; — réception de Louis-Marie d'Aumont en qualité de gouverneur du Boulonnais (24 juin) ; — décès de Framery, théologal (5 août.) ; — 1706 : adjudication de la dime de Cleleu au curé du lieu (12 févr.) ; — Hanon nommé curé de Quiestède (17 juill.) ; — les églises de la province seront consultées sur la question de la bénédiction des drapeaux (7 août.) ; — 1707 : sommation au théologal de se conformer aux coutumes de l'église (24 janv.) ; — ouverture d'un jubilé pour la paix (20 févr.) ; — scandale au salut causé par la dispute entre Duheyon, chantre, et Mairage, maître de musique (24 mars) ; — donation testamentaire de 100 lb. à la chapelle Notre-Dame, par Gabriel de Maneville, sieur de Belledal, conseiller honoraire en la sénéchaussée du Boulonnais (25 mai) ; — permission accordée à l'évêque d'officier à la grand-messe (23 juin) ; — fondation d'une messe à la chapelle Notre-Dame par Marie-Madeleine Leroy (24 oct.) ; — les deniers des troncés seront employés à l'entretien des chapelles où ils sont posés (19 déc.) ; — 1708 : injonction au maître de musique de mieux nourrir les enfants de chœur et de les tenir plus propres (13 avril) ; — obits fondés par le chanoine Ducrocq (18 mai) ; — Aubriot est député à Paris dans l'affaire contre le curé de Longfossé (2 août) ; — décès de du Quesnel, doyen (19 nov.) ; — élection du doyen Hache (3 déc.) ; — 1709 : enterrement de Geneviève du Wicquet (22 janv.) ; — transaction avec les Pères de l'Oratoire (en 1698) ; — testament du doyen du Quesnel (enregistré le 27 février) ; — réfection du chœur de Blaringhem (12 juin) ; — la dime de Preures est donnée à vie au curé Mahieu Dupuich (26 juin) ; — serment de foi et hommage au seigneur de Saint-Martin pour la dime de Bonningues (27 sept.) ; — défense de révéler ce qui se passe au chapitre (14 oct.) ; — ordre de faire faire un tableau de saint Pierre à Paris, en exécution du testament du chanoine Lemaître (21 oct.) ; — 1710 : réimpression du propre du diocèse (26 mars) ; — examen de la conduite de l'archidiacre Leroy, qui, après avoir résigné son canonicat, s'est permis de porter la parole au nom du chapitre, à la réception de l'évêque d'Ypres (14 mai) ; — réception de Jacques Sauty comme sonneur (26 sept.) ; — chapitre général (31 déc.) ; — 1711 : décès du doyen Hache (28 févr.) ; — élection du doyen de Monchy (18 mars) ; — les dîmes de Bourthes sont données à vie au curé Pierre Boulard (21 avril) ; — mort du dauphin, dispositions prises pour un service solennel (2 mai) ; — transaction entre le chapitre et François Duroy, ancien théologal, à présent chanoine, sur la somme qu'il a payée pour le repas du Saint-Sacrement (8 juin) ; — fondation de 2 messes pour Guillain,

chapelain (21 oct.) ; — exposition du corps d'Antoine Leroy, sieur du Quesnel, capitaine de vaisseau (22 nov.) ; — obligations, charges et privilèges des prêtres habitués (23 déc.) ; — 1712 : retenue aux chantres de la moitié de leurs gages pour leur apprendre à être plus exacts (24 janv.) ; — service solennel pour le dauphin et la dauphine (4 mars) ; — quêtes pour la réparation des lieux saints en Palestine (13 mai) ; — union des deux cures de Bailleul en Flandre (4 juin) ; — règlement pour les messes basses à la chapelle Notre-Dame (4 juin) ; — prières pour l'évêque, malade (21 nov.) ; — consentement donné par le chapitre au supérieur de l'Oratoire de créer un professeur de sixième (16 déc.) ; — plainte contre le sonneur qui « se gâte d'eau-de-vie » (24 déc.) ; — discussion relative au pointage des absences aux offices (24 déc.) ; — 1713 : réparations aux orgues (12 mars) ; — remboursement de la rente de Pitgam en Flandre (14 mars) ; — règlement pour l'assistance aux offices (31 mai) ; — arrêt pour le droit de chape dû par les évêques (23 juin) ; — canonisation de saint Félix de Cantalice (3 juill.) ; — procès contre Leveux qui prétend à la chapelle de la Blanche Mère de Dieu (13 sept.) ; — relief pour le fief d'Avion (6 nov.) ; — 1714 : remboursement des 100 lb. de rente de l'obit de M. de Breteuil (28 mars) ; — emprunt à la chapelle Notre-Dame de 2.000 lb. par la chambre du clergé du diocèse (15 mai) ; — constitution d'une rente de 280 lb. par M. Tassal de Bellevau au profit de la « Bourse quotidienne » (15 oct.) ; — les bancs de l'église Saint-Joseph ne peuvent être possédés que par les paroissiens (26 nov.) ; — 1715 : fondation par l'archidiacre Leroy (13 févr.) ; — don pour la construction d'une école des frères dans la basse ville (8 avril) ; — service funèbre pour Louis XIV (9 sept.) ; — règlement obligeant à une plus grande assiduité aux offices (21 oct.) ; — obligations du chapelain du « dossier », Duval (21-23 oct.) ; — accord pour les réparations du chœur de Réty (13 nov.) ; — révision du cérémonial de l'église (24 déc.) ; — 1716 : aumône aux pauvres à cause de la mauvaise saison (20 janv.) ; — transaction décidant que le vicaire d'Hucqueliers sera payé par le chapitre (20 janv.) ; — révision des droits des particuliers possesseurs de bancs à l'église (3 févr.) ; — projet d'accord avec le sieur Gêneau de Samer sur le procès qu'il a au Parlement de Paris contre le chapitre (27 févr.) ; — réclamation du théologal contre un certain nombre de sermons qu'on lui impose dans l'année et qu'il déclare ne pas être à sa charge (3 avril) ; — démission de Nicolas Vincent, chapelain de la Madeleine (22 mai) ; — autorisation à Mme de Ronville de poser une pierre sur la tombe de madame de Lannoy, sa mère ; le chapitre décide de ne plus accorder de permission semblable à l'avenir (15 juill.) ; — mort du doyen de Monchy (22 juill.) ; — élection du doyen (20-22 août) ; le vicaire-général de l'évêché déclare que la nomination du doyen appar-

tient à l'évêque qui nomme Paul Dacquebert ; protestation du chapitre (22 août) ; — tenue d'un chapitre général où l'on décide que la nomination ci-dessus est sans valeur (11 sept.) ; — déclaration de Dacquebert refusant l'avantage de cette nomination (16 sept.) ; — nouvelle élection, Dacquebert est élu par 9 voix sur 18 votants (18 sept.) ; — résolutions : de tenir un registre des affaires courantes et passagères : « état des procès, députations, commissions, lettres, etc. » ; de dresser un inventaire des archives qui seront classées ; de réunir en un recueil tous les statuts (16 oct.) ; — testament de M. de Monchy, ancien doyen (16 oct.) ; — subrogation du baron d'Ordre pour les bois de La Folie à Baincthun (28 nov.) ; — procès pour la dime de Biernes (11 déc.) ; — démission de M. de La Planchette de ses fonctions de juge de l'officialité (24 déc.) ; — 1717 : décès du chanoine de La Planchette (5 mars) ; — les distributions du chœur sont réduites à 12 s. par jour (22 mars) ; — délibération sur la constitution *Unigenitus* (9 avril) ; — acte d'adhésion à l'appel de la dite constitution (12 avril) ; — M. Bachelier recevra les gros fruits de sa prébende pendant tout le temps qu'il restera au séminaire où il est entré par lettres de cachet du Roi (26 avril) ; — autorisation à l'évêque de célébrer cette année les offices du Saint Sacrement « sans tirer à conséquence pour l'avenir », le chanoine semainier ayant seul le droit d'officier (27 mai) ; — démission de Dacquebert de sa dignité de chanoine (5 juill.) ; — élection de Girard à sa place (3 août) ; — on décide d'écrire à un religieux dominicain de la suite de l'ambassadeur français à Londres, pour avoir copie des actes intéressant le chapitre qu'il a découverts à la Tour de Londres (9 août) ; — décision de classer les archives du chapitre (27 août) ; — refus à Gaultier de le mettre en possession du canonicat auquel il vient d'être nommé parce qu'il a persisté à ne pas signer dans la formule ordinaire le formulaire de condamnation de la chapellenie de la Sainte-Trinité à François Le Bréton, pour le même motif (9 sept.) ; — Latteignant, notaire, est désigné pour classer les archives (24 sept.) ; — décès de Louise du Wicquet d'Ordre (8 oct.).

1 G 74 (Registre). — In-folio, 194 feuillets, papier.

**1733-1773.** — *Actes capitulaires.* — 1733 : Envoi d'un député à Paris pour s'occuper des affaires du chapitre (3 sept.) ; — solde du mémoire de Dezo-teux, chirurgien, qui a soigné les enfants de chœur (11 sept.) ; — marché avec le sieur Jacques, facteur d'orgues, à Saint-Omer, pour réparation de l'orgue

(16 sept.) ; — on décide de poursuivre en justice la défense de la juridiction du chapitre contre l'évêque (18 sept.) ; — défense au secrétaire de communiquer à qui que ce soit les pièces, registres ou expéditions du chapitre (18 sept.) ; — rappel aux chanoines des statuts leur interdisant d'avoir à leur service des servantes âgées de moins de 45 ans (23 sept.) ; — réparations au chœur de Desvres (10 oct.) ; — lettres du comte de Saint-Florentin, mécontent des démarches faites par le chapitre pour éluder l'exécution d'un arrêt du conseil d'Etat du 22 juillet, et de son manque de respect envers le doyen (24 oct.) ; — réponse du chapitre (25 oct.) ; — il proteste contre les poursuites intentées contre lui par l'évêque et contre l'arrêt du 22 juillet qui met en cause la réputation de tous les chanoines ; l'official poursuit depuis plusieurs mois les délinquants, dont le vice-promoteur de l'évêque, qui entretient un commerce illicite avec la servante d'un chanoine (30 oct.) ; — nomination de Marc Bléry, curé de Ligny-lès-Aire (23 nov.) ; — vols dans la chapelle Saint-Louis (2 déc.) ; — le petit officé de la Vierge est rétabli dans la cathédrale suivant l'usage ancien (21 déc.) ; — réconciliation entre Turodin et Dieusot, chanoines (26 déc.) ; — 1734 : lettres de l'archevêque de Reims revendiquant la juridiction immédiate sur le chapitre que lui dispute l'évêque de Boulogne (1<sup>er</sup> janv.) ; — bail à vie des dîmes de Preures à Jean Lemaître, curé (13 janv.) ; — modération accordée à Thimoléon du Tertre, seigneur de Nielles, sur les droits dus pour l'achat du fief d'Ecoulfont à Bezinghem (2 mars) ; — accord avec Ternisien, horloger à Abbeville, pour la réparation de l'horloge (11 mai) ; — nomination de Prévôt, curé de Quernes (25 mai) ; — lettres de M. de Saint-Florentin (6 juin) blâmant le chapitre d'avoir fait des retenues sur les émoluments du doyen Voisenon pendant le temps qu'il a passé à Paris ; explications données à ce sujet (16 juin) ; — le chanoine Libert est condamné à rester chez lui huit jours pour s'être présenté à l'église en état d'ivresse (26 juill.) ; — marché avec Guillemain, fondeur de cloches, pour la refonte de la petite cloche (23 août) ; — remontrances au sujet d'une nouvelle imposition de la chambre ecclésiastique (10 déc.) ; — observations faites à l'évêque qui ne s'est pas conformé à l'usage de conférer avec le chapitre sur le jour et l'heure où doit se célébrer un service religieux avant d'en lancer le mandement ; il s'agissait d'un service funèbre demandé par le roi pour le repos des âmes de ses sujets tués à l'armée (23 déc.) ; — 1735 : délégation à 2 chanoines pour fixer le contingent de bois de charpente à fournir pour les fortifications de Calais (5 janv.) ; — discussion au sujet de la juridiction de l'évêque sur le chapitre ; le chanoine Bachelier se défend d'avoir signé un acte où il reconnaît cette juridiction (7 janv.) ; — fourniture de 122 chênes des bois de Cienleu pour les fortifications de Calais (8 janv.) ; —

Bachelier est confondu ; pour le punir le chapitre défend de lui communiquer le registre capitulaire ; il subira une retenue sur sa provende pour avoir outrepassé de 15 jours son congé en 1734 (12 janv.) ; — le chapitre révoque son consentement au projet de cérémonial qu'il devait élaborer d'un commun accord avec l'évêque (1<sup>er</sup> févr.) ; — règlement pour les chantres et musiciens de l'église (14 févr.) ; — réparations à l'église (30 mars) ; — bénédiction des drapeaux de la bourgeoisie (24 avril) ; — mandat au sculpteur Piette, de Saint-Omer, qui a travaillé à la sculpture du grand orgue (2 mai) ; — une enquête sera faite sur les scandales imputés à Bernard Piteux, musicien (5 mai) ; — Louis Edouard de La Corbilière est nommé pour desservir le cantuaire du dossier (1<sup>er</sup> juin) ; — prières pour demander le beau temps (28 juill.) ; — mandat pour l'achat de deux flambeaux d'argent et d'un pot donnés en présent à M. d'Auvringhem (31 oct.) ; — 1736 : scellés apposés sur les meubles de Charles Godde, chanoine théologal et grand chantre, décédé (12 janv.) ; — élection de Bénigne de Marsilly, comme official et de Joseph Desfourneaux, comme syndic (23 janv.) ; — l'élection du grand chantre n'ayant donné aucun résultat, on confie sa désignation au doyen assisté de deux chanoines (20 févr.) ; — nomination par les commissaires de M. du Camp de Rosamel (24 févr.) ; — défense au curé de Saint-Nicolas de la basse ville de Boulogne de porter l'étoile dans les processions générales (4 juin) ; — aveu et dénombrement au roi pour la seigneurie d'Humières (16 nov.) ; — le doyen de Fauquembergues est chargé de se faire rendre compte de la régie du fief de La Buaille (19 déc.) ; — 1737 : le doyen Voisenon demande à être réputé présent pendant sa députation à Paris (20 févr.) ; — lettres de cachet ordonnant de le considérer comme présent (16 févr.) ; — lettre au cardinal Fleury (4 mars). — 1738 : prières publiques pour l'évêque, malade (15 janv.) ; son décès (25 janv.) ; — enterrement dans la chapelle de la Vierge ; — élection des vicaires capitulaires (27 janv.) ; — arrêté réglant qu'on fera reboucher la porte donnant sur la chapelle Saint-Louis qu'un acte capitulaire du 8 juillet 1726 avait autorisé d'ouvrir pour permettre à l'évêque de se rendre plus facilement à l'église (28 févr.) ; — compliment à l'abbé Devisé, prévôt de Lille, nommé évêque de Boulogne (10 mars) ; — solennité pour la canonisation de saint Vincent de Paul (11 avril) ; — décès de Joseph Desfourneaux, chanoine (16 avril) ; — élection de Jacques Leporec, syndic et promoteur (23 avril) ; — requête à l'archevêque pour qu'il confirme la compilation des statuts arrêtée le 10 juin 1732 (22 mai) ; — conditions de location des maisons appartenant à la « quotidiannie », à la fabrique et à la chapelle Notre-Dame (27 juin) ; — bénédiction de la chapelle de Mouline-Abbé (21 juill.) ; — décès de Louis-Edouard de La

Corbière (26 sept.) ; — présentation de Jean-Baptiste Desprez à la cure d'Ostreville et Saint-Michel (4 oct.) ; — béatification de Joseph de Léonina (17 oct.) ; — députation vers le nouvel évêque parti de Paris pour prendre possession de son évêché (16 nov.) ; — réception de l'évêque Auguste-César d'Hervilly de Devise (23 nov.) ; — l'évêque demande la réouverture de la porte donnant sur la chapelle Saint-Louis (24 nov.) ; — arrêté ordonnant la communion générale par tous ceux du chœur qui ne sont point prêtres, les jours de fêtes solennelles (19 déc.). — 1739 : actions de grâces de ce que l'église a été préservée de l'incendie, la foudre étant tombée sur le clocher (16 janv.) ; — remontrance à Dieuset, archidiacre (6 févr.) ; — Abot de Bazinghen chante sa première messe au chœur le 24 mai ; — transaction au sujet du droit seigneurial pour la donation par feu Hertault, chanoine d'un droit de dîme à Echingham en faveur des pauvres étudiants (15 mai) ; — le chanoine Toupelin offre de mettre en ordre les papiers du chapitre (22 mai) ; — don à l'église de Boulogne par Louis Legrain, chapelain de Rouen, frère de feu Legrain, prêtre et organiste de Boulogne, de deux tableaux, l'un de la Sainte Trinité, l'autre de sainte Cécile (6 nov.). — 1740 : nomination de Guillaume Deldreuve à la chapelle de Saint-Nicolas ; — arrêté réglant que dorénavant on ne célébrera aucun service funèbre avant de s'assurer que le défunt est mort dans la paix de l'église (22 janv.) ; — fondation d'un prêtre à Nielles-lès-Ardres, par Michel Le Sart de Prémont (22 juill.) ; — demande de réparations à l'église d'Hucqueliers (29 juill.) ; — incident sur le droit d'ordonner des prières publiques (6 août) ; — nomination de Pierre-François Deselle à la cure de Landrethun-le-Nord (13 août) ; — félicitations à adresser à M. de Guémy, nommé lieutenant de roi à Boulogne (27 nov.) ; — arrêté réglant que le corps de Louis de Billioville, clerc tonsuré, décédé de la petite vérole, sera enterré le soir même, pour prévenir l'infection (10 déc.). — 1741 : Bénigne Raffart de Marcilly est mis en possession de la dignité de grand chantre (10 mars) ; — Louis-Gabriel Macquet de Longpré est mis en possession de la chapelle Saint-Maur (16 oct.) ; — nomination de Jean-Baptiste Cappe, curé de Nédonchel (23 oct.) ; — le silence devra être observé dans la sacristie (30 oct.) ; — le chanoine Dieuset, infirme, demande à être dispensé des matines (13 nov.). — 1742 : démission de Goubard de la maîtrise ; il lui est accordé une pension annuelle en récompense de ses 34 ans de service (26 janv.) ; — Claude Caffiéri, prêtre du diocèse de Meaux, secrétaire de l'évêque, est mis en possession de la chapelle de la Trinité (19 févr.). — le même Caffiéri est mis en possession du canonicat et de la prébende de feu François Duroy (2 août) ; — prières pour l'évêque dangereusement malade au château de Diéval (11 oct.) ; — décès de l'évêque à Diéval le 11 octobre ; service funèbre (15 oct.) ; — nomination

des vicaires capitulaires pendant la vacance du siège (15 oct.) ; — visite du duc de Penthièvre, amiral de France (31 oct.-1<sup>er</sup> nov.) ; — Caffiéri est nommé syndic et promoteur du chapitre (19 nov.). — 1743 : le chevalier d'Hervilly offre au chapitre une chasuble pour le droit de chape dû par feu M. D'Hervilly, l'évêque, son frère (17 juill.) ; — réception solennelle du nouvel évêque, François de Partz de Pressy (7 nov.) ; — béatification de Jeanne de Valois (29 nov.). — 1744 : nomination de François-Martin Bernard, syndic et promoteur du chapitre (4 mars) ; — cérémonies observées lors de la visite du roi à Boulogne (6 juill.) ; — prières publiques pour le roi tombé malade à Metz (18 août). — 1745 : bénédiction d'une cloche (16 août) ; — prières pour la cessation de l'épizootie des bêtes à cornes (27 oct.). — 1746 : nombreux *Te Deum*, comme en 1744 et 1745 pour les succès des armées françaises. — 1747 : nomination de Caffiéri, syndic et promoteur du chapitre (3 févr.) ; — Courtois, chanoine, qui a l'intention de faire ses études à Paris, demande remise de la « rigoureuse » des 26 semaines de stage et le paiement d'une pension sur sa prébende pour le temps qu'il passera à l'université (23 juill.). — 1748 : bénédiction des drapeaux du bataillon d'Hardenhuth de la milice boulonnaise (13 mai). — 1749 : service solennel pour le repos des âmes des morts à l'armée (12 mars) ; — comme chaque année tenue de 2 chapitres généraux, la veille de la Saint-Jean et la veille de Noël. — 1750 : repas du Saint-Sacrement ; chapitres généraux habituels. — 1751 : avis d'ouverture du jubilé le lundi de la Pentecôte (22 avril) ; — avis d'ouverture de la mission le 29 août ; — *Te Deum* pour la naissance du duc de Bourgogne (23 sept.) ; — service solennel pour le duc d'Humières, gouverneur de Boulogne et du Boulonnais (29 nov.). — 1752 : prières publiques pour demander le rétablissement du dauphin (12 août). — 1753 : prières pour le beau temps (16 août) ; — *Te Deum* pour la naissance du duc d'Aquitaine (22 sept.). — 1754 : *Te Deum* pour la naissance du duc de Berry (3 sept.). — 1755 : *Te Deum* pour la naissance du comte de Provence (29 nov.). — 1756 : chapitres généraux. — 1757 : prières pour le roi qu'on dit grièvement blessé (9 janv.) ; — il est décidé, vu la misère générale du peuple, que le festin ordinaire du dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement ne se fera pas cette année et que la somme de 150 lb. que la bourse de la « quotidienne » aurait fournie à cet effet sera remise entre les mains de M. de Rosamel, député au bureau des Pauvres, pour être distribuée aux nécessiteux de la haute ville (1<sup>er</sup> juin) ; — *Te Deum* pour la naissance du comte d'Artois (30 oct.). — 1758 : pension accordée à M. de Gargan, chanoine, qui termine ses études à Douai (30 oct.). — 1759 : messe solennelle d'actions de grâces : le coup porté à l'évêque par un nommé Chevalier n'a pas été mortel (15 juin). — 1760 : chapitres ordinaires et généraux ; — béné-

diction d'une nouvelle cloche (29 déc.). — 1761 : les 50 écus du dîner du Saint-Sacrement seront distribués aux pauvres (13 mai). — 1762 : même disposition en faveur des pauvres (2 juin) ; — la condition d'un chanoine en « rigoureuse », par rapport aux vacances, est semblable à celle d'un chanoine stagiaire ; pendant les 6 mois de la rigoureuse les vacances sont de 3 semaines non consécutives ; pendant les 6 mois libres, elles sont de 6 semaines (11 oct.). — 1763 : prières pour le beau temps (2 août). — 1764 : Chaput n'aura de vacances que proportionnellement à sa résidence (19 déc.). — 1765 : prières pour demander de la pluie (12<sup>e</sup> juin). — 1766 : service pour le dauphin (6 janv.) ; — élection du grand-chantre Rosamel ; il s'excuse (12 mai) ; — Watteblé est élu à sa place (26 mai) ; — prise de possession par Desmonts de la dignité de pénitencier (2 juin) ; — nomination de M. de Préville, official (16 juin). — 1767 : prières pour le beau temps (22 juin) ; — communication du bref de Clément XIII décidant que les dimanches où il n'y aurait pas de préface propre, on dirait celle de la Sainte Trinité (30 juill.). — arrivée de M. Duplex, intendant de la province (9 sept.) ; — prières pour demander le rétablissement de l'évêque (3 oct.). — 1768 : élection de François-Robert Latteux, receveur général des revenus du chapitre (19 févr.) ; — prières pour la reine, dangereusement malade (8 mars) ; — avis de donner les 50 écus du repas du Saint-Sacrement aux pauvres (25 mai) ; — service funèbre pour la reine (8 juill.). — 1769 : en considération de la cherté des vivres on accordera 6 lb. de gratification par mois à chaque musicien (30 janv.) ; — tout musicien surpris dans un cabaret en habit ecclésiastique sera expulsé (19 avril). — 1770 : les chanoines Caffiéri et de Préville sont chargés de dresser un mémoire exposant les raisons qui obligent les chapelains à se présenter aux chapitres généraux ou à s'excuser ; le chapelain de la Blanche Mère de Dieu n'assiste ni aux offices du chœur ni aux chapitres et ne se fait jamais excuser (5 janv.) ; — annonce d'un jubilé (30 mars) ; — décès de Ducrocq, doyen (5 août) ; — élection de Gargan, à sa place (3 sept.). — 1771 : prières pour la cessation de l'épizootie (3 avril). — 1772 : vu la difficulté de trouver des pièces de 2 sols pour payer les assistances au chapitre, on donnera dorénavant 3 sous (21 févr.). — 1773 : députation du doyen à la chambre ecclésiastique (23 juin).

1 G 74 bis (Registre). — In-folio, 135 feuillets, papier (double le précédent du 27 juin 1766 au 23 juin 1773)

1766-1775. — *Actes capitulaires*. — 1766 : autorisation aux sacristains de faire travailler au dais pour le rendre plus léger et de commander deux chapes de velours noir avec des galons d'argent (27

juin) ; — délibération sur une requête présentée par le doyen qui se plaint de ce qu'on ait accordé les mêmes honneurs à un simple chanoine qu'à lui (22 août) ; — mécontentement du doyen qui refuse de paraître au chapitre (27 août) ; — conditions des baux à vie des maisons (24 nov.). — 1767 : réparation du chœur d'Esperlecques (6 mars) ; — décès de Jacques Leporcq, chanoine (22 avril) ; — le chapitre refuse d'enterrer dans l'église de M. de Guémy, décédé, lieutenant de roi (23 août) ; — la coutume veut que les frères prébendés aient voix délibérative dans les élections et l'administration des affaires d'intérêt général (30 déc.). — 1768 : partition de la grande dîme de Bailleul (8 janv.) ; — les deux anges placés au-dessus du tableau du grand autel seront conservés (11 janv.) ; — règlement des obligations du sacristain (26 févr.). — décès du chanoine Travailon (6 avril) ; — rappel au règlement sur l'âge des personnes du sexe au service des ecclésiastiques (20 juin) ; — lettre du roi à l'évêque lui annonçant la mort de la reine (25 juin) ; — conflit de préséances avec les officiers de la sénéchaussée (10 juill.) ; — nomination de Pesier à la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Jean (23 déc.). — obligations du sacristain de la chapelle Notre-Dame (30 déc.). — 1769 : projet de construire une maison pour le sacristain (23 juin) ; — renouvellement du bail des chaises de l'église (27 oct.). — 1770 : hail du terrain de la vieille ville de Théroutanne au profit des évêques et chapitres de Saint-Omer et de Boulogne (14 févr.). — décès de Ducrocq, doyen (5 août) ; — délibération sur le cas du sieur Arquier, curé de Saint-Nicolas, titulaire de la chapelle de la Blanche Mère de Dieu, qu'on veut astreindre à la résidence ; Caffiéri propose de faire des chapellenies des offices amovibles (24 août) ; — élection de Gargan, doyen (3 sept.) ; — le doyen rend compte qu'il a vendu les débris d'une mitre des anciens abbés de N.-D. de Boulogne et propose d'employer le produit de la vente à la confection de deux statues et deux chasses dont le prix est à discuter avec l'abbé d'Abbeville (17 sept.) ; — le rapport sur le projet de conversion des chapelles en offices amovibles sera présenté à la signature de l'évêque à qui l'on proposera d'échanger son droit de nommer à quelques-uns de ces bénéfices contre celui de nommer à 12 cures du diocèse (17 oct.) ; — réfection du chœur de Wardreques (24 oct.) ; — les statues de saint Maxime et de saint Louis seront repeintes en blanc ; — autorisation à Chauteux de prendre une servante âgée de moins de 40 ans (12 nov.). — réfection du pavé de l'allée qui conduit de la rue des Cuisiniers à l'église ; — projet de retable à l'autel Saint-Maxime (17 déc.) ; — 1771 : remontrances que le sonneur doit être exempt du logement des gens de guerre (30 janv.) ; — le sculpteur déclare que les statues de saint Louis et de saint Maxime ne sont pas réparables (6 mars) ; — règlement pour l'administration des



sacrements (13 mars) ; — il est décidé qu'un chanoine qui se constitue malade ne peut sortir de chez lui, s'il veut conserver son droit aux distributions (15 mars) ; — avis à insérer dans la Gazette d'Amsterdam de la vacance du poste de maître de musique, par décès de M. Pesier ; détail des prérogatives, émoluments et charges du maître de musique (4 avr.) ; — réparations au chœur de l'église d'Autingues (29 avr.) ; — réception de Bétizi, maître de musique (2 juill.) ; — décès du chanoine Wattebled, grand chantre (2 août) ; — mise en possession de Duteil de la prébende théologale (21 août) ; — gratification au maître de musique en gage de satisfaction de sa musique le jour de l'Assomption (21 août) ; — Bétizi déclare que tous mémoires réglés des dépenses de la « psalette » il ne lui reste rien comme honoraires, il demande que le chapitre prenne à sa charge l'entretien des enfants de la maîtrise et lui paye au surplus une somme de 600 lb. ; cette proposition est agréée (21 août) ; — élection de Voullonne, grand-chantre (26 août) ; — nouveau conflit de préséances avec les officiers de l'Amirauté (2 sept.) ; — mise en possession de Delabarre de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Jean (16 sept.) ; — le chapitre émet un avis défavorable à l'élargissement du sieur Robette, ancien vicaire, emprisonné à Saint-Venant par lettres de cachet (21 oct.) ; — règlement sur les préséances des musiciens (24 déc.) ; — 1772 : nomination d'Angois père, comme sonneur, en remplacement de son fils décédé ; l'entretien du marbre du chœur est confié à Ledoux, second massier (13 janv.) ; — prêt de 5.000 lb. à l'hôpital (14 févr.) ; — décorations à faire à la chapelle Saint-Jacques (27 mars) ; — Routier est mis en possession de la cure de Saint-Joseph (3 avr.) ; — nomination de Nicolas Latteux, receveur général du chapitre (14 avr.) ; — translation du cimetière Saint-Joseph (24 avr.) ; — réparation de la « psalette » (24 avr.) ; — décès de M. Deledrève (11 mai) ; — fondation d'une messe pour Deledrève (30 oct.) ; — réparations nécessaires aux moulins l'Abbé (13 nov.) ; — 1773 : gratification accordée à Bellanoy, enfant de chœur, pour un motet de sa composition (26 févr.) ; — décès de M. de Rosamel (29 avr.) ; — réponses favorables du chapitre d'Amiens qui enverra à la demande de celui de Boulogne des reliques du corps de saint Fuscien ; du chapitre de Saint-Quentin qui enverra une portion des reliques de saint Victor (2 juin) ; — projet d'une sacristie dans la paroisse Saint-Joseph (28 juill.) ; — la musique tant instrumentale que vocale s'exercera seulement dans le chœur ; la pratique d'exécuter la musique dans le jubé, loin d'animer la piété et de relever l'éclat du culte, occasionne surtout de la dissipation (13 août) ; — translation des reliques de saint Fuscien et saint Victor (27 août-20 sept.) ; — nouvelle gratification à Bellanoy qui a fait exécuter une messe et un *magnificat* de sa composition (29 nov.) ; — contribution du chapitre

Saint-Pierre de Cassel aux frais qui incombent aux décimateurs (29 déc.). — 1774 : Prières pour le roi Louis XV, dangereusement malade (3-5 mai) ; — service funèbre pour le roi (16 mai) ; — nomination de Rivez à la cure de Bailleul-lès-Pernes (27 mai) ; — délibération sur la déclaration du roi portant établissement du concours pour toutes les cures à patronage ecclésiastique situées en Artois (27 mai) ; — sonnerie à l'occasion du service funèbre pour le roi (27 mai) ; — départ de M. Chauteux, nommé chanoine honoraire (3 août). — 1775 : on étudiera la question de la libre présentation aux cures, objet de litige avec l'évêque (9 janv.) ; — projet d'accord avec l'évêque : le chapitre cédera à l'évêque la nomination aux cures du diocèse qui lui appartiennent en Artois ainsi que le droit de patronage de la cure Saint-Joseph ; en échange l'évêque abandonnera ses droits de collation aux chapelles de la cathédrale, et la nomination à 3 cures dans le Boulonnais, le Calaisais ou l'Ardreais (23 janv.) ; — refus de l'évêque de céder 2 cures (25 janv.) ; — l'évêque cède la cure d'Echinghen en échange de celle de Saint-Joseph ; il manifeste le désir de faire bâtir à ses frais une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et de la Vierge, demande au chapitre d'en célébrer l'office et de construire une autre chapelle pour observer la symétrie (25 janv.) ; — prières pour le roi (17 mai) ; — lettre de Louis XVI demandant un *Te Deum* (21 juin) ; — visite de l'évêque d'Amiens (4 août). — 1776 : prières contre l'épizootie ; demande de l'évêque d'établir dans son diocèse et notamment à la cathédrale une sonnerie à 3 heures de l'après-midi le vendredi en souvenir de la mort du Rédempteur (8 janvier) ; — avis de l'ouverture du jubilé le 30 mars (13 mars) ; — refonte de deux cloches, dont l'une date de 1760 ; on demande au duc d'Aumont et au duc et à la duchesse de Villequier d'en être les parrains et marraines ; inscriptions à graver sur ces cloches (21 oct.). — 1777 : les honoraires des messes sont fixés à 10 sols (8 janv.) ; — on fera venir du marbre de Hainaut pour le lambris de la chapelle des saints Fuscien et Victor ; modèle de médaillon à mettre au milieu du tombeau de l'autel ; le tableau du retable sera fait par un peintre parisien (10 oct.) ; — service funèbre pour l'archevêque de Reims (24 nov.) ; — aumône de 300 lb. aux frères des Ecoles Chrétiennes qui sont dans une grande détresse (19 déc.). — 1778 : les sermons qu'on avait coutume de prêcher à une heure de l'après-midi le seront désormais à l'issue des complies (12 janv.) ; — honoraires des prédicateurs du carême et de l'Avent (17 janv.) ; — règlement des obligations du premier massier et de ses émoluments (6 févr.) ; — les gages du souffleur d'orgues sont portés à 30 lb. par an (3 avr.) ; — manière dont se célébreront désormais les fêtes supprimées par le mandement de l'évêque du 25 mars : on ne sonnera plus les grosses cloches, on ne touchera

point l'orgue, excepté pour la fête de saint Louis, second patron de la cathédrale (5 juin) ; — nomination de Dupont, syndic et promoteur du chapitre (23 juin) ; — lettres du roi annonçant la grossesse de la reine ; prières pour celle-ci (18 sept.) ; — l'orgue sera touché tous les dimanches au *Magnificat* ; deux lanternes seront allumées dans la grande nef pendant le petit salut pour éclairer les confessionnaux depuis la Toussaint jusqu'à la Purification (30 oct.) ; — règlement pour le suisse, détail de son habit (2 déc.) ; — *Te Deum* pour l'heureux accouchement de la reine (24 déc.). — 1779 : ordonnance pour la recette des biens dans les chapellenies de Bailleul, Bergues, Cassel (19 févr.) ; — Rappe, curé de Saint-Nicolas, s'excuse de ne pas avoir rejoint la procession de la cathédrale dans la rue des Pipots (21 mai) ; — décret de l'évêque de Boulogne sur l'extinction de 13 chapelles (24 juill. 1778) ; — arrêt du Parlement (1<sup>er</sup> févr. 1779) ; — lettres patentes du roi (18 mai) ; — bénédiction des drapeaux du régiment de Chartres (18 août) ; — bourse d'études pour le chanoine Ratier, étudiant en Sorbonne (21 août) ; — lettres du roi annonçant la déclaration de guerre à l'Angleterre (9 sept.). — 1780 : remise de 300 lb. au curé de Clarques sur sa location de la dime (15 mars) ; — décision de laisser la chapelle Saint-Louis dans sa forme actuelle, sauf à la décorer le plus décemment possible (9 juin) ; — nomination d'Obert fils, organiste (18 juill.) ; — don d'un habit neuf au suisse à l'occasion de son mariage (4 sept.) ; — échange de bénéfices entre l'évêque et le chapitre (1775).

1 G 75 (Registre). — In-quarto, 65 feuillets, papier.

**1565-1566.** — *Plumitif capitulaire.* — Les actes de ce registre commencé le 9 févr. 1565 et terminé le 19 janv. 1566 sont transcrits en 1 G 71.

1 G 76 (Registre). — In-folio, 138 feuillets, papier.

**1638-1655.** — *Plumitif capitulaire* (voir 1 G 72, registre qui se termine le 11 septembre 1647). — 1647 : le chantre aura 10 sols par obit (25 sept.) ; — collation d'un canoniciat à Pierre Hache (1<sup>er</sup> nov.). — 1648 : prières publiques pour demander la paix (sept.) ; — on écrira au chaudronnier d'Abbeville qui a déjà travaillé à la grosse cloche pour lui demander de fabriquer une nouvelle croix (20 oct.) ; — le doyen propose de remplacer Jean du Sart, massier, décédé, par Philippe du Prey, clerc (13 nov.) ; — nomination de Jean Renier, comme massier (2 déc.). — 1649 : location de la dime de Wirwignes (21 mai). — 1650 : réparations à faire aux moulins l'Abbé (21 févr.) ; — lettre aux maîtres des Eaux et forêts

du Boulonnais leur faisant connaître que la Chambre des comptes a décidé que les 12.000 lb. données par le roi, en don de joyeux avènement et en hommage à la Vierge, seront prises en 6 années, sur le produit des coupes extraordinaires des chênes (16 mai). — 1651 : location de la dime de Parenty (16 juin) ; — réfection du chœur de Bonningues (11 août) ; — du chœur de Louches (18 déc.). — 1652 : le curé demande une place au chœur (29 avr.) ; — rebail des dîmes ; — réception d'Antoine Delabarre à son canoniciat (8 déc.). — 1653 : ordonnance : on ne récitera nones qu'après la grand-messe (3 mars) ; — projet de réfection du grand autel (3 mars) ; — réception de Charles Chastillon, chanoine (9 mai). — 1654 : le doyen transmet au chapitre le désir de la maréchale d'Aumont de posséder une image de la statue de la Vierge (5 janv.). — 1655 : règlement pour la sonnerie des grosses cloches (29 janv.) ; — collation à la chapellenie de Saint-Denis (12 avr.).

1 G 77 (Registre). — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

**1656.** — *Plumitif capitulaire.* — Location de la dime de Bonningues (4 janv.) ; — admission comme clerc « canturien » de Gilles, fils de Jean Lecomte, chirurgien (5 janv.) ; — mandat de paiement à Liesse, sculpteur, pour travail à l'autel et à la clôture du chœur (25 janv.) ; — requête d'Adrien Caron, curé de Coulombey et du R. P. Caron, gardien des Franciscains de Boulogne, pour que les reliques de saint Blaise et de saint Adrien appartenant à l'église de Coulombey leur soient rendues ; Jean Mouque, doyen de la cathédrale, en est dépositaire depuis le début de la guerre entre la France et l'Espagne ; elles leur sont remises (17 févr.) ; — comme plusieurs chanoines sont morts sans payer leur droit de chape, il est arrêté qu'aucun chanoine ne sera mis en possession de son canoniciat sans s'être libéré de ce droit (10 mars) ; — lors de la procession que le chapitre a coutume de faire devant le couvent de Saint-Wulmer, les pères de l'Oratoire ne sont pas venus comme d'habitude jusqu'à la porte de leur église pour offrir l'eau bénite au chapitre ; on en dresse procès-verbal de complainte (10 avr.) ; — bail des dîmes de Landrethun et Caffiers (18 mai) ; — protestation du chapitre contre le mandement donné par l'évêque au père Valin, ministre, pour prêcher dans l'octave du Saint-Sacrement (14 juin) ; — une enquête discrète sera ouverte sur certaines paroles publiées aux prônes des messes paroissiales de la ville basse contre le chapitre (16 juin) ; — la dalle qui a servi de couverture au grand autel sera remplacée comme marche de ce même autel (5 juill.) ; — procès contre Robert Warrier, curé de Wimille (5 juill.) ; — plainte contre les chartreux de Neuville-sous-Montreuil qui refusent de

payer leurs dîmes (7 août) ; — accord avec Antoine Liesse, sculpteur, pour la façon d'une crose de chêne qui servira à suspendre le Saint Sacrement au-dessus du grand autel (7 août) ; — l'épigraphie du grand autel sera gravée en langue française sur marbre (21 août) ; — les lettres de l'épigraphie seront dorées par Guillaumin, peintre (6 sept.) ; — retrait par Jean Duquesne de ses prétentions sur un banc dans l'église, installé sans permission par feu Mathurin Ricouart, et concession de ce banc à Marie Ricouart, à charge par elle de donner une nappe d'autel (22 sept.) ; — accord avec Antoine Liesse, sculpteur, pour la façon de deux vases sculptés en bois, remplis de fruits, et de deux figures de saint Marc et de saint Louis, de la hauteur de 4 pieds ; le tout sera poli et blanc comme les anges du grand autel (17 oct.) ; — décomptes des marchés passés avec le sculpteur Liesse (25 oct.) ; le tailleur de pierres, Grégoire Wautier (25 oct.) ; le peintre Jean Odent (6 nov.) ; — remontrances contre ceux qui entretiennent dans l'église des conversations inutiles (11 déc.) ; — renouvellement des privilèges de la cave du chapitre (15 déc.).

1 G 78 (Registre). — In-folio, 17 feuillets, papier.

**1658.** — *Plumitif capitulaire.* — Distribution des deniers de la bourse du Lucquet (16 janvier) ; — désordre pendant le chant des matines (25 janv.) ; — ordonnance de rendre à Barbe de Neufville la chasuble de M. de Neufville, son oncle ; — ordre aux bénéficiers de porter un habit décent quand ils vont en ville (13 mai) ; — don par le maréchal d'Aumont d'un tableau représentant l'Assomption (15 mai) ; — vu l'affluence des fidèles dans la chapelle Notre-Dame aux jours de fêtes, on construira dans le cimetière une galerie qui donnera accès direct à la chapelle ; — décision de remplacer les deux panneaux du bas des verrières de la chapelle Notre-Dame par de la maçonnerie ou du plâtre où seront « repeintes toutes les figures et monuments » des panneaux enlevés (24 mai) ; — avis d'attendre le retour du roi de Calais à Boulogne pour lui demander quelques chènes qui serviront à la réparation de la cathédrale (20 juin) ; — différend entre Charles Scotté et le doyen (21 juin) ; — décision d'interdire l'entrée du chœur à toute femme de quelque qualité qu'elle soit, pendant les offices (21 juin) ; — vente de deux objets sortis de la trésorerie : un reliquaire couvert d'argent avec trois images « rompu, brisé et dissipé », et un tableau de bois en forme de livre qu'on appelait jadis le texte de l'Evangile (26 juin) ; — discussion sur le règlement des comptes de l'ouvrage de l'autel et de la clôture du chœur (5 juill.) ; — le chanoine Sance sera inhumé face à son confessionnal (11 juill.) ; — nomination de Leporcq, receveur (27 juill.).

1 G 79 (Registre). — In-folio, 16 feuillets, papier.

**1658, 27 juill.-1659, 29 janv.** — *Plumitif capitulaire.* — **1658 :** *Te Deum* d'actions de grâces pour le rétablissement de la santé du roi (13 août) ; — procès-verbal des dégâts commis par les gens de guerre à Réty pour servir de base à la modération demandée par les fermiers (14 août) ; — Louis Monsigny, ancien maître de Desvres, fermier des dîmes, somme le chapitre de faire dresser procès-verbal des dégâts commis par les cavaliers français qui sont autour du Mont-Hulin (16 août) ; — une requête sera adressée au cardinal Mazarin, qui est à Calais, pour le supplier d'écrire en faveur du chapitre aux gouverneurs des villes de Flandre et d'Artois sous la domination du Roi (19 août) ; — l'archidiacre Macquet requiert qu'il soit fait une information juridique d'un miracle opéré la veille dans la chapelle Notre-Dame de Boulogne : guérison d'une jeune fille infirme nommée Le Camus (27 sept.) ; — les chanoines qui assistent au chœur devront être vêtus d'habits décents (7 oct.) ; — messe d'actions de grâces pour le miracle de guérison ci-dessus (7 oct.) ; — tous les chanoines pourront avoir communication des registres du chapitre (14 oct.) ; — le théologal, pour satisfaire aux charges de sa « chanoinie », enseignera la théologie dans la salle capitulaire, de midi à 2 heures (16 oct.) ; — difficultés avec le théologal ; il prétend ne plus faire de prédication tous les dimanches (25 oct.) ; — les pères de l'Oratoire devront exhiber le pouvoir qui les autorise à faire des inhumations dans l'église de Saint-Wulmer (25 oct.) ; — ordonnance au maître de chant de ramener les enfants de chœur au collège et de veiller à ce qu'ils s'acquittent avec soin de leurs devoirs de classe (14 nov.) ; — sur l'interdiction faite aux femmes de pénétrer dans le chœur pendant le service divin, on déclare que ce règlement ne touche pas la femme du gouverneur ni celle du lieutenant de roi (3 déc.) ; — il est défendu au secrétaire de transcrire au grand registre l'acte précédent (11 déc.) ; — serment de Louis Macquet, chanoine et archidiacre, élu juge ordinaire de l'official (16 déc.) ; — le banc du lieutenant du château de Boulogne pourra être occupé par son bailli (16 déc.) ; — gratification à Pierre Leroux, organiste (24 déc.). — **1659 :** accord avec Mathieu Clément, boulanger, pour la fabrication du pain de la fondation Mahaut (3 janv.) ; — communication à l'évêque du bref du pape décrétant privilège l'autel de la cathédrale (15 janv.) ; — défense de lire le bréviaire pendant la messe (29 janv.).

1 G 80 (Registre). — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1659.** — *Plumitif capitulaire.* — Règlement pour les enfants de chœur (30 janv.) ; — règlement pour la sonnerie des grosses cloches à certaines fêtes (31

janv.) ; — ordonnance d'ériger une croix de pierre dans le cimetière (31 janv.) ; — injonction aux pères de l'Oratoire, régents du collège, de continuer à y recevoir tous les élèves qui voudraient commencer leurs études ; le chapitre qui fournit la prébende préceptoriale s'est ému de la décision des oratoriens de refuser les écoliers débutants (5 févr.) ; — un prêtre se tiendra toute la journée à la disposition des fidèles pour dire la messe dans la chapelle Notre-Dame (5 févr.) ; — don par feu Mme de Busca d'une robe de velours noir à la chapelle de la Vierge (15 mars) ; — prière à M. Hibon, administrateur de la chapelle Notre-Dame, de faire faire une information du miracle (relaté en 1 G 79) ; — étude de la transaction passée entre le chapitre et les pères de l'Oratoire en 1647 sur la question de la prébende préceptoriale (17 mars) ; — demande au syndic d'ouvrir une enquête sur un nouveau miracle, la guérison d'un jeune homme du Choquel nommé Vassal (31 mars) ; — diminution à Louis Macquet, curé de Louches, sur la location des dîmes à cause des dégâts commis par les troupes ennemies en 1657 pendant le siège d'Ardes ; — plainte contre Antoine Bernard, chanteur (16 avril) ; — règlement relatif aux enfants de chœur (16 avril) ; — mandat à Marie Gallo pour les images de saint Marc et de saint Louis (16 mai) ; — bénédiction de l'image de la Vierge posée nouvellement dans la porte des Dunes (20 mai) ; — don d'une lampe d'argent de la valeur de 1.000 lb. à la chapelle Notre-Dame par le marquis de Ceralde, gouverneur de la citadelle « d'Ames » [Ham ?] en reconnaissance d'une faveur divine (26 mai) ; — mandat de paiement à M. Mollien, prêtre, principal du collège de Calais (26 mai) ; — les cantuaires ne sont pas de collation, mais institution de la part du chapitre (30 mai) ; — location des dîmes (juin) ; — participation du chapitre aux frais de clôture du jardin d'Isaac Delacour, curé de Saint-Martin (23 juin) ; — achat d'une meule pour le moulin l'Abbé (12 juill.).

1 G 81 (Registre). — In-folio, 24 feuillets, papier.

**1660, 16 janv.-8 sept.** — *Plumitif capitulaire.* — On demandera l'avis de l'évêque sur ce point : doit-on faire dans le chœur, devant le Saint Sacrement, des genuflexions ou simplement des inclinations profondes ? A Boulogne le Saint Sacrement n'est élevé au-dessus de l'autel que de 8 « paumes » alors que le cérémonial romain exige 9 pieds (19 janv.) ; — association de prières avec le chapitre de Metz (28 janv.) ; — procession générale de la célébration de la paix entre la France et l'Espagne (24 févr.) ; — plusieurs chanoines demandent à conserver l'usage immémorial des inclinations profondes devant l'autel (5 mars) ; — mandat de paiement pour les frais du festin du Saint-Sacrement (2 juin) ; — nomination au cantuaire

de Saint-Adrien (5 juill.) ; — mémoire sur les biens du chapitre à Montdidier (23 juill.) ; — Charles Scotté, chanoine, demande 5 à 6 semaines de congé pour continuer ses études à Paris (13 août).

1 G 82 (Registre). — In-folio, 22 feuillets, papier.

**1660, 10 sept.-1661, 5 janv.** — *Plumitif capitulaire.* — Les habits des enfants de chœur seront faits par Chivot, tailleur (27 sept.) ; — consultation à Paris sur les 100 lb. dues comme droits de chape ; ce droit ne peut être perçu sur les chanoines dignitaires, mais seulement sur les chanoines prébendés ; le chantré est déclaré déchargé du droit de 200 lb. qu'il doit le jour de sa réception (4 oct.) ; — les Ursulines seront priées de broder une image de Notre-Dame pour la casaque violonnette du sergent des bois de Clenleu (15 oct.) ; — adonestation aux chanoines acolytes de faire mieux leur devoir (5 nov.) ; — l'évêque requiert que les messes des chapelles royales dites du « château », autrefois au nombre de 16, aujourd'hui réduites à deux, soient exactement desservies à la chapelle Saint-Pierre où il a fait apposer les armes du Roi (10 nov.) ; — **1661 :** reddition des comptes de Clocheville, receveur du chapitre (janv.).

1 G 83 (Registre). — In-folio, 25 feuillets, papier.

**1661.** — *Plumitif capitulaire.* — Remontrances aux vicaires qui s'absentent trop souvent sans autorisation (7 janv.) ; — procès-verbal des violences commises par le chanoine Macquet qui a refusé de se retirer de la salle du chapitre pendant qu'on délibérait sur son cas (7 janv.) ; — l'official demandera l'autorisation d'informer contre Charles Scotté, chanoine, accusé de nombreux excès de boisson (10 janv.) ; — don testamentaire par la demoiselle Leroy, d'une chaîne d'or et d'un reliquaire d'argent pour la décoration de la chapelle Notre-Dame (10 janv.) ; — le chapitre accorde à l'abbé de Campaigno, frère du sénéchal de Boulogne, la possession du banc de famille, occupé autrefois par Antoinette de Roussel sa grand-mère (19 janv.) ; — accord avec Pierre de Blanquebourn, menuisier de Boulogne, pour la façon d'une table d'autel de la chapelle Notre-Dame, moyennant 1.000 lb. (26 janv.) ; — présentation d'Antoine Enlart à la cure de Blessy (19 mars) ; — présentation par Jacques du Fourmanoir, chirurgien, des lettres testimoniales d'études de son frère J. du Fourmanoir, prêtre du diocèse de Besançon, qui postule au premier bénéfice vacant (11 avril) ; — appel comme d'abus, par le chapitre, de la nomination de Robert Minet au cantuaire de Saint-Adrien (2 mai) ; — intervention au procès intenté au chapitre d'Ypres par les

curés sous la domination de France qui demandent de jour de leurs noales et des menues dimes comme en France (13 mai).

1 G 84 (Registre). — In-folio, 30 feuillets, papier.

**1661.** 16 mai-30 nov. — *Plumitif capitulaire.* — Les distributions des chanoines absents du chapitre sans cause légitime seront réparties entre ceux qui sont présents (20 mai) ; — publication d'un jubilé universel (23 mai) ; — une somme de 40 sous par messe sera payée aux maîtres de chant, chantes et musiciens, pour les messes des confrères (27 mai) ; — règlement pour l'allumage des cierges des enfants de chœur, de l'encensoir et de la lampe du Saint Sacrement (27 mai) ; — le curé de Saint-Nicolas, les cordeliers et les capucins viendront exposer les motifs de leur abstention à la procession générale (27 mai) ; — Louis Chastillon, trésorier de la cathédrale et promoteur de l'évêché, apporte des lettres de cachet du 20 avril, prescrivant l'adhésion du chapitre à la condamnation des cinq propositions de Jansénius ; le chapitre convoquera tous les chanoines pour signer cette profession de foi (1<sup>er</sup> juin) ; — jubilé pour demander le retour du beau temps (1<sup>er</sup> juin) ; — le chapitre, les chanoines, chapelains, vicaires et prêtres habitués, souscrivent « très volontiers » à la profession de foi (8 juin) ; — plainte de Jean Fagot, maître de la psalette, contre plusieurs chanoines qui l'injurient, même pendant les offices ; il manifeste son désir de s'en retourner à Paris (15 juill.) ; — bail de la dime du Pont Pierreux de Baincthun (16 juill.) ; — information au sujet d'une servante sortie enceinte de la maison de Jacques Hibon, chanoine (8 août) ; — décès de Jean Fagot ; Antoine Leroy est commis à l'entretien des enfants de chœur (20 août) ; — marché avec Pipelart pour la table d'autel de la chapelle Notre-Dame (22 août) ; — réforme du règlement des enterrements, services d'octave et bout de l'an : il ne sera fait aucun enterrement, que les héritiers avant le premier coup de cloche n'aient payé comptant la somme de 100 lb. pour la distribution du service d'enterrement et de celui de l'octave, et en outre 60 lb. si le corps doit être enterré dans la chapelle Notre-Dame, 30 lb. autour du chœur, 20 lb. dans la nef (26 août) ; — rétablissement le premier jeudi de chaque mois de la messe du Saint-Sacrement avec musique et orgues selon l'ancienne coutume (2 sept.) ; — le sieur Hibon autorise le chapitre à vendre aux paroissiens de Ligny le tableau du Rosaire donné par son frère à la chapelle Notre-Dame (12 sept.) ; — arrêté rétablissant les genuflexions devant le Saint Sacrement dans toutes les circonstances indiquées par le missel romain (16 sept.) ; — nomination de M. Codur, maître de la psalette ; — permission à J. Clément de rentrer au chœur et d'y servir en habits

séculiers aux mêmes gages qu'auparavant, à condition que ce jour, après les vêpres, il viendra s'agenouiller à la porte du chœur et demandera pardon à Dieu de ses fautes publiques et au chapitre de ses désobéissances (1<sup>er</sup> oct.) ; — la maison claustrale cédée par le sieur Ducroq servira de logis au maître de la psalette (3 oct.) ; — plainte de l'évêque contre Clément, basse-contre ; il sera emprisonné et obligé de rendre les habits qu'on lui a prêtés pour officier (31 oct.) ; — Louis Codur, maître de chapelle, se rendra à Calais pour voir si l'un des deux « serpents » de l'église peut servir à la musique de la cathédrale (31 oct.) ; — mandat à Brebière qui a raccommoqué l'horloge (3 nov.) ; — paiement à Codur pour son voyage à Calais (7 nov.).

1 G 85 (Registre). — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1662.** — *Plumitif capitulaire.* — Envoi d'un député à Paris pour féliciter le maréchal d'Aumont de sa nomination au gouvernement de Paris (26 avril) ; — office du bienheureux François de Sales (5 mai) ; — M. Scotté est prié de faire peindre par Meurin des images de Notre-Dame sur toutes les chaises qui sont dans la « carolle » contre le mur du côté du cimetière, afin d'empêcher les laïques de s'en emparer pour entendre les prédications les fêtes et dimanches (26 mai) ; — réparations au chœur de l'église de Baincthun (9 juin) ; — une amende sera infligée au prêtre célébrant qui arrivera en retard pour dire sa messe (16 juin) ; — ouverture des prières des 40 heures pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre (16 juin) ; — décharge des messes de la fondation de Nicolas du Hamel, bienfaiteur de la bourse du Lucquet (4 juill.) ; — dépôt par le doyen des sceaux du chapitre ; M. de La Planche est invité à faire appliquer un manche de buis au sceau gravé à l'image de saint Maxime, comme à celui de Notre-Dame (5 juill.) ; — décès du chanoine Jean Scotté (25 juill.) ; — injonction au chanoine Leroy de se faire couper les cheveux selon les décrets canoniques, faute de quoi il se verra refuser l'entrée du chœur (25 juill.) ; — les enterrements des chanoines, chapelains, vicaires et prêtres habitués se feront gratuitement (25 juill.) ; — défense d'allumer des torches dans le chœur pendant les enterrements (25 juill.) ; — réception d'Isaac Delacour, chanoine (31 juill.) ; — paiement à Jean Lœuil qui a fait un voyage à Etaples et Attin avec son navire la « Fortune du Port » pour aller chercher les chênes appartenant au chapitre (12 août) ; — remerciements à adresser au doyen de Laon qui a envoyé au chapitre un livre traitant des « Chanoines des églises cathédrales » (20 oct.) ; — rappel au maître de la psalette qu'il doit enseigner les rudiments du latin aux enfants de chœur (25 oct.) ; — selon la coutume, la profession de foi se fera en « langue vulgaire et françoise » par ceux qui préten-

dent se faire mettre en possession des prébendes ou chapelles (4 nov.) ; — extrait d'un registre de l'ancienne cathédrale de Thérouanne du 13 juillet 1385, par lequel il appert qu'un chanoine à cette époque était obligé avant d'être reçu de payer 10 lb. à la fabrique pour le droit de chape, ou une chape en nature de cette valeur (6 nov.) ; — le maître de la psalette est exempté de la charge de la psalmodie et de celle d'enseigner les principes du latin aux enfants de chœur ; « on lui fera sentir que son procédé n'est pas agréable à la compagnie » (8 nov.) ; — réparations au chœur de l'église de Bonningues (14 nov.) ; — location de la dime de Parenty (15 nov.).

1 G 86 (Registre). — In-folio, 38 feuillets, papier.

**1663.** 18 mai-4 déc. — *Plumitif capitulaire.* — Jacques Hibon, chanoine, demande à rentrer en la jouissance de sa prébende, attendu qu'il a satisfait à la sentence rendue contre lui par l'official et qu'il apporte l'attestation de Philippe Adam, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, où il est resté enfermé six mois entiers attaché aux exercices de cléricature et où il a subi le jeûne de sa pénitence ; le chapitre remarque que son certificat ne spécifie pas qu'il ait effectivement jeûné au pain et à l'eau 2 jours par semaine pendant les six mois de son internement ; le patient en fait le serment et déclare que le supérieur du séminaire refuse toujours de faire cette mention dans ses certificats ; le chapitre ordonne que pour supplément de pénitence Hibon jeûnera 2 jours par semaine pendant 3 mois et que pour être exempt de suspicion de fraude il s'enfermera dans le couvent des minimes les vendredis et samedis (23 mai) ; — Hibon déclare qu'il en demande appel et manque de respect au chapitre (28 mai) ; — amnistie accordée audit Hibon (18 juin) ; — accord avec M. Leroy, lieutenant général, pour tout ce qui touche le chanoine Leroy son fils ; le lieutenant général rembourse une somme de 900 lb., principal de 50 lb. de rente, dont il était redevable à la fabrique comme propriétaire de la maison de feu Noël Gantois, chanoine ; emploi de ces 900 lb. pour la finance des deux obits de fondation dudit chanoine (4 juill.) ; — retenue pendant un mois des émoluments de Laurent Bonafie qui sans autorisation s'est servi de la viole appartenant au chapitre à « la tragédie » de la veille (4 juill.) ; — révocation de Bonafie qui a passé la nuit du 3 juillet dans les cabarets et a fait des aubades dans les rues de la ville (4 juill.) ; — les sœurs noires de Saint-Omer réclament à la succession de M. Levasseur, chanoine, une somme de 900 lb. pour 15 années d'arrérages de la pension viagère de ses deux sœurs dans leur couvent (3 août) ; — prise de possession de sa prébende par Louis Chastillon (1<sup>er</sup> sept.) ; — réparations de la statue de saint Barthélémy et de celles des apôtres autour du chœur (7 sept.) ; — ordonnance de faire

graver sur le réveille-matin une image de Notre-Dame (19 sept.) ; — échange de biens avec les chanoines de Saint-Pol (17 oct.) ; — on ne chantera plus la messe de sainte Anne le premier mercredi de chaque mois, attendu qu'il n'y a pas de quêteuse ; — au sermon du dimanche suivant, le prédicateur avertira qu'on est sur le point de supprimer la messe de Notre-Dame le premier lundi du mois et même les saluts quotidiens ; il n'y a plus de demoiselle qui veuille quêter (7 nov.) ; — examen de la demande de la famille Parenty qui prétend posséder un droit de sépulture dans la chapelle du Saint-Sacrement (19 nov.) ; — différend dans la famille Ricouart au sujet de la possession d'un banc de l'église (14 déc.).

1 G 87 (Registre). — In-folio, 51 feuillets, papier.

**1663.** 17 déc.-1664. 10 oct. — *Plumitif capitulaire.* — Présentation de Jean Machart à la cure de Moule (17 déc.) ; — invitation au chantre d'écrire au doyen de Saint-Wulfran d'Abbeville, pour lui proposer d'ouvrir la chaise de saint Maxime (24 déc.) ; — on signifiera « civilement » aux gens du roi que l'évêque « ne trouve pas bon » qu'ils assistent aux offices du chœur sans être en habits décents, c'est-à-dire en robes ou longs habits (24 déc.) ; — **1664 :** accord avec Antoine Hache, boulanger, pour faire le pain de la « partie Mahaut » ; il a promis de rendre 260 pains de chaque septier de blé (2 janv.) ; — lettre au maréchal d'Aumont : souhaits de nouvel an ; remerciements pour avoir fait apporter dans la ville haute les colonnes de marbre jaspé dont on doit faire un pupitre à l'entrée du chœur (7 janv.) ; — arrêté portant qu'il sera fait inventaire des papiers du chapitre (6 févr.) ; — propositions de l'évêque de Boulogne touchant l'administration de la fabrique (6 févr.) ; — augmentation accordée à Desfourneaux pour enseigner le latin aux enfants de chœur (17 mars) ; — augmentation à Radenne, prêtre et sacristain de la chapelle Notre-Dame, pour le nettoyage de l'église (9 avril) ; — réparations au chœur de Bonningues (8 mai) ; — séparation de la cure de Wicquinghem d'avec celle de Bourthes (16 juin) ; — avis que les orgues sont en mauvais état ; on ne les touchera plus, les gages de l'organiste sont supprimés et tous les ans on réservera 200 lb. pour en avoir de neuves le plus tôt possible (18 juin) ; — au festin du Saint-Sacrement on ne conviera aucun séculier, sauf le père et les frères de celui qui en paie les frais, pourvu qu'ils demeurent dans la même maison ; on n'y fera plus de musique (20 juin) ; — sur la remontrance que les orgues seront complètement perdues si on les fait taire entièrement, on rétablit un organiste aux gages de 100 lb. par an (7 juill.) ; — réparation du chœur de Wierre (16 juill.) ; — défense de sonner pour les morts avant l'Angelus (8 oct.).



1 G 88 (Registre). — In-folio, 52 feuillets, papier.

**1664**, 13 oct.-**1665**, 9 juin — *Plumitif capitulaire*. — Insultes au doyen par le chanoine Cauvet (22 oct.) ; — démarche auprès du maréchal d'Aumont pour que les fermiers du chapitre soient exemptés de l'imposition extraordinaire de 1.200 lb. (31 oct.) ; — requête au roi exposant que par la partition de l'évêché de Thérouanne en 1559 le chapitre de Boulogne doit jouir de sa portion exempte de toutes charges (26 nov.) ; — modalités des enterrements d'enfants de la noblesse ou de personnes notables âgés de moins de 12 ans et qui n'ont pas encore communiqué (26 nov.). — **1665** : désir exprimé par le maréchal d'Aumont de faire construire un jubé (8 janv.) ; — différend avec l'évêque sur l'affectation des biens de l'abbaye Notre-Dame à la fabrique (9 févr.) ; — réception de O. Hache, chanoine (17 avril) ; — Morel déclare qu'il ne viendra plus au chapitre sans qu'on lui ait donné satisfaction des injures reçues dans la dernière assemblée (18 mai) ; — location des dîmes de Rodelinghem, Bainchun, Audinghem, Bellebrune (9 juin).

-1 G 89 (Registre). — In-folio, 42 feuillets, papier.

**1665**, 12 juin-**1666**, 15 févr. — *Plumitif capitulaire*. — Députation du chapitre pour saluer la reine d'Angleterre en son logis (10 juill.) ; — un délai de 15 jours ou trois semaines sera demandé aux gens du roi pour l'exécution d'une sentence qu'ils ont fait rendre à la sénéchaussée touchant le droit qu'ils prétendent avoir de visiter l'état de l'église, de la fabrique et des ornements et d'assister aux comptes (17 juill.) ; — poursuites contre les maîtres et échevins d'Étaples en recouvrement de rentes (14 août) ; — offres de 110 lb. et 10 lb. de vin à des fondeurs pour fondre 4 cloches en leur fournissant le métal (17 août) ; — opposition formelle d'Antoine Leroy, président de la sénéchaussée, au projet de fondre les cloches dans la maison du chanoine d'Isque (21 août) ; projet d'accord avec le président Leroy, qui recevra une indemnité pour les dégâts que la fonte des cloches pourrait causer à sa maison : à cette condition il se désistait de toutes les procédures qu'il a entamées contre le chapitre (29 août) ; — bénédiction des 3 cloches nouvellement fondues (21 sept.) ; — procès contre le curé de Pihen qui prétend faire réparer son presbytère aux frais du chapitre (4 déc.). — **1666** : procès contre le curé de Clenleu et Bimont, au sujet des dîmes (29 janv.) ; — avis de cesser les processions contre la maladie contagieuse, attendu que celle-ci est disparue du pays (5 févr.) ; — demande de modération sur la taxe des biens du clergé (10 févr.).

1 G 90 (Registre). — In-folio, 46 feuillets, papier.

**1666**, 17 févr.-13 sept. — *Plumitif capitulaire*. — Permission à Henri Terault d'occuper gratuitement pendant une année les bâtiments et la cave du chapitre et d'y vendre du vin, selon la coutume ancienne, à condition qu'il donnera le vin à 2 sous meilleur marché que les deux ou trois meilleurs taverniers de la ville (12 mars) ; — mandement de l'évêque pour faire cesser tous les conflits entre le chapitre et les gens du roi ; quand ceux-ci se présenteront pour occuper les hautes places du chœur, ou bien ne seront pas vêtus de leurs habits de judicature et magistrature, le chapitre se retirera et chantera les offices dans la chapelle Saint-Jean ou toute autre église (15 mars) ; — poursuite contre le sieur de Boisle pour le faire désister de son occupation du fief des Tourelles arrêté en 1565 à un prix trop modique (18 mars) ; — le maréchal d'Aumont pourra faire faire son mausolée du côté de l'épître (7 avril) ; — collation de la cure d'Audruicq à Jean-Pierre d'Aville (16 avril) ; — autorisation à Mme de La Salle de poser un prie-Dieu dans la chapelle Saint-Nicolas (28 mai) ; — réception de Gabriel Rogeau au canonat résigné par Claude Jaloux qui prend en échange la chapellenie de Saint-Nicolas à Villers-Bocage (23 juin) ; — Jean Sauvage, demande la collation de la chapelle vicariale de Saint-Eloi, vacante par la désertion de Jean Bonafie, clerc du diocèse de Chartres, absent de Boulogne depuis deux ans sans permission (2 août) ; — règlement du conseil privé de Bruxelles touchant les procès de Flandre (5 août) ; — donpar M. de La Planchette, d'une écriture de fer blanc (18 août) ; — rappel du règlement sur les injures entre chanoines ; les coupables seront privés d'un mois de leurs distributions et devront s'abstenir d'entrer au chœur pendant 8 jours (11 sept.).

1 G 91 (Registre). — In-folio, 37 feuillets, papier.

**1666**, 5 nov.-**1667**, 25 mai. — *Plumitif capitulaire*. — Avis de faire copier au « registre noir » les documents sur la guerre des Anglais et les Huguenots (12 nov.) ; — impression à 100 exemplaires de la bulle d'érection (26 nov.) ; — prétentions du curé de Thérouanne relatives à la portion congrue (17 déc.). — **1667** : recettes du fief des Moineaux (5 janv.) ; — suite du conflit avec les officiers du roi au sujet des préséances dans le chœur (janv.) ; — fondation de bourses d'études par feu l'archidiacre Vaillant en faveur des enfants de chœur (4 févr.) ; — l'affaire contre le curé de Wierre sera résolue par l'enquête générale que l'on doit faire dans tout le pays boulonnais sur la nature des terres au point de vue des dîmes, mais il faut attendre un temps plus favorable, les gelées et neiges ont changé les

chemins en fondrières (4 févr.) ; — résolution d'enlever l'image de saint Christophe ; les ouvriers ont jugé que cela était nécessaire pour la décoration de l'église et du jubé (9 févr.) ; — les services d'octave se célébreront le 7<sup>e</sup> jour après l'inhumation (14 mars) ; — nouvelle défense aux vicaires de s'absenter sans autorisation (4 avril) ; — supplique au maréchal d'Aumont lui demandant de retirer les soldats et cavaliers de la maison de l'Écu d'Orléans appartenant au chapitre (27 avril) ; — on fera remarquer aux parents de feu M. de Baudrethun, prêtre, que leurs armes où est peint un casque sont déplacées aux funérailles ; arrêté portant qu'à l'avenir on ne se servira plus de blasons aux enterrements des chanoines, chapelains et prêtres de la cathédrale (28 avril) ; — réquisition du syndic tendant à ce que les canons du concile de Trente relatifs aux distributions manuelles du chœur soient rapportés (25 mai).

1 G 92 (Registre). — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1667**, 27 mai-31 oct. — *Plumitif capitulaire*. — Le chapitre recommande au maréchal d'Aumont la personne, les biens et la maison du sieur d'Hembize, son receveur dans la châtellenie de Cassel (6 juin) ; — achat d'ardoises à Calais pour recouvrir l'église (21 juin) ; — on fera faire un coffre-fort pour enfermer les deniers du chapitre (21 juin) ; — les chapelles vicariales ne seront données qu'aux ecclésiastiques qui ont de la voix et sont capables de faire l'office du chœur (22 juin) ; — avis de recommencer les prières contre la peste (11 juill.) ; — consultation sur la demande du curé de Surques qui veut obliger le chapitre à participer aux frais de construction d'une tour de son église, au lieu des frais de réparations du chœur (15 juill.) ; — présentation d'Antoine Lefebvre à la cure de Quernes, vacante par le décès de Nicolas Patinier (23 juill.) ; — convocation du curé de Bécourt pour assister au marché qui doit être passé avec Pierre Bouchel, entrepreneur des travaux de réparation du chœur (25 juill.) ; — requête des paroissiens de Saint-Joseph : ils sont sur le point de transporter l'autel de leur paroisse dans un autre endroit de la nef et d'en conclure marché avec le sieur Gaillard, architecte, pour le faire de marbre, comme le jubé nouvellement construit grâce à la libéralité du duc d'Aumont ; ils demandent l'autorisation de célébrer les messes paroissiales à un autre autel en attendant que le leur soit achevé, ils demandent aussi que les bancs qu'ils ont dans la nef y soient conservés et qu'il leur soit permis de faire inhumer dans la dite nef sans être obligés de faire au chœur les services de leurs enterrements et octaves ; — fin de non recevoir au sujet des inhumations (3 août) ; — autorisation au maître des Eaux et forêts de poser un banc dans la cathédrale sur l'emplacement de l'autel Saint-Michel, récemment démoli (8 août) ; — lettre au

PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE C. TOME II.

maréchal d'Aumont et à M. de Villequier pour qu'ils essaient d'obtenir quelques portions de repréailles sur les biens ecclésiastiques de Flandre et d'Artois situés en France (10 août) ; — les paroissiens de Saint-Joseph demandent que leur autel soit transporté à l'endroit où se trouvait l'image de saint Christophe (10 août) ; — le maître des Eaux et forêts offre à la fabrique la chapelle d'argent de l'archidiacre Vaillant, son oncle, moyennant la fondation d'un obit solennel et le droit de sépulture pour lui et sa famille dans la chapelle du Nom de Jésus (12 août) ; — acquiescement de la fabrique (13 août) ; — plainte contre Delacour, curé de la basse ville, qui est entré dans le chœur de la cathédrale avec son étole au cou (13 août) ; — réception de Louis Chastillon, archidiacre (24 août) ; — celui-ci demande au chapitre de permettre à son prédécesseur Louis Macquet, aujourd'hui trésorier, qui a rempli pendant 32 ans les fonctions d'archidiacre, de conserver au chœur les anciennes places de sa dignité ; — refus du chapitre ; — appel de Chastillon comme d'abus sur ce refus (24 août) ; — réception de Louis Leroy, chanoine (29 août) ; — M. Rogeau s'informe à Paris si l'on peut « par quelque secret oster les lettres et notes des deux grandz livres en parchemin de chant à l'usage de Thérouanne » et se servir du parchemin pour l'impression (21 sept.) ; — autorisation à M. de La Roque de faire mettre une épitaphe au mur voisin du chœur pour la mémoire de son fils, ancien chanoine (1<sup>er</sup> oct.) ; — décision de dresser un martyrologe (10 oct.) ; — injonction à chacun des chanoines constitués et non constitués en dignité, chapelains, vicaires et habitués de garder leur stalle au chœur dans l'ordre qui convient (31 oct.).

1 G 93 (Registre). — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1667**, 2 nov.-**1668**, 13 avr. — *Plumitif capitulaire*. — Un des massiers marchera devant les chanoines toutes les fois qu'ils entreront au chœur pour y officier (5 nov.) ; — réparations au chœur de Bécourt (2 déc.) ; — le chantre informe que la psalette devient une école d'impureté ; le maître de chant y a introduit le tabac, la boisson et a pris la liberté d'y faire coucher diverses personnes de mauvaise conduite (28 déc.). — **1668** : le chantre fait savoir que toutes les mesures de discipline sont vaines parce que le secret des délibérations capitulaires n'est pas gardé ; certains particulier rapportent au maître de chant, aux chantres et aux vicaires ce qui est décidé à leur égard ; défense très expresse est faite de révéler ce qui se passe au chapitre sous peine d'exclusion des assemblées pendant un mois, pour la première fois, et de l'entrée du chœur et des distributions pendant 8 jours (5 janv.) ; — le chantre fera dans le chœur office de maître de cérémonies (30 janv.) ; — différend avec Pierre Ohier, curé de Maninghem, au sujet de sa portion congrue (6 avril).

1 G 94 (Registre). — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1668**, 16 avr.-27 août. — *Plumitif capitulaire*. — Les tombes de marbre posées dans l'église seront toutes de même matière et de même dimension (4 mai); — mandat à Lemaire, banquier, pour les frais du bref apostolique en date du 21 mars transformant l'autel du Nom de Jésus en autel privilégié (16 mai); — demande par M. de Montbrun du banc qui fut accordé 24 ans auparavant à M. de Saint-Léonard et est réclamé aussi par Mme de Drouart (30 mai); — avis à tous ceux qui prétendent avoir droit de banc dans l'église de produire leurs titres (13 juin); — Jean Scotté, conseiller du roi en la sénéchaussée du Boulonnais, demande la jouissance du banc possédé autrefois par François Gillon, avocat au Parlement (18 juin); — réparations du chœur de Wicquinghem (28 juin); — délégation auprès de l'évêque de Boulogne pour le saluer avant son départ; une messe sera chantée dans la chapelle Notre-Dame pour demander à Dieu l'heureux succès de son voyage (8 juill.); — collation à Antoine Leroy de la chapelle de la Blanche Mère de Dieu (25 juill.); — prières pour l'évêque de Boulogne (18 août); — main-léevée des biens saisis du chapitre d'Ypres (21 août).

1 G 95 (Registre). — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1668**, 31 août-1669, 27 mars. — *Plumitif capitulaire*. — Le chapitre permet à Pierre Leroux organiste, et ses compagnons laïques de monter la garde pour la préservation de la maladie contagieuse (20 sept.); — la dernière volonté de Macquet, sacristain, d'être enseveli la face couverte ne peut être respectée; les lois de l'église ordonnent d'ensevelir les morts la face découverte et revêtus de leurs habits sacerdotaux (5 oct.); — règlement à l'usage des sacristains (10 oct.); — opposition du chanoine de La Haye à ce qu'on nomme un laïque comme sacristain (10 oct.); — opposition d'André Scotté, chapelain de Saint-Maur, à la prise de possession de la chapelle Saint-Etienne, si quelque candidat s'y présentait (10 oct.); — réception d'Antoine Macquet, chanoine (14 nov.); — régime des chanoines stagiaires étudiants au point de vue de la prébende (14 nov.); — avis d'élection d'un nouveau doyen en remplacement de Jean Mouquet, décédé (12 déc.); — présentation de Pierre Machart à la cure de Roquetoire (14 déc.); — adjudication du banc disputé entre Montbrun et la dame Drouart (14 déc.); — élection de Gabriel Rogeau, doyen (24 déc.); — contestation pour la propriété d'un banc entre les demoiselles de Tusta et les héritiers Hesse (31 déc.). — **1669**: cérémonies à observer lors de la réception du cœur du maréchal d'Aumont (16 janv.); — offre de la charge d'official à Louis

Macquet, qui se récuise, n'étant plus chanoine (23 janv.); — remise de ses dîmes par Louis Fournier, curé de Clenleu et Bimont; il préfère sa portion congrue (7 févr.); — serment du doyen Rogeau (16 févr.).

1 G 96 (Registre). — In-folio, 45 feuillets, papier.

**1669**, 17 sept.-1670, 17 juin. — *Plumitif capitulaire*. — Collation de la chapelle de la Trinité à Morel (15 oct.); — défense d'entrer dans le chœur après le chant de l'épître (23 oct.); — décès de Pierre Leroux, organiste (26 nov.); — don d'une boîte d'or où sera gravée l'image de Notre-Dame à M. de Monchy, capitaine des gardes du duc d'Elbœuf (10 déc.). — **1670**: injonction au sacristain de prendre grand soin des ornements dits de la Reine afin qu'ils puissent servir quand le roi est de passage à Boulogne (10 févr.); — injonction au sacristain d'empêcher les femmes d'entendre la messe et de communier à l'autel de Notre-Dame, hormis aux fêtes solennelles (3 mars); — il est défendu à tous ecclésiastiques d'entendre les confessions des laïcs dans la galerie de la chapelle Notre-Dame et dans la sacristie (3 mars); — réception d'André Scotté au canonicat de Charles Scotté (28 mars); — refus de mettre Nicolas Houbronne en possession de la chapelle de la Sainte-Trinité (18 avril); — décès de Charles Scotté, chanoine (28 avril); — communication par Rogeau, doyen, d'un arrêt du Parlement de Paris, qui maintient le doyen de Notre-Dame de Paris en possession d'administrer les sacrements, à tous les chanoines, chapelains, bénéficiers et officiers ecclésiastiques de son église; il demande l'application de ce règlement à la cathédrale de Boulogne (28 avril); — réception de Jacques Hibon à la chapelle de la Sainte-Trinité (23 mai).

1 G 97 (Registre). — In-folio, 42 feuillets, papier.

**1670**, 16 juin-19 déc. — *Plumitif capitulaire*. — Location de la cense et des terres des moulins l'Abbé (16 juin); — opposition du chapelain du Lucquet à la prétention d'Isaac Delacour, curé de Saint-Nicolas, dans la basse ville, de prendre rang au chœur, après le grand chapelain (17 juin); — rétablissement de la messe du Rosaire (7 juill.); — procès contre Caron, doyen d'Ypres (18 août); — nomination de Rogeau, archidiacre (20 sept.); — procès contre le curé de Bécourt au sujet des dîmes (25 sept.); — Dominique Fournier, chirurgien, gendre de feu Jean Lecomte, sera médecin des enfants de chœur (8 oct.); — pension canonique de 20 florins au curé d'Amettes (12 nov.); — cantonnement des dîmes de Réty (12 nov.); — lettres monitoires fulminées dans les paroisses de Fauquem-

gues, Verchocq et Assonval pour avoir connaissance d'un vol commis au préjudice du curé de Ligny (15 nov.); — vœu de l'évêque qu'un coffre fermant à 2 clefs soit installé dans la salle capitulaire, pour recevoir les titres et papiers communs au chapitre et à l'évêque (18 nov.); — une image « en façon d'évêques » qui se trouve dans la chapelle Saint-Jean sera raccommodée et repeinte et on y ajoutera un écriteau la désignant comme celle de saint Martin; — l'image de saint Antoine sera remise dans sa chapelle (24 nov.); — don par la duchesse d'Aumont d'un chandelier en cristal pour la chapelle de la Vierge (28 nov.). — Pierre Framery, théologal, requiert le retrait des revenus de leur canonicat aux chanoines qui sont nommés curés et optent pour leurs nouvelles fonctions (10 déc.); — les chanoines sont obligés d'aller prendre chez lui le prédicateur lorsqu'il demeure dans l'enclos de l'abbaye (12 déc.).

1 G 98 (Registre). — In-folio, 41 feuillets, papier.

**1670**, 22 déc.-1671, 10 juin. — *Plumitif capitulaire*. — Résignation de la cure de Marquise par le chanoine Leroy (24 déc.); — décès de Louis Macquet, trésorier (5 janv. 1671); — office solennel dans l'église des Cordeliers, pour l'ouverture des cérémonies de saint Pierre d'Alcantara (10 janv.); — députation du doyen aux assemblées de la Chambre ecclésiastique (27 janv.); — opposition du chanoine Leroy à l'installation du chanoine Hache, nommé trésorier par lettres épiscopales (30 janv.); — communication au chapitre d'un livre de rubriques liturgiques (18 févr.); — réclamation par l'abbaye de Marœuil d'une rente annuelle de 1.600 harengs (2 mars); — présentation par Nicolas de Gournay, pour servir à la psalette, de 3 enfants de chœur, à qui il a enseigné la musique pendant deux ans; il lui est payé 40 écus par an et par enfant et en surplus comme récompense 10 louis d'or (13 mars); — réception de Jean Guillain, chapelain, comme maître de musique (13 mars); — réparations du chœur de Bécourt (18 mars); — réception de Jacques de La Planchette, archidiacre (23 mars); — réception de J.-B. Férot, prêtre, nouveau chantre, aux appointements de 10 s. par jour (1<sup>er</sup> avril); — mandat de 15 lb. comme quote-part du chapitre dans l'achat de la balustrade de l'église de Nordausques (21 avril); — on retire au maître de chant sa qualité de vicaire, attendu qu'il est assez occupé avec la psalette (21 avril); — proposition d'une cotisation d'une pistole par chanoine pour décorer la relique de saint Maxime (21 avril); — mise sous séquestre des revenus du canonicat de Leroy qui est en même temps curé de Marquise depuis 14 à 15 mois (27 avril); — remise aux mains de l'évêque de Boulogne des 7 louis d'or donnés par Leurs Majestés à la confrérie du Saint-Sacrement; l'évêque les conservera

jusqu'à ce que la confrérie ait un prévôt dûment élu (4 mai); — le festin du Saint-Sacrement se fera le jour de l'octave (15 mai); — don de 200 lb. par le chantre pour faire une table d'autel en marbre dans la chapelle Notre-Dame (22 mai); — le public se plaint que les chantres sont trop souvent absents du salut (22 mai); — accord avec Desfossé, chaudronnier et fondeur à Saint-Omer, pour la fabrication de 2 cloches, moyennant 14 sols 3 deniers la livre (29 mai); — remontrances au supérieur de l'Oratoire sur son absence de la procession du Saint-Sacrement et sur l'ordre qu'il a donné de faire sonner la messe dès 4 heures du matin (1<sup>er</sup> juin); — plainte contre Nicolas Briet, vicaire perpétuel de la paroisse Saint-Joseph, qui a pris place au chœur et assisté à la procession générale de l'Ascension après le dernier chanoine; il est invité à ne prendre place qu'après le dernier chapelain comme il l'a toujours fait depuis 1654, date de sa nomination (1<sup>er</sup> juin); — on ne trouve aucun titre de fondation de la messe de sainte Anne qui se chante tous les mardis; on doit chanter tous les samedis une messe de Notre-Dame en vertu de la fondation exprimée aux lettres patentes du roi Jean; il est arrêté que la messe de la Vierge se dira tous les lundis avec trois collectes, l'une de Notre-Dame, la seconde de sainte Anne et la troisième pour le roi (5 juin); — réception de Jacques-Antoine Morel, chanoine (10 juin).

1 G 99 (Registre). — In-folio, 52 feuillets, papier.

**1671**, 12 juin-1672, 22 juin. — *Plumitif capitulaire*. — Jacques-Antoine Morel, nouveau chanoine, étudiant au collège de Boulogne, sera présumé présent au chœur pendant le temps de ses études (12 juin); — accord avec la demoiselle de Waringuevallé au sujet du fief de Manihen (18 juin); — la chaire du prédicateur sera changée de place, les bancs seront uniformisés et donnés seulement à vie (3 juill.); — présentation par Antoine Leroy des lettres de provision de Rome qui le nomment trésorier; refus de l'évêque de l'admettre à cette dignité (8 juill.); — bénédiction des 2 nouvelles cloches; on demandera au duc et à la duchesse d'Aumont d'être parrain et marraine (3 août); — Morel est prié de tirer par écrit de l'ouvrier de Saint-Omer le secret qu'il a promis de donner pour bien monter les cloches « tant du bois que des ferrures » (21 août); — ouverture de la caisse des reliques de saint Maxime données par le chapitre Saint-Wulfran d'Abbeville (4 sept.); — amende au chanoine Cauvet, absent sans autorisation (7 oct.). — **1672**: ordre au secrétaire d'envoyer à Hache, trésorier, une copie de la bulle d'érection de la cathédrale de Boulogne (8 janv.); — les clercs qui ont l'autorisation de porter le surplis au chœur seront obligés, conformément à

l'usage du diocèse, de porter au moins une soutanelle on tous temps et en tous lieux (11 janv.) ; — le chanoine A. Leroy certifie que les archives ne possèdent pas la bulle authentique d'érection de l'église en cathédrale (11 janv.) ; — il déclare qu'il y a lieu de tenir pour suspectes les délibérations capitulaires relatives à la dignité de trésorier, depuis que Hache en est revêtu (15 janv.) ; — défense aux ecclésiastiques de se promener sur la place publique en habit de chœur (22 janv.) ; — procès-verbal de désordres au salut et d'injures à l'encontre du maître de chant (15 févr.) ; — différend avec les chanoines d'Ypres au sujet de la nomination à la chapellenie de l'ancien hôpital de Théroutanne (18 mars) ; — collation de François Lebon à la cure d'Isques vacante par décès de N. Bernard (18 mars) ; — installation d'une horloge à la cathédrale : un projet de marché avec un ouvrier de Calais est agréé, mais il est à propos d'écrire à Abbeville et à Saint-Omer pour essayer d'avoir un meilleur prix (26 avril) ; — nomination de Philippe Leporeq, sieur d'Imbretun, comme receveur (13 mai) ; — pourparlers avec un capucin qu'on dit capable de faire l'horloge (14 mai) ; — marché avec Claude Bloquet, charpentier à Calais, pour monter et faire sonner les deux dernières cloches faites à Saint-Omer et raccommode les défauts des autres (14 mai) ; — Hache, trésorier, représente que c'est son tour cette année de donner le festin du Saint-Sacrement ; le banquet tombant un jour de jeûne, il propose de verser une somme de 100 lb. pour acheter une croix d'argent au grand autel ; les chanoines Hibon et Morel s'opposent à cette nouveauté (30 mai) ; — le chapitre décide de passer outre à cette opposition et d'accepter les 100 lb. ; — demande à Godard, marchand à Abbeville, des matériaux nécessaires au frère Médard, capucin, qui doit entreprendre l'horloge (30 mai) ; — Antoine Leroy et Marie-Louis du Quesnel, chanoines, joignent leurs oppositions à celles de Morel et Hibon, sur la suppression du festin du Saint-Sacrement ; on décide alors de le faire comme d'habitude (8 juin) ; — plusieurs personnes se sont plaintes qu'on n'entend pas les deux dernières cloches et demandent qu'elles soient montées plus haut dans le clocher ; on répond qu'elles ont été montées par un ouvrier expérimenté et restoré où elles sont (15 juin) ; — en l'absence de l'évêque de Boulogne, les fêtes solennelles seront célébrées par le doyen (23 juin).

1 G 100 (Registre). — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1672, 27 juin-1673, 25 juin** — *Plumitif capitulaire*. — Démission par Robert Minet du cantuaire de Saint-Adrien et nomination de Jean Rembert (23 juill.) ; — démission de Rembert de sa chapelle

de Saint-André et nomination de Claude Flahaut (25 juill.) ; — location des dîmes de Campagne au curé Wiart (29 juill.) ; — permutation de la chapelle de la Blanche Mère de Dieu avec celle de Saint-Antoine (6 août) ; — présentation de Jean Hochart à la cure de Tilly (23 sept.) ; — portion canonique de 10 florins d'Espagne accordée au curé de Quernes (5 oct.) ; — prière au duc d'Aumont d'inviter les canoniers du château à tourner les bouches de canon de telle façon qu'ils ne nuisent pas aux vitres de l'église, quand on tire au passage des grands seigneurs (26 oct.) ; — supplique de Louis du Camp, curé d'Hervelinghem, et Guillaume du Camp, sieur de Combermont, adressée à M. et Mme de Maulde, fondateurs de la chapelle Saint-Jean en la cathédrale, de permettre l'inhumation en ladite chapelle de Jacqueline Lesseline, leur mère (15 nov.) ; — accord avec Jacques Bachelier pour la fabrication du pain de la fondation Mahaut (16 déc.) ; — exhortation aux chanoines de se rendre la mutuelle charité de dire chacun une messe pour celui qui décède (16 déc.) ; — les chanoines sont disposés à se joindre aux gros décimateurs de Flandre et d'Artois pour la conservation de leurs droits de dîmes ; ils désirent avoir une copie du placard du roi d'Espagne qui tend à la ruine de ces droits (17 déc.) ; — permission à Morel, administrateur de la chapelle Notre-Dame, de changer toute l'argenterie de ladite chapelle, provenant du legs de Moucq, ancien doyen (23 déc.) ; — **1673** : avance de 50 lb. à Pierre Battut, imprimeur, pour les frais d'impression du propre des Saints du diocèse (16 janv.) ; — on disposera la corde où est suspendu le Saint Ciboire, de façon à permettre de changer facilement l'hostie tous les mois ; on placera à l'entrée de la chapelle Notre-Dame un homme assez résolu pour empêcher le peuple d'y pénétrer et faire respecter la peinture (10 févr.) ; — signification aux confrères du Saint-Sacrement que les chanoines n'ont pas donné leur consentement à l'établissement d'une balustrade à l'autel Saint-Joseph (21 avr.) ; — autorisation de recevoir les 500 lb. offertes par le duc d'Aumont en vue d'établir une clôture de fer à la chapelle Notre-Dame ; — présentation à la cure de Rinxent (13 mai) ; — les distributions aux chanoines seront faites de manière uniforme (14 mai) ; — les chanoines capitulairement assemblés témoignent leur satisfaction au doyen au sujet du banquet du Saint-Sacrement qu'il a offert la veille et remettent le bouquet de fleurs à Louis-Marie Leroy du Quesnel, lui signifiant par cela même qu'il doit ledit banquet l'année prochaine (5 juin) ; — offres de services par Georges Gaillard, facteur d'orgues, demeurant à Dunkerque, pour remettre à neuf les orgues de Boulogne (12 juin) ; — état des arrérages dus à la messe capitulaire (23 juin) ; — prières pour la conservation de la personne du roi qui s'expose aux périls de la guerre (25 juin).

1 G 101 (Registre). — In-folio, 47 feuillets, papier.

**1673, 16 juin-1674, 15 mai**. — *Plumitif capitulaire*. — Poursuites contre la dame d'Hembize, en recouvrement des sommes dues par feu son mari, ancien receveur du chapitre dans la chapellenie de Cassel (27 juin) ; — démission par Claude Barbée de sa cure de Rinxent (11 juill.) ; — présentation à sa place de Christophe Braquebien (11 juill.) ; — présentation de Petit à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine (13 juill.) ; — rabais accordé à Sébastien Vasseur, curé de Bécourt, fermier de la dîme, en raison « de la grande pauvreté notoire du village » (21 juill.) ; — les ducs d'Aumont seront considérés dans la suite des temps comme insignes bienfaiteurs de la cathédrale ; une messe par semaine sera chantée pour eux dans la chapelle Notre-Dame (1<sup>er</sup> mars 1673) ; — Claude Flahaut, sacristain, requiert d'être mis en possession de la chapelle Saint-Denis ; on l'en déclare incapable et Gabriel Guillaïn est présenté à sa place (3 août) ; — communication au chapitre du désir du duc d'Aumont de faire paver à ses frais de carreaux de marbre la chapelle de la Vierge, de continuer le lambris commencé, d'enjoliver la voûte de peintures et d'achever la clôture de fer et le jubé de marbre commencés par son père (8 août) ; — pour vénérer la mémoire d'Antoine d'Aumont, ancien gouverneur du Boulonnais et de Paris, bienfaiteur de l'église, et pour le remercier en particulier de la diligence qu'il a apportée à conserver à la cathédrale l'hommage du cœur d'or que doivent les rois de France à leur avènement à la couronne et pour remercier aussi son fils Louis-Marie d'Aumont, gouverneur du Boulonnais, et Angélique de La Motte-Audencourt, son épouse, de leurs libéralités, le chapitre décide de les faire participer aux prières et sacrifices célébrés journellement en la cathédrale, de chanter une messe tous les lundis à leur intention, et de leur accorder à perpétuité, de chaque côté de la chapelle Notre-Dame, 2 bancs auxquels ils pourront faire apposer leurs armes (18 août) ; — obligations du bedeau de la chapelle Notre-Dame (4 sept.) ; — examen des comptes du receveur Pipelart (16 sept.) ; — sommation par justice à l'évêque de rendre les comptes de la fabrique (23 oct.) ; — procès contre un fermier de Wimille qui refuse de payer ses dîmes (6 nov.) ; — honneurs à rendre à la duchesse d'York de passage à Boulogne (20 nov.) ; — démission par Jean Viron de sa cure de Ligny-Saint-Flochel ; André Scotté, chanoine semainier, cède à l'évêque son droit de présentation à la cure, mais demande qu'une pension soit assignée à Viron, infirme (16 déc.) ; — don de 4 louis d'or aux Cordeliers qui ont dédié une thèse de théologie au chapitre (20 déc.) ; — présentation de Gabriel de Lengaigne à la cure d'Alembon (23 déc.) ; — **1674** : on écrit à Delattre, receveur, de renvoyer à Boulogne les titres et papiers du chapitre ; on craint à Saint-Pol

des accidents pareils à ceux de la dernière guerre pendant laquelle cette ville fut quatre ou cinq fois pillée et brûlée (10 janv.) ; — nomination de François Allart à la chapellenie de Saint-Antoine (19 janv.) ; — accord avec les députés des chapitres de Saint-Omer et d'Ypres au sujet de leurs biens (28 mars) ; — révocation de Soin, sacristain, qui a dilapidé l'argent des tronc (mai).

1 G 102 (Registre). — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1674, 16 mai-1675, 25 févr.** — *Plumitif capitulaire*. — Mise en possession d'Eloi-Bertrand Monet du canonique qu'occupait feu Jacques Morel (18 mai) ; — location des dîmes de Desvres et Longfossé (23 mai) ; — don testamentaire par Jacques Morel à la chapelle Notre-Dame de 25 lb. de rente pour la fondation d'une messe à perpétuité (4 juin) ; — présentation d'André Ponthon, à la cure de Fréthun (18 juin) ; — Jean-Charles de Gosson, sieur de Rumenville, époux d'Antoinette Lotier, légataire universel de Gabriel de Brussel, sieur de Blacourt, notifié au chapitre que ledit Brussel a légué à Notre-Dame de Boulogne 9 lb. de rente à prendre sur ses terres situées à la Tour d'Ordre, à charge d'un service solennel (23 juin) ; — le duc d'Aumont promet qu'on procédera cette année au blanchiment de l'église (19 juill.) ; — mise de Pierre Nayet en possession de la chapelle Saint-Eloi (17 août) ; — location du pré de la Guilbeudrie, paroisse Saint-Martin (21 nov.) ; — octroi au massier d'une robe tous les quatre ans (17 déc.) ; — **1675** : autorisation de faire au chœur de la cathédrale le service d'enterrement de la dame de l'Espagnerie, mère du procureur du roi, qui doit être enterrée dans le cimetière de Saint-Joseph (1<sup>er</sup> janv.) ; — consultation pour savoir si le chapitre est obligé d'accepter le remboursement de la rente de 60 lb. fondée pour les enfants de chœur par le chanoine Vaillant (6 févr.).

1 G 103 (Registre). — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1675, 1<sup>er</sup> mars-1676, 23 mars**. — *Plumitif capitulaire*. — Voyage de M. d'Imbretun en Flandre pour la recette des revenus du chapitre (1<sup>er</sup> mars) ; — lettre de Mgr Ladvoat-Billiad, chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé à l'évêché de Boulogne (26 mars) ; — on ne délivrera pas les revenus des années 1673 et 1674 aux chapelains avant qu'ils n'aient certifié que toutes les messes dont ils sont chargés ont été célébrées (20 avr.) ; — présentation du sieur Gorré à la cure de Preures (20 avr.) ; — demande à Rome de nouvelles indulgences pour l'autel privilégié (13 mai) ; — avis d'accepter les 100 lb. offertes par le théologal en



remplacement du festin du Saint-Sacrement (28 mai); — remerciements à la duchesse d'Aumont pour le bel ornement qu'elle a donné à l'église: chasuble, deux tuniques, devant d'autel, voile huméral, voile du calice, bourse (31 mai); — Blaisel Duval, marchand et bourgeois de Boulogne, demande que son fils Gabriel, étudiant en théologie à Paris, soit mis en possession du cantuaire résigné par Gilles Lecomte; le syndic fait remarquer que le véritable titre de ce cantuaire, d'après l'acte de fondation en 1456 par Jean de Wissocq, doyen de Théroouanne, est: «cantuaire du crucifix sur le dorsal», titre qu'il conserva jusqu'à l'installation de Philippe Carpentier en 1578; en 1624, Adrien Brifault y fut promu sous le titre nouveau de Saint-Mathieu; en 1642, Bertrand Framery lui succéda et le cantuaire devint cantuaire de Saint-Adrien, titre mentionné dans les actes de collation de Jacques Scotté et Antoine Leroy, bien que le véritable cantuaire de Saint-Adrien, transféré en partie de Théroouanne à Boulogne, existait toujours et fut occupé successivement par Firmin Caffier (1569), Philippe Guillot (1579), Guillaume Wasselin (1585), Jacques Fontaine (1600), Jean Meurin (1627), Pierre Malebranche (1636), Robert Minet (1660) et Jean Rembert, possesseur actuel. En conséquence, le chapitre installe Gabriel Duval au cantuaire du «crucifix sur le dorsal» (28 juin); — nomination de Toussaint Wiart à la cure de Nielles (14 sept.); — de Gabriel Scotté à la cure d'Isques (15 nov.); — vérification du miracle opéré le 11 septembre 1674 en la personne de Marie Sergent dans la chapelle Notre-Dame (28 déc.); — collation par le roi à François Leroy du Quesnel, du canonat vacant par la mort de Jacques Hibon (19 nov.); — 1676: remontrances aux pères de l'Oratoire qui ont supprimé de leurs cours la classe de rhétorique (8 janv.); — collation à Nicolas Lefebvre de la cure de Remilly-Wirquin (19 janv.); — acceptation des 120 lb. offertes par Samson de La Planche en compensation du festin du Saint-Sacrement (10 févr.); — règlement relatif à la propriété des maisons canoniales (4 mars).

1 G 104 (Registre). — In-folio, 48 feuillets, papier.

1676, 30 mars-1677, 28 juill. — *Plumitif capitulaire*. — Pierre Giboval, maître de l'hôtellerie de l'Echiquier, demande la résiliation de son bail de la cave du chapitre (30 mars); — le chanoine Monet est prié de servir de médiateur entre Claude Fatus des Fourneaux, grand chapelain et vicarier chantre, qui a injurié Lesseline chanoine (24 avr.); — messes pour Mgr Henri Van Halmal, évêque d'Ypres, décédé (18 mai); — acceptation de la fondation de deux messes basses proposée par l'archidiacre de La Planche, moyennant la somme de 120 lb. qui seront employées en partie à acheter un

chandelier de cuivre d'une valeur de 60 écus blancs; — difficultés avec Claude Poullain, curé de Bournouville, au sujet de sa portion congrue (29 mai); — le frère Queneille sera prié de faire faire à Paris les trois timbres qu'il demande pour le cadran de l'horloge (3 juin); — les chapes fournies par les nouveaux chanoines appartiennent à la fabrique; elles doivent être d'une valeur de 100 lb. au moins (8 juin); — déclaration par la femme de Sommerard, tonnelier, demeurant à Calais, du miracle opéré en faveur de sa fille par l'intercession de la Vierge à la suite d'un vœu fait par elle et son mari à Notre-Dame de Boulogne (15 juin); — information sur la conduite de Pierre Nayet; — autorisation donnée au président Leroy de faire poser une épitaphe en mémoire d'Antoinette Leroy, sa sœur, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, en face de celle de Lespault (13 juill.); — procès au sujet du droit de collation à la chapelle presbytérale de Théroouanne, qui appartient alternativement au chapitre de Boulogne et à celui d'Ypres (17 juill.); — réclamation de droits seigneuriaux sur la terre d'Audresselles (3 août); — prise de possession clandestine d'une chapelle royale (19 août); — collation de Pierre Wiart à la cure de Rodelinghem (7 sept.); — réception de Guillaume Boulanger, diacre, comme sacristain au chœur (11 sept.); — mise en possession d'Alexandre Henrichart de la chapelle du Petit Crucifix (13 oct.); — la dorure du cadran de l'horloge est remise à plus tard (30 oct.); — Oudard Hache, trésorier, s'oppose à tout changement dans le mode des distributions de présence à l'office (31 oct.). — 1677: démission de Mgr Perrochel; nomination des vicaires capitulaires (26 févr.); — inhumation de Mme de Maulde et de Mlle d'Assonval dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste (9 mars); — messe du sacre de Mgr Ladvoat (29 mars); — députation vers le roi qui doit se trouver le jeudi suivant à Calais (27 avr.); — construction d'une sacristie (21 mai); — prise de possession du siège épiscopal par Mgr Ladvoat (2 juin); — lettre de l'évêque; copies des lettres de son sacre, et des bulles qui lui ont été octroyées; — transaction avec le curé de Preures (15 juin); — confiscation des biens du chapitre d'Ypres situés dans le bailliage de Saint-Omer (8 juill.); — nomination de J.-B. Liber à la cure de Bailleul (14 juill.); — don de 40 écus par Isabelle Lefebvre, épouse de François Mulart, pour l'acquisition d'un chandelier de cuivre et la fondation de deux messes basses à perpétuité (23 juill.).

1 G 105 (Registre). — In-folio, 45 feuillets, papier.

1679, 21 avr.-1681, 3 févr. — *Plumitif capitulaire*. — François Nayet demande à être envoyé en possession de la chapelle Saint-Nicolas (24

1 G 106 (Registre). — In-folio, 45 feuillets, papier.

avril); — projet de refaire les orgues (17 juill.); — projet de dresser l'inventaire des archives du chapitre (14 août); — rétablissement des messes d'onze heures du matin (22 déc.). — 1680: projet de faire faire à Paris ou ailleurs, par un peintre d'art, pour la grande vitre royale qui est au-dessus de l'entrée de la chapelle Notre-Dame «une figure d'un roy à genoux» (16 févr.); — injonction à Framery de se démettre de l'une de ses deux charges, la prébende théologale ou la cure de Saint-Joseph (21 févr.); — achat de chasubles blanches plus solides que belles et d'un reposoir du Saint-Sacrement de «gros brocard d'or des plus riches, relevé de quelques fleurs de couleur vive et éclatante... qu'il soit fait sur quelque modèle des plus beaux de Paris» (15 mars); — projet de réparer les reliquaires de la Trésorerie (26 avr.); — l'archidiacre Leroy sera instamment prié de faire imprimer l'histoire de Notre-Dame avant la Toussaint (27 avril); — avis de rétablir le festin du Saint-Sacrement, supprimé depuis 4 ou 5 ans pour faire les achats nécessaires à la décoration du chœur (17 mai); — Charles Delahaye, maître de chant, qui a servi le 18 avril de sous-diacre à l'évêque, se plaint de n'avoir pas été convié à dîner par lui comme c'est la coutume (24 mai); — pourparlers avec Van Isaacq, facteur d'orgues à Saint-Omer, qui a déposé un devis de 4.500 lb. pour les orgues, (3 juin); — l'évêque accepte le dessin et le devis des nouvelles orgues (4 juin); — contrat avec Van Isaacq (4 juin); — insultes du curé de Condette contre le chapitre (6 juin); — aumône à un gentilhomme genevois qui a montré ses lettres d'abjuration du calvinisme (7 juin); — on demande au chanoine Leroy s'il veut rendre l'argent qu'il a pour l'impression de l'histoire de Notre-Dame; on le lui remettra quand il en aura besoin (15 juin); — seront rayés de manière à ne pouvoir être lus les procès-verbaux des injures échangées entre le doyen et Scotté d'une part et le pénitencier d'autre part (28 juin); — autorisation à François-Paul Leroy, chanoine, de continuer ses études au séminaire des Bons Enfants à Paris (8 août); — fondation de 3 messes par le chanoine Morlet (18 sept.); — le chanoine Grenu produit le brevet du serment de fidélité qu'il a prêté pour obtenir la première dignité ou prébende vacante (7 oct.); — décès du chanoine Morlet; scellés sur ses meubles; inhumation dans l'église (16 oct.); — gratification accordée au chanoine Duquesne qui s'est grièvement blessé en travaillant au jubé de l'orgue (23 oct.). — 1681: permutation entre les curés de Zermeele et de Zuitpeene (11 janv.).

1682, 7 août-1684, 22 déc. — *Plumitif capitulaire*. — *Te Deum* pour la naissance du duc de Bourgogne (14 août); — réparations du chœur d'Estrée (14 août); — aumônes à un pauvre marchand italien et à un hérétique converti (4 sept.); — invitation à l'archidiacre Leroy de rendre compte d'une avance de 100 lb. qui lui a été faite pour l'impression de son livre sur l'histoire de Notre-Dame (8 sept.); — Leroy déclare que l'impression de son Histoire lui a coûté plus de 900 lb., il offre de donner un certain nombre d'exemplaires destinés à être vendus au profit de la chapelle jusqu'à concurrence de la somme qui lui a été avancée (11 sept.); — il ne sera rien payé à la veuve d'Isaacq, facteur d'orgues, tant que les orgues ne seront pas terminées (7 oct.); — remontrances au chanoine Scotté qui a fait enlever le banc du sieur Ducrocq (9 oct.); — le chanoine Leroy fournira au chapitre des exemplaires de son Histoire à 30 sols, jusqu'à concurrence de la somme qui lui a été prêtée (12 oct.); — avance de 12 lb. à Philippe Boidin qui ira chercher en Flandre Jean Vambette, facteur d'orgues, pour terminer l'instrument commencé par Isaacq (30 oct.). — 1683: on fera graver en lettres d'or sur un marbre noir l'épitaphe de Mgr Ladvoat, évêque de Boulogne (10 mars); — réception d'Adam Pipy, vicarier, aux gages de 4 sols par jour (9 avr.); — procès contre le seigneur de Mouille qui veut obliger le chapitre, co-décimateur avec les Dominicains de Saint-Omer, à participer aux frais de réfection de l'église (16 juill.); — prières pour la reine décédée le 30 juillet (5 août); — protestation du chanoine Delahaye contre le pénitencier Abot qui prétend dire la messe au chœur (3 sept.); — dépôt sur la table capitulaire de la chape ou grand pluvial rouge et blanc en broderie d'or et d'argent, dont se servait l'évêque Ladvoat, en compensation des 400 lb. de droits de chape dues pour sa réception à la dignité épiscopale (6 sept.); — décès d'Hanneron, chanoine et chantre de la cathédrale d'Ypres (1<sup>re</sup> oct.); — autorisation à Antoine Bachelier d'entrer au séminaire des Bons Enfants; il conservera sa prébende pendant ses études (25 oct.); — desserte de l'obit fondé par l'évêque de Boulogne, distribution des deniers du capital de 2.000 lb. qui y est consacré (10 nov.); — conflit entre l'évêque et le chapitre, l'évêque demande des excuses parce que le secrétaire lui a donné le titre de monsieur au lieu de monseigneur; le chapitre se plaint que l'évêque ait fait ses remontrances en public (29 déc.). — 1684: construction d'un autel de Saint-Maxime (7 janv.); — proposition d'acheter à M. de Louen son bâton de chantre et de vendre l'or, l'argent et les agathes d'un ancien reliquaire dont le bois est usé (18 févr.); — décès de Samson de La Planche, docteur en théologie, trésorier de la cathédrale (10 avr.);

— construction d'une sacristie pour la confrérie du Saint-Sacrement (5 mai) ; — décès de Thomas Leroy, sieur de Montobert, frère du président ; inhumation dans le caveau de famille, en face de l'autel de Saint-Joseph (17 mai) ; — autorisation à Elisabeth Caulier, veuve de M. de Willecot, de faire poser un banc dans l'église (17 juill.) ; — acceptation de l'offre de l'archidiacre Leroy d'employer les 56 lb. de la succession d'Antoinette Leroy, demoiselle de Berguettes, sa tante, à la fondation de 2 obits et à l'entretien d'une lampe dans la chapelle Notre-Dame (20 oct.) ; — un obit sera chanté pour le repos de l'âme de Lange, avocat du chapitre au Parlement de Paris ; nomination de Lecœur, avocat au Parlement, pour le remplacer (17 nov.) ; — Charles Petit, l'un des basses-contre, aura droit aux distributions de la musique comme les autres chantres.

1 G 107 (Registre). — In-folio, 34 feuillets, papier.

**1684**, 23 déc.-**1687**, 8 janv. — *Plumitif capitulaire*. — Service pour M. de Breteuil, père de l'évêque, décédé (23 janv.) ; — lettre à l'évêque pour le féliciter de la promotion de l'intendant, son frère, à la charge de conseiller d'Etat (5 févr.) ; — il ne sera permis à aucun enfant de chœur de quitter la psalette pour étudier ou apprendre « quelque honnête métier », avant d'avoir servi au moins pendant 10 ans (9 avr.) ; — réparation d'une arcade de la cathédrale du côté du cloître (20 avr.) ; — on enverra un exemplaire de l'histoire de Notre-Dame à M. Grenu (4 juin) ; — selon l'ancienne coutume de Théroanne on tiendra un « chapitre de mœurs » tous les premiers jeudis de chaque mois (4 juill.) ; — transaction avec le seigneur de Luy pour la réparation du chœur (10 oct.) ; — on fera achever le buffet d'orgues (15 oct.) ; — procès contre les habitants de Bailleul au sujet de la perception des dîmes de colza (1<sup>er</sup> déc.) ; — règlement pour le change des monnaies étrangères (28 déc.). — **1686** : défense à Fortin, premier massier, de permettre aux chanoines, chapelains, vicaires ou chantres de jouer sur son billard ou même d'y regarder jouer sous peine de destitution de son office (4 janv.) ; — fondation d'une messe de saint Antoine par l'archidiacre Leroy (7 janv.) ; — réfection du pavé de l'église (25 févr.) ; — don par l'archidiacre Leroy d'un tableau de saint Antoine, à placer à l'entrée de la chapelle de ce nom (4 mars) ; — pension accordée à M. de Rocquigny, fils de Mme de Palcheu, qui va continuer ses humanités et sa philosophie à Paris (19 avr.) ; — notification à Mme de Palcheu que son fils doit payer cette année le festin du Saint-Sacrement (28 mai) ; — le cuisinier Allain est prié de préparer ledit festin pour 17 personnes (12 juin) ; — mais personne ne voulant prêter de salle, il est décidé que le banquet ne se fera pas et que le chanoine

de Rocquigny versera 100 lb. à la fabrique (15 juin) ; — l'un des plus anciens parmi les enfants de chœur touchera la viole (17 juill.) ; — Louis Lepère demande qu'on lui verse ses gages de vicaire-choriste pendant le temps qu'il passera au séminaire (9 août) ; — arrêté décidant d'employer les 100 lb. de M. de Rocquigny de Palcheu à l'achèvement de l'autel de saint Maxime (9 août) ; — autorisation au chanoine Grenu de faire son séminaire à Paris (20 déc.). — **1687** : députation à Amiens du sieur d'Imbretun, receveur du chapitre, pour y représenter dans le procès contre Lancelot, fermier du domaine d'Amiens, au sujet des arrérages qu'il réclame, et contre Falempin pour la franchise des moulins L'Abbé (8 janv.).

1 G 108 (Registre). — In-folio, 48 feuillets, papier.

**1686**, 30 déc.-**1689**, 30 déc. — *Plumitif capitulaire*. — **1686** : démission de François Cannet, chanoine, de ses fonctions de fabricant de la chapelle Notre-Dame ; nomination d'Antoine Delaplanché (30 déc.). — **1687** : l'obit de la comtesse Mahaut se chantera le jour de son échéance et non celui de la distribution, pour éviter les irrévérences et profanations qui se commettent en l'église ce jour (8 janv.) ; — la distribution du pain de la fondation Mahaut se fera le jeudi de la semaine de *Quasimodo* (10 janv.) ; — offre à M. Houbronne de Calais d'une place de chantre à la cathédrale (15 janv.) ; — refus de mettre M. de Beaufort en possession de la chapelle du Saint-Esprit (17 janv.) ; — constitution d'une rente de 600 lb. au profit de la chapelle Notre-Dame (5 févr.) ; — mise en possession de Balthazar Flahaut de la chapelle du Saint-Esprit (12 mars) ; — sur sa demande on accorde à l'évêque la cour de la petite sacristie dite chapelle de Saint-Louis (24 sept.). — **1688** : élection de Charles Papin du Fresnel, docteur en théologie, comme doyen, après démission de Louis de Chastillon (27 févr.) ; — location à Antoine Morel, chanoine, d'une petite maison pour loger les pauvres écoliers sortant de la psalette (15 mars) ; — selon l'ancienne coutume de la province, les officiants à l'autel ne porteront point la perruque (14 mai) ; — proposition de vendre le colège aux Ursulines, moyennant la somme de 8.000 lb. (21 mai) ; — projet de rétablir un bailli de chapitre (16 juin) ; — pouvoir donné à M. d'Imbretun de faire les foi et hommage du fief de la psalette (6 août) ; — les images des Apôtres qui sont aux piliers du chœur seront enlevées parce que mal faites (24 sept.) ; — le chapitre est d'avis de faire chanter à l'avenir le contrepoint et de l'apprendre aux enfants de chœur qui ne le savent pas (11 oct.) ; — demande de renseignements à Tournai, Ypres et Bergues sur les capacités de Van Haghen et Pierre Fromate, facteurs d'orgues (11 oct.) ; — présences : pendant les *Te Deum* les chapelains

demeureront dans leurs stalles ordinaires ; les curés de la ville, s'ils ne sont pas chapelains, auront leur stalle après le dernier chapelain du côté de l'archidiacre (15 nov.) ; — félicitations au duc d'Aumont promu chevalier du Saint-Esprit (29 nov.) ; — prières pour le roi d'Angleterre et la conservation de la foi (7 déc.) ; — le chapitre va saluer à l'hôtel d'Aumont la reine d'Angleterre qui a été contrainte de se retirer en France avec le prince de Galles (22 déc.) ; — la reine d'Angleterre assistera au sermon et au salut le jour de la Saint-Etienne (24 déc.). — **1689** : le chapitre fait saluer le roi d'Angleterre à son arrivée à l'hôtel d'Aumont (5 janv.) ; — députation au Roi pour lui demander de conserver les fortifications de la ville ; depuis qu'on a entrepris leur démolition « le peuple est tellement esbranlé et saisi de frayeur qu'il est à craindre que lad. ville et le pays boulenois ne soient entièrement désert, tous les habitants qui pour azile n'ont que lad. ville préparant leur retraite » (26 janv.) ; — rapport du doyen sur cette mission (2 mars) ; — procès-verbal contre les pères de l'Oratoire, qui ont négligé de recevoir le chapitre à la porte de leur église lors de la dernière procession (3 avr.) ; — on laisse à la discrétion des fabriciens le choix d'un endroit dans la chapelle pour placer la thèse présentée à la Sainte Vierge par le R. P. Malou, dominicain (23 mars) ; — ordre de remettre en sa place l'ancien tableau de saint Pierre qu'on avait remplacé par celui de sainte Thérèse ; — ordre de recouvrer la nudité de saint Paul (8 juill.) ; — avis de prendre une pistole sur les distributions de chaque chanoine pour la quête faite en ville pour l'établissement de l'hôpital (26 août) ; — le bruit courant que le billard du sieur Fortin « fait bruit et scandale » en ville, à cause des grosses sommes que les laquais et écoliers y perdent, les gros jeux d'argent sont défendus ; les parents et les maîtres des joueurs sont avertis ; il est en outre défendu de jouer pendant le service divin et la nuit (23 sept.) ; — on remontre que les bedaux ont toujours été exempts de guet (12 oct.).

1 G 109 (Registre). — In-folio, 60 feuillets, papier.

**1690**, 9 janv.-**1694**, 7 juill. — *Plumitif capitulaire*. — Placet au roi pour lui demander une avance qui servira à la réparation de l'église endommagée par le vent furieux du 22 janv. (1<sup>er</sup> févr.) ; — requête à l'évêque et aux gens du roi demandant que les chapelles fondées pour les vicaires enfants de chœur leur soient réservées (20 févr.) ; — les filles du sonneur seront plus modestes à l'église, elles ne devront pas prendre les chaises de leurs parents, ni vendre à boire pendant les heures indues (29 mars) ; — l'évêque offre 100 lb. pour un nouveau pupitre et des lutrins ; on ajoutera à cette somme

PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE C. TOME II.

les 150 lb. de Durand, au lieu du festin du Saint-Sacrement (17 avr.). — **1691** : un enfant ira à Saint-Omer apprendre à jouer du serpent (11 mai) ; — service pour Achille-François de Pernes, mort à l'armée (26 juill.) ; — on diffère l'achat du lutrin (7 sept.) ; — mise en possession de M. Destailleur de la chapelle Saint-Mathieu (7 sept.) ; — décès d'Antoine de Louen, grand chantre (29 oct.) ; — élection de Retart de Tréval, docteur en théologie, à sa place (9 nov.) ; — réformation des hymnes de saint Maxime (17 déc.). — **1692** : service pour le chevalier de Pernes, décédé à son retour d'Islande (2 janv.) ; — défense à tous les membres de la compagnie et à ceux qui sont sous sa juridiction de se trouver dans les assemblées où l'on joue (29 janv.) ; — réforme des bancs (5 mars) ; — aumônes pour l'établissement d'un hôpital général (9 avr.) ; — réception d'Henri de Monchy, pénitencier, à la place de Michel Guillot, décédé (30 avr.). — **1693** : Jean François de Wismes est mis en possession de la prébende vacante par le décès de Charles Papin du Quesnel (6 mars) ; — aumônes aux pauvres, « attendu la nécessité surprenante, le grand nombre de pauvres » et la cherté des blés (21 mai) ; — il est décidé de donner comme gratification à M. Lemaire, receveur en Flandre, un bassin d'argent où sont gravées les armes du chapitre, d'une valeur de 300 lb. (30 juin) ; — projet d'union de la fondation Mahaut à l'hôpital général (5 oct.). — **1694** : acte donné au lieutenant criminel de Boulogne de ce que Colongues, commissaire des guerres, a usurpé son rang à la procession solennelle « à l'occasion de la réduction de cette ville à l'obéissance du Roy » (26 avr.) ; — J.-B. de Rocquigny est mis en possession de la prébende vacante par la résignation de François, son frère (12 mai).

1 G 110 (Registre). — In-folio, 49 feuillets, papier.

**1709**, 4 févr.-**1711**, 27 mars. — *Plumitif capitulaire*. — Permission à la demoiselle du Valois, sœur du chanoine Morel d'Equihen, de posséder un banc dans l'église (4 févr.) ; — agrément donné à Pierre Champion, supérieur de l'Oratoire, de prêcher la station de carême (12 févr.) ; — testament de Louis-Marie Leroy du Quesnel, doyen (28 oct. 1706) ; — concession de parts sur les enterrements au chœur aux pères de l'Oratoire, aux chanoines malades et à ceux de qui sont employés aux affaires du chapitre (11 mars) ; — opposition du théologal (13 mars) ; — présentation d'Albert Catty à la cure d'Audruicq (18 mars) ; — concession d'un banc à Pierre d'Audruicq, avocat (9 avr.) ; — location des dîmes de Preures à Martin Dupûich (26 juin) ; — de celles de Clenleu à François Danel, curé (4 juill.) ; — réparation du chœur de

Bimont (19 juill.) ; — félicitations au duc d'Aumont sur la naissance de M. de Chappe, son petit-fils (10 sept.) ; — réception de Guillaume Dieuset à la chapelle de Saint-Eloi, vacante par le décès de François Nayet (11 sept.) ; — acte de foi et hommage servi à M. Lesecq de Launay, seigneur de Saint-Martin, par François Herbault, curé de Nielles-les-Ardres, pour ses dîmes (27 sept.) ; — peines édictées contre ceux qui dévoileront les secrets du chapitre (14 oct.) ; — on fera faire un tableau de saint Pierre à Paris (21 oct.) ; — crédit de 270 lb. pour ce tableau et une épitaphe de Pierre Lemaitre, chanoine (10 déc.). — 1710 : aumône aux pauvres de Longvilliers (4 janv.) ; — réception du chanoine Mallet, archidiacre du côté gauche (24 janv.) ; — lettres du roi annonçant la naissance de son second arrière-petit-fils (18 févr.) ; — service funèbre pour l'archevêque de Reims (27 févr.) ; — réimpression du propre du diocèse (24 mars) ; — réception de Guillaume Dieuset, chapelain de Saint-Pierre, en remplacement de Rousseau, décédé (25 mai) ; — présentation de Jean du Chocquet à la cure de Wismes, pour succéder à Antoine Ponthon, décédé (30 mai) ; — information contre le chanoine J.-B. de Rocquigny, accusé de fréquentation avec les personnes du sexe, port d'armes, violences, chasse, ivrognerie, etc. (4 juill.) ; — présentation de J.-B. Ivain à la cure de Matringhem (25 sept.) ; — de Jacques Thomas à la cure de Bailleul-les-Pernes (25 sept.) ; — réception de Louis Sauty, comme sonneur (26 sept.) ; — présentation de Philippe Duval à la cure de Landrethun (29 sept.) ; — de Pierre Mercier à celle d'Ostreville et de Saint-Michel (7 oct.) ; — démission de O. Hache, doyen, de sa députation à la chambre ecclésiastique ; nomination à sa place de Dacquibert, pénitencier (29 oct.) ; — présentation de Pierre Boulard à la cure de Bourthes (23 nov.) ; — nomination de Guillaume Dericqson à la chapelle presbytérale et vicariale de Saint-Antoine (17 déc.) ; — compulsoire des titres de Duval, chapelain (24 déc.). — 1711 : *Te Deum* pour la victoire des troupes du roi d'Espagne sur l'archiduc à Brihuega (9 janv.) ; — présentation de Jacques Alisart à la cure de Dohem et Cléty (12 janv.) ; — nomination de François Duroy à la prébende canoniale de M. Petit de Capot, démissionnaire (22 janv.) ; — de Charles Godde à la prébende théologale de Duroy (3 févr.) ; — décès du doyen Hache (28 févr.) ; — présentation de Michel Ducrocq à la cure de Nordausques (8 mars) ; — réception de Robert de Bernes de Baudrethun au canonicat de feu Hache (10 mars) ; — présentation de Jacques Ricart à la cure de Rinxent (11 mars) ; — élection de Henri de Monchy de Wismes, doyen (18 mars) ; — réception de Balthazar Hertault au canonicat de Nicolas Lefebvre (21 mars) ; — refus à Nicolas Lefebvre de le mettre en possession de la chapelle du Saint-Esprit.

1 G 111 (Registre). — In-folio, 134 feuillets, papier.

1722, 20 févr.-1725, 30 juin. — *Plumitif capitulaire*. — Transaction avec les habitants de Polincove pour la portion congrue (27 févr.) ; — amortissement des fondations faites par mademoiselle de Grandmoulin (2 mars) ; — députation pour défendre contre le procureur du roi le droit de *committimus* qui a toujours appartenu au chapitre (3 mars) ; — règlement pour la décharge des obits de fondation (23 mars) ; — le chanoine prêchant devant l'évêque s'inclinera seulement et ne se mettra pas à genoux pour demander la bénédiction (10 avr.) ; — les honoraires du prédicateur du carême sont fixés à 30 lb., sans préjudice pour l'avenir (10 avr.) ; — présentation de Mathieu Cusson à la cure de Nielles (2 mai) ; — de Jacques Dubois à celle de Rinxent (3 mai) ; — nomination de Paul Legrain au cantuaire de Saint-Adrien vacant par le décès de Jean Rembert (29 mai) ; — rappel des clauses de la rente fondée par l'archidiacre Vaillant pour les enfants de chœur (19 juin) ; — le chapitre traite de fabuleux le « prétendu renouvellement d'appel de la constitution Unigenitus » que Blaise Godart, en religion frère Bruno, de la maison des Bons Fils en Flandre, dit avoir fait entre les mains de l'évêque, avec son des cloches et chant du *Te Deum* ; ces détails de cérémonies inusitées prouvent la fausseté de cet acte (26 juin) ; — remboursement de 25 lb. de rente par la fabrique à la chapelle Notre-Dame (18 juill.) ; — rapport des députés envoyés en Flandre pour les recettes, comptes et baux du chapitre (28 juill.) ; — prise de possession de la chapelle Saint-Etienne par Jean-Bertrand Lecamus (3 août) ; — aumône accordée aux frères des Ecoles chrétiennes (3 août) ; — recherche des anciens droits seigneuriaux dus depuis 1689 (16 sept.) ; — présentation d'Adrien Braure à la cure de Quernes (17 sept.) ; — réception du chanoine Dieuset à la dignité de la trésorerie (21 oct.) ; — les assemblées extraordinaires ne se tiendront plus que deux fois par semaine (23 oct.) ; — réception de Jean Deshayes, comme maître de musique (7 nov.) ; — remontrances à l'évêque sur la rareté des confesseurs dans le diocèse (13 nov.) ; — envoi de deux livres de beurre à Pion, directeur des droits d'amortissement à Paris, pour la récompense de ses bons services envers le chapitre (18 déc.). — 1723 : présentation de Jacques Bucaille à la cure de Dohem et Cléty (11 févr.) ; — *Te Deum* d'actions de grâces pour la disparition de la peste (20 févr.) ; — réception d'Antoine Leblanc comme chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Jean (2 mars) ; — révocation de Deshayes, maître de musique (10 avril) ; — décès de Louis, duc d'Aumont (12 avr.) ; — l'évêque assigne le chapitre, l'accusant d'avoir fait circuler un libelle sous le titre de *Supplément à la gazette de Hollande* ; le chapitre déclare

n'avoir fait d'autres représentations que celles contenues dans la délibération du 13 novembre 1722 sur la rareté des confesseurs (31 mai) ; — Goubarb est de nouveau reçu maître de musique (16 juin) ; — service solennel pour la duchesse d'Aumont (1) (16 juill.) ; — présentation de Gilbert Réan à la cure d'Amettes (6 sept.) ; — de Pierre Ricquier à celle de Nordausques (1<sup>er</sup> oct.) ; — d'Ambrise Devin à celle de Ligny-Saint-Flochel (11 oct.) ; — liquidation des billets de banque ; — jouissance accordée à M. de Rinxent du banc de Mme de Raucourt, sa mère, décédée (23 oct.) ; — réparations aux chœurs de Bainethun et de Bécourt (29-30 oct.) ; — abdication par le curé de Leauvette du gros de sa cure (3 nov.) ; — décès de Louis-Marie, duc d'Aumont, à Paris, le 5 novembre ; — présentation de François Quéhen à la cure de Louches (23 nov.) ; — réception de Guillaume Dericqson, comme trésorier (29 nov.) ; — décès de Balthazar Hertault, chanoine (25 déc.) ; — réception de Guillaume Dericqson à son canonicat (27 déc.). — 1724 : députation de Dieuset à Paris (12 janv.) ; — le tiers du revenu des prébendes sera mis tous les ans en distribution et la fabrique jouira du gros de chaque nouveau chanoine dans la première année de sa réception (28 janv.) ; — don à la quête prescrite par le roi, pour la ville de Châteaudun qui a été consumée par le feu (18 févr.) ; — inhumation de Guillaume d'Ingleby, gentilhomme anglais, devant la chapelle Saint-Maxime (22 févr.) ; — réunion des deux chapelles royales à l'hôpital général de Boulogne (28 févr.) ; — administration des sacrements à l'évêque Pierre de Langle, malade (10 avr.) ; — son décès ; règlement des funérailles (12 avr.) ; — enterrement (13 avr.) ; — nomination des vicaires capitulaires pendant la vacance du siège (15 avr.) ; — déclaration du chapitre au sujet d'un manuscrit intitulé « relation de la mort de Mgr l'évêque » contenant certains faits contraires à la vérité, en ce qui touche le renouvellement d'appel de la constitution *Unigenitus* qu'on suppose avoir été fait par l'archidiacre Mallet en présence et au nom de la compagnie ; le chapitre déclare : 1<sup>o</sup> que Mallet, dans le discours qu'il a fait à l'évêque avant de lui administrer les sacrements d'extrême-onction et de viatique, n'a pas dit un seul mot de la constitution *Unigenitus*, ni fait aucune mention du renouvellement d'appel de cette bulle ; 2<sup>o</sup> que Mallet ni Aubriot n'ont été députés par la compagnie vers l'évêque pour dire ou confirmer ce qu'on leur fait dire dans ladite relation au sieur Gautier lors grand vicairé de l'évêque (12 mai) ; — nomination de Pierre Duquesne, curé d'Outreau, à la chapelle du Saint-Esprit (20 mai) ;

— reçu délivré par le chapitre aux légataires de Mgr de Langle, d'une chape de moire d'or brodé d'argent et d'un tapis violet, en paiement du droit de chape (19 sept.) ; — procès contre Pierre Dufour pour les dîmes de Théroanne (25 sept.) ; — avis de chanter un service au chœur le 23 octobre, jour du sacre du nouvel évêque (13 oct.) ; — présentation de Jean-François Cordier à la cure d'Estréelles (23 oct.) ; — députation pour soutenir les intérêts de la province contre un arrêt sur le droit de subvention qu'on voudrait faire payer au Boulonnais au préjudice de ses privilèges (6 nov.) ; — réception de Mgr Jean-Marie Henriaux nouvel évêque de Boulogne (24 nov.) ; — le chapitre décide de faire des représentations à l'évêque dont le mandement pour le jubilé universel n'a pas spécifié que l'ouverture s'en fera dans la cathédrale (1<sup>er</sup> déc.) ; — l'évêque répond que si le chapitre veut recevoir son mandement sur l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, il fera lui-même l'ouverture du jubilé dans la cathédrale (1<sup>er</sup> déc.) ; — dépôt au chapitre du mandement imprimé ; on en fait lecture (2-5 déc.) ; — vote sur l'acceptation, il y a 11 voix pour la soumission, 8 contre ; le doyen déclare voter pour ; Dacquibert, chantre, Dericqson, trésorier, Duroy, pénitencier, Blondet, Godde, théologal, Gribouval, Libert et Duresnel déclarent s'opposer à la soumission ; le chapitre décide de passer outre (5 déc.) ; — copie du mandement de l'évêque sur l'acceptation de la bulle ; ouverture du jubilé (11 déc.) ; — réception de M. Sénéca à la chapelle de Saint-Antoine (12 déc.) ; — réception de Pierre Charlet, chapelain de Saint-Pierre et de Saint-Jean (21 déc.) ; — mise en possession de François-Julien Lesage d'une chapelle royale, à laquelle il est nommé par lettres patentes (29 déc.). — 1725 : acceptation et enregistrement des lettres de *comitatu* expédiées par l'évêque à Guillaume Dieuset, chanoine, promoteur de l'évêché (5 janv.) ; — présentation de Louis Delaroche, curé de Louches et doyen du district de Guines, à la cure de Saint-Joseph dont Guillaume Dericqson est démissionnaire (9 janv.) ; — l'office de secrétaire du chapitre est incompatible avec celui de promoteur de l'évêché ; une gratification de 200 lb. est accordée au maître de musique en surplus de la pension ordinaire des enfants de chœur (12 janv.) ; — François Leveux, grand chapelain, est nommé secrétaire (19 janv.) ; — banc accordé à Mme de Latre, veuve de M. de Heghes, lieutenant criminel (19 févr.) ; — prise de possession par Pierre Duquesne, curé d'Outreau, de la chapelle royale du Saint-Esprit (21 févr.) ; — démission par Leveux de sa charge de secrétaire, nomination provisoire de Charlet (10 mars) ; — nomination de Vincent, secrétaire (19 mars) ; — procès-verbal attestant qu'il n'y eut pas de prédication à l'église de l'Oratoire le dimanche des Rameaux (26 mars) ; — présentation d'Achille Pain du Buisson à la cure de Nielles-les-Ardres (10 avr.) ; — répara-

1) Catherine de Guiscard, épouse de Louis-Marie, duc d'Aumont, morte le 9 juillet.



tions à l'église de Bimont (11 avr.) ; — procès-verbal portant que ni les cordeliers, ni les capucins, ni les minimes n'assistèrent au service anniversaire de Pierre de Langle, « ce qui ne peut être attribué qu'à un mépris formel de la Compagnie par qui ils avoient été invités expressément ou à une injure faite à la mémoire et à la religion de feu mondit seigneur » ; — attendu qu'il y a un nombre suffisant de confesseurs dans l'église, on ne fera plus appel aux cordeliers (16 avr.) ; — autorisation à Mutinot, maître en charge et Cazin, avocat en Parlement, de faire poser une tombe sur la sépulture de l'évêque P. de Langle (4 mai) ; — lettre du duc de Bourbon à l'intendant Chauvelin (6 mai) ; — des troubles se sont élevés dans le diocèse à l'occasion du mandement de l'évêque sur la constitution *Unigenitus*, le roi rappelle ses sujets à l'obéissance envers l'évêque et ne souffrira pas qu'ils s'opposent à la déclaration de 1720 ; le roi ordonne en outre de rayer les deux articles mentionnés plus haut et fait défense au chapitre d'en écrire de pareils à l'avenir ; il défend au sieur Duroy, pénitencier, « cause du trouble dans cette église », d'assister jusqu'à nouvel ordre aux délibérations capitulaires ; — rappel au silence dans la sacristie (23 mai) ; — marché avec Hardy, maître serrurier, pour la conduite de l'horloge (23 juin) ; — l'évêque se plaint de ce que le chanoine Libert lui ait fait signifier par sergent son acceptation de la bulle *Unigenitus* (25 juin) ; — Libert est désapprouvé, sa formule de soumission est trouvée injurieuse pour

le Souverain Pontife ; il devra en rédiger une nouvelle (27 juin) ; — projet de réciter les prières des 40 heures (30 juin).

1 G 112 (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

**1741**, 9 janv.-1746, 26 août. — *Plumitif capitulaire*. — Versement de 300 lb. au curé de Surques pour la réfection de son clocher (12 janv.) ; — mise en possession de Louis-Gabriel Macquet de Longpré de la chapelle de Saint-Maur résignée par son oncle (16 oct.) ; — remise des comptes de la chapelle Notre-Dame (23 oct.). — **1742** : Pierre Vigneron est nommé premier massier (7 mai) ; — le chapitre ne trouvant personne pour donner le repas du Saint-Sacrement décide d'y pourvoir aux frais de la bourse commune (16 mai). — **1743** : nomination de Jean-Pierre Battut à la cure d'Herlin (16 janv.). — **1744** : Bernard Leporcq d'Imbretun est mis en possession de la dignité archidiaconale du côté droit, à la place du chanoine Dieuset (13 mai) ; — celui-ci, malade et infirme, demande d'être dispensé d'assister aux offices sans souffrir de retenues sur les distributions (12 oct.). — **1745** : accord avec François Guillemin pour la fonte des petites cloches (21 juin). — **1746** : rapport des chanoines députés à Chauvelin pour expliquer les motifs de la conduite du chapitre à l'égard des officiers de la sénéchaussée (1<sup>re</sup> juill.).

#### Biens de l'abbaye Notre-Dame unis à la mense capitulaire

1 G 113 (Registre. — In-fol., XXI feuillets - 299 pages, papier.

**1634-1736**. — *Terrier des biens et revenus appartenant aux doien, chanoines et chapitre Notre-Dame de Boulogne, dans lequel sont les rapportz et dénombrements et recepisés des quittances des débiteurs des rentes appartenantes ausdits sieurs à cause de l'abbaye Notre-Dame unie à leur mense capitulaire*. — Ff. II - XX. Table alphabétique des localités. Pp. 1-229. Biens à Alichun (p. 257), Ambleteuse (p. 89), Audinghen (p. 97), Audresselles (p. 91), Bainethun (p. 232), Baudrethun (h., comm. de Marquise, p. 115), Bédouâtre (h., comm. de Saint-Martin-Boulogne, pp. 33, 43), Bazinghen (p. 149), Boulogne (pp. 1, 226, 268), Brunembert (p. 254), Camiers (p. 185), Cluses (h., comm. de Wimille et de Saint-Martin-Boulogne, p. 238), Colembert (p. 267), Colinchun (h., comm. de Bazinghen, p. 260), Cormont (p. 264), Dannes (p. 263), Desvres (p. 265), Echingham (p. 240),

Etaples (pp. 185, 264), Inghen (h., comm. de Tardinghen, p. 109), Isques (p. 243), Leulinghen (p. 231), Liannes (h., comm. d'Alichun, p. 248), Marquise (p. 115), Neufchâtel (p. 145), Offrethun (p. 133), Outreau (p. 178), Pernes (p. 79), Pittefaux (p. 79), Saint-Martin-Boulogne (pp. 21, 269), Saint-Etienne (p. 183), Souverain-Moulin (h., comm. de Pernes et de Pittefaux, p. 79), Terlinchun (h., comm. de Wimille, p. 161), Thiembronne (p. 266), Verlinchun (p. 149), Wacquinghen (p. 125), Wierre-Effroy (p. 127), Wimille (pp. 71, 230, 236), Wirwignes (p. 135), Wissant (p. 139). — Pp. 294-298. Table des noms de personnes.

1 G 114 (Registre). — In-4°, 1-63 (A) ; 1-64 (B) feuillets, papier.

**1563-1568**. — Gestion du temporel de l'abbaye Notre-Dame par les commissaires royaux Pierre d'Arques et Jean de Maillefeu.

1<sup>o</sup> A, ff. 1-63 et B, ff. 34 bis-64, 1563-1565. *Cueil-loir* registre où recettes et dépenses sont inscrites au jour le jour sous des rubriques identiques à celles du compte définitif (cf. 1 G 338), mais parfois rangées dans un ordre différent (1).

2<sup>o</sup> B, ff. 1-30 v<sup>o</sup>. Cueilloirs, 1563-1564 (f. 1 bis) et 1567-1568 (f. 21 v<sup>o</sup>), des rentes de la châtellenie de Brunembert (2). Table des redevables (f. 1).

1 G 115 (Registre). — In-fol., 208 feuillets, papier.

**1565-1567**, additions jusqu'en 1569. — *Id. Cueilloir*, cf. 1 G 114, 1<sup>o</sup>. Voir le compte définitif correspondant sous la cote 1 G 340.

1 G 116 (Registre). — In-fol., 106 feuillets, papier.

**1572-1574**. — *Id.* Voir le compte définitif en 1 G 342.

1 G 117 (Registre). — In-fol., 68 feuillets, papier (le début et la fin manquent ; ff. 37-40 détériorés).

**1576**, 24 juin-1578, 24 juin. — Compte par Jean de Maillefeu des revenus de l'abbaye Notre-Dame, commençant avec la recette des rentes perçues à Pelinghen (comm. de Saint-Martin). *Mises ordinaires* (f<sup>o</sup> 51) : paiements faits aux religieux, à Barthélémy Quinquet, prieur, Pierre Eurin, Bastien Limeu, Antoine Moictier, Jean de Maillefeu et Jean du Crocq. *Mises extraordinaires* (f<sup>o</sup> 58). *Remises* (f<sup>o</sup> 64).

1 G 118 (Registre). — In-fol., 69 feuillets, papier.

**1560 ou 1561-1562**. — « Etat des rentes perçues par les religieux restés à l'abbaye de Notre-Dame avec la dépense par eux faite sur ces articles. » En déficit le 30 nov. 1564.

1) La série de ces registres et celle des comptes définitifs ne sont pas exactement parallèles :

| « Cueilloirs »<br>des commissaires |           | Comptes définitifs |           |
|------------------------------------|-----------|--------------------|-----------|
| 1 G 114                            | 1563-1565 | 1 G 338            | 1563-1565 |
| 1 G 115                            | 1565-1567 | 1 G 340            | 1565-1567 |
| 1 G 125                            | 1567-1569 |                    |           |
| 1 G 126                            | 1569-1571 |                    |           |
| 1 G 116                            | 1572-1574 |                    |           |
|                                    |           | 1 G 117            | 1576-1578 |
|                                    |           | 1 G 122            | 1578-1580 |
| 1 G 128                            | 1580-1582 |                    |           |

Leur fait suite une série de comptes en bref de 1595 à 1600, sous les cotes 1 G 123-124, 344-347.

2) Donnée par Louis XI à l'abbaye de Notre-Dame de Boulogne, cf. Haigneré, *Dict. hist. et arch. du Pas-de-Calais*, arr. de Boulogne, t. II, Arras, 1882, p. 330.

1 G 119 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.

**1597-1599**. — Compte incomplet des pitances et fondations de l'abbaye Notre-Dame, par Guillaume Scotté (minute). Ff. 1-5, recettes. Ff. 5 v<sup>o</sup>-9, mises.

1 G 120 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.

**1597-1599**. — *Id.* Mise au net du précédent. Ff. 1-12, recettes : rentes (ff. 1-10), reliefs (f<sup>o</sup> 11). Ff. 12-17, mises : honoraires du prêtre chargé de desservir les fondations ; honoraires des enfants de chœur.

1 G 121 (Registre). — In-fol., 55 feuillets, papier (mauvais état).

**1585-1588**, additions jusqu'en 1592. — Fragment de cueilloir de l'abbaye Notre-Dame concernant des biens à Audresselles (f<sup>o</sup> 1), Inglevert, Audinghen (f<sup>o</sup> 2), Todinchun (f<sup>o</sup> 3), Waringueselles (f<sup>o</sup> 4), Locquinghen (f<sup>o</sup> 7 v<sup>o</sup>), Wierre-Effroy (f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup>), Wirwignes (f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>), Valengin (f<sup>o</sup> 30), Alichun (f<sup>o</sup> 37), Wacquinghen (f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>), Hermerenghes (f<sup>o</sup> 44), Palette (f<sup>o</sup> 46 v<sup>o</sup>), Outreau (f<sup>o</sup> 54 v<sup>o</sup>).

1 G 122 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier (mauvais état).

**1578-1580** (3). — Fragment de compte des revenus de l'abbaye, dont ne subsiste qu'une partie des recettes commençant avec les rentes de Mont-Lambert et se terminant avec celles d'Outreau (cf. 1 G 338, ff. 44 v<sup>o</sup>-143 v<sup>o</sup>).

1 G 123 (Registre). — In-fol., 32 feuillets, papier.

**1595-1596**. — Compte en bref de l'abbaye, cf. 1 G 344-345. Recettes (f<sup>o</sup> 1). Mises (f<sup>o</sup> 32).

1 G 124 (Registre). — In-fol., 40 feuillets, papier.

**1598-1600**. — *Id.*

1 G 125 (Registre). — In-fol., 98 feuillets, papier (mauvais état).

**1567-1568**, additions de 1569. — *Cueilloir* : Cf. 1 G 114, 1<sup>o</sup>.

1 G 126 (Registre). — In-fol., 100 feuillets, papier.

**1569-1571**. — *Id.*

3) Compte postérieur à celui de 1576-1578, 1 G 117, et antérieur à celui de 1580-1582, 1 G 128.

1 G 127 (Registre). — In-fol., 55 feuillets, papier.

**1572-1579.** — *Cueilloir informe pour 1577.* En fait, cueilloirs du chapitre. Ff. 1-7, cueilloirs de la bourse des gros fruits, de la quotidienne, des obits, des nouvelles fondations pour 1572. F<sup>o</sup> 7 v<sup>o</sup>, *id.* pour 1573. F<sup>o</sup> 15, *id.* pour 1574. F<sup>o</sup> 22, *id.* pour 1575-1576. Ff. 1, 54, notes informées.

1 G 128 (Registre). — In-fol., 109 feuillets, papier (mauvais état).

**1580-1582.** *Cueilloir, Cf. 1 G 114, 1<sup>o</sup>.* Les dépenses ordinaires ne font plus mention des pensions versées au prieur et aux religieux.

### Biens du chapitre de Théroutanne en Artois (1)

1 G 132 (Registre). — In-4<sup>o</sup>, 8 feuillets, papier.

**1561** (copie, avant 1630). — Déclaration des fiefs du chapitre de Théroutanne situés en Artois : à Nédonchel ; en dehors de Saint-Pol, fiefs de Georges Le Personne ; à Fontaine-les-Hermans, fief d'Enguerrand de Griboval, tonlieux nommés *la Prévôté*, fief de Jean Rangart ; Amettes ; Hamel, paroisse d'Amettes ; Lies-tres et Quernes ; Hernonval, près de Théroutanne ; Wavrans ; Linzeux ; prévôté ; Ellencourt ; Fleury ; Delettes ; Mazinghem ; Caestre ; Blessy.

1 G 133 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier.

**1595-1596** (copie, 1611). — *Fragment d'un état des biens du chapitre et de M. l'évêque en Artois vers 1595.* — Extrait d'un compte des revenus de l'évêché et du chapitre de Boulogne en Artois et en Flandre. Dîmes de Mamez et Crecques, Marthes, Ligny et Rely, Fléchin (ff. 1 - 3), Théroutanne (f<sup>o</sup> 4), le terage de Nielles et Inghem (f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>), le dîmeron de Berguettes et Blaringhem (f<sup>o</sup> 5), la dîme de Clarques, alias Saint-Martin-au-Mont (f<sup>o</sup> 5), les rentes de Théroutanne, Wavrans et Elnes (f<sup>o</sup> 6), des terres et un droit de travers à Théroutanne (f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>), les dîmes d'Amettes et de Quernes (f<sup>o</sup> 7), 12 mes. et demie de terre près du bois d'Upén, à Théroutanne, avec un droit de terrage appartenant à la chapelle de la Made-

1) Les articles 132 à 144 semblent avoir été produits par le chapitre dans les procès qu'il a soutenus au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont le plus récent serait de 1774.

1 G 129 (Registre). — In-fol., 1-51 feuillets, papier.

**1594**, 24 juin-1595, 23 juin. — *Cueilloir du temporel de l'abbaye Notre-Dame pour 1594.* Revenus identiques à ceux analysés ci-dessous en 1 G 338, ff. 1-176. Table des localités (f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>). Rentes (f<sup>o</sup> 1 bis). Loyers (f<sup>o</sup> 43). Dîmes (f<sup>o</sup> 44). Vente des bois de l'abbé (f<sup>o</sup> 50).

1 G 130 (Cahier). — In-folio, 21 feuillets, papier.

**1594.** — *Id.* Plumitif du registre précédent.

1 G 131 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier (le début manque).

**1595.** — Plumitif du cueilloir du temporel de l'abbaye pour 1595.

leine de Boulogne (f<sup>o</sup> 8), la dîme d'Upén-d'Aval (f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>), celle de Bomy (f<sup>o</sup> 9), 3 mes. de terre près de la cense de St-Jean-au-Mont (f<sup>o</sup> 9 v<sup>o</sup>). — Biens appartenant à l'évêque (f<sup>o</sup> 10) : biens aux environs de Théroutanne, la cense de la cour l'Évêché, indivise avec l'évêque de Saint-Omer, la seigneurie de Blessy, les revenus des prébendes de Douai et de Saint-Pierre de Lille, les revenus du personnel de Saint-Pol, dîme à Wulverghem en Flandre, l'enclos de la ville de Théroutanne (f<sup>o</sup> 11) ; les dîmes de Watou et Bailleul en Flandre (f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>) ; la cinquième branche de la grande dîme de Théroutanne nommée *les Brehons*, sise à Enguinegatte (f<sup>o</sup> 12) ; la dîme de Fléchinelle (f<sup>o</sup> 13) ; les troisième et quatrième branches de la grande dîme de Théroutanne nommées *Croquelon* et *les Hauvois* (f<sup>o</sup> 14) ; des terres à Clarques et Enquin (f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>) ; la ferme de la trésorerie à Théroutanne (f<sup>o</sup> 15) ; celle de la maladrerie de Théroutanne (f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>) ; la dîme de Ponche et Lillette (f<sup>o</sup> 17) ; celles de Bailleul-aux-Cornailles (f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>), Culhem, Rely, Lierre (ff. 18-19) ; 3 quartiers de manoir au faubourg de Lillers (f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>) ; une dîme à St-Hilaire (f<sup>o</sup> 20) ; 4 mesures de terre à La Cauchie ; la dîme de Nédonchel.

1 G 134 (Cahier). — In-folio, 4 feuillets, papier.

**1585** env. — Déclaration des rentes que tenait à ferme feu Guillaume de Vincq de messieurs les chanoines de Théroutanne « translats » à Boulogne. Tenanciers : Jean du Pont de Roquette, Philippe Letailleur, Antoine Boutry ; à Herbelles : Claude Theullier, Jean Cayer, Jean Alexandre ; à Inghem, Hector de « Sobruick » ; à Serques, Vincent Rollant.

1 G 135 (Cahier). — In-fol., 2 feuillets, papier.

**1576** env. — « Etat et renseing que fait Guillaume de Vincq à Messeigneurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de Nostre Dame jadis en Théroutanne, translats en Boullongne de plusieurs parties de rentes fonssières païable au jour de Noel se comprendans allentour dudit Théroutanne à eux appartenans ad cause de leur bourse du cellier. » — Biens hors de la porte de Saint-Omer, du côté de Saint-Jean ; rue des Bachinets ; rue Saint-Omerenghe.

1 G 136 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

**1691.** — Dénombrement des biens d'Antoine Palfart, laboureur à Reclingham en la seigneurie de Lillette, et pièces à l'appui.

1 G 137 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.

**1705** (extrait, XVIII<sup>e</sup> s.). — Terrier des rentes dues au chapitre de Boulogne à Clarques et à Théroutanne dressé par Sénéchal.

1 G 138 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

**1608.** — Comptes en bref de Pierre Fouache pour les années 1601-1608. Déclaration des centièmes payés au nom du chapitre pour ses biens d'Artois suivant l'ordonnance des Etats. Etat de recettes. Déclaration des paiements faits par Fouache pour la réparation du chœur des églises de Clarques et Enguinegatte.

1 G 139 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.

**1613-1617.** — Déclaration des marchés que Pierre Fouache, fermier du chapitre, a donnés en arrière-ferme à Charles Lesurme, Philippe Potier, Jacques Pingrenon, Antoine de Fauquembergues, le doyen d'Herbelles, etc. 190 articles (1).

1 G 140 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.

**1703**, additions jusqu'en 1713. — Etat des arrérages dus au 2 février 1703 par les tenanciers du chapitre à Lillette (receveur, François Dubuisson).

1 G 141 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.

XVIII<sup>e</sup> s. [avant 1718]. — Gestion de Gaspard Gobron, doyen de Fauquembergues et agent du cha-

1) Couverture : bail en arrière-ferme consenti par P. Fouache, bailli du chapitre de Boulogne pour Théroutanne et environs à François Carault, laboureur à Lières, des dîmes appartenant à la chapelle de Saint-André en la cathédrale, pour 3 ans commençant le 23 juin 1605 (1605, 5 juill., Aire-sur-la-Lys).

pitre pour ses biens d'Artois. — Copie par Gaspard Gobron d'un état des rentes dues au chapitre à Inghem (74 articles), à Clarques et Théroutanne (f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup> ; 71 articles).

1 G 142 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

**1705** (extrait 1718). — *Id.* — Extrait par Gobron de l'article 140 ci-dessus.

1 G 143 (Registre). — In-fol., 82 feuillets, papier.

**1720** env., additions jusqu'en 1739. — *Id.* — Etat par Gobron des arrérages dus pendant leur bail aux receveurs François Dubuisson (de 1660 à 1703), Antoine Sénéchal (de 1703 à 1711), et Gaspard Gobron (de 1711 à 1719).

1 G 144 (Registre). — In-fol., 144 feuillets, papier.

**1725-1745.** — *Id.* — *Registre du doyen de Fauquembergues contenant divers détails et instructions sur les parties des biens que le chapitre a dans l'Artois* (autographe). Ff. 1-2. Liste des fiefs. — F<sup>o</sup> 3, revenus du chapitre de Boulogne en Artois, 5 juin 1725. Généralités sur le traité de Madrid et la partition de l'évêché de Théroutanne de 1559. — F<sup>o</sup> 5, état des dîmes à Wiequinghem, 17 avril 1729. — F<sup>o</sup> 6, état des dîmes à Ligny. — Ff. 9-49, déclaration, par paroisse, des dîmes perçues par le chapitre et autres décimateurs (20 juillet 1713) : Amettes (f<sup>o</sup> 9), Avion (f<sup>o</sup> 10), Allennes (f<sup>o</sup> 12), Blaringhem (f<sup>o</sup> 13), Berguettes (f<sup>o</sup> 14), Bailleul (f<sup>o</sup> 15), Bomy (f<sup>o</sup> 16), Crecques (f<sup>o</sup> 17), Clarques (f<sup>o</sup> 18), Cléty (f<sup>o</sup> 19), Eperlecques (f<sup>o</sup> 20), Fléchinelle (f<sup>o</sup> 23), Enguinegatte (f<sup>o</sup> 24), Ligny (ff. 25-26), Lumbres (f<sup>o</sup> 27), Molinghem (f<sup>o</sup> 28), Moule (f<sup>o</sup> 29), Nordausques (f<sup>o</sup> 30), Pihen et Bientques (f<sup>o</sup> 31), Quernes (f<sup>o</sup> 32), Roquette (f<sup>o</sup> 33), Reclingham (f<sup>o</sup> 34), Seninghem (f<sup>o</sup> 35), Thiembroune (f<sup>o</sup> 36), Théroutanne (f<sup>o</sup> 37), Wardrecques (f<sup>o</sup> 38), Westrehem (f<sup>o</sup> 39), Upén-d'Amont (f<sup>o</sup> 40), Vaudringhem (f<sup>o</sup> 41), Vincly (f<sup>o</sup> 42). Dîme et terrage des prés de Théroutanne (f<sup>o</sup> 43), terrage d'Inghem (f<sup>o</sup> 45) ; dîme rachetée par l'abbé de Saint-Jean-au-Mont (f<sup>o</sup> 46). Réfections faites au chœur de l'église de Lumbres en 1603 (f<sup>o</sup> 47, note de 1721). Certificat attestant que la dîme de colza a toujours été réputée pour grosse dîme en Artois (f<sup>o</sup> 48, 1731). Notes sur les usages observés dans le diocèse de Boulogne pour la perception de la dîme de sang (1729). Dîme de Fléchin (f<sup>o</sup> 49). Récapitulation des dîmes champêtres et terrages, bois, fiefs et seigneuries du chapitre de Boulogne en Artois. — Ff. 80-84 v<sup>o</sup>, dénombrement par Gobron au nom de l'évêque et du chapitre d'un fief de 200 mesures à Humières, tenu du roi à cause du château d'Hesdin. — F<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup>-88, déclaration des fiefs tenus de l'évêché de Boulogne, jadis

Thérouanne : fiefs de l'avouerie indivis avec l'évêque de Saint-Omer. — F° 121, revenus de l'évêque de Boulogne en Artois. — F° 122, avouerie de Thérouanne : liste des fiefs. — F° 125, revenus de l'évêque de Boulogne au 1<sup>er</sup> juin 1724. — F° 129, mémoire judiciaire et correspondance au sujet de la seigneurie de Nuncq (1735-1736). — F° 138 v°, chapelle Saint-Antoine en l'église de Boulogne. — F° 139, copie des titres de la chapelle de Saint-Jean du Lucquet en la cathédrale de Boulogne.

1 G 145 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

**1595-1597.** — Cueiloir des rentes dues à l'église d'Inghem. Principaux rentiers : les héritiers de Robert Tartare, Jérôme de Lanoy, Guillaume Martel, Nicaise de Heghes, Jean Bultel, prêtre, Abraham Le Vicq, Germain de Coquempot, Jean de Fremantel, Jacques Picotin, Robert Videlaïne, Louis Brouart.

1 G 146 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.

**1681,** additions jusqu'en 1694. — Cueiloir du fief des Moineaux au terroir de Groupe appartenant aux chanoines d'Ypres et à ceux de Boulogne. Principaux rentiers : Liévin Dumetz, Jean Delbarre, Liévin Ogiez, Pierre Flour, Robert Guerbaul, bailli de Beaumetz, Martin Patoult. — Terrier des rentes foncières appartenant aux chanoines d'Ypres sur un canton nommé Le Val Croizon situé à Thérouanne (f° 6 v°). Principaux rentiers : Antoine Rozé, M. de Groville, M. de Lens, sieur de Ponche, Charles Coppin, Baltazar Bommières. — Terrier des menus rentes de Delettes et Nielles, dues aux doyens de Boulogne et d'Ypres (f° 8 v°).

1 G 147 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.

**1585.** — Cueiloir des rentes et des « soyetés » d'Enguinegatte pour Jean d'Avroult, receveur : revenus affectés aux prébendes des chanoines Pierre Le Barbier, d'Ableige, de la Planchette et à la chapellenie de la Blanche-Mère de Dieu (chapelain, Simon Païen).

1 G 148 (Cahiers). — In-fol., 19 et 20 feuillets, papier.

**1602-1730.** — Cueiloirs. — 1<sup>o</sup> Cueiloir de Martin Fouache, receveur du chapitre (1602, additions jusqu'en 1687) : rentes à Fleury, Falentin, Foufflin, Ricametz, Wavrans-en-Ternois, Agnez-les-Grands-Camps, Saint-Pol, Ligny-Marquais, Ellencourt, Nuncq, Monchy, Cayeux, Eps, Hestrus, Ostreville. — 2<sup>o</sup> Cueiloir de Maximilien Chartrel, receveur (1730). Table des localités (f° 19 v°).

1 G 149 (Registre). — In-4°, 99 feuillets, papier (1).

**1603-1611.** — Cueiloir de Martin Fouache : arrérages de 1602 ; rentes (1603) de la seigneurie de Malannoy, autelage de Rincq et Glomingham (f° 3), Monchy, Hestrus, Ligny-Marquais, Falentin. — F° 14, 1604. — F° 27, 1605. — F° 36, 1606. — F° 50, 1607. — F° 55, 1608. — F° 62, 1609. — F° 71 v°, 1610. — F° 80, 1611 (2).

1 G 150 (Registre). — In-4°, 63 feuillets, papier.

**1606,** additions jusqu'en 1631. — Cueiloir des dîmes et rentes dues au chapitre en Artois et en Flandre.

1 G 151 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.

**1612,** additions jusqu'en 1625. — Cueiloir de Pierre Fouache pour la seigneurie du chapitre à Elneles-Wavrans.

1 G 152 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier (3).

**1613-1615.** Cueiloir de Martin Fouache. Rentes perçues à Fleury et dépendances, Rincq et Glomingham. F° 1 : 1613. F° 19 : 1614. F° 33 : 1615.

1 G 153 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier (4).

**1613,** additions jusqu'en 1619. — Cueiloir de Pierre Fouache. Rentes du chapitre à Inghem. Principaux rentiers : Jean de Fromentel, M<sup>re</sup> Jean Bultel, François de Guines, Godefroy de Brandt, demeurant à Saint-Omer.

1 G 154 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.

**1619-1636.** — Terrier servant à Pierre Fouache pour la perception des rentes à Thérouanne et pays circonvoisins (fabrique, sociétés communes, quotidiennes).

1 G 155 (Registre). — In-4°, 80 feuillets, papier (5).

**1616-1620.** — Cueiloir de Martin Fouache. Rentes à Rincq, Fleury, Glomingham et leurs dépendances. F° 1 : 1616. F° 20 : 1617. F° 36 : 1618. F° 46 : 1619. F° 60 : 1620.

1) Couverture en parchemin : achat par Pierre Fouache, receveur du chapitre, de 2 mesures et 10 quartiers de terre au dimage de Thérouanne (1600, 18 février, Aire-sur-la-Lys).

2) Cf. 1 G 152.

3) Cf. 1 G 149.

4) Cf. 1 G 667.

5) Couverture en parchemin : arrière-bail par Martin Fouache, receveur, à Antoine Roussel, bailli de Nédonchel et Ligny et à sa femme, d'une dime à Ligny et environs appartenant au maître des Eaux et forêts de Boulogne, 1608, 19 mai.

1 G 156 (Cahier). — In-4°, 32 feuillets, papier (1).

**1611,** additions jusqu'en 1649. — Cueiloir des rentes dues au chapitre d'Ypres (précédemment à l'église Saint-Nicolas de Thérouanne) à Lisbourg, le Groseiller, Delette, Bomy et Groupe. Déclaration des rentes appartenant au chapitre d'Ypres à Groupe Beaumetz-les-Aire, Delette (f° 16) ; déclaration des rentes du fief des Moineaux (bailli et receveur du chapitre d'Ypres en 1649, Michel Delbas).

1 G 157 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier (2).

**1617-1633.** — Cueiloirs de Martin Fouache pour le doyenné de Thérouanne divisé entre les doyens

d'Ypres et de Boulogne. Déclaration des paiements faits au doyen de Boulogne et aux exécuteurs de la maison mortuaire du doyen d'Ypres par Martin Fouache, 1618-1628 (f° 26).

1 G 158 (Cahier). — In-fol., 36 feuillets, papier (3).

**1613-1617.** — Terrier de Pierre Fouache pour Hassinghem, dont les rentes appartiennent aux deux chapelains du Petit Crucifix de l'église de Thérouanne.

1) « A servi au procès contre François Sully ; il sert aussi pour Creupe. » Au dernier feuillet : « ce cueilloir appartient à Liévin Dumetz, de Bomy. »

2) Cf. comptes du doyenné de Thérouanne, 1 G 669, 670.

3) Cf. 1 G 666.

### Registres pour la justice

1 G 159 (Registre). — In-fol., 155 feuillets, papier (4).

**1595,** 5 juill.-1602, 16 mars. — Registre aux plaids : audiences tenues au faubourg de Thérouanne (bailli du chapitre, Martin Lesot ; lieutenant, Pierre Fouache).

1 G 160 (Cahier). — In-fol., 40 feuillets, papier.

**1610,** 13 mai-1623, 11 juillet. — Plaids tenus

en la seigneurie de Fleury (bailli du chapitre, Martin Fouache).

1 G 161 (Cahier). — In-fol., 27 feuillets, papier.

**1687,** 15 avril-1689, 22 octobre. — *Id.* (bailli du chapitre, Jean-François Pinchon).

4) Couverture en parchemin : feuillet d'évangélaire (XV<sup>e</sup> siècle).

### COMPTES, 1 G 162 à 1 G 536

#### Ancien chapitre de Thérouanne

1 G 162 (Cahier). — In-fol., 2 feuillets, papier.

**1510** (extrait, 1627). — Compte de la bourse du Lucquet, par Jean Brouart, député du chapitre.

1 G 163 (Cahier). — In-fol., 2 feuillets, papier.

**1515** (extrait, 1627). — Compte de la bourse du Lucquet, par Pierre Janaire, commis du chapitre.

1 G 164 (Registre). — In-fol., 79 feuillets, papier (5).

**1530.** — Compte par Jean de Haudricourt de la bourse du cellier, des menus brefs et des sociétés com-

munes. — F° 1, appréciation des blés. F° 2, COMPTE DU CELLIER. Recettes : rentes, dîmes, terrages, autelages à Amettes (Hamel, f° 25 v°), Audrehem et Fouquesolles (f° 27 v°), Blessy (f° 23 v°), Crochte (f° 6), Delettes (f° 6 v°), Quiévreval, f° 14 v° ; Upen, f° 6 v°), Dohem (f° 16), Elnes (f° 7), Enguinegatte (Armonval, f° 22), Enquin et Fléchinelle (f° 5 v°), Ergny (f° 15), Fauquembergues (f° 27 v°), Fiennes (f° 5), Fleury (f° 4), Fontaine-les-Hermans (f° 26), Foufflin-Ricametz (f° 6), Inghem (ff. 7 v°, 14 v°), le Jardin-Blondelly (f° 17), Journy (f° 28), Lambres (f° 23), Liettes (f° 23 v°), Ligny-les-Aire (ff. 7, 25), Ligny-Saint-Flochel (f° 27), Mametz (Crecques, f° 6 v°), Mazinghem (ff. 8 v°-10), Molinghem (f° 11), Nédon (f° 25 v°), Nielles-les-Ardres (f° 28 v°), Nordausques et Welles (f° 28), Nortkerque (Balinghem, f° 28 v°).

5) Cf. 1 G 664.

PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE C. TOME II.



Pernes-en-Artois (f° 27), Pitgam (f° 29 v°), Quernes (f° 23 v°), *Rentegues* (f° 6 v°), Saint-Martin-Outreau (ff. 8, 14), Saint-Michel (Agnes-Grand-Camp, f° 26 v°), Saint-Pol (f° 27), Serques (f° 7 v°), Steene (f° 29 v°), Théroutanne (ff. 13 v°, 17; Nielles, ff. 7, 14 v°, 16 v°), *Le Val-Granson* (f° 15 v°), Vincly (f° 6), Wardrecques (f° 29), Wavrans-sur-l'AA (f° 11), Wavrans-sur-Ternoise (f° 26 v°). Dime et terrage des près de l'évêque à Théroutanne (f° 31). *Mises* (f° 32) : frais de messes, réception des hôtes des chanoines (récapitulation mensuelle). *Compte particulier des grand et petit moulins de Théroutanne* (f° 42). *Arrérages* et remises de la bourse du cellier (f° 48). — F° 51, *COMPTE DES MENUS BREFS*. — F° 74, *COMPTE DES SOCIÉTÉS COMMUNES* pour 1529 : recettes à Enguinegatte et Armonval, Nielles-lès-Théroutanne, Delettes, Samblethun, Coyocques, Blessy, Thiembroune, Enquin.

1 G 165 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier (mauvais état).

**1530.** — Compte de l'église de Saint-Martin-Outreau à Théroutanne rendu aux curé et paroissiens par sire Nicole au lieu de Pierre Moourin, receveur. — Recettes : rentes sur Robert de La Rue, Imbert de Mangny, Nizet Potage, Jean Cappron, curé de Saint-Martin, Regnault des Mailles, Rollequin Tasson, etc.

1 G 166 (Cahier). — In-fol., 37 feuillets, parchemin (lacune entre les ff. 3 et 4; la fin manque).

**1531-1532.** — Comptes de la quotidienne par Firmin Mazin, receveur, pour 1531 (f° 1) et 1532 (f° 17). Voir ci-dessous 1 G 182 et suivants.

1 G 167 (Cahier). — In-fol., 38 feuillets, papier (le début manque).

**1532** (copie authentique, 1559). — Compte de la bourse des obits, par Philippe Foeullet. — *Recettes* : dîmes et rentes en Artois (f° 1), en Flandre (f° 6 v°). — *Mises*, par semaine, avec récapitulations mensuelles.

1 G 168 (Cahier). — In-fol., 36 feuillets, papier (l).

**1533-1536.** — Comptes de la trésorerie de N.-D. de Théroutanne rendus par Guillaume Ydier, prêtre, receveur, à Louis Le Berquier, trésorier. — F° 1, compte pour 1533. *Recettes* : rentes à Théroutanne (f° 2), Cléry-d'Aval (f° 4 v°), Inghem (f° 7); recette de la ferme de la trésorerie (f° 7 v°); recette des bois (f° 8); recette des luminaires et des oblations d'argent (f° 9). *Mises* (f° 12). — F° 15, *id.* pour 1534. — F° 22, 1535. — F° 29, 1536.

1) Couverture en parchemin : [apr. 1494], fragment d'une sentence de l'official de Théroutanne dans le procès opposant Marc Cousin, paroissien d'Enquin, et Jean Pallart, à propos de la succession de Jacqueline, fille et héritière de Gilles Cousin.

1 G 169 (Cahier). — In-fol., 35 feuillets, parchemin.

**1534.** — Compte de la fabrique de Notre-Dame de Théroutanne par Eustache Broyis, chanoine (2). — F° 2, *GRANDE FABRIQUE*. *Recettes* : rentes; dîmes à Aix-en-Ergny, Liettes et Quernes (f° 6), Bonningues; recette des troncs (f° 6 v°), luminaire de la fondation du cardinal de Luxembourg, évêque de Théroutanne (f° 7 v°); terrage de Coquempot, seigneurie nommée la Cour de Frencq (f° 8 v°). Recette des provisions de la fabrique. *Mises* (f° 14), par semaine, avec récapitulation mensuelle. — F° 27, *FABRIQUE DE WISSOCQ* : déclaration des rentes perpétuelles achetées pour servir les fondations créées par Jean de Wissocq (f° 28); rentes à rachat laissées par Wissocq (f° 28 v°). *Mises* pour la fondation de Wissocq, par mois (f° 30 v°). — F° 32, recette des rentes appartenant aux ENFANTS DE CHŒUR; mises faites par eux. — F° 34, arrérages des trois fabriques.

1 G 170 (Cahier). — In-fol., 30 feuillets, papier (la fin manque).

**1535.** — Compte de la bourse du cellier, des menus brefs et des sociétés, par Jean de Haudricourt. Cf. 1 G 164.

1 G 171 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.

**1535** (copie authentique, 1559). — *Id.* (manquant le compte du cellier et le début de celui des menus brefs).

1 G 172 (Registre). — In-fol., 60 feuillets, papier.

**1536.** — *Id.* par J. de Haudricourt.

1 G 173 (Cahier). — In-fol., 17 feuillets foliotés de LXIX à XCV, parchemin.

**1542.** — Compte de la quotidienne de Théroutanne, par Pierre Fourcroy, chanoine. Voir 1 G 182 et suivants.

1 G 174 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, parchemin (mauvais état).

**1542.** — Compte de la bourse du Lucquet rendu par Philippe Maton, prêtre, chapelain d'une portion de la chapellenie du Saint-Esprit. Recettes dans les villages de Sainte-Marie-Kerque, Saint-Folquin, Rebecque, Clarque, Wierre-Effroy, Mametz, Marthes, Blessy. Dîmes de Maninghem-au-Mont, Olinethun, Thiembroune. F° 7, mises.

1 G 175 (Cahier). — In-fol., 35 feuillets, papier (mauvais état).

**1550.** v. st. (3). — Compte de la bourse du cellier, des menus brefs et des sociétés. Cf. 1 G 164.

2) L'exercice court, pour les recettes, de Noël à Noël, et pour les mises, du 1<sup>er</sup> janv. au 31 déc.

3) D'après l'inventaire de Nicolas Latteux.

### Comptes des confiscations

1 G 176 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.

**1552.** — Compte rendu par Pierre Boullenger, écolâtre, des deniers accordés aux chanoines pour leur « récompense » (revenus attribués au chapitre en compensation de ceux que leur ont fait perdre les confiscations de Charles-Quint). Recettes sur le fermier d'Angicourt, sur les biens des abbayes d'Anchin, de Maroilles, de Liessies, sur les biens de la prévôté de Ribemont (f° 1), sur les biens du chapitre d'Aire à Humières, et Wail, sur ceux de l'abbé de Saint-Bertin à Tubersant, sur ceux de l'abbaye de Ruiseaucaille à Desvres. F° 6, mises : procès pour le recouvrement des arrérages, frais de voyages.

1 G 177 (Cote supprimée; ff. 6 à 15 de l'act. 1 G 166).

1 G 178 (Cahier). — In-fol., 37 feuillets, papier.

**1552, 1<sup>er</sup> oct.-1553, 30 sept.** — Compte rendu par Robert de Héranguières, procureur de l'évêque et du chapitre, donataire des confiscations acquises au roi par suite des guerres des revenus appartenant aux ecclésiastiques du côté ennemi. Recettes sur les biens de l'abbaye de Saint-Vaast à Moislains, Mesnil-en-Arrouaise (f° 4), Montauban, Vaux-en-Amiénois (f° 5 v°), Suzanne (f° 7), Frise, Happegrénée; sur les biens du chapitre d'Arras à Miraumont (f° 8 v°), Courcellette, Saily-au-Bois, Guyencourt-lès-Cléry, Gueudecourt, Maurepas, Hamel, Bancourt, Bazentin; sur les biens des religieuses d'Avesnes à Courcellette, Méaulte (f° 11); sur les biens des abbayes des Prés de Douai et d'Etrun, à Miraumont, Hendecourt, Villers-au-Flos (f° 11 v°); sur les biens des religieux d'Eaucourt à Miraumont, Grandcourt, Courcellette, Irlès, Rosières, Flers, Revelon, Fins et Metz-en-Couture, Lesbœufs, Longueval, Liéramont; sur les biens des religieux d'Arrouaise (f° 15) à Moislains, Bouchavesne, Fargny, Curly, Maricourt, Biache, Cléry, Monchy-Lagache, Coin, Caix, Hervilly, Lesbœufs, Saily.

Sailisell, Tincourt, Falvy, Cürly, Ginchy; sur les biens de l'évêque d'Arras (f° 19) à Miraumont, Villers-au-Flos; sur les biens des religieux de Saint-Pierre de Hasnon à Gros-Tison (f° 19 v°); sur les biens des religieux de Saint-Sauveur de Ham à Nurlu, Villers-au-Flos. Vente de bois, avoine (f° 20 v°). F° 23, mises. F° 30 v°, remises.

1 G 179 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.

**1554, 15 janv.-25 juin.** — Compte rendu par Nicolas de Fromental au nom du chapitre de Théroutanne, résident à Boulogne de ce qui a été accordé aux chanoines dans le comté de Boulogne, comme représailles de guerre.

1 G 180 (Cahier). — In-fol., 2 feuillets, papier (incomplet).

**1553, 1<sup>er</sup> oct.-1554, 30 sept.** — Compte rendu par Robert de Héranguières, procureur du chapitre transféré à Boulogne, des deniers, grains et autres revenus perçus dans la ville, gouvernance et prévôté de Péronne, provenant des confiscations données aux chanoines par le Roi, sur les biens des gens de main-morte tenant le parti contraire. Recettes à Moislains, seigneurie de l'abbaye de Saint-Vaast.

1 G 181 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.

**1554, 1<sup>er</sup> oct.-1555, 30 sept.** — Compte rendu par Pierre de Berny, marchand à Amiens, des recettes des « récompenses » des chanoines, perçues comme représailles de guerre. Recettes sur les villages de Beauval, Grattepanche, Vaux-en-Amiénois, Ribeaucourt et Beaumetz; sur le curé Jean Revillon; sur Rainneville et Villers-Bocage, Beauquesne, Poulainville, Séry, Beaufort, Valheureux, Maizicourt, le fermier du Gros-Tison dépendant de l'abbaye d'Hasnon, le fief d'Hardville, Beaulu; une partie des revenus du prieuré de Saint-Sulpice. F° 18, mises.

### Comptes de la quotidienne (1)

1 G 182 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier.

**1560.** — Compte de la bourse de la quotidienne, rendu par Philippe Foeullet, chanoine. — *Recettes* (ff. 1-6) : dîmes de Wimille, Hove, Terlinothun, Sambrethun, Olinethun, Audenarde (Le Denacré) et la Pote-rie, Wardrecques, Rincent; — rentes à Wierre-Effroy; — dîmes d'Auchy-au-Bois, Alembon, Longvilliers, Hucqueliers, Wirwignes, Bécourt, Bournonville, Esquerdes, Nédonchel, Clenleu, Landrethun, Hallines, Liettes, Berguette, Lières, Ostreville, Ligny-Marquais,

Audembert, Lambres, Louches, Peuplingues, Conteville, Audruicq, Neuville, Rodelinghem; — redevances dues par le curé d'Audruicq et l'abbesse de Guines; — rentes à Théroutanne et Mencas; recettes dont il faut déduire les distributions aux chapelains et la part de la bourse des *cire* et *poivre* (encens) dans le produit des dîmes d'Auchy-au-Bois, Alembon, etc.; — recettes des pîmes : dime de Matringhem; rente à Fléchin.

(1) Voir aussi : 1 G 166 et 173. L'exercice court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

— *Mises ordinaires* par semaine (ff. 7-19). — *Recette des dîmes de l'août 1559 en Artois et en Boulonnais* « appartenantes aux gros fruitz », à partager par moitié entre les chanoines d'Ypres et ceux de Boulogne ; arrérages dus par les chanoines de Saint-Omer (ff. 20-25) : grande dîme de Théroutte, dîmes de Ponche et Lilette, Ausques, Eperlecques, Amettes, Saint-Martin-au-Mont, Molinghem, Roquetaire, Bailleul-lès-Pernes, Herzele, Westoutre, Bailleul-en-Flandre, Houtkerque, Pitgam, Desvres, Bourthes, Campagne-lès-Guines, Pierremont et Wavrans, Quiesjède, Nédon, Pernes, Nuncq, Bomy, Polesse, Remilly-Wirquin, Teneur, Mazinghem, Nielles-lès-Théroutte, Fauquembergues, Eps et Hestruis, Fontaine-lès-Hermans, Inghem, Delettes, Monts et Moncheaux, Ligny-Marquais. — *Mises* « sur la recette de la taille de l'église de Théroutte... translatée à l'église Notre Dame de Boullongne », par mois : gages des vicaires, frais de justice, voyages, etc.

1 G 183 (Registre). — In-fol., 85 feuillets, papier.  
**1561.** — *Id.*, par le même.

1 G 184 (Cahier). — In-fol., 40 feuillets, papier.  
**1562.** — *Id.*, par le même.

1 G 185 (Cahier). — In-fol., 31 feuillets, papier (1)  
**1564.** — *Id.*

1 G 186 (Registre). — In-fol., 66 feuillets, papier (mauvais état) (1)  
**1564-1565.** — *Id.*, par Guillaume Saultin. F° 1, 1564. F° 34, 1565.

1 G 187 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.  
**1567.** — *Id.*, par le même (incomplet, commence au chapitre des recettes des cire et poivre). F° 4, Mises F° 5, recette des dîmes de l'août [1566].

1 G 188 (Registre). — In-fol., 51 feuillets, papier.  
**1569-1570.** — *Id.*, par le même. — F° 1, 1569. F° 27, 1570.

1 G 189 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier (2)  
**1570.** — *Id.*, par le même (le début manque).

1) Couverture en parchemin : fragments d'un bref de Clément VII (1532-1533), relatif à une provision d'office héréditaire en faveur de Jean Millet, inséré dans une notification (1537) par N. « palatii et aulae Lateranensis comes », elle-même insérée dans un acte émanant du curé de Saint-Nicolas à Boulogne, et adressé à Claude Greban, prêtre du diocèse d'Amiens.

2) Couverture en parchemin : fragment du procès-verbal d'intronisation de Jean de Rebinghes, abbé de Notre-Dame de Boulogne (1538-1557), successeur de l'abbé Jean de Gouy. Copie contemporaine non signée.

1 G 190 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.  
**1573.** — *Id.*, par Florent Brunel.

1 G 191 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.  
**1577** (3). — *Id.*, par le même.

1 G 192 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.  
**1581.** — *Id.*, par Pierre Le Barbier.

1 G 193 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1582.** — *Id.*, par le même.

1 G 194 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1583.** — *Id.*, par le même (incomplet, commence à la recette des cires et poivres).

1 G 195 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.  
**1584.** — *Id.*, par le même.

1 G 196 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1585.** — *Id.*, par le même.

1 G 197 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1586.** — *Id.*, par le même.

1 G 198 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1587.** — *Id.*, par le même.

1 G 199 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1588.** — *Id.*, par le même.

1 G 200 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1589.** — *Id.*, par le même.

1 G 201 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1590.** — *Id.*, par le même.

1 G 202 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1591.** — *Id.*, par le même.

1 G 203 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.  
**1592.** — *Id.*, par le même.

1 G 204 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1593.** — *Id.*, par le même.

1 G 205 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1594.** — *Id.*, par le même.

1 G 206 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1595.** — *Id.*, par le même.

1 G 207 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1598.** — Compte en bref de la quotidienne, par le même.

3) A partir de cette date le comptable use du nouveau style.

1 G 208 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1602.** — Compte de la quotidienne (le début manque).

1 G 209 (Cahier). — In-fol., 17 ff. foliotés de 24 à 41.  
**1603.** — *Id.*, par Nicolas de Lespault.

1 G 210 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1604.** — *Id.*, par le même.

1 G 211 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1605.** — *Id.*, par le même.

1 G 212 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1606.** — *Id.*, par le même.

1 G 213 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1607.** — *Id.*, par le même.

1 G 214 (Cahier). — In-fol., 17 feuillets, papier.  
**1608.** — *Id.*, par le même.

1 G 215 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1609.** — *Id.*, par le même.

1 G 216 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1610.** — *Id.*, par le même.

1 G 217 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1611.** — *Id.*, par le même.

1 G 218 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1613.** — *Id.*, par le même.

1 G 219 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.  
**1614.** — *Id.*, par le même.

1 G 220 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1615.** — *Id.*, par le même.

1 G 221 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.  
**1616.** — *Id.*, par le même.

1 G 222 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1617.** — *Id.*, par le même.

1 G 223 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.  
**1618.** — *Id.*, par le même.

1 G 224 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.  
**1619.** — *Id.*, par le même.

1 G 225 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1620.** — *Id.*, par le même.

1 G 226 (Cahier). — In-fol., 34 feuillets, papier.  
**1625.** — *Id.*, par Renauld de Conteval, chanoine et chantre.

1 G 227 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier (mauvais état).  
**1626.** — *Id.*, par Nicolas de Lespault.

1 G 228 (Cahier). — In-fol., 29 feuillets, papier.  
**1626.** — Double du précédent.

1 G 229 (Cahier). — In-fol., 39 feuillets, papier.  
**1627.** — Compte de la quotidienne, par Antoine Sanse, chanoine et pénitencier.

1 G 230 (Cahier). — In-fol., 41 feuillets, papier.  
**1627.** — *Id.*, par le même.

1 G 231 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier.  
**1628.** — *Id.*, par le même.

1 G 232 (Cahier). — In-fol., 36 feuillets, papier.  
**1629.** — *Id.*, par le même.

1 G 233 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier.  
**1629.** — Double du précédent.

1 G 234 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1633.** — Compte de la quotidienne, par A. Sanse.

1 G 235 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1634.** — *Id.*, par le même.

1 G 236 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.  
**1635.** — *Id.*, par le même.

1 G 237 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1638.** — *Id.*, par le même.

1 G 238 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1638.** — Double du précédent.

1 G 239 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.  
**1639.** — Compte de la quotidienne et du cellier par A. Sanse.

1 G 240 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.  
**1640.** — *Id.*, par le même. Etat en bref du revenu de la bourse du Lucquet.

1 G 241 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1641.** — *Id.*, par le même.

1 G 242 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1641.** — Double du précédent.

1 G 243 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.  
**1642.** — Compte de la quotidienne et du Lucquet, par A. Sanse.

- 1 G 244 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1643.** — Compte, par le même, des revenus de la quotidienne et du Lucquet dont jouissent les chanoines en temps de guerre.  
 1 G 245 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1644.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 246 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1645.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 247 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1645.** — Double du précédent.  
 1 G 248 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1647.** — Compte de la quotidienne et du Lucquet, par le même.  
 1 G 249 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.  
**1647.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 250 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1648.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 251 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1648.** — Double du précédent.  
 1 G 252 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.  
**1649.** — Compte de la quotidienne et du Lucquet, par le même.  
 1 G 253 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1650.** — *Id.*, par Antoine d'Isque.  
 1 G 254 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1651.** — *Id.*, par A. Sanse.  
 1 G 255 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1652.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 256 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1653.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 257 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1655.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 258 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1657.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 259 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.  
**1658.** — *Id.*, par Jérôme Morel, sieur d'Equihen.  
 1 G 260 (Cahier). — In-fol., 30 feuillets, papier.  
**1658.** — *Id.*, par Hugues Leporcq, avocat en Parlement.

- 1 G 261 (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier.  
**1659.** — *Id.*, par Madeleine Marlet, veuve d'Hugues Leporcq.  
 1 G 262 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1660.** — *Id.*, par la même.  
 1 G 263 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1661.** — *Id.*, par Jean du Quesne, sieur de Clocheville, lieutenant du bailliage de Boulogne, receveur.  
 1 G 264 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1662.** — *Id.*, par Marie Duflos, veuve de Jean du Quesne.  
 1 G 265 (Cahier). — In-fol., 37 feuillets, papier.  
**1663.** — *Id.*, par la même.  
 1 G 266 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier.  
**1664.** — *Id.*, par Jean Scotté, sieur de Vellinghem, receveur.  
 1 G 267 (Cahier). — In-fol., 39 feuillets, papier.  
**1665.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 268 (Cahier). — In-fol., 29 feuillets, papier.  
**1666.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 269 (Cahier). — In-fol., 30 feuillets, papier.  
**1667.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 270 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1668.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 271 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1669.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 272 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1670.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 273 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1671.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 274 (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier.  
**1672.** — *Id.*, par Philippe Le Porcq, sieur d'Imbrethun.  
 1 G 275 (Cahier). — In-fol., 27 feuillets, papier.  
**1672.** — Double du précédent.  
 1 G 276 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1673.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 277 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1673.** — Double du précédent.

- 1 G 278 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier.  
**1674.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 279 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1675.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 280 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1675.** — Double du précédent.  
 1 G 281 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1676.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 282 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1676.** — Double du précédent.  
 1 G 283 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1677.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 284 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1678.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 285 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1678.** — Double du précédent.  
 1 G 286 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier.  
**1679.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 287 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1680.** — *Id.*, par le même.

- 1 G 288 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1680.** — Double du précédent.  
 1 G 289 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1681.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 290 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1681.** — Double du précédent.  
 1 G 291 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1682.** — Compte de la quotidienne, par le même.  
 1 G 292 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.  
**1710.** — *Id.*, par Charles Gillon.  
 1 G 293 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.  
**1711.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 294 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.  
**1740.** — *Id.*, par Claude Louis.  
 1 G 295 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.  
**1789.** — Compte de la quotidienne et de la mense capitulaire rendu au chapitre par Nicolas de Latteux, avocat en Parlement, receveur.

## Comptes du cellier (1)

- 1 G 296 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.  
**1565.** — Compte de la bourse du cellier, des menus brefs et des sociétés communes par Nicole du Hamel. — F<sup>o</sup> 1, *appréciation des grains*. — F<sup>o</sup> 2, *COMPTE DU CELLIER. Recettes* (ff. 17-23) : rentes à Fleury, Fiennes, Enquin, Fléchinelle, Vincly, Foufflin, Rincq, Upen-d'Amont, Delettes, Creques, Nielles, Ligny-Aire, Elnes, Serques, Inghem, Wavrans-sur-l'Aa, *Lestinquin*, Vaudringhem, Théroouanne, Wavrans-en-Ternois, Agnez-Grand-Camp, Saint-Pol, Ligny-Marquais, Fauquembergues, Fouquesolles, Audrehem ; rentes dues par l'hôtellerie de Boulogne et les religieux de Saint-Wulmer ; rentes à Ausques, Welles, Nielles-Ardres. Admissions en non valeur. — *Mises ordinaires*, par mois : honoraires de messes, distributions (ff. 19-21). — *Mises ordinaires sur le petit moulin* [de Théroouanne] : rentes, honoraires du prédicateur, distributions (ff. 21 v<sup>o</sup>-22). — *Arrérages* (ff. 23-25). Le compte de la bourse du cellier est incomplet ; ceux des menus brefs et des sociétés communes manquent.

- 1 G 297. — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1576.** — *Id.*, par Gilles Bochot. — F<sup>o</sup> 1, *COMPTE DE LA BOURSE DU CELLIER*, cf. 1 G 296. — F<sup>o</sup> 17, *COMPTE DES MENUS BREFS. Recettes* (ff. 17-23) : rentes à Remilly-Wirquin, Ouve, Inghem, Ligny-lès-Aire, Prêdefin, Wavrans-en-Ternois, Monchy-Cayeux, Eps, Hestrus, Agnez-Grand-Camp, Monts et Moncheaux, Ostreville, Ligny-Marquais, Ellencourt, Nunco, Inxent, Wicquinghem, Hucqueliers, Wandonne, Wavrans-sur-l'Aa, Elnes, Pourchinte (h., commune d'Elnes), *Vaulx de Latre*, Surques, Morcamp, Serques, Herbelles, Audruicq, Nielles-lès-Ardres, Autingues, Brêmes, Rodelinghem. — *Mises* (f. 23) : distribution « du plain obit des bienfaiteurs de l'église [de] Boullongne, par ci-devant de Théroouanne ». — *Arrérages* (f. 23). — F<sup>o</sup> 24, *COMPTE ET VALEUR DES SOCIÉTÉS COMMUNES* aux environs de Théroouanne (rentes sur quelque vingt mesures de terre).

(1) Voir aussi : 1 G 164, 170-172, 175. L'exercice court pour la bourse du cellier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, pour les menus brefs de Noël à Noël suivant.



- 1 G 298 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1577.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 299 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1578.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 300 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1579.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 301 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1580.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 302 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1581.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 303 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.  
**1582.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 304 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1583.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 305 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1584.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 306 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier (mauvais état).  
**1585.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 307 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier (mauvais état).  
**1586.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 308 (Cahier). — In-fol., 21 feuillets, papier.  
**1587.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 309 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.  
**1588.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 310 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.  
**1589.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 311 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1590.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 312 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1593.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 313 (Cahier). — In-fol., 15 feuillets, papier.  
**1595.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 314 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1601.** — *Id.*, par Denis de La Tour.  
 1 G 315 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1602.** — *Id.*, par N. de Lespaul, chanoine.  
 1 G 316 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1604.** — *Id.*, par Denis de La Tour.  
 1 G 317 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier (mauvais état).  
**1605.** — *Id.*

- 1 G 318 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.  
**1606.** — *Id.*, par Denis de La Tour.  
 1 G 319 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier (mauvais état, le début manque).  
**1609.** — *Id.*  
 1 G 320 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.  
**1612.** — *Id.*, par Renaud de Conteval.  
 1 G 321 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.  
**1620.** — *Id.*, par N. de Lespaul.  
 1 G 322 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1621.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 323 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1622.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 324 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1623.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 325 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1624.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 326 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1625.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 327 (Cahier). — In-fol., 3 feuillets, papier.  
**1626.** — *Id.*, par N. Gantois.  
 1 G 328 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1626.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 329 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1627.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 330 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1629.** — *Id.*, par N. de Lespaul.  
 1 G 331 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1631.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 332 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1632.** — *Id.*, par N. Gantois.  
 1 G 333 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1633.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 334 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.  
**1634.** — *Id.*, par le même.  
 1 G 335 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.  
**1635.** — *Id.*, par le même.

## Comptes de l'abbaye Notre-Dame

- 1 G 336 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.  
**1519.** 1<sup>er</sup> oct.-1520, 30 sept. — Compte rendu par Gilbert du Crocq, receveur, des revenus de l'abbaye Notre-Dame de Boulogne à Fruges, Lisbourg et Ruiseauville.  
 1 G 337 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier (la fin manque).  
**1544.** 1<sup>er</sup> oct.-1545, 30 sept. — *Id.*  
 1 G 338 (Registre). — In-fol., 288 feuillets, papier.  
**1563.** 24 juin-1565, 24 juin. — Compte des revenus de l'abbaye Notre-Dame rendu par Pierre d'Arques et Jean de Maillefeu (1), commissaires chargés de l'administration du temporel, au lieutenant de la senéchaussée de Boulonnais, au chapitre et au prieur ; clos le 24 août 1565. — RECETTES. Rentes (ff. 1-163) à Ailinchun (f° 120 v°), Ambleteuse (f° 86), Amiens (f° 160 v°), Ardres (f° 160), Audinghen (f° 88 v°), Audresselles (f° 86 v°), Bainchun (f° 121 v°), Boulogne (f° 2), Bournonville (f° 110 v°), Camiers (f° 139 v°), Colomert (f° 161), Condette (f° 136 v°), Cormont (f° 141 v°), Echingham (f° 124), Enquin-sur-Baillon (f° 142 v°), Etaples (f° 153), Ferques (Beaulieu, f° 159 v°), Isques (f° 127), Le Portel (f° 148 v°), Leulinghen (Bernes, f° 102 v°), Marquise (fief de Baudrethun, f° 98 v°), Nempont-Saint-Firmin (f° 160), Neufchâtel (f° 138), Offrethun (f° 107), Outreau (f° 143 v°), Parenty (f° 142), Pernes (f° 80 v°), Souverain-Moulin, Pittefaux et Cuverville (f° 82°), Rue (f° 160 v°), Saint-Etienne-au-Mont (f° 151 v°), Haffreingue, *ibid.*, Saint-Léonard (f° 133), Saint-Martin-Boulogne (f° 36; Bédouâtre, f° 61; Bréquerecque, f° 34 v°; La Chapelle-Huplandre; Baduy, et Wicardenne, f° 63 v°; Dringhen, f° 36; la Grébeuderie, f° 66; Mont-Lambert, Boullembecq, f° 44 v°; Ostrohoive, f° 43; Pâlinghen, f° 57; Rotembert, f° 60; La Waroquerie, Wâtine, Cluses et Basses-Cluse f° 64 v°), Tardinghen (Inghen, f° 96 v°), Tingry (f° 159 v°), Verlinchun (f° 140), Wacquinghen (f° 103), Wierre-Effroy (f° 104; Hesdres, f° 105 v°), Winille (f° 67; le Denacre et Biauville, f° 73; Ordre, f° 79 v°; la Poterie, f° 67), Wirwignes (f° 107 v°; le Valengin, f° 115), Wissant (f° 98); rentes dues par l'abbaye de Saint-Wulmer (f° 161 v°). Ventes de bois (f° 163 v°). Loyers : d'une maison à Montdidier (f° 164 v°); des seigneuries de Fruges, Lisbourg, Honvault, Ruiseauville, Humières, baillées à Oudart Le Cat, bailli de Fruges, à compter de Pâques 1562 (f° 168 v°); d'une ferme à Avion (f° 169 v°). Dîmes

à Saint-Nicolas et Saint-Martin (f° 170); à Audresselles, Haringuezelles, Waringuezelle, le Hamel, Inghen, Locquinghen, Wacquinghen, Todinchun, Baduy, Bainchun, Hesdres, Wierre-Effroy, Londelfort, Condette, Bellebrune, Terlinchun, Wissant, adjudgées pour trois ans en 1563 (f° 171 v°); à la Tour d'Ordre, la Vallée-Margot, Saint-Martin (grande dime) adjudgées en 1564 (f° 175 v°). Rentes irrécouvrables (f° 177 v°). Reliefs et droits seigneuriaux (f° 179). Arrérages (f° 186). Droits d'agneaux échus en mai 1564 et mai 1565 à Saint-Martin-Boulogne, Boulogne (paroisse Saint-Nicolas), Condette, Wierre-Effroy et Hesdres (f° 192). — Mises. Mises ordinaires (ff. 195-211) : paiements faits aux 8 religieux de l'abbaye Notre-Dame (2). Paiements divers faits à l'abbaye de Marzeuil pour la dime de Terlinchun, à Adrien de La Fresnoye, sieur de Bertenlaire, au receveur du roi au bailliage de Boulogne, à Jean Rubin, curé de Saint-Martin, à Guillaume Pennetier, curé d'Audinghen, au receveur des religieux de l'abbaye, à Charles de La Chapelle, à Adrien Lemoine, à Galliot Boullengier, à Jean du Crocq, religieux de l'abbaye, à Pierre Seullin, Antoine de Lengaigne et Gilles Bochot, prêtres; distributions de pois aux pauvres; paiements à l'abbaye de Saint-Wulmer, à Jacques Pascal, trésorier de Boulonnais (f° 199). Reliefs et arrérages (f° 203). Paiements aux officiers ordinaires de l'abbaye (avocat, bailli, procureurs, f° 206). Fondations et aumônes (f° 207). Paiements de sommes passées dans les comptes des commissaires précédemment établis pour la gestion du temporel de l'abbaye : Jacques Dominus et Pierre Fourcroy, chanoines de Théroüanne, décédés, Baudrain de Calonne et François de Gouy, religieux (3) (f° 211). Mises extraordinaires (f° 212) : frais de justice et d'administration, réparations aux bâtiments de fermes, achats d'ornements; etc. Mises de justice (f° 230). Voyages (f° 241). Remises (f° 248). Salaire des commissaires et auditeurs des comptes (f° 267).

F° 278. Compte particulier des recettes et dépenses afférentes à l'exercice du culte dans l'église de l'abbaye Notre-Dame, clos le 24 août 1565. Recettes : produit des tronc, oblations, quêtes, inhumations. Mises (f° 283) : gages des officiers et serviteurs de l'église (trésorier, garde, sonneur, chantre), blanchissage et entretien du linge, fourniture du luminaire, etc.

2) Conformément à un arrêt du Conseil privé leur adjudicant par provision, alors qu'ils étaient au nombre de 13, 800 lb. tourn. en deniers (soit 61 lb. 10 s. chacun), 32 muids de vin, 13 muids de bière, 12 muids de blé mesure de Paris, 25 mes. de bois. Cf. Haigneré, *Cartulaire*, CXCVI, p. 307.

3) Cf. Arch. du P.-de-C., 9 B 2 f° 40; 9 B 3 f° 8; Haigneré, *Cartulaire*, CXCV, p. 306.

1) Cf. 1 G 114.

1 G 339 (Registre). — In-fol., 50 feuillets, papier.  
**1563-1565.** — Autre exemplaire du précédent, incomplet.

1 G 340 (Registre). — In-fol., 256 feuillets, papier (derniers feuillets, en mauvais état).

**1565, 24 juin-1567, 23 juin.** — Compte rendu par Pierre d'Arques et Jean de Maillefeu.

1 G 341 (Registre). — In-fol., 160 feuillets, papier.

**1570, 24 juin-1572, 23 juin.** — *Id.*, par Jean de Maillefeu.

1 G 342 (Registre). — In-fol., 127 feuillets, papier.

**1572, 24 juin-1574, 23 juin.** — *Id.*, par Jean de Maillefeu.

1 G 343. — Cote supprimée : fragment réuni à l'article précédent.

1 G 344 (Cahier). — In-fol., 23 feuillets, papier.

**1596, 25 juin-1597, 24 juin.** — Compte en bref du temporel de l'abbaye par Nicolas Bernard, sieur de Chastenay, arrêté le 15 novembre 1600 (1).

1 G 345 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.

**1597, 25 juin-1598, 24 juin.** — *Id.*, par le même, arrêté le 15 novembre 1600 (1).

1) Cf. 1 G 123, 124.

#### Comptes des pitances et fondations

1 G 350 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier (le premier feuillet manque).

**1550, 1<sup>er</sup> oct.-1551, 1<sup>er</sup> sept.** — Compte des pitances et fondations appartenant à l'abbaye Notre-Dame. *Recette* des rentes ; *mises* tant ordinaires qu'extraordinaires assignées sur ladite recette (f° 1). *Recettes* : de la Grèbeuderie (f° 9) ; pour la « messe des prez » (f° 9 v°) ; pour la messe Guillebault (f° 10 v°) ; pour la messe du Trincq (f° 11), pour celles de Roussequin et Bedouâtre, de Huplande (f° 13 v°), de M<sup>me</sup> de Cresceque, pour l'obit d'Artus Gombert (f° 14) ; pour la messe du Saint-Sacrement fondée par Jean de Gouy, abbé de Notre-Dame (f° 15). *Mises* (f° 16) : messe Fontaine (f° 18), obit de M. Desbareaux (f° 19), obit de M. de Hourecq (f° 19 v°). *Autres rentes* pour la fondation d'un obit... (f° 20). *Remises et arrérages*.

1 G 351 (Cahier). — In-fol., 29 feuillets, papier (le dernier feuillet manque).

**1553, 1<sup>er</sup> oct.-1554, 30 sept.** — *Id.*, rendu par Pierre Eurvyn, prieur.

1 G 346 (Cahier). — In-fol., 36 feuillets, papier.

**1596, 1<sup>er</sup> oct.-1599, 16 févr.** — Compte en bref du temporel de l'abbaye, par Mathurin Ricouart, ancien receveur de l'évêque Claude-André Dormy, rendu au sénéchal de Boulonnais en vertu d'une sentence du 16 avril 1599 rendue à l'encontre du frère et héritier de l'évêque décédé.

1 G 347 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

**1599.** — Compte du temporel de l'abbaye depuis la mort de l'évêque, clos par Bernard et Ricouart le 15 nov. 1600.

1 G 348 (3 cahiers). — In-fol., 3, 20, 6 ff., papier.

**1617-1621.** — Comptes de la part du chapitre (les 2/3) dans les revenus de l'abbaye Notre-Dame, a) par Nicolas de Lespault (1617-1618) ; b) par Jean Scotté (arrérages du même exercice en 1619) ; c) par le même, pour le même exercice. (clos le 12 mars 1621).

1 G 349 (Cahier). — In-fol., 5 feuillets, papier.

**1621.** — Compte des revenus de l'abbaye Notre-Dame, pour l'exercice 1619-1620, par N. de Lespault (clos le 27 février 1621) (1).

2) Cf. 1 G 660.

1 G 352 (Cahier). — In-fol., 27 feuillets, papier.

**1558-1559.** — *Id.*, par Moictié.

1 G 352 bis (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.

**1559-1560.** — *Id.*, par Jean de Maillefeu.

1 G 353 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.

**1560-1561.** — *Id.*, par le même.

1 G 354 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier (le dernier feuillet manque).

**1561-1562** — *Id.*

1 G 355 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.

**1562-1563.** — *Id.*, par J. de Maillefeu.

1 G 356 (Registre). — In-fol., 50 feuillets, papier.

**1563, 1<sup>er</sup> sept.-1564, 31 août.** — *Id.*, par le même.

1 G 357 (Cahier). — In-fol., 29 feuillets, papier.

**1563-1564.** — *Id.*, double du précédent.

1 G 358 (Registre). — In-fol., 53 feuillets, papier.

**1565-1566.** — *Id.*, par Sébastien Lymen, religieux de l'abbaye.

1 G 359 (Registre). — In-fol., 52 feuillets, papier.

**1566-1567.** — *Id.*, par Antoine Moictié.

1 G 359 bis (Cahier). — In-fol., 44 feuillets, papier.

**1567-1568.** — *Id.*

1 G 359 ter (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier (incomplet).

**1567, 1<sup>er</sup> oct.-1568, 30 sept.** — *Id.*, par Jean de Maillefeu.

1 G 360 (Cahier). — In-fol., 48 feuillets, papier.

**1568-1569.** — *Id.*, par A. Moictié. Minute du suivant (1).

1 G 361 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier.

**1568-1569.** — *Id.*

1 G 362. — Cote supprimée : article transféré en 1 G 359 bis.

1 G 363 (Cahier). — In-fol., 47 feuillets, papier.

**1569-1570.** — Compte des pitances et fondations, par A. Moictié.

1 G 364. — Cote supprimée : article transféré en 1 G 352 bis.

1 G 365 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier.

**1570, 1<sup>er</sup> sept.-1571, 31 août.** — Compte des pitances et fondations, par A. Moictié.

1 G 366 (Cahier). — In-fol., 45 feuillets, papier (incomplet).

**1572-1573.** — *Id.*, par le même.

1 G 367 (Cahier). — In-fol., 48 feuillets, papier.

**1573-1574.** — *Id.*

1 G 368 (Cahier). — In-fol., 48 feuillets, papier.

**1575, 1<sup>er</sup> oct.-1576, 30 sept.** — *Id.*, par J. de Maillefeu.

1 G 369 (Registre). — In-fol., 50 feuillets, papier.

**1576-1577.** — *Id.*, par le même.

1 G 370 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier.

**1577-1578.** — *Id.*, par le même.

1 G 371. — Cote supprimée : article transféré en 1 G 359 ter.

1 G 372 (Registre). — In-fol., 49 feuillets, papier.

**1580-1581.** — Compte des pitances et fondations, par J. de Maillefeu. Table des noms de personne à la fin du registre.

1) Selon toute apparence le receveur s'est servi d'une copie du compte des recettes de 1567-1568 pour établir la minute du compte de l'année suivante.

1 G 373 (Cahier). — In-fol., 42 feuillets, papier.

**1582-1583.** — *Id.*

1 G 374 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier (le début manque).

**1583-1584.** — *Id.*

1 G 375 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.

**1617-1619.** — Compte rendu au chapitre en 1620 par Scotté, ancien échevin de Boulogne, des recettes faites en 1619 des arrérages pour 1617-1618 des pitances et fondations appartenant à l'abbaye Notre-Dame.

1 G 376 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.

**1621-1626.** Compte des pitances et fondations, par N. de Lespault, chanoine : revenus et arrérages, suivant le bail fait à Jean Scotté, ancien échevin, le 20 janvier 1620. Clos le 25 octobre 1627 (1).

1 G 377 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

**1621-1626.** — *Id.*, copie du précédent.

1 G 378 (Registre). — In-fol., 54 feuillets, papier.

**1627, 1<sup>er</sup> oct.-1628, 30 sept.** — Compte rendu par Jean Mouque, chanoine, des pitances et fondations de l'abbaye Notre-Dame réunie à la messe conventuelle et capitulaire par arrêt du Parlement de Paris du 1<sup>er</sup> juillet 1617.

1 G 379 (Registre). — In-fol., 53 feuillets, papier.

**1628-1629.** — *Id.*, par le même.

1 G 380 (Registre). — In-fol., 58 feuillets, papier.

**1629-1630.** — *Id.*, par le même. Table des noms à la fin du registre.

1 G 381 (Registre). — In-fol., 51 feuillets, papier.

**1630-1631.** — *Id.*, par le même. Table au début.

1 G 382 (Cahier). — In-fol., 47 feuillets, papier.

**1630-1631.** — *Id.*, copie collationnée du précédent.

1 G 383 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier.

**1631-1632.** — *Id.*, par Nicolas Robache, chanoine.

1 G 384 (Cahier). — In-fol., 29 feuillets, papier.

**1632-1633.** — *Id.*, par le même.

1 G 385 (Cahier). — In-fol., 27 feuillets, papier.

**1634-1635.** — *Id.*, par le même.

1 G 386 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.

**1635-1636.** — *Id.*, par le même.

1 G 387 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier.

**1636-1637.** — *Id.*, par le même.

1) Autre exemplaire en 1 G 679.

## Comptes particuliers de la quotidienne pour l'Artois

- 1 G 388. — Article réuni à 1 G 402.
- 1 G 389 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.
- 1568**, 25 déc.-**1569**, 24 déc. — Compte rendu par François Brocqueville, bailli de Fleury et receveur du chapitre, des recettes et dépenses des biens situés dans la seigneurie de Fleury et dépendances.
- 1 G 390 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.
- 1570-1571**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 391 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.
- 1570-1571**. — *Id.*, double du précédent.
- 1 G 392 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.
- 1574-1575**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 393 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.
- 1576-1577**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 394 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.
- 1576-1577**. — *Id.*, double du précédent.
- 1 G 395 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.
- 1581-1585**. — Compte du fief de Fasquelle, appartenant au chapitre de Théroutte transféré à Ypres.
- 1 G 396 (2 cahiers). — In-fol., papier.
- 1660-1661**. — Compte rendu par François Pipelart, curé de Ligny, des dîmes et autres revenus de la quotidienne en Artois : arrérages de 1660, revenus de 1661. — Exercice 1661. *Recettes* : dîmes de Ligny, Roquetoire, Amettes, Quernes, Berguettes, Molinghem, Fléchinelle, Théroutte, Westrehem, Upen d'Amont, Ponche et Lilette, Greppe, Bomy, Luy, Berguette-en-Blaringhem, Wardrecques, Pihen, Seninghem, Vaudringhem, Heuringhem, Lambres, Nordausques, Doheim et Cléty, Eperlecques, Marles, Hallines, Bailleul-lès-Pernes ; rendage des ferme et dime d'Avion, indivis avec l'évêque de Boulogne ; rendage des terres de la Trésorerie et de la Maladrerie de Théroutte ; du moulin de Théroutte ; du moulin de Fruges (indivis avec l'évêque). — *Mises* : salaire du « compteur » ; état des paiements faits par lui aux mandataires du chapitre.
- 1 G 397. — Article réuni à 1 G 402.
- 1 G 398 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.
- 1662**. — COMPTE DES REVENUS DE LA QUOTIDIENNE EN ARTOIS, par François Pipelart.
- 1 G 399 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.
- 1663**. — *Id.*, par le même.

- 1 G 400 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.
- 1664**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 401 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.
- 1665**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 402 (4 cahiers). — In-4°, papier.
- 1661-1666**. — *Id.*, par le même : 1) rentes dues au chapitre aux environs de Théroutte (1665-1666) ; — 2 et 3) arrérages de 1661 à 1665 ; — 4) arrérages de 1665.
- 1 G 403 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.
- 1666**. — Compte des revenus de la quotidienne en Artois, par le même.
- 1 G 404 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.
- 1667**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 405 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.
- 1667**. — *Id.*, double du précédent.
- 1 G 406 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.
- 1668**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 407 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.
- 1669**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 408 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.
- 1670**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 409 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.
- 1671**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 410 (Cahier). — In-4°, 12 feuillets, papier.
- 1675-1676**. — *Id.*, par Philippe Blondel, curé d'Amettes.
- 1 G 411 (Cahier). — In-4°, 11 feuillets, papier.
- 1677**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 412 (Cahier). — In-4°, 8 feuillets, papier.
- 1669-1678**. — Compte par François Pipelart des sommes provenant des remises des années 1669-1678, arrêté le 12 juillet 1678.
- 1 G 413 (Cahier). — In-4°, 3 feuillets, papier.
- 1678**. — Compte des « vins de l'an 1678 pour la quotidienne ».

- 1 G 414 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.
- 1679**. — Compte des revenus de la quotidienne en Artois, par Philippe Blondel.
- 1 G 415 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.
- 1679**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 416 (2 cahiers). — In-4°, papier.
- 1679-1681**. — Compte des vins.
- 1 G 417 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.
- 1680**. — Compte des revenus de la quotidienne en Artois, par Philippe Blondel.
- 1 G 418 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.
- 1681**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 419 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.
- 1682**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 420 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.
- 1683**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 421 (Cahier). — In-4°, 11 feuillets, papier.
- 1684**. — *Id.*, par François Pipelart.
- 1 G 422 (Liasse). — 13 pièces, papier.
- 1686-1700**. — Comptes de la quotidienne pour l'Artois : comptes rendus au chapitre des sommes versées en son nom pour les portions congrues des curés et les dépenses de voyages, par Morel (1686-1688) ; — dépenses des revenus d'Artois (1690) ; — comptes par Antoine Sénéchal des revenus d'Artois (1694-1700).
- 1 G 423 (Liasse). — 7 pièces, papier.
- 1701-1705**. — Comptes par Antoine Sénéchal des revenus de la quotidienne en Artois : dîmes de Bomy, Bailleul, Luy, etc.
- 1 G 424 (Liasse). — 6 pièces, papier.
- 1706-1710**. — *Id.*, par le même (1706-1709), puis par Gaspard Gobron, doyen de Fauquembergues (1710).

- 1 G 425 (Liasse). — 10 pièces, papier.
- 1711-1715**. — *Id.*, par Gaspard Gobron.
- 1 G 426 (Liasse). — 8 pièces, papier.
- 1716-1720**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 427 (Liasse). — 10 pièces, papier.
- 1721-1725**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 428 (Liasse). — 10 pièces, papier.
- 1726-1730**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 429 (Liasse). — 10 pièces, papier.
- 1731-1735**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 430 (Liasse). — 10 pièces, papier.
- 1736-1740**. — *Id.*, par le même.
- 1 G 431 (Liasse). — 5 pièces, papier.
- 1741-1745**. — *Id.*, par le même (1741-1743), par Jean Braure, bailli de Campagne-lès-Boulonnais (1744), par Joseph d'Auchy, notaire royal à Aire (1745).
- 1 G 432 (Liasse). — 5 pièces, papier.
- 1746-1749**. — *Id.*, par Philippe Ingland, prêtre, ancien receveur de la paroisse Notre-Dame d'Aire.
- 1 G 433 (Liasse). — 11 pièces, papier.
- 1754-1760**. — *Id.*, par Augustin Leroy, avocat en Parlement (1754-1760). — Comptes des recettes des dîmes à Saint-Omer et environs, par Jean-Jacques Vallour, procureur au bailliage de Saint-Omer (1757-1760).
- 1 G 434 (Liasse). — 8 pièces, papier.
- 1761-1763**. — Comptes des revenus de la quotidienne en Artois, par Augustin Leroy (1762-1763). — Comptes des dîmes du quartier de Saint-Omer, par Jean-Jacques Vallour (1761), puis Jacques-Joseph Vallour, petit bailli de la ville et banlieue de Saint-Omer (1762-1763).
- 1 G 435 (Liasse). — 7 pièces, papier.
- 1764-1767**. — Comptes des revenus de la quotidienne en Artois, par Augustin Leroy (1764-1767). — Comptes des dîmes du quartier de Saint-Omer, par Jacques-Joseph Vallour (1764-1766).

## Comptes particuliers de la quotidienne pour la Flandre

- 1 G 436 (Liasse). — 9 pièces, papier.
- 1690-1705**. — Comptes des revenus de la quotidienne sur les dîmes de Flandre, par Jean Lemaire (1690-1692), puis par Martin Lemaire (1700-1705).

- 1 G 137 (Liasse). — 9 pièces, papier.
- 1706-1711, 1713-1715**. — *Id.*, par Martin Lemaire.



## Comptes des censives

1 G 438 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1774-1775, 1781-1783.** — Comptes des censives et rentes dépendant de la bourse de la quotidienne et de la mense capitulaire, avec les charges annuelles des fiefs et droits casuels résultant des mouvances,

rendus au chapitre par Nicolas Latteux. Supplément au compte des fruits de la quotidienne.

1 G 439 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1783-1787.** — *Id.*, par le même.

## Comptes de la grande fabrique

1 G 440 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

**1630** (1). — Compte du revenu de la fabrique de la cathédrale de Boulogne, présenté par N. de Lespault, chanoine, receveur. — **RECETTES.** *Grande fabrique de Théroutanne pour la moitié selon la division faite à Aire en 1559* : rentes dues par Jean Caron, de Fruges ; par les héritiers de Nicolas Visse, de Saint-Omer, pour 30 verges de pré à Radometz ; par Robert Vulgaire et Gilles Lestrangé pour 3 mes. de terre sur le mont Dossal, dimage de Mussem ; par Masse Baulbrel pour 2 mes. 1/2 de terre rue du Pire à Théroutanne ; par Etienne Oben, bourgeois d'Aire, pour 7 mes. de terre à Douval près le mont d'Ergny ; par Marc Duflos de Honninghen ; par Jean Limozin pour 6 mes. de pré ; par Jean Picotin ; par Jean Hullin d'Amettes ; par les bourses de la quotidienne, des obits, des nouvelles fondations, du Lucquet et du cellier ; — revenus des dîmes affermées d'Aix-en-Ergny, Bonningues et Quernes ; — rentes dues par Pierre Fouache pour 5 mes. de terre « qui appartenaient... à la dignité d'escolatre de présent supprimée » ; par Charles Magnier pour la maison de l'Écu d'Orléans à Boulogne ; par le receveur du grand hôtel de Paris pour la fondation d'un obit et du *stabai* par feu le chanoine Domy ; par Antoine Régnier, maçon, et les héritiers du procureur Ricouart pour des maisons à Boulogne ; par les héritiers du procureur Guillaume Scotté et par le sieur de Blacourt. *Rentes acquises « en partie des deniers du rembours et rachapt principal et arrérages deus à cette fabrique sur la terre et seigneurie d'Anglure »* : rentes dues par les héritiers de Blaise Mouton ; par Claude de Neufville, curé d'Outreau et chapelain de Saint-Maur ; par les héritiers de Jacques et Guillaume Manse ; par le sieur de Saint-Blimont, baron d'Ordre et seigneur de Frency, pour la maison des Tourelles ; par Jacques Sommelart et Gabriel du Sart. *Revenus des terres de la Maladrerie de Théroutanne* et rentes dues par l'abbaye des Dunes, en indivis avec les chanoines d'Ypres. Menues rentes aux environs de Théroutanne. Dîmes de Polincove, Pradelles et Godewaersvelde, *Godefricamp*. Rente due par Antoine Sanse,

1) 1629, 25 déc. - 1630, 24 déc., pour les dîmes et biens affermés ; 1630, 1<sup>er</sup> janv.-31 déc., pour les rentes et parties casuelles.

chanoine et pénitencier, pour un obit fondé par le chanoine Antoine Clugnet (total du chapitre : 1.436 lb. 2 s. 6 d. et pite). — *Fabrique de Wissoeq* : rentes à Malannoy, Rincq et Glomingham ; sur les bois de Clenleu (total : 215 lb.). — *Autres recettes pour « l'entretien » des enfants de chœur et le luminaire* : rendages des fiefs de La Bucaille à Thiembonne et de Banas à Blangy-sur-Ternoise ; revenus de la maison de la Trésorerie de Théroutanne, en indivis avec les chanoines d'Ypres ; sommes dues par les bourses des obits, des nouvelles fondations, de la quotidienne, du cellier et du Lucquet (total : 194 lb. 13 s. 6 d.). — *Autre recette des dîmes et rentes provenant de l'abbaye Notre-Dame de Boulogne* : dîmes de Wissant ; Waringuezelles, Le Hamel, *Oincthun* (*Orincthun*, *Waringuezelles*), Locquinghen et Todincthun, à Audinghen ; Selles et Audresselles ; Bellebrune, Bellebronne ; Baincthun ; un tiers du revenu des ferme et dime d'Avion ; revenu du pré de la Grèbeuderie, affermé au chanoine Regnault de Conteval ; rentes dues par Gilles Lemaistre et Jean Pommier (total : 1.581 lb. 7 s. 3 d.). — *Autres recettes de deniers casuels* : pour « l'ouverture de terre du corps de feu André Ricouart, procureur... enterré en la nef de ceste église le XXI<sup>e</sup> d'octobre 1630, V lb. ... pour les offrandes faites par le peuple au reliquaire du bras de saint Maxime le XXVII<sup>e</sup> de novembre 1630, L s. iii d. » ; etc. (total : 69 lb. 11 s. 3 d.). — *Arrérages des années précédentes* : 83 lb. — *Recette de la maison et terre de la Grèbeuderie* : 48 lb. 12 s. 6 d. — Total des recettes : 3.678 lb. 8 s. 1 pite. — *MISES* : distributions faites au chœur, chant du *Salve regina*, de l'antienne *O crux* tous les vendredis, etc. (récapitulation mensuelle) ; total du chapitre : 260 lb. 10 s. 10 d. ; nourriture et entretien des enfants de chœur, gages du maître de musique : 966 lb. 9 s. 6 d. ; gages des officiers de l'église (organiste, souffleur d'orgues, sacristain, sonneur, etc.), entretien des bâtiments, des ornements liturgiques, etc. : 1.758 lb. 19 s. 7 d. ; arrérages des parties comptées et non reçues : 624 lb. 3 s. 8 d. ob. pite. Somme des mises : 3.610 lb. 3 s. 7 d. ob. pite. Excédent de recette : 68 lb. 4 s. 4 d. ob.

1 G 441 (Cahier). — In-fol., 20 feuillets, papier.

**1630.** — *Id.*, copie du précédent.

1 G 442 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

**1631.** — *Id.*, par le même.

1 G 443 (Cahier). — In-fol., 17 feuillets, papier.

**1632.** — *Id.*, par N. Gantois, archidiacre.

1 G 444 (Cahier). — In-fol., 17 feuillets, papier.

**1633.** — *Id.*, par le même.

1 G 445 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

**1634.** — *Id.*, par le même.

1 G 446 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.

**1637.** — Compte en bref de la fabrique, par le même.

1 G 447 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

**1638.** — *Id.*, par Antoine de Sanse.

1 G 448 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

**1639.** — *Id.*, par le même.

1 G 449 (Cahier). — In-fol., 10 feuillets, papier.

**1640-1642.** — *Id.*, par le même.

1 G 450 (Cahier). — In-fol., 12 feuillets, papier.

**1643-1644.** — *Id.*, par le même.

1 G 451 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.

**1645.** — *Id.*, par le même.

1 G 452 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, papier.

**1646-1647.** — *Id.*, par le même.

1 G 453 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.

**1646-1647.** — *Id.*, double du précédent.

1 G 454 (Cahier). — In-fol., 37 feuillets, papier.

**1648-1650.** — Compte en bref du revenu de la fabrique, par Louis Macquet, et du supplément versé par le chapitre sur les 2/3 du revenu de l'ancienne abbaye Notre-Dame.

1 G 455 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

**1648.** — Etat des mises de la fabrique pendant les huit premiers mois de 1648, par Antoine de Sanse.

1 G 456 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier.

**1652.** — Compte de la fabrique, par Louis Macquet.

1 G 457 (Cahier). — In-fol., 33 feuillets, papier.

**1653.** — *Id.*, par le même.

1 G 458 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier.

**1654.** — *Id.*, par le même.

1 G 459 (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier.

**1655.** — *Id.*, par le même.

1 G 460 (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier.

**1656.** — *Id.*, par le même.

1 G 461 (Cahier). — In-fol., 31 feuillets, papier.

**1657.** — *Id.*, par le même.

1 G 462 (Cahier). — In-fol., 26 feuillets, papier.

**1658.** — *Id.*, par le même.

1 G 463 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

**1659.** — *Id.*, par Madeleine Marlet, veuve de Hugues Le Porcq, avocat en Parlement, commis à l'administration des biens de la fabrique.

1 G 464 (Cahier). — In-fol., 22 feuillets, papier.

**1660.** — *Id.*, par la même.

1 G 465 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier.

**1664.** — *Id.*, par Jean Scotté, sieur de Velinghem.

1 G 466 (Cahier). — In-fol., 19 feuillets, papier.

**1665.** — *Id.*, par le même.

1 G 467 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.

**1672.** — *Id.*, par Philippe Le Porcq, sieur d'Imbrethun.

1 G 468 (Cahier). — In-fol., 46 feuillets, papier.

**1679-1685.** — Journal des recettes et dépenses de la fabrique.

1 G 469 (Liasse). — 6 pièces, papier.

**1736-1741.** — Comptes de la fabrique, par Claude Louis, receveur.

1 G 470 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1742-1745.** — *Id.*, par le même.

1 G 471 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1748-1751.** — *Id.*, par le même.

1 G 472 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1752-1756.** — *Id.*, par le même.

1 G 473 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1757-1761.** — *Id.*, par le même.

1 G 474 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1762-1766.** — *Id.*, par le même (1761-1765) et par ses héritiers (1766).

1 G 475 (Liasse). — 6 pièces, papier.

**1767-1771.** — *Id.*, par les héritiers de Claude Louis (1767-1768), puis par François-Robert Latteux (1769) et Anne-Barbe Play, sa veuve (1770-1771).

1 G 476 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1772-1775.** — *Id.*, par Nicolas Latteux.

1 G 477 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1776-1779.** — *Id.*, par le même.

#### Comptes particuliers de la fabrique pour l'Artois

1 G 480 (Liasse). — 14 pièces, papier.

**1713-1720.** — Comptes rendus au chapitre, par Gaspard Gobron, des revenus de la fabrique en Artois.

1 G 481 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1721-1725.** — *Id.*, par le même.

1 G 482 (Liasse). — 10 pièces, papier.

**1726-1730.** — *Id.*, par le même.

1 G 483 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1731-1735.** — *Id.*, par le même.

1 G 484 (Liasse). — 10 pièces, papier.

**1736-1740.** — *Id.*, par le même.

#### Comptes particuliers de la fabrique pour la Flandre

1 G 489 (Cahier). — 4 feuillets, papier.

**1667-1671.** — *Compte rendu pour le sieur d'Hembize des dîmes en Flandre, appartenantes à la fabrique de l'église cathédrale de Boulogne-sur-Mer, touchant la recette des années XV<sup>e</sup> soixante sept, huit, neuf, septante et septante et ung, tant des vins que des deniers principaux.*

1 G 490 (Liasse). — 12 pièces, papier.

**1676-1690.** — *Id.*, par Antoine Clayssen (1676, 1678-1682) et Jean Lemaire, autorisé par Denis Hugo et Jacques de Jonghe, fermiers des dîmes (1686-1690). Arrérages (1688-1690).

1 G 491 (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1691-1700.** — *Id.*, par Jean Lemaire (1691-1696) et Martin Lemaire (1698-1700).

1 G 478 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1780, 1782-1784 (1).** — *Id.*, par le même.

1 G 479 (Cahier). — In-fol., 2 feuillets, papier.

**1672.** — *Compte rendu par J. Bauchon, prêtre, secrétaire du chapitre, de divers derniers provenant des dîmes et biens de Flandre et d'Artois, reçus des sieurs Pipelart et d'Hembize et mentionnés dans leurs comptes pour la récolte de 1672.*

1) Double de 1783 dans la ms. 372 (638), de la Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer, ff. 103-112.

1 G 485 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1742-1745.** — *Id.*, par le même (1742-1743) et par Jean Braure, bailli de Campagne-lès-Boulonnais, au nom de ses enfants, héritiers de Gaspard Gobron (1744-1745).

1 G 486 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1746-1751.** — *Id.*, par Philippe Ingland, prêtre, procureur de Marie-Madeleine Joanne, veuve de Philippe Pasquier d'Auchy (1746-1748) et par Augustin Leroy (1749-1751).

1 G 487 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1752-1756.** — *Id.*, par Augustin Leroy.

1 G 488 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1757-1761.** — *Id.*, par le même.

1 G 492 (Liasse). — 17 pièces, papier.

**1701-1705, 1709-1720.** — *Id.*, par Martin Lemaire.

1 G 493 (Liasse). — 20 pièces, papier.

**1721-1740.** — *Id.*, par Augustin Lemaire (1721-1737) et Charles-Louis Boudens, sieur de Vanderburg (1737-1740).

1 G 494 (Liasse). — 20 pièces, papier.

**1741-1755.** — *Id.*, par Boudens de Vanderburg (1741-1750), Gilles Bordeil, notaire à Bailleul (pour les paroisses de Pradelles et Godewaersvelde, 1751-1755); et Bernard Verquère (pour la paroisse de Polincove, 1752-1755).

1 G 495 (Liasse). — 17 pièces, papier.

**1756-1762.** — *Id.*, par Gilles Bordeil, puis sa veuve (Pradelles et Godewaersvelde, 1756-1759), Michel Ellebode (Pradelles, 1760-1762), J.-Charles Van Graefscheppe (Godewaersvelde, 1760-1762) et B. Verquère (Polincove, 1756-1762).

1 G 496 (Liasse). — 16 pièces, papier, mauvais état.

**1763-1770.** — *Id.*, par Michel Ellebode (Pradelles, 1763), Ch. Van Graefscheppe (1) (Godewaersvelde, 1763-1769), Jean-Winoc Herwyn (Polincove, 1763), Augustin Herwyn (Polincove, 1764-1770).

1) Cf. 1 G 956.

#### Comptes de la bourse du Lucquet (2).

1 G 497 (Cahier). — In-fol., 35 feuillets, papier.

**1560-1563 (3).** — Comptes de la moitié du revenu de la bourse du Lucquet d'après la partition de l'évêché de Thérouanne, par Nicolas du Hamel, chapelain. 1560, ff. 1-9 (le début manque) (4); 1562, ff. 10-20; 1563, ff. 1-15. — Exercice 1562. RECETTES: dîmes de Maninghem-au-Mont et d'Olinchun; rente due par l'abbaye de Beaulieu; tiers de l'autelage de Thiembonne; rentes dues par les chanoines prébendés dont les revenus sont assignés sur la petite dime de Blessy qu'on appelle les « les dismerons »; rentes dues par la bourse des obits pour les dîmes de Staple (*Stapulae sub Casseleto*), Marq, Lumbres, Hondeghe (*Canisvilla*); rentes à Sainte-Marie-Kerque; rentes dues par la bourse des obits pour la dime de Caestre, par la fabrique de la cathédrale, par la veuve de Guillaume Lemaistre et par Jean Gaudoul pour un jardin hors la porte Saint-Jean à Thérouanne, par la bourse des obits « pro redditibus capellanie beate Marie in puerperio super terras d'Alquines », par Roland Cadart d'Enguinegatte pour des terres à Arnonval, par la bourse de la quotidienne et la fabrique de la cathédrale. *Alii redditus redimiles de nova empti... in augmentatione distributionum manualium chori*: rentes dues par les héritiers de Jean Le Tavernier, de Dohem; par Charles de La Chapelle, écuyer, seigneur dudit lieu à Wierre-Effroy; par Enguerrand Lefebvre et Jean Labbé, d'Hearinghem; revenus du legs du chanoine Jean Michel, mort le 30 mai 1563; dime de Pradelles; rentes dues par les héritiers de Simon des Essars, de Bomy; par Léonard Hochart, dit Leroy, de Bomy; par Jean Deleporte et Jean Goze; par l'abbaye de Chocques; revenus du legs du chapelain Jean Browart, receveur du Lucquet, mort le 15 septembre 1503; rente due par la « taille de l'église de Thérouanne »; revenus du legs de Pierre Grisel, chanoine et pénitencier, mort le 4 janvier 1500. *Revenus des prés de Créseques, près Thérouanne*. Total des recettes: 299 lb 9 s. 9 d. ob. tournois. — Admissions en non valeur (fr 14 v°). — MISES: *mises ordinaires*, par

mois: distributions aux chanoines présents aux matines et aux vêpres, chant du *Salve regina* la veille de l'Épiphanie, de l'invention des reliques de saint Firmin, martyr, etc.; célébration des obits des chapelains Etienne Ydier (janv.) et Jean Michel (févr.), de Simon Lucquet et du chanoine Jean Michel (mai), du chapelain Charles Bowart (juin), de Jean de Coulli et Gautier Allart, prêtres (juill.), des chanoines Pierre Stalin (août) et Antoine Barbier (sept.), des chapelains Jean Browart (nov.) et Robert Wicart (déc.); — *mises extraordinaires* (fr 19); paiements à Louis Chevalier, archidiacre de Saint-Omer, pour un indult destiné à permettre le recouvrement des rentes et arrérages dus à la bourse du Lucquet; au chanoine Philippe Feullet, receveur de la bourse des obits et de celle des « ciré et poivre »; frais de voyages et salaire du receveur. Total des mises: 201 lb. 5 s. 4 d. — Rentes dues par la bourse du Lucquet aux autres bourses. — Arrérages non recouverts: 101 lb. 3 s. 7 d. — Excédent de dépense: 59 s. 1 d. ob.

1 G 498 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier (incomplet).

**1561.** — *Id.*, par le même.

1 G 499 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier.

**1560-1570.** — Etat d'arrérages dus à et par la bourse du Lucquet, 1563-1570 (ff. 1-12, 2 exemplaires). Extraits de 6 comptes du Lucquet par Nicolas de Haffreingue, chapelain, 1564-1569 (ff. 13-14). Extraits de 4 comptes par Nicolas du Hamel, 1560-1563 (ff. 15-16).

1 G 500 (Registre). — In-fol., 90 feuillets, papier.

**1565-1570.** — Comptes annuels de la bourse du Lucquet, par Nicolas de Haffreingue (5).

1 G 501 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier (le début manque).

**1573.** — *Id.*, par le même.

1 G 502 (Cahier). — In-fol., 13 feuillets, papier.

**1573.** — *Id.*, double du précédent.

1 G 503 (Cahier). — In-fol., 11 feuillets, papier.

**1574.** — *Id.*

5) Cf. 1 G 663.

2) Voir aussi 1 G 174.  
3) L'exercice court pour les recettes de Noël à Noël suivant, pour les mises du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
4) Le compte de 1561, placé en 1 G 498, devrait s'intituler PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE G. TOME II.

1 G 504 (2 cahiers). — In-fol., papier (2 exemplaires, dont un en très mauvais état).

1575. — *Id.*

1 G 504 bis (4 cahiers). — In-fol., papier (très mauvais état).

1573-1585. — *Id.*, pour 1578, 1579, 1580. — Extraits (XVII<sup>e</sup> s.) de 9 comptes du Lucquet rendus par Antoine du Pin, 1573-1585.

1 G 505 (2 cahiers). — In-fol., papier.

1608-1609. — Comptes de la bourse du Lucquet, par François Le Vasseur, chanoine.

1 G 506 (Cahier). — In-fol., 9 feuillets, papier.

1614. — *Id.*, par Regnault de Conteval, chanoine.

1 G 507 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

1620. — *Id.*, par N. de Lespault, chanoine.

1 G 508 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

1621. — *Id.*, par le même.

1 G 509 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1622. — *Id.*, par le même.

1 G 510 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

1623. — *Id.*, par le même.

1 G 511 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.

1624. — *Id.*, par le même.

1 G 512 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier.

1625. — *Id.*, par le même.

1 G 513 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1626. — *Id.*, par N. Gantois, chanoine.

#### Comptes de la chapelle Notre-Dame

1 G 524 (Cahier). — In-fol., 8 feuillets, papier (mauvais état).

1652, 28 mars-1654, 30 sept. — Comptes par Jean Cleuet, prêtre, sacristain de la chapelle Notre-Dame, des deniers des quêtes du Rosaire, des tronc, des messes fondées et des offrandes.

#### Comptes divers

1 G 526 (Cahier). — In-fol., 40 feuillets, papier.

1558-1560. — Compte rendu au chapitre de Théroutte et aux vicaires de l'évêché, pendant la vacance du siège épiscopal, par Philippe Feullet, chanoine, des « sennes et non résidences », reçues du 8 mars 1558 au 8 mars 1559. F<sup>o</sup> 21 : *id.* pour 1559-1560 (3).

3) Cf. D. Haigneré, *Notes historiques et archéologiques sur les églises du Boulonnais*. Bibl. mun. de Boulogne, ms. 491 (832), ff. 17-29 : « Pouillé extrait des comptes des sennes de Théroutte ».

1 G 514 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

1626. — *Id.*, double du précédent.

1 G 515 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1627. — *Id.*, par N. Gantois, chanoine.

1 G 516 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1627. — *Id.*, double du précédent.

1 G 517 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1629. — *Id.*, par N. de Lespault.

1 G 518 (Cahier). — In-fol., 6 feuillets, papier.

1630. — *Id.*, par le même.

1 G 519 (Cahier). — 7 feuillets, papier.

1631. — *Id.*, par le même.

1 G 520 (Cahier). — 8 feuillets, papier.

1632. — *Id.*, par N. Gantois (1).

1 G 521 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

1672. — *Id.*, par Philippe Le Porcq, sieur d'Imbrethun.

1 G 522 (2 cahiers). — In-fol., papier.

1673. — *Id.*, par le même (2 exemplaires).

1 G 523 (Liasse). — 10 cahiers, papier.

1678-1698. — Extrait du revenu de la bourse du Lucquet (1678-1681). — Comptes par Le Porcq d'Imbrethun (1679-1686) et Charles Gillon (1690-1698).

1) Un « bref estat de tout le bien et revenu qui se reçoit et appartient à la bourse du Lucquet pendant le malheureux temps de la guerre pour l'année 1636 quant aux dîmes et 1637 quant aux rentes » fait suite au compte de la grande fabrique pour le même exercice (1 G 446).

1 G 525 (Cahier). — In-fol., 40 feuillets, papier.

1720-1722. — Compte de la chapelle Notre-Dame, par Joseph Desfourneaux, chanoine. Compte de la recette des bancs de la cathédrale (2).

2) Cf. 1 G 534.

1 G 527 (Registre). — In-fol., 51 feuillets, papier.

1560-1562. — *Id.*, par le même. F<sup>o</sup> 1, 1560-1561. F<sup>o</sup> 24, 1561-1562 (4).

1 G 528 (Cahier). — In-fol., 7 feuillets, papier.

1559-1567 (5). — Comptes abrégés des dîmes du diocèse de Théroutte, par Nicolas de Fromantel, procureur à Montreuil, administrateur de l'évêché de Théroutte.

4) Voir 1 G 668.

5) Exercices du 25 juin au 24 juin.

1 G 529 (Registre). — In-fol., 123 feuillets, papier (les derniers feuillets manquent).

1619. — Compte rendu en 1619 à l'évêque Claude Dormy, par devant Antoine Demeurat, conseiller au Parlement de Paris, et Antoine Carpentier, notaire à Boulogne, commis à la gestion du temporel de l'évêché de Boulogne, saisi à la requête des officiers du roi (1).

1 G 530 (Cahier). — In-fol., 14 feuillets, papier.

1653. — Compte par Louis Macquet, archidiacre, et Jean Scotté, chanoine, de la vente des chênes abattus par ordonnance royale, pour fournir la somme de 12.000 lb. adjugées par le roi à l'église Notre-Dame de Boulogne en compensation de deux reliefs d'un cœur d'or chacun; dus par Louis XIII et Louis XIV à cause de leur comté de Boulogne, tenu de Notre-Dame (2). Mises pour la construction de l'autel principal et de la clôture du chœur.

1) Ce compte est dressé pour satisfaire à l'arrêt de la Cour du 18 sept. 1615, « enjoignant au prince de Condé et à tous les autres princes et seigneurs qui l'assistent, déposer les armes et se rendre dans un mois près de la personne du Roy pour lui rendre le service qu'ils lui doivent et aux seigneurs capitaines et autres qui les assistent, de se retirer en leurs maisons dans un mois et faire déclaration de leur obéissance aux grâces des sièges de leur ressort... ». L'évêque de Boulogne, qui avait embrassé le parti du prince de Condé, ayant négligé de faire sa déclaration, vit saisir le revenu temporel de son évêché, mais en obtint main-levée pour en dresser le compte.

2) Cf. A. Leroy, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, 9<sup>e</sup> éd., Boulogne, 1839, pp. 361 à 371 et Bihl. mun. de Boulogne, ms. 525 (903), pièces 2 et 3.

1 G 531 (Cahier). — In-fol., 25 feuillets, papier.

1653-1655. — 2<sup>e</sup> compte de l'emploi des 12.000 lb. pour la construction du grand autel.

1 G 532 (Cahier). — In-fol., 28 feuillets, papier.

1653-1655. — Double du précédent.

1 G 533 (Cahier). — In-fol., 32 feuillets, papier.

1655-1657. — 3<sup>e</sup> compte de l'emploi des 12.000 lb. pour la construction du grand autel.

1 G 534 (Cahier). — In-fol., 3 feuillets, papier.

1723-1725. — Compte rendu par Jean-Louis Bachelier, chanoine, commis en qualité de fabricant à la recette des bancs de l'église (3).

1 G 535 (Cahier). — In-fol., 4 feuillets, papier.

1660-1664. — Compte des dépenses de François Desgardins, receveur des bois de Cienleu.

1 G 536 (Registre). — In-fol., 82 feuillets, papier.

1562-1563. — Compte de l'abbaye de St-Wulmer (servant à établir les droits respectifs de cette abbaye et de celle de Notre-Dame) rendu aux abbé et religieux par Nicolas Caillette, procureur en la sénéchaussée de Boulonnais : revenus des fondations ; mises faites pour obits, messes et vigiles (4).

3) Cf. 1 G 525.

4) Cf. 1 G 653, et D. Haigneré, *Cartulaire de l'église abbatiale Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer*, CXCV.

#### TITRES PRINCIPAUX EN CARTONS, 1 G 537 à 1 G 581

1 G 537 (Cahier). — In-fol., 18 feuillets, papier.

1456 (copie, 1718). — Testament de Jean de Wissocq, doyen de Théroutte ; extrait des archives du chapitre d'Ypres ; ed. D. Haigneré, *Le Testament de messire Jehan de Wissocq, doyen de Théroutte*, dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie*, t. XX, 1886-1887, pp. 297-339.

1 G 538 (Cahier). — 19 feuillets, parchemin.

1556, 19 août. — Sentence de la sénéchaussée de Boulogne sur un procès entre les religieux de l'abbaye Notre-Dame et leur abbé, Jean de Rebinghes ; ed. D. Haigneré, *Cartulaire...*, dans *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, t. XIII, p. 293, n<sup>o</sup> CXCV.

1 G 539 (Liasse). — 4 pièces, papier.

1575-1581. — Procès entre l'évêque et le chapitre au sujet de leurs juridictions respectives. Partage des

menses abbatiale et conventuelle de l'abbaye Notre-Dame, attribuées respectivement à l'évêque et au chapitre. Sentence arbitrale et arrêt du Parlement (1575-1581). Transaction entre les parties (1582).

1 G 540 (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1616-1617. — *Id.* Arrêt du Parlement (1<sup>er</sup> juillet 1617) cassant la transaction de 1582 et ordonnant l'exécution de la sentence de 1575 pour le partage des revenus de l'abbaye.

1 G 541 (Liasse). — 3 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1617-1618. — *Id.* Factum pour le chapitre. Arrêt ordonnant le partage en 3 lots des revenus de l'abbaye (26 mai 1618).

1 G 542. — 1 pièce, papier.

1575 (copie). — *Id.* Copie de la sentence arbitrale contenue en 1 G 539.



1 G 543 (Liasse). — 2 pièces impr.

**1621.** — *Id.* Factums pour l'évêque et pour le chapitre.

1 G 544 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1622-1626.** — *Id.* Arrêts du Conseil privé du roi condamnant l'évêque à laisser au chapitre la disposition des biens de l'abbaye.

1 G 545 (Cahier). — 1 pièce, papier.

**1622.** — *Id.* Extrait de l'article précédent.

1 G 546 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1629.** — *Id.* Transaction entre l'évêque Victor Boutillier et le chapitre ; en conformité des arrêts des 3 mars 1625 et 8 août 1626, l'évêque cède au chapitre les dîmes de Réty, Inghem, Terlinchun, Godinchun et Estrée, en échange du château et de la seigneurie de Brunembert.

1 G 547 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1628.** — *Id.* Echange entre l'évêque et le chapitre des dîmes de Wierre-Effroy, Hesdres et Neuville contre les deux tiers des Bois-l'Abbé.

1 G 548 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1665** (copie). — Lettres patentes de Louis XIV autorisant les chanoines à acquitter en leur église les messes basses quotidiennes fondées par Louis XI en 1479 et que les religieux de Notre-Dame devaient dire en la paroisse Saint-Martin. Pièces jointes : requête au roi et mémoire pour le chapitre contre les paroissiens de Saint-Martin.

1 G 549 (Cahier). — 4 feuillets, papier.

**1691.** — Testament de Gilles-François Monet de Rupembert, chanoine de Boulogne (Paris, 9 août 1691).

1 G 550 (Liasse). — 3 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

**1635-1665.** — Pièces relatives au paiement du cœur d'or dû par le roi pour l'hommage du comté de Boulogne, tenu de la Vierge.

1 G 550 bis. — 2 pièces, papier.

**1707.** — Testament du chanoine Lemaître : legs pour la décoration de la chapelle Saint-Pierre.

1 G 550 ter. — 2 pièces, papier.

**1675.** — Lettres-patentes portant confirmation des biens du chapitre (copie, 2 exemplaires).

1 G 551 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1629-1735.** — Arrentement (1629) par l'évêque Victor Boutillier à Jean de La Planche, chanoine de la cathédrale, du lieu dit l'*Hermitage*, à charge d'une

rente destinée à l'entretien des Bois-l'Abbé. — Testament (18 mai 1653) du chanoine de La Planche, léguant à son neveu Antoine de La Barre, chanoine, sa maison et son ermitage de Catgreve. — Somnation (1735) à Charles Charuel, grand vicaire et archidiacre, de faire la soumission requise pour jouir des biens affectés à son archidiaconé, et entre autres de l'hermitage.

1 G 552. — 1 pièce, papier.

**1784.** — Etat des revenus des terres annexées à la cure de Pitgam, abandonnés par le curé au profit des décimateurs pour l'année échue le 11 novembre 1784.

1 G 553 (Liasse). — 7 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

**1631-1641.** — *Saint-Martin-Boulogne.* Arrentement (1631) à François Thumerel des deux moulins, à vent et à eau, des Bois-l'Abbé. Nouveaux arrentements (1635, 1641) à François Darré, meunier.

1 G 554 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1661.** — *Id.* Refus par le chapitre de payer les droits de minage pour les blés et farines que lui fournit son fermier des moulins l'Abbé.

1 G 555. — 1 pièce, papier.

**1624.** — *Id.* Bail par le chapitre à Nicolas Claudel d'une pièce de terre nommée le courtill de la Mothe, à la Wâtine.

1 G 556 (Liasse). — 4 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

**1570-1782.** — *Montdidier.* Baux des biens du chapitre appelés l'Enclos de Boulogne, aux environs de Montdidier.

1 G 557 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1771.** — *Avion.* Bail à Louis Platel, de Lens, des terres et dîmes d'Avion et de Leauvette.

1 G 558 (Liasse). — 7 pièces, papier.

**1663-1779.** — *Crecques.* Baux d'une demi-mesure de terre appartenant au chapitre.

1 G 559 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1769-1776.** — *Id.* Baux de 4 mesures de terre à François Cleuet, curé.

1 G 560 (Liasse). — 7 pièces, papier.

**1721-1781.** — *Théroutanne.* Baux des fossés de l'ancienne ville, indivis entre l'évêque et le chapitre. Relevé des locataires, par canton.

1 G 561 (Plan). — Papier.

**1775.** — *Id.* Mesurage et division des fossés de l'ancienne ville (partie ouest).

1 G 562. — 1 pièce, papier.

**1745.** — *Boulogne.* Rapport et déclaration faite au chapitre par Thérèse-Pérone Gribouval, d'une maison sise dans la haute ville de Boulogne, rue de la Porte Flamengue, tenue du chapitre à cause des pitances de l'ancienne abbaye Notre-Dame et provenant de la succession du chanoine François Aux Enfants.

1 G 563 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1610-1768.** — *Id.* Rente de 8 lb. constituée au profit de la bourse des obits : testament olographe (1610) de Denis de La Tour, chanoine ; — vente (1629) par Regnault de Conteval à Yves Flahaut, avocat en Parlement, de la maison chargée de cette rente, sise rue du Cloître ; — reconnaissances (1746, 1768) de cette même rente.

1 G 564 (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

**1472-1724.** — *Audresselles.* Bail par Jean Accary à Jean Becquelin dit Le Roy d'un manoir tenu en fief de l'abbaye Notre-Dame (acte passé par devant Jann Marchant, bailli de l'abbaye, 1472). — Accord entre l'abbaye et Léonard Routier, sieur de la Salle (1552). — Dénombrement servi par Jean Accary, sieur d'Audresselles, à l'évêque Claude Dormy (1585). — Mesurage par Jacques Brouta, arpenteur juré, de la maison de La Salle, avec ses dépendances, acquise par François Leriche, notaire à Boulogne (1724) (1).

1 G 565 (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1744-1748.** — *Id.* Vente par Marie-Madeleine de La Fontaine, veuve de François Le Riche, à la fabrique de la cathédrale de Boulogne, de sa maison avec 114 mesures de terre (1744, 29 sept.). — Paiement des droits d'amortissement (1744-1748).

1 G 566 (Liasse). — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

**1627-1643.** — *Etaples.* Procès contre les maîtres et échevins d'Etaples pour les arrérages des 80 lb. de rente annuelle qu'ils doivent au chapitre, en acquit de la fondation faite par les rois Jean II et Charles V.

1 G 567 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1360** (copie)-**1781.** — *Id.* Relation de la fondation faite en 1360 par Charles, fils aîné du roi Jean le Bon, en faveur de l'autel de la Vierge qu'il dota d'une rente annuelle de 100 lb. assignée sur le domaine d'Etaples, consistant en terres, rentes, droits de passage de l'eau, de forage ou entrée des vins dans le port, droit sur tous les navires entrant dans le port, droit de pêche et droit de terrage, tous droits qui au XVIII<sup>e</sup> siècle étaient depuis longtemps arrentés à la ville. — Compte (exercice 1647-1648), par Jean Bruhier, argentier d'Etaples, de tous les revenus de la ville : droit de passage de la Canche ; fermes du tonlieu, des poids

1) Cf. 1 G 482.

et balances, du droit de siège des navires, du forage ; droits d'entrée au port, de vente d'immeubles, de vin et cervoise ; fermes du mesurage du sel, du charbon et des grains, du hareng frais et salé, des esgards, de l'aunage et étalage (copie). — Lettres (2) du sieur Marteau, d'Etaples, à Latteux, receveur du chapitre, demandant une réduction de la rente due par la ville, ruinée (1779-1781).

1 G 568 (Liasse). — 6 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

**1690-1703.** — *Parenty.* Rente constituée au profit de Catherine de Lesquiro, demeurant à Paris, par Gabrielle de Humières, veuve de Claude de La Caurye, laboureur à Parenty (1690). — Testament de Catherine de Lesquiro, léguant au chapitre ses créances sur les héritiers de Jean de La Caurye (1693). — Pour-suite contre Augustin de La Caurye en recouvrement des arrérages.

1 G 569. — 1 pièce, papier.

**1777.** — *Id.* Lettre de Vollant, demeurant à Courset, demandant un délai pour le paiement des arrérages de sa rente.

1 G 570 (Liasse). — 16 pièces, papier.

**1700.** — *Id.* Action hypothécaire contre Augustin de La Caurye, pour sa rente.

1 G 571 (Liasse). — 7 pièces, papier.

**1690-1693.** — *Id.* Extraits de 1 G 568.

1 G 572 (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1533-1749.** — *Wierre-Effroy.* Relief payé à l'abbaye Notre-Dame par Louis de Chappelle pour ses fiefs à Wierre-Effroy, Isques, Bezinghem, Parenty, Brunembert, Wirwignes, Caffiers et Neufchatel (1553). — Décret de main-asse sur le fief de La Chapelle à Wierre-Effroy (1575). — Dénombrement par Antoine-François-Marie de Bernes, seigneur de Longvilliers, Marquise, La Chapelle, pour la ferme de La Chapelle et les terres de La Madeleine et Longuinieulle à Wierre-Effroy (1749).

1 G 573 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1579-1602.** — *Wimille.* Censive sur 3 journaux de terre : vente par Jean Acary, seigneur d'Audresselles, à Mahieu de Bonningues d'une pièce de terre chargée de rente envers l'abbaye Notre-Dame (1579) ; — contrat de mariage de Léonard de Bonningues avec Jeanne de Haffreignes (1602) : apport des terres sus-mentionnées.

1 G 574 (Liasse). — 6 pièces, papier.

**1550-1777.** — *Wirwignes.* Censives dues à l'abbaye Notre-Dame sur une maison et 24 mesures de terre : dénombrement par Robert Flahaut (1550) ; — arren-

2) Cachet de cire rouge aux armes de la ville d'Etaples.

tement par Alliaume et Simon Potterie, gouverneurs de la maladrerie de Samer, de 15 mesures de terre à Charles Flahaut (1552); — dénombrement par Robert Flahaut (1573); — autre par Robert Figet, sieur de Quenneval, de 24 mesures de terre tenues du chapitre, appelées anciennement « Les Corbot » à Wirwignes (1742); — lettre de Quenneval, signalant des usurpations sur les communaux du Choquel (1777).

1 G 575 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1570-1750.** — *Id.* Censive sur 61 mesures 75 verges de terre. — Accensement de 164 mesures 74 verges par l'abbaye Notre-Dame à Tassart du Hamel (1570). — Dénombrement par Charles d'Accary, seigneur de La Rivière, Conteval, Monthuis, Batinghen, Beaucoroy et Couppe, d'une maison nommée Le Hamel, et de terres à Wirwignes, héritées de Jeanne Roussel (1750).

1 G 576 (Liasse). — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

**1662-1697.** — *Id.* Surcens sur 24 mesures de terre: vente de cette rente par Robert Figet, sieur de Quenneval, à François du Sommerard, apothicaire à Boulogne; droits seigneuriaux payés à la messe capitulaire (1662); — poursuites contre Achille de La Planche, sieur de Neuville, procureur du roi en l'amirauté de Boulogne et Louise-Marie du Sommerard, son épouse, pour paiement d'arrérages dus au chapitre (1697).

#### TITRES POUR LA GRANDE FABRIQUE, 1 G 582 à 614

1 G 582 (Liasse). — 6 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

**1472 (copie)-1664.** — *Audresselles*, ferme de La Salle. Anciens titres de propriété. Bail (1472, 31 août; cf. 1 G 564). — Contrat de mariage d'Antoine Routtier avec Jacqueline Duflos: apport d'une maison et de 26 mesures de terre. — Achat par Antoine Routtier d'une mesure de terre (1609), de 2 mesures (1611), d'une pièce de terre (1616). — Main-assise sur la maison d'Audresselles à la requête de Jean Miennois, boulanger à Calais (1664).

1 G 583 (Liasse). — 10 pièces, papier.

**1712-1721.** — *Id.* Vente par Antoine Routtier, sieur de La Salle, de 2 mesures de terre à Jacques Beauvois (1712); — abandon par celui-ci de son acquisition pour éviter l'action hypothécaire formée contre lui par François Roux (1721).

1 G 584 (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

**1721-1744.** — *Id.* Vente par André Routtier, sieur de La Salle, marchand à Calais, à François Le Riche et Marie-Madeleine de La Fontaine, sa femme, du

1 G 577. — 1 pièce, papier.

**1711.** — *Fruges*. Bail emphytéotique d'un bois, par l'évêque et le chapitre, au marquis de Luy, vicomte de Fruges.

1 G 578 (Plan). — Papier.

**XVIII<sup>e</sup> s.** — *Wavrans et Elnes*. Plan figuratif des immeubles tenus du chapitre, avec répertoire des propriétaires et occupants.

1 G 579. — 1 pièce, papier.

**1556.** — *Audinghen*. Bail d'une partie des 50 mesures de terre qui furent à Robert Bonnataque et Marie Boidart, sa femme.

1 G 580 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1613-1621.** — *Neufchâtel*. Titres d'une rente cédée au chapitre par Pierre de Neuville en échange de rentes à Alquines: vente de cette rente par Noël du Vivier à Martin Pouille (1613); son acquisition, de Guillaume Scotté, sieur du Rozel, par Pierre de Neuville (1621).

1 G 581 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1556.** — *Rupembert*. Bail par Jean de Rebinghes, abbé de Notre-Dame, de 7 mesures de terre à Pierre Vallet.

manoir de La Salle (1721). — Mesurage du manoir (1724). — Ratification par Georges-André Routtier de la vente faite par son père (1734). — Paiement des centièmes par Gabriel Leriche, héritier de Pierre-Bertrand Leriche (1744).

1 G 585 (Liasse). — 11 pièces, papier.

**1745-1753.** — *Id.* Le chapitre, au nom de la fabrique de la cathédrale, se reconnaît débiteur au profit de Louise-Marie Le Porcq, veuve d'Alexandre Pain, sieur du Buisson, d'une rente de 70 lb. assignée sur les biens que lui a cédés Marie-Madeleine de La Fontaine, veuve de François Leriche (1745). — Rachat par la fabrique de rentes constituées au profit de Toussaint Bernard, procureur au Parlement; Marie Leleu; la fabrique d'Audresselles (au profit de laquelle une rente de même valeur est constituée par Abot de la Cocherie); la famille Wyant; Pierre Delattre, époux de Marie-Jeanne de La Fontaine, négociant à Calais; Jean-Pierre Desandrouins, vicomte Desnoël, demeurant à Hardinghem (1746-1748). — Rachat par Marie-Madeleine de La Fontaine de la rente de 70 lb. constituée au profit de Louise-Marie Le Porcq (1749).

1 G 586 (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

**1727-1736.** — *Id.* Vente par Jean Cotte, meunier d'Haringuezelles, paroisse d'Audinghen, à François Le Riche, notaire, de 4 mesures de terre derrière la maison de La Salle (1727). — Arpentage (1736).

1 G 587. — 1 pièce, papier.

**1749.** — *Id.* Bail par le chapitre aux sieurs Brunet père et fils des maison et terres de La Salle.

1 G 588 (Liasse). — 43 pièces, papier.

**1721-1730.** — *Id.* Procès entre le chapitre et François Le Riche. Le chapitre s'engage, quelles que puissent être les stipulations du contrat de vente, à calculer sur la base de 10.000 lb. le paiement des droits seigneuriaux que devra Le Riche s'il donne suite à son projet de s'acheter la ferme de La Salle (1721). — Requête du chapitre contre Le Riche pour l'acquittement des droits seigneuriaux (1730).

1 G 589 (Liasse). — 17 pièces, papier.

**1724-1730.** — *Id.* Poursuites contre F. Leriche en recouvrement des droits seigneuriaux. Saisie féodale (1724).

1 G 590 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1769.** — *Boulogne*. Maison du sacristain, près de la Porte neuve (1). Projet de construction dans l'enclos du terrain attenant à la sacristie et au chœur de la cathédrale d'une maison pour le sacristain, sur des plans de Giroux-Sannier. — Alignement accordé par Antoine Léger du Blaisel, commissaire voyer de Boulogne.

1 G 591 (Liasse). — 6 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

**1618-1768.** — *Id.* Titres concernant une rente assignée sur une brasserie, rue des Pipots et vendue à la fabrique par le sieur Le Riche en même temps que la ferme d'Audresselles le 29 septembre 1744: mise de fait au profit de Jean Pellé qui a acquis la maison de Laurent Porquier (1618). — Vente par Jean Obillet à Robert Minet, chapelain de Notre-Dame (1663). — Revente par Minet à Pringot (1664). — Arrentement par Pringot à Gabriel Fropp, brasseur (1703). — Transport de 44 lb. de rente par Pierre Pringot, gantier à Boulogne et Marguerite-Picquendaire, sa femme, à Jean de La Fontaine (1706). — Cession par Marie-Adrienne de La Fontaine, à François Le Riche, notaire, et Marie-Madeleine de La Fontaine, sa femme (1720). — Arrentement par François Le Riche à Jacques Ledru (1728). — Reconnaissance par Jacques Ledru, fils du précédent, de la rente de 20 lb. qu'il doit au chapitre (1768).

1 G 592. — 1 pièce, papier.

**1726, 3 janv.** — *Id.* Bail par le chapitre à Antoine Tellier, d'une maison près de la Porte neuve, à l'enseigne de la Ville de Londres.

(1) Cf. 1 G 44.

1 G 593 (Liasse). — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

**1650-1660.** — Bois de *Clenleu*. Procès du chapitre contre les seigneurs de Clenleu (2): Opposition du chapitre à la saisie de la seigneurie de Clenleu, comprise dans la succession de Bertrand d'Ostove, afin de conserver 186 mesures de bois en garantie des arrérages qui lui sont dus d'une rente de 180 lb. — Arrêt du Parlement défendant à Claude de Durre, sieur de Mézerac, époux de Marthe d'Ostove, de poursuivre l'abattage des arbres (1653). — Arrêt du Parlement mettant les parties hors de cour, sauf aux créanciers de la succession à payer au chapitre les arrérages échus (1655). — Requête des créanciers au Parlement pour obtenir confirmation de l'arrêt précédent et faire dire que les ventes de bois suivent leur effet (1660).

1 G 594 (Cahier). — 17 feuillets, papier.

**1456 (copie).** — *Id.* Testament de Jean de Wissocq, doyen de Théroutanne (cf. 1 G 437).

1 G 595 (Liasse). — 7 pièces, papier.

**1665-1684.** — *Id.* Bornages, arpentages, récollements.

1 G 596 (Liasse). — 4 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

**1456-1775.** — *Id.* Vente de 3 pièces de bois par Antoine d'Anglure à Jean de Wissocq (1456). — Nomination par le chapitre de Théroutanne du chanoine Louis Berquier en remplacement de Robert Cailleu, décédé, comme homme vivant et mourant pour le relief des bois de Clenleu, tenus de Guillaume de Rond, seigneur de Clenleu (1494). — Nomination de François de Hodicq en remplacement de Berquier, décédé (seigneur de Clenleu: Pierre d'Ostove, 1537). — Quitance de 100 sols de relief par Guillaume d'Ostove à Louis Heuzé, homme vivant et mourant (1573). — Dénombrement servi par le chapitre à Arnoul Garnier, marquis d'Hallines et de Clenleu (1684). — Autre dénombrement servi au nom du chapitre par Jacques Grenier (1730). — Dénombrement servi par le chanoine Pierre-François Clément au nom du chapitre à Marie Oursin, dame de Clenleu, veuve de l'intendant Chauvelin (1775).

1 G 597. — 1 pièce, papier.

**1721.** — *Id.* Triage par les officiers des Eaux et forêts du quart de réserve des bois à laisser croître en futaie en vertu de l'ordonnance de 1669.

1 G 598 (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

**1578 (copie)-1660.** — *Id.* Procès entre le chapitre d'une part, Marthe d'Ostove et les créanciers de la succession de Bertrand d'Ostove d'autre part (3). — Copie des actes capitulaires décidant l'arrentement des bois et copie de l'arrentement à Guillaume d'Ostove,

2) Cf. 1 G 598, 604, 629.

3) Cf. 1 G 593, 604, 629.

sieur de Clenleu (1578). — Factums pour le chapitre contre Marthe d'Ostove et les orçanciers de Bertrand d'Ostove (impr.). — Opposition du chapitre à l'arrêt du 20 avril 1655. — Arrêt cassant l'arrentement de 1578 (1660, 21 août).

1 G 599 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1712-1731.** — *Id.* Factum pour le chapitre contre Gabriel Duval, chapelain se disant titulaire de la chapelle fondée en l'église de Théroutte sous le titre du Dossal (impr., 1712). — Transaction entre le chapitre et les héritiers du chanoine Duval, ceux-ci se désistant de toutes poursuites contre le versement de 4000 lb., moitié comptant, moitié en rente constituée (1731).

1 G 600 (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1684-1775.** — *Id.* Comptes des revenus des bois par Antoine Belart (1684-1689). — Mise en vente des coupes de bois (1687). — Commissions de receveurs pour Jacques Sergent (1762), Jean-Baptiste Hedoux (1763-1774), Joseph Germain (1775).

1 G 601 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1757-1761.** — *Id.* Commissions de gardes des bois pour Louis Cuvillier (1757) et Joseph Cuvillier (1761); sentences de leur réception par les officiers de la maîtrise des Eaux et forêts (1).

1 G 602. — 1 pièce, papier.

**1660.** — *Id.* Copie de l'arrêt du Parlement analysé en 1 G 598.

1) Cachets de cire rouge aux armes du chapitre.

#### Titres de la fabrique pour l'Artois

1 G 607 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1537-1559** (extraits, XVII<sup>e</sup> s.). — *Théroutte, maladrerie* : pour ses terres sises au chemin d'Inghem la maladrerie doit notamment à la bourse du cellier 3 boisseaux de blé et 6 chapons ; elle est construite sur le domaine du chapitre et administrée par lui (4). — Extrait de la partition de l'évêché de Théroutte. — Etat des recettes et dépenses de la maladrerie en 1536 (1537).

4) Le texte analysé est extrait « ex manuscripto registro ecclesie cathedralis Yprensis Morino Ypres translatio, quatuor voluminibus in folio rubro corio compactis, cujus primum volumen incipit : « In nomine Patris... amen. Sequitur declaratio decimarum, jurium, reddituum et bonorum Ecclesie morinensis... de anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio facta » (aujourd'hui arch. de l'évêché de Bruges, ms. 288 et 2 mss. non cotés).

1 G 603. — 1 pièce, papier.

**1701.** — *Id.* Procès-verbal de mesurage du quart des bois de réserve (cf. 1 G 597).

1 G 604 (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1601-1658.** — *Id.* Procès contre les d'Ostove (2). Copie du contrat de mariage de Pierre d'Ostove et Mahaut de La Chaussée (1601). — Déclaration des biens tenus foncièrement de Pierre d'Ostove, sieur d'Hardenthun, par François de Condette (1604). — Constitution de rente par Pierre d'Ostove au profit du sieur Delarue (1617). — Procès entre Jacques d'Ostove, seigneur de Fauquembergues, et Bertrand, seigneur de Clenleu (1632). — Opposition de la veuve de La Rue à la vente des biens saisis sur la succession d'Ostove (1654). — Inventaire des pièces envoyées à Paris en 1658.

1 G 605 (Liasse). — 4 pièces, papier.

**1715.** — *Id.* Procès contre le chanoine Duval (3). Etat de recettes et dépenses de 1675 à 1714, fourni par Duval à l'appui de sa réclamation. — Etat estimatif des 2.293 chênes du bois Hallin, du bois Regnault et de La Wâtine.

1 G 606 (Liasse). — 31 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1454-1457.** — *Id.* Décret de main-asseise sur le domaine de Vincly pour sûreté du douaire constitué par Antoine d'Anglure au profit de Jeanne, dame de Choisel et de Chassegnoy, sa mère, veuve d'Etienne d'Anglure (1454). — Vidimus des lettres de Jeanne de Choisel abandonnant à son fils la terre de Clenleu en échange de celle de Vincly (1456). — Saisine des bois de Clenleu vendus au chanoine de Wisseocq (1457).

2) Cf. 1 G 593, 598, 629.

3) Cf. 1 G 599.

1 G 608 (Liasse). — 13 pièces, papier.

**1567-1603.** — *Id.* Comptes rendus au chapitre par Antoine Vlamincq, écolâtre, receveur de la maladrerie (1567, 1571), Guillaume de Vincq (1580), Jean Carins, archiprêtre (1589, 1592, 1595, 1597-1599), Charles Delattre (1600-1603).

1 G 609 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1673.** — *Id.* Extraits de terrier : censive due par le chapitre de Boulogne à la seigneurie d'Hallines, à Clarques et environs ; censives dues par les chapitres de Boulogne et d'Ypres, aux évêques de Boulogne et de Saint-Omer pour des terres provenant de la maladrerie.

1 G 610 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1594** (copie)-**1701.** — *Id.* Déclaration des terres de la maladrerie de Théroutte, indivises entre les

chapitres de Boulogne et d'Ypres (1594). — Mesurage des biens de l'ancienne maladrerie appartenant au chapitre (1701).

1 G 611 (Liasse). — 8 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1677-1693.** — *Id.* Procès entre les chapitres de Boulogne et d'Ypres, d'une part, et les ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, d'autre part, au sujet des terres de la maladrerie, revendiquées par ceux-ci en vertu de l'édit de décembre 1672. — Factum pour les chapitres (1677, imprimé). — Arrêt du Conseil privé du roi attribuant les biens en litige aux chapitres de Boulogne et d'Ypres (1693).

1 G 612. — 1 pièce, parchemin.

**1593.** — *Id.* Bail par la Chambre des comptes de Lille de la dime de Reclingham et de 90 mesures de

terre dépendant de la maladrerie, confisquées sur le chapitre de Boulogne.

1 G 613 (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

**1598-1773.** — *Id.* Baux des terres de Clarques à Philippe Le Bailly (1598), Philippe Touzart (1660), Martin Wavrans (1703), Jacques Aux Enfants (1714), J.-B. Delepouve (1718), Michel Potel (1733), Ambroise Dupuis (1773).

1 G 614 (Liasse). — 13 pièces, papier.

**1669-1786.** — *Théroutte, trésorerie* : Vente des bois de la Trésorerie (1669). — Lettre de Ghys, secrétaire du chapitre d'Ypres, approuvant la vente des bois, plus avantageuse pour les deux fabriques que leur location (1768). — Produit de la vente en 1784 :

#### TITRES DIVERS, 1 G 615 à 642 (1)

1 G 615 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1625-1723.** — *Boulogne.* Rente sur une maison sise derrière Saint-Nicolas, appartenant à la fabrique : arrentements par Apolline Delatour à Louis Loizel (1625), — par Marc Martin à François Montpelli (1644) ; — reconnaissance de rente par Marie Roussel envers Jeanne Bersen (1674) ; — transport par Marie Roussel à l'archidiacre Antoine Leroy (1647) ; — nomination par la fabrique de Saint-Nicolas d'un homme vivant et mourant (1722).

1 G 616 (Liasse). — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

**1614-1698.** — *Id.* Titres concernant la maison du Petit Barillet, rue de la Clef. Vente par les héritiers de Jacques Le Vasseur (1614) ; achat par Gilles Prud'homme (1617) ; vente par les héritiers Halluin au chanoine Jean Girard (1698).

1 G 617. — 1 pièce, parchemin.

**1765.** — *Bourse du Lucquet.* Titre d'une rente de 48 lb. au capital de 1.200 lb. constituée sur le clergé.

1 G 618. — 1 pièce, papier.

**1776.** — *Chapelle Notre-Dame.* Reconnaissance par le chanoine Clément, syndic du clergé du diocèse, d'une rente de 32 lb. constituée sur le clergé en 1775.

1 G 619 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1554-1620.** — *Chapelle Saint-André du côté droit.* Déclaration du revenu de la chapelle, fondée en l'église de Théroutte (1554). — Procès en revendication d'une rente par Jean de Crépy, chapelain (1560). — Déclaration des rentes (1620).

1) 1 G 615 et 616 : maisons canoniales ; 617 : bourse du Lucquet ; 618 : chapelle Notre-Dame ; 619 à 621 : chapelles et cantuaires ; 622 à 628 : titres communs à plusieurs bourses.

PAS-DE-CALAIS. — SÉRIE C. TOME II.

1 G 620 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1704-1706.** — *Chapelle Saint-Etienne.* Titres concernant 4 mesures de terre en la paroisse de Wacqueghem : baux par les chapelains Grézy, curé de Guemps (1704), Jean-Bertrand Le Camus, ancien curé de Bazinghem (1751), Louis-Josse Le Camus de Mofet, curé de Boures (1757-1780).

1 G 621 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1754-1759.** — *Chapelle Saint-Jean du Lucquet.* Compte des revenus : dîmes de Pihem, Serny, Cuhem ; dîmeron de Matringhem ; terres à Pihem (1754) ; chapelain, l'abbé de Saint-Just). — Déclaration du revenu de la dime de Pihem, appartenant pour moitié au chapitre et pour moitié au Lucquet (1759). — Lettres de M. de Saint-Just chargeant son receveur, Valour, de porter quelques louis à son frère (1759).

1 G 622 (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1703-1741.** — *Régie générale des biens du chapitre* : quittances de droits d'amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquêts.

1 G 623 (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

**1571-1767.** — *Régie des biens du chapitre en Artois.* Baux : à Jacques Helbert, bailli de Verchin, des revenus de Fruges provenant de la mense abbatiale de Notre-Dame et réunis à la mense épiscopale (1571) ; — à Guillaume de Vincq des revenus de la bourse du cellier à Wavrans, Herbelles, Inghem et Serques (1576) ; — à Jean Fourdin des revenus de Ligny, Malannoy, Rincq, Glomingham, Fleury et Verloing (1584) ; — à Pierre Fouache, des revenus de la bourse du cellier (1584) ; — à Jean Evrard, chanoine de la collégiale de Saint-Pol, des revenus de Verloing



(1652) : — à Liévin de Fremantel des rentes d'Inghem, Wavrans et Théroutanne (1679). — Baux à forfait de tous les revenus d'Artois à Jean Morel, de Eauquembergues (1685) : — à Sénéchal, receveur du chapitre en Artois (1704). — Mémoire du procès pendant au bailliage d'Aire entre Gaspard Gobron et Pierre Thibaut, locataires des terres d'Elmes, et Wavrans. — Baux de la recette des biens d'Artois à Gaspard Gobron (1713-1741), Jean Pasquier d'Auchy (notaire à Aire, 1744). — Baux à Dantin, arpenteur à Fleury, des rentes de Fleury, Falentin, Foufflin, Wavrans, Amettes, Verloing, Monchy-Cayeux, Eps, Hestrus, Esteville, Monts et Moncheaux, Ligny, Marquay, Hazencourt et Nuncq (1749) : — à Jacques Vallour, procureur à Saint-Omer, des revenus de Vaudringhem, Senninghem, Wardrecques, Lumbres, Nordausque, Eperlecques, Hallines, Mouille, Dohem, Pihem (1749) : — à Jacques Vallour son fils, petit bailli de Saint-Omer, des mêmes revenus (1764). — Liquidation de la comptabilité de Vallour (1767).

I G 624 (Liasse). — 13 pièces, papier.

**1765-1779.** — *Id.* Baux à Antoine-Joseph Chrétiën, bailli de Théroutanne (1765), à Louis Dantin, Nicolas Daverdoing (1767), Augustin Leroy, avocat à Aire (1767). — Commission de receveur comptable pour Maximilien Toffart, receveur à Lillers (1779).

I G 625 (Liasse). — 27 pièces, papier.

**1689-1783.** — *Id.* Récépissés des pièces remises aux receveurs pour l'exécution de leur charge.

I G 626 (Liasse). — 14 pièces, papier.

**1689-1783.** — *Id.* Inventaire des titres et papiers remis au chapitre par les receveurs pour justifier de leur gestion.

I G 627 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**XVIII<sup>e</sup> s.** — *Id.* Inventaires des pièces à l'appui de la gestion du receveur Daverdoing.

I G 628 (Liasse). — 5 pièces, papier.

**1666-1680.** — Analyse des pièces envoyées aux procureurs du chapitre à Paris et Amiens et des recommandations qui leur sont faites pour l'instruction des procès.

I G 629 (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

**1652-1674.** — Bois de *Clenleu*. Procès contre les d'Ostove (1). Inventaire des pièces produites au procès. — Pièces produites par Marthe d'Ostove : contrat de mariage d'Antoine Chivot et Jacqueline d'Ostove, fille de Pierre du Terte, sieur de Clenleu (1597) : — constitution de rente par Guillaume d'Ostove au profit d'Antoine Chivot (1592) : — contrat de mariage de Guillaume d'Ostove et Marie de Houchin, douairière

81

d'Olhain (1593) : — donation de terres par Guillaume d'Ostove aux pauvres de Clenleu (1609) : — arrêt du Parlement contre Marthe d'Ostove, épouse de Claude de Durre (1661, impr.). — Arrêt du Parlement déclarant que l'appel interjeté par Geoffroy Lequeux, sieur d'Esfoy, garde du corps du roi contre la sentence d'ordre des requêtes du Parlement ne vaut pas à l'égard du chapitre de Boulogne (1674).

I G 630 (Liasse). — 2 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

**1671-1682.** — Opposition du chapitre, créancier d'une rente de 40 lb. 12 s., à la vente des terres de la seigneurie d'Arrest par Jérôme de La Chaussée, comte d'Arrest, dont les biens ont été saisis à la requête de Robert Boullard, bourgeois de Paris.

I G 631 (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1659.** — Procès au Conseil d'Artois contre J.-B. de Carnin, seigneur de Lillers, Quernes, etc. au sujet d'une rente constituée en 1503 au profit du chapitre de Théroutanne par Georges, bâtard de Wavrin, seigneur du Quesnoy et de Bernes.

I G 632 (Liasse). — 2 pièces, parchemin.

**1517-1534.** — Constitution de rente par Enguerand Grou, de Ledinghem, au profit de la bourse, du Lucquet (1517) : — reconnaissance de cette rente par François Grou, son fils, par devant le bailli et les hommes de fief de Beaumont (communes de Bléquin et Ledinghem, 1534).

I G 633. — 1 pièce, papier.

**1534.** — Extrait de l'article précédent.

I G 634 (Liasse). — 3 pièces, parchemin.

**1545.** — Constitution par le chapitre de Théroutanne au profit de la bourse du Lucquet d'une rente annuelle de 113 s. sous assignée sur les biens de Jean de Tramecourt, laboureur à Inghem et destinée à assurer l'obit fondé par Antoine Barbier, chapelain de Saint-Adrien.

I G 635 (Liasse). — 49 pièces, papier.

**1732-1751.** — Bois de *Clenleu*. Titres produits pour obtenir l'autorisation de faire des coupes dans les réserves des bois de Clenleu. Requête au Conseil d'Etat demandant l'autorisation de vendre le quart des bois de Clenleu, réservé en 1701, d'une contenance de 172 arpents (cf. I G 603), afin de faire face aux frais de réparation du clocher, foudroyé dans la nuit du 8 au 9 janvier 1727 (1732) ; l'autorisation est accordée, à charge de réserver 40 baliveaux par arpent. — Etat estimatif des réparations à faire à la charpente du clocher et à la couverture (1731). — Devis et adjudication des ouvrages de maçonnerie et de charpente (1735). — Procès-verbal de réception des travaux (1737). — Récolement des bois délivrés au chapitre (1732-1751).

I G 636 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1660-1663.** — *Id.* Comptes des sommes reçues par François Désgardin, sergent, demeurant à Hucqueliers, pour adjudication, récolement et mesurage des bois.

I G 637 (Liasse). — 11 pièces, papier.

**1664-1669.** — *Id.*, par le même.

I G 638 (Liasse). — 13 pièces, papier.

**1672-1690.** — *Id.*, par le même.

# SUPPLÉMENT, I G 643 à I G 681

I G 643. — 1 pièce, parchemin.

**1543, 23 août.** — Lettres patentes de François I<sup>er</sup> accordant au chapitre de Théroutanne, en compensation des 15.537 lb. de revenu annuel confisquées par l'Empereur lors des guerres de 1520-1522, 1527, 1536-1537, les biens ex France des abbayes d'Auchy, Marquill et Liessies et du prieuré de Saint-Georges-lès-Hesdin. Bled, n<sup>o</sup> 2842.

I G 644 (Liasse). — 9 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1514-1657.** — Titres concernant le Bois-Vignon à Bezinghem. Vente par Philippe de Courteville, seigneur de Hodicq, à Robert de Verchin, de 47 mesures de terre (1514). — Droits seigneuriaux payés par Robert de Verchin à Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes, baron de Lianne (1530). — Dénombrement servi par Adrien de Verchin à Lamoral d'Egmont, baron de Lianne (1561). — Adjudications de la coupe des bois Vignon, appartenant à la famille de Camoisson (1609-1657).

I G 645. — 1 pièce, parchemin.

**1553, juill.** (expédition authentique, XVII<sup>e</sup> s.). — Lettres d'Henri II autorisant le chapitre à utiliser des copies ou vidimus de ses anciens titres, tous les originaux ayant été détruits lors du sac de Théroutanne.

I G 646 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1553.** — Copies de l'article précédent.

I G 647 (Plan). — Papier.

**1772.** — Procès contre Mme de Bedouâtre. Plan dressé par les arpenteurs Broutta et Caudeville des limites de deux pièces de terre appartenant au chapitre et à Mme de Bedouâtre, du côté des moulins l'Abbé.

I G 648 (Liasse). — 2 plans, papier.

**1769.** — *Id.* Plans dressés par Cary pour Mme de Bedouâtre des deux pièces de terre visées, à l'article précédent.

I G 639 (Liasse). — 16 pièces, papier.

**1691-1695.** — *Id.*

I G 640 (Liasse). — 18 pièces, papier.

**1696-1705.** — *Id.*

I G 641 (Liasse). — 21 pièces, papier.

**1706-1720.** — *Id.*

I G 642 (Liasse). — 14 pièces, papier.

**1721-1727.** — *Id.*

I G 649 (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

**1742-1744.** — Constitution de rente par Marie-Madeleine de La Fontaine, veuve de François Le Riche, Pierre Bertrand Le Riche, vicaire de Saint-Nicolas et Gabriel Le Riche, avocat au Parlement, au profit de Pierre Delattre, ancien échevin et négociant à Calais et de Jeanne de La Fontaine, son épouse.

I G 650. — 1 pièce, papier.

**1766.** — Bail par Augustin Leroy, avocat à Aire, procureur du chapitre, à Antoine Capron et Michel Leclercq, de 16 mesures de terre au dîmage d'Avion.

I G 651 (Liasse). — 3 pièces, papier.

**1743-1754.** — Dénombrement servi au chapitre par Pierre Leduc, demeurant à Sehem, paroisse de Preures, pour des terres à Pont-de-Briques (1743). — Bail à Pierre Porquet de la ferme des Tourelles à Frency (1745). — Bail par J.-F. Pilon, sieur de la Tour, conseiller en l'élection de Montdidier, procureur du chapitre, à Jacques Benneson, demeurant au faubourg de la porte de Bequerel à Montdidier, de 9 journaux de terre au lieu nommé le clos de Boulogne, près Montdidier (1754).

I G 652. — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> s.** — Projet de reconstruction du portail de la cathédrale : devis pour fourniture de pierre de Marquise et de Ferques.

I G 653 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1556-1577.** — Rapports entre les abbayes de Notre-Dame et de Saint-Wulmer. — Procès entre les deux abbayes : saisie féodale à la requête de Jean Rubin, commissaire établi au temporel de l'abbaye de Saint-Wulmer, d'un manoir jadis amasé, nommé le Paradis, à Boulogne, faite par les abbé et religieux de Notre-Dame d'avoir payé le relief dû à la mort d'Igny de Bournonville, sieur de Cappel, leur homme

vivant et mourant (1556). Assignment des abbé et religieux de Notre-Dame devant la sénéchaussée de Boulonnais (1557) ; pièces jointes : états dressés par les parties de leurs dettes réciproques. Quitances délivrées par Jean Rubin des reliefs payés par l'abbaye Notre-Dame pour le fief d'Hardenhuth à Marquise (1558). — Notes à l'usage de Jean de Maillefeu, commissaire établi au temporel de l'abbaye Notre-Dame, pour l'apurement de ses comptes avec Antoine Dusault, prieur de Saint-Wulmer, et Jean Froidebo, receveur des fondations de Saint-Wulmer (1577). — Extrait (XVIII<sup>e</sup> s.) de comptes de 1553 et 1557 destinés à faire apparaître les rentes que se doivent réciproquement les deux abbayes (1).

1 G 654 (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1551-1552.** — *Id.* Etats arrêtés entre Jean de Rebinghes, abbé de Notre-Dame, et Jean Rubin, pour l'abbaye de Saint-Wulmer, des rentes que se doivent réciproquement les deux abbayes (2).

1 G 655. — 1 pièce, parchemin.

**1789.** — Bail par Fursy Haigneré, secrétaire du chapitre, à Jacques-Antoine Routier et Marie Guérlain, sa femme, de la ferme du Moulin-l'Abbé.

1 G 656 (Cahier). — 19 feuillets, papier.

**1559.** — *Abbaye Notre-Dame.* Compte incomplet des fondations, rendu par François de Gouy au prieur Baudrain de Calonne.

1 G 657 (Cahier). — 16 feuillets, papier.

**1558-1559.** — *Id.* Fragment de compte de la mense conventuelle : sommes remises au prieur de Nielles et aux religieux de l'abbaye (3).

1 G 658 (Cahier). — 12 feuillets, papier.

**1561.** 25 déc.-**1562.** 25 mai. — *Id.* Cahier informe utilisé par Jean de Maillefeu et Pierre de Gouy pour la gestion des biens de l'abbaye. Table d'un compte non identifié des fondations (ff. 1-5). Extraits de l'accord passé entre l'abbé de Notre-Dame et les religieux le 22 juin 1555 et de la sentence de la sénéchaussée de Boulogne du 19 août 1556 (f<sup>o</sup> 6 ; cf. 1 G 538 et Haigneré, *Cartulaire...* pp. 292-306). Extrait d'un compte des *nataux* reçus par Pierre Honvelt, garde de Notre-Dame, à partir du 25 déc. 1561, rendu le 26 mai 1562 aux commissaires Maillefeu et de Gouy (ff. 8 v<sup>o</sup>-9). Règlement pour les messes des pitances et fondations (f. 12 v<sup>o</sup>).

1 G 659 (Cahier). — 6 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> s.** [apr. 1550]. — *Id.* Fragment de compte des fondations.

1) Cf. 1 G 536.

2) Cf. 1 G 114, fol. 62 ; 1 G 115, fol. 124 ; 1 G 948, p. 5.  
3) Cf. 1 G 349.

1 G 660 (Cahier). — 22 feuillets, papier.

**1619.** — *Id.* Compte rendu au chapitre par Jean Scotté, ancien échevin de Boulogne, des rentes et censives appartenant à l'abbaye.

1 G 661 (Cahier). — 18 feuillets, papier.

**1650.** — Compte du revenu de l'abbaye Notre-Dame rendu par Nicolas Robache, chanoine. Recettes des rentes sur le domaine d'Ardres, le buffet d'Amiens, Etaples, Montdidier, le passage de Nempont, le domaine de Rue, les dîmes d'Audinghen, Condette, les Moulins-l'Abbé, les dîmes de Réty, Terlinchun, Godinchun, Bellebrune, Selles, Bainchun, Wierre-Effroy, Neuville.

1 G 662 (Cahier). — 28 feuillets, papier.

**1566.** — Fragment de compte de la quotidienne : recettes des cire et poivre, gros fruits et pitances (4).

1 G 663 (Cahier). — 21 feuillets, papier.

**1572.** — Compte de la bourse du Lucquet (5).

1 G 664 (Cahier). — 9 feuillets, papier.

**1524.** — Fragment de compte des revenus de l'évêché de Thérouanne. Recettes de blé (f<sup>o</sup> 1). — « Molage des brais des brasseurs de cervoise de Thérouanne » (f<sup>o</sup> 2). — Vente des herbes des prés de l'évêque (f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>). — Afforage des vins et cervoises (f<sup>o</sup> 3). — Affermage des dîmes (f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>). — Eaux de boucherie (f<sup>o</sup> 6). — Recettes des sennes et non résidences : doyennés de Frencq, Fauquembergues, Boulogne (f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>) (6).

1 G 665. — 1 pièce, papier.

**1463.** (extrait, XVI<sup>e</sup> s.). — Inventaire des privilèges et titres qui se trouvent dans les layettes de la trésorerie de l'église de Thérouanne, dressé par Jean, chantre : « de confirmationibus et indultis apostolicis ; de litteris et munimentis facientibus per jurisdictionem spirituales dominorum decani et capituli ecclesie morinensis ; de libertate et jurisdictione temporalis ecclesie morinensis ».

1 G 666 (Cahier). — 23 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> s.** [av. 1594]. — Fragment de cueilloir de la seigneurie d'Hassinghem (7) : déclaration particulière des terres tenues foncièrement des chapelains du Petit Crucifix (f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>).

1 G 667 (Cahier). — 14 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> s.** — Fragment de cueilloir des biens du chapitre en Artois (Thérouanne). Table incomplète des redevances.

4) Cf. 1 G 186-187.

5) Cf. 1 G 500-501.

6) Cf. 1 G 51, ff. 179-199 ; 1 G 53, 3<sup>e</sup>.

7) Cf. 1 G 158.

1 G 668 (Cahier). — 4 feuillets, papier.

**1599.** — Fragment de compte des sennes et non résidences (synode tenu à Boulogne par les vicaires généraux pendant la vacance du siège épiscopal le 25 mai 1599) : recettes sur les paroisses, des doyennés de Boulogne, Ardres, Alquines, Wissant, Frencq, Fauquembergues, Hesdin, Bomy, Auchy-au-Bois, Saint-Pol (1).

1 G 669 (Cahier). — 9 feuillets, papier (le début manque).

**1603.** — Compte du doyenné de Thérouanne rendu par Charles de Latre au chapitre d'Ypres et à Pierre Le Barbier, doyen de la cathédrale de Boulogne ; clos à Ypres le 3 août 1604. — **RECETTES** : fermes muables (dîmes de Senlis et Hézeques, terrage de *Cotquines*, pris à ferme par l'abbé de Saint-Augustin, louage de 8 mes. de terre à Arnonval et de 10 mes. sises entre Thérouanne et Clarques) ; rentes dues pour des terres tenues de la seigneurie de *Cottegaves* (*Cotticquines*) entre Ecques et Thérouanne ; rente en blé due par l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont pour le rachat du terrage, « se couillent allentour du mont de Saint-Jehan » ; rentes à Ligny-lès-Rely ; terrage à Linzeux ; menues rentes à Delettes. — **MISES** : rente due pour 8 mes. de terre sises près les sablonnières de Thérouanne ; remises faites par le « compteur ».

1 G 670 (Cahier). — 10 feuillets, papier.

**1610.** — *Id.*, par le même ; clos à Ypres en mai 1611.

1 G 671 (Cahier). — 31 feuillets, papier.

**1626-1627.** — Fragment de compte de la quotidienne, par A. Sanse (copie de 1 G 230).

1 G 672 (Cahier). — 4 feuillets, papier.

**1669.** — Compte des dîmes de Flandre, non compris les biens de la fabrique, rendu par Adrien d'Hembize, pensionnaire de Bergues-Saint-Winoc : dîmes de Caestre, Hermezele, Heudeghem, Staple, Bailleul, Pitgam.

1 G 673. — 1 pièce, papier.

**1553** (copie, 1675). — Lettres patentes de Henri II, cf. 1 G 645.

1) Cf. 1 G 527.

1 G 674 (Cahier). — 4 feuillets, papier.

**XVI<sup>e</sup> s.** [apr. 1551]. — Déclaration des biens et revenus de la chapelle Saint-Maur de Thérouanne (chaplain, Jacques Desmaretz ; biens à Wavrans et Rebecques).

1 G 675 (Cahier). — 8 feuillets, papier.

**1698** (copie, XVIII<sup>e</sup> s.). — Déclaration du dimage de l'église Notre-Dame de Senlis (canton de Fruges), par Blondel, curé de Lierres.

1 G 676 (Cahier). — 10 feuillets, papier.

**1547** (copie, XVIII<sup>e</sup> s.). — Terrier des biens du chapitre à Wavrans, Elmes et environs (2).

1 G 677. — 1 pièce, papier.

**1766.** — Consultation de Houzé, d'Haubersart et Savary, avocats à Douai, sur le procès entre le chapitre de Boulogne et Charles de La Rue de Bois-Roger, administrateur de la commanderie de Caestre, au sujet du refus de celui-ci de contribuer pour sa part de décimateur aux réparations du presbytère de Zermzeele.

1 G 678 (Registre). — In-fol., 41 feuillets, papier.

**1634-1637** (copie, 1652). — Compte rendu aux chanoines d'Ypres de la part qui leur est échue lors du partage de 1597 des revenus des nouvelles fondations, du cellier et autres bourses de l'église de Thérouanne (1634-1637).

1 G 679 (Cahier). — 12 feuillets, papier.

**1627.** — Double incomplet de 1 G 376.

1 G 680. — 1 pièce, papier.

**1559** (extrait, 1719). — Partition de l'évêché de Thérouanne.

1 G 681. — 1 pièce, papier.

**1790.** — Commission à Flament de se rendre à Saint-Omer et Lillers pour recevoir de Carpentier, Toffart et Collart les sommes qu'ils doivent au chapitre (3).

2) Cf. 1 G 152.

3) Cachet du chapitre en cire rouge.

# OFFICIALITÉ DE BOULOGNE

## DISPENSES DE MARIAGE, 1 G 682 à 1 G 929<sup>(1)</sup>

|               |                                                |               |     |              |
|---------------|------------------------------------------------|---------------|-----|--------------|
| 1 G 682 (48). | — Dispenses accordées par le Pape (1645-1650). | 1 G 722 (88)  | id. | (1747-1748). |
| 1 G 683 (49)  | id.                                            | 1 G 723 (89)  | id. | (1748-1749). |
| 1 G 684 (50)  | id.                                            | 1 G 724 (90)  | id. | (1750).      |
| 1 G 685 (51)  | id.                                            | 1 G 725 (91)  | id. | (1750-1751). |
| 1 G 686 (52)  | id.                                            | 1 G 726 (92)  | id. | (1752).      |
| 1 G 687 (53)  | id.                                            | 1 G 727 (93)  | id. | (1753).      |
| 1 G 688 (54)  | id.                                            | 1 G 728 (94)  | id. | (1753).      |
| 1 G 689 (55)  | id.                                            | 1 G 729 (95)  | id. | (1753-1754). |
| 1 G 690 (56)  | id.                                            | 1 G 730 (96)  | id. | (1754).      |
| 1 G 691 (57)  | id.                                            | 1 G 731 (97)  | id. | (1758-1759). |
| 1 G 692 (58)  | id.                                            | 1 G 732 (98)  | id. | (1759).      |
| 1 G 693 (59)  | id.                                            | 1 G 733 (99)  | id. | (1760).      |
| 1 G 694 (60)  | id.                                            | 1 G 734 (100) | id. | (1760-1761). |
| 1 G 695 (61)  | id.                                            | 1 G 735 (101) | id. | (1761-1762). |
| 1 G 696 (62)  | id.                                            | 1 G 736 (102) | id. | (1762-1764). |
| 1 G 697 (63)  | id.                                            | 1 G 737 (103) | id. | (1765).      |
| 1 G 698 (64)  | id.                                            | 1 G 738 (104) | id. | (1765-1766). |
| 1 G 699 (65)  | id.                                            | 1 G 739 (105) | id. | (1767).      |
| 1 G 700 (66)  | id.                                            | 1 G 740 (106) | id. | (1767).      |
| 1 G 701 (67)  | id.                                            | 1 G 741 (107) | id. | (1767).      |
| 1 G 702 (68)  | id.                                            | 1 G 742 (108) | id. | (1767-1768). |
| 1 G 703 (69)  | id.                                            | 1 G 743 (109) | id. | (1768).      |
| 1 G 704 (70)  | id.                                            | 1 G 744 (110) | id. | (1768).      |
| 1 G 705 (71)  | id.                                            | 1 G 745 (111) | id. | (1768-1769). |
| 1 G 706 (72)  | id.                                            | 1 G 746 (112) | id. | (1768-1769). |
| 1 G 707 (73)  | id.                                            | 1 G 747 (113) | id. | (1769-1770). |
| 1 G 708 (74)  | id.                                            | 1 G 748 (114) | id. | (1770).      |
| 1 G 709 (75)  | id.                                            | 1 G 749 (115) | id. | (1771).      |
| 1 G 710 (76)  | id.                                            | 1 G 750 (116) | id. | (1773).      |
| 1 G 711 (77)  | id.                                            | 1 G 751 (117) | id. | (1773).      |
| 1 G 712 (78)  | id.                                            | 1 G 752 (118) | id. | (1774-1775). |
| 1 G 713 (79)  | id.                                            | 1 G 753 (119) | id. | (1775).      |
| 1 G 714 (80)  | id.                                            | 1 G 754 (120) | id. | (1775-1776). |
| 1 G 715 (81)  | id.                                            | 1 G 755 (121) | id. | (1775-1776). |
| 1 G 716 (82)  | id.                                            | 1 G 756 (122) | id. | (1776).      |
| 1 G 717 (83)  | id.                                            | 1 G 757 (123) | id. | (1776).      |
| 1 G 718 (84)  | id.                                            |               |     |              |
| 1 G 719 (85)  | id.                                            |               |     |              |
| 1 G 720 (86)  | id.                                            |               |     |              |
| 1 G 721 (87)  | id.                                            |               |     |              |

1) Les dossiers de dispenses comprennent des suppliques, informations, décisions de l'ordinaire ou bulles pontificales. On n'en trouvera ici qu'un répertoire numérique et c'est à la table qu'il faudra chercher le nom des contractants.



|                                                            |     |              |               |     |              |
|------------------------------------------------------------|-----|--------------|---------------|-----|--------------|
| 1 G 758 (124)                                              | id. | (1776-1777). | 1 G 814 (180) | id. | (1722-1723). |
| 1 G 759 (125)                                              | id. | (1777).      | 1 G 815 (181) | id. | (1724).      |
| 1 G 760 (126)                                              | id. | (1778-1779). | 1 G 816 (182) | id. | (1724).      |
| 1 G 761 (127)                                              | id. | (1779).      | 1 G 817 (183) | id. | (1724-1725). |
| 1 G 762 (128)                                              | id. | (1779).      | 1 G 818 (184) | id. | (1727).      |
| 1 G 763 (129)                                              | id. | (1779-1780). | 1 G 819 (185) | id. | (1727).      |
| 1 G 764 (130)                                              | id. | (1780).      | 1 G 820 (186) | id. | (1727).      |
| 1 G 765 (131)                                              | id. | (1780).      | 1 G 821 (187) | id. | (1727-1728). |
| 1 G 766 (132)                                              | id. | (1783).      | 1 G 822 (188) | id. | (1732-1733). |
| 1 G 767 (133)                                              | id. | (1783).      | 1 G 823 (189) | id. | (1733).      |
| 1 G 768 (134)                                              | id. | (1783).      | 1 G 824 (190) | id. | (1733).      |
| 1 G 769 (135)                                              | id. | (1783).      | 1 G 825 (191) | id. | (1737).      |
| 1 G 770 (136)                                              | id. | (1783).      | 1 G 826 (192) | id. | (1737-1739). |
| 1 G 771 (137)                                              | id. | (1784).      | 1 G 827 (193) | id. | (1744-1746). |
| 1 G 772 (138)                                              | id. | (1784).      | 1 G 828 (194) | id. | (1747).      |
| 1 G 773 (139)                                              | id. | (1784).      | 1 G 829 (195) | id. | (1747).      |
| 1 G 774 (140)                                              | id. | (1784).      | 1 G 830 (196) | id. | (1747).      |
| 1 G 775 (141)                                              | id. | (1784).      | 1 G 831 (197) | id. | (1747).      |
| 1 G 776 (142)                                              | id. | (1785).      | 1 G 832 (198) | id. | (1748).      |
| 1 G 777 (143)                                              | id. | (1785).      | 1 G 833 (199) | id. | (1748).      |
| 1 G 778 (144)                                              | id. | (1785).      | 1 G 834 (200) | id. | (1748).      |
| 1 G 779 (145)                                              | id. | (1785).      | 1 G 835 (201) | id. | (1748).      |
| 1 G 780 (146)                                              | id. | (1786).      | 1 G 836 (202) | id. | (1749-1750). |
| 1 G 781 (147)                                              | id. | (1786).      | 1 G 837 (203) | id. | (1750).      |
| 1 G 782 (148)                                              | id. | (1786-1787). | 1 G 838 (204) | id. | (1750).      |
| 1 G 783 (149)                                              | id. | (1787).      | 1 G 839 (205) | id. | (1751).      |
| 1 G 784 (150)                                              | id. | (1787).      | 1 G 840 (206) | id. | (1752).      |
| 1 G 785 (151)                                              | id. | (1787-1788). | 1 G 841 (207) | id. | (1752).      |
| 1 G 786 (152)                                              | id. | (1788).      | 1 G 842 (208) | id. | (1752).      |
| 1 G 787 (153)                                              | id. | (1788).      | 1 G 843 (209) | id. | (1753).      |
| 1 G 788 (154)                                              | id. | (1788-1789). | 1 G 844 (210) | id. | (1753).      |
| 1 G 789 (155)                                              | id. | (1789).      | 1 G 845 (211) | id. | (1753).      |
| 1 G 790 (156)                                              | id. | (1789).      | 1 G 846 (212) | id. | (1753).      |
| 1 G 791 (157)                                              | id. | (1789).      | 1 G 847 (213) | id. | (1754).      |
| 1 G 792 (158)                                              | id. | (1790).      | 1 G 848 (214) | id. | (1754).      |
| 1 G 793 (159). — Dispenses données par l'Ordinaire (1700). |     |              | 1 G 849 (215) | id. | (1754).      |
| 1 G 794 (160)                                              | id. | (1705).      | 1 G 850 (216) | id. | (1755).      |
| 1 G 795 (161)                                              | id. | (1705).      | 1 G 851 (217) | id. | (1755).      |
| 1 G 796 (162)                                              | id. | (1707).      | 1 G 852 (218) | id. | (1755).      |
| 1 G 797 (163)                                              | id. | (1707).      | 1 G 853 (219) | id. | (1758).      |
| 1 G 798 (164)                                              | id. | (1709).      | 1 G 854 (220) | id. | (1758).      |
| 1 G 799 (165)                                              | id. | (1709-1710). | 1 G 855 (221) | id. | (1758).      |
| 1 G 800 (166)                                              | id. | (1710).      | 1 G 856 (222) | id. | (1759).      |
| 1 G 801 (167)                                              | id. | (1711).      | 1 G 857 (223) | id. | (1760).      |
| 1 G 802 (168)                                              | id. | (1711).      | 1 G 858 (224) | id. | (1760).      |
| 1 G 803 (169)                                              | id. | (1712).      | 1 G 859 (225) | id. | (1760).      |
| 1 G 804 (170)                                              | id. | (1712).      | 1 G 860 (226) | id. | (1762).      |
| 1 G 805 (171)                                              | id. | (1713).      | 1 G 861 (227) | id. | (1762).      |
| 1 G 806 (172)                                              | id. | (1713).      | 1 G 862 (228) | id. | (1762).      |
| 1 G 807 (173)                                              | id. | (1714).      | 1 G 863 (229) | id. | (1763).      |
| 1 G 808 (174)                                              | id. | (1714).      | 1 G 864 (230) | id. | (1763).      |
| 1 G 809 (175)                                              | id. | (1716).      | 1 G 865 (231) | id. | (1763).      |
| 1 G 810 (176)                                              | id. | (1716).      | 1 G 866 (232) | id. | (1764).      |
| 1 G 811 (177)                                              | id. | (1720).      | 1 G 867 (233) | id. | (1764).      |
| 1 G 812 (178)                                              | id. | (1720).      | 1 G 868 (234) | id. | (1764).      |
| 1 G 813 (179)                                              | id. | (1722).      | 1 G 869 (235) | id. | (1765).      |
|                                                            |     |              | 1 G 870 (236) | id. | (1765).      |

|               |     |              |               |     |              |
|---------------|-----|--------------|---------------|-----|--------------|
| 1 G 871 (237) | id. | (1765).      | 1 G 901 (267) | id. | (1778).      |
| 1 G 872 (238) | id. | (1766).      | 1 G 902 (268) | id. | (1778).      |
| 1 G 873 (239) | id. | (1766).      | 1 G 903 (269) | id. | (1779).      |
| 1 G 874 (240) | id. | (1767).      | 1 G 904 (270) | id. | (1779).      |
| 1 G 875 (241) | id. | (1767).      | 1 G 905 (271) | id. | (1779).      |
| 1 G 876 (242) | id. | (1768).      | 1 G 906 (272) | id. | (1780-1781). |
| 1 G 877 (243) | id. | (1768).      | 1 G 907 (273) | id. | (1781).      |
| 1 G 878 (244) | id. | (1769).      | 1 G 908 (274) | id. | (1781).      |
| 1 G 879 (245) | id. | (1769).      | 1 G 909 (275) | id. | (1782-1783). |
| 1 G 880 (246) | id. | (1770).      | 1 G 910 (276) | id. | (1783).      |
| 1 G 881 (247) | id. | (1770).      | 1 G 911 (277) | id. | (1783).      |
| 1 G 882 (248) | id. | (1770).      | 1 G 912 (278) | id. | (1784).      |
| 1 G 883 (249) | id. | (1771-1772). | 1 G 913 (279) | id. | (1784).      |
| 1 G 884 (250) | id. | (1772).      | 1 G 914 (280) | id. | (1784).      |
| 1 G 885 (251) | id. | (1772).      | 1 G 915 (281) | id. | (1785).      |
| 1 G 886 (252) | id. | (1773).      | 1 G 916 (282) | id. | (1785).      |
| 1 G 887 (253) | id. | (1773).      | 1 G 917 (283) | id. | (1787).      |
| 1 G 888 (254) | id. | (1772-1773). | 1 G 918 (284) | id. | (1786-1787). |
| 1 G 889 (255) | id. | (1774).      | 1 G 919 (285) | id. | (1787).      |
| 1 G 890 (256) | id. | (1774).      | 1 G 920 (286) | id. | (1788).      |
| 1 G 891 (257) | id. | (1774).      | 1 G 921 (287) | id. | (1788).      |
| 1 G 892 (258) | id. | (1775).      | 1 G 922 (288) | id. | (1788).      |
| 1 G 893 (259) | id. | (1775).      | 1 G 923 (289) | id. | (1789).      |
| 1 G 894 (260) | id. | (1776).      | 1 G 924 (290) | id. | (1789).      |
| 1 G 895 (261) | id. | (1776).      | 1 G 925 (291) | id. | (1789).      |
| 1 G 896 (262) | id. | (1776).      | 1 G 926 (292) | id. | (1790).      |
| 1 G 897 (263) | id. | (1777).      | 1 G 927 (293) | id. | (1790).      |
| 1 G 898 (264) | id. | (1777).      | 1 G 928 (294) | id. | (1790).      |
| 1 G 899 (265) | id. | (1777).      | 1 G 929 (295) | id. | (1754-1776). |
| 1 G 900 (266) | id. | (1778).      |               |     |              |

## EXTRAITS BAPTISTAIRES ET RECTIFICATIONS D'ACTES DE BAPTÊME, 1 G 930 à 1 G 935 (1)

|                                                    |              |               |     |              |
|----------------------------------------------------|--------------|---------------|-----|--------------|
| 1 G 930 (296). — Extraits baptistaires             | (1650-1701). | 1 G 934 (300) | id. | (1750-1775). |
| 1 G 931 (297). — Rectifications d'actes de baptême | (1703-1714). | 1 G 935 (301) | id. | (1782-1790). |
| 1 G 932 (298)                                      | id.          | 1 G 933 (299) | id. | (1709-1748). |

1) On ne trouvera ici qu'un répertoire numérique ; c'est à la table qu'il convient de chercher les noms des baptisés.

# SUPPLÉMENT GÉNÉRAL

## ÉVÊCHÉ ET BUREAU DIOCÉSAIN, 1 G 936 à 1 G 942

1 G 936 (302) (Liasse). — 40 pièces, papier.

**1728.** — Déclarations, faites en vue de l'Assemblée générale du clergé de France de 1730, des biens et revenus des cures de Quesques et Lottinghen ; Colombert et Nabringhen ; Bournonville et Henneveux ; Bainghen ; Surques et Esœuilles ; Longueville ; Menneville, Saint-Martin et Vieil-Moutier ; Selles et Brunembert ; Alquines et Loquin ; Nédonchel ; Rumilly et Avesnes ; Wicquinghem ; Saint-Tricat ; Pihen ; Verchocq ; Nielles-lès-Calais ; Hames ; Boucres ; Campagne-lès-Boulonnais ; Balinghen ; Hocquinghen et Herbinghen.

1 G 937 (303) (Liasse). — 2 pièces, papier.

**1751.** — Déclarations faites en exécution des lettres patentes du roi du 17 août 1750 des biens et revenus de la fabrique d'Ardres et du prieuré-cure d'Isques.

1 G 938 (304) (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

**1763-1772.** — Attestation de grade délivrée par Jean Colereau, recteur de l'Université de Paris, à Pierre Le Roy, curé de Carly (1563). — Monition de l'évêque Claude-André Dormy invitant le chapitre à accepter comme archidiacre Simon du Wicquet (1595). — Permutation entre Paul Crépin et Jacques Leclercq des cures de Hautecloque et d'Heuchin (1602). — Rétération de grade d'Antoine Lorgnier, curé de Coquelles (1772). — Signification de grade de Jean Delabarre, prêtre, demeurant à Boulogne (1770). — Provisions de doyen du chapitre pour Jean du Crocq (1745).

1 G 939 (305). — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

**1775-1787.** — Constitution sur le clergé d'une rente de 200 lb. au profit des pauvres ecclésiastiques étudiant au séminaire de Boulogne (1775). — Donation par Mgr de Partz de Pressy au petit séminaire de Boulogne (autorisé par lettres patentes de juill. 1786) de 3.600 lb. de rente sur les aides et sur le clergé (1787).

1 G 940 (306). — 2 pièces, parchemin.

**1771-1782.** — Fondation au Wast d'une maison des Filles de la Charité pour le soin des malades et l'instruction des filles dans les paroisses du Wast, de Boursin, Colombert, Alinethun, Bellebrune, Belle et Houlefort (acte notarié, 1771). — Lettres patentes de Louis XVI autorisant Mgr de Partz de Pressy à établir des maîtresses d'école pour l'instruction des filles dans les paroisses d'Allouagne, Desvres, Étaples, Alquines, Fauquembergues, Fressin, Fruges, Licques et Marquise et à doter les écoles ainsi fondées (1782).

1 G 941 (307).

Cote supprimée.

1 G 942 (308). — 2 pièces, papier.

**1790.** — Pièces relatives à l'exécution du testament de Mgr de Partz de Pressy.

1 G 943 (309) à 946 (312)

Cotes supprimées (1).

1) Le contenu en a été réuni aux articles 1 G 939 et 952. L'article 945, journal de recettes (1700-1770) des pères de la Mission, à qui Mgr Le Tonnelier de Breteuil avait confié le séminaire fondé en 1682, a été rendu à la série H.

## CHAPITRE, 1 G 947 à 1 G 964 (2)

1 G 947 (909) (Liasse). — 7 pièces, parchemin.

**1281-1558.** — Reconnaissance par devant l'official de Théroutanne d'une rente annuelle de 2 polquins de blé et 6 den. due au chapitre par Jean Ballinc (1281). — Arrentement par l'abbaye Notre-Dame de Boulogne de 6 mesures de terre à Waringuezelle (1456) (3). — Vente au chapitre de Théroutanne par Catherine de Brias, veuve de Jean de Winezele, de ses droits sur un fief tenu du seigneur de *Le Bourre* (1457). — Procédure entre Pierre Fremault et Jean du Quesnoy,

représentant le chapitre de Théroutanne (1500). — Testament de Baude Le Francq, chapelain de Théroutanne (Boulogne, 1558). — Vente par Jean Perart à Hue Raingot de 6 journaux de terre à Questinghen, chargés de rente envers l'abbaye Notre-Dame (1482) (4).

2) Ont été anciennement classés dans le fonds du chapitre des papiers personnels des chanoines Flament, Clément et de Montgazin, 1 G 951 à 953.

3) Ed. Haigueré, *Cartulaire*, CXLV.

4) *Ibid.*, CLXIV-CLXV.

1 G 948 (910) (Liasse). — 7 pièces, papier.

**1557-1732.** — Quittance délivrée par Jean Cremer à Jean de Boet pour les rentes du Val Croisson (1581). — Fragment de compte de la mense conventuelle de l'abbaye Notre-Dame (1557-1558) (1) ; mention de l'arrêt du Conseil du 20 mai 1557 fixant la part des religieux, alors au nombre de 13, dans les revenus de l'abbaye. — Lettre de Jean Hannotte au secrétaire du chapitre de Théroouanne à Ypres au sujet des papiers concernant le terroir de Fontaine (XVII<sup>e</sup> s.). — Requête de Philippe-Eugénie de Renty, demandant une modération de ses dîmes à Upen d'Aval et Upen d'Amont en raison des dégâts causés par le mauvais temps en 1665. — Extraits (XVII<sup>e</sup> s.) : a) d'un terrier de Clairmarais : nom cité, Jacques des Grouilliers ; b) d'un registre de l'abbaye de Ruiseauville : nom cité, Maran Patoult pour une terre en bordure du bois de Baillon. — « Compte et estat que messire Martin Le Maire rend à Messieurs du Roy et Godde, députés à cet effet, des modérations accordées à cause des fourragemens des ennemis en 1710 » (1722). — Revenu du doyenné de Boulogne (1732).

1 G 949 (911) (Liasse). — 10 pièces, papier.

**1684-1790.** — Lettre adressée par Liénart à Haubourdin, grand bailli de Nédonchel, au sujet d'une terre du chapitre d'Ypres (1700). — Supplique de Jacques Beugnet, de Lisbourg, propriétaire de terres mouvantes du fief de Saint-Nicolas, demandant la comparution des chanoines d'Ypres au procès l'opposant à Marc de Neuféglise, sieur de Rougy (1700). — Observations relatives à deux maisons appartenant à la fabrique et occupées par l'archidiacre Dieuset, dans lesquelles on pourrait mettre en sûreté l'argenterie de l'église (1740). — Etat des rentes dues au chapitre de Boulogne par Jean du Bois et Jaques Bernard (1684). — Liste de chanoines, sommes dues à certains d'entre eux (XVIII<sup>e</sup> s.). — Opposition signifiée aux habitants de Delettes sur les créances de Liévin du Metz, par le chapitre d'Ypres (1691). — Note sur les cantuaires. — Prix comparé de la location des dîmes du chapitre à Bailloul en 1784 et 1790.

1 G 950 (912) (Liasse). — 8 pièces, papier.

**1788-1790.** — Adjudications et procès-verbaux d'arpentage des dîmes de Polincove appartenant pour 2/3 à l'abbaye d'Eversham et pour 1/3 au chapitre de Boulogne (1788-1789). — Prix de location des dîmes au chapitre de Boulogne dans les paroisses de Merris et Westoutre (1788-1790). — *Ecardage* de Caestre, Pradelles, Middelaeker, Zermzele, Hardin ghen, Kerckhof, Steenberghiende (1788-1790).

1 G 951 (913) (Liasse). — 25 pièces, papier.

**1766-1790.** — Papiers du chanoine Flament : état des dettes contractées par M. et M<sup>me</sup> Boy ; mémoires et quittances (1782-1790).

1) Cf. 1 G 657.

1 G 952 (914) (Liasse). — 9 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

**1765-1792.** — Papiers du chanoine Clément, syndic du clergé du diocèse de Boulogne, et de l'abbé de Montgazin, tous deux chanoines du chapitre : constitutions de rentes sur le domaine et sur le clergé ; ordres de paiements, quittances délivrés à Graffin, homme d'affaires à Paris, correspondant du chanoine Clément. — Regu par Giroux-Sannier de 3.075 lb. à valoir sur la reconstruction de l'église Saint-Nicolas, 1784.

1 G 953 (915) (Liasse). — 11 pièces, papier.

**1786-1791.** — Compte courant entre l'abbé de Montgazin et J.-P. Graffin, avocat à Paris.

1 G 954 (916).

En déficit.

1 G 955 (917) (Cahier). — 17 feuillets, papier (en mauvais état).

**XVII<sup>e</sup> s.** (additions de 1658 à 1674). — Cueiloir des biens aux environs de Théroouanne du chapitre de Théroouanne transféré à Ypres (Théroouanne, Nielles, Dohem, Sambretun, Dennebrœucq, Audinethun, Lisbourg, Fléchin et Boncourt, fief des Moineaux).

1 G 956 (918) (2 cahiers). — Papier (très mauvais état).

**1671-1674, 1770.** — Fragments de comptes de la fabrique : double de 1 G 467. — Compte des dîmes de la fabrique en Flandre à Pradelles et Godewaersvelde par Charles van Graefscheppe (2).

1 G 957 (919). — 1 pièce, papier.

**1574.** — Rôle des redevances de l'abbaye Notre-Dame contre lesquels Jean de Maillefeu, receveur de l'évêque de Boulogne, requiert exécution.

1 G 958 (920). — 2 feuillets, papier.

**1562.** — Fragments de comptes de l'abbaye Notre-Dame : a) mises ordinaires ; b) clôture d'un compte rendu par Jean de Maillefeu le 17 sept. 1562 (prieur, Baudrain de Calonne) (3).

1 G 959. — 2 pièces, parchemin.

**1437.** — Le chapitre de Théroouanne s'oblige envers Philippe le Bon à célébrer annuellement, sa vie durant, une messe solennelle du Saint Esprit et après sa mort, un obit perpétuel (1437, 31 janv.). Sont insérés dans le texte de l'obligation : a) l'accord passé entre le chapitre et les commissaires au recouvrement des nouveaux acquêts pour l'amortissement des acquêts faits depuis 40 ans par le chapitre qui s'engage à payer une somme de 1.000 lb. et renonce à ses créances sur

2) Cf. 1 G 496.

3) Cf. 1 G 656.

les ducs de Bourgogne ; — b) les lettres d'amortissement de Philippe le Bon en date de février 1437. En préambule du texte de l'accord, les commissaires ont reproduit la teneur de leurs pouvoirs (lettres patentes de Philippe le Bon du 7 avril 1436, confirmées par celles de Charles VII, du 11 juin 1436). — Annexe à la convention du 31 janvier 1437 : abandon par les chanoines de leurs créances et remise de leurs titres (1437, 4 mars).

1 G 960 (Liasse). — 9 pièces, papier.

**1553 (copie)-1607.** — Pièces produites par les chanoines de Théroouanne transférés à Ypres à la conférence de Saint-Riquier sur l'interprétation de la Partition de 1559 : extrait d'un compte de la fabrique de Saint-Martin d'Ypres (1584) ; déclaration des dîmes provenant du chapitre de Théroouanne ; copie de lettres relatives aux limites des terroirs de Tilloy et Gneudecourt (1607) ; extraits d'un « registre de parchemin couvert de cuir blanc » (1), cf. Duchet et Giry, pièces n<sup>os</sup> 10 (p. 429), 27 (p. 432), 349, 19, 59, 12, 9, 2, 26, 3.

1 G 961. — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

**1278-1741.** — Notification par l'official de Théroouanne que le chapitre et Etienne, curé de Polincove, en désaccord sur la propriété des dîmes de Polincove, s'en remettent à l'arbitrage du pénitencier de Théroouanne et du chanoine Guillaume de Licques (1278, 20 août). — Amortissement au profit de l'église de Théroouanne par Robert, duc de Bar, d'une fondation d'Yolande de Flandre, comtesse de Bar, sur des terres à Neuf-Berquin (Nieppe, 1<sup>er</sup> juill. 1396 ; vidimus de l'abbé de Théroouanne, 1396, 16 juill.). — Extraits de la partition d'Aire, de la main de Nicolas Latteux (XVIII<sup>e</sup> s.). — Extraits (1668) des registres capitulaires de Boulogne : dommages de guerre à l'église Notre-Dame (1568-1569). — Fragment de caractère autobiographique du testament du chanoine Antoine Dieuset, appelant de la bulle *Unigenitus* (apr. 1741).

1 G 962 (Registre). — In-fol., 281 feuillets, papier (1).

**1768-1772.** — Grand livre du receveur du chapitre de Boulogne. F<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup> : forfait ou compte du comptable. — F<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup> : mises de la quotidienne. — F<sup>o</sup> 95 v<sup>o</sup> : mises de la fabrique. — F<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup> : mises du Lucquet. — F<sup>o</sup> 134 v<sup>o</sup> : fonds en réserve. — F<sup>o</sup>

1) Cartulaire A. de Duchet et Giry.

135 : déficit. — F<sup>o</sup> 136 v<sup>o</sup> : recettes des dîmes. — F<sup>o</sup> 197 v<sup>o</sup> : autres recettes.

1 G 963 (Registre). — In-fol., 91 feuillets, papier (2).

**1772-1791.** — Livre-journal du receveur du chapitre, (3).

1 G 964 (Registre). — In-folio, 47 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> s.** [après 1763]. — *Etat général des fiefs, censives et autres rentes de la quotidienne. Boulonnois.* Censives à Boulogne (haute et basse ville, banlieue dépendant des paroisses de Saint-Nicolas, Wimille, Saint-Léonard et Saint-Martin), Alineuthun, Ambleteuse, Audinghen, Audresselles, Bainethun, Bazinghen, Bezingham, Beuvrequen, Camiers, Carly, Condette, Echingham, Etaples, Hardingham, Isque, Leulinghen, Maninghen-Wimille, Marquise, Neufchâtel, Offrehun, Outreau, Parenty, Pernes, Quesques, Saint-Etienne, Saint-Léonard hors banlieue, Saint-Martin hors banlieue, Selles, Sombres, Tardinghen, Wierre-Effroy, Wimille hors banlieue, Wicquinghen, Wirwignes ; dans le fief Baduy à Saint-Martin, la seigneurie de Baudrethun à Marquise, le fief de Collinethun à Bazinghen, le fief Cottart à Wierre-Effroy. Les censives dues à la quotidienne chargent quelque 190 maisons et 2.880 mesures de terre ; elles s'élèvent à 871 lb. 4 d. ob. parisis et 457 lb. 15 s. 7 d. ob. tournois ; 18 setiers et 6 boisseaux de blé, 139 setiers et 12 boisseaux d'avoine, 6 setiers et 9 boisseaux 3/4 de baillard, 1 boisseau 1/2 de pois ; 64 chapons 1/2, 112 poules 3/4, 20 poulets 1/2, 3 poussins, 3 pigeons blancs, 4 oies, 8 bécasses, 2 oisons ; 5 saurets, 1 quarteron de harengs estimé 12 s. 6 d., 2 « jonchères », 3 pièces de beurre dont une de 2 lb. et une autre de 3 et la 3<sup>e</sup> de 4 lb., 1 once de poivre, 6 craquelins, 24 tartelettes, 1 fromage, 160 œufs 1/2, 2 huîtres, 1 cent de pommes, 1 cent de poires, 1 cent de caverons, 2 livres de cerises ; 1 paire de gants, 3 chapeaux de roses, 1 cou-teau 1/2, 8 fourches à foin, 4 « west deniers », 2 verres, 1/2 éteuf. — Fiefs tenus du chapitre : 4 fiefs à 5 lb. par. de relief à Echingham, Tardinghen, Marquise et Audinghen ; 5 fiefs à 3 lb. par. de relief à Audinghen, Audresselles, Maninghen-Wimille et Wirwignes ; 2 fiefs à 30 s. par. de relief à Bainethun et Marquise.

2) Don de M. Dautricourt, 1948.

3) Le tableau ci-contre, p. 150, dressé d'après le journal du receveur reflète la situation financière du chapitre à la fin de l'ancien régime.



| I G 963           | EXERCICES                             | RECETTE          | DÉPENSE          | Excédent<br>DE RECETTE | Excédent<br>DE DÉPENSE |
|-------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------------|------------------------|
| F <sup>n</sup> 1  | déc. 1772-1774                        | 5.300 lb. 10 s.  | 4.857 lb. 2 s.   | 443 lb. 8 s.           |                        |
| 8                 | 1775                                  | 3.989 lb. 4 s.   | 5.088 lb. 8 s.   |                        | 1.099 lb. 4 s.         |
| 13 v <sup>n</sup> | 1776                                  | 4.130 lb. 14 s.  | 5.274 lb. 16 s.  |                        | 1.144 lb. 2 s.         |
| 19 v <sup>n</sup> | 1777                                  | 3.326 lb. 19 s.  | 5.748 lb. 16 s.  |                        | 2.421 lb. 17 s.        |
| 24                | 1778                                  | 4.321 lb. 13 s.  | 7.333 lb. 4 s.   |                        | 3.011 lb. 10 s.        |
| 29                | 1779                                  | non arrêtée      | non arrêtée      |                        |                        |
| 35                | 1780, 21 mai-31 déc.                  | 3.005 lb. 4 s.   | 6.418 lb. 2 s.   |                        | 3.332 lb. 17 s.        |
| 41                | Rentes de la fabrique pour 1773-1775. |                  |                  |                        |                        |
| 42 v <sup>n</sup> | 1781                                  | 7.597 lb.        | 10.485 lb. 11 s. |                        | 2.888 lb. 11 s.        |
| 43                | 1782                                  | 7.375 lb. 16 s.  | 9.528 lb. 17 s.  |                        | 2.153 lb.              |
| 55                | 1783                                  | 5.933 lb. 11 s.  | 2.780 lb. 16 s.  | 3.152 lb. 14 s.        |                        |
| 60                | 1784                                  | 11.533 lb. 12 s. | 10.981 lb. 19 s. | 551 lb. 13 s.          |                        |
| 65                | 1785                                  | 4.478 lb. 3 s.   | 7.247 lb. 6 s.   |                        | 2.819 lb. 3 s.         |
| 70                | 1786                                  | 3.662 lb. 8 s.   | 5.830 lb. 13 s.  |                        | 2.168 lb. 4 s.         |
| 73 v <sup>n</sup> | 1787                                  | 10.594 lb. 12 s. | 8.013 lb.        | 2.551 lb. 12 s.        |                        |
| 76                | 1788                                  | 8.244 lb. 5 s.   | 12.523 lb. 14 s. |                        | 4.279 lb. 9 s.         |
| 79 v <sup>n</sup> | 1789                                  | 3.225 lb. 12 s.  | 4.493 lb. 12 s.  |                        | 1.268 lb.              |
| 81 v <sup>n</sup> | 1790-10 fév. 1791                     | 12.029 lb. 17 s. | 3.454 lb. 6 s.   | 7.717 lb. 19 s.        |                        |